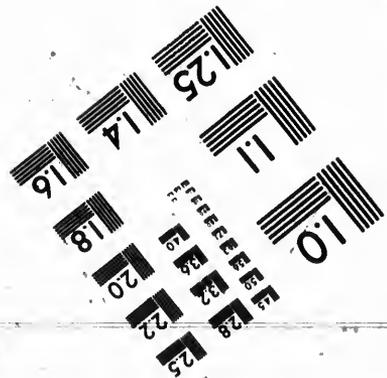
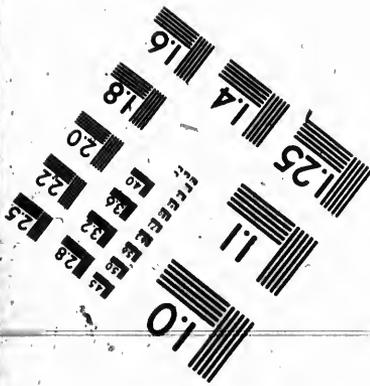
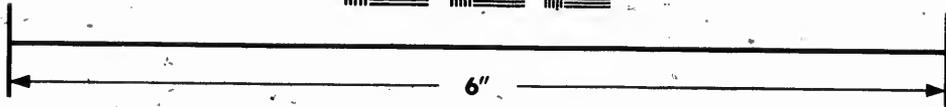
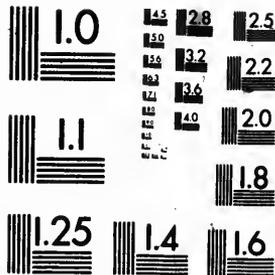


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.2
1.4
1.6

© 1992

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

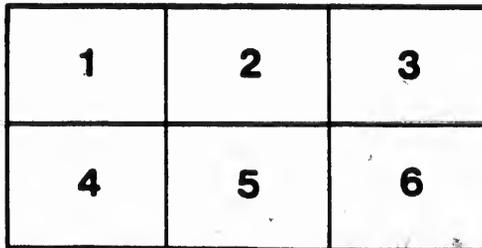
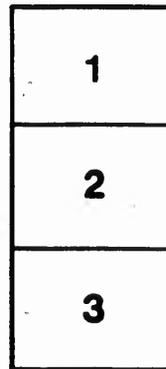
Library of the National
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

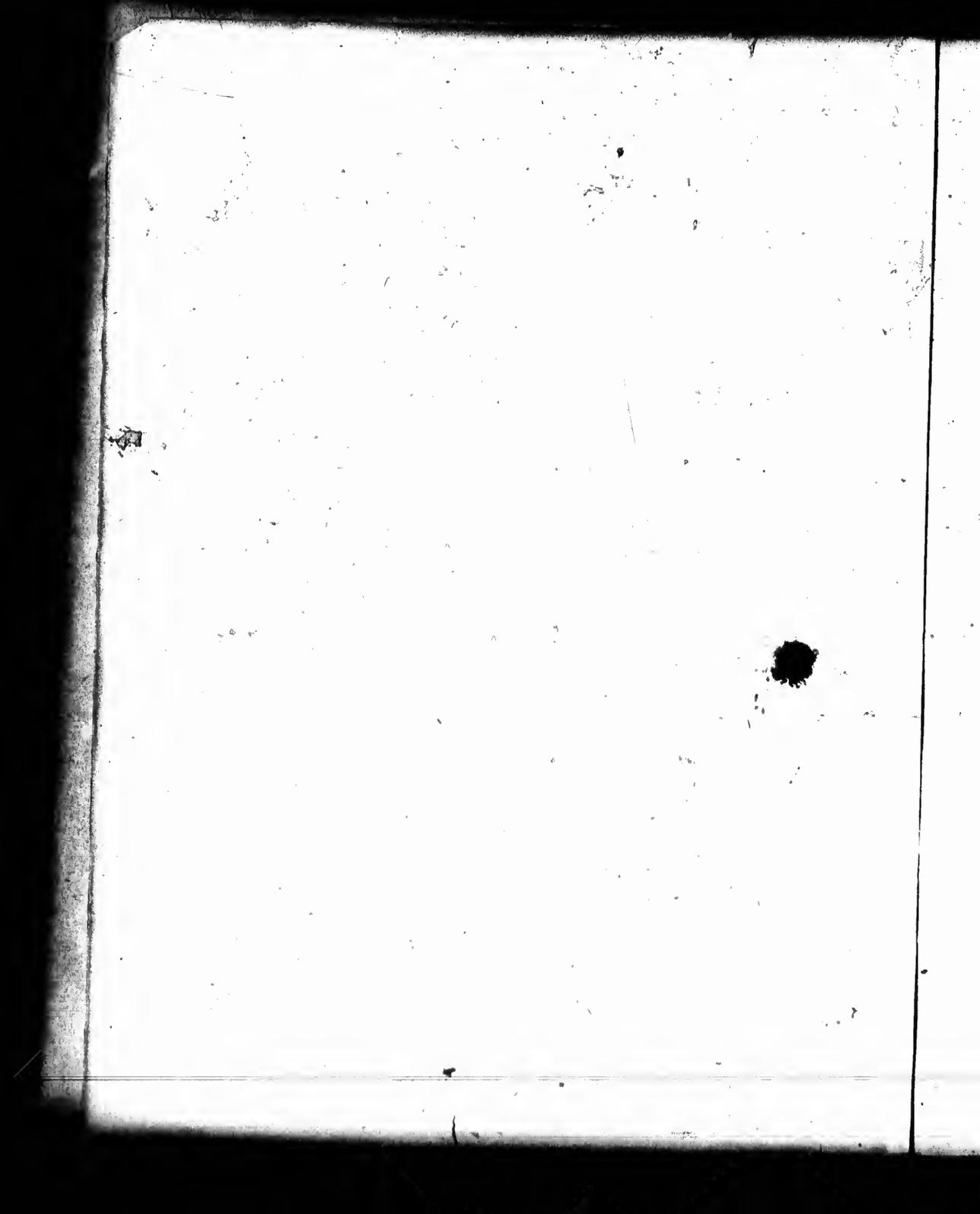
La bibliothèque des Archives
nationales du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

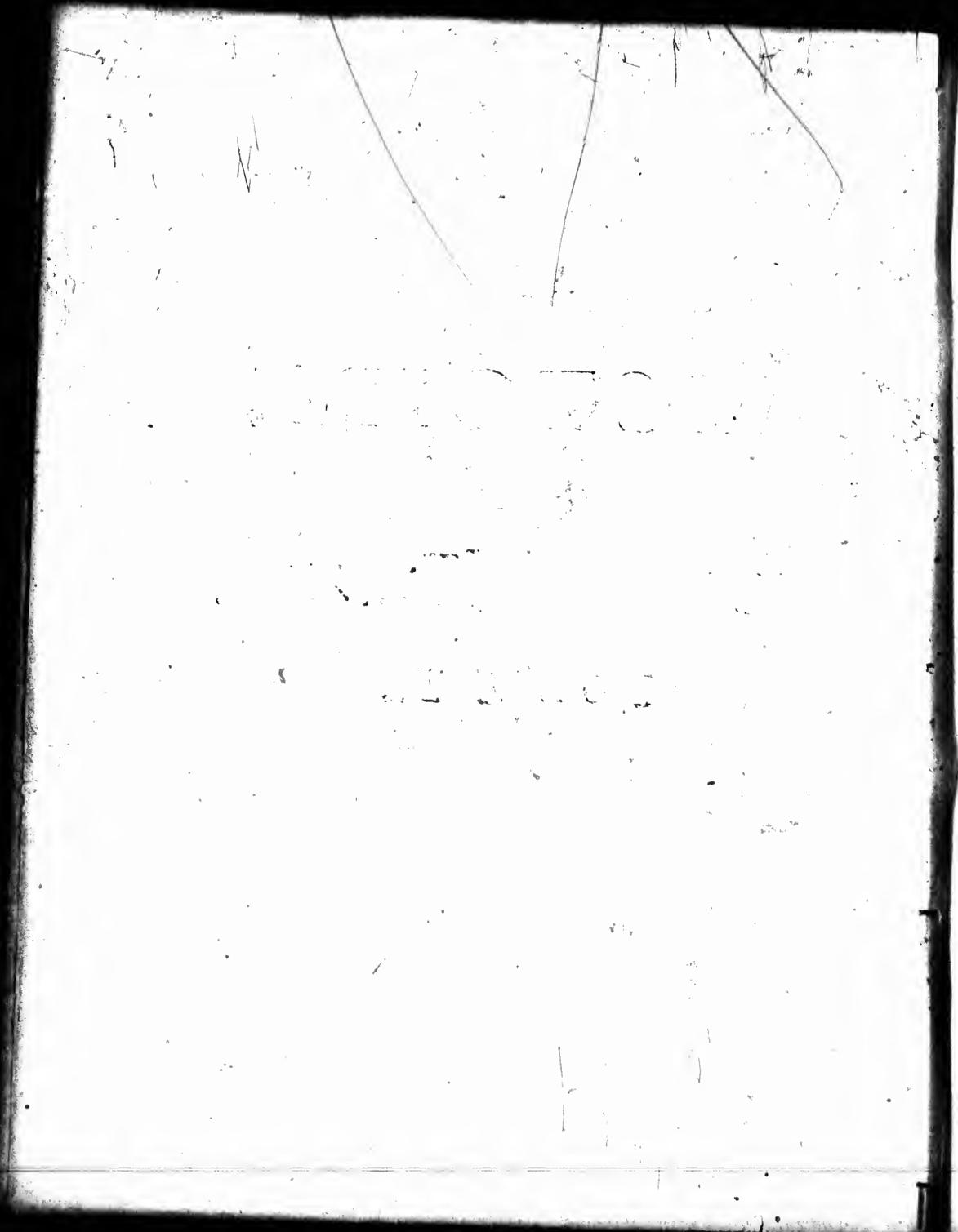
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



Yves Langueux

HISTOIRE
DÉ LA
NOUVELLE FRANCE.
TOME I.

*Cette histoire a été
faite par M. Yves Langueux
à Paris le 15 Mars 1845*



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE

d'un Voyage fait par ordre du Roi dans
l'Amérique Septentrionale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, de la Compagnie de JESUS.

TOME ~~DEUXIEME~~

Premier



A PARIS,

Chez ROLIN Fils, Libraire, Quai des Augustins, à S. Athanase.

M. DCC. XLIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

RARE
FC
305
C48
1744
v. 1



AVERTISSEMENT.



OICI le troisiéme Ouvrage, que je presente au Public, pour m'acquitter de la promesse que je lui ai faite, de lui donner un Corps d'Histoires du nouveau Monde, suivant le projet, que j'en ai annoncé. On retrouvera ici ce projet, qu'il faut encore moins perdre de vûë par rapport à la nouvelle France, que dans les autres Histoires, qui suivront, pour se regler dans le jugement qu'on en portera. On doit surtout se souvenir que mon dessein est de rapporter sur chaque partie du nouveau Monde, tout ce que je pourrai découvrir de curieux, d'utile & d'interessant; par conséquent de ne rien omettre de ce qu'on a pû voir avec plaisir dans les Histoires, dans les Relations & dans les Journaux qui en ont traité, après en avoir démêlé le vrai d'avec le faux.

On m'objectera qu'une Histoire générale ne permet point de petits détails, & qu'on y regarde comme des minucies bien des choses, qu'on souffre volontiers dans une

Tome I.

*

ij *A V E R T I S S E M E N T.*

Relation. A cela je répons qu'il faut distinguer deux sortes d'Histoires générales. Celle d'un grand Empire, ou d'une République célèbre, veut être écrite d'un style, qui se sente de la majesté du sujet; rien n'y doit entrer, qui détourne de l'attention, qu'on doit route entiere aux grands événemens qu'elle présente: mais il en est, qui n'offrent rien d'éclatant, & qui ne laissent pas de contenir une suite d'objets capables d'intéresser le Lecteur & de l'instruire. On voit avec plaisir les Batailles d'Alexandre de M. le Brun; en a-t-on moins à considérer les Paysages du Poussin? Un pinceau fort & hardi, conduit par une grande imagination, frappe dans les uns; une belle nature, des graces naïves, beaucoup de variété & de simplicité, une sage distribution, de l'harmonie entre les parties, l'assortiment & les proportions font le merite des autres. D'ailleurs ce ne sont pas toujours les grandes révolutions, & les événemens les plus surprénans, qui fournissent à l'Historien les réflexions les plus judicieuses & les caracteres les plus singuliers. La Comédie, qui prend toujours ses Sujets, & ordinairement ses Acteurs, dans la vie privée, n'est-elle point parvenue à une aussi grande perfection, n'a-t-elle pas été autant goûtée sous la plume de Moliere, que la Tragedie, qui n'admet que des actions & des Personnages héroïques, sous celles du grand Corneille & de Racine?

Il y a pour les Ouvrages de Litterature un goût de convenance, que tout le monde n'appereoit peut-être pas d'abord; mais auquel on revient tôt ou tard. La République des Lettres n'a peut-être jamais eu en même tems un plus grand nombre de Censeurs, qu'elle en a aujourd'hui; mais comme plusieurs consultent moins les lumie-

res de leur esprit, que la prévention, ou quelque autre motif étranger, les Auteurs mêmes les plus dociles, & les moins prévenus en leur faveur, feroient souvent bien embarrassés, s'ils vouloient avoir égard à toutes les Critiques, qu'on fait de leurs Ouvrages. On me permettra de me citer ici pour exemple.

Lorsque l'Histoire de Saint-Domingue parut, un Censeur trouva tout le premier Tome inutile; d'autres auroient voulu que j'en eusse retranché tout ce qui regardoit les Flibustiers & les Boucaniers: mais que seroit-ce qu'une Histoire de l'Isle Espagnole, où l'on n'apprendroit ni ce que c'est que cette Isle; ni comment elle a été découverte; ni les Etablissements, que les Espagnols y ont eus; ni les révolutions, qu'ils y ont essuyées; ni de quelle maniere cette premiere de leurs Colonies dans le nouveau Monde est devenuë la Mere de toutes les autres; ni ce qui l'a réduite au pitoyable état, où nous la voyons aujourd'hui; ni enfin par qui, & comment les François y ont fait le plus bel Etablissement, qu'ils ayent jamais eu dans l'Amerique? Si j'avois voulu écouter ces différentes Critiques, ne me trouverois-je pas dans le cas de cet homme de la Fable, à qui ses deux femmes arracherent tous les cheveux de la tête?

D'autre part, j'appris que quelques personnes me sca-voient mauvais gré d'avoir coupé trop court sur certains faits, où je m'étois borné à ce qui m'avoit paru appartenir à mon sujet: qu'ils auroient voulu, par exemple, que je n'eusse point laissé perdre de vûë Fernand Cortez, qu'après la conquête du Mexique; comme si la qualité de Sujet de l'Isle Espagnole m'avoit donné droit, & mis même dans l'obligation de faire connoître toute la vie de ce Conque-

rant. Sur ce principe il auroit aussi fallu suivre Almagre & Pizarre, Baldivia & tous les autres, qui avoient aussi été habitans de San-Domingo, dans toutes leurs expéditions, & l'Histoire de Saint-Domingue auroit été celle de presque tout l'Empire Espagnol dans le nouveau Monde.

J'ai eu à effuyer le même conflit de Critique au sujet de l'Histoire du Japon. D'abord l'Auteur de la Bibliothèque raisonnée, estimable par son érudition, s'imagina que j'avois voulu faire tomber l'Histoire de Kœmpfer. J'ai tout lieu de croire qu'un aussi habile homme que lui n'avoit lû alors ni l'Ouvrage du Docteur Allemand, ni le mien, dont il auroit peut-être parlé autrement, s'il n'avoit pas été en mauvaise humeur. J'estime l'Ouvrage de Kœmpfer, & on ne sçauroit me reprocher de ne lui avoir pas rendu justice; mais ses deux volumes ne contiennent que trois ou quatre faits historiques, qui ne sont même racontés que sur des traditions; & je crois avoir démontré qu'ils sont presque tous défigurés dans les principales circonstances. Il ne faut que voir ce qui se passa en Formose au sujet de Pierre Nuits: Kœmpfer en a fait un Roman, où la vraisemblance n'est pas même gardée. Dans les Voyages au Nord, que j'ai suivis, c'est un événement curieux, bien circonstancié, qui se lie parfaitement bien avec l'Histoire, & où il n'y a rien que de croyable. A ces anecdotes près, qui ne sont touchées qu'en passant, tout le Livre du docte Médecin ne contient que la description du Royaume de Siam, les faits abrégés de l'Empire du Japon, une notice fort ample de cet Empire, qui renferme le Gouvernement, la Police, la Religion, la Géographie & le Commerce des Hollandois, & les Journaux de deux Voyages, qu'il a faits de Nangazaqui à Jedo, à la suite du Président Hol-

A V E R T I S S E M E N T.

landois ; Journaux, qui font voir un Voyageur attentif à remarquer tout ce qui en vaut la peine & qui pouvoit entrer dans les Mémoires d'un homme, qui ne voyageoit que pour s'instruire. J'ai profité de tout cela pour donner au Public une Description exacte du Japon, & j'en ai fait honneur à Kœmpfer, aussi-bien que de tout ce qu'il a écrit, soit dans cet Ouvrage, soit dans les *Amanitates exoticæ*, sur l'Histoire naturelle de ces Îles. Mais pour l'historique, je n'en ai profité en rien, & assurément j'aurois bien çu de la peine à en tirer une feuille d'impression, quand tout auroit été exact.

Quant à ceux qui ont trouvé mon Livre préliminaire inutile & trop long, c'est qu'ils n'ont fait attention qu'à la moitié de mon titre, qui promet une Description & une Histoire générale. Or d'avoir réduit à moins d'un volume *in-12.* en y comprenant même ce que j'ai ajouté à la fin de l'Ouvrage, ce qui remplit les trois quarts des deux volumes *in-folio* de Kœmpfer ; ce n'est assurément pas être trop diffus.

Il a paru à quelques-uns que j'avois donné trop d'étendue aux affaires de la Religion ; d'autres au contraire, qui estimoient cette partie de mon Ouvrage le plus précieux morceau de l'Histoire Ecclésiastique de ces derniers Siècles, n'ont pas approuvé les retranchemens, que j'y ai faits. J'avois cru devoir prendre un parti mitoyen entre ces deux extrémités, & je le prendrois encore, si j'avois à recommencer. Pour ceux, qui ont avancé que je n'avois traité l'Histoire Civile & Politique, que comme en passant & pour mettre une sorte de liaison entre les faits ; il est évident qu'ils auroient parlé autrement, s'ils avoient lû mon Livre de suite, ou s'ils avoient seulement parcouru les trois extraits

vj A V E R T I S S E M E N T.

qu'on en a donnés dans nos Mémoires de Trévoux *. En un mot, pour répondre à ces différentes Critiques, je n'ai qu'à renvoyer leurs Auteurs au Plan, que je me suis proposé, lorsque j'ai entrepris un Corps d'Histoires du nouveau Monde : ce Plan n'a point été desapprouvé, que je sçachè ; si je l'ai exactement suivi, je suis en regle ; si je m'en suis écarté, ou si je m'en écarter dans la suite, on me fera plaisir de m'apprendre en quoi, & je me corrigerai.

Il reste encore après cela un vaste champ à la Critique dans la maniere d'écrire, dans les réflexions, dans les caracteres, dans l'ordre & la distribution des faits ; & sur tout cela je ne serai point surpris qu'on me censure. Obligé depuis un grand nombre d'années d'employer une partie de mon tems à rendre compte au Public des Ecrits des autres, & usant, j'ose le dire, avec moderation, avec impartialité, mais avec liberté, du droit que me donne, ou plutôt de l'obligation que m'impose l'emploi de Journaliste, je ne desire rien tant que d'être traité de mes confreres en Critique, comme je traite ceux, dont je dis mon sentiment : *Et refellere sine pertinaciâ, & refelli sine iracundiâ parati sumus.* (Cicero 2. Tusc. n. 5.)

Il m'auroit été sans doute plus aisè & plus agréable de ne prendre, si j'ose ainsi m'exprimer, que la crème de l'Histoire du nouveau Monde. J'aurois été bien-tôt à la fin de ma carrière, & j'aurois eu apparemment plus de Lecteurs ; mais ceux, qui en veulent être instruits à fond, seroient obligés d'avoir recours à une infinité d'autres Livres, qu'on n'a pas aisément à la main, dont quelques-uns sont très-rares, où les choses interessantes sont noyées dans

* Juin, Août & Octobre 1737.

des détails & des récits fort ennuyeux , & où il n'est pas facile de démêler le vrai d'avec le faux ; outre qu'il en est plusieurs, dont la lecture n'est pas sans danger du côté des mœurs & de la Religion.

Pour venir au sujet de l'Ouvrage, que je présente aujourd'hui au Public, j'en connois tous les désavantages. Il s'agit d'un pays immense, & qui après plus de deux Siècles, qui se sont écoulés depuis que nous l'avons découvert, est encore moins peuplé qu'il ne l'étoit alors, quoiqu'il y ait passé assez de François pour remplacer au triple les Sauvages qu'on y trouva, & qu'on ne puisse pas leur reprocher de les avoir détruits. Cela n'annonce point une Histoire remplie de faits interessans ; mais on la demandoit cette Histoire, & on avoit raison de la demander. C'est celle de toutes les Colonies Françoises du nouveau Monde, qui ont été honorées du titre de la nouvelle France, ou qui en ont fait partie ; & elle nous manquoit. D'ailleurs elle ne présente, au moins dans l'origine du principal Etablissement, que des objets capables de faire estimer notre Nation, la seule, qui ait eu le secret de gagner l'affection des Américains.

En effet, les Fondateurs de ces Colonies ont eu beaucoup plus à cœur, pour la plûpart, d'établir la Foi parmi les Barbares, que de s'y enrichir : nos Rois n'ont tant rien recommandé à ceux, à qui ils y ont fait part de leur autorité, que de protéger la Religion, & ont presque toujours sacrifié leurs propres interêts à cette vûe si digne des Fils aînés de l'Eglise. Le seul motif de procurer le Salut éternel de ces Peuples leur a même plus d'une fois fait rejeter la proposition de renoncer à un Pays, qui leur étoit à charge. Qui a donc arrêté le progrès de l'Evangile parmi

ces Barbares, & d'où vient que la plus ancienne de nos Colonies, celle qui naturellement devoit se peupler davantage, est encore la moins puissante de toutes? C'est ce que la suite de cette Histoire dévoilera aux yeux de ceux, qui voudront bien se donner la peine de la lire avec attention.



HISTOIRE

T.
ne de nos
eupler da-
tes? C'est
x de ceux,
e avec at-



HISTOIRE ABREGÉE,
O U
TABLE DES SOMMAIRES
DU PREMIER TOME.

LIVRE PREMIER.

DESSEIN de cet Ouvrage. Découverte de Terre-Neuve. Première navigation des François en Amérique. Premier voyage de Verazani. Son second voyage. Son premier débarquement. Aventure singulière d'un de ses Matelots. Verazani périt dans un troisième voyage, sans qu'on sçache comment. Premier voyage de Jacques Cartier. Il retourne en France. Son second voyage. Description du Port de S. Nicolas. Origine du nom de S. Laurent, que portent le Golphe & le Fleuve de Canada. De l'Isle d'Anticosty & du Saguenay. De l'Isle d'Orleans. De la Riviere de Sainte Croix, ou de Jacques Cartier. Isle de Montreal. Du Village d'Hochelaga. Reception, qu'on y fait aux François. Cartier visite la Montagne, qui est dans cette Isle. Origine du nom de Montreal. Le scorbut fait périr une partie des François. Idée, que Cartier donne à François I. du Canada. Jugement sur ses Mémoires. On néglige en France le Canada. Remarques sur quelques endroits des Mémoires de Cartier. Hommes noirs dans le Nord du Canada. Des Pygmées de Terre-Neuve. Des Habitans du Nord de la Baye d'Hudson; de leur maniere de naviguer assez semblable à celle des Eskimaux. Ce qu'une Esclave de la Nation de ceux-ci rapporte de quelques Hommes monstrueux. M. de Roberval est nommé Viceroy du Canada. Son premier voyage en ce Pays. Son second voyage. Son dernier voyage, où lui & son Frere périrent. Expédition au Bresil, & ce qui la fait échouer. L'Amiral de Coligni entreprend d'établir une Colonie Françoisë & Calviniste en Floride. Eten-duë de ce Pays. M. de Ribaut, Chef de l'Entreprise. Il prend possession de la Floride Françoisë. Ses découvertes. Il bâtit un

Tome I.

Fort. Description de la Floride Françoisse. D'où venoient les richesses des Floridiens. Caractère de ces Peuples. Leur Religion & leurs mœurs. Honneurs, qu'ils rendent à leurs Chefs. Des Ministres de la Religion. Des Animaux, qu'on trouve dans le Pays. Des Arbres, qui lui sont particuliers. Du Sassafras. Des Simples. M. de Ribaut retourne en France. Fête singuliere des Floridiens. Mauvaise conduite du Capitaine Albert, qui commandoit en Floride à la place de M. de Ribaut. Il est tué par ses Gens. Extrémité, où la Colonie est réduite. Les François s'embarquent pour retourner en France. Ils mangent un d'entr'eux. Ce qu'ils deviennent. Nouvel armemens pour la Floride. M. de Laudonniere arrive en Floride. Vénération des Sauvages pour les Armes de France. M. de Laudonniere fait reconnoître les environs de la Riviere de May. Beauté du Pays. Les François se laissent persuader qu'il y a des Mines en Floride. Ils s'engagent mal à propos dans une guerre. Ils continuent à découvrir le Pays. Ils délibèrent sur le lieu de leur Etablissement. Fort de la Caroline. Erreur des Historiens & des Géographes à ce sujet. Description de la Caroline. Conduite des Sauvages à l'égard des François.

LIVRE SECON D.

NOUVELLES découvertes dans la Floride Françoisse. Bizarre coûtume des Sauvages. M. de Laudonniere refuse d'accompagner un Chef Sauvage à la guerre. Cérémonie des Floridiens pour se disposer à entrer en Campagne. Victoire de Saturiova. Ce qui se passe entre lui & M. de Laudonniere au sujet des Prisonniers de ce dernier. Tonnerre extraordinaire & ses effets. Idée des Sauvages sur cela. Comment M. de Laudonniere en profite. M. d'Erlach avec dix François fait gagner une grande victoire à un Chef Sauvage. Sédition à la Caroline. Fermeté de M. de Laudonniere. Plusieurs François disparaissent. Les Mutins veulent aller en course. Ils forcent M. de Laudonniere à leur signer une Commission. Ils se divisent; une partie se perd. Les autres font quelques prises. Ce qui leur arrive à la Jamaïque. Retour de quelques-uns à la Caroline. Punition des plus Coupables. Nouvelles découvertes. Aventure de deux Espagnols. Diverses notices sur les Habitans du Cap de la Floride. M. de Laudonniere fait la paix entre les Sauvages; il se précautionne & se fortifie. Nouvelles découvertes. La guerre recommence entre les Sauvages. M.

DES SOMMAIRES.

xj

de Laudonniere envoie du secours à un Chef Allié. Victoire de ce Chef par le moyen des François. Extrémité, où la famine réduit la Colonie. Conseil violent donné à M. de Laudonniere. Les suites, qu'il eut. Des Anglois arrivent en Floride; ce qui se passe entr'eux & les François. Arrivée de M. de Ribaut en Floride. Motifs de son voyage. Chefs d'accusation contre M. de Laudonniere. Dangers, que court la Flotte, avant que d'arriver en Floride. M. de Laudonniere veut repasser en France. Reception, & propositions, que les Sauvages font à M. de Ribaut. Une Escadre Espagnole arrive à la rive de celle de France. Caractère de celui, qui la commandoit. Occasion de son voyage. A quelles conditions il traite avec le Roy son Maître. On reçoit à Madrid la nouvelle du secours, qu'on préparoit en France pour la Floride. Résolution, qu'on y prend à ce sujet. Départ du Général Menendez; état de ses forces. Sa Flotte est dispersée. Il délibère sur ce qu'il doit faire. Il découvre la Floride. Il apprend des nouvelles des François. Il donne à la Riviere des Dauphins le nom de S. Augustin. Il se résout à attaquer les Vaisseaux François. Ce qui se passe entr'eux & lui. Il attaque les Navires François, qui lui échappent, & se retire dans la Riviere de S. Augustin. Conseil de guerre tenu à la Caroline, & son avis. M. de Ribaut en propose un autre. Il s'entête, quoiqu'il soit seul de son avis. Il s'embarque pour aller chercher les Espagnols. Menendez prend possession de la Riviere de S. Augustin. Les François sont surpris d'un furieux ouragan dans le moment, que les Espagnols ne pouvoient leur échaper. Discours de Menendez à ses Officiers. Son plan pour l'attaque de la Caroline. Ses Troupes se mutinent; sa résolution. Conduite seditieuse d'un de ses Capitaines. Menendez marche vers la Caroline. Ce que son Armée a à souffrir pendant la marche. Il consulte ses Officiers sur ce qu'il doit faire. Réponse de quelques-uns. Il est d'avis d'attaquer la Caroline. Son avis est approuvé. Il se dispose à l'attaquer. Etat de la Place. Elle est surprise. Ce qui se passe au sujet de trois Navires François, mouillés devant la Caroline. Ce qui arrive à M. de Laudonniere après la prise de son Fort. Mauvaise conduite du jeune Ribaut. M. de Laudonniere arrive en France. Les Espagnols font pendre plusieurs François. La Caroline est nommée San Mattheo. Menendez retourne à S. Augustin. Il y est reçu en triomphe. Incendies à San Mattheo. Le Navire le S. Pelage enlevé par des François. Menendez apprend de mauvaises nouvelles de sa Flotte. Naufrage de M. de Ribaut. Contradi-

b ij

tion entre les Historiens des deux Nations. Aventure singuliere d'un Matelot. Version des Espagnols sur ce qu'il arriva après le naufrage de M. de Ribaut. Indifférence de la Cour sur ce qui étoit arrivé en Floride. Qui étoit le Chevalier de Gourgues ? Ses premieres aventures. Il se dispose à chasser les Espagnols de la Floride. Son départ de France. Il arrive à l'Isle de Cuba. Disposition qu'il tient à ses Gens. Il arrive en Floride. En quelle disposition il trouve les Sauvages. Ligue conclüe entr'eux & les François. Disposition pour l'attaque de San Mattheo. On marche au premier Fort. Sa prise. Belle action d'un Sauvage. Le second Fort est abandonné à l'approche des Sauvages. Préparatifs pour l'attaque de San Mattheo. On marche vers la Place. Sa prise. Butin, qu'on y fit. Les Prisonniers sont pendus. Ecriteau mis au lieu de leur supplice. Réflexions sur cette conduite. La Floride est évacuée par les François. Le Chevalier de Gourgues arrive en France. Il court risque d'être enlevé par les Espagnols. Il est obligé de se tenir caché. Sa mort.

LIVRE TROISIEME.

TENTATIVE du Marquis de la Roche pour établir le Canada, dont il avoit été nommé Vice-Roy. Sa Commission. Son Entreprise échoué. Description de l'Isle de Sable, où il aborda. Fautes, qu'il fit. M. Chauvin lui succède. Ses voyages. Fautes, qu'il fit. Le Commandeur de Chatte lui succède, & forme une Compagnie. Il meurt peu de tems après. Premier voyage de M. de Champlain en Canada. M. de Monts entre dans les droits du Commandeur de Chatte. Il passe en Acadie. Description de ce Pays. Mauvais Etablissement à l'Isle de Sainte Croix. Incommodités, qu'on y souffre. M. de Monts transporte sa Colonie au Port Royal. Description de ce Port, de la Baye Françoisé & de la Riviere de S. Jean. Arbre singulier. Le Port royal concédé à M. de Poutrincourt. M. de Monts perd son Privilege exclusif. Extrémité, où la Colonie est réduite. Elle est secourue à propos. Fautes & malheurs de M. de Monts. Description du Port de Camceaux. M. de Monts se relève un peu. Fondation de Quebec. Le Roy Henry IV. veut qu'on envoie des Jésuites en Acadie, Oppositions à l'exécution de cet ordre. Deux Jésuites arrivent au Port Royal. Caractère, mœurs & coûtumes des Sauvages de l'Acadie. Mauvaise conduite de quelques François à leur

égard. *Fierté de leurs Chefs. Abondance de toutes choses en Acadie. Histoire de Mambertou, un de leurs Chefs. Il est baptisé. Il tombe malade. Embarras, où se trouvent les Missionnaires à son sujet. Sa mort édifiante. Le P. Biart visite les Canibas, ou Abénaquis. Imagination ridicule d'un Sauvage. Ce qui retarde le progrès de l'Evangile. Projet d'un nouvel Etablissement. Les Missionnaires quittent le Port Royal, & font un nouvel Etablissement, nommé S. Sauveur. Description de Pentagoët. Observations sur les Bois de ce Pays. Situation de S. Sauveur. Coûtumes extravagantes des Sauvages de ce Canton, nommés Malecites. Un Enfant moribond guéri par la vertu du Baptême. Onze Navires Anglois à Pentagoët. Ils se rendent les Maîtres de S. Sauveur. Friponnerie du Commandant. Ce que devinrent les François de S. Sauveur après la prise de ce Poste. Le Commandant Anglois avoué sa friponnerie pour sauver la vie aux François. Il s'empare du Port Royal. Diverses aventures des François de S. Sauveur. Belle action de trois Jesuites. Comment ils sont reçus en Angleterre. Fautes, que firent tous ceux, qui avoient eu part à l'Etablissement de l'Acadie.*

LIVRE QUATRIEME.

ETAT de Quebec en 1610. *M. de Champlain va en guerre avec ses Alliés contre les Iroquois. Etablissement des Hollandois dans la Nouvelle Belgique. Suite de l'Expédition de M. de Champlain. Peu de précaution des Sauvages pendant la guerre. Fourberie des Jongleurs. Réflexion à ce sujet. Découverte d'un Lac, auquel M. de Champlain donne son nom. Lac du S. Sacrement. Les Alliés & les Iroquois se rencontrent, & se reconnoissent. Ils en viennent aux mains. Victoire des Alliés, & la part, qu'y eut M. de Champlain. Cruautés des Vainqueurs. Reception des Montagnez dans leur Village après leur victoire. M. de Champlain retourne en France. Le nom de Nouvelle France donné au Canada. Seconde Expédition de M. de Champlain & de ses Alliés contre les Iroquois. Ceux-ci se défendent bien, & sont défaits. Le Comte de Soissons se met à la tête des affaires du Canada. Sa mort. M. le Prince lui succède, & prend la qualité de Vice-Roy de la Nouvelle France. Arrivée des PP. Recollets à Quebec. Troisième Expédition de Champlain contre les Iroquois. Maniere, dont il faut se conduire avec les Sauvages.*

Attaque du Fort des Iroquois ; M. de Champlain y est blessé & obligé à faire retraite. Il passe l'hiver dans le Pays des Hurons malgré lui. Un Frere Recollet rend un grand service à la Colonie. La Nouvelle France est fort négligée. Le Maréchal de Montmorency Vice-Roy de la Nouvelle France. Les Iroquois entreprennent de détruire la Colonie Françoisse. La Compagnie du Canada est supprimée. On fortifie Quebec. Le Duc de Ventadour Vice-Roy de la Nouvelle France. Cinq Jesuites arrivent en Canada. Un Pere Recollet se noye, & on soupçonne les Hurons, qui le conduisoient, d'être les Auteurs de sa mort. Les Jesuites essuyent de grandes contradictions en Canada. Mauvais état de la Colonie. Compagnie de cent Associés pour l'Establissement de la Nouvelle France ; à quoi elle s'engage, & ses Privileges. Hostilités des Anglois. Quebec est sommé de se rendre à eux ; Réponse de M. de Champlain. Les Anglois se rendent Maîtres d'une Escadre Françoisse. Embarras, où se trouve M. de Champlain. Quebec est sommé de nouveau par les Anglois. A quelles conditions la Place leur est rendue. Ils en usent bien. La plupart des Habitans demeuront dans le Pays. Emery de Caen, qui venoit au secours de Quebec, est pris par les Anglois. Calviniste François Auteur de l'Entreprise des Anglois, & leur Guide. Il meurt Phrénétique. Mauvaise foy de l'Amiral Anglois. Quelques-uns sont d'avis de ne point redemander la restitution du Canada. Réponses à leurs raisons. Sentiment de M. de Champlain. Le Canada est rendu à la France. En quel état il étoit alors. Pourquoi les Anglois avoient négligé l'Acadie.

 LIVRE CINQUIEME.

MONSIEUR de Champlain est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Caractère des Hurons. La Compagnie des cent Associés ne veut point permettre que les PP. Recollets retournent en Canada. La conduite des Anglois avec les Sauvages avoit fait regretter à ceux-ci les François. Plusieurs Jesuites arrivent à Quebec : succès de leurs premiers travaux. Les Religionnaires sont exclus de la Nouvelle France. Choix judicieux des premiers Colons. Caractère des premiers Missionnaires. Projet d'un Establissement au Pays des Hurons. M. de Champlain veut obliger les Sauvages de mener chez eux des Missionnaires. Ils le refusent : cause de ce refus. Défauts & bon-

nes qualités des Hurons. Origine de cette Nation. Etendue & nature de leur Pays. Raisons, qui engageoient M. de Champlain à vouloir établir une Colonie parmi eux, & celles des Missionnaires pour en faire le centre de leurs Missions. Deux Jesuites s'y transportent. Un troisième les suit : ce qu'ils eurent à souffrir dans le voyage. Première Mission fixe parmi les Hurons. Difficultés, qu'on rencontre à la conversion de ces Sauvages. Conduite des Hurons à l'égard des Missionnaires. Efforts des Jongleurs pour empêcher le progrès de la Foy. Autres difficultés. Merveilles opérées & leurs effets. Conduite des Missionnaires. Ce qui se passe dans un Conseil. Nouvelle persécution, qui s'apaise d'abord. La parole de Dieu commence à fructifier parmi les Hurons. Pourquoi on diffère le Baptême de quelques Chefs. Ce qui rend ce Peuple plus docile. Caractère des autres Nations Sauvages. Progrès de la Religion. Fondation du Collège de Quebec. Premier effet de cette fondation. Mort de M. de Champlain. Son caractère & son éloge. Le Chevalier de Montmagni lui succède. Projet d'un Seminaire pour les Enfans des Sauvages. Grand nombre de Missionnaires chez les Hurons. La Colonie languit par la faute de la Compagnie des cent Associés. Les Iroquois trompent les Hurons par une paix simulée. La guerre recommence. Diverses courses des Missionnaires. Les Iroquois insultent les Trois Rivieres. Maladie universelle parmi les Hurons. On s'intéresse en France à la conversion des Sauvages. Etablissement de Syllera. Conduite édifiante des Habitans de Quebec. Etablissement des Hospitalieres & des Ursulines. Reception, qu'on leur fait. Leur zèle. Courage de Madame de la Peltrie, Fondatrice des Ursulines. Premiers travaux des Religieuses. La Compagnie de la Nouvelle France continuë à négliger la Colonie. Continuation de la guerre entre les Hurons & les Iroquois. Histoire du premier Iroquois Chrétien. Situation de la Mission Huronne. Aventure singuliere du P. Jérôme Lallemand. Souffrances des Missionnaires; leurs occupations : leur maniere d'instruire. Réflexions sur les conversions des Sauvages. Etat de la Mission des Trois Rivieres, de Tadoussac, des environs du Golphe. Du culte prétendu de la Croix parmi les Sauvages Gaspeziens. Belle action des Hurons. Comment ils en sont recompensés. Défaite d'un Parti Iroquois. Plusieurs Prisonniers de cette Nation sont baptisés à la mort. Adresse des Iroquois pour détacher les François des Hurons. Ils traitent de mauvaise foi avec les premiers. Triste situation, où se trouve le Gouverneur Général. Pro-

jet d'un Etablissement à Montreal. On commence à l'exécuter.
Tradition sur les Anciens Habisans de cette Isle.

LIVRE SIXIÈME.

FORT de Richelieu. Conversions en grand nombre parmi les Hurons. Histoire d'un fameux Capitaine de cette Nation. Sa vocation au Christianisme. Son Baptême & sa ferveur. Reflexion sur les Harangues des Sauvages. Excursion des Missionnaires chez les Saulteurs. Les Hollandois fournissent des armes & des munitions aux Iroquois. Indolence des Hurons. Plusieurs sont surpris par les Iroquois. Plusieurs sont pris, & avec eux le P. Jogues & deux autres François, qui se laissent prendre. De quelle maniere ils sont traités. Rencontre d'un Parti, à la fureur duquel on les abandonne. Le P. Jogues refuse de nouveau de s'évader. Les Prisonniers sont tourmentés dans trois Villages successivement. Leur pieté & leur ferveur. On leur donne la vie, excepté à trois Chefs, qui meurent en Héros Chrétiens. Des Hollandois reclament les François. On les leur refuse. Martyre de René Goupil. Le P. Jogues profite de sa captivité pour faire connoître le vrai Dieu aux Iroquois. Conversion merveilleuse d'un de ces Sauvages, suivie de plusieurs autres, Nation Neutre détruite par les Iroquois. Fruits de la Grace dans cette Nation. Justice de Dieu sur un Village Huron. Belle action d'un Chrétien de la même Nation: les suites, qu'elle eut. Avis, que le P. Jogues donne au Gouverneur Général. On fait d'inutiles efforts pour sa délivrance. Il apprend que sa mort est résoluë. Un Officier Hollandois lui offre de le sauver. Il accepte l'offre. Son évasion. Il arrive en Angleterre, & y est dépouillé par des Voleurs. Il passe en France. Il demande au Pape la permission de dire la Messe avec ses mains mutilées. Réponse du Pape. Son caractère propre. Il retourne en Canada. Nouvelles, qu'il y apprend de sa Mission. Ferveur & sainteté des Hurons. Conversion miraculeuse d'un Chef Algonquin. Ferveur des Missions Algonquines. Calomnies suscitées en France aux Jesuites. La Compagnie de la Nouvelle France les justifie. Le P. Bressani s'expose à un grand danger. Il est pris par les Iroquois. Ce qu'il eut à souffrir pendant sa captivité. Il est délivré, & passe en France. Triste situation de la Colonie. Le Gouverneur Général tâche de faire la paix avec les Iroquois. Ce qui se passe à ce sujet entre lui & quelques Hurons. Ceux-ci s'engagent

DES SOMMAIRES.

xvij

s'engagent à traiter de la paix. Les Iroquois semblent s'y prêter de bonne grace. Audience publique donnée à leurs Députés, & ce qui s'y passe. La paix est ratifiée par les Cantons. Le P. Bressani retourne aux Hurons. Mort des PP. Ennemond Massé & Anne de Nouë. Les Sokokis tâchent de rompre la paix. Les Iroquois la ratifient de nouveau. Le P. Jogues fait deux voyages aux Iroquois. Les hostilités recommencent entre les Iroquois & les Hurons. Etendue & situation du Pays des Iroquois. Origine de leur nom. Ce que chaque Canton a de particulier. Des Arbres fruitiers. Des Animaux & des Diamans. Les Iroquois attaquent un Village Huron. Belle action de trois Hurons. Progrès de la Religion pendant la paix. Le P. Jogues retournant aux Iroquois est abandonné de ses Conduiteurs. Il est reçu des Agniers, comme s'il eût été Prisonnier de guerre. Ce qui avoit indisposé ces Sauvages contre lui. Sa mort. Son Meurtrier se convertit. Les Agniers recommencent la guerre. Histoire singulière d'une Algonquienne Chrétienne. & son évafion des mains des Iroquois. Qui étoient les Abenakis. Ils demandent & obtiennent un Missionnaire. Leur caractère. Accueil, que les PP. Capucins font au P. Dreuillettes. Les premiers travaux de ce Missionnaire. M. de Montmagni est rappelé. M. d'Ailleboût lui succède. Caractère de l'un & de l'autre.

LIVRE SEPTIEME.

ETAT de la Colonie en 1648. Mauvaise manœuvre des Hurons. La Bourgade Huronne de S. Joseph détruite par les Iroquois. Mort héroïque du P. Antoine Daniel, Jésuite. Projet d'une Alliance entre les Colonies Angloises & Françaises de l'Amérique. Députation du P. Dreuillettes, Jésuite, & du Sieur Godefroi, Conseiller au Conseil de Québec à Baston. Intolence des Hurons. Deux Bourgades Huronnes sont détruites par les Iroquois. Les PP. de Brebeuf & Lallemand sont pris. Divers combats entre les Hurons & les Iroquois. Les PP. de Brebeuf & Lallemand sont brûlés. Dispersion des Hurons. La plupart se retirent à l'Isle de S. Joseph. Ce qu'ils y ont à souffrir. Leur ferveur. Témérité des Hurons de la Bourgade de S. Jean. Une Bourgade est détruite par les Iroquois. Mort héroïque du Pere Garnier, qui en étoit le Pasteur. Mort du P. Chabanel. Des Hurons conspirent contre tous les Missionnaires. La fermeté de deux de ces Peres déconcerte leurs mesures. Traits singuliers de la Providence en faveur des Chrétiens. Nouveaux malheurs ar-

Tome I.

c

(iv) aux Hurons. Plusieurs descendent à Quebec. De quelle maniere ils y sont reçus. Ce que devinrent les autres. Abandon, où se trouvent les Premiers. Leur peu de conduite. Expédition malheureuse, où périrent quantité de Sauvages Chrétiens. Histoire d'un Algonquin brûlé par les Iroquois. Ferveur des Chrétiens. La Traite de l'Eau-de-vie commence à causer de grands désordres dans quelques Missions. M. de Lauson est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Le Gouverneur des Trois Rivières est tué par les Iroquois. Ravages de ces Barbares dans le Nord. Progrès de la Foi parmi les Nations Abénaquises. Le P. Buteux part pour le Nord avec un pressentiment qu'il n'en reviendra point. Il est tué par les Iroquois. Plusieurs Missionnaires repassent en Europe. Progrès de la Colonie de Montreal. Nouvelles négociations de paix. Prise du P. Poncet par les Agniers, & ce qu'ils lui firent souffrir. Il est délivré. Dangers, qu'il court en retournant à Quebec. La paix est conclue. Le P. le Moyne va à Onnontagué pour en ratifier le Traité. Ferveur des Hurons Captifs parmi les Iroquois. Aventure du P. le Moyne par la perfidie des Agniers. Pieté des Hurons dans l'Isle d'Orleans. Les Agniers cherchent à rompre la paix. Ils recommencent leurs hostilités, & assassinent un Frere Jesuite. Belle action d'une Algonquienne. Les Agniers renouvellent la paix, & on leur donne un Missionnaire. Deux autres Missionnaires vont à Onnontagué. Ils s'y établissent; fruits de leurs premiers travaux. Destruction de la Nation des Eriez par les Iroquois. Projet d'une Colonie Française à Onnontagué. Hostilités des Agniers. Ils enlèvent une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans. Aventures des Outaouais après la destruction des Hurons. On donne à quelques-uns d'entr'eux des Missionnaires. Ils sont attaqués par les Agniers. Le P. Garreau blessé à mort. Les François arrivent à Onnontagué. Reception, qu'on leur fait. Une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans offre de se donner aux Agniers, & s'en repent. Fierté de ceux-ci. Embarras des Hurons. Toute une Tribu se livre à eux. Les Onnontagués arrivent à Quebec dans le même dessein; réponse, qu'on leur fait.

LIVRE HUITIEME.

PROGRES de la Religion parmi les Iroquois Supérieurs. Les Onnontagués, traitent mal les Hurons. Les Iroquois conspirèrent contre les François. La conspiration est découverte. De

DES SOMMAIRES.

xix

l'adoption des Sauvages. Retraite des François d'Onnontagué. Les Iroquois recommencent leurs hostilités. M. le Vicomte d'Argenson Gouverneur Général. Arrivée du premier Evêque de la Nouvelle France. Changement dans le Gouvernement Ecclesiastique du Canada. Des Cures de la Nouvelle France. L'Isle de Montreal cède au Seminaire de S. Sulpice. Etablissement du Seminaire de Quebec. Divers Reglemens sur les Dixmes. Le Patronage des Cures attribué à l'Evêque. Fondation d'un Hôpital à Montreal. Institution des Filles de la Congregation. On découvre plusieurs Nations. Conversion de quelques Eskimaux. Plusieurs découvertes. Ce que se passe entre les Sioux & les Hurons. Particularités touchant les Sioux. Extrémité, où est reduite la Colonie. Hostilités des Iroquois. Maladies & Phénomènes. On apprend de bonnes nouvelles du Pais des Iroquois. Députés Iroquois à Montreal. Le P. le Moyne consent à les accompagner dans leur Pais. Le Baron d'Avaujour succède au Vicomte d'Argenson. Voyage de deux Jesuites dans le Nord. Description du Lac de S. Jean. Maladie extraordinaire. Reception faite au P. le Moyne à Onnontagué. Caractère de Garakonthié. Politique raffinée de ce Sauvage. Discours du P. le Moyne dans un Conseil de trois Cantons. Résolution de ce Conseil. Eloge du Sieur Hertel. Garakonthié arrive à Montreal. Reception, qu'on lui fait. La paix paroît s'éloigner. Nouvelles hostilités des Iroquois. Aventures du P. Mesnard. Sa mort. Idée, qu'on avoit par tout de sa sainteté. Mort tragique de son Domestique. Le P. le Moyne retourne à Montreal avec tous les Prisonniers François. Conduite de Garakonthié. M. Boucher va en Cour représenter les besoins de la Nouvelle France. Le Roy y envoie du secours. Abus de la Traite de l'Eau-de-vie. Conduite irréguliere du Baron d'Avaujour. Calomnies intentées à ce sujet contre l'Evêque & les Missionnaires. Scandales arrivés parmi les Sauvages. L'Evêque de Petrée en porte ses plaintes au Roy. Phénomènes surprenans. Prédicions d'un Tremblement de Terre. Il commence; ses effets. Personne ne périt; & tous se convertissent. Nouvelles propositions des Iroquois. Arrivée d'un nouveau Gouverneur Général & d'un Commissaire à Quebec. De quelle maniere la Justice avoit été administrée jusques-là dans la Nouvelle France. Forme présente du Conseil Supérieur; sur quels principes on y juge. Des Justices subalternes. Eloge & mort du Baron d'Avaujour. Nouvelles courses des Iroquois dans le Nord. Contretems fâcheux. Conduite de Garakonthié. Nouvelles propositions de paix. Réponse de M. de Mesy. Les Anglois s'emparent de la Nouvelle Belgique.

Nouveaux troubles en Canada. Conduite violente de M. de Mesy. Il se défend mal. Il est revoué.

LIVRE NEUVIÈME.

LE Roy cède le Canada, que la Compagnie des cent Associés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie. Le Marquis de Tracy est nommé Viceroy de l'Amérique par Commission. M. de Courcelles est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France, & M. Talon Intendant. Grand secours arrivé en Canada. Les Iroquois se retirent. Forts construits sur la Rivière des Iroquois. Mémoire de M. Talon envoyé à M. Colbert. Garakonthié à Québec. La guerre est résolue contre les Agniers & les Onneyouts. Ceux-ci se soumettent. Brutalité d'un Chef Agnier punie sur le champ. Expédition de M. de Courcelles contre les Agniers. M. de Tracy marche contre le même Canton. Succès de son Expédition. Pourquoi il ne s'assure point du Pais. La Cour ne veut pas qu'on étende trop la Colonie. M. de Tracy retourne en France. Changement dans les affaires par rapport à la Religion. En quel état elle se trouvoit alors parmi les Sauvages & les François. On veut franciser les Sauvages. Pourquoi ce projet ne réussit point. Des Mines de fer. Liberté du commerce publiée en Canada. Nouveau voiage à l'Ouest & au Nord. Superstitions des Outaouais. Dangers & fatigues, qu'essua le P. Allouez dans ce voiage. Croïance des Outaouais. Leurs pratiques & leurs mœurs. Ce qui se passe entre le P. Allouez & les Poutouatamis. L'Evangile prêché à plusieurs Nations. Du Pais des Sioux. Des Cristinaux, ou Kilitinons. Diverses courses du P. Allouez. Missionnaires parmi les Iroquois. Ce qui a empêché la conversion de cette Nation. Progrès de la Colonie. Tremblement de Terre. Maladies. Religieuse Hospitalière morte en odeur de sainteté. Occupation des Missionnaires parmi les Iroquois. Eloge du P. de Carheil. Plusieurs Missions établies parmi les Nations Algonquines. M. Talon retourne en France. Caractère de M. de Courcelles. Erektion de l'Eglise de Québec en Evêché. Le Gouverneur de Montreal obtient des Provisions du Roy. Voiage de M. de Courcelles aux Iroquois, & quel en fut le motif. Affaires de l'Acadie. Belle action du Sieur de la Tour. Partage des Provinces, qui composent le Gouvernement de l'Acadie. Guerres civiles entre les François. Action digne de M. de Charnisè. Suite des divisions de l'Acadie. Les Anglois s'en emparent de nouveau. Leur mauvaise foi. Aventures

du Sieur Denys. Toutes ces Provinces sont restituées à la France par le Traité de Breda. Affaires de Terre-Neuve. Description de la Baie de Plaisance. Du petit Nord. Du climat de cette Isle, & de la nature du Pais. De ses Habitans. De la grande Baie. Premier Gouverneur de Plaisance. M. Talon retourne en Canada. Il y mene des Recollets. Il fait naufrage avec eux. Son arrivée à Quebec avec des Recollets. Sauvages assassinés par des François. Ce qui en arrive. On en fait justice, & on appaise les Sauvages. M. de Courcelles oblige toutes les Nations à demeurer en paix. Baptême de Garakonthié. Mortalité dans le Nord. Etablissement de la Bourgade Huronne de Lorette. Ce qui se passe entre des Hollandois & des Iroquoises Chrétiennes. Industrie d'un Missionnaire, & quel en fut le succès. Le Christianisme fait de grands progrès dans le Canton d'Agner. Etat de la Religion dans les autres Cantons, & dans les Nations Algonquines.

LIVRE DIXIÈME.

GUERRE entre les Sauvages. Conduite de M. de Courcelles en cette occasion. Baptême du Grand Chef des Goyogouins. Les Iroquois Chrétiens songent à sortir de leur Pais. Conversion singulière d'une Iroquoise. Commencement de la Mission du Sault S. Louis. Mesures, que prend M. Talon pour assurer à la France tout le Nord du Canada. Du grand Chef des Miamis; réception, qu'il fait à un Envoit du Général. Prise de possession de tous les environs des Lacs. Des Anglois s'établissent sur les Terres des François, & quoiqu'ils véussent en bonne intelligence avec eux, on engage le Roy d'Angleterre à les en rappeler. Les Hurons à Michillimakinac. Phenomènes singuliers; observations sur les Marées & sur les Courants des Lacs. Projet d'un Fort à Catarocoui. M. de Courcelles retourne en France. Son Successeur bâtit le Fort de Catarocoui. M. Talon demande son rapel en France, & pourquoi? Caractère de M. de Courcelles. Caractère du Comte de Frontenac, son Successeur. Découverte du Micissipi. Description du Pais des Outagamis, & de celui des Mascoutins. Erreur des Geographes sur ces derniers. Réception, que les Mascoutins font à deux Missionnaires. Excursion du P. Allouez chez les Outagamis. Mort du P. Marquette. Affaires de l'Acadie. Les Anglois s'emparent de Pentagoët & du Fort de la Riviere de S. Jean. Violences du Comte de Frontenac. Les Hollandois inquiettent les Missionnaires des Iroquois. Préention de M. de Frontenac

au sujet de la fonction de Président du Conseil Supérieur. Lettres du Roy à l'Intendant & au Gouverneur Général. La Traite de l'Eau-de-vie recommence en Canada. On prévient la Cour en faveur de ce commerce. Edit du Roy à ce sujet. Arrivée de M. de la Sale en Canada ; son caractère. Il entreprend d'achever la découverte du Micissipi. Il passe en France, & ce qu'il obtient de la Cour. Le Chevalier de Tonti se joint à lui. Diverses aventures de M. de la Sale. Il fait une perte considérable. Les Illinois sont défaits par les Iroquois. Fermeté de M. de la Sale dans ses malheurs. On veut l'empoisonner. Il fait remonter le Micissipi par le P. Hennepin & le Sieur Dacan. Il bâtit un nouveau Fort. Nouvelle hostilité des Iroquois contre les Illinois. Les Anglois sont soupçonnés d'animer les Sauvages contre nous & nos Alliés. L'Acadie restituée à la France. Les Anglois s'en emparent de nouveau. Le Chevalier de Tonti est obligé d'abandonner la Rivière des Illinois. Un Pere Recollet est tué par les Kicapous. M. de la Sale descend le Micissipi jusqu'à la Mer. Il repasse en France. MM. de Frontenac & du Chesneau sont rappelés. Leurs Successeurs, & les instructions, qu'on leur donne. Origine de la guerre des Iroquois. Propositions insolentes de ces Barbares à M. de Frontenac. Réponse de ce Général. Le parti, qu'il prend. Expédient, que lui suggère l'Intendant, & pourquoi il le refuse. Députés Iroquois à Montreal. Députés des autres Nations. Arrivée de MM. de la Barre & de Meulés. M. de la Barre écrit en Cour contre M. de la Sale. Effet, que produisent ses Lettres. Assemblée des Notables de la Colonie. Elle instruit le nouveau Gouverneur de la situation des affaires. Le Roy envoie des Troupes en Canada. Description de la Baie d'Hudson. Observations sur les glaces de ces Mers. Phénomènes dans l'air. Manière de voyager sur les glaces. Prétentions des Anglois & des François sur la Baie d'Hudson. Deux Transfuges François y conduisent les Anglois. Voïage du P. Albanel & de M. de S. Simon à la Baie d'Hudson. Les deux Transfuges François retournent en Canada. Ils entreprennent de chasser les Anglois de la Baie. Ce qui se passe entr'eux & les Anglois. Ils livrent de nouveau la Baie aux Anglois.



LIVRE ONZIÈME.

MAUVAISE foi des Iroquois. M. de la Barre demande du secours au Roy. Fierté des Iroquois. Intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York. Conduite étrange de M. de la Barre. Les Iroquois pillent des François Voiageurs. Ils sont repoussés du Fort de S. Louis. M. de la Barre se resout à la guerre. Il engage avec peine nos Alliés à se joindre à lui. Ces Sauvages ne rencontrent point l'Armée au rendez-vous, qu'on leur avoit marqué. Leur mécontentement à la nouvelle de la paix. M. de la Barre traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York. Ses préparatifs. Etat de l'Armée Françoisé. Avis, que M. de la Barre reçoit dans sa marche. Une mauvaise manœuvre du Colonel Dongan sauve la Colonie. Extrémité, où se trouve M. de la Barre. Il fait la paix à des conditions peu honorables. Le Roy envoie des Troupes en Canada. M. de Callières est nommé Gouverneur de Montreal, & M. Perrot passe au Gouvernement de l'Acadie. On compte peu sur la paix en Canada. Divers avis, qu'on reçoit au sujet des Iroquois. M. de Dénonville arrive en Canada en qualité de Gouverneur Général. Il croit la guerre nécessaire avec les Iroquois. En quel état il trouve la Colonie. Projet d'un Fort à Niagara. Lettre du Gouverneur de la Nouvelle York à M. de Dénonville. Réponse de ce Général. Entrepris du Colonel Dongan. Les Anglois sont reçus à Michillimakinac. Forces de la Colonie. Le P. de Lamberville empêche les Iroquois de commencer les hostilités. Disposition, où étoit cette Nation. Affaires de la Baïe d'Hudson. On se dispose en Canada à en chasser les Anglois. Succès de cette Expédition. Projet d'un accord pour le Port Nelson jugé impraticable. Traité de Neutralité entre les François & les Anglois dans l'Amerique. Les Anglois y contreviennent. Le Gouverneur Général se dispose à marcher contre les Iroquois. On se saisit par surprise des principaux Chefs Iroquois, & on les envoie aux Galeres. Mauvais effets de cette démarche. Captivité du P. Milet. Conduite noble & genereuse des Onnontagués à l'égard du P. de Lamberville. Plan de la Campagne contre les Tsonnonthouans. Les Missionnaires empêchent les Hurons & les Outaouais de se joindre aux Iroquois. Ceux-ci s'endorment sur nos préparatifs. Le Colonel Dongan les reveille de cet assoupissement. L'Armée Françoisé se met en marche. Lettre du Colonel Dongan à M. de Dénonville. Réponse de ce Général. Des

Anglois sont défaites dans le Lac Huron. Fort des Sables. Combat contre les Tsonnonthouans. Suites de ce combat. Fort bâti à Niagara, & peu de tems après abandonné. Nouvelles intrigues du Colonel Dongan. Un Iroquois Chrétien travaille utilement pour la Religion & pour la Colonie. Belle action de deux François dans la Baie d'Hudson. Entreprise des Anglois sur l'Acadie. Avis de M. de Meules sur ce qu'il convenoit de faire pour ce Pais. Ce qui empêche M. de Dénonville de marcher une seconde fois contre les Tsonnonthouans. Reflexions sur la conduite de ce Général. Son éloge. Fautes, qu'il a faites. Diverses hostilités des Iroquois. Propositions du Colonel Dongan à M. de Dénonville. Celui-ci lui envoie le P. Vaillant. Le Gouverneur Anglois s'explique avec ce Pere, & lui donne un Guide pour l'empêcher de passer dans le Canton d'Agner. Avis, qu'il donne aux Iroquois. Les Sauvages recommencent leurs hostilités, & attaquent le Convoi. Négociations avec les Onnontagués. Ils proposent la paix avec hauteur. Consternation de la Colonie. Les Iroquois bloquent Catarocouy, & se retirent, après avoir fait beaucoup de dégât. Nouvelles propositions de paix. Elles sont acceptées. M. de Dénonville écrit en Cour pour faire revenir les Chefs des Iroquois, qui étoient à Marseille. Mauvaise foi du Colonel Dongan. A quoi M. de Dénonville attribuoit le salut du Canada. Il fait rétablir les Jésuites dans les Missions Abenaquisés, malgré la Compagnie des Pêches sédentaires. Le Colonel Dongan est révoqué. Lettre de M. de Dénonville sur les désordres de la Colonie. Reflexions sur cette Lettre. Nos Alliés sont mécontents de la paix, & en ont honte pour nous.

LIVRE DOUZIEME.

QUELQUES-UNS de nos Alliés attaquent les Iroquois. Action hardie & perfide d'un Chef Huron pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois. Il fait retomber sur M. de Dénonville ce qui étoit le fruit de sa trahison. Le Gouverneur de la Nouvelle York empêche les Cantons d'envoyer des Députés à ce Général. Etat du commerce dans la Nouvelle France. On reprend le dessein d'établir des Pêches sédentaires le long du Fleuve S. Laurent. Abondance de Morues & de Baleines dans ce Fleuve. Ce qui empêche les François de profiter de ces Pêches sur les Côtes de l'Acadie. Les Anglois font de grands

grands efforts pour détacher les Nations Abenakis de nos intérêts. Le Chevalier de Callieres passe en France, & pourquoi. Il presente à la Cour un Mémoire, & ce qu'il contient. Le Roy songe à rappeler en France le Marquis de Dénouville, & pourquoi ? Ce qui détermine Sa Majesté à rétablir le Comte de Frontenac dans le Gouvernement général de la Nouvelle France. Les instructions, qu'elle lui donne au sujet de la Baie d'Hudson. Ce qu'elle lui recommande pour l'Acadie. Ce qu'elle lui ordonne touchant l'Entreprise sur la Nouvelle York, proposée par le Chevalier de Callieres. Plan de cette Entreprise. Mesures prises pour y réussir. Ce qui devoit se faire après la conquête de cette Province. Ce qui la fit échouer. Instructions données par M. le Comte de Frontenac à M. de la Cassiniere, Capitaine de Vaisseaux, & qui devoit assiéger Manhatte par Mer. Ce Capitaine ne peut ravitailler, ni fournir de munitions de guerre le Port Roial. M. de Frontenac & le Chevalier de Callieres arrivent à Montreal, & en quel état ils trouvent cette Isle. Les Iroquois y font une irruption, y exercent des cruautés inouïes, & font un grand nombre de Prisonniers. Ils attaquent un Fort, & prennent le Commandant, après avoir tué toute la Garnison. Ils sont battus. Projet de ces Sauvages en faisant cette irruption. MM. de Dénouville & de Champigny sont d'avis d'abandonner & de ruiner le Fort de Catarocouy : leurs raisons. Celles de M. de Frontenac pour le conserver. Il fait de grands préparatifs pour le ravitailler & en renfoncer la Garnison : autres vûes, qu'il avoit en cela. Il s'y prend trop tard : il apprend que Catarocouy est évacué dans le tems, que son Convoi étoit sur le point de partir. Nouvelles propositions du Chevalier de Callieres pour la conquête de la Nouvelle York. Ce qui empêche la Cour de les accepter. Expédition de M. d'Iberville dans la Baie d'Hudson, & ce qui y donne lieu. Succès, qu'elle eut. Les Canibas entreprennent d'enlever aux Anglois le Fort de Pemkuit. Avec quelle pieté ils se préparent à cette Entreprise. Ils s'en rendent les Maîtres. D'autres Abenakis chassent les Anglois de quatorze autres Forts. Plusieurs de ces Sauvages songent à se transporter dans la Colonie. Mémoire de M. de Dénouville sur la situation, où se trouvoit la Nouvelle France, & sur les remedes, qu'il falloit apporter aux désordres, qui s'y étoient introduits. Le Roy veut qu'on s'y tienne sur la défensive, & qu'on réunisse les Habitations en Bourgades. M. de Frontenac travaille à gagner les Iroquois. Réponse des Cantons aux propositions, qu'il leur avoit faites. Il refuse de donner au-

TABLE DES SOMMAIRES.

dience à leur Député, parce que le Chef de la Députation lui avoit manqué de respect. Un Chef Goyogouin leur répond en son propre nom, mais de concert avec lui. Ce qui autorisoit le Gouverneur Général à le prendre avec eux sur un ton si haut. Les Ojé-
 taouais traitent avec les Iroquois, sans la participation des François. Ce qui les y engage. Diligences de M. de la Durantaye & des Missionnaires à ce sujet. Lettre du P. de Garheil au Comte de Frontenac sur le même sujet. Effet, qu'elle produisit dans l'esprit de ce Général. Histoire de Catherine Tegahkouita, Vierge Iroquoise, morte en odeur de sainteté. Histoire de quelques Iroquois Chrétiens, de l'un & de l'autre sexe, brûlés par les Infidèles en haine de leur Religion. Action héroïque de toute une Famille Iroquoise du Saule S. Louis. Quelques exemples de la ferveur & de la piété de divers autres Sauvages dans les Missions Algonquines.

Fin de la Table des Sommaires.



HISTOIRE

ation lui
nd en son
r le Gouver
Les Oub
les Fran
antaye &
u Comie
dans l'ef
Vierge
ues Iro
Infidél
une Fa
e la fer
missions

V. I. p. xxvj. et p. 11.

E



CARTE DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE
 Pour servir à l'Histoire de la Nouvelle
 France.
 Dressée par N.B. Ing. du Roy, et Hydrg. de la Marine.
 1743.

ECHELLES
 Lignes Marines de France et d'Angleterre de 30 au Deg.
 Lignes communes de France de 45 au Degre
 Lignes d'Espagne de 17 et demi au Degre

Longitude Occid^{le} 90 du Mer



D'Anville Sculp





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE;
OU L'ON TROUVERA TOUT CE QUI REGARDE
les Découvertes & les Conquêtes des François
dans l'Amérique Septentrionale.

LIVRE PREMIER.



N parle si diversement parmi nous des Etablissemens, que nous avons faits en divers tems dans l'Amérique Septentrionale, que j'ai cru faire plaisir au Public, & rendre même quelque service à ma Patrie, si aux observations, que j'ai faites en parcourant ces vastes Pays; où la France possède plus de terrein, qu'il n'y en a dans le Continent de l'Europe, je joignois une Histoire exacte & suivie de tout ce qui s'y est passé de mémorable depuis plus de deux siècles.

Tome I.

*Dessin de
cet Ouvrage.*

A

2 HISTOIRE GENERALE

Mais ce motif n'est pas le seul, qui m'a engagé dans ce travail. Persuadé, que si je me dois à la République comme citoyen, ma profession m'oblige aussi à servir l'Eglise, & à lui consacrer du moins une partie de mes veilles; je me suis encore déterminé à entreprendre cet Ouvrage, par le desir de faire connoître les misericordes du Seigneur, & le triomphe de la Religion sur ce petit nombre d'Elus, prédestinés avant tous les siècles, parmi tant de Nations sauvages, qui jusqu'à l'entrée des François dans leur pays, étoient demeurées ensevelies dans les plus épaisses ténèbres de l'infidélité. Enfin j'ai aussi eu en vûe de tirer de l'oubli plusieurs personnes illustres, dont les noms meritoient bien de passer à la postérité, & de faire comprendre que l'obscurité, où ils sont restés jusqu'à présent, ne vient point de la médiocrité de leur mérite.

J'accorderai sans peine aux Espagnols que nous n'avons point eu dans le Nouveau Monde de Voyageurs, de Conquerans, de Fondateurs de Colonies, qu'on puisse mettre en parallèle avec ceux de leur Nation, qui ont paru avec le plus d'éclat sur le théâtre du Nouveau Monde, si avec leur mérite personnel on met dans la balance la grandeur de leurs conquêtes, & la richesse des Provinces, dont ils ont augmenté leur Monarchie. Mais si on les dépouille de tout ce qui leur est étranger, & de ce qu'ils doivent aux conjonctures favorables, où ils se sont trouvés; si l'on sçait distinguer dans ces Hommes célèbres ce qui leur appartient en propre, je veux dire, leurs vertus, leurs talens, leur valeur, leur bonne conduite, nous pourrions peut-être produire des Navigateurs aussi habiles, aussi hardis, aussi constans que les Colombes, les Americ Vesputes & les Magellans; & des Conquerans, qui avec toute la bravoure & l'intrepidité des Balboas, des Cortez, des Almagres, des Pizarres & des Valdivias, n'en ont point eu les vices. Je ne pousserai pas ce parallèle plus loin, c'est au Public à juger du mérite de ceux, dont on lui rapporte les actions; le devoir d'un Historien est de lui faire un récit fidele, & de lui fournir avec exactitude & sans préjugé les pieces, sur lesquelles il peut porter son jugement; & c'est ce que je vais tâcher de faire avec tout le soin & toute la sincérité, dont je suis capable.

On a toujours regardé en France comme une des visions de Guillaume Postel; qu'une bonne partie des Côtes de l'Amerique Septentrionale ait été fréquentée, même avant J. C. par les Peuples des Gaules, qui ne les avoient abandonnées, disoit-

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. I. 3

il, que parce qu'ils n'y trouverent que des terres incultes, & de vastes régions, sans aucune ville, & presque sans habitans; comme si la pêche, dont il assure au même endroit que les Gaulois tiroient un profit immense, n'auroit pas dû suffire pour les engager à continuer ce commerce. (a)

Quelques Auteurs ont avancé qu'en 1477. Jean Scalve, Polonois, reconnu l'*Estoiland*, & une partie des Terres de *Labrador* ou *Laborador*; mais outre que l'*Estoiland* est aujourd'hui regardé comme un pays fabuleux, & qui n'a jamais existé que dans l'imagination des deux freres Zani, nobles Venitiens, on ne sçait rien de particulier de l'expédition du Voyageur Polonois, qui n'a eu aucune suite, & qui n'a pas fait beaucoup de bruit dans le Monde. Il est plus certain que vers l'an 1497. un Venitien, nommé Jean Gabot, & ses trois fils (b), qui avoient armé aux frais, ou du moins sous l'autorité de Henry VII. Roy d'Angleterre, reconnurent l'Isle de *Terre-Neuve* & une partie du Continent voisin. On ajoute même qu'ils ramenèrent à Londres quatre Sauvages de ces contrées; mais de bons Auteurs ont écrit qu'ils n'avoient débarqué en aucun endroit, ni de l'Isle, ni du Continent.

Il en est à peu près de même du voyage d'un Gentilhomme Portugais, nommé Gaspar de Cortereal, qui en 1500. visita toute la Côte orientale de *Terre-neuve*, & parcourut ensuite une bonne partie de celles de *Labrador*. A la vérité on ne sçau- roit nier qu'il n'ait mis pied à terre en plusieurs endroits, & imposé des noms, dont quelques-uns subsistent encore; mais il n'y a nulle preuve que ce Navigateur ait fait aucun Etablissement. Les Portugais accoutumés à des climats plus doux, & bientôt après tout occupés à recueillir les trésors de l'Afrique, des Indes Orientales & du Brésil, mépriserent sans doute un Pays couvert de neiges plus de la moitié de l'année, où il n'y avoit que du poisson, dont on ne connoissoit point encore le prix, & dont les habitans peu sociables, & mal aisés à dompter, n'avoient pour toute richesse, que les peaux, dont ils se couvroient.

Quoiqu'il en soit, dès l'année 1504. des Pêcheurs Basques, Normands & Bretons, faisoient la pêche de la Morue sur le Grand Banc de *Terre-neuve*, & le long de la Côte maritime du Canada; & je trouve dans de bons Mémoires qu'en 1506. un

Découverte
de Terre neu-
ve.

voir Thorel

1504-08.

Premieres na-
vigations des
Francois en A-
merique.

(a) Terra illa ob lucratissimam piscationis frequentiori copia est, sed eo quod urbitus incultis, & vasta, spreta est.
lis adiri solita, & ante mille sexcentos annos (b) Cabot, ou Gabato.

habitant de Honfleur, appelé Jean Denys, avoit tracé une carte du Golphe, qui porte aujourd'hui le nom de *S. Laurent*. Vincent le Blanc raconte dans ses Voyages que vers le même tems un Capitaine Espagnol, nommé *Velasco*, remonta deux cent lieues le Fleuve, qui se décharge dans le Golphe, & auquel on a donné le même nom; qu'il s'éleva ensuite le long de la terre de Labrador jusqu'à la riviere *Nevado*, découverte, dit-on, par *Cortereal*, & qu'on ne connoit plus presentement.

Mais les récits de cet Auteur sont si confus, si embarrassés, si dénués de dattes, & de tout ce qui peut donner du jour à une Relation, que souvent on n'y trouve pas même de quoi appuyer une conjecture, qui ait de la vraisemblance. Il y a d'ailleurs mêlé des choses si évidemment fabuleuses, comme ce qu'il dit de la taille gigantesque des naturels du pays, qu'on est étonné de voir de pareils contes dans un Ouvrage, qui a d'eux quelque réputation. Ce n'est pas assez pour un Voyageur d'être sincere, s'il juge à propos de suppléer par d'autres Mémoires à ce qu'il n'a point vû par lui-même, il ne scauroit trop s'étudier à en faire le discernement.

En 1508. un Pilote de Dieppe, nommé *Thomas Aubert*, amena en France des Sauvages de Canada; mais il paroît qu'on a avancé sans fondement que ce Navigateur avoit fait la découverte de ce pays par l'ordre de *Loüis XII.* il passe pour constant dans notre Histoire, que nos Rois n'ont fait nulle attention à l'Amerique avant l'année 1523. Alors *François I.* voulant exciter l'émulation de ses Sujets par rapport à la Navigation, & le Commerce, comme il avoit déjà fait avec tant de succès pour les Sciences & les beaux Arts, donna ordre à *Jean Verazani*, qui étoit à son service, d'aller reconnoître les Nouvelles Terres, dont on commençoit à parler beaucoup en France. Sur quoi je ne puis me dispenser de faire en passant une remarque; c'est qu'il est bien glorieux à l'Italie, que les trois Puissances, qui partagent aujourd'hui presque toute l'Amerique, doivent leurs premieres découvertes à des Italiens; à sçavoir, les Castillans à un Genois (a), les Anglois à des Venitiens (b), & les François à un Florentin (c); je joindrois à ces hommes illustres un autre Florentin (d), qui a rendu de grands services aux Castillans & aux Portugais dans le nouveau Monde, s'il devoit à son mérite, & non à une supercherie indigne d'un honnête-homme,

(a) Christophe Colomb.

(b) Jean Gabot & ses fils.

(c) Verazani.

(d) Americ Vespuce.

la gloire qu'il a eue, de donner son nom à la plus grande des quatre parties du Monde connu.

Verazani fut donc envoyé en 1523. avec quatre vaisseaux, pour découvrir l'Amerique septentrionale; mais nos Historiens n'ont point parlé de cette premiere expedition, & on l'ignoroit encore aujourd'hui (a), si nous n'avions pas une Lettre de Verazani même, que Ramusio nous a conservée dans son grand Recueil. Elle est adressée à François I. & datée de Dieppe du huitième de Juillet de l'année 1524. L'Auteur y suppose que Sa Majesté étoit déjà instruite du succès & des particularitez de son voyage; de sorte qu'il se contente de dire qu'il étoit parti de Dieppe avec quatre vaisseaux, qu'il avoit heureusement ramenés dans ce Port. Il en sortit au mois de Janvier 1524. avec deux bâtimens, la *Dauphine* & la *Normande*, pour aller en course contre les Espagnols.

Vers la fin de la même année, ou au commencement de la suivante, il arma de nouveau la *Dauphine*, sur laquelle il embarqua cinquante hommes, avec des provisions pour huit mois, & se rendit d'abord à l'Isle de Madere. Il en partit le dix-septième de Janvier 1525. avec un petit vent d'Est, qui dura jusqu'au vingtième de Février, & lui fit faire, suivant son estime, cinq cent lieuës au Couchant. Une tempête violente le mit ensuite à deux doigts du naufrage; mais le calme étant revenu, il continua sa route sans aucun accident, & se trouva vis-à-vis d'une terre basse. Il s'en approcha, mais ayant reconnu qu'elle étoit fort peuplée, il n'osa y débarquer avec si peu de monde. Il tourna au Sud, & fit cinquante lieuës, sans apercevoir aucun havre, où il pût mettre son navire en sûreté, ce qui l'obligea de rebrousser chemin. Il ne fut pas plus heureux du côté du Nord, de sorte qu'il fut contraint de mouiller au large, & d'envoyer sa chaloupe pour examiner la Côte de plus près.

À l'arrivée de cette chaloupe, le rivage se trouva bordé de Sauvages, en qui l'on voyoit tout à la fois des effets de la surprise, de l'admiration, de la joye & de la crainte; mais il n'est pas aisé de juger sur la Lettre, que Verazani écrivit au Roi de

Premier voyage de Verazani.

1523.

Son second voyage.

1525.

Son premier débarquement

(*) L'Auteur moderne de l'*Essayo Chronologico para la Historia de la Florida*, place ce premier voyage de Verazani, qu'il traite de Corsaire, en 1524. mais il se trompe. Il prétend aussi mal-à-propos qu'ayant été pris cette même année par des Bizcayens, il fut mené prisonnier à Seville, & de-là à Madrid, où il

fut pendu. Il est d'ailleurs certain que Verazani fit plusieurs années la course contre les Espagnols, avec commission du Roi de France, qui étoit alors en guerre contre Charles Quint. De quel droit, s'il avoit été pris, l'auroit-on traité en voleur, & non en prisonnier de guerre?

6 HISTOIRE GENERALE

France au retour de son voyage, par quelle hauteur il découvrit d'abord la terre, ni précisément jusqu'où il s'éleva au Nord. Lefcarbot dit qu'il découvrit tout le pays, qui est entre les trente & les quarante degrés de latitude septentrionale, mais il ne cite point ses Auteurs. Verazani nous apprend seulement que de l'endroit, où il apperçut la terre pour la première fois; il la rangea à vûe pendant cinquante lieues, allant toujours au Midi, ce qu'il n'auroit pû faire, vû le gisement de la Côte, si ce premier atterage avoit été plus au Nord que les trente-trois degrés. Il dit même en termes formels, qu'après avoir navigué quelques tems, il se trouva par les trente-quatre degrés. De-là, ajouta-t'il, la Côte tourne à l'Orient; quoiqu'il en soit, ayant repris sa route au Nord, & n'apercevant point de Port, parce qu'apparemment il n'aprochoit point assez de terre, pour distinguer les embouchures des rivières, le besoin, où il étoit de faire de l'eau, l'obligea d'armer sa chaloupe, pour en chercher; mais les vagues se trouverent si grosses, que la chaloupe ne pût jamais aborder.

1525.
Aventure singulière d'un Matelot.

Cependant les Sauvages invitoient par toutes sortes de démonstrations les François à s'approcher; & un jeune Matelot, qui sçavoit fort bien nager, se hazarda enfin à se jeter à l'eau, après s'être chargé de quelques présens pour ces Barbares. Il n'étoit plus qu'à une portée de moufquet de terre, & il n'avoit plus de l'eau, que jusqu'à la ceinture; lorsque la peur le prit; il jetta aux Sauvages tout ce qu'il avoit, & se remit à la nage, pour regagner sa chaloupe. Mais dans ce moment une vague, qui venoit du large, le jetta sur la côte avec tant de furie, qu'il resta étendu sur le rivage sans connoissance. Verazani dit qu'ayant perdu terre, & les forces lui manquant, il couroit risque de se noyer, lorsque des Sauvages coururent à son secours, & le porterent à terre.

Il paroît qu'il fut quelque tems entre leurs bras sans s'en apercevoir. Lorsqu'il eut repris ses sens, il fut saisi de frayeur, & se mit à crier de toute sa force. Les Sauvages, pour le rassûrer, crièrent encore plus fort, ce qui produisit un effet tout contraire à celui qu'ils prétendoient. Ils le firent enfin asseoir au pied d'une colline, & lui tournerent le visage vers le Soleil; puis ayant allumé un grand feu auprès de lui, ils le dépouillèrent tout nud. Il ne douta plus alors qu'ils n'eussent dessein de le brûler, & il s'imagina qu'ils alloient le sacrifier au Soleil. On eut la même pensée dans le navire, d'où

On voyoit tout ce manège , mais où l'on ne pouvoit que plaindre son sort.

Il commença néanmoins à mieux esperer , quand il vit que l'on faisoit sécher ses hardes , & qu'on ne l'approchoit lui-même du feu , qu'autant qu'il étoit nécessaire pour l'échauffer. Il trembloit à la vérité de tout son corps , mais c'étoit assurément plus de peur , que de froid. Les Sauvages de leur côté lui faisoient des caresses , qui ne le rassuroient qu'à demi , & ne se laissoient point d'admirer la blancheur de sa peau ; sa barbe , & le poil , qu'ils lui voyoient en plusieurs endroits du corps , où ils n'en ont pas eux-mêmes , les étormoient encore davantage. A la fin ils lui rendirent ses habits , lui donnerent à manger ; & comme il marquoit une grande impatience d'aller rejoindre ses Compagnons , ils le conduisirent jusqu'au bord de la Mer , le tinrent quelque tems embrassé , témoignant par-là d'une maniere , qui n'avoit rien d'équivoque , le regret qu'ils avoient de le quitter. Ils s'éloignerent ensuite un peu pour le laisser en liberté ; & quand ils le virent à la nage , ils monterent sur une éminence , d'où ils ne cessèrent point de le regarder , qu'il ne fût rentré dans le navire.

Le reste du détail de ce voyage n'a rien de fort interessant , & n'est pas même trop intelligible. Nous connoissons beaucoup mieux les pays , que Verazani parcourut , qu'il ne les connoissoit lui-même , lorsqu'il rendit compte au Roi son Maître de cette seconde expédition , & les endroits , où il débarqua , ne portent plus aujourd'hui les noms , qu'il leur avoit donnés. Il finit le Memoire , qu'il présenta à François I. en disant , qu'il s'étoit avancé jusques fort près d'une Isle , que les Bretons avoient découverte , & qui est située par les cinquante degrés d'élevation du Pole. S'il ne s'est point trompé dans son estime , il est hors de doute que l'Isle , dont il parle , est celle de Terre-neuve , où les Bretons faisoient la Pêche depuis longtemps : d'ailleurs il assure , qu'avant que d'arriver à cette Isle , il avoit côtoyé le Continent l'espace de sept cens lieues , ce qui est bien loin du compte de Leicarbott.

Peu de tems après son arrivée en France , il fit un nouvel armement à dessein d'établir une Colonie dans l'Amerique. Tout ce qu'on sçait de cette entreprise , c'est que s'étant embarqué , il n'a point paru depuis , & qu'on n'a jamais bien sçû ce qu'il étoit devenu : car je ne trouve aucun fondement à ce que quelques-uns ont publié , qu'ayant mis pied à terre dans

Verazani
meurt dans un
troisième voi-
age.

8 HISTOIRE GENERALE

1525.

un endroit, où il vouloit bâtir un fort, les Sauvages se jetterent sur lui, le massacrerent avec tous ses gens, & le mangerent (a) Ce qu'il y a de plus certain, c'est que le malheureux sort de Verazani fut causé que pendant plusieurs années, ni le Roi, ni la Nation ne songerent plus à l'Amérique.

Premier voyage de Jacques Cartier.

1534.

Enfin dix ans après Philippe Chabot, Amiral de France, engagea le Roi à reprendre le dessein d'établir une Colonie Française dans le Nouveau Monde, d'où les Espagnols tiroient tous les jours de si grandes richesses; & il lui presenta un Capitaine Maloin, nommé Jacques Cartier, dont il connoissoit le mérite, & que ce Prince agréa. Cartier ayant reçu ses instructions, partit de S. Malo le vingtième d'Avril 1534. avec deux bâtimens de soixante tonneaux, & cent vingt-deux hommes d'équipage. Il prit sa route à l'Ouest, tirant un peu sur le Nord, & il eut les vents si favorables, que le dixième de Mai il aborda au cap de *Bonne Viste* en l'Isle de Terre-neuve. Ce Cap est situé par les quarante-six degrés de latitude; Cartier y trouva la terre encore couverte de neiges, & le rivage bordé de glaces, desorte qu'il ne put, ou qu'il n'osa s'y arrêter. Il descendit six degrés au Sud-Sud-Est, & entra dans un Port, auquel il donna le nom de *Sainte-Catherine*.

De-là il remonta au Nord, & gagna des Isles, qu'il appelle dans ses Mémoires les *Isles aux Oiseaux*. Elles sont, dit-il, éloignées de Terre-neuve de quatorze lieues, & il fut bien surpris d'y voir un Ours blanc de la grosseur d'une Vache, qui avoit fait ce trajet à la nage. Dès que cet animal eut aperçu les chaloupes, qui alloient à terre, il se jeta à la mer, & le lendemain Cartier l'ayant rencontré assez près de Terre-neuve, le tua & le prit. Il côtoya ensuite toute la partie du Nord de cette grande Isle, & il dit qu'on ne voit point ailleurs ni de meilleurs ports, ni de plus mauvais pays; que ce ne sont par-tout que des rochers affreux, que des terres steriles, couvertes d'un peu de mousse; point d'arbres, mais seulement quelques buissons à moitié deséchés; qu'il y trouva néanmoins des hommes bien faits, qui avoient les cheveux liés au-dessus de la tête, comme un paquet de foin, c'est son expression, avec quelques plumes d'oiseaux, entrelassées sans ordre, ce qui faisoit un effet assez bizarre.

Après avoir fait presque tout le tour de Terre-neuve, sans pouvoir néanmoins encore s'assurer que ce fût une Isle, il prit

(a) Voyez les Fastes Chronologiques de la Découverte du nouveau Monde sous l'année 1525.

+ 61 *Relat.*
de J.C.

vages se jette-
, & le man-
e malheureux
années, ni le
e.

France, en-
lonie Fran-
tiroient tous
un Capitaine
ssoit le méri-
instructions,
deux bâti-
mes d'équi-
Nord, & il
orda au cap
situé par les
erre encore
esorte qu'il
rés au Sud-
le nom de

il appelle
lit-il, éloi-
ien surpris
i avoit fait
haloupes,
nain Car-
& le prit.
de Isle, &
ts, ni de
ochers af-
mouffe ;
oitie des-
aits, qui
n paquet
oiseaux,
re.
ve, sans
, il prit
ous l'année

fa

DE LA NOUVELLE FRANCE. LIV. I. 9

sa route au Sud, traversa le Golphe, s'aprocha du Continent, & entra dans une Baye fort profonde, où il souffrit beaucoup de chaud, ce qui la lui fit nommer la *Baye des Chaleurs*. Il fut charmé de la beauté du pays, & fort content des Sauvages, qu'il y rencontra, & avec lesquels il troqua quelques marchandises pour des Pelleteries. Cette Baye est la même, que l'on trouve marquée dans quelques cartes sous le nom de *Baye des Espagnols*, & une ancienne tradition porte que des Castillans y étoient entrés avant Cartier, & que n'y ayant aperçu aucune apparence de Mines, ils avoient prononcé plusieurs fois ces deux mots *Aca Nada*, ici rien, que les Sauvages avoient répétés depuis ce tems-là aux François, ce qui avoit fait croire à ceux-ci que *Canada* étoit le nom du pays (a). Nous avons déjà vû que Vincent le Blanc a parlé d'un voyage des Espagnols en ces quartiers-là ; le reste est fort incertain. Quoiqu'il en soit, la Baye des Chaleurs est un assez bon Havre, & depuis la mi-Mai jusqu'à la fin de Juillet on y pêche une quantité prodigieuse de lous marins.

Au sortir de cette Baye, Cartier visita une bonne partie des Côtes, qui environnent le Golphe, & prit possession du Pays au nom du Roi Très-Chrétien, comme avoit fait Verazani dans tous les endroits, où il avoit débarqué. Il remit à la voile le quinzième d'Août, pour retourner en France, & il arriva heureusement à S. Malo le cinquième de Septembre, plein d'espérance que les Peuples, avec qui il avoit traité, s'aprivoiseroient sans peine, qu'on pourroit aisément les gagner à J. C. & par ce moyen établir un commerce avantageux avec un grand nombre de Nations diverses.

Sur le raport qu'il fit de son voyage, la Cour jugea qu'il seroit utile à la France d'avoir un Etablissement dans cette partie de l'Amérique ; mais personne ne prit plus à cœur cette affaire que le Vice-Amiral Charles de Mouy, Sieur de la Mailleraye. Ce Seigneur obtint pour Cartier une nouvelle Commission plus ample que la première, & lui fit donner trois navires & de bons équipages. Cet armement fut prêt vers la mi-May, & Cartier, qui avoit beaucoup de religion, fit avertir tout son monde de se trouver le seizième, jour de la Pentecôte, dans l'Eglise Cathédrale, pour y faire ses dévotions. Personne n'y manqua, & au sortir de l'Autel, le Capitaine, suivi de toute sa troupe,

(a) Quelques-uns dérivent ce nom du mot Iroquois *Kannata*, qui se prononce *Canada*, & signifie un amas de Cabannes.

1535.

entra dans le Chœur, où l'Evêque les attendoit revêtu de ses habits Pontificaux; & leur donna sa bénédiction.

Le Mercredi dix-neuf ils s'embarquerent. Cartier montoit un navire de six vingt tonneaux, nommé la *grande Hermine*, & avoit avec lui plusieurs jeunes Gentilshommes, qui voulurent le suivre en qualité de Volontaires. Ils mirent à la voile par un très-beau tems, mais dès le lendemain le vent devint contraire, le Ciel se couvrit, & pendant plus d'un mois toute l'habileté des Pilotes fut presque toujours à bout. Les trois navires, qui s'étoient d'abord perdus de vue; essuyèrent chacun de leur côté les plus violentes tempêtes, & ne pouvant plus gouverner, se virent enfin forcés de s'abandonner au gré des vents & de la mer.

La grande Hermine fut portée au Nord de Terre-neuve, & le dix-neuf de Juillet Cartier fit voiles pour le Golphe, où il avoit marqué le rendez-vous, en cas de séparation. Il y arriva le vingt-cinq, & le jour suivant ses deux autres bâtimens le rejoignirent. Le premier d'Août un gros tems le contraignit de se réfugier dans le Port de *S. Nicolas*, situé à l'entrée du Fleuve du côté du Nord. Cartier y planta une croix, où il mit les armes de France, & il y demeura jusqu'au sept.

Description
du port de S.
Nicolas.

Ce Port est presque le seul endroit du Canada, qui ait conservé le nom, que Cartier lui donna: la plupart des autres en ont changé depuis, ce qui a répandu beaucoup d'obscurité dans les Mémoires de ce Navigateur. Le Port de *S. Nicolas* est par les quarante-neuf degrés vingt-cinq minutes de latitude Nord: il est assez sûr, & on y mouille par quatre brasses d'eau, mais l'entrée en est difficile, parce qu'elle est embarrassée de récifs.

Origine du
nom de Saint
Laurent, que
portent le Gol-
phe & le Fleu-
ve du Canada.

Le dixième les trois vaisseaux rentrèrent dans le Golphe, & en l'honneur du Saint dont on célèbre la Fête en ce jour, Cartier donna au Golphe le nom de *Saint Laurent*, ou plutôt il le donna à une Baye, qui est entre l'Isle d'*Anticosty* & la côte septentrionale, d'où ce nom s'est étendu à tout le Golphe, dont cette Baye fait partie; & parce que le Fleuve, qu'on appelloit auparavant la *Rivière de Canada*, se décharge dans ce même Golphe, il a insensiblement pris le nom de *Fleuve de S. Laurent*, qu'il porte aujourd'hui.

De l'Isle d'*Anticosty* & du
Saguénay.

Le quinzième, Cartier s'approcha de l'Isle d'*Anticosty*, pour la mieux reconnoître, & à cause de la célébrité du jour, il la nomma l'*Isle de l'Assomption*, (a). Mais le nom d'*Anticosty* a

(a) Des Sauvages l'appelloient *Naiscotee*. Le [des Anglois, Jean Alphonse s'est trompé en la nom d'*Anticosty* paroit lui avoir été donné par [nommant l'*Isle de l'Assomption*]

prévalu dans l'usage ordinaire. Ensuite les trois Navires remonterent le Fleuve, & le premier de Septembre ils entrèrent dans le *Saguenay*. Cartier ne fit que reconnoître l'embouchure de cette Rivière, & après avoir encore rangé la Côte pendant quinze lieues, il mouilla auprès d'une Isle, qu'il nomma l'*Isle aux Coudres*, parce qu'il y trouva beaucoup de Goudriers. Ainsi ceux-là se sont trompés, qui ont cru que cette Isle avoit été formée par le grand Tremblement de Terre, dont je parlerai en son lieu, & qui à la vérité l'augmenta considérablement.

Cartier se voyant alors engagé bien avant dans un Pays inconnu, se hâta de chercher un Port, où ses Navires pussent être en sûreté pendant l'hyver. Huit lieues plus loin que l'Isle aux Coudres, il en trouva une beaucoup plus belle & plus grande, toute couverte de Bois & de Vignes: il l'appella l'*Isle de Bacchus*; mais ce nom a été changé en celui d'*Isle d'Orleans*. L'Auteur de la Relation de ce voyage, imprimée sous le nom de Cartier, prétend que le Pais ne commence qu'en cet endroit à s'appeler *Canada*, mais il se trompe assurément; car il est certain que dès les premiers tems les Sauvages donnoient ce nom à tout le Pays, qui est le long du Fleuve des deux côtés, particulièrement depuis son embouchure jusqu'au *Saguenay*.

De l'Isle de Bacchus, Cartier se rendit dans une petite Riviere, qui en est éloignée de dix lieues, & qui vient du Nord; il la nomma la *Riviere de St Croix*, parce qu'il y entra le quatorzième de Septembre: on l'appelle aujourd'hui communément la *Riviere de Jacques Cartier*. Le lendemain de son arrivée il y reçut la visite d'un Chef Sauvage nommé *DONNACONA*, que l'Auteur de la Relation de ce voyage qualifie Seigneur du Canada. Cartier traita avec ce Capitaine par le moyen de deux Sauvages, qu'il avoit menés en France l'année précédente, & qui sçavoient un peu de François. Ils avertirent *Donnacona* que les Etrangers vouloient aller à *Hochelaga*, ce qui parut l'inquieter.

Hochelaga étoit une assez grosse Bourgade, située dans l'Isle, qui est aujourd'hui connue sous le nom de *Montreal*. On en avoit beaucoup parlé à Cartier, & il ne vouloit pas retourner en France, sans la voir. Ce qui faisoit de la peine à *Donnacona* par rapport à ce voyage, c'est que les Habitans d'*Hochelaga* étoient d'une autre Nation que la sienne, & qu'il vouloit profiter seul des avantages, qu'il se promettoit de tirer du séjour des François dans son Pays. Il fit donc représenter à Cartier, que le chemin, qui lui restoit à faire pour gagner cette Bourgade

Tome I.

* B ij

De l'Isle d'Orleans.

De la Riviere de Saint Croix, ou de Jacques Cartier.

Isle de Montreal, Hochelaga.

1535.

de , étoit plus long , qu'il ne pensoit , & qu'il y rencontreroit de grandes difficultés ; mais Cartier , qui pénétra sans doute le motif , qui le faisoit parler , ne changea point de résolution. Il partit de Sainte Croix le dix - neuvième avec la grande Hermine seule , & deux Chaloupes , laissant les deux autres Navires dans la Riviere de Sainte Croix , où la grande Hermine n'avoit pu entrer (a).

Le vint-neuf il fut arrêté au Lac S. Pierre que son Navire ne put passer , parce qu'apparemment il n'avoit pas bien enfilé le Canal. Le parti , qu'il prit , fut d'armer ses deux Chaloupes , & de s'y embarquer. Il arriva enfin à Hochelaga le deuxième d'Octobre accompagné de MM. de PONTBRIAND , de LA POMMERAYE & de GOYELLE , trois de ses Volontaires. La figure de cette Bourgade étoit ronde , & trois enceintes de Palissades y renfermoient environ cinquante Cabannes , longues de plus de cinquante pas chacune , larges de quatorze ou quinze , & faites en forme de Tonnelles. On y entroit par une seule porte , au dessus de laquelle , aussi-bien que le long de la première enceinte , il regnoit une espèce de Galerie , où l'on montoit avec des échelles , & qui étoit abondamment pourvû de pierres & de cailloux , pour la défense de la Place.

Reception,
qu'on y fait à
Cartier.

Les Habitans de cette Bourgade parloient la Langue Huronne. Ils reçurent très-bien les François , ils leur donnerent des Fêtes à leur maniere , & on se fit réciproquement des présens. L'étonnement de ces Sauvages fut extrême à la vûe des Européens ; leurs armes à feu , leurs trompettes , & leurs autres instrumens de guerre , leurs longues barbes , leur habillement furent lontems le sujet de l'admiration & des entretiens de ces Barbares , qui ne se lassoient point de questionner leurs Hôtes ; mais comme de part & d'autre on ne pouvoit se parler que par signes , les Nôtres ne donnerent & ne reçurent que bien peu de lumières sur ce qu'on se demandoit mutuellement.

Un jour Cartier fut fort surpris de voir venir à lui le Chef de la Bourgade , qui lui montrant ses jambes & ses bras , lui fit entendre qu'il y souffroit quelque incommodité , & qu'il lui feroit plaisir de le guérir. L'action de cet Homme fut aussitôt imitée de tous ceux , qui étoient présens , & peu de tems

(a) Champlain prétend que cette Riviere est celle de S. Charles , mais il se trompe , puisque des Bâtimens beaucoup plus grands , que la grande Hermine , entrent fort bien dans celle-ci , quand la marée est haute. C'est qu'il comptoit les dix lieus du bas de l'Isle.

L E
 oncroit
 ns doute le
 résolution.
 grande Her
 autres Navi
 ermine n'a-

on Navire
 bien enfilé
 Chalou
 le deuxié
 ND, de LA
 ires. La fi
 tes de Pa
 , longues
 onze ou
 troit par
 e le long
 lerie, où
 dament
 la Place.
 gue Hu
 onnerent
 des pré
 vûs des
 leurs au
 ur habil
 es entre
 ffonner
 uvoit se
 recurent
 mutuelle-

le Chef
 ras, lui
 qu'il lui
 aussitôt
 de tems

fort bien
 haute. C'est
 de l'île.



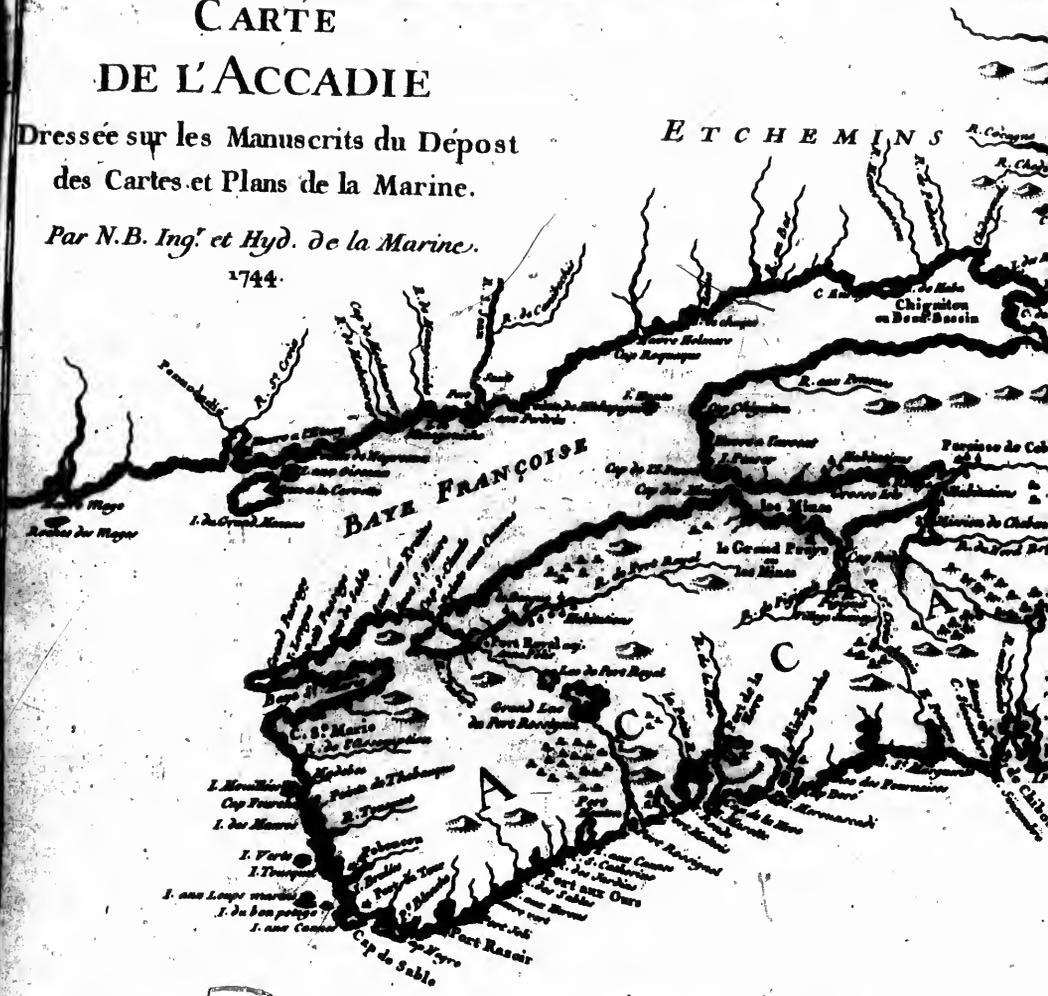
CARTE DE L'ACCADIE

Dressée sur les Manuscrits du Dépôt
des Cartes et Plans de la Marine.

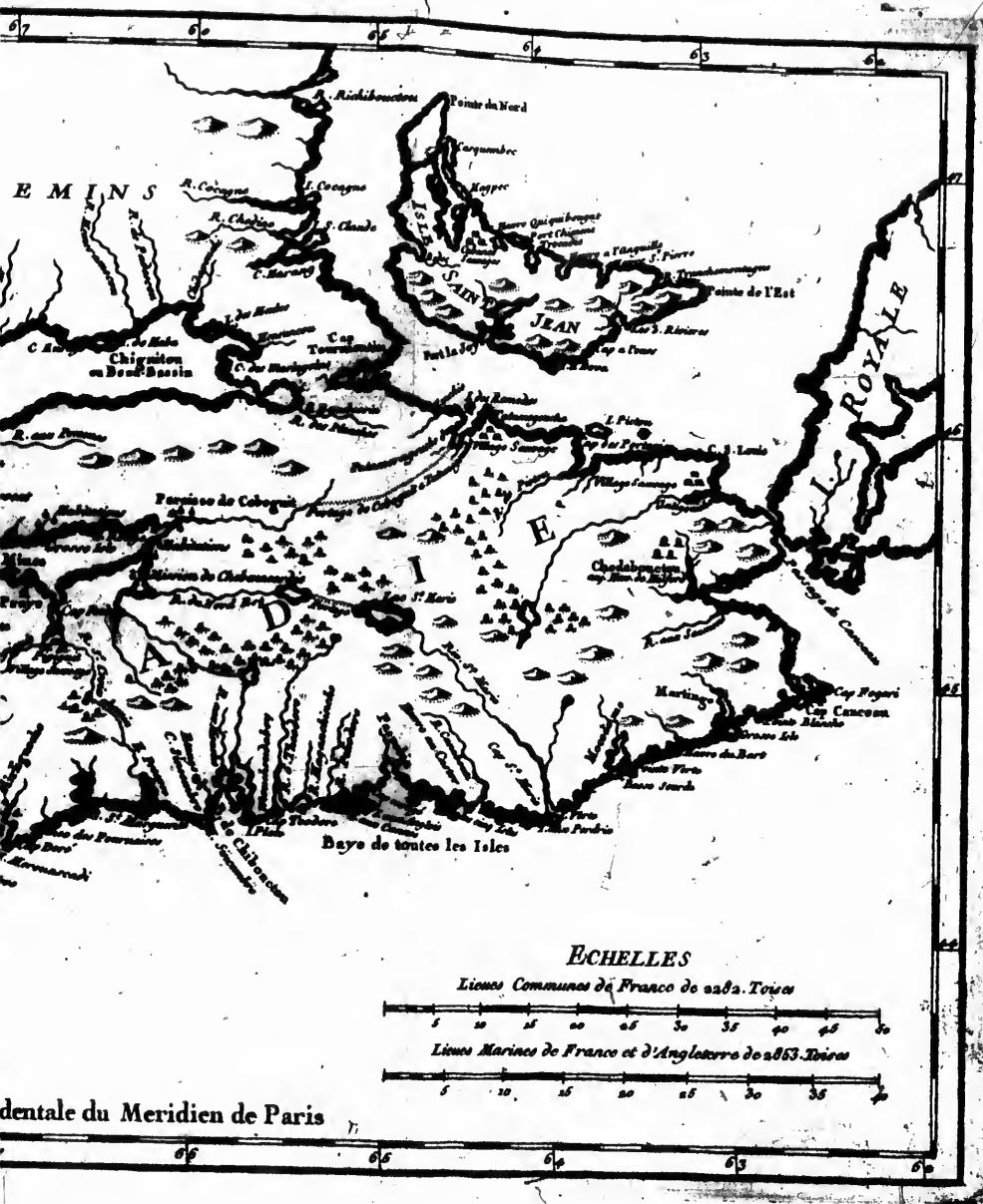
Par N.B. Ing^r et Hyd. de la Marine.

1744.

ET CHEMINS

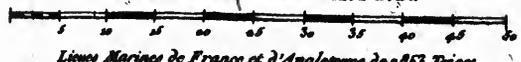


Longitude Occidentale du Meridien de



ECHELLES

Lignes Communes de Franco de 2825 Toises



Lignes Marines de Franco et d'Angleterre de 2853 Toises



dentale du Meridien de Paris

1912

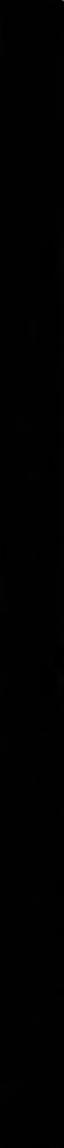
après d'un plus grand nombre encore, qui accoururent de toutes parts, & parmi lesquels il y en avoit, qui paroissoient véritablement fort malades, & quelques-uns d'une extrême vieillesse. La simplicité de ce peuple toucha le Capitaine, qui s'armant d'une foi vive, récita le plus dévotement qu'il put le commencement de l'Evangile de Saint Jean. Il fit ensuite le signe de la croix sur les malades, leur distribua des chapelets & des *Agnus Dei*; & leur fit entendre que ces choses avoient une grande vertu pour guerir toutes sortes d'infirmités. Cela fait, il se mit en prières, & conjura instamment le Seigneur de ne pas laisser plus long-tems ces pauvres Idolâtres dans les ténèbres de l'infidélité; puis il récita à haute voix toute la Passion de J. C. Cette lecture fut écoutée avec beaucoup d'attention & de respect de toute l'assistance, & cette pieuse cérémonie fut terminée par une fanfare de trompettes, qui mit ces Sauvages hors d'eux-mêmes de joie & d'admiration.

Le même jour Cartier visita la Montagne, au pied de laquelle étoit la Bourgade, & lui donna le nom de *Mont-Royal*, qui est devenu celui de toute l'Isle (a). Il découvrit de-là une grande étendue de pays, dont la vûe le charma, & avec raison, car il en est peu au monde de plus beau & de meilleur. Il comprit que difficilement il auroit pû trouver un lieu plus propre à faire un établissement solide, & l'esprit rempli de cette idée, il partit d'Hochelaga le cinquième d'Octobre, & arriva l'onzième à Sainte Croix.

Ses gens s'étoient fait autour de leurs barraques une manière de retranchement, capable de les garantir au moins d'une surprise: précaution souvent nécessaire avec les Sauvages, & dont on ne doit jamais se repentir, lors même qu'on n'a pas eu occasion d'en reconnoître la nécessité. Il y auroit même eu ici de l'imprudence à ne pas prendre ces mesures, parce qu'il s'agissoit de passer l'hyver dans le voisinage d'une Bourgade fort peuplée, & où commandoit un Chef, dont on avoit plus d'une raison de se défier. Je trouve dans quelques Mémoires, & c'est une tradition constante en Canada, qu'un des trois navires fut brisé contre un rocher, qui est dans le fleuve S. Laurent, vis-à-vis de la riviere de Sainte Croix, & que la marée couvre entièrement, lorsqu'elle est haute (b); mais la Relation, d'où j'ai tiré ce récit, ne dit rien de cet accident.

(a) On l'appelle aujourd'hui *Montreal*.

(b) On l'appelle encore présentement la *Roche de Jacques Cartier*.



1536.
Le scorbut
fait perir une
partie des
François.

Un plus grand malheur fit bientôt oublier celui-ci, & cela d'autant plus aisément, que ce bâtiment perdu, il auroit fallu l'abandonner, faute de Matelots pour le reconduire en France. Ce fut une espece de Scorbut, dont personne ne fut exempt, & qui auroit peut-être fait perir jusqu'au dernier des François, s'ils n'y eussent, quoiqu'un peu tard, trouvé un remede, qui opera sur le champ. C'étoit une pûsanne faite avec la feuille & l'écorce de l'épinette blanche pilée ensemble. Cartier étoit lui-même attaqué du mal, quand les Sauvages lui enseignèrent ce secret; il avoit déjà perdu vingt-cinq hommes; & à peine lui en restoit-il deux ou trois en état d'agir. Mais huit jours après qu'il eut commencé de faire usage de ce remede, tout le monde étoit sur pied. Quelques-uns mêmes, dit-on, qui avoient eu le mal de Naples, & qui n'en étoient pas bien guéris, recouvrerent en peu de tems une parfaite santé. C'est ce même arbre, qui produit la Terebentine, ou le Baume blanc du Canada.

Idée, que Car-
tier donne au
Roi du Cana-
da.

Cartier, dans le Memoire, qu'il présenta à François I. sur son second Voyage, n'attribuë point à la fréquentation avec les Sauvages, comme plusieurs des siens avoient fait d'abord, le mal, qui avoit été sur le point de le faire perir avec tout son monde; mais à la fainéantise de ses gens, & à la misere, où elle les avoit réduits. En effet les Sauvages du Canada n'ont jamais été sujets au scorbut. Aussi ce Capitaine, malgré ses pertes, & la rigueur du froid, dont il avoit eu d'autant plus à souffrir, qu'il avoit moins songé à se précautionner contre un inconvenient, qu'il ne prévoyoit pas, ne craignit point d'affûrer à Sa Majesté qu'on pouvoit tirer de grands avantages des pays, qu'il venoit de parcourir.

Il lui dit, que la plupart des Terres y étoient très-fertiles, que le climat y étoit sain, les habitans sociables, & fort aisés à tenir en respect; il lui parla sur tout des Pelleteries, comme d'un objet considerable. Mais sur quoi il insista davantage, c'est qu'il étoit bien digne d'un grand Prince comme lui, qui portoit la qualité de Roi Très-Chrétien, & de Fils aîné de l'Eglise, de procurer la connoissance de J. C. à tant de Nations infidelles, qui ne paroissent pas difficiles à convertir au Christianisme.

Son retour
en France.

1536.

Quelques Auteurs ont prétendu néanmoins que Cartier, dégouté du Canada, dissuada le Roi son Maître d'y penser davantage, & Champlain semble avoir été de ce sentiment.

Mais cela ne s'accorde nullement avec la manière, dont Cartier lui-même s'exprime dans ses Mémoires, ni avec ce qu'on lit dans les autres Relations de ses Voyages. On ajoute qu'en partant de Sainte Croix pour retourner en France, ce qu'il fit, dès que la navigation du Fleuve fut libre, il avoit embarqué par surprise Donnacona, qu'il le présenta au Roi, & qu'il lui fit répéter devant ce Prince tout ce qu'il avoit dit lui-même de la bonté du Pays; mais ce fait n'est point certain.

Si les Mémoires de Cartier ont long-tems servi de guide à ceux, qui ont navigué après lui dans le Golphe & sur le Fleuve de Saint Laurent, il est certain qu'aujourd'hui ils ne sont presque pas intelligibles, parce qu'outre que la plupart des noms, qu'il avoit donnés aux Isles, Rivieres, Caps, &c. ont été changés depuis, on ne trouve dans aucune des Langues du Canada les termes, qu'il en cite, soit qu'il les ait lui-même estropiés, pour les avoir mal entendus, ou parce qu'ils ont vieilli avec le tems, comme il arrive à toutes les Langues vivantes: beaucoup moins cependant, à ce qu'on m'a assuré sur les lieux, parmi les Sauvages, que parmi nous. Dans la vérité, la plupart des noms, que les Voyageurs nous donnent comme des noms propres, quand ils ne sont pas tout-à-fait de leur invention, n'ont pour l'ordinaire d'autre fondement que des mots mal compris, ou entendus dans un sens tout différent de celui, qui leur est propre.

Cependant Cartier eut beau vanter le Pays, qu'il avoit découvert, le peu qu'il en raporta, & le triste état, où ses gens y avoient été réduits par le froid & par le scorbut, persuaderent à la plupart, qu'il ne seroit jamais d'aucune utilité à la France. On insista principalement sur ce qu'il n'y avoit vû aucune apparence de Mines, & alors, plus encore qu'aujourd'hui, une Terre étrangere, qui ne produisoit ni or ni argent, n'étoit comptée pour rien. Peut-être aussi Cartier décridit-il sa Relation par les contes, dont il s'avisa de l'embellir; mais le moyen de revenir d'un pays inconnu, & de n'en rien raconter d'extraordinaire! Ce n'est pas, dit-on, la peine d'aller si loin, pour n'y voir que ce que l'on voit par-tout.

Véritablement la condition d'un Voyageur est bien triste, quand il n'a point rapporté de quoi se dédommager par quelque avantage solide, de ses fatigues, & des risques qu'il a courus. S'il s'avise de faire une Relation de son voyage, il trouve tous ses Lecteurs en garde contre lui; pour peu qu'il dise des choses extra-

Jugement sur
ses Mémoires.

On negligé
en France le
Canada.

L E
lui-ci, & cela
il auroit fallu
ire en France.
ne fut exempt,
des François,
a remede, qui
avec la feuille
Cartier étoit
lui enseigne-
ommes; & à
ir. Mais huit
e ce remede,
mes, dit-on,
oient pas bien
e santé. C'est
ou le Baume

çois I. sur son
ion avec les
t d'abord, le
avec tout son
à misère, où
Canada n'ont
, malgré ses
d'autant plus
onner contre
it point d'af-
vantages des

très-fertiles,
& fort aisés
eries, com-
sta davanta-
comme lui,
Fils aîné de
rant de Na-
à convertir

ue Cartier,
d'y penser
e sentiment.

1536.

ordinaires, il ne trouve aucune croyance. D'autre part, si une Relation est entièrement dénuée de merveilleux, on ne la lit point; c'est-à-dire, qu'on exige d'un Voyageur qu'il nous amuse, même aux dépens de sa réputation; on veut le lire avec plaisir, & avoir le droit de se moquer de lui.

Remarques
sur quelques
endroits des
Mémoires de
Cartier.

Je ne sçai si Jacques Cartier fit toutes ces réflexions, en écrivant ses Mémoires, mais il y a mis du merveilleux, & de plus d'une sorte, tout n'en est pourtant pas tellement fabuleux, qu'on n'y entrevoie quelque chose de réel; que son ignorance, ou son peu d'attention ont défigurés; & ce qu'il rapporte sur le témoignage d'autrui, n'est pas toujours sans quelque fondement. C'est ce qui m'a fait juger qu'on me pardonneroit de m'y être un peu arrêté, pour avoir lieu d'examiner quelques points d'Histoire, qui ne sont pas tout-à-fait indignes de l'attention des personnes curieuses.

Notre Auteur nous assure donc qu'étant un jour à la chasse, il poursuivit une bête fauve à deux pieds, & qui couroit avec une vitesse extrême. Il aura vû sans doute à travers les brossailles un Sauvage couvert d'une peau, dont le poil étoit en dehors, & peut-être l'aura-t'il entendu contrefaisant le cri de quelque animal, pour l'attirer dans ses pièges, selon l'usage ordinaire de ces Peuples. Le Sauvage de son côté, qui pouvoit bien n'avoir jamais vû d'Européen, apercevant un homme extraordinaire, aura pris la fuite: Cartier, qui ignoroit que ces Barbares ne le cedent point en vitesse aux Daims mêmes & aux Cerfs, sort étonné de voir sa prétendue bête fauve courir aussi vite sur ses deux pieds; que s'il en avoit eu quatre, se fera persuadé que c'étoit un animal d'une espece particuliere. Et c'est peut-être de la même source que vient tout ce qu'on a débité des Faunes & des Satyres. Mais voici quelque chose de plus admirable.

Donnacona, si nous en croyons la Relation du Capitaine Maloin, lui raconta que dans un voyage, qu'il avoit fait dans un pays fort éloigné du sien, il avoit vû des hommes, qui ne mangeoient point, & n'avoient au corps aucune issue pour les excréments, mais qui buvoient & urinoient. Que dans une autre Région il y en a qui n'ont qu'une jambe, une cuisse & un pied fort grand, deux mains au même bras, la taille extrêmement quarrée, la poitrine & la tête plates, & une très-petite bouche: que plus loin encore il avoit vû des Pigmées, & une Mer, dont l'eau est douce: enfin qu'en remontant le Saguenay, on arrive dans un Pays, où il y a des hommes habillés
comme

comme nous, lesquels demeurent dans des Villes, & ont beau-
coup d'or, de rubis & de cuivre.

Il est certain que nos Missionnaires ont voyagé avec des Sau-
vages aussi loin qu'il est possible en remontant le Saguenay, &
la plupart des Rivieres, qui s'y déchargent; qu'ils n'y ont vû
que des Pays affreux & impratiquables pour tout autre que
des Sauvages errans, dont plusieurs mêmes y périrent de faim
& de misere: mais il est bon d'observer qu'un Sauvage, pour
qui sept ou huit cent lieuës de marche ne font pas une grande
affaire, peut bien, en prenant sa route par le Saguenay, tour-
ner ensuite à l'Oüest, pénétrer jusqu'au Lac des Assiniboils,
qui a, dit-on, six cent lieuës de circuit, & de-là passer au
Nouveau Mexique, où les Espagnols commençoient en ce
tems-là à s'établir.

Il est d'ailleurs assez singulier que le conte des Hommes, qui
n'ont qu'une jambe, ait été renouvelé depuis peu par une jeun-
ne Esclave de la Nation des Eskimaux, qui fut prise en 1717.
& menée chez M. de Courtemanche à la Côte de Labrador,
où elle étoit encore en 1720. lorsque j'arrivai à Quebec. Cette
Fille voyant un jour des Pêcheurs sur le bord de la Mer, de-
manda s'il n'y avoit parmi nous que des Hommes faits comme
ceux-là? On fut surpris de sa demande, mais on le fut encore
bien davantage, quand elle eut ajouté qu'elle avoit vû dans
son Pays deux Hommes d'une grandeur & d'une grosseur mon-
strueuses, qui rendoient leurs excremens par la bouche, & uri-
noient par-dessous l'épaule. Elle dit encore que parmi ses Com-
patriotes il y avoit une autre sorte d'Hommes, qui n'ont qu'une
jambe, une cuisse, & un pied fort grand, deux mains au mê-
me bras, le corps large, la tête platte, de petits yeux, pres-
que point de nez, & une très-petite bouche; qu'ils étoient tou-
jours de mauvaise humeur; qu'ils pouvoient rester sous l'eau
trois quarts d'heure de suite, & que les Eskimaux s'en servoient
pour pêcher les débris des navires, qui faisoient naufrage à la
Côte.

Enfin elle assûra qu'à l'extrémité septentrionale de Labra-
dor, il y avoit un Peuple tout noir, qui avoit de grosses lé-
vres, un nez large, des cheveux droits & blancs; que cette
Nation étoit très-mauvaise, & qu'encore qu'elle fût mal armée,
n'ayant que des couteaux & des haches de pierre, sans aucun
usage du fer, elle s'étoit renduë redoutable aux Eskimaux, &
qu'elle se sert de raquettes pour courir sur la neige, ce qui n'est

Hommes
noirs dans le
Nord.

1536.

point en usage parmi ceux-ci. Il faut avouer que ce seroit une chose assez étrange que des Hommes noirs si près du Pole, & sous un climat, où les Ours mêmes sont blancs : cependant la jeune Esclave de M. de Courtemanche n'est pas la seule, qui ait avancé ce fait.

L'Auteur de la Relation du Groenland, inserée dans les voyages au Nord, après avoir parlé des Naturels du Pays, qu'il représente comme assez semblables aux Eskimaux, grands & maigres comme eux, vêtus de la même façon, ayant des canots comme les leurs; ajoute qu'on voit aussi parmi eux des Hommes noirs comme les Ethiopiens. Après tout il n'y a rien d'impossible, des Nègres peuvent avoir été transportés par hafard, ou autrement dans le Groenland, s'y être multipliés, & leurs cheveux blancs être un effet du froid, qui en produit de semblables sur la plupart des animaux du Canada.

Des Pygmées.

L'Esclave parla encore des Pygmées, qui sont, dit-elle, une Nation particuliere, n'ont pas plus de trois pieds de haut, & sont d'une extrême grosseur. Leurs Femmes, ajouta-t-elle, sont encore plus petites, & il n'est point au Monde de Peuple plus malheureux : les Eskimaux, dont ils sont Esclaves, les traitent fort durement, & prétendent leur faire une grace fort signalée, quand ils leur donnent un peu d'eau douce à boire. La Relation, que j'ai déjà citée, dit la même chose, & assure qu'en bien des endroits de ce Pays-là on n'a point d'autre eau douce, que de la neige fondue : en quoi il n'y a rien que de fort croyable, le froid pouvant resserrer de telle sorte les veines de la terre, qu'il n'y ait point de passage pour les sources, qu'à une certaine profondeur.

Cette conjecture se confirme par ce que des Voyageurs ont éprouvé dans le Nord, où ils ont vu sur le rivage même de la Mer des glaçons énormes d'une eau très-douce. On lit aussi dans quelques Mémoires que les Eskimaux sont accoutumés à boire de l'eau salée, & que souvent ils n'en ont point d'autre. Cette eau n'est pourtant pas celle de la Mer, mais de quelques Etangs faumates, tels qu'il s'en rencontre quelquefois assez avant dans les terres.

Nous apprenons encore par les Voyages au Nord, que des vaisseaux Danois, qui en 1605, s'éleverent fort haut au-dessus de la Baye d'Hudson, y rencontrèrent de petits Hommes, qui avoient la tête quarrée, la couleur bazannée, les lèvres grosses & relevées, qui mangeoient la chair & le poisson tous crus,

qui ne purent jamais s'accoutumer, ni au pain, ni aux viandes cuites, encore moins au vin; qui avaloient l'huile de Baleine, comme nous ferions l'eau, & en mangeoient la chair par délices; qui se faisoient des chemises des intestins de Poissons, & des surtouts de cuirs de Chiens ou de Veaux marins. L'Auteur ajoûte qu'on amena plusieurs de ces Pygmées en Dannemarc, qu'ils moururent tous de chagrin d'avoir quitté leur Pays, mais qu'il en restoit encore cinq, lorsqu'un Ambassadeur d'Espagne étant arrivé à Coppenhague, on lui donna le divertissement de voir ces petits Hommes naviguer sur la Mer avec leurs batteaux.

Ces batteaux avoient la figure d'une navette de Tisserand, & dix ou douze pieds de longueur. Ils étoient fabriqués de barbes de Baleines, de l'épaisseur d'un doigt, couverts par-dessus & par-dessous de peaux de Chiens ou de Veaux marins, cousûes avec des nerfs; deux autres peaux couvroient le dessus du batteau, de maniere qu'il n'y restoit qu'une ouverture au milieu, par laquelle le Batelier entroit, & qu'il refermoit comme une bourse autour de ses reins; qu'étant assis, & ainsi resserrés par le milieu du corps, ils ne recevoient pas une goutte d'eau dans leur batteau, quoique les vagues leur passassent par-dessus la tête, & qu'ils en fussent quelquefois environnés de toutes parts. La force de ces machines consiste dans les deux bouts, où les baleines sont bien liées ensemble par les extrémités; & le tout est si bien joint, si bien cousu, que ces petites voitures peuvent résister aux plus violens orages, & qu'au milieu même du naufrage leurs conducteurs se rient de la tempête.

Il n'y a jamais qu'un Homme dans chacun de ces batteaux, & il y est assis, les jambes étenduës, les poignets des manches bien serrés, & la tête enveloppée d'une especé de capuce, qui tient au sur-tout, de sorte que quoiqu'il arrive, l'eau n'y pénètre point. Ils tiennent des deux mains un aviron à deux palettes, long de cinq à six pieds, qui leur sert en même temps de rame, de gouvernail & de balancier, ou de contrepoids. Les Pygmées de Coppenhague divertirent beaucoup l'Ambassadeur Espagnol; ils se croisoient, & faisoient toutes leurs autres évolutions avec tant d'adresse, qu'ils demeuroient toujours à la même distance les uns des autres, & ils passoient si rapidement, que les yeux en étoient éblouïs. Ils joutèrent ensuite contre une chaloupe legere, où l'on avoit mis seize bons Rameurs, & en moins de rien ils la laisserent bien loin derriere eux. Les Eskimaux, qui se servent des mêmes batteaux, ont encore d'autres bâtimens,

1536.

plus grands, & à peu près de la même forme que nos chaloupes pontées; le gabari en est de bois, mais ils sont couverts des mêmes peaux que les autres; ils portent jusqu'à cent cinquante personnes, & vont également à la voile & à la rame.

Mais pour mettre fin à cette digression, qui n'est pourtant pas étrangère à mon sujet, ces Pigmées du Nord de l'Amérique me paroissent être de la même race que les Lapons & les Samoïedes, & prouvent assez bien, ce me semble, un passage facile de l'Europe en Amérique par le Groenland. Pour ce qui est des Hommes monstrueux, dont l'Esclave de M. de Courtemanche & Donnacona ont parlé, & de l'Acephale, qu'on prétend qu'un Iroquois tua il y a quelques années, étant à la chasse; il est naturel de croire qu'il y a en cela de l'exagération, mais il est plus aisé de nier les faits extraordinaires, que de les expliquer; d'ailleurs est-il permis de rejeter tout ce dont on ne sçauroit rendre raison? Qui peut s'assurer de connoître tous les caprices & tous les mystères de la Nature? On sçait combien l'imagination des Meres a de pouvoir sur le fruit qu'elles portent. L'expérience, le témoignage même de l'Écriture, en sont des preuves sans réplique: ajoutons à cela les figures bizarres, où certaines Nations trouvent une beauté, dont elles sont si jalouses, qu'on y met les corps des Enfans à la torture pour achever ce que l'imagination des Meres n'a pû finir, & l'on comprendra sans peine qu'il peut y avoir des Hommes assez différens des autres pour donner lieu à certaines gens, qui saisissent vivement les objets, & ne se donnent pas le tems d'examiner les choses, de faire des contes absurdes, qui ne sont pourtant pas sans quelque réalité. Je reviens à mon Histoire.

M. de Roberval est nommé Vice-Roy du Canada.

1540.

J'ai dit que Cartier avoit par son rapport prévenu, sans le vouloir, bien des gens contre le Canada; mais quelques personnes de la Cour pensoient autrement que le Commun, & furent d'avis qu'on ne se rebutât point si-tôt d'une entreprise, dont le succès ne devoit pas dépendre d'une ou deux tentatives. Celui qui parut entrer davantage dans cette pensée, fut un Gentilhomme de Picardie, nommé François de la Roche, Seigneur de Roberval, fort accredité dans sa Province, & que François I. appelloit quelquefois le *Petit Roy du Vimeu*. Il demanda pour lui-même la Commission de poursuivre les découvertes, & il l'obtint; mais une simple Commission étoit trop peu de chose pour une personne de cette considération, & le Roy par ses Lettres Patentes, qui sont inserées dans l'Etat ordinaire des

Guerres en la Chambre des Comptes de Paris, dattées du 15^e Janvier 1540. le déclare Seigneur de Norimbegue, son Vice-Roy & Lieutenant General en Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre-neuve, Belle-Isle, Carpon, Labrador, la Grande Baye & Baccalaos, & lui donne dans tous ces lieux les mêmes pouvoirs & la même autorité, qu'il y avoit lui-même.

Ce n'étoit pas beaucoup dire, car tout étoit encore à faire pour assurer à la France la possession de tous ces lieux. M. de Roberval partit l'année suivante avec cinq vaisseaux, ayant sous lui Jacques Cartier en qualité de premier Pilote. Quelques Auteurs ont avancé que Cartier avoit eu bien de la peine à se déterminer à ce nouveau voyage, mais qu'on lui fit des offres si avantageuses, qu'elles le tenterent. La navigation fut heureuse; M. de Roberval bâtit un Fort, les uns disent sur le Fleuve Saint Laurent, d'autres dans l'Isle de Cap-Breton, & y laissa Cartier en qualité de Commandant, avec une Garnison nombreuse, des provisions suffisantes, & un de ses vaisseaux; après quoi il retourna en France, pour y chercher de plus grands secours.

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit mal choisi son poste, & peut-être aussi que le choix de ceux, qu'il y avoit laissés, ne fut pas fait avec assez de discernement; ce qui est certain, c'est que le froid & les autres incommoditez du Pays rebuterent bientôt la Garnison du nouveau Fort; les Sauvages de leur côté prirent ombrage de ces Etrangers, & commencerent à les molester, & tout cela joint ensemble, outre que M. de Roberval tarda peut-être un peu trop à revenir, obligea Cartier à s'embarquer avec tout son monde, pour retourner en France: mais ils rencontrèrent près de Terre-neuve le Vice-Roy, qui leur amenoit un grand convoi, & qui partie par ses bonnes manières, partie en les menaçant de l'indignation du Roy, les obligea de le suivre.

Dès qu'il eut rétabli toutes choses dans son Fort, il y laissa encore Jacques Cartier, avec la meilleure partie de ses gens; puis il remonta le Fleuve S. Laurent, entra même dans le Saguenay, & envoya un de ses Pilotes, nommé Alphonse, né en Portugal, selon les uns, & en Galice, selon les autres; chercher au-dessus de Terre-neuve un chemin aux Indes Orientales. Alphonse s'éleva jusqu'aux cinquante-deux degrés de Latitude, & n'alla pas plus loin. On ne dit point combien de tems il employa dans ce voyage; mais il y a bien de l'apparence qu'il

1540.

Son premier voyage.

1541.

Son second voyage.

1542.

** voir le Canadien, Vol. VIII N^o 20 du 21*

Junin 1843, Sur l'histoire des trois voyages de

Jacques Cartier et du voyage de Roberval en

Canada qui se trouve dans Huc & Bléville Vol. 3.

Charlesvoix est fait dans la narration de cet

article.

1542.

Son dernier
voyage.

1549.

ne retrouva plus M. de Roberval en Canada, puisque ce fut à Jacques Cartier, qu'il rendit compte de ses découvertes.

Il paroît que M. de Roberval fit encore quelques autres voyages en Canada, mais de bons Mémoires assurent que la guerre déclarée entre François I. & l'Empereur Charles-Quint l'arrêta pendant quelques années en France, & qu'il se distingua même dans cette guerre, comme il avoit déjà fait en plusieurs autres occasions. Tous conviennent au moins qu'il fit un nouvel embarquement en 1549. avec son Frère, qui passoit pour un des plus braves hommes de France, & que François I. avoit surnommé le *Gendarme d'Annibal*. Ils périrent dans ce voyage, avec tous ceux, qui les accompagnoient, & on n'a jamais bien sçu par quel accident ce malheur étoit arrivé. Avec eux tombèrent toutes les esperances, qu'on avoit conçûes de faire un Etablissement en Amérique, personne n'osant se flatter d'être plus habile, ou plus heureux que ces deux braves Hommes.

Au reste, je ne vois pas à qui l'on puisse attribuer une Relation sans date & sans nom d'Auteur, qui se trouve dans le troisième volume du Recueil de Ramusio, & qui porte ce titre. *Discours d'un grand Capitaine de Mer, François, de Dieppe, sur les Navigations faites à la Terre-neuve des Indes Occidentales, appelée la NOUVELLE FRANCE, depuis les quarante jusqu'aux quarante-sept degrés, vers le Pole Arctique; & sur la Terre du Bresil, la Guinée, l'Isle de Saint Laurent, & celle de Sumatra, jusqu'où les navires & les caravelles François ont navigué.* Ramusio, dans la Préface, qu'il a mise à la tête de ce Discours, distingue deux voyages de ce Capitaine; le premier en 1539. en Canada, en Afrique & au Bresil; le second aux Indes Orientales, mais sans marquer en quelle année. Ce Discours, ajoute-t'il, nous a paru véritablement très-beau, & digne d'être lu d'un chacun, & nous regrettons beaucoup de ne pas sçavoir le nom de son Auteur, parce que si nous le connoissons, nous n'aurions pû manquer à le nommer, sans faire injure à la mémoire d'un si brave Homme, & d'un Cavalier si accompli.

Expédition
au Bresil, & ce
qui la fait é-
chéoir.

1555.

François I. ne parut donc plus s'intéresser à l'Amérique après la mort de MM. de Roberval. Sous le Règne suivant les voyages de quelques François au Bresil ayant donné en France une grande idée des richesses de ce Pays-là, l'Amiral de Coligni proposa au Roy Henry II. de les partager avec le Roy de Portugal. Son dessein fut approuvé, aussi-bien que le choix qu'il fit pour l'exécution, de Nicolas Durand de Villegagnon, Che-

isque ce fut à
vertes.

s autres voya-
que la guerre
Quint l'arrê-
le distingua
t en plusieurs
l fit un nou-
ssoit pour un
çois I. avoit
ce voyage,
a jamais bien
e eux tombe-
faire un Eta-
r d'être plus
nes.

er une Rela-
ve dans le
orte ce titre.
*Dieppe, sur
ccidentales,
te jusqu'aux
la Terre du
de Summa-
nt navigué.
Discours,
r en 1539.
aux Indes
Discours,
ligne d'être
sçavoir le
nous n'au-
moire d'un*

que après
les voya-
rance une
e Coligni
y de Por-
noix qu'il
n, Che-

DE LA NOUVELLE FRANCE. LIV. I. 23

valier de S. Jean de Jerusalem, & Vice-Amiral de Bretagne. C'étoit un homme de mérite, mais qui ayant eu le malheur de s'engager dans les nouvelles erreurs, n'eut point de honte de se prêter à un projet, dont le but étoit bien moins d'acquiescer à la France une partie du Bresil; que d'y assurer une ressource au Calvinisme, proscrit & persécuté par le Souverain. Heureusement pour la Religion, il ouvrit enfin les yeux, mais ne s'étant pas trouvé, après sa conversion, en état de soutenir son entreprise avec les seuls Catholiques, toute cette expédition s'en alla en fumée. Les Portugais allarmés de la préférence marquée des Brasiliens pour les François, profitèrent de la division, que le retour de Villegagnon à l'Eglise avoit causée parmi les siens; & pour se mettre une bonne fois l'esprit en repos de ce côté-là, ils égorgèrent, comme Corsaires & gens sans aveu, tous les François, qui étoient restés au Bresil après le départ du Vice-Amiral.

La France sous les Regnes de François II. & de Charles IX. ébranlée jusques dans ses fondemens par des guerres domestiques, sembla d'abord avoir entièrement perdu l'Amerique de vûe. Toutefois au milieu de tant d'orages il y eut quelques jours de calme, & l'Amiral de Coligni en profita encore, pour essayer de faire ailleurs ce qu'il ne pouvoit plus esperer d'exécuter au Bresil. Il jeta les yeux sur cette partie de la Floride, que Verazani avoit découverte, & ce Pays lui sembla d'autant plus propre à recevoir une Colonie, telle qu'il la projettoit, qu'outre la bonté du climat, & la fertilité de la terre, il se flattoit que les François n'y trouveroient personne, qui pût leur en disputer la possession, ni même les inquieter.

La Floride est toute cette partie du Continent de l'Amerique, qui est renfermée entre l'un & l'autre Mexique, la Nouvelle France, & la Caroline Septentrionale. Selon les Espagnols, elle comprend tout ce qui est à l'Est de la Province de Panuco; c'est-à-dire, qu'elle n'a point de bornes au Nord, à l'Orient & au Midi, & que tout ce que les François & les Anglois possèdent dans l'Amerique Septentrionale, est de la Floride, & a été envahi sur la Couronne d'Espagne. Un Auteur moderne (a) appuie cette prétention sur un fondement bien ruineux, puisqu'il l'établit sur les découvertes de Ponce de Leon, de Luc Vasquez d'Ayllon; & sur les expéditions de Pamphile de Narvaez & de Ferdinand de Soto. Or Ponce de Leon ne découvrit la Floride qu'en l'année 1512. & plusieurs années aupara-

(a) D. André Gonzalez de Barcia, *Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida.*

1555.

L'Amiral de
Coligni entre-
prend d'établir
une Colonie
en Floride.

1562.

Etendue de
la Floride.

1562.

vant des François, des Anglois, & Cortereal Portugais avoient fait des découvertes dans l'Amerique Septentrionale : Ponce de Leon non-seulement ne fit aucun Etablissement en Floride, mais toutes les deux fois qu'il y débarqua, il fut obligé de se rembarquer sur le champ, & les François dès l'année 1504. étoient en commerce avec les Peuples du Canada. Si donc le Canada est de la Floride, la France est la premiere en datte pour la possession de la Floride, & il seroit ridicule que l'imposition de ce nom faite par Ponce de Leon à un Pays, situé sur le Golphe Mexique, donnât à sa Nation un droit sur les trois quarts au moins de l'Amerique Septentrionale, à l'exclusion des François, qui y faisoient le commerce, & qui avoient fait alliance avec des Peuples éloignés de cinq ou six cent lieues de sa découverte.

Luc Vafquez d'Ayllon découvrit en 1520. les environs du Jourdain, qui font aujourd'hui partie de la Caroline; son expedition ne fut pas plus heureuse, & n'eut pas plus de suite que celle de Jean Ponce de Leon. Quelques années après Pamphile de Narvaez obtint de l'Empereur Charles-Quint le Gouvernement de la Floride: il parcourut presque toute la Côte Septentrionale du Golphe Mexique, eut plusieurs rencontres avec des Sauvages, qui lui tuerent bien du monde, & il périt miserablement, sans avoir seulement bâti un Fort.

Enfin Ferdinand de Soto fit pendant trois ou quatre ans bien des courses dans la Floride, dont il avoit été fait Capitaine Général; mais il n'avança guères plus vers le Nord, que jusqu'à la hauteur de la Caroline, & mourut sur les bords du Mississipi, sans s'être seulement mis en devoir de se fixer en un seul endroit. Louis de Moscoso son successeur, ramena bientôt après au Mexique les tristes débris de son armée, & dès-lors il ne resta pas un seul Espagnol dans la Floride, qui se trouva par conséquent à peu près dans le même état, où elle avoit été avant que Ponce de Leon en fit la premiere découverte.

Elle y étoit encore vingt ans après, lorsque l'Amiral de Coligni forma le dessein d'y établir une Colonie toute composée de gens de sa Religion; dessein que, selon toutes les apparences, il ne découvrit pas au Roy Charles IX. à qui il ne fit envisager son projet, que comme une entreprise extrêmement avantageuse à la France. Ce Prince le laissa maître de tout, & lui permit d'user de toute l'étendue du pouvoir, que lui donnoit sa Charge. Il parut même dans la suite qu'il n'ignoroit point, & qu'il fut fort aisé de voir que M. de Coligni n'employoit à
cette

A L E
 Portugais avoient
 onnale : Ponce
 ent en Floride ;
 obligé de se rem-
 e 1504. étoient
 onc le Canada
 te pour la pos-
 nposition de ce
 é Golphe Me-
 uarts au moins
 François, qui
 nce avec des
 couverte.

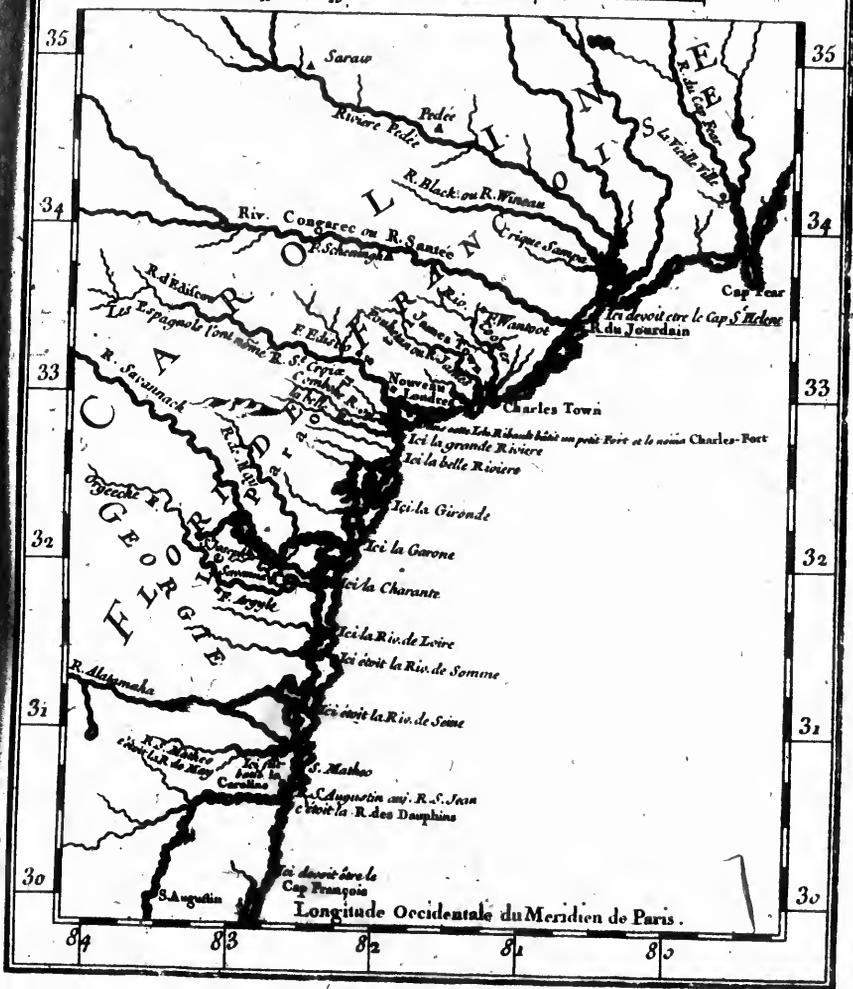
tre ans bien
 it Capitaine
 rd, que jus-
 ords du Mi-
 er en un seul
 oientôt après
 s-lors il ne
 trouva par
 it été avant

iral de Co-
 e composée
 es apparen-
 qui il ne fit
 extrêmement
 e de tout,
 ue lui don-
 oroit point.
 nployoit à
 cette

CARTE DES COSTES DE LA FLORIDE FRANÇOISE

Suivant les premières découvertes. Dressée par N. Bellin Ing.^s de la Marine.

Echelle de Lieues communes de France de 25 au Deg.





cette expedition que des Calvinistes, parce que c'étoit autant d'Ennemis, dont il purgeoit l'Etat.

La principale attention de l'Amiral fut à choisir un Chef, sur lequel il pût compter pour l'exécution de son projet, & ce choix tomba sur un ancien Officier de Marine, nommé Jean de Ribaut, natif de Dieppe, Homme d'expérience, & zélé Huguenot. Il partit de Dieppe le même dix-huitième de Février de l'année 1562. avec deux Bâtimens, de ceux, qu'on appelloit alors *Roberges*, & qui differoient peu des Caravelles Espagnoles: il avoit des Equipages choisis, & plusieurs Volontaires, parmi lesquels il y avoit quelques Gentilshommes.

La premiere Terre, qu'il reconnut, fut une pointe assez basse, bien boisée, & située par les trente degrés Nord, à laquelle il donna le nom de *Cap François*, mais il ne s'y arrêta point, & ayant tourné à droite, il aperçut quelque tems après une Riviere, qu'il appella *la Riviere des Dauphins*, mais où il n'entra point. Poursuivant toujours la même route, il en découvrit une autre éloignée d'environ six lieues de la premiere, & qui lui parut beaucoup plus grande; il y entra le premier de Mai, & la nomma *la Riviere de Mai*. Il y rencontra des Sauvages en grand nombre, & s'étant aperçû que son arrivée leur faisoit plaisir, il mit pied à terre, & commença par dresser sur une butte de sable une petite colonne de pierre, sur laquelle il fit graver les Armes de France. Il alla ensuite visiter le Chef des Sauvages; il lui fit quelques presens, & en reçut de lui.

Il avoit en tête *le Jourdain*, découvert par Luc Vasquez d'Ayllon, c'est pourquoi, après avoir pris possession du Pays au nom du Roy & de l'Amiral de France, il se rembarqua, & continua sa route au Nord, rangeant la côte à la vûe. A quatorze lieues de la Riviere de Mai il en trouva une troisième, qu'il nomma *la Seine*. Il donna ensuite à toutes celles, qu'il aperçut dans l'espace de soixante lieues, les noms des principales Rivieres de France, mais on reconnut dans la suite qu'il avoit pris plusieurs antes pour des embouchures de Riviere. Enfin il crut avoir rencontré le Jourdain, mais il se trompoit, le Jourdain lui restoit encore au Septentrion, & la Riviere, où il entra, & où il mouilla par dix brasses d'eau, a depuis été appellée par les Espagnols *la Riviere de Sainte Croix*. Mais les Anglois, qui ont bâti sur les bords la Ville de *S. Georges*, ou le *Nouveau Londres*, ont encore changé ce nom en celui d'*Ediscow*, & elle est marquée dans quelques-unes de nos Cartes sous celui de *Riviere des Chaouanons*.

Tome I.

D

1562.

Jean de Ribaut Chef de cette entrepri-
se.

Il prend pos-
session de la
Floride Fran-
çoise.

Ses décou-
vertes.

1562.
Il bâtit un
Fort.

Description
de la Floride
Françoise.

D'où ve-
noient les ri-
cheses des
Floridiens.

M. de Ribaut, qui ne doutoit point que ce ne fût le Jourdain, donna le nom de *Port Royal* à l'endroit, où il avoit moiillé l'ancre; il y fit ensuite arborer les Armes de France, puis il traça dans une Isle un petit Fort, qui fut bientôt en état de loger tout le monde, & qu'il appella *Charles-Fort*. Il ne pouvoit gueres le placer mieux; les Campagnes des environs sont belles, le Terrein fertile, la Riviere abondante en Poissons, les Bois remplis de Gibier, les Lauriers & les Lentisques y répandent une odeur très-suave, & les Sauvages de ce Canton ne firent pas moins d'amitié aux François, que ne leur en avoient fait ceux de la Riviere de Mai. Cependant M. de Ribaut en ayant voulu engager quelques-uns à le suivre en France, persuadé qu'il ne pouvoit pas faire un present plus agreable à l'Amiral, & à la Reine Mere du Roy, il ne put jamais en gagner un seul.

Ce que nous avons dit des environs du Port Royal, convient assez à tout le Pays, qui a depuis porté le nom de *Floride Françoise*, & qui est situé entre les trente & les trente-cinq degrés de Latitude-Nord, depuis le Cap François jusqu'à Charles-Fort. Plusieurs Relations lui donnent même le nom de *Nouvelle France*. Le Terroir y est communément fertile, bien arrosé, coupé de plusieurs Rivieres, dont quelques-unes sont assez considerables, & toutes fort poissonneuses. On a cru long-tems qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuses; mais à mesure qu'on a vu les choses de près, on a reconnu qu'à la verité il y a du cuivre en quelques endroits, & d'assez méchantes perles dans deux ou trois Rivieres, mais que le peu d'or & d'argent, qu'on avoit aperçû entre les mains des Sauvages, venoit des Espagnols, dont un assez grand nombre avoient fait naufrage à l'entrée du Canal de Bahame, & le long des Côtes voisines de la Floride.

Leurs navires presque toujours chargés des richesses de l'Amérique demouroient souvent échoués sur des bancs de sable, dont tout ce parage est semé, & les Sauvages étoient fort attentifs à profiter de leur malheur; aussi a-t-on remarqué que les plus voisins de la Mer, étoient beaucoup mieux fournis, que les autres, de leurs dépouilles. Ces Barbares ont la couleur plus foncée & plus tirant sur le rouge, que les Sauvages du Canada; ce qui est l'effet d'une huile, dont ils se frottent le corps, & dont on n'a jamais pû connoître la nature. La difference pour le reste entr'eux & les autres Peuples de l'Amérique Septentrionale n'est presque pas sensible. Ils se couvrent moins, parce

qu'ils habitent un Pays plus chaud ; ils sont plus dépendans de leurs Chefs, que les Relations Françoises nomment *Paraouftis* ou *Paracouftis*, & auxquels les Castillans donnent le titre général de *Caciques*. Mais quelque idée, que les Historiens Espagnols ayent voulu nous donner de la puissance, & des richesses de ces *Caciques*, elles se reduisent dans le fond à très-peu de chose.

Du reste les Floridiens sont bien faits, braves, fiers, assez traitables néanmoins, quand on sçait les prendre par la douceur & par la raison. Ils ne sont pas aussi cruels envers leurs prisonniers, que les Canadois, & quoiqu'ils soient Anthropophages comme ceux-ci, ils ne pouffent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un Malheureux, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de retenir dans l'esclavage les Femmes & les Enfans, qu'ils prennent en guerre ; ils immolent les Hommes au Soleil, & ils se font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes.

Dans les marches & dans les combats les *Paraouftis* sont toujours à la tête de leurs Troupes, tenant un cassetête, ou une espee de masse d'arme d'une main, & de l'autre une flèche : le bagage est porté par des Hermaphrodites, dont il y a un grand nombre dans ce Pays, si on en croit un Auteur, qui a été longtemps dans les lieux (a). Ces Peuples sont aussi dans l'usage d'arracher la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués, & dans les rejouissances, qui suivent la victoire, ce sont les vieilles Femmes, qui menent la bande, parées de ces chevelures. On les prendroit alors pour de vraies Megeres, ou des Furies. Les *Paraouftis* ne peuvent rien décider dans les occasions importantes, sans avoir assemblé le Conseil, où, avant que de parler d'affaires, ils commencent par avaler un grand coup d'Apalachine, puis ils en font distribuer à tous ceux, qui composent l'assemblée.

Le Soleil est en quelque façon l'unique Divinité des Floridiens, tous leurs Temples lui sont consacrés ; mais le culte, qu'ils lui rendent, varie suivant les Cantons. On prétend que les mœurs sont fort corrompues dans toute la Floride, & que le mal honteux, que les Isles de l'Amérique nous ont communiqué, y est très-commun. Il est certain du moins que plus on approche de la Floride, en venant du Canada, plus on trouve de désordres parmi les Sauvages, & que ce qu'on voit aujourd'hui

(a) René de Laudonniere.

Du caractère
de ces Peuples.

Leur Religion & leurs mœurs.

1562.

de libertinage parmi les Iroquois, & les autres Peuples plus Septentrionaux encore, vient en bonne partie du commerce, qu'ils ont eu avec ceux de l'Occident & du Midi. La Polygamie n'est permise dans la Floride, qu'aux Paraouftis, lesquels ne donnent même le nom d'Epouse, qu'à une de leurs Femmes. Les autres sont de véritables Esclaves, & leurs Enfants n'ont aucun droit à la succession de leur Pere.

Honneurs,
qu'ils rendent
à leurs Chefs.

On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de flèches plantées en terre, & la coupe, où ils avoient accoutumé de boire, est placée sur la tombe. Tout le Village pleure & jeûne pendant trois jours; la Cabanne du défunt est brûlée, avec tout ce qui étoit à son usage particulier, comme si personne n'étoit digne de s'en servir après lui. Ensuite les Femmes se coupent les cheveux, & les sement sur le tombeau, où plusieurs vont tour à tour pendant six mois pleurer trois fois tous les jours. Les Paraouftis des Bourgades voisines viennent aussi rendre en cérémonie les derniers devoirs au défunt.

Des Ministres de la Religion.

On fait presque autant de façons à la mort des Ministres de la Religion, qui sont aussi les Medécins du Pays, & qui different peu des Jongleurs du Canada, si ce n'est qu'ils sont encore plus adonnés aux sortileges: aussi ont-ils à faire à un Peuple plus superstitieux. Presque toute l'éducation, qu'on donne aux Enfants, consiste à les exercer à la course, sans aucune distinction de sexe, & il y a des prix proposés pour ceux, qui y excellent. De là vient que tous, Hommes & Femmes, sont d'une agilité merveilleuse. On les aperçoit plutôt au haut des plus grands arbres, qu'on ne les y a vû grimper. Ils ont encore une très-grande adresse à tirer de l'arc, & à lancer une espee de javelot, dont ils se servent à la guerre avec succès. Enfin ils nagent avec une extrême vitesse, les femmes mêmes, quoique chargées de leurs Enfants, qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes Rivieres à la nage.

Des Animaux.

Les Animaux à quatre pieds les plus communs dans cette partie de la Floride, sont deux especes de Lions, le Cerf, le Chevreuil, le Bœuf, qui ne differe en rien de ceux du Canada, le Leopard, le Daim, le Loutre, le Castor, le Loup, le Lièvre, le Lapin, le Chat sauvage, & le Rat de bois; mais tous ne se trouvent pas dans les mêmes Cantons. On y voit par-tout la plupart de nos Oiseaux de proye, & de Rivieres; aussi-bien que

peuples plus Sep-
du commerce ,
La Polygamie
is , lesquels ne
rs Femmes. Les
ns n'ont aucun

tant leur vie ,
de leur sépul-
la coupe, où
tombe. Tout
abanne du dé-
e particulier ,
ès lui. Ensuite
nt sur le tom-
mois pleurer
ades voisines
voirs au dé-

ministres de la
qui different
t encore plus
euple plus su-
aux Enfans,
ction de fe-
cellent. De-
e agilité mer-
rands arbres,
très - grande
velot , dont
nt-avec une
ées de leurs
de grandes

ns cette par-
rf, le Che-
Canada , le
le Lièvre ,
tous ne se
par-tout la
si-bien que

DE LA NOUVELLE FRANCE. LIV. I. 29

les Perdrix, les Tourtes, les Ramiers, les Cigognes, les Pou-
les d'Inde, les Grands Gofiers, quantité de Perroquets, & di-
vers petits Oiseaux. L'Oiseau-Mouche du Canada n'y paroît
point en Été, mais il s'y retire pendant l'hyver; ce petit Ani-
mal ne pouvant souffrir apparemment ni le grand chaud, ni le
moindre froid. Les Rivieres y sont remplies de Caïmans, les
Campagnes & les Bois, de Serpens, surtout de ceux, qu'on
appelle *Serpents à sonnetes*.

Les Forêts sont pleines de Pins, mais qui ne portent point de
fruits, de Chênes, de Noyers, de Merisiers, de Muriers, de
Lentisques, de Lataniers, de Châtaigniers, de Cedres, de Cy-
près, de Lauriers, de Palmiers & de Vignes. On y voit aussi des
Melliers, dont les fruits sont plus gros & meilleurs qu'en Fran-
ce, & des Pruniers, dont les prunes sont fort délicates: il se
pourroit bien faire que ces prunes ne fussent autre chose que les
Piakimines, dont j'ai parlé dans mon Journal. Mais l'arbre le
plus estimé dans ce Pays est le Sassafras, que les Floridiens ap-
pellent *Palamé* ou *Pavama*.

Il ne vient jamais plus grand qu'un Pin médiocre, il ne jette
point de branches, son tronc est tout uni, & sa tête touffue,
forme une espece de coupe. Ses feuilles sont à trois pointes,
comme celles du Figuier, d'un verd, obscur, & d'une bonne
odeur, surtout quand elles sont sèches: lorsqu'elles ne sont que
de naître, elles ont la figure de celles du Poirier. Son écorce
est polie, un peu rougeâtre, & a un petit goût d'anis. Son bois
est léger, a le goût & l'odeur aromatique, approchant du fenouil:
Sa racine est plus dure & plus pesante, & ne s'étend qu'en su-
perficie. Cet arbre croît sur le bord de la Mer & sur les monta-
gnes, mais toujours dans un terrain, qui n'est ni trop sec, ni
trop humide. Son bois est chaud au second degré, son écorce
l'est presque au troisième. Lorsqu'il y a plusieurs de ces arbres
en un même lieu, ils jettent une odeur, qui differe peu de celle
de la Cannelle.

Des Espagnols de San-Matheo & de S. Augustin, c'est-à-dire,
de la Riviere Dauphine & de la Riviere de May, étant presque
tous attequés de fièvres causées par la mauvaise nourriture, &
les-eaux crusés & troubles, qu'ils buvoient, des François leur
apprirent à user du Sassafras, comme ils l'avoient vû pratiquer
aux Sauvages; ils en coupoient la racine en petits morceaux,
qu'ils faisoient bouillir dans l'eau, ils buvoient de cette eau à
jeûn & à leurs repas, & elle les guérit parfaitement. Ils en

1562.

Des Arbres.

Du Sassafras.

ont depuis fait bien d'autres expériences ; & si on les en croit , il n'y a presque point de maladie , qui résiste à cette boisson : elle étoit leur remede & leur préservatif uniques & universels dans la Floride. Mais quand les vivres leur manquoient , ils n'en usoient point , parce qu'elle leur causoit une faim plus insupportable encore que quelque maladie que ce fût. On ajoute que le Sassafras est un spécifique admirable contre les maux veneriens ; mais il paroît que les Sauvages ont plus souvent recours à l'Esquine , non-seulement contre ce terrible mal , mais encore contre tous ceux , qui sont contagieux.

Dans plusieurs maladies on coupe en petits morceaux les racines , les petites branches & des feuilles du Sassafras , & on en fait une décoction en cette maniere. On en laisse tremper une once toute une nuit dans douze livres d'eau , puis on fait cuire tout cela à petit feu , jusqu'à ce que l'eau soit diminuée d'un tiers. Mais en cela il faut avoir égard au temperament du Malade , qui doit garder un grand regime pendant tout le tems , qu'il use de ce remede. On assure même qu'il est fort nuisible , quand la maladie est inveterée , ou le Malade trop foible. Quelques-uns , avant que d'user de ce remede , se font beaucoup purger , & c'est le plus sûr ; mais d'autres se contentent d'user de cette décoction pour leur breuvage ordinaire , en y mêlant un peu de vin , & ne se purgent point auparavant.

Il est certain que le Sassafras a toujours passé pour être un excellent remede contre les maux d'estomac & de poitrine , & généralement contre tous ceux , qui proviennent du froid. François Ximénez dit que s'étant rencontré auprès de la Baye de Ponce de Leon dans une grande disette d'eau , il s'avisa de couper du Sassafras en petits morceaux , de le tremper dans une eau presque aussi salée que celle de la Mer ; qu'au bout de huit jours il but de cette eau , & la trouva fort douce.

Des Simples.

Parmi les arbrisseaux de ce Pays le plus remarquable est la Cassine , ou Apalachine , dont j'ai parlé ailleurs ; & parmi les Simples , on vante surtout l'*Apoyomasfi* , ou *Parzifrande* , que François Ximenez décrit en cette maniere. Ses feuilles sont semblables à celles des Poireaux , mais plus longues & plus déliées. Son tuyau est une espece de jonc , plein de pulpes , noïeux , & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur est petite & étroite , sa racine déliée , fort longue , semée de nœuds , ou bossettes , ronde & veluë. C'est ce que les Espagnols appellent *Chapelets de Sainte Helene* & les François , *Patenotes*. Ces boulettes coupées &

on les en croit ,
cette boisson :
& universels
quoient, ils n'en
plus insupportable.
On ajoute que le
aux veneriens ;
recours à l'Es-
mais encore con-

ceaux les raci-
s, & on en fait
nper une once
fait cuire tout
née d'un tiers.
t du Malade,
ems, qu'il use
ble, quand la
e. Quelques-
coup purger,
user de cette
ant un peu de

ir être un ex-
itrine, & gé-
froid. Fran-
e la Baye de
avisa de cou-
per dans une
out de huit

uable est la
& parmi les
randa, que
es sont sem-
blus déliées.
noieux, &
étroite, sa
ettes, ronde
ets de Sain-
coupées &

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. I. 31

exposées au Soleil, deviennent très-dures, noires au dehors, & blanches en-dedans. Elles ont une odeur aromatique, approchante du *Galanga*. Elles sont sèches & chaudes au troisième degré & plus, un peu astringentes & résineuses; cependant elles ne se trouvent que dans les lieux humides & aquatiques.

Les Sauvages, après avoir broyé les feuilles de cette plante entre deux pierres, en tirent un suc, dont ils se frottent tout le corps, quand ils se sont baignés, persuadés qu'il fortifie la peau, & lui communique une odeur agreable. Les Espagnols ont aussi appris d'eux à reduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, lorsqu'ils sont attaqués de la Pierre, & des maux de reins causés par quelque obstruction. Ils le broyent, & le prennent en bouillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le sang, pour fortifier l'estomach, & pour guérir les douleurs, qui surviennent à la matrice. Enfin on prétend que sur toute cette Côte de la Floride, on ramasse quelquefois de l'ambre gris.

M. de Ribaut fort fatigait de son établissement, ne pensa plus qu'à retourner en France, pour y chercher un nouveau port. Il donna pour Chef à sa nouvelle Colonie un de ses Capitaines, nommé ALBERT, & il lui laissa autant d'Hommes, qu'il lui en falloit pour tenir les Sauvages en respect. Il lui donna des provisions en assez petite quantité; mais il lui permit de lui amener au plutôt un grand convoi de vivres & de munitions, après quoi il mit à la voile, & arriva à Dieppe le vingtième de Juillet. Le Commandant de son côté eut à peine achevé quelques ouvrages, qui lui restoient à faire pour mettre sa Place hors d'insulte, qu'il partit pour aller découvrir le Pays, suivant l'ordre, que lui en avoit donné son Général. Il visita plusieurs Paraoustis, qui lui firent beaucoup d'accueil, & l'un d'eux, nommé ANDUSTA, l'invita à une Fête assez singuliere, dont j'ai cru qu'on verroit ici la description avec plaisir.

Elle se célébroit en l'honneur d'une Divinité, nommée TOYA. Les Loix du Pays ne permettent point aux Etrangers d'y paroître, & il fallut user de beaucoup de précautions pour la faire voir aux François, sans qu'ils fussent aperçus. Andusta les conduisit d'abord dans une grande Place de figure ronde, que les Femmes nettoyoient avec un grand soin; le lendemain au point du jour quantité de Sauvages, peints de différentes couleurs, & ornés de plumages, sortirent de la Cabanne du Paraousti, qui donnoit sur la Place, autour de laquelle ils se rangerent en bon

1562.

Ribaut re-
tourne en
France.

Fête singu-
liere des Flo-
ridiens.

1562.

ordre. Trois *Ionas*, c'est ainsi qu'on appelle les Ministres de la Religion, parurent ensuite bizarrement vêtus, ayant je ne sçai quel instrument à la main : ils s'avancerent au milieu de la Place, où après qu'ils eurent long-tems dansé en tournoyant, & en chantant sur un ton fort lugubre, l'Assemblée leur répondit sur le même ton.

Cela recommença jusqu'à trois fois, puis les uns & les autres prenant tout à coup leur effort, comme si quelque terreur panique les eût saisis, ils se mirent à courir de toutes leurs forces vers le Bois. Les Femmes vinrent alors prendre la place de leurs Maris, & ne firent le reste du jour que se lamenter. De tems en tems néanmoins elles paroissoient entrer en fureur, se jettoient sur leurs Filles, leur faisoient des incisions aux bras avec des écailles de Moules, remplissoient leurs mains du sang, qui sortoit des playes, & le jettoient en l'air en s'écriant par trois fois, *H-Tan*. *Anduffa*, qui tenoit compagnie aux François, qu'il avoit placés dans un petit réduit, où on ne les apercevoit point, souffroit beaucoup, quand il les voyoit rire, mais il ne leur en témoignoit rien pour lors.

Les Hommes demeurèrent deux jours & deux nuits dans le Bois, & en étant revenus au lieu, d'où ils étoient partis, ils dansèrent de nouveau, & chanterent, mais sur un ton plus gai. Ils firent ensuite quantité de tours assez divertissans, & le tout se termina par un grand festin, où l'on mangea avec excès; aussi les Acteurs n'avoient rien pris depuis le commencement de la Fête. Un d'entr'eux raconta depuis aux François que pendant les deux jours, qu'ils avoient passé dans le Bois, les *Ionas* avoient évoqué le Dieu *Toya*, lequel s'étoit montré à eux; qu'ils lui avoient fait plusieurs questions, auxquelles il avoit répondu, mais qu'ils n'osoient rien reveler de ce qu'ils avoient entendu, de peur de s'attirer l'indignation des *Ionas*.

Les courses, que faisoit le Capitaine Albert, pouvoient avoir leur utilité, mais il y avoit quelque chose de plus pressé à faire, à quoi il ne pensoit point. C'étoit d'ensemencer les Terres, pour avoir de quoi remplir ses magasins. L'Amiral de Coligni n'avoit rien tant recommandé; mais on ne pensoit qu'à chercher des Mines, & on ne pouvoit s'ôter de l'esprit qu'il y eût un seul Canton de l'Amérique, où il ne s'en trouvât point. Tant que durèrent les provisions, qu'on avoit apportées de France, & qu'on eut de la poudre & du plomb, on fit bon commerce; la Pêche fut aussi pendant quelque tems d'une grande abondance; mais

Mauvaise
conduite du
Capitaine Al-
bert.

les Ministres de la
s, ayant je ne sçai
t au milieu de la
é en tournoyant,
mbite leur répon-

uns & les autres
quelque terreur pa-
outes leurs forces
la place de leurs
enter. De tems en
eur, se jettoient
k bras avec des
u sang, qu'on
it par trois fois,
François, qu'il
percevoit point,
mais il ne leur en

ux nuits dans le
partis, ils dan-
ten plus gai. Ils
s, & le tout se
ec excès; aussi
ancement de la
ois que pendant
ois, les Jonas
montré à eux;
elles il avoit ré-
qu'ils avoient
Jonas.

ouvoient avoir
us pressé à fai-
er les Terres,
ral de Coligni
oit qu'à cher-
e qu'il y eût un
t point. Tant
e de France,
ere; la
ource;
mais

mais tout cela manqua presqu'à la fois, parcequ'il y avoit du Poisson ne donne dans ces Rivieres que dans certaines saisons.

On eut recours ensuite aux Naturels du Pays, qui firent de leur mieux, parcequ'on en usoit bien avec eux; mais cette source tarit aussi bientôt. Le superflu des Sauvages est bien peu de choses, surtout pour des gens, qui ne sont pas accoutumés à la sobriété de ces Peuples, encore moins à se passer comme eux, de manger plusieurs jours de suite. Pour comble de malheur, après qu'on eut fait un assez grand amas de Maiz, qu'on avoit été obligé d'aller chercher fort loin, le feu prit au Fort, qui fut consumé en peu d'heures avec les magasins. Cette perte fut néanmoins assez promptement réparée, mais un accident des plus tragiques mit la Colonie dans un désordre; qui en causa bientôt la ruine entière.

Le Commandant de Charles-Fort étoit un homme de main, & qui ne manquoit pas absolument de conduite, mais il étoit brutal jusqu'à la férocité, & ne sçavoit pas même garder les bienséances. Tant qu'il avoit été subalterne, ce défaut n'avoit presque point paru; l'autorité le mit dans tout son jour, ou lui ôta le frein, qui le retenoit. Il punissoit les moindres fautes, & toujours avec excès: il pendit lui-même un Soldat, qui n'avoit point mérité la mort, il en dégradait un autre des armes avec aussi peu de justice, puis il l'exila, & l'on crut que son dessein étoit de le laisser mourir de faim & de misère; il menaçoit sans cesse du dernier supplice, & quiconque avoit eu le malheur de lui déplaire, n'étoit pas en sûreté de sa vie. Il tenoit d'ailleurs des discours, qui faisoient, dit-on, dresser les cheveux à la tête.

Enfin il lassa la patience des plus modérés, on conspira contre lui, & on s'en défit d'autant plus aisément, que quoiqu'il ne pût ignorer que tous le craignoient & le haïssoient, il ne se tenoit nullement sur ses gardes. Il fallut songer ensuite à lui donner un Successeur, & le choix que l'on fit, fut plus sage, qu'on ne devoit l'attendre de Gens, dont les mains fumoient encore du sang de leur Chef. Ils mirent à leur tête un fort honnête Homme, nommé Nicolas Barré, lequel par son adresse & sa prudence rétablit en peu de tems la paix & le bon ordre dans la Colonie.

Cependant M. de Ribaut ne revenoit point, & l'on se voyoit à la veille d'éprouver toutes les horreurs de la Famine: on étoit à la discrétion des Sauvages pour avoir des vivres, & le nouveau Commandant voyoit bien que cela ne pouvoit pas durer

Il est tué par
les Gens.

Extrémité,
où la Colonie
est réduite.

1563.

lontems, sans que l'on courût risque d'effuyer de la part de ces Barbares quelque chose de plus fâcheux, encore que la disette. Plein de ces affligéantes pensées, il assembla son Conseil, y exposa l'extrémité, où l'on alloit être bientôt réduit, & ce qu'on avoit à craindre pour l'avenir. Sur cette représentation il n'y eut qu'une voix, tous conclurent que sans differer d'un seul jour, il falloit construire un Bâtiment, & sitôt qu'il seroit achevé, s'en servir pour retourner en France, si on n'en avoit pas reçu de secours.

Tous s'embarquent pour retourner en France.

Mais comment exécuter ce projet, sans Constructeurs, sans Voiles, sans Cordages, ni aucuns Agrez? la nécessité, quand elle est extrême, ôte la vûe des difficultés, & rend facile tout ce qui, hors de-là, paroîtroit impossible. Chacun mit la main à l'œuvre; des Gens, qui de leur vie n'avoient manié la hache, ni aucune sorte d'outils, se trouverent devenus Charpentiers & Forgerons. La mousse & uné espece de filasse, qui croît sur les Arbres dans une grande partie de la Floride, servirent d'étoupes pour calfater le Bâtiment; chacun donna ses chemises & les draps de son lit pour faire des Voiles; on fit des cordages avec les écorces des Arbres, & en peu de tems le Navire fut achevé & lancé à l'eau. Un peu de cette industrie & de cette ardeur, mieux appliquées, auroit fait trouver les moyens de subsister encore quelque tems; mais on étoit dégouté de la Floride, & l'on auroit peut-être été fâché alors de recevoir le secours, après lequel on avoit tant soupiré. Il faut peu de chose au François pour reveiller ce fond d'affection, qu'il conserve pour sa Patrie, en quelque situation, qu'il se trouve.

Le Navire équipé, on ne différa pas d'un seul jour à s'embarquer; & avec la même confiance, qui avoit fait entreprendre la construction de ce Bâtiment sans Ouvriers & sans matériaux, on se livra sans réflexion à tous les dangers, qu'on ne pouvoit manquer de courir sur un Vaisseau construit & équipé de cette sorte, & manœuvré par des Soldats. Ce qu'il y eut de plus étrange; c'est que le seul mal réel, qu'on vouloit éviter, fut le seul, contre lequel on ne songea point à se précautionner. Nos Aventuriers n'étoient pas encore bien loin en Mer, lorsqu'un calme opiniâtre les arrêta tout court, & leur fit consumer le peu, qu'ils avoient embarqué de provisions. Ils se virent enfin réduits à douze ou quinze grains de mil par jour pour chacun.

Ils mangent un d'eux.

Cette modique ration ne dura pas même lontems, on eut recours aux fouliers, & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le

Vaisseau, fut dévoré. L'eau douce manqua aussi tout - à - fait; quelques-uns voulurent boire de l'eau de la Mer, & en moururent. Outre cela le Bâtiment faisoit eau de toutes parts, & l'Equipage extenué par la diette, n'étoit gueres en état de travailler à l'étancher. Enfin ces Infortunés n'ayant plus absolument rien, qu'on pût boire & manger, & s'attendant à voir à tout moment leur Navire couler à fond, perdirent entièrement courage, & s'abandonnerent à leur triste sort.

Dans ce désespoir quelqu'un s'avisâ de dire qu'un seul pouvoit sauver la vie à tous les autres aux dépens de la sienne, & une si étrange proposition, non-seulement ne fut pas rejetée avec horreur, mais fut extrêmement applaudie. On étoit presque convenu de tirer au sort pour sçavoir quelle seroit la victime, qu'on immoleroit au salut des autres, lorsqu'un Soldat nommé LACHAU, celui-là même, que le Capitaine Albert avoit exilé, après l'avoir dégradé des armes, déclara qu'il vouloit bien avancer sa mort, qu'il croyoit inévitable, pour reculer de quelques jours celle de ses Compagnons. Il fut pris au mot, & on l'égorgea sur le champ, sans qu'il fit la moindre résistance. Il ne fut pas perdu une goutte de son sang, tous en burent avec avidité, le corps fut mis en pièces, & chacun en eut sa part.

Ce premier pas franchi, il y a bien de l'apparence que d'autres, de gré ou de force, eussent eu le sort de Lachau, si peu de tems après on n'eût pas aperçu la Terre, & presque aussitôt un Navire, qui s'approchoit. Nos Gens l'attendirent, c'étoit un Bâtiment Anglois, & il s'y rencontra un François du nombre de ceux, qui étoient partis de la Floride avec M. de Ribaut. Cet Homme leur apprit que la guerre civile, qui peu de tems après leur départ de France, s'y étoit rallumée plus vive qu'auparavant, étoit causée de l'abandon, où M. de Coligni les avoit laissés; mais que la paix n'avoit pas été plutôt conclue, que ce Seigneur s'étoit donné tous les mouvemens nécessaires pour secourir sa Colonie, dont l'établissement lui tenoit toujours fort au cœur.

Ce fut en effet la première chose, dont l'Amiral parla au Roy, lorsqu'il lui fut permis de reparoitre à la Cour, & Charles IX. lui accorda trois Navires bien équipés & bien fournis de tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler Charles-Fort. Il en confia le commandement à un Gentilhomme de mérite, nommé René de Laudonniere (a), bon Officier de Marine, & qui

(a) Ou Landonniere.

1564.

avoit même servi sur Terre avec distinction. D'ailleurs il connoissoit déjà la Floride, où il avoit accompagné M. de Ribaut deux ans auparavant. On lui donna des Ouvriers habiles dans tous les Arts, qui peuvent être de quelque utilité dans une Colonie naissante. On mit de jeunes Gens de Famille, & plusieurs Gentilshommes, qui voulurent faire ce voyage à leurs dépens, & on y joignit des Detachemens de Soldats choisis dans de vieux Corps. L'Amiral eut soin surtout qu'il n'y eût aucun Catholique dans cet Armement. Le Roy fit compter cinquante mille écus à Laudonniere, & il y a bien de l'apparence que Jacques le Moyne de Morgues, qui fut de cette expédition, se trompe, quand il fait monter ce présent de Charles IX. à cent mille écus. Ce n'est pas le seul article de la Relation de ce Voyageur, où il n'est pas d'accord avec M. de Laudonniere.

Les François
arrivent en
Floride.

Les trois Navires firent voiles du Havre-de-Grace le vingt-deux d'Avril 1564. les deux premiers ayant pour Pilote deux Freres, Michel & Thomas le Vasseur, deux des plus habiles dans leur Art, qui fussent alors en France. Laudonniere prit sa route par les Canaries, côtoya la plupart des petites Antilles, & le vingt-deux de Juin il aborda en Floride: quelques jours après il jetta les Anchres à l'entrée de la Riviere des Dauphins, dans laquelle il entra avec sa Chaloupe, mais il en sortit d'abord au grand regret des Sauvages, qui firent tous leurs efforts pour le retenir. De-là il passa à la Riviere de May, & y trouva à son débarquement le Paraousti SATURIOVA, avec un grand nombre de ses Sujets.

Vénération
des Sauvages
pour les Ar-
mes de Fran-
co.

La plupart le reconnoissent, & tous, après lui avoir fait bien des amitiés, le conduisirent à l'endroit, où M. de Ribaut avoit arboré les Armes de France sur une Colonne de pierre. Ces Barbares s'étoient imaginé qu'il y avoit quelque chose de mystérieux dans ce Monument, & dans cette pensée ils y alloient faire des Offrandes, dont il étoit encore tout environné; ils lui rendirent même en présence des François des respects, qui avoient tout l'air d'un culte religieux. Il y a bien de l'apparence que Laudonniere fut alors instruit de l'abandon de Charles-Foît, puisqu'il s'arrêta dans la Riviere de May; car il paroît qu'il l'avoit ignoré à son départ de France.

Laudonniere
fait reconnoître les envi-
rons de la Ri-
viere de May.

Quoiqu'il en soit, le lendemain de son arrivée il rendit une visite à Saturiova, & lui remontra qu'il seroit bien aise de connoître le Pays, qu'arrosait la Riviere. Le Paraousti y consentit, à condition qu'il ne seroit pas longtems dans ce voyage.

Une Troupe de Sauvages accompagna même les François pendant quelque tems, marchant le long des deux bords du Fleuve, & répétant sans cesse le mot d'*Amt*. Laudonniere n'alla pas fort loin, & ayant fait dresser sa tente au pied d'une petite Colline, il ordonna au Sieur d'Ottigny, son Lieutenant, & au Chevalier d'Erlach (a) son Enseigne, de remonter la Riviere pendant quelques jours.

Ces deux Officiers rencontrèrent bientôt des Sauvages, qui ne dependoient point de Saturiova, & qui, après s'être un peu remis de la frayeur, que leur avoit causée la premiere vûe des François, les menerent chez un vieux Paraouiti, qu'ils disoient être âgé de deux-cent cinquante ans, & Pere de six générations, ce qui étoit bien peu pour un si grand âge. Cet Homme étoit en effet fort decrepite & aveugle, & n'avoit plus qu'une peau livide collée sur les os, mais celui, qu'on disoit être son Fils, paroissoit un Homme de soixante ans au plus.

Beauté du Pays.

D'Ottigny & d'Erlach ne pousserent pas plus avant leurs découvertes, & retournerent au lieu, où ils avoient laissé leur Commandant. Dès qu'ils l'eurent rejoint, ils monterent tous ensemble sur la Colline, au bas de laquelle M. de Laudonniere étoit campé, & ils découvrirent de-là un Pays fort agréable. La Riviere toujours d'une belle largeur, autant que la vûe pouvoit porter, arrosoit de grandes Plaines, qui avoient toutes les apparences d'être fertiles. Ces Plaines étoient bordées de Forêts, dont les Arbres extrêmement hauts étoient entremêlés de Vignes, de Lauriers, de Lentisques, dont l'odeur embaumoit l'Air: cette vûe charmante étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages firent longtems accroire aux François qu'il y avoit des Mines.

On se persuade aisément ce qu'on souhaite, & les moindres indices deviennent des assurances. Tous ceux qui devoient composer la nouvelle Colonie, n'étoient venus en Floride, que pour y chercher de l'or & de l'argent, & tandis que l'esprit de libertinage & de faineantise leur rendoit insupportable le travail de la culture d'une Terre, qui leur auroit bientôt rendu au centuple ce qu'ils y auroient semé, ils comptoient pour rien les fatigues & les dangers, qu'il falloit devorer pour aller chercher bien loin ce qu'ils n'étoient nullement assurés de trouver.

Les François se laissent persuader qu'il y a des Mines en Floride.

(a) Les Relations écrivent d'Erlach, c'est | tilhomme étoit Suisse, & il n'y a point de Mal- | leffot d'une mauvaise prononciation. Ce Gen- | son de Suisse plus connuë que celle d'Erlach.

1564.

Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, c'est que par ce frivole appas ils se laisserent fortement engager dans une affaire, qui seule étoit capable d'étouffer la Colonie naissante dans son berceau.

Ils s'engagent mal à propos dans une guerre.

Laudonniere de retour chez Santuriova, lui demanda d'où venoit un morceau d'Argent, dont ce Chef lui avoit fait present à son arrivée. Celui-ci, qui avoit ses desseins, & qui avoit déjà reconnu le foible des François, lui répondit qu'on le tiroit d'un Pays assez éloigné, & que le Paraousti, à qui ce Pays appartenoit, & qui se nommoit TIMOGOA, étoit son ennemi mortel. Laudonniere donna dans le piège, que lui tendoit le rusé Paraousti, & lui dit que s'il vouloit faire la guerre à son Ennemi, il s'offroit de l'accompagner avec une partie de ses Gens. Santuriova le prit au mot, & l'assura de son côté qu'après la défaite de Timogoa, dont il ne doutoit point, s'il étoit secondé des François, il lui feroit trouver autant d'or & d'argent, qu'il en voudroit.

Ils continuent à découvrir le Pays.

Malgré ces promesses réciproques, Laudonniere, soit qu'il se repentit de s'être trop legerement engagé, ou qu'il voulût voir, s'il ne pouvoit pas se rendre maître des Mines, sans en avoir obligation aux Sauvages, se rembarqua dès le lendemain avec tout son Monde, & sortit de la Riviere de May, entra d'abord dans la Seine, puis dans le Somme, où il rencontra le Paraousti de ce Canton avec sa Femme, & quatre grandes Filles, qui ne lui parurent pas trop mal faites pour des Floridiennes. Le Paraousti le reçut parfaitement bien, & parmi les presens, qu'il lui fit, il y avoit une petite Boule d'Argent. Il invita ensuite les François à passer quelques jours avec lui, mais M. de Laudonniere s'en excusa, & se rembarqua sur le champ.

Ils délibèrent sur le lieu d'un Etablissement.

Il tint ensuite Conseil pour délibérer sur le parti, qu'il avoit à prendre; il commença par exposer les ordres précis, qu'il avoit de faire un Etablissement solide, & il ajouta qu'il n'étoit question que du choix d'un Emplacement. Il representa ensuite que le Cap François lui paroissoit un Pays trop bas & trop mouillé; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port très-commode, mais qu'il n'en croyoit pas le Terrain aussi fertile, que celui de la Riviere de May; & que d'ailleurs, autant qu'il en pouvoit juger, cette Riviere étoit la route la plus facile & la plus courte, pour pénétrer jusqu'aux Mines, dont on leur avoit parlé. Dans les dispositions, où étoit tout le Monde, cette

derniere raison étoit concluante , chacun fut de l'avis du Commandant. On revira de bord sur le champ , & le lendemain vingt-neuvième de Juin les trois Navires se trouverent de bon matin à l'embouchure de la Riviere de May.

Le jour suivant le Fort fut dressé dans un lieu très-avantageux , environ à deux lieues de la Mer : on y travailla avec une diligence extrême , & il fut nommé *la Caroline* (a). Ce nom a trompé bien des Auteurs , qui se sont persuadés que c'étoit là l'origine de celui , que porte aujourd'hui une des plus belles Colonies Angloises de l'Amérique. Quelques-uns ont même cru que dès ce moment-là on avoit communément appelé *Caroline* , ce qu'auparavant on appelloit la *Floride Française* , ce qui n'est pas vrai. La Caroline d'aujourd'hui doit même si peu son nom à Charles IX. Roi de France , qu'elle ne comprend pas tout ce que nous appellions la Floride Française , ou la Nouvelle France , ainsi que je l'ai déjà remarqué , & que le Fort de la Caroline de Laudonniere est presentement de la Floride Espagnole , comme nous le verrons bientôt.

Cette Forteresse étoit de figure triangulaire : le côté de l'Occident , qui étoit celui de la Terre , fut fermé d'une tranchée , bordée d'un Parapet de gazon de la hauteur de neuf pieds : les deux autres avoient une Palissade gabionnée ; & à l'angle , qui regardoit la Mer , il y avoit un Bastion , dans lequel étoit le Magasin. Le tout étoit construit de fascines revêtues de gazon , le milieu étoit une Place de dix-huit pas en quarré , sur laquelle il y avoit vers le Nord une Maison assez haute , que les Vents abatirent bientôt ; & vers le Midi , un Corps de garde. Le Four fut placé hors de l'enceinte de la Citadelle , pour éviter les incendies , que les Vents , qui sont frequents & impétueux sur ces Côtes , auroient rendu d'autant plus difficiles à arrêter , qu'on n'avoit pu couvrir les Barraques , où tout le Monde étoit logé , que de feuilles de Palmiers & de Lataniers.

M. de Laudonniere , dans les Relations , qu'il a écrites de ce qui s'est passé en Floride sous ses yeux , se loué fort de Saturiova , dont il assure que les Sujets l'aiderent beaucoup dans les travaux , qu'il fut obligé de faire. De Morgues au contraire nous represente ce Paraousti prenant de grands ombrages d'une Forteresse bâtie sur son Terrain , & fort choqué de la maniere haute

(a) Un Auteur Espagnol moderne confond la Caroline avec Charles-Fort , où plus tôt prétend que le Fort de Ribaut fut nommé *Caroline* , & celui de Laudonniere , Charles-Fort.

On bâtit le Fort de la Caroline. Auteur des Historiens & des Geographes sur ce sujet.

Description de la Caroline.

1564.

& indépendante, dont le Commandant des François se comportoit à son égard. Il n'y a rien dans cette diversité de sentimens, qui doit nous étonner: ne voit-on pas tous les jours des Personnes, qui vivent ensemble, penser diversement sur le chapitre de ceux, avec qui ils ont à traiter; les uns s'en défier, & les autres leur donner toute leur confiance? Tout ce qu'on peut conclurre ici du recit de ces deux Historiens, c'est que le Chef des Sauvages gardoit avec celui des François des mesures, que ce dernier prenoit pour des marques d'une amitié sincere, & que ceux, qui examinoient de plus près les choses, attribuoient à la crainte, ou à la politique.

Conduite des
Sauvages à l'é-
gard des Fran-
çois.

Ce qui paroît certain, c'est que les Sauvages ne disconti-
nuoient point d'apporter à la Caroline des Farines de Maiz, des
Viandes boucanées, d'une espece de Lezard, que ces Peuples
mangent par délices; des Racines, dont plusieurs étoient
médicinales, & d'autres fort nourrissantes: quelquefois de
l'Or, de l'Argent, des Perles, des Pierres précieuses; & que
M. de Laudonniere fut obligé d'ordonner à ses Gens, sous pei-
ne de mort, de porter dans le Magasin public tout ce qu'on
recevoit des Naturels du Pays en Metaux, en Perles, & en
Pierrieres. Mais la source de tous ces Trésors tarit bientôt.



François se com-
 versité de senti-
 as tous les jours
 verfement sur le
 ns s'en défier, &
 ut ce qu'on peut
 c'est que le Chef
 es mesures, que
 nitié sincere, &
 es, attribuoient

ges ne disconti-
 es de Maiz, des
 que ces Peuples
 usieurs étoient
 quelquefois de
 ieuses; & que
 Gens, sous pei-
 tout ce qu'on
 n Perles, & en
 tarit bientôt.



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SECOND.



DES que la Forteresse fut achevée, M. de
 Laudonniere renvoya en France un de ses
 Vaisseaux, pour y demander du renfort, &
 fit travailler en diligence à deux grands Bat-
 teaux, dans le dessein de s'en servir, pour
 aller chercher des vivres dans les Rivieres
 voisines. Il reprit ensuite le dessein de faire
 remonter la Riviere de May par d'Ottigny, auquel il recom-
 manda de pénétrer dans le Pays le plus avant qu'il pourroit,
 surtout de bien reconnoître celui, où commandoit Timagoa,
 & de ne rien negliger pour s'assurer de la vérité de tout ce que
 Saturiova lui avoit dit au sujet des Mines.

D'Ottigny s'acquitta exactement de sa Commission: il entra
 dans le Timogoa, car dans cette partie de la Floride, chaque
 Canton porte le même nom que le Chef (a), & apparemment
 que c'est le Chef, qui prend celui de son petit Etat. Il n'y trou-
 va ni or ni argent, mais un de ses Soldats, qu'il avoit envoyé
 à la découverte, lui rapporta environ fix livres d'argent, & de

1564.

Nouvelles
découvertes.

(a) Garcilasso de la Vega dit la même chose des Quartiers, où aborda Ferdinand de Soto.

grandes espérances d'en tirer beaucoup davantage d'un Pays fort éloigné.

C'est ainsi que les Mines sembloient s'éloigner à mesure qu'on croyoit s'en approcher, semblables à ces prétendus Esprits follets, qui, après avoir bien fatigué ceux, qui courent pour les joindre, disparaissent au moment qu'on s' imagine les tenir. Cependant nos Aventuriers ne se rebutoient point, & se repaissoient toujours d'un chimerique espoir, qui les empêchoit de se procurer des avantages réels, plus précieux que les Mines, & qui leur auroient moins coûté. Ils s'aperçurent enfin, mais un peu trop tard, que les Sauvages ne cherchoient qu'à les amuser, pour les dépouiller peu à peu de leurs Marchandises. Ces Barbares n'étoient pas même d'accord entr'eux sur les lieux, où il falloit aller chercher ces Mines. Toutefois la plupart assûroient que dans les Montagnes d'*Apalache* il y avoit du Fer jaune. On avoit dit la même chose aux Espagnols, & l'on prétend qu'en effet on y a trouvé du Cuivre; & même quelques grains d'Or parmi les sables, qu'entraînent les Torrens, qui descendent de ces Montagnes.

Bizarre coûtume des Sauvages.

A l'occasion du Voyage, dont je viens de parler, il arriva une chose assez singulière à un des deux Freres le Vasseur. Comme il revenoit de Timagoa, il passa chez un Paraoufti, qui étoit en guerre contre cette Nation, & qui lui demanda s'il avoit détruit ses Ennemis? Le Pilote répondit qu'il en avoit tué quelques-uns, & que si le Chef n'avoit pas été averti de sa marche, & ne s'étoit pas mis en sûreté dans les Bois, il n'en seroit pas échappé un seul. Il n'y avoit pas un mot de vrai dans ce qu'il disoit; mais il s'étoit imaginé que s'il avoit parlé autrement, ce Paraoufti l'auroit pris pour un Allié de Timagoa, & lui auroit fait un mauvais parti. Le Paraoufti lui demanda ensuite s'il avoit levé quelques chevelures? *Non*, repartit le Vasseur, *ce n'est pas la coutume parmi les François.*

Alors un des Gens du Paraoufti prend une Flèche, qui étoit plantée en Terre, & en va frapper un de ses Camarades, qui étoit assis un peu plus loin, en criant *Hiou*, remet ensuite la Flèche, où il l'a prise, la reprend un moment après, en perce de nouveau le même Sauvage, en réitérant le même cri. Aussitôt le Blessé s'étend à Terre tout de son long, paroît sans mouvement & sans vie, les jambes & le corps roides, & dans l'instant ses Freres, ses Soeurs, & sa Mere viennent pleurer sur lui. Pendant toute cette Comedie le Paraoufti, & la plupart de

A L E
ntage d'un Pays

er à mesure qu'on
endus Esprits fol-
courent pour les
ne les tenir. Ce-
nt, & se repais-
les empêchoit de
que les Mines,
urent enfin, mais
choient qu'à les
s Marchandises.
entr'eux sur les
utefois la plupart
he il y avoit du
pagnols, & l'on
& même quelques
Torrens, qui des-

er, il arriva une
Vasseur. Comme
ouusti, qui étoit
nda s'il avoit dé-
avoit tué quel-
rti de sa marche,
l n'en fetoit pas
ai dans ce qu'il
é autrement, ce
a, & lui auroit
ensuite s'il avoit
eur, *ce n'est pas*

èche, qui étoit
Camarades, qui
emet ensuite la
près, en perce
ême cri. Aussi-
aroit sans mou-
es, & dans l'in-
ent pleurer sur
& la plupart de

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. II. 43

eux de sa fuite beuvoient force Apalachine, sans se dire un seul mot, & sembloient même ne faire aucune attention à ce qui se passoit. Le Vasseur étonné de tout ce qu'il voyoit, s'ap procha du Chef, & lui demanda ce que tout cela signifioit, & celui-ci pour toute réponse repeta d'un ton assez languissant *Timagoa, Timagoa.*

Le Pilote s'adressa à un autre Sauvage, pour être mieux instruit; mais ce Barbare, après lui avoir fait la même réponse, le pria de ne lui en pas demander davantage. On avoit cependant transporté ailleurs le Blessé, & le Vasseur fut curieux de voir ce qu'on en faisoit. Il le trouva environné d'une foule de Sauvages des deux Sexes, qui pleuroient, & il aperçut de jeunes Filles, qui faisoient chauffer une espee de mousse, dont elles frotoient le corps du Malade. Enfin au bout de quelque tems il parut revivre, & dans le vrai il n'avoit pas eu beaucoup de mal. Le Paraousti dit alors au Pilote, que quand un Parti de Guerre revenoit sans rapporter des Chevelures, le plus cheri des Enfans du Chef devoit être ainsi frappé avec des armes pareilles à celles, dont l'Ennemi se servoit, afin de renouveler & de mieux imprimer la mémoire des maux, qu'on en avoit reçus, & de s'animer de plus en plus à la vengeance.

Sur ces entrefaites Saturiova fit demander à Laudonniere, s'il se souvenoit de la parole, qu'il lui avoit donnée, d'être Ami de ses Amis, & Ennemi de ses Ennemis, & s'il étoit disposé à l'accompagner dans une expédition, où il venoit de s'engager avec ses Vassaux contre Timagoa? Le Commandant lui fit réponse qu'il n'avoit pas oublié sa promesse, mais que sa présence étoit encore nécessaire dans son Fort; d'ailleurs qu'il n'avoit pas assez de provisions pour un pareil voyage, & que s'il vouloit encore attendre deux Lunes, il marcheroit avec lui à la tête de ses Soldats. Ce délai n'accommodoit point le Paraousti, dont les Troupes étoient déjà assemblées; il se douta même que les François ne cherchoient à gagner du tems, que pour lui manquer impunément de parole; mais il n'en témoigna rien pour lors; il partit avec son Armée, qui étoit de cinq cent Hommes au plus, y compris les Troupes auxiliaires, ce qui ne donne pas une grande idée de ce prétendu Souverain, que quelques-unes de nos Relations appellent le *grand Roy Saturiova.*

Avant que de se mettre en campagne, il rangea tout son Monde en ordre de Bataille, & s'étant avancé au bord de la Riviere, il fit alte pour s'acquiescer d'une Cérémonie, dont la Religion de

1564.

Laudonniere refuse d'accompagner Saturiova à la Guerre.

Cérémonie pour se disposer à marcher à la Guerre.

1564.

ces Peuples ne leur permet pas de se dispenser. Il commença par s'asseoir à Terre, & ses Vassaux se placèrent autour de lui dans la même posture. Il demanda ensuite de l'Eau, qu'on lui apporta dans un Vase, & à peine l'eut-il à la main, qu'il parut entrer dans des agitations assez semblables à celles, où les Poètes nous représentent les Pithonisses & les Sybilles. Les yeux lui rouloient dans la tête d'une manière affreuse, & il les tournoit sans cesse vers le Soleil, ce qui dura une demie heure avec une violence, qu'il n'est pas possible d'exprimer.

Devenu plus tranquille, il versa un peu d'eau sur la tête de chacun de ses Vassaux; puis saisi comme d'un mouvement de rage, il jeta le reste dans un Feu, qu'on avoit allumé exprès, en criant de toute sa force, *Hé Timagoa*. Toute l'Armée repeta aussitôt le même cri, & à ce signal les Chefs se leverent, & tous s'embarquerent sur le champ. On expliqua dans la suite ce Cérémonial aux François: on leur dit que Saturiova, pendant tout le tems de son enthousiasme, n'avoit cessé de demander au Soleil la Victoire sur ses Ennemis, & que c'étoit la ferveur même de sa Priere, qui l'avoit mis dans l'état, où on l'avoit vû. Qu'en versant de l'eau sur la tête de ses Vassaux, il faisoit des Vœux pour obtenir qu'ils revinssent avec les Chevelures de ses Ennemis, & qu'en jettant le reste de l'Eau dans le Feu, il témoignoit le desir, qu'il avoit de répandre jusqu'à la dernière goutte du sang de Timagoa.

Victoire de
Saturiova.

Les Guerriers arriverent en deux jours de navigation à dix lieux du Village, qu'ils vouloient attaquer. Là ils tinrent Conseil, & il fut resolu que la moitié de l'Armée continueroit le Voyage par Eau, que l'autre iroit par Terre, & que les deux Troupes entreroient au point du jour par deux endroits dans la Bourgade Ennemie; qu'on feroit main basse sur tous les Hommes, mais qu'on épargneroit les Femmes & les Enfans, pour en faire des Esclaves. Tout cela fut exécuté ponctuellement, l'Ennemi fut surpris, & tout ce qui étoit capable de faire résistance, fut taillé en pièces; mais on ne fit que vingt-quatre Prisonniers. Les Vainqueurs craignant qu'on ne leur coupât la retraite, se donnerent à peine le loisir de lever les Chevelures des Morts, & de rendre grâces au Soleil pour un si heureux succès. Ils gagnèrent en diligence leurs Pirogues, & se rembarquerent, après avoir fait le partage des Captifs; car pour le butin, ces Peuples ne sont pas accoutumés à s'en charger, & il y a bien peu de choses à gagner avec des Gens, qui combattent toui

Il commença par
 autour de lui dans
 , qu'on lui apporta
 qu'il parut entrer
 ou les Poètes nous
 Les yeux lui rou-
 il les tournoit sans
 eure avec une vio-

eau sur la tête de
 mouvement de ré-
 allumé exprès , en
 Armée repeta auf-
 eyerent , & tous
 ns la fuite ce Cé-
 uriova , pendant
 é de demander au
 oit la ferveur mê-
 u on l'avoit vû.
 ux , il faisoit des
 hevelures de ses
 ns le Feu , il té-
 squ'à la dernière

navigation à dix
 ils tinrent Con-
 continueroit le
 & que les deux
 endroits dans la
 r tous les Hom-
 Enfans , pour en-
 ellement , l'En-
 faire résistance,
 tre Prisonniers.
 t la retraite , se
 es des Morts ,
 succès. Ils re-
 embarquerent ,
 le butin , ces
 , & il y a bien
 combattent tout

nuds , & qui ont toujours un grand soin de cacher leurs pro-
 visions.

Saturiova , qui avoit eu pour sa part treize Prisonniers , arri-
 va chez lui le lendemain de l'action , & dès que les Chevelures ,
 qu'il avoit apportées , parurent à sa porte , ornées de Lauriers ,
 suivant la coutume , toute la Bourgade fut en pleurs jusqu'au
 soir. Alors la Scene changea , & toute la nuit se passa en ré-
 jouissances. Le jour suivant Laudonniere envoya complimen-
 ter le Paraoufti sur sa Victoire , & le fit prier de lui ceder deux
 de ses Prisonniers : Son dessein étoit de les renvoyer à Timagoa ,
 afin de s'affectionner cette Nation : car , toutes reflexions fai-
 tes , il avoit très-sagement jugé qu'il étoit de l'intérêt de la Co-
 lonie de bien vivre avec tous ces Peuples , & de les reconcilier
 même entr'eux , s'il étoit possible. Heureux , s'il s'en étoit tou-
 jours tenu à cette resolution.

La réponse de Saturiova fut un refus , accompagné de quel-
 ques reproches. Le Commandant crut qu'il y alloit de son hon-
 neur de ne pas mollir avec ces Barbares. Il partit sur le champ
 avec quarante Maitres armés de toutes pièces , & alla chez le
 Paraoufti. Il entra seul dans sa Cabanne , après l'avoir fait en-
 vironner par ses Soldats , s'assit à côté de lui sans le saluer , de-
 meura quelque tems dans cette situation , sans lui dire un seul
 mot , puis demanda où étoient ses Prisonniers ? Saturiova sur-
 pris de se voir ainsi bravé jusques dans son Logis , demeura aussi
 quelque tems sans répondre , puis il dit d'un ton assez fier , qu'à
 la vûe des François les Captifs effrayés s'en étoient enfuis dans
 le bois , & qu'il ne sçavoit où les aller chercher.

Laudonniere fit semblant de n'avoir pas entendu , & haussant
 la voix , il dit qu'il vouloit voir ces Prisonniers , & qu'on les fit
 venir à l'heure même. Alors Saturiova ordonna à un de ses Gens
 de les aller chercher , & un moment après ils parurent. Ces
 Infortunés comprirent d'abord à l'air du Chef des François ,
 que son dessein n'étoit pas de leur faire du mal , & ils voulurent
 se jeter à ses pieds ; mais il ne leur en donna pas le tems ; il se
 leva , sortit de la Cabanne , & leur commanda de le suivre. Il les
 mena dans son Fort , où il les regala bien ; puis les mit entre
 les mains de M. d'Erlach , & d'un des deux le Vasseur , qu'il
 chargea de les reconduire dans leur Pays. Il donna en même
 tems avis à Saturiova de ce qu'il venoit de faire , ajoutant qu'il
 en usoit ainsi pour rétablir la Paix entre lui & Timagoa. Les in-
 structions de ces deux Envoyés portoient aussi de ne rien omet-

1564.

Tonnerre
extraordinaire
& les effets.

tre pour s'assurer de la fidélité de Timagoa, d'aller ensuite trouver un grand Chef, nommé OUTINA, dont il paroît que Timagoa relevoit; & dont on lui avoit fort exagéré la puissance, de le sauver de sa part, & de faire alliance avec lui.

Cependant Saturiova ne pouvoit digérer la manière, dont il venoit d'être traité, mais il fut assez maître de lui pour dissimuler son ressentiment jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable de se venger. Il fit même dire au Commandant de la Caroline qu'il pouvoit négocier avec Timagoa, comme il le jugeroit à propos, & qu'il en passeroit par tout ce qu'il auroit réglé. Il affecta de lui donner plus de marques de confiance que jamais, & il lui fit plusieurs présents. Son dessein étoit d'écarter de lui toute défiance, afin de le surprendre plus aisément; mais un accident des plus étranges, que je ne raporte même que sous la garantie de ceux, qui prétendent en avoir été témoins, fit juger au Parouffi que le plus sûr & le plus avantageux pour lui étoit de bien vivre avec les François.

Le vingt-unième d'Août il tonna d'une manière si surprenante à une demie lieuë de la Caroline, que non seulement l'Air, mais les Campagnes mêmes parurent en feu. Ce premier orage fut suivi de plusieurs autres, qui se succéderent de fort près pendant trois jours, & ce qu'il y eut de particulier, c'est que la Rivière en fut tellement embrasée, qu'on la voyoit bouillonner, & qu'une quantité prodigieuse de Poissons en moururent. Les Forêts prirent aussi feu en plusieurs endroits, & si subitement, que tous les Oiseaux n'eurent pas le tems de se sauver, & qu'il en périt un grand nombre.

Les François ne sçavoient que penser de ce qu'ils voyoient, quelques-uns s'imaginoient que les Sauvages pour les contraindre de sortir de leur Pays, avoient mis le feu à leurs Campagnes & à leurs Forêts, afin de leur ôter toute ressource, & de les faire périr de faim, s'ils s'obstinoient à rester chez eux. Mais ces Barbares se mirent bien d'autres imaginations dans la tête, & Laudonniere, qui s'en aperçut, n'eut garde de les défabuser. Ils ne douterent point que tout ce fracas ne fût un effet du Canon des François, & ils envoyèrent prier le Commandant de le faire cesser au-plûtôt, afin d'arrêter l'embrasement général, dont ils se croyoient menacés.

Comment
Laudonniere
en profite.

Ceux qui vinrent lui faire cette prière, étoient Sujets d'un des Vassaux de Saturiova, auquel Laudonniere avoit aussi demandé ses Prisonniers, & qui s'obstinoit à les refuser: ce Comman-

aller ensuite trou-
l paroit que Tima-
é la puissance, de
lui.

aniere, dont il ve-
ni pour dissimuler
occasion favora-
ant de la Caroline
ne il le jugeroit à
roit réglé. Il affect-
que jamais, & il
arter de lui toute
mais un accident
e sous la garantie
fit juger au Pa-
pour lui étoit de

ere si surprenan-
eulement l'Air,
e premier orage
de fort près pen-
c'est que la Ri-
oit bouillonner,
moururent. Les
& si subitement,
sauver, & qu'il

qu'ils voyoient,
ur les contrain-
leurs Campa-
ffource, & de
chez eux. Mais
s dans la tête,
e les désabuser.
un effet du Ca-
ommandant de
ment général,

Sujets d'un des
it aussi deman-
: ce Comman-

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. II. 47

dant répondit à ses Envoyés que les malheurs, dont ils crai-
gnoient les suites avec tant de fondement, étoient le juste châti-
ment du mauvais procédé de leur Maître, & que son dessein
étoit de l'aller brûler lui-même dans sa Cabanne, s'il persistoit
dans son refus. Ce stratagème eut tout le succès, que Laudon-
niere s'en étoit promis: le Paraousti, sans différer d'un moment,
lui envoya ses Prisonniers, & peu de tems après le Feu s'étei-
gnit. Les François l'avoient bien prévu, mais le Chef Sauvage
étoit encore si effrayé, qu'il s'enfuit à vingt-cinq lieues de-là,
& fut deux mois, sans reparoitre. Cependant l'Air étoit si
échauffé, & l'Eau de la Riviere si infectée de la prodigieuse
quantité de Poissons morts, dont elle étoit couverte, que la
plupart de ceux, qui en burent alors, tombèrent malade; mais
aucun François n'en mourut.

Le dixième de Septembre M. d'Erlach & le Vasseur partirent
avec un Sergent & dix Soldats, pour remener à Timagoa tous
les Prisonniers, dont nous avons parlé. Après s'être acquitté
de leur commission, ils allerent jusques chez Outina, qui de-
meuroit à quatre-vingt-dix lieues de la Caroline, & ils furent
reçus de ce Paraousti avec de grandes demonstrations de joye.
Il se préparoit à marcher contre un de ses Ennemis, nommé PO-
TANOU, & il engagea M. d'Erlach à l'accompagner dans cette
expédition; mais cet Officier ne se fit suivre, que de la moitié
de son Escorte, & renvoya le reste au Fort avec le Vasseur. Il
chargea celui-ci d'une Lettre pour le Commandant, à qui il
demanda ses ordres, par rapport au séjour, qu'il devoit faire
auprès d'Outina.

Ce Paraousti se mit peu de jours après en campagne avec
peu de Monde, parce qu'il croyoit surprendre son Ennemi:
mais il fut fort déconcerté de le voir venir à la rencontre avec
toutes ses Forces. D'Erlach le rassura, & ayant du premier
coup de Fusil jetté par Terre Potanou lui-même, toute cette
grande Armée perdit cœur, & tourna le dos, quoiqu'un Fran-
çois eût aussi été tué d'une Flèche à la premiere décharge. Il est
vrai qu'il fut bien vengé; d'Erlach & Outina firent un grand
carnage des Fuyards, & emmenerent quantité de Prisonniers.
A peine étoient-ils de retour chez Outina, qu'un Batteau en-
voyé par Laudonniere vint chercher d'Erlach, auquel le Paraou-
sti fit de fort beaux presens, il en envoya aussi au Commandant
des François, & parmi ceux-ci il y avoit des morceaux d'Or &
d'Argent. Enfin il donna sa parole à d'Erlach, que si les Fran-

1564.

M. d'Erlach
avec cinq
François fait
gagner une
grande victoi-
re à un Chef
Sauvage.

1564.

Sédition à la
Caroline.

cois avoient besoin de ses Sujets, ils en trouveroient toujours six-cent disposés à les servir envers & contre tous.

Ce qui avoit obligé M. de Laudonniere à rappeler d'Er-lach, c'est qu'il avoit été averti d'une intrigue, qui se traamoit sourdement contre lui. Les Volontaires, dont j'ai dit que plusieurs étoient Gentilshommes, trouvoient fort mauvais que le Commandant les employât aux mêmes travaux, que les plus vils Manœuvres, & tout le Monde se plaignoit de ce qu'il n'avoit pas amené en Floride un seul Ministre, de sorte qu'il ne se faisoit aucun exercice public de Religion. Mais ce qui causoit surtout le mécontentement du grand nombre, c'est qu'on se voyoit à la veille de manquer tout-à-fait de Vivres. A quoi il faut ajouter qu'un Aventurier avoit persuadé à la plupart, qu'il avoit un secret pour trouver des Mines d'Or, & que le Com-mandant ne lui avoit pas voulu permettre d'en faire l'essay.

Cette conduite de Laudonniere, toute sage qu'elle étoit, avoit été regardée comme une vraye tyrannie : on disoit hautement que l'intention du Roy & de l'Amiral étoit qu'on ne négligeât rien pour découvrir tout ce que le Pays pouvoit renfermer de richesses, & on ne cessoit de repeter que, si de Coligni, ni Sa Majesté n'avoient pas prétendu envoyer tant d'honnêtes Gens en Amerique, pour y être traités en Esclaves, & pour y mourir de faim. Ces discours passerent bientôt des Entretiens particuliers dans les Assemblées publiques, & des murmures on en vint jusques à conspirer contre la vie du Commandant, qui n'eut pas peu à faire pour se garantir des pièges, qu'on lui tendit à diverses reprises.

Sa fermeté en
cette occasion.

Il jugea néanmoins que le plus mauvais parti, qu'il pût prendre dans une conjoncture si délicate, seroit de mollir. Il com-mença par faire justice d'un Malheureux, qui abusoit de sa confiance pour le trahir. Il renvoya ensuite en France ceux des Mu-tins, dont il croyoit avoir le plus à craindre, & il profita pour cela d'un Navire, qui étoit arrivé en Floride au mois de Septem-bre, & qui remit à la voile le dixième de Novembre. Il crut alors qu'il lui seroit plus aisé d'être le Maître, mais il se trom-pa : le feu de la sédition, non-seulement ne s'éteignit point, mais fit au contraire d'autant plus de progrès, que le Comman-dant se persuada trop tôt que les Factieux n'avoient plus de Chefs. Il ne tarda pas à reconnoître son erreur, & il prit d'au-tres mesures pour faire avorter tous ces complots. Il choisit tous ceux, dont il jugeoit devoir se défier davantage, il les en-
voya

verroient tous jours
tous.

à rappeler d'Er-
me, qui se tramoit
nt j'ai dit que plu-
t mauvais que le
ux, que les plus
oit de ce qu'il n'a-
de forte qu'il ne se
ais ce qui causoit
e, c'est qu'on se
Vivres. A quoi il
à la plupart, qu'il
, & que le Com-
n faire l'essay. .
elle étoit, avoit
disoit hautement
on ne négligeât
pouvoit renfermer
de Coligni,
tant d'honnêtes
laves, & pour y
ot des Entretien
& des murmures
Commandant,
éges, qu'on lui

, qu'il pût pren-
mollir. Il com-
busoit de sa con-
ce ceux des Mu-
& il profita pour
mois de Septem-
vembre. Il crut
mais il se trom-
éteignit point,
que le Comman-
avoient plus de
, & il prit d'au-
plots. Il choisit
tage, il les en-
voya

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. II. 49.

voya sous la conduite d'un Gentilhomme, nommé la Rocheferriere, à Outina, avec ordre d'achever la découverte de ce Canton, & retint auprès de lui MM. d'Ottigny & d'Erlach, ses deux premiers Officiers, & qu'il sçavoit être très-affectionnés à sa personne.

Ces précautions étoient sagement prises, mais Laudonniere n'avoit pas connu tous les Mécontens. Peu de jours après le départ de la Rocheferriere, treize Matelots enleverent une des deux Barques, dont on se servoit pour aller chercher des Vivres, & disparurent. Deux Charpentiers, nouvellement arrivés de France, se saisirent de l'autre, & on n'a jamais pu sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Comme on ne pouvoit se passer de semblables Bâtimens, Laudonniere en fit construire deux autres, mais ils n'étoient pas achevés, lorsqu'une révolte déclarée priva encore le Commandant de cette ressource, & fit perdre à la Colonie la moitié de ses Habitans.

Un Genevois nommé Etienne, & deux François, qui avoient nom des Fourneaux & la Croix, mirent en tête à quelques Volontaires, & à un grand nombre de Soldats, d'aller faire la course sur les Espagnols, en leur persuadant que la prise d'un Vaisseau de cette Nation, ou le pillage de la moindre Bicoque, suffiroient pour les enrichir à jamais. La partie fut bientôt liée, & le nombre de ces nouveaux Corsaires fut de soixante-six, parmi lesquels il y en eut quelques-uns, qui s'enrôlerent plutôt par la crainte des mauvais traitemens, dont les Séditieux les avoient menacés, que par le desir & l'esperance d'une meilleure fortune. Les préparatifs se firent avec beaucoup de secret; & un jour que le Commandant étoit au lit malade, cinq des plus déterminés entrèrent dans sa Chambre bien armés; quatre s'arrêterent à la porte, & un seul s'approchant de son lit, lui déclara qu'ils étoient résolus d'aller croiser le long des Isles Espagnoles.

Il leur répondit qu'avant que d'exécuter un pareil projet, il y avoit bien des réflexions à faire, & qu'ils ne pouvoient ignorer les défenses expresses, qu'il avoit du Roy & de la Reine Regente, de souffrir qu'aucun de ceux, qui étoient sous ses ordres, entreprit rien sur les Colonies Castellanes. Tout est considéré, Monsieur, repliqua le Séditieux, c'est un parti pris sans retour, & vous vous y opposeriez en vain. Des juremens execrables suivirent cette insolente réplique, & les quatre autres s'étant avancés en jurant aussi, ils se mirent à fureter dans tous les coins & recoins de la Chambre, où ils ne laisserent

Tome I.

G

1564.

Plusieurs
François di-
paroiſſent.

Les Mutins
veulent aller
en course.

Ils forcent le
Commandant
à leur signer
une Commit-
ſion.

1564.

rien, qui pût leur être de quelque utilité. Ils blessèrent même un Gentilhomme, qui étoit accouru au bruit, & qui se mettoit en devoir de reprimer ces violences.

Ils firent plus, ils se saisirent de la personne de leur Commandant, & le transporterent dans un Bâtiment, qui étoit à l'Ancre vis-à-vis du Fort, où ils le garderent à vûe pendant quinze jours, avec un Valet, qu'ils lui avoient laissé pour le servir. Ils en vouloient surtout à un Sergent, nommé la Caille, & ils avoient résolu de s'en défaire; mais il leur échapa, & s'alla cacher dans le Bois. Enfin ils dresserent une Commission, telle qu'ils la vouloient, pour aller croiser dans le Golphe Mexique, & ils la porterent au Commandant, qu'ils forcerent, le Poignard sur la gorge, de la signer. Ils contraignirent de la même manière un des deux le Vasseur à leur livrer son pavillon, & un autre Pilote, appelé Trenchant, à les accompagner.

Ils se divisent, une partie se perd.

Ils avoient armé les deux nouveaux Batteaux, & ils mirent à la Voile le huitième de Décembre. Leur dessein étoit d'aller droit à l'Isle Espagnole, & de piller *Yaguana*, Ville alors considérable, dont on voit encore quelques ruines à deux lieues de *Leogane*, & ils comptoient de prendre si bien leurs mesures, qu'ils y arriveroient la nuit de Noël pour faire leur attaque, tandis que tout le Monde seroit à l'Eglise. Mais ils étoient encore dans le commencement de May, que la division se mit parmi eux, comme elle se fait presque toujours à ceux, qui ont secoué le joug de l'autorité légitime. Après de grandes contestations les deux Batteaux se separerent; l'un suivit la Côte, pour traverser à l'Isle de Cuba, l'autre tira droit au large pour ranger les Isles Lucayes, & il y a bien de l'apparence que ce dernier périt en Mer, du moins on n'en a jamais eu la moindre nouvelle.

Les autres font quelques prises.

Le premier, où étoit le Pilote Trenchant, & qui étoit commandé par un nommé d'Oranger, rencontra au bout de quelques jours un Brigantin Espagnol, chargé de Vin & de Cassave, dont il se rendit Maître, & dans lequel d'Oranger fit passer tous ceux, qui l'embarassoient dans son Batteau, avec une partie des Vivres. Ensuite nos Aventuriers gagnerent la Côte Occidentale de l'Isle Espagnole, s'y rafraichirent dans un Havre proche d'*Yaguana*, y radouberent leur prise, qui faisoit eau, & passerent à *Baracoa*, dans l'Isle de Cuba. Ils trouverent dans ce Port une Caravelle de cinquante à soixante Tonneaux, où il n'y avoit personne, s'en emparerent, & laisserent leur Batteau

A L E
plussent même
& qui se met-
leur Comman-
qui étoit à l'An-
pendant quinze
pour le servir.
la Caille, & ils
hapa; & s'alla
mission, telle
Golphe Mexi-
s forcerent, le
signirent de la
vrer son pavil-
les accompa-

, & ils mirent
in étoit d'aller
ille alors con-
deux lieues de
eurs mesures,
leur attaque,
ils étoient en-
nit parmieux,
secoué le joug
ions les deux
traverser à l'Isle
r les Isles Lu-
nier périt en
nouvelle.

qui étoit com-
bout de quel-
& de Cassa-
nger fit passer
avec une par-
t la Côte Oc-
ns un Havre
aisoit eau, &
erent dans ce
neaux, où il
leur Batteau

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. II. 51

à sa place. De-là ils rabbatirent sur l'Isle Espagnole, & enlevèrent près du Cap *Tiburon*, une Patache richement chargée, où étoit le Gouverneur de la Jamaïque avec ses deux Fils, qui demeurèrent leurs Prisonniers.

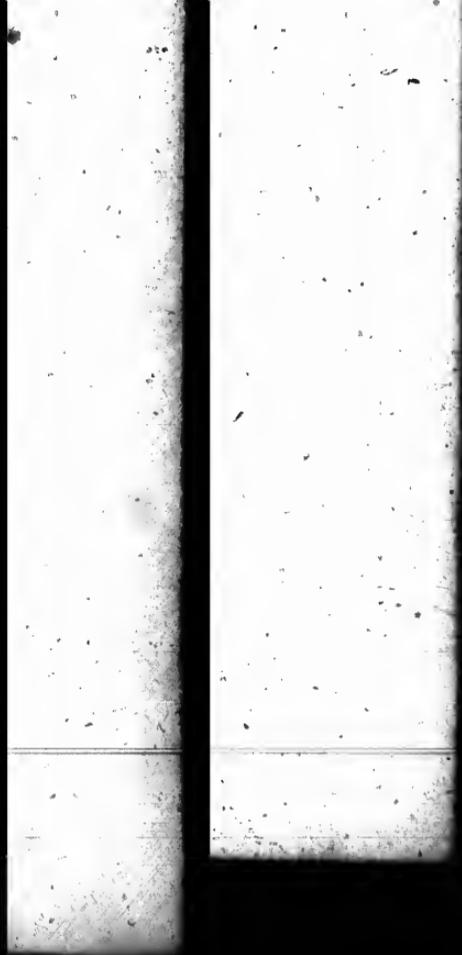
Ils comptoient bien d'en tirer une bonne rançon, mais comme ils se furent approchés de la Jamaïque, le Gouverneur s'avisait pour se tirer de leurs mains d'un stratagème, qui lui réussit. Il leur proposa d'envoyer à sa Femme un de ses Fils, avec une Lettre, qui lui apprendroit sa captivité, & rapporteroit la somme, dont il étoit convenu avec eux pour sa rançon. Ils donnèrent dans un piège si grossier, & le Gouverneur ayant montré à d'Oranger une Lettre, qui ne contenoit que ce que je viens de dire, donna au Porteur des ordres secrets, dont l'exécution fut prompte. Quelque tems après, à la petite pointe du jour, nos Corsaires furent bien étonnés de se voir investis par trois Bâtimens bien armés, & où il y avoit beaucoup de Monde. La partie étoit trop inégale pour tenter un combat: la Caravelle, où étoit d'Oranger avec le Gouverneur Castillan, fut obligée de se rendre; le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le tems de couper son Cable, & de prendre le large; il fut poursuivi, mais un peu tard, & il ne put être joint. Il doubla le Cap de S. Antoine, qui est la pointe Occidentale de Cuba; puis il rangea toute la Côte Septentrionale de cette Isle.

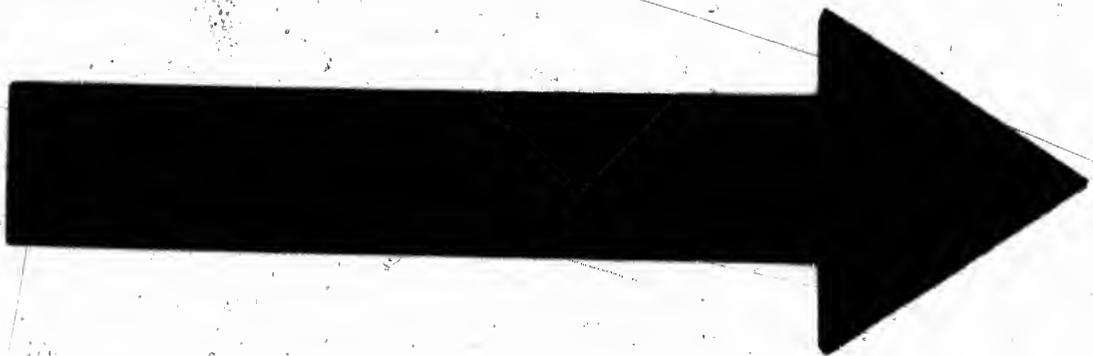
Alors le Pilote Trenchant, qui le commandoit, s'étant concerté avec quelques Matelots, du nombre de ceux, qu'on avoit embarqués par force, aussi-bien que lui, prit le tems de la Nuit pour traverser au Canal de Bahame, dans lequel il entra avant que les autres s'en aperçussent. Ils furent bien étonnés, lorsqu'ils reconnurent les Terres de la Floride, mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Ils manquoient de Vivres, & ne sçavoient où en aller chercher; ce fut donc une nécessité pour eux de se laisser conduire, & ils n'étoient plus qu'à quelques lieues de la Riviere de May, lorsque M. de Laudonniere fut averti par des Sauvages, qu'il paroïssoit un Bâtiment, sur lequel il y avoit des François.

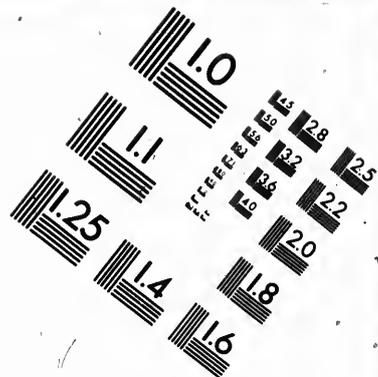
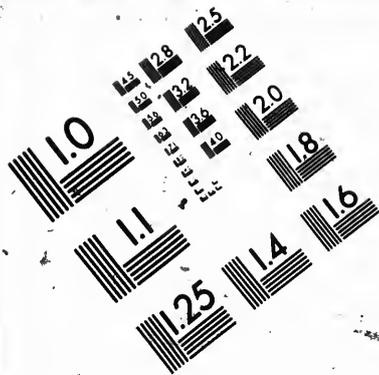
Peu de tems après le Brigantin mouilla l'Ancre à l'entrée du Fleuve, & la nouvelle en étant venue à la Caroline, le Gouverneur envoya ordre à Trenchant de s'approcher du Fort. Les Séditieux voulurent s'y opposer, mais un Détachement de trente Soldats étant venu saisir les quatre plus mutins, les autres se laissèrent prendre, & on leur mit les fers aux pieds & aux mains.

Ce qui leur arrive à la Jamaïque.

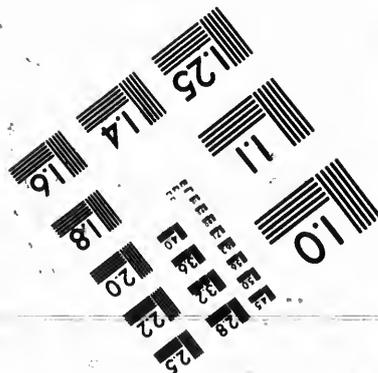
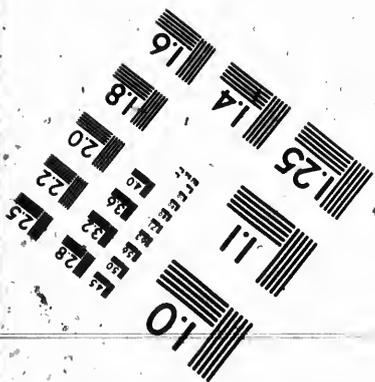
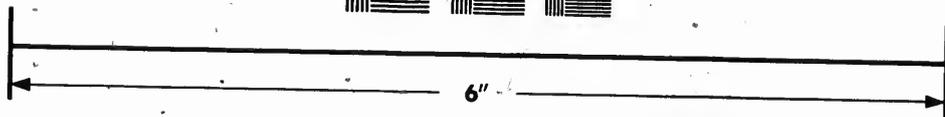
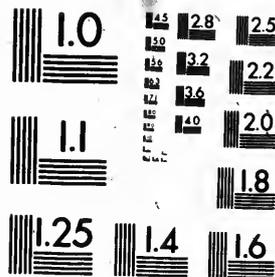
Retour de quelques-uns à la Caroline.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 28
E 32
E 36
E 22
E 20
E 18

10
11

1565.

Le Procès des premiers étoit déjà instruit, & le Conseil de guerre les avoit condamnés à être pendus. Dès que le Brigantin eut jetté l'Ancre devant le Fort, on fit débarquer tout le Monde, & M. de Laudonniere parut à la tête des Troupes, pour faire exécuter la Sentence portée contre les quatre Chefs de la révolte.

Punition des
plus coupables.

Ces Malheureux ne voyant plus d'esperance d'éviter le supplice, qu'ils avoient si bien mérité, se mirent à prier Dieu. Il y en eut pourtant un, qui se tournant vers les Soldats, leur tendit les bras en s'écriant, *Hé quoi, mes Camarades, souffrirez-vous que nous périssions de la sorte?* Le Commandant lui répondit que les Soldats du Roy ne reconnoissoient point de rebelles pour leurs Compagnons. Il ne laissa pourtant pas de se faire un petit mouvement parmi les Troupes, & plusieurs demanderent que la peine des Criminels fut commuée. Laudonniere se fit beaucoup prier, avant que d'y consentir: enfin il accorda qu'ils fussent passés par les Armes, à condition néanmoins qu'après leur mort leurs cadavres seroient attachés à un gibet. L'exécution se fit sur le champ. Le Genevois Etienne, la Croix & des Fourneaux étoient du nombre de ces quatre; je n'ai point trouvé le nom du quatrième.

Nouvelles
découvertes.

Tandis que la Floride Françoisé se dépeuploit ainsi, elle se découvroit de plus en plus. La Rocheferrière^o avoit pénétré jusqu'à des Nations voisines des Montagnes d'Apalache, avoit fait alliance avec plusieurs Paraoustis, & sans s'embarrasser beaucoup d'Outina, à qui ces négociations ne faisoient point de plaisir, il étoit revenu à la Caroline avec de fort beaux présens pour M. de Laudonniere, de la part de ses nouveaux Alliés. Ce Commandant conçut de grandes esperances de ces découvertes, d'autant plus que parmi les présens, qu'il venoit de recevoir, il y avoit des choses assez précieuses. C'étoit de petites Plaques d'Or & d'Argent, des morceaux prétendus des Mines, des Carquois bien travaillés, des Peaux fines, des Flèches armées d'Or, des Tapis d'un tissu de plumes d'Oiseaux, dont le travail étoit assez délicat, des Pierres bleues & vertes figurées, des Haches faites de ces Pierres, & d'autres raretés dans le même goût. Un Soldat, nommé Pierre Gambie, étoit aussi allé avec la permission du Commandant, découvrir le Pays d'un autre côté, mais comme il s'en revenoit assez bien fourni de Marchandises, qu'il avoit troquées avec des curiosités d'Europe, il fut assassiné dans sa Piroque par deux Sauvages, qui s'étoient offerts à lui pour le conduire.

On apprit en même tems qu'assez loin de la Caroline vers le Sud, il y avoit deux Européens chez un Paroufti, appellé ONATHACA, & Laudonniere les lui envoya demander en payant leur rançon. Le Paroufti ne fit nulle difficulté de les lui remettre à cette condition, & ils furent amenés au Fort. C'étoit deux Espagnols, qu'on presenta au Commandant tout nuds, ayant des cheveux, qui les couvroient assez bien jusqu'aux genoux. On commença par les habiller, on leur coupa ensuite les cheveux, qui étoient fort sales, & mal en ordre; un des deux avoit caché sous les siens un morceau d'Or, qui valoit environ vingt-cinq écus, & ni lui, ni son Compagnon ne voulurent pas souffrir qu'on jettât les cheveux, qu'on leur avoit coupés: ils les conserverent précieusement, pour les envoyer à leurs Familles, comme un monument de la longue captivité, qu'ils avoient soufferte.

Ces deux Hommes raconterent qu'outre Onathaca, qui faisoit sa résidence sur la Côte Orientale de la presqu'Isle de la Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre Cacique, nommé CALOS (a), lequel n'étoit pas moins puissant que le premier, & le surpassoit beaucoup en richesses. Aussi étoit-il à la source des Mines, d'où sortoient tout l'Or, l'Argent & les Pierrieres, qu'on avoit trouvés dans la Floride; la plupart des Vaisseaux, qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amérique, ayant échoué près de son Canton. Les deux Espagnols assurèrent que ce Sauvage avoit creusé une fosse de six pieds de profondeur sur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes sortes de richesses: qu'il y avoit actuellement dans sa Bourgade quatre ou cinq Femmes de condition avec leurs Enfants, qui avoient fait naufrage avec eux, il y avoit environ quinze ans: que ce Barbare avoit trouvé le moyen de persuader à ses Sujets que toutes ses richesses étoient le fruit du pouvoir, qu'il avoit de les faire produire à la Terre, & que tous les ans, au tems de la récolte, il sacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux, que quelque tempête avoit livrés entre ses mains.

Ils avertirent ensuite les François de ne se point fier aux Floridiens, que ces Sauvages n'étoient jamais plus à craindre, que quand ils faisoient plus de caresses. Ils ajoutèrent qu'ils répondoient bien de se rendre Maîtres de tous les thrésors de Calos, si on vouloit leur donner cent Hommes bien armés. Un des deux

(a) Ces Calos ou Carlas sont Antropophages, qui porte également leur nom, & celui de Baye, qui se trouve dans une Baie de Ponce de Leon, & fort cruels; ils demeurent dans une

1565.

Aventure de
deux Espa-
gnols.Diverses no-
tices sur le Cap
de la Floride.

dit encore qu'ayant souvent été envoyé par Onathaca, son Maître, à ce Cacique, il avoit découvert sur la route, à peu près à moitié chemin, un grand Lac d'Eau douce, appelle *Serropé*, au milieu duquel il y avoit une Isle, dont les Habitans faisoient un très-grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une certaine racine, dont on faisoit du Pain, & dont il ne sçavoit pas le nom.

Laudonniere
fait la paix entre
les Sauvages.

Peu de tems après l'arrivée de ces Espagnols Saturiova fit solliciter de nouveau M. de Laudonniere de se joindre à lui pour aller combattre Outina & Timagoa, ou dumoins de rappeler les François, qui étoient demeurés chès le premier, & dont la seule consideration, disoit-il, l'empêchoit depuis quelque tems de porter ses Armes de ce côté-là. Plusieurs autres Paraouftis apuyèrent sa demande; mais le Commandant jugea plus convenable à la situation, où il se trouvoit, de travailler à reconcilier ces Nations entr'elles, que de prendre parti pour les unes contre les autres, & il vint enfin à bout de leur faire conclurre un Traité, dont il songea aussi-tôt à profiter pour se fortifier contre ceux, qui voudroient entreprendre quelque chose contre les intérêts de sa Colonie.

Il se précau-
tionne & se
fortifie.

Son premier soin ensuite, & c'étoit par où il auroit dû commencer en arrivant dans la Floride, fut de remplir ses Magasins, persuadé par une trop fâcheuse expérience, que le plus sûr moyen de prevenir les mutineries parmi de nouveaux Colons, est de les entretenir toujours dans l'abondance, & de les occuper à des exercices, qui tournent à leur profit. Il fit en même tems ajoûter de nouveaux Ouvrages à son Fort, & il le mit entièrement hors d'insulte de la part des Sauvages, les seuls Ennemis, contre lesquels il croyoit devoir se precautionner. Après quoi il envoya de nouveau le Sieur d'Ottigny, son Lieutenant, à la découverte du Pays.

Nouvelles
découvertes.

Cet Officier pénétra jusqu'au bord d'un Lac, dont on ne voyoit point l'extremité, même de la cime des plus grands Arbres, & que Lescarbot s'est imaginé avoir communication avec la Mer du Sud. Erreur pardonnable dans un tems, où l'on ne connoissoit encore que les Côtes de l'Amerique Septentrionale. Le Lac, que découvrit d'Ottigny, est apparemment le même, que Ferdinand de Soto aperçut en approchant des Montagnes d'Apalache, & qui n'est pas encore aujourd'hui bien connu, non plus qu'un autre plus petit, qui se trouve, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, assez loin au Nord-Est du premier, &

athaca, son Maître, à peu près à l'appelle *Serropé*, les Habitans faisoient des Almiers, & plus du Pain, & dont

Naturiova fit solliciter à lui pour des raisons de rappeller le Chef, & dont la suite quelque tems d'autres Paraouftis jugea plus convenable à reconci- lier pour les unes & faire conclurre pour se fortifier de quelque chose contre

il auroit dû compléter ses Magasins que le plus sûr des nouveaux Con- ceptions, & de les bâtir. Il fit en même- temps le Fort, & il le nomma les seuls Sauvages, les seuls à précautionner. L'Officier, son Lieu-

tenant, dont on ne se mé- dia pas, les plus grands Ar- mées, où l'on ne se mé- dia pas, septentrionna- ment le même, les Montagnes bien connu, on dit-on, entre le premier, &

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. II. 55

où l'on prétend que le *Sable* est mêlé de quelques grains d'Argent : si cependant l'un & l'autre n'est point fabuleux. D'Ottigny en retournant à la *Caroline*, fit plusieurs détours dans un très-beau Pays, puis se rendit chez *Outina*, à qui son arrivée fit beaucoup de plaisir, & à qui il ne put se défendre de laisser quelques-uns de ceux, qui l'accompagnoient.

Deux mois après un de ces François, nommé *Groutaut*, arriva au Fort & fit à *M. de Laudonniere*, de la part d'un *Paraoufti* voisin d'*Outina*, une proposition fort spécieuse. Ce fut de rendre les François Maîtres des *Montagnes d'Apalache*, s'ils vouloient l'aider à en chasser un de ses Ennemis, qui en étoit en possession. Le Commandant eut bien voulu profiter de cette offre, car il avoit toujours dans l'esprit que ces *Montagnes* renfermoient des *Mines*; mais comme il ne lui restoit guères de *Monde*, que ce qu'il lui en falloit pour garder sa *Place*, il crut devoir attendre le secours, qu'on lui avoit fait esperer de France, avant que de répondre à ce *Paraoufti*; il ne songeoit donc plus à se mêler des affaires des Sauvages, lorsque des Envoyés d'*Outina* vinrent lui demander de la part de leur Maître douze ou quinze de ses Gens, pour les mener contre *Potanou* (a), avec qui il venoit de rompre de nouveau.

Il ne voulut rien décider sur cette demande, sans avoir consulté ses principaux Officiers, dont le plus grand nombre fut d'avis qu'il falloit contenter *Outina*. Ceux qui parloient de la sorte, s'appuioient de l'exemple des Espagnols, qui n'avoient fait, disoient-ils, de si grandes conquêtes dans le nouveau Monde, qu'en affoiblissant les Naturels du Pays les uns par les autres. Ils ajoutèrent même qu'au lieu de douze Hommes, que demandoit *Outina*, il falloit lui en envoyer trente, afin qu'ils fussent en état de se soutenir par eux-mêmes au milieu des Sauvages; ajoutant qu'il ne falloit jamais compter sur l'amitié & la bonne foi de ces Barbares, lors même qu'on leur rendoit service, qu'autant qu'on étoit assez fort, pour ne rien craindre.

Laudonniere goûta cet avis, & d'Ottigny fut commandé avec trente Hommes, pour aller joindre *Outina*, lequel n'eut pas plutôt reçu ce renfort, qu'il se mit en campagne avec trois cent de ses Sujets. Après que cette petite Armée eût marché deux jours, *Outina* eut avis qu'il étoit découvert, ce qui l'inquiéta beaucoup. Il consulta son *Jonas*, pour sçavoir s'il devoit aller

(a) Nous avons vu que *Potanou* avoit été qu'en Floride le nom du Chef est toujours ce- tué dans un combat, mais il faut se souvenir lui de la Nation.

1565.

La guerre re- commence en- tre les Sauva- ges.

Laudonniere envoie du se- cours à *Outi- na*.

Victoire d'*Outina* par le moyen des François.

1565.

plus loin , ou retourner sur ses pas. Le Jongleur après bien des grimaces & des contorsions , lui dit que Potanou l'attendoit avec deux mille Hommes , & des cordes pour le lier , lui & tous ses Gens ; sur quoi il ne balançoit point à ordonner la retraite.

D'Ottigny au désespoir de manquer une si belle occasion de faire connoître aux Floridiens la différence , qu'il y a entr'eux & les François , après avoir inutilement épuisé toute son éloquence pour faire reprendre cœur à ces Barbares , leur dit , que puisqu'ils l'abandonnoient ainsi dans une occasion , où il ne tenoit qu'à eux d'acquiescer beaucoup de gloire , il alloit avec sa seule Troupe attaquer Potanou , & qu'il ne demandoit qu'un Guide pour le conduire à l'Ennemi. Ce discours produisit tout l'effet , que d'Ottigny en avoit espéré ; Outina eut honte de sa lâcheté ; on marcha à l'Ennemi , & on le rencontra précisément à l'endroit , & avec le même nombre de Troupes ; que le Jongleur avoit marqué. On ne balançoit pourtant point à charger d'abord , & la Mousqueterie des François fit une si terrible exécution sur les premiers rangs de Potanou , que toute son Armée se débanda en un instant. Outina , malgré un succès si peu espéré , n'osa poursuivre les Fuyards , & d'Ottigny voyant qu'il n'y avoit , ni honneur , ni profit à espérer avec de tels Guerriers , laissa douze Hommes à son Allié , & regagna en diligence la Caroline.

Extrémité,
où la famine
réduit les
François.

Il trouva M. de Laudonniere dans un grand embarras : ce Commandant avoit compté de recevoir des secours de France au plus tard dans le mois d'Avril , & n'avoit de Provisions , que ce qu'il lui en falloit pour attendre ce terme. Pour surcroît de disgrâce les Sauvages commençoient à ne plus faire tant de cas des curiosités d'Europe , & vendoient fort cher tout ce qu'on étoit obligé d'acheter d'eux. Cependant le mois de May se passa , sans qu'il vint aucune nouvelle de France ; alors la famine fut extrême dans la Caroline , le Gland y étoit devenu la nourriture ordinaire , il manqua même bientôt , & l'on fut réduit à chercher dans la Terre des Racines , qui suffisoient à peine pour traîner une vie languissante. Il sembloit que tous les Elemens eussent conspiré contre ces infortunés Colons , le Poisson disparut de la Riviere , & le Gibier des Forêts & des Marais.

Les Sauvages , à qui l'on ne pouvoit cacher cette extrémité , & qui n'avoient guères eux-mêmes que le nécessaire , mirent à un prix exorbitant le peu , dont ils voulurent bien se priver , & quand ils n'eurent plus rien à vendre , ils s'éloignerent. On alla

ur après bien des
l'attendoit avec
lui & tous ses
la retraite.

belle occasion de
qu'il y a entr'eux
é toute son élo-
ares, leur dit,
ccasion, où il ne
il alloit avec sa
emandoit qu'un
rs produisit tout
eut honte de sa
tra précisément
es; que le Jon-
point à charger
e si terrible exé-
te son Armée se
ces si peu espe-
voyant qu'il n'y
tels Guerriers,
en diligence la

embarras: ce
ours de France
Provisions, que
our surcroît de
out ce qu'on
de May se pas-
lors la famine
evenu la nour-
on fut réduit à
t à peine pour
s les Elemens
Poisson dispa-
Araris.

te extrémité,
ire, mirent à
en se priver,
ignerent. On
alla

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. II. 57

alla les chercher dans les Bois, on se mit à leur discretion, & on
en effuya plus d'une fois des rebuts & des insultes. Il arriva mê-
me qu'un Paroufti ayant sçu qu'un François avoit de l'Or, le fit
affafliner, & enleva sa dépouille. Laudonniere ne crut pas de-
voir laisser impuni cet attentat, & il envoya brûler le Village,
où demeuroit ce Barbare: celui-ci s'y étoit bien attendu, & on
ne trouva que des Cabannes vuides, fort aisées à réparer.

Dans le désespoir, où tant de malheurs mirent tout le Mon-
de, il fut proposé par quelqu'un d'aller se saisir d'Outina, pour
le contraindre à donner des vivres. Le Commandant s'opposa
autant qu'il le put, à une résolution, dont il prevoyoit les sui-
tes; mais des Gens, que la faim gourmande; n'écoutent rien.
Laudonniere voyant donc qu'une plus longue résistance ne ser-
viroit qu'à compromettre son autorité; faisant d'ailleurs reflexion
que ses meilleurs Soldats étoient tombés dans une lan-
gueur, qui les rendoit incapables du moindre service; que les
maladies, causées par les mauvaises nourritures, augmentoient
chaque jour, & que plusieurs en étoient déjà morts, se vit com-
me forcé de se charger lui-même de l'exécution d'un projet, qu'il
détestoit, & dont il n'auguroit rien de bon.

Conseil vio-
lent donné à
Laudonniere.

1565.

Ses pressentimens se trouverent justes: Outina fut enlevé,
mais on n'y gagna rien, toute sa Nation prit les armes, & on se
vit au moment d'avoir sur les bras une guerre, qu'on n'étoit nul-
lement en état de soutenir. Il fallut négocier, & rendre la liber-
té à Outina pour très-peu de chose, & l'on ne tarda point à res-
sentir les mauvais effets d'une démarche, sur l'injustice & le dan-
ger de laquelle le désespoir avoit fermé les yeux d'une multitude
affamée. Laudonniere fut attaqué dans sa retraite, on lui tua
deux Hommes; on lui en blessa plus de vingt, & le peu de vi-
vres, qu'on lui avoit donné pour la rançon d'Outina, fut repris.
Le combat dura presque tout le jour, qui fut le vingt-septième
de Juillet, & les Sauvages y firent paroître une conduite & une
résolution, dont on ne les avoit pas encore cru capables. Dès
qu'ils voyoient nos Mousquetaires prêts à tirer, ils se couchoient
sur le ventre avec une promptitude sans pareille, & ils perdi-
rent en effet peu de Monde, MM. d'Ottigny & d'Erlach firent
dans cette rencontre des actions dignes d'une plus juste & d'une
plus noble expédition, & sans eux Laudonniere, qui de son
côté montra beaucoup d'intrepidité, eut eu bien de la peine à se
tirer de ce mauvais pas.

Les suites,
qu'il eut.

Une assez bonne provision de Mil, qu'un des deux le Vasseur

Les Anglois

1565.
arrivent en
Floride.

lui amena peu de tems après son retour à la Caroline, de la Riviere de Somme, le consola un peu de son malheur; mais comme il n'osoit pas se flatter de recevoir souvent de pareils secours, il resolut de profiter de celui-ci pour repasser en France. Il commença déjà à disposer toutes choses pour ce voyage, lorsque le troisième d'Août quatre Voiles parurent à la vue de la Caroline. La joye fut grande à cette vûe, parce qu'on ne douta point que ces Bâtimens ne vinssent de France: mais on ne fut pas long-tems dans une si agreable erreur; c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un extrême besoin. Ils étoient commandés par un Officier nommé Jean HAWKINS, fort honnête Homme, & qui bien loin d'abuser du triste état, où il trouva les François, fit au contraire tout ce qu'il put pour les soulager, surtout quand il reconnut qu'ils étoient Protêtans.

Ce qui se pas-
se entre eux &
les François.

Il commença par envoyer demander au Commandant de la Caroline, la permission de faire de l'eau, & l'ayant obtenue sans peine, il vint seul & sans armes lui rendre visite. Laudonniere le reçut, comme le demandoient de si bonnes manieres; il regala son Hôte de quelques Volailles, qu'il avoit réservées pour le plus pressant besoin; & Hawkins de son côté fournit le Pain & le Vin, dont aucun des nôtres, pas même le Commandant, n'avoit goûté depuis six ou sept mois. Cette bonne intelligence entre des Gens, qui parurent aux Sauvages être de la même Nation, rendirent ces Barbares plus humains, & soit crainte, soit intérêt, ils se rapprocherent, & apporterent des vivres de toutes parts.

Laudonniere en avoit déjà acheté des Anglois, aussi-bien que des Munitions & des Hardes, & non-seulement Hawkins lui en avoit fait un bon prix, mais il y avoit ajouté quantité de presents. Il lui avoit offert de plus de le passer en France avec tout son Monde. Un peu de défiance peut-être, ou quelque autre raison, que je ne sçai point, l'empêcherent d'accepter cette offre, mais comme il étoit persuadé que, ni la Cour, ni M. l'Amiral, ne s'intéressoient plus guères à la Floride, il continua de travailler à mettre le Brigantin Espagnol, dont nous avons parlé, en état de tenir la Mer, résolu de s'embarquer au plutôt.

Hawkins, à qui il ne dissimula point ce dessein, visita ce Bâtimement, & le trouva fort mauvais; il renouvela ses offres, & Laudonniere persistant dans son refus, il le pressa d'acheter un de ses Vaisseaux. Le Commandant fit d'autant moins de difficulté d'y consentir, que sa Garnison lui déclara nettement qu'elle

ne vouloit pas différer davantage à sortir d'un Pays, où elle seroit toujours en danger de mourir de faim. Chose étonnante, que parmi tant de moyens de subsister, que la disette extrême des vivres avoit fait imaginer, il ne fût venu en pensée à personne de s'assurer de ne jamais retomber dans ce fâcheux état, en cultivant la Terre! Tant la fainéantise, quand elle est passée en habitude, est difficile à surmonter. D'ailleurs on avoit perdu toute espérance de découvrir des Mines dans la Floride, & on s'étoit dégoûté d'un Pays, où l'on ne pouvoit compter de vivre à son aise, qu'autant qu'on le feroit valoir par un pénible travail.

Cependant les Anglois mirent à la voile peu de jours après que leur Général eut livré un de ses Vaisseaux à M. de Laudonniere, & les François ne songerent plus qu'à se disposer à leur voyage. Tout fut en état le quinzième d'Août, & l'on n'attendoit plus que le vent pour appareiller; mais par malheur ce vent si désiré ne vint que le vingt-huit. On se hâta d'en profiter, & l'on étoit occupé à lever les Ancres, lorsqu'on découvrit plusieurs Voiles. Laudonniere envoya aussitôt une Barque pour les reconnoître; mais la Barque ayant abordé le Commandant, ne revint point, ce qui donna à penser à tout le Monde. Laudonniere rentra, sans différer, dans son Fort, & fit travailler avec une extrême diligence à se mettre en état de pouvoir s'y défendre, au moins quelque tems.

Ce n'étoit pas une chose aisée, car avant que d'évacuer cette Place, on en avoit ruiné presque toutes les défenses, dans la crainte que les Espagnols, ou les Anglois ne vinssent s'y établir, ou que les Sauvages mêmes ne s'y cantonnassent pour empêcher les François d'y rentrer. Le lendemain matin on aperçut à l'entrée de la Rivière sept Barques, toutes pleines de Gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuse en état. Elles remonterent jusques vis-à-vis de la Caroline, voguant en ordre de Bataille, & quelque demande, que fissent les Sentinelles, personne ne répondit. On leur tira quelques coups de Fusils, mais elles étoient hors de portée; on alloit leur lâcher une volée de Canons, lorsque quelqu'un s'étant levé, cria que c'étoit M. de Ribaut.

La surprise fut grande dans le Fort, & la joye mêlée de quelque crainte. Laudonniere croyoit n'avoir rien à se reprocher, mais il n'y a qu'au Tribunal de Dieu, que le témoignage de la conscience rassure parfaitement, & cette façon d'agir d'un Hom-

H ij

Arrivée de
M. de Ribaut
en Floride.

Motifs de
son voyage.

1563.

me, avec qui il avoit toujours été en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût desservi auprès de M. l'Amiral, ou du Roy même. Il apprit bientôt de la bouche de M. de Ribaut, que sa crainte étoit fondée; car l'ayant prié en particulier de s'expliquer avec lui sans déguisement, ce Général lui fit un grand détail de tout ce qui avoit été dit & mandé à la Cour à son désavantage.

Chefs d'accusation contre Laudonniere.

Les principaux griefs étoient, qu'il tranchoit tellement du Souverain, & gouvernoit d'une manière si tyrannique, qu'il n'y avoit plus personne en Floride, qui voulût y servir sous ses ordres; qu'il regardoit ce Pays, comme sa conquête & son domaine; qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit le conserver au Roy; qu'il étoit même nécessaire pour cela d'avoir la force en main; & que le moins qu'il y avoit à craindre, si Sa Majesté differoit de prendre ces mesures, étoit que les François de la Floride, ne se fissent eux-mêmes justice, comme il étoit arrivé à Charles-Fort au sujet du Capitaine Albert, & ne cherchassent ensuite l'impunité de leur crime dans la révolte, en se donnant à quelqu'autre Puissance. Enfin que sa fidélité même étoit suspecte.

C'étoit en effet là les raisons, qui avoient engagé le Roy à faire armer sept Navires, & à en donner le commandement au Sieur de Ribaut. La réputation, où l'on avoit mis la Floride en France; le bruit d'un Armement si considérable, & la confiance, que l'on avoit au Général, avoient causé un véritable empressement à y prendre parti, d'autant plus que la Paix laissoit sans employ un grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers, qui furent charmés de trouver cette occasion de ne pas perdre le fruit de leurs services passés. On verra même dans la suite que l'Amiral de Coligny n'avoit pas eu cette fois-ci la même attention à exclurre les Catholiques, que dans les autres Armemens, au moins parmi les Soldats & les Matelots.

Dangers, que courut la Flotte, avant que d'arriver en Floride.

Les commencemens de cette expédition ne furent pas heureux: la Flotte étant encore mouillée dans la Rade de Dieppe, essuya un coup de vent si furieux, qu'elle fut obligée de faire vent arrière, & qu'elle couroit risque de périr, si elle n'eût rencontré le Port du Havre-de-Grace, pour s'y mettre à l'abri de la tempête. Elle en partit le quatorzième de Juin, & une seconde tourmente la contraignit de relâcher à Portsmouth. Elle fut ensuite plus de deux mois à gagner la Floride, & M. de Ribaut s'amusa encore plus de deux mois en differens endroits de

intelligence, ne
servi auprès de
de la bouche
; car l'ayant
déguisément,
i avoit été dit

ement du Sou-
que, qu'il n'y
vir sous ses or-
te & son do-
ion vouloit le
ir cela d'avoir
raindre, si Sa
e les François
me il étoit ar-
& ne cher-
évolve, en se
idélité même

gé le Roy à
andement au
la Floride en
& la confian-
véritable em-
Paix laissoit
z d'Officiers,
pas perdre le
la suite que
me attention
emens, au-

nt pas heu-
de de Diep-
t obligée de
, si elle n'eût
ttre à l'abri
, & une se-
mouth. Elle
z M. de Ri-
endroits de

la Côte, avant que d'entrer dans la Riviere de May. Peut-être vouloit-il s'assurer des Sauvages de ces Cantons, au cas qu'il trouvât de la résistance de la part du Commandant de la Caroline.

Quoiqu'il en soit, dès qu'il se fut ouvert à celui-ci des soupçons de la Cour, il demeura convaincu par ses réponses, & par le témoignage des principaux Officiers, qu'on en avoit imposé au Roy & à M. l'Amiral. Il n'oublia rien ensuite pour engager Laudonniere à demeurer avec lui en Floride, jusqu'à lui offrir de lui laisser le commandement de la Caroline, & d'aller se placer ailleurs: mais il le trouva ferme dans la résolution de passer en France, pour s'y justifier, & il n'insista pas davantage; il lui rendit même une Lettre de M. de Coligni, par laquelle ce Seigneur, sans lui rien témoigner des accusations, qu'on avoit faites contre lui, l'invitoit à venir informer le Roy & son Conseil des moyens, qu'il jugeoit les plus propres pour établir solidement la nouvelle Colonie.

Cependant au premier avis, qu'avoient eu les Sauvages de l'arrivée de la Flotte Française, ils s'étoient rendus en grand nombre à la Caroline. Quelques-uns ayant reconnu M. de Ribaut à sa barbe, qu'il portoit toujours fort longue, lui témoignèrent une grande joye de son retour, & lui firent quantité de présens, parmi lesquels il y avoit un très-gros morceau de Mine, qui se trouva d'un bon Or. Ils ajoutèrent que, s'il vouloit, ils le meneroient à des Montagnes, où il y avoit de ce métal en abondance. Le Général étoit bien résolu de s'assurer une bonne fois de la vérité sur des points de cette importance, mais il eut bientôt d'autres occupations, que celle d'aller visiter les Montagnes d'Apalache. Il avoit fait sonder la Riviere, & il ne s'y étoit pas trouvé assez d'eau pour ses quatre plus gros Navires, qu'il fut obligé de laisser dans la Rade, & il fallut se servir des Chaloupes pour en tirer les provisions, dont on avoit besoin dans la Caroline. Cela fait il songea à reparer le Fort, & comme il mit presque tout son Monde en œuvre, les travaux avancèrent beaucoup en peu de jours.

Ils n'étoient point encore achevés, lorsque le quatrième de Septembre, vers les quatre heures du soir, six Navires Espagnols vinrent mouïller dans la Rade, assez près des quatre Vaisseaux François, qui y étoient restés. Cette Escadre étoit commandée par D. Pedro MENENDEZ de Avilez, Chevalier de S. Jacques, Commandeur de Santa Cruz de la Carça: mais pour

1565.

Laudonniere
veut repasser
en France.

Recepteur,
& proposi-
tions, que les
Sauvages font
à M. de Ri-
baut.

Une Escadre
Espagnole ar-
rive à la vûe
de la Flotte
Françoise.

1565.

Quel étoit le Général.

entendre ce que j'ai à dire dans la suite, il faut reprendre les choses de plus haut.

Cet Officier, que les Historiens de sa Nation nous représentent comme un des plus grands Hommes, qu'elle ait eus dans le nouveau Monde, se trouvant à la Cour d'Espagne embarrassé dans des affaires fâcheuses, que ses Ennemis lui avoient suscitées, fut assez étonné de recevoir de la bouche même du Roy Philippe II. son Maître, un ordre de se transporter en Floride, d'en visiter exactement toutes les Côtes, & d'en dresser une Carte exacte, pour être mise entre les mains de tous les Pilotes, qui iroient désormais en Amerique, parceque les fréquens naufrages, qui se faisoient au Canal de Bahame, & sur les Côtes voisines, étoient uniquement causés par le peu de connoissance, qu'on avoit eu soin de prendre des atterrages.

Occasion de son voyage.

Un commandement si imprévu fit reprendre cœur à Menendez, qui se croyoit disgracié; mais la Commission, que le Roy lui donnoit, lui parut trop limitée, & pour en étendre les bornes, il dit à Sa Majesté, qu'il ne connoissoit rien de plus important pour son service, que la conquête & l'établissement de la Floride; qu'il sçavoit que ces immenses Régions jouissoient d'un climat fort sain, & que les Terres en étoient extrêmement fertiles; mais que quand bien même il n'y auroit aucun avantage solide à tirer pour l'Etat de la possession de ce beau Pays, il étoit habité par des Peuples ensevelis dans les plus épaisses ténèbres de l'Infidélité; que Sa Majesté étoit obligée en conscience, comme legitime Souverain de toute la Floride, de leur procurer la connoissance du vrai Dieu, puisque c'étoit à cette condition que les Souverains Pontifes avoient donné à ses Ancêtres le Domaine du nouveau Monde. Pour moi, SIRE, ajouta-t'il, l'aveuglement de tant de milliers d'Idolâtres m'a touché à un point, que de tous les Emplois, dont Votre Majesté peut m'honorer, il n'y en a pas un seul, auquel je ne préférasse celui de conquérir & de peupler la Floride de véritables Chrétiens.

A quelles conditions il traite avec le Roy.

Le Roy loua son zèle, & agréa ses offres; il fut réglé qu'il conduiroit cinq-cent Hommes en Floride avec des vivres pour un an, le tout à ses frais, & sans que Sa Majesté, ni ses Successeurs fussent tenus à son égard à aucun dédommagement: que dans l'espace de trois ans il auroit conquis la Floride, & auroit fait une Carte exacte de toutes les Côtes: qu'outre les cinq-cent Hommes destinés à peupler la Floride, & parmi lesquels il y au-

L E
repandre les

ous représen-
ait eus dans le
ne embarrassé
avoient suffi-
même du Roy
r en Floride,
er une Carte
Pilotes, qui
iens naufrages
Côtes voi-
onnoissance,

ur à Menen-
s, que le Roy
ndre les bor-
plus impor-
ément de la
s jouïssent
nt extrême-
uroit aucun
de ce beau
ans les plus
t obligée en
Floride, de
ue c'étoit à
donné à ses
oi, SIRE,
olâtres m'a
otre Maje-
e ne préfe-
véritables

reglé qu'il
vires pour
ses Succes-
ment : que
& auroit
cinq-cent
els il y au-

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. II. 63

roit cent Laboueurs, & quatre Prêtres Jésuites, il y porteroit des Chevaux & des Cavalles, & de toutes les especes de gros & de menu Bétail ; qu'il y établirait une Audience Royale, dont il seroit Alguasil Mayor : qu'il formeroit deux ou trois Bourgades, chacune de cent Habitans, & qui seroient défendues par de bons Forts ; qu'il pourroit aller, quand il le jugeroit à propos, à l'Isle Espagnole, à Portoric, à Cuba, & venir même en Espagne, sans payer de droits, ni pour les vivres, ni pour les provisions, ni pour les marchandises, excepté l'or, l'argent, & les pierres précieuses : que pendant six ans il pourroit armer deux Galions de cinq à six-cent Tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou de deux-cent : que toutes les prises, qu'il feroit avec ces Batimens, seroient à lui : qu'il auroit le titre perpétuel & héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec les mêmes prééminences & prérogatives, dont jouïssent ceux de Castille, & deux mille Ducats d'honneur, à prendre sur le revenu de la Province ; & que celui de ses Enfans, ou de ses Gendres, qu'il nommeroit pour son Successeur, jouïroit des mêmes privilèges : qu'il auroit un quinzième de tout ce qui appartiendroit à Sa Majesté, des revenus, des Mines, de l'Or, de l'Argent, des Perles, & des fruits de la Terre dans toutes ses conquêtes. Enfin le vingt-deux de Mars de cette année le Roy lui fit délivrer des Provisions de Capitaine Général de l'Armement destiné pour la Floride.

Sur ces entrefaites on eut avis pour la première fois en Espagne que les Huguenots de France s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride, qu'ils y avoient construit des Forts, & qu'on étoit sur le point de leur envoyer un grand secours d'Hommes, de Vivres, & de Munitions. L'Adelantade étoit allé faire un tour en Biscaye, & dans les Asturies sa Patrie, afin d'engager ses Parens & ses Amis à lui fournir l'Argent, & les Cautions nécessaires pour les frais de son entreprise ; il fut mandé à la Cour, & il s'y rendit en diligence, laissant le soin de ses affaires entre les mains d'Estevan de las Alas, & après avoir nommé D. Pedro Menendez Marquez, son neveu, Amiral de sa Flotte, avec ordre de faire voiles incessamment pour les Canaries, & de l'y attendre.

Il apprit en arrivant à la Cour les nouvelles, qu'on venoit de recevoir de France, & le Roy lui dit, qu'ayant besoin de plus grandes forces, pour chasser les Hérétiques de la Floride, il n'étoit pas juste que cette augmentation de dépenses fût sur son

1565.
On reçoit
nouvelles à
Madrid du se-
cours, qu'on
préparoit en

1565.

France pour la Floride; résolution, qu'on y prend à ce sujet.

compte: ainsi qu'il seroit expédier des ordres, pour qu'il trouvât prêts dans les Indes deux-cent Chevaux, quatre-cent Fantassins, & trois Navires de sa Flotte, dont la paye pour quatre mois, les Vivres, les Munitions, l'Artillerie, & toutes les choses nécessaires seroient fournies sur son Trésor. Menendez ayant alors représenté à Sa Majesté que ces nouvelles dispositions retarderoient beaucoup son arrivée en Floride, & que tandis qu'il seroit occupé à faire ses préparatifs à l'Isle Espagnole & ailleurs, les Héretiques de France auroient tout le tems de fortifier leur Place, de faire alliance avec les Floridiens, & de les discipliner: qu'il lui paroïssoit plus expédient au service de Sa Majesté qu'elle lui donnât deux Galeres, & deux Galioetes de celles, qui étoient sous les ordres de Dom Alvare Baçan; qu'avec ce renfort il partiroit au premier bon vent, & previeudroit le secours de France; qu'il entreroit dans le Port le plus proche de celui, qu'occupoient les François, qu'il s'y fortifieroit, qu'il s'attacheroit les Caciques des environs, & que lorsqu'au Printems prochain sa Cavallerie arriveroit, il seroit en état de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage, ou de l'obliger à abandonner le Pays.

Départ de Menendez. Etat de ses forces.

Son projet fut approuvé; mais comme les Turcs menaçoient alors l'Isle de Malte, le Roy Catholique ne jugea pas à propos d'affoiblir son Armée Navale, & ce Prince donna des ordres pour suppléer d'ailleurs à ce que demandoit le Capitaine Général. Ces ordres, quoique précis, ne furent pourtant pas exécutés en entier; Menendez essuya même de la part des Officiers du Conseil des Indes, plusieurs contretens fâcheux, & ne put mettre à la voile que le vingt-neuf de Juin. Sa Flotte étoit composée du Galion le *S. Pelage* du port de neuf-cent quatre-vingt-seize Tonneaux, & de dix Navires, dont les équipages montoient à neuf-cent quatre-vingt-quinze Hommes, y compris les Gens de guerre & les Mariniers, quatre Prêtres Seculiers, cent dix-sept, tant Officiers, qu'Ouvriers, & une très-nombreuse Artillerie, dont une partie étoit destinée pour les Forts, que l'on devoit construire en Floride. Tout cela étoit aux frais de l'Adelantade; à l'exception de deux-cent quatre-vingt-dix-neuf Soldats, de quatre-vingt-quinze Mariniers, & du Pilote en chef. C'étoit aussi le Roy, qui avoit fretté le *S. Pelage*.

Cette Flotte sortit du Port de Cadix le vingt-neuf de Juin, mais une grande tourmente l'obligea bientôt à y rentrer, ce qui affligea beaucoup le Capitaine Général, qui fondeoit tout le succès

cès de son entreprise dans la diligence, mais il en fut un peu consolé par un renfort d'Hommes, que ce retardement lui procura, desorte qu'étant arrivé aux Canaries, son Armement se trouva composé de quinze-cent quatre Personnes, parmi lesquelles il y avoit plusieurs Gentilshommes des meilleures Maisons de Biscaye, de Galice & des Asturies. Deux jours après son départ de Cadix le Capitaine Luna y arriva avec quatre-vingt-dix Hommes, & s'embarqua sur une Caravelle, qu'on lui fournit toute équipée. D'autre part Dom Estevan de las Alas Lieutenant de Menendez fit aussi embarquer dans les Ports d'Avilez & de Gijon deux-cent cinquante-sept tant Matelots que Soldats sur trois Navires, sous les ordres de l'Amiral Dom Pedro Menendez Marquez, lequel fut encore pourvu de la Charge de Trésorier Général du Roy dans la Floride.

Enfin, comme on avoit donné à cette expédition tout l'air d'une guerre sainte, entreprise contre les Héretiques, de concert avec le Roy de France, qui désavouoit, disoit-on, l'établissement de ses Sujets de la Religion Prétendue Reformée dans la Floride, tant de Gens se présenterent pour avoir part à cette espece de Croisade, que toutes les forces réunies du Capitaine Général, se trouverent monter à deux mille six-cent Hommes, parmi lesquels il y avoit douze Religieux de S. François, onze Prêtres & un Laïc, un Religieux de la Merci, cinq Ecclesiastiques, & huit Jesuites. De sorte qu'avec ce que Menendez avoit reçu du Roy son Maître, en moins de quatorze mois il se trouva avoir dépenfé du sien un million de Ducats.

Il ne s'arrêta point aux Canaries, mais il s'étoit à peine remis en Mer, qu'une tempête dissipa sa Flotte. La Capitane & une Patache disparurent, une grande Chaloupe fut contrainte de rentrer dans le Port, parcequ'elle faisoit eau de toutes parts; les Navires, qui étoient sous les ordres d'Estevan de las Alas avoient pris une autre route, & il n'en demeura avec le Capitaine Général que cinq, qu'une seconde tourmente, qui survint le vingtième de Juiller, obligea de jeter à la Mer une partie de leur charge. Le neuvième d'Août Menendez prit terre à l'Isle de Portoric, après avoir fait en passant de nouvelles provisions à l'Isle Espagnole. Il y enrola quarante-trois Hommes, & il y apprit que M. de Ribaut avoit pris les devants sur lui, mais qu'on avoit remarqué que ce Capitaine s'étoit amusé pendant plus de deux mois en différens endroits de la Côte de la Floride.

1565.
Il délibere
sur ce qu'il
doit faire.

Menendez se trouvoit alors réduit à la troisième partie de son Monde, & la plupart de ses Soldats étoient sans expérience; mais comme tous les Officiers, qui l'accompagnoient, étoient Gens de résolution, il assembla le Conseil de Guerre, auquel il représenta que ce n'étoit ni l'intérêt, ni l'ambition, qui l'avoient engagé dans cette entreprise, mais le seul zèle de la gloire de Dieu; qu'il lui paroissoit que le Tout-Puissant, en permettant que de toute la Flotte, avec laquelle il étoit parti de Teneriffe, il ne lui restât que cinq Navires, vouloit que le succès d'une si glorieuse expédition ne pût être attribuée qu'à la force invincible de son bras, & que son avis étoit que sans délibérer davantage, on fit voile pour la Floride, où il eseroit surprendre les Héretiques, avant que le secours, qu'ils attendoient, les eût joint; & remporter sur eux une victoire complete.

Il pria néanmoins le Conseil de lui dire ce qu'il pensoit de sa résolution. Le Mestre de Camp D. Pedro de Valdez, qui étoit son Gendre, prit le premier la parole, & fut de son avis; la plupart des autres opinerent de même; mais quelques-uns, qui avoient à leur tête un Capitaine, nommé Jean de S. Vincent, & qui méditoient de passer au Perou, ou à la nouvelle Espagne, lui représenterent que de vouloir ainsi brusquer l'entreprise avec si peu de Monde, c'étoit se mettre en un péril évident de la faire échouer. A la fin cependant, comme ils virent que le plus grand nombre persistoit dans l'avis contraire, ils firent au moins semblant de s'y rendre.

Il découvre
la Floride.

L'Adelantade au comble de sa joye se remit en Mer, & le vingt-huit d'Août découvrit la Terre de la Floride. La difficulté étoit de sçavoir, si l'on étoit au Nord, ou au Sud des François, & dans cette incertitude, on ne fit autre chose pendant quatre jours, que de courir des bordées au large & à Terre. Le cinquième jour l'Adelantade aperçut quelques Sauvages à la Côte, & envoya son Mestre de Camp, avec vingt Arquebusiers, pour prendre langue. Dès que ces Barbares virent approcher les Chaloupes, ils se mirent en devoir de s'opposer à leur débarquement, puis se retirerent au petit pas, ayant toujours leurs Arcs bandés. Valdez n'osa les poursuivre, apprehendant quelque embuscade, mais comme il ne vouloit pas s'en retourner, sans avoir eu quelques nouvelles des François, il appella un de ses Gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit réservé dans le dessein de s'en servir pour de pareilles occasions, il lui ordonna de quitter ses Armes, il lui mit en main quelques Marchandi-

ses, lui dit de suivre les Sauvages, & lui promit sa grace, s'il pouvoit tirer de ces Barbares quelques lumieres sur ce qu'on vouloit sçavoir.

Le Soldat s'acquitta parfaitement de sa commission, & apprit que les François étoient à vingt lieues de-là, en tirant au Nord. Il engagea même quelques Sauvages à le suivre jusqu'au lieu, où le Mestre de Camp s'étoit arrêté, & ils en furent bien reçus. Ils lui demanderent où étoit le Général, & Valdez leur répondit qu'il étoit resté sur son bord; il les invita à l'y aller trouver; mais ils s'en excusèrent, ils ajoutèrent que s'il vouloit débarquer, & se reposer chez eux, il n'auroit pas lieu de s'en repentir. Sur cette réponse Valdez leur fit amitié, & se rembarqua. Le Capitaine Général sur son rapport ne balança point à mettre pied à Terre, il prit cinquante Maîtres, & s'embarqua avec eux dans ses Chaloupes. Les Sauvages ne l'eurent pas plutôt aperçû, qui s'avançoit vers le rivage, qu'ils jetterent leurs armes, & s'approcherent en chantant, & levant les mains au Ciel. Menendez les caressa beaucoup, il leur distribua de petits présents, qu'ils reçurent avec reconnoissance, & leur fit donner à manger; mais il ne put rien tirer d'eux, que ce qu'ils avoient déjà dit au Mestre de Camp.

Il retourna donc à son bord, remit à la voile, & après avoir fait environ huit lieues, il se trouva le 28. d'Août à l'embouchure de la Riviere des Dauphins. Elle lui parut fort belle, & il lui donna le nom de *S. Augustin*, parceque ce jour on célébroit la Fête de ce *S. Docteur*. Il ne s'y arrêta pourtant point, il continua sa route, & le lendemain il aperçut quatre Navires à l'Ancre, ce qui lui fit juger que les François avoient reçu le secours, qu'ils attendoient. Il assembla aussitôt son Conseil, qui fut d'avis de retourner à l'Île Espagnole, & d'y attendre que toute sa Flotte s'y fût réunie. Cette résolution le chagrina d'autant plus, qu'il avoit été découvert, qu'il ne faisoit point de vent, que ses Navires étoient en très-mauvais état, & qu'il avoit tout à craindre, s'il étoit poursuivi.

Il representa donc qu'il lui paroissoit plus à propos de surprendre les quatre Vaisseaux François, qui étoient mouillés dans la Rade, où il n'étoient apparemment restés, que parce qu'ils ne pouvoient pas entrer dans la Riviere, où le Fort étoit situé: que sans doute il y restoit peu de Monde, parceque le Général, les croyant en pleine sûreté, n'y auroit laissé qu'une partie des Equipages: qu'après qu'il s'en seroit rendu le Maître, rien ne l'em-

1565.

Il apprend
des nouvelles
des François.

Il donne à la
Riviere des
Dauphins le
nom de *S. Au-
gustin*.

Il se résout à
attaquer les
Vaisseaux
Français.

1565.

pêcheroit plus d'entrer dans la Riviere de S. Augustin, où il se fortifieroit, tandis que quelques-uns de ses Vaisseaux iroient à l'Isle Espagnole, pour y donner avis de sa situation à ceux de sa Flotte, qui s'y seroient rendus, & pour y prendre les vivres & les munitions, dont on auroit besoin: que quand toutes les forces seroient réunies dans la Riviere de S. Augustin, il pourroit attaquer les François par Mer & par Terre, & que ceux-ci, après la perte de leurs grands Vaisseaux, ne pourroient, ni résister à de si puissans efforts, ni même retourner en France.

Ce qui se passait
se entre eux &
lui.

Ces raisons parurent convaincantes à tout le Conseil, & on jugea le projet du Capitaine Général digne de son courage & de sa prudence; on éventa sur l'heure toutes les voiles, & l'Escadre n'étoit plus qu'à trois lieues des Navires François, lorsqu'un calme profond suivi de pluyes & de tonnerre, empêcha les Espagnols d'avancer. Vers les neuf heures du soir le Ciel se découvrit, & le vent devint bon, mais l'Adelantade fit reflexion que, quelque diligence qu'il pût faire, il seroit tout-à-fait nuit, lorsqu'il auroit joint les François, lesquels, s'ils se trouvoient trop foibles pour le combattre, se laisseroient peut-être accrocher pour brûler les Navires Espagnols, dussent-ils perdre les leurs, & se sauver à Terre dans leurs Chaloupes. Il avoit remarqué d'ailleurs que tous les matins, & jusqu'à midi, la Mer étoit basse à la Côte, & à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres; & sur cette observation il forma le dessein de mouiller les Ancres le plus près qu'il seroit possible des Ennemis, puis de filer du cable, afin de se trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorsqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du secours de ceux de leurs Vaisseaux, qui étoient mouillés vis-à-vis de la Caroline.

Ce plan dressé, & les ordres donnés en conséquence, l'Adelantade vogua à petites voiles jusques vers les onze heures & demie; alors il jeta ses Ancres, & fila tous ses Cables, en sorte qu'il se trouva bientôt par le travers de la Capitane Françoisise. Nos Historiens disent qu'il demanda des nouvelles de M. de Ribaut, & de ses principaux Officiers, qu'il nomma tous: qu'il assûra ensuite que son arrivée dans cette Rade ne devoit point inquiéter les François, & qu'il n'avoit pas même dessein de s'y arrêter; qu'en effet il apareilla à la pointe du jour, mais qu'au lieu de prendre le large, il arriva tout court sur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs Cables, & de faire voile au plus vite.

Un Auteur Espagnol (a), & le seul, que je sache, qui ait écrit le détail de cette expédition, assure au contraire que les François voyant les Navires des Espagnols s'approcher dans l'obscurité de la nuit, firent un feu continuel sur eux; mais sans aucun effet; que Menendez ne tira pas un seul coup, & fit mettre tous ses Gens ventre à Terre: qu'au point du jour son Vaisseau se trouvant engagé entre les deux plus grands Navires ennemis, il fit sonner les Trompetes, comme pour saluer la Capitane Françoisé, qui lui rendit le salut: qu'ensuite il parut & demanda d'où étoient ces Navires, & ce qu'ils venoient faire dans la Floride? Qu'on lui répondit qu'ils étoient de France, & qu'ils étoient venus porter des munitions & des Hommes pour un Fort, que le Roy Très-Chrétien avoit dans la Riviere de May, & pour quelques autres, qu'on avoit dessein de construire dans le Pays: que Menendez leur demanda, s'ils étoient Catholiques ou Lutheriens (b), qu'ils répondirent qu'ils étoient Lutheriens; qu'ils demanderent ensuite à celui, qui leur parloit, qui il étoit, & quel étoit son dessein; & qu'il leur dit: Je suis Pedro Menendez Général de cette Flotte du Roy Catholique Dom Philippe II. Je suis venu dans ce Pays, pour y faire pendre, ou égorger tous les Luthériens, que j'y trouverai, ou que je rencontrerai en Mer, suivant les ordres, que j'ai reçus du Roy mon Maître; & ces ordres sont si précis, qu'il ne m'est pas permis de faire grace à qui que ce soit: je les exécuterai donc à la lettre, mais lorsque je me serai rendu Maître de vos Navires, si j'y rencontre quelque Catholique, je le traiterai avec bonté: pour les Hérétiques, ils mourront tous.

A ces mots, continuë l'Auteur Espagnol, l'Adelantade fut interrompu par des huées accompagnées d'injures atroces, & indécentes contre lui & contre le Roy Catholique. Outré de colère il fit prendre sur l'heure les armes à ses Gens, acheva de filer ses Cables, & donna ordre d'aborder; mais les Cables s'étant embarrassés dans les Ancres, les François eurent le tems de prendre le large; les Espagnols les poursuivirent, & leur tirèrent quelques volées de Canon, mais de trop loin pour les atteindre. Alors Menendez desespérant de les pouvoir joindre, se rapprocha vers les dix heures du matin de la Riviere de May, à dessein d'y entrer. Il changea bientôt de résolution; car ayant

Il attaque les Navires François, qui lui échappent, & se retire dans la Riviere de S. Augustin.

(a) D. André Gonzalez de Barcia, *Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida.* ment Luthériens tous les nouveaux Hérétiques.
 (b) Les Espagnols appelloient communément.

1765.

aperçu cinq Bâtimens à l'ancre , & deux Bataillons rangés en bon ordre sur la pointe de la barre , qui firent feu sur ses Vaisseaux , lorsqu'ils parurent , il comprit que s'il s'opiniâtroit à vouloir forcer le passage , les autres Vaisseaux François pourroient revenir sur lui , & le mettre entre deux feux. Ainsi il jugea plus à propos de reprendre la route de la Riviere de S. Augustin.

Conseil de guerre tenu à la Caroline , & son avis.

Les quatre Navires François , qui ne l'avoient point perdu de vue , le voyant s'éloigner , revirèrent aussitôt de bord , & retournerent à leur premier mouillage , les vents contraires ne leur ayant pas permis de s'approcher davantage de la Riviere de May. Dès qu'ils eurent mouillés les ancres , Cossé , qui les commandoit , écrivit à M. de Ribaut , pour l'instruire de ce qui s'étoit passé , & sur cet avis ce Général assembla le Conseil de guerre. Tous jugerent qu'il falloit travailler sans relâche à fortifier la Caroline , & envoyer par Terre un gros Détachement dans la Riviere des Dauphins , pour tomber sur les Espagnols , avant qu'ils eussent eu le loisir de se retrancher.

M. de Ribaut en propose un autre.

M. de Ribaut , après avoir écouté tout le monde , tira de sa poche une Lettre , qu'il avoit reçüe de l'Amiral de Coligni peu de jours avant son départ de France , par laquelle ce Seigneur lui mandoit qu'un Officier Espagnol , nommé D. Pedro Menendez , se dispoisoit à aller attaquer *la Nouvelle France* , & lui recommandoit expressément de ne pas souffrir qu'il entreprit rien , qui pût préjudicier aux droits de Sa Majesté. Il n'y avoit rien en cela , qui dût obliger le Général de s'éloigner de l'avis , qu'on venoit de proposer d'une maniere si unanime ; il en conclut néanmoins qu'il devoit aller avec ses quatre plus grands Navires fondre sur trois de ceux d'Espagne , que Cossé lui avoit mandé être restés au large , disant que quand il les auroit en sa puissance , il lui seroit facile de faire des autres ce qu'il voudroit.

Il s'entête , quoiqu'il soit seul de son avis.

M. de Laudonniere , & un Capitaine , nommé la Grange , qui avoit beaucoup de part à la confiance de M. l'Amiral , refuterent sans peine ce raisonnement , & le premier ajouta que cette Côte étoit sujette à des ouragans , qui duroient quelquefois plusieurs jours , & que si par malheur il en survenoit un , tandis que presque toutes les forces de la Colonie seroient en Mer , rien n'empêcheroit les Espagnols , qui étoient dans la Riviere des Dauphins , de venir s'emparer de la Caroline. Ils eurent beau dire , Ribaut persista dans son dessein , quoique personne ne l'approuvât ; il obligea même Laudonniere , à qui il

avoit laissé le Commandement de la Caroline, de lui donner toute sa Garnison, & presque tous ses vivres. La Grange ne vouloit pas s'embarquer, & fut deux jours à se rendre; à la fin il se laissa gagner.

Il ne resta dans le Fort avec M. de Laudonniere, qui étoit malade, que le Sieur du Lys Ingenieur, deux Gentilshommes, nommés la Vigne, & S. Cler, & cinquante personnes, d'autres disent quatre-vingt-cinq, quelques autres en font même monter le nombre jusqu'à deux-cent quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mousquet: les autres étoient des Soldats, qui avoient été blessés dans l'expédition contre Outina, de vieux Artisans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfants. Ce fut le sixième de Septembre, que le Général s'embarqua pour aller chercher les Espagnols; mais les vents contraires l'arrêterent en Rade jusqu'au dix, qu'il mit à la voile.

Le sept D. Pedro Menendez étoit entré dans la Riviere des Dauphins, à laquelle nous avons vu qu'il avoit donné le nom de S. Augustin, & que je nommerai toujours ainsi dans la suite: Il fit aussitôt débarquer trente Hommes sous la conduite d'André Lopez Patiño, & de Jean de S. Vincent, tous deux Capitaines, à qui il donna ordre de choisir un lieu avantageux, & d'y faire quelques retranchemens, en attendant qu'on y pût construire un Fort. Le lendemain à midi il mit lui-même pied à terre, trouva à son débarquement quantité de Sauvages, à qui il fit amitié, & qui lui confirmèrent tout ce qu'il avoit appris de la situation de la Caroline. Le neuf il fit célébrer les divins mysteres, & prit de nouveau possession du Pays avec toutes les formalités requises, & obligea ses Officiers de jurer qu'ils lui seroient fidèles jusqu'à la fin de son expédition.

Il alla ensuite visiter l'emplacement, que ses deux Capitaines avoient choisi, il l'approuva, puis il se rembarqua, & faisant réflexion qu'il étoit à craindre que, quand toutes ses Troupes seroient à terre, les François ne vinssent attaquer ses Vaisseaux, qui étoient mouillés à une lieue & demie au large; il fit travailler en diligence à en tirer toutes les choses, dont il avoit besoin pour l'établissement, qu'il méditoit, & les Troupes, dont il vouloit se servir pour prendre la Caroline. Le jour suivant il eut avis que M. de Ribaut s'approchoit pour le combattre, sur quoi il donna ordre à celui, qui commandoit le *S. Pelage*, & à un autre Vaisseau, d'appareiller à minuit pour l'Isle Espagnole; il

Il s'embarque pour aller chercher les Espagnols.

Menendez prend possession de la Riviere de S. Augustin.

Les François
sont surpris
d'un furieux
ouragan, lors-
qu'ils se dispo-
soient à atta-
quer les Espa-
gnols.

Discours de
Menendez à
ses Officiers.

s'embarqua lui-même dans un grand Batteau, mit cent cinquante Soldats sur un Navire de cent Tonneaux, & avec ces deux Bâtimens il alla mouïller sur la Barre à deux brasses d'eau.

A la pointe du jour les Navires François parurent à l'endroit même, d'où les deux Espagnols étoient partis, & un moment après il y en eut un, qui s'avança vers la Barre avec trois Chaloupes. L'Adelantade comprit toute la grandeur du péril, où il se trouvoit, mais par bonheur pour lui il fallut que les François attendissent deux heures entières le retour de la marée, pour entrer sur la Barre. Il faisoit un très-beau tems, & la Mer étoit fort belle, lorsque tout à coup il s'éleva un vent de Nord si violent, & la Mer devint si orageuse, que M. de Ribaut fut contraint de s'éloigner de la Côte, & d'abandonner sa proie, au moment que, selon toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échaper.

Menendez ne douta point que cet orage, qui le fauvoit, ne fût un effet des Prieres, qu'il avoit faites au fort du danger, dont il se voyoit si heureusement délivré, & ne songea plus qu'à profiter de l'éloignement des François. Il fit dire une Messe du S. Esprit, au sortir de laquelle il assembla le Conseil de guerre. Il y déclara que s'il ne s'agissoit que du service du Roy, personne ne devoit être surpris qu'ils renonçassent à une entreprise, où il se rencontroit tant d'obstacles; mais que c'étoit la cause de Dieu, & qu'on ne pouvoit l'abandonner, sans encourir la malediction du Tout-Puissant. » Nous sommes, ajoûta-t'il, environnés d'Ennemis, les vivres commencent à nous manquer, mais c'est dans ces grandes extrémités, que paroît le véritable courage.

A ces mots l'Assemblée l'interrompit, en l'assurant qu'ils étoient tous disposés à le seconder de leur mieux: alors plein d'une nouvelle confiance, il reprit la parole, & dit que le Ciel se déclaroit si visiblement pour eux, que le succès de leur expédition étoit sûr, s'ils ne se manquoient pas à eux-mêmes; qu'assûrément l'Escadre François, qui trois jours auparavant fuyoit devant eux, n'avoit osé les venir attaquer, que parce qu'elle avoit renforcé ses Equipages de tout ce qu'il y avoit de meilleurs Hommes dans le Fort de la Caroline; que la tourmente, qui venoit de l'écarter, ne lui permettoit pas de se réfugier dans son Port, & que, selon toutes les apparences, elle n'y pourroit rentrer de plusieurs jours. » D'ailleurs ce sont des Hérétiques, & nous sçavons, avant que de partir d'Espagne, que leur

leur Général Ribaut avoit défendu sous peine de la vie à tout Catholique de s'embarquer avec lui (a). Eux-mêmes nous ont déclaré qu'ils étoient tous Lutheriens. Nous sommes donc obligés de leur faire la guerre à toute outrance, non-seulement parceque nous en avons des ordres exprès ; mais encore parcequ'ils sont résolus de leur côté à ne nous faire aucun quartier , pour empêcher que nous ne plantions la Foy Catholique dans un Pays , où ils veulent faire regner leur abominable Secte. Ainsi nous devons également à Dieu & au Roy notre Maître , de périr plutôt , que de ne pas achever ce qu'avec le secours visible du Ciel , nous venons de commencer si heureusement.

Il leur expliqua ensuite son projet , qui consistoit à choisir cinq-cent Soldats ; Arquebusiers & Picquiers , de leur faire prendre des vivres pour huit jours , de les diviser en dix Compagnies , chacune avec son Capitaine & son Drapèau , de les faire marcher vers la Caroline , & de les précéder lui-même de deux lieues , avec une Bouffole , un François , qui étoit tombé entre ses mains , & quelques Soldats armés de Haches , pour ouvrir un passage à travers le Bois. Il ajouta que , s'il avoit le bonheur d'arriver , avant que d'avoir été découvert , il seroit sur le champ donner l'Escalade , qu'il porteroit pour cela des échelles , & qu'il comptoit qu'il ne lui en coûteroit pas cinquante Soldats pour se rendre Maître de la Place : que si par malheur il étoit aperçu , avant que de sortir du Bois , il s'y retrancheroit le plus près du Fort qu'il pourroit ; que de-là il enverroit sommer le Commandant , avec offre de lui fournir un Bâtiment & des vivres , pour retourner en France ; que ce Commandant peut-être , le croyant plus fort , qu'il n'étoit , accepteroit ses offres , que d'ailleurs il n'oseroit le venir attaquer dans un lieu couvert , & qu'au printems prochain , après qu'il auroit reçu les secours , qu'il attendoit de l'Isle Espagnole , il seroit en état de reduire les François par la force.

Ce discours ne fut pas reçu avec un applaudissement universel. Il y eut même de grandes contestations parmi les Officiers ; mais le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Capitaine Général , l'affaire fut résoluë. Menendez fit aussitôt tout préparer pour l'exécution. Il ordonna que le troisième jour tous assistassent à la Messe , avant que de se mettre en marche ; que cependant le Mestre de Camp & le Sergent Major fissent le choix des cinq-cent Hommes , qui devoient composer le Détache-

(a) Nous verrons bientôt que cela n'étoit pas vrai.

1565.

ment, & eussent soin de les fournir de tout ce qui seroit nécessaire; & comme on travailloit à construire un Fort, qui est devenu une Ville célèbre, sous le nom de S. Augustin, il y établit pour Commandant D. Barthelemy Menendez, son Frere, & donna à son Amiral le commandement de l'Artillerie, qu'il y laissoit, outre celui des trois Bâtimens, qui lui restoient.

Mutinerie
parmi les
Troupes; ré-
solution de
Menendez.

Tout étant ainsi réglé, le Conseil se sépara, & le bruit de ce qu'on y venoit de résoudre, s'étant répandu parmi les Troupes, y excita de grands murmures. Ce fut bien pis encore le lendemain: la sédition s'échauffa de telle sorte, que les Capitaines Jean de S. Vincent, François Recaldé, & Diego de Maya se crurent autorisés à prier l'Adelantade de se désister de son entreprise. Pour toute réponse il invita à diner tous les Capitaines & plusieurs Gentilshommes, & après les avoir traités splendidement, il leur témoigna sa surprise de ce qu'on avoit revelé le secret du Conseil de guerre; il ajouta qu'il seroit peut-être de son devoir de châtier les Auteurs d'une si grande infidélité, qu'il leur pardonnoit néanmoins; mais qu'il étoit bien aise qu'on sçût que désormais les plus legeres fautes seroient severement punies: que le découragement, qui paroissoit dans les Soldats, venoit uniquement de leurs Officiers; que tous néanmoins n'avoient pas perdu cœur, & qu'il voyoit avec plaisir le plus grand nombre se disposer de bonne grace à partir au premier signal, parceque leurs Capitaines leur en montroient l'exemple: cependant que chacun pouvoit encore lui faire ses représentations; qu'il étoit prêt de changer d'avis, si on lui faisoit voir que c'étoit pour le mieux; mais que la dernière résolution une fois prise, si quelqu'un étoit assez hardi pour parler, avant qu'il fût tems d'exécuter, il le casseroit sur le champ. Tous répondirent qu'il ne falloit rien changer à ce qui avoit été arrêté, & ceux-mêmes, qui persistoient à désapprouver le parti, qu'on avoit pris, promirent de faire leur devoir.

Conduite sé-
ditieuse d'un
Capitaine.

Le jour du départ venu, on étoit sur le point de commencer la marche, lorsque Jean de S. Vincent déclara qu'il étoit incommodé, & qu'il ne partiroit point. Comme ses amis vouloient lui persuader que cette conduite lui seroit tort; il leur répondit qu'il comptoit bien d'apprendre dans quelques jours que tout le Parti auroit été égorgé par les François; & qu'alors il étoit resolu de s'embarquer avec tous ceux, qui demuroient à S. Augustin, & de prendre la route des Isles. Y a-t'il de la raison, ajouta-t'il, à s'aller faire assommer comme

des bêtes, en suivant un projet si mal concerté ?

L'Adelantade ne fit pas semblant d'être instruit de ce discours, & s'alla mettre à la tête de son avant-garde avec Martin de Ochoa, accompagné de vingt Biscayens & Asturiens, à qui il avoit fait donner des Haches, pour frayer les routes : le reste de la Troupe suivit sous les ordres du Mestre de Camp & du Sergent Major. Le quatrième jour de marche, ils arrivèrent à une demie-lieue de la Caroline, & quoi qu'il fit un grand vent, & qu'il plût à verse, Menendez avança encore un quart de lieue, & s'arrêta sur un terrain extrêmement marécageux, derrière une Piniere, qui le couvroit. Il retourna ensuite vers ses Gens, pour leur servir de guide, dans la crainte qu'ils ne s'égarassent.

A dix heures du soir toute l'Armée se réunit, mais extrêmement fatiguée, & pénétrée de la pluie, qui n'avoit pas discontinué depuis son départ de S. Augustin : outre qu'elle avoit été obligée de passer dans des Marais, où elle avoit de l'eau jusqu'à la ceinture. La pluie redoubla alors avec tant de violence, qu'on eut bien de la peine à en garantir les armes, la poudre & les méches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats : on n'entendoit par tout que des malédictions, que l'on donnoit au Général, & Fernand Perez Enseigne de la Compagnie de S. Vincent, osa bien dire tout haut, qu'il ne comprenoit pas comment tant de braves Gens se laissoient ainsi vendre par un Montagnard d'Asturie, qui ne sçavoit pas mieux faire la guerre sur Terre, qu'un Cheval ; que pour lui, s'il en avoit été le Maître, il l'auroit traité, le jour qu'on partit de S. Augustin pour ce maudit exploit, comme il alloit être dans peu par les mains des François.

L'Adelantade n'ignoroit rien de ce qui se disoit contre lui ; mais il dissimula sagement, & ferme dans sa résolution, deux heures avant le jour il appella le Mestre de Camp & tous les Capitaines : il leur dit que toute la nuit il n'avoit cessé de consulter le Ciel, & de prier le Seigneur de lui inspirer ce qui convenoit à son service ; qu'il étoit persuadé qu'ils en avoient fait autant, chacun en particulier ; qu'il étoit enfin tems de se déterminer sur ce qu'il y avoit à faire dans la fâcheuse extrémité, où l'on se trouvoit, harrassés, sans forces, sans pain, sans munitions, & sans aucune ressource humaine.

Quelques-uns lui répondirent qu'il étoit inutile de perdre le tems à délibérer, qu'il falloit reprendre à l'heure même la route

K ij

1565.
Départ de
Menendez
pour la Caro-
line.

Ce que l'Ar-
mée eut à souf-
frir pendant la
marche.

Menendez
consulte ses
Officiers.

Réponse de
quelques-uns.

1565.

de S. Augustin, que les Palmiers suppléeroient au pain, qui manquoit; & qu'en différant davantage, on ne feroit que s'exposer à un péril évident de perir. Menendez convint que cet avis étoit sage, qu'il les prioit néanmoins de lui permettre de dire encore un mot, qu'ils seroient après cela les maîtres de faire ce qu'ils voudroient; que si jusques-là il n'avoit suivi que ses propres idées, il ne vouloit plus désormais se regler que sur les conseils de ses Amis, & de ses Compagnons d'armes. Voyons donc, Monsieur, lui dit un d'entr'eux, ce que vous pensez, & & nous vous exposerons ensuite nos raisons.

Il est d'avis d'attaquer la Caroline.

Je crois, mes Amis, reprit Menendez, que nous devons tenter l'aventure, puisque nous voici à la porte de la Caroline. Si nous ne pouvons pas prendre la Place, nous n'avons pas du moins à craindre que nos Ennemis, qui, selon toutes les apparences, sont en petit nombre, s'engagent dans le Bois pour nous en chasser, & nous y aurons toujours une retraite sûre: peut-être même, quand ils nous verront en bataille disposés à les attaquer, se rendront-ils, sans attendre l'affaut, qu'ils ne sont point en état de soutenir. Sinon, rien ne nous empêchera de prendre alors le parti, qu'on propose, & nous aurons dumoins la consolation d'avoir fait tout ce qui étoit possible.

Son avis est suivi Il se dispose à l'attaque.

Le Mestre de Camp, le Sergent Major, & la plupart des Capitaines lui donnerent à peine le loisir d'achever son discours, & le conjurerent de les mener à l'Ennemi. Quelques-uns voulurent d'abord s'y opposer; mais ils se laissèrent bientôt gagner. L'Adelantado dans le transport de sa joye fit aussitôt mettre tout le monde à genoux pour implorer le secours du Dieu des Armées; puis il rangea les Compagnies dans l'ordre, qu'elles devoient garder pour l'attaque. Il se mit lui-même à leur tête, avec son François fugitif, ou prisonnier, car les Historiens varient sur ce point; ce qui est certain, c'est que Menendez lui avoit fait lier les mains derrière le dos. Mais comme la nuit étoit fort obscure, & que le vent & la pluye ne diminuoiens point, les plus avancés s'égarerent, ce qui obligea l'Adelantado à s'arrêter, en attendant le jour dans un endroit, où il avoit fait jeter du feu jusqu'aux genoux.

Etat de la Place.

Cependant M. de Laudonniere également inquiet sur le sort de M. de Ribaut, à cause de l'ouragan, qu'il n'avoit malheureusement que trop prévu, & qui duroit encore, & parceque malgré les mouvemens, qu'il s'étoit donnés, pour mettre la Caroline hors d'insulte, il y restoit encore trois grandes brèches,

ne croyoit pas l'Ennemi si près de lui. Il arriva même que le tems affreux, qu'il fit cette nuit-là, & qui avoit si fort decouragé les Espagnols, fut ce qui contribua le plus au succès de leur entreprise; car le Sieur de la Vigne, qui étoit de garde, voyant ses Soldats tout trempés de la pluye, en eut compassion, & leur permit de s'aller reposer, avant que d'autres fussent venus pour les relever: la continuation du mauvais tems lui ayant ôté jusqu'à la pensée qu'il y eût rien à craindre de la part des Ennemis.

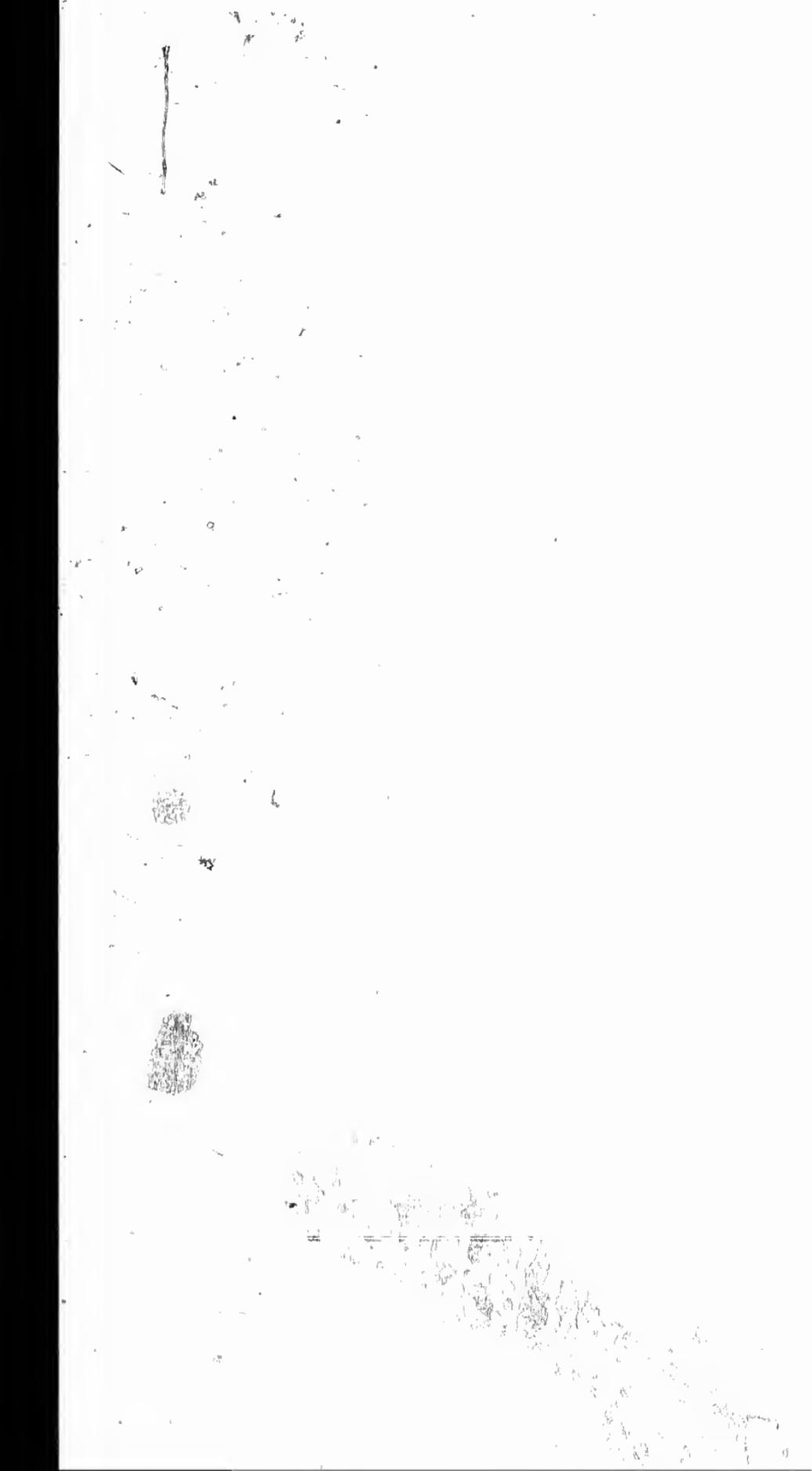
1565.

Menendez de son côté s'étoit remis en marche au point du jour, après avoir ordonné sous peine de la vie à tous les siens de le suivre. Il se trouva bientôt au pied d'une Colline, derrière laquelle le François, dont il étoit toujours accompagné, lui assura qu'étoit la Caroline, environ à trois portées d'Arquebuse. Il monta dessus, & ne vit que quelques maisons, qui lui cachoient la Place, il vouloit aller la reconnoître, mais le Mestre de Camp ne le voulut pas permettre, & y alla lui-même avec Ochoa. Ces deux Officiers examinerent la Place à leur aise, mais comme ils s'en retournoient pour rendre compte au Général de ce qu'ils avoient vû, ils prirent un chemin pour un autre, & un François, qui les découvrit, leur demanda *Qui vive*. Ochoa répondit *France*, & cet Homme persuadé que c'étoit des Gens de sa Nation, s'aprocha de lui.

Elle est sur-
prise.

Ochoa allant à sa rencontre, & le Soldat s'apercevant de son erreur, s'arrêta. Ochoa courut sur lui, & avec son épée, qu'il n'avoit pas eu l'attention, ou le loisir de tirer de son fourreau, il lui donna un grand coup sur la tête, il ne lui fit pourtant pas grand mal, parceque le Soldat rompit le coup avec son épée; mais le Mestre de Camp lui en donna un second, qui l'étourdit, & le jeta par terre: il lui mit ensuite la pointe de son épée sur la poitrine, parcequ'il commençoit à crier, & lui dit que s'il ne se taisoit, il étoit mort, puis il le lia & le mena à son Général, lequel au cri de cet Homme avoit cru que le Mestre de Camp étoit tué. Menendez se tournant alors vers son Sergent Major, François Recaldé, & André Lopez Patiño, qui se trouverent les plus proches de sa personne avec leurs Compagnies, leur dit: *Mes amis, Dieu est pour nous, le Mestre de Camp est dans le Fort.*

A ces mots tous partirent, & coururent à toutes jambes: les premiers rencontrèrent Ochoa & le Mestre de Camp, lequel ne pouvant garder son prisonnier, l'avoit tué, & cria de toutes



1565.

ses forces, *Compagnons ; suivez-moi , Dieu est pour nous.* Il s'avança ensuite vers le Fort , & ayant trouvé deux François en chemise , il en tua un , & Patiño l'autre. Dans ce moment un Soldat de la Garnison étant monté par hazard sur le rempart , aperçut les Espagnols , qui descendoient la Colline , dont j'ai parlé , & marchaient en ordre de bataille : il cria aux armes , & à ce cri M. de Laudonniere accourut avec les plus braves ; mais il avoit eu à peine le tems de se reconnoître , que l'Ennemi entra par les trois brèches , & par le guichet , que quelqu'un avoit ouvert , pour sçavoir ce qui se passoit : & dans l'instant tout retentit des gémissemens des Femmes , des Enfans , & des Malades , qu'on égorgeoit.

Laudonniere vola à leur secours , mais il étoit trop tard : il vouloit se cantonner pour faire tête aux Assaillans , en attendant le secours , que pouvoient lui donner les trois Vaisseaux , qui étoient mouillés vis-à-vis du Fort ; il se montra par tout ; il combattit avec une valeur , que ses Ennemis mêmes admirerent , mais le François , que Menendez avoit toujours eu à ses côtés , l'ayant fait connoître , le fort du combat tomba sur lui seul , & il vit bien qu'il ne devoit plus songer qu'à la retraite. Il la fit en combattant toujours , ce qui donna moyen au peu , qui restoit de François , de se sauver dans le Bois. Il y entra le dernier , précédé de sa Servante , qui étoit fort blessée , & du Sieur de Morgues.

Il n'y avoit pourtant encore dans la Place que les deux Compagnies , que commandoient le Sergent Major , & Diego de Maya , dont les Enseignes furent arborées sur le Rempart en même tems par Rodrigo Troché , & Pedro Valdez Herrera ; mais le bruit des Trompettes y fit bientôt accourir toute l'Armée , & l'Adelantade voyant que les François ne se défendoient plus , fit publier un ordre d'épargner les Femmes , & les Enfans au-dessous de quinze ans. L'Auteur Espagnol assure qu'on en sauva soixante & dix. Menendez posa ensuite des Sentinelles au Magasin , que son François lui montra , & qui étoit très bien fourni de munitions & de marchandises de traite : après quoi il s'approcha de la Riviere , & fit inviter les Equipages des trois Navires , qui y étoient mouillés , à se rendre.

Ils le refuserent , & il se mit en devoir de les couler à fond. Dès que sa batterie fut dressée , il envoya faire dans les formes une sommation aux Commandans , qui répondirent que si le Général vouloit traiter avec eux , ils lui enverroient une Cha-

Ce qui se passa au sujet de trois Navires François mouillés de-

louve, pour leur amener quelqu'un de sa part. L'Adelantade leur envoya son Prisonnier, avec ordre de leur dire que des trois Navires, qui leur restoient, ils pourroient en choisir un, y embarquer des provisions pour tout ce qu'ils étoient de Monde, & pour ceux de la Garnison de la Caroline, auxquels il avoit sauvé la vie, qu'il leur donneroit un Passeport, pour aller par tout où ils voudroient; mais à condition qu'ils n'auroient ni Artillerie, ni autres munitions de guerre: qu'au reste, s'ils n'acceptoient point ce parti, il alloit les couler à fond, & ne feroit quartier à personne.

Son Envoyé ne tarda pas à revenir, & lui rapporta que le Commandant en Chef de ces trois Navires étoit le Fils du Général Ribaut, (d'autres Mémoires disent qu'il n'étoit que son Neveu) & qu'il lui avoit répondu qu'il ne voyoit pas pourquoi les Espagnols lui faisoient la guerre, puisqu'il étoit muni d'une Commission du Roy son Maître, avec qui le Roy Catholique étoit en paix. Qu'au surplus, il se défendroit, si on l'attaquoit, & qu'il esperoit le faire avec succès. Sur cette réponse Diego de Maya fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'Equipage n'y pouvant remédier, qu'en s'exposant au feu des Ennemis, s'embarqua dans les Chaloupes, & passa dans les deux autres Navires, qui couperent sur le champ leur cable, & allèrent mouïller hors de la portée du Canon.

Les Mémoires des François rapportent les choses autrement, mais il en faut reprendre de plus haut le recit, qui étant de M. de Laudonniere même, paroît beaucoup plus certain. Ce Commandant s'étant sauvé de la maniere, que nous avons vû, trouva environ une douzaine de ses Gens dans le Bois. Il leur proposa de s'approcher de la Riviere, pour s'embarquer dans les Navires, dont j'ai parlé; mais quelques-uns aimerent mieux se refugier chez les Sauvages, & le quitterent. Il se mit en chemin avec les autres, & ils marcherent jusqu'au soir, ayant presque toujours de l'eau jusqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil ils perdirent terre, & furent contraints de s'arrêter, parcequ'ils étoient trop fatigués, pour se mettre à la nage. Deux des plus vigoureux voulurent bien néanmoins se risquer, pour donner de leurs nouvelles aux Navires, & en amener des Chaloupes.

En effet, le lendemain de grand matin les Chaloupes parurent. Il étoit tems qu'elles arrivassent; M. de Laudonniere se mouroit, & la plupart des autres n'étoient guère en meilleur

1565.
vant la Caroline.

Ce qui arrive à M. de Laudonniere après la prise de son Fort.

1565.

état : on les fit revenir avec de l'Eau-de-vie , dont on avoit eu la précaution de se fournir ; & dès que le Commandant eut un peu repris ses forces , il voulut , avant que de s'embarquer , faire un tour dans le Bois , pour voir s'il n'y trouveroit pas quelques-uns de ses Gens , qui s'y fussent égarés. Ceux qui s'étoient d'abord séparés de lui , l'avoient presque tous rejoint , quantité d'autres s'étoient aussi rendus au bord de la Riviere par différentes routes , & il eut encore la consolation d'en sauver environ vingt.

Mauvaise
conduite du
jeune Ribaut.

Cependant des trois Navires François il n'étoit resté vis-à-vis du Fort , que le plus grand commandé par Jacques de Ribaut. Cet Officier avoit vu les Espagnols entrer dans la Caroline , sans tirer un seul coup de Canon sur eux , quoiqu'il fût à portée de les incommoder beaucoup , & qu'il eût sur son bord soixante Soldats & un très-bon équipage. Il est vrai que la Place avoit été prise si brusquement , que Ribaut n'avoit apparemment appris la nouvelle de l'attaque , qu'au moment que l'Ennemi étoit dedans , & qu'en tirant sur lui , il pouvoit craindre que ses coups ne portassent sur les François ; mais il n'est pas aussi facile de l'excuser sur la maniere ; dont il se comporta avec M. de Laudonniere , après que celui-ci se fut embarqué sur son Vaifseau.

Il commença par lever les ancrs , pour rejoindre les deux autres Navires , qui étoient mouillés assez proche de l'embouchure du Fleuve. Alors Laudonniere lui proposa d'aller chercher M. de Ribaut , dont on ignoroit encore la destinée ; mais il déclara que sa résolution étoit prise de passer en France , sans s'arrêter en aucun endroit. Ce qui choqua tellement Laudonniere , qu'il passa dans un autre Navire. Par malheur ce Bâtiment n'avoit point de Pilote , qui osât risquer de naviguer seul : Ribaut en avoit quatre , & ne voulut en ceder aucun. Le troisième Navire , & un autre Bâtiment , qui étoit resté à la Côte , n'avoient point assez de Matelots pour manœuvrer , & il fallut les abandonner : Laudonniere avertit Ribaut qu'il seroit bon d'y mettre le feu , de peur que les Espagnols ne s'en servissent , ou contre lui-même , ou contre l'Escadre , si elle reparoissoit ; mais il n'en voulut rien faire , desorte que M. de Laudonniere , qui jugeoit cette précaution d'une nécessité absolue , fut obligé d'envoyer secrètement son Charpentier pour les briser , & les couler à fond.

Laudonniere
arrive en

J'ignore ce que devint ensuite le jeune Ribaut. Pour M. de Laudonniere , après avoir été fort contrarié des vents , & souffert

fert beaucoup de la faim ; il se trouva dégradé dans le Canal de S. Georges, & fut contraint de prendre terre à Bristol. Il resta longtemps malade en Angleterre, & dès qu'il fut guéri, il passa en France, où les Espagnols prétendent qu'il fut mal reçu du Roy. Ce ne seroit pourtant pas une preuve de ce que les mêmes Espagnols tâchent de persuader, que ce Prince étoit de concert avec le Roy son Beaufrere, pour exterminer les Huguenots de la Floride. Mais l'Amiral de Coligni étoit plus que jamais brouillé avec la Cour, & l'on y regardoit de mauvais œil tous ceux, qui lui étoient attachés.

Malgré les diligences de M. de Laudonniere, tous les François n'avoient pu, ou n'avoient pas voulu le suivre. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages, d'autres en petit nombre se rendirent aux Espagnols, qui les joignirent aux Prisonniers, qu'ils avoient faits à la prise de la Caroline. Les Historiens François s'accordent tous à dire que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attachait un Ecriteau avec cette inscription : CEUX - C'EN ONT PAS ÉTÉ TRAITÉS DE LA SORTE EN QUALITÉ DE FRANÇOIS, MAIS COMME HÉRÉTIQUES, ET ENNEMIS DE DIEU. Ils ajoutent que dans la fuite les Espagnols étant informés que plusieurs François avoient été bien reçus des Sauvages, firent par tout de si grandes recherches, & intimidèrent de telle sorte les Barbares, que la plupart de ces pauvres Fugitifs furent obligés de se livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace, qu'à leurs Compagnons. D'autres au nombre de vingt, se voyant pourfuivis par les Espagnols, prirent la fuite à travers les Bois, & furent tous tirés à coup de fusil.

C'est ainsi que D. Pedro Menendez se rendit Maître de la Floride Françoisise. Il donna sur le champ à la Caroline le nom de *San Matheo*, qu'elle porte encore aujourd'hui, parce qu'il y étoit entré le jour, qu'on célèbre la Fête de cet Apôtre. Il fit en même temps ôter les Armes de France, & celles de l'Amiral de Coligni, qui étoient sur la principale porte, & y mit celles d'Espagne. Le lendemain vint-deux il marqua un emplacement pour bâtir une Eglise ; puis ayant fait la revue de ses Troupes, il se trouva qu'il n'avoit pas quatre-cent Hommes effectifs, quoiqu'il n'en eût perdu que très-peu, & peut-être pas même un seul à la surprise de la Caroline. Mais pendant la marche plusieurs étoient retournés à S. Augustin, parce qu'ils désespéroient du succès de l'entreprise : quelques-uns s'étoient égarés, & les au-

Tome I.

* L

1565.
France.

Plusieurs
François sont
pendus par les
Espagnols.

La Caroline
est nommée
San Matheo.

LE

on avoit eu la
nt eut un peu
uer, faire un
quelques-uns
oient d'abord
ntité d'autres
fferentes rou-
vivent vingt.
it resté vis-
cques de Ri-
ans la Caro-
quoiqu'il fût à
sur son bord
i que la Pla-
it apparem-
nt que l'En-
oit craindre
il n'est pas
nporta avec
qué sur son

re les deux
de l'embou-
cher chercher
; mais il dé-
e, sans s'ar-
udonniere,
timent n'a-
ul : Ribaut
isième Na-
n'avoient
ut les aban-
d'y mettre
ou contre
mais il n'en
qui jugeoit
d'envoyer
s couler à

our M. de
, & souf-
fert

1565.

L'Adelantade
retourne à S.
Augustin.

tres étoient restés en arriere par lâcheté, ou par pure lassitude.

L'Adelantade nomma ensuite Gouverneur de San Matheo Gonzalo de Villarroël, son Sergent Major, & lui laissa trois-cent Hommes de garnison. Il vouloit partir avec le reste dès le jour suivant, pour retourner à S. Augustin; mais ses Officiers lui déclarerent qu'ils n'étoient pas en état de marcher, & il leur permit de se reposer autant de tems qu'ils voudroient. Il ajoûta que pour lui il ne pouvoit pas differer son voyage, parce qu'il craignoit que M. de Ribaut ne se dédommageât de la perte de la Caroline, en lui enlevant S. Augustin, & que, si quelqu'un étoit d'assez bonne volonté pour le suivre, il lui en sçauroit gré; mais qu'il ne vouloit gêner Personne. Il y en eut trente-cinq, qui s'offrirent, & il partit le vint-trois avec eux, & François de Castañeda, son Capitaine des Gardes, ayant commandé à Medrano, à Patiño, & à Alvarado de le suivre le plutôt qu'il seroit possible, & aux autres Officiers de ne point s'éloigner du Fort sans son ordre.

Il y est reçu
en triomphe.

Comme les pluyes continuoient encore, & que tout le Pays étoit inondé, il n'est pas concevable combien il souffrit dans ce voyage; mais la joye, qu'il ressentoit du succès de son Entreprise, le soutenoit. Il arriva enfin à S. Augustin, où on l'avoit déjà pleuré comme mort, parce que les Déserteurs, pour cacher la honte de leur fuite, avoient publié qu'il avoit péri avec toute son Armée. Deux Soldats, qui avoient pris les devants, ayant assuré le contraire, & annoncé son prochain retour, on passa en un moment de la plus extrême consternation à l'excès de la joye: tout le Monde alla au devant du Vainqueur des Hérétiques, avec la Croix & le Clergé, en chantant le *Te Deum*, & il fut reçu comme en triomphe.

Incendie à
San Matheo:
le S. Pelage
enlevé par les
François.

Son premier soin fut ensuite d'envoyer des vivres à San Matheo, qui en avoit un plus grand besoin encore, qu'il ne croioit, parce qu'un incendie, qu'on soupçonnoit n'être pas l'effet d'un pur hazard, y avoit réduit presque tous les Bâtimens en cendres. Il apprit même peu de tems après que la Garnison de cette Place s'étoit mutinée contre les Chefs. Ces malheurs ne furent pas les seuls, qui tempererent la joye de l'Adelantade; il avoit embarqué dans le Galion le S. Pelage plusieurs François, qui étoient tombés entre ses mains à son arrivée dans la Floride, & ses ordres étoient que de l'Isle Espagnole, où on devoit les débarquer, on les envoyât à l'Inquisition d'Espagne; mais à peine furent-ils en Mer, qu'avec le secours de quelques autres

Etrangers, & de quelques Matelots, qu'ils gagnerent, ils firent main basse sur les Officiers, s'assurèrent du reste de l'Equipage, & conduisirent le Galion en Dannemarc.

L'Escadre de M. de Ribaut, dont on n'avoit point encore de nouvelles, causoit aussi quelque inquiétude au Général Espagnol, qui n'avoit plus de Vaisseau en état de lui résister, si elle venoit l'attaquer avant l'arrivée du reste de sa Flotte, qu'il attendoit avec impatience. Mais ses craintes & ses esperances s'évanouirent presqu'en même tems, & le triste sort de l'Escadre Françoisé lui fit supporter plus aisément la perte de son Galion, & la dissipation de sa Flotte, dont il fut bientôt informé.

La Tourmente, qui avoit contrainct M. de Ribaut de s'éloigner de la Riviere de S. Augustin, au moment qu'il y tenoit les Espagnols hors d'état de lui résister, dura jusqu'au vingt-trois de Septembre, le jetta à plus de cinquante lieues de-là, du côté du Canal de Bahame, & brisa enfin tous ses Vaisseaux sur des Rochers. Tous les Hommes se sauverent à la nage, excepté le Sieur de la Grange, qui se noya, mais tout ce qui étoit sur ces Bâtimens, fut perdu. La suite de cette malheureuse aventure est racontée si diversement par les François & les Espagnols; qu'il est absolument impossible de les concilier. Ce qu'un Ecrivain impartial doit à la fidélité de l'Histoire en ces occasions, où la vérité lui échape, malgré qu'il en ait, est de rapporter les deux Versions, qui se contredisent, d'ajouter les raisons & les autorités, sur quoi les uns & les autres se fondent, & d'en laisser le jugement au Public.

M. de Ribaut, disent les Historiens François, se trouvant dégradé sur une Côte, qu'il ne connoissoit point, sans armes, & sans provisions, voulut essayer de regagner la Riviere de May. Il est plus aisé de concevoir, que de dire, combien de contretens fâcheux, de miseres, de fatigues cette Troupe infortunée eut à effuyer, en marchant dans un Pays inconnu, inhabité, & souvent impraticable. Enfin ce Général ayant aperçu par hazard à la Côte une Chaloupe abandonnée, il y fit embarquer Michel le Vasseur, pour aller observer en quelle situation étoit la Caroline.

Le Vasseur s'approcha du Fort assez près pour y remarquer les Enseignes Espagnoles: son retour avec une si triste nouvelle consterna tout le Monde, & on fut assez lontems, sans pouvoir prendre aucune résolution: enfin M. de Ribaut se déterminâ à envoyer Nicolas Verdier, Capitaine d'un de ses Navi-

1565.

Menendez apprend de mauvaises nouvelles de sa Flotte.

Naufrage de M. de Ribaut: contradiction entre les Historiens à ce sujet.

Ce qui arrive aux François après leur naufrage selon nos Historiens.

1565.

res, & le Sergent la Caille, pour sçavoir du Commandant Espagnol quel traitement on pouvoit esperer de lui : ces deux Hommes étant arrivés au bord de la Riviere, vis-à-vis la Forteresse, firent un signal, qui ne fut pas plutôt aperçu, qu'on leur envoya une Chaloupe : on les mena ensuite au Commandant, à qui ils demanderent ce qu'étoient devenus M. de Laudonniere & sa Garnison ? Le Commandant leur répondit qu'après la prise de la Caroline on leur avoit donné un Navire bien équipé, sur lequel ils étoient repassés en France, & que si M. de Ribaut vouloit se mettre à sa discretion, il éprouveroit les mêmes effets de sa générosité.

Cette réponse, que les deux Envoyés crurent sincere, les rassura, & ils se hâterent d'en aller faire part à leur Général. Les avis furent néanmoins partagés entre les François, les uns soutenant qu'il falloit se délier de Gens, qu'on sçavoit avoir pour principe, que c'étoit faire une chose agréable à Dieu, que d'exterminer ceux, qui ne professoient pas la Religion Romaine ; & les autres disant qu'une prompte mort étoit preferable à la triste situation, où ils se trouvoient. Ribaut pensoit comme ces derniers, & entraîna tout le Monde dans son sentiment. La Caille fut renvoyé à San Matheo, & ne demanda que ce que le Commandant de cette Place avoit offert lui-même, à sçavoir, que tous auroient la liberté de repasser en France, & qu'on leur fourniroit un Vaisseau avec tous ses agrez, & les provisions nécessaires. Le Commandant le promit de nouveau, & en jura l'exécution sur ce qu'il y a de plus sacré.

Après des assurances si formelles, il n'y eut personne parmi les François, qui fit aucune difficulté de se livrer entre les mains des Espagnols ; ceux-ci leur envoyerent des Chaloupes, mais à peine eurent-ils passé la Riviere, qu'ils comprirent qu'ils étoient trahis. A mesure qu'ils sortirent des Chaloupes, on les lia quatre à quatre : Messieurs de Ribaut & d'Ottigni furent menés seuls dans la Place du Fort, où ayant demandé à parler au Commandant, pour sçavoir de lui la raison d'un traitement si contraire à ce qu'on leur avoit promis, on leur répondit que le Commandant n'étoit pas visible.

Un moment après un simple Soldat vint trouver M. de Ribaut, & lui demanda s'il n'étoit point le Général des François ? Il répondit qu'il l'étoit. „ N'avez-vous pas toujours prétendu, repartit le Soldat, que ceux, qui étoient sous vos ordres, vous obéissent ponctuellement ? Sans doute, repliqua Ribaut, qui ne

comprendoit pas bien où tendoit ce discours. Ne trouvez donc pas étrange, reprit le Soldat, que j'exécute aussi l'ordre que j'ai reçu de mon Commandant, & en achevant ces mots, il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat fit les mêmes questions, & le même traitement à d'Ottigni, qui prenoit le Ciel à témoin de la perfidie des Espagnols.

Cette première exécution fut un signal pour la Garnison, qui se jeta à l'instant sur les François, & tous furent égorgés en un moment. Suivant un Mémoire, qui ne paroît pas suspect en ce point, huit cent François périrent par les mains des Espagnols; mais il y a bien de l'apparence qu'il faut comprendre dans ce nombre tous ceux, qui avoient été tués à la prise de la Caroline. Il est certain d'ailleurs que Menendez réserva plusieurs Artistes, & autres Gens de travail pour les ouvrages, qu'il vouloit faire à San Matheo & à S. Augustin.

Quelques-uns ont écrit que M. de Ribaut fut écorché vif, & que sa peau fut envoyée en Espagne; mais je ne trouve point ce fait assez fondé en autorités. Une pièce assez curieuse, qui fut présentée l'année suivante au Roy Charles IX. sous le titre de *Supplique des Veuves & des Enfants de ceux, qui avoient été massacrés en Floride*, dit seulement qu'après qu'un Soldat eut frappé le Général par derrière, il tomba sans connoissance; qu'il fut achevé sur le champ, & qu'ensuite on lui coupa la barbe, que D. Pedro Menendez envoya à Seville, comme un trophée de sa victoire; que sa tête partagée en quatre fut exposée sur autant de picquets; que les cadavres de ceux, qui avoient été tués à la prise de la Caroline, furent apportés dans le lieu, où les derniers venoient d'être massacrés; qu'on traita avec une indignité sans pareille les restes affreux de ces misérables, & qu'ensuite on les brûla tous ensemble.

Le détail, que je viens de rapporter, d'après M. de Laudonniere, qui l'a ajouté à sa Relation, est principalement fondé sur le récit d'un Matelot de M. de Ribaut, dont l'aventure a quelque chose de fort surprenant. Cet Homme avoit été lié comme les autres, & avoit reçu plusieurs coups de poignard, qui le firent tomber évanoui sous les quatre autres, avec lesquels il étoit attaché. On ne doutoit point qu'il ne fût mort, mais la nuit suivante il revint à lui, & se souvint qu'il avoit un couteau dans sa poche, il s'en servit pour couper ses liens, se leva, & gagna le Bois. Il banda ensuite ses playes le mieux qu'il put, & ne se croyant pas en sûreté si près des Espagnols, il s'éloigna, & marcha trois jours, se réglant sur le Soleil.

Aventure singulière d'un Matelot.

1565.

Il arriva enfin dans un Village, dont le Chef voulut bien le recevoir : on le pansa, & on le traita bien, il guérit parfaitement, mais au bout de huit mois le Paraousti lui déclara qu'il ne pouvoit plus le garder, & qu'il falloit qu'il s'allât rendre aux Espagnols, ou qu'il le leur livreroit. Etourdi de cette déclaration, & ne sçachant à quoi se résoudre, il prit enfin le parti de s'évader, & après avoir lontems erré à l'aventure, il se trouva à deux lieus de San Matheo. Alors il lui prit un redoublement de frayeur, qui le mit hors de lui-même, & ne pouvant gagner sur foi de se remettre entre les mains de ses Bourreaux, il résolut de demeurer où il étoit, & de s'y laisser mourir de faim.

Il avoit déjà passé quatre ou cinq jours, sans rien prendre, & il n'avoit presque plus la figure d'Homme, lorsqu'il fut rencontré par un Chasseur Espagnol, lequel fut d'abord saisi d'horreur à la vûe de ce Malheureux, qui lui demandoit la vie à mains jointes. Il lui promit d'employer tout son credit auprès du Gouverneur, pour lui obtenir sa grace, & il ne voulut pas même le conduire au Fort, qu'on ne la lui eût accordée. Le Matelot fut mis ensuite parmi les Esclaves, & demeura une année entiere dans le Fort en cette qualité. Au bout de ce tems-là on l'envoya à la Havane, où on le joignit à un Gentilhomme François, nommé Pompierre, qui étoit prisonnier dans ce Port depuis la malheureuse équipée des Séditieux de la Caroline, où il avoit été engagé malgré lui. On les attacha ensemble avec une chaîne de fer, & on les vendit à des Portugais, qui alloient au Bresil. Par bonheur le Vaisseau, qui les portoit, fut pris par un Capitaine François, nommé Bontems, & ils recouvrent ainsi leur liberté, dans le tems qu'ils avoient tout lieu de croire que leur esclavage ne finiroit qu'avec leur vie.

J'ai dit que cette Relation est la source, où ont puisé tous ceux, qui ont écrit la tragique catastrophe des François dans la Floride; mais il y a une si grande diversité de circonstances dans le narré, qu'ils en font, qu'on a bien de la peine à y démêler l'exacte vérité. Cependant tous conviennent assez de ce qu'il y a de plus essentiel, & surtout de la parole donnée avec serment à M. de Ribaut, de lui fournir un Vaisseau pour repasser en France avec tout son Monde. M. de Thou ajoute que D. Pedro Menendez ne se comporta, comme il fit à l'égard des François de la Floride, que par l'impression des principaux Ministres de la Cour de France, qui lui donnerent avis du départ de M. de Ribaut, afin qu'il les poursuivit & les combattit. L'Hi-

storie moderne de la Floride prouve assez bien la fausseté de cette prétention ; mais si les François de la Floride n'ont point été désavoués par leur Souverain , si Messieurs de Ribaut & de Laudonniere ont eu des Commissions de ce Prince pour bâtir des Forts , & pour faire des établissemens dans cette partie de l'Amérique , où l'Espagne n'en avoit jamais eu aucun , comment justifier la manière , dont ils furent traités en pleine paix , selon le recit même , qu'en a fait le Docteur SOLIS de LAS MERAS , dont la Sœur avoit épousé D. Pedro Menendez , & qui accompagna ce Général dans son expédition ? C'est sur le témoignage de ce Docteur , qui parle comme témoin oculaire , & qui a été copié par D. André Gonzalez de Barcia , que je vais rapporter la seconde version de la fin de cette Tragedie , dont on va voir la scène transportée de San Matheo à S. Augustin.

Tandis que D. Pedro Menendez s'occupoit à fortifier ce dernier Poste , dans la crainte que M. de Ribaut ne vint l'y attaquer , quelques Sauvages lui donnerent avis qu'à quatre lieues de-là il y avoit beaucoup de Chrétiens fort embarrassés à passer une Baye , qui n'étoit pourtant que l'embouchure assez étroite d'une petite Riviere. Sur cette nouvelle l'Adelantade prit avec lui quarante Soldats , pour reconnoître par lui-même de quelle Nation étoient ces Chrétiens ; mais comme il étoit parti fort tard , il étoit nuit lorsqu'il arriva au lieu , qui lui avoit été marqué , & il campa un peu en-deçà de la Riviere.

Le lendemain matin il posta son Détachement de manière , qu'il ne pouvoit pas être aperçu ; il monta ensuite sur un Arbre , d'où il découvrit beaucoup de monde de l'autre côté de la Baye , & il remarqua même qu'ils avoient des Bannieres. Il descendit , & s'approcha , & au moment qu'il parut , un Gascon , de S. Jean de Luz , passa la Riviere à la nage , & l'ayant abordé , lui dit que tous ceux , qu'il voyoit , étoient des François , qui avoient fait naufrage. Menendez lui demanda d'où ils venoient , & il répondit que c'étoit les Gens de M. de Ribaut , Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France. L'Adelantade lui demanda s'ils étoient Catholiques , & il dit que non. „ Vous pouvez apprendre à votre Général , reprit l'Adelantade , que je suis Pedro Menendez Vice-Roy & Capitaine Général de la Floride pour le Roy Catholique Philippe II. que je suis venu ici avec des Soldats , parceque j'ai sçu que vous y étiez. „

Le François s'en retourna avec cette réponse , & revint peu de tems après demander au Général Espagnol un Sauf-Conduit

Version des
Espagnols.

1565.

pour son Commandant ; & pour quatre Gentilshommes , qui souhaitoient de traiter avec lui , s'il vouloit bien leur envoyer un Batteau. Il venoit d'en arriver un de S. Augustin avec des vivres ; Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder , & que le Commandant pouvoit venir sur sa parole. On lui envoya un Officier & quelques Soldats , qui furent assez bien reçus. L'Adelantade n'avoit près de sa personne que dix-Hommes , le reste de son Détachement étoit un peu plus loin , derrière des Buissons , disposés de telle sorte , qu'ils paroissoient être en beaucoup plus grand nombre , qu'ils n'étoient en effet. L'Officier en abordant ce Général , lui dit qu'ils avoient fait naufrage pendant la dernière tempête , qu'ils avoient perdu quatre Vaisseaux & toutes leurs Chaloupes , qu'il le prioit de leur prêter son Batteau pour passer une Baye , & un bras de Mer plus éloigné de quatre lieues , pour se rendre à un Fort , que le Roy leur Maître avoit à vingt lieues de-là.

L'Adelantade lui demanda , s'ils étoient Catholiques ? & l'Officier répondit qu'ils étoient de la Religion Reformée : alors il lui dit : „ Monsieur , je me suis rendu Maître de votre Fort , & j'ai fait main basse sur la Garnison , mais j'ai épargné les Femmes & les Enfans au-dessous de quinze ans ; & afin que vous n'en doutiez point , parmi les Soldats , que j'ai ici avec moi , il y en a deux de votre Nation , à qui j'ai fait grace , parce qu'ils se sont déclarés Catholiques : reposez-vous , je vais vous faire apporter à manger , vous verrez vos deux Compatriotes , & quelque partie du butin , que mes Gens ont fait à la Caroline. „ Il les fit servir aussi-tôt , & alla lui-même prendre quelque chose avec ses Gens.

Au bout d'une heure il revint où étoient les François , & leur demanda s'ils étoient bien convaincus de ce qu'il leur avoit dit ? L'Officier lui répondit qu'il n'en pouvoit plus douter , & qu'il le conjuroit de leur donner un Navire pour retourner en France. „ Je le ferois volontiers , repartit l'Adelantade , si vous étiez Catholiques , & que j'eusse des Bâtimens , dont je pusse me passer. „ Dumoins , reprit l'Officier , permettez-nous , Monsieur , de rester avec vous , jusqu'à ce qu'il se présente une occasion pour nous embarquer ; il n'y a point de guerre entre nos deux Nations , & nos Rois sont Freres & Amis. Il est vrai , repliqua Menendez , que les François Catholiques sont nos Alliés & nos Amis ; mais il n'en est pas de même des Hérétiques , à qui je fais ici la guerre à toute outrance , & la ferai la plus cruelle que je pourrai

pourrai (a) à tous ceux de cette Secte , que je rencontrerai sur Mer & sur Terre , & en cela je prétens servir les deux Rois. Je suis venu en Floride pour y établir la Foy Catholique & Romaine. Si vous voulez vous abandonner à ma miséricorde , & me livrer vos Armes & vos Enseignes , je ferai de vous ce que Dieu m'inspirera ; sinon , prenez le parti , qu'il vous plaira , mais n'espérez de moi , ni amitié , ni trêve. "

1565.

En achevant ces mots il les quitta , leur disant qu'ils se consultassent. Le Gascon , dont nous avons parlé , s'offrit alors pour aller rendre compte à route la Troupe de ce qu'il venoit d'entendre ; on le lui permit , & il revint au bout de deux heures. Alors l'Officier , & ceux , qui l'accompagnoient , allèrent retrouver l'Adelantade , & lui offrirent vingt mille Ducats , s'il vouloit leur assurer la vie. Menendez leur répondit , qu'encore qu'il ne fût qu'un pauvre Soldat , il n'étoit point capable de se conduire par des vûes d'intérêt ; que s'il avoit à faire une grace , il la voudroit faire par pure générosité ; & comme l'Officier insistoit , il lui protesta qu'on verroit plutôt le Ciel se joindre à la Terre , qu'on ne le verroit changer de résolution.

Sur cette réponse l'Officier & les Gentilshommes repassèrent la Baye , & revinrent au bout d'une demie-heure , comme ils l'avoient promis , avec les Enseignes , soixante & dix Arquebuses , vingt pistolets , quantité d'Epées & de Boucliers , quelques Casques & Cuirasses. L'Officier dit au Général Espagnol , en lui remettant le tout , qu'il s'abandonnoit à sa clemence. Alors Menendez commanda à son Amiral , Diego Florez de Valdez de prendre toutes ces dépouilles , & dans le même tems il fit embarquer vingt Soldats dans le Batteau , avec ordre de faire passer la Baye à tous les François , mais par petites troupes , & de ne leur faire aucune insulte. Il mena lui-même l'Officier , & ceux de sa compagnie à deux petites portées d'Arquebuse de la Riviere , où il leur fit lier les mains derriere le dos , disant qu'il se croyoit obligé de prendre cette précaution , parce qu'ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ses Gens. Tous les autres , au nombre de deux-cent , furent pareillement liés , mais après qu'on leur eût donné à manger.

Cela fait , l'Adelantade leur demanda , s'il y avoit parmi eux quelques Catholiques ; il s'en trouva huit , qui furent sur le champ embarqués dans le Batteau , pour être conduits à S. Au-

(a) Que tenia con ellos guerra à sangre , à fuego , & que esta la havia con toda crueldad. Ensayo Chronologico. Pag. 86. col. 2.

guffin. Tous les autres déclarerent qu'ils étoient bons Chrétiens, & qu'ils suivoient la nouvelle Reforme: ils furent aussitôt partagés en plusieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher séparément, & commanda à ceux, qui étoient chargés de les conduire, que quand ils seroient arrivés à un endroit, qu'il marqua, & où il avoit tracé sur le sable une ligne avec sa canne, il les égorgeassent tous, ce qui fut exécuté.

Le jour suivant Menendez retourna à S. Augustin, où les mêmes Sauvages, qui lui avoient donné le premier avis de l'arrivée des François, vinrent lui dire qu'il paroïssoit au même endroit une autre Troupe plus nombreuse que la premiere. Il ne douta point que ce ne fût M. de Ribaut avec le reste de son Armée, il prit avec lui cent cinquante Soldats, & il les alla ranger en bon ordre pendant la nuit sur le bord de la Riviere. Au point du jour il aperçut les François à quelque distance de l'autre bord, & sur le Rivage une espece de radeau, qu'ils avoient construit pour traverser la Baye. Eux de leur côté ne l'eurent pas plutôt découvert, qu'ils sonnerent l'allarme, déployerent l'étendart Royal & deux Bannieres de campagne, firent jouer les Fifres & les Tambours, & se mirent en ordre de bataille.

A cette vûë l'Adelantade commanda à ses Soldats de s'asseoir, de déjeuner, & de ne donner aucune marque d'émotion. Pour lui, il se promena tranquillement sur le rivage avec son Amiral, & deux autres Officiers, comme s'il n'y eût eu personne de l'autre côté. Alors les François firent cesser les Fifres & les Tambours, sonnerent d'une Trompette, & arborerent un Pavillon blanc en signe de paix. On fit la même chose du côté des Espagnols, & aussitôt un François s'avança sur le Radeau, & demanda aux Espagnols qu'ils leur envoyassent quelqu'un. L'Adelantade fit répondre que puisqu'ils avoient un Radeau, c'étoit à eux à le venir trouver, s'ils avoient besoin de quelque chose: le François replica que le courant étoit trop fort, pour s'y exposer sur un Radeau; mais que si on vouloit leur envoyer une Pirogue, qui étoit sur le rivage, quelqu'un d'eux iroit lui parler.

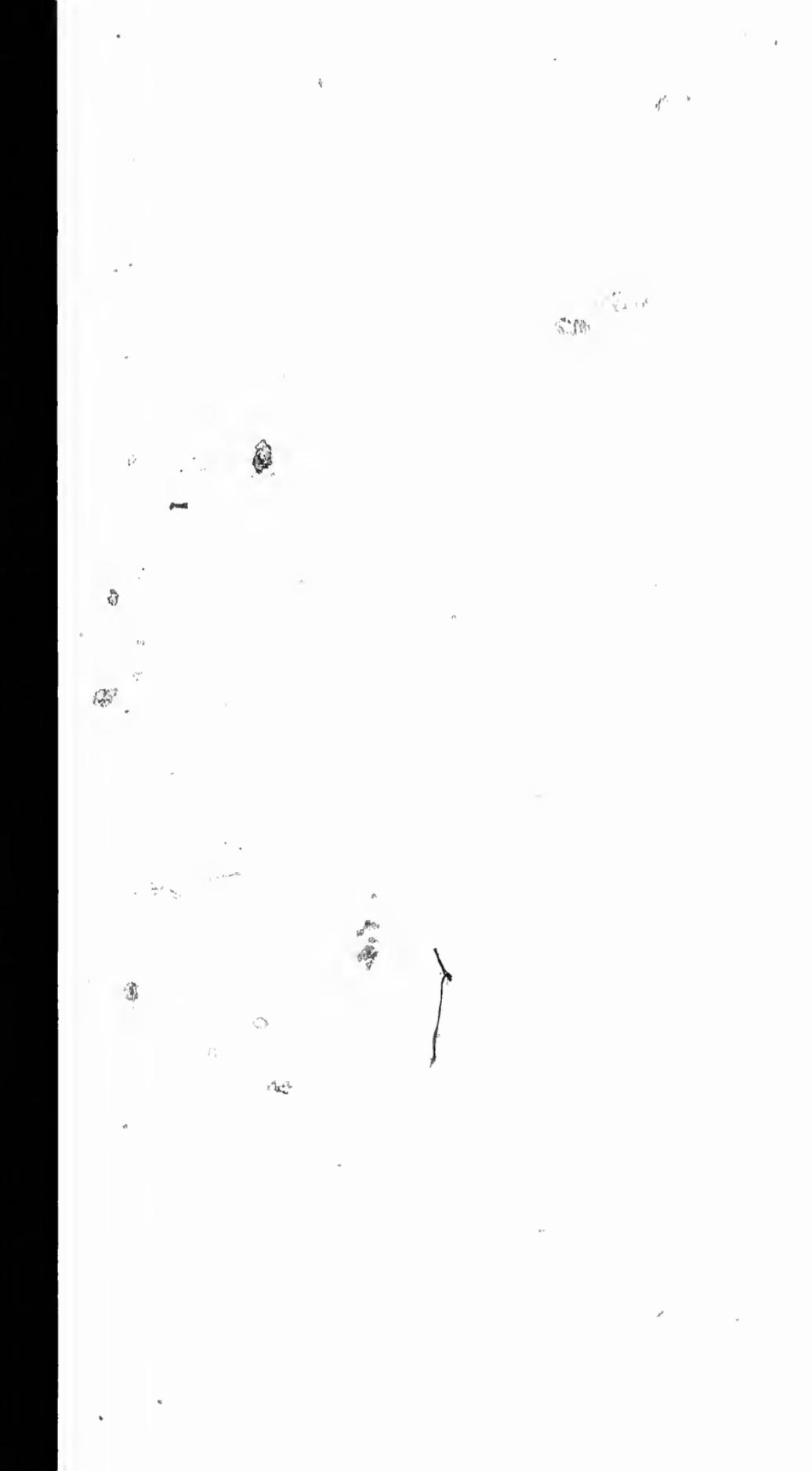
Menendez repartit qu'il se mit à la nage, & vint à lui sur sa parole; un Matelot le fit, & l'Adelantade, sans le vouloir entendre, lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller de sa part déclarer à son Commandant que s'il désiroit quelque chose, il envoyât le demander. Le Matelot revint peu de tems après avec un Gentilhomme, qui dit à Menendez qu'il étoit Sergent Major

de M. de Ribaut, Vice-Roy & Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France ; que la dernière tourmente avoit brisé ses Vaisseaux, qu'il avoit avec lui trois-cent cinquante François, avec lesquels il desiroit se rendre à une Forteresse, qu'il avoit à vingt lieux de-là ; qu'il le prioit de lui prêter des Chaloupes pour passer cette Riviere, & une autre, éloignée de quatre lieues de celle-ci, & qu'il souhaiteroit sçavoir à qui il avoit à faire.

L'Adelantade lui fit la même réponse, qu'il avoit déjà faite aux premiers François, ajoutant qu'il avoit déjà puni de mort une autre Troupe échappée du même naufrage, parcequ'elle s'étoit mal comportée. Il le conduisit même, où étoient encore les cadavres de ces Malheureux, & lui ajouta qu'il n'avoit point de Chaloupes à leur prêter. L'Officier, sans faire paroître la moindre altération, lui demanda, s'il ne vouloit pas bien envoyer à son Général un de ses Gentilshommes, ou passer lui-même la Riviere, pour lui déclarer ses intentions ? „ Mon Frere, reprit l'Adelantade, portez ma réponse à votre Commandant, & dites-lui que, s'il veut me parler, il peut me venir trouver avec quatre ou six des siens, pour délibérer avec eux sur le parti, qu'il lui conviendra de prendre, & que je lui donne pour cela toute sûreté. “

Le Gentilhomme partit avec cette réponse : il revint au bout d'une demie-heure, & assura l'Adelantade que M. de Ribaut étoit disposé à se rendre auprès de lui sur sa parole ; qu'il le prioit de lui envoyer son Batteau. Menendez le refusa, & dit que le Général François pouvoit passer dans la Pirogue sans aucun risque. Ce fut donc une nécessité pour M. de Ribaut de s'embarquer dans la Pirogue avec huit Gentilshommes : il fut bien reçu de l'Adelantade, qui lui fit aussitôt servir la collation : il lui montra ensuite les corps morts de ses Gens : il lui repeta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la prise de la Caroline, & s'apercevant qu'il ne le persuadoit pas, il fit venir deux François, qui avoient tout vu, & qui assurèrent à leur Général que la chose étoit vraie.

Alors M. de Ribaut dit au Général Espagnol que les événements de la vie étoient si variés, que tout ce qui venoit d'arriver aux François, pourroit bien lui arriver un jour à lui-même : que leurs Rois étoient Freres & Amis, & qu'au nom de cette alliance il le conjuroit de lui fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en France ; mais il n'en put tirer d'autre réponse.



1565.

se , que celle , qui avoit été faite à la premiere Troupe. Sur quoi il dit qu'il alloit délibérer avec son Conseil , parce qu'ayant avec lui beaucoup de Gentilshommes , il ne pouvoit rien résoudre sans leur participation. Menendez approuva cette conduite ; Ribaut repassa la Riviere , & en moins de trois heures il fut de retour.

Il dit à l'Adelantade qu'une partie de ses Gens consentoient à se livrer à sa discretion , mais que ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit qu'ils étoient les maîtres de faire ce qu'ils voudroient , & que la chose lui étoit indifferente. M. de Ribaut lui répliqua que ceux , qui se rendoient à lui , offroient plus de cent mille Ducats pour leur rançon , que les autres donneroient encore davantage , parceque quelques-uns d'entr'eux étoient fort riches , & qu'ils n'étoient pas même trop éloignés de rester dans le Pays , si on vouloit bien les y souffrir. „ J'aurois bien besoin de ce secours , repartit Menendez , pour exécuter les ordres , que j'ai reçus du Roy mon Maître , qui font de conquérir , & de peupler la Floride , & d'y établir l'Évangile ; il me fâche beaucoup de ne pouvoir en profiter. “

Cette réponse fit juger à M. de Ribaut que le Général Espagnol se laisseroit à la fin tenter ; il lui dit que s'il vouloit bien lui accorder jusqu'au lendemain , il iroit encore délibérer avec sa Troupe , & lui apporterait une dernière réponse. Il obtint ce qu'il demandoit , revint le jour suivant , & commença par présenter à l'Adelantade deux Etendarts , l'un du Roy de France , & l'autre de l'Amiral de Coligni : les Bannieres des Compagnies , une Epée , une Dague , un Casque d'or très-bien travaillé , un Bouclier , un Pistolet , & un Cachet , que l'Amiral de Coligni lui avoit donné , pour sceller en son nom les Provisions , qu'il auroit à expédier. Il ajouta que de trois-cent cinquante personnes , qui étoient avec lui , deux-cent s'étoient retirés pendant la nuit , & que les autres consentoient aussi-bien que lui , à se livrer entre les mains , qu'il pouvoit envoyer son Batteau pour les passer.

L'Adelantade en donna sur le champ l'ordre à son Amiral , à qui il commanda de ne recevoir pas plus de dix François ensemble , & de les lier à mesure , qu'ils débarqueroient , comme on avoit fait la premiere fois. M. de Ribaut , & ceux , qui étoient avec lui , furent aussi liés ; après quoi l'Adelantade leur demanda s'ils étoient Catholiques , ou Luthériens ? Ribaut répondit pour tous , qu'ils étoient de la nouvelle Reforme , & commença

à réciter le Pseaume *Domine, memento mei*, &c. (a) Puis il dit : „ Nous sommes sortis de la terre, & nous devons tous y retourner, vingt ans plutôt, ou plus tard, c'est tout un, qu'on fasse de moi ce que l'on voudra. „ L'Adelantade donna aussitôt le signal pour les expédier, & il fut obéi. Il se trouva encore dans cette bande quatre Catholiques, auxquels on fit grace.

Menendez retourna ensuite à S. Augustin, où quelques-uns le taxerent de cruauté : les autres, non-seulement approuverent sa conduite, mais ajoutèrent que, quand bien même tous les François auroient été Catholiques, on eût dû les exterminer, par la raison, qu'y ayant peu de vivres à S. Augustin, tant de Prisonniers y auroient bientôt mis la famine ; outre qu'étant en plus grand nombre que les Espagnols, ils auroient pu se rendre maîtres du Fort, & massacrer la Garnison en représailles de ce qui avoit été fait à la Caroline.

Environ trois semaines après cette expédition, l'Adelantade fut averti par des Sauvages, qu'à huit journées de S. Augustin vers le Sud, à la Côte de Cañaveral, qui borde le Canal de Bahama, il y avoit encore des François, qui bâtissoient un Fort, & construisoient un Navire. Il ne douta point que ce ne fussent les deux-cent Hommes, qui avoient quitté M. de Ribaut, & dépêcha sur le champ un Courier au Gouverneur de San Matheo, avec ordre de lui envoyer cent cinquante Hommes. Ce Détachement arriva à S. Augustin le vingt-trois d'Octobre, sous la conduite d'André Lopez Patiño, & de Jean Velez de Medrano, Menendez le renforça d'un pareil nombre de Soldats de sa Garnison, & partit le vingt-six avec cette Troupe, marchant à pied, & faisant suivre les armes, & les vivres sur deux Bateaux, qui mouilloient tous les soirs vis-à-vis de son camp.

Le premier de Novembre il découvrit les François, qui fort surpris de voir arriver les Espagnols, se sauverent sur une Montagne. Menendez leur envoya dire qu'ils pouvoient venir sans crainte, & que non-seulement il leur donnoit sûreté pour la vie, mais qu'il les traiteroit même comme ses propres Soldats. La plupart se fierent à sa parole, & il la leur tint exactement ; il s'en servit même dans la suite de ses expéditions, & il en gagna plusieurs à la Religion Catholique ; mais leur Commandant, & une vingtaine d'autres répondirent à son Envoyé qu'ils aimeroient mieux être mangés par les Sauvages, que de se livrer entre ses mains. Il méprisa leur petit nombre, & il les laissa en repos. Il

(a) Il n'y a point de Pseaume, qui commence par ces mots.

1565.

fit mettre le feu au Fort & au Vaisseau, qui étoient déjà bien avancés, & il s'en retourna à S. Augustin, fort content de s'être défait de tant de François, qui auroient pu lui faire un mauvais parti, si M. de Ribaut eût voulu suivre le Conseil de M. de Laudonniere; ou si la tempête, qui fit périr ses Navires, eût seulement commencé deux heures plus tard.

Il est assez inutile que j'ajoute ici mes reflexions sur la difference & les contradictions, qui se rencontrent dans les deux Relations, que je viens de rapporter: mes Lecteurs les feront aussi bien que moi; mais je ne puis me dispenser de reconnoître beaucoup plus de vraisemblance dans la dernière, que dans la première, & j'avoué que j'aurois bien de la peine à taxer un Homme d'honneur d'une perfidie aussi noire, que l'auroit été celle du Gouverneur de San Matheo, sur la foi d'un seul Homme, qui, dans les circonstances, où il se trouvoit, aigri par une longue & dure captivité, animé par la haine, que sa Religion lui inspiroit contre les Catholiques, n'auroit pas même dû être admis en Justice à accuser un Particulier; & il est assez surprenant qu'on n'ait pas même songé alors à revoquer en doute un fait de cette nature, & qui n'étoit appuyé que sur un témoignage si justement suspect.

Indifference
de la Cour sur
ce qui étoit ar-
rivé en Flori-
de.

Après tout, le fait, tel que les Espagnols mêmes le rapportent, étoit plus que suffisant pour exciter en France l'indignation publique: aussi ne fut-elle pas bornée à ceux, que l'intérêt de la Religion devoit rendre plus sensibles au traitement fait à leurs Confreres de la Floride. Néanmoins la haine, que la Cour portoit aux Huguenots, & surtout à l'Amiral de Coligni leur Chef, lequel avoit presque toujours les armes à la main contre son Roy, & contre la Religion de ses Peres, contribua beaucoup à l'indifference, qui succéda bientôt à ces premiers mouvemens, inspirés par la nature & par l'amour de la Patrie. Ainsi par un effet bien triste des malheureuses conjonctures, où se trouvoit le Royaume, les Sujets du Roy, qui venoient de périr en Amérique par la main des Espagnols, furent bien moins regardés comme tels par la plupart de ceux, qui gouvernoient alors, que comme les Créatures du plus mortel Ennemi, qu'eussent alors la Religion & le Prince. Outre que la situation de Charles IX. ne lui permettoit pas de se broüiller avec le Roy Catholique. L'honneur du nom François n'auroit donc point été vengé, si un Particulier n'eût entrepris de le faire à ses frais, & à ses risques.

Qui étoit le
Chevalier de

Ce zélé Citoyen fut le Chevalier Dominique de Gourgues,

C
d
a
é
ri
p
l
g
ie
ta
fo
pa
il
F
al
gé
pu
co

pri
des
elle
réc
te d
fil,
pris
est d
re é

C
emp
qu
un
cle
& le
l'hor
deve
il br
press
la Fl
Pe
(.)

Gentilhomme Gascon, né au Mont de Marfan, dans la Comté de Comminges, d'une Famille distinguée de tout tems par un attachement inviolable à l'ancienne Religion: lui-même n'en étoit jamais, quoique le dernier Historien Espagnol de la Floride l'ait accusé d'avoir été *Hérétique furieux*. (a) Il y avoit alors peu d'Officiers Subalternes en France, & peut-être dans toute l'Europe, qui se fût acquis une reputation plus brillante à la guerre, & qui eût essuyé plus de revers de la Fortune. Il avoit servi fort jeune en Italie, & un jour, qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes près de Sienna en Toscane, il soutint assez longtems tous les efforts d'une partie de l'Armée Espagnole: à la fin, tous ses Gens ayant été tués autour de lui, il fut pris, envoyé aux Galeres, & mis à la chaîne en qualité de Forçat; l'acharnement, avec lequel les Espagnols faisoient alors la guerre à la France, leur faisant oublier leur ancienne générosité au point de violer ainsi les Loix de la guerre, & de punir d'un honteux esclavage des actions; que dans le fond du cœur ils ne pouvoient manquer d'admirer.

La Galere, sur laquelle le Chevalier de Gourgues ramoit, fut prise par les Turcs sur les Côtes de Sicile, conduite à Rhodes, & de-là à Constantinople: mais ayant été remise en Mer, elle fut reprise par les Galeres de Malthe, & M. de Gourgues recouvra ainsi sa liberté. De retour chez lui, il se mit en tête de voyager sur Mer; il passa d'abord en Afrique, puis au Brésil, & de-là à la Mer du Sud, dit Lescarbot; mais cet Auteur a pris sans doute la Mer du Sud pour la Mer des Indes, puisqu'il est certain que dans le XVI. siècle aucun François n'avoit encore été sur la Mer du Sud.

On ne dit point combien de tems le Chevalier de Gourgues employa dans ces voyages, ni ce qu'il y fit; mais il est certain qu'il ne faisoit que d'arriver en France, avec la reputation d'être un des plus habiles, & des plus hardis Navigateurs de son siècle, lorsqu'on y apprit la prise de la Caroline par les Espagnols, & le massacre des François. Il en fut vivement touché, & pour l'honneur de la France, & pour l'intérêt, qu'il estimoit qu'on devoit prendre à la conservation d'un si beau Pays; d'ailleurs il brûloit du désir de venger ses propres injures. Tant de motifs pressans lui firent former le dessein de châtier les Usurpateurs de la Floride, ou de mourir à la peine.

Pour se mettre en état d'exécuter un dessein si hardi, & qui pa-

(a) *Horreo terribile.*

1565.

Gourgues; ses
premieres
aventures.

1567.

Il se dispose
à chasser les
Espagnols de
la Floride.

Son départ
de France.

1567

roissoit au-dessus du pouvoir d'un Particulier, il vendit tout son bien, fit de gros emprunts, & arma deux Roberges, & une Patache en forme de Fregate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame pendant le calme, & tiroient fort peu d'eau, en sorte qu'il leur étoit facile d'entrer dans la plupart des Rivieres de la Floride. Quatre-vingt Matelots choisis formerent leur équipage; mais ils portoient cent cinquante Soldats & Volontaires, dont cent étoient Arbalétriers, & la plupart Gentilshommes. L'armement se fit à Bourdeaux, d'où l'Escadre étant partie le second jour du mois d'Août de l'année 1567. fut arrêtée huit jours de suite à Royan par les vents contraires, puis obligée par une violente tempête de se jeter dans la Charente, où elle resta jusqu'au vingt-deux.

Elle avoit des provisions pour un an, & le Chevalier de Gourgues s'étoit muni d'une Commission de M. de Montluc, Lieutenant pour le Roy en Guyenne; mais elle n'étoit point pour la Floride, elle lui donnoit seulement pouvoir d'aller sur la Côte de Benin en Afrique, & d'y enlever des Negres; car il ne s'étoit encore expliqué à personne sur le sujet de son entreprise. A peine étoit-il en pleine Mer, qu'il fut surpris d'une seconde tempête, qui fit disparaître un de ses Navires. Il avoit pourvû à cet accident, & avoit donné à tous ses Pilotes le rendez-vous à l'embouchure de *Rio del Oro* sur la Côte d'Afrique, & son Navire l'y rejoignit en effet. De-là il rangea la Côte jusqu'au Cap blanc, où trois petits Princes Negres vinrent l'attaquer à l'instigation des Portugais; il les battit par deux fois, puis continua à faire la même route jusqu'au Cap Verd, d'où il tourna tout court vers l'Amerique.

Il arrive à la
Isle de Cuba.

La premiere Terre, où il aborda, fut la Dominique, une des petites Antilles; il alla ensuite à Portorico, puis à la Mona, dont le Cacique lui donna quantité de rafraichissemens. Après quoi, voulant gagner le Continent de la Floride, une nouvelle tempête le contraignit d'entrer dans le Port de S. Nicolas, à la Côte Occidentale de l'Isle Espagnole: il y radouba un de ses Vaisseaux, que la tourmente avoit beaucoup endommagé, avec perte d'une bonne partie de sa provision de Biscuit. Pour comble de disgrâce les Espagnols ne voulurent jamais lui vendre des Farines, & il ne faisoit que de sortir du Port de S. Nicolas, qu'un ouragan furieux, qui le portoit à la Côte, le mit en un danger éminent de périr. Enfin il gagna avec bien de la peine le Cap de S. Antoine, qui fait la pointe Occidentale de Cuba.

Ce fut là qu'ayant assemblé tous ses Gens, il commença par leur peindre avec les couleurs les plus vives les cruautés, que les Espagnols avoient exercées contre les François dans la Floride. « Voilà, ajouta-il, mes Camarades, le crime de nos Ennemis. « Et quel seroit le nôtre, si nous différions plus longtemps à venger l'affront, qui a été fait à la Nation Française ? C'est ce qui m'a engagé à vendre tout mon bien, c'est ce qui m'a ouvert la bourse de mes Amis ; j'ai compté sur vous, je vous ai cru assez jaloux de la gloire de votre Patrie, pour lui sacrifier jusqu'à votre vie en une occasion de cette importance ; me suis-je trompé ? J'espère vous donner l'exemple, être par tout à votre tête, prendre pour moi les plus grands perils ; refusez-vous de me suivre ? »

Le commencement de ce discours causa quelque étonnement dans l'esprit de plusieurs ; mais à la fin les Gens de guerre s'étant déclarés avec des grands cris de joye, tous protestèrent qu'ils étoient prêts d'aller où on voudroit les mener. De Gourgues eût bien voulu profiter de cette ardeur, & mettre sur le champ à la voile, mais il crut devoir attendre la pleine Lune pour passer le Canal de Bahame. Il le passa enfin, & découvrit bientôt les Terres de la Floride. Les Espagnols étoient si éloignés de croire qu'on songeât en France à reconquerir ce Pays, qu'ayant aperçu les trois Navires, ils ne firent aucun doute qu'ils ne fussent de leur Nation, & les saluerent, comme tels, de deux coups de Canon, quand ils les virent passer devant la Rivière de May. Le Chevalier de Gourgues leur répondit coup pour coup, passa outre, en tirant un peu au large, & la nuit suivante entra dans la Rivière de Seine, (a) éloignée de quinze lieues de celle de May.

Il arrive en Floride.

Il y trouva quantité de Sauvages, qui le prenant pour un Espagnol, se dispoient à s'opposer à son débarquement ; mais il leur envoya son Trompète, qui avoit servi en Floride sous M. de Laudonniere, & sçavoit assez bien la Langue du Pays. Cet Homme reconnut Saturiova, qui se rencontra par hazard avec le Paraousti du Lieu, & lui adressant la parole, il lui dit que les François venoient renouveler l'alliance, qu'ils avoient eue avec lui les années précédentes ; & la maniere, dont fut reçu son compliment, lui donna lieu de juger que ces Peuples n'étoient pas contens des Espagnols.

En quelle disposition il trouve les Sauvages.

Le lendemain Saturiova suivit d'un grand nombre de Sauvages.

(a) Une Relation manuscrite de cette expédition, qui se garde à la Bibliothèque du

1567.

vages s'approcha du Lieu, où les François avoient débarqué, & fit prier leur Général de le venir trouver. M. de Gourgues y alla avec son Interprète, lequel avoit à peine commencé de parler, que le Paraoufti l'interrompant, témoigna au Général avec beaucoup de vivacité, qu'il étoit fort résolu de ne plus souffrir sur ses Terres les Espagnols, dont il prétendoit avoir de grands sujets de plainte. Il ajouta qu'il ne doutoit point que les François ne se joignissent à lui, pour venger leurs injures communes, & que de son côté il ne manqueroit à rien de ce qui pouvoit assurer sa vengeance.

Ligue conclue entr'eux & les François.

De Gourgues répondit, qu'il n'étoit pas venu à ce dessein; mais uniquement pour renouer les anciennes alliances des François avec les Floridiens, & après avoir reconnu leurs dispositions à l'égard des Espagnols, s'en retourner en France, pour en amener de plus grandes forces; „ Cependant, ajouta-t-il, puis-je vous vois dans la résolution de me seconder, & dans l'impatience de vous défaire de si fâcheux voisins, je change d'avis, & je me détermine dans ce moment à attaquer les Espagnols avec cette poignée de Soldats, que j'ai sur mes Vaisseaux, persuadé que vous vous joindrez tous à moi, & que je puis me promettre tout de votre fidélité, & de votre valeur. “

Saturiova fut charmé de ces discours, & la ligue fut bientôt conclue. On se fit des présens de part & d'autre; mais le Paraoufti en fit un au Chevalier de Gourgues, qui lui fut bien agréable: il lui remit un jeune Homme, nommé Pierre de BRAY, qu'il avoit gardé chez lui; malgré tout ce que les Espagnols avoient pu faire pour l'obliger à le leur livrer, & qu'il avoit toujours traité comme son Fils. Les jours suivans tous les Paraouftis, Vassaux ou Alliés de Saturiova, s'assemblerent pour délibérer de la maniere, dont on attaqueroit les Espagnols, & il fut réglé qu'un Gentilhomme de Comminge, nommé d'ESTAMPES, & un Neveu de Saturiova, qui avoit nom OLOCOTORA, iroient avec Pierre de Bray reconnoître l'état, où se trouvoit San Matheo.

Disposition pour l'attaque.

Mais le Général, avant que de confier M. d'Estampes à ces Barbares, voulut avoir des otages, & Saturiova lui donna un de ses Fils, & celle de ses Femmes, qu'il aimoit le plus. Les Envoyés revinrent au bout de trois jours, ils rapportèrent que l'Ennemi n'étoit nullement sur ses gardes; mais que San Matheo, & deux autres petits Forts, qu'on y avoit ajoutés de chaque côté

Roy, nomme cette Riviere *TACMACOURON*, & dit que le Roy des Habitans de ce Canton, portoit aussi le même nom.

de la Riviere, étoient en fort bon état; de Bray assûra en même tems que la Garnison de ces trois Forts étoit de quatre cent Hommes. Ce raport fit juger à M. de Gourgues, qu'il ne devoit compter pour le succès de son expédition, que sur la surprise & le secret, & ayant marqué le rendez-vous général de toutes les Troupes à la Riviere de Somme (a), elles s'y trouverent au jour prescrit.

Les Sauvages, après avoir bu, selon la coûtume, leur Apalachine, firent serment, à leur maniere, de ne point abandonner les François, & on se mit aussi-tôt en marche. On y souffrit beaucoup, parceque c'étoit la saison des pluyes, & quoiqu'on n'eût fait le premier jour que deux lieuës, les François se trouverent extrêmement fatigués. Il y avoit encore deux lieuës à faire, pour arriver au premier des deux Forts, qui couvroient San Matheo, & le Chevalier de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour; cependant comme tout dépendoit de la diligence, il prit avec lui un Guide & dix Arquebusiers, & partit pour aller reconnoître le Fort, qu'il étoit résolu d'attaquer le lendemain; mais une petite Riviere, qu'il falloit passer, se trouva tellement gonflée par les pluyes, & par la marée, qui montoit encore, qu'il ne lui fut pas possible d'aller plus loin.

Il s'en retourna donc au Camp fort triste, mais un Sauvage lui ayant promis de le conduire par un chemin plus aisé, il se remit sur le champ en marche avec tous les François, & donna ordre aux Sauvages de prendre par les Bois, & de se trouver au point du jour au passage de la Riviere. Cet ordre fut ponctuellement exécuté; mais la Riviere ne se trouva encore guéable en aucun endroit, & il survint une pluye si abondante, qu'on eût bien de la peine à en garantir les Armes. Le tems s'éclaircit enfin, & M. de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit le Fort tout à son aise. Il observa que tout le Monde y étoit en mouvement, & il ne douta point qu'il n'eût été découvert; mais il se trompoit, il sçut depuis que c'étoit une Fontaine, qu'on raccommoitoit.

On marche
au premier
Fort.

Vers les dix heures, la Marée étant toute basse, on passa la Riviere, non sans beaucoup de difficulté; car outre qu'on y avoit de l'eau jusqu'à la ceinture, le fond en étoit semé de grandes Huîtres tranchantes, qui coupoient les souliers, & bleissoient même les pieds des Soldats; pour ce qui est des Sauvages, qui étoient nus pieds, ils sçavoient le moyen de les éviter; d'ailleurs il y

(a) Le Manuscrit déjà cité la nomme *Saraha*.

1567.

en avoit fort peu à ce passage , la plupart ayant traversé la Rivière à son embouchure dans des Pirogues.

Jusques-là les Espagnols ne sçavoient pas qu'il y eût des François dans la Floride , & rien ne fit mieux sentir au Chevalier de Gourgues combien les naturels du Pays haïssoient leurs nouveaux voisins , que le secret, qu'ils garderent en cette occasion. Enfin toutes les Troupes étant au-delà de la Rivière , & pleines d'ardeur d'en venir aux mains ; le Général ne crut pas devoir perdre un tems si précieux à haranguer ses Soldats , il se contenta de leur représenter en deux mots la justice de leur cause , que Dieu ne manqueroit pas de favoriser , & il fit sonner la charge. Il avoit divisé sa petite Troupe en deux bandes ; il en donna une à commander au Sieur de CASNOVE , son Lieutenant , il se mit à la tête des autres , & s'avança lentement en ordre de bataille.

Sa prise; belle action d'un Sauvage.

Du moment qu'il eut passé le Bois , qui le couvroit , on tira sur lui avec deux Coulevrines , que M. de Laudonniere avoit laissées dans la Caroline. Les premiers coups furent tirés de trop loin ; mais on alloit recharger , & les premiers rangs commencent à se débander, lorsque le brave Olocotora , qui ne quittoit point le Général , se glissa , sans être aperçu , jusqu'au pied de la Plate forme , où les deux Coulevrines étoient dressées , sauta dessus , & passa une Picque , dont il s'étoit armé , au travers du corps du Canonier. La hardiesse de ce Sauvage fit croire aux Espagnols qu'il n'étoit pas seul , ou plutôt leur ôta le jugement. L'épouvante les faisoit , ils sortirent du Fort , & se mirent à courir confusément du côté , où étoit Casnove , qui en avertit son Général par de grands cris. De Gourgues y courut , mit les Ennemis entre lui & son Lieutenant , & tomba si brusquement sur eux , que de soixante qu'ils étoient , il n'en resta , après le premier choc , que quelques-uns , qui furent pris , & réservés à une mort moins glorieuse.

Le second Fort est abandonné à l'approche des Sauvages.

Cependant le Canon du second Fort tiroit sans cesse , & incommodoit les nôtres. Pour faire cesser ce feu , le Général fit placer sur le bord du Fleuve les deux Coulevrines (a) , & deux autres pièces d'Artillerie , qu'on avoit trouvées dans le premier Fort , & cela eut son effet. Il passa ensuite avec quatre-vingt Hommes dans une Barque , qu'il avoit fait venir à ce dessein ,

(a) La Relation manuscrite , qui se garde dans la Famille de MM. de Gourgues , ne parle que d'une Coulevrine aux Armes de France , avec le nom d'Henry II. & de trois pièces de Canon.

& il avoit promis aux Sauvages de la leur renvoyer, dès qu'il seroit débarqué; mais ils n'eurent point la patience de l'attendre, ils se jetterent à la nage, en poussant des cris affreux: les Espagnols en furent effrayés, & ne se crurent pas en sûreté derrière leurs retranchemens, ils se sauvèrent dans le Bois, où M. de Gourgues, qui s'y étoit mis en embuscade, les envelopa, & les tailla en pièces. De soixante qu'ils étoient, il n'en épargna que quinze, qu'il retint Prisonniers. Il entra ensuite dans le Fort, où il ne rencontra personne; il le fit démolir, & emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit sa Place d'Armes. Tout ceci se passa la veille de *Quasimodo*.

La Caroline avoit encore plus de deux-cent Hommes de Garnison, mais la consternation y étoit grande; le Chevalier de Gourgues avoit parmi ses Prisonniers un vieux Sergent de bande, il tira de lui par menaces l'état & le plan de la Place; l'ayant examiné avec soin, il comprit que le moyen le plus sûr de s'en rendre le Maître, étoit l'escalade, & il la résolut. Il employa le Dimanche & le Lundi à faire ses préparatifs, & il lui vint pendant cet intervalle un si grand nombre de Sauvages, que comme ils remplissoient tous les environs de la Caroline, il ne fut jamais possible aux Espagnols d'en sortir, pour reconnoître les forces des Assaillans. Il y en eut pourtant un, qui s'avisa de se déguiser en Sauvage, mais Olocotora l'ayant découvert, l'amena au Général.

Cet Homme assûra qu'il étoit de la Garnison du second Fort, & dit qu'il s'étoit travesti de la sorte, pour se sauver plus aisément, n'espérant point de quartier de la part des Sauvages, s'il tomboit entre leurs mains; que son dessein étoit de se jeter entre les bras des François, & qu'il croyoit sa vie en sûreté, puisqu'il étoit Prisonnier d'une Nation renommée par toute la Terre pour son humanité. Par malheur pour lui, le Sergent, dont nous avons parlé, le trahit, sans le vouloir, ayant déclaré qu'il étoit de la Garnison de San Matheo, sur quoi il fut mis parmi ceux, qu'on reservoit au supplice. On apprit de cet Espion, que ce qui avoit fait perdre courage à la Garnison de San Matheo, c'est qu'on n'y doutoit point que les François ne fussent au moins deux mille; & le Général ne crut pas devoir donner à l'Ennemi le tems de se défabufer, ni de revenir de sa frayeur.

Il disposa donc tout en diligence pour commencer l'attaque dès le lendemain Mardi, à la pointe du jour. Il envoya le Sieur de MESMES, son Enseigne, avec vingt Arquebustiers, pour gar-

1567.

Préparatifs
pour la prise
de la Caroline.

On marche
vers la Place.

1567.

dér l'embouchure du Fleuve : il fit partir les Sauvages , pour s'aller mettre en embuscade dans le Bois des deux côtés de la Riviere ; enfin il marcha lui-même avant l'Aurore , menant avec lui le Sergent & l'Espion , pour lui servir de guides. Olocotora étoit avec lui , & ce Sauvage s'étoit mis dans la tête qu'il ne reviendrait point de cette expédition : son pressentiment étoit apparemment fondé sur un songe. Il s'en ouvrit au Chevalier. „ Je t'ai , lui dit-il , mon Capitaine , que je serai tué à l'attaque du Fort ; je ne veux pourtant pas te quitter , je compte ma vie pour rien , j'aurai au moins la consolation de mourir en brave. Mais je te prie de donner à ma Femme ce qui doit me revenir du butin , afin qu'elle le mette avec mon corps dans le tombeau , & que j'en sois mieux reçu dans le Pays des Ames. „

M. de Gourgues lui répondit qu'il espiroit bien le rendre sain & sauf à sa Famille , mais que viv ou mort , son souvenir lui seroit toujours bien cher , & qu'il reconnoitroit par toutes sortes de moyens ce qu'il devoit à sa valeur , & à son zèle. On marchoit à découvert le long du Fleuve ; mais comme on se vit fort incommodé du feu de deux Coulevrines , placées sur une espede de Boulevard , qui commandoit le rivage , on se mit à couvert derrière la Colline , au pied de laquelle nous avons vu qu'étoit situé le Fort. Le Général eut ainsi la commodité de bien examiner la Place , & avec le secours de ses deux Prisonniers , il en connut parfaitement le fort & le foible. Enfin il comprit que c'étoit par la Colline , qu'il falloit l'attaquer , ainsi que les Espagnols l'avoient fait deux ans auparavant.

Prise de San
Matheo.

Il étoit un peu tard , quand tout le Monde eut occupé son poste , & le Chevalier vouloit remettre l'affaire au jour suivant ; mais les Assiégés ayant fait une sortie au nombre de quatre-vingt Arquebusiers , ils hâterent leur perte. Casenove fut détaché contre eux avec vingt Maîtres pour les attirer , tandis que le Général leur couperoit la retraite , & fondroit ensuite sur eux , avec des forces supérieures. Les Espagnols avançant toujours , furent bien étonnés de se trouver entre deux feux ; ils se battirent pourtant fort bien , & se firent tous tuer jusqu'au dernier. La Garnison témoin de cette défaite , perdit cœur absolument , & tous , sans écouter le commandement , s'enfuirent dans le Bois , où les Sauvages , qui les attendoient , ne firent quartier à personne. Quelques-uns avoient tourné par un autre côté , mais ils rencontrèrent M. de Gourgues , qui en coucha par terre d'abord la plus grande partie , & qui eut bien de la peine à arracher

les autres des mains des Sauvages , pour les faire passer en celles des Bourreaux.

1567.

San Matheo n'ayant plus de défenseurs , le Général y entra avec toutes ses Troupes , qui y firent un butin considérable. Il s'y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moyennes, & quelques petites pieces de Canons de Fer & de Fonte : dix-huit Caques de poudre , & une très-grande quantité d'Armes de toutes les sortes , qui furent transportés dans la Barque , dont on s'étoit servi pour le passage des Troupes. La poudre fut néanmoins perdue par un de ces accidens , qu'il est difficile de parer. Un Sauvage faisant cuire du Poisson assez loin du Magasin , laissa tomber du feu sur une trainée de poudre , qui n'avoit point été aperçue , & par le moyen de laquelle les Espagnols prétendoient faire sauter les François en l'air , supposé qu'ils forçassent la brèche. Par bonheur personne n'étoit à portée d'en être incommodé , quoique le Magasin eût sauté.

Butin, qu'on y fit.

Le Général donna à ses Gens & aux Sauvages tout le loisir de piller , & il fit encore de grandes largesses à ceux-ci , qui parurent beaucoup plus charmés de ses manieres , que de ses liberalités. Il fit venir ensuite tous les Prisonniers au même lieu , où les François avoient été massacrés , & où Menendez avoit fait graver sur une pierre , ces mots : *Je ne fais ceci comme à des François , mais comme à des Luthériens*. Il leur reprocha leur cruauté , leur perfidie , leur serment violé (a) , puis il les fit tous pendre à un Arbre , & à la place de l'ancienne Inscription , il fit mettre celle-ci sur une planche de Sapin : **JE NE FAIS CECI COMME A ESPAGNOLS , NI COMME A MARANES ; MAIS COMME A TRAITRES , VOLEURS , ET MEURTRIERS.**

Les Prisonniers sont pendus ; Ecriteau mis au lieu de leur supplice.

Quelques Historiens ont paru approuver cette action , comme juste & legitime , & elle pouvoit avoir véritablement quelque apparence de justice , surtout en supposant , ce dont on ne doutoit point , le serment violé par les Espagnols. Mais outre que dans le vrai les represailles sont rarement exemptes d'injustices , par la raison qu'elles tombent plus souvent sur les Innocens , que sur les Coupables ; je ne crains pas de dire que l'expédition du Chevalier de Gourgues , jusques-là si glorieuse pour lui , & si honorable pour la Nation , auroit été infiniment plus relevée par une conduite , où sa modération , & la générosité François eût fait un beau contraste avec l'inhumanité des Es-

Réflexion sur cette conduite.

(a) Il faut se souvenir de la Relation de ce Matelot , dont on ne revoquoit point en doute la fidélité.

1567.

La Floride est
évacuée par les
François.

pagnols, qu'en la terminant avec la même fureur, qu'il détestoit en eux. N'est-il pas honteux pour des Chrétiens de n'avoir pas pensé, comme fit autrefois un Prince Idolâtre (a) dans une occasion toute semblable ?

Au reste, les applaudissemens, que reçut par tout ce Gentilhomme, & qu'il n'étoit pas possible de refuser à une action, qu'on peut compter parmi les plus mémorables, qui se soient jamais faites en ce genre, furent tout le fruit, qui lui resta de sa victoire. Il n'avoit pas assez de Monde pour se soutenir dans la Floride contre les Espagnols de S. Augustin; il ne devoit pas s'attendre à recevoir, aumoins de quelques années, des secours de France, & il comprenoit assez que l'amitié intéressée des Sauvages ne dureroit qu'autant qu'il seroit en état de leur faire du bien, & de les garantir de la vengeance d'une Nation, contre laquelle ils venoient de se déclarer si hautement. Il y a cependant assez d'apparence qu'il ignoroit que les Espagnols fussent si près de lui; & je trouve que nos Historiens de ce tems-là supposent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée sous le nom de S. Augustin, que quelques années après.

Mais le Chevalier de Gourgues n'avoit plus de provisions, que ce qu'il lui en falloit pour retourner en France, & ce fut seulement cette dernière considération, qui lui fit prendre le parti de raser les trois Forts, qu'il venoit de conquérir. Il envoya par Mer dans ses Vaisseaux, qu'il avoit laissés dans la Seine, toute l'Artillerie de ces trois Places, & il s'y rendit par Terre avec tout son Monde, après avoir pris congé des Sauvages, qui paroissent le voir partir avec regret, & qu'il tâcha de consoler en leur faisant esperer son retour. Tous ceux, qu'il rencontra sur sa route lui donnerent les plus grandes marques d'estime & d'amitié; plusieurs Paraoustis, parmi lesquels Saturiova fut celui, qui se distingua le plus, lui jurèrent un attachement éternel, & le brave Olocotora, dont les pressentimens ne s'étoient pas trouvés justes, ne le quitta point, tandis qu'il fut en Floride, & fondit en larmes en lui disant le dernier adieu.

Le Chevalier
de Gourgues
arrive en
France.

Le troisième de May les trois Navires mirent à la voile, & le sixième de Juin, jour de la Pentecôte, le Chevalier de Gourgues mouilla dans le Port de la Rochelle, après avoir essuyé de

(a) Après la défaite de Mardonius, un des Généraux de Xercés, quelques-uns ayant proposé à Pausanias, Roy de Sparte, de traicter le cadavre de ce Satrape, comme Xercés avoit traité celui de Leonide, tué à la journée des Thermopyles, que ce Prince avoit fait pendre à un Gibet. « Vous connoissez bien peu la gloire, répondit Pausanias, si vous croyez que je doive en acquérir beaucoup en imitant des Barbares.

rudes

rudes tempêtes, & souffert beaucoup de la faim, parceque ses vivres avoient été gâtés. Il perdit même sa Patache, où il y avoit huit Hommes; & un de ses Navires, qui s'étoit séparé de lui à la hauteur de la Vermude, n'arriva qu'un mois après. Son expédition ne lui avoit coûté que quelques Soldats, & cinq Gentilshommes, qu'il regretta beaucoup. L'un étoit de Saintonge, & se nommoit PONS, les quatre autres étoient Gascons, & avoient nom Antony de LIMOSNI, BIERRE, CARREAU, & GACHIE; mais il s'en fallut peu que lui-même ne trouvât dans le Port quelque chose de plus fâcheux, que le naufrage, qu'il venoit d'éviter.

On ne conçoit pas comment le bruit de son entreprise, dont il croyoit apporter la premiere nouvelle en France, avoit déjà pu parvenir à la Cour d'Espagne: cependant à peine étoit-il parti de la Rochelle, pour aller à Bourdeaux, qu'on vit entrer dans la Rade, qu'il venoit de quitter, dix-neuf Pataches Espagnoles, avec un autre Bâtiment de deux-cent Tonneaux, à dessein de l'enlever, & il en fut même poursuivi jusqu'à Blaye. Il ne resta guère plus de tems à Bourdeaux, qu'il n'avoit fait à la Rochelle. Il se rendit d'abord auprès de M. de Montluc, sous lequel il avoit servi en Toscane, & qui lui donna de grandes louanges. Ce Général lui conseilla d'aller à la Cour, mais il y fut mal reçu. On l'avertit même sous main de disparaître, s'il ne vouloit pas être sacrifié au ressentiment du Roy Catholique, qui demandoit avec hauteur sa tête, qui l'avoit mise à prix, & qu'on ménageoit alors beaucoup, parcequ'on en attendoit du secours contre les Rebelles.

Il court ris- que d'être en- levé par les Es- pagnols.

En effet la Reine Mere, & la Faction des Princes Lorrains se déclarerent contre lui, & l'on proposa de lui faire son procès, pour avoir entrepris son expédition sans ordre. Il fut lontems caché à Rouën chez le Président de Marigny, & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté de la Floride de quoi acquitter les dettes, qu'il avoit contractées pour se mettre en état d'en chasser les Espagnols, il eût eu bien de la peine à trouver de quoi subsister, sans les secours, que lui donnerent ce Magistrat, & quelques-uns de ses anciens Amis. La Reine Elizabeth, qui regnoit alors en Angleterre, lui envoya peu de tems après faire des propositions très-avantageuses, s'il vouloit entrer à son service; mais le Roy son Maître, qui dans le fond avoit été charmé de son action, lui ayant publiquement rendu ses bonnes grâces, il remercia cette Princesse.

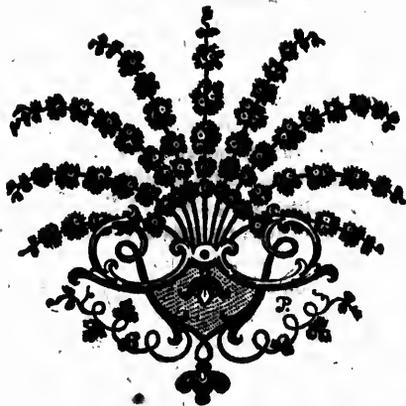
Il est obligé de disparaître.



1567.

Sa mort.

Enfin D. ANTOINE lui offrit le Commandement de la Flotte, qu'il armoit pour soutenir son droit à la Couronne de Portugal, dont le Roy Philippe II. s'étoit emparé : il embrassa avec joye une si belle occasion de faire encore une fois la guerre aux Espagnols ; mais étant parti pour se rendre auprès du Prince Portugais, il tomba malade à Tours, & y mourut, uniuersellement regretté, & avec la reputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de son siècle, aussi capable de commander une Flotte, qu'une Armée de Terre. Digne sans doute des plus grands éloges, si le ressentiment de ses injures particulieres ne fût entré pour rien dans la plus brillante action de sa vie, & si elle n'eût point eu d'autre motif, que son zèle pour l'honneur du nom François.



des
&
me
&
jet
fait
plu
I
me
leur
van
le g
Ro
Co

&c.
la Flotte,
Portugal,
avec joye
e aux Ef-
rance Por-
cellement
des plus
comman-
doute des
ticulieres
vie, & fi
nneur du

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TROISIEME.



QUOIQUE par l'évacuation de la Floride, après l'heureuse expédition de M. de Gourgues, la France eût paru renoncer à tout Etablissement dans le Continent de l'Amérique, les Normands, les Basques & les Bretons continuoient toujours à faire la Pêche des Baleines & des Moruës sur le grand Banc, & le long des Côtes de Terre-Neuve, dans tout le Golphe S. Laurent, & dans le grand Fleuve, qui s'y décharge. Quelques-uns même lierent insensiblement commerce avec les Naturels du Pays, & la traite des Pelleteries commença bientôt à devenir un objet, que l'amour de la nouveauté, & la facilité, avec laquelle se faisoit ce trafic, firent préférer à la Pêche, & qui métamorphosa plusieurs de nos Matelots en Marchands.

Enfin en 1598. la France, après cinquante ans de troubles domestiques, ayant recouvré sa premiere tranquillité, par la valeur, l'activité, & la clémence de Henry le Grand, & se trouvant en état de tout entreprendre sous le plus habiles de ses Rois, le goût des Colonies revint aux François, & le Marquis de la Roche, Gentilhomme Breton, obtint de Sa Majesté la même Commission, & les mêmes pouvoirs, qu'avoit eus M. de Rober-

Tentatives
du Marquis
de la Roche
sur le Canada.

1598.

1598.

val sous François I. & que Henry III. lui avoit déjà accordées à lui-même, mais dont il ne s'étoit pas trouvé en situation de faire usage. Ses Lettres Patentes, qui sont dattées du douzième de Janvier 1598. (a) portent, que conformément à la volonté du feu Roy Henry III. Sa Majesté l'a créé son Lieutenant Général au Pays de Canada, Hochelaga, Terres Neuves, Labrador, Riviere de la grand'Baye (b), Norimbegue, & Terres adjacentes, aux conditions, qui suivent.

Sa Commis-
sion.

Qu'il aura particulièrement en vûe d'établir la Foy Catholique; que son autorité s'étendra sur tous les Gens de guerre, tant de Mer, que de Terre: Qu'il choisira les Capitaines, Maîtres de Navires & Pilotes, qu'il pourra les commander en tout ce qu'il jugera à propos, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent refuser de lui obéir: Qu'il pourra disposer des Navires & des Equipages, qu'il trouvera dans les Ports de France en état de mettre en Mer, lever autant de Troupes, qu'il voudra, faire la guerre, bâtir des Forts & des Villes, leur donner des Loix, en punir les Violateurs, ou leur faire grace; concéder aux Gentilshommes des Terres en Fiefs, Seigneuries, Châtellenies, Comtés, Vicomtés, Baronnies, & autres dignités relevantes du Roy, selon qu'il le croira convenable au bien du Service, & aux autres de moindre condition, à telle charge & redevance annuelle, qu'il lui plaira leur imposer; mais dont ils seront exempts les six premières années, & plus, s'il l'estime nécessaire: Qu'au retour de son expédition, il pourra repartir entre ceux, qui auront fait le voyage avec lui, le tiers de tous les gains & profits mobiliers, en retenir un autre pour lui, & employer le troisième aux frais de la guerre, Fortifications, & autres dépenses communes: Que tous les Gentilshommes, Marchands, & autres, qui voudront l'accompagner à leurs frais, ou autrement, le pourront en toute liberté, mais qu'il ne leur sera pas permis de faire le commerce, sans sa permission, & cela sous peine de confiscation de leurs Navires, marchandises, & autres effets: Qu'en cas de maladie ou de mort, il pourra par Testament, ou autrement, nommer un ou deux Lieutenans, pour tenir sa place: Qu'il aura la liberté de faire dans tout le Royau-

(a) M. de la Roche y est nommé Troilus de Mesgouet, Chevalier de l'Ordre, Conseiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majesté, Marquis de Coremmeal, Baron de Las, Vicomte de Carentan & de S. Lo en Norman-

die, Vicomte de Trevalet, Sieur de la Roche, Gommard, & Quermoulec, de Gornal, Bonteguigno, & Lifcuit.

(b) C'est ainsi qu'on appelloit communément alors le Fleuve de S. Laurent.

me la levée des Ouvriers, & autres Gens nécessaires pour le succès de son entreprise : En un mot, qu'il jouira des mêmes pouvoirs, privilèges, puissance, & autorités, dont le Sieur de Roberval avoit été gratifié par le Roy François I.

Le Marquis de la Roche revêtu d'une Commission, qui le mettoit en état de tout entreprendre, voulut aller reconnoître lui-même le Pays : il arma un Vaisseau, sur lequel il s'embarqua la même année avec un habile Pilote Normand, nommé CHE-
DOTEL. La première Terre, qu'il aborda, fut l'*Isle de Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieuës au Sud-Est de l'*Isle Royale*, & où l'on assure que dès l'année 1508. le Baron de Lery avoit voulu établir une Colonie. Il avoit bien mal choisi : à peine l'*Isle de Sable* produit-elle quelques herbes & quelques brossailles, & jamais Terre ne fut moins propre pour être la demeure des Hommes, outre qu'elle est très-petite, & n'a point de Port. Cette Isle est par les quarante-quatre degrés douze minutes Nord. La variation observée y est de treize degrés Nord-Est. Elle est fort étroite, & a la figure d'un Arc. On trouve dans son milieu un Lac d'environ cinq lieuës de circuit, & l'Isle en a environ dix. Ses deux extrémités sont des écueils de bancs de sable, dont l'un court Nord-Est-Quart-d'Est, & l'autre Sud-Est. Elle est à trente-cinq lieuës Nord & Sud de Camceaux, & a des Montagnes de sable, qu'on découvre de sept ou huit lieuës. M. de la Roche y débarqua quarante Misérables, qu'il avoit tirés des prisons de France, & qui s'y trouverent bientôt plus mal à leur aise, que dans leurs cachots mêmes.

Il alla ensuite reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie, & après y avoir pris toutes les connoissances, dont il crut avoir besoin, il appareilla pour retourner en France : Son dessein étoit de repasser par l'*Isle de Sable*, pour y embarquer ceux, qu'il y avoit laissés ; mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder. Divers contretens l'arrêterent en France les années suivantes, & l'empêcherent de suivre son entreprise. Il fut plus d'un an Prisonnier du Duc de Mercœur, qui étoit encore le Maître en Bretagne ; & des Personnes puissantes, à qui son zèle pour la Religion Catholique, ne plaisoit pas, trouverent moyen d'arrêter les effets de la bonne volonté du Roy à son égard. De sorte que, comme il avoit fait de grandes avances, qui ne lui avoient rien produit, il ne se trouva plus en état de les continuer, & l'on assure qu'il en mourut de chagrin.

Son entreprise échoué.
 Description de l'*Isle de Sable*.

1598.

Faute, qu'il
fit.

La faute, qu'il fit, fut de n'avoir pas commencé un Etablissement à l'Acadie, où une seule pêche sédentaire, qui ne lui auroit pas coûté beaucoup, lui auroit produit des retours assurés & présents. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laissés dans l'Isle de Sable, y rencontrèrent sur le bord de la Mer quelques débris de Vaisseaux, dont ils fabriquerent des Barraques, pour se mettre à couvert des injures du tems; c'étoit des débris de Navires Espagnols, qui étoient partis pour faire un Etablissement à l'Isle Royale (*). De ces mêmes Navires il étoit sorti quelques Moutons & quelques Bœufs, qui avoient multiplié dans l'Isle de Sable, & ce fut pendant quelque tems une ressource pour ces pauvres Exilés: le Poisson fut ensuite leur unique nourriture, & quand leurs habits furent usés, ils s'en firent des peaux de Loups marins. Enfin au bout de sept ans, le Roy ayant ouï parler de leur aventure, obligea le Pilote Chedotel à les aller chercher, mais il n'en trouva plus que douze, le reste étant mort de misere. Sa Majesté voulut voir ceux, qui étoient revenus, dans le même équipage, où Chedotel les avoit trouvés, couverts de peaux de Loups marins, les cheveux, & la barbe d'une longueur, & dans un désordre, qui les rendoient assez semblables aux prétendus Dieux des Fleuves, & défigurés à faire horreur. Ce Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les renvoya chez eux déchargés de toutes poursuites de la Justice.

Voyages de
M. Chauvin.

1600-02.

Le mauvais succès de la tentative du Marquis de la Roche, n'empêcha point qu'après sa mort on ne sollicitât vivement la Commission, qu'il avoit eue du Roy. Le Sieur de PONTGRAVE, habile Navigateur, & un des principaux Négocians de S. Malo, avoit fait plusieurs Voyages à Tadoussac, & avoit compris que la traite des Pelleteries, si elle étoit dans une seule main, pourroit être le fond d'un grand commerce: il proposa à M. CHAUVIN, Capitaine de Vaisseaux, d'en demander au Roy le Privilège exclusif, avec toutes les prérogatives attachées à la Commission de M. de la Roche. M. Chauvin goûta cet avis, fit agir les Amis, qu'il avoit en Cour, & obtint ce qu'il demandoit. Il équipa aussitôt quelques Bâtimens de fort peu de port, & les conduisit lui-même à Tadoussac.

Fautes, qu'il
fit.

Pontgravé, qui étoit de ce voyage, vouloit monter jusqu'aux Trois Rivieres, parceque ce Lieu, qu'il avoit visité avec soin, lui paroissoit plus propre qu'aucun autre, à un Etablissement;

(*) Nommée alors l'Isle de Cap Breton,

mais le dessein de M. Chauvin n'étoit pas d'en faire aucun, encore moins de remplir l'article de sa Commission, qui regardoit la Religion Catholique, parcequ'il étoit Calviniste; il ne vouloit que troquer des Marchandises contre des Pelleteries, dont il eut bientôt rempli ses Navires. Il laissa néanmoins à Tadoussac quelques-uns de ses Gens, qui y auroient péri de faim, ou de maladie pendant l'hyver, si les Sauvages n'en avoient eu compassion. L'année suivante il retourna de bonne heure à sa traite, & ce second voyage ne lui produisit pas moins que le premier; il se préparoit à un troisième, lorsque la mort mit fin à ses projets.

Le Commandeur de CHATTE, Gouverneur de Dieppe, lui succéda, forma une Compagnie de Marchands de Rouen, avec lesquels plusieurs Personnes de condition entrèrent en société, & fit un Armement, dont il confia la conduite à Pontgravé, à qui le Roy avoit donné des Lettres Patentes, pour continuer les découvertes dans le Fleuve du Canada, & pour y faire des Etablissmens. Dans le même tems Samuël de CHAMPLAIN, Gentilhomme Saintongeois, Capitaine de Vaisseaux, & en reputation d'Officier brave, habile & expérimenté, arriva des Indes Occidentales, où il avoit passé deux ans & demi. Le Commandeur de Chatte lui proposa de faire le voyage de Canada, & il y consentit avec l'agrément du Roy.

Il partit avec Pontgravé en 1603. Ils s'arrêtèrent peu à Tadoussac, où ils laisserent leurs Vaisseaux, & s'étant mis dans un Batteau léger avec cinq Matelots, ils remontèrent le Fleuve jusqu'au Sault S. Louis, c'est-à-dire, jusqu'où Jacques Cartier étoit allé; mais il paroît que la Bourgade d'Hochelaga ne subsistoit plus dès lors, ou étoit reduite à très-peu de chose, puisque M. de Champlain, dont les Mémoires sont extrêmement détaillés, n'en dit pas un seul mot. A leur retour en France, ils trouverent le Commandeur de Chatte mort, & sa Commission donnée à Pierre du Guast, Sieur de MONTS, Saintongeois, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, & Gouverneur de Pons, lequel avoit encore obtenu le commerce exclusif des Pelleteries, depuis les quarante degrés de Latitude-Nord, jusqu'aux cinquante-quatre, le droit de concéder des Terres jusqu'aux quarante-six, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral, & de Lieutenant Général dans toute cette étendue de Pays.

M. de Monts étoit Calviniste, & le Roy lui avoit permis l'exercice de sa Religion en Amerique, pour lui & pour les siens,

1600-02.

Entreprise du
Commandeur
de Chatte.

1603.

Premier
Voyage de
Champlain.

M. de Monts
en Acadie.

1604.

ainfi qu'il se pratiquoit dans le Royaume. De son côté il s'étoit engagé à peupler le Pays, & à y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. C'étoit d'ailleurs un fort honnête Homme, dont les vûes étoient droites, qui avoit du zèle pour l'Etat, & toute la capacité nécessaire pour réuflir dans l'entreprise, dont il s'étoit chargé; mais il fut malheureux, & presque toujours mal servi. Son Privilège exclusif pour le commerce des Pelleteries lui suscita des Envieux, qui vinrent à bout de le ruiner. Il avoit conservé la Compagnie formée par son Prédécesseur, & il l'augmenta même de plusieurs Négocians des principaux Ports de France, surtout de celui de la Rochelle. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un Armement plus considérable, que n'en avoit fait aucun de ceux, à qui il succédoit, & ce fut en partie à Dieppe, & en partie au Havre-de-Grace, qu'il le fit.

Il étoit composé de quatre Vaisseaux, dont l'un étoit destiné à faire la traite des Pelleteries à Tadoussac. Pontgravé eut ordre de conduire le second à Camceaux, de courir de-là tout le Canal, que forment l'Isle Royale, & l'Isle de S. Jean, pour écarter ceux, qui voudroient faire le commerce avec les Sauvages, au préjudice des droits de M. de Monts, lequel conduisit les deux autres Navires en Acadie. Il étoit accompagné de plusieurs Volontaires, du Sieur de Champlain, & d'un autre Gentilhomme, nommé Jean de Biencourt, Sieur de POUTRINCOURT, qu'il fit dans la suite son Lieutenant. Mais avant que d'entâmer le recit de ce qui se passa dans le cours de cette Expédition, j'ai cru qu'il étoit à propos de donner une idée juste de l'Acadie, dont j'aurai si souvent occasion de parler dans la suite de cet Ouvrage, & que l'on a souvent confonduë avec les Provinces voisines.

Description
de ce Pays.

L'Acadie, selon tous les Auteurs, qui se sont exprimés exactement, est une Peninsule de forme triangulaire, qui borne l'Amerique au Sud-Est. Jean de Laët le dit expressément au Chapitre quatrième de sa Description de l'Inde Occidentale (a). Tous les Historiens, & les Geographes parlent de même, si on en excepte Messieurs de Champlain & Denys, qui donnent à l'Acadie des bornes beaucoup plus étroites. Le premier, au Chapitre huitième de ses Voyages, ne donne le nom d'Acadie,

(a) *Cadia, pars Continentis, triangularis est forma . . . qui duo sinus exiguo terra spatio disjuncti, hanc Provinciam pend Insularum efficiunt.*

qu'à

qu'à la Côte Méridionale de la presqu'Isle (a), & M. Denys, qui a longtems demeuré dans ce Pays-là, qui nous en a donné une description très-exacte, qui en a possédé en propre, & gouverné au nom du Roy la Côte Orientale, est du même sentiment.

Celui-ci divisé en quatre Provinces toute la partie Orientale & Méridionale du Canada, laquelle avoit de son tems quatre Propriétaires, Lieutenans Généraux pour le Roy. La premiere, depuis Pentagoët, jusqu'à la Riviere de S. Jean, il la nomme la Province des Etechemins, & c'est ce qu'on appelloit auparavant la Norimbegue: la seconde, depuis la Riviere de S. Jean, jusqu'au Cap de Sable, il lui donne le nom de Baye Françoise: la troisieme, selon lui, est l'Acadie, depuis le Cap de Sable jusqu'à Camceaux, & c'est ce que les Anglois ont d'abord nommé Nouvelle Ecosse; à l'occasion, que je dirai bientôt. La quatrieme, qui étoit son Domaine & son Gouvernement, depuis Camceaux jusqu'au Cap des Rosiers: il l'appelle la Baye de S. Laurent; d'autres l'ont nommée Gaspesie.

Ne diroit-on pas même qu'on a eu en vûe cette façon de penser de nos deux plus anciens Auteurs sur l'Acadie, lorsqu'on a déclaré dans le Traité d'Utrecht, que le Roy Très-Chrétien cedeoit à la Reine d'Angleterre, & à ses Successeurs, à perpétuité, l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de Port Royal, ou Annapolis Royale, avec sa Banlieue? car puisque ce Traité ajoûte le Port Royal à l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, il s'ensuit, ce semble, qu'elle ne comprenoit pas toute la presqu'Isle, sous le nom d'Acadie propre, ou de Nouvelle Ecosse.

Jesçai que dans plusieurs Traités, qui se sont faits entre les deux Couronnes, on trouve le nom de Nouvelle Ecosse attribué, tantôt à la Peninsule exclusivement à la Côte Méridionale du Canada, & tantôt à cette Côte exclusivement à la Peninsule; mais on ne prouvera par aucun Mémoire, qui puisse faire foi, que l'une & l'autre l'aient porté en même tems. Outre que ces changemens de noms sont modernes, & qu'il s'agit entre les Anglois & nous des anciennes limites de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse.

Il est si vrai qu'en Angleterre même, le nom de Nouvelle Ecosse

(*) Le Sieur du Pont » avec la Commis- » de Monts prend sa route plus à val, vers
 sion du Sieur de Monts va à Camceaux. & » les Côtes de l'Acadie. «
 le long de la Côte du Cap Breton. Le Sieur

1604.

se donnoit uniquement à la presqu'Isle, que Guillaume - Alexandre, Comte de Sterlin, ayant été gratifié par le Roy Jacques I. de tout ce qui avoit été enlevé à la France dans cette partie du Canada, sous le regne de ce Prince, il sépara cette concession en deux Provinces, nomma la Peninsule *Nouvelle Ecosse*, & donna au reste le nom de *Nouvelle Alexandrie*. C'est ce qu'on peut voir dans Laët, qui rapporte l'Acte de Donation au même endroit, que j'ai déjà cité. Plusieurs années après, Charles II. ayant ordonné, en vertu du Traité de Breda, la restitution de l'Acadie aux François, le Chevalier Temple prétendit être en droit de garder Pentagoët, disant que ce poste n'étoit point compris dans l'Acadie, mais dans la Nouvelle Ecosse; on lui fit pourtant voir que sa prétention étoit sans fondement.

Après cette courte digression, qui ne doit point être regardée comme étrangère à mon Histoire, puisqu'il s'agit de régler un point important de Géographie, qui concerne directement le sujet, que j'y traite, je vais dire deux mots de ces Provinces Méridionales de la Nouvelle France, qui furent alors découvertes par MM. de Monts & de Champlain. Il n'y en a peut-être pas au Monde, où l'on rencontre de plus beaux Ports, ni qui puisse fournir plus abondamment toutes les commodités de la vie. Le climat y est assez doux & fort sain; & l'on n'y a encore trouvé que des Terres d'une fécondité surprenante. On a vû auprès de la Haïvè un seul grain de Froment, qui avoit produit cent cinquante épis fort longs, & tellement chargés, qu'il avoit fallu y mettre un cercle de fer, pour les soutenir. Le Sieur Denys, qui rapporte ce fait, dont il avoit été témoin, ajoute qu'au même endroit il vit un champ de Bled, où les grains, qui avoient le moins produit, portoient huit tiges, toutes fournies d'épis, dont le moindre avoit un demi-pied de long. Enfin on ne voit nulle part de plus belles Forêts, ni dont les Bois soient plus propres à la construction, & à la mûture.

Il y a en quelques endroits des mines de Cuivre, & en d'autres, du Charbon de terre: on assure même qu'à trois-quarts de lieues au large de l'Isle *Menane*, qui sert de reconnoissement aux Vaisseaux pour entrer dans la Rivière S. Jean, il y a un Rocher presque toujours couvert par la Mer, lequel est de Lapis lazuli. On ajoute que le Commandeur de Razilli en avoit détaché un morceau, qu'il envoya en France, & le Sieur Denys, qui l'avoit vû, dit qu'il fut estimé dix écus l'once. Les Poissons, qu'on pêche plus communément sur ces Côtes, sont la Moruë,

me - Ale-
 Roy Jac-
 ans cette
 ara cette
Nouvelle
trije. C'est
 nation au
 es, Char-
 la restitu-
 prétendit
 te n'étoit
 e Ecosse ;
 dement.
 re regard
 de regler
 ectement
 Provinces
 rs décou-
 n a peut-
 Ports, ni
 odités de
 n'y a en-
 te. On a
 voit prog-
 rés, qu'il
 Le Sieur
 , ajoute
 ains, qui
 fournies
 fin on ne
 ient plus

en d'au-
 s-quarts
 diffement
 a un Ro-
 de Lapis
 oit deta-
 Denys,
 oissons,
 Moruë,

DE LA NOUVELLE FRANCE. LIV. III. 115

le Saulmon, le Maquereau, le Hareng, la Sardine, l'Alose, la Truite, le Gatte, le Gaparot, le Bar, l'Esturgeon, la Goberge; tous Poissons, qui se peuvent saler & transporter. Le Loup marin, la Vache marine, & la Baleine y sont en très grande quantité. On assure que dans le seul Port de *Moucouadi* on pourroit pêcher en une seule saison assez de Baleines, pour la Cargaison de plusieurs Navires. D'ailleurs les Rivieres sont remplies de Poissons d'eau douce, & leurs bords, d'un Gibier infini.

1604.

La situation de l'Acadie est admirable pour le commerce, c'est la tête de l'Amérique Septentrionale, & l'entrepôt le plus proche, le plus sûr, & le plus commode pour le commerce des Indes Occidentales. Son étendue est de deux-cent cinquante lieues de circuit, entre les quarante-trois & les quarante-six degrés de Latitude-Nord; les courants n'y sont point fâcheux, & l'on y navigue de tous vents. On peut voir le détail & la preuve de tout ceci dans l'excellent Ouvrage de M. Denys, qui n'a rien écrit, que ce qu'il a vu par lui-même, & qui étoit connoisseur. Outre que tous ceux, qui ont fait quelque séjour dans le Pays, ont parlé le même langage. Jé reviens à M. de Monts.

Il étoit parti du Havre-de Grâce le septième de Mars 1604. & le sixième de May il entra dans un Port de l'Acadie, où il rencontra un Navire, qui y faisoit la traite, malgré les défenses. Il le confisqua en vertu de son Privilege exclusif, & le Port fut nommé *le Port Rossignol*, du nom du Capitaine, à qui appartenoit le Navire confisqué; comme si M. de Monts eût voulu dédommager cet Homme de la perte, qu'il lui faisoit souffrir, en immortalisant son nom. Au sortir de ce Port, il entra dans un autre, qui fut appelé *le Port au Mouton*, parcequ'un Mouton s'y noya. Il y débarqua tout son Monde, & y passa plus d'un mois, tandis que M. de Champlain visitoit toute la Côte dans une Chaloupe, pour chercher un endroit propre à l'Etablissement; qu'on avoit projeté.

Etablisse-
 ment à Saint
 Croix.

Il auroit bien pu s'épargner la peine d'aller si loin, & même de venir jusques-là; car il se trouvoit entre Camceaux, & la Haive, qui sont sans contredits, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux situés pour le commerce; mais il ne daigna pas même s'y arrêter. Il n'entra ni dans le Port Royal, ni dans la Baye Françoisé, ni dans la Riviere S. Jean, & il poussa vingt lieues plus loin, jusqu'à une petite Ile, où M. de Monts étant arrivé peu de tems après lui, résolut de s'établir. Il lui donna le nom

1605.

Incommo-
dités de ce
Port.

d'*Isle de Sainte Croix*, & comme elle n'a qu'une demie-lieuë de circuit, elle fut bientôt toute défrichée. On s'y logea assez bien, & on y fema du Bled, qui rapporta extraordinairement.

On ne tarda pourtant pas à reconnoître qu'on avoit fait un mauvais choix. L'hyver venu, on se trouva sans eau douce, & sans bois, & comme on fut bientôt réduit aux chairs salées, & que plusieurs, pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau dans le Continent, s'aviserent de boire de la neige fondue, le Scorbut se mit dans la nouvelle Colonie, & y fit de grands ravages. Aussi, dès que la Navigation fut libre, M. de Monts n'eut rien de plus pressé, que de chercher un endroit plus avantageux. Il prit sa route au Sud, rangea la Côte, qui court Est & Ouest l'espace de 80. lieuës, depuis la Riviere de *S. Jean*, jusqu'au *Kinibequi*; puis Nord & Sud, jusqu'à une pointe, que Champlain, qui pendant l'hyver s'étoit occupé à visiter le Pays, avoit nommé *Malebare*, parceque sa Barque y avoit couru risque d'échoüer. Il en avoit même pris possession au nom du Roy, aussi-bien que du *Cap Blanc*, ou *Cap Codd*, qui est au-delà; ce qui n'a point empêché les Anglois de s'y établir peu de tems après.

M. de Monts
transporte sa
Colonie au
Port Royal.

Environ à moitié chemin de Sainte Croix à la Riviere de *Quinibeki*, on trouve celle de *Pentagoët*, qui traverse par le milieu ce qu'on appelloit la *Norimbegue*, dont on a fait si longtemps une belle & puissante Province, & où il n'y a jamais eu que quelques Villages d'*Etehemins* assez peu peuplés. Enfin M. de Monts n'ayant pu, dans une si longue course, se déterminer à aucun endroit, pour s'y fixer, retourna à Sainte Croix, où Pontgravé le vint bientôt joindre, en arrivant de France. Ils trouverent cette Habitation en fort mauvais état; & M. de Monts convaincu, qu'il falloit la placer ailleurs, résolut de retourner en Acadie. Il s'embarqua donc avec Pontgravé, & chemin faisant, il entra dans le Port Royal. Il le trouva tellement à son gré, qu'il prit sur le champ la résolution d'y transporter sa Colonie, chargea Pontgravé de ce soin, & le déclara son Lieutenant.

Description
de ce Port.

Le Port Royal, qui doit son nom à M. de Monts, n'a qu'un défaut, qui est la difficulté d'y entrer & d'en sortir; à quoi on peut ajouter l'incommodité des broüillars, qui y sont fréquens. Il n'y peut entrer qu'un Vaisseau à la fois, & il faut qu'il y entre la poupe la premiere, & avec des précautions infinies: ce qui vient de la force des courants & de la Marée. A cela près, la nature n'a presque rien épargné pour en faire un des plus beaux Ports

du Monde. Il a deux lieues de long sur une grande lieue de largeur ; une petite Isle, qu'on a nommée *l'Isle aux Chevres*, est pres- que au milieu du Bassin, & les Vaisseaux peuvent en approcher de fort près. On n'y trouve nulle part moins de quatre à cinq brasses d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fonds est par tout très- bon, & les Navires peuvent y être à l'abry de tous les vents. A l'extrémité du Port il y a une pointe, qui avance entre deux Ri- vieres, où il y a assez d'eau pour les Chaloupes. Le Climat y est temperé, l'hyver moins rude, qu'en beaucoup d'autres endroits de la Côte, la chasse abondante, le Pays charmant, de vastes Prairies, environnées de grandes Forêts, & par tout, des Ter- res fertiles.

Du Port Royal à la *Riviere de S. Jean*, la traverse est de deux lieues, & c'est la largeur de la *Baye Françoisé*, qui en a autant de profondeur. On prétend que dans la plupart des Bayes, qui sont de ce côté-là, il y a des Mines de Cuivre. L'entrée de la Ri- viere de S. Jean, est encore plus difficile, que celle du Port Royal. Il faut prendre sur la droite, sans trop approcher des Terres. A une petite portée de Canon, il y a un rapide, sur le- quel les Chaloupes & les Barques mêmes peuvent passer, quand la Marée est haute. A la chute de ce rapide, il y a une fosse d'environ quatre - cent pas de circuit, dans laquelle on voyoit autrefois un grand Arbre debout, qui sembloit flotter, & ne quittoit jamais sa place, malgré la violence du courant.

Il paroissoit de la grosseur d'une barrique, mais il étoit quel- quefois tout couvert par la Mer pendant plusieurs jours. Il sem- bloit aussi tourner comme sur un pivot, car on ne le voyoit pas toujours d'un même côté. Les Sauvages lui rendoient une sorte de culte, en y attachant des Peaux de Castors, ou d'autres Ani- maux; & quand ils étoient en route, & qu'ils ne l'appercevoient point, ils auguroient mal de leur voyage. On prétend que M. de la Tour, dont nous parlerons dans la suite, y fit un jour attacher un cable, & que dix Rameurs, qu'il avoit mis dans une Chaloupe, ne purent jamais venir à bout de le tirer, quoi qu'ils fussent favorisés du courant. Pour revenir à la Riviere de S. Jean; c'est une des plus grandes de la Nouvelle France. Ses bords sont couverts de très-beaux Chênes, de plusieurs autres sortes d'Arbres, dont le bois est d'une bonne qualité; & surtout de Noyers, dont le fruit est de figure triangulaire, & difficile à ouvrir; mais quand il est présenté au feu, il s'ouvre de lui-même, & il a un très - bon goût. On y trouve aussi des Vignes, dont

De la Baye Françoisé, & de la Riviere de S. Jean.

Arbre singulier.

1605.

Le Port Roial
concédié à M.
de Pourtrin-
court.

le raifin est fort gros , la peau épaisse & dure , & le goût délicieux.

Le Sieur de Pontgravé ne pensoit pas tout-à-fait du Port Roial , comme M. de Monts , les avantages , que l'on y rencontroit , le touchèrent moins , que les inconveniens , dont j'ai parlé , ne le rebuterent ; mais M. de Pourtrincourt n'en porta pas le même jugement , & comme en s'associant avec M. de Monts , il avoit formé le dessein de s'établir en Amerique avec sa Famille , il lui demanda ce Port , & n'eut aucune peine à l'obtenir. Cette Concession , faite en vertu du pouvoir , que M. de Monts avoit reçu du Roy , fut encore confirmée par des Lettres Patentes de Sa Majesté ; mais ce Gentilhomme plus occupé de la Traitte avec les Sauvages , que de la culture des Terres , n'eut pas autant de soin de donner de la solidité à son nouvel Etablissement , qu'il avoit montré d'ardeur , pour acquérir un si beau Domaine ; & nous l'en verrons bientôt chassé par les Anglois , contre lesquels il auroit pu se défendre, s'il avoit pu seulement leur opposer trente Hommes bien retranchés.

M. de Monts
perd son Pri-
vilege exclu-
sif.

L'automne aprochant , M. de Monts passa en France , & à son arrivée à la Cour , il trouva les choses bien changées à son égard. Les Pêcheurs de tous les Ports du Royaume avoient représenté au Roy que , sous prétexte de les empêcher de traiter avec les Sauvages , on les privoit des choses les plus nécessaires pour leur Pêche , & qu'ils seroient contraints d'y renoncer , si l'on ne faisoit cesser ces vexations. Ils furent écoutés , le Conseil comprit le tort , que feroit au Commerce l'interruption de la Pêche , qui dès lors en faisoit une des plus considerables branches , & le Privilege exclusif de M. de Monts , qui devoit encore durer deux ans , fut révoqué. Il ne perdit pourtant pas courage ; il fit un nouveau Traitte avec M. de Pourtrincourt , qui l'avoit suivi en France , & lui fit armer à la Rochelle un Vaisseau , qui mit à la voile le treizième de May 1606.

Extrémité,
où la Colonie
est reduite.

1606.

Le voyage fut long , ce qui donna lieu aux Habitans du Port Royal de croire qu'on les abandonnoit. Pontgravé fit bien tout ce qu'il put , pour les rassurer ; mais à la fin , comme on manquoit absolument de tout , il fut contraint de s'embarquer avec tout son Monde , & de reprendre la route de France : il ne laissa dans le Fort que deux Hommes , qui voulurent bien demeurer seuls à la merci des Sauvages , pour garder les effets , qu'on ne pouvoit pas transporter. Il étoit encore presque à la vue de la Baye Françoisé , lorsqu'il apprit par une Barque l'arrivée de M.

de Poutrincourt à *Camceaux*. Sur cette nouvelle il rebroussa chemin, & rentra dans le Port Royal, où Poutrincourt s'étoit déjà rendu, sans qu'ils se fussent rencontrés. C'est que pour aller de Port Royal à Camceaux, on passe entre le Continent & l'*Isle Longue*; au lieu que pour aller de Camceaux au Port Royal, il faut prendre la pleine Mer, à cause des courants.

M. de Poutrincourt ayant ramené l'abondance dans son Habitation, il ne songea plus qu'à se fortifier, & Pontgravé s'y livra tout entier. C'étoit un Homme sage, habile, infatigable, & d'une grande expérience. Il avoit le secret de tenir ses Gens toujours occupés, ce qui contribuoit à les garantir des maladies, qui avoient défolé l'Etablissement de Sainte Croix. M. de Champlain voulut aussi poursuivre ses découvertes, mais comme la saison étoit déjà trop avancée, il ne put aller que dix ou douze lieues au-delà de Malebarre, & son voyage fut assez inutile. La culture des Terres eût plus de succès: le Froment, & les autres Grains, qu'on avoit sémés, réussirent au-delà de ce qu'on en avoit espéré; les autres travaux se faisoient avec joye, parceque les vivres ne manquoient point, & que la fertilité du Pays sembloit répondre que la source de cette abondance ne tariroit jamais. Les maladies, dont on avoit retranché la cause, diminuoient. Enfin les Sauvages commençoient à s'appivoiser.

Un Avocat de Paris, nommé Marc LE SCARBOT, Homme d'esprit, & fort attaché à M. de Poutrincourt, avoit eu la curiosité, peu ordinaire aux Personnes de sa Profession, de voir le Nouveau Monde, & servit beaucoup à mettre, & à maintenir les choses dans cet heureux état. Il animoit les uns, il épargnoit les autres d'honneur, il se faisoit aimer de tous, & ne s'épargnoit lui-même en rien. Il inventoit tous les jours quelque chose de nouveau pour l'utilité publique, & jamais on ne comprit mieux de quelle ressource peut être dans un nouvel Etablissement, un esprit cultivé par l'étude, que le zèle de l'Etat engagé à se servir de ses connoissances, & de ses réflexions. C'est à cet Avocat, que nous sommes redevables des meilleurs Mémoires, que nous ayons de ce qui s'est passé sous ses yeux, & d'une Histoire de la Floride Françoisé. On y voit un Auteur exact, & judicieux, un Homme, qui a des vûes, & qui eût été aussi capable d'établir une Colonie, que d'en écrire l'Histoire.

Tandis que le Port Royal donnoit de si belles esperances, les Ennemis de M. de Monts achevoient de le perdre en France. Ils parvinrent enfin à lui faire ôter sa Commission, & il ne put mé-

1606.

Elle est
couruë à pro-
pos.Fautes &
malheurs de
M. de Monts.

1606.

me obtenir d'autre dédommagement pour les avances, qu'il avoit faites, qu'une somme de 6000. liv. à prendre sur les Vaisseaux, qui iroient faire le commerce des Pelleteries. On lui fit beaucoup valoir cette gratification, qui dans le fond n'étoit rien, puisque les frais, qu'il auroit fallu faire pour lever cet argent, eussent excédé la somme; outre que la chose étoit impraticable, vû la nature de ce Commerce; les lieux, où il se faisoit, & le peu de recours, qu'il devoit s'attendre d'avoir contre ses Débiteurs. Au reste, ce Gentilhomme avoit fait à peu près les mêmes fautes, que ses Prédécesseurs; avec une dépense de quatre, ou cinq mille livres, dit M. de Champlain, il auroit fait reconnoître un Poste avantageux, pour y jeter les fondemens de la Colonie, & rien dans la suite ne l'eût empêché de se maintenir, & de s'aggrandir, sans être obligé d'avoir recours à un Privilège odieux, qu'il ne devoit pas se flatter de conserver longtemps.

Description
du Port de
Camceaux.

Il semble que l'endroit, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux. C'est la tête de l'Acadie, & le lieu le plus propre pour recevoir dans toutes les saisons des secours de France. Camceaux est un Havre, qui a environ trois lieues de profondeur, composé de plusieurs Isles, dont la plus grande, & qui est au milieu des autres, a près de quatre lieues de circuit. Le terrain en est fertile, bien arrosé & bien boisé. Elle forme deux anses, où le mouillage est bien sûr; & dans le Continent, qui en est fort proche, il y a une Riviere, qu'on appelle *la Riviere aux Saulmons*, où l'on pêche une quantité prodigieuse de ces Poissons. M. de Monts manqua encore d'une précaution nécessaire; ce fut d'avoir de quoi semer en arrivant, & quelques Bestiaux, qui auroient aisément multiplié dans un Pays extrêmement gras. De cette sorte le succès de son entreprise n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens, & il auroit pu établir une Pêche sédentaire, qui seule auroit suffi pour l'enrichir. Mais l'avidité de tout avoir, fait souvent tout perdre.

M. de Monts
se relève un
peu.

1607.

L'année suivante il eut le credit de se faire rétablir pour un an dans son Privilège; mais ce fut à condition, qu'il seroit un Etablissement dans le Fleuve S. Laurent. Sa Compagnie ne l'avoit pas abandonné dans sa disgrâce; mais il paroît qu'elle n'avoit en vûe, que le commerce des Pelleteries, & cet objet lui fit prendre le change; & abandonner l'Acadie. Ses Associés équipèrent deux Navires à Honfleur, & les confièrent à MM. de Champlain & de Pontgravé, qui furent chargés d'aller faire la traite

(*)
logiqu

à *Tadoussac*, tandis que M. de Monts solliciteroit une prorogation de son Privilège. Il n'y réussit point, ce qui ne l'empêcha pourtant pas d'envoyer encore au printems de 1608. des Vaiffeaux dans le Fleuve S. Laurent.

1607.

Sa Compagnie se multiplioit à mesure que le commerce des Pelleteries devenoit plus considerable; les Maloins surtout y étoient entrés en grand nombre, & avoient augmenté ses fonds: mais il s'aperçut bientôt que son nom nuisoit à ses Associés, & il se retira. En effet, dès que la Compagnie ne l'eut plus à sa tête, le Privilège lui fut rendu; mais ces Marchands n'avoient point d'autre objet, que de remplir leurs coffres: ainsi ils ne faisoient rien pour la Colonie, qui dépérissoit en Acadie, & ne s'établissoit point ailleurs. Cependant cette même année 1608. M. de Champlain, qui s'embarrassoit peu du commerce, & qui pensoit en Citoyen, après avoir mûrement examiné en quel lieu on pourroit fixer l'Etablissement, que la Cour vouloit qu'on fit sur le Fleuve, s'arrêta enfin à Quebec (a). Il y arriva le troisieme de Juillet, il y construisit quelques Barraques pour lui & pour les siens, & commença d'y faire défricher des Terres, qui se trouverent bonnes.

Fondation
de Québec.

1608.

Dès l'année précédente, le Roy ayant confirmé la concession, que M. de Monts avoit faite du Port Royal à M. de Pourtrincourt, avertit ce Gentilhomme, qu'il étoit tems de travailler à la conversion des Sauvages, & que son intention étoit, qu'il y menât des Jesuites. Sa Majesté donna en même tems ordre au P. Cotton, son Confesseur, de choisir des Missionnaires pour l'Acadie, & ce Pere donna avis à ses Supérieurs de la volonté du Roy. Plusieurs Sujets se présenterent, mais on n'en accepta que deux, qui furent le P. Pierre Biard, qui professoit la Théologie à Lyon, & le P. Enemond Masse, Compagnon du P. Cotton. Ils furent bientôt prêts à partir; mais ils ne furent pas longtemps à s'appercevoir qu'on ne les vouloit point en Amérique.

Le Roy veut
qu'on envoie
des Jesuites en
Acadie.

M. de Pourtrincourt étoit un fort honnête Homme, & sincérement attaché à la Religion Catholique; mais les calomnies des Prétendus Reformés contre les Jesuites avoient fait impression sur son esprit, & il étoit bien resolu de ne les point mener au Port Royal. Il n'en témoigna pourtant rien au Roy, & ce Prince ayant donné ses ordres, ne douta point qu'ils ne s'exé-

Ce qui diffé-
re le départ de
ces Peres.

(a) Voyez la situation de Quebec, & l'étymologie de ce nom dans les Fastes Chronologiques, année 1608.

1608.

cutassent au plutôt. Les Jésuites le crurent aussi, & le P. Biart se rendit au commencement de l'année à Bourdeaux, où on l'avoit assuré que l'Embarquement se devoit faire. Il fut bien surpris de n'y voir aucuns préparatifs, & il attendit en vain une année entière. Le Roy en fut informé, & fit de grands reproches à M. de Poutrincourt, lequel engagea sa parole à Sa Majesté, qu'il ne différerait pas davantage à obéir à ses ordres. Il se disposa en effet à partir; mais comme il ne parloit point d'embarquer les Missionnaires, le P. Cotton lui rendit une visite, pour l'y engager par amitié. Poutrincourt lui dit qu'il le prioit de vouloir bien différer jusqu'à l'année suivante, parceque le Port Royal n'étoit nullement en état de recevoir ces Peres.

Une raison si frivole fut reçue du P. Cotton comme une défaite; mais il ne jugea pas à propos d'insister, ni de porter ses plaintes au Roy. Ainsi M. de Poutrincourt partit pour l'Acadie, & à peine y fut-il arrivé, que voulant faire entendre à la Cour que le Ministère des Jésuites n'étoit pas nécessaire pour la conversion des Infidèles, il envoya au Roy une liste de vingt-cinq Sauvages, qu'on avoit baptisés à la hâte. Le Navire, qui l'avoit porté en Amérique, ramena en France M. de Biencourt, son Fils, lequel n'y devoit rester qu'autant de tems, qu'il en falloit pour embarquer des vivres & des marchandises; car l'attrait du commerce des Pelleteries y avoit fait presque cesser la culture des Terres, & la disette s'y faisoit déjà sentir.

1610.

Le P. Cotton se flattoit que Biencourt dégageroit la parole de son Pere, & ne partiroit pas sans les Missionnaires; mais Henry le Grand n'étoit plus, & il parut que Biencourt se croioit, par la mort de ce Prince, quitte de tout engagement. Le P. Cotton s'en plaignit; la Marquise de Guercheville, qui s'étoit déclarée la Protectrice des Missions de l'Amérique, l'appuya, & parla plus haut. Cela eut son effet; M. de Biencourt offrit d'embarquer ces deux Jésuites, & même de les défrayer; mais cette dernière offre ne fut pas acceptée. La Reine Mere fit donner à ces Religieux 500. écus; Madame de Verneuil fit leur Chapelle, Madame de Sourdis leur fournit le linge, Madame de Guercheville se chargea du reste, & s'en acquitta avec un zèle, que le P. Cotton eut bien de la peine à moderer. Ces PP. se rendirent à Dieppe, où on leur avoit mandé, qu'on n'attendoit plus qu'eux, pour mettre à la voile; mais à leur arrivée dans ce Port, deux Huguenots, Associés de M. de Biencourt, refusèrent de leur donner passage. Ils le firent sçavoir à la Cour, qui envoya

fu
de
Ils
gn
Vide
Ca
tra
ave
obr
apr
par
pro
teu
un p
les
avo
n'es
jet c
ce C
tes d
autr
raisoE
& p
sion
fuye
toier
sens
rega
préj
trinc
Hon
fié, l
marc
mille
la co
Béné(a)
(b)

sur le champ ordre à M. de Sigogne, Gouverneur de Dieppe, de déclarer à ces Marchands la volonté de la Reine Regente. Ils s'en moquerent, & ces deux PP. voyant que M. de Sigogne ne se faisoit point obéir, se retirèrent à leur College de la Ville d'Eu.

Madame de Guercheville piquée de cette conduite, s'avisa de faire à la Cour une quête, du produit de laquelle les deux Calvinistes furent remboursés & remerciés. Elle voulut ensuite traiter avec M. de Biencourt, mais ne trouvant pas ses sûretés avec lui, elle acheta de M. de Monts, tous les droits, qu'il avoit obtenus du feu Roy, & qu'elle se promettoit de faire revivre; après quoi elle fit avec M. de Biencourt un Traitté de Societé, par lequel la subsistance des Missionnaires devoit être prise sur le produit de la Pêche, & du Commerce des Pelleteries. L'Auteur (a) de la vie du P. Cotton prétend que ce S. Homme laissa un peu trop en cette occasion Madame de Guercheville, suivre les mouvemens de sa générosité; mais M. de Champlain, qui avoit alors plus de part que personne aux affaires de l'Acadie, n'est pas de même avis; car après avoir justifié cette Dame au sujet de son Traitté, qu'il explique fort au long, il ajoute: » c'est ce Contrat d'Association, qui a fait tant semer de plaintes & de crieries contre les PP. Jesuites, qui en cela & en toutes autres choses se sont équitablement gouvernés selon Dieu & la raison, à la honte & confusion de leurs Envieux & Médifans. »

Enfin les deux Missionnaires partirent avec M. de Biencourt, & prirent terre au Port Royal le 12. de Juin 1611. Les conversions précoces cessèrent à leur arrivée, & ils eurent bientôt à esfuyer tous les effets de la mauvaise humeur de ceux, qui s'étoient opposés à leur venue. Ils ne firent pas semblant d'y être sensibles, & ne parurent occupés, que de leurs fonctions; ils regagnerent même par leurs bonnes manières ceux, en qui les préjugés n'avoient pas altéré la droiture de cœur. M. de Poutrincourt en usa toujours honnêtement avec eux. Ce Gentil-Homme avoit de la Religion, & on ne peut lire, sans être édifié, la Lettre (b), qu'il écrivit en 1608. au Pape Paul V. pour lui marquer le zèle sincere, qui l'engageoit à s'exiler avec sa Famille, dans un Pays étranger, afin de procurer aux Infidèles la connoissance de JESUS-CHRIST, & pour lui demander la Bénédiction Apostolique. Mais quand la prévention est fortifiée

Deux Jesuites
arrivent au
Port Royal.

1611.

(a) Le P. d'Orleans.

(b) On la trouve dans Lescarbot, qui en a été le Secretaire.

1611.

par des vûes d'intérêt, elle fait des impressions, qui ne s'effacent presque jamais, & engage dans des démarches, dont on ne prevoit pas les suites. Les Calvinistes de France ne cessoient de publier que les Jesuites n'alloient dans le Nouveau Monde, que pour y dominer, & pour s'y enrichir; & ils avoient persuadé des Catholiques mêmes, qui craignoient de trouver dans ces Religieux de redoutables Concurrents. Ainsi il n'y eut jamais entre M. de Poutrincourt & les Missionnaires cette bonne intelligence, qui eût infiniment contribué à avancer l'œuvre de Dieu, & qui n'auroit pas été peu utile à l'Etablissement solide du Port Royal.

Des Sauvages
de l'Acadie.

Le P. Biart nous a donné une Relation de son voyage, & de ce qui s'est passé sous ses yeux en Acadie, à laquelle je crois qu'on peut ajouter plus de foy, qu'aux Mémoires, dont s'est servi Jean de Laën, pour décrier les Jesuites; quand même ces Mémoires ne seroient pas démentis par M. de Champlain, qui a été présent à tout. Ce Missionnaire parlant des Naturels du Pays, qu'on appelloit alors *Souriquois*, & que nous avons depuis appelé *Micmaks*, nous les représente comme des Hommes bien faits, & d'une taille avantageuse. Lescarbot dit la même chose; cependant ils sont communément plus petits, que la plupart des autres Sauvages du Canada; mais il n'en est point de plus braves dans tout ce Continent. Ils ont fait lontems une cruelle guerre aux Esquimaux, & pour les aller attaquer jusques dans leurs Cavernes, & sur leurs Rochers, ils ne craignoient point de faire trente à quarante lieues en Mer, dans leurs Canots d'écorce. Nous les verrons dans la suite de cette Histoire, unis avec leurs Voisins, sous le nom de *Nations Abenakis*, se joindre aux François dans l'Isle de Terre-Neuve, & dans la Nouvelle Angleterre, & prendre sur les Anglois de l'Amérique un ascendant, qu'ils conservent encore, quoique réduits à un petit nombre de Guerriers.

Non-seulement ils n'ont jamais été Anthropophages, mais on leur a toujours remarqué beaucoup de douceur & de docilité; aussi n'ont-ils pas eu beaucoup de peine à s'accoutumer à nos manieres; ce qui leur est commun avec les autres Peuples de cette Côte Méridionale du Canada. La Polygamie étoit permise parmi les *Acadiens*; mais il n'y avoit guère que les *Sagamos*, c'est ainsi qu'on nommoit leurs Chefs, qui usassent de cette liberté. La Dignité de Sagamo étoit élective, & le choix tomboit ordinairement sur celui, qui se trouvoit à la tête d'une plus

nombreuse Famille. Toute la jeunesse étoit sous les ordres de ce Chef, & tous, avant que d'être mariés, ne pouvoient travailler que pour lui. Ceux mêmes, qui l'étoient, & qui avoient beaucoup d'Enfans, lui payoient une espèce de tribut, qui se levoit à la rigueur. Chaque Bourgade avoit son Sagamo, indépendant des autres; mais tous entretenoient entr'eux une espèce de correspondance, qui unifioit étroitement toute la Nation entr'elle. Ils employoient une bonne partie de la belle saison à se visiter, & à tenir des Conseils, où l'on traitoit des affaires générales. S'il s'élevoit quelque différent entre les Familles, ou entre les Particuliers, c'étoit au Chef de la Bourgade à ménager l'accommodement; s'il ne pouvoit pas y réussir, l'Offensé étoit en droit de se faire justice, & la Loy du Talion étoit exactement observée.

Les petites querelles se terminoient sur le champ; on se prenoit aux cheveux, on se donnoit quelques gourmades, & pour l'ordinaire, on se séparoit, sans se faire beaucoup de mal. Les Maris traitoient fort durement leurs Femmes: un François faisant un jour quelques reproches à un de ces Sauvages, qui frappoit rudement la sienne; ce Barbare lui répondit qu'il étoit le Maître chez lui, & que personne ne devoit trouver à redire, s'il battoit son Chien. Une Femme surprise en adultere couroit risque de la vie, & quoiqu'on fit moins d'attention à la conduite des Filles, celles, dont le désordre éclatloit, étoient déshonorées. Les François ne furent pas lontems dans le Pays, sans s'appercevoir qu'on ne trouvoit pas bon qu'ils s'amussent avec les Personnes du Sexe, qui de leur côté faisoient paroître beaucoup de pudeur & de retenue.

Si on en croit Lescarbot, de qui je tiens presque tout ce détail, dès qu'un Enfant étoit né, avant qu'on lui laissât prendre la mamelle, on lui faisoit avaler de la Graisse & de l'Huile. L'Aîné des Fils porroit toujours le nom du Pere, avec l'addition d'une Syllabe; on en donnoit un autre au second, qu'on augmentoit aussi d'une Syllabe pour le troisième, & ainsi des autres; mais ces noms se changeoient apparemment, quand on étoit marié. On embaumoit les Corps morts, ou plutôt, après qu'on les avoit déchiquetés, & vidés, on les faisoit sécher, pour empêcher la corruption. Le deuil consistoit à se peindre de noir, & en de grandes lamentations.

Dès qu'un Pere de Famille étoit expiré, on le tiroit de sa Cabanne, à laquelle on mettoit le feu, sans en rien emporter. En-

1611.

Chacun présentoit à ce Cadavre ce qu'il avoit de meilleur, & son tombeau étoit fort orné en dedans & en dehors. Les Guerriers, avant que d'aller en campagne, se battoient contre leurs Femmes, & s'ils avoient du dessous, ils ne doutoient pas du succès de leur expédition: au contraire, si leurs Femmes étoient les plus foibles, ils en tiroient un mauvais augure. A la naissance d'un Garçon, on faisoit un festin, aussi bien qu'à la premiere dent, qui lui pouffoit, & à la premiere Bête, qu'il tuoit à la chasse. Si quelqu'un entroit dans une Cabane, y caressoit les Enfants, on lui faisoit un présent: les Freres & les Sœurs se traittoient entr'eux avec beaucoup de civilité, & de modestie.

Ces Sauvages avoient une maniere assez singuliere de faire revenir ceux, qui étoient sur le point de se noyer, & avoient avalé beaucoup d'eau. Ils remplissoient de fumée de tabac une vessie d'Animal, ou un gros & large boyau, bien lié par une de ses extrémités; ils attachoient à l'autre une canule, & l'inséroient dans le fondement du Malade, puis en pressant le boyau, ou la vessie, ils faisoient entrer la fumée dans son corps. Ils le pendoient ensuite par les pieds à un Arbre, & la fumée, dont il avoit le ventre plein, lui faisoit rendre par la bouche, toute l'eau, qu'il avoit bûe.

Les Acadiens ont de tout tems vécu en assez bonne intelligence avec les François, & il y a d'autant plus lieu d'en être surpris, qu'ils s'étoient mis dans la tête, que notre Nation les détruiroit. En effet, dès le tems de M. de Monts ils diminueoient déjà beaucoup, & peu de tems après on monroit un assez grand nombre de lieux déserts, où l'on assûroit qu'il y avoit eu de grosses Bourgades, avant que nos Pêcheurs fréquentassent leurs Côtes. Ils ajoûtoient qu'on les avoit empoisonnés, & ce reproche n'étoit pas sans quelque fondement. On a trouvé plus d'une fois entre leurs mains du Sublimé, & autres semblables drogues, que des François leur avoient données, & dont ils leur avoient enseigné, disoit-on, à faire usage, pour se défendre de leurs Ennemis. Je crois que cela n'est pas arrivé souvent; mais ce qui n'a été que trop ordinaire, c'est que, parmi les marchandises comestibles, qu'on leur a portées, il s'en est trouvé de gâtées, qui leur causoient des maladies d'autant plus dangereuses, qu'ils en ignoroient également les causes, la nature, & les moyens de les guérir.

Ils en avoient peu, avant que de nous connaître, & ils n'y appliquoient que des remèdes simples & naturels. Ils faisoient

Mauvaise
conduite de
quelques
François à
leur égard.

Abondance
de toutes choses
en Acadie.

beaucoup d'exercice, les sueurs & les bains étoient fort en usage parmi eux, comme parmi tous les autres Sauvages du Canada. Du reste, ils vivoient misérablement, & leur paresse leur faisoit souvent souffrir de grandes disettes, au milieu de la plus grande abondance des choses nécessaires à la vie. Chaque saison, dans ce Pays-là, peut fournir à ses Habitans, fussent-ils en aussi grand nombre, que dans les Regions les plus peuplées de l'Europe, de quoi vivre avec peu de fatigue; & rien n'est plus facile, que de garder d'une saison à l'autre, de quoi se prémunir contre les accidens, qui pourroient survenir.

En Octobre & en Novembre on commence la chasse des Castors & des Elans, qui dure une partie de l'hiver. En Décembre, ou, pour parler plus juste, pendant les deux dernières Lunes, un Poisson appelé *Ponamo*, vient frayer sur les glaces, & on en prend autant qu'on veut; je crois que c'est une espece de Chien de Mer. C'est aussi le tems, auquel les Tortués font leur ponte. Les Ours, les Lièvres, & les Loutres sont encore une des richesses de cette saison, aussi-bien que le Gibier, c'est-à-dire, les Perdrix, les Canards, les Sarcelles, les Outardes, & quantité d'Oiseaux de Riviere, qu'on trouve par tout à foison. En Janvier, on fait la Pêche du Loup Marin, dont la chair parut d'abord à nos Matelots aussi bonne, que celle du Veau, & qui dans le vrai n'est ni désagréable, ni malsaisante.

Depuis le commencement de Février, jusqu'à la mi-Mars, c'est le fort de la Chasse des Cariboux, & des autres Animaux, dont j'ai parlé d'abord. Vers la fin de Mars, les Poissons commencent à frayer, & entrent dans les Rivieres en si grande quantité, qu'on ne peut le croire, quand on ne l'a point vû. Le premier, qui paroît, est l'Eplan, lequel est trois fois plus grand en ce Pays-là, qu'en Europe. A la fin d'Avril le Hareng donne, & dans le même tems toutes les Isles, & les bords des Rivieres sont couverts d'Outardes, qui viennent faire leurs nids. Les seuls œufs de ces Oiseaux suffiroient presque pour nourrir les Habitans pendant ce tems-là, sans faire trop de tort à la multiplication de l'espece. L'Esturgeon & le Saumon viennent ensuite, & l'on ne voit alors dans tous les creux des Rochers, & dans les autres lieux découverts, que des nids d'Oiseaux de toutes les sortes.

Je ne parle point de la Pêche de la Moruë, qui est très-abondante sur toutes les Côtes de l'Acadie, parcequ'elle n'est pas connue par les Sauvages, & que les Français n'en ont point de connoissance; mais indépendamment de tout ce qu'on

Poulamon
petite morue

1611.

vient de voir , pour peu que les Acadiens eussent voulu s'appliquer à cultiver leurs terres , à nourrir des Bestiaux , & à élever des Volailles , il leur eût été facile de se passer de la Pêche & de la Chasse , ou de ne s'en faire qu'un amusement. Au tems , dont je parle , depuis le mois de May jusqu'à la fin de Septembre , ils n'étoient occupés qu'à faire la Traitte avec les François , & chacun y trouvoit son compte. Pourvû qu'on leur donnât bien à manger , & on le pouvoit à peu de frais , parcequ'ils ne sont pas difficiles sur la qualité des mets , on en tiroit tout ce qu'on vouloit : aussi les profits de ce commerce étoient-ils très - considérables.

Fierté des
Sauvages.

Cependant , quelque miserable , que parût ce Peuple , les Sagamos l'avoient pris sur un ton fort haut avec nos premiers Negocians. Il falloit les complimenter & leur faire des présens , pour avoir la permission de faire le commerce , & dans leurs réponses , ils s'imaginoient faire beaucoup d'honneur au grand Sagamo des François , de le traiter d'égal , quoique pussent faire ceux-ci , pour leur donner une grande idée de la puissance de leur Souverain. Voilà ce qu'il y a de particulier à dire sur les premiers Sauvages de l'Amérique Septentrionale , auxquels nous avons entrepris d'annoncer l'Évangile. On assure qu'ils vivoient alors très-lontems , & Lescarbot avance que le célèbre MAMBERTOU , dont nous allons parler , avoit cent ans , lorsqu'il le vit pour la première fois en 1606. & qu'il étoit marié du tems de Jacques Cartier. Néanmoins tous ceux , qui l'ont connu , le trouverent si frais & si vigoureux , qu'ils ne lui auroient pas donné soixante ans.

Histoire du
Sagamo
Mambertou.

Nos deux Missionnaires crurent que leur premier devoir , en arrivant au Port Royal , étoit d'apprendre la langue du Pays ; mais ils furent assez étonnés de ne trouver personne parmi les François , qui pût , ou qui voulût leur faciliter cette étude ; Pontgravé même , qui étoit plus qu'aucun autre , en état de leur rendre ce service , n'osant pas avoir trop de communication avec eux , de peur d'agrir M. de Poutrincourt , avec lequel il n'étoit pas bien. Par bonheur pour ces Peres , le Sagamo Mambertou avoit appris un peu de François , & rechercha avec empressement leur amitié. Ce Chef , qui étoit fort accredité dans sa Nation , n'avoit pas voulu recevoir le Baptême , comme firent plusieurs de ses Sujets , sans sçavoir ce que c'étoit que le Christianisme ; mais le peu qu'on lui en avoit appris , avant que de le baptiser , lui inspiroit un grand désir de s'en instruire à fond.

fond. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour les Missionnaires, ils s'attachèrent à lui, & trouverent que c'étoit véritablement un Homme d'esprit.

Il n'avoit en effet rien de barbare, que l'extérieur & la fierté. Lescarbot, qui l'a beaucoup pratiqué, en a fait un éloge, qui paroitra sans doute exagéré à ceux, qui ne savent pas, qu'il peut se rencontrer par tout des Hommes si heureusement nés, que ni le défaut de culture, ni une éducation sauvage, ne les empêchent point de s'élever par leur propre genie au-dessus de la plupart même de ceux, qui ont eu plus de secours pour se former l'esprit & le cœur. On lui avoit donné au Baptême le nom de Henry, parceque Henry le Grand vivoit encore. Il étoit brave & habile Guerrier à la maniere des Sauvages, & le même Lescarbot, qui en a fait son Heros, a chanté en Vers ses exploits militaires. Il étoit de la plus grande taille, & avoit l'air noble, on dit même qu'il avoit de la barbe, ce qui est si rare parmi les Peuples de l'Amérique, que s'il ne fût pas né avant l'arrivée des François dans son Pays, on n'eût pas douté que le sang Européen ne fût mêlé dans ses veines avec le sang Américain. Enfin, il s'étoit donné sur toute sa Nation, une autorité, que nul autre n'avoit sçu prendre avant lui.

Ce qui rendoit l'entretien de cet illustre Chef plus agréable & plus utile aux Missionnaires, c'est qu'il avoit été *Autmoïn*: c'est le nom, que les Acadiens donnoient à leurs Jongleurs. Le Pere Biart lui demanda un jour, si le démon, qu'il avoit, disoit-il, évoqué fort souvent, s'étoit jamais fait voir à lui? Il répondit que cela étoit arrivé quelquefois; mais, ajouta-t'il, ce qui m'a engagé à renoncer à cette profession, c'est que cet Esprit de ténèbres ne me commandoit jamais que du mal. " Le secours & le credit d'un tel Néophyte donnoient aux deux Ouvriers Apostoliques tout lieu d'esperer de se voir bientôt en état de faire du fruit parmi ces Peuples; mais ils ne jouïrent pas longtems de cet avantage. Mambertou tomba malade d'une dissenterie, qui en peu de tems le réduisit à l'extrémité.

Il se fit aussitôt porter au Quartier des François, dans l'esperance d'y recevoir plus de soulagement, que chez lui. Le P. Enemond Masse le logea dans sa maison, & le P. Biart, qui étoit absent, accourut à la premiere nouvelle, qu'il eut du danger, où il étoit. On n'oublia rien pour conserver un Homme, qu'on jugeoit également nécessaire au progrès de la Colonie, & à l'établissement de la Religion Chrétienne; mais tous les reme-

Tome I.

R

sa dernière
maladie.

1612.

des furent inutiles : il s'en aperçut bientôt, & demanda de lui-même les derniers Sacremens de l'Eglise, qu'il reçut avec de très-grands sentimens de piété. Il pria ensuite M. de Biencourt, qui commandoit alors au Port Royal, en l'absence de son Pere, de faire transporter son corps, dès qu'il seroit expiré, dans sa Bourgade, afin qu'il pût être inhumé avec ses Parents.

Embarras,
où se trouvent
les Mission-
naires à son
sujet.

Biencourt, qui n'y voyoit aucun inconuenient, le lui promit ; mais le P. Biart, à qui le Commandant en parla, s'opposa fortement à ce dessein, & représenta à l'un & à l'autre le scandale, que causeroit une telle démarche. Biencourt repliqua qu'il avoit donné sa parole, & qu'il ne lui en venoit point de la retracter : qu'au reste, il n'y avoit qu'à bémir l'endroit, où le Sagamo seroit enterré. Le Missionnaire soutint que cela ne se pouvoit pas, à moins que d'exhumer auparavant tous les corps des Infidèles, qui auroient été mis au même lieu ; ce que les Sauvages ne souffriroient jamais, & ce qui étoit directement contre l'intention du Malade. Il eut beau dire, M. de Biencourt s'entêta, & Mambertou, qui se voyoit apuyé du Commandant, persista dans sa demande, & ne voulut plus rien écouter.

Sa mort édi-
fiante.

Alors, le P. Biart se retira, & déclara que ni lui, ni son Colleague ne se chargeroient point des obseques. Quelques momens après il revint, pour continuer de rendre au Malade les services, que demandoit l'état, où il se trouvoit, & pour tâcher de le faire revenir de son entêtement. Dieu bénit sa fermeté, & sa charité toucha Mambertou, qui dès le lendemain lui demanda pardon de son indocilité, l'assura que, pour rien au monde, il ne vouloit être privé des suffrages de l'Eglise, & lui dit qu'il le laissoit le maître de lui donner la sépulture, où il le jugeroit à propos. Il expira peu de tems après dans des sentimens de Foy, & de confiance en Dieu, qui auroient fait honneur à un ancien Chrétien ; on lui fit des obseques telles, qu'on auroit pu les faire au Commandant même, & il n'y eut personne, qui ne le regrettât sincèrement.

Le P. Biart
visite les Abé-
naquis.

Quelques jours après, M. de Biencourt & le P. Biart partirent pour visiter toute la Côte jusqu'au Kimbequi, qu'ils remonterent assez loin : ils y furent bien reçus des Cambas, Nation Abénaquise, qui a donné le nom à cette Riviere (a) ; ils en reçurent des vigres, dont le Port Royal commençoit à manquer, & en recompense, le Missionnaire, avec le secours d'un Sauvage, qui entendoit passablement le François, leur annonça

(a) On disoit autrefois *Cambequi*.

JESUS-CHRIST. Il trouva un Peuple docile, qui l'écouta avec respect, & ne lui parut pas éloigné du Royaume des Cieux. Peu auparavant des Anglois avoient tenté de faire un Etablissement sur leur Riviere; mais ils avoient eu avec ces Sauvages, de si mauvaises manieres; que ceux-ci les avoient contraints de se retirer. Les Canibas trouverent les François plus humains, & traitterent avec eux si cordialement, qu'on crut pouvoir se promettre qu'on auroit dans cette Nation, une barriere contre des Voisins entreprenans, & qui ne reconnoissent dans leurs Colonies d'autres limites, que celles, qu'ils ne peuvent franchir par la force.

Le P. Enemond Masse s'étoit aussi mis en marche de son côté, pour reconnoître le Pays, & les dispositions des Peuples en faveur de la Religion. Il avoit pour Guide un Fils de Mambertou, qui étoit Chrétien, & avoit été nommé Louïs; mais il ne put aller bien loin, parcequ'il tomba dangereusement malade. Ce contereins jeta le Sauvage dans une inquiétude, que le Missionnaire prit d'abord pour un pur effet de son affection; mais il reconnut bientôt, qu'elle avoit une autre cause. Un jour, qu'il étoit fort abbattu, Louïs vint le trouver, & le pria d'écrire à M. de Biencourt, qu'il mouroit de maladie; sans cela, ajouta-t'il, on croira que je t'ai tué. Je m'en garderai bien, répondit le Malade, tu serois peut-être Homme à me tuer en effet, & à te servir de ma Lettre, pour cacher ton crime; le Sauvage comprit ce que cela signifioit, il eut honte de sa bêtise, & pria le Pere de demander à Dieu sa guérison, afin qu'on n'eût aucun soupçon contre lui. Je raporte ce trait, parcequ'il caractérise bien les Sauvages; un beaucoup de rencontres, on seroit tenté de croire qu'ils n'ont qu'une demie-raison, tandis qu'en une infinité d'autres, ils sont plus Hommes, que nous.

Cependant le tems se passoit, & la Colonie diminuoit plutôt qu'elle ne croissoit. On ne songeoit plus à cultiver la Terre, ce qui mettoit les François dans une continuelle dépendance des Sauvages pour la subsistance, & cela seul étoit capable d'arrêter les progrès de l'Evangile, par le mépris que cette situation nous attiroit de la part de ces Barbares. En effet, les Missionnaires ne pouvoient presque plus que baptiser les Enfans moribonds, quand ils étoient avertis à tems. Le plus grand mal néanmoins venoit du peu de concert, qu'il y avoit toujours entr'eux, & ceux, qui commandoient au Port Royal. Il n'étoit pas possible que les Infidèles ne s'en aperçussent, & l'expérience de tout

Imagination
plaisante d'un
Sauvage.

Ce qui retarde
de le progrès
de l'Evangile.

les tems a fait voir , que rien n'est plus nuisible à l'Etablissement du Christianisme.

1612.

Projet d'un
nouvel Eta-
blissement.

M. de Poutrincourt étoit resté en France , & il s'étoit broüillé avec Madame de Guêrcheville , qui n'étoit entrée en Société avec lui , que pour le mettre dans les intérêts des Missionnaires. Comme elle vit qu'elle n'y avoit pas réussi , elle songea sérieusement à les transporter en quelque endroit , où ils n'eussent rien à démêler avec lui , & où ils pussent travailler , sans obstacle , aux fonctions de leur Ministère. M. de Champlain avoit fait inutilement tous ses efforts , pour l'engager à se lier avec M. de Monts , dont il lui garantissoit la droiture ; mais par la seule raison , que M. de Monts étoit Calviniste , elle n'y voulut jamais entendre , & elle eut dans la suite tout lieu de s'en repentir ; car il est certain que , si elle lui eût donné les trois mille six-cent livres , qu'il demandoit , pour faire un Etablissement dans le Fleuve S. Laurent , elle eût évité les malheurs , que nous verrons bientôt.

Les Mission-
naires se trans-
portent à Pen-
tagoët.

1613.

Elle forma donc un autre projet , qu'elle fit goûter à la Reine Mere , & cette Princesse voulut même contribuer à la dépense , qui se fit de la part de la Marquise , avec plus de générosité , que d'ordre & de conduite. Elle fit armer un Vaisseau à Honfleur , & donna ordre au Sr. de LAUSSAYE , qui devoit commander en son nom dans l'Amérique , d'y embarquer tout ce qui étoit nécessaire , pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile , le douzième de Mars 1613. & le sixième de May il mouilla dans le Port de la Haive , où M. de la Saussaye fit arborer les Armes de Madame de Guêrcheville. Il étoit naturel de faire en cet endroit l'Etablissement projeté ; La Haive est un des meilleurs & des plus beaux Ports du Monde , & j'ai déjà observé que les Terres y sont excellentes : on ne s'y arrêta pour tant point , ni en aucun autre endroit de l'Acadie.

De la Haive , la Saussaye passa au Port Royal , où il ne trouva que cinq Personnes , y compris les deux Jesuites , & un Apotiquaire , qui y commandoit ; M. de Biencourt , & la plupart des François étant allés bien loin dans les Terres , pour y chercher des vivres. Il embarqua les deux Jesuites , & rangea la Côte jusqu'à la Riviere de Pentagoët , où il entra , & où il résolut de s'établir. Cette Riviere , qui dans les plus anciennes Relations , est appelée la Riviere de *Norimbegue* , est éloignée de quarante-cinq lieues de celle de S. Jean ; la Riviere des Etechemins (a)

(a) On ne la connoît plus que sous le nom , que lui donnent les Sauvages , & qui est celui de *Perkadamiokkanis*.

est entre deux, mais plus près de la dernière. Autrefois tout le Pays, depuis le Port Royal jusqu'au Kinibequi, étoit peuplé de ces Sauvages, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Malecites*, & qui sont réduits à très-peu de choses.

L'embouchure de la Rivière de Pentagoët est par les quarante-quatre degrés, vingt minutes : elle a la figure d'un *Delta*, est assez large, & peut recevoir des Navires de trois-cent Tonneaux. Les environs en sont fort agréables ; & le terrain, des plus fertiles : outre les Bois, que nous avons en France, comme les Chênes, les Hetres, les Fresnes, les Erables, qui y sont d'une très-bonne qualité, on y voit des Pins de soixante pieds de haut, dont le grain n'est pas fort gros, non plus que celui des quatre espèces de Sapins, dont j'ai parlé ailleurs. Sur quoi le Sieur Denys observe, que plus on descend au Midi, plus les Arbres sont propres à la maturé, & que celle de la Nouvelle Angleterre vaut mieux que celle de Norvege. Il préfère néanmoins celle-ci, & en général celle des Pays froids, à celle des Pays tempérés, comme de cette partie de l'Acadie, qui s'étend depuis la Haive, jusqu'au Fleuve S. Laurent.

Il examine ensuite quelle peut être la cause physique de cette différence ; & après avoir établi pour principe, que plus le grain de l'Arbre est ferré, plus le bois en est propre à la maturé, il prétend que dans les Pays chauds, où les Sapins croissent sur des lieux élevés, & dans un terrain sec, l'ardeur du Soleil desseche l'humour superfluë de ces Arbres, & empêche le grain de grossir en le tenant plus ferré, & en lui donnant une liaison plus forte. Dans le Nord, ajoute-t'il, le grand froid produit à peu près le même effet ; il resserre le bois, en sorte que la sève ne lui donne pas assez de nourriture, pour en faire enfler le grain ; mais dans les Pays tempérés, rien n'empêche le grain de grossir, aussi le bois en est bien moins fort, & se casse plus aisément.

On trouve aussi à Pentagoët quantité d'Ours, qui vivent de glands, & ont la chair blanche & délicate, comme celle du Veau, ainsi que dans l'Acadie : grand nombre d'Orignaux, quelques Castors, peu de Loutres ; des Lièvres, des Perdrix, des Tortues, des Outardes, & autre pareil Gibier à foison. Vis-à-vis de l'embouchure de la Rivière, il y a plusieurs Isles, autour desquelles on pêche quantité de Maquereaux, surtout à l'Isle des Monts deserts, qu'on laisse à droite en entrant. Les Anglois en font un grand commerce dans les Antilles. Le Hareng y est rare, mais le Gasparot, qui en est une espece plus petite, &

1613.

Description
de Pentagoët.Observation
sur les mât-
res.

1613.

Situation de
la Colonie de
Madame de
Guercheville.

Coûtume ex-
travagante des
Malecites.

moins bonne, y est fort abondant. On y pêche aussi beaucoup de Moruës pendant l'hyver. Entre Pentagoët & le Kinibequi, il y avoit autrefois des Sauvages, appelés *Armouchiquois*, dont Champlain & Lescarbot parlent beaucoup: ils étoient Traîtres & Voleurs; les François n'ont jamais pû les aprivoiser, & ils se sont retirés vers la Nouvelle Angleterre.

Tel étoit le lieu, où M. de la Sauffaye plaça la Colonie de Madame de Guercheville. Il débarqua sur la rive Septentrionale, & y fit à la hâte un petit Retranchement, auquel il donna le nom de *S. Sauveur*. Tout son Monde, qui se montoit à vingt-cinq Personnes, fut bientôt logé, parceque l'Equipage de son Navire, qui étoit de trente-cinq Hommes, se joignit aux nouveaux Colons, & que tous travaillèrent avec beaucoup d'ardeur & de concert. Les Bâtimens finis, on commença à cultiver la Terre, & tandis que l'on s'occupoit à ce travail, le P. Biart, accompagné d'un Gentilhomme, nommé *LA MOTTE LE VILIN*, qui étoit Lieutenant de la Sauffaye, fit une excursion dans le Pays, pour voir en quelle disposition étoient les Sauvages de ce Canton. Il lui arriva dans cette course, une chose assez singuliere.

Comme il passoit près d'un Village, il entendit des hurlemens affreux: il jugea qu'on pleuroit quelque mort; mais un Sauvage, qui se rencontra par hazard sur son passage, lui dit que c'étoit un Enfant, qui se mouroit, & que s'il vouloit doubler le pas, il seroit encore à tems pour le baptiser. Le Missionnaire se mit aussitôt à courir, & en entrant dans le Village, il en aperçut tous les Habitans rangés en haye des deux côtés, & au milieu, le Pere du petit Malade, qui le tenoit entre ses bras, & qui, à chaque soupir, que pouffoit le Moribond, jettoit des cris, plus capables d'effrayer, que d'exciter la compassion. Tous les Sauvages lui répondoient sur le même ton, & les Forêts voisines rétentissoient de leurs hurlemens.

Le Missionnaire, touché de ce spectacle, s'approche du Pere de l'Enfant, & lui demande s'il veut bien lui permettre de baptiser son Fils? Ce pauvre Homme ne lui répondit, qu'en lui mettant l'Enfant entre les mains; le Pere le donna à tenir à M. de la Motte, se fit apporter de l'eau, & le baptisa. Pendant la Cérémonie il se fit un grand silence; il sembloit que ces Barbares s'attendissent à quelque chose d'extraordinaire: le Serviteur de Dieu s'en aperçut, & rempli d'une confiance vrayment Apotolique, il conjura à haute voix le Seigneur, de vouloir bien tirer

du sein de sa miséricorde, quelque trait de sa Puissance en faveur de ce Peuple aveugle, mais docile.

Sa Priere finie, il prit l'Enfant, le mit entre les bras de sa Mere, en lui disant de lui présenter sa mamelle. Elle le fit; l'Enfant teta assez lontems, & parut ensuite aussi sain, que si jamais il n'avoit eu de mal. Il est aisé de juger quel fut l'étonnement des Sauvages, à la vûe d'une guérison si prompte, & si peu attendue: ils furent quelque tems comme immobiles, & le Missionnaire tira tout le fruit, qu'il pouvoit alors esperer d'un événement si merveilleux. Ce Peuple le regardoit comme un Homme descendu du Ciel, & il n'est rien, qu'il n'eût pu se promettre d'une disposition si favorable, si, peu de jours après, il n'eût été malheureusement contraint de renoncer à ses projets, & à ses esperances.

La nouvelle Colonie de S. Sauveur n'avoit pas encore eu le tems de prendre une forme réglée, lorsqu'un orage imprévu la renversa jusqu'aux fondemens. Onze Bâtimens Anglois étoient partis de la Virginie, sous les ordres de Samuël ARGALL, pour faire la Pêche vers l'Isle des Monts déserts; ce Commandant apprit sur sa route que des Etrangers s'établissoient à Pentagoët; il ne douta point que ce ne fussent des François, & quoique les deux Couronnes fussent alors en paix, il résolut de les en chasser. Il se fonda sur une concession de Jacques I. Roy de la Grande Bretagne, qui avoit permis à ses Sujets de s'établir jusqu'aux quarante-cinq degrés, & il crut pouvoir profiter de la foiblesse des François, pour les traiter en Usurpateurs. Mais l'Historien de la Virginie se trompe évidemment, lorsqu'il place cette entreprise en 1618. auquel tems le même Argall étoit Gouverneur Général de la Virginie; car il est formellement démenti en cela par tous les Historiens contemporains, & par des momens incontestables.

Il paroît que ce Capitaine Anglois n'avoit qu'un Vaisseau de force, pour escorter les Navires Pêcheurs; du moins on n'aperçut d'abord à S. Sauveur, qu'un Bâtiment, qui venoit à toutes voiles avec le Pavillon d'Angleterre. Quoique la Sauffaye ignorât le dessein des Anglois, il crut devoir se préparer à tout événement; il demeura à Terre pour défendre son Fort, la Motte le Vilin fut chargé de la défense du Navire, qui étoit en rade; mais ni l'un ni l'autre n'avoit de Canons, & Argall en avoit quatorze. Celui-ci s'attacha d'abord au Retranchement, & après l'avoir canonné pendant quelque tems d'un peu loin, il s'en ap-

1613.

Un Enfant moribond guéri par la vertu du Bap-tême.

Onze Navires Anglois à Pentagoët.

Ils s'en rendent les Maîtres.

1613.

Friponnerie
du Capitaine
Argall.

procha de plus près, & fit un très-grand feu de Mousqueterie, qui tua bien du Monde, & entr'autres, un Frere Jesuite, nommé Gilbert DU THET, dont la valeur, vraye ou prétendue, a mis de fort mauvaise humeur Jean de Laët.

La Sauffaye voyant bien qu'une plus longue résistance ne feroit pas sa Place, & ne seriroit qu'à lui faire perdre ce qui lui restoit de Monde, se rendit; la Motte le Vilin fut bientôt contraint d'en faire autant, mais son Pilote, nommé LAMETS, qui ne jugea pas à propos de se fier aux Anglois, se sauva dans le Bois lui quatrième. La premiere chose, que fit Argall, dès qu'il se vit Maître de tout, ce fut d'abbattre la Croix, que les Missionnaires avoient plantée dans l'Habitation, pour y assembler les Fidèles, aux heures des Prieres publiques, en attendant qu'ils eussent une Eglise. Il alla ensuite visiter les coffres de la Sauffaye, & ayant trouvé sa Commission, il la prit, sans que personne s'en aperçût.

Le lendemain la Sauffaye étant allé lui rendre visite, Argall lui demanda à voir sa Commission, il dit qu'elle étoit dans son coffre, qu'il ouvrit sur le champ pour la lui montrer; mais il fut fort surpris de ne la point trouver. Alors Argall portant un visage sérieux, le traitta de Pirate, lui dit qu'il méritoit la mort, & abandonna sur l'heure l'Habitation & le Navire au pillage. Cela fait, il parut s'adoucir, à la sollicitation des Jesuites, avec qui il en usa d'abord assez honnêtement; Il offrit même aux François une Barque, ou une espece de Chaloupe pontée, pour retourner en France; mais ce Bâtiment se trouva trop petit pour les contenir tous.

Ce que devin-
rent les Fran-
çois.

Il proposa ensuite à ceux, qui sçavoient quelque Métier, de venir avec lui en Virginie, où il leur promit qu'on leur laisseroit une liberté entiere de professer leur Religion, & qu'après une année de service, on les repasseroit en France, s'ils le souhaitoient. Plusieurs accepterent cette offre, & le Sieur de la Motte le Vilin, pour qui le Capitaine Anglois avoit conçu de l'estime & de l'amitié, voulut le suivre, aussi-bien que le P. Biart. Deux autres Jesuites, qui étoient venus de France avec M. de la Sauffaye, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois, qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre; ainsi la Barque se trouva assez grande pour ce qui restoit de François avec leur Commandant, & le P. Enemond Masse, qui ne voulut point les abandonner.

Une chose les inquiétoit, ils n'avoient point de Pilote; mais le

jour même, ou le lendemain de leur départ, comme ils rangeoient la terre à vûë pour gagner le Port Royal, ils aperçurent Lame s sur le rivage ; ils l'embarquerent , & firent voile vers l'Acadie. Ils traversèrent la Baye Françoisë, sans toucher au Port Royal, & un peu au-delà du Port de la Haive ils rencontrèrent un Navire Maloin , qui les reçut tous , & les mena heureusement à S. Malo. Ceux qui avoient suivi le Capitaine Argall en Virginie, n'eurent pas autant de bonheur : à leur arrivée à Jamestown, le Gouverneur Général leur déclara qu'ils devoient tous s'attendre à être traités en Corsaires , & en effet il les condamna à la mort.

Argall eut beau lui représenter qu'il leur avoit donné sa parole qu'on les traiteroit bien , & qu'ils demeureroient libres, qu'ils ne s'étoient rendus à lui, qu'à cette condition, & que c'étoit sous cette même caution, qu'ils l'avoient suivi volontairement en Virginie, pour y rendre service aux Sujets de Sa Majesté Britannique : le Gouverneur lui répondit qu'il avoit passé ses pouvoirs, & que leur Chef n'ayant point de Commission, il ne pouvoit se dispenser de les regarder comme des Forbans. Il ne lui restoit plus d'autre moyen pour les sauver, que d'avoir la supercherie, qu'il avoit faite au Sieur de la Saussaye, & il fut assez honnête Homme pour racheter la vie de tant de Personnes innocentes, au prix de la confusion, que devoit lui causer un tel aveu.

Argall avouë sa supercherie, pour sauver la vie aux François.

La vûë de la Commission, qu'il produisit, désarma le Gouverneur ; mais il prit sur le champ la résolution de chasser les François de toute l'Acadie, toujours sous le prétexte de la concession du Roy de la Grande Bretagne. Argall fut chargé de cette expédition, & on lui donna trois Navires, sur lesquels il embarqua tous les François, qu'il avoit amenés de S. Sauveur. Il apprit sur sa route, qu'un Bâtiment de cette Nation étoit entré dans la Riviere de Pentagoët, & il se disposa à le combattre ; mais il ne l'y trouva point. Il arborâ les armes d'Angleterre au même endroit, où avoient été celles de la Marquise de Guerchevillë, puis il alla à l'Isle de Sainte Croix, où il ruina tout ce qui y restoit de l'ancienne habitation de M. de Monts : il fit la même chose au Port Royal, où il ne rencontra personne, & en deux heures de tems le feu consuma tout ce que les François possédoient dans une Colonie, où l'on avoit déjà dépensé plus de cent mille écus ; & travaillé bien des années, sans avoir eu la précaution de se mettre en état de soutenir un coup de main.

Les Anglois s'emparent du Port Royal.

1613.

Diverses
aventures des
François de S.
Sauveur.

Celui, qui y perdit davantage, fut M. de Pourtrincourt, qui depuis ce tems-là ne songea plus à l'Amerique. Il rentra, dit Jean de Laët, dans le Service, où il s'étoit déjà distingué par plusieurs belles actions, & mourut au lit d'honneur.

Argall n'ayant plus rien à faire en Acadie, reprit la route de Jamestown, ayant toujours sur son Escadre les François, qu'il avoit rendu Spectateurs de la ruine du Port Royal. A peine s'étoit-il embarqué, qu'on aperçut un François sur le rivage: comme il faisoit signe qu'il vouloit parler, le Commandant s'avança sur le bord de son Navire pour l'écouter, & cet Homme l'avertit de se défier d'un Jesuite Espagnol, nommé Biart, qui lui joleroit quelque mauvais tour, s'il ne se tenoit bien sur ses gardes. Le P. Biart étoit de Grenoble, mais un des moyens, dont on usoit alors en France pour rendre les Jesuites odieux, étoit de les faire passer pour des Partisans secrets de la Maison d'Autriche. On sçait que c'est un des griefs, dont on les chargea pour détourner le Roy Henry IV. de les rétablir dans son Royaume, & la belle réponse, que fit ce sage Prince, à ceux qui lui parloient de la sorte. Argall fut surpris du discours du François, & on s'aperçut bientôt qu'il avoit fait impression sur son esprit. Il résolut même de se défaire des Missionnaires à son arrivée en Virginie; mais la Providence en disposa autrement: une tempête, qui dura trois jours avec une violence extrême, dispersa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, & où il n'y avoit que trois Hommes, n'a point paru depuis. Argall fit sa route, & arriva heureusement en Virginie. Le troisieme, sur lequel étoient les trois Jesuites, & qui étoient commandés par un nommé TURNELL, fut porté, fort au loin au Nord, & enfin pris d'un vent forcé de Sud-Ouest, qui l'obligea de faire vent arriere jusqu'aux Açores. Heureux de pouvoir y trouver un Port.

Belle action
de trois Jesui-
tes.

Là les Jesuites, que le Capitaine avoit fort maltraités, n'avoient qu'à se faire connoître, & dire deux mots, pour être vengés; & Turnell, en motuillant, bien malgré lui, dans la Rade de l'Isle de Fayal, parut n'être pas sans inquiétude à ce sujet. Il eut néanmoins assez de confiance dans la vertu de ces Religieux, pour leur proposer de souffrir qu'il les tint cachés, lorsqu'on viendrait faire la visite de son Bâtiment, & ils y consentirent de bonne grace. Cette visite faite, le Capitaine Anglois eut la liberté d'acheter tout ce qu'il voulut, après quoi il se remit en Mer, & le reste de son voyage fut heureux; mais il se trouva encore

assez embarrassé en arrivant en Angleterre : il n'avoit point de Commission, & quoiqu'il représentât l'accident, qui l'avoit séparé de son Commandant, il fut regardé comme déserteur de la Virginie : on le mit en prison, d'où il ne sortit que sur le témoignage des Jésuites. Il ne se laissoit point depuis ce tems-là de publier la vertu de ces Missionnaires, deux fois ses libérateurs, & surtout le plaisir, qu'ils lui avoient fait à Fayal, où ils ne pouvoient lui rendre le bien pour le mal, comme ils firent si généreusement, sans se priver de beaucoup de douceurs, qu'ils se seroient procurées, en se faisant connoître. Il est vrai qu'on n'oublia rien pour les en dédommager en Angleterre, où ils furent fort caressés tout le tems qu'ils y demeurèrent. Enfin M. de BISEAU, Ambassadeur de France à la Cour de Londres, les reclama, & les fit embarquer pour Calais.

Cependant on fit grand bruit à la Cour de France de l'entrepris des Anglois sur S. Sauveur, & sur le Port Royal; mais comme dans le fond cette affaire n'intéressoit que des Particuliers, ce premier feu se ralentit bientôt. M. de Pourtrincourt n'étoit pas assez en faveur pour se flatter qu'on y prendroit vivement ses intérêts, & ne fit aucune démarche. Madame de Guercheville se contenta d'envoyer la Sauffaye à Londres, pour y solliciter la réparation du tort, qu'on lui avoit fait contre le droit des Gens, & la restitution de ses effets; mais elle n'obtint qu'une partie de ce qu'elle demandoit, & il fallut s'en contenter. Elle reconnut alors, mais trop tard, la faute qu'elle avoit faite de ne pas suivre le conseil de M. de Champlain, qui la rejette en partie sur le P. Cotton, sans les avis duquel la Marquise, dit-il, ne faisoit rien. Mais quoique Champlain leur répondit des bonnes intentions de M. de Monts, y auroit-il eu bien de la sûreté à confier à un Calviniste la direction d'un Etablissement, dont l'objet principal étoit de prêcher l'Evangile aux Peuples du Canada?

Dans le vrai tout le Monde eût tort; les uns par trop de défiance, les autres par l'envie de retirer d'abord plus qu'ils n'avoient donné; ceux-ci, faute d'expérience; ceux-là, pour ne s'être pas donné le tems de connoître le Pays. M. de Monts vouloit trouver dans son Privilège exclusif des fonds assurés & préfens pour fournir aux frais de son Etablissement; & sans exclusion il en auroit eu de suffisans dans le commerce, s'il eût commencé par s'établir en un lieu sûr, & où il fût plus à portée des secours de France. M. de Pourtrincourt ayant obtenu le Domaine du Port Royal, n'avoit rien de mieux à faire que d'y ensemencer assez

1613.

de terrein , pour s'assûrer que ses Gens ne manqueroient jamais du nécessaire , & s'il avoit été dans son Fort avec trente Hommes bien armés , Argall n'auroit pas même eu l'assûrance de l'y attaquer. Le Sieur de la Saussaye , après avoir pris possession du Port de la Haive , ne devoit pas aller plus loin ; il n'y auroit jamais été attaqué , parceque les Anglois n'avoient dessein que de faire la Pêche aux Monts déserts , & n'étoient pas assez en force pour s'engager dans l'Acadie , où ils devoient supposer que les François étoient sur leurs gardes ; d'ailleurs ils ne connoissoient point le Port de la Haive , dont l'entrée est facile à défendre. Madame de Guereville de son coté fit mal de ne point confier son entreprise à quelqu'un , qui eût déjà quelque connoissance du Pays , & l'on ne conçoit pas comment les deux Missionnaires , qui y avoient déjà passé deux ans , ne firent pas faire toutes ces réflexions à la Saussaye , lequel étoit très-disposé à se conduire par leur avis , & qui sans doute en avoit reçu l'ordre. Ce qu'il y a de plus étonnant , c'est que tous ceux , qui dans la suite entreprirent de s'établir dans ces Provinces Méridionales , ont échoué , pour avoir fait précisément les mêmes fautes , & n'avoir pas mieux pris leurs mesures.



nier p
visite
Il y
raison
du Se
été ab
l'arra
appar
bien ,
étoien
Tadou
liance

(*) Or

E.
nt jamais
Hommes
e l'y atta-
n du Port
amais été
e faire la
rce pour
les Fran-
ent point
Madame.
r son en-
du Pays,
s, qui y
ces réflé-
luire par
il y a de
reprèrent
échoué,
avoir pas



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE QUATRIEME.



PRE'S la fondation de Quebec, & le refus, que Madame de Guercheville fit de s'associer avec M. de Monts, celui-ci eut encore assez de credit pour former une nouvelle Compagnie, MM. de Champlain & de Pontgravé s'attachèrent plus fortement que jamais à ses intérêts, & s'embarquerent en 1610. Ce dernier pour continuer la traite à Tadoussac, & le premier pour visiter, & pour avancer son Etablissement de Quebec,

1609-15.

Il y trouva toutes choses dans le meilleur état, qu'il pouvoit raisonnablement esperer; l'année précédente il avoit fait semer du Seigle & du Froment, & la recolte de l'un & de l'autre avoit été abondante. Il avoit aussi planté de la Vigne, mais ses Gens l'arracherent pendant son absence, & il n'y avoit en effet nulle apparence qu'elle réussit. D'ailleurs tout le Monde se portoit bien, & paroissoit content. Les Sauvages établis aux environs étoient *les Algonquins (a)*, *les Montagnez* étoient plus bas vers Tadoussac, & il fut d'autant plus aisé aux François de faire alliance avec ces deux Nations, que bien loin de leur être à char-

Etat de Quebec en 1610.

(a) On disoit autrefois *Algonmekins*.

1609-13.

M. de Champlain va en guerre contre les Sauvages.

ge, ils les soulageoient dans leurs besoins, qui étoient quelquefois extrêmes, surtout quand la chasse leur avoit manqué, ce qui arrivoit assez souvent.

Mais le plus grand avantage, que ces Barbares se promettoient de la part des François, étoit d'en être secourus contre les Iroquois. Dès l'année 1609. Champlain, qui avoit hiverné à Québec, y ayant été joint au printems par Pontgravé, lorsqu'un Parti composé de Hurons, d'Algonquins, & de Montagnez, se disposoit à marcher contre cet Ennemi commun, il se laissa persuader de les accompagner. Il ne doutoit point qu'ayant pour lui trois Nations assez nombreuses encore, & intéressées à demeurer inséparablement unies avec les François, il ne lui fût aisé de dompter successivement toutes celles, qui entreprendroient de s'opposer à ses desseins, & toutes les apparences étoient pour la réussite de ce projet; mais il ne prevoyoit pas que les Iroquois, qui seuls depuis lontems faisoient tête à tout ce qu'il y avoit de Sauvages à cent lieues autour d'eux, ne tarderoient pas à être appuyés par des Voisins, jaloux de la France, & qui devinrent bientôt plus puissans que nous dans cette partie de l'Amérique.

Etablissement des Hollandois dans la Nouvelle Belgique.

Ce fut en effet cette même année que Henry Hudson, Anglois, mais attaché au Service de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, ayant eu ordre de faire une nouvelle tentative pour trouver un passage à la Chine par le Nord de l'Amérique, après l'avoir inutilement cherché, prit terre au Cap Codd, continua ensuite à ranger la Côte, allant toujours au Sud, & découvrit par les 40. degrés de Latitude Septentrionale, une grande Baye, où il entra. Il y aperçut une Rivière, qu'il remonta l'espace de 60. lieues, & lui donna le nom de *Manhatte*, qui étoit celui des Habitans du Pays.

Dès l'année suivante quelques Marchands d'Amsterdam envoyèrent des Navires dans cette Rivière, pour y faire la traite; en 1614. on y bâtit un Fort à l'endroit, où est présentement la Ville de *Manhatte*, & toute cette Contrée prit le nom de *Nouvelle Belgique*. Dans la suite les Hollandois construisirent le Fort d'*Orange* beaucoup plus au Nord. Richard BLOME, Auteur de *l'Amérique Angloise*, prétend que Hudson avoit vendu ce Pays aux Hollandois sans la participation du Roy de la Grande Bretagne, son Souverain; mais que Samuel Argall étant Gouverneur de la Virginie, les en chassa; qu'ils obtinrent seulement de Jacques I. la liberté d'y faire de l'eau en revenant du Bresil, &

que depuis ce tems-là ils n'y ont eu aucune habitation. Mais outre que ce récit n'a nulle vraisemblance, l'Auteur se contredit lui-même; car immédiatement après il dit qu'en 1664. des Commissaires envoyés par le Roy Charles II. prirent sur eux la Ville de Manhatte, qu'ils appelloient *la nouvelle Amsterdam*; & que treize ans après le Chevalier Robert CAR leur enleva le Fort & la Ville d'Orange, qui fut depuis appelé *Albany*.

Il est certain d'ailleurs que jusqu'à ce tems-là les Hollandois ont au-moins possédé une bonne partie de cette Province; qu'ils y avoient pour Voisins à l'Occident les Suedois, lesquels avoient appelé *Nouvelle Suede*, ce qui porte aujourd'hui le nom de *Nouveau Jersey*; & que la nouvelle Belgique a subsisté sous ce nom jusqu'au regne de Charles II. Alors les Anglois, qui y avoient souvent inquiété les Hollandois, les obligerent à la leur ceder, en échange de *Surinam*, laissant néanmoins aux Particuliers, qui y étoient établis, la liberté d'y demeurer, ce que firent la plupart. Charles II. en donna le Domaine au Duc d'YORK, son Frere, & depuis son successeur, & dès lors la nouvelle Belgique changea son nom en celui de *Nouvelle York*. Orange fut nommée *Albany*; mais comme un grand nombre de Familles Hollandoises y étoient restées, elles continuerent de l'appeller Orange, & les François du Canada ne lui donnent point d'autre nom. Au-dessus de cette Ville il y a un Fort avec une Bourgade, qui confinent avec les Cantons Iroquois, & qu'on appelle *Corlar*, d'où ces Sauvages se sont accoutumés à donner le nom de *Corlar* au Gouverneur de la nouvelle York.

Pour finir cette digression, dont la suite de cette Histoire fera voir la nécessité, les Hollandois, tandis qu'ils ont été les Maîtres de cette Province, une des plus fertiles de l'Amerique Septentrionale, ne se sont jamais ouvertement déclarés contre nous, comme ont fait depuis les Anglois en toute occasion; mais en donnant des armes & des munitions aux Iroquois, avec lesquels M. de Champlain s'étoit malheureusement brouillé en faveur de ses Alliés, ils ont mis ces Barbares en état de nous faire beaucoup de mal, & nous-mêmes dans la nécessité de fournir aux autres Sauvages des armes à feu, dont la bonne politique demandoit qu'on ne leur apprît jamais l'usage. Il faut néanmoins rendre à M. de Champlain la justice de dire que son intention étoit uniquement d'humilier les Iroquois, afin de parvenir ensuite à réunir toutes les Nations du Canada dans notre alliance par une bonne paix; & que ce n'est pas sa faute, si des

1609-13.

Première ex-
pédition de
Champlain
contre les Iro-
quois.

événemens, qu'il ne pouvoit pas prévoir, ont fait tourner les choses tout autrement qu'il n'avoit cru.

Quoiqu'il en soit, ils s'embarqua sur le Fleuve avec ses Alliés, entra ensuite dans une Riviere, qui fut longtemps nommée *la Riviere des Iroquois*, parceque ces Sauvages devoient ordinairement par-là, pour faire leurs courtes dans la Colonie, & qui porte aujourd'hui le nom de *Sorel*. Après l'avoir remontée quinze lieues, il arriva au pied d'un Rapide (a), qu'il étoit impossible de franchir avec les Chaloupes. Cette difficulté, ni la mauvaise foi des Sauvages, qui l'avoient assuré qu'on pouvoit aller jusqu'aux Iroquois sans aucun embarras, ne le rebuterent point : il renvoya sa Chaloupe à Quebec, & continua de suivre ses Alliés avec deux François, qui ne voulurent point l'abandonner.

Peu de pré-
caution des
Guerriers.

Le Rapide passé, on commença à naviguer avec un peu plus de précaution. On campoit de bonne heure, & on se retranchoit du côté de la Terre avec de grands abbattis d'arbres ; car ce n'est pas la coutume des Sauvages de se fortifier du côté de l'eau, parcequ'ils ne sont jamais attaqués par cet endroit. On a seulement soin de ranger les Canots sur le bord de la Riviere, ou du Lac ; & il faut que l'on soit bien surpris, si on n'a pas le tems de s'embarquer, & de se mettre hors de péril, avant que le Retranchement soit forcé. Dès qu'on a campé, la coutume est d'envoyer à la découverte, mais ce n'est guères que pour la forme. Les Découvreurs ne vont pas bien loin, & dès qu'ils sont retournés sans rien voir, tout le Monde demeure fort tranquille. On ne songe pas même à poser des Sentinelles à l'entrée du Camp, où personne ne veille. Ces Barbares sont tous les jours les Dupes d'une confiance si insensée ; mais ils ne s'en corrigent point. Les seuls Iroquois ont toujours fait la guerre avec un peu plus de circonspection, & il n'y a point de doute que c'est là une des principales causes de la supériorité, qu'ils ont prise sur des Ennemis, qui ne leur ont jamais cédé en valeur, & qui auroient dû les écraser par leur nombre.

Fourberie des
Jongleurs.

Champlain eut beau représenter à ses Alliés le péril, où ils s'exposoient par une conduite si peu reguliere, toutes les réponses, qu'ils lui firent, fut que des Gens, qui avoient fatigué tout le jour, avoient besoin de reposer la nuit. Néanmoins, lors qu'ils se crurent proche de l'Ennemi, il obtint que leurs Coureurs s'acquittassent plus exactement de leur devoir, qu'on ne

(a) C'est ce qu'on appelle présentement le Rapide de Chambly.

marchât

E

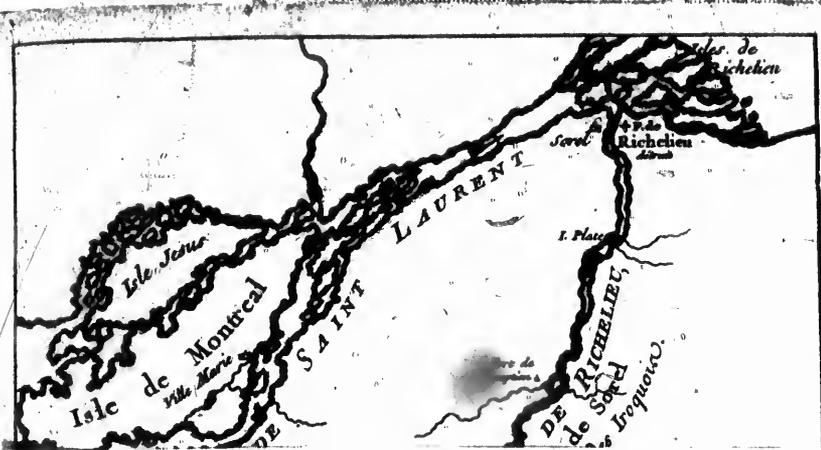
tourner les

ses Alliés,
née la Ri-
oient ordi-
lonie, &
remontée
il étoit im-
ficulté, ni
qu'on pou-
né le rebu-
z continua
rent point

n peu plus
se retran-
rbrres; car
du côté de
droit. On
de la Rivie-
, si on n'a
énil, avant
, la coûtus
s que pour
dès qu'ils
fort tran-
s à l'entrée
nt tous les
ne s'en cor-
uerre avec
doute que
qu'ils ont
n valeur,

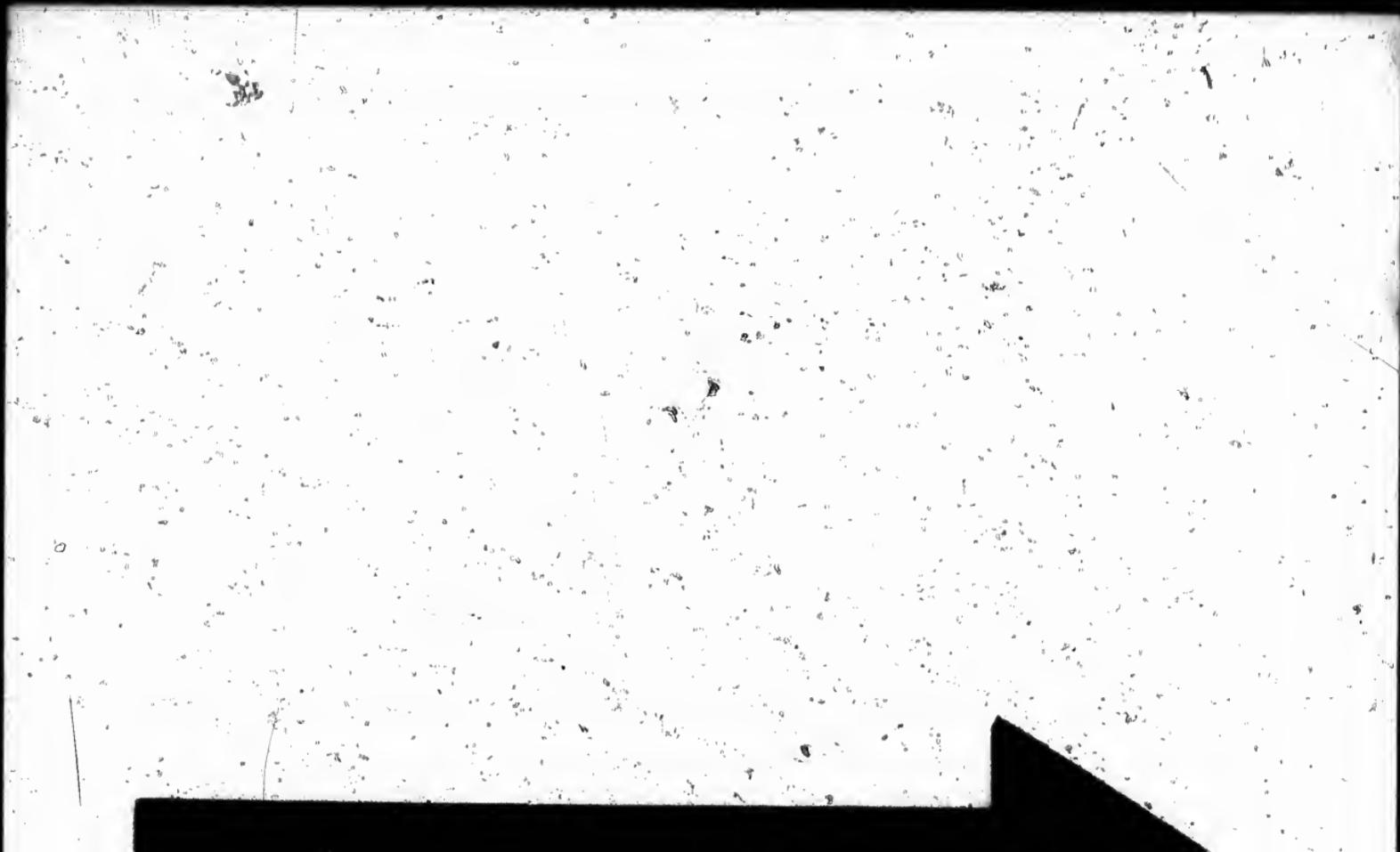
ril, où ils
les répon-
tigué tout
oins, lors
eurs Cou-
qu'on ne

marchât



1491 & 165





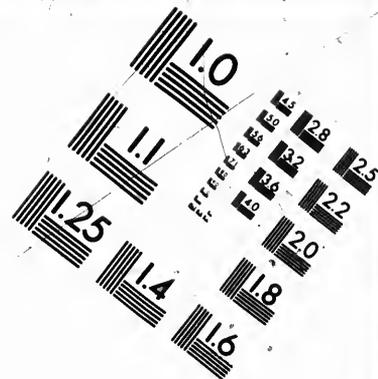
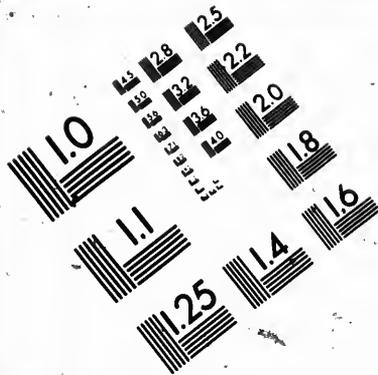
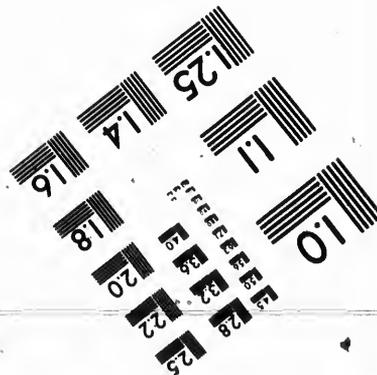
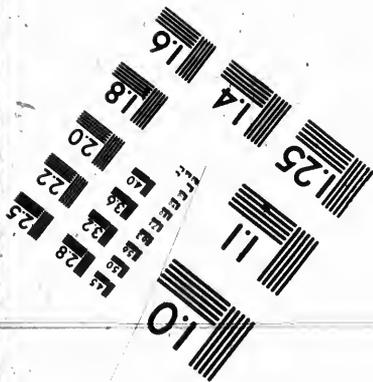
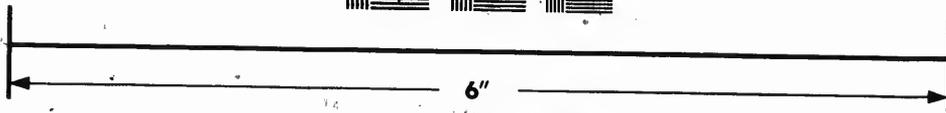
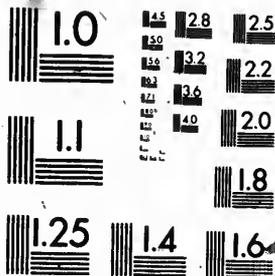


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

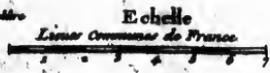
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40

10
11



Carte
 de la Riviere de Richelieu
 et du
 Lac Champlain,
 Dressée sur les Manuscrits
 du Depot des
 Cartes, Plans, et Journ. de la Marine
 Par N.B. Ing. de la M.
 1744.



t
n
P
r
a
le
il
ro
to
do
de
C
gl
jou
ma
par
ren
fa
cat
il es
pro
Ch
divi
leur
blab
qui l
L
préd
trou
neur
per l
per e

marchât plus que pendant la nuit, & qu'on n'allumât plus de feu pendant le jour. Ce qui contribuoit le plus à cette sécurité, qui faisoit tant de peine aux François, étoit la confiance des Sauvages en leurs Jongleurs, auxquels Champlain donna les noms de *Pilotois*, & d'*Ostemois*. La première chose, à quoi pensoit celui, qui accompagnoit l'Armée, dès qu'on avoit débarqué pour camper, c'étoit de se faire une petite Cabanne de pieux; il la couvroit de la même peau, qui lui servoit de vêtement; puis il y entroit tout nud, & les Guerriers venoient se ranger autour de lui. Il commençoit alors à prononcer quelques paroles, que personne ne comprenoit. C'est, dit-on, une Prière pour invoquer le Dieu de la Guerre. Un moment après il avertissoit que la Divinité étoit venue à sa voix, & il déclaroit les avis, qu'il en avoit reçus. Il se levoit enfin, car jusques-là il demouroit prosterné contre terre. Il crioit, il s'agitoit, il paroissoit hors de lui-même, & l'eau découloit en abondance de toutes les parties de son corps.

La Cabanne s'ébranloit aussi quelquefois, & les Assistans ne doutoient point que ce mouvement ne fût un effet de la présence de l'Esprit. Ils avoient grand soin de faire remarquer à M. de Champlain cette prétendue merveille; mais il avoit vu le Jongleur décoier les pieux, & il se moqua d'eux. Ils lui dirent un jour qu'il alloit voir sortir du feu par le haut de la Cabanne; mais il eut beau regarder, le feu ne parut point. Il eût peut-être paru, si M. de Champlain eût été moins attentif; car ordinairement ces Impositeurs ont la précaution de se munir de ce qu'il faut pour en allumer. Le langage, qu'ils parlent dans ces invocations n'a rien de commun avec aucune langue Sauvage, & il est vraisemblable qu'il ne consiste qu'en des sons informes, produits sur le champ par une imagination échauffée, & que ces Charlatans ont trouvé le moyen de faire passer pour un langage divin. Ils prennent différens tons; quelquefois ils grossissent leur voix, puis ils contrefont une petite voix grêle, assez semblable à celle de nos Marionnettes, & on croit que c'est l'Esprit, qui leur parle.

La plupart du tems il arrive tout le contraire de ce qu'ils ont prédit; mais ils ne perdent rien pour cela de leur crédit, & ils trouvent toujours quelque échapatoire, pour sauver leur honneur. C'est de tout tems que les Hommes, si ingénieux à tromper les autres, sont d'une facilité surprenante à se laisser tromper eux-mêmes dans les points, où il leur importeroit le plus

1609-13.

d'éviter la séduction. Non-seulement on n'y est point en garde contre l'illusion ; mais il semble même qu'on aille au-devant. La sagesse & sçavante Antiquité a donné sur cela dans les mêmes travers, & de plus grossiers encore, que nos Sauvages ; la connoissance du vrai Dieu, & les principes incontestables d'une Religion divine, n'en ont pas garanti le Peuple choisi, Dépositaire de la vérité : ce n'étoit ni des Barbares, ni des Infidèles, qui disoient : *Loquimini nobis placentia, videte nobis errores.* (a)

Lac Champlain.

Pour revenir à nos Guerriers, tout le Pays, que M. de Champlain traversa dans cette Expédition, lui parut fort beau, & il l'est en effet. Les Îles étoient remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils, & d'autres semblables Animaux, qui entretenent l'abondance dans l'Armée. On voyoit surtout une grande quantité de Castors, parceque le voisinage des Iroquois ne permettoit pas des'y arrêter longtemps pour les chasser ; desorte qu'à la faveur de la guerre ces Amphibies jouïssent d'une paix profonde. Le Poisson fourmilloit aussi, non seulement dans la Rivière, mais encore dans un grand Lac, qu'elle traverse, & auquel M. de Champlain donna son nom, qu'il a conservé jusqu'à présent. Il a plus de vingt lieues de long sur dix ou douze de large dans son milieu, & sa figure tire sur l'ovale.

Lac du S. Sacrement.

Quand on est au milieu de ce Lac, on découvre au Midi & à l'Occident de très-hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en sont à 25. lieues, paroissent presque toujours couvertes de neiges. Les vallées, qui les séparent, sont très-fertiles, & au tems, dont je parle, elles étoient toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui il n'y en a plus qu'au Midi, & c'étoit là que nos Guerriers avoient dessein de faire une irruption. Au sortir du Lac Champlain il faut franchir un second Rapide, après quoi on entre dans un autre Lac, qui n'a que quatre ou cinq lieues de long, & qui porte le nom du S. Sacrement. L'endroit, où les Sauvages vouloient aller, étoit encore au-delà ; mais l'Ennemi leur épargna une partie du chemin, & par un pur hazard les joignit dans le Lac Champlain.

Les deux Partis se rencontrèrent.

Depuis quelque tems les Alliés s'informoient tous les jours du Chef des François, s'il n'avoit point vû d'Iroquois en songe ? Il leur répondit plusieurs fois que non, ce qui les inquiettoit beaucoup. A la fin, soit qu'il voulût les tirer de peine, soit qu'à force d'entendre parler de la même chose, il y eût véritablement

(a) *Isaïa.* 30. 102

révé, il leur dit que pendant son sommeil il avoit cru voir des Iroquois, qui se noyoient dans le Lac; mais qu'il ne comptoit point du tout sur ce rêve. Ils n'en jugerent pas de même, & ils ne doutèrent plus de la victoire. Quelques jours après l'Ennemi, qu'ils croyoient surprendre dans son Village, parut vers les dix heures du soir. La joye fut grande de part & d'autre, & tous la témoignèrent par de grands cris.

Les Sauvages ne combattent sur l'eau, que quand ils sont surpris, ou lorsqu'ils sont trop loin de Terre; ce qui n'avoit pas lieu ici. Nos Braves gagnèrent donc le rivage, dès qu'ils se furent reconnus. Ils travaillèrent ensuite chacun de leur côté à se retrancher, & cela fut bientôt fait. Alors les Algonquins envoyèrent demander aux Iroquois, s'ils vouloient se battre à l'heure même; mais ceux-ci répondirent que la nuit étoit trop obscure, qu'on ne se verroit point, & qu'il falloit attendre le jour. Les Alliés y consentirent, & tous dormirent tranquillement, après avoir pris leurs sûretés. Le lendemain, dès la pointe du jour, Champlain plaça ses deux François, & quelques Sauvages dans le Bois, pour prendre les Ennemis en flanc. Ceux-ci étoient au nombre de deux-cent, tous Gens choisis & déterminés, & qui comptoient bien d'avoir bon marché de cette poignée d'Algonquins, & de Hurons, qu'ils ne s'imaginoient pas s'être mis en campagne pour les aller chercher.

Les deux Parties se rencontrent.

Ils se trompoient néanmoins; les Alliés ne leur étoient point inférieurs en nombre; mais ils n'avoient laissé voir qu'une partie de leurs Guerriers. Les uns & les autres n'étoient encore armés que de flèches; & ceux de notre parti fondoient toutes leurs esperances sur les fusils des François, & ils recommandèrent à Champlain de tirer sur les Chefs, qu'ils lui montrèrent. Ces Chefs, qui étoient au nombre de trois, se distinguoient par des plumes, ou des queués d'Oiseaux, plus grandes que celles de leurs Soldats; car tous en ont pour l'ordinaire, & chacun les arrange sur sa tête suivant son caprice. Les Algonquins & les Hurons sortirent les premiers de leur Retranchement, & couvrirent deux-cent pas au-devant des Iroquois. Quand ils furent en présence, ils s'arrêtèrent, se partagerent en deux bandes, & laisserent le milieu libre à M. de Champlain, qui vint se mettre à leur tête.

Ils en vident aux mains.

Sa figure & ses armes étoient quelque chose de nouveau pour les Iroquois, dont la surprise devint extrême, lorsque du premier coup de son Arquebuse, où il avoit mis quatre postes, ils

Les Iroquois sont défaits.

1609-13.

virent tomber morts deux de leurs Chefs, & le troisième, dangereusement blessé. Ce premier succès fit jeter aux Alliés de grands cris de joye, & il se fit dans le moment quelques décharges de flèches, qui ne produisirent pas un grand effet. Champlain alloit recharger, lorsqu'un des deux autres François ayant encore abattu quelques Iroquois, tous furent mis en désordre, & ne songerent plus qu'à fuir. Ils furent poursuivis chaudement, on en tua plusieurs, & on fit quelques Prisonniers. Du côté des Alliés il n'y eut personne de tué, mais il y eut quinze ou seize blessés, qui guériront bientôt. Les Ennemis en fuyant avoient abandonné des farines de maiz, dont les Victorieux avoient grand besoin, les vivres leur ayant manqué tout-à-fait. Ils commencerent par appaiser la faim, qui les pressoit, puis ils passerent deux heures sur le Champ de Bataille à danser & à chanter. Enfin ils se remirent en marche pour retourner chez eux; car parmi ces Peuples, les Vainqueurs sont toujours retraitte, aussi-bien que les Vaincus, & souvent avec autant de désordre & de précipitation, que s'ils étoient poursuivis par un Ennemi victorieux.

Cruauté des
Vainqueurs.

Après avoir fait huit lieues, nos Braves s'arrêterent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprocherent toutes les cruautés, qu'il avoit exercées sur ceux de leur Nation, qui étoient tombés entre ses mains, & lui déclarerent qu'il devoit s'attendre à être traité de la même maniere, ajoutant que s'il avoit du cœur, il le témoigneroit en chantant. Il entonna aussitôt sa Chançon de mort, puis sa Chançon de guerre & toutes celles, qu'il sçavoit, mais sur un ton fort triste, dit Champlain, qui n'avoit pas encore eu le tems de connoître que toute la musique des Sauvages a quelque chose de lugubre. Son supplice accompagné de toutes ces horreurs, dont nous parlerons dans la suite, effrayèrent les François, qui firent en vain tous leurs efforts pour y mettre fin. Néanmoins au bout de quelque tems, comme les Sauvages s'apperçurent que le Commandant étoit choqué de leur peu de complaisance, ils lui dirent que s'il vouloit achever ce Miserable & abréger ses peines, il étoit le maître. Il lui tira sur le champ un coup d'Arquebuse, & il ne fut pas besoin d'en tirer un second.

Dès que cet Homme fut mort, les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ses entrailles dans le Lac; lui couperent la tête, les bras & les jambes, disperferent ses membres de part & d'autre, sans toucher au tronc, quoique la coutume fût d'en

manger au moins une partie. Ils ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec les autres, & le cœur, qu'ils couperent en petits morceaux: ils donnerent ces morceaux à manger aux Prisonniers, parmi lesquels étoit le propre Frere du Mort. On lui en mit dans la bouche, comme aux autres; mais il le rejetta sur le champ.

La nuit suivante un Montagnez ayant revé qu'ils étoient poursuivis, la retraite se changea en une véritable fuite, & on ne s'arrêta plus en aucun endroit, qu'on ne fût hors de tout danger. Les Algonquins resterent à Quebec, les Hurons retournerent chez eux, & les Montagnez à Tadoussac, où M. de Champlain les suivit. Du moment qu'ils eurent aperçu les Cabannes de leur Village, ils couperent des longs bâtons, y attachèrent les chevelures, qu'ils avoient eues en partage, & les porterent comme en triomphe. A cette vûe les Femmes accoururent, se jetterent à la nage, & ayant joint les Canots, elles prirent les chevelures des mains de leurs Maris, & se les attachèrent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent un present de quelques arcs & de quelques flèches, des dépouilles des Iroquois, les seules, qu'ils se permirent alors, le priant de les montrer au Roy, quand il seroit arrivé en France, où il leur avoit dit qu'il alloit faire un voyage.

Il avoit esperé de trouver un Navire à Tadoussac; mais il n'y en avoit point, & il remonta à Quebec. Pontgravé y arriva bientôt après lui, & ils s'embarquerent ensemble au mois de Septembre 1609. laissant la Colonie sous les ordres d'un brave Homme, nommé Pierre CHAVIN. Champlain fut fort bien reçu du Roy, qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la situation, où il avoit laissé la Nouvelle France. Ce fut alors qu'on donna ce nom au Canada. C'étoit dans le tems, que M. de Monts faisoit ses derniers efforts, surtout auprès de Madame de Guercheville, pour recouvrer son Privilege. J'ai dit qu'il n'y avoit pas réussi, mais ses Associés, dont MM. le GENDRE & COLLIER étoient les principaux, ne l'abandonnerent point; & comme c'étoit au nom de leur Compagnie, que s'étoit fait l'Etablissement de Quebec, & que cette Compagnie le reconnoissoit toujours pour leur Chef, il fit armer deux Navires, dont il confia le commandement à MM. de Champlain & de Pontgravé.

Ils s'embarquerent à Honfleur le septième de Mars 1710. & à peine étoient-ils en Mer, que Champlain tomba malade, &

Reception
des Montagnez dans leur
Village.

Champlain
retourne en
France, Le
nom de Nouvelle France
donné au Canada.

6
Seconde expédition de
Champlain

1609-13.

contre les Iroquois.

1610-13.

fut obligé de se faire remettre à terre. Peu de tems après, son Navire ayant été contraint de relâcher, il se trouva en état d'en reprendre le commandement : il appareilla le huitième d'Avril, & arriva le vingt-six à Tadoussac. Il en partit le vingt-huit, après avoir assuré les Montagnez qu'il venoit dégager la parole, qu'il leur avoit donnée l'année précédente, de les accompagner encore à la guerre contre les Iroquois. Ils n'attendoient en effet que son retour, pour se remettre en campagne, & il étoit à peine arrivé à Quebec, qu'ils s'y rendirent au nombre de 60. Guerriers. Les Algonquins étoient aussi tout prêts, & tous marcherent aussitôt vers la Riviere de Sorel, où d'autres Sauvages leur avoient promis de se rendre. Champlain les suivit de près dans une Barque ; mais il n'y trouva point le nombre de Guerriers, qu'on lui avoit fait esperer.

Il apprit en même tems qu'un Parti de cent Iroquois n'étoit pas loin ; & on lui dit que s'il vouloit le surprendre, il n'y avoit pas un moment à perdre, & qu'il falloit laisser sa Barque, & s'embarquer dans des Canots. Il y consentit : quatre François le suivirent ; les autres demeurèrent à la garde de sa Barque. Les Confédérés n'avoient pas encore vogué plus d'une demie-heure, qu'ils sauterent à terre, sans rien dire aux François, & laissant leurs Canots à l'abandon, ils se mirent à courir à toutes jambes au travers des Bois. Champlain se trouva fort embarrassé : il perdit bientôt de vûe les Sauvages, qui ne lui avoient pas même donné un Guide. Il falloit marcher dans un Pays marécageux, où l'on avoit toujours les pieds dans l'eau. Les Maringois & autres semblables Insectes, l'aveugloient, & obscurcissoient l'air, & il n'y avoit point de chemin frayé. Après avoir quelque tems couru au hazard, craignant à tout moment de s'égarer, il ne sçavoit plus quel parti prendre, lorsqu'il aperçut un Sauvage, qui faisoit la même route, il l'appella, & le pria de lui montrer le chemin.

Les Iroquois
sont attaqués,
& se défendent
bien.

Quelques momens après, un Capitaine Algonquin le vint prier de hâter sa marche, parce qu'on étoit aux mains avec les Iroquois. Il doubla le pas, & ne tarda point à entendre les cris des Combattans. Nos Alliés avoient trouvé l'Ennemi dans un assez bon Retranchement, & l'y ayant voulu forcer, ils avoient été repoussés avec perte. Ils reprirent cœur à la vûe des François, & retournerent à la charge dès que ceux-ci les eurent joints. Le combat devint très-vif, & Champlain en arrivant reçut un coup de flèche, qui lui perça le bout de l'oreille, & lui

entra dans le col. Cette blessure ne l'empêcha pourtant point de faire feu, tandis qu'il eut de la poudre & du plomb, & les Gens le seconderent bien, quoiqu'un d'eux eût aussi été blessé au bras.

Les Iroquois, qui n'étoient point encore accoutumés à se défendre contre les armes à feu, commençoient à tirer moins, & cherchoient à se mettre à couvert des Arquebuses, qui en avoient déjà abattu plusieurs; mais les munitions manquèrent bientôt aux nôtres, qui n'avoient pas compté sur une si longue résistance. Alors Champlain proposa aux Alliés de donner l'assaut au Rétranchement, ils goûterent cet avis; il se mit à leur tête avec ses quatre François, & malgré la vigoureuse défense des Assiégés, ils eurent bientôt fait une assez grande brèche. Sur ces entrefaites un jeune Maloin, nommé DES PRAIRIES, que Champlain avoit laissé dans sa Barque, arriva avec cinq ou six de ses Camarades: ce secours venu si à propos, donna le moyen aux Assaillans de s'éloigner un peu pour respirer, tandis que les nouveaux venus faisoient feu sur l'Ennemi.

Les Sauvages revinrent bientôt à l'assaut, & les François se mirent sur les ailes pour les soutenir. Les Iroquois ne purent résister à tant de coups redoublés: presque tous furent tués, ou pris; quelques-uns ayant voulu courir du côté de la Rivière, y furent culbutés, & s'y noyèrent. L'affaire étant entièrement finie, il arriva encore une Troupe de François, qui voulurent se consoler de n'avoir point eu de part à la victoire, en partageant le butin. Ils se saisirent des peaux de Castors, dont les Iroquois, qu'ils voyoient étendus sur la place, étoient couverts, & les Sauvages en furent scandalisés. Ceux-ci de leur côté commencèrent à exercer leur cruauté ordinaire sur les Prisonniers, & dévorèrent un de ceux, qui avoient été tués, ce qui fit horreur aux François. Ainsi ces Barbares faisoient gloire d'un désintéressement, qu'ils étoient surpris de ne pas trouver dans notre Nation, & ne comprennoient pas qu'il y a bien moins de mal à dépouiller les Morts, qu'à se repaître de leur chair comme des bêtes féroces, & à violer toutes les Loix de l'humanité, en prenant plaisir à tourmenter de la manière la plus indigne des Ennemis, qui ne peuvent plus se défendre.

Champlain leur demanda un de leurs Captifs, & ils le lui accordèrent de bonne grâce. Il engagea aussi les Hurons, qui s'en retournoient dans leur Pays, à y mener un François, afin qu'il y pût apprendre leur Langue; mais ce fut à condition qu'il conduiroit en France un jeune Huron, pour leur rapporter des

1610-13.

nouvelles d'un Royaume, dont on leur avoit dit tant de merveilles. Il l'y mena en effet la même année, & le ramena au printems suivant. Il le conduisit jusqu'à Montreal, où il choisit un Emplacement pour une habitation, qu'il avoit dessein d'y établir, & qu'il ne fit pourtant point, parcequ'il fut obligé de repasser en France, où la mort du Roy avoit achevé de ruiner les affaires de M. de Monts.

Le Comte de
Soissons se
met à la tête
des affaires du
Canada.

Ce Gentilhomme en perdant son Maître, avoit perdu tout ce qui lui restoit de credit, & ne fut plus en état de rien entreprendre. Il exhorta Champlain, qui ne l'avoit jamais abandonné, à ne point perdre courage, & à chercher quelque puissant Protecteur à la Colonie naissante. Champlain le crut, & s'adressa à Charles de BOURBON, Comte de SOISSONS, qui le reçut très-favorablement, agréa la proposition, qu'il lui fit d'être le Pere de la *Nouvelle France*, se fit donner par la Reine Regente, toute l'autorité nécessaire, pour maintenir & avancer ce qui étoit déjà fait, & nomma Champlain lui-même pour son Lieutenant, avec un plein pouvoir sans restriction.

1611-13.

M. le Prince
lui succède.

1612-13.

La mort de ce Prince, qui arriva peu de tems après, ne dérangea rien aux affaires de l'Amérique, parceque le Prince de CONDE voulut bien s'en charger, & continua Champlain dans l'Employ, dont le Comte de Soissons l'avoit honoré. Il survint néanmoins à celui-ci quelques embarras, causés par des difficultés, que formerent des Négocians de S. Malo, touchant le commerce, & cela le retint en France toute l'année 1612. Il en partit le sixième de Mars 1613. sur un Vaisseau, que commandoit Pontgravé, revenu depuis peu de l'Acadie, & ils mouillèrent devant Quebec le septième de May. Ils trouverent l'Habitation en si bon état, que n'y jugeant pas leur présence nécessaire, ils monterent jusqu'à Montreal. Après qu'ils y eurent fait quelque séjour, Pontgravé descendit à Quebec, & Champlain fit une course sur la grande Riviere des Outaouais, après quoi il alla rejoindre Pontgravé, avec lequel il s'embarqua pour S. Malo, où il mouilla l'ancre les derniers jours du mois d'Août.

1614.

Arrivée des
PP. Recollers
à Quebec.

1615.

Il y conclut un nouveau Traité d'association avec des Marchands de cette Ville, de Rouën & de la Rochelle. M. le Prince, qui avoit pris le titre de Vice-Roy de la *Nouvelle France*, l'approuva, obtint aux Associés des Patentes du Roy, & y mit son attaché. Alors M. de Champlain ne doutant point qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéresser tant de Personnes riches, & qui avoit à sa tête le premier Prince du Sang, ne prit bientôt

bientôt une forme solide pour le temporel, songea sérieusement à lui procurer les secours spirituels, dont elle avoit été jusques-là entièrement dépourvûe. Il demanda & obtint quatre Recollets, que sa Compagnie s'engagea avec joye à fournir de tout ce qui leur étoit nécessaire, & il se chargea de les conduire lui-même en Canada. Ils arriverent le 25. de Mars à Tadoussac, où ils ne s'arrêtèrent point, & peu de jours après ils prirent terre à Quebec, d'où M. de Champlain monta tout de suite à Montreal.

Il y rencontra des Hurons, & quelques-uns de leurs Alliés, qui l'engagerent dans une troisième Expédition contre les Iroquois. Il est constant que par cette complaisance, il prenoit le véritable moyen de gagner l'amitié des Sauvages, & de bien connoître un Pays, où il s'agissoit d'établir un commerce utile à la France, & la Religion Chrétienne parmi un grand nombre de Nations Idolâtres; mais il s'exposoit beaucoup, & ne faisoit pas réflexion, que cette facilité à condescendre à toutes les volontés de ces Barbares, n'étoit nullement propre à lui concilier le respect, que demandoit le caractère, dont il étoit revêtu. Il y avoit d'ailleurs quelque chose de mieux à faire pour lui, que de courir ainsi en Chevalier errant les Forêts & les Laes, avec des Sauvages, qui ne gardoient pas même à son égard les bien-séances, & dont il n'étoit nullement en état de se faire craindre. Il auroit pu aisément envoyer à sa place quelque François capable de bien observer toutes choses, & sa présence à Quebec eût beaucoup plus avancé son Etablissement, & lui eût donné une solidité, qu'il se repentit trop tard, de ne lui avoir pas procurée.

Il y eut plus; se voyant obligé de faire un voyage à Quebec, il pria les Sauvages de différer leur départ jusqu'à son retour, qui seroit prompt; mais ceux-ci oubliant la parole, qu'ils lui avoient donnée, de ne point partir sans lui, se laisserent bientôt de l'attendre; & s'embarquèrent avec quelques François, qui étoient restés à Montreal, & le P. Joseph LE CARON Recollet. Ce Religieux avoit voulu profiter de cette occasion, pour s'accoutumer à la façon de vivre de ces Peuples, auxquels il se proposoit d'annoncer JESUS-CHRIST, & pour apprendre plus promptement leur Langue, en se mettant dans la nécessité de la parler. M. de Champlain, avec lequel il étoit venu à Montreal, n'avoit pas approuvé son dessein; mais son zèle l'emporta sur toute autre considération.

Il semble que M. de Champlain pouvoir se tenir quitte de son

Maniere, dont il faut se

Troisième
expédition de
Champlain
contre les Iro-
quois.

1615.
conduire avec
les Sauvages.

engagement, & son expérience devoit lui avoir fait connoître que pour être estimé de ces Barbares, il est bon de ne pas souffrir qu'ils nous méprisent impunément : il faut même à l'extérieur leur rendre mépris pour mépris, si on veut reprimer leur insolence. Ils ne comprennent pas qu'on puisse agir autrement par vertu ; j'entends ceux, qui ne sont pas éclairés des lumieres de l'Evangile. Comme ils ont souvent vû des Européens se conduire uniquement par intérêt, ou par d'autres motifs plus condamnables encore, il leur vient rarement à l'esprit, qu'on puisse avoir pour eux certains ménagemens par des vûes plus nobles. D'ailleurs il n'est point d'Hommes au monde, plus prevenus en leur faveur, ni qui sçachent mieux profiter de tout, pour se confirmer dans cette bonne opinion, qu'ils ont d'eux-mêmes. La seule chose donc, qui puisse excuser ici M. de Champlain d'avoir couru après les Hurons, qui n'avoient pas daigné l'attendre, est de dire, qu'il ne le fit apparemment, que pour ne pas abandonner à leur discretion un Religieux, que son zèle, plutôt que sa prudence avoit engagé à les suivre.

Champlain
est blessé &
fait une re-
traite forcée.

Quoiqu'il en soit, il s'embarqua avec deux Francois, & dix Sauvages, qu'il rencontra en arrivant à Montreal ; mais quelque diligence qu'il fit, il ne put joindre les Hurons, que dans leur Village. Il les trouva, qui formoient un grand Parti de guerre, dont ils lui offrirent le commandement, & il l'accepta d'autant plus volontiers, qu'outre les deux François, qui étoient venus avec lui, le P. Joseph en avoit amené dix autres, qui l'attendoient. On ne différa point à marcher aux Ennemis, qui s'étoient retranchés de maniere, qu'il n'étoit pas facile de les approcher. Outre qu'ils occupoient une espèce de Fort assez bien construit, ils en avoient embarrassé les avenues par de grands abbattis d'Arbres, & ils y avoient élevé tout autour des galeries, d'où ils pouvoient tirer de haut en bas, sans se découvrir. Aussi la premiere attaque réussit-elle si mal, qu'on ne jugea pas à propos d'en tenter une seconde.

On essaya donc de mettre le feu aux abbatis de bois, dans l'esperance, qu'il gagneroit le Fort ; mais les Assiégés y avoient pourvû, en faisant de grandes provisions d'eau. On dressa ensuite une machine plus haute que les galeries, & sur laquelle on plaça des Arquebusers François. Cette manœuvre déconcerta un peu l'Ennemi, & on seroit peut-être venu à bout de le reduire, si les Hurons eussent fait leur devoir ; mais leur grand nombre les avoit rendu si présomptueux, qu'il ne fut jamais possible

ar
il
ne
de
pe

ne
av
toi
fan
il v
nir
folu
d'a
l'hy
lui,
Bou
les-
recc
que
eng
gna
mier
seph
mon
colle
ses c
Villa
jettoi
mom
d'y fa
d'une
M.
mois
rent a
& il n
D'OL
charg
ges, &
née sur
ce. No

au Commandant de les faire combattre avec ordre. D'ailleurs, il fut lui-même blessé considérablement à la jambe & au genouil, & cet accident ayant fait passer les Sauvages de l'excès de la présomption au découragement, il fallut se retirer avec perte & avec honte.

La retraite se fit assez bien, & quoiqu'on fût poursuivi, on ne perdit pas un Homme. Les plus jeunes & les plus braves avoient mis au milieu les plus foibles & les blessés, qu'on portoit dans des paniers, & on fit de cette maniere vingt-cinq lieues, sans s'arrêter. M. de Champlain fut bientôt guéri; mais quand il voulut partir pour retourner à Quebec, il ne put jamais obtenir un Guide, qu'on lui avoit promis, & dont il ne pouvoit absolument se passer; les Hurons accompagnerent même ce refus d'assez mauvaises manieres. Il fallut donc se résoudre à passer l'hyver avec ces Barbares, mais personne ne sçavoit mieux que lui, ni prendre son parti, ni profiter de tout. Il visita toutes les Bourgades Huronnes, & quelques-unes même de celles, que les Algonquins avoient alors aux environs du Lac *Nipissing*. Il reconcilia quelques Nations voisines avec les Hurons, & dès que les Rivieres furent navigables, ayant sçu qu'on le vouloit engager dans une nouvelle entreprise contre les Iroquois; il gagna quelques Sauvages, qu'il s'étoit attachés par ses bonnes manieres, s'embarqua secrettement avec eux, & avec le P. Joseph, & arriva l'onzième de Juillet 1616. à Quebec, où tout le monde étoit persuadé qu'il étoit mort, aussi-bien que le P. Recollet. Celui-ci, tandis que M. de Champlain étoit occupé dans ses courses à prendre connoissance du Pays, étoit aussi allé de Village en Village, pour former le plan des Missions, qu'il projettoit d'établir parmi les Hurons, & avoit mis à profit tous ses momens, pour en étudier la Langue. Mais il n'eut pas le tems d'y faire de grands progrès, cette étude n'étant point l'affaire d'une ou deux années, quelque application qu'on y apporte.

M. de Champlain & le P. Joseph ne resterent pas plus d'un mois à Quebec, après leur retour des Hurons. Ils s'embarquerent avec le Supérieur de la Mission, pour retourner en France, & il ne resta dans la Colonie, qu'un Prêtre nommé le P. Jean D'OLBEAU, & le Frere Pacifique DUPLESSYS, qui avoit été chargé de l'instruction des Enfans des François, & des Sauvages, établis depuis peu aux *Trois Rivieres*, & où il rendit l'année suivante un service encore plus essentiel à la Nouvelle France. Nos Alliés, je ne sçai par quel mécontentement, avoient

Il est obligé
d'hyverner
chez les Hu-
rons.

Un Frere Re-
collet rend un
grand service
à la Colonie.

1617.

1617.

complotté de se défaire des François. Il y a bien de l'apparence néanmoins qu'ils ne prirent cette résolution, que dans la crainte que M. de Champlain, revenu nouvellement de France, ne voulût tirer une vengeance éclatante de la mort de deux Habitans, qu'ils avoient assassinés, peut-être pour profiter de leur dépouille. Ce qui est certain, c'est qu'ils s'assemblerent au nombre de 800. auprès des Trois Rivieres, pour délibérer des moyens de faire main basse en même tems sur tous les François; que le Frere Pacifique fut averti de leur dessein par un d'entr'eux, qu'il en gagna plusieurs autres, que peu à peu il réduisit tous les autres à faire des avances pour une réconciliation parfaite, & qu'il se chargea de la négociation avec le Commandant. Cependant M. de Champlain voulut avoir les Meurtriers des deux François: on lui en envoya un, qui n'étoit pas le plus coupable, avec beaucoup de Pelleteries pour couvrir les Morts. (a) Il fallut se contenter de cette espece de satisfaction; l'accordement se fit, & les Sauvages donnerent deux de leurs Chefs en otages.

La Colonie est fort négligée.

Champlain ne faisoit plus qu'aller & venir de Quebec en France, pour en tirer des secours, qu'on ne lui fournissoit presque jamais tels à beaucoup près, qu'il les demandoit. La Cour ne se mêloit point de la Nouvelle France, & laissoit faire des Particuliers, dont les vûes étoient bornées, qui n'avoient point d'autre objet, que leur commerce, qui ne songeoient qu'à remplir leurs Magasins de Pelleteries, s'embarrassoient fort peu de tout le reste, ne faisoient qu'à regret les avances pour l'Etablissement d'une Colonie, qui ne les intéressoit que fort peu, & ne les faisoient jamais à propos. M. le Prince croyoit faire beaucoup en prêtant son nom: d'ailleurs les troubles de la Regence, qui lui coûtèrent alors sa liberté, & les intrigues, qu'on fit jouer, pour lui ôter le titre de Vice-Roy, & pour faire revoquer la Commission du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié le Canada pendant sa prison; le défaut de concert entre les Associés; la jalousie du commerce, qui broüilla les Négocians entr'eux, tout cela mit bien des fois la Colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau; & l'on ne sçauroit trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvoit faire un pas, sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumoit ses forces, sans songer à se procurer aucun avantage réel, & qui

(a) C'est-à-dire, pour dédommager les Partens.

ne
tin
des
Ro
yea
gea
Au
Cha
une
Ma
judi
Roy
car
lon
L
le ce
çois
aux
rent
fier c
attaq
& y
été a
secou
mi; p
sonni
Fuya
collet
chere
& ils
re ave
tout é
on l'a
foi.
Le
Queb
Rivier
taquer
loin,
tous le

ne renonçoit pas à une entreprise, pour laquelle il avoit continuellement à effuyer les caprices des uns, & la contradiction des autres.

En 1620. M. le Prince céda pour onze mille écus sa Vice-Royauté au Maréchal de Montmorenci, son Beaufrere. Le nouveau Vice-Roy continua la Lieutenance à Champlain, & chargea des affaires de la Colonie en France M. DOLU, Grand Audiencier, dont le zèle & la probité lui étoient connus. Alors Champlain, persuadé que la Nouvelle France alloit prendre une nouvelle face, y mena sa Famille. Il y arriva au mois de May, & il rencontra à Tadoussac des Rochelois, qui au préjudice de la Compagnie, & contre les défenses expressees du Roy, traitoient avec les Sauvages. Ils avoient même fait pis; car ils avoient vendu à ces Barbares, des armes à feu, ce que l'on avoit sagement évité jusques-là.

Le Maréchal
de Montmo-
renci Vice-
Roy de la
Nouvelle
France.

1620.

L'année suivante les Iroquois parurent en armes jusques dans le centre de la Colonie. Ces Barbares craignant que si les François se multiplioient dans le Pays, leur alliance ne fit reprendre aux Hurons & aux Algonquins, la supériorité sur eux, résolurent de s'en délivrer, avant qu'ils eussent eu le tems de se fortifier davantage. Ils leverent donc trois grands Partis, pour nous attaquer séparément: le premier marcha vers le Sault S. Louis, & y trouva des François, qui gardoient ce passage. Ils avoient été avertis, ainsi, quoiqu'ils fussent en petit nombre, avec le secours de quelques Sauvages Alliés, ils repousserent l'Ennemi; plusieurs Iroquois furent tués, quelques-uns restèrent Prisonniers, le reste se sauva. Mais les nôtres ayant appris que ces Fuyards emmenoit avec eux le P. Guillaume POULAIN, Recollet, coururent après eux; ne pouvant les atteindre, ils détacherent un de leurs Prisonniers, à qui ils donnerent la liberté, & ils lui recommanderent de proposer l'échange du Missionnaire avec un de leurs Chefs. Cet Homme arriva dans le tems, que tout étoit prêt pour brûler le Religieux, La proposition, dont on l'avoit chargé, fut acceptée, & l'échange se fit de bonne foi.

Les Iroquois
entreprennent
de détruire la
Colonie Fran-
çoise.

1621.

Le second Parti s'embarqua sur trente Canots, s'approcha de Quebec, & alla investir le Couvent des PP. Recollets sur la Riviere de S. Charles, où il y avoit un petit Fort. N'osant attaquer cette Place, il se jeta sur des Hurons, qui n'étoient pas loin, & en surprit quelques-uns, qu'il brûla. Il ravagea ensuite tous les environs du Couvent, puis se retira. Le Mémoire, d'où

La Compa-
gnie du Cana-
da est suppri-
mée

1622.

1622.

j'ai tiré ceci, ne dit point ce que devint le troisième Parti; mais il ajoute que les Iroquois s'étoient assez déclarés qu'ils avoient résolu d'exterminer tous les François. Il s'en falloit bien que M. de Champlain eût des forces suffisantes pour reprimer ces Barbares. Ainsi il crut devoir représenter au Roy & au Duc de Montmorenci la nécessité de secourir la Colonie, & le peu de cas que la Compagnie avoit fait jusques-là de ses instances réitérées, pour l'obliger à remplir ses engagements: il députa donc, du consentement des plus notables Habitans, le P. Georges LE BAILLIF à Sa Majesté, dont ce Religieux étoit connu particulièrement. Il en fut très-bien reçu, & obtint tout ce qu'il demandoit. La Compagnie fut supprimée, & deux Particuliers, nommés GUILLAUME & EMERIC de CAEN, Oncle & Neveu, entrèrent dans tous ses droits,

Etat de Quebec.

1623-25.

M. de Champlain en apprit la nouvelle par une Lettre du Vice-Roy, qui lui enjoignoit de prêter main-forte à ces Négocians. Il reçut en même tems une Lettre du Roy même, par laquelle S. M. l'assûroit qu'elle étoit très-satisfaite de ses services, & l'exhortoit à continuer de donner des preuves de sa fidélité. Cette faveur n'augmentoit pas sa fortune, & il est vrai de dire que ce fut toujours ce qui l'occupa le moins; mais elle lui concilioit une autorité, dont il avoit alors plus besoin, que jamais, surtout à cause des différends, qui survenoient tous les jours entre les Facteurs de l'ancienne Compagnie, & ceux des Sieurs de Caën, & qui pouvoit avoir des suites fâcheuses. Quoiqu'il se fût donné bien des mouvemens pour peupler Quebec, on n'y comptoit encore en 1622. que cinquante Personnes, y compris les Femmes & les Enfans. Le commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert; mais la Traite se faisoit toujours à Tadoussac avec beaucoup de succès, & on en avoit établi une autre aux Trois Rivieres, à 25. lieux au-dessus de Quebec.

On le fortifie.

Guillaume de Caën étoit venu lui-même sur les lieux, & quoiqu'il Calviniste, il vivoit assez bien avec tout le Monde; il avoit donné la direction de ses affaires au Sieur de Pontgravé; mais le peu de santé de ce Directeur l'obligea de repasser en France en 1623. & ce fut une perte pour l'Amérique Française, qui lui doit beaucoup. Cette même année M. de Champlain fut averti de bonne part; que les Hurons songeoient à se détacher de notre alliance, & à s'unir avec les Iroquois; ce qui l'obligea de leur renvoyer le P. Joseph LE CARON, que le P. Nicolas VIEL, & le Fr. Gabriël SAGHART, son Confrere, qui ve-

L
noie
née
bec.
& d
à per
Fam
fa C
TAD
C
Ordr
Mon
mais
Jesui
sur eu
Conf
tiers l
fer, e
dour.
LEMA
le P. J
Jean d
deux F
Ce fu
P. Jos
avoit d
manqu
qués, il
recevoi
prendre
bientôt
de Que
injurieu
leur Co
préjugé
veaux M
Recolle
tuée alo
S. Char
Peu d
Brebeuf
(*) L'H

noient d'arriver de France, voulurent bien accompagner. L'année suivante le Commandant fit bâtir de pierre le Fort de Quebec. Il sembloit que son dessein étoit de mettre fin à ses courses, & de se livrer tout entier au Gouvernement de sa Colonie; mais à peine le Fort fut-il achevé, qu'il retourna en France avec sa Famille. Il trouva le Maréchal de Montmorenci, qui traitoit de sa Charge de Vice-Roy, avec Henry de LEVI, Duc de VENTADOUR, son Neveu; & le traité fut bientôt conclu.

Ce Seigneur s'étoit retiré de la Cour, & avoit même reçu les Ordres Sacrés. Ce n'étoit pas pour rentrer dans le tracas du Monde, qu'il se chargeoit des affaires de la Nouvelle France, mais pour y procurer la conversion des Sauvages; & comme les Jesuites avoient la direction de sa conscience, il jeta les yeux sur eux pour l'exécution de ce projet. Il proposa la chose au Conseil du Roy, & Sa Majesté y donna d'autant plus volontiers les mains, que les PP. Recollets, bien loin de s'y opposer, en avoient fait la premiere ouverture au Duc de Ventadour. Ainsi, tous concourant au même but, le P. Charles LALLEMANT, qui avoit accompagné M. de la Saussaye à Pentagoët; le P. ENEMOND MASSE, dont nous avons déjà parlé; & le P. Jean de BREBEUF furent destinés à la Mission du Canada avec deux Freres, & furent prêts à partir en 1625.

Ce fut Guillaume de Caën, qui les conduisit à Quebec, avec le P. Joseph de Daillon Recollet; de l'illustre Maison du Lude. Il avoit donné sa parole au Duc de Ventadour, qu'il ne laisseroit manquer les Jesuites de rien; cependant, dès qu'ils furent débarqués, il leur déclara que, si les PP. Recollets ne vouloient pas les recevoir & les loger chez eux, ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de retourner en France. Ils s'apperçurent même bientôt qu'on avoit travaillé à prévenir contre eux les Habitans de Quebec, en leur mettant entre les mains les Ecrits les plus injurieux, que les Calvinistes de France avoient publiés contre leur Compagnie. Mais leur présence eut bientôt effacé tous ces préjugés: les Libelles furent brûlés publiquement, & les nouveaux Missionnaires ne furent pas lontems à charge aux PP. Recollets, qui les avoient obligés d'accepter leur Maison, située alors à un petit quart de lieu de la Ville, sur la Riviere de S. Charles. (a)

Peu de jours après leur arrivée, les PP. de Daillon & de Brebeuf s'embarquerent pour les Trois Rivieres, où ils ren-

(a) L'Hôpital Général occupe présentement ce terrain.

Le Duc de Ventadour Vice-Roy de la Nouvelle France.

Cinq Jesuites arrivent en Canada.

Mort tragique d'un P. Recollet.

1625.

contrerent des Hurons, qui s'offrirent à les conduire dans leur Pays. Les deux Missionnaires n'étoient parti de Quebec qu'à ce dessein, & se dispofoient à profiter de l'occafion, qui se préfentoit, lorsqu'on reçut une nouvelle, qui les obligea de retourner fur leurs pas. Le P. Nicolas Viel, Recollet, après avoir demeuré près de deux ans chez les Hurons, eut envie de faire un tour à Quebec, pour y passer quelque tems dans la retraite. Des Sauvages, qui se dispofoient à faire le même voyage, lui offrirent une place dans leur Canot, & il l'accepta. Au lieu de prendre le chemin ordinaire, ils suivirent le Canal, qui sépare l'Ifle de Montréal, de celle de *Jefus*, & qu'on appelle communément *la Riviere des Prairies*. Au milieu de ce Canal il y a un Rapi-de, que les Sauvages, au lieu de mettre à terre, & de faire ce qu'on appelle *un portage*, voulurent sauter avec le Canot. Soit qu'ils eussent pris mal leurs mesures, soit qu'ils le fissent exprès, le Canot tourna; le P. Viel & un jeune Néophyte, qui l'accompagnoit, se noyerent; & c'est cet accident, qui a fait donner au Rapide le nom de *Sault au Recollet*, qu'il porte encore. Comme tous les Hurons se sauverent, & qu'ils avoient, dit-on, paru mal affectionnés envers le Missionnaire, on eut de violens soupçons, que ce naufrage n'étoit point l'effet du hazard, d'autant plus que ces Barbares se faifirent de la meilleure partie du bagage de ce bon Pere. Quoiqu'il en foit, il n'y eut personne aux Trois Rivieres, qui ne fût d'avis que les PP. de Daillon & de Brebeuf differassent pour quelque tems leur voyage.

Les Jesuites
effuyent de
grandes con-
tradictions en
Canada.

1626.

L'année suivante trois Jesuites, les PP. Philibert NOYROT, Anne de NOUË, & un Frere, arriverent à Quebec sur un petit Bâtiment, qu'ils avoient fretté, & sur lequel ils avoient embarqué plusieurs Ouvriers. Ce secours fit prendre à Quebec une forme de Ville, car jusques-là elle n'étoit qu'une simple habitation, & on ne la nommoit point autrement. L'expérience & le talent du P. Enemond Masse pour les nouveaux Etabliffemens, & dont, suivant les Mémoires de Champlain & de Lescarbot, il avoit donné de grandes preuves au Port Royal, y contribuerent beaucoup; mais lui & ses Confreres retrouvèrent bientôt sur le Fleuve S. Laurent; ce qu'ils avoient eu à effuyer de contradictions en Acadie, & ce qui avoit fait perdre cette Province à la France. M. de Ventadour instruit par quelques Catholiques de Quebec, des mauvaises manieres de Guillaume de Caën à l'égard de ces Peres, lui en écrivit sur un ton, qui le mortifia beaucoup; il ne douta point que ceux, qui avoient

av
att
tre

qu
con
l'im
pou
té d
de C
ava
ché
des
& le
Tou
le C
Fran
fit,
avoit
Ri
que l
lonie
du pr
des d
leur é
lieu p
DABI
des l'a
Nouv
& av
Habit
de tou
Terres
stance
Que t
ques, &
rétique
tation i
gageon
& pour
roient f
Tu

avoient été l'occasion & le sujet de ces plaintes, ne lui eussent attiré par eux-mêmes les reproches, qu'il en recevoit, & le contrecoup en retomba sur eux.

D'autre part, les Sauvages causoient toujours des grandes inquiétudes: ils avoient encore assassiné quelques François, & comme on ne s'étoit pas trouvé assez fort, pour en tirer raison, l'impunité avoit rendu ces Barbares plus insolens; de sorte que, pour peu qu'on s'écartât des Habitations, on n'étoit pas en sûreté de la vie. Telle étoit la situation de la Colonie, lorsque M. de Champlain retourna à Quebec en 1627. On n'avoit point avancé les Bâtimens pendant son absence, & les Terres défrichées étoient demeurées, pour la plupart, incultes. Les Associés des Sieurs de Caën ne pensoient qu'à la Traite de la Pelleterie, & les Esprits s'aigrissoient de plus en plus au sujet de la Religion. Tout cela représenté vivement au Conseil du Roy, fit résoudre le Cardinal de Richelieu à mettre le Commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, & à écouter la proposition, qu'on lui fit, de former une Compagnie de cent Associés, dont on lui avoit donné le plan.

Rien n'étoit mieux imaginé, & je ne crains point d'avancer que la Nouvelle France seroit aujourd'hui la plus puissante Colonie de l'Amérique, si l'exécution avoit répondu à la beauté du projet, & si les membres de ce grand Corps eussent profité des dispositions favorables du Souverain & de son Ministre à leur égard. Le Mémoire, qui fut présenté au Cardinal de Richelieu par MM. de ROQUEMONT, HOUEL, DE LATTIGNANT, DABLON, DU CHESNE, & CASTILLON, portoit 1^o. Que dès l'année suivante 1628. les Associés seroient passer dans la Nouvelle France deux, ou trois-cent Ouvriers de tous métiers, & avant l'année 1643. promettoient d'augmenter le nombre des Habitans jusqu'à seize mille; de les loger, nourrir, & entretenir de toutes choses pendant trois ans; de leur assigner ensuite des Terrés défrichées, autant qu'il seroit nécessaire pour leur subsistance, & de leur fournir des grains pour les ensemençer. 2^o. Que tous les Colons seroient François naturels, & Catholiques, & qu'on tiendrait la main à ce qu'aucun Etranger, ni Héretique ne s'introduisît dans le Pays. 3^o. Que dans chaque Habitation il y auroit au moins trois Prêtres, que la Compagnie s'engageoit à défrayer absolument de tout, & pour leurs personnes, & pour leur Ministère, pendant 15. ans: après quoi ils pourroient subsister des terres défrichées, qu'elle leur auroit assignées.

Tome I.

X.

1626.

Mauvais état
de la Colonie.

1627.

Compagnie
de cent Asso-
ciés pour l'éta-
blissement de
la Colonie.

Pour dédommager la Compagnie de tant de frais, 1°. Le Roy concedoit aux Associés, & à leurs Ayans-cause à perpétuité, le Fort & l'Habitation de Quebec, tout le Pays de la Nouvelle France, y compris la Floride, que les Prédécesseurs de Sa Majesté avoient fait habiter; tout le cours du grand Fleuve & des Rivières, qui s'y déchargent, ou qui dans cette étendue de Pays, vont à la Mer; les Isles, Ports, Havres, Mines, conformément à l'Ordonnance, Pêches, &c. Sa Majesté ne se réservant que le ressort de la Foi & Hommage, avec une Couronne d'or, du poids de huit marcs, à chaque mutation de Roy, & les Provisions des Officiers de la Justice Souveraine, qui seront nommés & présentés par lesdits Associés, lorsqu'il seroit jugé à propos d'y en établir. Pouvoir de faire fondre des Canons, bâtir & fortifier des Places, forger toutes sortes d'Armes offensives & défensives, & faire généralement tout ce qui seroit nécessaire pour la sûreté du Pays, & la conservation du Commerce. 2°. Sa Majesté leur accordoit le droit de conceder des Terres en telle quantité, qu'elle jugeroit à propos, de leur attribuer tels titres, honneurs, droits, & pouvoir, qu'elle voudroit, selon les qualités, conditions, & mérites des Personnes, à telles charges, reserves, & conditions, qu'ils trouveroient bon; mais qu'en cas d'érection de Duchés, Marquisats, Comtés, & Baronies, qu'on prendroit des Lettres de Confirmation du Roy sur la présentation du Cardinal de Richelieu, Grand-Maitre, Chef, & Sur-Intendant de la Navigation & Commerce de France. 3°. Afin que les Associés pussent jouir pleinement & paisiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majesté revoquoit toutes concessions faites desdites Terres, Ports, ou portions d'icelles, accordoit aux Associés pour toujours le trafic des Cuirs, Peaux, & Pelleteries; & pour quinze années seulement, à commencer au premier de Janvier 1628. jusqu'au dernier de Decembre 1643. tout autre commerce par Terre ou par Mer, qui se pourroit faire, en quelque maniere que ce fût, dans l'étendue dudit Pays, & autant qu'il se pourroit étendre, à la reserve de la Pêche des Moruës & des Baleines, que Sa Majesté vouloit être libre à tous ses Sujets; revoquant toutes autres concessions contraires, & nommément les articles accordés à Guillaume de Caën, interdisant pour tout le tems susdit, tout Commerce octroyé, soit ausdits de Caën & Associés, soit à tous autres, sous peine de confiscation des Vaisseaux & des Marchandises, au profit de la Compagnie, sans que M. le Cardinal de Riche-

lie
fû
m
ne
gn
les
Fa
sur
&
pe
As
ne
vo
gn
pris
cas
mie
il é
sero
dan
fer
pris
tion
les p
lesd
sem
pita
aussi
strui
Qua
don
roier
enco
verte
Le
pour
& à y
1°. C
s'eng
Arts
Fran

lieu pût donner congé, passeport, ou permission à qui que ce fût, pour-tous les lieux mentionnés. 4°. Le Roy voulut néanmoins que les François habitués dans les mêmes lieux, & qui ne seroient ni nourris, ni entretenus aux dépens de la Compagnie, pussent faire librement la traite des Pelleteries avec les Sauvages, à condition qu'ils ne vendroient les Castors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui seroient obligés de les acheter sur le pied de quarante sols tournois la piece, si elle étoit bonne & bien conditionnée, avec défense de les vendre à d'autres sous peine de confiscation. 5°. Le Roy s'engageoit à faire don aux Associés de deux Vaisseaux de guerre de deux à trois cent tonneaux, mais sans provisions; que si ces Vaisseaux, par quelque voye que ce pût être, venoient à périr, ce seroit à la Compagnie à les remplacer à ses frais; hormis le cas, où ils seroient pris par les Ennemis de Sa Majesté, en guerre ouverte. 6°. Au cas que la Compagnie manquât à faire passer dans les dix premières années jusqu'à 1500. François de l'un & de l'autre sexe, il étoit dit qu'elle restitueroit à Sa Majesté la somme, à laquelle seroit estimée la dépense des deux Vaisseaux de guerre: & que si dans les cinq années restantes, elle manquoit encore de faire passer le même nombre d'Hommes & de Femmes, sauf le cas de la prise des Vaisseaux par les Ennemis, elle seroit la même restitution, & seroit privée du Commerce, qui lui étoit accordé par les presens articles. 7°. Le Roy lui permettoit d'embarquer dans lesdits Vaisseaux, les Capitaines, Soldats, & Matelots, qu'il lui sembleroit bon; mais à condition que sur sa nomination, les Capitaines prendroient leurs Commissions ou Provisions de S. M. aussi-bien que les Commandans des Places & Forts déjà construits, ou à construire dans l'étendue des Pays concédés. Quant aux autres Vaisseaux entretenus par les Associés, ils en donneroient le commandement à telles Personnes, qu'ils jugeroient à propos, à la maniere accoutumée. Sa Majesté faisoit encore don à la Compagnie de quatre Coulevrines de Fonte verte, ci-devant accordées à la Compagnie des Moluques.

Le Roy ne bernoit point là ses graces & ses précautions: car pour exciter ses Sujets à se transporter dans la Nouvelle France, & à y établir toutes sortes de Manufactures, Sa Majesté déclara 1°. Que tous Artisans, du nombre de ceux, que la Compagnie s'engageoit d'y faire passer, après qu'ils y auroient exercé leurs Arts & Métiers pendant six ans, s'ils vouloient retourner en France, seroient réputés Maitres, & pourroient tenir Bouti-

1627..

que ouverte dans Paris & autres Villes, en rapportant un Certificat autentique de leur Service, & qu'à cet effet tous les ans, à chaque embarquement, il seroit mis au Greffe de l'Amirauté un rôle de ceux, que la Compagnie seroit passer à la Nouvelle France. 2^o. Qu'attendu que les Marchandises, de quelque qualité qu'elles pussent être, qui viendroient desdits Pays, & particulièrement celles, qui y seroient manufacturées, proviendroient de l'industrie des François, elles seroient exemptes pendant 15. ans, de tous impôts & subsides, quoiqu'elles fussent voiturées & vendues dans le Royaume: Que de même, toutes munitions de guerre, vivres, & autres choses nécessaires pour l'avitailement & l'embarquement, qu'il faudroit faire pour la Nouvelle France, jouiroient des mêmes exemptions & franchises pendant ledit tems de quinze années. 3^o. Qu'il seroit permis à toutes Personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, Ecclesiastiques, Nobles, Officiers & autres, d'entrer dans ladite Compagnie, sans déroger aux Privileges accordés à leurs Ordres; Que ceux-mêmes de la Compagnie pourroient, si bon leur sembloit, y associer ceux, qui se presenteroient; Que s'il s'en rencontroit, qui ne fussent pas Nobles d'extraction, Sa Majesté en ennobliroit jusqu'à douze, lesquels jouiroient à l'avenir de tous Privileges de Noblesse, qui passeroient à leurs Enfants nés, ou à naître en legitime mariage: Qu'à cet effet, Sa dite Majesté seroit fournir ausdits Associés douze Lettres de Noblesse, signées, scellées, & expédiées avec les noms en blanc; pour les faire remplir de ceux desdits douze Associés, & que ces Lettres seroient distribuées par le Cardinal Grand-Maitre, à ceux, qui lui seroient présentés par la Compagnie. 4^o. Que les Descendants des François habitués ausdits Pays, & les Sauvages, qui seroient amenés à la connoissance de la Foi, & en seroient profession, seroient censés & réputés Naturels François, & comme tels pourroient venir habiter en France, quand bon leur sembleroit, & y acquérir, tester, succeder, & accepter Donations & Legats, tout ainsi que les vrais Regnicoles & Originaires François, sans être tenus de prendre aucunes Lettres de Déclaration, ni de Naturalité.

Enfin, le Roy promettoit, s'il arrivoit quelque guerre civile ou étrangere; qui apportât empêchement à l'exécution des presens articles, d'accorder aux Associés une continuation de délai, selon qu'il seroit jugé à propos dans son Conseil; de faire expédier & ratifier, où il appartiendroit, toutes Lettres.

me
d'
no
Ar
qu
ter
leu
dre
ces
té;
vés
jest
vio
Ass
roie
C
nal
Le
Can
gran
de V
Com
Fran
M. I
Sur-
deur
LAIN
le res
princ
merc
ce all
nister
Ce
très-n
en Ar
Roch
contre
L'ann
pe, m
par G
son: P

nécessaires pour l'exécution des précédens articles, & en cas d'opposition à la vérification, Sa Majesté s'en reserva la connoissance à elle-même: Louis XIII. finissoit par dire que, si les Associés reconnoissoient dans la suite qu'il fût besoin d'expliquer, ou d'amplifier quelques-uns de ces articles, ou d'en ajouter de nouveaux, il y seroit pourvû, suivant l'exigence, sur leurs remontrances: Qu'elle leur permettroit pareillement de dresser tels Articles de Compagnie, Reglemens & Ordonnances, qu'ils jugeroient nécessaires pour l'entretien de leur Société; lesquels Articles, Reglemens & Ordonnances étant approuvés par Monseigneur le Grand-Maître, autorisés par Sa Majesté, & enregistrés où il appartiendroit, seroient à l'avenir inviolablement gardés selon leur forme & teneur, tant par lesdits Associés, que par ceux, qui étoient habitans, & qui s'habitueroient dans la suite en la Nouvelle France.

Ces Articles furent signés le 19. d'Avril 1627. par le Cardinal de Richelieu, & par ceux qui avoient présenté le projet. Le Roy l'approuva par un Edit datté du mois de May au Camp devant la Rochelle, & cet Edit explique dans le plus grand détail ce que je viens d'abreger. Cela fait, M. le Duc de Ventadour remit à Sa Majesté sa Charge de Vice-Roy. La Compagnie, qui prit le titre de Compagnie de la Nouvelle France, monta bientôt au nombre de cent sept Associés, dont M. le Cardinal de Richelieu, & M. le Maréchal DEFIAT, Sur-Intendant des Finances, furent les Chefs. M. le Commandeur de RAZILLI, M. de Champlain, l'Abbé de LA MAGDELAINE, & plusieurs autres Personnes de condition y entrèrent, le reste étoit composé de riches & d'habiles Negocians, & des principaux Bourgeois de Paris & de plusieurs Villes de commerce; enfin il y avoit tout lieu d'esperer que la Nouvelle France alloit devenir un des principaux objets de l'attention du Ministère, étant soutenüe par une si puissante Compagnie.

Cependant son institution fut marquée par une époque d'un très-mauvais présage. Les premiers Vaisseaux, qu'elle envoya en Amérique, furent pris par les Anglois, à qui le siège de la Rochelle fournissoit un prétexte pour commettre des hostilités contre la France, quoique les deux Couronnes fussent en paix. L'année suivante, David KERTK, François, natif de Dieppe, mais Calviniste & réfugié en Angleterre, sollicité, dit-on, par Guillaume de Caën, qui vouloit se venger de la perte de son Privilège exclusif, s'avança jusq'à Tadoussac avec une

Hostilités des
Anglois.

1628.

1628.

Quebec est
nommé de se
renuire à cur.
Réponse de
M. de Cham-
plain.

Escadre, d'où il envoya brûler les maisons, & les bestiaux, qui étoient au *Cap Tourmente*. Celui, qu'il avoit chargé de cette Commission, eut ordre de monter ensuite jusqu'à Quebec, & de sommer le Commandant de lui livrer son Fort.

M. de Champlain y étoit avec M. de Pontgravé, revenu depuis peu de France pour quelques intérêts de M. de Monts & de sa Société. Après qu'ils eurent délibéré ensemble, & sondé les principaux Habitans, ils prirent le parti de se défendre, & Champlain fit à la sommation du Capitaine Anglois, une réponse si fiere, que celui-ci jugea à propos de se retirer. On étoit néanmoins réduit dans la Ville à sept onces de pain par tête pour chaque jour, & il n'y avoit pas plus de cinq livres de poudre dans le Magasin. KERTK ignoroit sans doute cette triste situation : d'ailleurs il crut qu'il auroit meilleur marché d'une Escadre de la nouvelle Compagnie, commandée par M. de Roquemont, un de ses membres, & qui portoit à Quebec des Familles & toutes sortes de provisions. Il avoit été instruit de son départ par Guillaume de Caën, cependant toutes les apparences étoient qu'il échoueroit dans cette entreprise.

Les Anglois
se rendent
maîtres d'une
Escadre Fran-
çoise.

Aussi le malheur de M. de Roquemont vint beaucoup moins de la perfidie de cet Hérétique, que de sa propre imprudence. En arrivant à la Rade de *Gaspé*, il avoit détaché une Barque, pour donner avis à M. de Champlain du secours, qu'il lui ménoit, & pour lui porter un Breyet du Roy, qui l'établissoit Gouverneur & son Lieutenant Général dans toute la Nouvelle France, avec un ordre de faire un Inventaire de tous les effets, qui appartoient aux Sieurs de Caën. Peu de jours après qu'il eut expédié cette Barque, il apprit que Kertk n'étoit pas loin de lui, & sur le champ il leva les ancrs pour l'aller chercher, sans considerer qu'il exposoit au hazard d'un combat, dont le succès étoit douteux, parceque ses Navires étoient extrêmement chargés & fort embarrassés, toute la ressource d'une Colonie prête à succomber. Il ne fut pas longtemps sans rencontrer les Anglois, il les attaqua, & se battit bien, mais outre que ses Vaisseaux ne pouvoient point manoeuvrer, & bien que ceux de Kertk, ils étoient moins forts. Ils furent bientôt tous désagrés, & contraints de se rendre; de sorte que la Barque, après avoir causé une courte joye à Quebec, ne fit qu'augmenter, dit M. de Champlain dans ses Mémoires, le nombre des bouches pour manger ses pois.

La récolte, qui fut très-modique, la pêche des Anguilles, &

quelques Elans, que des Sauvages apportèrent de leur chasse, remirent pour deux ou trois mois un peu d'aïssance dans la Ville & dans les Habitations; mais, cela épuisé; on tomba dans une plus grande difette qu'auparavant. Il restoit encore une ressource, sur laquelle on comptoit beaucoup. Le P. Philibert Noyrot, Supérieur des Jésuites, & le P. Charles Lalle- mant étoient allés chercher en France du secours, & avoient trouvé dans la générosité de leurs Amis, de quoi fretter un Bâ- timent, & le charger de vivres. Ils s'y étoient embarqués eux- mêmes avec le P. Alexandre de VIEUXPONT, & un Frere, nommé Louis MALOT; mais ce Navire n'arriva point jusqu'à Quebec. Un Vent forcé de Sud-Est, le jeta sur la Côte de l'A- cadie, où il se brisa, le Pere Noyrot & le Frere Malot y péri- rent: le P. de Vieuxpont alla joindre le P. VIMOND dans l'I- le de Cap Breton, & le P. Lallemant s'étant embarqué dans un Navire de Biscaye, pour aller porter en France la nouvelle de ce désastre, fit auprès de S. Sebastien un second naufrage, dont il eut encore le bonheur de se sauver.

Cependant l'extrémité, où se trouvoit la Colonie, n'étoit pas ce qui inquiétoit davantage le Gouverneur. Les Sauva- ges, depuis l'approche des Anglois, paroïssent fort alienés des François, & il faut avouer qu'on leur en avoit donné quel- que sujet. Il y avoit bien du mélange parmi les Habitans; les Huguenots, que le Sieur de Caën avoit amenés avec lui, n'y étoient pas fort soumis à l'autorité legitime, & toute la fermeté de M. de Champlain ne put arrêter qu'une partie des désordres, qu'on devoit attendre de Gens très-peu affectonnés à l'Etat.

Dans une si triste situation, le Gouverneur jugea d'abord que le meilleur parti, qu'il y eût à prendre, supposé qu'il ne fût pas secouru à propos, étoit d'aller faire la guerre aux Iroquois, & de vivre à leurs dépens. Les dernieres excursions de ces Bar- bares, & quelques hostilités, qu'ils venoient de commettre tout récemment, lui en fournissoient un juste sujet; mais quand il fut question de partir, on ne put jamais trouver de poudre. Il fallut donc rester à Quebec, où il n'y avoit absolument rien pour nourrir cent Personnes, qui y étoient renfermées, & qui furent réduites à aller chercher des racines dans les Bois, comme les Bêtes. En cet état, après la nouvelle de l'arrivée des Na- vires de France, on n'en pouvoit guère recevoir de plus agréa- ble, que celle du retour des Anglois.

Ainsi, lorsque sur la fin de Juillet, c'est-à-dire, trois mois

Quebec est
formé de



1629.
nouveau par
les Anglois.

après que les vivres eurent manqué absolument, on vint annoncer à M. de Champlain qu'il paroïssoit des voiles Angloïses derrière la pointe de *Levi*, il ne douta plus que ce ne fût l'Escadre de *Kerik*, & il regarda ce Capitaine, bien comme un Ennemi, que comme un Libérateur, auquel il auroit obligation de ne pas mourir de faim avec toute la Colonie. Il n'y avoit que peu d'heures, qu'il avoit reçu cet avis, lorsqu'on vit venir une Chaloupe avec un Pavillon blanc. L'Officier, qui la commandoit, après s'être avancé jusques vers le milieu de la Rade, s'arrêta, comme pour demander la permission d'approcher; on la lui donna d'abord, en arborant un Pavillon semblable au sien, & dès qu'il fut débarqué, il alla présenter au Gouverneur une Lettre de *Louis* & de *Thomas Kerik*, Freres de l'Amiral *David*.

Cette Lettre contenoit une sommation dans des termes extrêmement polis: les deux Freres, dont l'un étoit destiné pour commander à *Quebec*, & l'autre conduisoit une Escadre, dont la meilleure partie étoit restée avec *Thomas à Tadoussac*, faisoient entendre à M. de Champlain, qu'ils étoient informés du triste état de sa Colonie; que cependant s'il vouloit leur remettre son Fort, ils le laisseroient maître des conditions. Ce qui avoit si bien instruit les Anglois de la situation de *Quebec*, c'est que le Sieur *BOULÉ*, Lieutenant de Champlain, & son Beau-frere, que ce Gouverneur avoit fait partir pour aller représenter à la Compagnie le besoin pressant, qu'il avoit d'être secouru, étoit tombé entre leurs mains, & qu'ils avoient tiré par adresse de quelques Matelots le sujet de leur voyage.

Le Gouverneur n'avoit garde de refuser les offres, qu'on lui faisoit; il les accepta, mais il fit prier le Commandant de n'approcher pas davantage, qu'on ne fût convenu de tout. L'Officier s'en retourna avec cette réponse, & le soir du même jour il revint à *Quebec* pour demander les articles de la Capitulation. Champlain les lui donna par écrit, & ils pmoient 1^o. Qu'avant toutes choses Messieurs *Kerik* montreroient la Commission du Roy de la Grande Bretagne, & la Procuration de l'Amiral *David* leur Frere. 2^o. Qu'ils lui fourniroient un Vaisseau pour passer en France, avec tous les François, sans en excepter un seul, non pas même deux Filles Sauvages, qui lui appartenoient. 3^o. Que les Gens de guerre sortiroient avec leurs armes, & tous avec les effets, qu'ils pourroient emporter. 4^o. Que le Vaisseau, qui leur seroit livré, auroit tous les agrès, &

A quelles
conditions la
Place est ren-
due.

8
pe
fa
se
&
Po

Ka
à T
den
de
un
Fra
dro

tran
un
fusé
ciers
ce q
bits,
Livre
plain
crut

Le

Rade

tonne

des Pa

verner

reçu.

pelle,

sulte.

Fort,

BAILL

avec tr

Nicola

Ce derri

ble de

qui en

M. de C

se faire

ner une

&

T

& des vivres, qui seroient payés en Pelleteries, dont le surplus pourroit être emporté par les Propriétaires. 5°. Qu'il ne seroit fait aucune insulte, ni violence à Personne. 6°. Que le Navire seroit livré trois jours après l'arrivée des François à Tadoussac, & qu'on leur donneroit des Barqués pour se rendre dans ce Port.

Il y eut peu de difficultés sur les principaux articles. Louis Kertk répondit que Thomas Kertk, son Frere, qui étoit resté à Tadoussac, avoit la Commission & la Procuration, qu'on demandoit, & qu'il les produiroit, quand il auroit l'honneur de voir M. de Champlain: Qu'il n'auroit aucune peine à donner un Vaisseau, & que s'il ne suffisoit pas pour embarquer tous les François, il y auroit place sur l'Escadre pour quiconque voudroit s'y embarquer, avec l'assurance d'y être bien traité, & transporté en France aussitôt après qu'on auroit mis le pied dans un Port d'Angleterre. L'article des deux Filles Sauvages fut refusé d'abord, & accordé dans la suite. Il fut réglé que les Officiers sortiroient avec armes & bagages, & généralement tout ce qui leur appartenoit; les Soldats avec leurs armes, leurs habits, & chacun une robe de Castor; les Religieux avec leurs Livres, mais que tout le reste demeureroit dans la Place. Champlain s'estima fort heureux d'avoir obtenu ces conditions, & ne crut pas devoir insister sur les autres.

Le Lendemain 20. de Juillet, Louis Kertk mouilla dans la Rade avec ses trois Navires: celui, qu'il montoit, étoit de cent tonneaux, & avoit dix pièces de Canon: les deux autres étoient des Pataches de cinquante tonneaux, & de six pièces. Le Gouverneur alla lui rendre visite à son bord, & en fut très-bien reçu. Il demanda & obtint des Soldats pour garder la Châpelle, & garantir les deux Maisons Religieuses de toute insulte. Kertk descendit ensuite à Quebec, & prit possession du Fort, puis du Magasin, dont il remit les clefs à un nommé LE BAILLIF, natif d'Amiens, lequel s'étoit donné aux Ennemis avec trois autres François, Estienne BRULE', de Champigni; Nicolas MARSOLET, de Rouën; & Pierre RAYE, de Paris. Ce dernier étoit un des plus méchans Hommes, qu'il fût possible de voir, & il n'y eut, selon l'ordinaire, que ces Traîtres, qui en usèrent mal. Le Commandant ne voulut pas souffrir que M. de Champlain quittât son Logis, & lui permit même de se faire dire la Messe. Il poussa la politesse, jusqu'à lui donner une copie, signée de sa main, de l'Inventaire, qu'il avoit

Les Anglois en usent bien.

1629.

La plüpart
des Habitans
restent dans le
Pays.

fait dresser de tout ce qui s'étoit trouvé dans la Place, lorsqu'il y étoit entré.

Il étoit de l'intérêt des Anglois que ceux des Habitans, qui avoient des Terres défrichées, demeurassent dans le Pays; du moins Kerk le crut ainsi; & pour les y engager, il leur fit les offres les plus avantageuses. Il les assüra même que si, après y être restés une année entiere, ils ne s'y trouvoient pas bien, il les feroit repasser en France. Comme sa conduite les avoit fort prévenus en sa faveur, & que plusieurs auroient été obligés de mendier leur pain, s'ils avoient repassé la Mer, presque tous prirent le parti de rester; mais le Gouverneur, en leur accordant pour cela son agrément, les avertit que, si au bout de l'année le Roy ne repronoit point le Canada, ils seroient mal de demeurer plus longtems privés des Sacremens & des autres secours spirituels; le salut de leurs ames devant leur être plus cher, que tous les biens, qu'ils pouvoient posseder.

Emery de
Caën est pris
par les An-
glois.

Toutes choses étant ainsi réglées, & Thomas Kerk étant venu joindre son Frere, Champlain partit avec lui le vint-quatre pour Tadoussac, où l'Amiral David s'étoit rendu depuis peu de jours. Peu s'en fallut que dans ce voyage les Victorieux & les Vaincus ne changeassent de sort. Emery de Caën, qui alloit à Quebec, & ne sçavoit rien de ce qui s'y étoit passé, rencontra le Navire de Thomas Kerk, qui portoit M. de Champlain, & qui s'étoit séparé des deux Pataches, avec lesquelles il étoit parti: il l'attaqua, & il étoit sur le point de s'en rendre le Maître, lorsqu'ayant crié *Quartier*, pour engager les Anglois à se rendre, Thomas Kerk prit cette parole dans un sens opposé, & cria de son côté *Bon quartier*: A ces mots, l'ardeur des François se ralentit un peu; de Caën, qui s'en aperçut, voulut les rassürer, & se préparoit à faire un dernier effort; mais M. de Champlain se montra, & lui conseilla de profiter de son avantage, pour faire ses conditions bonnes avant l'arrivée des Pataches, qui faisoient force de voiles, & qui étoient déjà fort proche.

Il est certain que, si tous les François avoient fait leur devoir, le Navire Anglois eût été pris, avant qu'il püt être secouru: la peur, qu'en eut le Commandant, lui fit même commettre une lâcheté; car il menaça M. de Champlain de le tuer, s'il ne faisoit cesser le combat. Ce qu'il ne fit cependant, que quand on eut donné le tems aux Pataches de s'approcher. C'étoit en effet un coup de Parti pour de Caën de prevenir leur arrivée. Il

eût eu bon marché des Pataches, s'il eût été maître du Navire, & rien alors n'eût empêché les François de retourner à Quebec, où Louis Kertk n'auoit pas été en état de leur résister. Emery de Caën se comporta en brave Homme, mais il ne fut pas bien secondé de son Equipage, composé apparemment de Gens de sa Religion, qui alors ne se battoient pas volontiers contre les Anglois, à cause du siège de la Rochelle.

On a sçu même depuis qu'outre les quatre Transfuges, dont j'ai parlé, & qui étoient de la même Secte, un nommé Jacques MICHEL, Calviniste furieux, avoit donné des Mémoires à l'Amiral Anglois, pour l'engager à cette Expédition, & ce Traître étoit actuellement sur l'Escadre, avec le titre de Contre-Amiral. Peut-être que ceux, qui ont accusé Guillaume de Caën d'avoir aussi trahi sa Patrie dans cette occasion, n'en ont ainsi jugé, que parce qu'ils croyoient que Michel agissoit par son ordre. Cette Escadre au reste n'étoit pas à beaucoup près aussi forte, qu'on l'avoit publié: elle n'étoit composée que de cinq Navires de trois à quatre cent tonneaux, assez bien fournis de provisions & de munitions, mais foibles d'Hommes: si Emery de Caën fût arrivé huit jours plutôt, il eût ravitaillé Quebec, & M. de Champlain n'eût pu y être forcé. David Kertk fut encore heureux en ce que la paix ayant été renouvelée entre les deux Couronnes peu de jours après son départ d'Angleterre, le Commandeur de Razilli, qui armoit pour aller au secours de la Nouvelle France, reçut un contre-ordre, & fut envoyé à Maroc. La Cour de France crut sans doute que Kertk recevroit aussi une défense d'aller plus loin; mais il étoit à la voile, & on l'ignoroit à Paris.

Cependant cet Amiral ne voulut pas retourner en Angleterre, sans avoir visité sa conquête: il monta donc à Quebec, & à son retour à Tadoussac, il dit à Champlain qu'il trouvoit la situation de cette Ville admirable, que si elle demouroit à sa Nation, elle seroit bientôt sur un autre pied, & que les Anglois tireroient parti de bien des choses, que les François avoient négligées, ou ne connoissoient point. Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui se passa ensuite, il me meneroit trop loin, & n'a rien de fort intéressant. L'Amiral n'étoit pas, à beaucoup près, aussi généreux que Louis Kertk, son Frere, lequel ne s'outint pas même jusqu'au bout son caractère; Champlain, & plus encore les Jesuites, eurent à essuyer bien de mauvaises manieres de l'un & de l'autre.

Un François
Calviniste
Auteur de
l'entreprise
des Anglois.

1629.

Sa fin tragique.

Le perfide Michel leur avoit persuadé que ces Religieux étoient fort riches ; mais les Anglois furent bientôt détrompés, & ils déchargèrent une partie de leur chagrin sur le Delateur. Les trois Freres lui devoient tout le succès de cette campagne & de la précédente ; c'étoit de bons Marchands, qui s'étoient enrichis par le commerce, & qui ne sçavoient point la guerre ; Michel étoit Homme de Mer, & brave Soldat : dans le Combat naval contre M. de Roquemont, il avoit empêché David Kerk d'être accroché par ce Commandant, qui ne pouvoit répondre à son Canon, mais qui l'eût enlevé sans peine à l'abordage ; il avoit servi de Guide & de Pilote à ses deux Freres, qui ne connoissoient point le Fleuve S. Laurent, & qui sans lui n'auroient jamais osé s'engager si avant.

Mais soit que la perfidie inspire je ne sçai quelle horreur à ceux-mêmes, à qui elle est utile ; soit que les Traîtres prennent ombre de tout, ce qui est en général l'effet des remords de la conscience ; soit enfin mauvaise humeur dans les Anglois, en voyant combien peu leur conquête les avoit enrichis, ou mécontentement de la part du Transfuge, qui ne crut pas ses services assez recompensés ; il parut bientôt plus que du refroidissement entre eux & lui. Il fut même le premier à éclater. Il fit publiquement de grandes plaintes contre les Anglois, & surtout contre l'Amiral. Il déclama avec encore plus de fureur contre les Jesuites & contre les Maloins, & ses emportemens allerent à un tel excès, qu'ils degenererent plus d'une fois en des accès de phrénésie.

Champlain voulut profiter de la disposition, où ce Malheureux étoit à l'égard des Anglois, pour le rappeler à la Religion de ses Peres, & au service de son Roy. Il le prenoit au fortir de ses accès, & lui disoit les choses du monde les plus tendres, & les plus capables de faire impression sur un cœur, qui n'auroit pas mis le sceau à son endurcissement. Mais son iniquité étoit comblée, & Dieu ne jugea pas à propos d'en differer plus longtemps la punition. Ses fureurs augmentèrent à un point, qu'on ne pouvoit plus ni le voir, ni l'entendre, sans être saisi d'horreur. Enfin il tomba dans un assoupissement léthargique ; qui dura trente-cinq heures, & à la fin duquel il expira. On rendit à son Cadavre tous les honneurs militaires, & on l'inhuma avec toutes les cérémonies, qui sont en usage dans les Eglises Protestantes ; mais les obsèques finies, on ne songea plus qu'à bien boire, & jamais les Anglois ne firent paroître plus de gayeté.

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. IV. 173

L'Amiral employa le reste de l'Été à carener ses Navires, qui en avoient grand besoin. Au mois de Septembre il mit à la voile, & le vintième d'Octobre il mouilla dans le Port de Plymouth, où il apprit que les differends des deux Cours étoient accommodés. Il s'en doutoit bien, & l'on assure même qu'il en avoit eu des avis certains avant la prise de Quebec; mais il avoit cru pouvoir prétendre l'ignorer. Il avoit fait de grandes avances pour son armement, & il s'étoit flatté de trouver dans la Nouvelle France beaucoup plus qu'il ne falloit pour l'en dédommager. Il fut fort étonné de voir qu'il n'étoit le Maître que d'un Rocher habité par une centaine de Personnes, épuisées par une longue famine, & à qui il falloit commencer par donner du pain; d'un Magasin, où il n'y avoit que des peaux en petite quantité; de quelques maisons mal bâties, & encore plus mal meublées. Ainsi tout le fruit de sa mauvaise foi fut de s'être ruiné, sans avoir même la consolation de travailler pour le Prince, qu'il servoit.

On parut d'abord à la Cour de France fort choqué de cette invasion des Anglois, après la conclusion d'un Traité, qui avoit empêché qu'on ne s'y opposât; mais les raisons d'honneur à part, bien de Gens doutèrent si l'on avoit fait une véritable perte, & s'il étoit à propos de demander la restitution de Quebec. Ils représentoient que le climat y est trop dur, que les avances excedoient le retour; que le Royaume ne pouvoit pas s'engager à peupler un Pays si vaste, sans s'affoiblir beaucoup. D'ailleurs, disoient-ils, comment le peupler? & de quelle utilité sera-t-il, si on ne le peuple pas? Les Indes Orientales & le Brésil ont dépeuplé le Portugal; l'Espagne voit plusieurs de ses Provinces presque désertes depuis la conquête de l'Amérique. A la vérité l'une & l'autre Monarchie y ont gagné de quoi se dédommager de ces pertes, si la perte des Hommes peut se compenser; mais depuis cinquante ans, que nous connoissons le Canada, qu'en avons-nous tiré? Ce Pays ne peut donc être d'aucune utilité pour nous, ou il faut convenir que les François ne sont pas propres pour ces sortes d'Etablissmens. Enfin jusqu'ici on s'en est bien passé, & les Espagnols mêmes voudroient peut-être avoir à recommencer. Qui ne sçait que Charles V. avec tout ce que lui fournissoient d'or & d'argent le Perou & le Mexique, n'a jamais pu entamer la France, & qu'il a souvent vû échouer ses entreprises, faute d'avoir de quoi soudoyer ses Troupes, tandis que François I. son Rival, trouvoit

1630-31.

Mauvaise
foi de l'Amiral
Anglois.

Quelques-uns
font d'avis de
ne point de-
mander la re-
stitution de
Quebec.

1630-31.

dans ses coffres de quoi se relever de ses pertes, & tenir tête à un Prince, dont l'Empire étoit plus vaste que celui des premiers Césars ? Faisons valoir la France, conservons-y les Hommes, profitons des avantages, qu'elle a pour le commerce, mettons en œuvre l'industrie de ses Habitans, & nous verrons entrer dans nos Ports toutes les richesses de l'Asie, de l'Afrique & du Nouveau Monde.

Réponse à
leurs raisons.

A ces raisons d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France s'adouciroit à mesure que le Pays se découvriroit : qu'on n'en pouvoit guère douter, puis qu'elle est située sous les mêmes parallèles que les Régions les plus tempérées de l'Europe : que le climat en est sain, le terroir fertile ; qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie : qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Espagne & du Portugal, que les guerres des Maures & leur retraite avoient épuisés d'Hommes, avant que d'avoir découvert les deux Indes, & qui malgré ces pertes avoient entrepris de peupler des Pays immenses : qu'il ne falloit pas tomber dans les mêmes fautes, mais faire passer en Amérique tous les ans un petit nombre de Familles, y envoyer des Soldats reformés, avec des Filles, tirées des Hôpitaux, & les placer de manière, qu'elles pussent s'étendre à mesure, qu'elles se multiplieroient : Qu'on avoit déjà l'expérience que les Femmes Françoises y sont fécondes, que les Enfants s'y élèvent sans peine, qu'ils y deviennent robustes, bien faits, & d'un très-beau sang : Que la seule Pêche des Moruës étoit capable d'enrichir le Royaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, que c'est une excellente Ecole pour former des Matelots ; mais que pour en tirer tout l'avantage, qu'elle peut produire, il falloit la rendre sédentaire, c'est-à-dire, y occuper les Habitans mêmes de la Colonie : Que les Pelleteries pouvoient devenir aussi un objet considérable, si on avoit attention à n'en pas épuiser la source, en voulant s'enrichir tout d'un coup : Qu'on pouvoit profiter, pour la construction des Vaisseaux, des Forêts, qui couvroient le Pays, & qui sont, sans contredit, les plus belles de l'Univers : Enfin, que le seul motif d'empêcher les Anglois de se rendre trop puissans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve S. Laurent à tant d'autres Provinces, où ils avoient déjà de bons Etablissmens, étoit plus que suffisant pour nous engager à recouvrer Québec, à quelquel prix que ce fût.

Sentiment de
Champlain.

Quant à ce qu'on objectoit du peu de progrès, que nous avions

fa
fa
ce
ri
ti
ce
n'
ce
les
da
ni
to
qu
n'e
plu
jav
arr
laq
fés
toie
J'er
qui
con
Com
plei
emp
Sa M
aux
Vain
& d
A
suad
ache
Can
gion
beau
pour
plus
devo
eut s
Mon

fait en Canada depuis tant d'années, Champlain en rejetta la faute sur les Sociétés particulières, qui s'étoient chargées de cette Colonie. Voici ses propres termes, auxquels je n'ajouterai rien : « Pendant qu'une Société, en un Pays comme celui-ci, « tient la bourse, elle paye, donne & assiste qui bon lui semble ; « ceux qui commandent pour Sa Majesté, sont fort peu obéis, « n'ayant personne pour les assister, que sous le bon plaisir de « ceux de la Compagnie, qui n'ont rien tant à contre-cœur, que « les Personnes, qui sont mises par le Roy, comme ne dépendant point d'eux, ne desirant que l'on voye & juge ce qu'ils sont, « ni de leurs actions & déportemens en telles affaires, veulent tout attirer sur eux, ne s'en soucient de ce qui arrive, pourvû qu'ils y trouvent leur compte. De Forts & de Forteresses, ils n'en veulent, que quand la nécessité le requiert ; mais il n'est plus tems. Quand je leur parlois de fortifier, c'étoit leur grief ; j'avois beau leur remontrer les inconveniens, qui en pouvoient arriver, ils étoient sourds, & tout cela n'étoit que la crainte, en laquelle ils étoient, que s'ils avoient un Fort, ils feroient maîtres, & qu'on leur feroit la Loy. Et pendant ces pensées ils mettoient le Pays & nous en proye du Pirate, ou Ennemi. . . . J'en écrivois assez à MM. du Conseil, il falloit y donner ordre, qui jamais n'arrivoit, & si Sa Majesté eût laissé seulement le commerce libre aux Associés, avoir leurs Magasins avec leurs Commis ; pour le reste des Hommes, qui devoient être en la pleine puissance du Lieutenant de Roy audit Pays, pour les employer à ce qu'il jugeroit nécessaire, tant pour le service de Sa Majesté, qu'à se fortifier & défricher la terre, pour ne venir aux famines, qui pouvoient arriver, s'il arrivoit fortune aux Vaisseaux ; si cela se pratiquoit, on verroit plus d'avancement & de progrès en dix ans, qu'en trente en la façon que l'on fait. »

Aux raisons de politique & d'intérêt, qui n'avoient pas persuadé la meilleure partie du Conseil, on en ajouta d'autres, qui acheverent de déterminer Louis XIII. à ne point abandonner le Canada. Elles étoient prises du côté de l'honneur & de la Religion, & personne ne les fit plus valoir que Champlain, qui avoit beaucoup de piété, & qui étoit bon François. On négocia donc pour retirer Quebec des mains des Anglois, & afin de donner plus de chaleur aux négociations, on arma six Vaisseaux, qui devoient être sous les ordres du Commandeur de Razilly. Cela eut son effet ; la Cour d'Angleterre, à la persuasion de Milord Montaigu, rendit de bonne grace, ce que l'on se dispoisoit à lui

Le Canada
est rendu à la
France.

1632.

enlever de force : le Traitté en fut signé à S. Germain en Laye le vintneuvième de Mars de l'année 1632. & l'Acadie y fut comprise , aussi-bien que l'Isle de Cap Breton , aujourd'hui nommée *l'Isle Royale*.

En quel état étoit alors la Nouvelle France.

C'étoit bien peu de choses , que l'Etablissement , que nous avons alors dans cette Isle ; cependant ce poste , le Fort de Quebec environné de quelques méchantes Maisons & de quelques Barraques , deux ou trois Cabannes dans l'Isle de Montreal , autant peut-être à Tadoussac , & en quelques autres endroits sur le Fleuve S. Laurent , pour la commodité de la Pêche & de la Traitte ; un commencement d'Habitation aux Trois Rivières , & les ruines du Port Royal ; voilà en quoi consistoit la Nouvelle France , & tout le fruit des découvertes de Verazani , de Jacques Cartier , de M. de Roberval , de Champlain , des grandes dépenses du Marquis de la Roché & de M. de Monts , & de l'industrie d'un grand nombre de François , qui auroient pu y faire un grand Etablissement , s'ils eussent été bien conduits.

Pourquoi les Anglois avoient négligé l'Acadie.

La facilité , avec laquelle les Anglois restituèrent l'Acadie à la France , vint sans doute de ce qu'ils n'avoient pas encore pris leurs mesures pour s'y établir , & de son éloignement de la Nouvelle Angleterre , où il leur importoit beaucoup de se fortifier , avant que de penser à de nouvelles entreprises. J'ai dit à la vérité que dès l'année 1621 le Roy de la grande Bretagne avoit concédé à Guillaume Alexandre , Comte de Sterlin , tous les Pays , dont nous avons été chassés par les Anglois ; il est encore vrai que ce Seigneur envoya dès l'année suivante dans ces nouvelles concessions , un Officier , pour y choisir un lieu propre à une Habitation ; mais cet Envoyé étant parti trop tard , il fut obligé d'hiverner dans le Port de S. Jean en Terre Neuve. Il passa ensuite en Acadie , entra dans le Port au Mouton , dont il changea le nom en celui de *Baye de S. Luc* , puis dans un autre , qui n'en est qu'à deux lieues , & qu'il appella *le joli Port* , ou *le Port noir*. Il ne s'y arrêta point non plus , & reprit la route de Terre Neuve , d'où peu de tems après il fit voile pour l'Angleterre. Depuis ce tems-là le Comte de Sterlin , pour des raisons , que je n'ai pu sçavoir , ne fit plus rien pour mettre en valeur un si beau Domaine.



& com
cette r
Amérie
ter l'ex
ner tou
dédome
il parti
1632. &
ce , &
cette an
à trafiqu
cesser ce
presséme
To

E
rmain en
Acadie y
aujourd'hui
que nous
Fort de
de quel-
de Mont-
autres en-
la Pêche
Trois Ri-
nfisoit la
Veraza-
umplain ,
e M. de
ois , qui
c été bien

Acadie à
core pris
e la Nou-
fortifier ,
la vérité
oit con-
es Pays ,
core vrai
nouvelles
re à une
ut obligé
passa en-
changea
qui n'en
ort noir.
re Neu-
rre. De-
, que je
ur un si

OIRE



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE CINQUIEME.

UN des Articles du Traitté de S. Germain , qui remettoit la France en possession du Canada , portoit que tous les effets , qui seroient trouvés à Quebec , & dont nous avons vû qu'on avoit dressé un Inventaire , seroient restitués , aussi - bien que les Vaisseaux pris de part & d'autre , avec leur charge , ou l'équivalent ; & comme les Sieurs de Caën avoient le principal intérêt dans cette restitution , Emery de Caën fut d'abord envoyé seul en Amérique , pour porter à Louis Kerk le Traitté , & en solliciter l'exécution. Le Roy jugea même à propos de lui abandonner tout le commerce des Pelleteries pour un an , afin de le dédommager des pertes , qu'il avoit faites pendant la guerre ; il partit pour Quebec au mois d'Avril de cette même année 1632. & à son arrivée le Gouverneur Anglois lui remit la Place , & tous les effets , qui lui appartenoient. Cependant toute cette année & la suivante , ceux de cette Nation continuèrent à trafiquer avec les Sauvages , & on eut bien de la peine à faire cesser ce commerce , qui par le Traitté de S. Germain étoit expressément interdit aux Sujets du Roy de la Grande Bretagne.

Tome I.

Z

1633.

M. de Champlain est nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France.

En 1633. la Compagnie de la Nouvelle France rentra dans tous ses droits, & l'Acadie fut concédée au Commandeur de Razilly, un de ses principaux Membres, à condition, qu'il y feroit un Etablissement. Il en fit un en effet, mais assez peu considerable, dans le port de la Haive, où il étoit si aisé & si important d'en faire un, qui en peu de tems & à peu de frais auroit mis cette grande Peninsule en état de produire de grands retours. La même année M. de Champlain, que la Compagnie avoit présenté au Roi en vertu du pouvoir, qu'elle avoit reçu de sa Majesté, fut nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France, & partit pour s'y rendre avec une Escadre, qui portoit beaucoup plus, que ne valoit alors tout le Canada, menant avec lui les PP. de Brebeuf & Enemond Masse. Il y retrouva plusieurs des anciens Habitans; il en avoit amené de nouveaux, & il engagea les uns & les autres à profiter des fautes, qui avoient causé les malheurs passés.

Caractère des Hurons.

Sa premiere vûe fut de s'attacher la Nation Huronne, & de commencer par la soumettre au joug de l'Evangile, persuadé qu'il n'est point de lien plus indissoluble, que celui de la Religion. Jusques-là on avoit plutôt préparé les voyes à l'établissement du Christianisme parmi ces Sauvages, que commencé une œuvre, qui demandoit une plus grande connoissance, qu'on n'en avoit encore pu acquérir, de leur langue, de leurs coutumes, de leur croyance, & de leur génie. Dans le séjour, que les PP. Recollets avoient fait parmi eux, ils en avoient gagné quelques-uns à JESUS-CHRIST; mais ils n'en avoient pu baptiser que très-peu. Les PP. de Brebeuf & de Noué avoient aussi fait quelques Profélytes; mais le Christianisme n'avoit point encore pris racine parmi ce Peuple; qui ne paroissoit pas aisé à réduire. On se flattoit néanmoins que quand il auroit traité un peu plus longtems avec les Missionnaires, il deviendroit plus docile; & cette esperance étoit fondée sur le caractère de son esprit solide, judicieux, élevé, capable de réfléchir, & sur ce qu'il étoit le plus sédentaire & le plus laborieux de tous ceux, que l'on connoissoit alors dans ce Continent.

La Compagnie exclut les Recollets du Canada.

Mais pour exécuter ce projet, il falloit un certain nombre d'Ouvriers, & il étoit nécessaire de les mettre en état de tirer leur subsistance d'ailleurs, que d'un Pays, qui avoit bien de la peine à faire subsister ses Habitans; or c'est à quoi il n'étoit pas aisé de pourvoir. La Compagnie s'étoit laissé persuader que dans une Colonie naissante, des Religieux Mendians seroient plutôt à

cl
pe
m
go
lo
ses
leu
qu
ve
nes
tér
gés
pas
leu
du
ten
vag
A
com
& A
que
Vill
fés;
trer.
tres
ges:
rent
pour
décla
mon
déco
venu
diffic
ne le
Ce
viren
étoien
rent d
forter
res &
dans l

charge, qu'utiles à des Habitans, qui avoient à peine le nécessaire pour vivre ; elle ne fut point donc d'avis qu'on y renvoyât, au moins sitôt, les PP. Recollets ; & elle trouva le moyen de faire goûter ses raisons au Conseil du Roy. Par la même raison il falloit que les Jesuites s'attendissent à tirer de France toutes les choses, dont ils pouvoient avoir besoin ; & il étoit à craindre que leurs pertes passées n'eussent refroidi le zèle des Personnes, qui jusques-là avoient le plus contribué à tant de dépenses devenues inutiles. Heureusement ces craintes se trouverent vaines. Presque tous ceux, qui s'étoient dès le commencement intéressés en faveur de la Nouvelle France, se crurent obligés de mettre les Jesuites en état, non-seulement de n'avoir pas besoin des Habitans pour la vie, & pour les fonctions de leur Ministère, mais encore de contribuer à l'Etablissement du Pays ; en même tems qu'ils donneroient leur principale attention à l'instruction des François, & à la conversion des Sauvages.

Ainsi dès l'année 1632. c'est-à-dire, immédiatement après la conclusion du Traitté de S. Germain, les PP. Paul LE JEUNE, & Anne de NOUE s'embarquerent pour Quebec. Ils trouverent que le peu de Profelytes, qu'on avoit faits aux environs de cette Ville, n'étoient plus dans les sentimens, où on les avoit laissés ; mais ils n'eurent pas beaucoup de peine à les y faire rentrer. Les Anglois, dans le peu de tems, qu'ils avoient été les Maîtres du Pays, n'avoient pas sçu y gagner l'affection des Sauvages : les Hurons ne parurent point à Quebec, tant qu'ils y furent : les autres plus voisins de cette Capitale, & dont plusieurs, pour des mécontentemens particuliers, s'étoient ouvertement déclarés contre nous à l'approche de l'Escadre Angloise, s'y montrèrent même assez rarement. Tous s'étoient trouvés un peu déconcertés, lors qu'ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus les mêmes libertés, que les François ne faisoient aucune difficulté de leur permettre, ils s'apperçurent que ces manieres ne leur plaisoient pas.

Ce fut bien pis encore au bout de quelque tems, lors qu'ils se virent chassés à coups de bâton des maisons, où jusques-là ils étoient entrés aussi librement, que dans leurs cabannes. Ils prirent donc le parti de s'éloigner, & rien ne les a dans la fuite plus fortement attachés à nos intérêts, que cette différence de manieres & de caractere des deux Peuples, qu'ils ont vû s'établir dans leur voisinage. Les Missionnaires, qui furent bientôt in-

La conduite des Anglois avec les Sauvages, fait regretter à ceux-ci les François.

1633.

fruits de l'impression, qu'elle avoit déjà faite sur eux, sçurent bien en profiter pour les gagner à JESUS-CHRIST, & pour les affectionner à la Nation Françoisë.

Succès des
premiers tra-
vaux des Mis-
sionnaires.

Les PP. Enemond Maffe & Jean de Brebeuf arriverent, comme je l'ai déjà dit, l'année suivante avec M. de Champlain, & en moins de trois ans le nombre des Ouvriers Evangeliques fut de quinze Prêtres, sans compter trois ou quatre Laïcs, dont quelques-uns furent attachés à l'instruction des Enfans. Ces Religieux crurent avec raison que leurs premiers soins étoient dûs aux Dômestiques de la Foy, & comme il n'y avoit plus parmi les Colons aucun mélange de croyance, Dieu versa sur leurs travaux de si abondantes bénédictions, qu'au bout de quelques mois on aperçut un grand changement dans les mœurs.

Les Reli-
gionnaires
sont exclus du
Canada.

La Cour avoit donné des ordres très-précis pour empêcher qu'aucun Protestant ne passât dans la Nouvelle France, & qu'on n'y permit l'exercice d'aucune autre Religion, que de la Catholique. Selon toutes les apparences, Sa Majesté avoit enfin été informée de ce qu'il semble que la Cour avoit ignoré jusqu'alors, à sçavoir, que l'entreprise des Anglois sur le Canada étoit le fruit des intrigues de Guillaume de Caën, ou des autres Calvinistes, dont j'ai parlé; & plus d'une expérience lui avoit appris qu'il ne falloit pas trop approcher les prétendus Réformés des Anglois, dans un Pays, où l'on n'avoit pas assez de forces pour les contenir dans le devoir, & dans la soumission à l'autorité légitime.

Choix judi-
cieux des Co-
lons.

On avoit même apporté une très-grande attention au choix de ceux, qui s'étoient présentés pour aller s'établir dans la Nouvelle France; & il n'est pas vrai que les Filles, qu'on y envoya, de tems en tems pour les marier avec les nouveaux Habitans, ayent été prises dans des lieux suspects, comme quelques Voyageurs peu instruits, l'ont avancé dans leurs Relations. On eut toujours soin de s'affurer de leur conduite, avant que de les embarquer, & cellé, qu'on leur a vû tenir dans le Pays, est une preuve qu'on y avoit réussi. Ainsi en très-peu de tems on vit presque tous ceux, qui composoient la nouvelle Colonie, faire à l'exemple de leur Gouverneur, une profession ouverte & sincere de pieté.

On continua les années suivantes d'avoir la même attention, & l'on vit bientôt dans cette partie de l'Amérique commencer une génération de véritables Chrétiens, parmi lesquels regnoit la simplicité des premiers siècles de l'Eglise, & dont la postérité

n'a point encore perdu de vûe les grands exemples, que leurs Ancêtres leur ont laissés. La consolation, qu'un tel changement fit ressentir aux Ouvriers, qui étoient chargés de cultiver cette Vigne transplantée, adoucirent tellement les croix de la plus pénible Mission, qui ait peut-être été établie dans le Nouveau Monde, que sur ce qu'ils en écrivirent à leurs Freres de France, il y eut parmi ceux-ci un véritable empressement pour aller partager leurs travaux.

Il est certain, & par les Relations annuelles, que nous avons de ces heureux tems, & par la Tradition constante, qui s'en est conservée dans le Pays, qu'il y avoit je ne sçai quelle onction attachée à cette Mission Sauvage, qui la faisoit preferer à plusieurs autres infiniment plus brillantes, & même plus fructueuses. Cela provenoit sans doute de ce que la nature n'y trouvant rien, ni par raport aux douceurs de la vie, ni de ce qui peut flatter la vanité, écueil trop ordinaire des succès éclatans, même dans le Ministère le plus saint, la Grace y opéroit sans obstacle. Outre que le Seigneur, qui ne se laisse jamais vaincre en liberalité, se communicoit sans mesure à des Hommes, qui se sacrifioient sans réserve, qui morts à tout, entièrement détachés d'eux-mêmes & du Monde, possédoient leurs ames dans une paix inalterable, & s'étoient parfaitement établis dans cette enfance spirituelle, que JESUS-CHRIST a recommandée à ses Disciples, comme ce qui devoit faire leur caractère le plus marqué.

Caractère des premiers Missionnaires.

Car voilà au naturel le portrait, qu'ont fait des premiers Missionnaires de la Nouvelle France ceux, qui les ont connus de plus près, & la suite de cette Histoire convaincra les moins prévenus en leur faveur, qu'il n'est point flaté. J'en ai connu quelques-uns dans ma jeunesse, & je les ai trouvés tels que je viens de les dépeindre, courbés sous les travaux d'un long Apostolat, & dans des corps exténués de fatigue, & cassés de vieillesse, conservant toute la vigueur de l'esprit Apostolique. J'ai cru devoir leur rendre ici la même justice, qu'on leur rendoit universellement dans le Pays.

Parmi le grand nombre de Nations Idolâtres, qui ouvrirent aux Missionnaires un si vaste champ pour exercer leur zèle, aucune ne parut d'abord à ces Religieux mériter mieux leur attention, que la Huronne. M. de Champlain avoit depuis longtemps formé le projet de faire un Etablissement dans le Pays de ces Sauvages. Il reprit cette pensée, lorsqu'à son retour de France.

On projette un Etablissement aux Hurons.



1634.

en 1633. il en trouva jusqu'à sept-cent, qui l'attendoient à Québec, & il leur fit part de son dessein : tous y applaudirent ; mais lorsqu'on y pensoit le moins, ils changerent de sentiment. Il est assez inutile de demander à ces Barbares la raison de ces changemens ; souvent ils n'en ont point d'autre que le droit, où ils prétendent se maintenir, de ne point engager leur liberté, & de ne jamais donner une parole irrévocable.

Champlain
veut les obli-
ger de mener
chez eux des
Missionnaires.

Le Gouverneur, qui les connoissoit, crut néanmoins leur en devoir marquer sa surprise, & leur en témoigner son mécontentement : il leur parla même en Homme, qui ne se voyoit plus, comme les années précédentes, dans une situation à être impunément offensé, & il eut lieu de juger qu'il les avoit rendus plus dociles. Dans cette supposition il voulut agir avec hauteur, & de concert avec le P. le Jeune, Supérieur de la Mission, il disposa toutes choses pour le voyage des PP. de Brebeuf & de Nouë, qui avoient été nommés pour accompagner ces Sauvages. Ceux-ci, non-seulement les acceptèrent ; on crut même entrevoir une espèce de jalousie entre les Chefs de différens Villages, à qui posséderoit les Missionnaires ; mais un accident imprévu rompit toutes les mesures du Gouverneur, & il reconnut qu'il avoit trop fait paroître d'empressement pour une chose, qu'il convenoit de faire désirer à ces Barbares.

Ils le refus-
sant.

Un Algonquin avoit tué un François, & M. de Champlain tenoit ce Meurtrier dans ses prisons, fort résolu d'en faire un exemple : il jugeoit cette sévérité d'autant plus nécessaire, qu'on croyoit avoir enfin découvert que le P. Viel Recollet ne s'étoit pas noyé, comme on l'avoit cru d'abord, mais que les Hurons qui le conduisoient, l'avoient tué, pour avoir sa dépouille, & avoient jetté son corps dans la Rivière, pour couvrir leur crime. Des Sauvages mêmes disoient hautement que pour prévenir de pareils attentats, dont les suites pouvoient être également funestes à eux & aux François, il ne falloit pas les laisser impunis.

Cause de ce
refus.

Mais ces Barbares, après avoir ainsi parlé en public avec toute l'équité, qu'on pourroit attendre des Hommes du monde les plus raisonnables, changent assez ordinairement de ton, lorsqu'il est question d'exécuter les Arrêts, qu'ils ont eux-mêmes dictés, & il ne faut pas espérer qu'ils daignent toujours couvrir d'un prétexte plausible, une conduite si peu conséquente. Les Hurons le firent néanmoins en cette rencontre. Le jour de leur départ étant fixé, un de leurs Chefs déclara nettement qu'il ne

pour
sion
aup
(
" J
fassi
de c
fage
Si le
Fran
pou
qui n
répo
voy
qu'o
O
duës
Chef
parti
cun
tendi
de m
de ris
seilla
tre oc
Le
Peupl
tre. Je
tout l
on ne
à le fa
dustrie
quenc
Conti
tus.
Cha
avec l
qu'une
marqu
les avo
vages.

pouvoit se résoudre à embarquer dans ses Canots aucun Missionnaire, ni même aucun François, que le Gouverneur n'eût auparavant mis en liberté l'Algonquin, qui étoit dans les fers.

On lui remontra que lui-même l'avoit jugé digne de mort : „ Je conviens, reprit-il, que c'est fort bien fait de punir un Affassin, mais les Parens ; les Amis, toute la Jeunesse du Village de celui-ci, nous l'ont redemandé, & ils nous attendent au passage, dans l'esperance que nous le remettrons entre leurs mains. „ Si leur attente est frustrée, & qu'ils aperçoivent parmi nous des François, ils se jetteront inmanquablement sur eux, & nous ne pourrions les soustraire à leur fureur, sans engager un combat, qui nous fera des Ennemis de nos Alliés. Pouvons-nous même répondre de l'évenement, & quel chagrin pour nous, si nous voyions égorger à nos yeux, & entre nos bras des Personnes, qu'on nous auroit confiées.

On eut beau faire pour dissiper les craintes vrayes ou prétendues de cet Homme, on ne gagna rien. En vain même d'autres Chefs lui dirent qu'ils se chargeoient de tout : il avoit pris son parti, & il déclara qu'il ne souffrirait point qu'on embarquât aucun François. Le Gouverneur ne douta plus alors qu'il ne s'entendit avec les Algonquins, & ne jugeant pas qu'il lui convint de mollir au sujet de son Prisonnier, ni qu'il fût de la prudence de risquer un seul François avec des Gens si mal disposés, il conseilla aux deux Missionnaires de remettre leur voyage à une autre occasion.

Le procédé de ce Chef Huron, marque bien le caractère de ce Peuple, celui de tout le Canada, qui a le plus d'esprit, mais contre lequel il a toujours fallu être le plus en garde. Il porte surtout la dissimulation à un excès, qu'on auroit peine à croire, si on ne l'avoit éprouvé. Ce caractère avoit bien autant contribué à le faire craindre & respecter des autres Sauvages, que son industrie, son génie fécond en expédiens & en ressources, son éloquence & sa bravoure. En un mot c'est la Nation de tout ce Continent, en qui on a remarqué plus de défauts & plus de vertus.

Champlain appelle les Hurons *Ochasteguins*, & les confond avec les Iroquois, qu'il a cru sans doute ne faire avec eux qu'une même Nation, à cause de la conformité, qu'il avoit remarquée entre le langage des uns & des autres. Peut-être aussi les avoit-il oui nommer *Ochasteguins* par quelques autres Sauvages. Mais leur véritable nom est *YENDATS*. Celui de Hu-

Défauts & vertus des Hurons.

Origine de cette Nation.

1634.

rons est de la façon des François, qui voyant ces Barbares avec des cheveux coupés, fort courts, & relevés d'une manière bizarre, & qui leur donnoient un air affreux, s'écrierent la première fois qu'ils les apperçurent, *Quelles Hures!* & s'accoutumèrent à les appeller Hurons.

Si on en croit leurs plus anciennes Traditions, cette Nation dans sa première origine n'étoit composée que de deux Bourgades, qui avec le tems se partagerent en quatre, ou en adopterent deux autres; car les Anciens, que les Missionnaires interrogerent sur ce point, ne s'accordoient pas entr'eux. Différentes adoptions, que ces quatre Tribus firent des Peuples voisins, rendirent la Nation fort puissante, en comparaison de toutes les autres, par l'attention, qu'elle eut de se tenir toujours réunie en un seul corps, ce que ne firent pas les Algonquins, lesquels originaiement étoient beaucoup plus nombreux que les Hurons; car quoique parmi ces derniers les Tribus adoptées conservassent toujours leurs noms primitifs, elles prirent aussi le nom générique, qui étoit celui des deux premières, & parlerent la même langue, à quelque différence près, qui n'est pas considérable. Cependant quelques-uns se donnent le nom de *Ontaouonoués*, c'est-à-dire, ceux, qui parlent la meilleure langue.

Il paroît même que cette uniformité de langage doit faire juger que la confédération, ou adoption de ces Tribus n'avoit fait que les rappeler à leur première origine; au lieu que les Iroquois & les *Andastouez*, qui viennent certainement de la même souche, ne s'étant jamais réunis depuis leur séparation, ont aussi beaucoup plus altéré leurs langues, lesquelles sont évidemment des Dialectes Huronnes, ainsi que je l'ai remarqué ailleurs (a). J'ai aussi parlé au même endroit de la division, non-seulement de la Nation entière, mais encore de chaque Canton, ou Bourgade, en trois Familles principales; je me contente ici de faire observer que l'uniformité, qui regnoit sur cela dans toute la Nation, & parmi celles, qui en étoient sorties au tems de la découverte du Canada, est une preuve que, si les trois Familles ne sont pas trois branches d'une même tige, leur union est du moins d'une très-grande antiquité, & datte de plus haut que de la séparation des Iroquois d'avec les Hurons.

Étendu &
Nature du
Pays des Hurons.

Le Pays, que ceux-ci occupoient au commencement du dernier siècle, avoit le Lac Érié au Sud, le Lac Huron à l'Ouest, & le Lac Ontario à l'Est. Il est situé entre les quarante-deux & les

(a) Dans le Journal, qui sert de préliminaire à cette Histoire.

quarante-

quarante-cinq degrés de Latitude Septentrionale. On y voyoit des Bourgades assez nombreuses, & la Nation entiere étoit encore composée de quarante à cinquante mille Ames, quoique déjà beaucoup diminuée par ses guerres avec les Iroquois. Ce Pays n'est pas, généralement parlant, le plus fertile de toute la Nouvelle France, mais il y a des Cantons, qui le sont beaucoup; & fût-il aussi peuplé, que le sont nos meilleures Provinces, il pourroit sans peine, s'il étoit bien cultivé, nourrir toutes les Habitans. D'ailleurs l'air y est très-sain. Nous y avons eu longtemps des François en assez grand nombre, ils y avoient beaucoup à souffrir de la faim, & des autres miseres, qu'entraîne la guerre après elle, cependant aucun n'y est mort de maladie, & très-peu même y ont été malades.

On y voit de grandes Prairies, qui porteroient du froment & tous les autres grains, qu'on y voudroit semer; les Forêts sont remplies de très-beaux arbres, surtout de Cedres d'une grosseur prodigieuse, & d'une hauteur proportionnée. Le Pays est bien arrosé, & les eaux y sont fort bonnes. On y trouve, dit-on, des pierres, qui se fondent comme le métal, & ont quelques veines d'argent; mais je ne sçai trop quelle foy on doit ajouter à ce qu'on lit dans quelques Relations de deux Animaux assez singuliers, qui sont propres de ce Pays, & qu'on ne rencontre point ailleurs. L'un est un Oiseau, qui miaule comme un Chat; l'autre est une espèce de Lièvre, qui chante comme un Oiseau, & dont la chair est fort délicate.

Plus d'une raison engageoit M. de Champlain à souhaiter que les Missionnaires accompagnassent les Hurons dans leurs Bourgades. Il croyoit ces Sauvages plus propres que les autres à accréditer le Christianisme. Il vouloit par le moyen de ces Missions préparer les voyes à l'Etablissement, qu'il méditoit de faire dans leur Pays, situé très-avantageusement pour le commerce, & d'où il seroit très-aisé par le moyen des Lacs, dont il est presque environné, de pousser les découvertes jusqu'à l'extrémité de l'Amérique Septentrionale. Enfin il étoit bien aise de s'attacher une Nation, de laquelle il y avoit, ce semble, beaucoup à craindre & à espérer pour l'affermissement & le progrès de la Colonie Française. Rien n'étoit plus sagement pensé; le malheur de la Nouvelle France fut que son Fondateur lui manqua dans le tems, qu'elle avoit plus besoin de son expérience, & que ses Successeurs, ou ne sont pas entrés dans ses vûes, ou n'ont pas été en état de les suivre, ni par conséquent de faire reprendre à

Raisons de M. de Champlain pour établir une Colonie parmi les Hurons :

1634.

Et des Missionnaires pour y établir le centre de leurs Missions.

la Nation Huronne, tandis qu'il en étoit encore tems, la supériorité des armes, que les Iroquois avoient déjà commencé de prendre sur elle.

Les Missionnaires de leur côté se persuadoient qu'en fixant le centre de leurs Missions dans un Pays, qui étoit en même tems celui du Canada, il leur seroit aisé de porter la lumière de l'Evangile dans toutes les parties de ce vaste Continent, & rien n'eût empêché l'exécution de ce projet, si l'on eût toujours travaillé sur le plan de M. de Champlain. Déjà plusieurs Nations étoient en commerce avec nous, les Montagnez au-dessous de Quebec, les Algonquins au-dessus, aux environs, & dans une Ile, qui forme la grande Riviere des Outaouais au-dessus de Montréal, & le reste sous le nom de Nipissings, ou Nipissiriniens, autour d'un lac de même nom. Enfin les Outaouais, qui étoient répandus en divers endroits de leur Riviere, dont ils se prétendoient si bien les Maîtres absolus, qu'ils avoient établi un droit de Péage sur tous les Canots, qui la remontoient, ou la descendoient.

Il ne manquoit plus que de gagner les Iroquois, & la chose étoit d'une conséquence infinie; on y auroit peut-être réussi sans beaucoup de peine, si dans le commencement ces Sauvages nous avoient vû assez forts pour leur donner la Loi, ou du moins pour faire pancher la balance du côté de leurs Ennemis, qui étoient nos Alliés. Mille Hommes entretenus dans le Pays des Hurons, avec trois ou quatre Forteresses eussent suffi pour cela; mais on n'en comprit la nécessité, que quand il fut trop tard. L'occasion étoit d'autant plus belle alors de réduire les Iroquois à un accommodement, & peut-être de nous les attacher pour toujours, qu'ils n'avoient encore aucun commerce avec les Hollandois établis dans leur voisinage, & que nos Alliés étoient très-disposés à se réunir pour faire un dernier effort contre eux.

Les PP. de Brebeuf & Daniel arrivent dans leur Pays.

L'objet présent étoit donc d'introduire les Missionnaires chez les Hurons, & ceux, qu'on avoit destinés pour commencer cette bonne œuvre, attendoient avec impatience le retour de quelques Sauvages, qui leur avoient donné parole de les venir chercher. Ils arriverent enfin, mais en si petit nombre, & si mal équipés, qu'il parut bien qu'ils n'avoient pas dessein d'accomplir leur promesse: ils ne laisserent pourtant pas de témoigner d'abord beaucoup de bonne volonté; mais quand on voulut en venir à l'exécution, ils s'excusèrent sur ce qu'ils étoient tellement fati-

gués du voyage, qu'à peine auroient-ils assez de force pour reconduire leurs Canots à vuide.

Ce fut en vain qu'on leva cette difficulté, les Peres s'étant offerts de s'embarquer seuls avec leur Chapelle, & sans aucun bagage, & de les aider même à nager; car rien ne met davantage de mauvaise humeur, qu'une proposition raisonnable & sans réplique, faite à des Gens, qui ont prétexté une fausse raison, pour couvrir leur mauvaise volonté. Les Hurons déclarèrent enfin la leur par un refus formel & opiniâtre; ce ne fut qu'après bien des instances, & à force de présens, faits avec plus de zèle, que de prudence, qu'on les fit consentir à donner place dans leurs Canots aux PP. de Brebeuf & Daniel, & à leur Domestique. Le P. Davost, qui devoit les accompagner, fut obligé de se réserver pour une autre occasion.

Il ne l'attendit pas longtemps: trois Canots de Hurons ayant abordé peu de jours après aux Trois Rivieres, il y fut reçu aux mêmes conditions, que lui-même & les deux autres Peres avoient proposées, & que ces Barbares eurent grand soin de leur faire exactement remplir. Deux François s'embarquerent avec le P. Davost, & ils arriverent à la fin du mois d'Août au terme de leur voyage, où ils trouverent les deux premiers Jesuites, qui y étoient arrivés depuis trois semaines, mais dans un triste état. La mauvaise humeur de leurs Conducteurs avoit encore été augmentée par les maladies, qui s'étoient mises parmi eux pendant la route, & elle leur avoit fait essuyer bien de fâcheux momens. Ils coururent même plus d'une fois risque d'être affoimés, ou dégradés, sans vivres & sans guide, dans des endroits absolument déserts.

Le P. Davost les suit; ce qu'ils eurent à souffrir dans leur voyage.

D'ailleurs on ne leur fit aucune grace sur ce qu'ils avoient promis de nager: exercice infiniment pénible, quand il est continué, & qu'on n'y est pas fait: enfin l'un d'eux perdit une partie de ses hardes, qui lui furent volées. Les Hurons avoient déjà dans l'esprit des François la reputation d'être hardis & habiles voleurs; ils ne sont pas aujourd'hui les seuls; & parmi ceux-mêmes, en qui l'on a trouvé plus de désintéressement & de fidélité, il faut excepter les choses comestibles; objet trop tentant pour des Sauvages toujours affamés, & accoutumés à regarder comme de droit commun tout ce qui est nécessaire à la vie.

De pareils préliminaires n'étoient pas, ce semble, capables de faire augurer bien aux Missionnaires du succès de leur entreprise.

Premiere Mission fixe parmi les Hurons.

1634.

se. Ces Religieux furent néanmoins regardés d'un bon oeil dans les Bourgades, qu'ils parcoururent : ce qui n'empêcha point que se trouvant au milieu d'un Peuple capricieux & féroce, sans apui & sans ressource, & selon la parole de JÉSUS-CHRIST, comme des Brebis au milieu des Loups, ils n'eussent beaucoup à souffrir, & ne fussent dans un danger presque continuel de la vie. Mais pour les Hommes Apostoliques, ce sont-là les gages les plus assurés d'une abondante récolte, & ceux-ci pleins d'une confiance fondée sur les promesses du Maître de la moisson, songerent d'abord à mettre au plutôt la main à l'œuvre. Ils se fixerent dans une Bourgade nommée *Ihouhatiri*; ils commencerent par y dresser une petite Chapelle, qu'ils dédièrent à S. Joseph, & ils donnerent même à la Bourgade le nom de ce S. Patriarche.

Difficultés,
qu'on rencon-
tre pour la
conversion des
Sauvages.

1635.

Les fruits, qu'ils retirerent de leurs travaux la première année, ne furent pas considerables; ils se reduisirent au Baptême de cinq ou six Adultes, mais ils en furent consolés par le bonheur, qu'ils eurent d'assurer le salut éternel d'un grand nombre d'Enfants, qui expirerent immédiatement après avoir reçu la robe de Justice. La difficulté, que ces Missionnaires trouvoient à convertir ce Peuple, ne venoit pas de celle, qu'ils avoient à s'en faire écouter, ni même à les faire convenir que la Religion Chrétienne est fondée en raison. A la vérité on ne doit point s'imaginer qu'un Sauvage soit convaincu, dès qu'il paroît approuver ce qu'on lui a exposé, parce que tous en général ne haïssent rien tant que la dispute, & que tantôt par pure complaisance, tantôt en vûe de quelque intérêt, & plus souvent encore par indolence & par paresse, ils donnent toutes les marques d'une entière conviction sur des choses, auxquelles ils n'ont pas fait la moindre attention, ou qu'ils n'ont pas comprises.

On en a vû fréquenter nos Eglises pendant des années entières, avec une assiduité, une modestie, une révérence extérieure, & tout ce qui peut marquer un desir sincere de connoître & d'embrasser la vérité, puis se retirer en disant froidement au Missionnaire, qui se flattoit de l'esperance de les engendrer bientôt à JÉSUS-CHRIST : « Tu n'avois personne pour prier avec toi, j'ai eu compassion de ta solitude, & j'ai voulu te tenir compagnie : à present que d'autres veulent bien te rendre le même service, je me retire. » J'ai appris ce fait d'un Missionnaire, à qui la chose étoit arrivée à Michillimakinac. J'ai même vu quelque part que quelques-uns avoient porté la dissimulation, ou la complaisance, jusqu'à demander & recevoir le Baptême.

& i
Ch
son
I
res
qua
il ne
plus
veu
plor
en v
stian
sur l
roit e
sçai
peu p
vous
ces tr
natur
Ma
témoi
ceux
pher
Peupl
verho
tience
abond
du Ca
nécessa
plicité
lance
Quel
qui dé
belles
dans to
cela est
Mers.
férent
& par
sur ce p
pour les

& à remplir quelque tems avec édification tous les devoirs du Christianisme, ensuite déclarer qu'ils ne l'avoient fait, que pour contenter le Pere, qui les pressoit de changer de Religion.

D'autre part ce n'est pas toujours une preuve que ces Barbares ne sont point convaincus des vérités, qu'on leur annonce, quand ils refusent de s'y soumettre. Il s'en est rencontré, à qui il ne restoit plus aucun doute sur les articles de notre Foi les plus incompréhensibles, & qui en faisoient publiquement l'aveu, sans vouloir entendre à se convertir. Endurcissement déplorable, mais dont on doit être d'autant moins surpris, qu'on en voit tous les jours des exemples dans le sein même du Christianisme. Un Iroquois étant au lit de la mort, il tomba du feu sur la robe, dont il étoit couvert; comme il vit qu'on se mettoit en devoir de l'éteindre: " Ce n'est pas la peine, dit-il, je sçai que je dois brûler pendant toute l'éternité; commencer un peu plus tôt, ou un peu plus tard, cela ne vaut pas le soin, que vous vous donnez. " D'anciens Missionnaires n'ont assuré que ces traits de désespoir n'étoient pas aussi rares, qu'on pourroit naturellement le croire.

Mais ce ne fut pas sitôt qu'on vint à bout d'arracher de pareils témoignages en faveur de la vérité, de la bouche même de ceux, qui fermoient les yeux à la lumière, ni de la faire triompher des préjugés de la naissance & de l'éducation, parmi des Peuples grossiers & superstitieux. Les véritables & solides conversions furent même lontems très-rares. Ce n'est que dans la patience, que le Sauveur a promis qu'on recueilloit des fruits abondans de la prédication de l'Evangile, & les Missionnaires du Canada comprirent d'abord combien cette vertu leur étoit nécessaire, par les fréquentes expériences, qu'ils eurent de la duplicité, & des autres défauts des Peuples, confiés à leur vigilance & à leur zèle.

Quelques Hurons prirent dans les commencemens un parti, qui déconcerta d'abord ces Religieux: " Tu nous débités de fort belles choses, dit l'un d'eux au P. de Brebeuf, & il n'y a rien dans tout ce que tu nous enseignes, qui ne puisse être vrai; mais cela est bon pour vous autres, qui êtes venus d'au-delà des Mers. Ne vois-tu pas que puisque nous habitons un Monde si différent du vôtre, il doit y avoir aussi un autre Paradis pour nous, & par conséquent un autre chemin pour y arriver. " Fermes sur ce principe, & n'opposant à tout ce qu'on pouvoit leur dire, pour leur en faire toucher au doigt l'extravagance, que des rai-

Conduite des
Hurons à leur
égard.

1635.

sonnemens trop absurdes pour être sérieusement réfutés, ils ne donnoient aucune espérance de conversion, que celle, qui est le fruit de la confiance en Dieu. C'est dans ces rencontres, qu'un Ouvrier Apostolique reconnoît d'une manière bien sensible, qu'il n'appartient qu'à celui, qui a fait le cœur de l'Homme, de le toucher & de le changer. Cette connoissance l'humilie, & l'humiliation le dispose à devenir un instrument propre pour exécuter ces miracles de la grace de JESUS-CHRIST.

Efforts des
Jongleurs
pour empê-
cher les pro-
grès de la Foy.

Aux obstacles, qui naissoient du caractère de ces Peuples, & à ceux, que formoient leurs passions, il s'en joignoit d'extérieurs, & les plus difficiles à surmonter étoient ceux, qu'y apportoit les Jongleurs. Ces Charlatans, qui craignoient de perdre la considération, où les mettoit l'exercice de leur art, si les Missionnaires s'accreditoient dans le Pays, entreprirent de les rendre odieux & méprisables, & ils n'eurent pas dans ces commencemens beaucoup de peine à y réussir; non-seulement parce qu'ils avoient à faire à une Nation excessivement superstitieuse & ombrageuse, mais encore parce que plusieurs s'étoient déjà mis dans la tête, que la Religion des François ne leur convenoit point, & qu'elle leur seroit même funeste, si elle s'établissoit parmi eux.

Autres diffi-
cultés.

Les Jongleurs vinrent donc aisément à bout de rendre suspectes toutes les démarches des Peres, & surtout leurs Prières, qu'ils faisoient regarder comme des malefices; en sorte que ces Religieux étoient obligés de se cacher pour reciter leur Office, & pour s'acquitter des autres Exercices de dévotion. Si l'on ajoute à ces préjugés fâcheux, qu'il s'agissoit de reformer presque toutes les idées d'un Peuple jaloux de la réputation, où il étoit, de penser mieux que les autres, d'imposer des Loix severes, & des obligations étroites à des Hommes, qui mettoient leur gloire, & faisoient consister leur bonheur à n'être gênés sur rien. Si l'on se représente tout ce que le libertinage du cœur, si difficile à réprimer, quand il n'a jamais eu de frein, opposoit aux saintes maximes du Christianisme dans des Barbares, qui ne connoissoient point d'autres règles, que celles d'une raison corrompue, & d'une nature accoutumée à suivre toutes ses inclinations, on comprendra en quelle situation se trouverent trois Etrangers, auxquels des Hommes, tels que je viens de les dépeindre, commençoient déjà d'imputer tous leurs malheurs.

Il est vrai que les Hurons se trouvoient alors dans une situation bien triste; car non-seulement cette Nation, autrefois si

flo-
gar-
en
pro-
espr-
gés
mal-
mai-
com-
vain-
qu'il
Dieu
que
re.
Pe-
resse
Breb-
abon-
le mé-
tems
qu'on
encon-
tème
les En-
roit pl-
reçur-
perées
tems;
mens t
comm-
Que
faisoit
choses
les jette
que la
incrédul-
d'un espr-
garde.c
qui s'oc-
toit pre-
les emb-

florissante, & qui depuis un tems infini avoit toujours été regardée comme la Maîtresse des autres, n'osoit presque plus tenir en campagne devant les Iroquois; mais elle étoit encore en proie aux maladies; qui achevoient de la dépeupler. Avec des esprits bien faits, & capables de se mettre au-dessus des préjugés, rien n'eût été plus aisé, que de profiter de l'excès de leurs malheurs, pour les faire recourir à l'Auteur de tous les biens; mais persuadés que la présence des Missionnaires avoit mis le comble à leurs maux, à tout ce qu'on leur disoit pour les convaincre de la supériorité du Dieu des Chrétiens sur les Esprits, qu'ils adoroient, "Chaque Nation, répondoient-ils, à ses Dieux, notre malheur est d'en avoir, qui soient plus foibles, que le vôtre, & qui ne puissent l'empêcher de nous détruire."

Pour guérir sur cela leur imagination, pendant une sécheresse, qui menaçoit le Pays d'une famine universelle, le P. de Brebeuf s'adressa au Ciel, & sa Prière fut suivie d'une pluie abondante; il fit la même chose en une autre occasion, & avec le même succès: & ces merveilles firent cesser pour quelque tems les murmures. Le grand nombre d'Enfans moribonds, qu'on avoit vû baptiser, & mourir immédiatement après, avoit encore donné lieu à ces pauvres Aveugles de juger que le Baptême étoit un sort, que ces Pères jettoient pour faire mourir les Enfans; mais il arriva que quelques Malades, dont on n'espéroit plus rien, recouvrèrent une santé parfaite au moment qu'ils reçurent le Sacrement de la régénération, & ces guérisons inespérées firent revenir les mieux disposés, mais pour peu de tems; l'impression, que faisoient sur leurs esprits des événemens si merveilleux, s'effaçoit bientôt, & c'étoit toujours à recommencer.

Merveilles opérées, & leurs effets.

Quelquefois l'ignorance profonde de ces Barbares, qui leur faisoit si souvent attribuer à des causes surnaturelles, bien des choses, où il n'y avoit rien, qui passât les forces de la nature, les jettoit dans une extrémité opposée, comme il arriva à ceux, que la crainte de passer pour trop credules, précipite dans une incrédulité, que la raison même défavoué; mais ces retours d'un esprit, qui se met à contretens & sans règle certaine en garde contre la Religion, étoient assez rares parmi un Peuple, qui s'occupe très-peu de ce qui ne frappe pas les sens, & c'étoit presque toujours de l'excès de sa crédulité, que naissoient les embarras & les inquiétudes des Ouvriers Apôtoliques.

1635-36.

Tout ce que ces Sauvages voyoient entre leurs mains , & dont ils ne connoissoient pas l'usage , c'étoit selon eux des sorts, destinés à les faire périr , ou du moins , à leur attirer quelque nouveau malheur. Il falloit toujours tenir sous la clef jusqu'aux moindres Ornemens de la Chapelle , & l'on fut même obligé de faire disparoître une Pendule & une Girouette , dont l'une , disoient ces Barbares , leur apportoit la mort ; & l'autre leur donnoit toujours le mauvais tems. Excès déplorable sans doute , mais moins criminel devant Dieu , que l'égarement qui entraîne tant de faux Sçavans dans l'irreligion , si l'on a égard à l'ignorance , qui y entraînoit ces Barbares , dénués de toutes les connoissances naturelles , par le moyen desquelles ils auroient pu s'élever avec la grace de J. C. à reconnoître l'Autheur de la Nature.

Conduite
des Mission-
naires.

La fermeté & la grādeur d'ame , dont les trois Religieux donnerent de grandes preuves au milieu des périls , qui les environnoient ; les raisonnemens sensibles , dont ils usôient pour se mettre à la portée de leurs Auditeurs ; les explications naturelles & palpables , qu'ils donnoient de tout ce qu'ils voyoient leur causer le moindre soupçon ; & l'inalterable patience , avec laquelle ils enduroient les plus indignes traitemens , effacerent avec le tems les impressions sinistres , qu'on avoit prises contre eux , & non-seulement ils parvinrent à calmer les premieres fureurs d'un Peuple , que les Suppôts de Satan ne cessoient point d'aigrir & d'irriter contr'eux ; ils réussirent encore à prendre sur leurs esprits un grand ascendant : mais cela n'arriva que peu à peu , & après bien des années de souffrances.

Ce qui se pas-
se dans un
Conseil.

Le P. de Brebeuf fut un jour appelé à un Conseil Général ; il y alla , & y fut reçu de maniere à lui faire juger que sa perte étoit resoluë. On commença par lui reprocher tous les maux , que souffroit la Nation depuis son arrivée dans le Pays , & on se mit en devoir de lui prouver que ces maux ne pouvoient avoir d'autre cause ; que ses malefices , & ceux de ses Compagnons. Le Serviteur de Dieu , sans paroître troublé du péril , où il se trouvoit , exposa d'abord les principes généraux de la Doctrine Chrétienne : il prouva ensuite que les fleaux , dont ils étoient accablés depuis quelque tems , pourroient bien être des coups de la Justice du Dieu , qu'il leur prêchoit ; que ce Dieu , qui étoit la Sainteté même , punissoit par là les désordres , qui s'étoient introduits parmi eux , & que jaloux de sa gloire , il se vengeoit du refus obstiné , qu'ils faisoient de le reconnoi-

tre pour leur Créateur, & leur Souverain Seigneur. Quelques-uns voulurent lui repliquer, mais il leur ferma la bouche, en leur faisant comprendre l'absurdité de leurs principes. Il reprit ensuite son discours, & dit qu'avant qu'on leur eût annoncé JESUS-CHRIST, leur infidélité pouvoit avoir quelque sorte d'excuse; mais que puisqu'ils ne pouvoient plus prétexter leur ignorance, ils seroient inexcusables, s'ils persistoient dans leur obstination: Que jusques-là ce Dieu aussi bon que juste, les avoit châtiés en Pere; qu'il se laisseroit peut-être bientôt, & prendroit une verge de fer, qui les écraseroit. Alors plusieurs le prièrent de les instruire: il le fit, & parla assez longtemps. On parut l'écouter avec plaisir, fans que néanmoins personne se déclarât. Comme il sortoit de la Cabanne, il fut bien surpris de voir tomber mort à ses pieds d'un coup de hache un de ceux, qui en toutes rencontres s'étoient plus ouvertement déclarés contre la Religion Chrétienne: il crut que c'étoit à lui, qu'on en avoit voulu, il s'arrêta, & demanda si on ne s'étoit point mépris? "Non, répondit celui, qui avoit fait le coup, ce Malheureux étoit un Sorcier, dont on a jugé à propos de délivrer le Village."

Quelque tems après les vexations recommencerent avec plus de fureur que jamais, & ce renouvellement de persécution fut causé par quelques Sauvages, qui revenoient des environs de Manhatte. Ils publièrent que les Européens (a) établis dans ces quartiers-là les avoient avertis de se garder des Religieux François, que c'étoit des Hommes pernicieux, qui portoient par tout le trouble & la désolation, & que pour cette raison on ne les souffroit point en Hollande. Mais cet orage ne dura point, les plus sages d'entre les Hurons, qui avoient commencé à ouvrir les yeux, firent observer que dans une affaire de cette importance, il ne falloit s'en rapporter qu'à soi-même; que la prudence demandoit qu'on examinât le caractère & les démarches de ceux, dont on leur disoit tant de mal, & en qui après tout on n'avoit encore rien remarqué, qui ressembloit au portrait odieux, qu'en faisoient des Etrangers, qui pouvoient être leurs Ennemis.

Mais ce qui plus que toute autre chose, donna lieu de juger que le jour des miséricordes approchoit pour la Nation Huronne, c'est que les afflictions, qui jusques-là avoient été pour elle un sujet de scandale, commencerent à les disposer aux impré-

Nouvelle persécution, qui s'appaisa d'abord.

La parole de Dieu commence à fructifier parmi les Hurons.

(a) Les Hollandois.

1635-36.

sions de la Grace. Si rien ne prouve mieux la divinité, que ce pouvoir, qu'elle a de se faire reconnoître dans l'adversité, ceux qui prêchent la Foy aux Infidèles, n'ont point de marque plus sensible, que Dieu a pris possession de leur cœur, que quand il les attire à soi par la voye des tribulations. Les presens des Missionnaires se trouverent justes, & leurs esperances bien fondées. Plusieurs Chefs des plus considerés dans la Nation se déclarerent pour la Religion Chrétienne, & demanderent le Baptême avec de grandes instances. Mais quelque avantage qu'il y eût à esperer de pareilles conquêtes, les Peres ne crurent pas qu'il convint d'accorder si aisément à ces nouveaux Profelites ce qu'ils souhaitoient. Plus ils étoient capables de contribuer par leur credit à la conversion des autres, plus on estima nécessaire de les éprouver, & de s'assurer de leur constance.

Pourquoi on differe le Baptême de quelques Chefs.

On s'appliqua surtout à les bien instruire, afin de les mettre en état de rendre raison de leur Foy, & de répondre aux difficultés, qu'on pourroit leur faire. Car il ne faut pas s'imaginer que les Missionnaires n'ayent eu à combattre dans les Sauvages, que leur brutalité, & de ridicules préjugés. Quand ces Peuples n'auroient pas tout le fond d'esprit & de bon sens, que leur ont trouvé ceux, qui les ont le plus pratiqués, l'expérience de tous les tems & de tous les Pays a fait voir, que comme les Hommes les plus foibles trouvent des forces dans la nécessité pressante de défendre leur vie contre un injuste Agresseur, de même les esprits les moins pénétrants ne manquent jamais de raisons spécieuses, pour se dispenser de se rendre, quand il s'agit de recevoir une Doctrin, contre laquelle toutes leurs passions se révoltent. Aussi ai-je souvent oui d'anciens Missionnaires assurer, que des Sauvages leur avoient proposé tout ce que les plus sçavans d'entre les Grecs & les Romains avoient objecté aux premiers Apologistes du Christianisme.

Ce qui rend ce Peuple plus docile.

Mais trois choses surtout servirent infiniment à faire revenir les Hurons de leurs préjugés, & à les prémunir contre la séduction, qui les avoit si longtemps retenus dans l'erreur. Ils firent en premier lieu des reflexions très-solides sur la Sainteté de la Religion, qu'on leur prêchoit, & sur la pureté de sa Morale. On fut extrêmement surpris de les entendre s'exprimer sur ces deux points en Hommes, à qui rien n'avoit échappé des maximes & des principes du Christianisme, & qui comprennoient fort bien la liaison de ces principes, avec les conséquen-

ces, qu'en tiroient leurs Instruteurs. En second lieu, ils conçoivent bientôt une haute idée de ces Religieux ; ils ne se laissoient point d'admirer leur capacité, leur prudence, la justesse & la force de leurs raisonnemens. Les grands exemples de vertu, qu'ils leur voyoient pratiquer, faisoient encore plus d'impression sur eux ; ils étoient surtout frappés de leur courage, de leur désintéressement, & du mépris, qu'ils faisoient de la vie : & il ne leur paroissoit pas raisonnable de croire que de tels Hommes se trompassent sur le fait de la Religion.

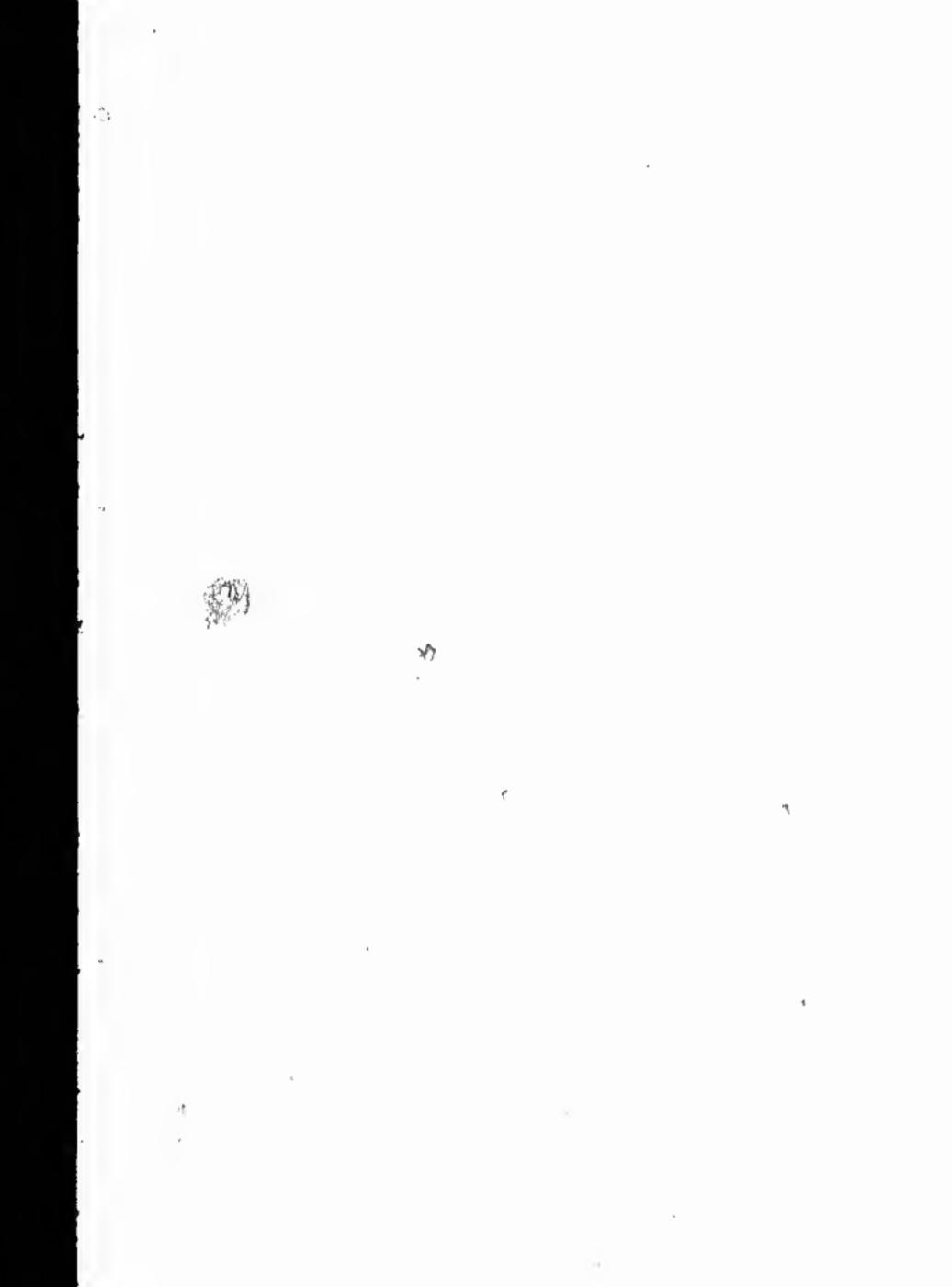
En troisiéme lieu, ils convenoient qu'il falloit avoir perdu le sens, pour s'imaginer que des Personnes, qui n'avoient aucun intérêt à les engager dans l'erreur, eussent voulu, uniquement à ce dessein, entreprendre de si longs voyages, courir tant de risques, s'exposer à tant de fatigues, s'exiler si loin de leurs Amis & de leurs Proches, pour passer leur vie avec des inconnus, & y demeurer malgré le mauvais accueil, qu'ils en avoient reçu, & la maniere, dont ils continuoient d'en être traités. Ces réflexions, qui n'étoient d'abord faites que par un petit nombre de Particuliers, moins attachés à leurs préventions, se communiquerent bientôt à la multitude, & changèrent tout à coup la face des choses ; mais les Missionnaires avoient encore une raison d'aller bride en main avec ce Peuple, & de ne pas recevoir au nombre des Néophites tous ceux qui se présentoient.

C'étoit la difficulté, qu'ils avoient rencontrée dans la plupart, à renoncer à quantité de pratiques, indifférentes en elles-mêmes, mais qu'ils soupçonnoient n'être pas exemptes de superstition. Ces Sauvages avoient beau leur protester qu'ils n'y reconnoissoient rien de surnaturel, tout leur paroissoit suspect de la part d'une Nation dissimulée, & portée par un penchant presque invincible à tout attribuer aux Genies. Après tout, quelque louables, que soit en cette matiere la défiance & l'exactitude, elles ne doivent pas être excessives ; quelques-uns ont avoué dans la suite qu'ils les avoient portées un peu plus loin, qu'il ne convenoit, & que par-là ils avoient retardé l'œuvre de Dieu.

Ce que l'on faisoit dans le Pays des Hurons pour y établir la Foy, ou du moins pour y préparer les cœurs de ces Sauvages, on le faisoit aux Trois Rivieres, qui commençoient à être l'abord des Nations Septentrionales, au voisinage de Quebec, & à Tadoussac, pour attirer dans le sein de l'Eglise les

Il s portent un peu trop loin leurs précautions.

Differens caractères des autres Nations.



1635-36.

Algonquins, les Montagnez, & généralement tous ceux, avec qui les François faisoient quelque commerce. Les difficultés étoient presque égales par tout dans les commencemens, mais différentes selon les divers caractères des Peuples, qu'on avoit entrepris d'instruire. Beaucoup de superstition dans les uns & dans les autres; ici plus de grossiereté, mais plus de simplicité; plus d'extravagances à essuyer, mais plus de facilité à les réprimer: des esprits plus durs, mais des cœurs plus dociles: plus de fatigues encore & de travaux à endurer, surtout quand on étoit obligé de suivre ces Barbares dans leur chasse d'hiver (a), mais moins de risques à courir. Il y avoit aussi beaucoup moins à combattre pour persuader ces derniers, mais on trouvoit plus de ressource dans les réflexions, & dans la pénétration des premiers. Outre que la vie errante, que menotent les Nations Algonquines, ne permettoit jamais de compter sur les Particuliers, & qu'une absence de quelques mois ruinoit souvent les travaux de plusieurs années.

Progrès de la Religion.

La Grace opéroit aussi fort diversement dans les uns & les autres: elle trouvoit dans les Hurons des cœurs plus rebelles, mais plus de constance dans le bien, lorsqu'ils l'avoient embrassé. Ils donnoient plus d'esperance d'un progrès suivi, mais il étoit plus lent. Les Algonquins offroient à la Grace un cœur plus facile à préparer, & ils lui opposoient des obstacles plus aisés à surmonter; mais elle y rencontroit moins de solidité, & moins de disposition aux grandes vertus. Elle triompha de uns & des autres, elle corrigea ce qu'ils avoient de défectueux; mais il en coûta bien des sueurs, & du sang à plusieurs de ceux, dont elle se servit pour operer de si merveilleux changemens.

Fondation du Collège de Quebec.

Cependant la Nouvelle France se peuploit de jour en jour, & la pieté y croissoit avec le nombre de ses Habitans. Rien peut-être ne contribua davantage à cet heureux progrès, qu'un Etablissement, qui y fut commencé à la fin de l'année 1635. Dix ans auparavant, c'est-à-dire, dans le tems, que les Jésuites passerent en Canada pour la première fois, René ROHAULT, Fils aîné du Marquis de GAMACHE, ayant obtenu l'agrément de sa Famille pour entrer dans la Compagnie de JESUS, ses Parens, qui l'aimoient avec tendresse, & qui apprirent de lui-même qu'il souhaitoit avec ardeur, que l'on fondât un Collège à Quebec, voulurent encore lui donner cette

(a) Voyez le Journal.

satisfaction. Ils en écrivirent au P. Mutio VITELLESKI, Général des Jésuites, & lui offrirent six mille écus d'or pour cette Fondation. Le présent fut accepté avec reconnoissance, mais la prise de Quebec par les Anglois suspendit l'exécution de ce projet.

1635-36.

Il fallut ensuite attendre quelque tems que la Capitale eût pris quelque forme, & que les Habitans fussent en état de profiter de ce secours. Enfin l'affaire fut commencée au mois de Décembre 1635. mais la joye, qu'on en ressentit, fut bientôt troublée par la perte, que fit peu de jours après la Colonie Françoisé de son Gouverneur. Il mourut à Quebec vers la fin de cette même année, généralement regretté, & avec raison. M. de Champlain fut sans contredit un Homme de mérite, & peut être à bon titre appelé le Pere de la Nouvelle France. Il avoit un grand sens, beaucoup de pénétration, des vûes fort droites, & personne ne sçut jamais mieux prendre son parti dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretems. les plus imprevis, un zèle ardent & désintéressé pour la Patrie, un cœur tendre & compatissant pour les Malheureux, & plus attentif aux intérêts de ses amis, qu'aux siens propres, & un grand fond d'honneur & de probité. On voit en lisant ses Mémoires, qu'il n'ignoroit rien de ce que doit sçavoir un Homme de sa profession: on y trouve un Historien fidèle & sincere, un Voyageur, qui observe tout avec attention, un Ecrivain judicieux, un bon Géometre, & un habile Homme de Mer.

Premier effet de cette fondation.

Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que dans sa conduite, comme dans ses Ecrits, il parut toujours un Homme véritablement Chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur & de Religion. Il avoit accoutumé de dire, ce qu'on lit dans ses Mémoires, " Que le salut d'une seule Ame, valoit mieux que la conquête d'un Empire, & que les Rois ne doivent songer à étendre leur Domination dans les Pays où regne l'Idolâtrie, que pour les soumettre à JESUS-CHRIST. " Il parloit ainsi surtout pour fermer la bouche à ceux, qui prévenus mal-à-propos contre le Canada, demandoient de quelle utilité seroit à la France, d'y faire un Etablissement? On sçait que nos Rois ont toujours parlé comme lui sur cet article, & que la conversion des Sauvages a été le principal motif, qui les

1635-36.

a plus d'une fois empêché d'abandonner une Colonie, dont notre impatience, notre inconstance, & l'aveugle cupidité de quelques Particuliers, ont si longtems retardé le progrès. Il ne manqua à M. de Champlain, pour lui donner des fondemens plus solides, que d'être plus écouté de ceux, qui le mettoient en œuvre, & d'être secouru à propos. La maniere, dont il vouloit s'y prendre, n'a été que trop justifiée par le peu de succès, qu'ont eu des maximes & une conduite contraires.

Lescarbot lui a reproché d'avoir été trop credule; c'est le défaut des ames droites, & on ne sçauroit en effet lui passer ce qu'il dit du *Gourou*, & de la figure monstrueuse des Sauvages *Armouchiquois*. Il avoit été trompé par un Malouin, nommé *PREVERT*, lequel prenoit souvent plaisir à inventer de pareils contes, qu'il débitoit avec beaucoup d'assurance; comme quand il protesta un jour en présence de M. de Poutrincourt qu'il avoit vû un Sauvage jouer à la crosse avec le diable. On lui demanda de quelle figure étoit ce diable, & il répondit qu'il n'en avoit vû que la crosse, qui paroïssoit maniée par une main invisible. Champlain ne pouvoit pas comprendre qu'un Homme, qui n'avoit aucun intérêt à mentir, le fit de gayeté de cœur, & crut de bonne foi tout ce que lui disoit *Prevert*. Dans l'impossibilité d'être sans défaut, il est beau de n'avoir que ceux, qui seroient des vertus, si tous les Hommes étoient ce qu'ils doivent être.

Pour revenir au College de Quebec, les Jesuites ne differerent point à remplir les obligations, qu'ils venoient de contracter, en acceptant cette Fondation. Ils en comprenoient toute l'importance, & rien en effet ne pouvoit venir plus à propos pour l'avancement de la Colonie. Quantité de François assurés de pouvoir procurer à leurs Enfans une éducation, qu'on ne trouvoit pas alors dans bien de Villes du Royaume, se fixerent dans la Nouvelle France, & les Sauvages, auxquels on eut soin de faire envisager l'utilité, qui pouvoit leur revenir d'un tel Etablissement, se rendirent de toutes parts en grand nombre aux environs de Quebec.

Comme on ne manquoit jamais, quand ils venoient au College, de les bien regaler, en leur donnant la nourriture du corps, on les rendoit dociles pour recevoir celle de l'ame, & quelques-uns confierent avec joye leurs Enfans à des Personnes, qui vouloient bien se charger de les nourrir & de les élever. Par ce moyen on les apprivoïsoit de plus en plus, & à

m
les
ho
M
Cl
ce:
po
d'a
je
d'è
for
Peu
céd
& M
deu
d'un
le b
tans
Tem
& en
veau
U
il eu
fut de
née p
ge de
Huron
stianis
répon
Huron
instrui
mœurs
tout;
d'un a
pté, à
put en
lens: c
où leur

mesure qu'ils s'attachoient d'affection à la Nation Françoisé, on les trouvoit mieux disposés à devenir de bons Chrétiens. Il est hors de doute que, si on avoit pu entretenir toujours dans cette Maison un certain nombre d'Enfans Sauvages; les progrès du Christianisme auroient été plus prompts & plus durables parmi ces Peuples; mais outre que les fonds n'étoient pas suffisans pour soutenir cette bonne œuvre, on y rencontra dans la suite d'autres difficultés, qu'il ne fut pas possible de vaincre, & dont je parlerai tout à l'heure.

Les bons exemples de ceux, en qui ils ne manquent jamais d'être efficaces, quand ils sont accompagnés de sagesse & de force, aiderent aussi beaucoup à former dans cette nouvelle Peuplade de véritables Fidèles. M. de MONTMAGNY, qui succéda à M. de Champlain dans le Gouvernement du Canada, & M. de LISLE, qui commandoit aux Trois Rivieres, tous deux Chevaliers de Malte, faisoient hautement profession d'une piété, qui convenoit à leur Etat, & montroient pour le bon ordre un zèle, dont leur fermeté & leur exactitude assuroient le succès. Le Service divin se célébroit avec décence, avec toute la pompe, que permettoit la pauvreté des Habitans; mais la piété & la modestie sont les vrais ornemens des Temples d'un Dieu, qui n'est jaloux que d'être adoré en esprit & en vérité; & ces vertus regnoient avec éclat parmi les nouveaux Colons.

M. de Montmagny Gouverneur de la Nouvelle France.

Un des premiers soins du Chevalier de Montmagny, quand il eut pris connoissance des affaires de son Gouvernement, fut de mettre en règle le Seminaire, qu'on avoit projeté l'année précédente, pour les Enfans des Sauvages, dans le Collège des Jesuites; & on crut devoir commencer par ceux des Hurons, dont plusieurs Familles venoient d'embrasser le Christianisme. On jugea d'ailleurs que ce seroit autant d'orages, qui répondroient de la fidélité de leurs Parens: on invita donc les Hurons Chrétiens à envoyer leurs Enfans à Quebec, pour y être instruits des principes de la Religion, & formés aux bonnes mœurs: ils ne firent d'abord aucune difficulté, ils promirent tout; mais quand il fut question d'exécuter leurs promesses, d'un assez grand nombre d'Enfans, sur lesquels on avoit compté, à peine le P. Daniel, qui s'étoit chargé de les conduire, en put embarquer trois ou quatre, dont les parens étoient absens: encore ne put-il les mener que jusqu'aux Trois Rivieres, où leurs Peres les ayant rencontrés, les lui enleverent, quoi-

Projet d'un Seminaire pour les Enfans des Sauvages.

1636.

Grand nombre de Missionnaires chez les Hurons.

La Colonie languit.

qu'ils eussent consenti à leur voyage. Cette conduite au reste ne surprit point le Missionnaire, qui connoissoit déjà l'attachement extrême de ces Barbares pour leurs Enfans, & leur repugnance invincible à s'en séparer.

Le P. Daniel étoit trop près de Québec, pour n'y pas faire un tour, avant que de reprendre le chemin de sa Mission; & une Lettre du P. le Jeune nous le représente arrivant au Port dans un Canot, l'aviron à la main; accompagné de trois ou quatre Sauvages, les pieds nus, épuisé de forces, son Breviaire pendu à son cou, une chemise pourrie, & une soutane toute déchirée sur son corps décharné; mais avec un visage content, charmé de la vie, qu'il menoit, & inspirant par son air & par ses discours l'envie d'aller partager avec lui des croix, auxquelles le Seigneur attachoit tant d'onction. Plusieurs y furent en effet, & avant la fin de cette année 1636. on comptoit déjà six Prêtres dispersés dans les différentes Bourgades Huronnes, où plusieurs François les avoient suivis.

L'occasion étoit favorable pour faire dans ce Pays un bon Etablissement; l'intérêt des Sauvages, & celui des François le demandoient également: M. de Champlain n'avoit rien eu tant à cœur, & M. le Chevalier de Montmagny, sur cela, comme sur tout le reste, étoit entré dans toutes les vûes de son Prédécesseur; mais il manquoit d'Hommes & de finances. Excepté le commerce des Pelleteries, qui alloit assez bien, mais qui n'enrichissoit guère que les Traittans, & un petit nombre de Colons, tout languissoit faute de secours: de sorte que les Fautes de la Nouvelle France, pendant ces premières années, ne parlent presque que des travaux Apostoliques des Missionnaires parmi les Sauvages, dont ils rapportent un détail bien édifiant; il fut alors extrêmement goûté en France, mais il trouveroit aujourd'hui bien peu de Lecteurs.

Il n'est pas aisé de comprendre par quelle fatalité une Compagnie aussi puissante que celle, qui regissoit le Canada, & qui regardoit ce grand Pays comme son Domaine, abandonnoit ainsi une Colonie, dont on avoit conçu de si grandes espérances, & où le merveilleux concert de tous les membres, qui la composoient, le seul peut-être, qu'on avoit vû aussi parfait dans le Nouveau Monde, répondoit du succès de toutes les entreprises, qu'on y auroit tentées, si les cent Associés avoient voulu faire les avances nécessaires. Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que les espérances, dont plusieurs Nations s'étoient

s'étoient flattées, que notre alliance les mettroit en état de réduire leurs Ennemis, fut ce qui les fit plutôt succomber, parce que comptant sur les secours, qu'elles attendoient de nous, & qui leur manqua au besoin, elles ne furent pas assez sur leurs gardes.

Les Iroquois de leur côté ne s'endormirent pas, & pour ne point donner aux Hurons le tems de profiter de leur union avec les François, ils s'aviserent d'un stratagème, qui leur réussit. Ce fut de les diviser, pour les détruire ensuite les uns après les autres. Ils commencerent par traiter de paix avec le Corps de la Nation; puis, sous differens prétextes, ils attaquèrent les Bourgades les plus éloignées du centre, en persuadant aux autres, qu'il ne s'agissoit que de quelques querelles particulières, où elles n'avoient aucun intérêt d'entrer. Celles-ci n'ouvrirent les yeux, que quand elles virent, pour ainsi dire, à leur porte un Ennemi vainqueur, & dont le nom seul jettoit l'allarme dans tout le Pays. Alors les Iroquois leverent le masque, la frayeur augmenta de jour en jour parmi les Hurons, & ils perdirent le jugement à un point, qu'on ne les reconnoissoit plus. Ils firent autant de fautes, que de démarches, & rien n'humilie davantage aujourd'hui les foibles restes de cette Nation, que le souvenir d'un si prodigieux aveuglement.

Les Iroquois trompent les Hurons par une paix simulée.

Ce fut immédiatement après la dernière Expedition de M. de Champlain contre ces Sauvages, dont j'ai parlé dans le Livre précédent, qu'ils traiterent avec la Nation Huronne, & il n'est point douteux, que si cette Nation n'eût comté sur la paix, qu'elle venoit de conclurre, ni les François, ni les Missionnaires ne l'eussent pas trouvé aussi fiere & aussi indocile, qu'elle parut devant & après la prise de Quebec. Les Iroquois recommencerent pourtant bientôt leurs hostilités, mais de la manière que je viens de le dire, en publiant qu'il n'étoit question que de démêlés particuliers, & le Corps de la Nation se rassura sur la foi du Traité, qu'il avoit conclu avec les Cantons.

La Guerre recommence.

Enfin au commencement de l'année 1636. les Iroquois cesserent de feindre, & parurent en armes au milieu du Pays Huron. Cette irruption ne leur réussit pourtant pas, le peu de François, qui avoient suivi les Missionnaires dans ces quartiers-là, firent si bonne contenance, que l'Ennemi jugea à propos de se retirer. Cette retraite replongea les Hurons dans leur première sécurité, & les Iroquois en profiterent, pour

1636.

continuer à suivre le plan, qu'ils s'étoient fait d'abord dans cette Guerre. Sur la fin de l'année suivante, un renfort d'Ouvriers Evangeliques arriva à Saint Joseph, & il y en eut assez pour en donner aux principales Bourgades, & pour en réserver quelques-uns, qui furent destinés à faire des excursions chez les Peuples voisins.

Diverses courses des Missionnaires.

1637.

Elles se firent sur-tout du côté du Lac Nipissing; mais les PP. Garnier & Chatelain, qui en furent chargés, ne retirèrent de leur pénible expédition, que la consolation d'y avoir beaucoup souffert, & d'avoir envoyé plusieurs Enfants à la suite de l'Agneau sans tache, en leur administrant le Baptême, lorsqu'ils étoient prêts d'expirer. Parmi les Nations qu'ils visitèrent, leurs Mémoires marquent les *Byssiriniens*. J'ai fait tout mon possible pour découvrir qui étoient ces Sauvages, & où ils étoient établis, & je n'ai pu même sçavoir à laquelle des deux Langues-Meres, la Huronne & l'Algonquine, ils appartenoient. Il y a bien de l'apparence, que cette Nation, dont il n'est plus parlé depuis ce tems-là, fut détruite alors par les Iroquois, comme il est arrivé à plusieurs autres, dont les noms sont parvenus jusqu'à nous (a).

Les Missionnaires, sans se rebuter du peu de fruit, qu'ils avoient tiré de ces premières courses, les continuèrent les années suivantes, & presque toujours avec aussi peu de succès. On les envoyoit, & ils alloient avec joye, sûrs d'avoir au moins le mérite de l'obéissance, & se flattant qu'elle rendroit à la fin leurs fatigues fructueuses. Ils sçavoient d'ailleurs, qu'ils accomplissoient la promesse du Sauveur du Monde, de faire annoncer son Evangile par toute la Terre: que leur Ministère se borneroit à planter, à arroser, à cultiver; que la récolte dépend de Dieu seul, & n'entre pour rien dans la récompense promise aux Ouvriers, que le Pere de Famille envoie dans sa Vigne.

Les Iroquois insultent les Trois Rivieres.

Mais ce qui retardoit principalement l'œuvre de Dieu dans ces Contrées éloignées, c'est que les Iroquois infestoient tous les chemins, & tenoient toutes les Nations en allarmes. Quelques précautions qu'eût prises le Chevalier de Montmagny, pour leur cacher la foiblesse de sa Colonie, ils en furent bientôt informés, & non-seulement ils n'appréhendoient plus que

(a) On a peut-être mis par erreur, en imprimant la Relation, *Byssiriniens* pour *Nipissiriniens*; car je trouve qu'on appelle

ainsi quelquefois les Nipissings, qui sont les vrais Algonquins.

DE LA NOUVELLE FRANCE. LIV. V. 203

les François les empêchassent de pousser à bout leurs Ennemis ; mais au mois d'Août de cette même année 1637. cinq cent de ces Barbares eurent l'assurance de venir insulter le Gouverneur aux Trois Rivieres, où il étoit, & enleverent à sa barbe, sans qu'il lui fût possible de s'y opposer, trente Hurons, qui descendoient à Quebec chargés de Pelleteries.

L'année 1638. commença, pour les Missionnaires des Hurons, de façon à leur faire esperer une abondante moisson, qui les dédommageroit de la sterilité des années précédentes: Le Pays fut affligé d'une maladie, qui d'une Bourgade se communiqua en peu de tems à toutes les autres, & menaça la Nation d'une mortalité générale. C'étoit une espece de dysenterie, qui en peu de jours conduisoit au tombeau ceux, qui en étoient attaqués : les François n'en furent pas plus exempts que les Sauvages ; mais ils guériront tous, ce qui produisit deux bons effets : le premier, que ceux d'entre les Barbares, qui persistoient à croire que tous les accidens, qui leur arrivoient, étoient causés par des maléfices, dont ils soupçonnoient les Missionnaires d'être les auteurs, se détromperent, en voyant qu'eux-mêmes n'avoient pas été préservés du mal : le second, que les Sauvages apprirent à se gouverner mieux, qu'ils ne faisoient dans leurs maladies, en observant que les François en guérissent facilement par le moyen du régime, qu'ils y gardoient : car autant que ces Peuples sont heureux à guérir les playes & les fractures, autant sont-ils peu habiles à traiter les maladies internes, qui demandent de l'attention & de l'expérience dans le Médecin, de la patience & de la docilité dans le Malade ; enfin la charité & la générosité avec laquelle ils virent les Missionnaires se dépouiller de tout ce qui leur restoit de remedes, & de rafraichissemens, pour les soulager ; & les cures surprenantes qu'ils firent, leur gagnèrent les cœurs de ceux-mêmes, qui jusques-là s'étoient plus hautement déclarés contr'eux.

Ce n'étoit pas seulement en Canada, qu'on s'intéressoit à la conversion des Infidèles ; les Jesuites, dans les Lettres qu'ils écrivoient en France, avoient représenté que s'ils étoient en état de soulager la misere de quantité de Sauvages errants, on en gagneroit beaucoup à J. C. que pour cela il n'y avoit qu'à rassembler tous ceux, qu'on pourroit résoudre à mener une vie plus sedentaire, afin de les accoutumer peu-à-peu à cultiver la terre, & à se procurer par leur travail, & leur indu-

C c ij

1637.

Maladie universelle parmi les Hurons.

1638.

On s'intéresse en France à la conversion des Sauvages.

1638.

strie, de quoi vivre & se vêtir. Ces représentations avoient produit parmi plusieurs personnes de piété une sainte émulation de contribuer à une œuvre, où la gloire de Dieu étoit si fort intéressée : des Communautés entières de Paris, & des Provinces, s'imposèrent des Pénitences, & firent des Prières publiques, pour fléchir le Ciel en faveur des Sauvages du Canada.

Tout ce qu'il y avoit de plus Grand à la Cour, des Princesses du Sang, la Reine même, entrèrent dans les vûes des Missionnaires; & sur quelques propositions, que firent ces Religieux d'établir à Quebec des Urfulines, & des Hospitalières, un grand nombre de Filles de ces deux Instituts, sollicitèrent avec les plus vives instances, pour être préférées, quand on en viendroit à l'exécution d'une entreprise, si capable d'effrayer les personnes de leur sexe, & si nouvelle pour celles de leur Profession. Mais nul autre ne seconda plus efficacement alors le zèle des Prédicateurs de l'Evangile, que le Commandeur de Sylleri. Ce Seigneur, qui ne s'occupoit de rien plus volontiers, que de ce qui pouvoit procurer la gloire de Dieu, goûta fort le projet, que les Jésuites lui communiquèrent, d'une Peuplade Sauvage, qui ne fût composée que de Chrétiens & de Profelytes, & où ils fussent également à l'abri contre les insultes des Iroquois, par les prompts secours, qu'ils pourroient tirer des François; & contre la famine, par le soin que l'on prendroit de leur faire cultiver la terre.

Etablissement
de Sylleri.

A cet effet il envoya en 1637. des Ouvriers à Quebec, & il recommanda au P. le Jeune, à qui il les adressa, de choisir un lieu avantageux, pour les y placer. Le Supérieur les conduisit, aussi-tôt après leur arrivée, à quatre millé de la Ville, sur le bord Septentrional du Fleuve, & ils y travaillèrent d'abord à se loger. Ce lieu a toujours porté depuis le nom de *Sylleri*. Ces préparatifs, dont on n'avoit pas jugé à propos d'apprendre aux Sauvages quel étoit l'objet, firent d'abord naître à quelques Montagnez, la pensée de profiter de ce nouvel Etablissement, & ils s'en ouvrirent au Pere le Jeune, qui les assura, que de sa part ils ne trouveroient aucune difficulté à obtenir ce qu'ils desiroient; mais il leur ajouta qu'il ne pouvoit rien décider, sans le consentement du Maître de l'Habitation.

Il sçavoit pourtant bien, quelle étoit l'intention du Commandeur; mais son expérience lui faisoit juger cette réserve

né
leu
qu
foi
au
tre
te,
Ch
me
fur
bita
Ch
côu
L
Cito
bita
Poli
des r
bre
Chr
se pa
vage
plûp
on d
que l
encon
que l
miers
été oc
ne Far
vre pl
Religi
ces du
Je cran
j'ai vè
centen
petits-F
leur ca
que par
avoien
Ce r

nécessaire avec les Sauvages, qui se persuadent aisément qu'on leur doit, ou qu'on a quelque intérêt de leur accorder ce qu'on leur donne avec trop de facilité. On a eu plus d'une fois lieu de se repentir d'avoir, par un zèle précipité, tenu une autre conduite avec ces Barbares; faute de les bien connaître. Le consentement de M. de Sylleri arriva l'année suivante, par le retour des Navires de France, & douze Familles Chrétiennes très-nombreuses, prirent possession de l'emplacement, qu'on leur avoit destiné, & s'y logerent. Elles n'y furent pas lontems les seules, & en peu d'années cette Habitation devint une grosse Peuplade, composée de fervents Chrétiens, qui deffricherent un assez grand terrain, & s'acoutumerent peu-à-peu à tous les devoirs de la société civile.

Le voisinage de Quebec, & la conduite exemplaire de ses Citoyens, ne servirent pas peu à former les nouveaux Habitans de Sylleri dans la pieté, & à leur inspirer une forte de Police proportionnée à leur génie. Tous menoiert une vie des mieux réglées, & l'on remarquoit dans le plus grand nombre une ferveur, qui donnoit de la confusion aux anciens Chrétiens, lesquels de leur côté concevoient l'importance de ne se pas laisser vaincre en pieté & en régularité par des Sauvages Néophytes. Tout le monde sçait de quelle maniere la plupart des Colonies se sont formées dans l'Amerique; mais on doit rendre cette justice à celle de la Nouvelle France, que la source de presque toutes les Familles, qui y subsistent encore aujourd'hui, est pure, & n'a aucune de ces taches, que l'opulence a bien de la peine à effacer: c'est que les premiers Habitans étoient, ou des Ouvriers, qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des Personnes de bonne Famille, qui s'y transporterent, dans la seule vûe d'y vivre plus tranquillement, & d'y conserver plus sûrement leur Religion, qu'on ne pouvoit faire alors dans plusieurs Provinces du Royaume, où les Religionnaires étoient fort puissans. Je crains d'autant moins d'être contredit sur cet article, que j'ai vécu avec quelques-uns de ces premiers Colons, presque centenaires, de leurs Enfans & d'un assez bon nombre de leurs petits-Fils; tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur, & la pieté solide, dont ils faisoient profession, que par leurs cheveux blancs, & le souvenir des services, qu'ils avoient rendus à la Colonie.

Ce n'est pas que dans ces premieres années, & plus en-

Conduite édi-
fiance des Ha-
bitans de Que-
bec.

1638.

core dans la fuite, on n'y ait vû quelquefois des personnes, que le mauvais état de leurs affaires, ou leur mauvaise conduite, obligeoient de s'exiler de leur Patrie, & quelques autres, dont on vouloit purger l'Etat & les Familles; mais comme les uns & les autres n'y sont venus, que par petites troupes, & qu'on a eu une très-grande attention à ne les pas laisser ensemble, on a presque toujours eu la consolation de les voir en très-peu de tems, se réformer sur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux, & se faire un devoir de la nécessité, où ils se trouvoient de vivre en véritables Chrétiens, dans un Pays, où tout les portoit au bien, & les éloignoit du mal.

Etablissement
des Hospita-
lières & des
Ursulines.

Deux choses manquoient encore à une Colonie si bien réglée; à sçavoir, une Ecole pour l'instruction des Filles, & un Hôpital pour le soulagement des Malades. Il y avoit déjà quelques années que les Jesuites se donnoient de grands mouvemens pour lui procurer ce double avantage; mais ils portoit encore leurs vûes plus loin. En sollicitant la Fondation d'un Hôpital, ils avoient bien dessein de soulager les Colons, la plupart fort pauvres, & sans ressource dans leurs maladies; mais leur but étoit encore de s'attacher de plus en plus les Sauvages, par les soins qu'on prendroit de leurs Malades, dans une Maison toute consacrée à la charité; & dans le projet de faire venir des Ursulines de France, ils songeoient bien autant à l'éducation des petites Filles Sauvages, qu'à celle des Filles Françaises,

Le premier de ces deux projets fut presque aussitôt approuvé, que proposé, & son execution ne souffrit aucun retardement. Madame la Duchesse d'Aiguillon voulut être la Fondatrice de l'Hôtel-Dieu; & pour avoir des Sujets propres à une telle entreprise, elle s'adressa aux Religieuses Hospitalières de Dieppe. Ces saintes Filles acceptèrent avec joye, & avec reconnoissance, une si belle occasion de faire le sacrifice de tout ce qu'elles avoient de plus cher au monde, pour le service des Pauvres malades du Canada. Toutes s'offrirent, toutes demanderent avec larmes d'être admises; mais on n'en choisit que trois, qui se tinrent prêtes à partir par les premiers vaisseaux.

1639.

La Fondation des Ursulines souffrit plus de difficultés: la Compagnie du Canada ne s'en mêla point, peut-être parce qu'on ne la jugeoit pas d'une nécessité si pressante; cette affaire avoit déjà

été
tou
cès
me
plu
té
de
For
foie
la b
ta d
D
pou
y cl
MAN
m'ex
& M
posse
laire
qu'on
line,
Relig
alloit
ral de
stoliqu
breuté
On
bien i
leurs
élevée
périls
venir
des. L
desirée
vaux c
neur re
pes, q
les pres
mations
en acti
(*) La

été plus d'une fois sur le point d'être consommée, & avoit toujours échoué au moment, qu'on se croyoit assuré du succès. Enfin une jeune Veuve de condition, nommée Madame de la Peltrie, fut celle, dont les mesures se trouverent plus justes, & dont le courage fut plus constant. J'ai raconté dans un autre Ouvrage (a), le détail de ce qui se passa de merveilleux à cette occasion, & la maniere, dont l'illustre Fondatrice, après avoir surmonté des obstacles, qui paroissent être invincibles, consacra ses biens & sa personne même à la bonne œuvre, que le Ciel lui avoit inspirée, & qu'il cimentait d'un miracle éclatant.

D'Alençon, où elle demouroit, elle se transporta à Paris, pour y regler les affaires de sa Fondation, puis à Tours, pour y chercher des Religieuses Ursulines. Elle en tira l'illustre MARIE DE L'INCARNATION, la Therese de la France, pour m'exprimer comme les plus grands Hommes du dernier siècle, & MARIE DE S. JOSEPH, que la Nouvelle France, qui l'a possédée peu de tems, regarde comme un de ses Anges tutélaires; de-là elle se rendit à Dieppe, où elle avoit donné ordre qu'on lui frettât un Navire: elle y acquit une troisième Ursuline, & le quatrieme de Mai 1639. elle s'embarqua avec les Religieuses Hospitalieres, & le P. Barthelemy Vimond, qui alloit succeder au P. le Jeune dans l'Emploi de Superieur Général des Missions, & qui conduisoit une recrue d'Ouvriers Apostoliques. Après une longue & périlleuse navigation, cette nombreuse troupe arriva à Quebec le premier jour d'Août.

On n'omit rien pour faire comprendre aux Sauvages combien il falloit qu'on eût à cœur leurs interêts, & le salut de leurs ames, puisque des Femmes mêmes, & de jeunes Filles, élevées dans l'abondance & la délicatesse, sans craindre les périls de la mer, quittoient une vie douce & tranquille, pour venir instruire leurs Enfans, & prendre soin de leurs Malades. Le jour de l'arrivée de tant de Personnes si ardemment désirées fut pour toute la Ville un jour de Fête, tous les travaux cesserent, & les Boutiques furent fermées. Le Gouverneur reçut ces Heroines sur le Rivage, à la tête de ses Troupes, qui étoient sous les armes, & au bruit du canon: après les premiers complimens, il les mena, au milieu des acclamations du Peuple, à l'Eglise, où le *Te Deum* fut chanté, en actions de grâces.

Réception
qu'on leur fait.

(a) La Vie de la Mere Marie de l'Incarnation.

1639.

Leur ferveur.

Ces saintes Filles de leur côté , & leur généreuse Conductrice , voulurent dans le premier transport de leur joye , baiser cette terre , après laquelle elles avoient si lontems soupiré , qu'elles se promettoient bien d'arroser de leurs sueurs , & qu'elles ne desespoeroient pas même teindre de leur sang. Les François mêlés avec les Sauvages , les Infidèles même confondus avec les Chrétiens , ne se lassoient point , & continuerent plusieurs jours à faire tout retentir de leurs cris d'allegresse , & donnerent mille bénédictions à celui , qui seul peut inspirer tant de force & de courage aux personnes les plus foibles. A la vûe des Cabannes Sauvages , où l'on mena les Religieuses le lendemain de leur arrivée , elles se trouverent saisies d'un nouveau transport de joye : la pauvreté & la mal-propreté , qui y regnoient , ne les rebuterent point , & des objets si capables de ralentir leur zèle , ne le rendirent que plus vif ; elles témoignèrent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions.

Courage de
Madame de la
Peltrie.

Madame de la Peltrie , qui n'avoit jamais désiré d'être riche , & qui s'étoit fait pauvre de si bon cœur pour JESUS-CHRIST , ne put s'empêcher de dire , qu'elle eût voulu avoir en sa disposition de quoi attirer toutes les Nations du Canada à la connoissance du vrai Dieu , & elle prit une ferme résolution , qu'elle garda toute sa vie , de ne s'épargner en rien , lorsqu'il s'agiroit de procurer le salut des ames. Son zèle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains , pour avoir de quoi soulager les Pauvres Néophytes. Elle se dépouïlla en peu de jours de ce qu'elle s'étoit réservé pour son usage , jusqu'à se réduire à manquer du nécessaire , pour vêtir les Enfans , qu'on lui presentoit presque nus ; & toute sa vie , qui fut assez longue , ne fut qu'un tissu d'actions de la plus héroïque charité : elles ont rendu sa mémoire à jamais respectable à toute la Nouvelle France , où le fruit de sa bonne œuvre se perpetuë au grand avantage de toute cette Colonie.

Premiers tra-
vaux des Reli-
gieuses.

Après les visites , dont je viens de parler , les Religieuses des deux Instituts s'embrasserent tendrement , & se séparèrent pour s'aller renfermer chacune dans leurs Cloîtres , les Ursulines à Quebec , & les Hospitalieres à Sylleri , où le nombre des Sauvages croissoit de jour en jour , & où elles étoient à portée de recevoir les Malades de la Ville & de la Campagne. Rien n'étoit plus petit , ni moins accommodé que ces Monasteres ; les Servantes du Seigneur en prirent toute l'incommo-
dité

dité pour elles, les Malades, ni les Enfans ne s'en ressentirent presque point. Dieu voulut cependant mettre les unes & les autres aux plus rudes épreuves; le Séminaire des Ursulines fut d'abord attaqué de la petite Vérole, & une maladie Populaire amena à l'Hôpital beaucoup plus de Malades, qu'il n'y avoit de Lits, ni même d'espace pour en mettre.

Ces contre-tems ne déconcertèrent point les Religieuses; elles fournirent à tout d'une manière, qu'on avoit peine à comprendre, & jamais on ne vit mieux jusqu'où va le pouvoir de la charité. Ce qui surprit davantage tout le monde, c'est que dans un tel accablement, dans un changement si extrême de vie & de climat, avec une nourriture grossière, de si grandes fatigues, & la privation de toutes les commodités, que l'usage a rendu comme nécessaires, ces saintes Filles, sans cesse au milieu des Malades, jouirent longtems pour la plupart d'une santé parfaite, & se trouverent en état d'ajouter à leurs pénibles travaux l'étude des Langues Sauvages.

Tant de secours spirituels, venus de France tout à la fois, ne pouvoient manquer de donner une grande activité aux affaires de la Religion: il se fit en effet de grands changemens parmi les Sauvages, & il n'y avoit plus qu'à soutenir ces premières démarches, pour faire entrer dans le sein de l'Eglise la plus grande partie des Nations du Canada. Les dépenses faites à Sylleri, pour y assembler les nouveaux Convertis, & ceux, qui vouloient se faire instruire; les deux Etablissmens, dont je viens de parler; toutes les Missions renforcées d'Ouvriers infatigables, & qui ne s'épargnoient point; la piété & la charité des principaux Habitans, qui ne se refusoient à rien pour les seconder, jusqu'à prêter leurs propres Lits, pour y coucher les Malades: c'étoit là une de ces conjonctures précieuses, qu'il importe de saisir, & qui ne reviennent plus, quand on les a laissés échapper, sans en tirer tout l'avantage, qu'on pouvoit s'en promettre.

Il est certain que les esprits étoient en France & en Amérique dans la meilleure disposition du monde pour peupler cette Colonie, & pour établir toutes les branches de Commerce, que peut produire un si bon fond; mais la Compagnie des cent Associés demouroit dans une inaction, qui sera toujours incompréhensible; & il arrivoit de-là que les Missions & les Communautés, qui devoient tirer leur principal appui de la Colonie, en étoient presque le seul soutien: cependant

Tome I.

D d

La Compagnie du Canada continué à négliger cette Colonie.

1639.

Continuation
de la Guerre
entre les Hu-
rons & les Iro-
quois.

1640.

Histoire du
premier Iro-
quois Chré-
tien.

le fond, qui faisoit subsister les Missionnaires & les Religieuses, n'étoit en bonne partie que casuel; on ne devoit pas compter qu'il continuât toujours sur le même pied, & il diminua en effet peu-à-peu.

La Guerre recommençoit plus vivement que jamais entre les Iroquois & les Hurons; mais quoique les premiers eussent souvent l'avantage, pour les raisons que j'ai dites; les seconds, qui n'avoient rien perdu de leur ancienne bravoure, ne laissoient point d'avoir quelquefois leur revanche. Un jour que les Missionnaires s'étoient tous réunis dans une Bourgade, pour y conférer de leurs affaires, on y apprit la nouvelle de la défaite d'un Parti considérable d'Iroquois, & on y amena un Prisonnier, qui y fut brûlé, & qui fut assez heureux pour passer de cette espece d'Enfer, au Séjour des Elus, du moins à en juger par les dispositions, dans lesquelles il parut mourir. Comme c'est le premier Adulte de cette Nation, qu'on sçache avoir reçu le Baptême, j'ai cru devoir ici m'étendre un peu sur les principales circonstances de sa mort, je les tire du détail de son supplice, que le P. de Brebeuf, qui en fut le témoin oculaire, en fait dans une de ses Lettres.

Dès que ce Prisonnier fut arrivé au Village, les Anciens tinrent conseil, pour décider de son sort, & la conclusion fut qu'il seroit mis entre les mains d'un vieux Chef, pour remplacer, s'il le vouloit, un de ses Neveux, pris par les Iroquois; ou pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. D'autre part le P. de Brebeuf ne fut pas plutôt instruit de ce qui se passoit, qu'il alla trouver le Prisonnier, résolu de ne le point quitter, qu'il ne l'eût fait entrer dans la voye du salut: il l'aperçut d'abord au milieu d'une troupe de Guerriers, revêtu d'une robe de Castor toute neuve, ayant au col un collier de porcelaine, & un autre, qui lui ceignoit le front, en forme de diadème. On le faisoit chanter, sans lui donner un moment de relâche, mais on ne le maltraitoit point. Ce qui étonna le plus le Missionnaire, c'est qu'il étoit aussi tranquille, & qu'il avoit le visage aussi serein, que s'il n'eût encore rien souffert, ou qu'il fut assuré de la vie: il avoit néanmoins fort mal passé son tems dans les premiers jours de sa captivité, & il avoit plus à craindre qu'à esperer pour la suite.

Le P. de Brebeuf fut invité, selon la coutume, à le faire chanter, mais il s'en excusa, & s'étant un peu plus approché de lui, il remarqua qu'on lui avoit égraffé une main entre des cail-

loux, & qu'on lui en avoit arraché un doigt; qu'il manquoit aussi à l'autre main deux doigts, qu'on lui avoit coupés avec une hache, & que tout l'appareil, qu'on avoit mis à ces playes, consistoit en quelques feuilles d'arbres liées avec de petites bandes d'écorce. Outre cela les jointures de ses bras étoient brûlées, & il y avoit une grande incision à l'un des deux. C'étoit pendant le voyage, qu'on l'avoit mis en cet état, car du moment, qu'il étoit entré dans la première Bourgade Huronne, il n'avoit reçu que de bons traitemens. Toutes les Cabannes l'avoient régala, & on lui avoit donné une jeune fille, pour lui tenir lieu de Femme; en un mot, à le voir au milieu de ces Sauvages, on n'eût jamais imaginé que des gens, qui lui faisoient tant d'amitié, dussent être bientôt comme autant de Démons, acharnés à le tourmenter.

Le P. de Breuef, à qui on laissa toute liberté de traiter avec lui, commença par lui dire; que ne pouvant contribuer en rien au soulagement de ses maux, il vouloit du moins lui apprendre à les souffrir, non pas précisément en Brave, pour acquérir une gloire, qui ne lui seroit d'aucune utilité après sa mort, mais par un motif plus solide & plus relevé; & que ce motif étoit l'espérance bien fondée que ses peines seroient suivies d'un bonheur parfait & sans fin. Il lui expliqua ensuite en peu de mots les articles les plus essentiels de la Doctrine Chrétienne, & il le trouva non-seulement docile, mais, contre l'ordinaire des Sauvages, fort attentif, & prenant plaisir à ce qu'il lui disoit. Il profita de ces bonnes dispositions, & il crut reconnoître que la Grâce operoit puissamment dans le cœur de ce Captif: il acheva de l'instruire, le baptisa, & le nomma *Joseph*.

Il obtint ensuite la permission de le conduire chez lui tous les soirs, & de le garder pendant la nuit. Il auroit bien souhaité quelque chose de plus, mais la destinée du Prisonnier ne dépendoit plus de ceux, de qui il auroit pu obtenir sa délivrance. Ses playes le faisoient extrêmement souffrir, parce qu'elles étoient pleines de Vers; il demandoit avec instance, qu'on les arrachât; mais il ne fut pas possible d'en venir à bout, ces Insectes rentrant, dès qu'on se mettoit en devoir de les tirer. Les festins continuoient, & c'étoit toujours en son nom, aussi en faisoit-il tous les honneurs, en chantant jusqu'à extinction de voix. On le promena ensuite de Bourgade en Bourgade, & pendant tout le chemin il falloit qu'il chan-

1640.

tât: Il n'avoit de repos, que quand le Pere de Brebeuf, ou quel-
qu'autre Missionnaire, avoit permission de l'entretenir. Alors,
non-seulement on ne les interrompoit point, mais tous les Sau-
vages s'assembloient autour d'eux, pour écouter le Pere, &
plusieurs profiterent de ce qu'ils entendirent.

Enfin on arriva au Village du Chef, à qui le Prisonnier avoit
été donné, & qui ne s'étoit point encore expliqué sur ce qu'il
en vouloit faire. Joseph parut devant cet Arbitre souverain de
son sort, avec la contenance d'un Homme, à qui la vie & la
mort sont indifférentes. Il ne fut pas longtems dans l'incertitu-
de de ce qu'il devoit devenir: „ Mon Neveu, lui dit le vieux
„ Capitaine, tu ne sçaurois croire la joye, que je ressentis, en
„ apprenant que tu étois à moi. Je m'imaginai d'abord que ce-
„ lui, que j'ai perdu, étoit résuscité, & je résolus de te mettre
„ en sa place. Je t'avois déjà préparé une natte dans ma Caban-
„ ne, & ce m'étoit un grand plaisir de penser que j'allois couler
„ tranquillement le reste de mes jours avec toi; mais l'état, où
„ je te vois, me force de changer de résolution. Il est évident
„ qu'avec les douleurs, & les incommodités, que tu souffres, la
„ vie ne te peut plus être qu'à charge, & tu me sçauras sans
„ doute bon gré d'en abréger le cours. Ce sont ceux, qui t'ont
„ mutilé de la sorte, qui te font mourir. Courage donc, mon
„ Neveu, prépare-toi pour ce soir, fais voir que tu es un Hom-
„ me; & ne te laisse point abattre par la crainte des tourmens.

Le Prisonnier écouta ce discours, comme s'il ne l'eût pas
regardé; il répondit d'un ton de voix ferme, *voilà qui va bien*.
Alors la Sœur de celui, qu'il devoit remplacer, s'approcha de
lui, & comme si elle eût vû son propre frere, elle lui donna
à manger, & le servit avec toutes les apparences de la plus
sincere & de la plus tendre amitié. Le vieux Chef lui-même le
caressa beaucoup; il lui mettoit sa pipe à la bouche, & le
voyant tout couvert de sueur, il l'essuyoit, & lui donnoit tou-
tes les marques possibles d'une affection vraiment paternelle.

Vers le midi le Prisonnier fit son festin d'adieu, aux dépens
„ de son Oncle, & tout le monde étant assemblé, il dit: „ Mes
„ Freres, je vais mourir, divertissez-vous hardiment autour de
„ moi; songez que je suis un Homme, & soyez persuadés que je
„ ne crains ni la mort, ni tout ce que vous pouvez me faire
„ souffrir de maux. Il chanta ensuite, plusieurs Guerriers
chanterent avec lui; après quoi on servit à manger. On
ne fait point d'invitation pour ces repas, chacun a droit de

sy trouver, mais la plupart n'apportent point leur écuelle, & ne veulent être que spectateurs. Le festin fini, le Patient fut mené au lieu du supplice, qui étoit une Cabanne destinée à cet usage: chaque Village en a une de cette nature; elle porte le nom de *Cabanne de sang*, ou des *Têtes coupées*, & c'est toujours celle d'un Chef de Guerre. Dès qu'un Prisonnier y a mis le pied, il n'est plus au pouvoir de personne de lui faire grâce de la vie. Elle n'est pourtant pas toujours le lieu des Executions, on les peut faire par-tout.

Vers les huit heures du soir, on alluma onze feux, à une brassée de distance les uns des autres. Tout le monde étoit rangé en haye des deux côtés, les Vieillards derriere sur une espece d'estrade, & les jeunes gens, qui devoient être Acteurs, au premier rang. Dès que le Prisonnier fut entré, un Vieillard s'avança, exhorta la Jeunesse à bien faire, & ajoûta que cette action étoit importante, & qu'elle seroit regardée d'ARESKOUY. Cette courte harangue fut reçue avec applaudissement, ou plutôt avec des hurlemens capables d'effrayer les plus rassurés. Le Captif parut en même tems au milieu de l'Assemblée, entre deux Missionnaires, & les cris redoublèrent à cette vûe. On le fit asséoir sur une natte, & on lui lia les mains.

Il se leva ensuite, & fit le tour de la Cabanne, dansant & chantant sa chanson de mort. Cela fait, il retourna à sa place, & se remit sur sa natte. Alors un Chef de Guerre lui ôta sa robe, & le montrant ainsi nud à l'Assemblée, il dit: „ Un Tel (nommant un autre Chef) ôte à ce Captif sa robe, les Habitans de tel Village lui couperont la tête, & la donneront avec un bras à un Tel (qu'il nomma encore), lequel en fera festin. Aussi-tôt la scène la plus tragique & la plus horrible commença, & le Pere de Brebeuf, qui fut présent à tout, en a fait une description, qui fait frémir. Ce Missionnaire obtenoit de tems en tems des Bourreaux qu'on donnoit un peu de relâche au Patient, & en profitoit pour l'exhorter à offrir ses maux à un Dieu, qui scauroit bien l'en dédommager, & qui lui-même avoit souffert pour nous toutes sortes d'indignités & de tourmens.

Tandis qu'il parloit, on faisoit silence, & chacun l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Joseph répondoit à tout, comme s'il n'eût senti aucun mal, & tout le tems que dura son supplice, il ne lui échappa rien, dont ses charitables Instruteurs pussent le reprendre. Il parloit même quelquefois des affaires.

1640.

de sa Nation, comme s'il eût été au milieu de sa Famille & de ses Amis. On avoit prolongé son supplicé, parce que les Vieillards avoient déclaré qu'il étoit de conséquence, que le Soleil Levant le trouvât encore en vie : dès que le jour parut, on le conduisit hors du Village, où on ne le ménagea plus. Enfin, comme on le vit sur le point d'expirer, de peur qu'il ne mourût autrement que par le fer, contre ce qui étoit ordonné dans sa Sentence, on lui coupa un pied, une main & la tête. La distribution s'en fit, selon qu'il avoit été marqué, & le reste du corps fut mis dans la chaudiere.

Situation de
la Mission Hu-
ronne.

La Mission Huronne avoit alors de grandes contradictions à essuyer, mais elles étoient entremêlées de succès, qui donnoient de grandes esperances aux Ouvriers Evangeliques. Le détail, qu'ils en font eux-mêmes dans leurs Lettres, a véritablement quelque chose de bien touchant, & ces Lettres sont écrites avec tant de simplicité & de candeur, qu'on ne doit point être surpris, si elles intéressèrent tant de personnes de pieté à la conversion des Infidèles du Canada. On y voit d'un côté des Sauvages attirés par une impression secrette de la Grace, & par la charité de leurs Maitres en J. C. se présenter en foule au Baptême : un grand nombre de Prisonniers Iroquois entrer, comme celui, dont nous parlions tout à l'heure, dans la voye du salut, & par la même porte que lui, & faire paroître jusqu'au dernier soupir des sentimens, dont leurs Ennemis mêmes étoient touchés : enfin de ces conversions inesperées, où le doigt de Dieu se rend sensible aux plus incrédules.

D'autre part, on y represente les Prédicateurs de l'Evangile toujours au moment d'être les victimes d'une émeute populaire, excitée par un accident imprévu ; du ressentiment d'un Pere, qui s'est imaginé que la Priere, ou le Baptême a fait mourir son Fils ; du caprice d'un méchant esprit, dont un rêve prétendu, ou un mauvais rapport a échauffé la bile, ou troublé l'imagination. On avoit les mêmes assauts à soutenir parmi les autres Nations, & entre plusieurs exemples, que j'en trouve dans mes Mémoires, j'en ai choisi un, qui caractérise trop bien les Sauvages, pour le passer sous silence.

Aventure sin-
guliere du Pere
Lallemand.

Le P. Jérôme Lallemand, Frere du P. Charles Lallemand, dont j'ai déjà parlé, étoit en chemin pour se rendre chez les Hurons, & avoit pris sa route par la grande Riviere des Outaouais. Il rencontra des Algonquins, qui avoient dressé leurs Cabanes sur le bord de cette Riviere, & les Hurons, qui le con-

du
eu
ce
qu
dit
cou
fior
I
Bar
en
Par
tre
de
me
lais
posé
de le
& fa
ne fu
pas
avo
enfo
pas
Ap
fa bé
n'en
la dé
mains
scene
moins
rent
Pere
lés sui
ta qu
Gouv
que m
priren
Les
rerent
ve - ga
fet ; &

duisoient, jugerent à propos de s'arrêter quelque tems avec eux. Le Missionnaire prit ce moment pour réciter son Office, & se retira un peu à l'écart. Il avoit à peine commencé, qu'on l'appella; on le fit entrer dans une Cabanne, & on lui dit de s'asseoir auprès d'un Algonquin, dont l'air sombre & courroucé ajoutoit quelque chose de sinistre à sa mauvaise physionomie.

Le Pere n'eut pas plutôt pris place à côté de lui, que ce Barbare le regardant de travers, lui reprocha qu'un François en passant par son Village, s'étoit avisé de saigner un de ses Parens malade, & l'avoit tué. En achevant ces mots, il entre en fureur, saisit une hache d'une main, prend une corde de l'autre, & fait entendre au Missionnaire, qu'il faut qu'il meure; pour appaiser l'esprit de son Parent, & qu'il ne lui laisse que le choix du genre de mort. Le Pere ne pouvoit opposer que des raisons à ce Furieux, mais il n'étoit pas en état de les entendre; il s'étoit même déjà jetté sur le Missionnaire, & faisoit mine de vouloir l'étrangler; mais soit que sa fureur ne fût pas au point, où elle paroissoit, soit qu'elle ne lui laissât pas assez de présence d'esprit, pour sçavoir ce qu'il faisoit, il avoit engagé dans sa corde le collet de la soutanne du Pere, ensorte que, quoiqu'il tirât de toute sa force, il ne lui faisoit pas beaucoup de mal.

Après s'être ainsi bien fatigué inutilement, il s'aperçut de sa bêtise, & voulut détacher le collet de la soutanne, mais n'en ayant pû venir à bout, il leva sa hache, comme pour la décharger sur la tête du Missionnaire, qui s'échappa de ses mains. Les Hurons demeuroient spectateurs tranquilles de cette scene, comme de la chose du monde, qui les intéressoit le moins; mais deux François étant accourus au bruit, tombèrent rudement sur l'Algonquin, & l'alloient assommer, si le Pere Lallemand ne les en eût empêché, en leur représentant les suites, que pourroit avoir la mort de cet Homme: il ajouta qu'il valloit mieux avertir sérieusement les Hurons, que le Gouverneur Général s'en prendroit à eux, s'il arrivoit quelque malheur à un Religieux, qu'il leur avoit confié, & ils prirent ce parti.

Les Hurons tinrent conseil entr'eux, après quoi ils déclarerent à l'Algonquin, que le P. Lallemand étoit sous leur sauve-garde. Cette déclaration n'eut pas d'abord un grand effet; & comme ceux qui l'avoient faite, s'en tenoient là, sans

prêter main-forte aux François, & que l'Algonquin étoit bien accompagné, le Missionnaire fut encore assez lontems en très-grand danger. Enfin les Hurons voyant ce Barbare un peu plus tranquille, ou parce que la lassitude avoit moderé sa fougue, ou parce qu'il n'avoit pas présumé pousser la chose à l'extrémité, ils lui dirent que s'il vouloit relâcher le Pere, ils couvreroient le Mort, c'est-à-dire, qu'ils lui feroient quelque présent, pour le consoler de la perte de son Pere. Cette proposition acheva de le calmer; les Hurons lui donnerent quelques Pelleteries, comptant bien, qu'ils n'y perdroient rien, & s'embarquerent sur le champ avec le Missionnaire.

Souffrances
des Mission-
naires.

Ce ne fut pas la seule avanie, que le P. Lallemand eut à essuyer pendant ce voyage, & il n'y avoit aucun de ses Confreres, à qui il ne fût arrivé quelque chose de semblable; plusieurs mêmes avoient reçu de rudes bastonnades. Rien ne faisoit mieux voir la foiblesse de la Colonie, dont les Sauvages compranoient tous les jours de plus en plus qu'ils n'avoient pas beaucoup à craindre, ni à esperer: d'autre part, l'extrême desir qu'avoient les Missionnaires de réduire toutes ces Nations sous le joug de la Foi, leur rendoit ces mauvais traitemens supportables; & leur passion pour les souffrances leur y faisoit même trouver de la consolation: d'autant plus qu'ils étoient souvent les suites du succès de leurs travaux, & de glorieuses marques de leurs victoires.

Leurs occu-
pations.

Rien d'ailleurs n'étoit plus Apostolique, que la vie qu'ils menotent. Tous leurs momens étoient comptés par quelque action héroïque, par des conversions, ou par des souffrances, qu'ils regardoient comme de vrais dédommagemens, lorsque leurs travaux n'avoient pas produit tout le fruit, dont ils s'étoient flattés. Depuis quatre heures du matin, qu'ils se levoient, lorsqu'ils n'étoient point en course, jusqu'à huit, ils demeuroient ordinairement enfermés: c'étoit le tems de la Priere, & le seul, qu'ils eussent de libre pour leurs exercices de pieté. A huit heures chacun alloit, où son devoir l'appelloit; les uns visitoient les Malades, les autres suivoient dans les Campagnes ceux, qui travailloient à cultiver la terre; d'autres se transportoient dans les Bourgades voisines, qui étoient destituées de Pasteurs. Ces courses produisoient plusieurs bons effets; car en premier lieu il ne mouroit point, ou il mouroit bien peu d'Enfans sans Baptême: des Adultes mêmes, qui avoient refusé de se faire instruire, tandis qu'ils étoient en fanté, se ren-
doient

do
Fin
con
Mi
faic
leur
tien
avo
la C
Prie
mun
proc
Les
les P
fionn
coup
ques
Enfir
nir un
glées
qui so
réunir
propo
difficu
confo
pour a
mêmes
Ouv
les Né
en ay
Avant
cloche
seulem
choit d
instru
chacun
n'est jan
es Aill
tre ces
où l'on
derable

doient dès qu'ils étoient malades : ils ne pouvoient tenir contre l'industrielle & la constante charité de leurs Medecins. En second lieu ces Barbares s'appriivoisoient de jour en jour avec les Missionnaires ; ce commerce adouciſſoit leurs mœurs, & les faisoit insensiblement revenir de leurs préjugés. Rien d'ailleurs n'étoit plus édifiant que la conduite des nouveaux Chrétiens : plus on avoit eu de peine pour les gagner à J. C. plus on avoit de consolation de voir les sentimens de leur cœur, où la Grace ne trouvoit plus d'obstacles à ses opérations. Leurs Prières & leurs autres exercices de pieté se faisoient en commun, & aux heures marquées, & il y en avoit peu, qui n'approchassent des Sacremens, au moins tous les huit jours.

Les guérisons fréquentes opérées par la vertu des remedes, que les Peres leur distribuoient libéralement, concilioient à ces Missionnaires encore plus de credit ; les Jongleurs perdoient beaucoup du leur, & par là quantité de mauvaises coutumes, de pratiques superstitieuses, & de cérémonies indécentes s'abolissoient. Enfin il restoit toujours un Religieux dans la Maison, pour y tenir une Ecole, pour faire les Prières publiques aux heures réglées dans la Chapelle, & pour recevoir les visites des Sauvages, qui sont extrêmement importuns. Sur le déclin du jour tous se réunissoient pour tenir une espece de Conference, où chacun proposoit ses doutes, communiquoit ses vûes, éclairciſſoit les difficultés, qu'il avoit sur la Langue : on s'animoit & on se consolait mutuellement ; on prenoit de concert des mesures pour avancer l'œuvre de Dieu, & la journée finissoit par les mêmes exercices, qui l'avoient commencée.

Outre les instructions, qui se faisoient regulierement pour les Néophytes, & pour les Profélytes dans la Chapelle, il y en avoit de tems en tems de publiques pour tout le monde. Avant que de les commencer, un des Missionnaires alloit la clochette à la main, à l'exemple de S. François-Xavier, non seulement par tout le Village, mais encore aux environs, & tâchoit d'engager tous ceux, qu'il rencontroit, à le suivre. Ces instructions se faisoient souvent en forme de Conference, où chacun avoit la liberté de parler ; ce qui parmi les Sauvages n'est jamais sujet à aucune confusion. Rarement on sortoit de ces Assemblées, sans avoir fait quelque conquête. Enfin outre ces Conferences publiques, il s'en tenoit de particulieres, où l'on n'appelloit que les Chefs, & d'autres personnes considerables. C'étoit là qu'on discutoit avec soin certains articles

Leur maniere d'instruire.

1640.

de la Religion, dont on ne jugeoit pas qu'on dût instruire fitôt la multitude, mais uniquement ceux, qu'on connoissoit plus capables de les comprendre, & dont l'autorité pouvoit servir beaucoup au progrès de l'Evangile.

J'ai cru devoir m'étendre un peu sur les obstacles, qu'on a rencontrés à la conversion des Sauvages du Canada; du moins ceux, qui se sont persuadés que la Foy n'a fait aucun progrès parmi ces Barbares, ne pourront-ils pas m'accuser de les avoir dissimulés; je ne crains point non plus qu'on me soupçonne d'avoir exagéré les fatigues, les souffrances, & la persévérance des Ouvriers Apostoliques, qui ont arrosé de leurs sueurs & de leur sang cette partie du champ, que le Pere de Famille leur avoit confiée. Toute la Nouvelle France rend depuis plus d'un siècle un témoignage si public à la vie dure & vraiment Apostolique, qu'ils ont menée, & à l'éminente sainteté de plusieurs, qu'on ne seroit point reçu à le revoquer en doute, & qu'il n'est pas possible de le recuser. Ce que je dirai dans la suite des bénédictions, que le Ciel répandit sur leurs travaux, est appuyé sur le même témoignage.

Sans vouloir donc mettre en parallele ces Apôtres avec les premiers Fondateurs de l'Eglise Chrétienne, je crois être en droit de demander sur quel fondement on prétendroit pouvoir douter de la réalité des conversions, dont je ne pourrai me dispenser de parler, sans manquer à ce que la fidélité de l'Histoire exige de moi; des grands exemples de vertu, qu'on a vû pratiquer à un assez grand nombre de Néophytes; & des merveilles, que Dieu a opérées en leur faveur? L'expérience nous apprend que trois sortes de Personnes seront extrêmement en garde sur tous ces articles. Les uns, qui ont connu des Sauvages, en convenant qu'ils ne manquent point d'une sorte d'esprit, soutiennent qu'ils l'ont tout-à-fait bouché sur ce qui ne tombe point sous les sens, où n'ont aucun rapport à leurs affaires, dont la sphere est fort bornée; d'où ils concluent qu'il n'est pas possible de leur faire assez bien comprendre les grandes vérités de notre Religion, pour en faire même des Chrétiens ordinaires. Les autres, ne faisant attention qu'au naturel dissimulé & volage de ces Barbares, n'imaginent point qu'on puisse venir à bout de les gagner, & de les fixer au point de les établir dans la pratique sincere & constante des vertus Chrétiennes. Les troisièmes se récrient au seul nom de tout ce qui passe les forces & le cours ordinaire de la nature;

& c
cles
nell
jette
Chr
sent-
rend
Ma
la co
d'un
laque
roisse
CHR
toient
Enfan
vive,
& dar
jusqu'
quains
dre av
menta
puiffan
permis
ces nov
ont été
20. C
à ses D
les mo
concou
tout le
legitim
selon S
glise, il
ses naiss
de, no
gile,
pôt cont
Démons
que nou
30. C
(.)

& si on les voit tous les jours s'inscrire en faux sur les miracles, qui sont le plus juridiquement attestés, & le plus solennellement approuvés par l'Eglise, avec quelle hauteur ne rejeteront-ils pas ce qu'on leur rapportera en ce genre d'une Chrétienté, composée de Néophytes, dont il auroit fallu, disent-ils, commencer par faire des Hommes, avant que de les rendre adorateurs de JESUS-CHRIST?

Mais ni les uns, ni les autres ne font pas assez reflexion, 1^o. que la conversion d'un Infidèle, quel qu'il soit, non plus que celle d'un Pécheur, ne peut être l'Ouvrage que de la Grace, devant laquelle les plus grands, comme les moindres obstacles disparaissent. Elle est venue à bout des Juifs, pour qui JESUS-CHRIST crucifié étoit un scandale, & des Gentils, qui traitoient sa Croix de folie. Elle peut tirer des pierres mêmes des Enfans d'Abraham (a); c'est-à-dire, faire germer la Foi la plus vive, & la charité la plus ardente dans les cœurs les plus durs, & dans les esprits les plus grossiers: & portât-on la prévention jusqu'à douter, comme ont fait quelques-uns, que les Amériquains fussent des Hommes, ne pourroit-on pas leur répondre avec les plus célèbres Docteurs de l'Eglise: *Homines & humana salvabis, Domine (b)*? Or dès-là que l'opération toute puissante de la Grace a pu faire ces grands changemens, est-il permis d'y mettre des bornes, en disant qu'elle n'a pas pu élever ces nouveaux Chrétiens à la sainteté la plus éminente, s'ils n'ont été fidèles?

2^o. Que les promesses, que le Sauveur du Monde a faites à ses Disciples, soit pour la conversion des Gentils, soit pour les moyens surnaturels, par le moyen desquels il devoit y concourir avec eux, regardent tous ceux, qui, jusqu'à ce que tout le Troupeau des Elus soit réuni, auront reçu une mission légitime pour travailler à cette réunion. Que, si les miracles, selon S. Augustin, furent nécessaires au commencement de l'Eglise, ils le sont par le même principe, dans toutes les Eglises naissantes; & que le pouvoir de chasser les Démon, accordé, non seulement aux premiers Prédicateurs de l'Evangile, mais aux Fidèles mêmes, & qui fait une partie du dépôt confié à l'Eglise pour tous les tems, suppose l'Empire des Démon sur tous ceux, qui n'ont point reçu le sacré caractère, que nous imprime le Sacrement de la régénération.

3^o. Que de toutes les Nations de l'Univers il n'en est aucu-

(a) *Gen.* 3. 9. (b) *Pr.* 35. 7.

1640.

ne, pour qui le Royaume des Cieux ne soit ouvert (a), ni à qui les Apôtres n'ayent eu pour eux & pour leurs Successeurs, un ordre exprès d'annoncer l'Evangile: *Docete omnes Gentes* (b); & que d'en vouloir exclure une seule du bienfait de la Rédemption, & des trésors du Ciel, qu'elle renferme, ce seroit contredire toutes les Écritures, qui s'expriment sur cela de la manière la plus formelle.

Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra pour diminuer la gloire des Apôtres du Nouveau Monde, on ne scauroit nier qu'ils ne soient compris parmi ceux, à qui Notre-Seigneur a dit: *Allez, instruisez tous les Peuples*. S'ils n'ont pas reçu leur Mission immédiatement de lui, ils l'ont reçue de ceux, qui avoient autorité pour la leur donner; & chargés d'une bonne partie de l'Ouvrage, ils ont dû compter sur les mêmes secours, & s'assurer de la même assistance de celui, qui a promis d'être avec ceux, qui seroient envoyés pour prêcher sa Loi jusqu'à la consommation des siècles. Je dis plus, l'auguste Ministère, dont ils ont été honorés, doit naturellement former ce préjugé dans notre esprit, qu'ils ont été pour la plupart ce qu'ils ont du être; & tout ce que nous rapportons de leurs héroïques vertus, de ce qu'ils ont fait & souffert dans l'exercice de ce Ministère, est tellement dans la vraisemblance, qu'on devoit être surpris qu'ils n'eussent été tels. Il ne peut y avoir que ceux, qui ont osé avancer, malgré la promesse du Sauveur, que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Eglise, qui puissent refuser de reconnoître qu'elle a encore, & qu'elle aura jusqu'à la fin des Apôtres, des Martyrs, & des Saints dans tous les états, & dans tous les Pays, où elle étendra son Empire; & que la vertu des miracles ne lui manquera jamais.

État de la
Mission des
Trois Rivie-
res.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent regardoit surtout les Missions sédentaires; c'est-à-dire, celles des Hurons & de Sylleri; mais on tâchoit de procéder dans le même esprit, & de suivre les mêmes regles, autant qu'il étoit possible, dans toutes les autres. Aux Trois Rivières, outre les Algonquins, qui y étoient pour l'ordinaire en assez grand nombre, plusieurs Nations des quartiers les plus reculés vers le Nord, commençoient à se montrer, & prenoient l'habitude d'y passer toute la belle saison. La plus considérable étoit celle des *Atikamegues*, dont la résidence ordinaire étoit aux environs du *Lac de S. Thomas*, qu'on trouve par les 50. degrés de Latitude Septentrionale,

(a) Matth. 28. 18. (b) *Ibidem*.

en remontant la Riviere, dont les trois bras ont donné le nom à ce poste. On n'eut pas beaucoup de peine à faire goûter à ces Sauvages les vérités de la Religion Chrétienne: ils étoient naturellement dociles, d'une humeur douce, & ils s'affectionnerent d'abord de telle sorte aux François, que rien n'a jamais pu les en séparer. La Foi fit pourtant parmi eux des progrès assez lents, parce qu'à l'approche de l'hyver ils retournoient chez eux, & que quand ils revenoient l'année suivante, il falloit recommencer à les instruire comme le premier jour.

Il se formoit aussi un petit Troupeau de Fidèles à Tadoussac, lieu plus fréquenté qu'aucun autre depuis lontems par les Montagnez, les Papinachoïs, les Bersiamites, & la Nation du Porc-Epi. Ils arrivoient quelquefois tous ensemble, & le plus souvent les uns après les autres; mais la Traite finie, ils s'en retournoient chez eux, ou plutôt ils se dispersoient dans les Montagnes & dans les Forêts, à l'exception d'un petit nombre, qui passoit l'hyver aux voisinages de Tadoussac, & y donnoient assez d'occupation aux Missionnaires. Quelques-uns de ces Peres suivoient aussi de tems en tems les mêmes Montagnez dans leurs chasses d'hyver, pour laquelle ces Sauvages choisissent toujours des lieux affreux & inhabitables, par la raison, que les bêtes fauves s'y trouvent en plus grand nombre.

L'Isle *Miscou*, & les environs du Golphe de S. Laurent étoient aussi alors un des plus ordinaires rendez-vous des Sauvages, parce que la Pêche y est très-abondante; mais la Colonie ne profitoit point de ce commerce, ni de celui des Pellete-ries. C'étoit des Marchands de France, qui uniquement attachés au profit present, qu'ils y faisoient, ne prenoient aucune mesure pour le rendre durable & solide. Le Ministère ne s'en méloit point, non plus que de l'Acadie, qui étoit entre les mains des Particuliers, & ne faisoit aucune attention à l'importance de tous ces postes séparés, qui auroient pu se soutenir mutuellement, si on avoit pris soin de les fortifier, & de les peupler peu à peu.

Les Sauvages, avec lesquels on traitoit aux environs du Golphe, étoient les mêmes, que ceux de l'Acadie, mais on les appelloit en ces quartiers-là plus communement *Gaspésiens* à cause du Cap de Gaspé, où la plupart des Vaisseaux venoient mouïller. Ils étoient fort doux, mais ils demeuroient si peu en place, que malgré les soins des Missionnaires, on ne pouvoit presque

De Tadoussac.

Des environs du Golphe.

1640.

parvenir à les instruire des vérités de la Religion. Le P. Charles TURGIS venoit d'être la victime de son zèle, étant mort de fatigues dans l'Isle Miscou, quoique dans l'espace de deux années il n'y eût baptisé qu'un seul Enfant. Les PP. Julien PERRAULT, & Martin LIONNES, qui étoient dans son voisinage, n'y travailloient pas plus heureusement, & ne montroient ni moins de courage, ni moins de patience dans l'exercice d'un si infructueux Apostolat.

Enfin par tout, où le commerce attiroit les Sauvages, il s'y trouvoit quelqu'un pour leur annoncer JESUS-CHRIST; mais le peu de séjour, qu'ils faisoient en un même endroit, ne donnoit pas le tems à cette divine semence de la parole de Dieu de germer dans leur cœur. Ce ne fut qu'après qu'on eut trouvé le secret de les fixer un peu davantage, qu'on reconnut les admirables dispositions, qu'ils avoient pour le Christianisme, & qu'on fut en état d'en profiter, ainsi que nous le verrons dans la suite. Mais je ne crois pas devoir mettre parmi ces heureuses dispositions le culte de la Croix, établi, dit-on, de tems immémorial dans toute cette partie Orientale du Canada.

Du culte de
la Croix parmi
les Gaspétiens.

M. de S. VALLIER, Evêque de Quebec, dans une Lettre, qu'il publia au retour d'un premier voyage, qu'il fit dans son Diocèse, parle de ce culte, comme d'un fait avéré, & dont il n'est pas permis de douter. Il le tenoit d'un Pere Recollet (a), qui s'est donné bien de la peine pour le mettre en crédit; mais qui a eu autant de contradicteurs, que de Lecteurs instruits. D'ailleurs ce Religieux étoit le seul, qui eût avancé ce Paradoxe, aucun de ceux, qui avant lui avoient vécu avec ces Sauvages, & dont plusieurs ont sçu leur Langue, & étudié leurs Traditions, beaucoup mieux qu'il n'avoit pu faire, n'y ayant rien découvert de semblable. Mais voici apparemment ce qui avoit trompé cet Historien.

Une Lettre du P. Julien Perrault, écrite en 1635. nous apprend que ces Sauvages prenoient plaisir à imiter tout ce qu'ils voyoient faire aux Européens, qu'ayant surtout remarqué qu'ils formoient souvent le Signe de la Croix sur eux, ils en usoient de même; quand ils en rencontroient quelques-uns, qu'ils en traçoient la figure sur differens endroits de leur corps; mais sans avoir eu d'abord la moindre idée que ce fût une marque de Religion. Cet usage déjà ancien du tems que le P. Chrétien LE CLERCQ résidoit parmi les Gaspétiens, & passé peut-être

(a) Le P. Chrétien le Clercq, Histoire de la Gaspésie.

dés
qu'
inté
qui
ru r
C
Iroq
sur u
rent
eure
Ils la
leur
fraic
roit f
conv
cour
euren
fut u
Le
leur l
coup
çuren
rons,
neille
avoien
soient
Profel
gneur
Que
quins s
riers,
la char
en pre
& craig
partie,
visa de
avoient
sa parol
où ce m
caution
ment, E

dès lors en pratique superstitieuse, aura persuadé ce Religieux qu'il étoit dans son origine; il se peut bien faire aussi qu'ayant interrogé sur cela quelques-uns de ces Sauvages, ces Barbares, qui confondent souvent toutes leurs Traditions, lui auront paru ranger celle-ci parmi les plus anciennes.

Cependant la guerre s'échauffoit de plus en plus entre les Iroquois & nos Alliés; les premiers étant tombés inopinément sur une Nation éloignée, dont je n'ai pu sçavoir le nom, y firent un massacre épouvantable, & contraignirent ceux, qui eurent le bonheur d'échaper, à chercher une retraite ailleurs. Ils la trouverent chez les Hurons, qui n'eurent pas plutôt appris leur disgrâce, qu'ils envoyèrent au-devant d'eux avec des rafraichissemens, & les recueillirent avec une affection, qui auroit fait honneur à des Chrétiens. Les Missionnaires, à qui il ne convenoit pas de se laisser vaincre en charité par des Infidèles, coururent de leur côté au secours de ces pauvres Exilés, & ils eurent la consolation d'en voir plusieurs, pour qui leur infortune fut un coup de prédestination.

Belle action des Hurons.

Leur joye redoubla, lorsqu'étant retournés aux fonctions de leur Ministère, dont jusques-là ils n'avoient pas retiré à beaucoup près le fruit, qu'ils avoient lieu d'en attendre, ils s'apperçurent que Dieu, touché sans doute de la générosité des Hurons, comme il le fut autrefois des aumônes du Centenier Corneille, avoit changé leur cœur, & que ceux-mêmes, qui avoient toujours été les plus sourds à leurs exhortations, faisoient les plus grandes instances pour être admis au rang des Prosélytes; mais ce ne fut pas la seule récompense, que le Seigneur accorda à ces charitables Sauvages.

Comment ils en sont récompensés.

Quelque tems après trois-cent Guerriers Hurons & Algonquins s'étant mis en campagne, une petite Troupe d'Avanturiers, qui avoit pris les devans, rencontra cent Iroquois, qui la chargerent, & qui malgré l'inégalité du nombre, ne purent en prendre qu'un seul. Contens néanmoins de ce petit succès, & craignant, s'ils alloient plus loin, d'avoir à faire à trop forte partie, ils songeoient à la retraite, lorsque leur Prisonnier s'avisâ de leur dire que la Troupe, dont lui & ses Camarades avoient été détachés, étoit beaucoup plus foible qu'eux. Sur sa parole ils se déterminèrent à attendre l'Ennemi dans un lieu, où ce même Captif les assûra qu'il devoit passer: toute la précaution, qu'ils prirent, fut d'y faire une espèce de Retranchement, pour se garantir de la surprise.

Défaites d'un Parti Iroquois.

1640.

Les Hurons & les Algonquins parurent bientôt, & les Iroquois au désespoir de s'être laissés duper, s'en vengerent d'une maniere terrible sur celui, qui les avoit engagés dans ce mauvais pas, & qui s'y étoit bien attendu. La plupart furent ensuite d'avis de chercher à se sauver; mais un Brave levant la voix, s'écria: « Mes Freres, si nous avons envie de commettre une telle lâcheté, attendons du moins que le Soleil soit sous l'horizon, afin qu'il ne la voye pas. » Ce peu de mots eut son effet, la résolution fut prise de combattre jusqu'au dernier soupir, & elle fut exécutée avec toute la valeur, que peuvent inspirer le dépit & la crainte de se deshonnorer en fuyant devant des Ennemis, si souvent vaincus; mais ils avoient à faire à des Gens, qui ne leur cedoient point en courage, & qui étoient trois contr'un.

Plusieurs prisonniers sont baptisés à la mort.

Après un combat fort opiniâtre, dix-sept ou dix-huit Iroquois demeurèrent sur la place, le Retranchement fut forcé, & tout ce qui restoit d'Ennemis, fut désarmé & pris. Les Hurons emmenèrent dans leurs Villages les Captifs, qui leur étoient échus en partage, & se surpassèrent en cruauté à l'égard de ces Infortunés; mais il semble que Dieu n'avoit permis la disgrâce de ceux-ci, que pour faire éclatter sa miséricorde sur eux. Les Missionnaires, à qui on accorda la liberté de les entretenir tout à leur aise, les trouverent d'une docilité, qui les étonna; ils les instruisirent suffisamment de nos Mysteres, les baptiserent tous, & ces Néophytes soutinrent le supplice affreux, qu'on leur fit endurer, non avec cette insensibilité brutale, & cette fierté féroce; dont ces Barbares font gloire dans ces occasions, mais avec une patience, des sentimens, & un courage, dignes du Christianisme, & que leurs Bourreaux ne purent s'empêcher d'attribuer à la vertu du Baptême.

Cet heureux préjugé avança fort les affaires de la Religion, & autorisa les Fidèles à la professer plus hautement encore qu'ils n'avoient osé faire; car jusques-là plusieurs n'en avoient pas une liberté entiere dans les Cabannes, où ils ne faisoient pas le plus grand nombre. Quelques-uns mêmes avoient été fort maltraités à ce sujet, & quand un Chrétien tomboit malade, on n'omettoit rien pour l'obliger d'avoir recours aux Jongleurs. Plusieurs se laisserent séduire, & quelques Missionnaires ont cru que plus d'une fois dans ces rencontres les prestiges de ces Charlatans avoient été accompagnés de l'opération visible du démon.

Cependant

Cependant les Alliés ne profitèrent point de l'avantage, qu'ils avoient remporté, ce qui vint de ce qu'ils n'agirent point de concert. Les Cantons de leur côté, plus animés que jamais par l'échec, qu'ils avoient reçu, se promirent d'en tirer une vengeance éclatante; mais pour ne pas s'attirer en même tems sur les bras trop de forces réunies, ils mirent tout en usage pour empêcher que les François ne secourussent leurs Alliés, & pour faire même prendre à ceux-ci de l'ombrage des nôtres. Ils firent partir trois-cent Guerriers, qu'ils divisèrent en plusieurs troupes, & tout ce qui tomba entre leurs mains de Sauvages, fut traité avec l'inhumanité ordinaire à ces Barbares; au contraire quelques François, qui furent pris aux environs des Trois Rivières, ne reçurent aucun mal.

Quelque tems après, plusieurs Partis parurent aux environs du même Fort, y tinrent plusieurs mois en échec toutes les Habitations Françaises; puis, lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils offrirent de faire la paix, à condition que nos Alliés n'y seroient pas compris. Cette proposition fut faite à M. de CHAMPFLOURS, qui avoit succédé depuis peu au Chevalier de Lisle dans le Gouvernement des Trois Rivières, & ce fut un Prisonnier François, nommé MARGUERIE, qui lui en porta la parole. Cet Homme ajouta, que ni lui, ni les Compagnons de sa captivité n'avoient qu'à se louer du traitement, qu'ils avoient reçu des Iroquois, mais qu'il ne croyoit pourtant pas qu'il y eût trop de sûreté à traiter avec eux.

L'avis étoit sage, mais on n'étoit point en état de faire la guerre; ainsi on crut devoir entrer en négociation, en se tenant néanmoins sur ses gardes. Le Chevalier de Montmagny, que M. de Champflours avoit averti de ce qui se passoit, descendit jusqu'aux Trois Rivières dans une Barque bien armée, & envoya de-là aux Iroquois le Sieur NICOLET, & le P. RA-GUENEAU, pour leur redemander les Prisonniers François, qu'ils retenoient, & sçavoir leurs dispositions touchant la paix. Ces Députés furent bien reçus; on les fit asseoir en qualité de Médiateurs sur un Bouclier; on leur amena ensuite les Captifs liés, mais legerement, & aussi-tôt un Chef de guerre fit une Harangue fort étudiée, dans laquelle il s'efforça de persuader que sa Nation n'avoit rien tant à cœur, que de vivre en bonne intelligence avec les François.

Au milieu de son discours il s'approcha des Prisonniers, les délia, & jeta leurs liens par-dessus la Palissade, en disant: "Ous

1640.

» la Riviere les emporte si loin, qu'il n'en soit plus parlé. Il présenta en même tems un Colier aux deux Députés, & les pria de le recevoir comme un gage de la liberté, qu'il rendoit aux Enfans d'*Ononchio* (a). Puis prenant deux paquets de Castors, il les mit au pied des Captifs, & ajoûta qu'il n'étoit pas raisonnable de les renvoyer tout nuds, & qu'il leur donnoit de quoi se faire des robes. Il reprit ensuite son discours, & dit que tous les Cantons Iroquois desiroient ardemment une paix durable avec les François, & qu'ils supplioient en leur nom *Ononchio* de cacher sous ses habits les haches des Algonquins & des Hurons, tandis qu'on négocioit cette paix, assurant que de leur part il ne seroit fait aucune hostilité.

Il parloit encore, quand deux Canots d'Algonquins ayant paru à la vue de l'endroit, où se tenoit le Conseil, les Iroquois leur donnèrent la chasse. Les Algonquins, qui ne voyoient nulle apparence de résister à tant de monde, prirent le parti de se jeter dans l'eau, & de s'enfuir à la nage, abandonnant leurs Canots, qui furent pillés sous les yeux du Gouverneur Général. Un procédé si indigne montra le peu de fonds, qu'il y avoit à faire sur la parole de ces Barbares, & la négociation fut rompue sur le champ. Les Iroquois n'ayant plus de voiles pour cacher leur perfidie, leverent entierement le masque, & parlerent avec beaucoup d'insolence. Le Chevalier de Montagny vouloit en tirer raison, mais ils lui échaperent au moment, qu'il croyoit les tenir, & pour surcroit de chagrin il apprit presque en même tems que quantité de Canots Hurons, qui descendoient à Quebec chargés de Pelleteries, étoient tombés entre leurs mains.

Situation du
Gouverneur
Général.

C'étoit sans doute une situation bien triste pour un Homme en place, que celle où se trouvoit ce Général, exposé tous les jours à recevoir de pareils affronts, faute d'avoir assez de Troupes pour tenir seulement en équilibre la balance entre deux Partis de Sauvages, qui tous ensemble n'auroient pas pu tenir en campagne contre quatre ou cinq mille François. Mais la Compagnie des cent Associés ne revenoit point de son assoupissement, & la Colonie Françoisé diminueoit de jour en jour en nombre & en force, au lieu d'augmenter. Une entreprise, qui

(a) *Ononchio* en Langue Huronne & Iroquoise veut dire *grande Montagne*, & c'est ainsi qu'on leur avoit dit que se nommoit M. de Montagny. Depuis ce tems-là ces Sauv-

ges, & à leur exemple tous les autres, ont appelé *Ononchio* le Gouverneur Général de la Nouvelle France. Ils donnent au Roy celui de *Grand Ononchio*.

V. I. p. 226 et 227

E.
parlé. Il
& les pria
endoit aux
e Castors,
pas raison-
dit de quoi
lit que tous
ix durable
Ononchio
& des Hu-
que de leur

ains ayant
es Iroquois
voyoient
le parti de
nnant leurs
eur Géné-
u'il y avoit
n fut rom-
es pour ca-
& parle-
Montagny
ment; qu'il
rit presque
ui descen-
mbés entre

n Homme
fé tous les
z de Trou-
ntre deux
pu tenir en
is la Com-
assoupisse-
n jour en
prise, qui

autres, ont ap-
Général de la
e au Roy celui

CARTE DE
L'ISLE DE MONTREAL
ET DE SES ENVIRONS

Dressée sur les Manuscrits du Depost des Cartes Plans
et, Journaux de la Marine.

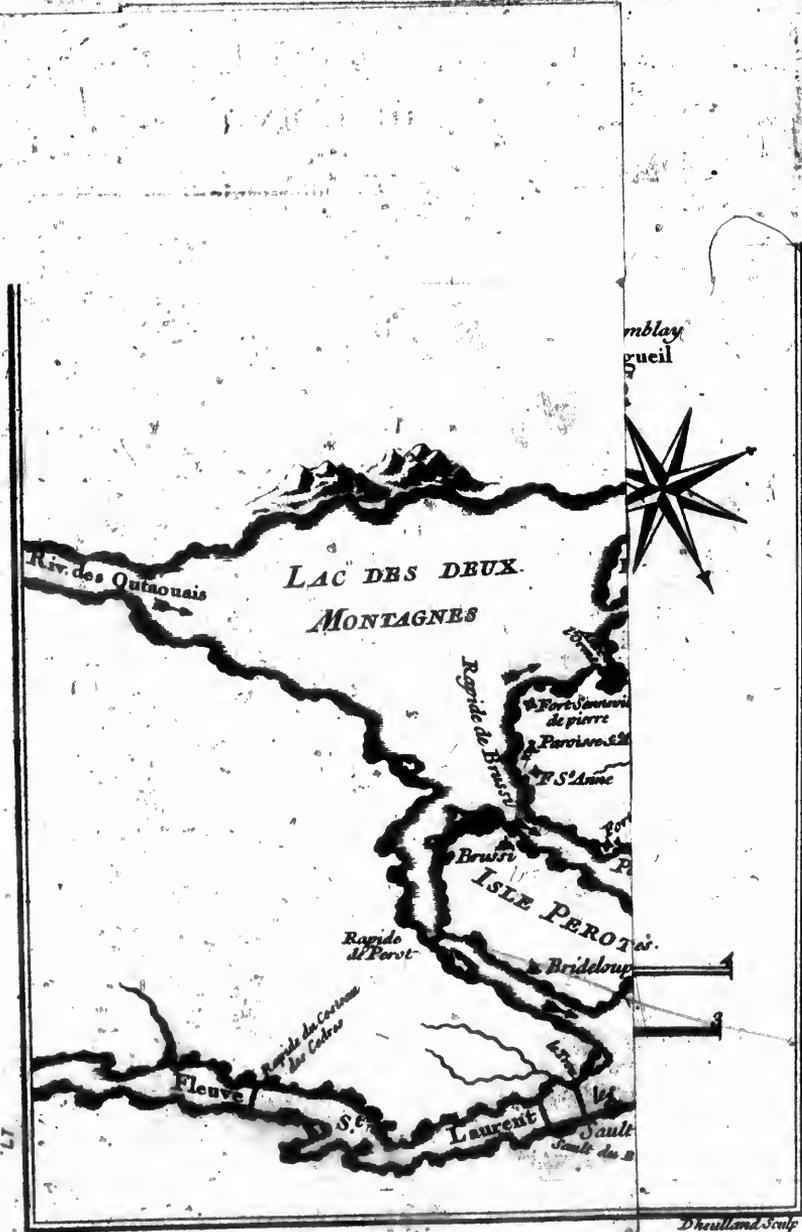
Par N Bellin Ingenieur et Hidrographe de la Marine.

1744.





D. H. W. L. S. M.



se fi
 un p
 tems
 brav
 L
 tanc
 Can
 fuffe
 un d
 des
 puiff
 par le
 qui se
 fait e
 Bour
 te. I
 fiffir
 fte de
 pour
 luffen
 plus
 un ay
 voien
 ladies
 cer av
 trava
 Le
 fut de
 tems d
 ner lie
 la con
 poffeff
 une T
 MAISO
 ciés, y
 avec u
 qui éto
 Cheva
 tes les
 de Mar
 Le dix

se fit alors pour peupler & fortifier l'Isle de Montreal, confola un peu M. de Montmagny, & le flatta même pendant quelque tems de l'esperance que les Iroquois n'oseroient plus le venir braver, comme ils venoient de faire presque sous son Canon.

Les premiers Missionnaires avoient d'abord compris l'importance d'occuper l'Isle de Montreal; mais la Compagnie du Canada n'étoit point entré dans leurs vûes. Il fallut que ce fussent encore des Particuliers, qui se chargeassent d'exécuter un dessein si avantageux à la Nouvelle France; & que la guerre des Iroquois rendoit même nécessaire. Quelques personnes puissantes, & plus recommandables encore par leur pieté, & par leur zèle pour la Religion, formerent donc une Societé, qui se proposa de faire en grand à Montreal, ce qu'on avoit fait en petit à Sylleri. Il devoit y avoir dans cette Isle une Bourgade Françoisé, bien fortifiée, & à l'abry de toute insulte. Les Pauvres y devoient être reçus, & mis en état de subsister de leur travail. On projetta de faire occuper tout le reste de l'Isle par des Sauvages, de quelque Nation qu'ils fussent; pourvu qu'ils fissent profession du Christianisme, ou qu'ils voulussent se faire instruire de nos Mysteres, & l'on étoit d'autant plus persuadé qu'ils y viendroient en grand nombre, qu'outre un asyle assuré contre les poursuites de leurs Ennemis, ils pouvoient se promettre des secours toujours prompts dans leurs maladies, & contre la disette. On se propoisoit même de les policer avec le tems, & de les accoutumer à ne plus vivre que du travail de leurs mains.

Le nombre de ceux, qui entroient dans cette Association, fut de trente-cinq: c'étoit beaucoup trop pour qu'elle agit longtemps de concert; néanmoins elle commença de maniere à donner lieu d'en bien augurer. Dès cette année 1640. en vertu de la concession, que le Roy lui fit de l'Isle, elle en fit prendre possession à la fin d'une Messe Solemnelle, qui fut célébrée sous une Tente. L'année suivante Paul de CHOMEDEY, Sieur de MAISONNEUVE, Gentilhomme Champenois, & un des Affociés, y mena plusieurs Familles de France. Il arriva à Quebec avec une Fille de condition, nommée Mademoiselle MANSE, qui étoit destinée pour avoir soin des Personnes de son sexe; le Chevalier de Montmagny, & le Supérieur Général des Jesuites les conduisirent à Montreal, & le quinzième d'Octobre M. de Maisonneuve fut déclaré Gouverneur de l'Isle.

Le dix-septième de May suivant, le lieu destiné à l'Habitation

1640.

Projet d'un
Etablissement
à Montreal.Il s'exécute
en partie.

1640-42.

1641-42.

Françoise fut benie par le même Supérieur, qui y célébra les saints Myfteres, dédia à la Mere de Dieu une petite Chapelle, qu'on avoit bâtie à la hâte, & il y laiffa le S. Sacrement. Cette Cérémonie avoit été précédée d'une autre trois mois auparavant, c'est-à-dire, vers la fin de Fevrier: tous les Associés s'étant rendus un Jeudi matin à Notre-Dame de Paris, ceux, qui étoient Prêtres y dirent la Mefse, les autres communierent à l'Autel de la Vierge; & tous supplierent la Reine des Anges de prendre l'Isle de Montreal sous fa protection. Enfin le 15. d'Août, la Fête de l'Affomption de la Mere de Dieu fut folemni-fiée dans cette Isle avec un concours extraordinaire de François & de Sauvages. On ne négligea rien dans cette occafion pour intérefser le Ciel en faveur d'un Etabliffement fi utile, & pour donner aux Infidèles une haute idée de la Religion Chrétienne.

Tradition fur
les anciens
Habitans de
cette Isle.

Sur le foir du même jour M. de Maisonneuve voulut vifiter la Montagne, qui a donné le nom à l'Isle, & deux vieux Sauvages, qui l'y accompagnerent, l'ayant fait monter jufqu'à la cime, lui dirent qu'ils étoient de la Nation, qui avoit autre-fois habitée ce Pays. « Nous étions, ajoûterent-ils, en très-grand nombre, & toutes les Collines, que tu vois au Midi & à l'Orient étoient peuplées. Les Hurons en ont chassé nos Ancêtres, dont une partie s'est réfugiée chez les Abénaquis, d'autres se font retirés dans les Cantons Iroquois, quelques-uns font demeurés avec nos Vainqueurs ». Le Gouverneur les pria d'avertir leurs Freres de se réunir dans leurs anciennes poffeffions, qu'ils n'y manqueroient de rien, & qu'ils y feroient en affûrance contre quiconque entreprendroit de les inquieter. Ils promirent de faire tout ce qui dépendroit d'eux pour cela; mais ils ne purent apparemment venir à bout de rassembler les débris de cette Nation difperfée, laquelle pouvoit bien être celle de l'Iroquet, dont j'ai parlé dans mon Journal.



& po
qui ne
poye
tout le
Belgic
veur,
cours
La r
Rivier
chemin
Colom
pour s'
(4) H

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SIXIEME.



L'ASSURANCE, qu'avoient eue les Iroquois de paroître en armes à la vûe des Trois Rivieres, & l'audace, avec laquelle ils avoient insulté le Chevalier de Montnagny, donnoient beaucoup à penser à ce Général. Il crut avec raison qu'il ne devoit rien négliger pour se précautionner contre la surprise, & pour se mettre en état de soutenir les efforts d'une Nation, qui ne ménageoit plus rien, & qui paroissoit déterminée à employer également la ruse & la force, pour donner la Loi à tout le Pays : d'autant plus que si les Hollandois de la Nouvelle Belgique ne se déclaroient pas encore ouvertement en sa faveur, il n'y avoit pas à douter qu'ils ne lui fournissent des secours de plus d'une façon.

La résolution fut donc prise de bâtir un Fort à l'entrée de la Riviere (a), qui portoit alors leur nom, parce que c'étoit le chemin, qu'ils prenoient ordinairement pour descendre dans la Colonie. Il fut achevé en peu de tems, quoique pussent faire pour s'y opposer sept-cent Iroquois, qui vinrent fondre sur les

Fort de Richelieu.

(a) Il ne faut pas oublier que c'est celle, qu'on appelle aujourd'hui la Riviere de Sorel.

1642.

Travailleurs, lorsqu'on y pensoit le moins; mais qui furent repoussés avec perte. On donna à ce Fort le nom de *Richelieu*, qu'on faisoit déjà porter à la Rivière, & on y mit une assez bonne Garnison. Si la Compagnie du Canada eût voulu faire une pareille dépense pour le Pays des Hurons, on auroit épargné bien des maux à ces Sauvages, & par conséquent à toute la Colonie, sur laquelle retomba bientôt le contrecoup des malheurs, qui accablèrent cette Nation les années suivantes.

Conversions
en grand nom-
bre parmi les
Hurons.

L'occasion étoit d'autant plus favorable pour opposer de ce côté-là une forte barrière aux Iroquois, que toutes les Bourgades Huronnes étoient en mouvement pour embrasser le Christianisme; & ce qui en étoit une suite nécessaire, pour s'attacher à nous de plus en plus. *AHASISTARI*, Capitaine des plus estimés dans cette Nation, fut celui, dont le Ciel se servit particulièrement pour opérer un changement, qui parut miraculeux aux Missionnaires, en ce que ceux, qu'ils avoient trouvés jusques-là les plus rebelles à la Grâce, témoignèrent alors plus d'ardeur pour être instruits & baptisés. On racontoit des choses étonnantes de ce Capitaine; & dans la vérité c'étoit un très-brave Homme, mais auquel des actions d'une valeur peu ordinaire avoient peut-être donné lieu d'en attribuer de plus brillantes encore. Ce qui est certain, c'est que son mérite seul, & le crédit, où il étoit dans toute sa Nation, faisoient concevoir depuis longtems aux Prédicateurs de l'Évangile un grand desir de le gagner à JESUS-CHRIST.

Histoire d'un
fameux Cap-
taine de cette
Nation.

Il n'y avoit pas beaucoup d'apparence qu'ils y réussissent, parce que ce Sauvage étoit extrêmement attaché à ses superstitions; mais la difficulté de ces grandes conversions est souvent ce qui rassûre les Hommes Apostoliques, instruits que la Grâce, qui est toute-puissante, se plaît souvent à triompher de ceux, qui résistent le plus à ses inspirations. Ils ne se rebute-
rent donc point, & ils continuèrent de rendre de fréquentes visites au Capitaine Huron, quoiqu'il les reçût toujours fort mal. Il s'humanisa pourtant à la fin, il s'accoutuma même à les voir d'assez bon œil; insensiblement ils le trouverent moins éloigné du Royaume de Dieu, & il en vint jusqu'à prendre goût à leurs discours sur la Religion.

Ils s'appliquèrent alors plus que jamais à l'instruire; il les écouta avec attention, il leur proposa ses doutes, & quand on les eut tous éclaircis, il témoigna qu'il se rendoit. Il demanda le Baptême; mais les Peres ne crurent pas devoir sur une pre-

miere demande admettre dans le sein de l'Eglise un Profelyte de ce caractère ; ils jugerent à propos de lui faire assez longtems desirer cette grace. Un jour qu'il la sollicitoit fortement dans une de ces Conférences publiques, dont j'ai parlé, le Pere, qui y présidoit, le pria d'instruire l'Assemblée de ce qui lui avoit fait naître la première pensée de se faire Chrétien : & il répondit en ces termes, que j'ai tirés fidèlement de la Lettre du Missionnaire même.

» Cette pensée m'a occupé avant même que vous vinssiez dans ce Pays. J'ai souvent couru de grands risques, & en plusieurs rencontres j'ai eu le bonheur d'échaper, lorsque tous ceux, qui m'accompagnoient, pensoient à mes côtés. Je me disois alors à moi-même, il faut que quelque puissant Génie prenne un soin tout particulier de mes jours, & je n'ai jamais pu me tirer de l'esprit que ce Génie ne fût infiniment supérieur à ceux, qui sont honorés parmi nous. Je n'ai pu m'empêcher aussi de regarder comme des sottises tout ce qu'on nous débité au sujet des songes, & à peine ai-je entendu parler de JESUS, que j'ai senti comme une assurance, qu'il étoit le Protécteur, à qui j'avois été si souvent redevable de la liberté & de la vie. Quelle que entêté, que j'aie paru depuis de nos Pratiques & de nos Traditions, je me sentois néanmoins intérieurement porté à n'adorer que lui, & si j'ai tant différé à suivre ce mouvement de mon cœur, c'est que je voulois m'instruire, avant que de me déclarer. Lors même que je paroissais moins disposé à vous écouter, je ne faisois aucune entreprise, sans me recommander à JESUS, & je mettois en lui toute ma confiance. Depuis longtems je m'adresse à lui tous les matins, je lui attribue tous mes succès, & je vous demande en son nom le Baptême, afin qu'il ait pitié de moi après ma mort.

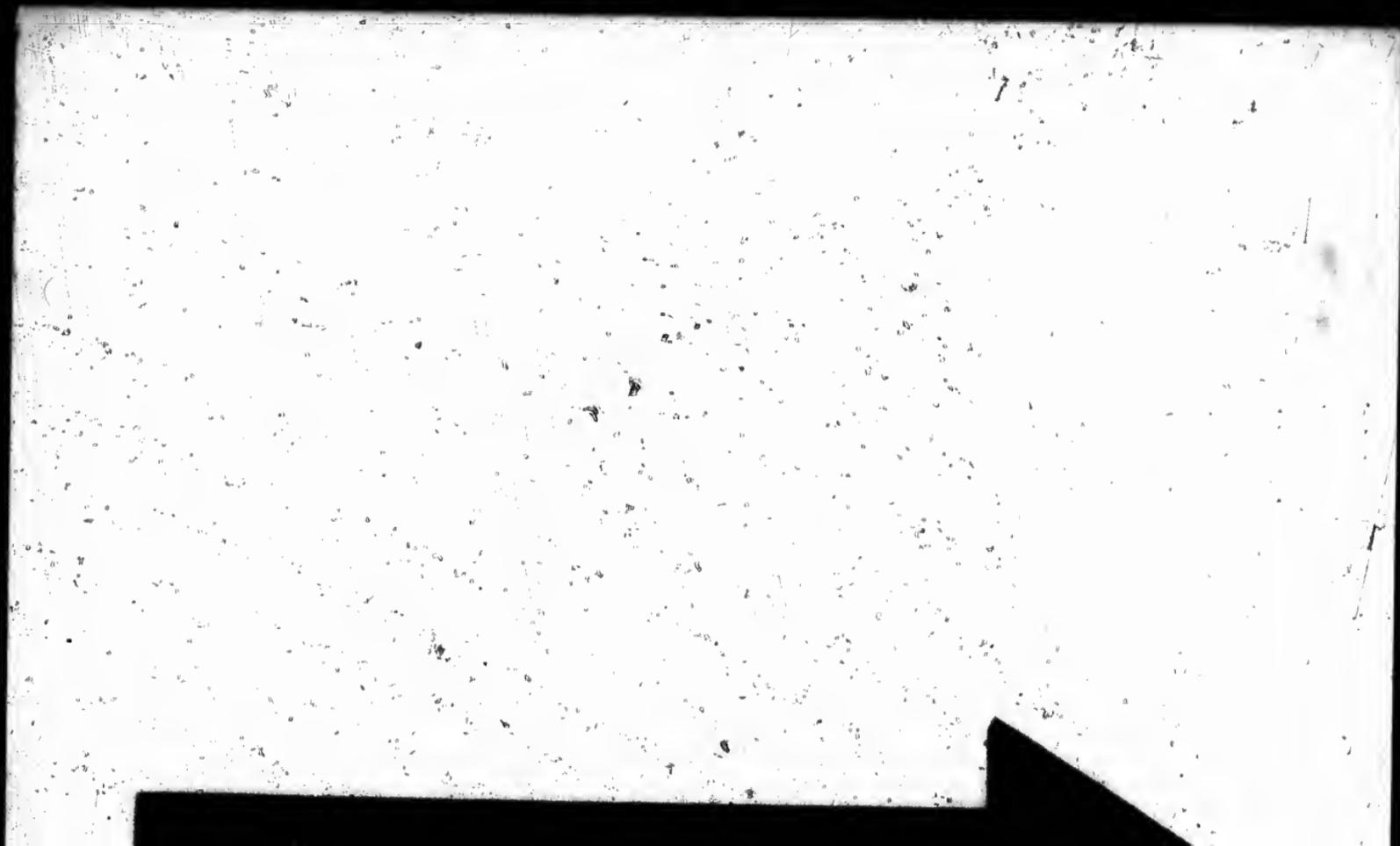
« Sa vocation au Christianisme.

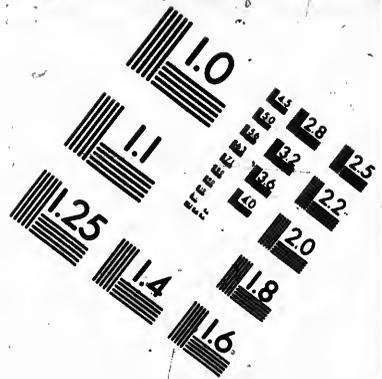
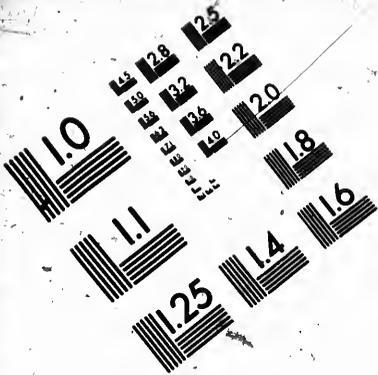
Les Peres ne crurent pas devoir attendre plus longtems à satisfaire un Homme si bien préparé ; il fut baptisé le même jour & nommé EUSTACHE. Peu de tems après il leva un grand Parti de guerre, dans lequel il ne voulut recevoir que des Chrétiens. Sa Troupe étant prête à partir, il la mena chez le Missionnaire de sa Bourgade, en présence duquel il leur parla en ces termes.

« Son Baptême & sa ferveur.

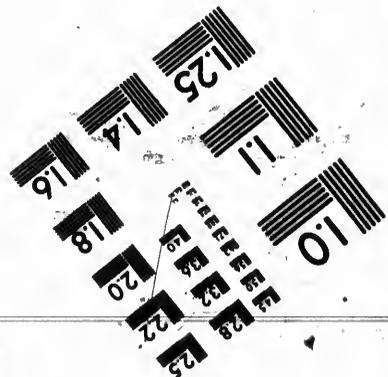
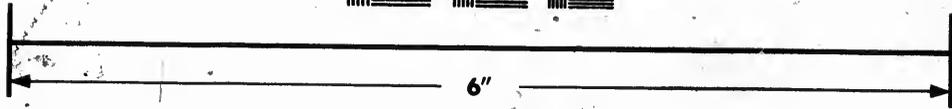
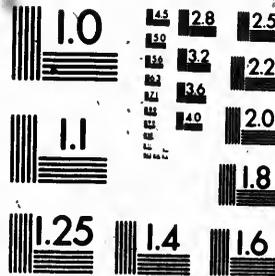
» Mes Freres, nous servons tous un même Maître, ne soyons donc plus qu'un cœur & qu'un esprit. Nous devons éviter avec soin tout commerce avec les Infidèles, & il faut que tous ceux de nos Freres, qui sont dans le besoin & dans







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 128
16 132
17 136
18 140
19 144
20 148
21 152
22 156
23 160
24 164
25 168

10

1642.

» l'affliction, trouvent auprès de nous de la consolation, & du
 » soulagement. Cachons avec soin les fautes des Chrétiens aux
 » yeux des Infidèles, & qu'en toute rencontre on reconnoisse
 » que la Religion nous unit plus étroitement, que ne sçavoient
 » jamais faire les liaisons de sang & de l'intérêt. Quant à ceux
 » de nos Proches, qui ne professent pas la même Religion que
 » nous, il est bon qu'ils sçachent que la mort nous séparera
 » d'avec eux pour toujours; & que nos cendres ne doivent pas
 » même être mêlées avec les leurs. Publiions en tout lieu, mais
 » par nos exemples encore plus que par nos paroles, la sainteté
 » & l'excellence de la Foi en JESUS, & tâchons de la faire em-
 » brasser, s'il est possible, à tout le monde.

Reflexions
 sur les Haran-
 gues des Sau-
 vages.

Si les Sauvages du Canada ne parloient ainsi que dans les Relations des Missionnaires, j'avois que j'aurois tenu ces discours pour fort suspects, quelque vénération, que j'aye pour ceux, qui les rapportent, & quoiqu'il regne dans leur Mémoire un air de sincérité, qui prévient beaucoup en leur faveur; mais outre que l'expérience de tous les siècles a dû nous convaincre que le bon sens, l'éloquence naturelle, & la Noblesse des sentimens se trouvent par tout, où il y a des Hommes, & ne dépendent pas toujours de l'éducation; je ne crains point que ceux, qui ont vû de près ces Barbares, m'accusent de leur avoir supposé une élévation, un pathétique, & une énergie, qu'ils n'ont point. Les Grecs eux-mêmes n'ont-ils pas avoué qu'il y avoit plus de noblesse dans la simplicité du discours des Barbares, que dans les Harangues étudiées d'Athènes? (a) D'ailleurs il n'y a point de doute que l'Esprit Saint n'inspirât ce Néophyte.

Excursion
 chez les Saul-
 teurs.

A peu près dans le même tems quelques Jésuites reçurent une Députation de la part des *Saulteurs*, qui les invitoient à se transporter chez eux. Ces Sauvages occupoient alors les environs d'un Rapide, qui se trouve au milieu du Canal, par où le Lac supérieur se décharge dans le Lac Huron. Ce Rapide a depuis été nommé *le Sault Sainte Marie*, & c'est de-là que nous avons donné à ces Sauvages, qui sont une Nation Algonquine, & dont le nom est très-difficile à prononcer (b), celui de *Saulteurs*. Les Missionnaires ne furent point fâchés de cette occasion, qui se présentoit de connoître les Pays situés au-delà du Lac Huron, qu'aucun d'eux n'avoit encore traversé: Les PP. Isaac JOGUES, & Charles RAIMBAUT furent détachés pour accompagner les Députés des *Saulteurs*, & leur voyage eut

(a) Strabon. L. VII. page 301. (b) PAÏOIRIGOUËIEUHAÏK.

tout le succès qu'ils en pouvoient raisonnablement attendre. Ils furent bien reçus de ces Sauvages, qui leur parurent de très-bonnes gens; mais ayant été rappelés, lorsqu'ils commençoient à les instruire, la semence de la divine parole n'eut pas le loisir de fructifier, & cette Nation ne s'étant pas trouvée dans les mêmes dispositions, lorsque quelques années après on retourna chez eux, ces heureux commencemens n'eurent pas de suite; de sorte que les Saulteurs n'ont eu jusqu'à présent que fort peu de Chrétiens.

Cependant les Iroquois, assurés d'être soutenus des Hollandois de Manhatte, qui leur fournissoient déjà des armes & des munitions, & à qui ils vendoient les Pelleteries, qu'ils enlevoient à nos Alliés, continuoient leurs courses & leurs brigandages. Les Rivieres & les Lacs étoient infestés de leurs Partis, & le Commerce ne pouvoit plus se faire sans de grands risques. Le Chevalier de Montmagny en fit ses plaintes au Gouverneur de la Nouvelle Belgique, lequel se contenta de lui faire une réponse honnête, mais fort vague, & ne changea rien à sa conduite; on le soupçonna même, ou du moins ceux, qui étoient sous ses ordres, d'animer les Iroquois contre nous, quoiqu'on fût convenu que les Alliés des deux Nations ne feroient aucune hostilité sur les deux Colonies, & que les François eussent été très-fidèles à garder la convention.

Les Hollandois fournissoient des armes & des munitions aux Iroquois.

Il est vrai que nos Sauvages n'étoient ni en état, ni en humeur d'inquiéter les Hollandois; bien loin de chercher à se faire de nouveaux Ennemis, à peine songeoient-ils à se défendre des Iroquois. Les Hurons sur-tout, soit par indolence, soit par la crainte d'irriter un Ennemi, qui avoit pris sur eux une supériorité, qu'ils ne pouvoient plus se dissimuler; soit enfin qu'ils ne fussent pas encore persuadés que les Iroquois en vouloient à toute la Nation, laissoient désoler leurs Frontieres, sans prendre aucune mesure pour éteindre un incendie, qui les environnoit de toutes parts. Ces pertes néanmoins, sur lesquelles ils demeuroient si tranquilles, les affoiblirent à la fin de telle sorte, que la terreur se répandit dans toutes les Bourgades, & que quand l'Ennemi ne jugea pas à propos de couvrir d'aucun prétexte son véritable dessein, il trouva, comme il l'avoit bien prévu, un Peuple effrayé, & presque incapable de faire la moindre résistance. Il arriva de là qu'à peine l'Eglise Huronne, cultivée avec tant de fatigues,

Indolence des Hurons.

1642.

commençoit à produire des fruits de salut, que ses Pasteurs furent frappés, & le Troupeau, non-seulement dispersé, mais même presque entièrement détruit.

Plusieurs sont surpris par les Iroquois.

Le Pere Jogues, dont nous parlions il n'y a pas longtemps, fut le premier, sur qui l'orage tomba. A son retour du Sault Sainte Marie; il avoit reçu ordre de descendre à Quebec pour une affaire, qui ne souffroit point de retardement, & il n'ignoroit pas à quels périls ce voyage l'exposoit: il obéit néanmoins sans répliquer, il s'embarqua le treizième de Juin 1642. arriva sans aucune mauvaise rencontre à la Capitale, & le premier jour du mois d'Août il en repartit avec un convoi de treize Canots bien armés, & conduits par de braves gens.

La force de cette Escorte fut apparemment ce qui causa son malheur, par l'excessive confiance, qu'elle inspira à ceux, qui la composoient. On a sçu même depuis par les Lettres du P. Jogues, que les Chefs de cette Troupe, où il n'y avoit guères que des Chrétiens, ou des Profélytes, songeoient bien moins à se précautionner contre les surprises de l'Ennemi, qu'à exhorter leurs gens à souffrir pour J. C. & que la plupart faisoient paroître sur cela des sentimens, qui lui donnoient de la confusion; la merveille est qu'ils se soutinrent jusqu'à la mort dans des dispositions si héroïques. Il n'est pas étonnant que celui, qui sçait tirer le bien du crime même, permette quelquefois, pour l'interêt de sa gloire, qu'on s'écarte des loix de la prudence.

Quoiqu'il en soit, les Hurons n'étoient guères qu'à quinze ou seize lieues de Quebec, lorsqu'ils se disposoient à leur départ à pointe du jour, comme ils se disposoient à s'embarquer, ils apperçurent des traces d'Iroquois sur les bords du Fleuve; mais ils méprisèrent un Ennemi, auquel ils se croyoient fort superieurs en nombre, & que, par cette raison, ils ne crurent pas assez hardis pour les attaquer: ils poursuivirent leur chemin, sans prendre aucune précaution contre la surprise: aussi furent-ils les duppes d'une sécurité si peu pardonnable. Les Iroquois étoient au nombre de soixante & dix; une partie s'étoit mise en embuscade derriere des buissons, qui couvroient une pointe, qu'il falloit que les Voyageurs rangeassent de fort près; l'autre avoit traversé le Fleuve, & s'étoit cachée dans le Bois.

La plupart sont pris.

Dès que les Hurons furent à portée des premiers, une dé-

char
sieur
attaq
ques
furen
par
gues
leurs
plus
dre,
dans
les a

Il
avoie
ly en
ce tu
Caté
à ceu
sagen
point
besoin
ne fan
fini;
avoit
roit a
voit r
tant à
expos

Il s'
aucun
avec l
contra
chers
neffe
qui le
pris la
péril;
& sans
entre
dang
viter,

charge de fusils, faite avec beaucoup d'ordre, en blessa plusieurs, & perça tous les Canots. Dans le desordre, où une attaque si brusque & si imprévüe, mit les Chrétiens, quelques-uns des plus alertes sauterent promptement à terre, & furent assez heureux pour se sauver; les plus braves, soutenus par trois ou quatre François, qui accompagnoient le Pere Jogues, se defendirent assez bien pendant quelque tems dans leurs Canots; mais comme l'eau y entroit, & qu'il ne restoit plus aucune voye de salut, ils furent enfin obligés de se rendre, à la réserve d'un petit nombre, qui échapperent encore dans la confusion, où leur résistance avoit mis les Iroquois: les autres furent saisis & liés.

Il n'avoit tenu qu'au P. Jogues de suivre les premiers, qui avoient pris la fuite, ils firent même tout ce qu'ils purent pour l'y engager; mais le Serviteur de Dieu aussi tranquille parmi ce tumulte, que s'il eût été en pleine liberté, baptisoit un Catéchumene, & le dispoisoit à tout événement; il répondit à ceux, qui le pressoient de se mettre en sûreté, qu'ils faisoient sagement de se sauver, mais que pour lui il ne lui convenoit point d'abandonner ses Enfans, lorsqu'ils avoient le plus de besoin de son assistance. Une charité, que le devoir exige, ne satisfait pas pleinement un cœur Apostolique; le combat fini, & tous les Hurons étant pris ou sauvés, le P. Jogues avoit rempli toute l'étendue de son Ministère; mais il soupiroit après le Martyre, & il crut que les services, qu'il pouvoit rendre aux Prisonniers, en les consolant & les exhortant à la mort, étoit pour lui un sujet assez légitime de s'y exposer, & il ne voulut pas en manquer l'occasion.

Il s'avança donc vers les Iroquois, qui paroissant ne faire aucune attention à lui, ne songeoient plus qu'à s'embarquer avec leur proye, & se fit le Prisonnier du premier, qu'il rencontra, en disant, qu'il ne vouloit point être séparé de ses chers Enfans, dont il ne prévoyoit que trop quel seroit le funeste sort. Un François, nommé Guillaume COUTURE, avec qui le saint Homme étoit venu du Pays des Hurons, avoit pris la fuite des premiers; mais il ne se vit pas plutôt hors du péril, que la honte le prit d'avoir abandonné le P. Jogues, & sans faire réflexion, qu'il ne pouvoit plus lui être bon à rien entre les mains des Iroquois, il fit pour se remettre dans le danger, la même diligence, qu'il venoit de faire pour l'éviter,

Le P. Jogues
se constitue
Prisonnier.

Un François
fait la même
chose.

1642.

Le P. Jogues fut fort chagrin de le révoir, & lui reprocha doucement l'imprudence d'une démarche, qui ne pouvoit être d'aucune utilité à personne; mais la faute étoit faite, Couture avoit été fait, & lié avec les autres Captifs. D'ailleurs quelques Iroquois des plus lestes s'étoient mis aux trouffes des fuyards, & en ramenerent plusieurs. A mesure qu'ils arrivoient, les soupirs du P. Jogues redoubloient, & dans une Lettre, qu'il écrivit en France à son Provincial, aussi-tôt après son arrivée chez les Iroquois, il assure qu'il éprouva bien dans cette rencontre le contraire de cet axiome si universellement reçu, que la consolation des Misérables, est d'avoir des Compagnons, qui partagent leur infortune.

De quelle manière tous sont traités.

La première chose, que firent les victorieux, quand ils n'eurent plus à craindre d'être poursuivis, ce fut de faire entendre à leurs Prisonniers, qu'ils n'avoient aucun quartier à espérer. Couture au commencement de l'attaque avoit tué un Iroquois, il avoit été remarqué, & il fut le premier, sur qui ces Barbares déchargerent leur rage. Ils lui écrasèrent d'abord tous les doigts des mains, après en avoir arraché les ongles avec les dents, ensuite ils lui percerent la main droite avec une épée. Le Pere Jogues ne put le voir ainsi mutiler, sans être ému jusqu'au fond de l'ame: il courut embrasser ce jeune Homme, & comme il voulut l'encourager par le souvenir des vérités éternelles, il le trouva dans des sentimens, qui le charmerent, & plus occupé, disoit-il, des souffrances de son divin Sauveur, que des siennes propres.

Dans le même moment trois ou quatre Iroquois s'étant jettés avec une espèce de fureur sur le Missionnaire, déchargerent sur sa tête & sur son corps nud, car on avoit commencé par dépouiller tous les Prisonniers, tant de coups de pierres & de bâton, qu'ils crurent l'avoir assommé. Il fut en effet un tems assez considérable sans connoissance. A peine avoit-il un peu repris ses esprits, qu'on lui arracha tous les ongles des mains, & qu'on lui coupa les deux index avec les dents. Un autre François, nommé René GOUPIL, assez habile Chirurgien, & qui avoit été reçu depuis peu par les Jésuites en qualité de Frere, fut traité de la même manière, & ce jour-là on ne fit rien aux autres Prisonniers.

Quelques tems après le butin fut partagé, & les Captifs, qui étoient au nombre de vingt-deux, furent aussi distribués, contre la Coutume; car c'est ordinairement dans le Village,

d'ou
Ent
play
été
mar
mar
ché
par
prin
flatt
Iroq
& v
liabl
A
cent
fut g
donn
barb
de le
magi
leur
pés d
Rich
en tu
en de
Da
ne fu
mutil
ces, c
fée, q
mour
son ca
on fit
nouve
là pei
leurs
Le
jours
nua p
fois vi
presqu

d'où les Guerriers sont partis, que cette distribution se fait. Enfin on se mit en marche, & elle dura quatre semaines. Les playes du *Pere Jogues* & des deux François, n'avoient point été pansées, & les Vers s'y mirent bientôt; il falloit pourtant marcher du matin au soir, & on ne donnoit presque rien à manger aux Prisonniers: mais le saint Missionnaire n'étoit touché que de la vûe de ses chers Néophytes, destinés au feu, & parmi lesquels il y en avoit quatre ou cinq, qui étoient les principaux soutiens de l'Eglise Huronne. Pour lui il n'osoit se flatter d'avoir le même sort, ne pouvant se persuader que les Iroquois se portassent à son égard aux dernieres extrémités, & voulussent par sa mort se rendre les François irréconciliables.

Après huit jours de marche on rencontra un Parti de deux cent Iroquois, qui alloient tenter quelque aventure. Leur joye fut grande à la vûe de tant de Prisonniers, qu'on leur abandonna pendant quelque tems, & qu'ils traitèrent avec une barbarie incroyable, après avoir fait une décharge générale de leurs fusils en l'honneur d'AGRESKOUË. Les Sauvages s'imaginent que plus ils seront cruels en ces occasions, & plus leur entreprise sera heureuse. Ceux-ci furent néanmoins trompés dans leur attente, car s'étant présentés devant le Fort de Richelieu, ils y trouverent le Chevalier de Montmagny, qui en tua plusieurs, & contraignit les autres de se retirer fort en desordre.

Dans la rencontre, dont je viens de parler, le P. Jogues ne fut pas plus épargné que les autres, mais on ne l'avoit pas mutilé de maniere à le mettre hors d'état de rendre les services, qu'on exige des Esclaves; ce qui le confirma dans la pensée, que les Iroquois ne vouloient pas se priver, en le faisant mourir, de l'avantage, qu'ils pouvoient tirer d'un ôtage de son caractère. Du lieu, où les deux Partis s'étoient rencontrés, on fit dix journées en Canot, après quoi il fallut marcher de nouveau, & les Prisonniers, dont la plupart avoient bien de la peine à se soutenir, furent encore chargés du bagage de leurs impitoyables Maîtres.

Le P. Jogues marque dans ses Mémoires, que les premiers jours on ne leur épargna pas les vivres, mais que cela diminua peu à-peu, & que sur la fin du voyage il fut jusqu'à trois fois vingt-quatre heures sans rien prendre, les provisions ayant presque tout-à-fait manqué, à cause du grand détour, qu'on

Rencontre
d'un Parti, au-
quel on aban-
donne les Pri-
sonniers.

Le P. Jogues
refuse de nous
veau de s'éva-
der.

reprocha
voit être
Couture
tres Cap-
oient mis
s. A me-
abloient,
provincial;
sûre qu'il
t axiome
sérables,
ortune.

d ils n'eue-
re. enten-
tier à es-
ué un Iro-
ur qui ces
bord tous
gles. avec
une épée.
émû jus-
omme, &
ités éter-
erent, &
Sauveur,

ant jettés
argerent
é par dé-
es. & de
un tems
il un peu
s mains,
tre Fran-
n, & qui
de Frere,
e. fit rien

Captifs,
tribusés,
Village,

avoit été obligé de prendre pour éviter la rencontre des Partis ennemis. Il ajoute que ni lui, ni Goupil son compagnon, n'étoient point attachés comme les autres pendant la nuit, en sorte qu'il leur auroit été facile de s'échapper; mais que pour lui, les raisons, qui l'en avoient empêché d'abord, l'en détournèrent jusqu'au bout, & que le jeune Chirurgien ne put jamais se résoudre à l'abandonner.

Les Prisonniers sont tourmentés dans trois Villages successivement.

Enfin toute la troupe arriva dans un Village du Canton d'Agnier, où l'on confirma aux Captifs, qu'ils étoient destinés au feu, & où on les traita avec tant d'inhumanité, qu'il ne leur resta pas sur le corps un endroit, qui ne fût meurtri ou cicatrisé, ni aucun trait reconnoissable au visage. Après qu'ils eurent essuyé la premiere fureur des Femmes & des Enfants, on les fit monter sur une espece de théâtre, & pour signal on déchargea aux trois François quelques coups de fouet sur les épaules; ensuite un Vieillard s'approcha du Pere Jogues, accompagné d'une Esclave Algonquine, à qui il mit un couteau en main, en lui ordonnant de couper au Missionnaire le pouce de la main droite.

Cette Femme, qui étoit Chrétienne, demeura d'abord comme interdite, puis déclara que ce qu'on lui demandoit, lui étoit absolument impossible. Cependant le Vieillard lui fit de si terribles menaces, qu'elle obéit. Le saint Homme a depuis assuré que la crainte, où il avoit été de voir cette Femme tourmentée à son occasion, & la joye, qu'il avoit eue ensuite, en la voyant hors de péril par son obéissance, lui avoient rendu très-supportable la douleur qu'elle lui causa; elle le fit pourtant beaucoup plus souffrir, par la manière peu assurée & tremblante, dont elle fit cette operation, que si la cruauté eût conduit sa main.

Les Prisonniers demeurèrent sur ce théâtre un jour & demi, environnés d'une multitude confuse de Barbares, à qui on avoit tout permis à leur égard, excepté de les faire mourir. On les mena ensuite à un second Village, où, contre la coutume, on les reçut encore avec une bastonnade, car selon les regles cela ne se doit pratiquer que dans le premier, où l'on entre. Ce fut là que le Pere Jogues ne pouvant plus se souffrir tout nud, demanda à un Iroquois, s'il n'avoit pas de honte de le laisser en cet état, lui qui avoit eu tant de part au butin? Le Sauvage parut touché de ce reproche, alla chercher l'enveloppe d'un ballot, & la donna au Pere, qui s'en couvrit de son mieux:

ma
le r
cau
jett
avo
le t
C
mau
Enfa
que
& o
doul
cun
res n
l'on
fait
C
conn
de la
cela
reaux
plus
folan
& en
eut a
res,
roifflo
En
tre le
souve
à l'ex
Eustac
sion. I
en vra
roisme
eurent
être b
des tro
tion s'
Jusq
prenou

mais comme toute la peau de son corps étoit levée, cette toile rude par elle-même, & toute semée de brins de pailles, lui causa des douleurs si aiguës, qu'il fut bientôt contraint de la jeter. Alors le Soleil donnant sur ses playes, que ce vêtement avoit ensanglantées, il s'y forma une croûte, qui tomba avec le tems par morceaux.

Ce que les Captifs essuyèrent dans ce second Village de mauvais traitemens, & d'indignation, sur-tout de la part des Enfans, ne peut s'exprimer, & cela dura deux jours, sans que l'on songeât à leur donner à manger. La nuit on les lioit & on les enfermoit tous ensemble dans une Cabanne, où la douleur & la faim ne leur permettoient pas de trouver aucune trêve à leurs maux dans le sommeil. Ils ne furent guères moins inhumainement traités dans un troisième Village, où l'on avoit encore amené quatre Hurons, qu'un autre Parti avoit fait Prisonniers.

Ceux-ci étoient des Catechumenes, que le P. Jogues reconnut & baptisa. On coupa encore au même lieu un doigt de la main à Couture, & il n'en auroit pas été quitte pour cela, si un Habitant de ce Village ne l'eût enlevé à ses Bourreaux, & ne l'eût conduit dans sa cabanne, où il ne voulut plus permettre qu'on lui fit aucun mal. Rien n'étoit plus consolant pour le Missionnaire, que la piété de ce jeune Homme, & en général de tous les Compagnons de ses chaînes. Il n'y en eut aucun, qui au milieu de tant & de si effroyables tortures, ne conservât toute sa ferveur; quelques-uns même ne paroissoient affligés, que de ce qu'ils ne souffroient pas assez.

Piété & ferveur des Prisonniers.

Enfin après sept semaines d'un martyre continuél, tous, contre leur attente, & malgré les menaces, qu'on leur avoit si souvent réitérées, furent avertis qu'ils ne pourroient point, à l'exception de trois Chefs, parmi lesquels étoit ce brave Eustache, dont j'ai rapporté il n'y a pas longtemps la conversion. Il reçut aussi-bien que les deux autres, l'Arrêt de sa mort en vrai Chrétien, & jusqu'au dernier soupir ils portèrent l'héroïsme aussi loin, qu'il soit possible de se le figurer. Dès qu'ils eurent été livrés aux Députés des Villages, où ils devoient être brûlés, les autres Captifs furent reconduits au premier des trois, qu'on leur avoit fait parcourir, & où la distribution s'en devoit faire.

On leur donne la vie, excepté à trois Chefs.

Jusques-là, comme ils n'étoient à personne, personne ne prenoit soin d'eux, & en arrivant dans ce Village, ils se trou-

Des Hollandois réclament les François.

1642.

verent dans un abbattement extrême ; mais ils retomberent bientôt dans l'incertitude de leur sort , d'où ils ne faisoient que de sortir. Le Parti de Guerre, qui avoit été repoussé au Fort de Richelieu , arriva dans le même Village , ne respirant que la vengeance. Le Chef & quelques-uns des plus braves avoient été tués , & le nombre des blessés étoit considérable. Il ne restoit plus aux Prisonniers , après avoir été si lontems en butte à l'insolence des Vainqueurs , que d'essuyer le dépit & la rage des Vaincus , & malgré l'esperance , qu'on leur avoit donnée , ils s'attendoient bien qu'il leur en coûteroit la vie. Les Parens & les Amis des Morts comptoient aussi sur cela , lorsque les Hollandois , qui se rencontrèrent par hazard dans ce Village , demanderent qu'on leur remit les trois François.

Ils sont refusés.

Cette demande embarrassâ les Iroquois , & donna lieu à une sorte de négociation , pendant laquelle le feu , qui se rallumoit contre les Prisonniers , se rallentit un peu ; mais ce fut tout le fruit , que les François en retirerent. Le Conseil répondit enfin aux Hollandois , qu'il n'étoit plus le maître des François Prisonniers , & qu'on s'étoit engagé à les rendre à leur Nation. C'étoit une pure défaite ; mais soit que les Hollandois le comprissent , ou non , ils n'insisterent pas davantage , & se retirerent. Il est vrai que quelques-uns des plus moderés d'entre les Iroquois , avoient été d'avis qu'on renvoyât le Pere Jogues & ses deux compagnons à Ononthio ; mais tous les autres s'y étoient fortement opposés , & ils furent donnés à trois differens Maîtres , celui de Couture étoit d'un autre Village , & c'étoit apparemment ce même Chef , qui l'avoit déjà tiré des mains de ses Bourreaux.

Martyre de René Goupil.

René Goupil ne connut le sien , qu'au moment que ce Barbare lui déchargea sur la tête un coup de hache , dont il expira un instant après. C'étoit un jeune Homme d'une grande innocence de mœurs , & d'une simplicité admirable : quoi-qu'il eût commencé son Noviciat à Roüen , on l'avoit envoyé en Canada avec son habit séculier , afin qu'il pût exercer son Art avec plus de liberté & de décence ; mais pour n'avoir pas l'habit Religieux , sa conduite n'en étoit pas moins réguliere , & sa pieté lui mérita d'être le premier Martyr de la Nouvelle France : car le motif , qui porta son Maître à s'en défaire de la façon , que je viens de dire , fut qu'un Vieillard lui ayant vû faire le Signe de la Croix sur un Enfant , dit que si on le gardoit , il seroit mourir tout le Village par ses prestiges.

Le

ne
cie
à p
cu
fai
por
Sau
auf
fa v
per
nes
tant
D
dans
mém
gnie
ouve
ces
latio
lage
sans
tendi
le ch
fortie
lui de
se sou
je te
pendu
& te
Pere ;
& te
Le
qu'il a
fance ,
Frere ,
je ne te
le souv
où tu e
bien pl
te tient
7

Le P. Jogues, qui avoit admiré sa vertu pendant sa vie, ne fit aucune difficulté de l'invoquer, après une mort si précieuse, comme un Confesseur de J. C. il étoit bien attendu à partager avec lui sa Couronne, il avoit été témoin de l'exécution, & ne doutant point qu'on n'eût aussi résolu de se défaire de lui, il alla se jeter à genoux aux pieds du Meurtrier, pour recevoir en cette posture le coup de la mort; mais le Sauvage lui dit de se relever, parce qu'encore qu'il le crût aussi coupable que son Compagnon, il n'avoit pas droit sur sa vie. L'Homme Apostolique frustré encore une fois de l'espérance du Martyre, ne songea plus qu'à sanctifier ses chaînes, & à rendre sa captivité utile à ceux, qui lui avoient fait tant de maux.

Dans les commencemens on l'observoit d'assez près, mais dans la suite il eut un peu plus de liberté, & il parcourut même, sans que son Maître s'y opposât, tout le Canton d'Angnier, où il se trouvoit, & le seul, qui se fût jusqu'alors bien ouvertement déclaré contre nous. Il lui arriva dans une de ces courses une aventure, qui lui donna une grande consolation. Comme il alloit de Cabanne en Cabanne dans un Village voisin du sien, pour voir s'il n'y rencontreroit point d'Enfans moribonds, auxquels il pût conférer le Baptême; il entendit une voix, qui l'appelloit d'assez loin; il y courut sur le champ, & en entrant dans la Cabanne, d'où la voix étoit sortie, il apperçoit un Malade, qui le regarde fixement, & lui demande s'il ne le reconnoissoit point? Il répondit qu'il ne se souvenoit pas de l'avoir vu, » Et moi, reprit le Sauvage, « je te reconnois bien; rappelle-toi le jour, auquel tu étois suspendu par les bras avec des cordes, qui te serroient bien fort, & te faisoient extrêmement souffrir. Je m'en souviens, dit le Pere; c'est moi, continua le Sauvage, qui eus pitié de toi, & te détachai.

Le Serviteur de Dieu ravi d'avoir retrouvé un Homme, qu'il avoit lontems cherché, pour lui témoigner sa reconnaissance, se jette à son col, & l'embrassant tendrement: » Mon Frere, lui dit il les larmes aux yeux, il ne tient qu'à toi, que je ne te rende au centuple tout le bien, que tu m'as fait, & dont le souvenir m'est aussi présent; que dans le moment même, où tu exerças une si grande charité envers moi. Un Ennemi bien plus cruel, que tous ceux, qui me tourmentoient alors, te tient dans ses fers, tu touches peut-être au dernier moment

Tome I,

Hh

Le Pere Jogues profite de sa captivité, pour faire connoître le vrai Dieu aux Iroquois. Conversion merveilleuse.

1642.

» de ta vie, & si avant ce moment fatal, qui va terminer tes
 » jours, tu ne secoues le joug de ce Maître impitoyable, que
 » deviendras-tu? Je frémis pour toi, quand j'y pense. Des flam-
 » mes éternelles t'environneront & te brûleront, sans te con-
 » fumer jamais. Les tortures les plus horribles, dont vous vous
 » avisez pour vous venger de vos Ennemis, n'approchent point
 » de ce qu'endureront pendant toute l'éternité ceux, qui ne meurent
 » pas Chrétiens.

Ce peu de mots prononcés de ce ton, qui rend les Hommes Apostoliques si puissans en paroles, firent toute l'impression, que pouvoit souhaiter le Missionnaire sur un cœur, en qui la charité avoit préparé les voyes aux opérations de la Grace. Le Malade demanda à être instruit, & le Pere eut à peine commencé à lui expliquer les principaux articles de la Foi, qu'il s'aperçut qu'un Maître invisible prévenoit ses leçons, & gravoit profondément les vérités Chrétiennes dans cette ame prédestinée. Le Malade ne lui opposa aucun doute sur nos Mysteres les plus incompréhensibles, il crut, il fut baptisé, & mourut peu de jours après entre les bras du Serviteur de Dieu, dans tous les sentimens, qui caractérisent la mort des Saints.

Grand nombre d'autres conversions.

Une conquête de cette nature étoit plus que suffisante pour rendre à l'Homme de Dieu sa captivité précieuse; mais elle ne fut pas la seule, & bientôt tout le Canton d'Agnier, qu'il avoit arrosé de son sang, produisit une abondante récolte. Un autre Sauvage, en voulant lui sauver la vie, avoit reçu sur le bras un coup de hache, qu'on lui portoit, le Ciel l'en récompensa de la même manière, que celui, dont je viens de parler. Plusieurs autres Malades se rendirent dociles aux Instructions du St. Missionnaire, qui les accompagnoit toujours de tout ce que la charité la plus tendre & la plus industrieuse peut inspirer à un grand cœur, & par ses soins pressés un très-grand nombre d'Enfans alla dans le Ciel grossir la troupe innocente, qui suit l'Agneau sans tache. Ces conversions lui coûtèrent beaucoup, la seule fatigue des voyages étoit un grand tourment pour un homme épuisé de forces, & presque toujours réduit à vivre de racines; ce n'est pas qu'on lui refusât le nécessaire pour la vie, mais comme la plupart du tems on ne lui presentoit rien, qui n'eût été offert à AGRESKOUÉ, il ne croyoit pas qu'il lui fût permis d'y toucher.

De la Nation neutre.

Ce fut vers ce même tems qu'une Nation établie vers le

Su
fut
de
leu
par
qui
fon
la f
elle
& s
fon
E
tout
men
parg
que
toien
passa
tion
forts
que t
étoien
car il
Hom
faiso
denta
que d
Die
bre, &
servit
avec t
coller
ne sçav
sus-C
coup d
ce que
Les
vités p
site; m
favorab
Toutef

Sud Sud-Est à quatre ou cinq journées du Pays des Hurons, fut visitée par les Jésuites, qui lui annoncerent le Royaume de Dieu. Ces Peres ne lui donnent point d'autre nom dans leurs Mémoires, que celui de *Nation neutre*, apparemment parce qu'elle n'avoit voulu prendre aucun parti dans la guerre, qui déoloit tout ce Pays. Mais elle ne put éviter dans la suite son entière destruction; quoique pour se mettre à couvert de la fureur des Iroquois, qui sans aucun sujet avoient fait sur elle plusieurs irruptions, elle eût voulu se ranger de leur côté, & s'unir avec eux contre les Hurons, dont il paroît qu'elle tiroit son origine.

Elle n'y gagna rien, les Iroquois étoient alors en humeur de tout détruire; & semblables aux Lions, qui, dès qu'ils ont commencé à goûter du sang, ne peuvent plus s'en rassasier, & n'épargnent pas plus ceux, qui les caressent & les nourrissent, que ceux, qui leur donnent la chasse, ces Barbares se jetoient indifferemment sur tout ce qui se rencontroit sur leur passage, & il ne reste plus aujourd'hui aucune trace de la Nation Neutre. Ces Sauvages étoient, dit-on, plus grands, plus forts, & mieux faits, que la plupart des autres. Ils avoient presque toutes les coutûmes & les mœurs Huronnes, excepté qu'ils étoient encore plus cruels envers leurs Prisonniers de guerre; car ils brûloient les Femmes avec autant de barbarie, que les Hommes, au lieu que les Hurons les affommoient d'abord. Ils faisoient aussi paroître moins de pudeur, ils étoient moins sédentaires, & ils vivoient beaucoup plus du fruit de la chasse, que du produit de leurs terres, qu'ils cultivoient peu.

Dieu avoit ses Elus parmi ces Barbares, mais en petit nombre, & ce furent les PP. CHAUMONOT & de Brebœuf, dont il se feryit pour séparer ce peu de bon grain, qui se trouvoit mêlé avec tant d'ivroyes. Dès l'année 1626. le P. de Daillon, Recollet, avoit pénétré jusques dans leur Pays, mais comme il ne sçavoit pas leur Langue, il n'avoit pu leur annoncer JESUS-CHRIST, que par signes. Ce saint Religieux souffrit beaucoup dans cette excursion; mais il s'en consola dans l'esperance que ses sueurs fertiliseroient une Terre si stérile.

Les deux Jésuites, que je viens de nommer, avoient été invités par les Principaux de la Nation à leur rendre une visite; mais il s'en fallut bien qu'ils trouvaissent les esprits aussi favorablement disposés à les écouter, qu'ils se l'étoient promis. Toutefois leur charité envers les Malâdes, leur douceur & leur

1643.

patience leur concilierent les cœurs de quelques-uns, dont ils parvinrent à faire de fervens Profelytes. Ces premiers succès auroient eu peut-être d'heureuses suites, si les Peres avoient pu demeurer plus longtems parmi ce Peuple; mais ils furent bientôt rappelés chez les Hurons, dont les disgrâces augmentoient chaque jour.

Justice de
Dieu sur un
Village Hu-
ron.

Ce n'étoit pas seulement la guerre, qui les désoloit, la famine & les maladies ne faisoient pas de moindres ravages parmi eux; mais si tant de maux compliqués étoient des pierres de scandale pour les Endurcis, ils fortifioient la Foy, & faisoient croître la pieté des véritables Fidèles: ils furent même les instrumens, dont Dieu se servit pour attirer à son culte un grand nombre d'Infidèles. Quelques traits bien marqués de la Justice vengeresse d'un Dieu irrité y contribuerent aussi. Peu après la prise du P. Jogues tout un Village Huron fut détruit; les Iroquois y entrèrent à la pointe du jour, & avant le lever du Soleil il n'y avoit pas une Cabanne, qui ne fût reduite en cendres, ni un Habitant, de quelque âge, & de quelque sexe que ce fût, que les Vainqueurs n'eussent égorgé. Il n'y eut qu'environ vingt personnes, qui se sauverent d'abord à travers les flammes. Ce Village n'avoit jamais voulu recevoir l'Évangile, & l'on y avoit porté l'impiété jusqu'à défier le Dieu des Chrétiens. Sa destruction fut regardée comme une punition du Ciel, & plusieurs profiterent d'un trait si frappant de la colere divine.

Belle action
d'un jeune
Chrétien.

Un événement moins funeste ne produisit pas des effets moins heureux pour le salut de la Nation Huronne. Un de ses Partis de guerre étoit sur le point de se mettre en campagne; les Idolâtres, qui faisoient le plus grand nombre, voulurent consulter, suivant la coutume, le Dieu de la Guerre, & le Jongleur, auquel ils s'adresserent pour connoître sa volonté, leur promit la victoire, s'ils alloient du côté du Midi. Tandis qu'ils s'occupoient ainsi de leurs pratiques superstitieuses, les Chrétiens s'assemblerent séparément pour faire leurs Prières, & comme ils eurent appris la réponse du Démon, ou de son Supôt, le plus jeune d'entre eux, armé d'une sainte indignation, & avec une action, qui attira sur lui les yeux de tout le village, conjura le Seigneur de ne pas permettre que le succès vérifiât la parole du Pere du mensonge. « Il y va, Dieu Tout-Puissant, de votre gloire, ajouta-t-il, de montrer que vous seul êtes l'Arbitre souverain de notre sort. Si les promesses de l'En-

D
nem
votr
tém
C
fus o
phy
peuv
inspi
mes.
la pa
dit-il
ames
dent
auron
sépar
& n'e
battu
fidèle
éviden
tôt l'i
dont l
Sur
Jogue
été pri
magny
taine I
ton n'a
de tem
saint H
tenoit à
stitieux
réplifi
froyabl
Peu d
du Pere
en arme
Hurons
de ruine
roit de l
réparer l
différait

nemi de notre salut s'accomplissent, ceux-ci blasphemeront votre Saint Nom : mais plutôt périssions-nous tous, que d'être témoins d'un si grand malheur ».

Ces sentimens paroîtront peut-être à quelques-uns au-dessus de la portée d'un Sauvage, & surtout d'un Sauvage Néo-phyte ; mais on doit se souvenir que dans qui que ce soit ils ne peuvent venir que de celui, à qui il ne coûte pas plus de les inspirer aux plus grossiers, qu'aux plus éclairés de tous les Hommes. Le jeune Chrétien n'en demeura pas là ; car adressant la parole à ses Compagnons de guerre : « Mes Freres, leur dit-il, gardons-nous bien de déferer à l'Ennemi mortel de nos ames, & de suivre la route, qu'il a marquée : allons à l'Occident, nous courrons apparemment plus de risques ; mais nous aurons pour nous le Dieu des Armées ». Les deux Troupes se séparèrent donc ; les Chrétiens ne trouverent point d'Ennemis, & n'eurent aucune fâcheuse rencontre : les Idolâtres furent battus, & perdirent beaucoup de monde. Alors plusieurs Infidèles frappés d'un événement, qui mettoit dans une parfaite évidence l'ignorance, & l'impuissance d'Agreskoué, ou plutôt l'imposture des Jongleurs, se déclarerent pour le Dieu, dont le jeune Chrétien avoit si fort exalté la puissance.

Sur ces entrefaites on eut de Quebec des nouvelles du P. Jogues, qu'on y croyoit mort. Un Huron, de ceux, qui avoient été pris avec lui, s'évada, & alla trouver le Chevalier de Montmagny : il lui dit que le Missionnaire étoit à la suite d'un Capitaine Iroquois, lequel n'avoit aucun pouvoir sur lui, le Canton n'ayant pas voulu se dessaisir du droit d'en disposer ; que de tems en tems on paroïssoit résolu à le renvoyer, mais que le saint Homme étoit dans un continuel danger, & que sa vie ne tenoit à rien au milieu d'un Peuple feroce, capricieux, & superstitieux, auquel les Hollandois fournissoient des boissons, qui remplissoient tout le Pays d'Yvrognes, & y causoient d'effroyables désordres.

Peu de jours après le Gouverneur Général reçut une Lettre du Pere même. Elle portoit que toute la Nation Iroquoise étoit en armes, & paroïssoit résoluë à ne plus donner de trêve aux Hurons, jusqu'à ce qu'elle les eût détruits. Que son projet étoit de ruiner tous leurs Villages, & d'y faire le plus qu'elle pourroit de Prisonniers, pour les incorporer dans les Cantons, & réparer les brèches, que la guerre y avoit faites. Que si on différeroit davantage à secourir un Peuple Allié, parmi lequel il

Les suites,
qu'elle eut.

Avis, que le
P. Jogues
donne au
Gouverneur
Général.

1643.

y avoit un grand nombre de Chrétiens , & dont le commerce pouvoit être très-utile , pour ne pas dire nécessaire à la Colonie Françoisé , sa perte étoit certainé , & qu'on se repensiroit , quand il n'en seroit plus tems , de ne l'avoir pas empêchée. Il ajoutoit qu'il ne falloit pas être retenu par la crainte de ce qui pourroit lui arriver, si on repouffoit les efforts des Iroquois , qu'on devoit même être une bonne fois convaincu , que ce n'étoit pas en ménageant ces Barbares aux dépens de nos Alliés , mais en leur inspirant du respect pour le nom François , qu'on les rendroit plus traittables , & qu'on travailleroit plus efficacement à la sûreté de sa personne ; qu'en tout cas il seroit ravi d'être sacrifié pour l'intérêt de la Religion , pour le bien de la Colonie , pour l'honneur de sa Patrie , & pour la conservation de ses chers Hurons.

On fait d'inutiles efforts pour le délivrer.

Le Gouverneur admira la générosité du Missionnaire , & dans l'impossibilité , où il se trouvoit de donner aux Hurons les secours dont ils avoient besoin , il crut qu'il ne devoit rien négliger , & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour sauver un Homme , dont la captivité avoit déjà fait verser tant de larmes. Il venoit d'apprendre que les Algonquins avoient amené à Quebec un Esclave SOKOKI. C'est une Nation voisine de la Nouvelle Angleterre , alors Alliée des Iroquois : il le racheta , & quoiqu'il eût été fort maltraité par ceux , qui l'avoient eu en leur disposition , il le fit si bien traiter , qu'il fut parfaitement guéri. Il le combla ensuite de présens , puis il le mit entre les mains d'un Abénaqui , lequel le reconduisit dans son Village.

Cet Homme non-seulement publia hautement les obligations , qu'il avoit aux François , mais il engagea encore sa Nation à envoyer demander le P. JAMES aux Agniers. On nomma des Députés , qui accompagneroient leurs instances de présens ; ces Députés furent bien reçus , leurs présens furent acceptés , & ils ne doutoient plus du succès de leur négociation , parce qu'il n'y a rien de plus sacré parmi les Sauvages , que l'engagement , qui se prend par cette acceptation : toutefois , lorsqu'il fut question de s'expliquer , on leur déclara nettement qu'on étoit déterminé à ne pas rendre la liberté au Missionnaire.

Il apprend qu'on a résolu sa mort.

Vers le mois de Juillet de cette même année , le Village , où étoit le Serviteur de Dieu , fit un grand Détachement pour la Pêche. Il avoit changé de Maître , & il étoit à la charge d'une

vieu
vou
A pe
né &
fom
pas t
mém
tint l

Il
il en
infail
qu'un
cheli
de ce
au G
& tou
Le Sa
faifi d
offrit t
Seigne
en tem
ment t
ce , en
ne leur

Le
min ,
qui co
ayant
duisoit
gues ,
fut tou
fir au C
quelque
plus ag
Mission
l'ordre
velle Be
de Fran
sainte.

Quoi
moyens

Matronne, dont il avoit assez lieu de se louer : elle voulut être du voyage, & il fut obligé de l'y accompagner. A peine étoit-il arrivé au terme, qu'il apprit qu'on avoit amené & brûlé dans le Village, d'où il étoit parti, quelques Prisonniers Hurons ; il ressentit une très-vive douleur de ne s'y être pas trouvé pour les assister à la mort, & dans la crainte que la même chose n'arrivât pendant son absence, il demanda & obtint la permission de s'en retourner.

Il rencontra sur son chemin une Habitation Hollandoise, où il entra, & où on l'assura qu'à son arrivée au Village il seroit infailliblement brûlé, & la preuve, qu'on lui en donna, fut qu'un Parti Iroquois ayant encore été repoussé au Fort de Richelieu, on s'en prenoit à lui de cet échec, parce qu'un Huron de ce Parti avoit déserté, & avoit porté une Lettre de sa part au Gouverneur des François : c'étoit la Lettre, dont j'ai parlé, & toutes les circonstances du fait étoient exactement vraies. Le Saint Homme a depuis avoué que sur cet avis il fut d'abord saisi de frayeur ; mais qu'après s'être fortifié par la Prière, il offrit sans peine à Dieu le sacrifice de sa vie. C'est ainsi que le Seigneur permet que les plus grandes âmes ressentent de tems en tems toute leur foiblesse, afin qu'elles ne comptent nullement sur leur vertu ; mais quand elles s'humilient en sa présence, en reconnoissant le besoin, qu'elles ont de son secours, il ne leur manque jamais.

Le Serviteur de Dieu se dispoisoit donc à poursuivre son chemin, résolu à tout événement, lorsqu'un Officier Hollandois, qui commandoit dans ce Canton, arriva dans l'Habitation : ayant aperçu un Européen, qu'une Troupe de Sauvages conduisoit, il s'informa qui il étoit : on lui dit que c'étoit le P. Jogues, & on lui ajouta qu'il étoit sur le point d'être brûlé. Il en fut touché, & comme il cherchoit une occasion de faire plaisir au Chevalier de Montmagny, dont il avoit reçu depuis peu quelque service, il comprit qu'il ne pouvoit rien faire, qui fût plus agreable à ce Gouverneur, que de procurer la liberté au Missionnaire : il en forma le dessein, & on prétend même que l'ordre en avoit été envoyé à tous les Commandans de la Nouvelle Belgique par les Etats Généraux, à qui la Reine Regente de France l'avoit fait demander de la maniere la plus pressante.

Quoiqu'il en soit, l'Officier, après avoir un peu révé aux moyens d'exécuter son projet, appella le P. Jogues, & lui dit

Un Officier
Hollandois
s'offic à le ti-

1643.
 rer des mains
 des Iroquois.

qu'assez près de l'Habitation il y avoit un Vaisseau à l'ancre ; qui devoit appareiller incessamment pour la Virginie ; qu'il y pourroit être en sûreté , & que quand il seroit arrivé à Jamestown , il y trouveroit des commodités pour aller par tout , où il voudroit. Le saint Religieux , après lui avoir témoigné sa reconnaissance , demanda la nuit pour délibérer sur son offre , & cela surprit fort ce Commandant , qui ne comprenoit pas comment un Homme , dans une situation aussi critique , pouvoit balancer un moment à s'en tirer.

Il accepte
 l'offre.

Le Serviteur de Dieu passa toute la nuit en prières , & après avoir considéré que sa mort étoit certaine , s'il retournoit à son Village ; que cette mort ne pouvoit être utile à rien , qu'au contraire elle ne serviroit qu'à éloigner la paix entre les Iroquois & les François ; que n'étant point parti sur sa parole , mais que ses Maîtres lui ayant donné une escorte pour le garder , il n'étoit pas obligé de refuser les moyens , qu'on lui présentoit de se sauver , & qu'en mettant sa vie en sûreté il pouvoit encore être utile aux Peuples du Canada , il retourna le lendemain de grand matin chez le Commandant , & lui dit qu'il se mettoit entre ses mains. Cet Officier ne perdit pas un moment , & commença par engager les Sauvages à ne point partir ce jour-là , comme ils l'avoient résolu. Il alla ensuite s'assurer de l'Equipage du Navire , & tout étant bien disposé , il avertit le P. Jogues de se rendre la nuit suivante sur le rivage de la Mer , où il trouveroit une Chaloupe toute prête pour le conduire à bord.

Son évafion.

La difficulté étoit de tromper la vigilance de ses Gardes , beaucoup plus grande la nuit que le jour , & d'éviter la rencontre de plusieurs autres Iroquois , qui alloient & venoient sans cesse dans ces quartiers-là. On l'enfermoit le soir dans une Grange , & comme on ne lui avoit pas laissé la liberté d'examiner s'il n'y avoit pas une autre issue , que la porte ordinaire , par où il pût se dérober , dès qu'il se vit enfermé avec ses Surveillans , il prétexta un besoin ; mais à peine étoit-il dehors , qu'un Dogue , qu'on avoit lâché d'une Métairie voisine , courut sur lui , & le mordit à la jambe : il rentra fort blessé , & aussi-tôt la porte de la Grange fut barricadée de manière , qu'on ne pouvoit l'ouvrir sans faire beaucoup de bruit. Ensuite tous les Sauvages se couchèrent autour de leur Prisonnier.

Le Serviteur de Dieu jugea alors sa fuite impossible , & se persuada

pe
 fon
 le
 Sa
 qu
 se
 Me
 lot
 mel
 & c
 reto
 forc
 il fa
 gag
 C
 un c
 rede
 fans
 heur
 pens
 Iroq
 niere
 re de
 temp
 fuite
 de se
 lots ,
 Chal
 Le
 maifo
 l'Hab
 faire v
 vages
 amiab
 il ne, d
 qu'il f
 jours ,
 arriver
 solus d
 Le
 résister

perfuada fans peine que le Ciel ne l'approuvoit point. Il se soumit à ses ordres, & repofa tranquillement. Un peu avant le jour un Valet de l'Habitation entra par une porte, que les Sauvages n'avoient point aperçue; le Pere, qui s'éveilla, ou qui ne dormoit plus, fit figne à cet Homme d'arrêter les Chiens, se leva doucement, fortit avec lui, & gagna le bord de la Mer. Arrivé à la Chaloupe, il la trouva fans aucun Matelot, & tellement échouée, qu'il lui fut impossible de la remettre à flot. Il s'approche le plus près qu'il peut du Vaiffeau, & crie qu'on lui envoie quelqu'un; perfonne ne répond; il retourne à la Chaloupe, conjure le Seigneur de redoubler ses forces, si sa volonté est qu'il échappe des mains des Iroquois; il fait de nouveaux efforts, met enfin la Chaloupe à l'eau, & gagne le Navire.

On l'y reçut bien, on le descendit à fond-de-calle, & on mit un cofre sur l'écoutille, afin que, si les Sauvages venoient le redemander, on pût leur laisser la liberté de chercher par tout, fans craindre qu'ils le trouvassent. Il fut deux fois vint quatre heures dans cette espece de cachot, sans voir le jour, & il pensa y étouffer. Au bout de ce tems-là on vint lui dire que les Iroquois le redemandoient avec de grandes menaces; & la maniere, dont on lui parla, lui fit juger qu'on ne vouloit pas se faire des affaires avec eux; il répondit comme Jonas, *Puisque cette tempête s'est élevée à mon sujet, jettez-moi à la Mer.* On lui dit ensuite que le Commandant fouhaitoit de lui parler, & le prioit de se rendre chez lui: il ne repliqua rien, & malgré les Matelots, qui vouloient le retenir de force, il descendit dans la Chaloupe, & se laissa conduire à l'Habitation.

Le Commandant lui protesta qu'il feroit en sûreté dans sa maison, & ajoûta que tout le monde avoit été d'avis dans l'Habitation qu'il fortit du Navire, lequel étoit sur le point de faire voile, afin que sur l'assurance, qu'on donneroit aux Sauvages qu'il n'étoit point parti, on pût négocier avec eux plus amiablement. Le Pere comprit tout le danger, où il étoit; mais il ne dépendoit pas de lui de s'en tirer; il répondit à l'Officier qu'il feroit de lui tout ce qu'il voudroit. Au bout de quinze jours, c'est-à-dire, vers la mi-Septembre, plusieurs Sauvages arriverent du Village, où il avoit été Esclave, & parurent résolus de contraindre les Hollandois à le leur remettre.

Le Commandant fut fort embarrassé; il n'étoit pas en état de résister à ces Barbares, s'ils entreprennent de lui faire violence: Il arrive en Angleterre.

1643.

il leur offrit de racheter leur Prisonnier, & il vint enfin à bout de leur faire accepter quelques présens. Il envoya ensuite le P. Jogues à Manhatte, où on l'embarqua dans un Bâtiment de cinquante Tonneaux, qui appareilla le cinquième de Novembre pour la Hollande. La traversée fut heureuse; mais un coup de vent, qui survint, lorsque le Navire étoit sur le point d'entrer dans la Manche, obligea le Patron de relâcher à Falmuth en Angleterre. A peine eut-il jetté l'ancre, que tous les Matelots descendirent à terre, ne laissant qu'un seul Homme à la garde du Bâtiment. Sur le soir des Voleurs vinrent à bord, y prirent tout ce qui pouvoit les accommoder, & mirent le P. Jogues presque tout nud.

Il passe en France.

1644.

Il seroit mort de faim & de froid, si un Navire François n'étoit venu par hazard mouïller dans ce même Port. Le Capitaine ayant été averti de l'état, où se trouvoit le P. Jogues, le secourut à propos. La veille de Noël le Pere eut avis qu'une Barque, chargée de charbon de terre, alloit partir pour la Bretagne, il y fit demander le passage, qui lui fut accordé de bonne grace, & il débarqua en habit de Matelot entre Brest & S. Paul de Leon. Le cinquième de Janvier il parut dans le même équipage à la porte du College de Rennes, & demanda à parler au P. Recteur, à qui, disoit-il, il vouloit apprendre des nouvelles du P. Jogues. Le P. Recteur descendit sur le champ, & le prétendu Matelot, sans lui dire une parole, lui remit une Patente, que le Gouverneur de Manhatte lui avoit donnée, à dessein qu'on lui fournît en Hollande tout ce dont il auroit besoin pour se rendre en France.

Il demande une Dispense pour dire la Messe avec ses mains mutilées. Réponse du Pape.

Le Recteur, avant que de lire cet Ecrit, lui demanda ce qu'étoit devenu le P. Jogues? Le Saint Homme le regarda en souriant: Le Recteur le reconnut, se jeta à son cou, le baigna de ses larmes, & demeura tellement saisi, qu'il le tint lontems embrassé, sans pouvoir lui parler. Le Serviteur de Dieu resta peu de jours à Rennes, & en partit pour Paris, où l'on sçavoit déjà son évafion, & où il étoit attendu avec impatience. La Reine Mere le voulut voir, & lui fit un accueil digne de sa pieté. Le Pape, à qui il demanda la permission de célébrer les divins Mysteres avec ses mains mutilées, répondit qu'il ne seroit pas juste de refuser à un Martyr de JESUS-CHRIST, de boire le Sang de JESUS-CHRIST, *Indignum esset Christi Martyrum Christi non bibere Sanguinem.*

Son caractère propre.

Il faut avouer que ce St. Missionnaire se trouvoit alors dans

une situation bien délicate pour une vertu, qui n'auroit pas été aussi solide que la sienne: Rien n'est plus capable de séduire un cœur, où il resteroit une étincelle d'ambition & d'amour propre, que de se voir honoré à si juste titre, comme un Saint, qui a fait & souffert ce qui paroît passer les forces de l'Humanité. Mais le P. Jogues instruit que Dieu est jaloux, non-seulement de la gloire, qui émane de sa propre excellence, mais encore de celle, qu'il tire de nos vertus, dont nous sommes redevables à sa Grace, n'avoit garde de s'exposer à perdre le fruit de ses travaux & de ses souffrances par le moindre remède sur lui-même. Jamais Homme ne fut mieux fondé en humilité; elle fit toujours son caractère propre, ainsi il étoit bien éloigné de croire qu'il eût jamais rien fait, dont le Ciel dût lui tenir compte.

Il ne fut pas seulement tenté de rester en France, où il ne recevoit que des applaudissemens, & il n'y demeura en effet que jusqu'au départ des premiers Vaisseaux, qui firent voile pour Quebec. Il trouva les affaires de la Nouvelle France dans un état bien triste. Ses chers Hurons étoient de toute part en proie aux Iroquois, & depuis quelque tems on ne recevoit plus à Quebec aucune nouvelle de leur Pays, qui n'annonçât ou la défaite d'un Parti, ou la destruction d'une Bourgade. Le nombre des Chrétiens y croissoit néanmoins tous les jours, & leur Foi se fortifioit dans ces mêmes adversités, qui avoient si longtemps retardé leur conversion.

Ces tems d'orage & de persécution ont été dans toutes les Eglises naissantes des tems d'abondance en toute sorte de bénédictions celestes, & n'ont jamais manqué d'être féconds en bons Chrétiens. Le Canada jusqu'à la fin du siècle passé a été une preuve bien sensible de cette vérité, & nous en avons vu plusieurs illustres témoins. J'ai même eu le bonheur de vivre avec quelques-uns de ceux, qui ont été Acteurs sur ce sanglant Théâtre, & qui pouvoient, comme S. Paul, montrer sur leur chair les stigmates de JESUS-CHRIST; mais non-seulement les Apôtres de la Nouvelle France n'étoient pas indignes d'être mis en parallèle avec les Fondateurs des plus belles Eglises, quelques-uns de leurs Néophytes ont rappelé les plus beaux jours de l'Eglise Primitive; & je croirois manquer à la fidélité de l'Histoire, si par déférence pour ce qu'on appelle aujourd'hui le goût du siècle, je passois sous silence ce que je trouve en ce genre dans les Annales du Canada de plus merveilleux, & de

Il retourne
en Canada.
Nouvelles,
qu'il y ap-
prend.

1644.

Ferveur &
saincteté des
Hurons.

plus capable de glorifier celui, qui du centre de la Barbarie a
sçu tirer de véritables Enfans d'Abraham.

Dans le tems même que Dieu sembloit avoir abandonné les
Hurons au fer & au feu des Iroquois, on n'entroit dans au-
cune de leurs Bourgades, qu'on n'y rencontrât quelques - unes
de ces ames choisies, que la Grace eleve au - dessus de l'Hom-
me, pour confondre ceux, que leurs passions rabaissent au-
dessus de la bête. L'Esprit Apostolique en animoit plusieurs;
il y en eut trois, qui entreprirent de prêcher l'Evangile à la
Nation Neutre, où les Missionnaires, à cause de leur petit nom-
bre, ne pouvoient pas faire un long sejour, & le Seigneur
bénit leur zèle au - delà de leurs esperances. Aussi à cette élo-
quence vive & pathetique, qui est naturelle à ce Peuple, ils
joignoient la force de l'exemple, toujours plus persuasif, que
les plus.éloquens discours.

Parmi ces nouveaux Apôtres, il y en avoit un, nommé Jo-
seph TAONDECHOREN, qui avoit été pris avec le P. Jogues:
c'étoit celui-là-même, qui avoit porté à Quebec les premieres
nouvelles du saint Missionnaire. Un jour quantité d'Infidèles se
trouvant avec lui, témoignèrent une extrême surprise de ce
qu'ayant été si cruellement traité par les Iroquois, il ne lui
avoit pas encore échapé une parole, qui marquât le moindre
ressentiment contr'eux. „ C'est, répondit-il, que Dieu répand
sur les souffrances, qu'on a endurées pour lui, des joyes si pu-
res, & des consolations si sensibles, qu'on ne peut en sçavoir
mauvais gré à ceux, qui en ont été les instrumens „ Il leur parla
ensuite avec tant de force de l'excellence de la Religion Chré-
tienne, & de la maniere miraculeuse, dont elle change le cœur
de l'Homme, que la plûpart en furent ébranlés, & plusieurs
convaincus de la nécessité de l'embrasser.

L'Isle de Montreal se peuploit insensiblement, & la pieté de
ces nouveaux Colons dispoit peu à peu les Sauvages, qui
les approchoient, à se soumettre au joug de la Foy. Les Al-
gonquins établis dans une Isle, que forme la Riviere des Ou-
tauois, étoient ceux, avec qui ils avoient plus de commerce;
mais leur Chef paroissoit avoir une opposition invincible au
Christianisme, & tout Allié qu'il étoit, ou du moins qu'il vou-
loit qu'on le crût des François, les Missionnaires trouvoient
en lui un Adversaire plus redoutable, que les Iroquois mê-
mes. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup d'attachement pour ses
pratiques superstitieuses; mais c'étoit un Homme violent jus-

Conversion
miraculeuse
d'un Algon-
quin.

qu'
I
de
ver
ge
bler
de
ines
de s
fons
& c
P. V
trere
Ils
Hom
qu'ap
ce, i
de se
grace
ames
qui les
qu'ils
laisser
cherch
parti p
ils com
qui for
d'avoir
que de
manier
tion,
Un j
affaire
ce Che
nemen
jet, qu
Chrétie
tion si f
ques - la
que con
viers.

qu'à la férocité, extrêmement fier, & d'un esprit mauvais.

Il semble que Dieu prenne de tems en tems plaisir à triompher de quelques-uns de ces cœurs intraitables, & de ces ames perverfes, dont il est visible que la conquête ne peut être l'ouvrage que de sa toute-puissante miséricorde. Telle fut vraisemblablement la conversion du Chef Algonquin. Il n'y eut rien que de furnaturel dans la maniere, dont se fit un changement si inespéré. Ce Barbare avoit un Neveu, à qui il vint en pensée de s'établir dans l'Isle de Montreal: il alla trouver M. de Maisonneuve, qui n'oublia rien pour le confirmer dans son dessein; & comme sa principale vûe étoit de le gagner à J. C. il pria le P. Vimond, & le P. PONCET, qui heureusement se rencontrèrent alors auprès de lui, de l'instruire de nos Myfteres.

Ils y consentirent avec joye, & ils trouverent dans cet Homme & dans sa Femme tant de douceur & de docilité, qu'après les épreuves ordinaires pour s'assurer de leur constance, ils les baptiferent. Ces deux Néophytes avoient promis de se fixer dans l'Isle, & ils tinrent parole. Ils firent plus, la grace du Sacrement avoit produit en eux le zèle du salut des ames, & ils l'exercerent avec succès; mais la conversion, qui leur tenoit plus au cœur, étoit celle de leur Oncle: quoi qu'ils ne vissent aucune apparence humaine d'y réussir, ils ne laisserent pas de l'entreprendre, & ils se dispofoient à l'aller chercher dans son Village, lorsqu'ils apprirent qu'il en étoit parti pour la chasse d'hyver. Ce contretems les affligea, mais ils comprirent bientôt que la divine Providence a des ressorts, qui sont inconnus aux Hommes, & s'ils n'eurent pas l'honneur d'avoir eu d'autre part au succès d'une conversion si désirée, que de l'avoir peut-être obtenuë du Ciel par leurs prieres, la maniere, dont elle réussit, ne leur donna pas moins de consolation, & fortifia leur foy.

Un jour que le Mari s'entretenoit avec le P. Vimond de cette affaire, ils furent l'un & l'autre extrêmement surpris de voir ce Chef entrer dans la chambre, où ils étoient; mais leur étonnement augmenta beaucoup, lorsque lui ayant demandé le sujet, qui l'amenoit, il leur répondit qu'il venoit pour se faire Chrétien. Le P. Vimond voulut sçavoir le motif d'une résolution si subite, & si contraire aux sentimens, où il avoit été jusques-là, & il protesta qu'il lui étoit impossible de le dire: que comme il traversoit du Fort de Richelieu aux Trois Rivières, il s'étoit fait tout-à-coup dans son ame un changement,

1644.

qu'il ne comprenoit pas encore, & que par un mouvement, dont il n'avoit pas été le maître, il avoit repris sur le champ la route de Montreal, pour s'y faire instruire de la Doctrine des Chrétiens. Il ajouta que sa Femme étoit dans la même disposition que lui; puis adressant la parole au P. Vimond: " Mon Pere, lui dit-il, je ne me porte pas bien, néanmoins si tu me refuses la grace, que je te demande, je suis résolu d'aller aux Hurons, où j'espère qu'on me l'accordera.

Son Neveu écoutoit ce discours, comme un Homme, qui ne sçait s'il rêve, ou s'il veille: ensuite ne pouvant plus contenir la joye, dont il étoit transporté, il courut chez M. de Maisonneuve, pour lui faire part de ce qu'il venoit de voir & d'entendre. Le Gouverneur voulut s'instruire par lui-même d'une chose si peu vraisemblable, & la trouvant vraie, il embrassa le Profélyte, l'assura de son amitié, & lui dit qu'il se faisoit fort d'engager le Supérieur Général à le contenter. Le P. Vimond n'avoit pas moins d'empressement que lui, de voir la consommation d'une œuvre, dont les suites ne pouvoient manquer d'être si avantageuses à la Religion; mais l'affaire n'étoit pas de nature à être traitée avec précipitation. D'ailleurs un grand nombre d'autres Sauvages arrivoient tous les jours pour être aussi instruits, & deux Prêtres, qui avoient encore d'autres devoirs à remplir, ne suffisoient pas pour un si grand travail.

Cette dernière difficulté fut pourtant bientôt levée, tout le monde & le Gouverneur même se joignirent aux Missionnaires pour instruire les Catechumenes, les Femmes se chargerent des personnes de leur sexe, & comme on s'aperçut que la Grace agissoit encore plus efficacement au dedans, que ne pouvoient faire au dehors les exhortations les plus touchantes, au bout de huit jours d'un travail assidu, tous furent jugés en état de recevoir le Baptême. M. de Maisonneuve fut le Parrain du Chef de l'Isle, & la Mairaine fut Madame de la Peltrie, qu'une faillie de zèle un peu inquiet, mais qui ne tarda pas beaucoup à se calmer, avoit conduite à Montreal.

Ferveur des
Missions Al-
gonquines.

Le P. Vimond n'eut aucun lieu de se repentir de sa facilité à recevoir ces Sauvages dans le bercail commis à sa vigilance: le tems ne ralentit point leur ferveur; tout s'étoit fait en quelque sorte par inspiration, & l'on reconnut alors d'une manière bien sensible, ce qui est un des points des plus importans de la science propre des Hommes Apostoliques, que si l'Auteur de la

Na
me
occ
leur
T
se p
pass
rent
phys
saifo
Nati
sente
zèle
ticult
la sou
avoie
foudr
éclatt
peine
Ma
vent le
Cette
peu de
que ses
vès, &
la cha
compte
Franç
leurs pl
la plup
de Gens
qu'ont t
terres, c
l'encein
courage
à leurs
avoient
Une si
mede, r
de ces f
vais espri

Nature passé quelquefois par-dessus les Loix, qu'il a lui-même établies dans le cours ordinaire des choses; il est aussi des occasions, où ses Ministres ne doivent pas s'abstraire scrupuleusement aux règles d'une prudence trop mesurée.

Toute la Nation Algonquine se ressentit de ce qui venoit de se passer à Montreal, & peu à peu le nombre des Chrétiens y passa celui des Infidèles. Les Trois Rivieres & Tadoussac eurent aussi leurs Missionnaires Sauvages; on y voyoit dès Néophytes entreprendre de très-grands voyages dans la plus rude saison, uniquement à dessein d'annoncer JESUS-CHRIST à des Nations fort éloignées; & ceux, qui ne pouvoient pas s'abstenir si longtemps de leurs Bourgades, n'y retenoient point leur zèle oisif. Ils ne cessent dans les Assemblées publiques & particulières de recommander l'obéissance à leurs Pasteurs, & la soumission aux Loix sacrées de l'Eglise; & tous ceux, qui avoient quelque autorité sur la multitude, ne pouvoient se résoudre à laisser la moindre faute impunie, pour peu qu'elle eût éclaté, ou causé de scandale; & l'on avoit souvent assez de peine à moderer sur cela leur sévérité.

Mais c'étoit surtout à Sylleri que l'on admiroit ce que peuvent les prémices de la Grace dans une Chrétienté naissante. Cette Peuplade n'étoit pas encore exposée, comme elle le fut peu de tems après, aux insultes des Iroquois; mais pour peu que ses Habitans s'écartassent, ils couroient risque d'être enlevés, & cela étoit déjà arrivé à plusieurs; ce qui les privant de la chasse, sur laquelle ces Peuples ne peuvent s'empêcher de compter, les reduisoit souvent à manquer du nécessaire. Les François faisoient bien tout leur possible pour les soulager dans leurs plus pressans besoins, mais étant pauvres eux-mêmes pour la plupart, leur charité étoit une foible ressource pour tant de Gens affamés. Avec cela, outre le peu de genie & de goût, qu'ont toujours eu les Nations Algonquines pour la culture des terres, ces Chrétiens obligés souvent de se tenir renfermés dans l'enceinte de leurs Bourgades, à cause des Partis Iroquois, qui couroient la Campagne, ne pouvoient ni travailler en sûreté à leurs champs, ni se promettre de recueillir le peu, qu'ils avoient semé.

Une si grande misère, à laquelle on ne voyoit point de remède, ne fut pourtant pas capable de diminuer la confiance de ces fervens Profélytes en la divine Providence. De mauvais esprits mirent inutilement tout en œuvre pour les éloigner

1644.

du service d'un Dieu, qui les abandonnoit, disoient-ils, & laissoit triompher leurs Ennemis & les siens; & non-seulement leur foy fut à l'épreuve d'une tentation, laquelle abat souvent ceux-mêmes, qui sont nés & qui ont été élevés dans le sein de l'Eglise; mais elle ne ralentit pas leur zèle, & leur nombre augmentoit tous les jours. Il venoit à Sylleri des Profelytes des extrémités du Nord, & il n'étoit point rare de voir entrer dans le bercail ceux, qui avoient fait de plus grands efforts pour le dissiper.

Calomnies
fuitées en
France aux Je-
suites du Ca-
nada.

Telle étoit la situation du Christianisme dans la Nouvelle France, lorsqu'on y reçut des nouvelles, qui surprirent & étonnerent tout ce qu'il y avoit de Gens d'honneur dans cette Colonie. Qui auroit pu en effet s'imaginer que des Missionnaires, dont on y admiroit la sainteté, les travaux & le désintéressement, se trouvaient dans la nécessité de faire des Apologies pour justifier leur conduite, & persuader au Public que ce n'étoit pas le commerce, qui les retenoit dans le centre de la Barbarie, exposés à tous les dangers, que nous avons vus? Voilà néanmoins ce qui se publioit en Europe, & quelque denuées de vraisemblance, que fussent ces calomnies, elles se débitoient avec tant d'assurance, que quantité de personnes y ajoutèrent foi.

La Compagnie des cent Associés ne fut guere moins étonnée de ces clameurs, que les Habitans de la Nouvelle France, qui en voyoient de leurs yeux la fausseté. Comme elle étoit la plus intéressée à empêcher le trafic, qu'on imputoit aux Jesuites; & la plus à portée de sçavoir ce qui en étoit, par le moyen des Commis, qu'elle entretenoit dans le Canada, elle jugea qu'il étoit de son devoir de justifier les Accusés, & elle le fit par une Déclaration autentique, dont voici les propres termes.

Leur justifi-
cation.

« Les Directeurs & Associés en la Compagnie de la Nouvelle France, dite de Canada, ayant sçu que quelques personnes se persuadent, & font courir le bruit que la Compagnie des Peres Jesuites a part aux Embarquemens, retour & commerce, qui se font audit Pays, & qu'on veut par ce moyen ravalier & supprimer l'estime & le prix des grands travaux, qu'ils entreprennent audit Pays, avec des peines & des fatigues incroyables, au péril de leur vie, pour le service & la gloire de Dieu, dans la conversion des Sauvages à la Foi du Christianisme, & Religion Catholique, Apostolique & Romaine, en quoi ils ont fait, & font tous les jours de grands progrès; dont ladite Compagnie

C
gé
qu
qu
all
de
ma
tion
lee:
164
BÉ
DIE
Sce
Secr
C
d'étr
tion
Can
dans
mais
qu'on
qu'on
s'exp
chers
avoien
tres la
avoien
par les
souffra
Il y
Huron
leurs h
pour le
Bois de
pain ils
n'ignor
toit pas
s'étant
de Que
les cho
haïtoit t
To

Compagnie est particulièrement informée, ont cru être obligés par le devoir de la charité Chrétienne de défabuser ceux, qui auroient cette créance, par la Déclaration & Certificat, qu'ils font par ces Présentes, que lesdits PP. Jesuites ne sont associés en ladite Compagnie de la Nouvelle France, ni directement, ni indirectement, & n'ont aucune part au trafic des marchandises, qui s'y fait: en foi de quoi la présente Déclaration a été signée desdits Directeurs & Associés, & scellée du sceau de ladite Compagnie, le premier jour de Decembre 1643. DE LA FERTE, Abbé de la Magdeleine; MARGONET, BERRUYER, ROBINEAU, SABOUET, BERRUYER, VERDIER, FLEURIAU, CASET, BOURGUET, & CLARENTIN. Scellée d'un cachet; collationnée à l'Original par un Conseiller, Secretaire du Roy, Maison & Couronne de France. JOLLY.

Cet Ecrit eut son effet parmi ceux, qui n'avoient besoin que d'être détrompés, & ce ne fut pas sans quelque sorte d'indignation de leur part, qu'on vit quelque tems après les Jesuites du Canada, si révérés dans l'Ancienne & la Nouvelle France, faire dans les Lettres Provinciales le personnage de Commerçans; mais leur justification furent les nouvelles consecutives, qu'on reçut les années suivantes, & qui apprirent que, tandis qu'on les dénigroit ainsi dans leur Patrie, tous sans exception s'exposoient avec un courage digne de leur vocation aux buchers & à toutes les horreurs de la captivité; que plusieurs avoient déjà péri par le fer & par le feu des Iroquois; que d'autres languissoient dans les fers, & que les places de ceux, qui avoient été les victimes de leur zèle, étoient aussitôt remplies par leurs Freres, qu'un pareil sort avoit rendu jaloux de leurs souffrances. En voici la premiere preuve.

Il y avoit trois années entieres, que les Missionnaires des Hurons n'avoient reçu aucun secours de Quebec, de sorte que leurs habits tomboient en piéces, que le vin ayant manqué pour les Messes, ils étoient contraints d'aller chercher dans les Bois des raisins Sauvages, pour y suppléer, & que faute de pain ils étoient sur le point de ne pouvoir plus célébrer. On n'ignoroit point cette extrémité dans la Capitale, mais il n'étoit pas facile d'y apporter remède. Enfin quelques Hurons s'étant exposés pendant l'hiver à faire sur les glaces le voyage de Quebec, on les chargea à leur départ de Quebec de toutes les choses, dont leurs Missionnaires avoient besoin. On souhaitoit fort que quelque Jesuite les accompagnât, d'autant plus



1644.

Le P. Bressani s'expose à un grand danger.

qu'outre le P. Jogues, qui n'étoit point encore revenu de France, le P. Davost étoit hors de combat, & mourut peu de tems après; mais le Supérieur Général n'osoit proposer à personne une commission, dont il connoissoit tout le danger.

Le P. François Joseph BRESSANI, Jésuite Romain, à qui l'on avoit prédit en France tout ce qui lui est arrivé en Amérique, & dont cette prédiction n'avoit fait qu'accroître le courage, n'eut pas plutôt appris l'embarras, où étoit son Supérieur, qu'il s'offrit à conduire le Convoi & son offre fut acceptée. Il s'embarqua vers la fin d'Avril 1644. avec un jeune François & six Hurons, parmi lesquels il y en avoit deux, qui s'étoient récemment sauvés des mains des Iroquois. Leur voyage fut assez heureux jusqu'aux Trois Rivieres; mais un accident, qui les arrêta tout un jour à l'entrée du Lac de S. Pierre, les livra à leurs Ennemis. Le Canot, où étoit le Missionnaire, fit naufrage; la nuit suivante il tomba beaucoup de neige, ce qui retarda encore les Voyageurs, dont quelques-uns ayant imprudemment tiré sur des Outardes, les firent découvrir par un Parti d'Iroquois, qui n'étoit pas loin, & qui leur dressa une embuscade.

Il est pris par les Iroquois.

Le jour suivant le P. Bressani doublant une pointe, se trouva tout-à-coup entre trois Canots ennemis; la partie étoit trop inégale, & il n'y eut point de combat. Les deux autres Canots Hurons, qui suivoient; voyant le Missionnaire pris, firent force d'avirons pour se sauver, mais deux Canots Iroquois, plus forts de monde les attendoient derrière une autre pointe, & les arrêterent. Les Chrétiens, quoiqu'ils ne fussent que deux dans chaque Canot, & fort embarrassés de bagages, voulurent se défendre; un des plus braves coucha en joue un Iroquois, mais il fut prevenu par un autre, qui le jetta roide mort dans son Canot. Il n'en fallut pas davantage pour faire tomber les armes des mains de son Camarade, & de ceux, qui étoient dans l'autre Canot. Ils furent pris & liés dans le moment.

Les Iroquois songerent ensuite à partager le butin; car depuis qu'ils faisoient la guerre aux François, ou plutôt depuis qu'ils avoient vû de quelle maniere ceux-ci se comportoient en pareille occasion, ils ne se contentoient plus, comme auparavant, de la gloire de vaincre, & l'esperance du butin avoit bien autant de part à leurs courses, que le desir de se venger de leurs Ennemis; d'ailleurs ils commençoient à comprendre

le
de
tin
co
H
Ils
me
fai
na
tra
Ca
rom
cor
qu'
fit
con
de
U
Misi
sans
on l
on l
jeun
té de
avoir
com
souff
donn
maux
sieurs
Au
playe
infect
souffr
s'étoi
un m
mede
bares
de cou
que le

le besoin, qu'ils avoient des Hollandois leurs voisins, & les dépouilles, qu'ils enlevoient à leurs Ennemis, leur servoient à tirer de la Nouvelle Belgique les munitions nécessaires pour continuer la guerre.

Le partage fait, ces Barbares mirent en pièces le corps du Huron, qui avoit été tué, le firent bouillir, & le mangèrent. Ils reprirent ensuite fort joyeux le chemin de leur Village, emmenant leurs Prisonniers, qu'ils laisserent presque mourir de faim pendant le voyage, & qu'ils obligerent néanmoins de nager sans cesse. Comme on approchoit du terme, on rencontra des Pêcheurs, auxquels on abandonna quelque tems les Captifs; ils les reçurent avec une rude bastonnade, & les Hurons en furent quittes pour cela; mais le Missionnaire eut encore la main gauche fendue entre les deux derniers doigts. Dès qu'il fut arrivé au premier Village du Canton d'Agnier, on lui fit des maux horribles; il tomba enfin sans mouvement & sans connoissance, & pour le faire revenir, on lui coupa le pouce de la main gauche, & deux doigts de la droite.

Un orage, qui survint alors, écarta tout le monde, & le Missionnaire demeura seul, étendu sur une espèce de théâtre, sans pouvoir se relever, & perdant beaucoup de sang. Le soir on le porta dans une Cabanne, où on lui brûla les ongles, & on lui disloqua les pieds, & où livré sans ménagement à une jeunesse pétulente & féroce, il fut rassasié d'opprobres, & traité de la manière la plus barbare. On le laissa ensuite, après lui avoir jetté de la siente dans la bouche. Le lendemain on recommença, & on encherit encore sur ce qu'on lui avoit fait souffrir la veille. On en vint à cet excès d'inhumanité, que de donner à manger aux chiens sur son ventre, afin que ces animaux toujours affamés le déchirassent, comme ils firent en plusieurs endroits.

Au bout de quelques jours, son corps n'étant plus qu'une playe, où les vers fourmilloient de toutes parts, il devint si infeste, que personne n'en pouvoit plus supporter l'odeur. Il souffroit des douleurs inexprimables, surtout à une cuisse, où il s'étoit formé une apostume, de sorte qu'il ne pouvoit goûter un moment de sommeil. La Providence lui fit trouver un remède à ce mal dans la cruauté de ses Bourreaux: un de ces Barbares voulant lui faire une nouvelle playe, lui donna un coup de couteau dans l'apostume, & la fit crever. Il ne restoit plus que le dernier acte de cette tragédie, & tout paroissoit s'y dif-

Ce qu'il eut
à souffrir pen-
dant sa capti-
vité.

1645.

Il est déli-
vré, & passé
en France.

poser. Cette seule pensée causoit au Prisonnier un satisfiement, qui alloit quelquefois jusqu'à lui ôter le sentiment deses maux.

Honteux de sa trouver encore si foible, il eut recours à la Priere, & conjura le Seigneur d'être sa force & son soutien, surtout de ne pas permettre qu'il déshonorât par une lâcheté sa Religion & l'auguste Ministère, qu'il étoit venu exercer de si loin : il aperçut dans ce moment des Vieillards, qui fortoient du Conseil, où l'on avoit délibéré de son sort, & bientôt après on vint lui annoncer que la résolution étoit prise de ne le pas faire mourir. Il ne s'attendoit à rien moins, qu'à cette nouvelle, & tout le monde en fut aussi surpris que lui, vû l'état affreux, où on l'avoit réduit. Ceux-mêmes, qui avoient assisté au Conseil, ne pouvoient comprendre ce qui leur avoit fait prendre ce parti.

Le saint Homme en rendit grâces à celui, qui tourne les cœurs, comme il lui plait, & s'humilia en sa présence, se confessant indigne de la grace du Martyre. Il fut donné à une Matrone, qui le traitta fort humainement ; mais la puanteur, que son corps exhaloit, le rendant insupportable à toute la Cabanne, & n'y ayant nulle apparence, que mutilé comme il étoit, il pût jamais être en état de rendre aucun service, sa Maîtresse le fit conduire à la plus prochaine Habitation des Hollandois pour le vendre, si elle trouvoit quelqu'un, qui voulût l'acheter. Il y fut très-bien reçu, on satisfit les Sauvages, on le fit panser avec soin, & dès qu'il fut en état de souffrir le voiage, on le mit sur un Vaisseau, qui le débarqua vers la fin de Novembre à la Rochelle.

Triste situa-
tion de la Co-
lonie.

Pour revenir aux Iroquois, quelque déterminés, que parussent ces Barbares à pousser la guerre à toute outrance contre nous, aussi-bien que contre nos Alliés, ils ne laissoient pourtant pas de montrer de tems en tems quelque inclination à la paix. Le Chevalier de Montmagny la desiroit avec ardeur, & parce qu'il ne se voyoit pas en état de soutenir la guerre, & parce qu'en la faisant même avec avantage, il n'y trouvoit rien à gagner. S'il lui avoit été du moins possible de cacher sa foiblesse aux Ennemis, il auroit pu profiter de quelque heureuse conjoncture, pour faire un accommodement, qui sauvât l'honneur de la Nation ; mais cette ressource lui manquoit, & les Iroquois en vinrent enfin jusqu'à se vanter hautement qu'ils obligeroient bientôt les François à repasser la Mer.

Ainsi, tout convaincu, qu'étoit le Gouverneur que le moien

de
tro
qu
tre
car
de
ava
sem
soit
pass
abst
moi
C
flou
rois
Iroq
avon
ne se
de se
viere
que s
il esp
eux d
Il
bien
ajout
nemis
& qu
loient
sent a
traite
le Pa
quin se
été dor
voit ri
toit un
mille,
feroit
parois
Le
avoir a

de défarmer ces Barbares n'étoit pas de les rechercher, il ne se trouva jamais en situation de le prendre avec eux sur le ton, qui seul auroit pu les contenir dans une exacte neutralité à notre égard. Réduit donc à faire des démarches peu séantes à son caractère, il cherchoit, ne pouvant mieux faire, à les couvrir de quelque prétexte honnête, & au hazard d'être la dupe des avances feintes d'un Ennemi également rusé & féroce, il faisoit semblant de les croire sinceres, dans la vûe d'en tirer parti, soit pour procurer la liberté à quelque Captif, soit pour faire passer plus librement quelque Convoi, & ne pas voir ruiner absolument le commerce; soit enfin pour gagner quelques mois de trêve, qui lui donnât le moyen de respirer un peu.

Quelque tems après la prise du P. Bressani, M. de Champ-flour, Gouverneur des Trois Rivieres, lui manda que des Hurons venoient d'arriver dans son Poste avec trois Prisonniers Iroquois, qu'ils en avoient cédé un aux Algonquins, & qu'il avoit obtenu de ceux-ci, quoiqu'avec bien de la peine, qu'ils ne feroient point mourir leur Captif, avant que d'avoir reçu de ses nouvelles. Sur cet avis le Général monta aux Trois Rivieres, assembla les Principaux des deux Nations, & leur dit que s'ils vouloient lui laisser la disposition de leurs Prisonniers, il esperoit de s'en servir pour établir une paix durable entre eux & les Iroquois.

Le Gouverneur Général tâche de faire la paix avec les Iroquois.

Il leur fit voir ensuite les marchandises, dont il comptoit bien de payer la complaisance, qu'ils auroient pour lui; & il ajouta que pour ne pas s'exposer à être trompé par leurs Ennemis communs, il ne renverroit d'abord qu'un de ces Captifs, & qu'il feroit avertir en même tems les Cantons, que s'ils vouloient sauver la vie aux deux autres, il falloit qu'ils lui envoiasent au plutôt des Députés, chargés de pleins pouvoirs pour traiter d'un accommodement, qui rétablît la tranquillité dans le Pays. Dès qu'il eut cessé de parler, un Capitaine Algonquin se leva, & prenant par la main le Prisonnier, qui avoit été donné à sa Nation, le lui presenta, en disant qu'il ne pouvoit rien refuser à son Pere: que s'il acceptoit ses présens, c'étoit uniquement pour avoir de quoi essuyer les larmes d'une Famille, où ce Captif devoit remplacer un mort: qu'au reste il seroit charmé qu'on pût faire la paix, mais que la chose lui paroissoit bien difficile.

Le Gouverneur se tourna ensuite vers les Hurons, pour avoir aussi leur réponse; mais un d'eux prenant la parole, lui dit

Ce qui se passe entre lui

1644.
& les Hurons
à ce sujet.

fièrement qu'il étoit Guerrier, & non point Marchand, qu'il n'étoit point forti de la Bourgade pour trafiquer; mais pour faire la guerre; que ses étofes & ses chaudières ne le tentoient point; que s'il avoit tant d'envie de ses Prisonniers, il pouvoit les prendre, qu'il sçauroit bien en aller faire d'autres, ou périr à la peine; que si ce malheur lui arrivoit, il auroit du moins la consolation de mourir en Homme; mais que sa Nation diroit qu'Ononthio auroit été cause de sa mort. Cette réponse embarrassa le Gouverneur Général, mais un autre Huron, qui étoit Chrétien le tira bientôt d'inquiétude.

» Ononthio, lui dit-il, que le discours de mon Frere ne t'indispose pas contre nous: si nous ne pouvons nous résoudre à te remettre nos Prisonniers, c'est par des raisons, que tu ne désapprouveras point. Nous nous perdriens d'honneur, si nous le faisons; tu ne vois parmi nous aucun Ancien; de jeunes gens, tels que nous sommes, ne sont pas maîtres de leurs actions, & des Guerriers seroient déshonorés, si, au lieu de retourner chez eux avec des Captifs, ils y paroissent avec des marchandises. Toi-même, mon Pere, que dirois-tu à tes Soldats, si tu les voyois revenir de la guerre en équipage de Marchands? Le seul desir, que tu fais paroître d'avoir nos Esclaves, pourroit leur tenir lieu de rançon; mais ce n'est pas à nous, qu'il appartient d'en disposer. Nos Freres les Algonquins ont pu faire ce que tu souhaitois d'eux, parce qu'ils sont des Anciens, qui n'ont à répondre à personne de leur conduite; n'étant pas retenus par les mêmes motifs que nous, ils n'auroient pu honnêtement te refuser une chose de si peu de conséquence. Nos Anciens, quand ils sçauront tes intentions, en useront sans doute de même. Nous desirons tous la paix, nous entrons dans tes vûes, nous les avons même prévenuës, car nous n'avons fait aucun mal à nos Prisonniers; nous les avons traité comme devant être bientôt nos amis; mais il ne nous convient point de prévenir le consentement de nos Vieillards, ni de les priver d'une si belle occasion de montrer à notre Pere combien ils respectent ses volontés.

» Une autre raison nous retient encore, & je m'assure qu'elle ne te paroitra pas moins legitime que la premiere. Nous sçavons que le Fleuve est couvert de nos Ennemis; si nous en rencontrons, qui soient plus forts que nous, de quoi nous serviront tes présens, qu'à nous embarrasser, & à les animer davantage au combat, pour profiter de nos dépouilles? Mais s'ils

vo
no
les
po
chi
nou
me
ber
M
me
laiff
& il
qui
fort
leur
Brek
son i
dre à
juge
arriv
capal
- Ils
arriv
renvo
magn
que le
mont
voyé
avec l
sonnie
des C
neur C
Sitô
Rivier
& apr
leur dc
la Plac
voiles
côtés M
sieurs C
Député

voient parmi nous de leurs Freres, qui leur témoignent que nous voulons la paix, qu'Ononchio veut être le Pere de toutes les Nations, qu'il ne peut plus souffrir que ses Enfans, qu'il porte tous également dans son sein, continuent à s'entre-déchirer, les armes leur tomberont des mains, nos Prisonniers nous sauveront la vie, & ils travailleront bien plus efficacement à la paix, que si on se pressoit trop de leur rendre la liberté. »

1644.

M. de Montmagny n'eut rien à repliquer à un discours si mesuré & si judicieux : il trouvoit même un grand avantage à laisser faire les premieres avances pour la paix aux Hurons, & il n'omit rien pour les y engager. Il répondit donc à celui, qui venoit de lui parler avec tant de sagesse, qu'il approuvoit fort ses raisons, & qu'après tout la paix étoit beaucoup plus leur affaire, que la sienne. Cependant ayant sçu que le P. de Brebeuf vouloit profiter de cette occasion pour retourner à son Eglise, dont les besoins pressans l'avoient obligé de descendre à Quebec, & où il menoit deux nouveaux Ouvriers, il jugea à propos, pour ne les point laisser exposés aux malheurs arrivés aux PP. Jogues & Bressani, & il leur donna une Escorte capable de les garantir de toute insulte.

Les Hurons s'engagent à traiter de la paix.

Ils firent en effet le voyage sans aucun accident ; & à leur arrivée aux Hurons, il fut resolu dans un Conseil Général de renvoyer les deux Prisonniers Iroquois au Chevalier de Montmagny. Ce Gouverneur avoit déjà donné la liberté à celui, que les Algonquins lui avoient remis, & les Cantons, pour montrer combien ils étoient disposés à la paix, lui avoient renvoyé Couture, ce jeune François, qui s'étoit laissé prendre avec le P. Jogues. Il avoit été accompagné par le même Prisonnier Iroquois, dont je viens de parler, & par des Députés des Cantons, munis de pleins pouvoirs, tels, que le Gouverneur Général les avoit demandés.

Les Iroquois semblent s'y prêter de bonne grace.

1645.

Sitôt qu'on eut appris l'arrivée des uns & des autres aux Trois Rivieres, M. de Montmagny s'y rendit avec le P. Vimond, & après les avoir bien regalés, il leur marqua le jour, auquel il leur donneroit Audience. Ce jour venu, le Général parut dans la Place du Fort des Trois Rivieres, qu'il avoit fait couvrir de voiles de Barques, il étoit assis dans un Fauteuil, ayant à ses côtés M. de Champflour & le P. Vimond, & sur les ailes plusieurs Officiers, & les principaux Habitans de la Colonie. Les Députés Iroquois, au nombre de cinq, étoient à ses pieds, assis

Audience publique, qu'on leur donne, & ce qui s'y passe.

1645.

sur une natte ; ils avoient choisi cette place , pour marquer plus de respect à Ononthio , qu'ils n'appellèrent jamais autrement que leur Peré.

Les Algonquins , les Montagniez , les Attikamegues , & quelques autres Sauvages de la même langue étoient vis-à-vis , & les Hurons demeurèrent mêlés avec les François. Tout le milieu de la Place étoit vuide , afin qu'on pût faire les évolutions sans embarras ; car ces sortes d'actions sont des especes de Comédies , où l'on dit , & l'on exprime par des gestes & des manieres assez bouffonnes des choses très-sensées. Dans les Nations Occidentales l'usage est de planter au milieu un grand Calumet , ce qui s'est aussi quelquefois pratiqué parmi les autres ; car depuis qu'à notre occasion tous ces Peuples ont eu plus d'affaires à démêler entr'eux , ils ont emprunté les uns des autres plusieurs usages , & surtout celui du Calumet , dont ils se servent aujourd'hui communément dans leurs Traittés.

Les Iroquois avoient apporté dix-sept Coliers , qui étoient autant de paroles , c'est-à-dire , de propositions , qu'ils avoient à faire ; & pour les exposer à la vûe de tout le monde , à mesure qu'ils les expliqueroient , ils avoient fait planter deux picquets , & tendre une corde de traverse , sur laquelle ils devoient les suspendre. Chacun étant placé suivant l'ordre , que j'ai dit , l'Orateur des Cantons se leva , prit un Collier , & le présentant au Gouverneur Général , il lui dit : « Ononthio , prête l'oreille à ma voix , tous les Iroquois parlent par ma bouche : mon cœur n'a point de mauvais sentimens , toutes mes intentions sont droites. Nous voulons oublier toutes nos chansons de guerre , & leur substituer des chants d'allegresse ». Aussitôt il se mit à chanter , ses Collègues marquant la mesure avec leur hé , qu'ils tiroient en cadence du fond de leur poitrine , & tout en chantant il se promenoit à grands pas , & gesticuloit d'une maniere assez comique.

Il regardoit souvent le Soleil , il se frottoit les bras , comme pour se préparer à la lutte ; enfin il reprit un air plus composé , & continua ainsi son discours. « Le Collier , que je te présente , mon Peré , te remercie d'avoir donné la vie à mon Frere ; tu n'as retiré de la dent de l'Algonquin ; mais comment as-tu pu le laisser partir seul ? Si son Canot eût tourné , qui l'eût aidé à le relever ? S'il se fût noyé , ou qu'il eût péri par quelque autre accident , tu n'aurois aucune nouvelle de la paix , & peut-être eusses-tu rejeté sur nous une faute , que tu n'aurois dû imputer

ter

ter
la
de
lui
fuis
reto
qu'à
vée.
fert
quet
pides
acco
noit
che ,
avec
il rep
quille
Il fa
en po
s'il se
on l'e
mon F
de tes
à l'éga
moi ,
autres
étoit le
tion pa
graphie
L'un
me , un
tendre c
ce ; les
toutes le
mener le
de les r
mercime
quois :
& quanc
sensible
Ta

ter qu'à toi ». En achevant ces mots , il suspendit son Collier sur la corde , en prit un autre , & après l'avoir attaché au bras de Couture , il se tourna de nouveau vers le Gouverneur , & lui dit :

« Mon Pere , ce Collier te ramene ton Sujet ; mais je me suis bien gardé de lui dire ; mon Neveu , prends un Canot , & retourne dans ton Pays. Je n'aurois jamais été tranquille jusqu'à ce que j'eusse appris des nouvelles certaines de son arrivée. Mon Frere , que tu nous as renvoyé , a beaucoup souffert , & couru bien des risques ; il lui falloit porter seul son paquet , nager toute la journée , traîner son Canot dans les Rades , être toujours en garde contre les surprises ». L'Orateur accompagnoit ce discours de gestes très-expressifs : on s'imaginait voir un Homme , tantôt conduire son Canot avec la perche , ce qu'on appelle *picquer de fond* , tantôt parer une vague avec son aviron ; quelquefois il paroït hors d'haleine , puis il reprenoit courage , & demeurait quelque tems assez tranquille.

Il faisoit ensuite semblant de heurter du peid contre une pierre , en portant son bagage , puis il marchoit en clopinant , comme s'il se fût blessé : « Encore , s'écria-t-il après tout ce manège , si on l'eût aidé à passer les endroits les plus difficiles. En vérité , mon Pere , je ne sçai , où étoit ton esprit , de renvoyer ainsi un de tes Enfans , tout seul & sans secours. Je n'ai pas fait de même à l'égard de Couture , je lui ai dit : Allons , mon Neveu , suis-moi , je veux te rendre à ta Famille au péril de ma vie ». Les autres Colliers avoient raport à la paix , dont la conclusion étoit le sujet de cette Ambassade , chacun avoit sa signification particuliere , & l'Orateur les expliqua d'une maniere aussi graphique , qu'il avoit fait les deux premiers.

L'un applanissoit les chemins , l'autre rendoit la Riviere calme , un autre enterroit les haches ; il y en avoit pour faire entendre qu'on se visiteroit désormais sans crainte & sans défiance ; les festins , qu'on se feroit mutuellement ; l'alliance entre toutes les Nations ; le dessein , qu'on avoit toujours eu de ramener les PP. Jogues & Bressani ; l'impatience , où l'on étoit de les revoir ; l'accueil , qu'on se préparoit à leur faire ; les remerciemens pour la délivrance des trois derniers Captifs Iroquois : chacun de ces articles étoit exprimé par un Collier , & quand l'Orateur n'eût point parlé , son action auroit rendu sensible tout ce qu'il vouloit dire. Ce qui surprit davantage ,

1645.

Réponse du
Gouverneur
Général.

c'est qu'il joua son personnage pendant trois heures ; sans en paroître plus échauffé : il fut encore le premier à donner le branle pour une espèce de fête , qui termina la séance , & qui se passa en chants , en danses , & en festins.

Deux jours après le Chevalier de Montmagny répondit aux propositions des Iroquois ; car jamais on ne fait réponse le même jour. L'Assemblée fut aussi nombreuse cette seconde fois, que la première , & le Gouverneur Général fit autant de présens , qu'il avoit reçu de Colliers. Ce fut Couture , qui porta la parole ; & il parla en Iroquois ; mais sans gesticuler , & sans interrompre son discours ; au contraire il affecta une gravité , qui convenoit à celui , dont il étoit l'interprète. Quand il eut fini , PIESKARET , Chef Algonquin , se leva , & fit son présent : « Voilà , dit-il , une pierre , que je mets sur la sépulture de ceux , qui sont morts pendant la guerre , afin que personne ne s'avise d'aller remuer leurs os , & qu'on ne songe point à les venger ». Ce Capitaine étoit un des plus braves Hommes , qu'on ait vû en Canada , & on raconte des choses presque incroyables de sa valeur.

NEGABAMAT , Chef des Montagnez , présenta ensuite une peau d'Elan , & dit que c'étoit pour faire des souliers aux Députés Iroquois , de peur qu'ils ne se blessassent les pieds en retournant chez eux. Les autres Nations ne parlèrent point , apparemment , parce qu'elles n'avoient ni Chefs , ni Orateurs. La séance finit par trois coups de canon , & le Gouverneur fit dire aux Sauvages , que c'étoit pour porter par tout les nouvelles de la paix. Le Supérieur des Jésuites regala aussi les Ambassadeurs , qui lui dirent les plus belles choses du monde. La bonne chère rend ces Gens-là fort éloquens , & il n'est point d'éloge , à quoi on ne doive s'attendre , quand on leur donne un bon repas ; il est vrai que ces louanges ne doivent pas se prendre au pied de la lettre ; mais elles coûtent peu , car il ne faut pas se mettre beaucoup en frais pour contenter des Gens , à qui tout est bon.

La paix est
ratifiée par les
Cantons.

Le Lendemain les Députés reprirent la route de leur Pays. Deux François , deux Hurons , & deux Algonquins s'embarquerent avec eux , & trois Iroquois demeurèrent en otage dans la Colonie. Le Traité fut ratifié par le Canton d'Agnier , le seul , qui eût encore été en guerre ouverte contre nous , les deux François & les quatre Sauvages revinrent au tems , qui leur avoit été marqué , c'est-à-dire , à la mi-Septembre ; ils rappor-

terent que tous les Iroquois demandoient des Missionnaires, que les Hurons & les Algonquins de l'Isle avoient aussi accedé au Traité, & que tout paroïssoit calme.

1645.

Le P. Bressani arriva sur ces entrefaites à Quebec, & à peine avoit-il pris quelques jours pour se délasser, qu'il partit avec le P. Poncet pour retourner aux Hurons. Il témoigna en partant que, si on accorderoit des Missionnaires aux Iroquois, il desiroit fort être du nombre de ceux, qu'on y destineroit. Il fit même une quête pour ses Bourreaux, afin de leur apprendre de quelle maniere la Religion Chrétienne enseigne à se venger: sentiment bien digne d'un Homme Apostolique, & d'un Confesseur de JESUS-CHRIST; mais dont ces Barbares n'étoient point capables de connoître la noblesse, & dont ils ne profiterent point.

Le P. Bressani retourne aux Hurons.

L'hyver suivant on vit ce qu'on n'avoit point encore vû depuis l'arrivée des François en Canada, les Iroquois, les Hurons, & les Algonquins mêlés ensemble chasser aussi paisiblement, que s'ils avoient été d'une même Nation. A la faveur de cette bonne intelligence les Missionnaires des Hurons reçurent tous les secours, dont ils avoient été si lontems privés, firent en toute sûreté leurs courses Apostoliques, & recueillirent avec joye ce qu'ils avoient semé en l'arroçant de leurs larmes; mais ces beaux jours durerent peu, & il semble que ce calme ne leur eût été accordé, que pour leur donner le tems de reprendre haleine, & de se disposer à de nouveaux combats.

Au commencement de cette même année 1646. la Nouvelle France perdit deux de ses premiers Missionnaires. Le P. Enemond Masse mourut à Sylleri dans l'exercice d'un zèle, que rien ne rébuta jamais, & qui soutenu d'un grand talent, fut toujours très-fructueux. Il n'étoit pas encore dans un âge fort avancé; mais ses voyages & ses travaux l'avoient extrêmement usé. Le P. Anne de Nouë le suivit de près. Il étoit parti des Trois Rivieres le trentième de Janvier pour aller confesser la Garnison du Fort de Richelieu, & la disposer à célébrer la Fête de la Chandeleur, il s'écarta de deux Soldats & d'un Huron, qui l'accompagnoient, parce qu'il voulut prendre les devants; mais ils s'égara, & ne put jamais reconnoître son chemin, & le jour même de la Fête on le trouva à genoux, mort de froid au milieu de la neige.

Mort des PP. Enemond Masse & Anne de Nouë.

1646.

On porta son corps aux Trois Rivieres, où il étoit en grande

1646.

odeur de sainteté. Ses obsèques y furent célébrées avec tout l'appareil possible : mais on lui adressa beaucoup plus de vœux, qu'on ne lui donna de prières. Plusieurs même ont assuré qu'il ne leur avoit pas été possible de prier pour lui. D'autres, à la vue de son corps se sentirent pénétrés d'un repentir sincère de leurs péchés, & firent des confessions, qu'ils différoient depuis lontems ; de sorte qu'on peut dire que ses os prophétisèrent encore plus heureusement que ceux d'Elisée, qui rendirent la vie du corps à un Mort par le simple attouchement, au lieu que plusieurs recouvrèrent la vie de l'ame, après avoir jetté les yeux sur les tristes restes d'un Missionnaire, mort dans l'exercice de son Ministère.

Les Sokokis
tâchent de
rompre la
paix.

Cependant on commençoit à peine à jouir des douceurs de la paix, que la guerre fut sur le point de se rallumer. Trois Sauvages de Sylleri s'étant un peu éloignés de leur Bourgade, furent massacrés : un autre, qui faisoit voyage avec la Femme, fut attaqué, & blessé dangereusement : on leva la chevelure de la Femme, & on la laissa pour morte. On les trouva tous deux nageant dans leur sang, & on les porta à l'Hôtel-Dieu, où le Mari mourut, & la Femme guérit. Tous les soupçons tomberent d'abord sur les Iroquois ; mais on reconnut peu de tems après que les Assassins étoient des Sokokis, lesquels étant mal avec les Algonquins, avoient mis tout en œuvre pour détourner les Iroquois de faire la paix avec eux, & n'en ayant pu venir à bout, cherchoient tous les moyens de la rompre.

Les Iroquois
la ratifient de
nouveau.

Ces accidens n'eurent donc point de suite ; au contraire, le Traité de l'année précédente fut ratifié par de nouveaux Députés, qui étoient venus pleurer les PP. Masse & de Nouë, & couvrir ces deux illustres Défunts, c'est-à-dire, faire aux Jesuites des complimens & des présens au sujet de la mort de leurs Confreres. Mais comme on n'avoit négocié directement qu'avec le Canton d'Agner, ces Députés donnerent avis au Gouverneur Général de se tenir en garde contre les autres, jusqu'à ce qu'ils eussent été compris nommément dans le Traité ; ce qui seroit déjà fait, ajoutèrent-ils, si Ononchio avoit eu l'attention de les prévenir, en rendant la liberté à quelques-uns des leurs, que nos Alliés retenoient Captifs.

Il y a bien de l'apparence que M. de Montmagny ne voulut pas qu'il tint à si peu de choses pour assurer la tranquillité de la Colonie ; mais je n'en trouve rien dans mes Mémoires.

No
nou
da.
plu
lian
I
cap
de p
& il
Dép
ven
com
lui r
Nati
que
Miss
de R
Q
ziém
cipau
rent c
les C
Juin i
furen
cère :
qui l'a
Je ne
Missic
son co
tarder
Il ro
le vint
auquel
il est à
ne dev
compr
P. Jog
d'y voi
cérème
pérance
ce qu'il

Nous verrons même bientôt les quatre Cantons souffler de nouveau le feu de la discorde, & en embraser tout le Canada. Ce qui est certain, c'est qu'on prit alors les mesures les plus sages pour conserver du moins les Agniers dans notre alliance, & pour gagner ce Canton à JESUS-CHRIST.

Le P. Jogues y avoit semé le grain de la parole pendant sa captivité; il en sçavoit la Langue; il souhaitoit avec ardeur de profiter de la paix, pour y prêcher publiquement l'Evangile; & il obtint sans peine la permission d'accompagner les derniers Députés, lorsqu'ils s'en retournerent chez eux; mais le Gouverneur Général exigea de lui qu'après qu'on auroit réussi à comprendre tous les Cantons dans le Traité, il reviendrait lui rendre compte des dispositions, où il auroit trouvé toute la Nation Iroquoise. Je trouve même dans quelques Mémoires que les Algonquins jugerent que dans ce premier voyage le Missionnaire ne devoit point paroître avec son habit, ni parler de Religion, & que leur avis fut suivi.

Le P. Jogues
fait deux
voyages aux
Iroquois.

Quoiqu'il en soit, le Serviteur de Dieu s'embarqua le seizième de May, accompagné du Sieur BOURDON, un des principaux Habitans de Quebec, & deux Algonquins les suivirent dans un autre Canot chargé de présens pour distribuer dans les Cantons Iroquois au nom de leur Nation. Le cinquième de Juin ils arriverent à la première Bourgade des Agniers, où ils furent reçus avec de grandes démonstrations d'une amitié sincère: le P. Jogues y fut reconnu par quelques-uns de ceux, qui l'avoient le plus maltraité, & qui lui firent mille caresses. Je ne sçai pas ce qui arriva ensuite; mais il est certain que ce Missionnaire ne passa point le Canton d'Agnier, & qu'il y laissa son coffre, en disant qu'il y vouloit fixer sa demeure, & qu'il ne tarderoit pas à revenir.

Il reprit ensuite la route du Fort de Richelieu, où il arriva le vintsept du même mois. Il y rencontra M. de Montmagny, auquel il assura qu'on pouvoit compter sur les Agniers; mais il est à croire que ce Gouverneur ne fit pas plus de fond, qu'il ne devoit, sur son témoignage: il étoit trop éclairé pour ne pas comprendre qu'un Religieux dans la disposition, où étoit le P. Jogues, voyoit dans ces Sauvages tout ce qu'il souhaitoit d'y voir, & n'avoit point d'autres raisons pour les croire sincèrement revenus à notre égard, que l'extrême passion, & l'espérance d'en faire des Chrétiens. Toutefois quelque repugnance qu'il eût à exposer au caprice d'un Peuple inconstant, un

1646.

Les hostilités
recommen-
cent entre les
Iroquois & les
Hurons.

Etendue &
situation du
Pays des Iro-
quois.

Origine de
leur nom.

Homme, qui en avoit été trop maltraité, pour en être jamais regardé de bon œil, il consentit qu'il dégagât sa parole.

Le Serviteur de Dieu au comble de ses vœux, & s'imaginant déjà voir les Iroquois se présenter en foule pour être instruits de nos Myſteres, partit le vintquatrième de Septembre, accompagné de quelques Sauvages & d'un François. On apprit peu de tems après que les hostilités avoient recommencé entre les Iroquois Supérieurs, & les Hurons. On appelle Iroquois Supérieurs les quatre Cantons, qui n'avoient pas été compris dans le Traité de paix; les Iroquois Inférieurs sont les seuls Agniers, quelques-uns y joignent le Canton d'Onneyouth; mais pour bien entendre ce que nous avons à dire de cette Nation, qui a tant de part à l'Histoire, que j'écris, il est nécessaire de bien connoître la situation & la nature du Pays, qu'elle occupe, & les cinq Cantons, qui la composent.

Le Pays des Iroquois s'étend entre les 41. & 44. degrés d'élevation du Pole, environ soixante & dix, ou quatre-vint lieues de l'Orient à l'Occident, depuis le haut de la Riviere, qui a porté successivement leur nom, celui de Richelieu, & celui de Sorel, c'est-à-dire, depuis le Lac du S. Sacrement jusqu'à Niagara; & un peu plus de quarante lieues du Septentrion au Midi, ou plutôt de l'Orient d'été au Couchant d'hiver, depuis la source de la petite Riviere des Agniers, jusqu'à l'Ohio. Ainsi il a pour bornes au Midi cette dernière Riviere & la Pensylvanie, à l'Occident le Lac Ontario; le Lac Erié au Couchant d'été; au Septentrion le Lac du S. Sacrement & le Fleuve S. Laurent; enfin la Nouvelle York, partie au Midi, & partie à l'Orient d'hiver. Il est arrosé de plusieurs Rivieres, son terroir est inégal en quelques endroits, mais généralement parlant il est très-fertile.

Le Canton d'Agnier est le plus septentrional de tous, & le plus proche de la Nouvelle York: ceux d'Onneyouth, d'Onnantagué (a), de Goyogouin (b), & de Tsonnouthouan se suivent dans l'ordre, où je viens de les nommer, en allant toujours à l'Occident, tirant un peu sur le Couchant d'hiver; & c'est ce qui leur a fait donner le nom de Cantons Supérieurs, à moins qu'on ne prétende qu'ils ont été ainsi nommés, parce qu'on les rencontre en cet ordre en remontant le Fleuve S. Laurent, & le Lac Ontario, que ce Fleuve traverse. Le nom d'Iroquois est purement François, & a été formé du terme *Hiro*, ou

(a) On prononce Onnontaké. (b) Oyoouin.

H
Her
tous
leur
qu'o
pron
veut
coup
D
étroit
bleme
Celu
aux
les bo
plus l
fourc
forte
fel au
charr
C
en rie
gouin
douce
& on
fin dan
nonth
parlan
terre
soufre
l'eau
On aj
l'agite
des an
leuse
J'ai
Tsonn
Canton
ajouter
d'Onno
des ter
de quel

(a) Il y

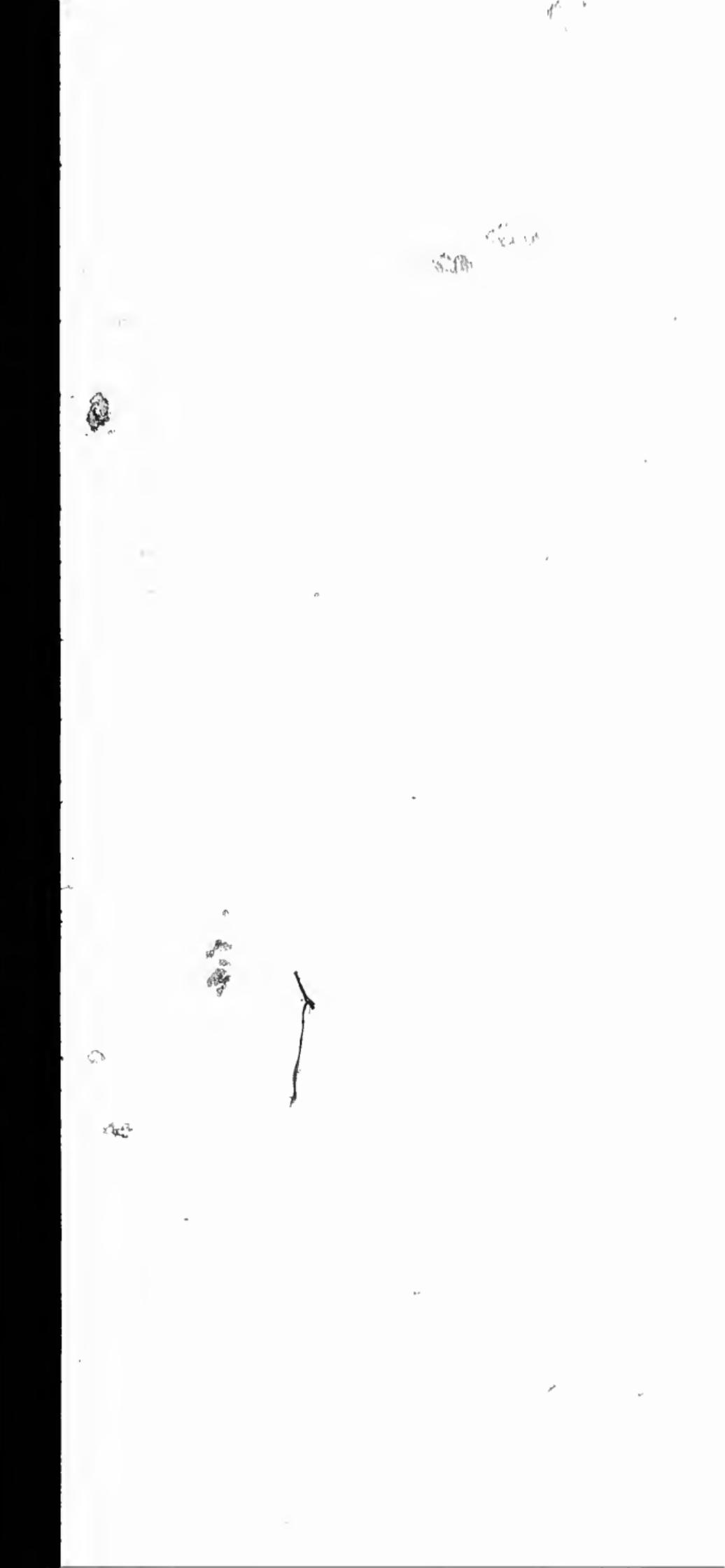
Héro, qui signifie, *J'ai dit* : & par lequel ces Sauvages finissent tous leurs discours, comme les Latins faisoient autrefois par leur *Dixi* ; & de *Koué*, qui est un cri, tantôt de tristesse, lorsqu'on le prononce en traînant, & tantôt de joye, quand on le prononce plus court. Leur nom propre est *Agonnonsonni*, qui veut dire *Faiseurs de Cabannes* ; parce qu'ils les bâtissent beaucoup plus solides, que la plupart des autres Sauvages.

Dans le Canton d'Agner, qui, au tems, dont nous parlons, étoit le plus peuplé de tous, une jolie Riviere serpente agréablement l'espace de sept à huit lieues entre deux belles prairies. Celui d'Onnontagué a un fort beau Lac, appelé *Gannentaha*, aux environs duquel il y a plusieurs Fontaines salées, & dont les bords sont toujours couverts d'un très-beau fel. Deux lieues plus loin, en tirant vers le Canton de Goyogouin, on trouve une source, dont l'eau est blanche comme du lait, d'une odeur très-forte, & qui étant mise sur le feu, se résout en une espèce de sel aussi mordicant, que la pierre caustique. Tout ce canton est charmant, & la terre y est propre à tout.

Celui d'Onneyouth situé entre Agner & Onnontagué, n'est en rien inférieur ni à l'un ni à l'autre ; mais le Canton de Goyogouin l'emporte sur tous pour la bonté du terroir, & pour la douceur du climat : les Habitans s'en ressentent même un peu, & ont toujours paru les plus traitables de tous les Iroquois. Enfin dans la grande étendue du Pays, qu'occupent les Tsonnonthouans, il y a des endroits charmans, & généralement parlant le terrain y est bon. On y a, dit-on, découvert une terre, de laquelle, après qu'on l'a bien lavée, on tire un soufre très-pur ; & dans le même endroit une Fontaine, dont l'eau, quand elle a bien bouilli, se convertit aussi en soufre. On ajoute que cette eau s'enflamme d'elle-même, quand on l'agite avec violence (a). Plus loin, en approchant du Pays des anciens Eriez, on voit une eau dormante, épaisse & huileuse, qui prend feu, comme fait l'Eau-de-vie.

J'ai parlé ailleurs de la Baye des Goyogouins, de celle des Tsonnonthouans, & du grand Marais, qui est de ce dernier Canton, comme de lieux, qui m'ont paru délicieux. Je puis ajouter que dans tout le Pays, que j'ai cotoyé depuis la Riviere d'Onnontagué jusqu'à la Riviere de Niagara, je n'y ai aperçu que des terres fertiles, bien boisées, & bien arrosées ; à la réserve de quelques lifieres de sables, qui n'ont point de profondeur ;

(a) Il y en a une tourte semblable à six lieues de Grenoble.



1646.

mais il se peut faire que les endroits, où je n'ai point débarqué, ne soient pas de même.

Des Arbres
fruitiers.

Dans toute l'étendue des cinq Cantons on peut cultiver avec succès tous nos arbres fruitiers d'Europe, plusieurs y viennent d'eux-mêmes sans culture, & on y en trouve d'autres, qui nous étoient inconnus. Les Forêts y sont remplies de Châtaigniers, & de Noyers de deux fortes; les uns portent un fruit fort doux, celui des autres est très-amer; mais en le faisant passer par les cendres, on en tire une bonne huile par le moyen du moulin, du feu & de l'eau, de la même manière; que nous en tirons du Tournesol. Il y a en plusieurs endroits des cérises sans noyau, fort bonnes à manger; un arbre, dont la fleur ressemble à nos Lys blancs, dont le fruit est de la grosseur, & a la couleur d'un abricot, le goût & l'odeur d'un citron.

On y voit un Citronnier sauvage, qui n'est qu'une plante: son fruit, gros comme une orange de la Chine, est très-agréable au goût, & très-fraîchissant. Il sort du milieu de deux feuilles, qui ont la figure d'un cœur; mais la racine de cette plante est un poison. Il y a des Pommiers, dont les pommes ont la figure d'un œuf d'Oye, & dont la graine est une espèce de fève. Ce fruit est odoriferant, & fort délicat: c'est un arbre nain, qui demande une terre grasse & mouillée. Les Iroquois l'ont tiré du Pays des Eriez. Ils en ont aussi apporté une plante, que nous avons nommé *Plante universelle*, & dont les feuilles broyées referment toutes sortes de playes. Ces feuilles sont de la largeur de la main, & ont la figure d'une fleur de Lys. La racine de cette plante a l'odeur du Laurier. Ces Sauvages ont quantité d'autres racines propres à la teinture, & dont quelques-unes font des couleurs très-vives.

Des animaux
& des diamans.

Outre les Serpens à sonnette, qu'on trouve chez les Iroquois, comme dans toutes les Provinces un peu Méridionales de l'Amérique Septentrionale, on y voit un Serpent noir, qui monte sur les arbres, & qui n'est point venimeux. Ce Reptile a un Ennemi mortel, qui ne paroît pas digne de lui, & qui néanmoins lui fait une cruelle guerre, c'est un petit Oiseau, qui fond sur lui, dès qu'il l'aperçoit, & d'un coup de bec le renverse mort. Les Aspics de ces Cantons sont beaucoup plus longs que les nôtres: on y voit des Tigres de couleur de petit gris, qui ne sont point mouchetés; ils ont la queue fort longue, & donnent la chasse aux Porcs épis. Les Iroquois les tuent plus souvent sur les arbres, qu'à terre. Ils
sont

son
est
on
de
re
d'u
Les
hui
Ois
ton
on
lieu
Ois
Mar
dispa
que
vre.
qui r
lés,
lité,
coûte
cendr
Le
Brav
d'y fa
garde
rien f
penda
te, fit
le poi
détach
y dem
rien. I
te, y
donne
la chev
Le p
tout le
Homm
sang. I

sont bons à manger , au jugement même des François , qui en estiment la chair autant que celle du Mouton. Quelques-uns ont le poil rougeâtre , tous l'ont très-fin , & leurs peaux sont de très-bonnes fourures.

Mais la plus fine Pelleterie de ce Pays est la peau de l'Ecu-reuil noir. Cet animal est gros comme un Chat de trois mois , d'une grande vivacité , fort doux , & très-facile à apprivoiser. Les Iroquois en font des robes , qu'ils vendent jusqu'à sept ou huit pistoles. Les Tourtes sont là , comme par tout ailleurs , des Oiseaux de passage. Un Missionnaire a observé dans un Canton Iroquois que tous les matins depuis six heures jusqu'à onze , on voit au-dessus d'une gorge de Riviere large d'un quart de lieue , l'air presque entièrement obscurci par la quantité de ces Oiseaux , qu'ensuite ils vont tous se jeter dans une grande Mare , qui en est proche , pour s'y baigner : après quoi ils disparaissent. Il ajoute qu'alors on ne voit que des mâles , & que l'après-diner les femelles viennent faire la même manœuvre. Enfin on trouve dans le Pays des Iroquois des pierres , qui renferment des diamans , dont quelques-uns sont tout taillés , & quelquefois de prix. Je reviens aux nouvelles hostilités , qui rallumerent en peu de tems un feu , qui avoit tant coûté à éteindre , ou plutôt , qui n'étoit que caché sous la cendre.

Les Iroquois furent les agresseurs. Une troupe de leurs Braves s'étoit approchée d'un Village Huron , dans le dessein d'y faire des Prisonniers : ils trouverent qu'on y étoit sur ses gardes ; mais ils ne purent se résoudre à se retirer , sans avoir rien fait. Ils se cachèrent dans un Bois , & y passèrent la nuit , pendant laquelle un Huron , posté sur une maniere de redoute , fit grand bruit pour montrer qu'il ne dormoit pas. Vers le point du jour il cessa de crier : aussitôt deux Iroquois se détachent , & s'étant coulés jusqu'au pied de la Palissade , ils y demeurent quelque tems pour voir s'ils n'entendront plus rien. Personne ne soufflant , un des deux monte sur la redoute , y aperçoit deux Hommes , qui dorment profondément , donne à l'un un grand coup de hache sur la tête , leve à l'autre la chevelure , & s'enfuit.

Le premier mourut sur le champ ; au bruit , que fit le second , tout le Village fut en rumeur. On accourt , on trouve deux Hommes étendus , l'un sans vie , & l'autre perdant tout son sang. La jeunesse fut à l'instant sur pied , elle suivit lontems les

Les Iroquois
attaquent un
Village Hu-
ron.

Belle action
de trois Hu-
rons.

1646.

traces de l'Ennemi ; mais il avoit trop d'avance , & elle ne put le joindre. Les Hurons eurent bientôt leur revanche. Trois Guerriers se mirent en campagne , & après vingt jours de marche arriverent à un Village des Tsonnonhouans. Il étoit nuit , toutes les Cabannes étoient fermées , & tout le monde dormoit. Nos Aventuriers s'aviserent de percer une Cabanna par le côté : ils y entrèrent sans que personne s'éveillât , ils y allumerent du feu , & à la lueur de la flamme chacun choisit son Homme , le tua , & lui enleva la chevelure. Ils mirent ensuite le feu à la Cabanne , & gagnèrent au pied. Ils furent poursuivis , mais inutilement , ils arriverent dans leur Village avec les marques de leur victoire.

Progrès de la Religion pendant la paix.

Les Missionnaires voyoient avec bien du regret ces indices d'une paix expirante. Ils avoient si bien profité du peu de tems , qu'elle avoit duré , que le Christianisme pouvoit déjà être regardé comme la Religion dominante parmi les Hurons. L'Évangile commençoit aussi à être connu de plusieurs autres Peuples , qui en avoient la principale obligation aux Hurons mêmes , & les Sauvages voisins de Quebec & de Montreal ne faisoient pas moins paroître de zèle. Il ne se passoit point d'année qu'ils ne fournissent à leurs Pasteurs de nouvelles occasions de faire chanter les loüanges de Dieu dans quelque Langue , dans laquelle on n'avoit point encore prononcé son saint Nom ; mais les Iroquois ne tarderent pas à troubler ce calme si nécessaire à la propagation de la Foy , & à l'affermissement de la Colonie , où tout étoit dans l'inaction , faute de secours.

Le P. Jogues retournant aux Iroquois , est abandonné par ses Conducteurs.

Le P. Jogues n'avoit pas été longtems sans se défabuser des bonnes intentions , où il s'étoit imaginé qu'étoient ces Barbares. Avant même que de se livrer à ceux , qui devoient le conduire dans le lieu destiné à sa résidence , soit pressentiment , soit conjecture fondée sur de nouvelles lumières plus sûres que les précédentes , dans les derniers adieux , qu'il fit de bouche à Quebec , & dans ses lettres à ses amis de France , il s'expliqua en Homme , qui ne comptoit pas d'aller chez les Agniers pour les convertir , mais qui avoit une sorte d'assurance d'y consumer dans peu son sacrifice. Il en eut bientôt des preuves , qui ne pouvoient pas être équivoques. Il avoit à peine passé les Trois Rivieres , qu'il se vit abandonné de tous ses Conducteurs : il resta seul avec un jeune François , nommé LA LANDE , fort embarrassé comment il pourroit continuer sa route.

Tout autre que lui seroit retourné sur ses pas , & la pru-

de
n'
pe
qu
Sa
me
vo
la
ses
Co
ni
C
De
Gou
ticu
gues
itan
sion
leur
die é
Lou
ver l
nous
ont f
Trait
desse
quatr
me te
Il y
Ouvr
conçu
cette
fait de
y ayan
da que
leur a
qui s'é
porté
ne mar
Iroquo
Agnier

dence sembloit le demander : mais les Saints en ont une , qui n'est pas selon les régles ordinaires , & qu'il faut du moins respecter. Dans la persuasion , où étoit le Serviteur de Dieu , qu'il devoit arroser de son sang une Terre , qui produiroit des Saints , il n'étoit pas Homme à reculer au moment , qu'il commençoit à voir que tout se dispoit à l'accomplissement de ses vœux. Il poursuivit donc son chemin , & gagna avec bien de la peine un Village Iroquois , où il fut reçu , à peu de choses près , comme s'il eût été Prisonnier de guerre. Lui & son Compagnon furent mis presque nuds , & on ne leur épargna ni les coups de poing , ni les bastonnades.

On n'a jamais bien sçu le motif d'un changement si étrange. Deux lettres écrites de la Nouvelle Belgique , l'une par le Gouverneur même à M. de Montmagny ; l'autre par un Particulier au Sieur Bourdon , qui avoit accompagné le P. Jogues l'année précédente , après avoir rapporté quelques circonstances de la mort du St. Missionnaire , l'attribuent à la persuasion , où étoient les Iroquois , qu'il avoit laissé le diable dans leur Pays. La lettre au Sieur Bourdon ajoûtoit que cette perfidie étoit l'ouvrage de la seule Tribu de l'*Ours* ; que celles du *Loup* & de la *Tortuë* avoient fait tout leur possible pour sauver la vie aux deux François , jusqu'à dire aux premiers : „ Tuez-nous plutôt que de massacrer ainsi des personnes , qui ne nous ont fait aucun mal , & qui viennent chez nous sur la foy d'un Traité „. Dans toutes les deux on avertissoit le Général que le dessein des Iroquois étoit de le surprendre lui-même , & que quatre cent Hommes étoient prêts à partir pour fondre en même tems dans la Colonie Françoisé.

Il y a donc bien de l'apparence que ce Peuple avoit pris des Ouvriers de l'Evangile les mêmes ombrages , qu'en avoient conçu les Hurons dans le commencement ; & ce qui fortifie cette conjecture , c'est que cette année-là les maladies ayant fait de grands ravages dans le Canton d'Agnier , & les vers y ayant rongé presque tous les grains , la multitude se persuada que ces malheurs étoient l'effet d'un sort , que le P. Jogues leur avoit laissé dans son coffre. Quelques Hurons Idolâtres , qui s'étoient établis dans ce même Canton , & qui y avoient apporté leurs anciens préjugés contre la Religion Chrétienne , ne manquoient aussi aucune occasion de les communiquer aux Iroquois ; ils faisoient d'abord celle-ci , & firent observer aux Agniers que les défaits , dont ils se plaignoient , avoient

I 6 4 6.

De quelle maniere il est reçu.

Ce qui avoit indisposé les Iroquois contre lui.

1646.

Sa mort.

commencé précisément dans le tems, qu'ils avoient demandé des Missionnaires.

Quoiqu'il en soit, l'Homme Apostolique se voyant accueilli de la maniere, que je viens de dire, demanda si depuis son départ il étoit arrivé quelque chose, qui eût indisposé la Nation contre lui? Toute la réponse, qu'on lui fit, fut qu'il étoit condamné à mort avec son Compagnon, qu'ils ne seroient pourtant pas brûlés, mais frappés avec la hache; & que leurs têtes seroient posées sur les Palissades, afin que si quelques François passoient par le Village, ils pussent les reconnoître. Le Serviteur de Dieu eut beau leur remettre devant les yeux l'indignité d'un tel procédé; la confiance, avec laquelle il étoit venu se livrer entre leurs mains; les invitations, qu'ils lui avoient faites pour l'engager à vivre avec eux; les paroles, qu'ils lui avoient si solennellement données; la maniere, dont les François en avoient usé à leur égard, leurs Traités, leurs sermens, & le peu, qu'il y avoit à gagner pour eux dans la guerre, où ils alloient se replonger; un sombre & affreux silence lui fit connoître qu'il parloit en vain; aussi ne songea-t-il plus qu'à se préparer à la mort, & à y disposer le jeune Homme, qui s'étoit attaché à lui.

Tout le jour suivant, qui étoit le dix-septième d'Octobre, on ne leur dit mot jusqu'au soir. Alors un Huron vint prendre le P. Jogues, pour le mener dans sa Cabanne, sous prétexte de lui donner à manger; car ni lui, ni son Compagnon n'avoient encore rien pris de la journée. Il le suivit, & comme il entroit dans sa Cabanne, un Iroquois, qui s'étoit caché derrière la porte, lui déchargea un grand coup de hache sur la tête, & le renversa mort à ses pieds. La Lande eut le même sort un moment après; on leur coupa ensuite la tête, on les exposa sur la Palissade, & les corps furent jetés dans la Riviere.

Son meurtrier
se couvrit.

Telle fut la fin d'un Homme, dont bien des années après les Iroquois mêmes ne pouvoient se lasser d'admirer les vertus & le courage. Son Meurtrier tomba l'année suivante entre les mains des François, qui le livrerent aux Algonquins. Ceux-ci le brûlerent; mais il y a bien de l'apparence que le saint Martyr ne l'abandonna point pendant ces derniers momens, car il mourut Chrétien. On a publié plusieurs graces obtenues par l'intercession du P. Jogues, & on peut dire que le siècle précédent a donné à l'Eglise peu de Saints d'un caractère plus

ma
qui
· I
bien
fair
de i
de c
con
qu'i
lui é
l'abo
le p
vage
piné
Pris
La
de c
Fidé
garan
que
de tr
inju
tribu
gion
premi
des I
mains
qu'on
de. Il
connu
Il y
ge du
voit é
dre, c
l'avo
moins
chée à
& par
vironn
elle s'a
essaya

marqué ; mais je laisse le détail de ces merveilles à ceux, qui entreprendront d'écrire l'Histoire de sa vie.

Les Agniers, en violant ainsi le droit des Gens ; s'étoient bien attendu que toutes les Nations se réuniroient pour leur faire la guerre ; ils crurent devoir les prévenir, & ils se mirent de toutes parts en campagne, avant qu'on pût être informé de ce qui venoit de se passer chez eux. Un de leurs Partis rencontra Pieskaret seul, & n'osa l'attaquer. Ils étoient persuadés qu'il auroit tué au moins la moitié de ce qu'ils étoient, comme il lui étoit déjà arrivé plusieurs fois. Ils n'eurent pas de honte de l'aborder comme ami, & tandis qu'il ne se défioit de rien, de le percer par derrière. D'autres ayant appris où plusieurs Sauvages Chrétiens s'étoient joints pour chasser, tombèrent inopinément sur eux, en tuèrent quelques-uns, en firent plusieurs Prisonniers, & exercèrent sur eux des cruautés inouïes.

La haine contre le Christianisme redoubla dès lors la fureur de ces Barbares, & fit de vrais Martyrs de ceux d'entre les Fidèles, qui tombèrent entre leurs mains : l'âge & le sexe ne garantirent pas même du feu, comme auparavant, & on assure que dans l'occasion, dont je parle, ils crucifièrent un Enfant de trois ans, & le laisserent expirer dans les douleurs. Supplice inouï jusques-là parmi ces Peuples, & qui ne peut guère s'attribuer qu'à la rage, dont ils étoient remplis contre la Religion d'un Dieu mort en Croix, qu'on leur avoit prêchée. Les premiers avis de ces hostilités furent donnés aux François par des Femmes Algonquines, qui s'étoient sauvées d'entre les mains de leurs Bourreaux, avec une résolution & un courage, qu'on auroit admirés dans les plus braves Hommes du Monde. Il y en eut une entr'autres, dont l'Histoire mérite d'être connue.

Il y avoit dix jours, qu'elle étoit Prisonnière dans un Village du Canton d'Agnier, & elle avoit ignoré jusques-là quel devoit être son sort. Elle avoit néanmoins plus de sujet de craindre, que d'espérer, parce qu'à son entrée dans ce Village on l'avoit mise toute-nue, & qu'elle n'avoit jamais pu obtenir la moindre chose pour se couvrir. Une nuit, qu'elle étoit couchée à l'ordinaire dans une Cabanne, attachée par les pieds & par les mains avec des cordes à autant de picquets, & environnée de Sauvages, qui s'étoient couchés sur les cordes, elle s'aperçut que tous dormoient d'un profond sommeil. Elle essaya aussi-tôt de dégager une de ses mains, & y ayant

Les Agniers
recommen-
cent la guerre.

Histoire sin-
gulière d'une
Algonquine,
qui se sauva
des mains des
Iroquois.

E
demandé

nt accueilli
uis son dé-
la Nation
étoit con-
ient pour
leurs têtes
François
Le Servi-
l'indignité
t venu se
oient fait-
qu'ils lui
les Fran-
sermens,
ierre, où
ui fit con-
u'à se pré-
qui s'étoit

Octobre,
int pren-
es prétex-
gnon n'a-
comme
aché der-
he sur la
même fort
on les ex-
ns la Ri-

és après
es vertus
entre les
Ceux-ci
int Mar-
ns, car il
nyés par
écle pré-
ère plus

réussi, il ne lui fut pas difficile d'achever de se délier tout-à-fait.

Elle se leve ensuite, va doucement à la porte de la Cabanne, y prend une hache, en casse la tête à celui, qui se trouve le plus près sous sa main, & se jette dans le creux d'un arbre assez spacieux pour la cacher toute entière, & qu'elle avoit remarqué fort proche de la Cabanne. Au bruit, que fit le mourant, tout le Village fut bientôt éveillé, & comme on ne douta point que la Captive n'eût gagné au pied, toute la Jeunesse se mit à ses trouffes. Elle voyoit tout ce mouvement de sa retraite, & elle observa que tous ceux, qui couroient après elle, alloient du même côté, que tous les autres étoient restés dans leurs Cabannes, & qu'il n'y avoit personne autour de son arbre: elle en sortit sur le champ, & prenant sa course du côté opposé à celui, par où on la cherchoit, elle gagna la Forêt, sans être aperçue.

Tout le reste de la nuit on ne s'avisait point d'aller de ce côté-là, mais le jour venu, on reconnut ses pistes, & on les suivit. L'avance, qu'elle avoit, lui donna deux jours sur ses Ennemis; le troisième elle entendit du bruit. Elle se trouvoit sur le bord d'un Etang, elle s'y jeta jusqu'au cou, & dans le moment, qu'elle aperçut les Iroquois, elle se plongea tout-à-fait dans l'eau derrière des joncs; à la faveur desquels il lui étoit aisé de mettre de tems en tems la tête hors de l'eau pour respirer, & pour observer ce qui se passoit. Elle remarqua qu'après que les Ennemis eurent bien regardé de toutes parts, ils retournerent sur leurs pas. Elle les laissa s'éloigner un peu, puis elle traversa le Marais, & continua sa route.

Elle marcha trente-cinq jours, ne vivant que de fruits sauvages & de racines. Enfin elle se trouva au bord du Fleuve S. Laurent, un peu au-dessus du Lac de S. Pierre; & n'osant rester aux environs de la Riviere de Richelieu, de peur d'y rencontrer quelque Parti Iroquois, elle fit à la hâte une espèce de Cajou, pour traverser le Fleuve. Comme elle approchoit des Trois Rivieres, sans trop sçavoir encore où elle étoit, elle découvrit un Canot, & dans la crainte que ce ne fussent des Iroquois, elle s'enfonça dans le plus épais du Bois, où elle resta jusqu'au coucher du Soleil. Elle se rapprocha ensuite du Fleuve, & un moment après elle aperçut le Fort des Trois Rivieres.

Presqu'en même tems elle fut découverte par des Hurons,

D
qu'e
& l
pas
le c
alor
qu'e
croy
qu'a
prit
faire
des c
se cr
Ta
sion,
ces,
leurs
qui n
les fur
assez
peau
me de
Ennem
Je p
ple ha
qui s'é
& qu'o
poient
la néce
Anglois
les Ete
goet, &
l'Acadi
liaison
à nos in
qu'ont
compre
tions A
ge, lort
uns des
Plusie
leri, &

qu'elle reconnut. Elle se cacha aussi-tôt derriere un buisson, & leur cria qu'elle étoit dans un état, qui ne lui permettoit pas de se montrer, & qu'elle les prioit de lui donner de quoi se couvrir. Ils lui jetterent une robe, dont elle s'envelopa, alors elle s'approcha, & fut conduite au Fort, où le récit, qu'elle fit de son aventure, eut bien de la peine à trouver croyance; mais on eut dans la suite tant d'exemples pareils, qu'à la fin on ne fut plus surpris de rien en ce genre. On comprit du moins que la crainte de la mort, ou des supplices, peut faire entreprendre & exécuter aux personnes les plus foibles, des choses; dont les plus forts n'auroient jamais pu sans cela se croire capables.

Tandis que les Iroquois perdoient par leur perfidie l'occasion, que le Ciel leur avoit ménagée d'avoir part à ses grâces, & recommençoient leurs ravages contre nos Alliés, & leurs hostilités dans la Colonie Françoisé, une autre Nation, qui ne le cède à aucune autre de ce Continent en valeur, qui les surpasse toutes en douceur & en docilité, & qui étoit alors assez nombreuse, se présenta d'elle-même pour grossir le troupeau des Fidèles Sauvages, & par sa conversion au Christianisme devint pour la Nouvelle France une barrière, que tous ses Ennemis n'ont jamais pu forcer.

Je parle des Abénaquis. J'ai remarqué ailleurs que ce Peuple habitoit cette partie Méridionale de la Nouvelle France, qui s'étend depuis Pentagoet jusqu'à la Nouvelle Angleterre, & qu'on appelloit *Canibas*, ceux de cette Nation, qui occupoient les environs du Kimibequi. Il est arrivé dans la suite que la nécessité, où ils se sont trouvés de se défendre contre les Anglois & contre leurs Alliés, les ayant obligés de s'unir avec les *Etechemins*, ou *Malecites*, voisins de la Rivière de Pentagoet, & les *Micmaks*, ou *Souriquois*, Habitans naturels de l'Acadie, & de toute la Côte Orientale du Canada; l'étroite liaison, qui se forma entre ces trois Nations, leur attachement à nos intérêts & à la Religion Chrétienne, & le grand rapport, qu'ont les Langues des unes avec celles des autres, les ont fait comprendre assez communément sous le nom général de *Nations Abénaquisés*, & je me conformerai dans la suite à cet usage, lorsqu'il ne sera pas nécessaire de distinguer ces Peuples les uns des autres.

Plusieurs *Canibas* fréquentoient depuis quelque tems à *Syl-leri*, & quelques-uns même y avoient été baptisés. De retour

Qui étoient
les Abénaquis.

Ils deman-
dent, & ob-
tiennent un

1646.
Missionnaire.

chez eux , ils inspirerent à leurs Compatriotes le desir de les imiter , & toute la Nation députa vers le Gouverneur Général , & le Supérieur des Jésuites , pour leur demander un Missionnaire. Un Peuple en reputation de bravoure , & qui par sa situation entre les Anglois & nous , pouvoit dans la suite nous être d'un grand secours , en cas de rupture avec la Nouvelle Angleterre , n'étoit pas une acquisition , qu'on dût négliger ; les Députés furent très-bien reçus à Quebec , & le P. Gabriel DREUILLETES partit avec eux sur la fin du mois d'Août 1646.

Leur caractère.

Son voyage fut long & pénible : les Abénaquis , aussi-bien que leurs Voisins , sont fainéans , on n'a jamais bien pu les engager à cultiver la terre , & ils ont encore moins de prévoyance pour l'avenir , que les autres Sauvages ; d'où il arrive qu'il en est peu , avec lesquels il y ait plus à souffrir de la faim , & du manquement des choses les plus nécessaires à la vie. Mais leur affection pour leurs Missionnaires , la bonté de leur caractère , leur attachement sincère pour les François , les services essentiels , qu'ils ont rendus à la Nouvelle France , qui ne subsisteroit peut-être pas aujourd'hui , si elle ne les avoit eus pour les opposer aux Iroquois & aux Anglois , & plus encore que tout cela leur constance inébranlable dans la Foy , ont beaucoup adouci aux Ouvriers Evangeliques les rigueurs d'une si pénible Mission.

Accueil, que les PP. Capucins font au P. Dreuilletes.

Le P. Dreuilletes trouva sur les bords du Kinibequi des PP. Capucins , qui y avoient un Hospice ; ces Religieux avoient encore une Maison à Pentagoët , & ils servoient d'Aumôniers , non-seulement aux François établis sur toute cette Côte , & sur celle de l'Acadie , mais encore à ceux , que le commerce y attiroit. Ils reçurent le Missionnaire Jésuite avec beaucoup de joye , & toute la cordialité possible. Ils souhaltoient depuis longtemps de voir des Missions établies parmi les Sauvages de ces quartiers-là , qu'ils jugeoient très-propres au Royaume de Dieu , & ils avoient même eu la pensée de faire le voyage de Quebec , pour engager les PP. de la Compagnie à ne pas laisser plus longtemps en friche une Terre si bien préparée à recevoir la semence de la Foy.

Ses premiers travaux parmi les Abénaquis.

1647.

Le P. Dreuilletes employa tout l'hyver & le printems à visiter les différentes Bourgades de cette Contrée , baptisa quantité d'Enfans & quelques Adultes moribonds , & trouva par tout un grand desir d'être instruit. Des Jongleurs mêmes se déclarerent ses Disciples , & brûlerent tout ce qui avoit servi à leurs

leur
da
pr
à f
Na
l'E
de
tes
qu
Le
que
Go
que
dés
néra
le S
dans
belli
çoi
résol
lonie
mass
roien
Le
de se
de ren
qu'ell
sçaur
te d'un
dema
pernic
retiré
juste c
nuisibl
demen
la raiso
d'une g
jets , q
& qu
vûes d
meilleu

leurs fortilèges : enfin la moisson lui parut mûre & abondante, ce qui l'obligea, quand les chemins furent redevenus praticables, de reprendre la route de Quebec, pour exposer à son Supérieur l'état, où il avoit trouvé les choses parmi les Nations Abénaquises. Sur son rapport on prit des mesures pour l'Etablissement d'une Mission, qui promettoit les mêmes fruits de bénédiction, qu'on recueilloit déjà dans les plus florissantes, & où l'on esperoit travailler d'autant plus heureusement, qu'on n'y auroit rien à craindre de la part des Iroquois.

Les affaires de la Nouvelle France étoient en ces termes, lorsque le Chevalier de Montmagny reçut ordre de remettre son Gouvernement à M. d'AILLEBOUST, qui commandoit depuis quelque tems aux Trois Rivieres, & de repasser en France. La désobéissance du Commandeur de POINCI, Gouverneur Général des Isles de l'Amérique, lequel avoit refusé de recevoir le Successeur, que le Roy lui avoit envoyé, s'étoit maintenu dans son Poste malgré la Cour, & donnoit un exemple de rébellion, que quelques Gouverneurs particuliers commençoient à suivre, avoit fait prendre au Conseil de Sa Majesté la résolution de ne plus laisser désormais les Gouverneurs des Colonies plus de trois ans en place, de peur qu'ils ne s'accoutumassent à regarder comme leur Domaine un Pays, où ils auroient été trop longtems les Maîtres.

Les Loix générales ont leurs inconveniens, & il est fâcheux de se rencontrer dans des circonstances, où il n'est pas possible de remédier par des exceptions, quelquefois nécessaires, à ce qu'elles renferment de préjudiciable au bien public. On ne sçauroit laisser trop longtems un Gouverneur bien choisi à la tête d'un nouvel Etablissement : celui, qui n'a point les talens, que demande un Emploi de cette importance, ou qui a des qualités pernicieuses au service de son Prince, n'en sçauroit être trop tôt retiré ; mais hors le cas d'une incapacité marquée, ou de la juste crainte de prévarication, il ne peut arriver rien de plus nuisible au progrès d'une Colonie, qui n'a pas encore des fondemens bien solides, que de changer si souvent de Chefs ; par la raison que pour lui donner de tels fondemens il est besoin d'une grande uniformité de conduite, qu'il faut suivre des projets, qui ne peuvent mûrir, ou s'exécuter qu'avec le tems, & qu'il est bien rare qu'un nouveau Gouverneur approuve les vûes de celui, qui l'a précédé, & ne croye pas en avoir de meilleures. Son Successeur portera le même jugement des

Tome I.

N n

M. de Montmagny est appelé.

1646.

fiennes ; ainsi à force de recommencer toujours , une Colonie ne sortira jamais de l'enfance , ou n'aura que des progrès bien lents. Mais encore une fois il est des conjonctures , où la prudence du Prince ne lui permet pas de suivre le parti , qui dans le fond seroit le plus expédient. Fâcheuse extrémité , où sont souvent réduits ces Dieux de la Terre , à qui l'impuissance , où ils se trouvent de ne pouvoir remédier à un mal , que par un autre , est bien propre à faire sentir leur foiblesse.

Son caracté-
re & celui de
son Succes-
seur.

Le Chevalier de Montmagny n'avoit donné dans aucun des travers , dont je viens de parler ; au contraire il avoit pris à tâche de se modeler sur son Prédécesseur , & s'étoit borné à suivre , autant qu'il en avoit été le maître , le plan , que M. de Champlain avoit tracé dans ses Mémoires. Aussi est-il certain que si la Compagnie du Canada l'eût secondé , il eût mis cette Colonie sur un très-bon pied , & qu'on lui devoit sçavoir fort bon gré de l'avoir soutenuë , comme il avoit fait , avec si peu de forces. D'ailleurs sa conduite fut toujours si exemplaire , & il fit paroître en toute occasion tant de sagesse , de pieté , de religion , & de désintéressement ; il s'épargna si peu , quand il fut question d'agir pour réprimer l'insolence des Iroquois , & il sçut si bien conserver sa dignité dans les conjonctures les plus délicates , qu'il se fit également cherir & respecter des François & des Sauvages , & que la Cour même le proposa longtemps aux Gouverneurs des nouvelles Colonies , comme un modèle , qu'ils ne pouvoient trop étudier.

Son Successeur étoit un Homme de bien , rempli de religion & de bonne volonté. Il avoit été de la Société de Montreal , toute composée de personnes pieuses & zélées pour la conversion des Infidèles ; il avoit commandé dans cette Isle pendant un voyage , que M. de Maisonneuve avoit été obligé de faire en France ; de-là il étoit passé au Gouvernement des Trois Rivieres ; ainsi il connoissoit parfaitement le Canada , il n'en ignoroit pas les besoins , & il ne négligea rien de tout ce qui dépendoit de lui pour y pourvoir ; mais comme il ne fut pas mieux servi que ceux , qui l'avoient précédé , la Nouvelle France continua sous son Gouvernement d'effuyer des malheurs , qu'on ne sçauroit lui imputer sans injustice.

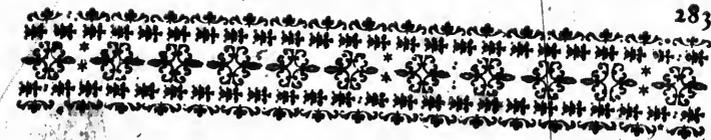


rend
du N
comm
de re
Bapté
en fer
se de
tus ,
nuellé
To
veau
proch
fant &

E
Colonie
grès bien
à la pru-
qui dans
où sont
uiffance ,
que par

aucun des
dit pris à
borné à
que M.
est-il cer-
il eût mis
t sçavoir
it, avec
exemplai-
de pieté ,
quand
quois, &
tures les
des Fran-
oofa lon-
ne un mo-

i de reli-
le Mont-
pour la
île pen-
bligé de
des Trois
, il n'en
it ce qui
e fut pas
elle Fran-
alheurs,



HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE FRANCE.



LIVRE SEPTIEME.



QUEBEC, & toutes les Habitations Fran-
coises étoient alors assez tranquilles, & les
Sauvages domiciliés parmi nous, ou qui vé-
noient y trafiquer, profitoient de ce calme.
Le commerce rouloit principalement sur la
Pelleterie, & c'étoit surtout aux Trois Ri-
vieres & à Tadoussac, que les Sauvages se
rendoient pour la Traite. La plupart venoient des quartiers
du Nord, & on les instruisoit des vérités Chrétiennes; ils les
communiquoient à leurs voisins, & ils ne manquoient jamais
de revenir avec des Profelytes, qu'on achevoit de disposer au
Baptême. Sylleri croissoit aussi tous les jours en Habitans &
en ferveur; mais l'Eglise Huronne, quoique la plus nombreu-
se de toutes, & la plus féconde en grands exemples de ver-
tus, étoit pour les Ouvriers Evangeliques une source conti-
nuelle d'inquiétude & d'allarmes.

Toutefois cette même année 1648. il parut quelque nou-
veau rayon d'esperance que les Hurons & les Iroquois se rap-
prochoient. Les *Andastes*, ou *Andastoez*, Peuple alors puis-
sant & belliqueux, avoient envoyé offrir du secours aux pre-

1648.
Etat de la
Colonie.

Mauvais
manœuvre des
Hurons.

1648.

miers, qui dans le même tems eurent quelques avantages assez considerables sur leurs Ennemis. L'occasion étoit belle pour reprendre sur les Iroquois la supériorité, qu'ils avoient eue autrefois; mais ils ne voulurent en profiter, que pour se mettre en état de parvenir à une bonne paix, & parce qu'ils n'avoient pas pris les moyens les plus sûrs pour y réussir, qui étoit de se bien préparer à la guerre, ils furent les dupes de la mauvaise foi & des artifices de leurs Ennemis.

Il y a même bien de l'apparence qu'ils remercièrent les Andastes, ou du moins qu'ils ne firent pas ce qu'ils devoient pour profiter des offres de cette Nation, & en effet je ne trouve aucune expédition de ces Sauvages en leur faveur. Ainsi la trop grande confiance des Hurons fut proprement ce qui commença de les affoiblir, & ce qui acheva de les perdre; car tandis qu'ils s'amusoient à négocier avec les Onnontagués, les Agniers, & les Tsonnonthouans tombèrent à l'improvite sur deux grands Partis de chasse de la Bourgade de S. Ignace, & les défirent entièrement. On fut ensuite quelque tems sans entendre parler d'aucune hostilité; & il n'en fallut pas davantage pour replonger les Hurons dans leur première sécurité. C'est ce qu'avoient prétendu les Agniers: ils armerent secrettement, & parurent en campagne du côté, où on les attendoit le moins.

Une Bourgade de Huronne est détruite par les Agniers.

Le P. Antoine Daniel cultivoit seul tout un Canton, & faisoit sa résidence ordinaire dans la Bourgade de S. Joseph, la première, où l'on avoit entrepris d'établir l'Evangile. Le quatrième de Juillet de grand matin, pendant que ce Religieux célébroit les SS. Mysteres, il entendit un bruit confus de Gens, qui couroient de toutes parts en criant, *On nous tue*. Il n'y avoit guères alors dans ce Village que des Vieillards, des Femmes & des Enfans: l'Ennemi en étoit informé, il avoit fait ses approches pendant la nuit, & il fit son attaque au point du jour. Au premier signal, que donnerent les cris des Mourans, la Chapelle se trouva vuide, le Prêtre n'eut que le tems d'achever le Sacrifice, de quitter ses habits Sacerdotaux, de les enfermer avec les Vases sacrés, & de courir à l'endroit, d'où venoit le bruit.

Dès qu'il y fut arrivé, le spectacle le plus triste & le plus affreux s'offrit à ses yeux: ses chers Néophytes massacrés sans résistance; l'Ennemi, comme une troupe de Loups affamés, qui a trouvé la bergerie ouverte, ne faisant quartier, ni à l'âge

le p
que
&
en
des
du
ven
n'av
tour
si fo
Il
que
d'av
pu v
dere
me A
dem
mou
prés
Palif
tour
nouv
Mort
Ce
salut
les pl
refusa
dont
nes,
tirer l
les On
ques-u
plus q
Les
leur ré
de la C
qui les
lui à g
au dev
Barbar
épouva

le plus tendre, ni au sexe le plus foible : des Vieillards presque décrépites cherchant un reste de force dans le désespoir, & combattant sans aucune apparence de vaincre : personne en état de faire assez d'effort pour arrêter la première fougue des Assaillans. Il s'approcha de ceux, qui paroissent vouloir du moins mourir les armes à la main, & les avertit de se souvenir que ces Ennemis, qui pouvoient leur ôter la vie du corps, n'avoient aucun pouvoir sur leurs ames, & que pour l'éternité tout dépendoit de mourir dans les sentimens, qu'il leur avoit si souvent inspirés.

Il se vit en même tems environné de Femmes & d'Enfans, que l'on poursuivoit la hache à la main, & qui le conjuroient d'avoir pitié d'eux. Des Infidèles mêmes, dont il n'avoit encore pu vaincre l'obstination, se jetterent à ses pieds, & lui demanderent le Baptême. Il n'y avoit pas un moment à perdre ; l'Homme Apostolique exhorta en peu de mots les uns & les autres à demander à Dieu pardon de leurs péchés, ensuite il trempa un mouchoir dans de l'eau, & baptisa par aspersion ceux, qui se présentoient pour recevoir le Sacrement. Dans ce moment les Palissades furent forcées par tout, & le sang, qui couloit autour de toutes les Cabannes & dans la Place, inspirant une nouvelle fureur aux Victorieux, on ne vit presque plus que des Morts & des Mourans.

Ceux, à qui l'âge & les forces permettoient de chercher leur salut dans la fuite, firent alors au Missionnaire les instances les plus vives pour l'engager à se sauver avec eux ; mais il le refusa constamment, & se ressouvenant de quelques Malades, dont il avoit différé le Baptême, il courut dans leurs Cabannes, & les baptisa ; il rentra ensuite dans la Chapelle, pour en tirer les Vases sacrés, & les mettre en lieu sûr, aussi-bien que les Ornemens d'Autel. Il donna une absolution générale à quelques-uns, qui l'y étoient venu trouver ; après quoi il ne songea plus qu'à faire à Dieu le sacrifice de sa vie.

Les Iroquois de leur côté ne trouvant plus personne, qui leur résistât, mirent le feu aux Cabannes, & s'approchèrent de la Chapelle ; poussant des cris affreux. Le Serviteur de Dieu, qui les vit venir, exhorta tous ceux, qui restoit auprès de lui à gagner le Bois, & pour leur en donner le loisir, il sortit au devant de l'Ennemi. Une si grande résolution étonna les Barbares, & les fit reculer de quelques pas. Revenus de leur épouvante, ils environnerent le St. Homme, & n'osant encore

Mort héroïque du P. Daniel.

E
ntages af-
elle pour
nt eue au-
se mettre
qu'ils n'a-
ussir, qui
pes de la

t les An-
ient pour
rouve au-
nsi la trop
commentar
tandis.
les Ag-
e sur deux
& les dé-
entendre
age pour
C'est ce-
ttement,
endoit le

n, & fai-
séph, la
Le qua-
Religieux
onfus de
nous tue.
eillards,
, il avoit
au point
les Mou-
e le tems
aux, de
oit, d'ou-

plus af-
rés sans
ffamés,
ni à l'âge



1648.

l'approcher, quoiqu'il fût seul & sans armes, ils le percerent de flèches. Il en étoit tout hérissé, qu'il parloit encore avec une action surprenante, tantôt à Dieu, à qui il offroit son sang, répandu pour le Troupeau, dont il lui avoit confié la garde : tantôt à ses Meurtriers, à qui il reprochoit leur perfidie, & qu'il menaçoit de la colere du Ciel, en les assurant néanmoins qu'ils trouveroient toujours le Seigneur disposé à les recevoir en grace, s'ils avoient recours à sa clemence.

Enfin un des plus résolus s'avança, lui perça la poitrine d'une espèce de Pertuisane, & le fit tomber mort à ses pieds. Tous se jetterent aussi-tôt sur son corps, & il n'y eut aucun de ces Furieux, qui ne voulût tremper ses mains dans son sang. Ils le dépouillerent ensuite, & commirent sur ce cadavre déchiré & sanglant mille indignités, puis le jetterent dans la Chapelle, qui étoit déjà toute en feu. La Nation Huronne fut inconsolable de la mort de ce Missionnaire ; & il n'y eut personne dans la Colonie, qui ne le reverât comme une victime de la plus héroïque charité ; Sept-cent personnes périrent dans ce désastre, & la Bourgade de S. Joseph ne se rétablit plus. Ceux, qui échaperent, & ceux, qui étoient absens, se refugierent à celle de Sainte Marie, qui étoit comme la Métropole du Pays, où ils furent assez tranquilles le reste de cette année, & jusqu'au printems de la suivante.

Négociations
sans fruit avec
le Nouvelle
Angleterre.

A peu près dans le même tems, que ceci se passoit chez les Hurons, on vit arriver à Quebec, non sans quelque étonnement, un Envoyé de la Nouvelle Angleterre, chargé de proposer une alliance éternelle entre les deux Colonies, indépendamment de toutes les ruptures, qui pourroient survenir entre les deux Couronnes. M. d'Alleboût trouva la proposition avantageuse, & de l'avis de son Conseil députa à Baston le P. Dreuilletes, en qualité de Plénipotentiaire, pour conclurre & signer le Traité ; mais à condition que les Anglois se joindroient à nous pour faire la guerre aux Iroquois.

Je ne sçai pas au juste quel fut alors le succès de ce premier voyage du Missionnaire ; ce qui est certain, c'est que la négociation, après avoir languï quelque tems, fut reprise avec plus de chaleur en 1651. C'est ce que prouvent les pièces suivantes, que l'on garde au dépôt de la Marine, & que j'ai cru devoir transcrire ici, parce que ce sont les seuls Mémoires, que j'aye pu découvrir touchant cette affaire. La première, est une Lettre écrite par le Conseil de Quebec aux Commis-

D
fon
pres
"
Bast
velli
Sa M
Mor
la te
ce,
lonie
entre
les Ir
merc
vous
deven
qui t
mont
nous
invité
des C
Gouve
joindr
disposi
pour c
dessein
commu
hyver
avons
tre Cor
tés nou
chargés
tant pou
que pou
faire po
Iroquois
eux, co
naturelle
ne pouv
tres, pu
ges Chr
bares Inf

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. VII. 287
sonnaires de la Nouvelle Angleterre, & dont voici les propres termes.

1648.

„ Messieurs, il y a déjà quelques années, que Messieurs de „
Baston nous ayant proposé de lier le commerce entre la Nou- „
velle France & la Nouvelle Angleterre, le Conseil établi par „
Sa Majesté en ce Pays, joignit ses réponses aux Lettres, que „
Monsieur notre Gouverneur avoit écrites en vos Quartiers, dont „
la teneur étoit, que volontiers nous souhaiterions ce commer- „
ce, & ensemble l'union des cœurs & des esprits entre nos Co- „
lonies & les vôtres; mais que nous désirions en même tems „
entrer en une Ligue offensive & défensive avec vous contre „
les Iroquois, nos Ennemis, qui nous empêcheroient ce com- „
merce, ou du moins le rendroient moins avantageux, & pour „
vous & pour nous. L'obligation, qu'il nous semble, que vous „
devez avoir à réprimer l'insolence de ces Sauvages Iroquois, „
qui tuent les Sokokinois & les Abénaquinois, vos Alliés, „
montre la facilité, que vous pouvez avoir dans cette guerre, en „
nous y prenant comme il faut, sont deux raisons, qui nous ont „
invité à poursuivre cette affaire avec vous dans votre Cour „
des Commissionnaires. Nous avons supplié Monsieur notre „
Gouverneur de vous en écrire efficacement; celle-ci est pour „
joindre nos diligences aux siennes, & pour vous assurer de la „
disposition de nos cœurs, & de tous ceux de la Nouvelle France „
pour ce commerce avec la Nouvelle Angleterre; & pour les „
desseins de cette guerre contre les Iroquois, qui doivent être nos „
communs Ennemis. Outre le Sieur de Dreuilletes, qui cet „
hyver a déjà commencé de négocier pour cette affaire, nous „
avons été bien aises que le Sieur Godefroy, Conseiller de no- „
tre Corps, ait été de la partie. Le mérite de ces deux Dépu- „
tés nous fait espérer une heureuse issue de ce dessein; ils sont „
chargés des pouvoirs nécessaires pour cet effet: c'est-à-dire, „
tant pour nouer efficacement le commerce entre vous & nous, „
que pour vous soulager des dépenses, qu'il sera nécessaire de „
faire pour la guerre, dont est question contre les Sauvages „
Iroquois. Nous vous supplions de les écouter, & d'agir avec „
eux, comme vous feriez avec nous, dans la franchise, qui est „
naturelle aux Anglois, autant qu'à nous autres François. Nous „
ne pouvons douter que Dieu ne bénisse vos armes & les nô- „
tres, puisqu'elles seront employées pour la défense des Sau- „
ges Chrétiens, tant vos Alliés, que les nôtres, contre des Bar- „
bares Infidèles, qui n'ont ni foi, ni Dieu, ni aucune justice en „

1648. » leur procédé, comme vous pourrez l'apprendre plus au long
 » desdits Sieurs; nos Députés, qui vous assureront du désir fin
 » cère, que nous avons, que le Ciel aille toujours bénissant vos
 » Provinces, & vous comble de ses faveurs, Messieurs. Fait en
 » la Chambre du Conseil établi par le Roy à Québec en la Nou-
 » velle France, ce vintième de Juin mil six-cent cinquante-un.

La seconde regarde la nomination du Sieur Godefroy, pour
 traiter conjointement avec le P. Dreuilletes, & porte en ti-
 tre: *Extrait des Registres de l'ancien Conseil de ce Pays, du*
vintième jour de Juin 1651. La voici.

» Le Conseil assemblé à neuf heures du matin, où ont assisté
 » Monsieur le Gouverneur, le R. P. Supérieur, MM. de Mau-
 » ze, de Godefroy, & Menoil, sur la proposition faite au
 » Conseil, touchant certaine rescription, faite par MM. du
 » Conseil en l'année 1648. à Messieurs les Commissionnaires des
 » Etats de la Nouvelle Angleterre, à ce qu'union fût faite entre
 » les Colonies de la Nouvelle France & la Nouvelle Angleterre,
 » pour faire le commerce ensemble. Le Conseil voulant satisfac-
 » re à leur demande, a fait & fait nomination du Sieur Gode-
 » froy, l'un des Conseillers du Conseil établi par Sa Majesté en
 » ce Pays, pour se transporter, avec le R. P. Dreuilletes, en
 » ladite Nouvelle Angleterre vers lesdits Sieurs Commissionnai-
 » res, pour traiter & agir avec eux, suivant le pouvoir à eux
 » donné par Messieurs du Conseil, dont copie est inférée à la li-
 » se; comme aussi copie de la Lettre écrite ausdits Sieurs les
 » Commissionnaires de la Nouvelle Angleterre par Messieurs du
 » Conseil. Et quant aux marchandises apportées par un nommé
 » Thomas Yost, sur l'assurance & la bonne foi du R. P. Dreuil-
 » lettes, le Conseil a délibéré qu'il seroit envoyé audevant de
 » lui, & ce pour lui désigner lieu, où il pourra livrer icelles,
 » & ce en son tems.

» LOUIS D'AILLEBOUST, Lieutenant Général pour le Roy, &
 » Gouverneur de toute la Nouvelle France, &c. SALUT. Ayant
 » été prié & sollicité, tant par les Sauvages Chrétiens, dépen-
 » dans de notre Gouvernement, que par les Abénaquinois, de-
 » meurans sur la Riviere de *Kimbequi*, & autres leurs Alliés,
 » de les protéger contre l'invasion des Iroquois, leurs Ennemis
 » communs, ainsi qu'il avoit été ci-devant pratiqué par le Sieur
 » de Montmagny, notre Prédécesseur en ce Gouvernement,
 » & nous ayant de nouveau remontré que toutes leurs Nations
 » s'en alloient être entièrement détruites, si bientôt nous n'y
 » apporions

L
 app
 cert
 été
 de p
 puté
 d'auc
 lettres
 Jean
 fadep
 pour
 trats
 Com
 cours
 pour
 dits I
 seron
 pour
 comm
 l'anné
 verrou
 deur,
 rêter e
 Gouver
 de laiff
 Ily
 guerre
 effet e
 pour n
 leur c
 tain, c'
 avoit é
 fix moi
 core un
 quel on
 Par r
 fionnai
 ne pou
 leur sûr
 blerent
 prépare
 article c
 7

apportions le remede. Nous, à ces causes, & pour le bien de cette Colonie, & suivant les ordres particuliers, qui nous ont été donnés de la part de la Reine Regente, Mere du Roy, de proteger les Sauvages contre leurs dits Ennemis, avons député & députons, de l'avis du Conseil établi en ce Pays, & d'aucuns des plus notables Habitans, les Sieurs Gabriel Dreuilletes, Prédicateur de l'Evangile aux Nations Sauvages, & Jean Godefroy, l'un des Conseillers dudit Conseil, Ambassadeurs pour eux envers Messieurs de la Nouvelle Angleterre, pour traiter, soit avec Messieurs les Gouverneurs & Magistrats de la Nouvelle Angleterre, soit à la Cour Générale des Commissionnaires & Députés des Colonies Unies, pour le secours d'Hommes, & de munitions de guerre & de bouche, pour attaquer par les lieux les plus propres & commodes les dits Iroquois; comme aussi pour convenir des articles, qui seront estimés nécessaires, pour assurance de ce Traité; & pour accorder ausdits Sieurs de la Nouvelle Angleterre, le commerce, qu'ils ont souhaité de nous par leurs Lettres de l'année 1647. avec les articles, clauses & conditions, qu'ils verront y faire de besoin, attendant l'arrivée de l'Ambassadeur, que nous enverrons de notre part, pour ratifier & arrêter en dernière fin ce qu'ils auront accordé. Si prions tous Gouverneurs, Lieutenans Généraux, Capitaines & autres, de laisser librement passer, &c.

Ily a bien de l'apparence que ce fut la condition de faire la guerre aux Iroquois, qui rompit la négociation, & c'étoit en effet exiger beaucoup des Anglois, assez éloignés des Iroquois pour n'en avoir rien à craindre, & uniquement occupés de leur commerce, & de la culture des Terres. Ce qui est certain, c'est que l'alliance ne se fit pas, du moins sur le pied, qu'elle avoit été proposée. D'autre part les Iroquois ayant été plus de six mois sans rien entreprendre, les Sauvages oublierent encore une fois qu'ils avoient à faire à un Ennemi, contre lequel on ne devoit pas cesser un seul jour d'être sur ses gardes.

Par rapport aux Hurons, ce n'étoit pas la faute de leurs Missionnaires, s'ils s'endormoient de la sorte; mais les Religieux ne pouvant gagner sur leurs Néophytes qu'ils prirent pour leur sûreté les précautions, que la prudence exigeoit, redoublerent leurs soins pour achever de les sanctifier, & pour les préparer à tout ce qui pouvoit arriver. Ils les trouverent sur cet article d'une docilité parfaite; ils n'eurent aucune peine à les

Indolence
des Hurons.

1648.

faire entrer dans les sentimens les plus convenables à la triste situation, où ils se reduisoient eux-mêmes par une indolence & un aveuglement, qu'on ne pouvoit comprendre, & qui n'a peut-être point d'exemple dans l'Histoire. Ce qui consolait les Pasteurs, c'est qu'ils les voyoient dans l'occasion braver la mort avec un courage, qui les animoit eux-mêmes à mourir en Héros Chrétiens. Le P. Jogues & le P. Daniel eurent bientôt des Imitateurs, qui acheverent de donner aux Sauvages Chrétiens une grande idée de leur zèle & de leur confiance. Le seizième de Mars de l'année 1649. un Parti de mille Iroquois tomba brusquement avant le jour sur la Bourgade de S. Ignace; elle étoit assez bien fortifiée contre des Sauvages, mais il ne s'y trouvoit alors que quatre-cent Personnes, & on n'y faisoit point de garde: aussi les Assaillans n'eurent-ils point d'autre peine, que celle de mettre le feu aux Palissades, & d'égorger des Gens, dont les uns étoient endormis, & les autres n'eurent pas le tems de se reconnoître. Il ne se sauva que trois Hommes, & ils allerent donner l'allarme à S. Louis, qui n'étoit pas éloigné.

Deux Bour-
gades Huron-
nes détruites
par les Iro-
quois.

1649.

Aussitôt les Femmes & les Enfans s'enfuirent dans les Bois, & il ne resta que quatre-vingt Hommes, bien résolu à se défendre jusqu'à la mort, & qui auroient mieux fait de se réserver pour une meilleure occasion. Il est vrai que cette Bourgade avoit un assez bon Retranchement, & que les premières approches de l'Ennemi, qui avoit suivi de près les trois Fuyards, lui coûtèrent cher. Il fut même repoussé jusqu'à deux fois, mais à la faveur d'un grand feu de mousqueterie, qui abbatit les plus braves des Assiégés, un gros d'Iroquois s'attacha à un endroit de la Palissade; y fit brèche, entra dans le Retranchement, & y introduisit toute la Troupe: ce ne fut plus alors qu'une boucherie, & tous les Hurons furent bientôt mis hors de combat.

Les PP. de
Brebeuf &
Lallemand
sont pris.

Ils avoient avec eux les PP. Jean de Brebeuf & Gabriel Lallemand, Neveu des PP. Charles & Jérôme Lallemand, dont nous avons parlé; & ils n'avoient pu engager ni l'un ni l'autre à se mettre en lieu de sûreté. Il eût pourtant été mieux qu'ils se fussent partagés, & que le P. de Brebeuf eût usé de son autorité pour obliger son Compagnon de suivre ceux, qui avoient pris la fuite; mais l'exemple tout récent du P. Daniel, & le danger, où étoient un grand nombre de Catéchumènes de mourir sans Baptême, leur firent croire à tous les deux qu'ils ne de-

voient pas désemparer. Ils prirent donc leur poste chacun à une des extrémités de l'attaque, & ils furent toujours aux endroits les plus exposés; uniquement occupés à baptiser des Mourans, & à encourager les Combattans à n'avoir que Dieu en vûe.

Enfin tous les Hurons furent tués ou pris, & les deux Missionnaires furent du nombre des derniers. Les Vainqueurs mirent ensuite le feu aux Cabannes, & reprirent avec les Prisonniers & tout le butin; le chemin de S. Ignace, où ils avoient laissé leurs provisions, & un Corps de reserve, pour s'assurer la retraite en cas de disgrâce. Comme au bruit de ces deux attaques plusieurs Guerriers Hurons étoient accourus, les deux jours suivans se passerent en petits combats, dont la fortune fut assez diverse, & surtout auprès de Sainte Marie, qui n'étoit qu'à une lieue de Saint Louis.

Cette Bourgade étoit fort peuplée, plusieurs François y demeuroient avec les Missionnaires, & on y avoit toujours fait assez bonne garde. Deux-cent Iroquois ne laisserent pas de s'en approcher le dix-sept, pour voir quelle contenance on y faisoit, mais s'étant un peu trop avancés, ils tombèrent dans une embuscade; on en tua un grand nombre, plusieurs furent pris, & on poursuivit le reste jusqu'à Saint Louis, où le gros du Parti s'étoit cantonné. Les Hurons ne le sçavoient pas, & furent surpris à leur tour: lorsqu'ils y pensoient le moins, ils se virent sept ou huit cent Hommes sur les bras, & nul moyen d'échapper. Ils ne perdirent pourtant pas courage, on se battit tout le jour, & malgré l'inégalité du nombre, l'avantage fut longtemps du côté des Hurons. Mais enfin accablés de lassitude, ne pouvant plus tenir leurs armes, réduits à une poignée d'Hommes, la plupart étant blessés, ils furent tous faits Prisonniers.

C'étoit tout ce qu'il y avoit de plus brave dans la Nation, & la consternation fut grande à Sainte Marie, quand on y apprit leur défaite. On y craignit même de ne pouvoir pas soutenir l'assaut, si l'Ennemi le tentoit, & tout le jour suivant se passa dans ces cruelles allarmes, d'autant plus que les Iroquois s'étoient déjà rapprochés. Pour éviter le malheur, dont on étoit menacé, on eut recours au Ciel, & on s'adressa à Saint Joseph, dont on devoit célébrer la Fête le lendemain. Les vœux de cette multitude affligée furent écoutés, le dix-neuf au matin on eut avis que les Iroquois s'étoient retirés en désordre, comme s'ils eussent été saisis d'une terreur panique. Mais la joye, que causa une retraite si subite, fut bientôt changée en deuil,

* Divers combats.

1649.

Les PP. de
Brebeuf &
Lallemand
sont brûlés.

par les affligeantes nouvelles, qu'on apprit des deux Missionnaires, qui avoient été pris le seizième.

De St. Ignace, où j'ai dit qu'on les avoit conduits d'abord, ils avoient été ramenés à St. Louis, & ils y furent reçus, comme on a coutume de recevoir les Prisonniers de guerre; on les épargna même d'autant moins, que leur procès étoit fait, & qu'on avoit résolu de ne les pas mener plus loin. Le P. de Brebeuf, que vingt années de travaux, les plus capables de faire mourir tous les sentimens naturels, un caractère d'esprit d'une fermeté à l'épreuve de tout; une vertu nourrie dans la vue toujours prochaine d'une mort cruelle, & portée jusqu'à en faire l'objet de ses vœux les plus ardens; prévenu d'ailleurs par plus d'un avertissement céleste que ses vœux seroient exaucés, seroit également & des menaces & des tortures mêmes: mais la vue de ses chers Néophytes cruellement traités à ses yeux, répandoit une grande amertume sur la joye, qu'il ressentoit de voir ses esperances accomplies.

Son Compagnon, qui ne faisoit que d'entrer dans la carrière Apostolique, où il avoit apporté plus de courage, que de force, & qui étoit d'une complexion sensible & delicate, fut surtout pour lui jusqu'au dernier soupir un grand sujet de douleur & d'inquiétude. Les Iroquois connoient bien d'abord qu'ils auroient à faire à un Homme, à qui ils n'auroient pas le plaisir de voir échapper la moindre foiblesse, & comme s'ils eussent appréhendé qu'il ne communiquât aux autres son intrépidité, ils le séparèrent après quelque tems de la troupe des Prisonniers, le firent monter seul sur un Echafaut, & s'acharnerent de telle sorte sur lui, qu'ils paroissoient hors d'eux-mêmes de rage & de desespoir.

Tout cela n'empêchoit point le Serviteur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons, qui ne le voyoient plus, mais qui pouvoient encore l'entendre; tantôt à ses Bourreaux, qu'il exhortoit à craindre la colere du Ciel, s'ils continuoient à persécuter les Adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les Barbares, & ils en furent choqués, quoiqu'accoutumés à effuyer les bravades de leurs Prisonniers en semblables occasions. Ils voulurent lui imposer silence, & n'en pouvant venir à bout, ils lui couperent la lèvre inférieure, & l'extrémité du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées, lui brûlerent les gencives, & enfin lui enfoncerent dans le gosier un fer rouge dans le feu.

I
I
par
fi fe
Un
pag
tenc
infe
Reli
on l
safir
D
on l
l'Ap
ges,
ce in
trouv
ment
gneu
qu'il
point
on mi
Ses
plaisir
& les
Ils le
ches c
du P.
le fain
Barbar
de vai
mit à c
bonilla
tant de
heurs c
l'eau,
seurs de
Cep
le P. I
il fut aff
Ses liem
(*) 10

L'invincible Missionnaire se voyant par ce dernier coup la parole interdite, parut avec un visage assuré, & un regard si ferme, qu'il sembloit donner encore la Loy à ses Ennemis. Un moment après on lui amena son Compagnon dans un équipage bien capable de toucher un cœur comme le sien, aussi tendre & aussi compatissant sur les maux d'autrui, qu'il étoit insensible aux siens propres. On avoit mis d'abord le jeune Religieux tout nud, & après l'avoir tourmenté quelque tems, on l'avoit enveloppé depuis les pieds jusqu'à la tête d'écorces de sapin, & on se préparoit à y mettre le feu.

Dès qu'il aperçut le P. de Brebeuf dans l'affreux état, où on l'avoit mis, il fremit d'abord, ensuite lui dit ces paroles de l'Apôtre, *Nous avons été mis en spectacle au Monde, aux Anges, & aux Hommes* (a). Le Pere lui répondit par une douce inclination de tête, & dans ce moment le P. Lallemand se trouvant libre, courut se jeter à ses pieds, baisa respectueusement ses playes, & le conjura de redoubler auprès du Seigneur ses prières, pour lui obtenir la patience, & la Foy, qu'il voyoit, ajouta-t-il avec beaucoup de confusion, sur le point de lui échapper à tout moment. On le reprit aussitôt, & on mit le feu aux écorces, dont il étoit couvert.

Ses Bourreaux s'arrêtèrent quelque tems, pour goûter le plaisir de le voir brûler lentement, & d'entendre les soupirs & les gémissemens, qu'il ne pouvoit s'empêcher de pousser. Ils le laisserent ensuite quelque tems, pour faire rougir des haches de fer, dont ils firent un collier, qu'ils mirent au cou du P. de Brebeuf; mais ce nouveau supplice n'ébranla pas plus le saint Martyr, que n'avoient fait les autres; & comme les Barbares cherchoient quelque nouveau tourment, pour tâcher de vaincre un courage, qui les irritoit; un Huron Apostat se mit à crier qu'il falloit jeter aux deux Missionnaires de l'eau bouillante sur la tête, en punition de ce qu'ils en avoient jetté tant de froide sur celle des autres, & causé par-là tous les malheurs de sa Nation. L'avis fut trouvé bon; on fit bouillir de l'eau, & on la répandit lentement sur la tête des deux Confesseurs de JESUS-CHRIST.

Cependant la fumée épaisse, qui sortoit des écorces, dont le P. Lallemand étoit revêtu, lui remplissoit la bouche, & il fut assez longtemps, sans pouvoir articuler une seule parole. Ses liens étant brûlés, il leva les mains au Ciel, pour implorer

(a) 1. Corinth. 4. 2.

1649.

le secours de celui, qui est la force des Foibles, mais on les lui fit baïsser, en le frappant à grands coups de cordes. Enfin les deux corps n'étant plus qu'une playe; ce spectacle bien loin de faire horreur aux Iroquois, les mit de bonne humeur; ils se disoient les uns aux autres que la chair des François devoit être bonne, & ils en couperent sur l'un & sur l'autre de grands lambeaux, qu'ils mangerent. Puis ajoutant la raillerie à la cruauté, ils dirent au P. de Brebeuf, « Tu nous assure sùrs tout à l'heure que plus on souffre sur la Terre, plus on est heureux dans le Ciel; c'est par amitié pour toi que nous nous étudions à augmenter tes souffrances, & tu nous en auras obligation ».

Quelques momens après ils lui enleverent toute la peau de la tête, & comme il respiroit encore, un Chef lui ouvrit le côté, d'où le sang sortant en abondance, tous les Barbares accoururent pour en boire; après quoi le même, qui avoit fait la playe, découvrit le cœur, l'arracha, & le dévora. Le P. de Brebeuf étoit du Diocèse de Bayeux, & Oncle du Traducteur de la Pharsale. Il étoit d'une taille avantageuse, & malgré son abstinence extrême, & vint années du plus pénible Apostolat, il avoit assez d'embonpoint. Sa vie fut un Héroïsme continuel, & sa mort fut l'étonnement de ses Bourreaux mêmes.

Dès qu'il eut expiré, le P. Lallemand fut reconduit dans la Cabanne, où son Martyre avoit commencé; il n'est pas même certain qu'il soit demeuré auprès du P. de Brebeuf jusqu'à ce que celui-ci eût rendu les derniers soupirs; on ne l'avoit amené là, que pour attendre son Compagnon, & amolir, s'il étoit possible, le courage de ce Héros. Il est au moins constant par le témoignage de plusieurs Iroquois, qui furent Auteurs de cette Tragédie, que ce dernier mourut le seize, & qu'il ne fut que trois heures dans le feu, au lieu que le supplice du P. Lallemand dura dix-sept heures, & qu'il ne mourut que le dix-sept.

Quoiqu'il en soit, sitôt qu'il fut rentré dans sa Cabanne il reçut au dessus de l'oreille gauche, un coup d'hache, qui lui ouvrit le crane, & lui en fit sortir de la cervelle. On lui arracha ensuite un œil, à la place duquel on mit un charbon ardent; c'est tout ce qu'on a pu sçavoir de ce qui se passa alors jusqu'à ce qu'il eût expiré; tous ceux, qui assisterent à sa mort, s'étant contentés de dire que les Bourreaux s'étoient surpassés en cruauté. Ils ajoutèrent que de tems en tems il jettoit des cris capables de

per
hon
def
fer
à su
la s
Pet
gre
dan
ann
A
mer
gad
ne r
les M
Foré
resto
toier
ne se
d'app
naitr
de ce
n'euff
quel
Ils
tentr
de lo
Côte
endro
quant
fionna
voien
pas m
le déf
les sui
tinent
La
très-pe
de cen
fans co
dirent

percer les cœurs les plus durs, & qu'il paroïssoit quelquefois hors de lui-même; mais qu'aussi-tôt on le voyoit s'élever au-dessus de la douleur, & offrir à Dieu ses souffrances avec un ferveur admirable. Ainsi la chair étoit souvent foible, & prête à succomber; mais l'esprit fut toujours prompt à la relever, & la soutint jusqu'au bout. Le P. Lallemand étoit de Paris, Fils & Petit Fils de Lieutenans Criminels. Il étoit extrêmement maigre, & il n'y avoit guère que six mois, qu'il étoit arrivé dans la Nouvelle France. Il mourut dans sa trente-neuvième année.

Après de si rudes échecs, les Hurons désespérèrent absolument de se soutenir, & en moins de huit jours toutes les Bourgades des environs de Sainte Marie se trouverent désertes. Il ne resta de la plupart, que la place, qu'elles avoient occupée, les Habitans y ayant mis le feu en se retirant, les uns dans les Forêts, les autres chez les Peuples voisins. Comme ceux, qui restoient à Sainte Marie, n'osoient sortir, parce qu'ils ne doutoient point que les Iroquois ne tinssent la campagne, la famine se fit bientôt sentir dans cette Bourgade, & il n'y avoit point d'apparence qu'on y pût remédier de loins: c'est ce qui fit naître aux Missionnaires la pensée de réunir les restes dispersés de cette Nation dans quelque lieu assez éloigné, pour qu'ils n'eussent pas à craindre d'y être inquiétés par un Ennemi, auquel ils n'étoient plus en état de résister.

Ils proposèrent l'Isle *Manitoualin*, qui est dans la partie Septentrionale du Lac Huron. Cette Isle a environ quarante lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, mais très peu de largeur, les Côtes en sont poissonneuses; le Terrain y est bon en plusieurs endroits, & comme elle n'étoit point habitée, on y voioit une quantité prodigieuse de Bêtes fauves. La proposition des Missionnaires ne fut pourtant pas bien reçue; les Hurons ne pouvoient se résoudre à s'exiler si loin de leur Pays, ils ne vouloient pas même l'abandonner, quoiqu'ils n'eussent pas le courage de le défendre, & il fallut que les PP. eussent la complaisance de les suivre à l'Isle de *S. Joseph*, qui est fort peu éloignée du Continent, où ils étoient.

La transmigration se fit le vint-cinquième de May, & en très-peu de tems il se forma dans cette petite Isle une Bourgade de cent Cabannes, les unes de huit, les autres de dix feux; sans compter un très-grand nombre de Familles, qui se répandirent aux environs, & le long de la Côte, pour la commodité

Dispersion
des Hurons.

La plupart se
retirèrent à l'Isle
de S. Joseph.

Ce qu'ils eurent
à y souffrir.

1649.

de la Chasse & de la Pêche. L'été se passa assez tranquillement ; la ferveur se mit dans cette Chrétienté transplantée & les Missionnaires eurent la consolation d'y baptiser jusqu'à trois mille Idolâtres. Mais comme on y sema peu, ou point du tout, que la Pêche ne donna presque rien, & que la Chasse fut bientôt épuisée, on n'étoit pas encore bien avancé dans l'automne, que les vivres commencerent à manquer. Peu de tems après on se trouva réduit à des extrémités, qui font horreur, c'est assez de dire qu'on alla jusqu'à déterrer les corps à demi corrompus pour les manger, que des Meres dévoreroient leurs Enfans morts sur leur sein faute de nourriture, & que des Enfans ne firent aucune difficulté de se repaître des cadavres de ceux, qui leur avoient donné le jour.

Leur ferveur.

Une famine, qui produisoit de si funestes effets, ne pouvoit manquer de causer de grandes maladies ; il en survint en effet, qui firent d'autant plus de ravages, qu'elles étoient contagieuses, & que ces Peuples ne sçavent pas se gêner assez, pour se garantir de la contagion. Mais ce fut au milieu de cette défolation même que les Ouvriers Evangeliques recueillirent les plus précieux fruits de leurs travaux. Tant de fleaux, & toutes les horreurs de la mort, qu'on avoit sans cesse devant les yeux, ne trouverent que des cœurs soumis parmi les Chrétiens ; il n'y eut aucun de ces Néophytes, qui s'écartât le moins du monde de la plus parfaite résignation aux ordres du Ciel, & qui ne baisât avec respect, & même avec action de grâces, la main, qui le frappoit.

Ces vertus sont celles, à quoi les Sauvages trouvent plus de disposition dans leur caractère tranquille & patient. Leur paresse & leur indolence naturelle en ternissent un peu l'éclat, & ce sont peut-être les seuls Chrétiens, à qui il ait été permis de dire : „Faites pour votre conservation, ce que vous faites pour le salut de votre ame „. C'étoit pourtant quelque chose de bien merveilleux, que des Hommes à peine revenus de leurs anciens préjugés contre le Christianisme, ne les reprissent point dans une occasion si capable de les y faire revenir, & il falloit que leur Foy fût bien solide, pour n'être point ébranlée par tant de disgrâces, que les Ennemis de l'Evangile ne cessoient point de lui attribuer.

Témérité des
Hurons de S.
Jean,

Pour comble de malheurs on apprit, que trois-cent Iroquois étoient en campagne, & comme on ne sçavoit pas de quel côté ils tourneroient leurs armes, les Chefs de la Nation envoierent de

de toutes parts avertir qu'on se tint sur ses gardes. Cet avis regardoit surtout les Hurons *Tionnonzate*, qui depuis l'évacuation de Sainte Marie étoient les plus exposés aux courses des Ennemis: Leur Canton étoit un des plus peuplés, & dans une seule Bourgade, qui portoit le nom de *S. Jean*, on comptoit plus de six-cent Familles. On y regarda l'entreprise des trois-cent Iroquois comme une bravade; & pour leur montrer qu'on ne les craignoit point, tous ceux, qui pouvoient porter les armes, se mirent en campagne pour les aller chercher.

L'Ennemi fut bientôt informé de cette imprudente démarche, & résolut d'en profiter: il fit une fausse route, marcha par des chemins détournés, & arriva à la pointe du jour à la vue de *S. Jean*. Le P. Charles Garnier, & le P. Noël Chabanel y gouvernoient depuis quelque tems une nombreuse Chrétienté, mais deux jours auparavant celui-ci avoit été appelé ailleurs, & le P. Garnier étoit resté seul. Il visitoit actuellement les Cabannes, lorsque les Iroquois firent leur cri, & il comprit aisément que tout étoit perdu. Il courut d'abord à la Chapelle, qu'il trouva pleine de Chrétiens, que la peur avoit saisis, & il leur déclara qu'il n'y avoit de salut pour eux, que dans la fuite. Il les exhorta à ne point perdre le tems en délibérations inutiles & en pleurs superflus; il leur dit qu'il alloit mourir pour faciliter leur évasion; que tant qu'il lui resteroit un souffle de vie, il n'abandonneroit point ceux, qui auroient besoin de son Ministère, & qu'il les prioit de ne jamais oublier les leçons, qu'il leur avoit données.

Il sortit aussi-tôt, & retourna dans les Cabannes, dont quelques-unes étoient déjà en feu: il baptisa tous les Catéchumènes, qu'il rencontra, & se rendit enfin dans la Place, où l'on ne voyoit plus que des Morts & des Blessés. Quelques-uns le conjurerent de se retirer, mais il rejeta bien loin cette proposition, & il resta au milieu de ce carnage, animant par sa présence & par ses discours ses chers Néophytes à bien mourir. Les Iroquois parurent quelque tems l'admirer & le respecter; mais à la fin un de ces Barbares lui lâcha son fusil, où il y avoit deux balles, dont l'une le perça au bas de la poitrine, & l'autre, après lui avoir déchiré le petit ventre, lui entra dans la cuisse.

Il tomba du coup sans connoissance, & celui, qui l'avoit tiré, le croyant mort, le dépouilla. Quelque tems après il revint à lui, & comme il n'entendoit plus personne, il leva la tête, &

Tome I.

Pp

Cette Bourgade est détruite par les Iroquois.

Mort héroïque du P. Garnier.

1649.

aperçut à dix pas un Huron, qui rendoit presque les derniers soupirs : il fit un effort pour se lever, & pour l'aller absoudre, mais il retomba sur le champ ; il se releva encore, mais il lui fut impossible de faire un pas, & dans le moment un Iroquois accourut, & lui déchargea sur le ventre deux coups de hache, dont il expira sur l'heure dans l'exercice, & pour ainsi dire, dans le sein même de la charité. Le P. Garnier étoit de Paris, & pour entrer dans la carrière Apostolique, avoit sacrifié une fortune brillante, & résisté aux larmes d'une Famille, dont il étoit tendrement aimé. Il avoit fait ce sacrifice avec trop de générosité pour ne pas mériter que Dieu lui fit la grace de le conformer de la maniere la plus héroïque.

Mort du P.
Chabanel.

J'ai dit que le P. Chabanel avoit été rappelé de S. Jean deux jours avant la défolation de cette Bourgade, le motif de ce rappel fut qu'on ne vouloit pas laisser en même tems deux Ouvriers dans un lieu aussi exposé que celui-là aux courses des Iroquois ; mais ils étoient tous deux également mûrs pour le Ciel. Et si l'un évita par obéissance le fer des Iroquois, cette même obéissance lui procura un autre genre de mort, qui, pour n'avoir point eu autant d'éclat aux yeux des Hommes, n'en fut peut-être pas moins précieux devant celui, qui nous juge suivant les dispositions de notre cœur, & ne nous tient pas moins compte de ce que nous avons voulu faire pour lui, que de ce que nous avons réellement fait & souffert.

Le P. Chabanel étoit parti de S. Jean le cinq ou le six de Décembre, accompagné de quelques Chrétiens. La nuit, qui suivit la mort du P. Garnier, le surprit dans un Bois, & tous ses Compagnons de voyage s'étant endormis, il entendit des cris d'Iroquois, & des Hurons Captifs, que l'on faisoit chanter. Il éveilla ses Gens, à qui il ne fallut pas dire deux fois de se sauver. Il se mit en devoir de les suivre ; mais n'ayant pas les jambes aussi bonnes qu'eux, il les perdit bientôt de vue, & depuis ce tems-là on n'a jamais pu sçavoir au juste ce qu'il étoit devenu. Quelque tems après un Huron Apostat dit qu'il l'avoit rencontré au bord d'une Riviere, qu'il l'avoit aidé à la traverser, & qu'en suite ils s'étoient séparés ; mais on eut dans la suite plus d'une raison de soupçonner ce Malheureux de l'avoir tué, pour profiter de sa dépouille, ou par haine contre la Religion.

Des Hurons
conspirent,
contre les
Missionnaires.

Tandis que les Iroquois désoloient ainsi l'Eglise Huronne, un nouvel orage, excité par des Hurons mêmes, pensa lui ravir ce qui lui restoit de Pasteurs, & avec eux toute esperance

de
foi
qu
des
se
Por
ger
avo
Fra
bou
mi
A
me
niat
plus
Sau
cou
voie
blés
dom
qu'il
avoit
P
thieu
d'ent
amer
& pe
quel
banni
leur
se tro
ce,
Chrè
yeux
y en e
La
d'une
Un H
potea
délivr
cham

de se rétablir jamais. Des Idolâtres de cette Nation, qui faisoient encore le plus grand nombre dans une Bourgade, à laquelle on avoit donné le nom de *S. Mathieu*, s'étant persuadés que le seul moyen de mettre fin à leurs disgrâces, étoit de se défaire des Prédicateurs de l'Evangile, ils s'y résolurent. Pour mieux réussir dans ce dessein, ils entreprirent d'y engager des Chrétiens mêmes, & à cet effet ils publièrent qu'on avoit vû des Colliers, envoyés par le Gouverneur Général des François aux Cantons Iroquois, pour les exhorter à pousser à bout les Hurons, en les assurant que les Peres, qui étoient parmi ces Sauvages, les livreroient entre leurs mains.

Après ce qui venoit de se passer, la calomnie n'avoit pas même de vraisemblance, mais l'exige-t-on toujours des Calomniateurs, pour ajouter foi à leurs discours? Et les Nations les plus policées ont-elles droit de faire sur cela des reproches aux Sauvages? Il y a donc pas trop lieu de s'étonner que ces discours ayent pu faire impression sur des Gens, qui ne sçavoient plus à quoi imputer les maux, dont ils étoient accablés. D'ailleurs ceux, qui les débitent, avoient eu soin de donner une couleur de zèle pour le bien public à l'attentat, qu'ils méditoient: outre qu'ils ne demandoient à ceux, qu'ils avoient séduits, que de ne s'y pas opposer.

Peu de jours après deux Missionnaires arrivèrent à *S. Mathieu*, & à leur entrée dans le Village ils furent assez surpris d'entendre les cris, que l'on a accoutumé de faire, quand on amène des Prisonniers. Ils firent pourtant bonne contenance, & personne n'osa mettre la main sur eux. On se contenta de quelques huées, qu'ils méprisèrent: ils visiterent toutes les Cabannes, ils entendirent tous les discours, que l'on tenoit sur leur compte; ils comprirent toute la grandeur du péril, où ils se trouvoient, mais ils n'en firent pas semblant. Cette assurance, & la persuasion, où furent plusieurs, que le Dieu des Chrétiens avoit lié les bras à leurs Ennemis, firent ouvrir les yeux aux plus prévenus contre eux, & avant la fin du jour il y en eut jusqu'à dix-sept, qui demanderent le Baptême.

Le Ciel donnoit de tems en tems de ces marques éclatantes d'une protection visible sur les Pasteurs & sur leurs Oüailles. Un Huron pris en guerre étoit sur le point d'être attaché au poteau pour être brûlé: il demanda à Dieu avec ferveur d'être délivré de ce terrible genre de mort, & sa priere eut sur le champ son effet. On le délia, & on lui accorda la vie, au grand

La ferme de
de deux de ces
Peres décon-
certe leurs me-
sures.

Traits singu-
liers de la Pro-
vidence en fa-
veur des Chré-
tiens.

1650.

étonnement de tout le monde ; ceux-mêmes , qui lui faisoient cette grace , ne pouvant pas dire pourquoi ils en ufoient ainsi.

Une bonne Vieille de l'Isle de St. Joseph , qui de toutes les Prieres , qu'on avoit tâché de lui apprendre , n'avoit pu retenir que ces paroles , *Jesus, ayez pitié de moi* , voyageant sur le Lac Huron , se trouva saisie d'un froid si excessif , que tous ceux , qui l'accompagnoient , en moururent. Elle fit sa Priere ordinaire , & avec toute la ferveur , dont elle étoit capable , & elle a depuis assuré , qu'à chaque fois qu'elle la repetoit , une chaleur sensible la ranimoit , ce qui dura jusqu'à ce qu'on vint à son secours. Si on ne veut pas attribuer cet effet à un miracle , il faut y reconnoître une ferveur d'esprit assez grande pour faire impression sur les sens , ce qui est une des grandes merveilles de la Grace.

Nouveaux
malheurs ar-
rivés aux Hu-
rons.

C'étoit la famine , & les maladies , dont elle pouvoit être suivie , qui avoient contraint cette Femme , & quantité d'autres personnes de tout âge & de tout sexe de quitter l'Isle de S. Joseph au milieu de l'hyver ; ils avoient cru la glace assez forte pour les porter ; mais elle cassa sous leurs pieds , plusieurs se noyèrent , d'autres périrent de froid. Diverses autres troupes s'étoient réfugiées dans des lieux écartés , où elles se croioient en assurance contre les poursuites des Iroquois ; mais ces Barbares découvrirent leur retraite , & firent un carnage affreux de ces Misérables , qui par bonheur pour eux n'étoient sortis de leur Isle , qu'après avoir mis ordre aux affaires de leurs consciences.

Plusieurs des-
cendent à
Quebec.

Ceux , qui étoient restés à S. Joseph , & dont le nombre ne montoit pas à trois-cent , apprenant le triste sort de leurs Freres , ne douterent plus que les Iroquois ne vinssent incessamment les attaquer ; & après plusieurs Conseils sur le parti , qu'ils avoient à prendre pour éviter ce malheur , ils s'arrêterent à celui-ci. Les plus considérables allerent trouver le P. Ragueneau , qui gouvernoit cette Mission , & lui dirent que dans l'état déplorable , où ils se voyoient réduits , ils n'imaginoient plus qu'un seul moyen de prévenir la ruine entiere de leur Nation ; que ce moyen étoit que les Peres se missent à leur tête , qu'ils rassemblent tout ce qu'ils pourroient de Hurons dispersés , & qu'ils les menassent à Quebec , où à l'abri du Fort des François , & sous la protection de leur Pere Ononchio , ils pussent cultiver tranquillement les Terres , qu'on vou-

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. VII. 301
droit bien leur abandonner, & où ils ne penseroient plus
qu'à employer au service de Dieu les jours, qu'il leur avoit
conservés.

1650.

Le P. Ragueneau, avant que de leur répondre, voulut con-
sulter les autres Missionnaires, qui se trouvoient aux environs,
& tous furent de l'avis des Sauvages. Il sembloit en effet que
ce fût là l'unique ressource, qui restât à ce Peuple infortuné.
Tout le Pays étoit dans la dernière consternation, on n'y
voyoit plus que des Bourgades détruites, ou désertes, qui com-
mençoient déjà à se peupler de Bêtes fauves, dont les Hom-
mes, les Femmes & les Enfans alloient prendre la place dans
les Forêts & sur les Montagnes; & il n'y avoit pas un mo-
ment à perdre, si on vouloit sauver les tristes débris d'une Na-
tion autrefois si florissante.

On se mit donc en chemin, sans délibérer davantage, & sans
trop sçavoir de quoi on vivoit sur la route; mais la faim n'é-
toit pas moins à craindre en restant dans l'Isle & dans les Bois;
& il en étoit de même du danger de tomber dans quelque Parti
Iroquois; car il est vrai que la moindre Troupe de Guerriers
auroit suffi pour tailler en pièces toute cette multitude confuse,
que la peur avoit saisie, & que la misère & les maladies avoient
reduite à une extrême foiblesse. On choisit la voye de la gran-
de Riviere des Outouais, & bien qu'on aperçût tous les jours
des vestiges assez recens d'Iroquois, on fut assez heureux pour
n'être pas découvert par ces Barbares. Environ à la moitié
du chemin ces pauvres Exilés rencontrèrent le P. Bressani,
lequel avoit hyverné à Quebec, & retournoit assez bien ac-
compagné à son ancienne Mission, dont il ignoroit encore le
désastre.

Il avoit été escorté pendant quelque tems par quarante Fran-
çois, & peu de jours après que cette escorte l'eut quitté, il
avoit été surpris pendant la nuit par dix Iroquois. ATIRON-
THA*, fameux Chef Huron, brave Homme & bon Chrétien,
avoit été tué d'abord, & le Missionnaire blessé de trois coups
de flèches, tandis qu'il couroit de tous côtés pour éveiller ses
Gens; mais les Iroquois ayant trop tardé à faire retraite,
s'étoient vus en un moment investis de toutes parts; on en avoit
tué six, deux étoient restés Prisonniers, deux s'étoient sauvés;
& les Hurons, qui avoient aussi perdu sept des leurs, conti-
nuoient leur route, bien honteux de s'être ainsi laissé surpren-
dre par une poignée d'Aventuriers.

1650.

De quelle
maniere ils
sont reçus.

Ils furent bien plus consternés encore, quand ils apprirent la défolation de leur Pays. Ils comprirent que ce qu'ils pouvoient faire de mieux, étoit de retourner sur leurs pas avec les autres, & ils s'y déterminèrent. Ils arriverent tous ensemble à Montreal, où l'on n'oublia rien pour les retenir; mais ils ne s'y crurent pas assez en sûreté, & après s'y être reposés pendant deux jours, ils se rembarquerent, & se rendirent à Quebec le vint-huit de Juillet 1650. M. d'Ailleboût leur fit un très-bon accueil; mais il y avoit alors si peu de Personnes aisées dans la Colonie, qu'après que les Communautés, & quelques-uns des Principaux de la Ville, se furent chargés de nourrir un nombre de Familles, proportionné à leurs facultés, il resta encore plus de deux-cent Personnes, qui n'avoient de ressource, que dans la Providence. A la vérité elle ne leur manqua point, & ils subsisterent longtemps, sans qu'on pût concevoir ce qui les faisoit subsister.

Ce que de-
vinrent les
autres.

Le sort de ceux, qui n'avoient pu se résoudre à abandonner leur Pays, fut bien triste. Quelques-uns se jetterent entre les bras des Nations voisines, sur laquelle ils attirerent bientôt les armes des Iroquois. D'autres allerent du côté des Anglois, & s'établirent dans ce qu'on appelle aujourd'hui la *Pensylvanie*. Il y en eût un assez grand nombre, qui attirés par les Iroquois dans une embuscade, sous prétexte d'un accommodement, & s'étant aperçus à tems de la perfidie de ces Barbares, leur opposerent une contre-ruse, qui leur réussit: ils surprirent ceux, qui croyoient les surprendre, en tuerent un grand nombre, puis s'allerent cantonner dans l'Isle Manitoualin, d'où quelque tems après ils descendirent à Quebec, pour y joindre leurs Freres.

Presque tous les Habitans des deux Bourgades de Saint Michel & de Saint Jean-Baptiste. prirent un parti fort périlleux, & qui eut néanmoins assez de succès. Ils se présentèrent aux Iroquois mêmes, s'offrirent à vivre avec eux, & en furent bien reçus. Enfin les Ennemis sachant que plusieurs erroient de côté & d'autre, sans pouvoir se fixer nulle part, mirent leur Jeunesse à leurs trouffes. Presque tous furent pris, on ne fit quartier à aucun, & ce qui montre à quel point la terreur du nom Iroquois avoit saisi toutes les Nations, non-seulement le Pays Huron, mais encore tout le cours de la Riviere des Outaouais, qu'on avoit vû si peuplé peu d'années auparavant, se trouverent presqu'entièrement déserts; sans qu'on pût sca-

vo
fug
qui
que
ge à
que
néra
trait
leur
pas
notr
stanc
l'aug
loni
Il
me n
dans
quois
laissé
firent
paré
de Q
ragem
invinc
Guerr
aux Ir
Ils e
ils for
nerent
Algon
rencon
cette A
tous C
de Cro
pour o
rer de
Mission
gion.
Com
de faire

voir ce qu'étoient devenus la plupart des Habitans.

On s'étoit flatté, qu'au moins les Hurons, qui s'étoient réfugiés à Quebec, y seroient à l'abri de toutes les miseres, qui accabloient les autres; rien n'étoit, ce semble, plus aisé que de les mettre en état d'avoir le nécessaire, sans être à charge à la Colonie, qui en auroit pu même tirer avec le tems quelque avantage, & le P. Jérôme Lallemand, Supérieur Général des Missions, fit exprès le voyage de France, pour en traiter avec les Directeurs de la Compagnie du Canada. Il leur representa vivement de quelle importance il étoit de ne pas laisser périr tant de Chrétiens, qui s'étoient jettés dans notre sein, combien il étoit facile de pourvoir à leur subsistance, & les avantages, qu'on en pouvoit retirer, soit pour l'augmentation du commerce, soit pour la défense de la Colonie.

1650-51.
Abandon,
où se trouvent
les premiers.

Il eut beau dire, il ne fut pas écouté, d'où il arriva, comme nous le verrons bientôt, que la Colonie Françoisé tomba dans un si grand mépris, que pendant plusieurs années les Iroquois prirent sur elle le même ascendant, que nous leur avions laissé prendre sur nos Alliés. Ceux-ci de leur côté se conduisirent fort mal. Il sembloit qu'un esprit de vertige se fût emparé de ces Sauvages. Ils ne se virent pas plutôt sous le canon de Quebec, qu'ils passerent sans milieu de l'excès du découragement à celui de la présomption. Ils se crurent désormais invincibles, & quoiqu'ils n'eussent parmi eux que très-peu de Guerriers, ils ne se proposerent rien moins, que de rendre aux Iroquois tout le mal, que ceux-ci leur avoient fait.

Leur peu de
conduite.

Ils engagerent les Habitans de Sylleri à se joindre à eux, & ils formerent un Parti de guerre, devant lequel ils s'imaginèrent que les cinq Cantons ne pourroient jamais tenir. Les Algonquins des Trois Rivieres, & quelques Hurons, qui se rencontrèrent au même lieu, grossirent encore leur Troupe; cette Armée marcha contre les Agniers, & comme ils étoient tous Chrétiens, ils avoient donné à cette Expédition un air de Croisade, en publiant qu'ils n'avoient pris les armes, que pour obliger l'implacable Ennemi du Christianisme à se retirer de dessus les Terres des Fidèles, & procurer par-là aux Missionnaires les moyens de faire fleurir la véritable Religion.

Comme ils approchoient du Village, où ils avoient resolu de faire leur premiere attaque, un Huron & un Algonquin

Expédition
malheureuse

1650-51.
où périrent
quantité de
sauvages
Chrétiens.

furent détachés pour aller à la découverte. Ces deux Hommes s'étant séparés, le premier tomba dans un Parti Iroquois, & pour sauver sa vie, ne fit point de difficulté de trahir sa Foy, sa Nation & ses Alliés. " Mes Freres, dit-il, en abordant les Ennemis, il y a longtemps que je cherchois quelqu'un de vous : je me suis mis en chemin pour aller dans mon Pays, où je sçai que présentement les Iroquois & les Hurons ne sont plus qu'un Peuple, & n'ont plus qu'une même Terre. Pour marcher plus sûrement, je me suis joint à un Parti d'Algonquins, que j'ai rencontré, & qui vient vous attaquer : il y a deux jours, que je l'ai quitté pour vous avertir de vous tenir sur vos gardes ..

Le Perfide fit bien pis encore ; il servit de Guide aux Agniers, qui allèrent au devant des Chrétiens, & les trouverent tous endormis. Ils ne s'éveillèrent qu'au bruit d'une décharge de Mousqueterie, & comme l'Ennemi avoit eu le tems & la facilité de choisir ceux, sur qui tomberoient ses premiers coups, les plus Braves des Confédérés restèrent morts sur la place, avant qu'aucun de leur Troupe eût eu le tems de prendre ses armes. Plusieurs ne laisserent point de se bien battre, & à la faveur de cette résistance ; il y en eut un grand nombre, qui se sauverent dans les Bois ; tout le reste fut tué, ou pris & livré au feu, à l'exception de deux, qui s'échapperent, & de qui on a sçu toutes les circonstances de cette triste aventure.

Histoire d'un
Algonquin,
brûlé par les
Iroquois.

Tous les autres Captifs honorerent leur Religion, pour la défense de laquelle ils avoient pris les armes ; mais celui, qui se distingua le plus, fut un jeune Algonquin, nommé Joseph ONOHARE. Il avoit été élevé presqu'Enfant à Sylleri, & quoiqu'il fût né avec un caractère dur & hautain, la Grace & l'éducation avoient entierement corrigé ce défaut, & il étoit parvenu à un degré de perfection peu commune dans le centre même du Christianisme. Un an avant sa mort il lui arriva une chose, qui fit beaucoup d'impression sur ceux, qui en furent témoins ; il s'étoit engagé dans un Parti de guerre sous un Chef de reputation, mais Idolâtre, & fort superstitieux, qui ne voulut point se mettre en campagne, sans avoir auparavant consulté son *Manitou*. Onohare fit inutilement tous ses efforts pour l'en détourner, le Chef appella un Jongleur, qui fit dresser son étuve pour suer, & n'y fut pas plutôt entré, que la Loge fut agitée d'une maniere surprenante.

Cet

Cet Homme, qui trouva lui-même la chose fort extraordinaire, ne laissa point de faire les cris & les hurlemens accoutumés; mais après quelque tems il changea tout à coup de ton, & adressant la parole à Onoharé, qui n'étoit pas loin, il lui fit de grandes menaces. Le genereux Chrétien s'approche aussi-tôt, & ne doutant point que ce ne fût le Démon, qui parloit par la bouche de son Ministre: " J'adore, dit-il, celui, " qui de rien a créé le Ciel & la Terre, il est mon souverain " Seigneur & le tien, & malgré que tu en ayes, tu es contraint " de le reconnoître aussi-bien que moi en cette qualité ». Comme il parloit encore, quoiqu'il n'y eût personne auprès de lui, il se sentit frapper au côté avec tant de violence, qu'il en perdit presque le mouvement & la respiration. Au bout de trois jours, se trouvant encore très-mal, il demanda à Dieu sa guérison avec ferveur; il fut exaucé, & partit pour la guerre avec les autres.

Pendant la route un autre Sauvage, qui avoit apparemment eu quelque fâcheux rêve, l'aborda un matin fort ému, & lui dit qu'il étoit bien fâché de s'être engagé dans cette Expédition avec lui: que son obstination à ne vouloir point consulter les Esprits, attireroit inmanquablement quelque malheur à toute la Troupe. Le fervent Chrétien eut pitié de l'aveuglement de cet Homme, & tâcha de le détromper de ses erreurs. Tandis qu'il parloit, ils aperçurent deux Iroquois, & leur coururent sus. Onoharé en joignit un, & le tua d'un seul coup; l'autre se sauva. Le jeune Chrétien alla ensuite retrouver son Camarade, qui ne s'étoit pas beaucoup pressé d'atteindre l'Ennemi, & lui dit que son Manitou l'avoit sans doute averti de ne pas trop s'exposer. » Sachez donc une bonne fois, ajouta-t-il, qu'un Chrétien, qui est fidèle à son Dieu, ne craint rien, & que vos démons ne peuvent donner aucun secours à ceux, qui les invoquent ».

Le dernier acte de la vie de ce fervent Néophyte fut celui, où il parut plus grand: il s'y étoit préparé par une confession générale, & par de fréquentes communions. Dès le commencement de l'Expédition, où il fut pris, il avoit eu un pressentiment, qu'il n'en reviendrait pas, & comme il s'agissoit de combattre les Ennemis de Dieu, il se rassuroit par l'espérance du Martyre. Rempli de cette idée, plus il se figuroit qu'on lui feroit souffrir de maux, plus il ressentoit de joye, & il ne se démentit point au milieu des supplices. Il ne cessoit d'exhorter

1650-51.

son Compagnon à la patience, & ses Bourreaux l'ayant voulu contraindre de se taire, il leur dit hardiment qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de l'empêcher de publier les louanges de son Dieu, & de travailler pour sa gloire. Cette répoite les mit en fureur, mais ils eurent beau inventer les tortures les plus inouïes pour le forcer au silence, ils ne purent ébranler son courage, ni lui arracher un soupir, & il ne cessa de bénir le Seigneur, qu'en cessant de vivre.

Ferveur des
Chrétiens.

Cette grande défaite & plusieurs autres échecs moins considérables, qui suivirent coup sur coup, furent pour les Missionnaires, & pour ceux, qui s'intéressoient au progrès de l'Evangile, & à l'avancement de la Colonie, un grand sujet de douleur; mais ce qui console un peu les premiers, c'est que les Parens & les amis de ceux, qui avoient péri en cette rencontre, ne firent presque entrer pour rien la chair & le sang dans les regrets, qu'ils témoignèrent de leur perte, & qu'ils ne firent paroître que des sentimens dignes de leur Religion. On n'entendit parmi eux aucune plainte contre la Providence d'un Dieu, qui mettoit véritablement leur foi & leur vertu à de grandes épreuves, mais qui ne se montroit ni moins puissant, ni moins Pere, en leur inspirant une résignation si héroïque.

Ces réflexions, que firent les Infidèles mêmes, en convertirent plusieurs, les plus entêtés, au milieu même de leurs invectives, se sentoient tout-à-coup changés d'une maniere, qui les étonnoit, & les Iroquois eurent pendant une année entière un exemple de ce grand pouvoir de la Grace, que plusieurs d'entr'eux ne purent se dispenser de reconnoître. Ils avoient parmi leurs Prisonniers une jeune Algonquine, qui étoit aveugle; & quoiqu'elle fût absolument hors d'état de leur rendre aucun service, ils la laissoient vivre, sans trop sçavoir pour quoi.

Cette Fille étoit Chrétienne, & bien instruite de sa Religion, elle eût le courage de faire parmi ses Maîtres l'emploi de Catéchiste, & Dieu opéra plusieurs conversions par son ministère. Il y en eut même, qui firent grand bruit, & qui aigrirent beaucoup contre elle les Principaux du Village. Elle n'ignoroit pas à quoi l'exposoit son zèle, mais rien ne fut capable de le ralentir. On l'avertit sérieusement de prendre garde à ses démarches, on lui fit des menaces, dont elle avoit tout lieu de craindre l'exécution; mais elle ne l'ébranla, & le Dieu, qu'elle servoit avec tant de courage, continua de la prote-

ger d'une manière incompréhensible à ceux, qui pouvant l'écraser d'une parole, n'osèrent jamais attenter à sa vie, ni lui causer le moindre chagrin. 1650-51.

Voilà ce qu'attestoient alors tous ceux, qui vivoient dans la Nouvelle France, ou qui y faisoient quelque séjour, & nous en avons encore vû des témoins, qui ne pouvoient pas être suspects d'exaggeration. Je me suis peut-être un peu plus arrêté dans ces détails, que n'auroient voulu plusieurs de ceux, qui liront cette Histoire; mais j'ai cru qu'ils étoient nécessaires pour donner une idée juste de cette Chrétienté Sauvage, dont quelques Ecrivains, qui n'en ont vu que la décadence, se sont efforcés de ternir l'éclat. Quelques qu'ayent été leurs motifs, dont je laisse le jugement à celui, qui seul a le pouvoir & le droit de sonder les cœurs, quelle créance peut-on donner à l'autorité de Gens, qui n'ont point eu d'autre preuve, pour traiter de fable ce qui s'est passé loin d'eux, ou avant eux, que de n'en avoir pas été les témoins.

Au tems, dont je parle, la ferveur étoit encore grande partout, & se sentoit de la persécution & l'adversité, dont elle est presque inséparable: il commençoit pourtant à y avoir quelque dérangement parmi les Chrétiens, qui abordoient à Tadoussac, & à la honte des Européens, c'étoit eux, qui donnoient lieu au désordre, tandis que des Barbares à peine baptisés faisoient leur possible pour l'arrêter. Il s'agissoit surtout de l'ivrognerie, à laquelle ces Peuples ont un penchant, qu'ils ne connoissoient point avant que d'avoir de quoi la satisfaire, & dont ils ne sont presque plus les maîtres, quand ils ont commencé d'en former l'habitude.

Les Chefs de la Colonie avoient trop de religion & de zèle, pour ne pas s'opposer à un commerce, qui servoit d'amorce au vice & le fomentoit, & ils ne furent pas même soupçonnés, comme l'ont été quelques-uns de leurs Successeurs, d'avoir voulu augmenter leurs revenus aux dépens de la Religion & du bon ordre. Mais il n'y avoit à Tadoussac que des Missionnaires sans Commandans, parce que nous n'y avons jamais eu d'Etablissement fixe: & quelque crédit, que donnaissent à ces Religieux leur caractère, leur vertu, & les ordres du Gouverneur Général, ils éprouvoient tous les jours combien une autorité déarmée est un foible frein contre certaines passions, & que l'intérêt de la Religion est un motif peu capable de toucher des cœurs dominés par la cupidité.

La Traite de l'Eau-de-Vie commença à causer des désordres dans quelques Missions.

1650-51.

Le mal fit en peu de tems de tels progrès, que les Chefs des Sauvages prièrent instamment M. d'Ailleboût de bâtir une prison, pour y enfermer ceux, qui par leurs scandales troubleroient la piété de leurs Freres. Outre les Montagnez, qui étoient les Habitans naturels des environs de Tadoussac, on voyoit encore souvent dans ce Parti des *Bersiamites*, des *Papinachois*, des *Oumamiqueks*, & tous avoient déjà des Chrétiens, qui étoient redevables de la première connoissance du vrai Dieu à des Sauvages Néophytes, & qu'on avoit achevé d'instruire à Tadoussac même, où les Missionnaires ne manquoient jamais de se trouver au tems de la Traite.

Les choses étoient à tous égards sur un bien meilleur pied aux Trois Rivieres, où il y avoit un Gouverneur vigilant & zélé (a), où les Jesuites avoient une Maison, & où plusieurs Nations du Nord se rendoient pour le commerce des Pelletteries. Elles y étoient surtout attirées par les Attikamegues, & les grands exemples de vertu de ce bon Peuple préparoient dans leurs cœurs les voyes aux impressions de la Grace. On en baptisoit tous les ans un certain nombre, & ces Néophytes ne se croyoient véritablement Chrétiens, qu'autant qu'ils faisoient des conquêtes pour JESUS-CHRIST; d'ailleurs ils ne voyoient rien que d'édifiant dans la conduite des François. L'hyver précédent le P. Dreuilletes avoit parcouru toutes les Contrées, qui sont au Septentrion des Trois Rivieres; il rencontra des Chrétiens, & des Chrétiens parfaitement bien instruits, où il ne s'attendoit pas de trouver des Hommes: il augmenta leur nombre, il leur administra les Sacremens; il leur promit de les visiter le plus souvent qu'il lui seroit possible, & il les laissa dans des dispositions, dont il crut pouvoir tout esperer.

Enfin l'année 1650. si funeste à la Nouvelle France par la destruction de presque toute la Nation Huronne, & par tous les malheurs, qui en furent les suites, finit par le changement de Gouverneur Général. M. de Lauzon, un des principaux Membres de la Compagnie du Canada, fut nommé pour succéder à M. d'Ailleboût, dont les trois ans étoient expirés; mais il n'arriva à Quebec que l'année suivante. M. d'Ailleboût laissa sans regret une Place, où il ne pouvoit être, que le témoin de la défolation de la Colonie, & dont on ne le mettoit point en état de soutenir la Dignité. Le nouveau Gouverneur avoit toujours

(a) M. Duplessis Bochart.

M. de Lauzon, Gouverneur Général de la Nouvelle France.

eu plus de part que personne aux affaires de la Compagnie. C'étoit lui principalement, qui avoit ménagé en Angleterre la restitution de Quebec; sa pieté, sa droiture, ses bonnes intentions étoient connus, & il avoit toujours paru s'intéresser beaucoup à ce qui regardoit le Canada.

1650-51.

Mais il le trouva dans une situation bien plus déplorable encore, que ne l'avoit représenté le P. Lallemant, & la Colonie déperissoit de jour en jour. Les Iroquois devenus plus hardis depuis leurs dernières victoires, commençoient à ne plus regarder nos Forts & nos Retranchemens comme des barrières capables de les arrêter; ils se repandoient en grandes Troupes dans toutes les Habitations Françoises; & l'on n'étoit plus nulle part en sûreté contre leurs insultes. Un événement funeste venoit encore d'accroître leur insolence. Un de leur Parti s'étant approché des Trois-Rivieres, M. Duplessis-Bochart, qui en étoit Gouverneur, voulut marcher contre eux en personne. On eut beau lui représenter qu'il s'exposoit inutilement, que toute sa valeur ne pouvoit rien contre un Ennemi, qui met sa principale force dans la surprise, & à qui son agilité naturelle, & la proximité des Forêts offrent toujours une retraite sûre; & qu'enfin il n'y avoit rien à gagner à se battre contre des Gens, qui n'avoient rien à perdre. Il n'écouta rien; mais il porta la peine de son obstination: il fut tué, & outre que sa mort priva la Colonie d'un bon Officier, & d'un honnête Homme, elle donna un nouveau relief aux armes des Iroquois.

Le Gouverneur des Trois Rivieres est tué par les Iroquois.

La guerre, qu'ils continuoient de faire avec acharnement contre les foibles restes de la Nation Huronne, & contre les Peuples, qui leur avoient donné retraite, augmentoit de jour en jour la terreur de leur nom, & leurs forces croissoient par le nombre des Captifs, qu'ils emmenoit de toutes parts, & dont ils se servoient pour remplacer ceux des leurs, qu'ils perdoient. Enfin Sylleri n'étant plus en sûreté avec les Palissades, on avoit été obligé de l'enfermer de murailles; & de placer du Canon. Les plus affreux déserts & les plus impénétrables Cantons du Nord n'étoient plus des retraites sûres contre la rage de ces Barbares, & contre la soif hydropique, qu'ils avoient du sang humain.

Ravages de ceux-ci dans le Nord.

Le P. Jacques BUTEUX avoit employé tout le printems de cette année 1651. à parcourir ces vastes Contrées; il avoit trouvé tous les Attikamegues Chrétiens, ou Catechumènes, quoique jamais aucun Prêtre n'eût demeuré parmi eux, & leur

1652.

innocence le charma. Ils avoient dressé une Chapelle, où ils s'assembloient regulierement pour faire leurs Prieres en commun, & après que le Missionnaire eut satisfait à l'empressement, qu'ils avoient d'entendre la parole de Dieu, & de participer aux Sacremens de l'Eglise, ils le conduisirent chez une Nation plus éloignée, où ce Religieux fut assez heureux pour faire gouter notre sainte Loi à un petit nombre d'Elus.

Il se promettoit bien d'achever l'année suivante ce qu'il n'avoit encore pu qu'ébaucher; mais à peine étoit-il de retour dans la Colonie, que les Iroquois firent une irruption dans ces lieux écartés, les remplirent de sang & de carnage; & n'y laisserent pas un seul Village, dont ils n'eussent égorgé ou dissipé les Habitans. La nouvelle en ayant été portée à M. de Lauson, lui fit comprendre la nécessité d'opposer une digue à ce torrent; mais il n'avoit amené aucun renfort de France, & il s'en falloit bien qu'il eût trouvé dans la Colonie des forces capables d'y rétablir la sûreté & la tranquillité.

Progrès de la
Foy parmi les
Nations Abé-
naquises.

Le seul endroit de la Nouvelle France, où les Iroquois n'avoient encore osé, & n'osèrent jamais porter leurs armes victorieuses, étoit le Pays occupé par les Nations Abénaquises. Nous avons vû que le P. Dreuilletes y avoit jetté les fondemens d'une Chrétienté, qui donnoit de grandes esperances: je n'ai pu sçavoir les raisons, qu'il eut d'interrompre ses travaux Apostoliques parmi ces Peuples, pour aller exercer son zèle jusqu'aux extrémités du Nord. Ce qui est certain, c'est qu'aucun Missionnaire ne travailloit alors avec plus de fruit dans le Canada, parce que le Ciel l'avoit rendu puissant en œuvres, aussi-bien qu'en paroles.

Les Sauvages, qui l'accompagnoient dans ses courses, ne parloient que des merveilles operées par son moyen, ce qui joint aux vertus éminentes, qu'ils lui voyoient pratiquer, lui rendoit facile tout ce qu'il entreprenoit pour la gloire de Dieu. Les François avoient la même opinion de sa sainteté & de son pouvoir auprès du Seigneur. J'ai connu aux Trois Rivières une Dame (a), qui pendant son enfance étant tombée dans une langueur, que les Médecins avoient jugée incurable, fut guérie au moment, que le Serviteur de Dieu fit sur son front le Signe de la Croix; & c'est de la Mere même (b)

(a) Madame de Cournoyer, Femme d'un Capitaine des Troupes de la Marine.

Major des Trois Rivières, lequel étoit fils de M. Godefroy, qui avoit été Ambassadeur

(b) Madame de Linctot, Femme d'un à Baston avec le P. Dreuilletes.

de cette Dame, & qui la tenoit entre ses bras, lorsqu'elle fut guérie, que je tiens ce fait.

Il paroît néanmoins que le P. Dreuilletes n'avoit jamais perdu tout-à-fait de vûe ses chers Abénaquis, parmi lesquels son crédit devint si grand, que les Anglois, qui avoient intérêt à ménager ces Sauvages, leurs Voisins, crurent devoir cultiver avec soin son amitié, & eurent toujours de grands égards pour lui. Il y répondit de sa part d'une maniere, qui les satisfisoit beaucoup, & il profita si bien de cette bonne intelligence pour avancer l'œuvre de Dieu, qu'il se vit en très-peu de tems à la tête d'une Eglise nombreuse & florissante. La Nouvelle Angleterre eut tout lieu dans la suite, & lorsque tous les Abénaquis se furent attachés aux François par le lien de la Religion, de se repentir de s'en être mal-à-propos fait des Ennemis irreconciliables.

Vers ce même tems quelques Familles d'Artikamegues inviterent le P. Buteux à les accompagner dans leur Pays, pour y rassembler les tristes débris de leur Nation. Il y consentit d'autant plus volontiers, que plusieurs autres Sauvages, qui ne connoissoient point encore JESUS-CHRIST, devoient se trouver au rendez-vous, que leur avoient donné les premiers. Le jour du départ fut fixé au quatrieme d'Avril 1652. & la veille le Missionnaire écrivit à son Supérieur un Billet, conçu en ces termes; " On me fait enfin esperer, mon Reverend Peré, que nous allons partir. Dieu veuille qu'on ne change pas encore de resolution, & que le Ciel soit le terme de notre voyage. Notre Convoi est composé de soixante Personnes, Hommes, Femmes & Enfans: tous sont d'une langueur extrême. Quant aux provisions, elles sont entre les mains de celui, qui nourrit les Oiseaux du Ciel. Je pars chargé de mes péchés & de ma misere, & j'ai grand besoin qu'on prie pour moi. Le cœur me dit que le tems de mon bonheur approche: Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat (a)

Le P. Buteux va dans le Nord avec un pressentiment qu'il n'en reviendra point.

Il falloit être en effet bien resolu à tout, pour entreprendre un tel voyage. Après que ce Religieux eut souffert pendant un mois tout ce que la disette de vivres, & les chemins les plus affreux peuvent avoir de plus pénible, on jugea qu'il étoit bon de se partager, tant pour subsister plus aisément, que pour être plus en état d'éviter les Partis Ennemis; mais avant que de se séparer, tous voulurent se confesser, & recevoir le

Il est tué par les Iroquois.

(a) 1. Reg. 3. 18.

1652.

Sacrement de l'Autel. Le P. Buteux ne garda avec lui qu'un jeune François & un Huron, & comme les Rivieres commençoient à être naviguables, ils fabriquerent un petit Canot, & s'y embarquerent.

Le lendemain ils furent obligés de faire plusieurs portages, & ils étoient occupés au troisième, lorsque le Huron, qui marchoit un peu devant les autres, se sentit tout-à-coup saisi au corps par derrière. Le Missionnaire & le François furent en même tems portés par terre d'une décharge de fusils. Le premier reçut deux balles dans la poitrine, & une troisième lui cassa le bras droit. Il n'eut que le tems de dire deux mots à son Compagnon, qui n'étoit pas moins blessé, pour l'exhorter à bien mourir, & d'offrir lui-même à Dieu le sacrifice de sa vie; les Iroquois les acheverent sur le champ l'un & l'autre, les dépouillerent, & jetterent leurs corps dans la Riviere.

Plusieurs
Missionnaires
repassent en
Europe.

Le Huron fut destiné au feu, mais il eut l'adresse de s'évader; il arriva le huitième de Juin aux Trois Rivieres, d'où on détacha une troupe de jeunes Sauvages pour aller chercher le corps du P. Buteux, mais ils ne purent le trouver. Ainsi il ne se passoit presque point d'années, que quelque Missionnaire n'arrosât la Nouvelle France de son sang. A la vérité la destruction des Bourgades Huronnes en avoit laissé plusieurs sans occupation, mais ils étoient presque tous hors de combat, & nul n'étoit plus en âge de pouvoir apprendre une nouvelle langue; ainsi ils furent obligés de repasser en Europe. Le P. Bressani fut de ce nombre, & il a depuis prêché dans les plus grandes Villes d'Italie avec un applaudissement, que lui attiroit bien moins son éloquence véritablement pathétique, que sa qualité de Confesseur de JESUS-CHRIST, & les glorieuses marques, qu'il en portoit sur son corps. Il fit aussi par tout d'autant plus de fruit, qu'il avoit plus de droit de proposer la Morale Chrétienne dans toute sa pureté, & de dire avec l'Apôtre (a) : *Ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.*

Progrès de la
Colonie de
Montreal.

1653.

L'Isle de Montreal ne souffroit pas moins des incursions des Iroquois, que les autres Quartiers de la Nouvelle France; & M. de Maisonneuve fut obligé d'aller à Paris pour y chercher les secours, qu'il ne pouvoit obtenir par ses Lettres. Il en revint en 1653. avec un renfort de cent Hommes; mais la plus heureuse acquisition, qu'il fit dans ce voyage, fut celle d'une vertueuse Fille, nommée Marguerite BOURGEOIS, na-

(a) Galat. 6. 17.

tive de Langres, qu'il amena à Montreal, pour y avoir soin de sa Maison, & qui a depuis rendu son nom cher & respectable à toute la Colonie par ses éminentes vertus, & par l'institution des Filles de la Congregation; Institue, dont l'utilité augmente tous les jours avec le nombre de celles, qui l'ont embrassé. J'en ai parlé plus amplement dans mon Journal.

Peu de tems après le retour de M. de Maisonneuve, il arriva dans son Ile une chose, qui fut regardée de toute la Colonie comme un effet de la protection visible de la Mere de Dieu, à qui elle étoit particulièrement consacrée, & où l'on vivoit véritablement de maniere à mériter ses faveurs. Vingt-cinq Hommes se trouverent surpris & envelopés par deux-cent Irquois, qui firent sur eux plusieurs décharges, sans en blesser aucun, au lieu qu'aucun coup de ceux-ci ne porta à faux. L'étonnement des Barbares fut extrême; ils ne jugerent pas à propos de donner aux François le tems de recharger, & ils s'enfuirent à toutes jambes.

Le Gouverneur prenoit ses mesures pour se garantir de pareilles surprises, lorsque soixante Onnontagués parurent à la vue de son Fort: quelques-uns se détacherent ensuite, & s'approchant avec beaucoup de confiance, firent signe qu'ils vouloient parler. Leur petit nombre fit qu'on n'eut aucune peine à les introduire dans la Place, & ils déclarerent que leur Canton étoit disposé à la paix, si on vouloit bien traiter avec eux. Ils accompagnerent cette proposition de présens, & M. de Maisonneuve, en les acceptant, leur fit observer combien la Nation Françoisé étoit éloignée de cette perfidie, qui leur avoit si souvent fait abuser de la confiance, qu'on avoit prise en leur parole: Qu'il auroit pu en cette rencontre user de représailles, & les traiter en Espions, toute leur conduite passée lui en donnant le droit; mais que les Chrétiens se conduisoient par d'autres principes.

Ils convinrent de tout, & assurèrent que dans peu on auroit des preuves certaines de leur sincérité. Ils partirent aussitôt pour aller communiquer à leurs Anciens les propositions du Gouverneur, & ayant pris leur chemin par Onneyouth, ils engagerent les Chefs de ce Canton à se joindre à eux. Celui de Goyogouin fit la même chose, & envoya même en son nom des Députés à Montreal, avec un Collier, pour avertir le Gouverneur que cinq-cent Agniers étoient en campagne, & en vouloient aux Trois Rivieres. M. de Lauson, à qui M.

1653.

de Maisonneuve fit part de ces nouvelles, arma en diligence tout ce qu'il put rassembler de Hurons. Ceux-ci ayant joint une nombreuse Troupe d'Agniers assez avantageusement postés, l'attaquèrent avec tant de résolution, qu'ils en tuèrent un grand nombre, firent Prisonnier le Chef, & plusieurs des Principaux, & mirent le reste en fuite.

Prise du P.
Poncet.

Un autre Parti de ces Barbares fut plus heureux. Il s'étoit avancé jusqu'au Portes de Quebec, où pendant tout l'été il donna de fréquentes allarmes, fit par tout de grands défordres, massacra plusieurs François, & fit quelques Prisonniers, parmi lesquels fut le P. PONCET (a). Ce Missionnaire étoit fort aimé dans la Colonie, on n'eut pas plutôt appris dans la Capitale qu'il étoit entre les mains des Iroquois, que quarante François, & quantité de Sauvages se mirent aux trousses des Agniers, résolus de ne point revenir qu'ils ne l'eussent délivré; mais on les retint aux Trois Rivieres pour renforcer la Garnison de ce Poste, que les Ennemis tenoient bloqué de toutes parts.

Avant que d'y arriver, ils avoient aperçu deux têtes dessinées sur le tronc d'un arbre, & au bas le nom du P. Poncet, & celui d'un François, qui avoit été pris avec ce Religieux. Ils trouverent aussi à terre un petit Livre, où le Pere avoit écrit ces mots : « Six Hurons naturalisés Iroquois, & quatre Agniers nous emmenent, & ne nous ont encore fait aucun mal ». Il n'auroit pu en dire autant peu de jours après; car il ne fut pas plus épargné que les PP. Jogues & Bressani ne l'avoient été en pareilles rencontres, soit pendant le voyage, soit à son arrivée dans le Canton d'Agnier.

Un jour, qu'on étoit assemblé pour délibérer de son sort, & de celui de son Compagnon, une Femme présenta une Branche (b) de Porcelaine, pour avoir la permission de lui faire couper un doigt, & l'ayant obtenue, un Sauvage s'approcha du Pere, & lui prit la main droite. Tandis qu'il en consideroit les doigts les uns après les autres, le Missionnaire, qui avoit un pressentiment qu'on ne le feroit pas mourir, demanda à Dieu, qu'on lui mutilât plutôt la main gauche, que la main droite, & dans le moment le Sauvage laissant la main qu'il tenoit, prit l'autre, & en fit couper le doigt index par

(a) Ce Pere étoit Oncle de feu M. l'Évêque d'Ulez. | long fil, où sont passés plusieurs grains de Porcelaine.

(b) On appelle Branche de Porcelaine un

un Enfant. Pendant l'opération le Serviteur de Dieu chanta le *Vexilla*, & quand elle fut finie, on lui mit au cou la Branche de Porcelaine, & son doigt fut donné à la Femme, qui l'avoit demandé.

1653.

Le jour suivant on le conduisit de Village en Village, & partout il eut beaucoup à souffrir, surtout de la part des Enfans, auxquels il fut abandonné, & qui le traitèrent avec une pétulance plus que barbare. Il se tint enfin un Conseil, dont le résultat fut que le jeune François seroit brûlé, & le Missionnaire livré à la discrétion d'une vieille Matronne, dont le Frere avoit été pris ou tué. Le premier fut exécuté sur le champ, & la Maitresse du second lui donna la vie. Trois jours après un Iroquois arriva des Trois Rivieres, & dit qu'on étoit sur le point de conclure la paix; qu'Ononchio demandoit pour préliminaire la liberté du P. Poncet, qu'on avoit été obligé de lui donner des ôtages, dont la vie dépendoit de celle du Missionnaire, & qu'il étoit parti en diligence pour en donner avis.

Cette nouvelle changea en un moment l'état du Prisonnier; on commença par le mener à Orange pour lui faire un habit; car le sien avoit été mis en pièces, selon la coutume. De retour chez les Agniers, il fut conduit comme en triomphe dans plusieurs Bourgades, & par tout il fut regalé avec des démonstrations de la plus sincère amitié. Enfin le quinzième d'Octobre il partit pour Quebec avec un Député du Canton, lequel étoit chargé de présens pour le Gouverneur Général, & pour le Supérieur des Missions. Après deux jours de marche ils furent joints par un Expres, qu'on envoyoit au Député pour lui dire que les ôtages, qui avoient été mis entre les mains des François, étoient aux fers, qu'on avoit même cassé la tête à quelques-uns, & qu'il prit sur cela son parti, avant que d'aller plus loin.

Il est délivré

Cet avis embarrassa le Député; mais comme il estimoit le P. Poncet, il se contenta d'en tirer parole qu'il ne lui seroit fait aucun mal, & il poursuivit sa route. Cette première alarme fut suivie de quelques autres, qui auroient mis le Missionnaire en grand danger, s'il n'avoit pas eu à faire à un Homme prévenu en sa faveur. Ceux, qui ont pratiqué les Sauvages, ne s'étonnent point de ces incidens; car rien n'est plus ordinaire parmi ces Barbares, que de faire courir de pareils bruits, qui n'ont aucun fondement. Quelquefois ils sont causés

Danger, qu'il court en retournant à Quebec

1653.

par la seule démangeaison de publier des choses nouvelles, & à quoi on ne s'attend point, ou par l'envie de faire parler, & de mettre les Gens dans l'embaras.

Le plus souvent c'est pour faire échoüer une affaire, qu'on n'approuve pas, & il y a bien de l'apparence que, dans l'occasion présente, l'Auteur de ce bruit ne cherchoit qu'à brouïller les cartes. Le fait est qu'on avoit emprisonné à Quebec un Algonquin, petit s'être enyvré, & qu'on n'avoit touché à aucun des otages Iroquois. Le P. Poncet heureusement délivré de ces périls par la confiance, que son Conducteur avoit en lui, pensa périr au Port. Il fit naufrage en descendant le Sault St. Louis, & fut en grand danger de se noyer: il arriva enfin le cinquième de Novembre à Quebec, où il fut reçu comme en triomphe, & où, tant qu'avoit duré sa captivité, on n'avoit pas manqué un seul jour sans faire des Prieres publiques pour sa délivrance.

La paix est
conclüe.

La paix étoit déjà conclüe, & quelque expérience, qu'on eût de la légereté & de la perfidie des Iroquois, on vouloit bien se flatter qu'elle seroit durable. Les cinq Cantons s'y étoient portés sans concert, & les Agniers en avoient fait les avances dans le tems, qu'ils paroïssent le plus animés contre nous, & qu'ils n'avoient rien à craindre de notre part. Cela fit juger qu'elle étoit l'ouvrage de celui, qui peut seul la donner au Monde; mais il ne vouloit apparemment que suspendre pour un tems assez court la fureur des Ennemis de son Nom, qui n'avoient pas exécuté tous les Arrêts de sa Justice, & donner moyen de respirer à une Colonie, où il avoit encore un très-grand nombre de véritables Adorateurs.

Le P. le Moyne va à Onnontagué pour y ratifier le Traité.

1654.

L'année suivante le P. le Moyne fut envoyé à Onnontagué pour y ratifier le Traité au nom du Gouverneur Général, & tout s'y passa avec beaucoup de satisfaction de part & d'autre. Le Missionnaire dit aux Sauvages qu'il vouloit avoir sa Cabanne dans leur Canton, & non-seulement son offre fut acceptée; mais on lui marqua un emplacement, dont il prit possession. Il fut ensuite regalé dans plusieurs Bourgades, chargé de présens de la part de tous les Chefs, & reconduit à Quebec, comme on s'y étoit engagé.

Ferveur des
Hurons Captifs parmi les
Iroquois.

Mais la joye, que lui causa un si heureux succès de sa négociation, ne fut rien auprès de celle, qu'il ressentit à la vue d'une multitude de Hurons Captifs, qui formoient au milieu des Infidèles une Eglise assez semblable à celle des Hebreux

I
pen
aux
ple
uns
pou
foie
ques
une
le fil
l'on
Il é
& de
choi
nés d
une d
quins
& le
On de
retour
ner le
son C
Iroquo
Ceu
ils vir
gage,
de son
de l'In
écrites
rappor
des Ag
un Hol
la Caba
nu dans
Quoiqu
chängea
clu entre
qu'on re
pos de fi
Les H
d'Orlean
leurs ma

pendant la captivité de Babylone. Leur Foy avoit été mise aux plus rudes épreuves, & n'en étoit que plus vive. L'exemple de leur vertu, & les exhortations pathétiques de quelques-uns avoient fait concevoir aux Iroquois une grande estime pour la Religion, qu'ils professoient, plusieurs mêmes paroissent disposés à l'embrasser; le P. le Moyne en baptisa quelques-uns, & l'extrême envie, qu'il avoit de voir au plutôt une Eglise Iroquoise bien établie, lui fit garder à son retour le silence sur une chose, qui lui arriva dans sa route, & que l'on a sçu dans la suite des Iroquois mêmes.

Il étoit dans un Canot avec deux Onnontagués; des Hurons & des Algonquins le suivoient dans d'autres. Comme ils approchoient de Montreal, ils furent assez surpris de se voir environnés de plusieurs Canots, remplis d'Agniers, qui firent sur eux une décharge de tous leurs fusils. Les Hurons & les Algonquins furent tous tués, un des deux Onnontagués le fut aussi, & le P. le Moyne pris & lié, comme Prisonnier de guerre. On déclara ensuite à l'Onnontagué, qui restoit, qu'il pouvoit retourner chez lui; mais il protesta qu'il ne pouvoit abandonner le Missionnaire, qui lui avoit été confié par les Anciens de son Canton, & il menaça les Agniers de toute la colere des Iroquois Supérieurs.

Ceux-ci se moquerent d'abord de cette menace, mais quand ils virent que l'Onnontagué tenoit bon, ils changerent de langage, délièrent le Prisonnier, & le remirent entre les mains de son fidèle Conducteur, qui le mena à Montreal. La Mere de l'Incarnation dans ses Lettres, qui sont si estimées & si bien écrites, & qui renferment d'excellens Mémoires de ce tems-là, rapporte ce fait un peu différemment: elle ajoute que l'action des Agniers fut désavouée par leur Canton, qui la rejetta sur un Hollandois, né d'une Agniere, lequel avoit été élevé dans la Cabanne de sa Mere, vivoit avec les Sauvages, & n'est connu dans nos Relations, que sous le nom de *Bâtard Flamand*. Quoiqu'il en soit, cet accident, qu'on apprit assez tard, ne changea rien à ce qui avoit été réglé par le Traité de paix conclu entre les deux Nations. Ce ne fut pas même la seule insulte, qu'on reçut de la part des Iroquois, & sur quoi on jugea à propos de fermer les yeux.

Les Hurons étoient alors au nombre de six-cent dans l'Isle d'Orleans, où ils commençoient à s'entretenir du travail de leurs mains. Comme c'étoit la fleur des Chrétiens de cette

Aventure du
P. le Moyne
par le péffidie
des Agniers.

Piété des Hurons dans l'Isle d'Orleans.

1654.

Nation, qu'ils n'avoient point abandonné le Seigneur dans les maux, dont il avoit permis qu'ils fussent affligés, & qu'ils avoient soutenu le scandale de la Croix avec une patience & une résignation admirable, surtout dans des Néophytes, on peut juger de leur ferveur dans un tems, où tout les portoit à la reconnaissance envers celui, qui mortifie, & qui vivifie, & toujours pour le bien de ses Elus. Ils ne manquoient d'ailleurs d'aucun des secours, qui pouvoient servir à nourrir leur pieté. On avoit formé des plus fervens deux Congregations, une pour les Hommes, & l'autre pour les Femmes, & ces saintes Associations, quoiqu'en ait écrit un Auteur, qui avoit tout lieu de se défier de ses Mémoires, & que sa Profession devoit rendre plus réservé à parler de choses, dont il ne pouvoit être instruit par lui-même; ces Associations, dis-je, produisoient parmi ces Sauvages les mêmes fruits de sainteté, qu'on admiroit alors dans toutes les parties du Monde Chrétien, où elles étoient établies.

Le désir d'imiter la Reine des Vierges faisoit embrasser le Celibat à un grand nombre de Filles, & la conduite édifiante de ces Epouses de JESUS-CHRIST rendoit respectable parmi les Sauvages un Etat, qui peu d'années auparavant y avoit été méprisé. Les autres Missions sédentaires ne donnoient pas moins d'édification aux François, & la tranquillité, que la paix avoit ramenée, faisoit espérer que toutes les Nations du Nord & de l'Est embrasseroient bientôt le Christianisme, rien, ce semble, ne les empêchant plus de s'approcher de nous, ni nos Missionnaires de les aller visiter.

Les Agniers cherchent à rompre la paix.

Cependant les Agniers remuoient sous main, & cherchoient une occasion pour troubler le repos, dont nous jouissions, aussi-bien que nos Alliés. L'intérêt, motif assez peu connu jusques-là parmi ces Peuples, mais que le commerce & l'exemple des Européens leur avoit inspiré, étoit le principal sujet de leur mécontentement, & leur jalousie contre les autres Cantons avoit jetté de grandes semences de broüilleries entr'eux. Tout le tems, qu'avoit duré la guerre, cette Nation n'avoit trafiqué qu'avec les Hollandois, ce qui déplaisoit fort aux Cantons Supérieurs, parce que le chemin, qu'ils étoient obligés de faire pour aller à Orange, étoit fort long, & parce qu'il leur falloit passer par les Terres des Agniers, qui par-là les tenoient dans une espèce de dépendance; outre que ceux-ci, apuyés du voisinage des Hollandois étoient en état de donner la Loi à tout le Pays.

D
T
com
il ne
zèle
tant
les r
pren
con
Ils s
étoie
paro
nos l
mé J
de de
chev
O
Enne
hâter
point
tis en
de ce
que l'
pagné
tout à
& le 1
chape
Certe
y pen
che, c
qui ét
étonné
laissant
liens,
son Vil
Ces
de nou
soient
que le
obtenit
souhait
lut pas

DE LA NOUVELLE FRANCE. LIV. VII. 319

Tous ces avantages cessoient par la paix, qui ouvroit le commerce entre les François & les Cantons Supérieurs. Ainsi il ne faut pas s'étonner si les uns s'étoient portés avec tant de zèle à conclurre le Traité, & si les autres y avoient témoigné tant de repugnance, & se repentirent sitôt d'y avoir donné les mains. D'ailleurs ceux-ci n'avoient jamais voulu y comprendre nos Alliés, & ne cessèrent point en effet, ou ne discontinuèrent que fort peu de tems, à faire des courses sur eux. Ils se laisserent même bientôt de garder les mesures, dont ils étoient convenus avec nous, & qui consistoient à ne point paroître en armes dans la Colonie, & à ne point inquiéter nos Missionnaires dans leurs fonctions. Un Frere Jesuite, nommé Jean LIEGEOIS, fut trouvé aux environs de Sylleri percé de deux coups de mousquet, la tête séparée du corps, & la chevelure levée.

On vit bien alors qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec un Ennemi, qui ne pouvoit se contenir, & on crut qu'il falloit se hâter de le reduire, tandis qu'on pouvoit esperer qu'il ne seroit point soutenu des autres Cantons. On mit en effet tant de Partis en campagne, qu'enfin on vint à bout de se faire craindre de ces Barbares, & rien n'y contribua peut-être davantage que l'action d'une Algonquine de Sylleri. Elle étoit à la campagne avec son mari & ses Enfans: cinq Agniers parurent tout à coup, se jetterent sur le Mari, qui ne se défioit de rien, & le lierent: les Enfans étoient trop petits pour pouvoir s'échapper, & par la même raison on négligea de lier la Femme. Cette confiance coûta cher aux Iroquois. Dans le tems, qu'ils y pensoient le moins, la courageuse Chrétienne fait une hache, en cassa la tête au Chef de la bande, puis à un autre, qui étoit accouru pour le secourir; les trois, qui restoient, étonnés d'une si grande hardiesse, prirent aussitôt la fuite, laissant notre Héroïne avec son Mari, dont elle coupa les liens, & ses Enfans, qu'elle ramena triomphamment dans son Village.

Ces mauvais succès rebuterent les Agniers; ils demanderent de nouveau la paix sans aucune restriction; & comme ils faisoient de grandes instances pour avoir un Missionnaire, & que le P. le Moyne en faisoit de plus grandes encore, pour obtenir la permission d'aller chez eux, on leur accorda ce qu'ils souhairoient. Le Missionnaire fut bien reçu, & il ne lui en fallut pas davantage pour se persuader qu'à ce coup les Agniers

1654.

Ils recommencent les hostilités, & assassinent un Frere Jesuite.

Belle action d'une Algonquine.

Les Agniers renouvent la paix, leur donne un Missionnaire.

1654.

vouloient bien vivre avec tout le monde. Il n'en fut pas même désabusé, après qu'un de ces Barbares contrefaisant le Possédé, ou le Phrénétique, se fut mis pendant une nuit à courir dans toutes les Cabannes, un casse-tête à la main, en criant qu'il vouloit tuer ONDESSON: c'étoit le nom Iroquois, qu'avoit pris le Missionnaire, & que le P. Jogues avoit porté avant lui.

Il y a bien de l'apparence que ce Furieux eût exécuté son dessein, s'il eût trouvé les esprits tant soit peu disposés à l'approuver; mais personne ne remua. Quant au P. le Moyne, ni un trait si capable de faire connoître qu'il n'étoit pas encore tems de se fier aux Agniers, ni plusieurs autres choses, qui arriverent coup sur coup, ne purent le détromper: persuadé qu'à force de cultiver ce Peuple féroce, on viendroit à bout de l'apprivoiser, il ne se donnoit pas assez la peine d'étudier son caractère, étude bien nécessaire à quiconque forme un projet aussi difficile, qu'est celui de détruire tous les préjugés de l'esprit & toutes les passions du cœur.

Voyage de
deux autres
Missionnaires
à Onnontagué.

1655.

Les Onnontagués paroissent agir avec plus de franchise, & on leur envoya les PP. Chaumonot & DABLON. Le premier étoit Italien d'origine, & le plus ancien Missionnaire, qui fut alors dans la Nouvelle France, où il travailla jusqu'à une extrême vieillesse avec un zèle infatigable, & où sa mémoire est encore en bénédiction. Le P. Dablon ne faisoit que d'arriver de France, & il ne tarda pas à se faire une grande réputation de sagesse & de vertu. Ces deux Ouvriers partirent de Quebec le dix-neuvième de Septembre 1655. avec les Députés d'Onnontagué, qui étoient venu les inviter, accompagnés d'un grand nombre de Sauvages de la même Nation, & ils n'attendirent point qu'ils fussent arrivés au terme de leur Apostolat, pour en exercer les fonctions.

Le premier Député avoit avec lui sa Femme, qui étoit extrêmement charmée de tout ce qu'elle avoit vû parmi les Chrétiens, surtout dans les deux Communautés de Filles. Elle ne cessoit point de faire au P. Chaumonot des questions sur nos Cérémonies, & sur nos Mystères. Sept ou huit Iroquois se joignirent à elle pour être instruits; ils furent touchés des discours du Missionnaire, & à leur arrivée dans leur Pays, ils se trouverent en état de recevoir le Baptême, qui leur fut administré avec beaucoup d'appareil. Ce que les exemples de piété des François avoient produit dans le cœur de l'Iroquoise, dont je viens de parler, la ferveur & le zèle des Harons captifs, le faisoient

I
faite
per
Chr
Il
eure
qu'o
prés
respe
gna e
furem
toien
une A
qui le
l'Affe
Le
manie
beauc
tianis
& cet
ne disc
sibles.
du zèle
nelle,
ne sçav
On
y miré
jour-là
sionnai
que s'il
rent bie
sion. U
les deux
que les
Chef de
ployer
la force
tre ses p
crut pas
licitoit a
tendre d
tienne.
Ta

faisoient dans les différentes Bourgades, où on les avoit dispersés, & les PP. y trouverent par tout une véritable estime du Christianisme, & des cœurs disposés à l'embrasser.

1655.

Ils étoient arrivés dans ce Canton le 5^e. de Novembre, & ils eurent tout lieu de bien augurer pour la suite par la reception, qu'on leur fit dans la principale Bourgade. Ils étoient chargés de présens de la part de M. de Lauson; ils furent acceptés avec respect, & on y répondit par d'autres présens. On leur assigna ensuite un terrain pour leur Habitation, & dès qu'ils s'y furent logés, ils firent connoître aux Anciens qu'ils souhaitoient de déclarer en plein Conseil, & s'il étoit possible, dans une Assemblée générale du Canton, les intentions de ceux, qui les avoient envoyés. Cette proposition fut bien reçue, & l'Assemblée fut des plus nombreuses.

Ils s'y établissent.

Le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne d'une manière, qui ravit en admiration tous les Assistans. Il insista beaucoup sur le changement merveilleux, qu'opère le Christianisme dans les cœurs de ceux, qui l'embrassent sincèrement, & cette partie de son discours fit d'autant plus d'impression, qu'il ne disoit rien, dont on n'eût devant les yeux des exemples sensibles. Dès qu'il eut fini, un Orateur le remercia au nom de tous du zèle, qu'il témoignoit pour leur procurer une félicité éternelle, & lui dit qu'au prix des François les autres Européens ne sçavoient point parler.

On commença aussitôt à bâtir une Chapelle, & tant de Gens y mirent la main, qu'elle fut achevée en un jour, & que ce jour-là même on y baptisa un Catéchumène. Dès lors les Missionnaires firent toutes leurs fonctions avec la même liberté, que s'ils eussent été au milieu de la Colonie, & ils rencontrent bien des cœurs, dont l'Esprit Saint avoit déjà pris possession. Une jeune Fille, qui n'étoit pas encore baptisée, refusa les deux meilleurs partis de sa Bourgade, par la seule raison, que les Prétendans étoient Idolâtres; peu de jours après un Chef de guerre l'ayant inutilement sollicitée au mal, voulut employer la violence pour la réduire, la généreuse Profelyte eut la force de se tirer de ses mains, & de se mettre en sûreté contre ses poursuites. Après une telle épreuve le P. Chaumonot ne crut pas devoir différer à lui administrer le Baptême, qu'elle sollicitoit avec de grandes instances, & il eut la consolation d'entendre dire aux Infidèles mêmes qu'elle méritoit d'être Chrétienne. Témoignage décisif en faveur d'une Religion, dont

Fruits de leurs premiers travaux.

le libertinage & l'endurcissement du cœur ne peuvent empêcher de reconnoître la sainteté.

Une Femme fort accréditée dans ce Canton s'étoit rangée des premières parmi ceux, qui vouloient être baptisés, & toute sa Famille avoit suivi son exemple. Quelques Idolâtres voulurent lui persuader qu'elle s'en repentiroit, & peu de tems après elle tomba dans une fort grande langueur. Elle avoit un petit-Fils de dix à douze ans, qu'elle aimoit beaucoup : cet Enfant fut attaqué du même mal, que son Ayeule, & fut bientôt réduit à une maigreur si extrême, qu'il faisoit horreur à voir. Les Ennemis du Christianisme ne manquèrent pas de triompher de ces accidens ; mais leur triomphe fut bien court : Dieu inspira aux Malades une constance & une résignation, qui devinrent le sujet des entretiens & de l'admiration de toute la Bourgade, & au moment, qu'ils reçurent le Baptême, ils recouvrèrent une santé parfaite.

Cette merveille, qui fut suivie de plusieurs autres, n'empêcha pourtant point les deux Religieux d'essuyer bien des contradictions, & de courir bien des risques, principalement de la part de quelques Hurons, qui s'étant endurcis le cœur, tandis qu'ils étoient dans leur Pays, ne cessoient d'insinuer aux Iroquois, que s'ils laissoient introduire chez eux cette Religion étrangère, elle y feroit avec le tems les mêmes ravages, qu'on avoit vus par tout, où elle avoit été prêchée ; & comme rien ne fait plus d'impression sur l'esprit de ces Peuples, que les songes, ils en imaginoient tous les jours de nouveaux, pour tâcher d'amener les Onnontagués à leur but ; mais ils n'y réussirent point, parce qu'on avoit eu soin de prévenir sur cela les Sauvages.

Destruction
de la Nation
des Eriez.

Ce fut à peu près dans ce même tems, que les Iroquois acheverent de détruire la Nation des Eriez, ou du *Chat*. Les commencemens de cette guerre ne leur avoient pas été favorable ; mais ils ne se rebuterent point, & ils prirent à la fin tellement le dessus, que sans le grand Lac, qui porte encore aujourd'hui le nom de cette Nation, on ne sauroit pas même qu'elle eût existé. On craignit avec raison que ces nouveaux succès ne fissent reprendre aux Iroquois leur première fierté à l'égard des François, mais les Onnontagués n'en parurent que plus disposés à s'unir étroitement avec eux. Ils firent sur cela des avances, qu'on jugea d'autant plus sinceres, qu'au fond leur intérêt s'accordoit avec leurs marches. Enfin le P. Dablon,

de
ref
ço
bre
d'A
dar
Hur
dét
fem
l'Et
Gar
LE
la C
lui-r
blir
min
de M
don
son M
les té
L
don
jalou
rale
parut
tre t
confé
Hom
pièce
s'en v
Quel
blessé
pris :
Franç
gonqu
On
insulte
dre la
répar
peu de

de concert avec eux, fit le voyage de Québec pour tâcher de refoudre M. de Lauson à leur envoyer un bon nombre de François.

1656.

Il partit le deuxième de Mars de l'année 1656. avec une nombreuse Escorte, & n'arriva à Québec qu'au commencement d'Avril. Il n'eut aucune peine à faire entrer M. de Lauson dans la vûe des Iroquois, & quoique pût dire à ce Général un Huron, qui avoit lontems vécu parmi les Onnontagués. pour le détourner de se fier à ces Sauvages, il ne le fit pas changer de sentiment. Cinquante François furent choisis pour aller former l'Etablissement proposé, & le Sieur DUPUY, Officier de la Garnison, leur fut donné pour Commandant. Le P. François LE MERCIER, qui avoit succédé au P. Jérôme Lallemand dans la Charge de Supérieur Général des Missions, voulut conduire lui-même ceux de ses Religieux, qu'il avoit destinés pour établir la première Eglise Iroquoise, & qui furent les PP. Fremin, Mésnard & Dablon; leur départ fut fixé au septième de May; & quoique la recolte eût été des plus médiocres, on donna au Sieur Dupuys abondamment de quoi nourrir tout son Monde pendant une année entière, & de quoi ensemençer les terres, dont il alloit prendre possession.

Projet d'une Colonie Française à Onnontagué.

1656.

La nouvelle de cette entreprise s'étant repandue par tout, donna beaucoup à penser aux Agniers, & reveilla toute leur jalousie contre les Onnontaguez. Il se fit une Assemblée générale de tout le Canton pour délibérer sur cette affaire, qui parut des plus importantes, & on y conclut qu'il falloit mettre tout en usage pour s'opposer au nouvel Etablissement. En conséquence de cette Délibération un Parti de quatre-cent Hommes fut levé, & eut ordre de dissiper, ou de tailler en pièces la Troupe de M. Dupuys; mais ils la manquèrent, & s'en vengèrent sur quelques Canots écartés, qui furent pillés. Quelques-uns de ceux, qui les conduisoient, furent même blessés, après quoi ces Perfides faisant semblant de s'être mépris: " Nous ne sçavons pas, dirent-ils, que vous fussiez des François, nous vous avons pris pour des Hurons, ou des Algonquins."

Hostilités des Agniers.

On ne jugea pas à propos de tirer pour lors raison de cette insulte, dans l'esperance qu'on seroit bientôt en état d'en rendre la vengeance plus sûre & plus éclatante, si les Agniers ne réparoient par eux-mêmes leur faute; mais ils firent bien voir peu de tems après que rien n'étoit plus loin de leur pensée.

Ils enlevèrent une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans.

1656.

Ils s'approcherent de l'Isle d'Orleans, & un matin avant le lever du Soleil ils tomberent sur une Troupe de quatre-vingt-dix Hurons, de tout âge & de tout sexe, qui travailloient dans un champ, en tuerent d'abord six, lierent tous les autres, les embarquerent dans leurs Canots, passerent fièrement devant Quebec, firent chanter leurs Prisonniers vis-à-vis du Fort, comme pour défier le Gouverneur Général de les venir tirer d'entre leurs mains, les conduisirent jusques dans leur Village, sans avoir été poursuivis, en brûlerent les Principaux, distribuerent les autres dans les Cantons, & les retinrent dans une dure captivité.

On a fort blâmé M. de Lauzon d'avoir souffert une telle insolence, & il faut avouer que son inaction, tandis qu'on enlevait, pour ainsi dire, d'entre ses bras des Alliés, dont la conservation intéressoit également l'honneur du nom François & celui de la Religion, a fait à sa mémoire une tache, que toute sa vertu n'a pu laver; mais c'est qu'il est des malheurs, que les Hommes ne pardonnent point, & qui dans leur esprit déshonnorent autant que la plus grande lâcheté. Les Hurons par une suite de la présumptueuse confiance, dont les Sauvages ne sont point capables de se corriger, s'étoient laissés surprendre: pour les arracher aux Iroquois, il eût fallu armer cinq ou six-cent Hommes, & quand le Gouverneur Général les eût eus sous sa main, le tems nécessaire pour les armer & les embarquer auroit donné à ces Barbares une avance plus que suffisante pour rendre inutiles tous les efforts de ceux, qui les auroient poursuivis.

On a sçu depuis d'un jeune Huron de cette Troupe infortunée, & qui se sauva du Village, où il étoit Captif, des particularités bien édifiantes de la piété & de la constance de ces fervens Néophytes, dont plusieurs furent traités avec une inhumanité sans pareille, surtout d'un de leurs Chefs, dont le supplice dura trois jours, pendant lesquels il ne cessa de louer le Seigneur, quoiqu'il eût reconnu d'abord que c'étoit sa perseverance dans ce saint exercice, qui irritoit ses Bourreaux, & faisoit prolonger son Martyre.

Quinze jours après que ce malheur fut arrivé, trente Outaouais débarquerent à Quebec sous la conduite de deux François, & chargés de Pelleteries; mais avant que de rapporter les suites, qu'eut ce voyage, il est bon de reprendre les choses de plus haut. Les Iroquois n'eurent pas plutôt chassé les Hu-

Aventures des
Outaouais
après la destruction des
Hurons.

D
rom
men
&
que
de
vint
C
nan
dan
cell
sur l
qu'à
joign
trere
d'ab
& ap
& pe
plu
porte
Enf
en pe
les au
n'en n
troup
y avo
de pa
Queb
ducter
Le co
Peupl
donné
Les
se que
tits Inn
leur N
rances
faire g
Conti
des Ch
aucun
qui ver

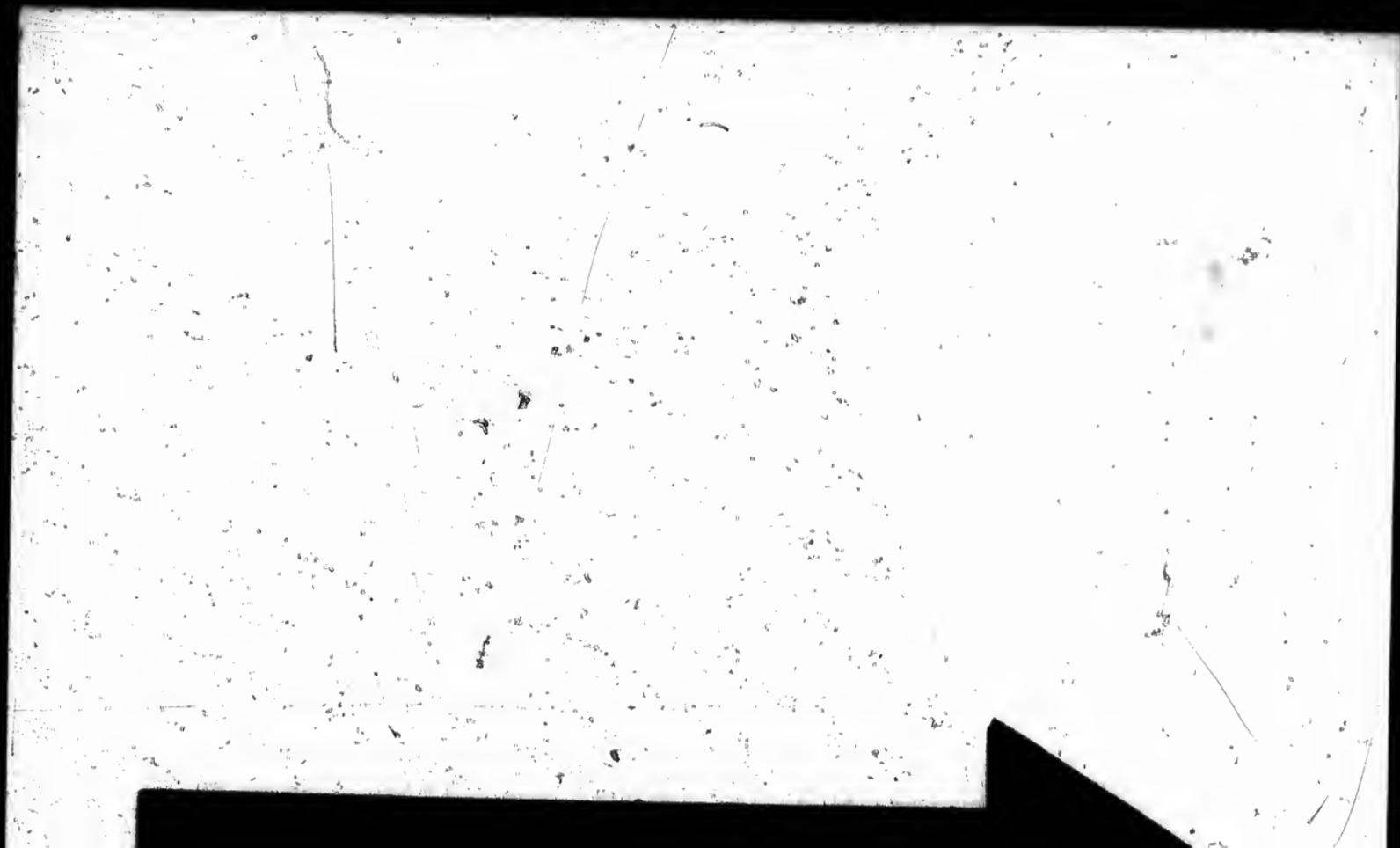
rons de leur Pays, qu'ils entreprirent de faire le même traitement à tous leurs Alliés; les Outaouais étoient de ce nombre, & comme ils ne se virent pas en état de résister aux Vainqueurs d'une des plus braves & des plus puissantes Nations de ce Continent, ils ne jugerent pas à propos d'attendre qu'on vint brûler leurs Villages, & les y égorgés.

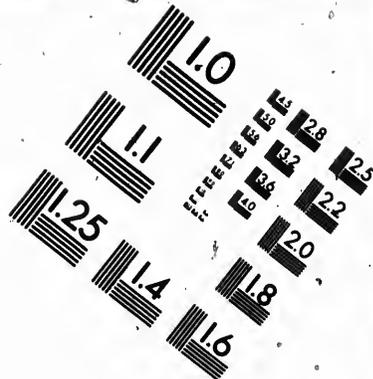
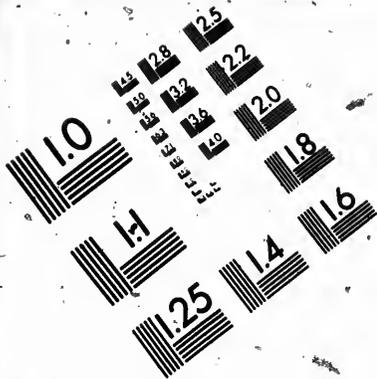
Quelques-uns s'étoient déjà retirés dans la *Baye du Saguinan*, d'autres dans l'*anse du Tonnerre*, qui sont l'une & l'autre dans le Lac Huron, plusieurs dans l'Isle Manitoualin, & dans celle de *Michillimakinac*; mais le gros de la Nation étoit resté sur le bord de la grande Rivière, qui porte leur nom, jusqu'à l'entière destruction des Bourgades Huronnes. Alors ils se joignirent aux Hurons Tionnontatez, avec lesquels ils pénétrèrent bien avant dans les Régions Méridionales. Ils firent d'abord alliance avec les *Sioux*, puis se brouillèrent avec eux, & aguerrirent à leurs dépens ce Peuple, jusques-là peu brave & peu connu en deçà du Micissipi. Ils se séparèrent ensuite en plusieurs bandes, & par tout la misère, où ils étoient réduits, portoit la terreur du nom Iroquois.

Enfin à force d'errer dans ces vastes Contrées, & de se diviser en petites bandes, dont plusieurs n'ont jamais reparu, les uns & les autres se trouverent tellement diminués, qu'on peut dire qu'il n'en reste pas aujourd'hui la vingtième partie. C'étoit une de ces troupes séparées de la Nation Outaouaise, & dans laquelle il y avoit quelques Hurons, que les deux François, dont je viens de parler, avoient amenés des bords du Lac *Michigan* jusqu'à Quebec, où on les accueillit d'autant mieux, que leurs Conducteurs se louoient fort du traitement, qu'ils en avoient reçu. Le commerce des Hurons avoit un peu adouci les mœurs de ce Peuple, un des plus grossiers du Canada, & lui avoit même donné quelque légère teinture du Christianisme.

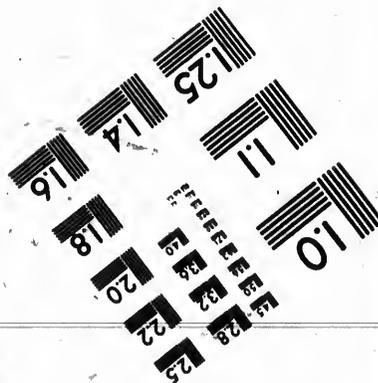
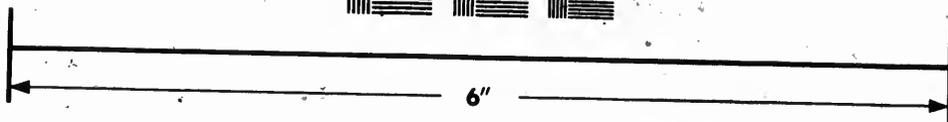
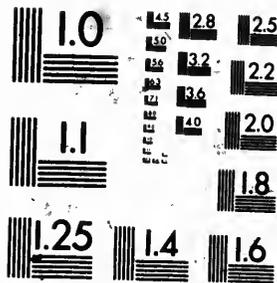
Les deux François, qui étoient Gens de bien, avoient baptisé quelques-uns de leurs Enfants à l'article de la mort, & ces petits Innocens étoient allés prendre possession du Ciel au nom de leur Nation, à laquelle néanmoins, malgré de si belles espérances, & les soins assidus des Missionnaires, on n'a jamais pu faire goûter les choses de Dieu. Il en est peu dans tout ce Continent, auprès de qui l'on ait plus travaillé pour en faire des Chrétiens, & plus infructueusement; mais on n'avoit alors aucun sujet d'en juger ainsi, & les marchandises, dont ceux, qui venoient d'arriver à Quebec, étoient chargés, firent croire







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
LE 28 25
E 32
E 34 22
E 20
18

11
10
E

à M. de Lauson qu'il ne devoit pas négliger cette occasion d'étendre le commerce de la Colonie.

1656.

On donne
des Mission-
naires à quel-
ques uns d'en-
tr'eux.

Trente jeunes Gens s'offrirent pour accompagner les Outaouais à leur retour, & le P. LE QUIEN, qui gouvernoit la Mission pendant l'absence du P. le Mercier, se laissa persuader de leur donner les PP. Dreuillettes & GARREAU, avec un Frere, nommé LOUIS LE BOESME, qui avoit été élevé par le P. de Brebeuf dans les Missions Huronnes. Ce Convoi partit de Quebec un peu avant la mi-Août, & dès le lendemain, comme il aprochoit des Trois Rivieres, il reçut avis par un Canot, que lui envoyoit le Gouverneur de cette Ville, qu'un Parti d'Agniers étoit dans le voisinage. Ce Parti avoit déjà découvert les Outaouais, & leur avoit dressé une embuscade : mais ils n'y donnerent point, & ils arrivèrent heureusement aux Trois Rivieres.

Les François, qui les accompagnoient, firent alors reflexion que ces Sauvages étoient fort mal équipés, & qu'ils ne pourroient jamais éviter d'en venir aux mains avec un Ennemi, dont les forces pouvoient croître à tout moment ; sur quoi ils resolurent de ne pas aller plus loin ; il n'y en eut que trois, qui ne voulurent point abandonner les Jesuites. Les Outaouais ne se furent pas plutôt embarqués, qu'ils s'apperçurent que les Agniers étoient à leurs trouffes, ce qui ne les engagea pourtant pas à voyager avec plus de précaution. Ils avoient acheté des armes à feu, dont l'usage leur étoit nouveau. Ils prenoient plaisir à les essayer, & instruisoient ainsi de leur marche les Iroquois, qui les suivoient, & qui eurent tout le tems & le moyen de choisir un lieu propre pour les surprendre, ou pour les combattre avec avantage.

Ils sont attaqués par les Agniers.

Ils le trouverent sur le bord du Lac des deux Montagnes, qui est la décharge de la grande Riviere dans le Fleuve S. Laurent, au-dessus de l'Isle de Montréal. Ils s'y retrancherent sur une petite Colline, d'où ils découvroient de fort loin, & ils posterent un grand nombre de Fusilliers dans des broussailles, sur une pointe avancée, que les Outaouais devoient ranger de fort près. Six Canots, où il n'y avoit que des Hurons, avec le P. Garreau, étoient à la tête de ce Convoi, & quand ils furent à portée, les Agniers firent sur eux une décharge, qui en tua & blessa un grand nombre. Ils parurent ensuite la hache à la main, & tout ce qui ne périt point dans cette premiere charge, fut fait Prisonnier, aussi-bien que le Missionnaire, qui avoit eu l'épine du dos cassée d'une balle de fusil.

d'a
riv
les
cer
les
un
&
s'él
leur
qu'
dec
dan
Fra
S
alla
Flan
tier
Gar
qu'a
moi
rôt e
voie
né n
gé à
remb
prese
marq
tre p
Le
Mon
faire
en de
Leon
perdre
lettes
premi
Il n
ne vi
moye
les Iro

Au premier bruit de cette attaque les Outaouais firent force d'avirons pour secourir où pour venger leurs Compagnons. Arrivés à la pointe, où les Canots des Hurons étoient restés avec les cadavres de ceux, qui avoient été tués, ils firent leur descente sans opposition, & peu s'en fallut que dans l'ardeur, qui les transportoit, ils ne forçaient toutes les barrières; mais après un assez rude combat, où il y eut bien du sang répandu de part & d'autre, les Assaillans furent obligés de faire retraite. Ils ne s'éloignerent pourtant pas beaucoup, & ils se retrancherent de leur côté, fort résolus, ce semble, de ne point partir de-là, qu'ils n'eussent eu raison des Iroquois; mais la nuit suivante ils decamperent à la sourdine, & le lendemain on ne trouva plus dans leur Retranchement que les deux Jesuites, avec les trois François de leur suite.

Sitôt que le Chef du Parti Ennemi en eut été informé, il alla rendre visite aux deux Religieux. Ce Chef étoit le Bâtard Flamand, dont j'ai déjà parlé; son compliment roula tout entier sur le chagrin, où il étoit, disoit-il, de la blessure du P. Garreau, & il protesta qu'on n'avoit reconnu le Missionnaire, qu'après la première charge, où il avoit été blessé. Rien n'étoit moins sincère que cette excuse; car le Pere n'avoit pas été plutôt entre les mains des Agniers, que, malgré sa blessure, ils l'avoient mis tout nud; que depuis ce tems-là on ne lui avoit donné ni à boire, ni à manger, & qu'on n'avoit pas seulement songé à le panser. Le lendemain, qui étoit le second jour de Septembre, il fut conduit à Montreal par quelques Agniers, qui presenterent d'assez mauvaise grace deux Colliers, l'un pour marquer leur regret d'avoir tiré sur lui, sans le connoître; l'autre pour essuyer les larmes de ses Confreres.

Le P. Claude P^{ER}JART, qui se rencontra heureusement à Montreal, reçut le Malade, auquel il n'étoit plus tems de faire des remedes, & qui expira le quatrième entre ses bras, en demandant à Dieu la conversion de ses Meurtriers. Le P. Leonard Garreau étoit de Limoges, & la Nouvelle France perdit en lui un excellent Ouvrier. Après sa mort le P. Dreuilletes & son Compagnon reprirent la route de Quebec, d'où le premier retourna bientôt chez les Abénaquis.

Il n'y avoit plus moyen de douter que le Canton d'Agnier ne vit avec beaucoup de chagrin, & ne cherchât tous les moyens de rompre la bonne intelligence, qui regnoit entre les Iroquois Supérieurs & les François. Ceux ci de leur côté se

Blessure &
mort du P.
Garreau.

1756.

flattoient que, si les quatre Cantons Supérieurs demeuroient fermes dans leur alliance, tôt ou tard les Agniers seroient contraints de faire comme les autres, ou du moins de demeurer tranquilles, dans la crainte d'être accablés; & l'on esperoit beaucoup de l'Etablissement, qu'on étoit sur le point de faire à Onnontagué. M. Dupuys, après avoir fait quelque séjour aux Trois Rivières & à Montreal, étoit parti de cette Île le huitième de Juin, & le même jour il tomba sur un Parti d'Agniers, qu'il pilla en reprefailles des Canots, que ces Sauvages avoient pillés peu de tems auparavant.

Les François
arrivent à
Onnontagué.

Le vintneuf, vers les neuf heures du soir, on entendit du Camp la voix d'un Homme, qui se plaignoit; le Commandant fit battre le tambour, & aussitôt on aperçut un Sauvage, qui approcha avec bien de la peine. C'étoit ce jeune Huron, que j'ai dit s'être sauvé après l'expédition de l'Île d'Orleans. Il avoit la peau du corps à moitié rôtie, & depuis dix-sept jours, qu'il marchoit, il n'avoit point pris d'autre nourriture, que quelques fruits sauvages. Les Onnontagués, qui accompagnoient les François, lui firent un breuvage, qui rétablit en peu de tems son estomach; on lui donna ensuite des provisions, & on l'envoya à Quebec.

Reception,
qu'on leur
fait.

Le reste du voyage fut assez heureux, à cela près qu'on souffrit beaucoup de la disette de vivres, qui n'avoient pas été bien ménagés. On avoit compté à l'ordinaire sur la Pêche & sur la Chasse; l'une & l'autre manquèrent, & les François, qui n'étoient pas accoutumés à jeûner, comme les Sauvages, seroient morts de faim pour la plupart, si les Anciens d'Onnontagué n'eussent envoyé au devant d'eux des Canots chargés de rafraichissemens. Ils apprirent par la même voye qu'un grand nombre d'Iroquois de tous les Cantons, & quantité d'autres Sauvages les attendoient sur les bords du Lac de Gannentaha, & M. Dupuys de son côté se prépara pour faire son entrée dans le Pays.

Avant que d'arriver au lieu, où les Sauvages s'étoient arrêtés, il mit à terre cinq petites pièces de Canon, & en fit faire une décharge. Il se rembarqua ensuite, & voguant en très-bel ordre, il entra dans le Lac, où en moins d'un quart d'heure il fit faire deux décharges de toute sa Mousqueterie. A en juger par les apparences, il fut reçu de la maniere du monde la plus respectueuse & la plus cordiale. Harangue, festins, chants, danses, rien ne fut épargné. Le jour suivant, douzième

douzième de Juillet, le *Te Deum* fut chanté à la fin d'une Messe solennelle; ensuite les Anciens firent les présens, qu'on a coutume de faire dans les Traités d'alliance, & le seizième tous les François communierent avec une piété, qui fut d'un grand exemple, & fit beaucoup d'impression sur l'esprit des Sauvages. Le lendemain on commença à se loger, & le P. le Mercier alla visiter le Bourg d'Onnontagué, où il fut reçu avec de grandes cérémonies.

Le vintquatre il se tint un Conseil Général, & le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne avec la même éloquence, & le même succès, qu'il avoit fait à son arrivée dans ce Canton; le même jour les Députés du Canton de Goyogouin vinrent demander un Missionnaire, & on leur accorda le P. Mésnard. Tout paroissoit déjà en mouvement dans celui d'Onnontagué, pour embrasser le Christianisme, & il fallut agrandir plus de moitié la Chapelle, qui ne pouvoit plus contenir tous ceux, qui vouloient être instruits de nos Mystères. Il y eut au mois d'Août des chaleurs excessives, qui causèrent de grandes maladies; mais par les bons soins des Sauvages, tous les Malades guérèrent en peu de tems.

Cette dernière marque de l'affection de ce Peuple persuada les moins crédules qu'on pouvoit désormais compter sur lui; toutefois les plus Sages crurent qu'il falloit se précautionner; du moins contre sa légèreté, & on se trouva fort bien d'avoir suivi leur conseil. Il ne manquoit plus pour tenir en bride ce Canton, & par son moyen tous les autres, que d'y bâtir un Fort. Mais tous les fonds du Canada n'étoient pas suffisans pour fournir à une telle dépense, & parmi les Associés de la Compagnie de la Nouvelle France, personne n'avoit moins de crédit, & n'étoit moins écouté, que ceux, qui avoient le plus de connoissance du Pays.

Tandis que ces choses se passaient à Onnontagué, les Hurons de l'Isle d'Orléans, qui ne s'y croyoient plus en sûreté, s'étoient réfugiés à Québec, & dans un moment de dépit d'avoir été abandonnés des François, ils avoient envoyé secrètement proposer aux Agniers de les recevoir dans leur Canton, pour ne plus faire qu'un Peuple avec eux. Ils n'eurent pas plutôt fait cette démarche, qu'ils s'en repentirent; mais les Agniers les avoient pris au mot; & voyant qu'ils cherchoient à retirer leur parole, ils prirent des mesures pour les forcer de la tenir. Ils commencèrent par lâcher contre eux plusieurs Partis, qui mas-

Une partie des Hurons de l'Isle d'Orléans, offre de se donner aux Agniers, & s'en repent.

1656.

facrerent, ou enleverent tous ceux, qui s'écartoient dans la campagne, & quand ils crurent que ces hostilités les avoient rendu plus traitables, ils envoyèrent à Quebec trente Députés pour les emmener.

Fierté de
ceux-ci.

Rien n'est égal à la fierté, avec laquelle ces Envoyés s'acquitterent de leur commission; ils s'adresserent d'abord à M. de Lauson, ils lui demanderent à être ouïs dans une Assemblée de Hurons & de François, & le Gouverneur Général y ayant consenti, le Chef de la Députation porta d'abord la parole aux Hurons, & leur dit: " Mon Frere, il y a déjà du tems, que tu m'as rendu les bras, pour me prier de te conduire dans mon Pays; mais toutes les fois, que je me suis mis en devoir de le faire, tu t'es retiré, & c'est pour te punir de ton inconstance, que je t'ai frappé de ma hache. Crois-moi ne me donne plus lieu de te traiter de la sorte, leve-toi, & me suis. " En achevant ces mots, il présenta deux Colliers, l'un, dit-il, pour aider les Hurons à se lever; l'autre, pour l'assurer que désormais les Agniers vivoient avec eux, comme avec leurs Freres.

Il se tourna ensuite vers le Général, & lui parla en ces termes: " Ononchio, leve tes bras, & laisse aller tes Enfants, que tu tiens pressés sur ton sein; car s'ils venoient à faire quelque sottise, il seroit à craindre qu'en voulant les châtier, mes coups ne portassent sur toi. Voilà pour élargir tes bras, & il lui présenta un Collier. Je sçai, continua-t-il, que le Huron aime la priere, qu'il reconnoit, & qu'il adore l'Auteur de toutes choses, que dans tous ses besoins il a recours à lui, je veux en faire autant; agréee qu'Ondesson (a), qui m'a quitté, je ne sçai pourquoi; revienne avec lui pour m'instruire; & comme je n'ai pas assez de Canots pour mener tant de monde, fais-moi le plaisir de me prêter les tiens. " Il apuya ces deux demandes de deux autres Colliers, & se retira.

Embarras-des
Hurons.

On aura sans doute bien de la peine à comprendre ce qui obligea M. de Lauson à souffrir cette insolence, dans un tems, où il n'avoit point d'autre Ennemi sur les bras, que le seul Canton d'Agner. Peut-être vouloit-il voir, avant que d'éclatter de quelle maniere tourneroient les affaires à Onnontagué: ce qui est certain, c'est qu'il ne témoigna aux Agniers aucun ressentiment des discours hautains de leur Orateur; ce qui fut bien observé des Hurons, & les embarrassa beaucoup. L'expérience du passé, & la conduite des Iroquois leur faisoient tout

(a) Le P. le Moine.

craindre , & quelque parti , qu'ils prissent , ils croyoient leur perte certaine. Dans cette perplexité ils se partagerent , les uns déclarerent qu'ils ne vouloient point quitter les François , d'autres resolurent de se donner aux Onnontagués , avec lesquels ils avoient déjà pris une espèce d'engagement. Il n'y eut que la Famille de l'Ours , qui s'en tint à la parole , qu'elle avoit donnée aux Agniers.

Ces resolutions prises , le Conseil se rassembla , & quoique le Gouverneur Général n'eût pris , ce semble , aucunes mesures pour y faire respecter son caractère , il voulut bien y assister. Le P. le Moyne , qui lui servoit d'Interprète , parla le premier , & dit : „ Ononchio aime les Hurons , ce sont ses Enfans ; mais „ il ne les tient pas en tutelle , ils sont en âge de prendre leur „ parti d'eux-mêmes , il ouvre les bras , & il leur laisse la liberté „ d'aller , où ils voudront. Pour moi je les suivrai , quelque „ part qu'ils aillent : s'ils vont chez toi , Agnier , je t'instruirai „ aussi de quelle maniere il faut prier , & adorer l'Auteur de toutes „ choses ; mais je n'ose esperer que tu m'écoutes. Je te con- „ nois , & je sçai jusq'ou va ton indocilité ; mais je m'en conso- „ lerai avec les Hurons. Quant aux Canots , que tu demandes , „ tu vois bien que nous en avons à peine ce qu'il nous en faut , „ fais-en , si tu n'en a pas assez.

Le Chef des Hurons de l'Ours prit ensuite la parole , & dit : „ Mon Frere , je suis à toi , je me jette les yeux fermés dans tes „ Canots , resolu à tout , même à mourir ; mais je veux d'abord „ aller seul avec ma Cabanne (a). Je ne souffrirai point que d'au- „ tres s'embarquent avec moi. Si dans la suite le reste de ma Na- „ tion veut me venir joindre , je ne m'y opposerai pas ; mais je „ suis bien aise qu'on voye auparavant de quelle maniere tu me „ traiteras „. Il jeta ensuite trois Colliers , qui ne tendoient à au- „ tre chose , qu'à engager les Agniers à en bien user avec lui , à „ ne rien négliger pour lui faire perdre le souvenir de ce qu'il lui „ sacrifioit , & à lui faciliter le voyage. Les Députés accepterent „ les Colliers , & parurent fort contents. Ils travaillerent ensuite „ à faire des Canots , & quand ils furent achevés , ils s'embar- „ querent avec les Hurons & le P. le Moyne.

Peu de jours après leur départ des Députés d'Onnontagué „ arriverent à Quebec , pour sommer ceux des Hurons , qui s'é- „ toient offerts à eux , de leur parole , & furent très- choqués , „ quand ils apprirent que la Famille de l'Ours avoit suivi les Ag- „

Toute une Tribu se livre aux Agniers.

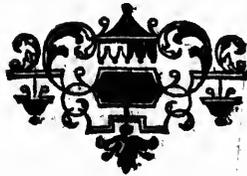
Des Onnontagués arrivent à Quebec dans le même dessein.

(a) On se sert du terme de Cabanne . pour marquer la Famille.

1656.

niers. Les Hurons s'excuserent mal, & furent d'autant plus embarrassés, que les François ne voulurent pas se brouiller avec ce Canton, qui le prenoit sur un ton fort haut. Enfin le Gouverneur Général fit dire aux Députés, mais en termes assez ménagés, qu'ils manquoient au respect dû à leur Pere; qu'une partie des Hurons étoit disposée à les suivre; mais que leurs Femmes & leurs Enfans avoient eu peur de leurs armes, & que ce n'étoit pas en équipage de Guerriers, qu'il falloit venir chercher des Freres & des Amis; que s'ils vouloient faire les choses dans les règles, ils devoient s'en retourner chez eux; qu'on leur tiendrait parole, quand on pourroit ne les plus regarder comme Ennemis, & que pour leur montrer que ce qu'il leur disoit, n'étoit pas une défaite, les Hurons alloient les attendre à Montreal, & donneroient des otages.

Cette réponse parut les adoucir; on les regala bien, & ils s'en retournerent assez contents en apparence. Toutefois ces altercations fréquentes, la dissolution d'une Chrétienté nombreuse, & sur laquelle on avoit fondé les esperances les plus legitimes, & les hostilités des Agniers causoient de grandes inquiétudes, & au Gouverneur Général, & aux Missionnaires. Il est vrai que ceux-ci avoient bien de quoi se consoler par le nombre des conversions, qui s'opéroient tous les jours parmi les Peuples mêmes, qui avoient témoigné une plus grande opposition à l'Evangile, & par les trésors de grace & de vertu, qu'ils remarquoient de plus en plus dans leurs Néophytes. Les Mémoires de ce tems-là sont remplis de traits bien édifians de la ferveur de ces Chrétiens Sauvages, que je supprime avec regret. C'est ainsi que le Seigneur tenoit ces Ouvriers Evangeliques dans de continuelles alternatives de crainte & d'esperance, qui nourrissoient en eux les deux vertus les plus nécessaires aux fonctions de l'Apostolat, je veux dire la défiance d'eux-mêmes, & la confiance en celui, dont ils étoient les Ministres.



ment
deve
sensib
Agni
geant
ractér
scusse
d'Om
leur
leur M
ple,
plufie
qu'on

HISTOIRE
 ET
 DESCRIPTION GENERALE
 DE LA
 NOUVELLE FRANCE.

LIVRE HUITIEME.



A bonne intelligence entre nous & les Iroquois Supérieurs ne parut pas d'abord avoir reçu aucune atteinte de ce qui venoit de se passer à Quebec au sujet des Hurons; mais pour la rendre durable il eût été nécessaire que leurs Députés eussent pu concevoir une haute idée de nos forces, & nous heureusement ils venoient d'être témoins de notre foiblesse: elle leur devoit même de jour en jour plus manifeste par l'espèce d'insensibilité, avec laquelle nous souffrions les incartades des Agniers. Personne ne faisoit sur cela des reflexions plus affligeantes que les Missionnaires, qui connoissant mieux le caractère des Sauvages, dont ils étoient presque les seuls, qui sçussent les Langues, n'osoient se flatter que l'Etablissement d'Onnontagué fût bien solide. Ils ne manquèrent pas d'en dire leur pensée à qui il convenoit; mais il étoit encore plus de leur Ministère de profiter des dispositions présentes de ce Peuple, pour seconder les vûes de la Providence sur le salut de plusieurs, & ils ne s'épargnerent en rien pour répondre à ce qu'on attendoit de leur zèle.

1657-

1657.
 Progrès de la
 Religion par-
 mi les Iro-
 quois Supé-
 rieurs.

Le P. Chaumonot étoit allé visiter le Canton de Tsonnou-
 thouan, & y avoit aussi rencontré un très-grand nombre de
 Hurons Chrétiens, dont les bons exemples avoient disposé
 beaucoup d'Infidèles à recevoir la lumière de l'Évangile. Il
 sembloit que Dieu n'eût dispersé cette Nation parmi les autres
 Sauvages, comme autrefois les Juifs dans les États des Roys
 de Babilone & de Perse, que pour y faire connoître son Nom,
 & pour s'y préparer des Adorateurs. La piété des François ne
 produisit pas de moindres fruits à Onnontagué. « Quelle dif-
 férence, disoient les Sauvages, entre ces Chrétiens & les
 » Hollandois ? Ils reconnoissent tous le même Dieu, disent-ils ;
 » mais il s'en faut bien que la conduite des uns soit aussi régu-
 » lière, que celle des autres. Quand nous allons voir les Fran-
 » çois, nous en revenons toujours avec un vrai désir de prier :
 » à Orange on ne nous parle jamais de la Priere, & nous ne
 » sçavons pas même si on y prie ». Plût à Dieu, que les Peuples du
 Canada eussent toujours tenu le même langage à notre sujet !

Le P. Mésnard eut encore plus de succès dans les Cantons
 de Goyogouin & d'Onneyouth. Dès la première année il con-
 fessa le Baptême à quatre-cent Personnes, & il avoit tout lieu
 de se promettre une plus abondante récolte dans la suite ; mais
 les desseins de Dieu sont impénétrables : dans le tems, qu'on
 croyoit pouvoir le plus compter sur ces Sauvages, ils échape-
 rent à la Grace ; & la Colonie avoit à peine eu le tems de
 respirer après ses dernières pertes, qu'elle se trouva replongée
 dans toutes les horreurs d'une guerre, où il y avoit tout à crain-
 dre pour elle, & absolument rien à gagner. Ce fut à Mont-
 real, que l'on commença de s'appercevoir d'un grand chan-
 gement dans l'esprit des Iroquois Supérieurs.

Les Onnon-
 tagués trait-
 tent mal les
 Hurons.

Des Onnontagués étoient arrivés dans cette Ile pour y re-
 cevoir les Hurons, & les emmener chez eux ; comme on en
 étoit convenu l'année précédente : quelques François & deux
 Jésuites devoient les accompagner ; mais on fut fort surpris,
 lorsque le jour du départ les Onnontagués déclarerent qu'ils
 n'embarqueroient que les Hurons. Ils se relâcherent néanmoins
 en faveur de quelques François ; mais ils s'obstinèrent à ex-
 clurre les deux Jésuites, qui de leur côté ne voulant point aban-
 donner leurs Néophytes, furent contraints de s'embarquer
 dans un Canot, qu'ils trouverent sur le rivage, sans autre
 provision, qu'un petit sac de farine.

Cette conduite des Onnontagués, à laquelle on n'étoit pas

D
 prépa-
 des G
 qui le
 ftes.
 conne
 me n'
 ce Ba
 attenc
 plus r
 rables
 ne fur
 noit d
 de br
 indign
 Les
 les Hu
 basse
 Je n'ai
 éviter
 il leur
 dont ils
 y avoi
 voici à
 étrange
 Une
 de Mon
 tua, &
 étoit pa
 ce que
 son Suc
 ger la N
 ce qui s
 le premi
 velle de
 lentes.
 ci, qui
 liberatic
 Le P.
 prié d'al
 quois, c
 & de le g

préparé, parut d'un fâcheux augure pour les Hurons; bien des Gens ne les virent partir qu'en gemissant sur le triste sort, qui les attendoit, & leurs pressentimens ne furent que trop justes. Ces infortunés Chrétiens n'allèrent pas bien loin, sans connoître qu'ils étoient perdus sans ressource. Une jeune Femme n'ayant pas voulu répondre à la passion d'un Chef Iroquois, ce Barbare lui cassa la tête sur le champ, & comme si on n'eût attendu que ce signal pour lever le masque, qui couvroit la plus noire des perfidies, un grand nombre des plus considérables Hurons furent massacrés le moment d'après; les autres ne furent plus regardés que sur le pied de Captifs, qu'on venoit de prendre en guerre, & il y en eut même quelques-uns de brûlés, sans qu'on pût sçavoir la cause de ce traitement si indigne.

Les François s'attendoient bien à n'être pas plus épargnés que les Hurons; & en effet la résolution avoit été prise de faire main basse sur eux, & de commencer par les deux Missionnaires. Je n'ai pu sçavoir ce qui en empêcha l'exécution; mais s'ils évitèrent ce danger, ce fut pour tomber dans un autre, où il leur parut lontems inévitable de périr. La première chose, dont ils furent instruits en arrivant à Onnontagué, fut qu'on y avoit découvert une conspiration contre les François, & voici à quoi l'on a communément attribué une révolution si étrange.

Une Troupe d'Onneyouïhs étant allés à la chasse du côté de Montréal, surprit trois François dans un lieu écarté, les tua, & en apporta les chevelures dans le Village, d'où elle étoit partie. M. d'Ailleboût, qui commandoit à Quebec, parce que M. de Lauson étoit retourné en France, sans attendre son Successeur, demanda justice de cet attentat, & pour obliger la Nation à la lui faire, il donna ordre qu'on arrêât tout ce qui se trouveroit d'Iroquois dans la Colonie: il fut obéi, & le premier mouvement, que causa dans les Cantons la nouvelle de cet ordre, y fit former les résolutions les plus violentes. On ne les suivit pourtant pas, & on s'en tint à celle-ci, qui fut formée de sang froid, & après une plus mûre détermination.

Le P. le Moyne, qui étoit chez les Agniers, devoit être prié d'aller à Quebec, pour y traiter de la délivrance des Iroquois, qu'on avoit arrêtés. Sous prétexte de lui faire honneur, & de le garantir des insultes des jeunes Gens, fort animés contre

Les Iroquois
conspirent
contre les
François.

1657.

les François, il fut refolu de lui donner une nombreufe Escorte, & de lâcher en même tems divers Partis de Guerriers, qui se répandroient dans la Colonie, où, dès qu'ils ſçauroient que leurs Gens feroient mis en liberté, ils pilleroient & mafacreroient tout ce qu'ils pourroient rencontrer de François & de leurs Alliés. Après quoi la même choſe ſe feroit à Onnontagué.

La conſpiration eſt découverte.

1658.

Le P. le Moyne ne partit pourtant point, & je n'en ſçai pas la raiſon; mais dès le mois de Fevrier de l'année ſuivante on vit ſortir de nombreuſes Troupes d'Agniers, d'Onneyouths, & d'Onnontagués, tous en équipages de Guerriers. Il n'en falloit pas tant pour donner de violens ſouppçons à M. Dupuys, lequel fut bientôt informé par un Chrétien de tout ce qui ſe tramoit. Il ſe trouva alors dans un grand embarras, & en effet il ne voyoit aucun moyen de ſe tirer d'affaire, qui n'eût de grands inconveniens: Se fortifier, & ſoutenir un ſiége, c'étoit reculer ſa perte, & non pas l'éviter, parce qu'il n'y avoit aucun ſecours à eſperer de Quebec, ou qu'il ne pourroit pas arriver à tems: Il auroit fallu tôt ou tard ſe rendre, ou périr en combattant, ou enfin mourir de faim & de miſere.

Pour ſe retirer il falloit commencer par faire des Canots; car on n'avoit pas eu la précaution d'en garder un certain nombre; & y travailler, c'étoit annoncer ſa retraite, & la rendre impoſſible. Il falloit néanmoins ſe reſoudre au plutôt, & voici à quoi le Commandant ſe détermina. Il commença par envoyer un Exprès à M. d'Ailleboût, pour l'informer de la conſpiration; il donna enſuite ſes ordres pour conſtruire en diligence de petits Batteaux legers, & afin d'empêcher que les Iroquois n'en euſſent le moindre vent, il y fit travailler dans le grenier de la Maifon des Jeſuites, qui étoit un peu plus écartée que les autres, & plus grande.

Cela fait, il avertit tous ſes Gens de ſe tenir prêts pour partir au jour, qu'il leur marqua, & de faire chacun ſes provisions pour le voyage, en obſervant de ne donner aucun ſouppçon aux Iroquois. Il ne reſtoit plus qu'à prendre des meſures pour ſ'embarquer ſi ſecrètement, que les Sauvages ne puſſent avoir connoiſſance de la retraite des François, que quand ceux-ci auroient aſſez d'avance, pour ne pas craindre d'être pourſuivis, & on en vint heureuſement à bout par un ſtratagème aſſez ſingulier.

Un

Un jeune François avoit été adopté par un des plus considérables Habitans d'Onnontagué. Ces sortes d'adoption, qui devinrent dans la suite assez fréquentes, ont tous les avantages de celles, qui se pratiquoient parmi les Romains, à l'héritage près, qui n'est rien chez les Sauvages : d'ailleurs elles n'en ont pas les charges, & elles ne reçoivent même aucune atteinte des guerres, qui peuvent survenir, d'où il est arrivé qu'on s'est assez souvent servi avec succès de François adoptés par les Iroquois, pour entamer avec eux des Traités de paix.

1658.
De l'Adoption des Sauvages.

Le jeune Homme, dont je viens de parler, alla trouver son Pere d'adoption, & lui dit qu'il avoit revê à un de ces festins, où il faut manger tout ce qui est servi : qu'il le prioit d'en faire un de cette espece à tout le Village, & qu'il avoit dans l'esprit, que s'il en restoit la moindre chose, il mourroit. Le Sauvage lui répondit qu'il auroit bien du regret de le voir mourir, qu'il ordonnât lui-même son repas, qu'il auroit soin lui de faire les invitations, & qu'assûrement il ne resteroit rien. Sur cette parole le jeune Homme assigna pour sa Fête le dix-neuvième de Mars, qui étoit le jour fixé pour le départ : tout ce qu'on avoit de provisions, dont on pouvoit se passer, y fut employé, & tous les Sauvages y furent invités.

Retraite des François.

Le repas commença sur le soir, & pour donner aux nôtres le moyen de mettre leurs Bateaux à l'eau, & de les charger, sans qu'on n'entendit rien dans le Village, les Tambours & les Trompettes ne discontinuerent point de sonner autour de la Cabanne du festin. Tout étant prêt, le jeune Homme, au signal, qu'on lui fit, dit à son Pere adoptif qu'il avoit pitié des Convivés, dont la plupart lui avoient déjà demandé quartier ; qu'on pouvoit cesser de manger, & se reposer, & qu'il alloit procurer un sommeil agréable à tout le monde. Il se mit aussitôt à jouer de la Guitarre, & en moins d'un quart d'heure, il n'y eut pas un seul Sauvage, qui ne fût endormi. Alors il sortit, alla joindre la petite Flotte, qui dans le moment s'éloigna du rivage.

Le lendemain matin quantité de Sauvages allèrent, selon leur coûtume, à leur reveil, pour voir les François, & trouverent toutes les portes fermées à la clef. Cette nouveauté & le silence profond, qui regnoit par tout, les étonnerent : ils crurent d'abord qu'on disoit la Messe, ou qu'on tenoit Conseil ; mais après avoir inutilement attendu plusieurs heures, ils frapperent à quelques portes. Des Chiens, qu'on avoit laissés dans

toujours, fut d'empêcher les résolutions violentes, & de ménager la paix avec les François, qu'il aimoit sincèrement : il leur avoit donné de grandes preuves de cette affection, en retirant des mains des Agniers un grand nombre d'entr'eux, & tous ceux, qui étoient actuellement captifs dans son Canton & dans les autres, lui avoient obligation de la vie.

Politique raffinée de ce Chef Sauvage.

Par une délicatesse de politique, qu'on est surpris de trouver dans un Sauvage, il ne voulut pas mener le P. le Moyne dans sa Cabanne, qu'il ne l'eût auparavant conduit chez tous les Chefs, dont il croyoit avoir besoin pour le dessein, qu'il avoit formé : il vouloit que tous regardassent la paix, à laquelle il travailloit, comme leur ouvrage, persuadé que s'il eût paru en faire son affaire, quelques-uns s'y seroient opposés par jalousie. Cette déférence les lui gagna tous à un point, qu'il en obtint beaucoup plus qu'il n'avoit osé espérer. Le 12. d'Août au son d'une cloche, qui étoit restée à l'endroit, où avoit été la Chapelle des Jésuites, des Députés

Et comment ils se
cent leurs hos-
tilités.

mes. On ne voyoit de tous côtés que Partis d'Iroquoïs, qui, sans se déclarer ouvertement Ennemis, causoient par tous des désordres affreux, de sorte que Personne n'osoit paroître à la campagne. Vers la fin de May le P. le Moyne arriva au même endroit, conduit par des Agniers, qui lui avoient donné parole de le remettre sain & sauf dans une Habitation Française, & qui la lui tinrent exactement; après quoi toute la Nation cessa de feindre, & la guerre devint plus vive, qu'elle n'avoit jamais été.

M. d'Argenson
son Gouverneur
Général.

L'onzième de Juillet le Vicomte d'ARGENSON prit terre à Quebec, & fut reçu en qualité de Gouverneur Général. Dès le lendemain il fut assez surpris d'entendre crier *aux armes*, & on vint l'avertir que des Algonquins avoient été massacrés par des Iroquois sous le Canon du Fort. Il détacha dans le mo-

çois,
que s
lui de
un m
pour
dire,
tant e
tourn
Qu
déclar
& que
pour t
Garak
roit l
sionna

(*) L
appelle tou

fait p
plier
jetta
gouv
alors
une
fuites
d'acc
tigny

Le
rique
la C
noir a
mand

{e}
p. 12
" de
" de
" de
" de

ménager
leur avoit
tirant des
ous ceux,
dans les
de trou-
le Moy-
duit chez
de dessein,
la paix,
tuadé que
y feroient
tous à un
osé espe-
t restée à
les Députés

... d'obtenir la Paix, & que tu desirois d'avoir des François, qui vinsent s'établir dans ton Pays » ? Un Chef répondit que son Canton avoit véritablement donné cet ordre ; le Pere lui donna un Collier, & finit en disant : « L'Agnier a toujours un mauvais esprit, je sçai qu'il envoie sous main des présens pour engager les autres à continuer la guerre, je n'ai rien à lui dire, sinon qu'il trouvera à qui parler ». Le Missionnaire quitta ensuite le personnage d'Envoyé du Gouverneur Général, tourna le discours sur la Religion, & fut écouté avec plaisir.

Quelques jours après on se rassembla, & l'Orateur Iroquois déclara, 10. qu'on alloit renvoyer à Ononchio neuf François, & que si on retenoit les autres pendant l'hyver, ce n'étoit que pour tenir compagnie à Ondesson (le P. le Moyne). 20. Que Garakonchié étoit nommé Chef de l'Ambassade, & que ce seroit lui, qui remettrait les neuf François à Ononchio. Le Missionnaire parut surpris de cette résolution, & representa qu'on

Resolution de ce Conseil.

(*) Le Canton d'Onnontagué est comme le Chef de tous les autres, c'est pourquoi il appelle tous les autres ses Fils.

Tome I.

Y y

is, qui,
tous des
roitre à
rriya au
ent don-
on Fran-
toute la
, qu'elle
e terre à
ral. Des
mes, &
rés par
le mo-

... Anne d'Autriche, à qui ils en avoient fait parler pendant sa Regence, fut d'avis que pour remplir cette Place on choisit un des anciens Missionnaires, & jeta même, dit-on, les yeux sur le P. Paul le Jeune, qui avoit gouverné la Mission pendant plusieurs années, & qui étoit alors à Paris fort occupé de la direction des Ames, & dans une grande estime de sainteté & de prudence ; mais les Jesuites représenterent que leur Institut ne leur permettoit pas d'accepter cette Dignité, & lui proposerent l'Abbé de Montigny, qui fut agréé.

Le P. Jérôme Lallemand, qui n'étoit point repassé en Amérique, depuis qu'il étoit venu en France, pour y représenter à la Compagnie du Canada les besoins de ce Pays, gouvernoit alors le College de la Flèche ; le nouveau Prelat le demanda à son Général, comme un Homme, qui lui étoit né-

Changement dans le Gouvernement Ecclesiastique du Canada.

{a} Godefr. Traité des Bénéfices Tom. V. Liv. 1. Quest. 2. de p. 125, dit : "Alexandre VIII en ayant donné le titre de Vicaire du S. Siege vers le milieu du dernier siècle pour la province du Canada &c à M. de Montigni après l'avis eue &c" "in parlibus, le Parlement de Paris lui défendit par son arrêt du 23 Mars 1658 de le prendre et d'en exercer les fonctions,

venoit de son vengeur. Il étoit accompagné de quelques poudres, & il faisoit furtout parade de la soutane de M. le Maître. A cette vûë Garakonthié parut embarrassé : ses Gens étoient d'avis de rebrousser chemin, ne pouvant se persuader, après ce qui venoit de se passer, qu'on les reçût en qualité d'Ambassadeurs ; mais toutes réflexions faites, il fut d'avis de continuer son voyage ; il assûra ses Gens qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux, tandis qu'il restoit des François dans leur Canton, & que la seule considération du P. le Moyne leur ser- viroit de sauvegarde.

Reception,
qu'on lui fait.

Au bout de quelques jours il trouva un Parti d'Onneyouths ; il leur demanda, où ils alloient, & ils lui répondirent qu'ils vouloient manger des François : il leur fit des présens, & il les engagea à s'en retourner. Enfin il arriva à l'Isle de Montreal. Il y fut reçu comme le méritoient les services, qu'il avoit rendus aux François Captifs dans son Pays, & les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour procurer la paix. Il eut avec le Gouverneur Général des entretiens particuliers, où il fit paroître une grande

lité de Grand-Vicaire, & s'en retourna en France. Il revint en 1657. avec des Députés du Seminaire de S. Sulpice, pour prendre possession de l'Isle de Montreal, & pour y fonder un Seminaire, à quoi il ne trouva aucune opposition, toute la Colonie étant charmée de voir un Corps accredité, puissant, & second en excellens Sujets, se charger de défricher & de faire peupler une Isle, dont les premiers Possesseurs n'avoient pas poussé l'Etablissement autant qu'on avoit d'abord espéré.

Etablissement
du Seminaire
de Quebec.

En 1662. M. de Petrée étant repassé en France, pour les raisons, que nous verrons en son tems, proposa au Conseil du Roy l'érection d'un Seminaire à Quebec; Sa Majesté y consentit, & les Lettres Patentes en furent expédiées au mois d'Avril de l'année suivante en faveur de Messieurs du Seminaire des Missions Etrangères. Comme ce Seminaire, dans le

attendu qu'il étoit insolite et inconnu dans le royaume

pa
rap
& c
Fra
No
ném
ce q
pu
Omn
rent
E
tie d
bitar
gne.
arme
Bois
à-com
me,

Su
conté
feil n'
verne
LIER
tions
livres
adress
agréo
vous
distrib
avoué
roit tr
Portic

Charle
vu
ou le
étant
comme
était

de M. le
ses Gens
persuader,
en qualité
d'avis de
avoit rien à
dans leur
ne leur ser-
Onneyouths ;
dirent qu'ils
ens, & il les
Montreal. Il
avoit rendus
mens, qu'il
Gouverneur
une grande

placèrent bien loin du côté de l'Ouest. Ceux-ci
rapportèrent à leur retour qu'ils avoient poussé jusqu'à la Mer,
& qu'ils avoient vû des Peuples de la même Religion, que les
François, d'où l'on a conjecturé qu'ils étoient allés jusqu'au
Nouveau Mexique, & au Golphe de la Californie, commu-
nément appelé *la Mer Vermeille*. Il y a aussi bien de l'apparen-
ce que les Agniers firent bientôt la paix avec les Mahingans,
puisqu'ils continuerent leurs courses, conjointement avec les
Onneyouths, & qu'ils s'approcherent de Montreal, où ils tue-
rent un Ecclesiastique, nommé M. VIGNOL.

Enfin deux-cent Onnontagués parcoururent une bonne par-
tie de la Colonie, & attaquèrent en plein jour plusieurs Ha-
bitans de l'Isle de Montreal, qui travailloient dans la campa-
gne. Le Major de la Ville sortit avec vingt-six Hommes bien
armés pour leur faciliter la retraite, mais ayant pris par les
Bois, pour cacher sa marche aux Ennemis, il se trouva tout-
à-coup entre deux feux. Il se battit tout le jour en brave Hom-
me, & fut très-bien secondé de sa Troupe, jusqu'à ce qu'ac-
Y y ij.

revint
pour
nder un
e la Co-
ant, &
de faire
ient pas
pour les
Conseil
majesté y
au mois
a Semi-
dans le

Sur la fin de l'année 1683. on prit une autre voye pour
contenter les Curés, qui les derniers arrangemens du Con-
seil n'avoient point paru suffisans. M. de LA BARRE, Gou-
verneur Général de la Nouvelle France, & M. de S. VAL-
LIER, nommé Evêque de Quebec, voulurent regler les por-
tions congruës, qui se payoient sur les Dixmes, à cinq-cent
livres; mais le Roy dans une Lettre du dixième d'Avril 1684.
adressée au premier, lui fit entendre que ce Reglement ne lui
agréoit pas. " J'ai lu, disoit Sa Majesté, le Mémoire, que
vous avez formé avec le Sieur Evêque de Quebec, pour la
distribution des Cures, & la subsistance des Curés, & je vous
avoué que le principe, sur lequel vous avez travaillé, me pa-
roit très-préjudiciable au bien de la Colonie. Vous reglez la
Portion congruë d'un Curé à cinq-cent livres, & il y en a mé-

1683-1684

*Charles voing le temps au sujet des terres de pichis. il aura
vu probablement une Mappe piece datée du 23 Aout 1684
ou cette clause étoit insérée et que l'on regardoit alors comme
étant le même règlement que celui du 14 Aout 1684, reconnu
comme véritable. Mr. le Procureur du roi Montreuil alors que la piece
étoit dans ses papiers. Tome 1. pag. 319.*

rent & en mena une espee de boume , qui les tintena pendant quelque-tems. Le Serviteur de Dieu affôroit dans une Lettre , qu'on reçut après sa mort , que rien n'avoit plus servi à le soutenir au milieu de tant de croix , que ces paroles , qui lui avoient été dites par M. l'Evêque de Petrée , qu'il avoit rencontré entre les Trois Rivieres & Montreal : „ Toutes fortes de raisons , mon cher Pere , devoient vous retenir ici ; mais Dieu plus fort que toutes nos raisons vous veut dans le Pays , où vous allez.

Au bout de six jours , on vint le chercher pour le conduire au lieu , qu'on avoit choisi pour y passer l'Hyver , & qui étoit une Anse de la partie Méridionale du Lac Supérieur. Il y arriva le quinzième d'Octobre , & lui donna le nom de *Sainte Therese* , dont on celebre la Fête en ce jour. Il y trouva quelques Chrétiens de diverses Nations , qui l'occuperent assez , & il augmenta leur nombre de quelques Ames prédestinées , pour le salut desquelles il lui parut que

attribué à l'Evêque.

Torn. 1 p. 292
et 293.

Fondation
d'un Hôpital à
Montreal.

vres chacune , l'une en faveur des memes Cures , & l'autre pour la bâtisse des Eglises Paroissiales , dont le Patronnage , par un Arrêt du vint-septième de Mars 1699. fut attribué à l'Evêque , à l'exclusion des Seigneurs , lesquels en avoient jouï jusques-là en vertu d'un premier Arrêt du mois de May 1679. & il fut ordonné par le dernier que ces Eglises seroient bâties de pierres. Au reste toutes les sommes , que le Roy fournit de son Domaine pour les usages , dont je viens de parler , sont à la disposition de l'Evêque. Le Chapitre de la Cathédrale est composé d'un Doyen , d'un Grand Chantre , d'un Grand Archidiacre , d'un Théologal , & de douze Chanoines. Le Roy s'est réservé la nomination aux deux premieres Dignités , l'Evêque nomme à tout le reste.

Pour revenir à l'Isle de Montreal , & finir tout ce qui regarde les Etablissmens faits en Canada pour le Spirituel , & pour les

en o
rent ,
étoie
avoit
ne po
chan
de Ju
saint
au se
Il f
phyte
s'atter
le rev
le vo
(e)
Michel,

au por
Femme
parfait
de ce q
leurs F
primer
nous or
dent au
que sejo
Il par
Religie
& de fa
mais eu
incomp
ne dema

l'autre
avoit dans
paroles,
e, qu'il
l : „ Tou-
us retenir
veut dans

son devoir, qui avoient fait ce voyage, & qui mirent tout en œuvre pour le détourner de l'entreprendre : ils l'assurent, qu'il étoit de cent lieues au moins ; que les chemins étoient affreux, & que dans l'épuisement, où il étoit, il y avoit de l'imprudence à s'y engager. Il leur répondit, qu'il ne pouvoit pas finir plus glorieusement sa course, qu'en cherchant à gagner des Ames à JESUS-CHRIST ; & le treizième de Juin de l'année 1661. il se mit en marche avec un très-saint Homme, nommé Jean Guerin, qui depuis vingt ans étoit au service des Missionnaires.

Il se sépara avec regret des autres François & de ses Néophytes, qui avoient fait jusqu'alors toute sa consolation ; il s'attendrit sur eux en leur disant adieu, les assura qu'ils ne le reveroient plus sur la terre, & les laissa fort touchés de le voir courir à une mort presque certaine. Quelques Hu-

Sa mort.

(*) On donne ordinairement ce nom à une Anse célèbre, qui est vis-à-vis de l'Isle St. Michel, mais c'est le nom propre de l'Isle même.

l'autre
onnage,
tribué à
ent joiu
y 1679.
t bâties
urnit de
, sont à
rale est
nd Ar-
Le Roy
, l'Evê-
regarde
pour les

au point, qu'on voit toujours avec un nouvel étonnement des Femmes jusques dans le sein de l'indigence & de la misère, parfaitement instruites de leur Religion, qui n'ignorent rien de ce qu'elles doivent sçavoir, pour s'occuper utilement dans leurs Familles, & qui par leurs manieres, leur façon de s'exprimer & leur politesse, ne le cèdent point à celles, qui parmi nous ont été élevées avec plus de soin. C'est la justice, que rendent aux Filles de la Congregation tous ceux, qui ont fait quelque sejour en Canada.

Il paroît que dans la suite on avoit eu dessein d'en faire des Religieuses ; car en 1709. elles eurent défense de se cloître, & de faire des Vœux. Elles répondirent qu'elles n'avoient jamais eu intention de se renfermer, la Clôture étant absolument incompatible avec leur Institut ; que par la même raison elles ne demandoient point à faire des Vœux solennels, qu'elles

Ord^{re} des 14
Dec. 1708 Som.
2 des billets à la
Table en tête du vol.

jamais pu çavoir au jure ce qu'etoit devenu le P. Meinard. Son sac fut trouvé quelque-tems après entre les mains d'un Sauvage, qui ne voulut pas dire de qui il l'avoit eu ; & au bout de plusieurs années, sa soutanne & son Breviaire furent reconnus dans une Cabanne de Sioux, qui leur rendoient une espece de culte, en leur présentant dans leurs festins de tous les mets qu'on feroit. C'étoit un effet de la grande réputation de sainteté, où ce Religieux étoit parmi tous les Peuples de ces quartiers-là. Elle n'étoit pas moindre parmi les François ; & véritablement la Nouvelle France n'avoit point alors de Missionnaire plus accompli. Le Ciel l'avoit particulièrement doué d'un talent rare, pour s'insinuer dans l'esprit des Sauvages ; ce qui avoit sur tout paru, dans le peu de tems qu'il avoit passé chez les Goyogouins.

Mort de son
Domestique.

Son Domestique resta fort peu de tems avec les Hurons, & retourna joindre les François, qu'il avoit laissés à l'Anse de Sainte Therese. Il y passa l'Hyver, pendant lequel il baptisa plus de deux cent enfans moribonds, la plupart Outcouais.

moins de besoin de ce secours, & l'expérience a fait voir qu'il étoit plus à propos de les laisser dans leur simplicité & dans leur ignorance ; que les Sauvages peuvent être de bons Chrétiens, sans rien prendre de notre politesse & de notre façon de vivre, ou du moins qu'il falloit laisser faire au tems pour les tirer de leur grossiereté, qui ne les empêche pas de vivre dans une grande innocence, d'avoir beaucoup de modestie, & de servir Dieu avec une piété & une ferveur, qui les rendent très-propres aux plus sublimes opérations de la Grace.

On découvre
plusieurs Na-
tions.

Cependant l'Evêque de Petrée avoit à peine pris en main le Gouvernement de son Eglise, qu'il eut avis qu'on avoit découvert plusieurs Nations au Nord & à l'Ouest du Lac Huron : il songea aussitôt aux moyens de les faire éclairer des lumieres de l'Evangile ; il s'en ouvrit au P. Lallemant, qui venoit d'être nommé

en
épre-
mes
Il
une
dans
fin à
par
rent
à la
conju-
bann-
avoit
toit
de r
cé de
vint
Le

qui n
L'a
année
viron
que l
asyle.
se joi
Natio
qui e
l'Algo
Sauva
périeu
Dan
sur les
7

en garde contre lui ; & s'il n'eût eu une fermeté à toute épreuve , il courroit risque d'être défavoué par ceux-là mêmes , qui l'avoient député vers le Gouverneur Général.

Il se comporta en cette rencontre avec une prudence & une dextérité , qui auroit fait honneur à un Homme élevé dans le manège de la plus raffinée politique ; & il vint enfin à bout de consommer son ouvrage. Le Traité fut ratifié par les Trois Cantons , & tous les Prisonniers François furent rendus au P. le Moyne , qui les conduisit à Montreal , à la réserve d'un seul , qui mourut martyr de la chasteté conjugale. On l'avoit voulu forcer à se marier dans la Cabanne , où il étoit esclave : il s'en étoit défendu sur ce qu'il avoit une Femme , & sur ce que sa Religion ne lui permettoit pas d'en avoir deux. Cette réponse ne fit point changer de résolution à son Maître , qui après l'avoir souvent menacé de le tuer , s'il ne consentoit à ce qu'il desiroit de lui , en vint à l'exécution , & lui cassa la tête.

Le retour des autres , convainquit bien le Baron d'Avau-

voit qui dans leur chrétiens , de vivre , s tirer de dans une & de servir es-propres en main avoit dé- c Huron : s lumieres moit d'être nommé

qui ne put tenir contre un miracle si évident.

L'année suivante , un Algonquin , qui avoit employé deux années entières à voyager dans le Nord , rencontra aux environs de la Baye d'Hudson quantité de ses Compatriotes , que la crainte des Iroquois avoit contraint d'y chercher un asyle. Il y trouva aussi les Naturels du pays fort disposés à se joindre aux François , pour réprimer l'orgueil de cette Nation , qui s'étoit fait des Ennemis de toutes les autres , & qui commençoit à s'approcher d'eux. Ils chargerent même l'Algonquin de présens pour le Gouverneur Général ; & ce Sauvage , qui étoit allé à la Baye d'Hudson par le Lac Supérieur , en revint par le Saguenay.

Dans le même tems , deux François , après avoir hyverné sur les bords du Lac Supérieur , avec un grand nombre de

Plusieurs découvertes.

1660.

Tome I.

X x

terre-neuve. Son arrivée à Québec y causa une grande joye, & par les secours présens, qu'il y amenoit, & par l'esperance qu'il y donna, que l'année suivante il en viendrait de plus considerables encore; mais la Nouvelle France en avoit besoin de plus d'une forte.

Abus de la
Traite de
l'Eau-de-Vie.
Conduite irré-
guliere du Ba-
ron d'Avau-
gour à ce su-
jet.

Jusques-là les Gouverneurs Généraux avoient assez tenu la main à faire exécuter les ordres, qu'ils avoient eux-mêmes donnés de ne point vendre d'Eau-de-vie aux Sauvages; & le Baron d'Avaugour avoit décerné des peines très-severes contre ceux, qui contreviendroient à ses Ordonnances sur ce point capital. Il arriva qu'une Femme de Québec fut surprise en y contrevenant, & sur le champ conduite en prison. Le P. Lallemant, à la priere de ses Parens, ou de ses Amis, crut pouvoir sans conséquence interceder pour elle: Il alla trouver le Général, qui le reçut très-mal, & qui sans faire réflexion qu'il n'y a point d'inconséquence dans les Ministres d'un Dieu, qui a donné sa vie pour détruire le péché & sauver le Pécheur, à agir avec zèle pour réprimer le vice, & à demander grace pour le Criminel, lui répondit brusquement,

Particularités
touchant les
Sioux.

De-là, ceux-ci étant passés chez les Sioux, remarquerent des Femmes à qui on avoit coupé le nez, & arraché une partie de la peau de la tête: ils en demanderent la raison, & on leur répondit, que c'étoit la peine, dont on punissoit l'adultere dans les personnes de ce sexe; ce qui leur parut d'autant plus rigoureux, que la Polygamie est tolerée parmi ce Peuple. Il étoit alors fort nombreux, & partagé en quarante Bourgades, toutes grandes, & très-peuplées; & comme ces Bourgades changent souvent de place, le Pays Sioux avoit une étendue immense. Deux Jesuites, qui en 1687. & en 1689. ont fait quelques excursions parmi eux, en ont parlé comme d'un Peuple fort puissant; & l'un d'eux (a) m'a

(a) Le P. Joseph Maré.

& l
nou
Rel
faire
Roy
qu'o
parl
leur
dont
D
clefi
blie
les C
mal
alla
dicar
re D
rent
vie é

cam
U
cette
quels
vir à
tous
ne ga
d'enl
Pays
dout
lant
en ét
En

Grande
& par l'ef-
viendroit
France en
assez tenu
eux-mê-
sauvages ;
très-leve-
donnances
Quebec fut
ite en pri-
ou de ses
our elle :
& qui sans
ns les Mi-
pire le pé-
primer le
répondit
quement ,

... que les consciences étoient gênées ,
& l'on a été surpris , avec raison , de voir cette calomnie re-
nouvelée depuis dans un Livre imprimé sous le nom d'un
Religieux. Enfin quelques Particuliers se crurent autorisés à
faire sur cela des Mémoires , & à les envoyer au Conseil du
Roy ; mais leurs Requêtes furent d'autant plus mal reçues ,
qu'outre qu'on pénétra sans peine les motifs , qui les faisoient
parler , les faits calomnieux , dont ils avoient voulu appuyer
leurs plaintes , furent démentis par des Personnes en place ,
dont le témoignage ne pouvoit pas être suspect.

D'ailleurs l'Evêque de Petrée , & tout ce qu'il y avoit d'Ec-
clesiastiques en Canada avoient une réputation trop bien éta-
blie , pour être entamée par de pareilles accusations. Mais si
les Calomniateurs ne trouverent point d'appui à la Cour , le
mal n'en fit pas des progrès moins rapides ; & le désordre
alla si loin , que bientôt on n'écouta plus , ni Evêque , ni Pré-
dicateurs , ni Confesseurs , & que , ni les menaces de la cole-
re Divine , ni les foudres de l'Eglise , ne purent arrêter un tor-
rent , qui avoit rompu ses digues. Le commerce de l'eau-de-
vie étant ouvertement toléré par celui-là-même , qui seul pou-

Scandales ar-
rivés parmi les
Sauvages.

Tome I.

Zz

querent
ché une
raison ,
uniffoit
parut
e parmi
en qua-
& com-
s Sioux
687. &
en ont
(a) m'a

... qui nous tenoient encore la
campagne , ce qui jetta par tout la consternation.

Un Huron , qui s'étoit échappé de leurs mains , confirma
cette nouvelle , & ajouta que leur dessein avoit été d'attirer
quelque Missionnaire à un pour-parler , & de l'arrêter , pour ser-
vir à un échange ; que quand ils auroient retiré par ce moyen
tous ceux des leurs , qui étoient prisonniers parmi nous , ils
ne garderoient plus de mesures : qu'ils se proposoient sur tout
d'enlever un grand nombre d'Enfans pour repeupler leur
Pays ; mais qu'il leur étoit survenu un accident , qui sans
doute leur avoit fait rebrousser chemin , un d'eux , en vou-
lant tuer un Cerf , ayant tiré sur le Chef du Parti , lequel
étoit mort.

En effet , ils ne parurent plus de tout le reste de cette an-

X x ij

Hostilités des
Hoquois.

Pétrée en por-
te ses plaintes
au Roy.

son autorité méprisée, prit le parti d'aller porter ses plaintes au pied du Thrône, & passa en France. Il fut écouté, & il obtint du Roy tous les ordres, qu'il jugea nécessaires pour faire cesser le commerce scandaleux, qui faisoit tant de ravages dans son Troupeau; mais le Ciel les avoit déjà prevenus, & par un de ces événemens, qui répandent la terreur dans les âmes les plus libertines, on avoit déjà eu la consolation dans la Nouvelle France de voir rentrer dans le devoir la plus grande partie de ceux, qui s'en étoient écartés.

Le fait, que je vais rapporter, est si extraordinaire, que je n'aurois point balancé à le supprimer, ou à passer légèrement dessus, si le témoignage unanime & constant de toute une Colonie, au milieu de laquelle il est arrivé, & les prodigieux effets, qu'il a causés, dont quelques-uns subsistent encore, ne lui avoient acquis une notoriété, qui le met à l'abri du plus effronté Pyrrhonisme. Ce n'est pas que je prétende en garantir toutes les circonstances, dont on a rempli certaines Relations; il n'y a rien, où l'on se permette plus l'exaggeration, que le merveilleux, qui est bien constaté. Je me bornerai donc aux Mé-

ce; & les Médecins furent les premiers à donner cours à cette opinion. Quand le Peuple est une fois frappé, son imagination le mene bien loin, & tout est Peuple en certaines rencontres. On publia ensuite qu'on avoit vû dans l'air une Couronne de feu; qu'aux Trois Rivières on avoit entendu des voix lamentables; qu'auprès de Quebec il avoit paru un Canot de feu, & dans un autre endroit un Homme tout embrasé, & environné d'un tourbillon de flammes; que dans l'Isle d'Orleans une Femme enceinte avoit entendu son fruit se plaindre; & tout cela fut suivi de l'apparition d'une Comete, qui acheva d'effrayer la Multitude, pour laquelle ce Phénomène n'est jamais indifférent, surtout dans un tems de calamité.

Toutefois au milieu de ces fraicurs, & au plus fort de l'orage,

tant
gran
men
C
croi
ne s
qu'o
éven
d'un
Prov
pabl
le Se
coup
plair
qué,
Q
me a
un T
l'Hist

Ils r
de tou
roit qu
soient
les deu
Pays,
Gouve
genfon
pareille
voient

Le V
trer en
trouvoi

lantes au
il obtint
aire cesser
dans son
& par un
es ames les
la Nou-
rande par-
naire, que
ler legere-
toute une
orodigieux
ncore, ne
ri du plus
n garantir
Relations ;
que le mer-
aux Mé-

tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avoit eu derriere un grand feu. Ce spectacle dura deux heures entieres, il recommença le quatorze ; mais ce jour-là il fut moins sensible.

Ce que je vais ajouter n'a pas été aussi public, & chacun en croira ce qu'il jugera à propos ; mais je dois faire observer qu'il ne s'agit point de prédictions faites après coup, que celles, qu'on va voir, ont été connues avant l'évenement ; que cet évenement, à en juger par l'effet, qu'il produisit, a tout l'air d'un avertissement du Ciel, & que la conduite ordinaire de la Providence en pareilles occasions, est de faire avertir les Coupables que la Justice divine est prête à lancer la foudre ; ainsi le Seigneur en usa-t-il à l'égard des Ninivites, qui parerent le coup, dont ils étoient menacés, par une pénitence exemplaire, & il y a peut-être ici quelque chose encore de plus marqué, comme nous le verrons bientôt.

Quoiqu'il en soit, au commencement de Février de la même année, il se répandit un bruit sourd qu'il y auroit bientôt un Tremblement de Terre, dont on n'avoit point d'exemple dans l'Histoire, & ce bruit étoit fondé sur les discours d'une Per-

Prédictions
d'un Tremble-
ment de Ter-
re.

ours à
n ima-
es ren-
e Cou-
es voix
not de
é, &
d'Or-
plain-
e, qui
omène
té.
rage,

Ils rendirent aussi à M. de Maisonneuve une Lettre, signée de tous les François Captifs dans ces mêmes Cantons : elle portoit qu'on les traitoit assez bien, & que tous les esprits paroissent fort portés à la paix ; mais que si on refusoit d'écouter les deux Députés, tout ce qu'ils étoient de François dans le Pays, seroient impitoyablement livrés au feu à leur retour. Le Gouverneur répondit aux Députés qu'il alloit écrire à M. d'Argenson, à qui seul il appartenoit d'accepter, ou de rejeter de pareilles propositions, & qu'en attendant ses ordres, ils pouvoient rester dans le Fort, où ils jouiroient d'une liberté entiere.

Le Vicomte d'Argenson parut d'abord très-peu disposé à entrer en négociation ; mais considerant que dans l'état, où se trouvoit la Colonie, une mauvaise paix, pourvû qu'on se

Le P. le Moy-
ne consent à
les accompa-

rent, dans un grand laissement.

Enfin le même jour la Mere Marie de l'Incarnation, cette illustre Fondatrice des Ursulines de la Nouvelle France, dont les Ouvrages, si généralement estimés, font voir qu'elle n'étoit rien moins qu'un esprit foible, après avoir reçu du Ciel plusieurs avis de ce qui devoit arriver, & dont elle avoit fait part au P. Lallemand, son Directeur, étant sur les cinq heures & demie du soir en Oraison (*), crut voir le Seigneur irrité contre le Canada, & se sentit en même tems portée par une force supérieure à lui demander justice des crimes, qui s'y commettoient. Tout ce qu'elle put faire pour adoucir la rigueur de cet ordre, en s'y soumettant, ce fut d'ajouter de ferventes Prieres pour obtenir du Ciel que les ames ne périssent point avec les corps.

Un moment après elle se sentit comme assurée que la vengeance divine alloit commencer à éclater, & que le mépris,

(* Elle raconte tout ceci dans ses Lettres en tierce Personne; mais on a tout lieu de croire que c'étoit d'elle-même qu'elle parloit.

mais il s'en picquoit trop, & ne sçavoit pas se replier. Il avoit fait la guerre en Hongrie avec beaucoup de distinction; mais il eut moins d'occasions d'exercer en Canada ses bonnes qualités, qu'il n'en eut de faire paroître ses défauts, & ils lui firent essuyer bief des chagrins dans le peu de tems, qu'il gouverna cette Colonie:

Voyage de
deux-Mission-
naires dans le
Nord.

Le P. le Moyne étoit parti, lorsque M. de Avaugour arriva à Quebec, & tandis que le Missionnaire alloit travailler à nous reconcilier avec les Iroquois, les PP. Dreux-Hes & Dablon tâchoient de pénétrer à la Mer du Nord; en remontant le Saguenay. Au commencement de Juillet, deux mois après leur départ, ils se trouverent à la source de la Riviere Nekouba, qui se décharge dans le Lac de S. Jean, & y essuierent des chaleurs

c'éto
tant
ses,
que
vien
qui
crair
s'ima
doier
la C
L'
Hom
pés
lamer
voul
ce q
cipie
de no

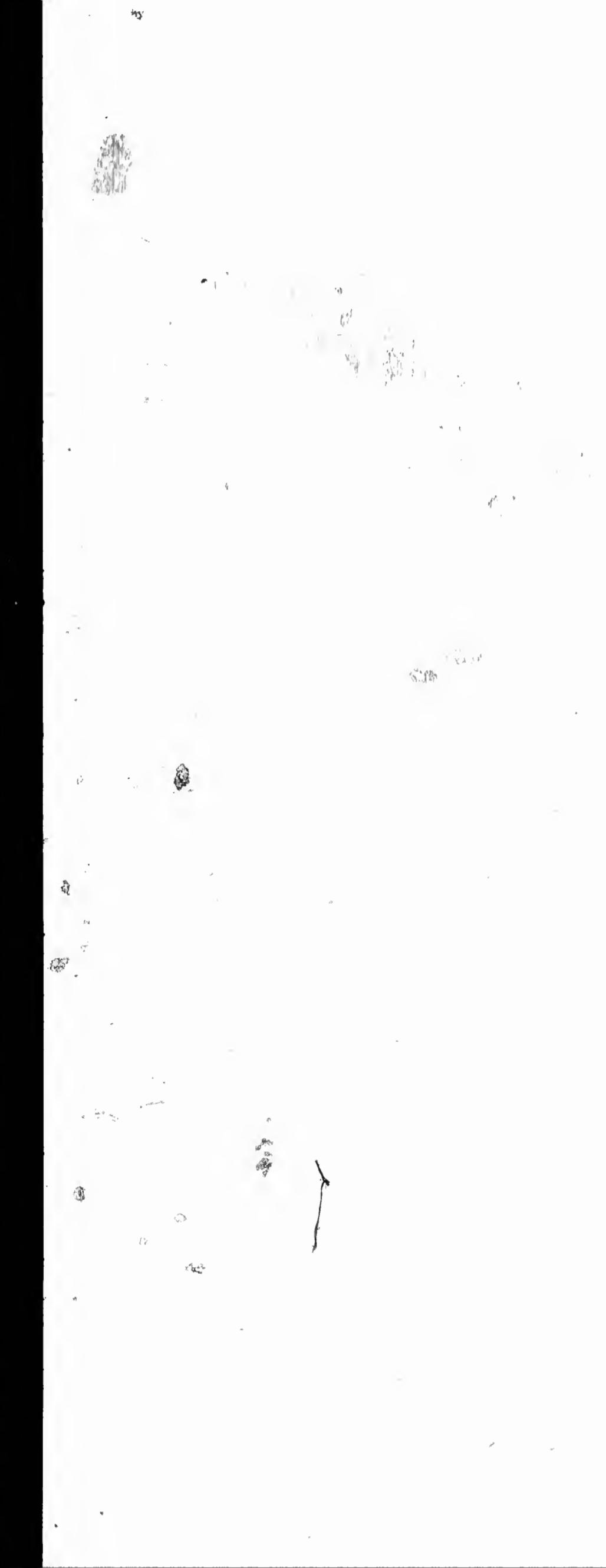
les in
annon
tiferon
qu'on
noien
le no
Un
avoit
qu'à l
sept o
differe
tout d
Chréti

c'étoit celui d'une Mer en fureur , qui franchit ses bornes ; tantôt celui, que pourroient faire un grand nombre de Carofes , qui rouleroit sur le pavé ; & tantôt le même éclat , que feroient des Montagnes de rochers & de marbre , qui viendroient à s'ouvrir & à se briser. Une poussiere épaisse , qui s'éleva en même-tems , fut prise pour une fumée , & fit craindre un embrasement universel : Enfin , quelques - uns s'imaginèrent avoir entendu des cris de Sauvages , & se persuadoient que les Iroquois venoient fondre de toutes parts sur la Colonie.

L'effroi étoit si grand & si général , que non-seulement les Hommes , mais les Animaux mêmes paroissoient comme frappés de la foudre ; on n'entendoit par tout que cris & que lamentations ; on couroit de tous côtés sans sçavoir , où l'on vouloit aller ; & quelque part qu'on allât , on rencontroit ce que l'on fuyoit. Les Campagnes n'offroient que des précipices , & l'on s'attendoit à tous momens à en voir ouvrir de nouveaux sous ses pieds. Des Montagnes entieres se dé-

les instruisirent , & leur administrèrent les Sacrements ; ils annonçerent aux Infidèles le Royaume de Dieu , & en baptisèrent quelques-uns. Ils ne purent aller plus loin , parce qu'on eut avis que les Iroquois approchoient , & qu'ils venoient de détruire tout récemment une Nation , qui portoit le nom de l'*Ecurueil*.

Un autre Missionnaire , nommé le P. BAILLOQUET , qui avoit descendu le Fleuve S. Laurent , depuis Tadoussac jusqu'à l'entrée du Golphe , fut encore plus heureux. Il visita sept ou huit Bourgades , qui composoient autant de Nations différentes , toutes de la Langue Algonquine : il trouva par tout des Sauvages , à qui il ne manquoit pour être de bons Chrétiens , que d'être instruits : il en baptisa plusieurs , &



1661.

Reception
faite au P. le
Moyné à On-
nontagué.

Caractère de
Garakonthié.

Politique ra-
finée de ce
Chef Sauvage.

sur tout quantité d'enfans moribonds, & laissa une moisson bien préparée, qu'il se flattoit de recueillir l'année suivante. Ces Nations ne subsistent presque plus aujourd'hui; & l'on ne sçauroit bien dire ce qu'elles sont devenues.

L'Automne approchant, on reçut à Quebec des Lettres du P. Le Moyné dattées d'Onnontagué. Ce Missionnaire avoit couru dans sa route bien des dangers de la part des Agniers, des Onneyouths & des Tsonnouthouans, qui n'avoient point eu de part à la Députation des deux autres Cantons. Il arriva enfin sans aucun accident fâcheux à deux lieues d'Onnontagué, & il y trouva le grand Chef de ce Canton, appelé GARAKONTHIÉ, qui l'y attendoit avec une nombreuse suite, pour lui faire honneur. Il en fut d'autant plus surpris, que ce n'est point la Coutume parmi les Sauvages d'aller plus d'un quart de lieué au devant des Députés; mais son étonnement cessa, quand il eut bien connu celui, qui lui faisoit cette politesse.

Garakonthié n'avoit de Sauvage, que la naissance & l'éducation, & avec toutes les bonnes qualités, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans sa Nation, il avoit un excellent naturel, beaucoup de douceur, un génie supérieur & beaucoup de droiture: ses belles actions à la guerre; & sa dextérité à manier les esprits dans les Conseils, lui avoient acquis un grand crédit dans sa Nation; & le plus ordinaire emploi, qu'il en fit toujours, fut d'empêcher les résolutions violentes, & de ménager la paix avec les François, qu'il aimoit sincèrement: il leur avoit donné de grandes preuves de cette affection, en retirant des mains des Agniers un grand nombre d'entr'eux, & tous ceux, qui étoient actuellement captifs dans son Canton & dans les autres, lui avoient obligation de la vie.

Par une délicatesse de politique, qu'on est surpris de trouver dans un Sauvage, il ne voulut pas mener le P. le Moyné dans sa Cabanne, qu'il ne l'eût auparavant conduit chez tous les Chefs, dont il croyoit avoir besoin pour le dessein, qu'il avoit formé: il vouloit que tous regardassent la paix, à laquelle il travailloit, comme leur ouvrage, persuadé que s'il eût paru en faire son affaire, quelques-uns s'y seroient opposés par jalousie. Cette déférence les lui gagna tous à un point, qu'il en obtint beaucoup plus qu'il n'avoit osé espérer. Le 12. d'Août au son d'une cloche, qui étoit restée à l'endroit, où avoit été la Chapelle des Jésuites, des Dépu-
tés

D
tés
fem
& a
Iroq
il al
milie
"
Goy
de ra
tu en
vrai.
déliv
rendr
autor
parler
& rép
me pr
morts
venge
Franç
sition
troisiè
vrai qu
pris da
çois, c
que son
lui don
un mau
pour en
dire, si
tant en
tourna
Que
déclara
& que t
pour ter
Garako
roit lui,
sionnair

(*) Le
appelle tous
T

tés d'Onnontagué, de Goyogouin & de Tsonnonthouan s'assemblerent dans sa Cabanne ; le P. le Moyne y fut invité, & après une courte priere, qu'il fit à haute voix en Langue Iroquoise, il déclara qu'il étoit envoyé par Ononchio, dont il alloit exposer les intentions : il mit ensuite ses présens au milieu de l'Assemblée, & parla ainsi :

„ C'est à toi, Onnontagué, que j'adresse la parole : Le Goyogouin ton fils (a) est venu me dire, qu'il étoit député de ta part, pour réunir toute la Nation avec moi : l'avois-tu envoyé ? On lui répondit que le Goyogouin avoit dit vrai. Il fit un présent, & continua : il m'a ajouté que si je délivrois tous les Iroquois détenus dans mes prisons, tu me rendrois tous les François que tu retiens captifs : l'avois-tu autorisé à cela ? le Goyogouin, lui répliqua-t-on, a eu ordre de parler ainsi ; il ne sera point désavoué. Il fit un second présent, & reprit son discours : Tu m'as encore fait déclarer, que tu me priois d'enfoncer si avant dans la terre les os des Iroquois morts pendant la guerre, que personne ne songeât plus à les venger, & que tu souhaitois qu'on fit de même de ceux des François ; est-ce tout de bon que tu me faisois cette proposition ? On l'assura que rien n'étoit plus sincere ; il fit un troisième présent, & ajouta : „ Et toi, Tsonnonthouan, est-il vrai que tu m'as fait dire depuis peu que tu voulois être compris dans le Traité de Paix, & que tu desirois d'avoir des François, qui vinssent s'établir dans ton Pays ? Un Chef répondit que son Canton avoit véritablement donné cet ordre ; le Pere lui donna un Collier, & finit en disant : „ L'Agnier a toujours un mauvais esprit, je sçai qu'il envoie sous main des présens pour engager les autres à continuer la guerre, je n'ai rien à lui dire, sinon qu'il trouvera à qui parler „ Le Missionnaire quittant ensuite le personnage d'Envoyé du Gouverneur Général, tourna le discours sur la Religion, & fut écouté avec plaisir.

Quelques jours après on se rassembla, & l'Orateur Iroquois déclara, 1o. qu'on alloit renvoyer à Ononchio neuf François, & que si on retenoit les autres pendant l'hiver, ce n'étoit que pour tenir compagnie à Ondesson (le P. le Moyne). 2o. Que Garakonthié étoit nommé Chef de l'Ambassade, & que ce seroit lui, qui remettrait les neuf François à Ononchio. Le Missionnaire parut surpris de cette résolution, & representa qu'on

(a) Le Canton d'Onnontagué est comme le Chef de tous les autres, c'est pourquoi il appelle tous les autres ses Fils.

Discours du P. le Moyne dans un Conseil de trois Cantons.

Resolution de ce Conseil.

1661.

avoit promis de rendre la liberté à tous les François. On lui répondit que cela ne se pouvoit pas, & il ne jugea point à propos d'insister davantage, persuadé que ce seroit inutilement. D'ailleurs les Prisonniers étoient aussi bien traités, qu'ils le pouvoient souhaiter.

Eloge du Sr.
Hertel.

Il n'en étoit pas de même de ceux, que les Agniers retenoient dans leurs fers : ils y avoient beaucoup à souffrir, & ils ne pouvoient pas se répondre d'un jour de vie. Il y avoit parmi eux un jeune Homme de très-bonne Famille, nommé François HERTEL, lequel faisoit sa captivité par une grande innocence, une résignation parfaite aux ordres du Ciel, & des pratiques de piété, qui le rendirent respectable à ses Ennemis mêmes. On lui brûla un doigt, on lui coupa un pouce, & il souffrit ces rudes opérations avec une patience inaltérable. Je l'ai vû en 1721. âgé de quatre-vingt ans, plein de forces & de santé ; toute la Colonie rendant témoignage à sa vertu & à son mérite. La fin de cette Histoire fera voir que je ne devois point passer sous silence l'honneur, qu'il fit à la Religion Chrétienne parmi ses plus grands Ennemis. Je reviens à l'Ambassade des Iroquois.

Garakonhié
arrive à
Montreal.

Garakonhié s'embarqua vers la mi-Septembre, & peu de jours après il rencontra une Troupe de Guerriers de son Canton, conduite par un Chef de reputation, nommé OUTREOUHATI. Ce Capitaine avoit été dans les fers à Montreal, & il venoit de s'en venger. Il étoit chargé de chevelures & de dépouilles, & il faisoit surtout parade de la sôutane de M. le Maître. A cette vûe Garakonhié parut embarrassé : ses Gens étoient d'avis de rebrousser chemin, ne pouvant se persuader, après ce qui venoit de se passer, qu'on les reçût en qualité d'Ambassadeurs ; mais toutes réflexions faites, il fut d'avis de continuer son voyage ; il assûra ses Gens qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux, tandis qu'il restoit des François dans leur Canton, & que la seule considération du P. le Moyne leur seroit de sauvegarde.

Reception,
qu'on lui fait.

Au bout de quelques jours il trouva un Parti d'Onneyouths ; il leur demanda, où ils alloient, & ils lui répondirent qu'ils vouloient manger des François : il leur fit des présens, & il les engagea à s'en retourner. Enfin il arriva à l'Isle de Montreal. Il y fut reçu comme le méritoient les services, qu'il avoit rendus aux François Captifs dans son Pays, & les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour procurer la paix. Il eut avec le Gouverneur Général des entretiens particuliers, où il fit paroître une grande

D
fage
lui f
tem
mer
Iroq
xion
ges ;
seul
qu'il
Il
coup
jusqu
le cr
les C
néces
press
entre
toute
velles
ni au
qu'on
Or
les An
pluſie
rappo
& qu
Franç
Nouv
némen
ce que
puſſiq
Onney
rent un
Enſſi
tie de
bitans
gne. I
armés
Bois,
à-coup
me, &

sagesse & beaucoup d'esprit. Il agréa toutes les propositions, qui lui furent faites; il promit d'être de retour avant la fin du printemps avec le reste des Prisonniers François, & l'on crut telle-ment pouvoir compter sur sa parole, qu'on lui remit tous les Iroquois, qu'il redemanda; mais on ne fit pas assez de réflexions que dans un Gouvernement tel, que celui des Sauvages; il ne faut pas toujours se reposer sur les paroles d'un seul Chef, quelque accredité, & quelque honnête Homme qu'il soit.

Il est vrai que l'esperance d'une paix prochaine, & beaucoup plus durable, qu'aucune de celles, qu'on avoit négociées jusques-là avec les Iroquois, n'étoit pas seulement fondée sur le credit & sur les bonnes intentions de Garakonthié. On croit les Cantons Supérieurs dans une situation à la regarder comme nécessaire, parce que les Andastes les avoient attaqués, & les pressoient vivement. D'un autre côté la guerre étoit fort vive entre les Agniers & les Mahingans, auxquels s'étoient jointes toutes les Nations Abénaquises; mais on eut bientôt des nouvelles certaines, qui firent connoître que les Iroquois n'étoient, ni aussi embarrassés, qu'on le disoit, ni aussi disposés à la paix, qu'on s'en étoit flatté.

On apprit que les Cantons Supérieurs, après avoir repoussé les Andastes, avoient fait des excursions jusqu'en Virginie, d'où plusieurs pénétrèrent bien loin du côté de l'Ouest. Ceux-ci rapporterent à leur retour qu'ils avoient poussé jusqu'à la Mer, & qu'ils avoient vû des Peuples de la même Religion, que les François, d'où l'on a conjecturé qu'ils étoient allés jusqu'au Nouveau Mexique, & au Golphe de la Californie, communément appelé *la Mer Vermeille*. Il y a aussi bien de l'apparence que les Agniers firent bientôt la paix avec les Mahingans, puisqu'ils continuerent leurs courses, conjointement avec les Onneyouths, & qu'ils s'approcherent de Montreal, où ils tuèrent un Ecclesiastique, nommé M. VIGNOL.

Enfin deux-cent Onnoitagués parcoururent une bonne partie de la Colonie, & attaquèrent en plein jour plusieurs Habitans de l'Isle de Montreal, qui travailloient dans la campagne. Le Major de la Ville sortit avec vingt-six Hommes bien armés pour leur faciliter la retraite; mais ayant pris par les Bois, pour cacher sa marche aux Ennemis, il se trouva tout-à-coup entre deux feux. Il se battit tout le jour en brave Homme, & fut très-bien secondé de sa Troupe, jusqu'à ce qu'ac-

1661.

La paix paroît s'étoit-gner.

1662.

1662.

cablé par le nombre, il périt avec tous les siens. On ne reçoit de toutes parts que des nouvelles affligeantes, & on en apprend encore dans le même tems de bien tristes du P. Mefnard, qu'on avoit accordé avec un peu trop de facilité au mois d'Août de l'année 1660. à une seconde Bande d'Outaouais, descenduë des environs du Lac Supérieur.

Aventures du
P. Mefnard.

Quelque empressement, que ces Sauvages eussent témoigné pour obtenir ce Missionnaire, il s'aperçut bientôt qu'il avoit peu à esperer de leur disposition à embrasser la Foy. Non-seulement ils l'obligerent de nager pendant tout le voyage, en sorte qu'il étoit contraint de prendre sur son sommeil pour réciter son Office; mais ils poussèrent encore la brutalité jusqu'à lui jeter son Breviaire dans l'eau. D'ailleurs les vivres leur ayant manqué, nomme il arrive presque toujours aux Sauvages, le P. Mefnard se trouva réduit à une telle extrémité, que la nourriture la plus insipide & la plus dégoûtante étoit devenuë pour lui un mets délicieux.

Ses conducteurs s'étoient attendus à rencontrer; en entrant dans le Lac Supérieur, des Sauvages, qui leur donneroient des rafraichissemens, & ils furent frustrés de cette esperance. Quelque-tems après un Arbre en tombant brisa le Canot, où étoit le Missionnaire, & on le laissa seul en cet endroit avec trois Hommes sans vivres. Par bonheur, ils apperçurent quantité d'ossements sur le rivage; ils les pile-
rent & en firent une espee de bouillie, qui les sustenta pendant quelque-tems. Le Serviteur de Dieu assuroit dans une Lettre, qu'on reçut après sa mort, que rien n'avoit plus servi à le soutenir au milieu de tant de croix, que ces paroles, qui lui avoient été dites par M. l'Evêque de Petrée, qu'il avoit rencontré entre les Trois Rivieres & Montreal: „Toutes fortes de raisons, mon cher Pere, devoient vous retenir ici; mais Dieu plus fort que toutes nos raisons vous veut dans le Pays, où vous allez.

Au bout de six jours, on vint le chercher pour le conduire au lieu, qu'on avoit choisi pour y passer l'Hyver, & qui étoit une Anse de la partie Méridionale du Lac Supérieur. Il y arriva le quinzième d'Octobre, & lui donna le nom de *Sainte Therese*, dont on celebre la Fête en ce jour. Il y trouva quelques Chrétiens de diverses Nations, qui l'occuperent assez, & il augmenta leur nombre de quelques Ames prédestinées, pour le salut desquelles il lui parut que

D
la I
font
se m
oper
répa
publ
D
ajou
acco
coup
ciff
s'éto
touro
te;
coute
crain
été a
mi e
En
triste
ces d
neme
dans
Occid
s'en t
en œ
rent,
étoier
avoit
ne po
chant
de Ju
saint l
au ser
Il se
phytes
s'atten
le reve
le voi

(*) O
Michel,

la Providence Divine l'avoit conduit dans ces Deserts. Ce sont-là de ces ressorts secrets de la bonté de Dieu, qui ne se manifestent qu'à ceux, dont elle veut bien se servir pour operer les miracles de sa Grace; & dont la connoissance répand sur leurs travaux une onction, qu'ils sont seuls capables de goûter.

Dans la Lettre que j'ai déjà citée, l'Homme Apostolique ajoutoit, que la piété de quelques François, qui l'avoient accompagné dans cette expédition, contribuoit encore beaucoup à adoucir le chagrin, qu'il ressentoit de voir l'endurcissement de la plupart de ceux, pour le salut desquels il s'étoit exposé à tant de risques. Ces Barbares continuoient toujours à le traiter, comme ils avoient fait pendant la route; & il s'aperçut bientôt que ce qui les empêchoit de l'écouter, quand il vouloit leur parler de la Religion, étoit la crainte d'attirer sur eux les malheurs, dont les Hurons avoient été accablés; outre que la polygamie étoit fort en usage parmi eux.

Enfin, après plus de huit mois de séjour dans un lieu si triste, & où il n'avoit guères vécu que de glands & d'écorces d'Arbres pilées, avec un peu d'huile pour tout assaisonnement, il fut appelé par des Hurons, qui s'étoient établis dans l'Isle *Chagouamigon* (a) ou de *S. Michel*, à l'extrémité Occidentale du Lac. Parmi les François de sa Troupe, il s'en trouvoit, qui avoient fait ce voyage, & qui mirent tout en œuvre pour le détourner de l'entreprendre: ils l'assûrent, qu'il étoit de cent lieues au moins; que les chemins étoient affreux, & que dans l'épuisement, où il étoit, il y avoit de l'imprudence à s'y engager. Il leur répondit, qu'il ne pouvoit pas finir plus glorieusement sa course, qu'en cherchant à gagner des Ames à JESUS-CHRIST; & le treizième de Juin de l'année 1661. il se mit en marche avec un très-saint Homme, nommé Jean Guerin, qui depuis vingt ans étoit au service des Missionnaires.

Il se sépara avec regret des autres François & de ses Néophytes, qui avoient fait jusqu'alors toute sa consolation; il s'attendrit sur eux en leur disant adieu, les assûra qu'ils ne le reveroient plus sur la terre, & les laissa fort touchés de le voir courir à une mort presque certaine. Quelques Hu-

Sa mort.

(a) On donne ordinairement ce nom à une Anse célèbre, qui est vis-à-vis de l'Isle *S. Michel*, mais c'est le nom propre de l'Isle même.

1662.

rons étoient venus pour lui servir de guides ; mais comme ils approchoient de leur Village , ils le quitterent en disant , qu'ils alloient chercher des vivres. Le Pere , qui se sentoit épuisé , s'arrêta pour les attendre ; mais après avoir attendu quinze jours , sans qu'il parût personne , il s'embarqua dans un Canot ; qu'il trouva par hazard au bord d'une Riviere.

Le vintième d'Août , il fut obligé de marcher quelque-tems , pour éviter un rapide ; & tandis que son Compagnon étoit occupé à porter le Canot , & à le charger , il entra dans le Bois , & s'y égara. Guerin , après l'avoir attendu quelque-tems , se mit à crier de toute sa force pour l'appeller ; il tira ensuite quelques coups de fusil , & tout cela étant inutile , il fit plusieurs tours dans le Bois , sans rien découvrir. Ne sçachant plus que faire , & persuadé que les Hurons n'étoient pas loin , il prit le parti de se rendre à leur Village , où il arriva effectivement en deux jours. Il fit entendre le mieux qu'il put à ces Sauvages l'accident survenu au Missionnaire , & il en engagea un , en lui donnant de la poudre & du plomb , à l'aller chercher ; mais cet homme revint au bout de deux heures , en disant qu'il avoit vû l'Ennemi.

Idee , qu'on avoit par tout de sa sainteté.

C'étoit apparemment une désaite : quoiqu'il en soit , on n'a jamais pu sçavoir au juste ce qu'étoit devenu le P. Mesnard. Son sac fut trouvé quelque-tems après entre les mains d'un Sauvage , qui ne voulut pas dire de qui il l'avoit eu , & au bout de plusieurs années , sa foutanne & son Breviaire furent reconnus dans une Cabanne de Sioux , qui leur rendoient une espece de culte , en leur présentant dans leurs festins de tous les mets qu'on servoit. C'étoit un effet de la grande réputation de sainteté , où ce Religieux étoit parmi tous les Peuples de ces quartiers-là. Elle n'étoit pas moindre parmi les François ; & véritablement la Nouvelle France n'avoit point alors de Missionnaire plus accompli. Le Ciel l'avoit particulièrement doué d'un talent rare , pour s'insinuer dans l'esprit des Sauvages ; ce qui avoit sur tout paru , dans le peu de tems qu'il avoit passé chez les Goyogouins.

Mort de son Domestique.

Son Domestique resta fort peu de tems avec les Hurons , & retourna joindre les François , qu'il avoit laissés à l'Anse de Sainte Theresé. Il y passa l'Hyver , pendant lequel il baptisa plus de deux cent enfans moribonds , la plupart Outouais.

D
L'E
plu
le f
tand
cer
voy
n'en
d'au
gile
proc
de p
bapt
Cep
le P.
tes l
sût
men
cette
de p
fut a
dispo
ce qu
cha
en g
épre
mes
Il
une
dans
fin à
par l
rent
à la
conju
banne
avoit
toit p
de r
cé de
vint à
Le

L'Été suivant, il fit plusieurs courses; & un jour que la pluie l'avoit obligé de se mettre à couvert sous son Canot, le fusil d'un de ses Compagnons s'étant débandé, le tua, tandis qu'il étoit en prières; il n'eut que le tems de prononcer le Saint Nom de JESUS. Tel fut le succès du second voyage que les Outaouais firent avec des Missionnaires. Ils n'en ont eu dans la suite, que quand ils se sont fixés avec d'autres Sauvages, mieux disposés qu'eux à recevoir l'Evangile, & n'ont pas plus profité des secours que le Ciel leur procuroit. De sorte que jusqu'à présent, ils n'ont guères eu de part au Royaume de Dieu, que par les Enfants qu'on a pu baptiser à la mort.

Cependant, malgré les dernières hostilités des Onnontagués, le P. le Moyne exerçoit assez librement dans ce Canton toutes les fonctions de son Ministère. Ce n'est pas qu'il ne s'aperçût bien d'abord, que tous les esprits n'étoient pas également portés à la paix; mais il crut devoir dissimuler, & cette conduite lui réussit. Garakonthié étoit revenu chargé de présens, & charmé des bonnes manières des François. Il fut assez surpris de trouver une partie de sa Nation dans des dispositions si différentes de celles, où il les avoit laissés; & ce qu'il apprit de la défaite du Major de Montreal, le toucha sensiblement. Il reconnut même bientôt qu'on se mettoit en garde contre lui; & s'il n'eût eu une fermeté à toute épreuve, il courroit risque d'être défavoué par ceux-là mêmes, qui l'avoient député vers le Gouverneur Général.

Il se comporta en cette rencontre avec une prudence & une dextérité, qui auroit fait honneur à un Homme élevé dans le manège de la plus raffinée politique; & il vint enfin à bout de consommer son ouvrage. Le Traité fut ratifié par les Trois Cantons, & tous les Prisonniers François furent rendus au P. le Moyne, qui les conduisit à Montreal, à la réserve d'un seul, qui mourut martyr de la chasteté conjugale. On l'avoit voulu forcer à se marier dans la Cabanne, où il étoit esclave: il s'en étoit défendu sur ce qu'il avoit une Femme, & sur ce que sa Religion ne lui permettoit pas d'en avoir deux. Cette réponse ne fit point changer de résolution à son Maître, qui après l'avoir souvent menacé de le tuer, s'il ne consentoit à ce qu'il desiroit de lui, en vint à l'exécution, & lui cassa la tête.

Le retour des autres, convainquit bien le Baron d'Avau-

Le P. le Moyne retourne à Montreal avec tous les Prisonniers François. Conduite de Garakonthié.

1662.

M. Boucher
va en Cour
représenter les
besoins de la
N. France.

gour que Garakonhié avoit négocié de bonne foi ; mais les avis qu'il recevoit de toutes parts de ce qui se passoit dans les Cantons , lui causoient de grandes inquiétudes. Par les derniers Vaisseaux , qui étoient partis de Quebec , ce Général & tout ce qu'il y avoit de personnes en place dans le Pays , avoient fortement écrit en Cour , pour supplier le Roy de prendre sous sa protection une Colonie , qui se trouvoit absolument abandonnée & réduite aux derniers abois. Ils avoient chargé de leurs Mémoires le Sieur BOUCHER , qui commandoit aux Trois Rivieres ; & ils esperoient beaucoup du zèle de cet Officier , qui connoissoit mieux que personne le Canada , & que sa vertu rendoit très-propre à se faire écouter favorablement du Prince.

Le Roy y en-
voit du se-
cours.

Il fut en effet très-bien reçu de Sa Majesté , qui témoigna beaucoup de surprise , en apprenant qu'un si bon Pays eût été si fort négligé. Elle nomma ensuite M. DE MONTS Commissaire pour en faire la visite & y intimiser ses ordres , & commanda qu'on y envoyât incessamment quatre cent Hommes de ses Troupes , pour y renforcer les Garnisons des postes les plus exposés. M. de Monts s'embarqua à la Rochelle , dès que la navigation fut libre ; & chemin faisant , prit possession au nom du Roy du Fort de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve. Son arrivée à Quebec y causa une grande joye , & par les secours présens , qu'il y amenoit , & par l'espérance qu'il y donna , que l'année suivante il en viendrait de plus considérables encore ; mais la Nouvelle France en avoit besoin de plus d'une sorte.

Abus de la
Traite de
l'Eau-de-Vie.
Conduite irré-
guliere du Ba-
ron d'Avau-
gour à ce su-
jet.

Jusques-là les Gouverneurs Généraux avoient assez tenu la main à faire exécuter les ordres , qu'ils avoient eux-mêmes donnés de ne point vendre d'Eau-de-vie aux Sauvages ; & le Baron d'Avaugour avoit décerné des peines très-severes contre ceux , qui contreviendroient à ses Ordonnances sur ce point capital. Il arriva qu'une Femme de Quebec fut surprise en y contrevenant , & sur le champ conduite en prison. Le P. Lallemand , à la priere de ses Parens , ou de ses Amis , crut pouvoir sans consequence interceder pour elle : Il alla trouver le Général , qui le reçut très-mal , & qui sans faire réflexion qu'il n'y a point d'inconsequence dans les Ministres d'un Dieu , qui a donné sa vie pour détruire le péché & sauver le Pécheur , à agir avec zèle pour réprimer le vice , & à demander grace pour le Criminel , lui répondit brusquement ,

D
brut
une
mai
U
péri
pou
faire
fa d
se fi
paro
stru
à inv
ferm
ce to
jugé
sures
Co
séver
ques
ce ,
peau
on c
& l'o
nou
Relig
faire
Roy ;
qu'ou
parler
leurs
dont
D'a
clesia
blie ,
les Ca
mal n
alla si
dicater
re Div
rent ,
vie éta

DE LA NOUVELLE FRANCE. LIV. VIII. 361
brusquement, que puisque la Traite de l'Eau-de-vie n'étoit pas
une faute punissable pour cette Femme, elle ne le seroit défor-
mais pour personne.

1602.

Un peu plus de sang-froid lui auroit fait répondre au Su-
périeur, qu'il faisoit son devoir en implorant sa clémence
pour cette Femme; & que pour lui, le sien l'obligeoit de
faire justice: mais il ne consulta que sa mauvaise humeur &
sa droiture mal entenduë; & ce qu'il y eut de pis, c'est qu'il
se fit un point d'honneur de ne point retracter l'indiscrète
parole, qui lui étoit échappée. Le Peuple en fut bientôt in-
struit, & le désordre devint extrême. On commença même
à investiver tout haut contre les Confesseurs, qui avec une
fermeté vraiment sacerdotale vouloient opposer une digue à
ce torrent. On n'épargna point l'Evêque de Petrée, qui avoit
jugé le mal assez grand, pour employer à sa guérison les cen-
sures de l'Eglise.

Comme ces clameurs ne leur firent rien relâcher de leur
sévérité, les plaintes & les invectives redoublèrent. Quel-
ques Jeunes Gens sans religion, récemment arrivés de Fran-
ce, & que l'attention des Pasteurs à veiller sur leur Trou-
peau incommodoit beaucoup, se joignirent aux Mécontents;
on cria de toutes parts que les consciences étoient gênées,
& l'on a été surpris, avec raison, de voir cette calomnie re-
nouvellée depuis dans un Livre imprimé sous le nom d'un
Religieux. Enfin quelques Particuliers se crurent autorisés à
faire sur cela des Mémoires, & à les envoyer au Conseil du
Roy; mais leurs Requêtes furent d'autant plus mal reçues,
qu'outre qu'on pénétra sans peine les motifs, qui les faisoient
parler, les faits calomnieux, dont ils avoient voulu appuyer
leurs plaintes, furent démentis par des Personnes en place,
dont le témoignage ne pouvoit pas être suspect.

D'ailleurs l'Evêque de Petrée, & tout ce qu'il y avoit d'Ec-
clesiastiques en Canada avoient une réputation trop bien éta-
blie, pour être entamée par de pareilles accusations. Mais si
les Calomnieurs ne trouverent point d'appui à la Cour, le
mal n'en fit pas des progrès moins rapides; & le désordre
alla si loin, que bientôt on n'écoula plus, ni Evêque, ni Pré-
dicateurs, ni Confesseurs, & que, ni les menaces de la cole-
re Divine, ni les foudres de l'Eglise, ne purent arrêter un tor-
rent, qui avoit rompu ses digues. Le commerce de l'eau-de-
vie étant ouvertement toléré par celui-là-même, qui seul pou-

Calomnies
intentées à ce
sujet contre
l'Evêque & les
Missionnaires.

Scandales ar-
rivés parmi les
Sauvages.

Tome I.

Zz

1662.

voit le reprimer efficacement, les Sauvages, qui ne sont pas libres de s'en abstenir, quand on leur en présente, & en qui le moindre effet de cette boisson, est de leur ôter le jugement, se portèrent à des scandales, qui firent verser bien des larmes à ceux, à qui il en avoit tant-couté pour les engendrer à JESUS-CHRIST.

Envain les Anciens & les Chefs des Bourgades mirent tout en usage pour arrêter ce furieux débordement; envain supplierent-ils le Gouverneur Général d'interposer toute son autorité pour les séconder en faisant garder ses propres Ordonnances; ils ne gagnèrent rien sur un esprit prévenu qu'on lui exagéroit le mal. Ainsi le désordre alla toujours croissant, & gagna les plus fervens Néophytes: de sorte qu'à la réserve de quelques uns, qui s'étoient volontairement, & condamnés à ne point sortir de Sylleri, pour se préserver de la contagion; & de quelques autres, qui pour le même dessein s'étoient retirés des Trois Rivieres; & réfugiés au Cap de la Magdeleine; tous ces nouveaux Chrétiens, jusques-là si exemplaires, & qui faisoient l'admiration des Infidèles mêmes, devinrent l'opprobre du Christianisme, qu'ils exposèrent aux blasphèmes & à la risée des Ennemis de Dieu.

L'Evêque de
Petrée en por-
te ses plaintes
au Roy.

Alors le saint Evêque de Petrée voyant son zèle inutile & son autorité méprisée, prit le parti d'aller porter ses plaintes au pied du Trône, & passa en France. Il fut écouté, & il obtint du Roy tous les ordres, qu'il jugea nécessaires pour faire cesser le commerce scandaleux, qui faisoit tant de ravages dans son Troupeau; mais le Ciel les avoit déjà prévénus, & par un de ces événemens, qui répandent la terreur dans les ames les plus libertines, on avoit déjà eu la consolation dans la Nouvelle France de voir rentrer dans le devoir la plus grande partie de ceux, qui s'en étoient écartés.

Le fait, que je vais rapporter, est si extraordinaire, que je n'aurois point balancé à le supprimer, ou à passer légèrement dessus, si le témoignage unanime & constant de toute une Colonie, au milieu de laquelle il est arrivé, & les prodigieux effets, qu'il a causés, dont quelques-uns subsistent encore, ne lui avoient acquis une notoriété, qui le met à l'abri du plus effronté Pyrrhonisme. Ce n'est pas que je prétende en garantir toutes les circonstances, dont on a rempli certaines Relations; il n'y a rien, où l'on se permette plus l'exaggeration, que le merveilleux, qui est bien constaté. Je me bornerai donc aux Mé-

L
mo
aut
au-
I
M.
fer
real
écla
déta
à ce
l'air
Mo
ne f
L
qu'i
raio
avon
rent
com
éloi
chac
stan
tant
gran
men
C
croir
ne s'
qu'on
éven
d'un
Prov
pable
le Se
coup
plaire
qué,
Qu
me ar
un Tr
l'Histo

moires les plus sûrs, & où je n'ai rien remarqué, qui ne fût autorisé par une Tradition, dont j'ai connu plusieurs témoins au-dessus de tout reproche.

1662.

Pendant l'automne de 1662. peu de jours après le depart de M. de Petrée, on vit voler dans l'air quantité de feux, sous différentes figures, toutes assez bizarres. Sur Quebec & sur Montreal il parut une nuit un globe de feu, qui jettoit un grand éclat, avec cette différence, qu'à Montreal il sembloit s'être détaché de la Lune, qu'il fût accompagné d'un bruit semblable à celui d'une volée de canons, & qu'après s'être promené dans l'air l'espace d'environ trois lieues, il alla se perdre derriere la Montagne, d'où l'Isle a pris son nom; au lieu qu'à Quebec il ne fit que passer, & n'eut rien de particulier.

Phénomènes
surprenans.

1663.

Le septième de Janvier de l'année suivante une vapeur presque imperceptible s'éleva du Fleuve, & frappée des premiers rayons du Soleil, devint transparente, de sorte néanmoins qu'elle avoit assez de corps pour soutenir deux Parelies, qui parurent aux deux côtés de cet Astre. Ainsi l'on vit en même tems comme trois Soleils, rangés sur une ligne parallèle à l'Horizon, éloignés les uns des autres en apparence de quelques toises, & chacun avec son Iris, dont les couleurs variant à chaque instant, tantôt étoient semblables à celles de l'Arc-en-Ciel, & tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avoit eu derriere un grand feu. Ce spectacle dura deux heures entieres; il recommença le quatorze; mais ce jour-là il fut moins sensible.

Ce que je vais ajouter n'a pas été aussi public, & chacun en croira ce qu'il jugera à propos; mais je dois faire observer qu'il ne s'agit point de prédictions faites après coup, que celles, qu'on va voir, ont été connues avant l'évenement; que cet évenement, à en juger par l'effet, qu'il produisit, a tout l'air d'un avertissement du Ciel, & que la conduite ordinaire de la Providence en pareilles occasions, est de faire avertir les Coupables que la Justice divine est prête à lancer la foudre; ainsi le Seigneur en usa-t-il à l'égard des Ninivites, qui parerent le coup, dont ils étoient menacés, par une pénitence exemplaire, & il y a peut-être ici quelque chose encore de plus marqué, comme nous le verrons bientôt.

Prédictions
d'un Tremble-
ment de Ter-
re.

Quoiqu'il en soit, au commencement de Février de la même année, il se répandit un bruit sourd qu'il y auroit bientôt un Tremblement de Terre, dont on n'avoit point d'exemple dans l'Histoire, & ce bruit étoit fondé sur les discours d'une Per-

bonne éminente en piété, qui s'en étoit ouverte à un petit nombre de ses Amis, & qui se donnoit de grands mouvemens pour engager tout le monde à se bien mettre avec Dieu, & à travailler de tout son pouvoir à calmer le courroux du Ciel justement irrité contre la Nouvelle France.

Le troisième du même mois une Algonquino, fervente Chrétienne, étant la nuit dans sa Cabanne, éveillée & assise sur son lit, crut entendre une voix, qui disoit que dans deux jours il arriveroit des choses inouïes, & le lendemain, comme elle étoit dans la Forêt avec sa Sœur, faisant sa provision de bois, elle entendit encore très-distinctement la même voix, qui lui dit que le jour suivant entre cinq & six heures du soir la Terre trembleroit d'une manière terrible. Sa Sœur n'entendit point la voix, & ne s'aperçut de rien.

Une jeune Fille de la même Nation, qui menoit une vie toute Angélique, & à qui sa piété & sa confiance en la vertu de la Croix du Sauveur, avoient mérité la guérison subite d'une maladie, jugée incurable par les Médecins, crut voir en songe la nuit du quatre au cinq la Mere de Dieu, qui lui marquoit l'heure & toutes les circonstances de ce Tremblement. Le soir du cinq, très-peu de tems avant qu'il commençât, elle parut comme hors d'elle-même, & se mit à crier de toute sa force par deux fois, *Ce sera bientôt*, ce qui jetta tous ceux, qui l'entendirent, dans un grand saisissement.

Enfin le même jour la Mere Marie de l'Incarnation, cette illustre Fondatrice des Ursulines de la Nouvelle France, dont les Ouvrages, si généralement estimés, font voir qu'elle n'étoit rien moins qu'un esprit foible, après avoir reçu du Ciel plusieurs avis de ce qui devoit arriver, & dont elle avoit fait part au P. Lallemand, son Directeur, étant sur les cinq heures & demie du soir en Oraïson (a), crut voir le Seigneur irrité contre le Canada, & se sentit en même tems portée par une force supérieure à lui demander justice des crimes, qui s'y commettoient. Tout ce qu'elle put faire pour adoucir la rigueur de cet ordre, en s'y soumettant, ce fut d'ajouter de ferventes Prières pour obtenir du Ciel que les ames ne périssent point avec les corps.

Un moment après elle se sentit comme assurée que la vengeance divine alloit commencer à éclater, & que le mépris,

(a) Elle raconte tout ceci dans ses Lettres en tierce Personne, mais on a tout lieu de croire que c'étoit d'elle-même qu'elle parloit.

que l'on faisoit des Ordonnances de l'Eglise, étoit sur tout ce qui allumoit la colere divine. Elle aperçut presque aussitôt quatre Démons aux quatre extrémités de la Ville de Quebec, qui agitoient la Terre avec une extrême violence, & une Personne d'un port majestueux, qui de tems en tems lâchoit la bride à leur fureur, puis la retiroit. Dans le même instant, le Ciel étant fort ferein, on entendit dans toute la Ville un bruit semblable à celui, que fait un très-grand feu; ce qui obligea tout le monde à sortir des maisons.

Alors on fut extrêmement surpris de voir que tous les Edifices étoient secoués avec tant de violence, que les toits touchoient presque à terre, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre; que les portes s'ouvroient d'elles-mêmes & se refermoient avec un très-grand fracas; que toutes les Cloches sonnoient, quoiqu'on n'y touchât point; que les pieux des palissades ne faisoient que sautiller; que les murs se fendoient; que les planchers se détachent, & s'érouloient; que les Animaux pouffoient des cris & des hurlemens effroyables; que la surface de la Terre avoit un mouvement presque semblable à celui d'une Mer agitée; que les Arbres s'entrelassoient les uns dans les autres, & que plusieurs se déracinoient & alloient tomber assez loin.

Il commen-
ce: ses effets.

On entendit ensuite des bruits de toutes les sortes; tantôt c'étoit celui d'une Mer en fureur, qui franchit ses bornes; tantôt celui, que pourroient faire un grand nombre de Carosfes, qui rouleroit sur le pavé; & tantôt le même éclat, que feroient des Montagnes de rochers & de marbre, qui viendroient à s'ouvrir & à se briser. Une poussiere épaisse, qui s'éleva en même-tems, fut prise pour une fumée, & fit craindre un embrasement universel: Enfin, quelques-uns s'imaginèrent avoir entendu des cris de Sauvages, & se persuadoient que les Iroquois venoient fondre de toutes parts sur la Colonie.

L'effroi étoit si grand & si général, que non-seulement les Hommes, mais les Animaux mêmes paroissoient comme frappés de la foudre; on n'entendoit par tout que cris & que lamentations; on couroit de tous côtés sans sçavoir, où l'on vouloit aller; & quelque part qu'on allât, on rencontroit ce que l'on fuyoit. Les Campagnes n'offroient que des précipices, & l'on s'attendoit à tous momens à en voir ouvrir de nouveaux sous ses pieds. Des Montagnes entieres se dé-

1663.

racinerent, & allerent se placer ailleurs ; quelques-unes se trouverent au milieu des Rivieres, dont elles arrêterent le cours : d'autres s'abîmerent si profondément, qu'on ne voyoit pas même la cime des Arbres, dont elles étoient couvertes.

Il y eut des Arbres, qui s'élançerent en l'air avec autant de roideur, que si une mine eût joié sous leurs racines ; & on en trouva, qui s'étoient réplantés par la tête. On ne se croyoit pas plus en sûreté sur l'eau, que sur la terre ; les glaces, qui couvroient le Fleuve Saint Laurent & les Rivieres, se fracassèrent en s'entrechoquant ; de gros glaçons furent lancés en l'air, & de l'endroit, qu'ils avoient quitté, on vit jaillir quantité de sable & de limon. Plusieurs Fontaines, & de petites Rivieres furent desséchées ; en d'autres, les eaux se trouverent ensouffrées ; il y en eut, dont on ne put même distinguer le lit, où elles avoient coulé.

Ici les eaux devenoient rouges, là elles paroissoient jaunes ; celles du Fleuve furent toutes blanches depuis Quebec jusqu'à Tadoussac, c'est-à-dire, l'espace de trente lieues. L'air eut aussi ses Phénomènes : On y entendoit un bourdonnement continuel ; on y voyoit, ou l'on s'y figuroit des Spectres, & des Fantômes de feu portant en main des flambeaux. Il y paroissoit des flammes, qui prenoient toutes fortes de figures, les unes de Piques, les autres de Lances, & des Brandons allumés tomboient sur les toits sans y mettre le feu. De tems en tems des voix plaintives augmentoient la terreur. Des Marsoïins, où des Vaches marines furent entendus mugir devant les Trois Rivieres, où jamais aucun de ces Poissons n'avoient paru ; & ces mugissemens n'avoient rien de semblable à ceux d'aucun Animal connu.

En un mot, dans toute l'étendue de trois cent lieues de l'Orient à l'Occident, & de plus de cent cinquante du Midi au Septentrion, la Terre, les Fleuves & les rivages de la Mer furent assez lontems, mais par intervalles, dans cette agitation, que le Prophète Roy nous représente, lorsqu'il nous raconte les merveilles, qui accompagnerent la sortie d'Egypte du Peuple de Dieu. Les effets de ce Tremblement furent variés à l'infini ; & jamais peut-être on n'eut plus de sujet de croire que la Nature se détruisoit, & que le Monde alloit finir.

La premiere secousse dura une demie-heure, sans presque discontinuer ; mais au bout d'un quart-d'heure elle com-

I
men
en
l'esp
que
don
de l
& P
inter
dans
être
c'est
coeu
épro
ment

Le
y eu
plut
des S
men
verer
de T
des t
te,
Deux
pe,
vis d
leur
été su

Ne
singul
appre
phète
tems,
suite,
te Ch
plus ar
quelqu
lis ; &
cassa.

Affe
dué pa

mença à se ralentir. Le même jour sur les huit heures du soir il y en eut une seconde aussi violente que la première ; & dans l'espace d'une demie-heure, il y en eut deux autres. Quelques-uns en comptèrent la nuit suivante jusqu'à trente-deux, dont plusieurs furent très-fortes. Peut-être que l'horreur de la nuit, & le trouble où l'on étoit, les firent multiplier, & paroître plus considérables, qu'elles ne l'étoient. Dans les intervalles mêmes de ces secousses, on étoit sur terre comme dans un Vaisseau, qui est à l'ancre ; ce qui pouvoit encore être l'effet d'une imagination effrayée. Ce qui est certain, c'est que bien des personnes ressentirent ces soulèvemens de cœur & d'estomach, & ces tournoyemens de tête, qu'on éprouve sur Mer, quand on n'est pas accoutumé à cet Élément.

Le lendemain sixième, vers les trois heures du matin, il y eut une rude secousse, qui dura longtemps. A Tadoussac il plut de la cendre pendant six heures. Dans un autre endroit des Sauvages, qui étoient sortis de leurs Cabannes au commencement de ces agitations, ayant voulu y rentrer, trouverent à sa place une grande marre d'eau. A moitié chemin de Tadoussac à Quebec, deux Montagnes s'applatirent, & des terres, qui s'en étoient éboulées, il se forma une pointe, qui avançoit un demi quart de lieuë dans le Fleuve. Deux François, qui venoient de Gaspé dans une Chaloupe, ne s'apperçurent de rien jusqu'à ce qu'ils fussent vis-à-vis du Saguenay ; mais alors, quoiqu'il ne fit point de vent, leur Chaloupe commença d'être aussi agitée, que si elle eût été sur la Mer la plus orageuse.

Ne pouvant comprendre d'où pouvoit venir une chose si singulière, ils jetterent les yeux du côté de la terre, & ils apperçurent une Montagne, qui selon l'expression du Prophète, bondissoit comme un Belier, puis tournoya quelque-tems, agitée d'un mouvement de tourbillon, s'abbaissa ensuite, & disparut entierement. Un Navire, qui suivoit cette Chaloupe, ne fut pas moins tourmenté ; les Matelots les plus assurés ne pouvoient y rester debout sans se tenir à quelque chose, comme il arrive dans les plus grands roulis ; & le Capitaine ayant fait jeter un ancre, le cable cassa.

Assez près de Quebec, un Feu d'une bonne lieuë d'étendue parut en plein jour venant du Nord, traversa le Fleuve

1663.

ve, & alla disparoître sur l'Isle d'Orleans. Vis-à-vis du Cap Tourmente, il y eut de si grandes avalaifons d'eaux sauvages, qui couloient du haut des Montagnes, que tout ce qu'elles rencontrèrent fut emporté. Là-même, & au dessus de Quebec le Fleuve se détourna, une partie de son lit demeura à sec; & ses bords les plus élevés s'affaïsserent en quelques endroits jusqu'au niveau de l'eau, qui resta plus de trois mois fort bouëuse, & de couleur de souffre.

La Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Belgique ne furent guères plus épargnées, que le Pays François; & dans toute cette vaste étendue de Terres & de Rivieres, hors le tems des grandes secouffes, on sentoit comme un mouvement de poulx intermittent, avec des redoublemens inégaux, qui commençoient par tout à la même heure. Les secouffes étoient tantôt précipitées par élancement; tantôt ce n'étoit qu'une espece de balancement, plus ou moins fort: quelquefois elles étoient fort brusques, d'autrefois elles croïsoient par degrés; & aucune ne finissoit, sans avoir produit quelque effet sensible. Où l'on avoit vû un Rapide, on voyoit la Riviere couler tranquillement & sans embarras; ailleurs, c'étoit tout le contraire; des Rochers étoient venus se placer au milieu d'une Riviere, dont le cours paisible n'étoit auparavant retardé par aucun obstacle. Un Homme marchant dans la Campagne appercevoit tout à coup la Terre, qui s'entr'ouvroit auprès de lui; il fuyoit, & les crevasses sembloient le suivre. L'agitation étoit ordinairement moindre sur les Montagnes, mais on y entendoit sans cesse un grand tintamarre.

Personne ne périt, & tous se convertirent.

La Merveille fut, que dans un si étrange bouleversement, & qui dura plus de six mois, personne ne périt. Dieu vouloit sans doute convertir les pécheurs, & non pas les perdre. Aussi vit-on par tout de grandes Conversions. Tous firent des revûes générales de leur conscience, & plusieurs les firent les larmes aux yeux, & la componction dans le cœur. Des Pécheurs scandaleux déclaroient publiquement les abominations de leur vie passée; les Ennemis se reconcilierent; les mauvais commerces cessèrent; & pendant quelque tems il ne fut plus question de cet odieux trafic, qui avoit été la premiere source de tout le mal. Les jeûnes, les aumônes, les pèlerinages, la fréquentation des Sacremens; rien ne fut oublié pour désarmer la colere du Ciel, qui se laissa enfin fléchir.

Mais,

Mais , quoique la Terre eût recouvré sa premiere tranquillité , on ne se croyoit pas encore au bout de tous les maux. Plusieurs craignoient que les feux fouterains , qui avoient causé de si grandes secousses , n'eussent brûlé la terre , & ne l'eussent mis pour lontems hors d'état de rien produire , outre qu'après les semences faites , il y avoit eu des pluies si abondantes , qu'on avoit sujet d'appréhender que les grains ne fussent pourris ; mais on fut agréablement trompé , & la recolte fut abondante.

On s'étoit encore attendu que tant de terres remuées , de si grandes révolutions dans les eaux , & tant d'exhalaisons dans l'air causeroient des maladies dangereuses ; cependant il n'y eut jamais moins de malades. Peu à peu le Pays reprit sa premiere forme dans les endroits , où pour la rétablir il n'eût pas fallu un second Tremblement semblable au premier ; car les Montagnes resterent , où elles avoient été transportées ; quelques Rivieres ne retournerent point dans leur ancien lit ; & parmi les Isles , qui s'étoient nouvellement formées , quelques-unes subsisterent , & s'accrurent même avec le tems par le moyen du limon , qui s'y attacha , & des Arbres , qui s'y arrêterent ; mais les autres se dissipèrent bientôt par la force du courant.

J'ai remarqué dans mon Journal , que l'Isle aux Coudres , qui est à moitié chemin de Tadoussac à Quebec , devint alors beaucoup plus grande , qu'elle n'étoit auparavant ; mais il n'est point vrai , comme quelques-uns l'ont avancé , qu'elle ait été formée en entier par une Montagne , qui sauta dans le Fleuve , & à la place de laquelle parut pour la premiere fois le Goufre , qui rend ce passage si dangereux : car il est certain que ce fut Jacques Cartier , qui donna à cette Isle le nom , qu'elle porte. Pour ce qui est du Goufre , comme il n'en est parlé , ni dans les Mémoires de ce Voyageur , ni dans ceux de M. de Champlain , & que l'un & l'autre ne font mention que d'un Grand Courant dans ce Canal , il peut bien avoir été , du moins en partie , un effet du Tremblement de Terre.

On conçoit aisément , que tandis que tous les Elémens étoient dans l'agitation , que nous venons de voir , les Iroquois ne songerent pas beaucoup à la guerre : il en parut néanmoins quelques-uns du côté de Montreal ; mais ils n'y firent rien de considérable : ils furent mêmes battus en quelques pe-

1663.

tites rencontres. D'ailleurs, les Agniers & les Onneyouths reçurent un assez grand échec de la part des Saulteurs, & les trois autres Cantons étoient de nouveau embarrassés à se défendre contre les Andastes. Enfin, la petite vérole se mit dans presque toutes leurs Bourgades, & y fit de grands ravages. Aussi se trouverent-ils plus que jamais disposés à bien vivre avec nous; les Onnontagués demandèrent même que les François vissent reprendre leur ancien Etablissement dans leur Canton, & ils s'offrirent d'envoyer à Quebec autant qu'on voudroit de leurs Filles, pour y être élevées chez les Ursulines, & pour y servir d'ôtages.

Mais dans le tems, qu'on se dispoit à faire partir des Députés pour conclurre cet accommodement, un Huron naturalisé Iroquois répandit dans toutes les Bourgades des bruits, qui firent rompre la négociation. Il arrivoit des Trois Rivieres, où il avoit appris, disoit-il, que des milliers d'Hommes venoient de débarquer à Quebec, & que les François étoient sur le point de venir fondre avec toutes leurs forces sur le Pays Iroquois, résolu de n'y pas laisser une Cabanne sur pied, & d'exterminer toute la Nation.

Arrivée d'un nouveau Gouverneur & d'un Commissaire à Quebec.

Ce qu'il y avoit de vrai en ceci, c'est que M. l'Evêque de Petrée, & M. de MÉSRY, que le Roy envoyoit pour relever le Baron d'Avaugour, étoient nouvellement arrivés à Quebec avec des Troupes. Ces Messieurs étoient encore accompagnés du Sieur GAUDAIS, que le Roy avoit nommé Commissaire pour prendre possession au nom de Sa Majesté de toute la Nouvelle France, dont la Compagnie du Canada lui avoit remis le Domaine le quatorzième de Février de cette même année; de cent Familles, qui venoient peupler le Pays, & de plusieurs Officiers de Guerre & de Justice.

De quelle maniere la Justice avoit été administrée jusques-là en Canada.

Le Commissaire commença par recevoir le serment de fidélité de tous les Habitans, puis il regla la Police, & fit plusieurs Ordonnances, concernant la maniere de rendre la Justice. Jusques-là il n'y avoit point eu proprement de Cour de Justice en Canada: les Gouverneurs Généraux jugeoient les affaires d'une maniere assez souveraine: on ne s'avoit point d'appeler de leurs Sentences; mais ils ne rendoient ordinairement des Arrêts, qu'après avoir inutilement tenté les voyes de l'Arbitrage, & l'on convient que leurs décisions étoient presque toujours dictées par le bon sens, & selon les regles de la Loi naturelle, qui est au-dessus de toutes les autres. Le Baron

d'Avaugour en particulier s'étoit fait une grande reputation par la maniere, dont il vuidoit tous les differends. D'ailleurs les Creoles du Canada, quoique de race Normande, pour la plupart, n'avoient nullement l'esprit processif, & aimoient mieux pour l'ordinaire ceder quelque chose de leur bon droit, que de perdre le tems à plaider. Il sembloit même que tous les biens fussent communs dans cette Colonie; du moins on fut assez longtems sans rien fermer sous la clef, & il étoit inouï qu'on en abusât. Il est bien étrange & bien humiliant pour l'Homme que les précautions, qu'un Prince sage prit pour éloigner les chicanes, & faire regner la justice, ayent presque été l'époque de la naissance de l'une, & de l'affoiblissement de l'autre.

Il est vrai que dès l'année 1640. il y avoit un Grand Sénéchal de la Nouvelle France, & qu'aux Trois Rivieres il y avoit une Jurisdiction, qui ressortissoit au Tribunal de ce Magistrat d'Epée; mais il paroît que celui-ci étoit subordonné dans ses fonctions aux Gouverneurs Généraux, qui s'étoient toujours maintenus dans la possession de rendre la justice par eux-mêmes, quand on avoit recours à eux, & que cela arrivoit souvent. Dans les affaires importantes ils assembloient une espèce de Conseil, composé du Grand Sénéchal, du Supérieur des Jesuites, qui, avant l'arrivée d'un Evêque, étoit le seul Supérieur Ecclesiastique du Pays, & de quelques-uns des plus notables Habitans, auxquels on donnoit la qualité de Conseillers.

Ainsi lorsqu'en 1651. le Sieur Godefroy fut envoyé avec le P. Dieuillettes dans la Nouvelle Angleterre, pour y traiter d'une paix perpétuelle entre les deux Colonies, il fut qualifié dans ses Lettres de Créance de Conseiller au Conseil de la Nouvelle France; mais ce Conseil n'étoit point permanent; le Gouverneur Général l'établissoit en vertu du pouvoir, que le Roy lui en donnoit, & le changeoit, suivant qu'il le jugeoit à propos. C'en fut donc qu'en cette année 1663. & après que le Roy eut mis en sa main le Canada, que cette Colonie eut un Conseil fixe établi par le Prince: l'Edit de Création est du mois de Mars de cette année: il portoit que le Conseil seroit composé de M. de Mesy, Gouverneur Général; de M. de Laval, Evêque de Petrée, Vicaire Apostolique dans la Nouvelle France; de M. ROBERT, Intendant; de quatre Conseillers, qui seroient nommés par ces trois Messieurs, & qui pourroient être changés, ou continués selon leur bon plai-

1663.

fir ; d'un Procureur Général , & d'un Greffier en Chef.

M. ROBERT , Conseiller d'Etat , avoit été nommé cette même année Intendant de Justice , Police , Finance & Marine pour la Nouvelle France & ses Provisions sont dattées du vintunième Mars ; mais il n'a point fait le voyage du Canada , & M. TALON , qui y arriva en 1665. est le premier , qui y ait exercé cet Employ. M. DUCHESNEAU , qui lui succéda en 1675. apporta un Ordre du Roy , en vertu duquel l'Intendant devoit faire dans le Conseil la fonction de Premier Président , laissant néanmoins la première place au Gouverneur Général , & la seconde à l'Evêque. Le nombre des Conseillers fut en même tems augmenté de deux , & tous les Membres de ce Conseil eurent des Provisions de la Cour.

Forme présentée du Conseil Supérieur.

Les fonctions de Premier Président attribuées à l'Intendant , chagrinerent fort le Gouverneur Général ; il fit ses représentations , & ne fut point écouté ; mais il fut ordonné par un Arrêt du Conseil d'Etat du vint-neuvième de May 1680. que dans tous les Actes , & dans le Plumitif du Conseil , le Gouverneur & l'Intendant ne prendroient point d'autre qualité , que celle de leur Charge , ou Office. En 1704. on créa quatre nouveaux Conseillers , un Clerc & trois Laïques : ainsi le nombre en est aujourd'hui de douze , y compris l'Evêque. Il y en a un , qui est nommé Premier Conseiller , & dont les appointemens sont doubles. C'est la Cour , qui le nomme , & ce n'est qu'un Grade d'honneur , sans aucunes fonctions particulières. Il a huit cent livres par an : les cinq plus anciens en ont quatre-cent , les autres n'ont rien , & il n'y a point d'Epices. Le Procureur Général & le Greffier en Chef ont aussi des appointemens , mais ils sont modiques.

Sur quel principe on juge.

Le Conseil se tient régulièrement tous les Lundis au Palais , qui est la demeure de l'Intendant , & lorsqu'il est nécessaire de l'assembler extraordinairement , c'est au même Intendant à en marquer le jour & l'heure ; il doit en faire avertir le Gouverneur Général par le premier Huissier. La Justice y est rendue selon les Ordonnances du Royaume , & la Coutume de Paris. Au mois de Juin de l'année 1679. le Roy autorisa par un Edit quelques Reglemens de ce Conseil , & c'est ce qu'on appelle dans le Pays *la réduction du Code*. Il survint ensuite quelques difficultés sur le Jugement des Causes de recufation , & elles furent expliquées par un autre Edit du mois de Mars 1685. où il étoit encore déclaré que les Procès , où les Offi-

ciers du Conseil seroient intéressés ; se renvoyeroient sur la requi- sition de l'une des Parties , par-devant l'Intendant , qui les termineroit avec des Juges , qu'il appelleroit à cet effet. Il fut aussi permis à ceux , qui voudroient revenir par Requêtes Ci- viles, de les présenter sur simple Requête , & il fut donné pou- voir au Conseil de prononcer en jugeant sur le Rescindant & le Rescisoire en même tems. Enfin par ce même Edit le Conseil fut autorisé à juger les Causes criminelles au nombre de cinq Juges.

Il y a encore dans cette Colonie trois Justices Subalternes ; celle de Quebec , celle des Trois Rivieres , & celle de Mont- real. Elles sont composées d'un Lieutenant Général , d'un Lieu- tenant Particulier , & d'un Procureur du Roy. Leurs appointe- mens ont été réglés par une Déclaration de Sa Majesté du dou- zième de May 1678. Les Notaires , Huissiers & Sergens ont aussi des gages , sans quoi ils n'auroient pas de quoi vivre , le casuel se reduisant presqu'à rien dans une Colonie si pauvre & si peu peuplée.

Jusqu'en l'année 1692. la Justice particuliere de Montreal appartenoit à Messieurs du Séminaire de Saint Sulpice , en qualité de Seigneurs. Ils en donnerent alors leur Démission au Roy , à condition que l'exercice leur en resteroit dans l'en- clos de leur Séminaire , & dans leur Ferme de Saint Gabriel , avec la propriété perpétuelle & incommurable du Greffe de la Justice Royale , qui seroit établie dans l'Isle , & la No- mination du premier Juge ; ce qui fut accordé par l'Edit de création de la nouvelle Justice , datté du mois de Mars de l'année suivante 1693. mais quant au dernier article , pour cette fois seulement. Telles ont été les attentions du feu Roy , pour procurer à ses Sujets de la Nouvelle France une Justi- ce prompte & facile ; & c'est sur le modele du Conseil Su- perieur de Quebec , qu'on a depuis établi ceux de la Marti- nique , de Saint Domingue , & de la Louisiane. Tous ces Conseils sont d'Épée.

Le Sieur Gaudais ne devoit pas rester dans la Colonie : il avoit un ordre exprès de retourner en France par les mêmes Vaisseaux , qui l'avoient porté à Quebec , pour rendre au Roy un compte exact du Pays , l'informer de la conduite de l'E- vêque & des Ecclesiastiques ; de l'effet , qu'auroit produit l'éta- blissement du Conseil ; de ce qu'il y avoit de réél dans les plaintes , qu'on avoit faites contre le Baron d'Avaugour , & de la maniere , dont M. de Mesy auroit été reçu. Ce Com-

Des Justices
Subalternes.

Mort du Ba-
ron d'Avaug-
gour.

1663.

missaire s'acquitta en honnête Homme de sa Charge ; & tout se passa à la satisfaction des Parties. Le terrible fleau , dont le Canada avoit été affligé , avoit remis toutes choses dans l'ordre , & reconcilié tout le monde. Le Baron d'Avaugour , à qui on ne pouvoit reprocher que trop de roideur , & de n'avoir pas voulu revenir de ses préjugés , parut fort content de son rappel , qu'il avoit demandé lui-même : il rentra bientôt après , avec la permission du Roy son Maître , dans le Service de l'Empereur contre les Turcs , & fut tué l'année suivante , en défendant avec beaucoup de gloire le Fort de Serin sur les frontieres de la Croatie.

Nouvelles
courfes des
Iroquois dans
le Nord.

1664.

Les Iroquois étoient cependant toujours armés ; mais ils ne paroissoient point dans la Colonie. Ils vouloient apparemment voir quel effet produiroient par rapport à eux , les changemens qu'on y avoit faits , & les secours qu'on y avoit reçus. L'Hyver suivant ils recommencerent leurs courfes dans le Nord , & ils y exercerent de grandes cruautés. Garakonthié ne cessoit pourtant point de travailler à la paix ; & la conduite, qu'il avoit tenuë dans tous les tems , donnoit lieu d'esperer qu'on trouveroit toujours dans lui une ressource contre les caprices & la légereté de sa Nation. Il avoit de nouveau rassemblé les Captifs François , qui se trouvoient dans les Cantons , & les avoit envoyés à Quebec , escortés par trente Onnontagués.

Contretrens
fâcheux. Con-
duite de Gara-
konthié,

Comme ceux-ci voyageoient avec toute la sécurité , que sembloit leur permettre une pareille Commission , ils furent surpris par un Parti d'Algonquins , qui les prirent pour des Ennemis , & ne balancerent point à les attaquer. Ils le firent si brusquement , que plusieurs Iroquois furent tués d'abord , & le reste obligé de prendre la fuite. Les François mêmes eurent bien de la peine à s'échaper dans ce désordre. Néanmoins aucun d'eux ne fut blessé. Il y avoit tout lieu de craindre que ce mal-entendu n'eût des suites encore plus funestes ; mais Garakonthié les prévint , & fit entendre raison aux Onnontagués.

Nouvelles
propositions
de paix : Ré-
ponse de M.
de Mefy.

On fut agréablement surpris au bout de quelques mois , de voir arriver à Quebec le Chef Goyogouin , dont j'ai déjà parlé plusieurs fois , lequel , sans faire aucune mention de la rencontre des Algonquins , présenta à M. de Mefy des Colliers de la part de tous les Cantons , à la réserve de celui d'Onneyouth , & protesta de la sincere disposition , où ils étoient ,

B
de v
vora
leur
tion
Nati
se de
en a
M
ce q
bien
dans
entié
& au
nous
cette
chosé
je n'a
Ja
Rivie
crut
est ce
Gené
& y
sieurs
me,
die, a
ginie
préten
Etats
Grand
Il e
te, &
que le
Belgic
rerent
mée le
autres
la part
paroit
curent
le Roy

de vivre en paix avec lui. Ce Général lui fit un accueil favorable, & il le méritoit ; mais il lui dit, que ses Prédécesseurs ayant été si souvent trompés par de pareilles propositions, il y auroit à lui de l'imprudenc de compter sur sa Nation ; & il lui laissa entrevoir que le dessein étoit pris de se défaire une bonne fois d'un Ennemi ; si souvent reconcilié en apparence, & toujours irréconciliable en effet.

M. de Mely croyoit pouvoir le prendre sur ce ton-là, parce qu'il se sentoit fort, & qu'il se tenoit assuré de recevoir bientôt un puissant secours : mais cette même année, il se fit dans le voisinage des Iroquois un changement, qui changea entièrement la situation, où se trouvoient alors les Iroquois ; & auquel on doit attribuer une bonne partie de tout ce que nous avons eu depuis ce tems-là à souffrir de l'insolence de cette Nation. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre la chose de plus haut, & expliquer un peu plus au long ce que je n'ai encore fait qu'indiquer en passant.

J'ai dit, que Henry Hudson avoit découvert en 1609. la Riviere de Manhatte : je ne sçai sur quel fondement il se crut autorisé à disposer en Maître de sa Découverte ; ce qui est certain, c'est que dès la même année il la vendit aux Etats-Généraux, qui en 1614. commencerent à défricher le Pays, & y envoyerent des Habitans en assez grand nombre. Plusieurs années après le Chevalier Samuel Argall, celui-là même, qui avoit chassé les François de Pentagoet & de l'Acadie, ayant été pourvû du Gouvernement général de la Virginie, voulut revendiquer le Pays découvert par Hudson, prétendant que ce Navigateur n'avoit pû le vendre, ni les Etats-Généraux l'acheter, sans la permission du Roy de la Grande-Bretagne, dont le premier étoit Sujet.

Il envoya donc des Troupes & des Habitans à Manhatte, & les Hollandois pris au dépourvû, ne purent empêcher que les Anglois ne s'emparassent d'une partie de la Nouvelle Belgique ; mais ils se maintinrent dans le reste, & demurerent sur tout les Maîtres de la Capitale, qu'ils avoient nommée *le Nouvel Amsterdam*, de la Ville d'Orange, & de deux autres Forts. Les Suedois s'étoient aussi dès-lors établis dans la partie Méridionale la plus proche de la Virginie. Or il paroît que jusqu'à cette année 1664. ces trois Nations véreurent en assez bonne intelligence. Mais cette même année le Roy d'Angleterre Charles II. ayant été informé que les

Les Anglois s'emparent de la Nouvelle Belgique.

1664.

Hollandois commençoient à empiéter sur les Anglois , envoya quatre Commissaires avec de bonnes Troupes , qui se rendirent sans résistance maîtres de Manhatte , ou Nouvel Amsterdam , qu'ils nommerent *New York* ; d'Orange , qu'ils appellerent *Albany* ; de la Ville d'*Arasapha* , & du Château de *Lavare*.

Il y eut ensuite un accommodement entre les Anglois & les Hollandois ; plusieurs de ceux-ci consentirent à reconnoître le Roy de la Grande-Bretagne pour leur Souverain , & à cette condition furent conservés dans la possession de tous leurs biens. Sa Majesté Britannique , pour dédommager les Etats - Généraux , leur conceda l'Habitation de *Surinam* au voisinage de la Guyanne ; & les Suedois garderent aussi quelques-unes de leurs Places. Depuis ce tems-là la Nouvelle Belgique a pris le nom de *Nouvelle York* , & les François du Canada n'ont point tardé à s'apercevoir que les Iroquois , en changeant de voisins , étoient devenus moins traitables , ayant bientôt reconnu que l'antipathie des deux Nations Européennes , entre lesquelles ils étoient situés , leur feroit toujours trouver dans l'une des secours capables de les garantir de l'oppression de l'autre.

Nouveaux
troubles en
Canada.

On n'avoit pas encore eu en Canada le loisir de faire attention à ce qui venoit de se passer dans la Nouvelle York ; d'ailleurs les secours , que le Roy avoit déjà envoyés dans la Nouvelle France , & plus encore les mouvemens , qu'on se donnoit pour soutenir ces premières avances , faisoient esperer que nous serions bientôt en état de donner la loi aux Iroquois ; mais par malheur le concert , qu'on se flattoit d'avoir établi entre tous ceux , qui avoient le plus de part aux affaires , fut de peu de durée ; & lorsqu'on y pensoit le moins , le nouveau Gouverneur Général se brouilla avec l'Evêque de Petrée , & avec tout ce qu'il y avoit de personnes en place dans la Colonie.

J'ai dit que ce Prélat étoit passé en France pour se plaindre du Baron d'Avaugour : non-seulement il avoit obtenu le rappel de ce Général , mais le Roy avoit même porté la complaisance jusqu'à lui laisser le choix de son Successeur. M. de Mesy , Major de la Citadelle de Caën , faisoit profession d'une haute piété : M. de Petrée , qui l'avoit connu particulièrement , jetta les yeux sur lui , le proposa au Roy , & Sa Majesté l'agréa. Mais à peine fut-il en place , qu'il parut tout un autre Homme , ou que ceux , qui avoient abusé

du

D
du
où
à de
qui
I
s'all
pron
M. d
de s
à se
don
faget
emb
tant
envo
sent
ques
venir
Il
fuites
guère
qu'ell
Canada
les an
parlé
d'entra
ges , b
vernet
par ce
avoient
mettre
abuser
D'au
on ne
Nouve
s'être s
trouvée
turels d
voit s'a
minant
çoit cor
T

du foible de son Prédécesseur, profiterent du sien; (car où est l'Homme, qui n'en ait pas quelqu'un?) pour le porter à de plus grands excès encore contre l'Evêque; & contre ceux, qui pensoient comme ce Prêlat.

La Métamorphose fut si subite, & le feu de la division s'alluma à un point, que ce fut une nécessité d'y apporter un prompt remede. On ne douta point au Conseil du Roy que M. de Mesy ne fût coupable, sur tout lorsqu'on vit à la tête de ses Accusateurs deux des principaux Membres du Conseil, à sçavoir le Sieur de VILLERAY Conseiller, & le Sieur Bourdon Procureur Général, tous deux d'une probité & d'une sagesse reconnus, & que le nouveau Gouverneur avoit fait embarquer sans aucune forme de Justice. On ne laissa pourtant pas de faire aussi attention aux Mémoires, qu'il avoit envoyés au Ministre pour sa défense; & quoiqu'ils ne l'eussent pas justifié, ils firent naître des soupçons, dont quelques personnes eurent dans la suite bien de la peine à revenir.

Conduite violente de M. de Mesy

Il avoit sur tout fort insisté sur le grand crédit que les Jésuites avoient dans la Colonie; & comme la Cour ne s'étoit guères mêlée jusques-là des affaires de la Nouvelle France, qu'elle avoit en quelque façon abandonnée à la Compagnie du Canada, & que dans les Relations, qu'on en recevoit toutes les années, & qui se répandoient par tout, il étoit beaucoup parlé de ces Missionnaires, que leurs fonctions obligeoient d'entrer dans toutes les affaires, qui regardoient les Sauvages, bien des Gens se persuaderent, que les plaintes du Gouverneur n'étoient pas sans fondement: on jugea de ce qui étoit par ce qui pouvoit être, & on conclut que des personnes, qui avoient un si grand crédit, devoient, naturellement parlant, mettre tout en usage pour le conserver, & pouvoient bien en abuser quelquefois.

D'autre part, on étoit fort persuadé dans le Conseil, & on ne faisoit même aucune difficulté de le publier, que la Nouvelle France leur avoit en bonne partie l'obligation de s'être soutenue dans les circonstances fâcheuses, où elle s'étoit trouvée: on les y estimoit nécessaires par rapport aux Naturels du Pays, qui ne connoissoient qu'eux, & dont on ne pouvoit s'assurer que par leur moyen: enfin, M. de Mesy, en récriminant, ne s'étoit pas disculpé, & l'Evêque de Petrée avançoit contre lui des faits, dont il ne se purgeoit point. M. Col-

Il est révoqué.

1664.

bert crut donc qu'il falloit le rappeler , sauf à prendre de bonnes précautions pour donner des bornes à la puissance des Ecclesiastiques & des Missionnaires , supposé qu'on vérifiât qu'elle alloit trop loin ; & dans cette vûe , il songea à choisir pour la Colonie des Chefs , qui fussent de caractère à ne donner aucune prise sur leur conduite , & à ne pas souffrir qu'on partageât avec eux une autorité , dont il convenoit qu'ils fussent seuls revêtus. Ainsi , M. de Mesy fut révoqué : mais avant que de parler du Successeur , qu'on lui nomma , il est à propos de reprendre ce que nous avons déjà dit du changement , qui s'étoit fait dans le Gouvernement du Canada , par la suppression de la Compagnie , qui en avoit eu le Domaine pendant trente-cinq ans , & c'est ce que nous allons voir dans le Livre suivant.



cord
mém
l'ann
Pelle
ne se
vanc
En
ciés,
Maje
dans
ses d
denta
Offici
dit M

HISTOIRE
 ET
 DESCRIPTION GENERALE
 DE LA
 NOUVELLE FRANCE.
 LIVRE NEUVIEME.

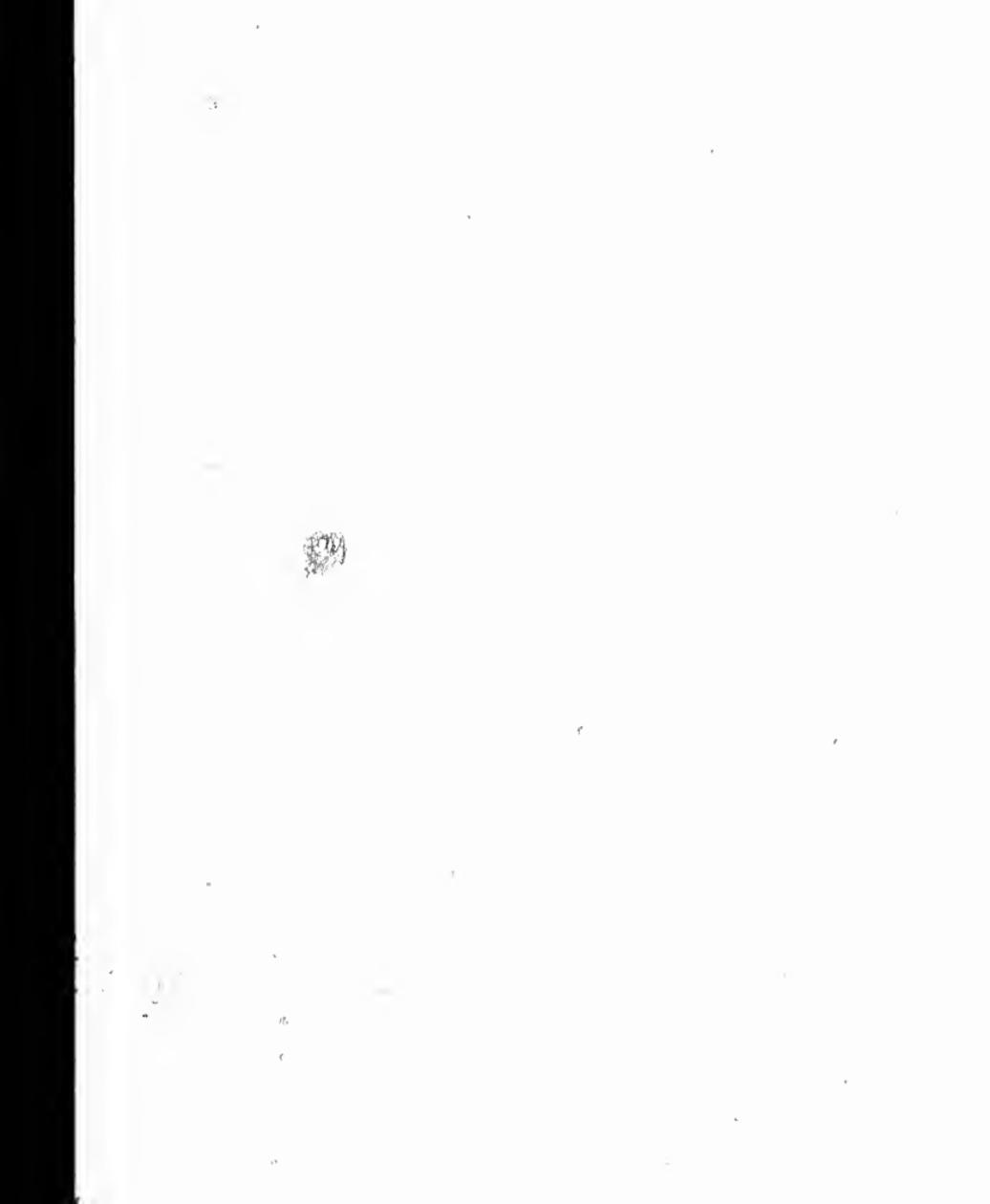


OU s'avons vû dans quel état de foiblesse & de langueur la Compagnie des Cent Associés érigée en 1628. pour l'Etablissement du Canada, quoiqu'une des plus puissantes, qui ait jamais été formée, soit pour le nombre, soit pour la qualité de ses Membres, soit pour les Privileges, qui lui furent accordés, avoit néanmoins laissé cette Colonie. Elle se lassa même bientôt du peu de dépense, qu'elle y faisoit; & dès l'année 1644. elle abandonna aux Habitans la Traitte de la Pelleterie, qui étoit presque le seul avantage, qu'elle en tirât, ne se réservant pour son Droit de Seigneurie, qu'une redevance annuelle d'un millier de Castors.

Enfin en 1662. se trouvant réduite à quarante-cinq Associés, elle remit purement & simplement tous ses droits à Sa Majesté, qui peu de tems après comprit la Nouvelle France dans la concession, qu'elle avoit faite des Colonies Françaises de l'Amerique en faveur de la Compagnie des Indes Occidentales, avec le droit de nommer les Gouverneurs & tous les Officiers. Il est vrai, que comme cette nouvelle Compagnie, dit M. Colbert dans un Mémoire, que j'ai eu entre les mains,

1664.

Le Roy cède le Canada, que la Compagnie des Cent Associés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie.



1664.

n'avoit pas encore assez de connoissance des Sujets propres à remplir les premiers Postes : Elle supplia le Roy d'y pourvoir , jusqu'à ce qu'elle pût être en état d'user du Privilege , que Sa Majesté avoit eu la bonté de lui accorder ; & ce fut en conséquence de cette priere , que M. de Mesy fut nommé Gouverneur Général , & M. Robert Intendant de la Nouvelle France.

M. de Tracy est nommé Vice-Roy de l'Amérique par Commission.

Le dix-neuvième de Novembre de la même année 1663. le Roy fit expédier un Brevet de Lieutenant Général , avec le Pouvoir & la Commission de Viceroy dans l'Amérique , en faveur d'Alexandre DE PROUVILLE , Marquis de TRACY , Lieutenant Général de ses Armées , & lui donna ordre de se transporter aux Isles du Vent , de passer ensuite à Saint-Domingue , puis de se rendre dans la Nouvelle France , & d'y demeurer autant de tems , qu'il seroit nécessaire pour régler toutes choses dans cette Colonie , pour l'établir solidement au dedans , & pour l'assurer au dehors , en mettant les Iroquois à la raison.

M. de Tracy partit au commencement de l'année suivante ; & ce fut peu de tems après son départ , qu'on reçut à la Cour les plaintes de M. de Perrée & du Conseil Supérieur de Quebec contre M. de Mesy. Sa Majesté étoit en même tems suppliée d'envoyer dans la Nouvelle France des Familles pour la peupler , & de les choisir dans l'Isle de France , dans la Normandie , la Picardie , & les Provinces circonvoisines , parce que les Peuples , disoit-on , y étoient laborieux , industrieux , pleins de Religion , au lieu que dans les Provinces les plus proches des Ports ; où se faisoient les embarquemens , il y avoit beaucoup d'Hérétiques , & les Habitans y étoient moins propres à la culture des Terres.

M. de Courcelles est nommé Gouverneur de la N. France , & M. Talon , Intendant.

1665.

Dès que le Roy se fut déterminé à rappeler M. de Mesy , il lui donna pour Successeur Daniel de REMI , Seigneur de COURCELLES , Officier de mérite & d'expérience , & S. Michoifit pour prendre la place de M. Robert, M. TALON , qui étoit Intendant en Hainaut. Le vint-unième de Mars 1665. les Provisions de ces Messieurs furent signées , & on y joignit une Commission particulière pour informer , conjointement avec le Marquis de Tracy , contre M. de Mesy , avec ordre , au cas , qu'il fût trouvé coupable des faits , dont il étoit accusé , de l'arrêter , & de lui faire son procès. Enfin les ordres furent donnés pour lever des Habitans , & pour faire embarquer le Regiment de

Carignan-Salieres, nouvellement arrivé de Hongrie, où il s'étoit fort distingué dans la guerre contre les Turcs, & qui étoit destiné pour la faire aux Iroquois.

1665.

M. de Tracy arriva à Quebec au mois de Juin, avec quelques Compagnies du Régiment de Carignan, qui l'avoient accompagné aux Isles, & il en détacha une partie avec des Sauvages, sous la conduite du Sieur DE TILLI DE REPENTIGNY, Capitaine, pour donner la chasse aux Iroquois, qui avoient recommencé leurs courses. Il n'en fallut pas davantage pour obliger ces Barbares à faire retraite; & le fruit de cette premiere Expédition fut que les recoltes se firent en toute sûreté. Le reste du Régiment de Carignan, à quelques Compagnies près, arriva avec M. de SALIERES, qui en étoit Colonel, sur une Escadre, qui portoit aussi MM. de Courcelles & Talon, un grand nombre de Familles, quantité d'Artisans, des Engagés, les premiers Chevaux, qu'on ait vûs en Canada; des Bœufs, des Moutons, en un mot, une Colonie plus considérable que celle, qu'on venoit renforcer.

Grand secours arrivé en Canada: les Iroquois se retirent.

Le Viceroi ne perdit point de tems: dès qu'il eut reçu ces secours, il se mit à la tête de toutes les Troupes, & les mena à l'entrée de la Riviere de Richelieu, où il les fit travailler en même-tems à la construction de trois Forts. Le premier fut placé à l'endroit même, où avoit été celui de Richelieu, bâti par le Chevalier de Montmagny, & dont il ne restoit guères que les ruines. M. DE SOREL, Capitaine dans Carignan, en fut chargé, & y fut laissé pour Commandant: c'est depuis ce tems-là que la Riviere a pris son nom, qu'il avoit donné au Fort. Le second fut bâti au pied du Rapide, que j'ai dit qu'on trouve en remontant la Riviere; on lui donna le nom de *Saint Louis*; Mais M. DE CHAMBLY, Capitaine dans le même Régiment, qui en eut la direction & le commandement, ayant depuis acquis le terrain, où il étoit situé, tout ce Canton, & le Fort de pierres, qu'on a depuis construit sur les ruines de l'ancien, portent présentement le nom de *Chambly*.

Fortes construits dans la Riviere des Iroquois.

M. de Salieres se chargea du troisieme, qu'il appella le Fort de *Sainte Therese*, parce qu'il fut achevé le jour de la Fête de cette Sainte: il étoit trois lieues plus haut que le second; & le Colonel y choisit son Poste. Ces travaux furent finis avec une diligence extrême; & il est vrai que par-là on jetta d'abord

1665.

la frayeur parmi les Iroquois, mais ils en revinrent bientôt : on ne leur bouchoit qu'un passage pour entrer dans la Colonie, & ils ne tarderent point à s'en ouvrir plusieurs autres. Si au lieu de ces trois Forts, on en eut fait un bon à Onnontagué, ou dans le Canton d'Agner, & qu'on eut eu soin d'y entretenir toujours une nombreuse Garnison, on les eût beaucoup plus embarrassés. Celui, qui subsiste aujourd'hui à Chambly, ne laisse pas de couvrir la Colonie du côté de la Nouvelle York, & des Iroquois Inférieurs.

Memoire de
M. Talon en-
voyé à M.
Colbert.

Pendant ce tems-là M. Talon étoit resté à Quebec, où il ne demouroit pas oisif. Il s'y instruisit parfaitement des forces, de la nature, & des ressources du Pays, & dès le quatrième d'Octobre il avoit achevé un Mémoire raisonné, qu'il adressa à M. COLBERT. Il lui apprenoit que M. de Mesy étoit mort, avant que la nouvelle de la révocation fût arrivée en Canada; qu'il avoit été jugé à propos entre M. de Tracy, M. de Courcelles & lui, de ne point informer contre la conduite de ce Gouverneur, & que l'Evêque de Pétrée, les Ecclesiastiques, le Conseil Supérieur, en un mot, tous ceux, qui s'étoient déclarés ses Partis, n'ayant point fait de nouvelles instances à ce sujet, ils avoient cru que Sa Majesté ne trouveroit point mauvais que ses fautes fussent ensevelies avec lui dans son tombeau.

Il parle ensuite de M. de Tracy, & dit que l'âge & les infirmités de ce Vice-Roy faisoient beaucoup craindre que le Pays ne le possédât pas longtemps; qu'il ne se ménageoit point du tout, & que quand il n'auroit que trente ans, il ne pourroit pas se donner plus de mouvemens, qu'il s'en donnoit: que son grand talent pour l'Employ, que Sa Majesté lui avoit confié, le rendoit néanmoins fort nécessaire à la Nouvelle France, & que son avis, supposé qu'il demandât son congé, étoit que le Roy ne lui donnât point le dégoût d'un refus, mais l'engageât à continuer ses services, en lui laissant la liberté du retour; & en témoignant qu'il lui feroit plaisir de n'en user, qu'après avoir reconnu que son absence n'apporteroit aucun préjudice aux affaires de la Colonie.

Il s'expliquoit en peu de mots sur M. de Courcelles, dont il faisoit aussi un fort bel éloge, & il n'en a rien rabbatu dans le tems même des démêlés, qu'il eut avec ce Gouverneur dans la suite. Enfin pour venir à ce qui concernoit la Colonie, il dit nettement qu'il ne connoissoit point, pour un grand Ministre comme lui, de plus glorieuse occupation, que les soins, qu'il don-
roit

D
roit à
venir
»
que c
le reti
les ;
aux H
traire
merce
ques I
qui er
rite tr
ser l'e
a celle
ter de
que la
mette
tant
condu
seulem
cle esse
Sur
Quebe
Canton
il fit de
faite fo
mais a
çois ;
étoit n
servé u
chante
en fug
paix,
faits sur
M. c
& en p
mandes
dia, a
Le silen
leur co

roit à ce pays , n'y en ayant point dans l'Amérique , qui pût devenir plus utile au Royaume.

» Mais, continue-t-il , si Sa Majesté veut faire quelque chose du Canada , il me paroît qu'elle ne réussira , qu'en le retirant des mains de la Compagnie des Indes Occidentales ; & qu'en y donnant une grande liberté de Commerce aux Habitans , à l'exclusion des seuls Etrangers. Si au contraire elle ne regarde ce Pays , que comme un lieu de Commerce , propre à celui des Pelleteries , & au débit de quelques Denrées , qui sortent de son Royaume ; l'émolument , qui en peut revenir , ne vaut pas son application , & mérite très-peu la vôtre. Ainsi , il sembleroit plus utile d'en laisser l'entière direction à la Compagnie en la maniere , qu'elle a celle des Isles. Le Roy en prenant ce parti , pourroit compter de perdre cette Colonie ; car sur la premiere déclaration , que la Compagnie a faite , elle ne souffrir aucune liberté de commerce , & de ne pas permettre aux Habitans de faire venir sur leur compte des denrées de France , même pour leur subsistance , tout le monde a été revolté. La Compagnie , par cette conduite , profitera beaucoup en dégraissant le Pays ; & non-seulement lui ôtera le moyen de subsister , mais sera un obstacle essentiel à son établissement. »

Sur la fin de Décembre , M. de Tracy étant de retour à Quebec , Garakonthié y arriva avec des Députés de son Canton , & de ceux de Goyogouin & de Tsonnonthouan : il fit de fort beaux présens à ce Général , & l'assura de la parfaite soumission des Trois Cantons. Il parla avec modestie , mais avec dignité des services , qu'il avoit rendus aux François ; puis il pleura à la maniere du Pays le P. le Moyné , qui étoit mort depuis peu , & pour qui la Nation Iroquoise a conservé une grande estime. Il dit à ce sujet des choses si touchantes & si spirituelles , que le Viceroy & tous les Assistans en furent extrêmement surpris : il conclut en demandant la paix , & la liberté de tous les Prisonniers , que nous avions faits sur les Trois Cantons , depuis le dernier échange.

M. de Tracy l'écouta avec bonté , & lui fit en particulier & en public beaucoup d'amitié ; il lui accorda toutes ses demandes à des conditions très-raisonnables , & il le congédia , aussi-bien que les autres Députés , chargés de présens. Le silence des Agniers & des Onneyouths , & plus encore leur conduite passée , ne laissoit aucun doute sur leur mauvaise

Garakonthié
à Quebec.

La guerre est
résoluë contre
les Agniers &
les Onneyouths.

1666.

1665.

1666.

Les On-
neyouths se
souvirent.

volonté ; & il fut résolu d'aller au plutôt leur apprendre qu'on étoit en état de les punir de leurs insultes , & de leurs perfidies. Deux Corps de Troupes furent commandés pour leur donner la chasse ; & M. de Courcelles voulut conduire le premier , qui étoit le plus considérable : le second marcha sous les ordres de M. de Sorel.

Le Canton d'Onneyouth fut allarmé de ces préparatifs , & envoya des Députés à Quebec pour détourner l'Orage , qui le menaçoit. Il paroît même par quelques Mémoires , que ces Députés avoient un plein Pouvoir , pour agir au nom des Agniers ; mais ceux-ci avoient encore des Partis en campagne , & l'un de ces Partis surprit & tua trois Officiers , MM. DE CHASY , CHAMAT , & MARIN , dont le premier étoit Neveu de M. de Tracy. Ce ne fut pourtant pas ce funeste accident , qui rompit tout-à-fait la Négociation commencée par les Députés d'Onneyouth , mais la brutalité d'un Chef Agnier.

Brutalité d'un
Chef des Ag-
niers punie sur
le champ.

M. de Sorel étant sur le point de tomber sur une Bourgade de ce Canton , rencontra une Troupe de ses Guerriers , qui avoient à leur tête le Bâtard Flamand. Il se disposoit à le charger , lorsque ce Capitaine , se voyant fort inférieur aux François , & ne trouvant nul moyen d'échapper , prit le parti d'aborder Monsieur de Sorel , & lui dit d'un air fort assuré , qu'il alloit à Quebec traiter de la paix avec M. de Tracy. M. de Sorel le crut , & le conduisit lui-même au Viceroy , qui le reçut bien. Un autre Chef Agnier arriva peu de jours après à Quebec , & se donna encore pour Député de son Canton. Alors on ne douta point que les Agniers ne fussent véritablement disposés à la Paix : mais un jour , que M. de Tracy avoit invité les deux prétendus Députés à sa Table , le Discours étant tombé sur la mort de M. de Chasy , le Chef Agnier levant le bras , dit que c'étoit ce bras , qui avoit cassé la tête au jeune Officier. On peut juger quelle fut l'indignation de tous ceux , qui étoient présents. Le Viceroy dit à cet Insolent Sauvage , qu'il ne tueroit plus personne ; & sur le champ le fit étrangler par le Bourreau , en présence du Bâtard Flamand , qu'il retint Prisonnier.

Expédition
de M. de
Courcelles

D'autre part M. de Courcelles , qui ne sçavoit rien de ce qui se passoit dans la Capitale , étoit entré dans le Canton d'Agnier ; mais avant que de commencer les hostilités , il

jugea

jugea
Corl
cet C
Il fo
l'Hyv
provi
plusie
rent
roit a
préca
bient
trouv
Femin
& tou
en at
neyou
dant
dont
sonnie
quatre
sçai pa
M.
l'Armé
cés. S
nadien
compo
plus q
Deux
mais c
Iroquo
veux
les reti
torzién
M.
tre cen
ayant a
ficiers.
l'Arrier
falloit
d'en tro
nager

jugéa à propos d'aller s'aboucher avec le Commandant de Corlar, Bourgade de la Nouvelle York, & il tira parole de cet Officier, qu'il ne donneroit aucun secours aux Iroquois. Il souffrit beaucoup dans ce Voyage, qu'il fit au cœur de l'Hyver, les Raquettes aux pieds, & portant lui-même ses provisions & ses armes, comme le dernier des Soldats, dont plusieurs, qui étoient nouvellement arrivés de France, furent estropiés par le froid. Un peu plus d'expérience lui auroit appris, que tandis, qu'il prenoit à si grands frais une précaution inutile, il manquoit son coup. Il s'en aperçut bientôt; car étant entré dans le Canton d'Agnier, il en trouva tous les Villages entierement deserts: les Enfans, les Femmes & les Vieillards, s'étoient mis en sûreté dans les Bois; & tous les Guerriers avoient marché contre d'autres Nations, en attendant l'issuë des Négociations commencées par les Onneyouths. Il y eut néanmoins quelques escarmouches pendant la nuit entre les nôtres, & des Coureurs Agniers, dont quelques-uns furent tués, & d'autres demeurèrent Prisonniers: aucun François n'y fut blessé; mais un Officier & quatre ou cinq Soldats périrent dans cette Expédition, je ne sçai par quel accident.

1666.
contre les Agniers.

M. de Courcelles trouva à son retour les préparatifs de l'Armement contre les Onneyouths & les Agniers fort avancés. Six cent Soldats de Carignan, un pareil nombre de Canadiens, & environ cent Sauvages de différentes Nations, composoient l'Armée de M. de Tracy, qui malgré son âge plus que septuagénaire, voulut la commander en personne. Deux Pièces de Campagne faisoient toute son Artillerie; mais c'en étoit assez pour forcer tous les retranchemens des Iroquois. Au moment, qu'il se dispoisoit à partir, de nouveaux Députés des deux Cantons arriverent à Quebec: il les retint Prisonniers, & se mit aussi-tôt en marche le quatorzième de Septembre.

M. de Tracy
marche contre
le même Canton.

M. de Courcelles menoit l'Avant-garde, qui étoit de quatre cent Hommes. M. de Tracy étoit au Corps de Baraille, ayant avec lui le Chevalier de Chaumont, & quantité d'Officiers. M^{rs}. de Soré & de Berthier, Capitaines, conduisoient l'Arriere-garde. On n'avoit pris de provisions, que ce qu'il en falloit, pour gagner le Pays ennemi, où l'on se croioit assuré d'en trouver; mais comme on n'eut pas assez de soin de les ménager, on avoit encore bien du chemin à faire, quand elles

1666.

Succès de son
Expédition.

manquerent absolument. L'Armée étoit prête à se débander, pour aller chercher de quoi vivre, lorsqu'elle entra dans un Bois de Châtaigniers, qui fournirent de quoi subsister jusqu'à ce qu'on fût arrivé aux premiers Villages Iroquois.

Le Viceroy s'étoit flatté de surprendre ces Sauvages; mais des Algonquins, qui avoient pris le devant sans ordre, leur avoient donné l'allarme; de sorte qu'il n'étoit resté dans les Villages qu'un petit nombre de Vieillards & de Femmes, qui n'avoient pu suivre les autres dans leur retraite. L'Armée entra dans la première Bourgade en ordre de Bataille, Enseignes déployées, & Tambours battant: tous les Sauvages, qui s'y rencontrèrent furent faits Prisonniers, & l'on y trouva des vivres en abondance. Il paroît que ce Canton étoit alors plus riche, qu'il n'a été depuis: on y voyoit des Cabannes bien travaillées, & proprement ornées; il y en avoit de six-vingt pieds de long, & d'une largeur proportionnée, toutes revêtues de planches en dedans.

Les Soldats, en visitant par tout, découvrirent encore des Magasins creusés dans la terre, suivant la coutume des Sauvages, & qui étoient tellement remplis de grains, qu'on auroit pu en nourrir toute la Colonie pendant deux ans. Les premières Bourgades furent réduites en cendres: les deux dernières étoient un peu éloignées; mais une Algonquine, qui avoit été lontems Esclave dans ce Canton, servit de Guide pour y aller. La plus proche se trouva encore sans Habitans; & ce ne fut que dans la dernière, qu'on rencontra enfin l'Ennemi. Il s'étoit persuadé, qu'on n'oseroit l'y venir chercher, & l'appareil extraordinaire, avec lequel il vit les François s'approcher, l'effraya. Il n'osa attendre qu'il fût attaqué, & s'alla mettre à couvert dans des lieux, où il ne fut pas possible de le suivre. On s'en vengea sur les Cabannes, & il n'en resta pas une seule sur pied dans tout ce Canton.

Il ne s'assura
point du Rais.

Il est certain que, si la frayeur n'avoit pas saisi ces Barbares, l'Armée Française eût pu se trouver dans d'assez grands embarras; mais la tête leur tourna; & ils ne songerent, ni à profiter de l'avantage, que la situation & la connoissance des lieux pouvoient leur procurer, ni à brûler ce qu'ils ne pouvoient pas emporter de leurs Grains. D'autre part, M. de Tracy ne jugea pas à propos de s'assurer d'eux par un bon Fort: il ne vouloit que les humilier, & leur apprendre que les François étoient en état de les soumettre, quand

ils voudroient , & il y réussit : d'ailleurs , persuadé que par le moyen des Forts, qu'il avoit fait construire sur la Riviere de Sorel, il avoit mis suffisamment la Colonie à couvert des courses des Iroquois, il crut, qu'il étoit plus convenable de fortifier & d'augmenter les Etablissmens du Fleuve S. Laurent, & c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire avec les Troupes, qu'il avoit en sa disposition.

Ce point étoit un de ceux, qui avoient été plus expressément recommandés à MM. de Courcelles & Talon. » L'une des choses, qui a apporté plus d'obstacle à la peuplade du Canada, disoit M. Colbert dans l'instruction, qu'il donnoit à l'Intendant, a été que les Habitans ont fondé leurs Habitations, où il leur a plu, & sans avoir eu la précaution de les joindre les unes aux autres, pour s'aider & s'entresecourir. Ainsi ces Habitations étant éparées de côté & d'autre, se sont trouvées exposées aux embûches des Iroquois. Pour cette raison le Roy fit rendre, il y a deux ans, un Arrêt de son Conseil, par lequel il fut ordonné que dorénavant il ne seroit plus fait de défrichement, que de proche en proche, & que l'on requireroit nos Habitations en la forme de nos Paroisses, autant que cela seroit possible. Cet Arrêt est demeuré sans effet sur ce que, pour réduire les Habitans dans des corps de Villages, il faudroit les affujétir à faire de nouveaux défrichemens, en abandonnant les leurs. Toutefois comme c'est un mal, auquel il faut trouver quelque remede, Sa Majesté laisse à la prudence du Sieur Talon d'avisé avec le Sieur de Courcelles, & les Officiers du Conseil Souverain, aux moyens de faire exécuter ses volontés.

Il y avoit sans doute de l'inconvenient à s'établir ainsi dans des lieux si éloignés les uns des autres, que les Habitans ne fussent pas à portée de se prêter secours en cas d'attaque; mais il paroît que le plus court pour y remédier étoit de bien fortifier la tête du Pays contre les Ennemis présens, & contre ceux, qu'il étoit facile de prévoir qu'on ne manqueroit pas d'avoir tôt ou tard sur les bras. Le Reglement, dont parle ici M. Colbert, a été renouvelé plus d'une fois, mais toujours inutilement. L'intérêt, plus puissant que la crainte, a souvent porté les Particuliers à se placer dans les endroits les plus exposés, où la facilité de la Traite leur ôtoit la vûe du péril, & les plus fâcheuses expériences n'ont pu les rendre sages.

Pour revenir à M. de Tracy, il auroit bien souhaité de pouvoir traiter le Canton d'Onneyouth, comme il venoit de faire

La Cour ne veut pas qu'on étende trop la Colonie.

1666.

celui d'Agnier ; mais la fin d'Octobre approchoit , & pour peu qu'il eût différé son retour , il auroit couru risque de trouver les Rivieres glacées , & d'être harcelé dans sa retraite par un Ennemi , qu'il avoit irrité , sans l'affoiblir beaucoup. Les chemins étoient même déjà assez mauvais : les Troupes y eurent beaucoup à souffrir , & un Officier se noya dans le Lac Champain avec quelques Soldats.

Le Vice-Roy à son arrivée à Quebec , fit pendre pour l'exemple deux ou trois de ses Prisonniers , & renvoya tous les autres chez eux avec le Bâtard Flamand , après leur avoir témoigné beaucoup de bonté. Il reçut peu de jours après avis que le Sieur de LA VALLIERE , qui commandoit à l'Isle Royale (a) , étoit attaqué par les Anglois : c'est tout ce que j'en ai pu apprendre. Je n'ai seulement que notre Etablissement dans cette Isle étoit alors très-peu de chose , & qu'elle fut entièrement abandonnée quelques années après.

M. de Tracy
retourne en
France.

1667.

Dès que la navigation fut libre , M. de Tracy repassa en France , & le dernier acte d'autorité , qu'il fit dans l'Amérique , fut d'établir la Compagnie des Indes Occidentales dans tous les droits , dont avoit joui celle des cent Associés. On en esperoit beaucoup ; mais elle ne prit guère plus à cœur les intérêts de la Nouvelle France , que n'avoit fait la précédente , ainsi que M. Talon l'avoit prévu. Cependant , comme les secours , que le Canada avoit reçus les dernières années , l'avoient mis sur un assez bon pied , il s'y conserva quelque tems , & il n'est pas même retombé depuis dans l'état de foiblesse & d'épuisement , d'où le Roy venoit de le tirer.

Changement
dans les affaires
par rapport
à la Religion.

L'humiliation des Iroquois étoit une conjoncture favorable , dont on pouvoit profiter pour engager , & cette Nation , & toutes les autres à se rendre dociles aux instructions des Missionnaires ; & la politique concouroit avec la Religion à ne la point laisser échaper ; mais les mœurs changerent dans la Colonie à mesure , qu'on s'y crut plus en sûreté ; ce zèle pour la conversion des Infidèles , dont tous les Habitans avoient paru jusqu'à présent aussi animés , que les Ouvriers Evangeliques , se ralentit peu à peu dans les premiers ; & les seconds ne trouverent plus toujours dans les Chefs le même apuy , qu'ils avoient trouvé dans leurs Prédecesseurs. De sorte qu'ils se virent presque réduits à regretter ces tems d'orage & de calamité , où leur liberté & leur vie même ne tenoient à rien , & où leur sang , mêlé

(a) L'Isle de Cap Breton.

D
avec
L
prog
soud
fister
ques
bien
mi le
afferr
enco
Mété
turel
arriv
O
libert
vertu
de fix
recon
la gu
succès
Eccle
Tracy
des M
siant
Chef
Religi
des m
piété ,
Tou
ligieus
ticulie
exemp
courte
captiv
Maiso
jours l
se dese
prise ;
avoien
dre leu
Au 1

avec leurs sueurs, multiplioient les Chrétiens à vûe d'œil.

Le relâchement gagna les Néophytes, mais il fit d'abord des progrès assez insensibles. Plusieurs Bourgades Sauvages se soutinrent même dans leur première ferveur, tant qu'elles subsisterent; mais les maladies en ayant bientôt dépeuplé quelques-unes; d'autres s'étant dissipées, sans qu'on en ait jamais bien pu sçavoir la cause, on ne fit rien pour les rétablir. Parmi les François, au tems, dont je parle, la piété s'étoit si bien affermie depuis le Tremblement de Terre, dont on ressentit encore en 1665. quelques secouffes, accompagnées de ces Météores, qui effrayent toujours la Multitude, quelque naturels qu'ils soient, qu'elle causa de l'admiration à ceux, qui arriverent de France les années suivantes.

On remarqua même que parmi les nouveaux venus, les plus libertins ne pouvoient tenir lontems contre les exemples de vertus, qu'ils avoient sans cesse devant les yeux, & qu'au bout de six mois plusieurs n'étoient plus reconnoissables, & ne se reconnoissoient plus eux-mêmes. Les Soldats ne parloient de la guerre des Iroquois, que comme d'une guerre sainte, du succès de laquelle dépendoit la conversion des Infidèles. Deux Ecclesiastiques & deux Jesuites, qui accompagnerent M. de Tracy dans son Expédition, ont assuré à leur retour que bien des Maisons Regulieres n'étoient ni mieux réglées, ni plus édifiantes, que l'avoit été cette petite Armée. Aussi avoit-elle un Chef, dont les vertus Chrétiennes auroient fait honneur aux Religieux les plus parfaits. Il en a laissé dans la Nouvelle France des marques, qui ne s'y effaceront jamais, & une odeur de piété, dont l'impression dure encore.

Toute l'Isle de Montreal ressembloit à une Communauté Religieuse. On avoit eu dès le commencement une attention particulière à n'y recevoir que des Habitans d'une regularité exemplaire, ils étoient d'ailleurs les plus exposés de tous aux courtes des Iroquois, & ainsi que les Israélites, au retour de la captivité de Babylone, ils s'étoient vû obligés en bâtissant leurs Maisons, & en défrichant leurs Terres, d'avoir presque toujours leurs outils d'une main, & leurs armes de l'autre, pour se défendre d'un Ennemi, qui ne fait la guerre, que par surprise; ainsi les allarmes, qui les tenoient toujours en crainte, avoient beaucoup servi à conserver leur innocence, & à rendre leur piété plus solide.

Au milieu de tant de sujets de consolation une chose in-

1667.

En quel état elle se trouvoit alors parmi les Sauvages & les François.

1667.

On veut
franciser les
Sauvages.

quiertoit extrêmement les Missionnaires. Rien n'avoit été plus recommandé à M. Talon, que d'engager ces Religieux à instruire les Enfans des Sauvages dans la Langue Française, & à les accoutumer à notre façon de vivre. J'ai dit plus haut qu'eux-mêmes en avoient eu la pensée plusieurs années auparavant, & j'ajoute que c'étoit moins les difficultés, qu'ils avoient rencontrées dans l'exécution de ce projet, qui le leur avoient fait abandonner, que les inconveniens, qu'ils y avoient reconnus, après les premiers essais de cette éducation. Ils représentèrent ces inconveniens à M. Talon, lorsque ce Magistrat leur communiqua les Ordres du Conseil à ce sujet; mais leurs représentations furent mal reçues; on les attribua à l'envie d'être les seuls Maîtres des Sauvages, & de vouloir par-là se rendre toujours nécessaires.

Pourquoi ce
projet ne réus-
sit point.

Pour leur montrer qu'ils ne l'étoient point, l'Intendant résolut de se passer d'eux dans cette affaire, & s'adressa à l'Evêque de Pétrée, & aux Ecclesiastiques de Montreal, qui promirent de faire ce que souhaitoit la Cour; mais l'inutilité de leurs efforts justifia bientôt les Missionnaires, & le Marquis de Tracy ne contribua pas peu dans la suite à dissiper les ombrages, qu'on avoit inspirés au Ministre contre eux. Il avoit entendu parler du projet, dont il s'agissoit, lorsqu'il étoit sur les lieux; il avoit compris aussi-bien que les Jesuites, combien il étoit impraticable & dangereux, & quoique MM. de Courcelles & Talon persistassent dans leurs préjugés, M. Colbert, qui en reconnut enfin l'injustice, accorda sincèrement son amitié à ces Missionnaires, pour qui il avoit toujours eu une véritable estime; se déclara dans toutes les occasions leur Protecteur, & leur témoigna jusqu'à la fin de sa vie une confiance entière pour tout ce qui regardoit l'exercice de leurs Fonctions.

Des Mines
de fer.

Cependant M. Talon imaginoit tous les jours de nouveaux moyens de faire fleurir la Nouvelle France par le commerce. Il falloit pour cela trouver des retours proportionnés aux avances, qu'on avoit faites pour la soutenir, & à l'opinion, qu'il avoit lui-même donnée à la Cour de la bonté du Pays. Il avoit surtout fort à cœur les Mines de fer, qu'on assüroit y être très-abondantes, & en revenant de France, il s'étoit fait débarquer à Gaspé, où il croioit, sur le témoignage de quelques Voyageurs, trouver de l'argent; mais il fut bientôt détrompé. Il fut plus heureux pour le fer. Dès le mois d'Août de l'année 1666. il avoit envoyé le Sieur de LA TESSERIE dans la Baye

L
S. Pa
abor
de l'a
marg
verfé
M.
Colb
DIER
bec o
Cour
du C
étoit
retou
Mines
soit p
On
miers
libert
faisoit
soient
ce qu
mines
ce de
qu'enti
nent
aujourd
ne pa
vües.
Tar
Colon
périeu
la nou
avec l
gés de
le dess
la pein
core u
droient
Le t
(a) C
(b) L

S. Paul, où ce Mineur découvrit une Mine, qui lui parut très-abondante ; il espéra même d'y trouver du cuivre, & peut-être de l'argent. Dans le Journal, qu'il fit de son voyage, il remarqua que par tout, où il travailla, la Terre étoit encore renversée par le Tremblement de Terre de 1663.

M. Talon étant retourné en France en 1668. engagea M. Colbert à suivre ces découvertes, & le Sieur de LA POTARDIERE fut envoyé en Canada à ce dessein. A son arrivée à Québec on lui présenta des épreuves de deux Mines, que M. de Courcelles s'étoit fait apporter des environs de Champlain & du Cap de la Magdeleine (a). L'une étoit en fable, & l'autre étoit en masse : la Potardiere se transporta sur les lieux, & à son retour à Québec il déclara qu'il n'étoit pas possible de voir des Mines ; qui promissent davantage ; soit pour la bonté du fer, soit pour l'abondance.

On esperoit aussi beaucoup d'une Tannerie, dont les premiers essais avoient parfaitement réussi ; ce qui, joint à la liberté du Commerce, qui fut publiée cette même année 1668. faisoit concevoir de grandes esperances à ceux, qui s'interessent au Canada. Il n'est pas encore bien aisé de sçavoir, ce qui les a fait évanouir : il est du moins certain que ces mines de fer, que l'œil perçant de M. Colbert & la vigilance de M. Talon, avoient fait découvrir, après avoir presque entièrement disparu pendant plus de soixante-dix ans, viennent d'être retrouvées par les soins de ceux, qui occupent aujourd'hui leur place, & qui leur ressemblent trop, pour ne pas donner lieu d'esperer, qu'ils entreroient dans leurs vûes.

Tandis que ces choses se passoient dans le centre de la Colonie, de nouvelles Missions se formoient vers le Lac Supérieur. Fort peu de tems après qu'on eut reçu à Québec la nouvelle de la mort du P. Mesnard, les mêmes Outaouais, avec lesquels ce Missionnaire en étoit parti, y revinrent chargés de Pelleteries ; & comme ils persistoient toujours dans le dessein d'attirer chez eux les François, afin de s'épargner la peine de faire de si grands voyages, ils demanderent encore un Jésuite, persuadés que plusieurs François y voudroient accompagner ces Peres.

Le triste sort des deux premiers (a), qu'on leur avoit

(a) Ce sont deux Paroisses situées en deçà des Trois Rivieres.

(b) Les PP. Garreau & Mesnard.

1667.

Liberté du commerce publiée en Canada.

1668.

Nouveau voyage à l'Ouest & au Nord.

1668.

donnés, la maniere indigne, dont on sçavoit qu'ils les avoient traités, sur tout le dernier; le peu de fruit qu'il y avoit à esperer de faire parmi eux; & le motif, qui les engageoit à faire une telle demande, ne devoient pas ce semble permettre au Supérieur Général des Missions, de les écouter; mais les Hommes Apostoliques ne se conduisent pas toujours par les regles d'une prudence ordinaire; & comme ils sont les instrumens de la Grace, qui ne se lasse jamais de frapper à la porte des cœurs les plus sourds & les plus rebelles à sa voix; ils ne se croyent jamais permis de négliger les occasions de la seconder; ils esperent même, contre toute esperance, qu'à la fin elle triomphera.

Le P. Claude ALLOUEZ s'offrit donc à suivre ces Barbares. Son offre fut acceptée; & bien lui en prit de s'être attendu à tout; il n'eût guères été plus mal traité de ses Conducteurs, s'il eût été leur Esclave: ceux, qui l'avoient reçu dans leur Canot, l'abandonnerent même un jour sur le rivage: mais ils en furent punis sur le champ; à peine s'étoient-ils embarqués, que leur Canot tourna, & qu'ils se noyèrent tous. Le Serviteur de Dieu eût compté pour rien tous ces mauvais traitemens, s'il eût pu venir à bout de faire ouvrir les yeux à ces Infidèles sur leurs ridicules superstitions; mais il comprit bientôt qu'il avoit affaire à une Nation perverse, & que rien ne pouvoit amolir la dureté de son cœur.

Superstitions
des Outaouais.

Le feu ayant pris un jour à un Baril de Poudre, qu'ils avoient apporté de Quebec, plusieurs en furent blessés. Au défaut de remedes humains, ils eurent recours au Soleil; les Jongleurs s'assemblerent, & préparèrent une espece de Fête, qui commença par des Chants accompagnés de quantité d'extravagances: on auroit dit une Troupe de Phrénétiques; & cette Scene, qui inspiroit je ne sçai quelle horreur, dura fort longtems. Ensuite dix ou douze des plus Notables, s'affirent en rond autour d'un petit feu; ils pouffoient de grands cris, & regardoient sans cesse le Soleil, auquel ils paroissent offrir la flamme, ou la fumée de ce feu. Enfin, le plus vieux de la Troupe se leva, & se tournant vers cet Astre, il le conjura à haute voix, de rendre la santé aux Malades.

Dangers &
fatigues, qu'ef-
fça le P. AL-
louez dans ce
voyage.

Il eut beau faire, le Soleil ne guérit personne. Alors, le Missionnaire ne pouvant plus souffrir ces impiétés, entreprit le plus hardi de la Bande, & lui dit des choses si fortes, qu'un des Malades en fut frappé, & s'adressa sur l'heure au Dieu
des

D
des
mér
mal
apost
cruc
à br
Le
Mari
par
P. A
Sept
périe
P. M
dans
tème
prem
dans
cent
bâti
nom
Le
fut le
tranc
comm
se au
lui em
blée d
gue A
bien
d'exer
ne,
à la c
fut to
Out
Dieu
le Mis
taouai
Villag
la Pla
pour c
teurs

des Chrétiens, le reconnoissant pour l'unique Divinité, qui méritât d'être invoquée, & pour le Maître souverain de la maladie & de la santé; mais l'Idolâtre, que le Pere avoit apostrophé, entra dans une si grande fureur contre lui, qu'on crut qu'il alloit l'immoler au Soleil. Tout aboutit néanmoins à brûler le Canot, qui l'avoit porté.

Le premier de Septembre, ils arrivèrent au Sault Sainte Marie, qui est, comme je l'ai déjà observé, dans le Détroit, par où le Lac Supérieur se décharge dans le Lac Huron. Le P. Allouez ne s'y arrêta point; il employa tout le mois de Septembre à parcourir la Côte Méridionale du Lac Supérieur; il y reçut plusieurs Chrétiens baptisés par le P. Mésnard, qui furent charmés de le voir, & qu'il fortifia dans la Foy. Il fut aussi la consolation d'assurer par le Baptême, le salut étoit de plusieurs Enfans moribonds; & le premier d'Octobre, il arriva à Chagouamigon. Il y fut reçu dans une grande Bourgade, où l'on comptoit au moins huit cent Guerriers de différentes Nations: il commença par y bâtir une Chapelle, qui fut bientôt fréquentée d'un assez bon nombre de Profélytes.

Le premier, qui lui demanda le Baptême & qui le reçut, fut le Malade, qui pendant le voyage, touché de ses remontrances, avoit renoncé aux remèdes superstitieux, que l'on commençoit à lui faire: il avoit été guéri, après s'être adressé au Dieu des Chrétiens; & il ne doutoit point qu'il ne lui en fût uniquement redevable. Il se fit alors une Assemblée de dix ou douze Nations, qui entendoient toutes la Langue Algonquine; & l'Homme Apostolique, qui sçavoit fort bien cette Langue, ne manqua pas une si belle occasion d'exercer son zèle. Il parla longtemps de la Religion Chrétienne, d'une manière vive & pathétique, mais proportionnée à la capacité de ses Auditeurs: il fut fort applaudi; mais ce fut tout le fruit qu'il en tira.

Outre l'obstacle, qu'opposoit à l'efficace de la parole de Dieu le naturel dur & féroce des Sauvages de ces Contrées, le Missionnaire les trouva tous aussi superstitieux que les Outaouais. Il raconte dans ses Lettres, que passant dans un Village de ces derniers, il vit une Idole élevée au milieu de la Place, & tout le monde occupé à lui sacrifier des Chiens, pour obtenir la guérison d'une maladie populaire, dont plusieurs étoient déjà morts. Quelques-uns lui apportèrent aussi

Croyance des
Outaouais.

des offrandes pour d'autres besoins ; & outre ces Sacrifices publics , il s'en faisoit encore de particuliers dans les Cabanes : mais le Missionnaire n'explique point quelle étoit cette Divinité , & peut-être n'en put-il rien apprendre de certain.

Quand les Outaouais naviguent sur les Lacs , & qu'ils y sont surpris d'une tempête , ils égorgent un Chien , ou quelque autre Animal , & le jettent dans l'eau , en disant au Dieu du Lac , *Appaise-toi , voici mon Chien , que je te donne*. Dans le commencement les Néophytes faisoient la même chose en l'honneur du vrai Dieu ; & on eut bien de la peine à leur persuader qu'il ne vouloit pas être adoré de la sorte. L'aveuglement de ces Peuples alloit jusqu'à croire que le Soleil étoit un Homme , mais d'une espèce fort supérieure à la nôtre , & que la Lune étoit sa Femme. Ils disoient la même chose de la Glace & de la Neige , qu'ils prétendoient aller habiter un autre pays pendant l'Été.

Ils s'imaginoient encore que les Oyseaux avoient entr'eux un Langage , qui étoit entendu de quelques Hommes : apparemment que leurs Jongleurs leur faisoient accroire qu'ils en avoient l'intelligence. Ils disoient que l'Âme d'un Poisson mort rentre dans le corps d'un autre Poisson ; aussi n'en brûloient-ils point les arrêtes , de peur de choquer ces Ames , & d'empêcher que les Poissons ne se laissassent point prendre dans leurs filets. Enfin , ils avoient en singulière vénération un certain Animal extraordinaire , que plusieurs assûroient avoir vû en songe , mais dont ils ne pouvoient pourtant pas dire quelle étoit la figure ; quelques-uns le confondoient avec *Mirabichi* , le Dieu des eaux , dont l'Histoire fabuleuse & ridicule , varie selon les différentes Nations , qui le reconnoissent.

Leurs mœurs
& leurs pratiques.

Le culte relatif à une croyance si bizarre , aboutissoit presque toujours à des festins , des chants , des danses , des débauches , des obscenités , où rien n'étoit voilé. La polygamie , la dissolution des mariages , le libertinage dans les deux sexes regnoient parmi ces Barbares à un point ; que bien loin d'avoir honte des excès les plus crians , ils y avoient même attaché une idée de Religion. Quand un Sauvage demandoit quelque chose à son Génie familier , il jeûnoit jusqu'à ce qu'il eût eu un songe , qui l'assûrât d'avoir obtenu ce qu'il desiroit. Quant à ce qui regarde les maladies , le grand principe de leurs Médecins étoit , qu'ordinairement elles ne

vie
une
attr
tie
gle
réfl
& f
I
de
priv
ce ,
enc
ave
Tro
tout
vés
tion
men
don
voul
marc
douc
inuti
Il
sa ce
Hom
suite
tes c
naire
de à
de fe
tions
rent
s'en ir
par se
ment
baptis
Sur
ges : l
donne
quelle

viennent , que de ce que l'on a manqué à faire un festin après une Chasse , ou une Pêche. Quelquefois néanmoins ils les attribuoient à un mauvais Génie , qui s'étoit jetté sur la partie malade , & qui avoit été envoyé par un Ennemi. Le Jongleur appelé pour traiter le Malade , après avoir fait ses réflexions , & beaucoup de simagrées , ordonnoit un festin , & se retiroit en promettant une prompte guérison.

Il se rencontra encore à Chagouamigon un grand nombre de Hurons Chrétiens ; en qui le défaut d'instruction , & la privation des Sacremens avoient un peu alteré la croyance , & dont le commerce avec tant de Nations infidèles avoient encore plus corrompu les mœurs. Le P. Allouez travailla avec zèle à les remettre dans le bon chemin , & y réussit. Trois cent *Poiteouatamis* y vinrent aussi de leurs Isles , où toute la Nation étoit encore réunie. Dès qu'ils furent arrivés , le Missionnaire les visita , & en fut reçu avec distinction , mais d'une manière assez bizarre. D'abord celui , qui menoit la Bande , lui demanda ses souliers ; le Pere les lui donna , & après que ce Sauvage les eût bien considérés , il voulut les lui remettre , en disant que c'étoit parmi eux une marque de respect. Tous charmerent le P. Allouez par leur douceur ; & les instructions , qu'il leur fit , ne furent pas inutiles.

Il y avoit parmi eux un Vieillard , qui approchoit fort de sa centième année , & qui passoit dans sa Nation pour un Homme divin. Il jeûnoit , disoit-on , jusqu'à vingt jours de suite , sans rien prendre , & voyoit souvent l'Auteur de toutes choses. C'est ainsi , que ces Sauvages s'exprimoient ordinairement , lorsqu'ils parloient du vrai Dieu. Il tomba malade à Chagouamigon , & on désespéra bien-tôt de sa vie. Deux de ses Filles , qui avoient été des plus assidues aux instructions du Missionnaire , & en avoient été touchées , lui redirent tout ce qu'elles en avoient pu retenir , & l'engagerent à s'en instruire par lui-même. Il y consentit ; le P. Allouez averti par ses deux Profelytes , lui rendit visite , le trouva extrêmement docile ; & ne jugeant pas qu'il dût aller bien loin , le baptisa.

Sur ces entrefaites , arriva le temps de la Fête des Songes : le Moribond appella le Missionnaire , & le pria de lui donner une couverture bleuë ; le Pere voulut sçavoir dans quelle vue il faisoit cette demande : „ C'est , dit-il , que “

Ce qui se
passe entre le
P. Allouez &
les Poiteoua-
tamis.

1668. » le bleu est la couleur du Ciel, où j'espère aller bientôt, & dont je veux désormais m'occuper uniquement " ; & il mourut peu de jours après, en disant à Dieu, avec une grande affection de cœur : *Seigneur, j'ai commencé bien tard à vous aimer.* Le P. Allouez se disposant à l'inhumier à la façon des Chrétiens, fut bien surpris de voir qu'on l'avoit prévenu ; & qu'on le brûloit ; & comme ce n'étoit pas l'usage parmi ce Peuple, il demanda la raison de cette nouveauté.

» C'est, lui répondit un Sauvage, d'un air fort sérieux, que le Pere du défunt étoit un Lievre, lequel dit un jour à sa Femme, qu'il ne trouveroit pas bon que ses Enfants fussent mis en terre après leur mort, étant parens de la Neige, dont l'origine est céleste : il ajoûta que, si jamais on alloit en ce-là contre ses intentions, il prieroit la Neige de tomber en si grande abondance, que cette année-là il n'y eût point de printems ". Cette réponse fit d'abord rire le Missionnaire, qui entreprit ensuite d'en faire sentir l'absurdité aux Assistans, mais ses efforts furent inutiles. Les deux Filles du Vieillard, lesquelles avoient eu tant de part à la conversion de leur Pere, reçurent du Ciel la même Grace que lui, & ont persévéré jusqu'à la fin dans la pratique des vertus Chrétiennes.

Environ six-vingt *Ouagamis*, deux cent *Sakis*, & quatre-vingt *Illinois*, se rendirent vers le même-tems à Chagouamigon, & eurent quelque part aux bénédictions, que le Ciel répandit sur les travaux de l'Homme Apostolique. Dès-lors on parloit des Illinois, comme d'une Nation presque détruite par les Iroquois ; toutefois cinquante ans-après, elle étoit encore de quarante mille Ames. Le P. Allouez vit aussi quelques Sioux au même endroit ; mais il ne put traiter avec eux, que par Interpretes ; & la même chose lui arriva avec plusieurs autres Nations, dont je ne trouve les noms, que dans ses Mémoires. Nous les connoissons peut-être aujourd'hui sous d'autres noms, que leur donnent des Sauvages plus voisins de nous.

L'Evangile
prêché à plu-
sieurs Na-
tions.

Du Pays des
Sioux.

Les Sioux firent entendre au Missionnaire que leur Pays étoit l'extrémité du Monde vers le Nord ; mais il y a bien de l'apparence qu'ils comprenoient sous le nom de Sioux toutes les Nations, qui parlent des Dialectes de leur Langue, sur tout les *Affinibouls*. Au Couchant, ils avoient pour voisins les *Karefis*, au-delà desquels, ils disoient que la Terre est coupée, & qu'on ne voyoit plus que de l'eau puante : c'est ainsi qu'ils

D
déli
Peu
crué
don
de
gran
L
pell
cette
en v
facri
que
cont
Voy
Cana
proc
nom
mun
faire
Lac
Au
que
bord
rieur
riva
fortun
dans
qu'il
lieués
la ma
vaillé
ayant
un g
leterie
va au
Il r
NICO
vaux
Ils ret
leur d

(4)

désignent la Mer. Au Nord-Ouest, ils sont bornés par des Peuples, qui se nourrissent de chair humaine, & la vendent crüe. Il y a dans le voisinage des Affiniboils une Nation, dont on dit la même chose; mais il périt beaucoup de monde dans ce Pays-là par les dents d'une espece d'Ours, d'une grandeur énorme, & qui ont les ongles extrêmement longs.

Les *Kilistinons*; ou *Cristinaux*, que nos Canadiens appellent *Criques*, faisoient en ce tems-là des excursions jusqu'à cette extrémité du Lac Supérieur, & le P. Allouez, qui y en vit plusieurs, assure qu'ils adorent le Soleil, auquel ils sacrifient des Chiens, qu'ils pendent aux Arbres: il ajoute que ces Sauvages sont grands parleurs, & parlent fort vite, contre l'ordinaire de tous les autres de ce Continent; nos Voyageurs les appellent pour cette raison les *Gafcons du Canada*. Leur Langue est une Dialecte Algonquine, & approche fort de celle des Attikamegues; ce qui joint avec le nom de ces derniers, qui est celui d'un Poisson fort commun (a) à l'extrémité Septentrionale du Lac Huron, peut faire juger, qu'ils étoient autrefois Habitans des environs du Lac Supérieur.

Au commencement de l'année 1667. le P. Allouez apprit que des Nipissings s'étoient retirés en grand nombre sur le bord du Lac *Alimipegon*, qui est au Nord du Lac Supérieur, dans lequel il se décharge. Il s'y transporta, & y arriva les premiers jours du mois de Juin: il trouva ces infortunés Fugitifs, qui étoient Chrétiens pour la plupart, dans le même état, où il avoit trouvé les Hurons; & quoi qu'il fût extrêmement fatigué d'un voyage de cinq cent lieues, qu'il avoit fait avec deux Sauvages, il mit d'abord la main à l'œuvre, & eut la consolation de n'avoir pas travaillé en vain. De-là il reprit la route de Chagouamigon, où ayant formé le dessein d'établir une Mission fixe, il se joignit à un grand convoi d'Outaouais, qui alloient porter leurs Pelletteries à Montreal; de-là il se rendit à Quebec, où il arriva au mois d'Août de l'année suivante.

Il n'y resta que deux jours, & en repartit avec le P. Louis NICOLAS, qu'il avoit engagé à venir partager avec lui les travaux de sa pénible Mission, un Frere, & quatre Ouvriers. Ils retrouvèrent à Montreal les Outaouais, qui étoient sur leur départ; mais quand il fut question de s'embarquer, ces

(a) On l'appelle plus communément le *Poisson Blanc*.

1668.

Des Cris-
tinaux.Diverses
courses du P.
Allouez.

1668.

Barbares ne voulurent recevoir dans leurs Canots, que les deux Peres, qui ne craignirent point de s'abandonner entre leurs mains, seuls, sans provisions, sans apparence de tirer aucun secours de leurs Conducteurs, & ne pouvant guères compter que sur la Providence. Nous verrons dans son tems, quel fut le succès de leur Voyage.

Missionnaires
parmi les
Iroquois.

Cependant, les Cantons Iroquois d'Agnier & d'Onneyouth avoient enfin jugé que le parti le plus sage pour eux étoit de s'accommoder avec les François. Peu de tems après le départ du Marquis de Tracy, ils envoyèrent à M. de Courcelles des Députés, qui firent leurs soumissions à ce Général, & lui demandèrent des Missionnaires. Il leur obtint cette grace, quoiqu'on ne l'eût pas encore faite aux trois autres Cantons, & le choix tomba sur les PP. BRUYAS & Fremin. Le P. GARNIER, qu'on envoya peu de tems après à leur secours, étant allé visiter les Chrétiens d'Onnontagué, Garakonthié le retint, lui bâtit une Cabanne & une Chapelle, & lui fit promettre de ne point sortir de son Canton, qu'il ne fût lui-même de retour de Quebec, où il alloit demander des Missionnaires pour son même Canton, & pour celui de Goyogouin.

Il partit en effet, & au bout de quelques mois, il revint avec les PP. DE CARHEIL & MILET. Un nombre considérable d'Iroquois s'étoient établis à l'extrémité Occidentale du Lac Ontario, & il y avoit parmi eux plusieurs Chrétiens; l'Evêque de Petrée ne crut pas les devoir laisser sans Pasteurs, & il leur envoya Messieurs DE FENELON & TROUVÉ. Ainsi, à la réserve du Canton de Tsomonthouan, on travailloit à rendre Chrétienne toute cette Nation; celle de tout le Canada, qu'il importoit le plus de gagner à JESUS-CHRIST, & d'affectionner à la Nation Française, tant à cause de la réputation, qu'elle s'étoit acquise par les armes, qu'à raison de la situation de son Pays, qui séparoit de ce côté-là les Colonies Angloises de la Nouvelle France.

Ce qui a empêché la conversion de cette Nation.

Comme j'ai eu le bonheur de vivre avec la plupart de ceux, qui ont le plus souvent travaillé à cultiver cette portion de la Vigne du Seigneur, laquelle, malgré leurs soins, est demeurée sauvage dans son terroir naturel, je me suis souvent informé de quelques-uns d'eux, de ce qui avoit empêché le grain de la parole de prendre racine parmi un Peuple, dont ils vantoient beaucoup l'esprit, le bon sens, & les senti-

me
plus
fati
Ch
me

d'ém
étoi
qu'i
jam
arriv
vé f
nair
Barb
aussi
sion.
coup
stac
méri
corro
lâtres
La
qu'ell
Ceux
en bo
pour
rendir
ner.
y éto
presq
leur c
après
compa
renfor
pour
Offici
Seigne
marier
étoien
plus de
& peu

mens nobles : tous m'ont répondu, que ce qui avoit fait le plus grand mal, étoit le voisinage des Anglois & des Hollandois, dont le peu de piété, quoiqu'ils se portassent pour Chrétiens, avoit fait regarder à ces Sauvages le Christianisme, comme une Religion arbitraire.

On sçait d'ailleurs, que les Iroquois se croyant assurés d'être secourus de leurs Voisins, & d'en tirer tout ce qui leur étoit nécessaire, toutes les fois que nous les attaquions, ou qu'il leur prendroit fantaisie de rompre la paix, ils ne se sont jamais mis en peine de conserver notre alliance; d'où il est arrivé que nous craignant fort peu, on ne les a jamais trouvés fort dociles sur le fait de la Religion. Les mêmes Missionnaires ajoutaient que la Traite de l'Eau-de-vie, que les Barbares faisoient librement dans la Nouvelle York, avoit aussi toujours été un obstacle insurmontable à leur conversion. Si nous jugeons avec justice que des Héretiques sont coupables d'avoir mis par ce commerce un aussi grand obstacle au progrès du Christianisme; quels reproches ne méritent pas des Catholiques, qui par la même voye l'ont corrompu parmi des Néophytes, & diffamé parmi les Idolâtres?

La Nouvelle France jouissoit alors d'une paix profonde, qu'elle goûtoit pour la première fois depuis son établissement. Ceux, qui la gouvernoient, & à qui elle en étoit redevable en bonne partie, ne négligeoient rien pour en profiter, & pour faire prendre à cette Colonie une forme solide, qui la rendit digne de l'attention, que le Roy continuoit à lui donner. La meilleure partie du Régiment de Carignan-Salieres y étoit demeurée; & après la fin de la guerre des Iroquois, presque tous les Soldats s'y étoient faits Habitans, ayant eu leur congé à cette condition. On y renvoya même deux ans après six Compagnies du même Régiment, qui avoient accompagné M. de Tracy à son retour en France, tant pour renforcer les Garnisons des postes les plus importans, que pour augmenter le nombre des Colons. Plusieurs de leurs Officiers avoient obtenu des Terres avec tous les droits de Seigneurs; ils s'établirent presque tous dans le Pays, s'y marièrent, & leur posterité y subsiste encore. La plupart étoient Gentilshommes; aussi la Nouvelle France a-t-elle plus de Noblesse ancienne, qu'aucune autre de nos Colonies, & peut-être que toutes les autres ensemble. Enfin par tout,

Progrès de
la Colonie.

1668.

où l'on faisoit des défrichemens, le terrein se trouvoit bon ; & comme les nouveaux Habitans se piquèrent d'émulation, pour égaler la vertu, l'industrie, & l'amour du travail des anciens ; tous furent bien-tôt en état de subsister, & la Colonie en se multipliant, n'eut pas le chagrin de voir altérer ses mœurs & sa Religion.

Comète ;
Tremblement
de Terre ; Ma-
ladies.

Au mois d'Avril de cette même année, il parut à Quebec une nouvelle Comète ; elle étoit en forme de lance, de couleur rougeâtre, fort enflammée & fort longue ; une de ses extrémités étoit cachée sous l'horizon, elle suivoit le Soleil couchant, & disparoissoit, dès que la Lune étoit levée. Le Peuple crut qu'elle lui avoit annoncé quelques secousses de tremblement de terre, qui se firent sentir quelque-tems après, & des maladies, qui coururent l'automne suivant. On ne боя point les craintes, comme il arrive à la Multitude, quand une fois elle est intimidée, & on craignit beaucoup pour la recolte ; mais aucune influence maligne n'approcha des Campagnes, & la moisson fut des plus abondantes.

Religieuse
Hospitalière
morte en
odeur de sain-
té.

Au mois de May les Religieuses Hospitalières de Quebec firent une perte, dont tout le Public partagea les regrets avec elles. Une Religieuse de cette Maison, nommée la Mere Catherine DE S. AUGUSTIN, y mourut, après avoir rempli tout le Canada de l'odeur de sa sainteté ; & le tems n'a encore rien diminué de la vénération, qu'on avoit pour elle de son vivant. La Mere de S. Augustin étoit Fille de Jacques SIMON, Sieur de LONGPRÉ, & nâquit le troisieme de May 1632. à S. Sauveur-le-Vicomte, au Diocèse de Coutance. Le vint-quatre d'Octobre 1646. elle prit l'habit de Religion chez les Hospitalières de Bayeux, où elle avoit déjà une Soeur ainée, sa Grand-Mere, une grande Tante, & une Cousine Germaine, qui étoit la Fondatrice de ce Couvent. Dès les premiers jours de son Noviciat elle demanda avec de grandes instances la permission de passer dans la Nouvelle France, & elle l'obtint de ses Supérieurs ; mais comme on ne la lui avoit donnée, que sous le bon plaisir de ses Parens, elle lui devint inutile alors, parce que son Pere, bien loin de lui accorder son agrément, obtint un Arrêt du Parlement de Normandie, qui défendoit à la Novice de sortir de la Province.

Peu de tems après ce Gentilhomme se fit malade, & la Providence permit qu'une Relation de sa privité, des souffrances & du mort du P. Jogues, lui tombât entre les mains ; il la lut

& ce
senti
train
qu'il
qu'el
il y a
cour
sein
souh
aussi
pagn
aussi
la Vi
circo
Relig
marq
crut
Dieu

Elle
dit qu
May
année
retour
res, &
qu'elle
pitalie
nes, s
rent ob
embar
toute
à Que
dont la

Elle
idée,
qu'elle
repar
tation
dans l'
bientô
veilleu
que, q

& ce qui devoit, ce semble, le confirmer dans ses premiers sentimens au sujet de sa Fille, lui en fit prendre de tout contraires. Je trouve dans d'assez bons Mémoires qu'il l'alla voir, qu'il lui parla en Homme touché, & charmé de la résolution, qu'elle témoignoit, en voulant se transporter dans un Pays, où il y avoit tant de fatigues à essuyer, & de si grands dangers à courir; que comme il la vit plus ferme que jamais dans son dessein, il lui dit qu'il donneroit volontiers les mains à ce qu'elle souhaitoit, si une de ses Sœurs, plus jeune qu'elle, & qui étoit aussi Novice dans le même Monastere, consentoit à l'accompagner; que la condition fut remplie d'abord, & qu'il se désista aussitôt de son opposition; mais il n'est point fait mention dans la Vie imprimée de Catherine de S. Augustin d'aucune de ces circonstances, quoiqu'il y soit dit qu'elle avoit deux Sœurs Religieuses avec elle dans son Couvent de Bayeux. Il y est marqué seulement que M. de Longpré étant tombé malade, crut que Dieu le punissoit de son opposition aux desseins de Dieu sur sa Fille, & qu'il consentit à son voyage.

Elle partit donc pour Nantes, où on lui avoit apparemment dit que l'Embarquement se devoit faire, & le quatrième de May, comme elle étoit entrée la veille dans sa dix-septième année, elle fit ses Vœux entre les mains du P. Vimond, qui retournoit en Canada avec le nouveau renfort de Missionnaires, & qui avoit été commis pour recevoir sa Profession, dès qu'elle auroit l'âge nécessaire pour cela. Une Religieuse Hospitalière du Couvent de Dieppe, & une autre de celui de Vannes, s'étoient aussi rendues avec elle à Nantes, d'où elles furent obligées d'aller chercher un Navire à la Rochelle. Elles s'y embarquerent le vingt-septième de May avec le P. Vimond & toute sa Troupe, & le dix-neuvième d'Août elles arriverent à Quebec, après avoir essuyé de très-mauvais tems, & la peste, dont la jeune Professe fut malade à l'extrémité.

Elle fut reçue comme le méritoient son courage, & la haute idée, qu'on avoit déjà de sa vertu; mais on s'aperçut bientôt qu'elle étoit une de ces Ames privilégiées, en qui Dieu se plaît à répandre sans mesure tous les trésors de sa Grace. La réputation de sa sainteté ne demeura pas même longtemps renfermée dans l'enceinte de son Monastere, & toute la Colonie en fut bientôt imbuë. Il se passoit effectivement en elle des choses merveilleuses, que l'innocence de ses mœurs, une ferveur héroïque, qui, malgré ses maladies presque continuelles, & accom-

1668.

pagnées des plus vives douleurs, se portoit à tout ce qu'il y avoit de plus pénible dans les Exercices propres de sa vocation; son humilité profonde, son obéissance aux moindres signes de ses Supérieurs, & sa docilité à suivre les avis des Directeurs de sa conscience, ne permettoient point de regarder comme des illusions d'un esprit trompé.

Le saint Evêque de Petrée; qui l'a examinée avec la plus scrupuleuse attention, & qui avoit lui-même une science pratique des voyes les plus sublimes, & le P. Ragueneau, qui fut longtemps chargé de sa conduite, Personnage respectable par ses travaux Apostoliques, & par son expérience dans la direction, l'ont approuvée en tout, & n'ont point fait difficulté de la regarder comme une de ces Epouses favorites, qui composent la plus précieuse portion du Troupeau de JESUS-CHRIST. Toutefois sa vie écrite par le même P. Ragueneau, n'a pas eu une approbation universelle. C'est que dans la conduite de Dieu à l'égard des Amés, à qui il fait part de ses communications les plus intimes, il y a des Mysteres cachés, qu'il est inutile, & quelquefois dangereux de dévoiler aux yeux du Public: outre que peu de Personnes sont capables de les comprendre; & que ce n'est point dans les Livres, mais à l'Ecole du S. Esprit, qu'on peut s'en instruire, ils deviennent souvent des pierres de scandale pour ceux, à qui Dieu n'en a pas donné l'intelligence. On ne sçauroit trop, selon l'avertissement du saint Conducteur de Tobie, publier les œuvres, par lesquelles le Seigneur veut bien manifester au Monde sa puissance & sa bonté; mais il est certains secrets, qu'il révele rarement, & uniquement aux Amés, en qui il juge à propos d'établir son Regne d'une façon toute mystique, qu'il n'est pas, ordinairement parlant, à propos de divulguer. *Sacramentum regis abscondere bonum est; opera autem Dei revelare & confiteri honorificum est (a).*

Occupation
des Mission-
naires parmi
les Iroquois.

Sur la fin de l'été les Tsonnonthouans envoyerent à Quebec des Députés, pour prier M. de Courcelles de leur obtenir un Missionnaire, & ce Gouverneur engagea le Supérieur Général des Missions à leur accorder le P. Fremin, qui fut remplacé dans le Canton d'Agnier par le P. PEARRON. Quoique les Iroquois en général ne parussent pas fort disposés à embrasser le Christianisme, il ne laissoit pas d'y avoir beaucoup de bien à faire dans leurs Bourgades. N'eût-on même réussi qu'à les apprivoiser, à les accoutumer à vivre avec les François, &

(a) Tob. 12. 7.

à les
beau
Enf
tion
lades
les s
fin: o
en q
ceptu
de s
voir
Le
des C
Iroqu
motif
relle
sang
qu'un
trée p
exerc
dans
& la n
posée
tantes
condé
rages.
velle
illustr
puis p
cles d
Les
Agnie
bien c
le P.
reste
justice
vertu.
saints
ne for
il pen
arrive)

à leur inspirer de l'estime pour la Religion Chrétienne, c'étoit beaucoup; mais j'ai déjà observé que par tout il y avoit des Enfans moribonds à baptiser; des Esclaves de différentes Nations, que l'on trouvoit ordinairement plus dociles; des Malades, qui ne peuvent résister à l'impression, que font en eux les soins empressés d'une charité inépuisable & désintéressée. Enfin on découvroit de tems en tems de ces Ames prédestinées, en qui Dieu rend sensible ce que dit S. Paul, qu'il ne fait acception de Personne: les plus grands miracles de sa Miséricorde s'opérant quelquefois en faveur de ceux, qui semblent devoir attirer tous les foudres de sa Justice.

Les Agniers avoient toujours été les plus déclarés Ennemis des Chrétiens: ils étoient les plus fiers & les plus ferores des Iroquois; on avoit remarqué en eux de tout tems une animosité contre la Nation Françoisé, qui leur paroissoit naturelle; eux seuls jusques-là avoient trempé leurs mains dans le sang des Ministres de l'Évangile, & on ne pouvoit douter qu'une haine plus que barbare de nos SS. Mystères ne fût entrée pour beaucoup dans ces fureurs, que nous leur avons vu exercer contre les Pasteurs & le Troupeau. Ce fut néanmoins dans ce Canton, que le progrès de l'Évangile fut plus rapide, & la recolte plus abondante. On y vit bientôt une Eglise composée de fervens Néophytes, qui ont depuis fondé ces saintes Missions du *Sault S. Louis*, & de *la Montagne*, si fécondes en Saints, & dont la Colonie a tiré de si grands avantages. Enfin c'est ce même Canton, qui a donné à la Nouvelle France la Genevieve de l'Amérique septentrionale, cette illustre Catherine TEGANKOUITA, que le Ciel continue depuis près de soixante & dix ans à rendre célèbre par des miracles d'une autenticité à l'épreuve de la plus sévère critique.

Les Onneyouths étoient alors bien moins dociles, que les Agniers, & les Goyogouins, qui jusques-là avoient été si bien disposés, répondoient assez mal aux soins, que se donnoit le P. Etienne de Carheil, pour en faire des Chrétiens. Du reste, ils en usoient assez bien avec lui, & ils rendoient justice à la supériorité de ses talens, & à l'éminence de sa vertu. Rien ne fait mieux voir, que les Hommes les plus saints, & les plus estimables par leurs qualités personnelles, ne font dans la main de Dieu, que des instrumens, dont il peut se passer, & des Serviteurs inutiles, que ce qui est arrivé) à ce Missionnaire, que j'ai laissé à Québec en 1721.

E e e ij

Caractere &
sentimens du
P. de Carheil.

1668.

plein de vigueur & de vivacité. Il avoit sacrifié les plus grands talens, qui pouvoient faire honneur à un Homme de sa profession, & sans l'esperance d'un sort pareil à celui de plusieurs de ses Freres, qui avoient arrosé le Canada de leur sang, il avoit fait une espece de violence à ses Supérieurs, pour obtenir une Mission, dont l'obscurité le mit à l'abri de toute ambition, & ne lui présentât que des Croix. Il y a travaillé infatigablement pendant plus de soixante ans : il parloit les Langues Huronne & Iroquoise avec autant de facilité & d'élégance, que sa Langue naturelle. Les François & les Sauvages s'accordoient à le regarder comme un Saint, & un Génie du premier ordre. Il a cependant fait assez peu de conversions. Il s'en humilioit devant Dieu, & cette humilité servoit à le sanctifier de plus en plus. Il m'a souvent protesté, qu'il adoroit les desseins de la Providence sur lui, persuadé qu'il auroit risqué de se perdre par les succès; qu'il auroit pu se promettre sur un theatre plus éclatant, & que cette pensée le consolait sans peine de la stérilité d'un long & pénible Apostolat. J'ai crû devoir rapporter cet exemple, pour faire comprendre à ceux, qui entreprennent dans la carrière Evangelique, qu'ils n'y perdront pas leur tems & leurs peines, s'ils y deviennent des Saints; que la conquête des Ames est uniquement l'ouvrage de la Grace; que non seulement les talens naturels, mais les vertus mêmes les plus sublimes n'ont d'efficace pour toucher les cœurs, qu'autant que Dieu veut bien leur en donner; & qu'ils doivent se souvenir lorsque leurs travaux sont infructueux, que ces Esprits Administrateurs, qui puisent dans le sein même de la Divinité ce feu céleste, dont une seule étincelle suffiroit pour embraser le Monde entier du divin amour, & à qui la garde des Royaumes & des Particuliers est spécialement commise, en sont souvent réduits à gémir sur l'aveuglement des Infidèles, & l'endurcissement des Pécheurs.

Mais les plus précieux fruits, qu'on recueille de la paix, qui régnoit par tout, furent la découverte de plusieurs grandes Contrées, & l'établissement de plusieurs Missions parmi les Peuples de la Langue Algonquine. Ces Sauvages ne craignant plus les courtes des Iroquois, étoient presque tous revenus dans leurs anciennes demeures; ce qui obligea les Missionnaires à se séparer, pour n'en laisser aucune sans secours. Heureusement un renfort, qui leur étoit venu de Fran-

Plusieurs
Missions éta-
blies parmi les
Nations Al-
gonquines.

D
ce, le
P. M
te M
Les S
le mè
marqu
bord
eu de
ces, c
fita n
les Er
l'instru
ce, qu
devan
Ver
mené a
vages
Perce
mes &
les nar
d'autre
Traite
tis, &
ment s
du Lac
meres
Cet
levé p
recom
des Co
telliger
article
l'union
le Cler
Peuple
sur le
lieu, d
M.
dessein
d'année
(4) C

ce, les mit en état de fournir à tout. Le P. DABLON & le P. MARQUETTE allèrent prendre leur poste au Sault de Sainte Marie, auquel on donna alors ce nom.

Les Saulteurs, qui les y avoient attirés, témoignèrent encore le même empressement pour se faire instruire, qu'ils avoient marqué il y avoit près de trente ans, & tous vouloient d'abord recevoir le Baptême; mais la suite fit voir qu'on avoit eu de bonnes raisons, pour ne se pas rendre à leurs instances, où il n'entroit guères que des vûes d'interêt. On profita néanmoins de leur bonne volonté; pour baptiser tous les Enfans, qui se trouvoient en danger de mort, & pour l'instruction des Adultes. Un petit nombre fut fidèle à la Grâce, qui se présentoit à tous; elle rendit les autres inexcutables devant Dieu, & justifia sa Providence.

Vers le même tems le P. Nicolas, que le P. Allouez avoit mené avec lui à Chagouamigon, conduisit à Quebec des Sauvages, que nous ne connoissons, que sous le nom de *Nex Perce*. C'est une petite Nation Algonquine, où les Hommes & les Femmes sont également dans l'usage de se percer les narines, pour y suspendre des grains de porcelaine, & d'autres semblables bagatelles. Après qu'ils eurent fait leur Traite, ils retournerent à Chagouamigon, d'où ils étoient partis, & où les deux Missionnaires n'ayant pas de quoi suffisamment s'occuper, le Pere Allouez alla s'établir dans la Baye du Lac Michigan (a) : il y travailla beaucoup; mais les premières années, il recueillit assez peu de fruit de ses fatigues.

Cette même année M. Talon repassa en France, & fut relevé par M. DE BOUTEROUE, auquel il fut particulièrement recommandé de modérer sagement la trop grande severité des Confesseurs & de l'Evêque, & de maintenir la bonne intelligence entre tous les Ecclesiastiques du Pays. Ce dernier article de ses Instructions n'étoit fondé sur aucune plainte, l'union étoit parfaite entre tous les Corps, qui composoient le Clergé séculier & régulier; & rien n'édifioit davantage les Peuples, que ce concert: mais on en avoit fait beaucoup sur le premier; & nous verrons bientôt ce qui y avoit donné lieu, & le remede, qu'on apporta à ce prétendu mal.

M. Talon ne quittoit point la Nouvelle France dans le dessein de n'y plus retourner; & nous le verrons dans peu d'années y reprendre son Emploi. Des affaires de famille de-

(a) C'est ce qu'on appelle la Baye des Français.

M. Talon
retourne en
France.

Caractère de
M. de Cou-
celles.

1668.

mandoient sa présence à Paris, & il avoit eu quelques sujets de mécontentement en Canada, qui lui faisoient souhaiter de s'en éloigner pour un tems. Il est certain, qu'il se plaignit à la Cour des manieres de M. de Courcelles à son égard. Ce Général, parmi de très-bonnes qualités, qui en ont fait un des plus accomplis Gouverneurs, qu'ait eu la Nouvelle France, avoit quelques défauts, dont un des plus marqués étoit de manquer quelquefois d'activité, & de ne vouloir pas néanmoins qu'on y suppléât, lorsque les affaires le demandoient.

M. Talon de son côté croyoit devoir aller toujours son chemin, sans lui communiquer bien des choses, lorsqu'il craignoit un retardement préjudiciable au Service de Sa Majesté, & au bien de la Colonie. Il paroît encore que M. de Courcelles n'étoit pas toujours d'un commerce aisé, & qu'il n'approuvoit pas les ménagemens, qu'on sembloit avoir pour le Clergé, contre lequel il s'étoit laissé un peu prévenir; c'est ce que donne à entendre une Lettre, que M. Colbert lui écrivit en 1670. car il lui mandoit, qu'il devoit un peu plus souffrir de ceux, avec qui il avoit à vivre; qu'avec le tems il pourroit reconnoître moins de défauts, & plus de bonnes qualités dans M. de Bouterouë, lequel étoit à la Cour dans une grande estime; que cet Intendant étoit louable d'avoir eu de la déference, & d'avoir marqué de la considération pour l'Evêque de Petrée, & pour les Jesuites; & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre qu'il s'en laissât gouverner.

Ce fut cette même année 1670. que l'affaire de l'érection de l'Eglise de Quebec en Evêché fut consommée. Ce qui l'avoit fait traîner si fort en longueur, est qu'il y eut de grandes contestations sur la dépendance immédiate du S. Siège, dont le Pape ne voulut point se relâcher. Cela n'empêche pourtant pas que l'Evêché de Quebec ne soit en quelque façon uni au Clergé de France, en la maniere de celui du Puy, lequel relève aussi immédiatement de Rome. Le Roy, pour dorer le nouvel Evêché & le Chapitre de la Cathédrale, y fit réunir les deux Menses de l'Abbaie de Maubec, & M. de S. Valier, Successeur de M. de Laval, a encore obtenu depuis la réunion de l'Abbaye de Benevent partie à l'Evêché, & partie au Chapitre. Le défaut d'argent, pour payer les Bulles, obligea le nouvel Evêque de Quebec à passer en France, pour demander au Roy de quoi y satisfaire; & il ne put les avoir qu'en 1674.

Erection de
l'Eglise de
Quebec en
Evêché.

1670.

DE

Il se
verner
té de
ral du
rempla
lon. C
simple
vint à
vices,
tés. Il
où il é
sur la

Cep
vité, &
ce qui
tant av
s'agisso
les Iro
les eng
loient
il comp
source
plus lo
pouvoit
notre a
tés, qu
celles o

Pour
aux Iro
esperoit
ve Sain
Chûtes
sez/prè
ces Bar
reaux;
Sorel. I
ment sa
France,
avoit le
tuer pou
ses Frer

Il se fit aussi alors quelques changemens, par rapport au Gouvernement de Montreal. M. de Maisonneuve ayant souhaité de se retirer, M. DE BRETONVILLIERS, Supérieur Général du Séminaire de Saint Sulpice, nomma de droit pour le remplacer M. Perrot, qui avoit épousé la Nièce de M. Talon. Ce nouveau Gouverneur jugea que la Commission d'un simple Particulier ne lui donnoit pas un caractère, qui convint à un Officier du Roy, & craignit peut-être que les services, qu'il rendroit dans ce poste, ne lui fussent pas comptés. Il demanda donc & obtint des Provisions de Sa Majesté, où il étoit expressément marqué, qu'elles avoient été données sur la nomination de M. de Bretonvilliers.

Cependant, autant que M. de Courcelles manquoit d'activité, & paroïssoit plein d'ombrages & de difficultés en tout ce qui concernoit les affaires du dedans de la Colonie, autant avoit-il d'attention & monroit-il de chaleur, lorsqu'il s'agissoit de la Guerre & des Sauvages. Ainsi, ayant sçu que les Iroquois avoient envoyé des présens aux Outaouais, pour les engager à porter chez eux leurs Pelleteries, dont ils vouloient faire la Traite avec les Anglois de la Nouvelle York; il comprit que, si ce projet réussissoit, il ruineroit sans ressource le Commerce de la Nouvelle France. Il porta même plus loin ses vûes, & ne douta point que, si les Cantons pouvoient une fois détacher les Nations Septentrionales de notre alliance, ils ne recommençassent bientôt leurs hostilités, que la seule crainte des Armes Françaises, jointes avec celles de nos Alliés, avoit reprimées.

Pour rompre ce coup, il résolut de se montrer lui-même aux Iroquois, & son voyage eut tout le succès, qu'il en esperoit. Il jugea même à propos de prendre la route du Fleuve Saint Laurent, laquelle est extrêmement embarrassée de Chûtes & de Rapides depuis l'Isle de Montreal, jusqu'à seize près du Lac Ontario, parce qu'il vouloit apprendre à ces Barbares qu'on pouvoit aller jusques chez eux en Bateaux; ce qui n'est nullement praticable par la Riviere de Sorel. Il est vrai, que cette Expédition altéra considérablement sa santé; ce qui l'obligea de demander son rappel en France, afin, disoit-il, dans sa Lettre au Ministre, que s'il avoit le bonheur de recouvrer ses forces, il pût aller se faire pour le service du Roy, comme avoient déjà fait tous ses Freres.

1670.

Le Gouverneur de Montreal obtint des Provisions du Roy.

Voyage de M. de Courcelles aux Iroquois, & quel en fut le motif.

1670.

Affaires de
l'Acadie.

Mais ce qui occupoit alors davantage le Ministere , par rapport à la Nouvelle France , étoit l'Etablissement de l'Acadie, qui venoit d'être restituée de nouveau à la France , en vertu du Traité de Breda. On jugeoit à la Cour que , pour donner à cette Province une espece de solidité , dont elle avoit toujours manqué , il étoit nécessaire de la mettre à portée d'être promptement secourüe par Quebec. Mais pour bien entendre quel étoit en cela le dessein du Ministre , il faut reprendre les choses de plus haut.

Les François chassés de l'Acadie , & de toute la partie Méridionale de la Nouvelle France en 1613. par les Anglois , de la maniere , que nous avons vü , ne firent alors aucune tentative pour la recouvrer ; & quoiqu'elle eût été aussi-tôt abandonnée , qu'envahie , & que M. de Poutrincourt , qui y fit un voyage l'année suivante , n'y eût rencontré personne en état de lui faire obstacle , s'il avoit voulu s'y rétablir ; que le peu d'Habitans qu'il y avoit laissés , y fussent même assez tranquilles , le chagrin de voir tous ses travaux ruinés , & la crainte que , s'il recommençoit sur nouveaux frais à rebâtir le Port Royal , les Anglois ne vinssent encore l'en déloger , avant qu'il eût eu le temps de s'y fortifier , le porterent à y renoncer entierement.

Au bout de quelques années , on parut se réveiller à la Cour de Londres sur ce beau Pays ; & nous avons vü qu'en 1621. Jacques I. Roy de la Grande-Bretage en avoit fait présent au Comte de Sterlin , qui ne fit pourtant presque rien pour profiter d'une Concession si considérable. Les François y resterent donc assez tranquilles jusqu'à la Guerre de la Rochelle ; mais alors les Anglois s'emparerent de tous les postes , qu'ils y occupoient , à la réserve du Cap de Sable , qui fait la pointe Méridionale de l'Acadie ; un Gentilhomme , nommé la Tour , y commandoit dans un Fort , qu'il conserva avec beaucoup de gloire de la maniere , que je vais dire.

Belle action
du Sieur de la
Tour.

Son Père s'étant trouvé à Londres pendant le Siège de la Rochelle , je ne sçai pour quelle affaire , y avoit épousé une Fille d'Honneur de la Reine d'Angleterre , & en faveur de ce mariage , avoit été honoré du Collier de l'Ordre de la Jarretiere. Soit qu'il eût déjà pris dans cette Cour des engagements au préjudice de son devoir , soit que sa nouvelle dignité les lui eussent fait prendre ; il est certain , qu'il promit au Roy de la Grande-Bretage de mettre les Anglois en possession du

DE
Poste ,
assuran
il s'em

Arr
alla se
que de
qu'il a
noit qu
apporte
le conf
rer pou
égaleme
tement
de livre
roit au
qu'il est
d'Angle
hison ;
le recon
ter les c
lui tien

Le Pe
pas atte
demain
pressans
il lui fit
qu'il n'a
débarqu
repentir
lui conse
traiter e

Ces n
les prom
à l'exécu
Comman
le Génér
résistance
Soldats ,
ge à c
trouva s
beaucoup
To

Poste, que son Fils occupoit dans l'Acadie, & que sur cette assurance on lui donna deux Navires de guerre, sur lesquels il s'embarqua avec sa nouvelle Epouse.

Arrivé à la vûe du Cap de Sable, il se fit débarquer, & alla seul trouver son Fils, auquel il fit un exposé magnifique de son crédit à la Cour de Londres, & des avantages, qu'il avoit lieu de s'en promettre. Il lui ajoûta qu'il ne tenoit qu'à lui de s'en procurer d'aussi considérables; qu'il lui apportoit le Collier de la Jarretiere; & qu'il avoit pouvoir de le confirmer dans son Gouvernement, s'il vouloit se déclarer pour Sa Majesté Britannique. Le jeune Commandant fut également surpris & choqué de ce Discours, & déclara nettement à son Pere, qu'il s'étoit abusé, s'il l'avoit cru capable de livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat; qu'il la conserveroit au Roy son Maître, tant qu'il auroit un souffle de vie; qu'il estimoit beaucoup l'honneur, que lui vouloit faire le Roy d'Angleterre, mais qu'il ne l'acheteroit pas au prix d'une trahison; que le Prince, qu'il servoit, étoit assez puissant pour le récompenser de maniere à ne lui pas donner lieu de regretter les offres, qu'on lui faisoit; & qu'en tout cas sa fidélité lui tiendrait lieu de récompense.

Le Pere ayant reçu cette réponse, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, retourna à son bord, d'où il écrivit le lendemain à son Fils dans les termes les plus tendres & les plus pressans; mais cette Lettre ne produisit encore rien. Enfin il lui fit dire qu'il étoit en état d'emporter par la force ce qu'il n'avoit pu obtenir par ses prières; que quand il auroit débarqué ses Troupes, il ne seroit plus tems pour lui de se repentir d'avoir rejeté les avantages, qu'il lui offroit, & qu'il lui conseilloit comme son Pere de ne pas le contraindre à le traiter en Ennemi.

Ces menaces furent aussi inutiles, que les sollicitations & les promesses l'avoient été. La Tour le Pere en voulut venir à l'exécution; & les Anglois ayant fait leurs approches, le Commandant se défendit si bien, qu'au bout de deux jours, le Général Anglois, qui n'avoit pas compté sur la moindre résistance, & qui avoit déjà perdu plusieurs de ses meilleurs Soldats, ne jugea point à propos de s'opiniâtrer davantage à ce Siège: il le déclara à la Tour le Pere, qui se trouva fort embarrassé. Il n'osoit retourner en Angleterre, beaucoup moins en France; & le seul parti, qui lui resta

1670.

à prendre , étoit de recourir à la clémence de son Fils.

Il s'en ouvrit à son Epouse , & lui dit qu'il s'étoit tenu assuré de la rendre heureuse en Amérique ; mais que puisque sa mauvaise fortune avoit renversé ses projets , il ne vouloit pas exiger d'elle qu'elle y vécût malheureuse , & qu'il lui laissoit une liberté entiere de retourner dans sa Famille. La Dame lui répondit qu'elle ne l'avoit point épousé pour l'abandonner ; que quelque part , où il voudroit la mener , & en quelque situation , qu'il se trouvât , elle seroit toujours sa Compagne fidèle , & mettroit tout son bonheur à adoucir ses chagrins. La Tour charmé & attendri d'une si grande générosité , fit prier son Fils de souffrir qu'il demeurât en Acadie.

Le jeune Homme lui fit réponse qu'il ne vouloit pas l'exposer à porter sa tête sur un échafaut en Angleterre ; qu'il lui donneroit volontiers un asyle ; mais qu'il ne pouvoit permettre , ni à lui , ni à sa Femme d'entrer dans son Fort : qu'au reste il leur engageoit sa parole de ne les laisser manquer de rien. La condition parut un peu dure , mais il fallut s'y soumettre. Avec la permission du Général Anglois , les deux Epoux débarquerent avec tous leurs effets , deux Valets & deux Femmes de chambre , & les deux Navires reprirent la route d'Angleterre. La Tour fit construire à son Pere une Maison propre à quelque distance de son Fort sur un terrain fertile , & dans une situation agréable , & prit soin de leur entretien. Le Sieur Denys rapporte dans sa Description de l'Amérique Septentrionale qu'il les y rencontra en 1635. & qu'ils étoient assez bien établis.

Partage des
Provinces, qui
composent le
Gouverne-
ment de l'A-
cadie.

1647-70.

Tout ce que les Anglois nous avoient enlevé dans l'Acadie & sur la Côte voisine pendant & avant la guerre de la Rochelle , ayant été restitué en 1632. comme je l'ai marqué plus haut , toute cette partie de la Nouvelle France fut partagée en trois Provinces , dont le Gouvernement & la propriété furent accordés au Commandeur de Razilly , au jeune la Tour , & à M. Denys. Le premier eut pour son lot le Port Royal , & tout ce qui est au Sud jusqu'à la Nouvelle Angleterre ; le second eut l'Acadie proprement dite , depuis le Port Royal jusqu'à Camceaux ; & le troisième eut la Côte Orientale du Canada depuis Camceaux jusqu'à Gaspé. Il paroît cependant que le premier eut d'abord droit sur toute l'Acadie ; mais qu'il s'accorda avec M. de la Tour , & il est certain qu'il fit un Etablissement dans le Port de la Heve , qui étoit , & qui fut de-

D
puis
chose
que c
leurs
tagoet
au Co
ne reç
Apr
entra
Freres
neur d
de cett
nom d
premie
nemen
le-meil
transph
un gra
Mais
en vérr
mander
voisin
bientôt
Après
sçu qu
meilleu
pour s
Troup
Mad
un peti
l'extrê
jours ,
trième
par un
avoit tr
pas enc
ladoit l
sa petit
Char
qu'il ne
affront

puis dans le partage de celui-ci, qui de son côté fit la même chose dans la Rivière de S. Jean. Il y a bien de l'apparence que ces Messieurs firent entr'eux un échange à l'amiable de leurs Domaines, ou du moins d'une partie; car le Fort de Pentagoët, qui avoit été bâti par la Tour avant la guerre, resta au Commandeur, pendant la vie duquel la bonne intelligence ne reçut aucune atteinte entre les trois Gouverneurs.

Après la mort de M. de Razilly M. d'AUNAY DE CHARNISÉ entra dans ses droits par un accommodement, qu'il fit avec les Frères du défunt, & obtint en 1647. des Provisions de Gouverneur de l'Acadie, ce qui ne devoit apparemment s'entendre, que de cette partie de la presqu'Isle, qui portoit plus proprement le nom d'Acadie, comme je l'ai déjà remarqué plusieurs fois. La première chose, qu'il fit en prenant possession de son Gouvernement, ce fut d'abandonner la Héve, qui est sans contredit le meilleur Port & le meilleur terrain de tout le Pays. Il en transplanta tous les Habitans au Port Royal, où il commença un grand Etablissement.

Mais soit que le Port Royal appartint à M. de la Tour, en vertu du Traité d'échange, qu'il avoit fait avec le Commandeur de Razilly, ou que les deux Gouverneurs fussent trop voisins pour demeurer longtems amis, la méfintelligence se mit bientôt entr'eux, & ils ne tarderent pas à en venir aux armes. Après quelques hostilités de peu d'importance, Charnisé ayast sçu que la Tour étoit sorti de son fort de S. Jean avec la meilleure partie de sa Garnison, crut l'occasion favorable pour s'en rendre le maître, & y marcha avec toutes ses Troupes.

Madame de la Tour y étoit restée, & quoique surprise avec un petit nombre de Soldats, elle résolut de se défendre jusqu'à l'extrémité; ce qu'elle fit avec tant de courage pendant trois jours, qu'elle obligea les Assiegeans à s'éloigner; mais le quatrième jour, qui étoit le Dimanche de Pâques, elle fut trahie par un Suisse, qui étoit en faction, & que M. de Charnisé avoit trouvé le moyen de corrompre. Elle ne le crut pourtant pas encore sans ressource: quand elle apprit que l'Ennemi escaloit la muraille, elle s'y montra pour la défendre à la tête de sa petite Garnison.

Charnisé, qui s'imagina que cette Garnison étoit plus forte, qu'il ne l'avoit cru d'abord, & qui craignit de recevoir un affront, proposa à la Dame de la recevoir à composition, &

Guerre civile
entre les Fran-
çois.

Action indi-
gne de M. de
Charnisé.

1670.

elle y consentit pour sauver la vie à ce peu de braves Gens, qui l'avoient si bien secondée ; mais Charnisé ne fut pas plutôt entré dans le Fort, qu'il eut honte d'avoir capitulé avec une Femme, qui ne lui avoit opposé que son courage ; & une poignée d'Hommes ramassés ; il se plaignit qu'on l'avoit trompé ; & il se crut en droit de ne garder aucun des articles de la Capitulation, fit pendre tous les Gens de Madame de la Tour, à l'exception d'un seul, auquel il n'accorda la vie, qu'à condition qu'il seroit le Bourreau de tous les autres, & obligea sa Prisonniere d'assister à l'exécution la corde au cou.

M. Denys, qui rapporte ce tragique événement, n'en marque ni la date, ni les suites ; il se contente de nous apprendre qu'après la mort de M. de Charnisé, un nommé LE BORGNE, de la Rochelle, obtint un Arrêt du Parlement de Paris, en vertu duquel il se mit en possession de tout ce qui avoit appartenu dans l'Acadie à ce Gentilhomme, dont il étoit Créancier : Mais je trouve dans un autre Mémoire que M. de la Tour, qui avoit apparemment perdu sa Femme peu de tems après le malheur, dont je viens de parler, épousa la Veuve de son Ennemi ; que non-seulement il redevint le Maître du Fort de la Riviere de S. Jean, mais qu'il posséda encore quelque tems celui du très-bel Etablissement plusieurs années après.

Suite des divisions de l'Acadie.

Le Sieur le Borgne de son côté n'oublioit rien pour faire valloir l'Arrêt, qu'il avoit obtenu du Parlement, & se portoit pour Seigneur de l'Acadie. Il entreprit même de chasser Messieurs de la Tour & Denys de leurs Domaines, & il commença par ce dernier. Ayant sçu qu'il étoit arrivé à l'Isle Royale avec une Commission de la Compagnie des Indes Occidentales, pour y établir des Habitans, il y envoya soixante Hommes, qui eurent ordre de l'enlever. Celui, qui commandoit ce Détachement, apprit en débarquant que M. Denys, après avoir mis tout son Monde à terre pour travailler à un défrichement, étoit allé visiter le Port de *Sainte Anne* ; il crut l'occasion favorable pour détruire la nouvelle Habitation, sans rien risquer : il surprit les Travailleurs, qui ne croyoient pas avoir à faire à des Ennemis, les fit tous Prisonniers, & s'empara du Navire, qui les avoit amenés, & dont la charge étoit estimée cinquante mille livres.

Il envoya ensuite vingt-cinq Hommes bien armés sur le chemin ; que devoit tenir M. Denys à son retour de *Sainte Anne*,

DE
& leur
Denys
pensoit
mé con
avoit e
Fort S.
tre, &c

Il ne
M. Den
que M.
mirent
même la
Quelqu
passa en
pagnie ;
une nou
Patente
Muni de
l'Isle Ro
lui, remi

Le B
soit à sur
prétexte
tilhomme
mettre c
& retou
papiers c
mission c
ensuite t
aucune t
que les
Jean, &
les main

Le B
nemis pa
gné la m
Tour. Il
ayant mi
voya cor
On en v
assez de v

& leur commanda de lui dresser une embuscade sur le chemin. Denys, qui ne se doutoit de rien, se trouva investi, lorsqu'il y pensoit le moins, & conduit au Port Royal, où il fut enfermé comme un Criminel dans un cachot, les fers aux pieds. Il avoit encore dans l'Isle Royale un Fort, qu'on appelloit le Fort S. Pierre. L'année suivante le Borgne s'en rendit le Maître, & y mit un Commandant, sur lequel il pouvoit compter.

Il ne s'en tint pas là. Ceux de ses Gens, qui avoient enlevé M. Denys dans l'Isle Royale, passant par la Héve, qui depuis que M. de Charnisé s'en étoit retiré, s'étoit assez bien rétablie, mirent par son ordre le feu à tous les Bâtimens, sans épargner même la Chapelle, & cette perte fut estimée cent mille francs. Quelque tems après le Sieur Denys recouvra sa liberté, & passa en France pour y porter ses plaintes au Roy & à la Compagnie; elles furent écoutées, & il obtint de la Compagnie une nouvelle Commission, qui fut confirmée par des Lettres Patentes de Sa Majesté, & qui le rétablit dans tous ses droits. Muni de ces pièces il s'embarqua en 1654. & à son arrivée en l'Isle Royale, celui, qui commandoit dans le Fort S. Pierre, lui remit cette Place.

Le Borgne apprit cette nouvelle dans le tems, qu'il se dispo- soit à surprendre M. de la Tour dans la Riviere S. Jean, sous prétexte de lui porter des vivres, dont il sçavoit que ce Gentilhomme manquoit absolument. Il jugea plus à propos de remettre ce dessein à un autre tems, quoiqu'il fût déjà en marche, & retourna au Port Royal. Son projet étoit d'enlever tous les papiers de celui, qui étoit venu là pour lui signifier la Commission de M. Denys & les ordres de Sa Majesté, afin d'aller ensuite tomber sur ce Gouverneur, qu'il esperoit trouver sans aucune défiance. Il n'étoit pas encore arrivé au Port Royal, que les Anglois parurent à la vue du Fort de la Riviere Saint Jean, & sommerent M. de la Tour de le leur remettre entre les mains.

Le défaut de vivres l'obligea de se rendre, & de là les Ennemis passèrent au Port Royal, où ils firent au Sieur le Borgne la même sommation, qu'ils venoient de faire à M. de la Tour. Il y répondit d'abord assez fierement; & les Anglois ayant mis trois cent Hommes à terre pour l'attaquer, il envoya contre eux son Sergent avec une partie de son Monde. On en vint aux mains, & les François combattirent avec assez de valeur; mais le Sergent ayant été tué, tous ses Sol-

Les Anglois
s'emparant de
nouveau de
l'Acadie.

1654-70.

datz prirent la fuite, & regagnerent le Fort en désordre.

Le Borgne se trouva alors très embarrassé ; il lui restoit encore cent cinquante Hommes, en comptant les Habitans ; mais il n'y en avoit pas un seul, qui fût capable de commandement ; lui-même ne sçavoit pas la guerre, qu'il n'avoit jamais faite : ainsi avec une assez bonne Garnison & des provisions de guerre & de bouche en abondance dans une Place, où l'Ennemi n'étoit pas en état de le forcer, il jugea à propos de se rendre par composition. Les Anglois lui promirent beaucoup, & se mocquerent ensuite de lui, ne se croyant pas, disoient-ils, obligés de tenir parole à des Gens, qui avoient montré si peu de courage.

Pentagoët eut bientôt le même sort que le Fort Saint Jean, & le Port Royal ; ainsi toute l'Acadie & la partie Méridionale de la Nouvelle France se trouverent pour la troisième fois au pouvoir des Anglois. Quelque-tems après le Fils du Sieur le Borgne revint en Acadie avec un Marchand de la Rochelle, nommé GUILBAUT, qui s'étoit associé, entra dans le Port de la Heve, & y construisit un Fort de pieux. Les Anglois n'en furent pas sitôt informés, qu'ils marcherent à la Heve, pour en déloger les François. A leur approche le Borgne, aussi peu guerrier que son Pere, se sauva dans le Bois avec quelques-uns des siens ; ce qui n'empêcha point Guilbaut de se défendre avec vigueur. Plusieurs Anglois furent tués aux premières attaques, & leur Commandant fut de ce nombre, ce qui obligea les autres à s'éloigner.

Leur mauvaise
foy.

Ils se préparoient cependant à revenir à la charge, lorsque Guilbaut, qui n'avoit à la Heve d'autre intérêt, que celui de ses effets, leur fit proposer un accommodement. Ils l'accepterent ; Guilbaut convint de leur remettre le Fort, à condition que tout ce qui appartenoit à lui & à ses gens, leur seroit rendu ; ce qui fut exécuté. Il prétendoit bien que son Associé seroit compris dans ce Traité ; mais les Anglois n'ayant point trouvé le Borgne dans son Fort, s'obstinèrent à l'exécution de la capitulation ; & comme la faim le chassa bientôt de sa retraite, il fut contraint de se remettre entre les mains des Vainqueurs, qui le menerent Prisonnier à Baston.

Ils l'y retinrent assez longtems, après quoi ils le délivrerent, & firent avec lui un Traité, qui ne fut pas trop bien observé de leur part ; ce qui causa bien des hostilités, dont le récit n'a rien de fort intéressant, & me mèneroit trop loin,

DE

Il suffisoit
leur re-
tôt. Le
causé l'
calme,
tifier co
tre plus
Mais
mis de
n'en fut
Fort, qui
tale, lo
exposé,
Occiden
dans ce
fammen
en effet
ne, qui
M. Den
tre Che
Saint Lo
M. D
prise ; &
à un aut
repliqua
& que s'
ce, il av
mes, qui
vire avoi
quer de
ne préte
par ses h
commenc
Giraudier
ception d
Gouverne
Dès qu
en devoi
d'y trou
& des Pie
lui livrer

Il suffit de sçavoir que les nouvelles Conquêtes des Anglois leur restèrent jusqu'au Traité de Breda, dont je parlerai bientôt. Le Sieur Denys, délivré des appréhensions, que lui avoit causé le Borgne le Pere, avoit profité de cet intervalle de calme, pour réparer une partie de ses pertes, & pour se fortifier contre les Anglois, dont il ne devoit pas s'attendre d'être plus épargné que ses deux Collegues.

Mais cet intervalle fut bien court; & quoique les Ennemis de l'Etat n'eussent point pensé à l'inquiéter, sa condition n'en fut pas plus heureuse. Il étoit assez tranquille dans un Fort, qu'il avoit construit à *Chedabouctou*, sur la Côte Orientale, lorsqu'un nommé LA GIRAUDIÈRE, qui, sur un faux exposé, avoit obtenu par surprise de la Compagnie des Indes Occidentales une Concession du Port de Gamceaux, arriva dans ce Port, où il sçavoit que M. Denys attendoit incessamment un Navire chargé de vivres. Ce Bâtiment arriva en effet, & la Giraudiere signifia sa Commission au Capitaine, qui le commandoit, lui fit défense de rien délivrer à M. Denys, & envoya sommer ce Gouverneur de lui remettre Chedabouctou, avec tout ce qu'il possédoit jusqu'au Cap Saint Louis, comme étant compris dans sa Concession.

M. Denys lui fit réponse que la Compagnie avoit été surprise, & qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'elle eût donné à un autre ce qu'elle lui avoit déjà vendu. La Giraudiere repliqua qu'il étoit muni d'une Commission en bonne forme, & que s'il ne vouloit pas lui rendre son Fort de bonne grace, il avoit de quoi l'y forcer. En même-tems six-vint Hommes, qui étoient avec le Sieur Denys, sçachant que son Navire avoit été saisi, & se voyant par-là à la veille de manquer de vivres, lui demandèrent leur congé. Il leur dit qu'il ne prétendoit pas les retenir par force; mais il les engagea par ses bonnes manieres à finir les ouvrages, qu'ils avoient commencés; & quand il se vit en état de ne pas craindre la Giraudiere, il les fit transporter à l'Isle du Cap Breton, à l'exception de douze, qui ne voulurent point abandonner leur Gouverneur.

Dès que la Giraudiere fut instruit de leur départ, il se mit en devoir de réduire Chedabouctou; mais il fut bien surpris d'y trouver le Gouverneur bien retranché, avec du Canon & des Pierriers. Il ne laissa pas de le sommer de nouveau de lui livrer sa Place, & il lui fit dire qu'il ne feroit pas sage-

1654-70.

ment de risquer sa vie pour la défense d'un Poste, qu'il ne pouvoit pas esperer de conserver. M. Denys lui fit réponse qu'il risqueroit plus lui-même en l'attaquant, que lui en le défendant, & que la justice de sa cause combatroit en sa faveur. La Giraudiere, qui avoit été joint par son Frere nommé DE BAY, resta trois jours à la vûe du Fort, ne faisant que tourner tout autour, pour découvrir quelque endroit foible, par où il pût faire plus sûrement son attaque; mais n'en ayant point trouvé, il se retira.

Quelque-tems après de Bay alla seul à Chedaboutou, & demanda à parler au Gouverneur: il lui dit que son Frere étoit maitre du Fort de Saint Pierre dans l'Isle Royale, & lui proposa un accommodement, qui, après quelques contestations fut enfin conclu. Les conditions furent que la Giraudiere remettrait le Fort de Saint Pierre au Sieur Denys, qui de son côté lui livreroit Chedaboutou & seroit conduit en France, où l'un & l'autre remettraient leurs interêts & leurs prétentions mutuelles entre les mains de la Compagnie des Indes Occidentales, & qu'ils s'en tiendroient à ce qu'elle auroit décidé.

M. Denys y consentit: la Compagnie déclara qu'elle avoit été surprise, cassa & annulla tout ce qu'elle avoit fait en faveur de la Giraudiere, & rétablit le Sieur Denys dans tous ses droits; mais elle ne le dédommagea point du tort, que cette mauvaise affaire lui avoit causé, & qui montoit à quinze mille écus. Pour comble de malheur ce Gouverneur s'étant retiré à son Fort de Saint Pierre, pour s'y remettre de ses pertes par le commerce des Pelleteries, dans le tems que, par l'arrivée d'un grand nombre de Sauvages, il se voyoit sur le point de faire de grands profits, un incendie acheva de le ruiner. Depuis cet accident il n'a plus été en état d'entreprendre rien de considérable; & ce fut un grand malheur pour cette partie de la Nouvelle France, qui n'a jamais eu un Commandant plus capable & plus appliqué.

Toutes ces Provinces sont restituées à la France par le Traité de Breda.

1667-70.

Enfin en 1667. le Traité de Breda restitua aux François tout ce que les Anglois avoient conquis sur eux dans l'Amérique Septentrionale; mais cette restitution ne fut exécutée qu'en 1670. Le septième de Juillet de cette année le Chevalier TEMPLE muni des Pouvoirs du Roy de la Grande-Bretagne, & Hubert D'ANDIGNY, Chevalier DE GRAND-FONTAINE, Plenipotentiaire du Roy Très-Chrétien, signèrent

DI
rent à
le Pay
Breton
Il e
Traité
quefois
rendre
Place
les deu
ce, il
Grand
lui valo
mission
possessi
marque
qui jus
de poss
le Com

Les
aux Pro
compris
sion, i
tirer de
min co
Pentag
ces deu
qu'il éci
da à ce
ja exéc

A for
cution,
Acadie
rendre u
possible
die est t
gueur,
Anglois

(*) Il y
Gouverne
valier Temp
Breda, comp
To

rent à Baston un Reglement, qui assûroit à la France tout le Pays, qui s'étend depuis Pentagoët jusqu'à l'Isle de Cap Breton inclusivement.

1670.

Il est vrai, que comme le tout avoit été compris dans le Traité sous le nom d'Acadie, sous lequel on confondoit quelquefois les Côtes voisines, le Chevalier Temple refusa de rendre Pentagoët, où il commandoit, prétendant que cette Place n'étoit point de l'Acadie: il disoit vrai; mais comme les deux Rois vivoient alors dans une très-bonne intelligence, il fut obligé dans la suite de remettre au Chevalier de Grand-Fontaine, un Poste, qui, de l'aveu même des Anglois, lui valoit plus de quatre-vingt mille livres de rente (a). La Commission, en vertu de laquelle le Gouverneur François se mit en possession de cette Place, est du cinquième de Mars 1670. & marque les bornes de son Gouvernement depuis le Quinibequi jusqu'au Fleuve Saint Laurent, conformément à la prise de possession faite en 1630. au nom du Roy Louis XIII. par le Commandeur de Razilly.

Les affaires étant ainsi réglées par rapport à l'Acadie, & aux Provinces, qui y confinent, & la Cour de France ayant compris que, pour les mettre à l'abri d'une nouvelle invasion, il falloit leur faciliter les secours, qu'elles pouvoient tirer de Quebec, il étoit nécessaire de pratiquer un chemin commode entré cette Capitale & le Port Royal, ou Pentagoët; car on se borna d'abord au rétablissement de ces deux Postes; M. de Courcelles, dans la même Lettre qu'il écrivit à M. Colbert, pour demander son rappel, manda à ce Ministre que, sans ses incommodités, il auroit déjà exécuté par lui-même ce projet.

A son défaut M. Colbert, qui en avoit fort à cœur l'exécution, envoya M. PATOULET Commissaire de Marine en Acadie, avec ordre d'en visiter tous les Postes, & de lui en rendre un compte exact. La visite fut faite avec tout le soin possible; mais le chemin projeté ne se fit point, & l'Acadie est toujours demeurée depuis dans le même état de langueur, d'où il paroïssoit qu'on étoit résolu de la tirer. Les Anglois ont continué d'y faire une abondante pêche, qui a

(a) Il y a bien de l'apparence que le Gouvernement de Pentagoët, dont le Chevalier Temple étoit en possession à la paix de Breda, comprenoit aussi l'Acadie & les Pé-

ches, puisqu'on assure que des seuls droits, qu'il tiroit des Anglois, il faisoit tous les ans quatre-vingt mille livres.

1679.

Affaires de
Terre-Neuve.

enrichi la Nouvelle Angleterre , & cela dans le tems , où l'on demandoit en France de quelle manière pouvoit être cette Province ? Ce n'étoit pourtant là que la moindre partie des avantages , qu'elle pouvoit procurer au Royaume.

L'Isle de Terre-Neuve n'avoit pas été moins négligée , que l'Acadie , & le Roy voulut aussi prendre de justes mesures pour s'y assurer le Port de Plaisance , & toute la Côte Méridionale , où ce Port est situé. En parlant de cette Isle , où les François dès l'année 1504. avoient un Etablissement , vers le Cap de Raze , nous en sommes demeurés au Voyage du Chevalier Humbert Humfrey , qui en 1583. en avoit pris possession pour la Reine Elizabeth d'Angleterre , & pour lui-même , cette Princesse lui en ayant accordé le Domaine. Le Navire , qui le reportoit en Europe , ayant échoué sur l'Isle de Sable , où quelques-uns ont assuré qu'il vécut deux ans ; ses projets & ses prétentions périrent avec lui , & les Pêcheurs François continuerent leurs pêches en Terre-Neuve , comme ils faisoient depuis près d'un siècle , sans songer à s'y fortifier.

En 1608. Jean GUYAS DE BRISTOL reprit le dessein du Chevalier Humfrey : il fit dans la Baye de la Conception un Etablissement , qui fut dans la suite transporté à Saint Jean ; les Anglois en ont dans la suite formé plusieurs autres sur la même Côte Orientale , depuis la Baye de la Conception jusqu'au Cap de Raze : mais au-delà on n'a jamais reconnu le droit , que cette Nation prétendoit avoir sur toute l'Isle , ni en vertu de la premiere découverte de Jean & de Sebastien CABOT , sous Henry VII. ni en vertu de la prise de possession de Gilbert Humfrey , sous celui d'Elizabeth , d'autant plus que l'une & l'autre étoient contestées par les Basques , les Bretons , & les Normands , pour les raisons que j'ai exposées ailleurs.

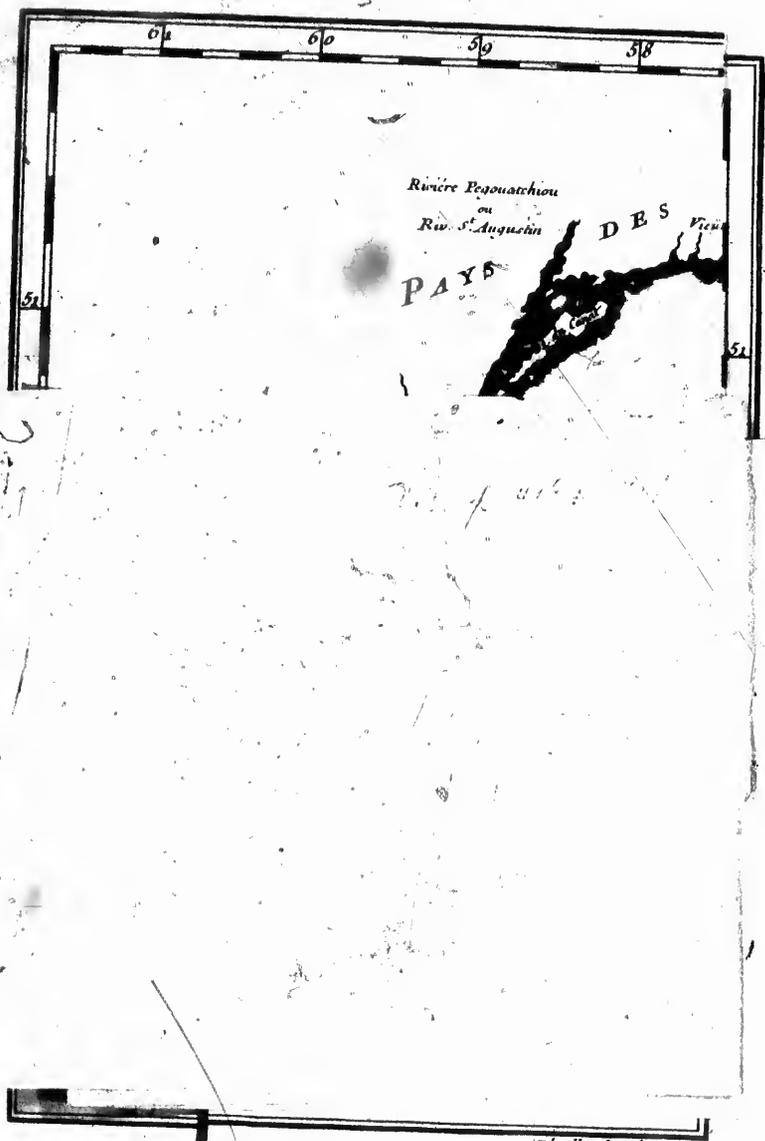
Enfin les François commencerent à se fixer dans la Baye de Plaisance , où ils trouverent un Port commode , & un des plus beaux , que la Nature ait formés dans l'Amérique Septentrionale. Il est vrai que ce n'est qu'un Port , & qu'on n'y peut avoir des choses les plus nécessaires à la vie , que ce qu'on y fait venir d'ailleurs ; mais comme la pêche de la morue y est extrêmement abondante , & qu'on y trouve toutes sortes de facilités pour faire sécher le poisson , cette considération seule devoit , ce semble , suffire à ceux , qui étoient

, où
cette
e des

, que
s pour
idion-
où les
vers la
Che-
possef-
ui-mé-
ne. Le
r l'île
ans ;
cheurs
com-
à s'y

ein du
ion un
Jean ;
autres
oncep-
mais re-
toute
& de
orise de
, d'au-
es Baf-
que j'ai

a Baye
un des
ue Sep-
qu'on
e, que
ne de la
ive tou-
te con-
étoient

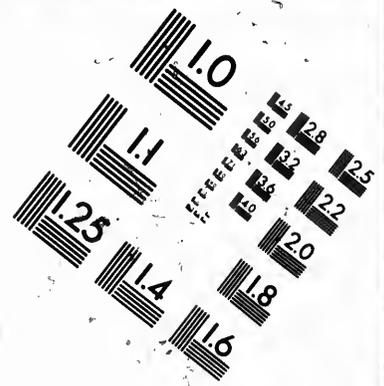
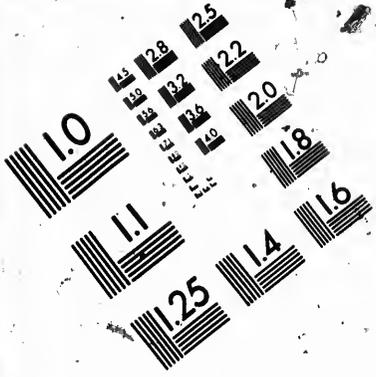


Dhaulland Sculp.

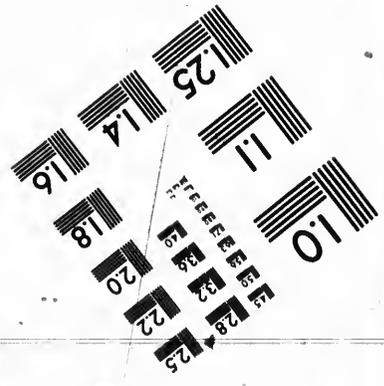
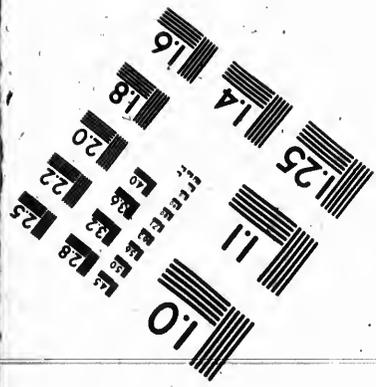
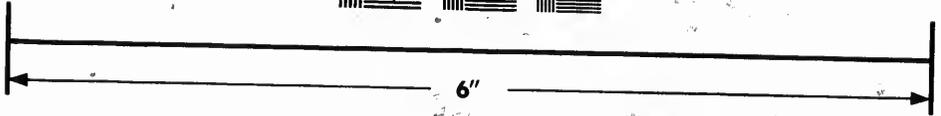
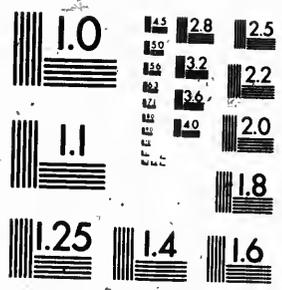
tres
ger ,
les
e la
u fi-
des
nar-
u'il
se
art
mi.
ent

eur
ent
fi-
ru-
il ;
p-
ns





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
16
18
20
22
25
28
32
36

10
16
18
20
22
25
28
32
36



ECHELLES
 Lignes Communes de France de 25 au Degré.
 Lignes Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré.

Partie du Banc à



CARTE DE L'ISLE DE TERRE-NEUVE

Dressée par N.B. Ingenieur au Dépôt
des Cartes et Plans de la Marine.

1744.

*N. Le Cours des Rivieres, le fond de plusieurs
Baies, de même que l'Interieur de l'Isle sont
entièrement inconnus.*

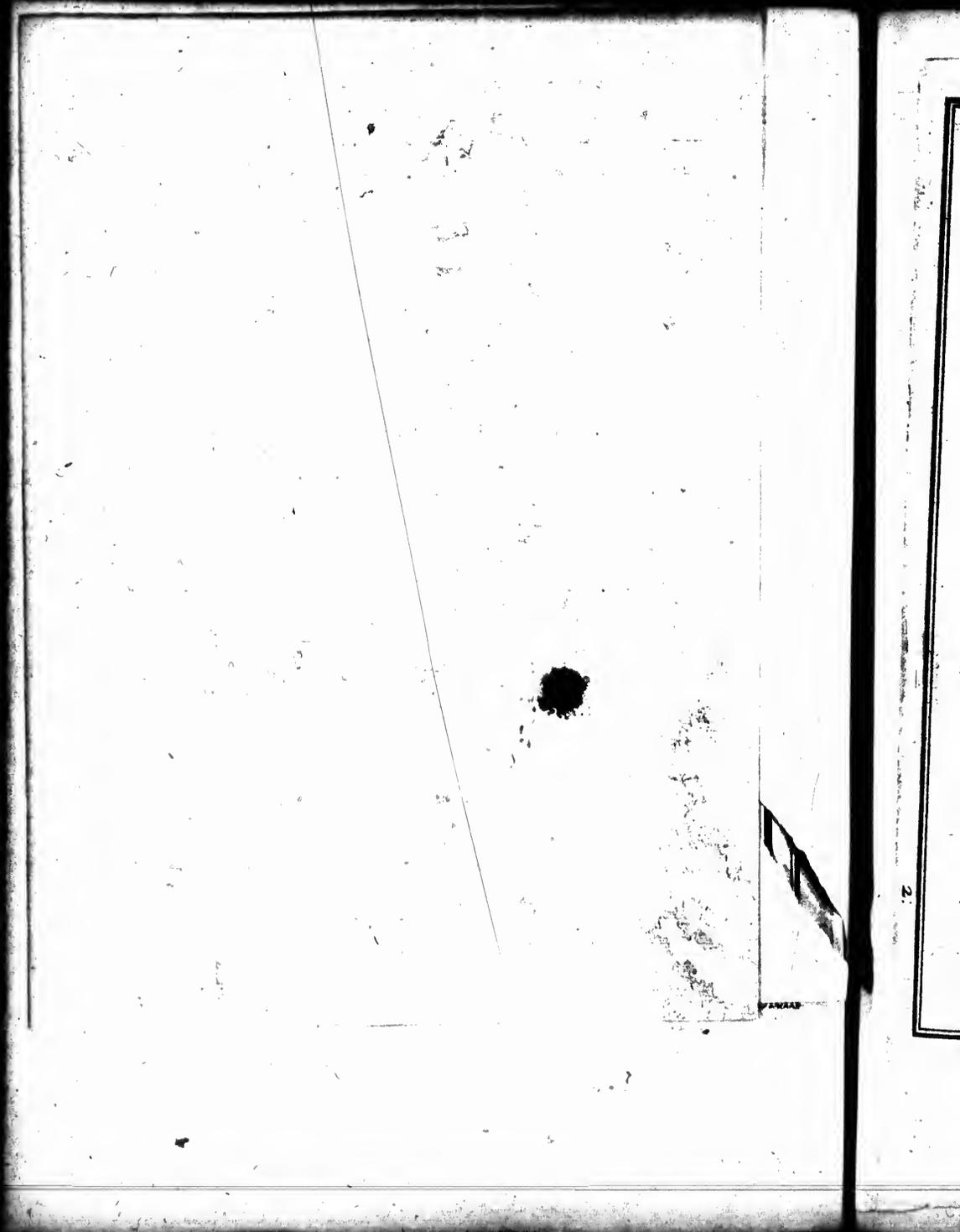
DE PETIT
DE MOYEN
DE GRAND

ISLE
DE
RE-NEUVE

Partie du
Grand Banc de
Terre-Neuve
où se fait la Pêche
de la Morue

Partie du Banc à vent

86 Occidentale 85 du Meridien 84 de Paris 83 82 81



Pointe au
Normand

Baies de la
Marquise

Pointe A

Pointe B

RADE DE PLAISANCE

Pointe
Verte

Pointe
noire

CARTE DES
BAYES, RADES ET PORT
DE PLAISANCE
dans l'Isle de Terre Neuve

Dressée sur les Manuscrits du Dépôt
des Cartes, Plans et Journaux de la Marine

Par N. B. Ingénieur du Roy et de la Marine,

1744

Dheulland Sculp.



Pointe au Normand

Baie du Petit Plaisance

Baies de la Marquise
1
2

Baie de la Marquise

Pointe Mâle

Pointe Blanche

Rade de Plaisance

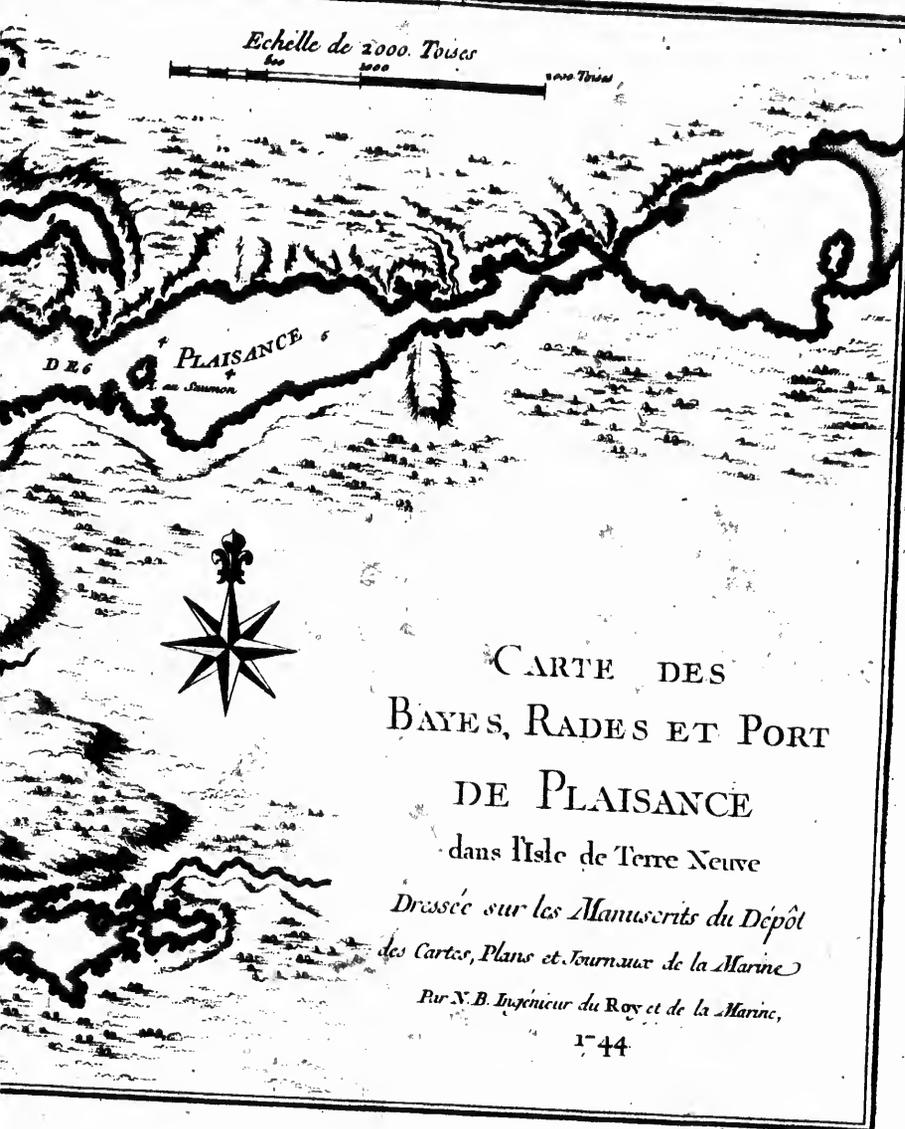
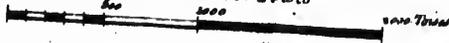
Pointe Verte

Cap Noir

Ist excellent pour hiverner des Navires



Echelle de 2000 Toises



CARTE DES
BAYES, RADES ET PORT
DE PLAISANCE

dans Isle de Terre Neuve

*Dressée sur les Manuscrits du Dépôt
des Cartes, Plans et Journaux de la Marine*

Par N. B. Ingenieur du Roy et de la Marine,

1744

D'Hourland Sculp.

chargés d'établir l'Acadie, pour y apporter tous leurs soins à la culture des terres, qui sont excellentes; ces deux Colonies pouvant aisément se donner la main, & par leur mutuelle correspondance se mettre en état de subsister & de se défendre, sans dépendre des secours de France & de Quebec, qui leur ont presque toujours manqué au besoin.

La Baye de Plaisance a dix-huit lieuës de profondeur, & le Port est à son extrémité. L'entrée de la Baye est un Goulet, où il n'y a passage, que pour un Navire; mais les plus grands Bâtimens y peuvent passer, & le Port en peut contenir cent cinquante, qui y sont à couvert de tous les vents, & y peuvent faire la pêche aussi tranquillement, que dans une Riviere. Le Goulet est précédé d'une Rade, qui a une lieuë & demie d'étenduë; mais qui n'est pas assez à l'abri des vents de Nord-Nord-Ouest, lesquels soufflent souvent sur cette Côte, & sont presque toujours impétueux. Ce qui rend le passage du Goulet si étroit, ce sont des Rochers dangereux, qu'il faut laisser sur la droite, & au dessus desquels nous avons construit le Fort de *Saint Louis*. Les Courans y sont violens, & passent sur les Rochers; de sorte qu'on ne peut les remonter qu'à la Touë (a), par le moyen d'une Auffiere, qu'on porte sur la grande Greve (b).

Description
de la Baye de
Plaisance.

Le Fort étoit au bas d'une Montagne, qui a un peu plus de six-vint pieds de haut, & sur laquelle on avoit bâti une Redoute. La grande Greve, qui a une lieuë d'étenduë, est entre deux autres Montagnes fort roides, dont l'une, qui est au Sud-Sud-Ouest, est séparée de la Greve par un petit Ruisseau, lequel sort du Goulet, & forme une espece de Lac, qu'on appelle la *petite Baye*. On y pêche quantité de Saumons. La grande Greve peut contenir en même tems la charge de soixante Vaisseaux. Il y en a une plus petite à l'usage des Habitans, qui font leur pêche le long des terres, & sur toutes les deux on peut faire sécher le poisson sans rien craindre. Ce sont des Plages couvertes de Galots, ou pierres plates.

Le long du petit Ruisseau, dont je viens de parler, on dresse dans la suite avec des feuillages & des branches de Sapins,

Du petit
Nord.

(a) Touer, ou monter à la touë, c'est faire avancer un Navire, en tirant sur des cordes attachées à une ancre, qu'on porte avec la Chaloupe bien avant du côté, où l'on veut aller. Ces cordes sont à trois tourens, & se nomment *Auffieres*.

(b) On dit Greve en Amérique, le mot François est Grave.

1670.

des manières de Cabannes, qu'on nomme Echafauts, où l'on faisoit aussi sécher la morue dans des tems de pluye. Les Maisons des Habitans en étoient assez proches, & formoient une Rue, en quoi consistoit le Bourg de Plaisance. Le Fort de S. Louis nous rendoit Maitres de toute la Partie Méridionale de Terre-Neuve, & des *Iles de S. Pierre*, qui sont vis-à-vis, & où il y avoit des Habitans, aussi-bien qu'au *Chapeau rouge*, & en quelques autres endroits de la Côte. Les Maloins faisoient leur Pêche un peu plus loin en un lieu, qu'on a nommé le *Petit Nord*. Le Poisson y est plus petit, que dans la Baye de Plaisance, mais plus propre pour le commerce de la Méditerranée & du Levant.

Du climat de
cette Isle, & de
la nature du
Pays.

Les Auteurs, qui ont parlé de cette Isle, s'accordent assez mal entr'eux : les uns assurent que le Ciel y est presque toujours serein, qu'on y voit de belles Forêts, que les Campagnes y sont fleuries, & couvertes de fraises; que les Buissons n'y sont presque que des Framboisiers, dont le fruit a un goût merveilleux, que les eaux y sont bonnes, qu'on y trouve des Vallons très-fertiles, & qu'il y croit sans culture une espèce de segle, qui est fort nourrissant; que le Gibier y foisonne de toutes parts; & que les Bêtes Fauves, comme les Cariboux, les Orignaux, les Cerfs, les Ours, les Renards, les Chevreuils, & les Castors s'y rencontrent par milliers.

D'autres au contraire nous représentent Terre-Neuve, comme un Pays affreux, & disent que cette Isle n'est presque par tout qu'un Rocher couvert de mousse: qu'à la vérité dans la belle saison on y cueille quantité de fraises & de framboises; mais qu'elle ne porte aucun autre fruit; que les Bois n'y sont bons à rien, & que la Chasse, si on en excepte celle des Perdrix & des Oiseaux de Rivières, y est impraticable, à cause des Montagnes escarpées, dont le Pays est couvert; que les brouillards du Grand Banc se répandent jusques-là, & que rarement on y jouit d'un beau Soleil; que quand il paroît en été, ses ardeurs sont intolérables, & brûlent le Poisson sur les Grèves. Enfin que six mois de l'année le froid y est excessif.

Pour concilier ces deux sentimens, il ne faut que distinguer les différens Quartiers de l'Isle, qui ont été fréquentés par les Européens. Il est vrai que les Côtes du Sud & de l'Est n'ont pas ordinairement un Ciel bien pur, & j'ai observé ailleurs que cela vient du voisinage du Grand Banc, où il regne un brouillard presque éternel. Il n'en est pas de même des Quartiers du

DE

Nord & ce qui est par conje avant, & Parmi ces ques-uns ayent déc Montagn précipice ble stérile qu'il n'y a

Aux er Et ang's & mais il n' tes fauves pratiqab qu'on pui ne sçauro pas tant à quante-de ragnes & regnent se venant de & y séjou leurs y so darde ses pleines de

On ne Terre-Ne maniere, entendre commune On n'a ja sent de la faire la T souvent p ce. Il est qu'ils en difficile de lement re qu'elle soi

Nord & de l'Ouest, où l'hyver & l'été sont fort sereins. Pour ce qui est de l'intérieur de l'Isle, on n'en sçauoit parler, que par conjecture; car il est presque impossible d'y pénétrer bien avant, & je n'ai jamais ouï dire que Personne l'ait encore fait. Parmi ceux, qui y ont le plus avancé, il se peut faire que quelques-uns ayent aperçu de beaux Vallons, & que les autres n'y ayent découverts que des Rochers escarpés. Il n'est point de Montagnes sans Vallées; mais ces Vallées sont quelquefois des précipices, ou remplies elles-mêmes de Rochers, & d'un sable stérile. D'ailleurs, dans un Pays si vaste il n'est pas possible qu'il n'y ait quelque variété.

Aux environs du Port & de la Baye de Plaisance il y a des Etangs & des Ruisseaux, qui y attirent le Gibier en quantité; mais il n'est presque pas possible de donner la chasse aux Bêtes fauves dans des endroits si peu pratiqués, & souvent si peu praticables. Ainsi elles doivent s'y multiplier à l'infini, sans qu'on puisse en profiter, que rarement & par hazard. Le froid ne sçauoit aussi manquer d'être bien rude dans cette Ile, non pas tant à cause de sa situation entre les quarante-fix & les cinquante-deux degrés de Latitude-Nord, qu'à raison de ses Montagnes & de ses Bois, des vents d'Ouest & de Nord, qui y regnent souvent, & surtout de ces monstrueuses glaces, qui venant des Mers du Nord, se trouvent arrêtées sur les rivages, & y séjournent longtemps. Enfin il n'est pas étonnant que les chaleurs y soient vives dans les endroits découverts, où le Soleil darde ses rayons sur des Rochers tout nuds, & sur des Plages pleines de cailloux, qui les réfléchissent de toutes parts.

On ne convient pas davantage sur les Habitans Naturels de Terre-Neuve, que sur la nature de l'intérieur du Pays. De la manière, dont s'expriment quelques Historiens, ils donnent à entendre qu'ils ont cru qu'il étoit habité; mais suivant la plus commune opinion, il ne l'est par aucune Nation sédentaire. On n'a jamais vu sur ses Côtes, que des Eskimaux, qui y passent de la grande Terre de Labrador, pour chasser, & pour faire la Traitte avec les Européens; mais ces Sauvages ont souvent parlé d'autres Peuples, avec qui ils sont en commerce. Il est vrai qu'ils mêlent beaucoup de fables dans tout ce qu'ils en disent, comme je l'ai remarqué ailleurs, & il est assez difficile de concevoir que des Nations entières se tiennent tellement renfermées dans le centre d'une Ile, quelque vaste qu'elle soit, qu'on n'en voye jamais Personne sur les Côtes.

De ses Habitans Naturels.

1670,
De la Grande
Baye.

Le Canal, qui sépare l'Isle de Terre-Neuve du Continent de l'Amérique, se nomme le *Détroit de Belle-Isle*, & court Nord-Ouest, & Sud-Ouest. Quand on l'a passé en descendant au Sud, on trouve par les cinquante degrés, dans le Continent de Labrador, une grande Baye, où nous avons un Fort, qui porte le nom de *Ponchartrain*. Ce Poste appartient aujourd'hui à un Gentilhomme Canadien, originaire de Normandie, nommé *TILLY DE COURTEMANCHE*. La pêche de moruë y est abondante; mais il n'y a point de profit à faire avec les Sauvages, qui sont les plus intraitables de tous les Hommes, & qu'on a désespéré d'appriivoiser jamais.

Au reste, nous avons beaucoup plus tiré parti de l'Isle de Terre-Neuve, que de l'Acadie, qui ne lui est pourtant pas beaucoup inférieure pour la pêche en général, & avec laquelle elle ne peut pas entrer en comparaison pour le reste; mais les profits y étoient présens, & ne demandoient pas de grandes avances: il ne s'agissoit pas non plus d'y faire des Etablissmens; ce qui demande du concert & de la résolution; mais d'un voyage de quatre ou cinq mois, au bout desquels on se retrouvoit dans sa famille.

On appuyoit aussi beaucoup sur la commodité du Port de Plaisance, qu'on jugeoit une relâche nécessaire pour les Navires, qui revenoient des Isles de l'Amérique, & des Indes Espagnoles; comme si l'Acadie ne leur offroit pas des Ports aussi commodes, beaucoup plus proches, où il est plus facile d'entrer, & où l'on auroit encore pû leur fournir des rafraichissmens, qu'ils ne devoient pas s'attendre de rencontrer à Plaisance. Cependant l'idée avantageuse, dont on étoit prévenu en faveur de ce dernier Port, qu'il nous étoit véritablement d'une grande conséquence de conserver, a été cause qu'on y a vû de tems en tems des Escadres du Roy, & le voisinage des Anglois y a donné lieu à plusieurs Expéditions glorieuses à notre Nation, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette Histoire.

Il n'est même aucun des Postes, qu'y ont occupé ces incommodés Voisins, dont nous ne les ayons chassés plus d'une fois; nos braves Canadiens ayant trouvé le secret de cueillir des Lauriers dans le Pays du Monde le plus aride, & presque toujours au milieu des frimats. Un trait de plume nous a frustrés du fruit de tant de victoires. L'Isle de Terre-Neuve,

DE
toute
& ceu
ienter
cette c
tiere a
que T
battus.
Ava
de cett
liers,
cheurs.
Roy la
Gouver
posséss
le défil
peu de
années
ce avec
au nom
meurer
Instru
ce lieu,
jets dan
ler faire
& par l
avoit fai
nir à me
Que la
plus à la
mandans
bitans de
ge des p
les tirass
voit abso
laissant a
vail, ils
une part
secours,
soit de p
pourroier
culture d

toute grande qu'elle est, n'a pu contenir tous nos Pêcheurs & ceux d'Angleterre, comme autrefois la Sicile ne put contenir l'ambition des Romains & des Carthaginois; avec cette différence néanmoins, que la Sicile demeura toute entière à ceux, qui la conquièrent sur leurs Rivaux; au lieu que Terre-Neuve est restée à ceux, qui y ont toujours été battus.

Avant l'année 1660. la Cour de France s'étoit peu mêlée de cette Isle; elle laissoit presque tout à faire à des Particuliers, qui armoient à leurs frais, pour y envoyer des Pêcheurs. Enfin cette même année le Sieur GARGOT obtint du Roy la Concession du Port de Plaisance, avec un Brevet de Gouverneur. Il trouva de grandes oppositions à sa prise de possession, & il y a bien de l'apparence qu'il fut obligé de se desister d'abord de son droit de concession, & qu'il garda peu de tems le titre de Gouverneur; car au bout de quelques années le Sieur DE LA POYPE ayant été envoyé à Plaisance avec une Commission de la Cour, pour prendre possession au nom du Roy du Fort & de l'Habitation; & pour y demeurer en qualité de Gouverneur, il étoit marqué dans ses Instructions: Que Sa Majesté avoit été excitée à s'assurer de ce lieu, & à y établir une Colonie, pour maintenir ses Sujets dans la possession, où ils étoient depuis longtemps d'y aller faire chaque année une pêche considérable de poisson sec, & par la crainte d'être prévenuë par les Anglois: Qu'elle avoit fait annuellement une dépense assez forte, pour parvenir à mettre les Habitans en état de subsister de leur travail: Que la Pêche lui avoit paru le moyen le plus assuré, & le plus à la main pour-y réussir; mais qu'il sembloit que les Commandans avoient voulu s'en prévaloir, pour obliger les Habitans de leur donner une portion de leur pêche, en échange des provisions, qu'ils leur faisoient distribuer, quoiqu'ils les tiraient de ses magasins: Que le Sieur de la Poype devoit absolument faire cesser ce désordre, & examiner, si en laissant aux Habitans de la Colonie tout le fruit de leur travail, ils seront en état de subsister toute l'année, ou du moins une partie de l'année, & qu'au cas qu'ils eussent besoin de secours, il fit sçavoir à Sa Majesté ce qu'ils lui demanderoient, soit de provisions, soit de marchandises, contre lesquelles ils pourroient troquer le profit de leur pêche; ce qui joint à la culture des terres, à la nourriture des bestiaux, & à la chas-

Premier Gouverneur de Plaisance.

1670.

M. Talon
retourne en
Canada.

se ; dont ils pourroient encore s'aider , les mettroit en peu de tems à leur aise.

Telle étoit dans toutes les parties de la Nouvelle France la situation des choses , lorsque M. Talon y retourna , pour y reprendre les fonctions d'Intendant. Pendant tout le séjour , qu'il avoit fait en Europe , il n'avoit guères été occupé que des affaires du Canada. Il avoit sur-tout en vûe d'y rétablir les PP. Recollets , qui de leur côté ne s'endormoient pas sur cet article. La Compagnie des Cent Associés leur avoit toujours refusé son agrément pour les raisons , que j'ai touchées ailleurs ; & ce refus , quoiqu'il ne les regardât qu'en général comme Mendians , leur avoit été très-sensible. Parmi les Habitans , les sentimens étoient fort partagés ; les uns , & c'étoit le plus grand nombre , pensoient encore , comme avoit pensé la Compagnie ; les autres souhaitoient ces Religieux , dans l'esperance qu'ils les trouveroient moins rigides que les Ecclesiastiques & les Jesuites , sur ce qui regardoit la Traitte de l'Eau-de-vie , & quelques autres désordres , qui recommençoient à s'introduire dans la Colonie.

Il y ramene
les Recollets.

Ils se trompoient sans doute ; mais comme ils ne cessent de crier que les consciences étoient gênées , M. Talon crut qu'il falloit les mettre dans leur tort ; & il faut convenir que si les clameurs des Libertins ont contribué à faire rappeler ces Religieux dans l'Amérique , jamais mauvaise cause n'a produit un meilleur effet. Ces Peres ont depuis ce tems-là rendu , & rendent encore de grands services à toute cette Colonie , où ils sont fort aimés , & pour le moins aussi bien établis que ceux , qui y étoient retournés trente-cinq ans avant eux.

Il fait nau-
frage avec eux.

Ce fut en 1669. qu'ils obtinrent du Roy l'Edit de leur rétablissement : le P. Césarée HERVEAU , accompagné de deux autres Prêtres & d'un Laïc , s'embarqua pour Quebec le quinzième de Juillet de la même année , avec M. Talon , & une partie des cinq cent Familles , que le Roy avoit accordées à cet Intendant pour peupler le Canada ; mais après trois mois d'une très-rude navigation , le Navire , qui les portoit , fut obligé de relâcher à Lisbonne , d'où étant parti vers la fin de Décembre , pour retourner à la Rochelle , il périt presque à la vûe du Port , sans qu'on en pût sauver qu'une partie des Hommes.

Au mois de May suivant le P. Germain ALLARD , Provincial

D.
vinci
qua a
par le
étoier
un D
& un
après
avoien
glois ,
dente
une te
elle c
néann
tans , d
peuple
le pass
regner
Qu
Franç
beauco
que p
ils sur
soit le
gans ,
sirent
fronter
ser por
tion d'
nus par
Ceu
venoie
en tire
Franç
mécon
Amis ,
bouche
qui éte
réunire
campag
jour un
lets se
7

vincial des Recollets, & depuis Evêque de Vence, s'embarqua avec M. Talon, lequel avoit réparé sa recrue d'Habitans par le moyen de quelques Compagnies de Carignan, qui étoient retournées en France; trois autres Religieux Prêtres, un Diacre, nommé le Frere Luc, estimé pour les Peintures, & un Convers. Leur voyage fut heureux; & le Provincial, après avoir mis ses Religieux en possession du Terrain, qu'ils avoient occupé auprès de Quebec avant l'invasion des Anglois, retourna en France. L'accident, qui l'année précédente avoit fait périr le Vaisseau de M. Talon, fut comme une tempête générale, qui se fit sentir jusqu'à Quebec, où elle causa un dommage de cent mille francs. On s'y consola néanmoins plus aisément de cette perte, que de celle des Habitans, dont elle avoit privé la Colonie. On ne songeoit alors qu'à peupler le Pays, & on n'étoit plus aussi scrupuleux, que par le passé, sur le choix des Colons; aussi y vit-on bien-tot regner des vices, qui jusques-là y avoient été ignorés.

Quelque-tems avant l'arrivée de M. Talon, trois Soldats François ayant rencontré un Capitaine Iroquois, qui avoit beaucoup de Pelleteries, l'enyvrent & l'assassinèrent. Quelle précaution qu'ils eussent prise pour cacher leur crime, ils furent découverts, & mis en prison. Tandis qu'on instruisoit leur Procès, trois autres François trouverent six Mahingans, qui avoient pour mille écus de marchandises; ils les firent aussi boire, & après les avoir massacrés, ils eurent l'effronterie d'aller vendre leur butin, qu'ils voulurent faire passer pour le fruit de leur chasse; ils neurent pas même l'attention d'enlever les corps de ces Malheureux, qui furent reconus par des Sauvages de leur Nation.

Ceux-ci soupçonnerent d'abord les Iroquois, avec qui ils venoient de conclure un Traité de paix, & ils se préparoient à en tirer raison, lorsque le bruit se répandit que c'étoient des François, qui avoient fait le coup. Un des trois meurtriers, mécontent des deux autres, en fit confidence à un de ses Amis, qui ne lui garda point le secret; il passa bien-tôt de bouche en bouche jusqu'aux Sauvages, & les deux Nations, qui étoient sur le point de se faire une cruelle guerre, se réunirent contre nous. Les Mahingans furent les premiers en campagne, & quatre d'entr'eux osèrent bien assiéger en plein jour une maison Française. Le Maître étoit absent, les Valets se défendirent bien; deux Sauvages furent tués, mais les

1670.

Son arrivée
à Quebec avec
des Recollets.

Sauvages assassinés par des
François.

Ce qui ca
arriva.

1670.

On en fait
justice, & on
apaise les
Sauvages.

deux autres ayant mis le feu à la maison, il ne fut pas possible de l'éteindre, ni d'en tirer la Maîtresse, qui fut brûlée.

Les Iroquois de leur côté ne tarderent pas à être instruits des circonstances de l'assassinat commis en la personne de leur Chef, & on leur assura même que deux des Meurtriers avoient été accusés par le troisième, d'avoir complotté d'empoisonner tout ce qu'ils pourroient rencontrer de Gens de leur Nation. Il n'en falloit pas tant pour les faire entrer en fureur, & ils résolurent de porter leur ressentiment jusqu'aux dernières extrémités. Il n'y avoit pas un moment à perdre, pour éviter de se voir replongé dans une guerre, qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses; & M. de Courcelles, qui comprit d'abord toute l'importance de cette affaire, partit sur le champ pour Montréal, où il apprit qu'il venoit d'arriver des Sauvages de toutes les Nations, des Iroquois mêmes, & des Mahingans.

Il les assembla, dès qu'il fut débarqué, & leur dit par la bouche du P. Chaumonot, qui parloit également bien le Huron & l'Algonquin, des choses si fortes, pour leur faire comprendre l'intérêt qu'ils avoient tous à se tenir unis avec les François, qu'ils en furent touchés. Il se fit ensuite amener les trois Soldats, qui avoient assassiné le Chef Iroquois, & leur fit casser la tête en leur présence. Une Justice si prompte désarma les Iroquois, qui ne purent même, dit-on, s'empêcher de donner des larmes au triste sort de ces Misérables. Le Gouverneur Général ajouta qu'il ne négligeroit rien pour avoir en sa puissance les Assassins des Mahingans, & qu'il les traiteroit, comme il venoit de faire les autres. Enfin il dédommagea les deux Nations de ce qu'on leur avoit enlevé, & l'Assemblée se sépara très-satisfaite.

M. de Courcelles oblige toutes les Nations à demeurer en paix.

Cette affaire ainsi heureusement terminée, il en restoit une autre, qui n'étoit ni moins importante, ni moins délicate. Les Outaouais & les Iroquois recommençoient à faire des courses les uns sur les autres, & il étoit à craindre que ces étincelles ne produisissent un embrasement général. M. de Courcelles, qui l'avoit toujours pris sur un ton fort haut avec les Sauvages, & qui par-là les avoit accoutumés à le respecter, fit déclarer aux deux Partis qu'il ne souffriroit pas qu'ils troublassent plus longtemps le repos des Nations, & qu'avec la même sévérité, qu'il venoit d'exercer à leurs yeux sur les François, il puniroit ceux, qui refuseroient de s'accorder à des conditions raisonna-

bles.
Dépu
rous.

Il fu
Queb
tes, &
part
l'acco
konth
dont
la bon
d'une
il se de

Il aj
qu'il a
avoit
rer à l
Puis s
le rece
courro
qu'il d
déclar
l'Etab
fionna
obliga

D'a
la Rel
rendre
aussi g
de fau
scavoit
Gouve
moisel
premi
On n'
putés
profus

Tar
nie da
justes
la bor

bles. Ainſi que les uns & les autres euſſent à lui envoyer des Députés, qu'il écouteroit leurs griefs, & qu'il feroit juſtice à tous.

1670.

Il fut obéi; les Chefs de toutes les Nations ſe rendirent à Quebec; ceux, qui ſe croyoient offenſés, firent leurs plaintes, & par la prudence de Garakontié, qui étoit venu de la part de ſon Canton, & la fermeté du Gouverneur Général, l'accord fut conclu à la ſatisfaction de tout le Monde. Garakontié parla enſuite aux Outaouais ſur la maniere indigne, dont ils traitoient les Miſſionnaires, qu'on avoit, leur dit-il, la bonté de leur confier, & comme s'il eût attendu l'occafion d'une ſi nombreuſe Aſſemblée, pour faire profeſſion de ſa Foy, il ſe déclara publiquement Adorateur de JESUS-CHRIST.

Il ajouta qu'il étoit depuis long-tems Chrétien dans le cœur, qu'il avoit toute ſa vie déteſté la ſuperſtition, dans laquelle il avoit été élevé, & qu'il ne pouvoit plus différer de ſe procurer à lui-même l'avantage, qu'il avoit procuré à tant d'autres. Puis ſ'adreſſant à l'Evêque, qui étoit préſent, il le conjura de le recevoir ſans délai au nombre des Enfans de Dieu. Tout concouroit à engager le Prelat à accorder à un tel Proſélyte ce qu'il demandoit avec tant d'instance. Apôtre avant que de ſe déclarer Chrétien, il avoit toujours paru avoir autant à cœur l'Etabliſſement du Chriſtianiſme dans ſa Nation, que les Miſſionnaires mêmes, & toute la Colonie lui avoit de grandes obligations.

Baptême de
Garakontié.

D'ailleurs, rien n'étoit plus capable de donner du credit à ſa Religion parmi toutes les Nations de ce Continent, que de rendre leurs Députés témoins de la conversion d'un Homme auſſi généralement eſtimé. L'Evêque ne ſit donc aucune difficulté de faire entrer cet illuſtre Proſélyte dans le ſein de l'Egliſe, il ſçavoit qu'il étoit ſuffiſamment inſtruit & le baptiſa lui-même. Le Gouverneur Général voulut lui ſervir de Parrain, & Made-moiſelle de Bouteroué, Fille de l'Intendant, fut ſa Maraine. Le premier lui donna le nom de *Daniel*, qu'il portoit lui-même. On n'omit rien pour rendre cette action célèbre, tous les Députés des Nations y aſſiſterent, & furent enſuite regalés avec profuſion.

Tandis que M. de Courcelles maintenoit ainſi ſa Colonie dans une paix profonde, & prenoit les meſures les plus juſtes pour aller au devant de tout ce qui pouvoit troubler la bonne intelligence entre les François & les Sauvages, le

Mortalité
dans le Nord.

1670.

Nord du Canada étoit ravagé par une maladie contagieuse, qui acheva de dépeupler presqu'entièrement ces vastes Contrées. Plusieurs Chrétiens en moururent dans l'innocence de leur Bap-tême, & dans des sentimens, qui aiderent beaucoup à consoler les Ouvriers Evangeliques de tant de pertes. Les Attikamegues entr'autres n'ont plus paru depuis ce tems-là, & s'il en reste encore quelques-uns, il faut qu'ils se soient mêlés avec d'autres Peuples, qui n'ont point de commerce avec nous.

Ce fut aussi alors, que Tadouffac, où jusques-là on ne voyoit guères moins de douze cent Sauvages au tems de la Trai-te, commença d'être presqu'entièrement abandonné, aussi-bien que les Trois Rivieres, d'où les Algonquins se retirent au Cap de la Magdeleine; mais il y eut cette différen-ce entre ces deux Postes, que les François se maintinrent dans le dernier, au lieu que le premier, où nous n'avions au-cun Etablissement fixe, est demeuré desert. C'étoit sur tout la Petite-Vérole, qui causoit cette mortalité; & qui plusieurs années après détruisit entièrement la Bourgade de Syllery. Quinze cent Sauvages en furent attaqués, & pas un seul ne guérit.

Etablissement
de la Bourgade
Huronne de
Lorette.

Les Hurons, quoique toujours mêlés avec les François, qui ont communiqué aux Sauvages cette maladie, s'en sont mieux préservés que les autres; & ce fut vers ce même tems, que le P. Chaumonot les ayant tous rassemblés à deux lieues de Quebec, donna commencement à la Mission de Lorette, aujourd'hui plus florissante par la ferveur de ceux, qui habitent ce Desert, que par leur nombre. Il arriva aussi alors une chose, qui fit connoître qu'on ne travailloit point en vain en semant le grain de la parole dans les Cantons Iroquois, & sur tout dans celui d'Agnier, de tout tems le plus opposé aux Missionnaires.

Ce qui se pas-
se entre des
Hollandois &
des Iroquoises
Chrétiennes.

Des Hollandois établis dans le voisinage de ce Canton, s'aviserent d'y dogmatiser parmi les Néophytes, & s'adresse-
rent d'abord aux Femmes, dont ils esperoient de venir plus aisément à bout. Ils les attaquèrent principalement sur la dé-votion à la Mere de Dieu, sur le culte des Saints, sur ce-lui de la Croix & des Images: mais ils trouverent des Chré-tiennes instruites, & fermes dans la croyance de ce qu'on leur avoit enseigné sur tous ces articles. Des Ministres vou-lurent ensuite leur inspirer de la défiance des Missionnaires; ils réüffirent encore moins par cette voye; ces bonnes Chré-

DE
niennes
vrit de
eux, n
leur re
ru de
qu'ils e

Les
midant
sûreté
velle Y
Religio
ces, &
ner leur
une aff
le Mini
res dev
plupart
de zèle
préjudi
de bien
leur cre
grandes
venir la

Il s'y
le Bapté
pas obt
vouloie
superstit
gouvern
rieuse,
Profely
ce dans
manda
quelque
fionnaire
marquer
pouvoit
de l'insul
Ononthi
obligé de
Il s'en

tiennes leur répondirent même d'une manière, qui les couvrit de confusion, leur reprochant qu'on ne remarquoit en eux, ni la piété, ni la régularité, ni le défintéressement, qui leur rendoient leurs Pasteurs si respectables, & leur avoit paru de tout tems un grand préjugé en faveur de la Doctrine, qu'ils enseignoient.

Les Hollandois crurent qu'ils avanceroient plus en les intimidant, & ils leur firent entendre qu'il n'y avoit pas trop de sûreté pour elles à paroître dans les Habitations de la Nouvelle York avec leurs Chapelets, & les autres marques de la Religion Romaine; mais elles se mocquerent de ces menaces, & protesterent qu'elles s'estimeroient heureuses de donner leur vie pour la défense de leur Foy. Il y en eut même une assez hardie pour aller dans un Prêche, dans le tems que le Ministre y faisoit l'Instruction, & pour y réciter ses Prières devant tout le monde. Ces Héroïnes, qui étoient pour la plupart des Chefs de Cabannes, ne témoignoiént pas moins de zèle pour empêcher qu'il se fit rien dans les Bourgades au préjudice du Christianisme: elles prenoient un très-grand soin de bien instruire leurs Enfans, & leur ferveur, soutenue de leur credit, faisoit concevoir aux Prédicateurs de la Foy de grandes esperances de voir un jour la Religion Chrétienne devenir la Religion Dominante dans ce Canton.

Il s'y étoit présenté d'abord assez peu d'Adultes pour recevoir le Baptême, & tous ceux, qui l'avoient demandé, ne l'avoient pas obtenu, soit faute de persévérance, ou parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à leurs guerres injustes, ni à leurs superstitions; mais une bagatelle, dont le P. PEARON, qui gouvernoit cette Eglise, eut l'adresse de faire une affaire sérieuse, disposa quantité de Personnes à se mettre au rang des Profelytes. Un Capitaine s'avisâ un jour de lui imposer silence dans une Assemblée, & dans une autre occasion lui commanda de sortir du Conseil, où il vouloit être en liberté pour quelque cérémonie superstitieuse, qu'il sçavoit bien que le Missionnaire n'approuveroit pas. Le Pere jugea à propos d'en marquer quelque mécontentement; il déclara même qu'il ne pouvoit pas demeurer dans un lieu, où on ne craignoit pas de l'insulter; mais qu'il ne répondoit point de la manière, dont Ononchio prendroit sa retraite, quand il sçauroit ce qui l'avoit obligé de se retirer.

Il s'en falloit bien que le Missionnaire eût dans le cœur au-

Industrie
d'un Mission-
naire, & quel
en fut le suc-
cès.

1670.

tant de ressentiment, qu'il en faisoit paroître; mais parmi les Sauvages un affront en attire un autre, rend méprisable celui, qui le souffre, & lui ôte tout credit. La véritable patience, qui est le fruit de la charité & de l'humilité de cœur, doit, ordinairement parlant, nous élever au-dessus de toutes ces considérations; mais la prudence doit la regler selon les occurrences. Il a fallu du tems pour rendre les Sauvages capables de connoître toute la grandeur d'ame, que renferme l'humilité Chrétienne, & le P. Pearon étoit fort persuadé que les Iroquois n'omettroient rien pour l'adoucir, & pour l'empêcher de porter ses plaintes au Gouverneur Général: il ne fut trompé, qu'en ce qu'il gagna encore plus, qu'il n'avoit espéré.

Le Chistianisme fait de grands progrès dans le Canton d'Agner.

Le Capitaine Iroquois vint dès le même jour lui faire en public de grandes excuses de l'avoit outragé, & le Père, après les avoir assez bien reçus, profita de la disposition, où il voyoit tous les esprits, pour témoigner sa peine sur le peu de docilité de la plupart à se rendre aux grandes vérités, qu'il leur annonçoit: il ajouta qu'il ne pouvoit plus souffrir tant de coutumes bizarres, ni leur attachement à des fables, dont il leur avoit si souvent fait sentir l'extravagance; que puisqu'il perdoit son tems à parler à un Peuple, qui ne vouloit écouter, ni la voix du Ciel, ni celle de la raison, il jugeoit à propos de porter ailleurs la parole de Dieu: le Capitaine voulut se justifier; mais le Père ayant répliqué sur le ton, qu'il avoit pris d'abord, & dont il entrevoyoit déjà le bon effet; " Je vois bien, reprit le Sauvage, que pour t'appaiser, il nous faut faire tous Chrétiens, il ne tiendra pas à moi, que tu n'ayes bien-tôt cette satisfaction.

Il le prit ensuite en particulier, & lui suggéra les moyens, qu'il estimoit les plus propres, pour venir à bout de ce qu'il desiroit; il lui promit de faire tous ses efforts pour gagner les Anciens: il les visita tous, & quand il les crut dans les dispositions, où il les vouloit, il convoqua une Assemblée générale, dans laquelle il parla en vrai Missionnaire. Le Père Pearon prit ensuite la parole, & acheva d'ébranler tous les Assistans; en quoi il fut encore merveilleusement secondé par Garakonthié, que le hazard, ou plutôt la divine Providence avoit conduit dans ce Village: de sorte que d'un consentement unanime on prit trois résolutions, qui furent appuyées de présens, & de tout ce qui pouvoit les rendre irrévocables.

DE

La p
ment,
l'Auteu
gleurs p
les supé
tentique
mis de
gade se
naire. I
qu'on a
mais la
rayon c
Chrétie
de leur
plus flor
trionnal

Le P
fruit dan
tiré d'Es
soit des
& nulle
Missionn
toute sa
qu'il bap
ge, que
lueur d'e
il ne tin
répondit
roit; ma
alloit be
de-vie d
aisément
dit, les
la guerre
depuis p
renديو a

Après
bles par
lièrement
le Franco

(*) Les H

La première, de ne plus souffrir qu'on invoquât publiquement, & de ne plus même reconnoître AGRESKOUÉ (a) pour l'Auteur de la vie : la seconde, de ne plus appeller les Jongleurs pour voir les Malades : & la troisième, d'abolir les danses superstitieuses & indécentes. C'étoit-là presque déclarer authentiquement la Religion Chrétienne, la seule, dont il fut permis de faire une profession ouverte ; & en effet toute la Bourgade se rendit depuis très-assidue aux Instructions du Missionnaire. Il est vrai que la suite ne répondit pas aux espérances, qu'on avoit pu concevoir d'un événement si bien ménagé ; mais la plupart de ceux, qui sçurent profiter de ce premier rayon de la Grace, & ne différèrent pas trop à se déclarer Chrétiens, ont toujours inviolablement gardé les promesses de leur Baptême, & ont mérité d'être les Fondateurs d'une des plus florissantes Chrétientés, qu'ait vûe l'Amérique Septentrionale, comme nous le dirons bientôt.

Le P. Bruyas ne faisoit pas, à beaucoup près, autant de fruit dans le Canton d'Onneyouth. On y avoit apporté quantité d'Eau-de-vie de la Nouvelle York, & l'ivrognerie y causoit des désordres effroyables. D'ailleurs nul Homme de marque, & nulle Matrone accreditée ne s'étoit déclarée en faveur du Missionnaire ; on n'alloit pas même écouter ses instructions, & toute sa consolation étoit dans un grand nombre d'Enfans, qu'il baptisoit à la mort, & dont il peuploit le Ciel. Un voyage, que fit Garakonhié dans ce Canton, fit naître quelque leur d'espérance que les choses y changeroient de face, & il ne tint point à ce zélé Néophyte que les Onneyouths ne répondissent aux impressions de la Grace, qui les sollicitoit ; mais il ne retira presque aucun fruit de son zèle. Tout alloit beaucoup mieux dans les trois autres Cantons : l'Eau-de-vie des Anglois & des Hollandois n'y pénéroit pas aussi aisément qu'à Onneyouth. Garakonhié y avoit plus de crédit, les Hurons Chrétiens y étoient en plus grand nombre, & la guerre des Andastes, où les Iroquois Supérieurs avoient fait depuis peu d'assez grandes pertes, ayant abattu leur fierté, les rendoit aussi plus dociles.

Après les Missions Iroquoises, celles, qui étoient établies parmi les Algonquins Supérieurs, attiroient plus particulièrement l'attention de ceux, qui gouvernoient la Nouvelle France. Elles ouvroient un vaste champ à la publication

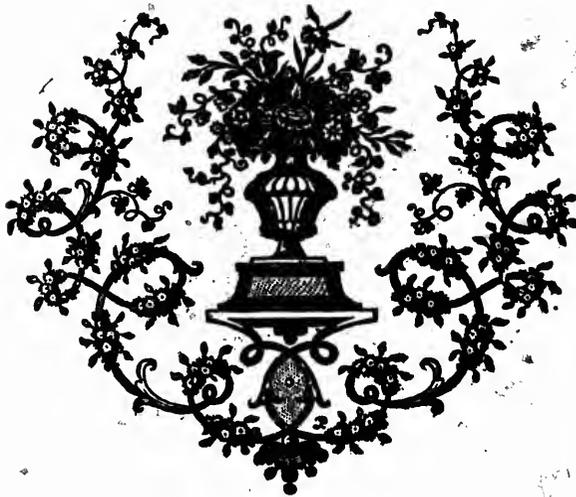
Et de la Religion dans les autres Cantons,

Et dans les Nations Algonquines.

(a) Les Hurons disent *Ariskoni*, & les Iroquois, *Agrakonk*.

1670.

de l'Évangile, & donnoient une grande liberté au commerce. Le Sault Sainte Marie en étoit le centre, & pour y fixer les Sauvages, les Missionnaires y firent de grands défrichemens, & y semerent quantité de grains, dont la culture ne demande pas beaucoup de préparation. Cela leur réussit, & dans les deux premières années ils baptiserent au moins trois-cent Personnes, dont les Enfans moribonds firent apparemment le plus grand nombre,



HISTOIRE

BOY
ces
BOY

I

DE

N

ces



gnent
le Gou
les sec
dit au
prendre
les Ag
les plu
çoises,
noit à

Lor
teuata
fit dire
contre

E.
au com.
& pour
nds défi-
ulture ne
uffit, &
ins trois-
apparem-

433

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIXIEME.



QUELQUE attention, qu'apportât M. de Courcelles à maintenir en paix les Nations du Canada, il étoit difficile qu'elle subsistât longtems parmi tant de Peuples divers, que le moindre mécontentement arme les uns contre les autres, & qu'une Puissance supérieure ne contient, qu'autant qu'ils la craignent, ou qu'ils en esperent quelque chose. Par malheur pour le Gouverneur Général, on ne continuoit pas à lui envoyer les secours, qu'on lui avoit promis, & il ne soutenoit son crédit auprès des Sauvages, que par l'ascendant, qu'il avoit sçu prendre sur eux depuis l'expédition de M. de Tracy contre les Agniers. Il ne put enfin empêcher que les Tionnonhouans, les plus éloignés de tous les Iroquois des Habitations Françaises, ne se laissassent emporter au penchant, qui les entraînoit à faire la guerre.

1670.

Lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils attaquèrent les Poutouatamis; M. de Courcelles en fut bientôt instruit, & leur fit dire qu'il trouvoit fort mauvais que, malgré ses ordres, & contre la parole, qu'ils lui avoient donnée, & attestée par ser-

Guerre entre les Sauvages; conduite de M. de Courcelles en cet-

Tome I.

lii

TOIRE

1671.
te occasion.

ment, ils eussent osé attaquer un Peuple pacifique, & qui se reposoit sur la foy des Traités : qu'il ne souffriroit pas qu'ils troublassent une paix, qu'ils devoient respecter comme son ouvrage : qu'il vouloit qu'ils lui remissent les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur ses Alliés, & que s'ils refusoient de les lui envoyer sains & en bon état, il iroit les leur arracher des mains, & traiter leur Canton, comme il avoit fait celui d'Agnier.

Une sommation si fiere irrita les Tsonnonthouans : ils demandoient si tous les Peuples de ce grand Continent, dès que les Missionnaires s'étoient établis chez eux, devenoient Sujets des François, & s'il n'étoit plus permis de tirer raison des insultes, qu'on recevoit ? Que les Cantons Iroquois avoient fait la paix avec Ononchio ; mais que pour cela ils ne prétendoient pas être devenus les Vassaux ; qu'ils périroient plutôt, que de donner la moindre atteinte à leur liberté & à leur indépendance, & qu'on pouvoit se souvenir qu'ils avoient plus d'une fois fait sentir aux François qu'ils n'étoient point des Alliés, qu'on dût traiter avec tant de hauteur, ni des Ennemis à mépriser.

Tout cela se disoit néanmoins en particulier, & avant qu'on eût fait de sérieuses reflexions sur les suites d'une rupture, à laquelle on n'étoit point préparé. Les Tsonnonthouans tinrent conseil pour délibérer mûrement sur le parti, qu'ils devoient prendre, & le résultat fut qu'on enverroit à M. de Courcelles huit Prisonniers, de trente-cinq, qu'on avoit fait sur les Pouteouatamis. Le Général crut, ou fit peut-être semblant de croire qu'il n'y en avoit pas davantage, & ne jugea pas à propos de pousser à bout des Gens, qu'il avoit encore besoin de ménager.

Baptême du
Grand Chef
des Goyogouins.

Ce fut le Grand Chef des Goyogouins, qui lui présenta les Captifs, & quand il se fut acquitté de sa Commission, il déclara que ce qui l'avoit engagé à s'en charger, étoit le désir de recevoir le Baptême des mains de l'Evêque, & en présence de son Pere Ononchio. Ce Chef étoit le même, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, & après Garakonchié, le plus illustre Iroquois des cinq Cantons. Le Baptême lui fut administré avec toute la solemnité possible : M. Talon, qui étoit arrivé depuis peu, le tint sur les Fonts, & le nomma Louis ; après quoi il fit au nom de ce Néophyte, un grand festin à tous les Sauvages Chrétiens, qui se trouverent à Quebec, à Lorette, & à Sylbery.

D
Ce
qui av
roient
les Ma
les Hu
guée
dit da
secrets
leur d
pour
lui fai
on la
affron
rer la
trouv
soutin
faire.
La
que c
Histo
quabl
auprè
ges s'é
vangi
de M
sur la
Dieu
mour
A p
mis,
qu'ell
se trou
qu'à f
ajout
qu'ell
meur
tems
me da
fanté
pagn
une p

Ce fut aussi vers ce même tems, que la plupart des Agniers, qui avoient embrassé le Christianisme, prévoyant qu'ils n'auroient jamais dans leur Pays une liberté entière de vivre selon les Maximes de leur Religion, projetterent d'aller vivre avec les Hurons de Lorette. De ce nombre étoit une Femme distinguée par la qualité d'Oyender, qui lui donnoit un grand crédit dans son Canton, & le droit d'assister aux Conseils les plus secrets. Ses Parens la troubloient dans ses dévotions, & elle leur déclara enfin qu'elle étoit résolue de descendre à Quebec, pour y finir ses jours avec les Chrétiens. On n'omit rien pour lui faire changer de dessein, & après bien des efforts inutiles, on la dégrada en plein Conseil. Bien loin d'être sensible à cet affront, elle n'en témoigna que plus d'ardeur pour se procurer la liberté de vivre en Chrétienne, qu'elle désespéroit de trouver dans la Patrie. & elle se rendit à Lorette, où elle soutint jusqu'au bout la généreuse démarche, qu'elle venoit de faire.

La conversion d'une autre Femme du même Canton a quelque chose d'assez merveilleux, pour trouver place dans une Histoire, où je me suis proposé de ne rien omettre de remarquable, qui puisse édifier mes Lecteurs, & détromper ceux, auprès desquels l'on a fort mal à propos publié que les Sauvages s'étoient rendus sourds à la voix des Prédicateurs de l'Evangile. Cette Femme faisant voyage, tomba dans un Parti de Mahingans, dont elle reçut deux ou trois coups de hache sur la tête. Elle se sentit aussitôt inspirée d'avoir recours au Dieu des Chrétiens; & le conjura de ne point permettre qu'elle mourût sans Baptême.

A peine avoit-elle fini sa Priere, qu'elle ne vit plus d'Ennemis, & jamais elle n'a pu dire ce qu'ils étoient devenus, quoi qu'elle n'eût pas perdu la connoissance un seul moment. Elle se trouva même assez de force & de courage pour se traîner jusqu'à sa Bourgade, raconta son aventure au P. Pearson, & lui ajouta qu'elle seroit bien aise de se retirer à Lorette, parce qu'elle n'osoit pas se promettre une grande fidélité, si elle demeuroit parmi ses Parens. Le Missionnaire se donna tout le tems de l'éprouver & de l'instruire; il la trouva docile & ferme dans sa résolution, elle recouvra en très-peu de tems une santé parfaite, elle gagna son Mari, & l'engagea de l'accompagner à Lorette, où ils furent baptisés l'un & l'autre, avec une petite Fille, qu'ils avoient.

1671.

Les Iroquois
Chrétiens son-
gent à sortir
de leur Pays.

Conversion
singuliere d'une
Iroquoise.

1671.

Commence-
ment de la
Mission du
Sault S. Louis.

M. de Courcelles, qu'on avoit soin d'instruire de tout, fut charmé de voir les Néophytes Iroquois dans le dessein de s'établir parmi les François; il comprit que leur nombre augmentant, il s'en pourroit former une Peuplade, qui, avec le tems, serviroit de barriere contre les Cantons mêmes, si la guerre recommençoit. Il reçut donc à bras ouverts tous ceux, qui se présenterent, & eut grand soin qu'ils ne manquaient de rien. Ils étoient d'abord en assez petit nombre; mais peu de tems après, le P. BONIFACE lui ayant amené plusieurs Familles du Canton d'Agniers, il jugea à propos de les séparer des Hurons, & de les placer vis-à-vis de Montreal du côté du Sud, dans un endroit, qu'on appelle *la Prairie de la Magdeleine*. J'ai dit dans mon Journal de quelle maniere cette Peuplade a été transportée auprès du Sault S. Louis, & que, quoique placée présentement deux lieuës plus haut, elle porte toujours le nom de ce Sault.

Mesures, que
prend M. Talon pour assu-
rer à la France
tout le Nord
du Canada.

D'autre part quantité de Peuples de la Langue Algonquine, qui se reconnoissoient redevables aux François du repos, dont ils jouissoient, s'attachèrent à eux beaucoup plus étroitement, qu'ils n'avoient fait jusques-là, & M. Talon crut devoir profiter de cette disposition favorable pour établir les droits de la Couronne sur les Quartiers le plus reculés du Canada. Il en avoit conçu le dessein dès son premier voyage, & avant que de partir de France pour venir reprendre son Employ, il en avoit écrit à M. de Courcelles, & lui avoit marqué qu'il seroit à propos d'envoyer aux Nations du Nord & de l'Ouest un Homme, qui en fût connu, afin de les engager à se trouver par Députés dans un lieu commode, où l'on pût traiter avec eux suivant les intentions du Roy.

Personne n'étoit plus propre pour cette importante Commission, qu'un Voyageur, nommé Nicolas PERROT: c'étoit un Homme d'esprit, d'assez bonne Famille, & qui avoit quelque étude. La nécessité l'avoit obligé de se mettre au service des Jésuites, ce qui lui avoit donné occasion de traiter avec la plupart des Peuples du Canada, & d'apprendre leur Langue. Il s'en étoit fait estimer, & on le regardoit comme un homme d'esprit de telle sorte, qu'il leur persuadoit aisément tout ce qu'il vouloit. M. de Courcelles jeta les yeux sur lui pour la négociation, dont il s'agissoit; M. Talon étant débarqué à Quebec sur ces entrefaites, approuva ce choix, & fit partir Perrot avec de bonnes instructions.

DI
Ce I
avions
tems su
Franç
de ses C
ayant
de l'Or
dans le
Comm
Poutec
parce q
les Sion
cette E
Grand
Ce
battans
rante S
tour de
duquel
commu
faire in
point c
peu ajo
puis ce
le tém
moins
tions S
Quo
rivée d
une re
marche
donna
en ord
armes
guerre.
venir e
me mar
Troupe
prendre
droitte
file, c
charges

Ce Député visita toutes les Nations du Nord , avec qui nous avons quelque commerce ; & les invita à se trouver au printemps suivant au Sault Sainte Marie , où le Grand Ononchio des François , c'est-à-dire , le Roy de France , leur enverroit un de ses Capitaines , qui leur déclareroit ses volontés. Tous lui ayant promis d'y envoyer des Députés , il passa aux Quartiers de l'Ouest ; mais il rabatit au Sud , & alla jusqu'à *Chicagou* , dans le fond du Lac Michigan , où étoient alors les Miamis. Comme il approchoit de leur Village avec une Escorte de Pouteouatamis , qu'on lui avoit donnée en passant par la Baye , parce qu'il y avoit quelque commencement de guerre entre les Sioux & les Mascoutins , une Troupe de jeunes Gens de cette Escorte se détacha , pour aller avertir de son arrivée le Grand Chef des Miamis , qui se nommoit **TETINCHOUA**.

Ce Chef pouvoit mettre sur pied quatre à cinq mille Combattans , & ne marchoit jamais , qu'avec une Garde de quarante Soldats , qui faisoient aussi jour & nuit la Sentinelle autour de sa Cabanne , quand il y étoit. Perrot , des Mémoires duquel j'ai tiré ces particularités , ajoute que Tetinhoua se communiquoit rarement à ses Sujets , se contentant de leur faire intimer ses ordres par un de ses Officiers. Je ne garantis point ces faits ; mais il est certain que , si Perrot n'a point un peu ajouté à la vérité , les choses ont beaucoup changé depuis ce tems-là : il est cependant vrai , & j'en ai été moi-même le témoin , que les Chefs des Miamis sont plus respectés , & moins aisés à aborder , que ceux de la plupart des autres Nations Sauvages du Canada.

Quoiqu'il en soit , Tetinhoua , dit Perrot , instruit de l'arrivée d'un Envoyé du Général des François , voulut lui faire une réception , qui lui donnât une idée de sa Puissance. Il fit marcher un Détachement pour aller au devant de lui , & ordonna qu'on le reçût en Guerrier. Le Détachement s'avança en ordre de Bataille , tous les Soldats étant parés de plumages , armés de toutes pièces , & de tems en tems faisant les cris de guerre. Les Pouteouatamis , qui escortoient Perrot , les voyant venir en cet équipage , se préparèrent à les recevoir de la même manière , & Perrot se mit à leur tête. Quand les deux Troupes furent en présence , elles s'arrêtèrent comme pour prendre haleine , puis tout-à-coup celle de Perrot prit sur la droite , les Miamis prirent sur la gauche , courant tous à la file , comme s'ils eussent voulu prendre leur avantage pour se charger.

De Grand
Chef des
Miamis.

Reception,
qu'il fait à un
Envoyé du
Général.

1671.

Mais les Miamis s'étant recourbés en arc, les Pouteouatamis se trouvèrent investis de toutes parts. Albrs les uns & les autres jetterent de grands cris, qui furent le signal d'une espèce de combat. Les Miamis firent une décharge de leurs fusils, où il n'y avoit que de la poudre, & les Pouteouatamis leur répondirent de même; après quoi on se mêla, le Cassète à la main, tous les coups portant sur les Cassètes. On fit ensuite la paix; les Miamis présentèrent le Calumet à Perrot, & le conduisirent avec toute son Escorte dans la principale Bourgade, où le Grand Chef lui assigna une Garde de cinquante Hommes; le regala splendidement, à la maniere du Pays, & lui donna le divertissement du Jeu de la Crosse:

Prise de possession de tous les environs des Lacs.

Perrot, après avoir passé quelques jours chez les Miamis, & traité avec leur Chef, suivant les instructions, retourna au Sault Sainte Marie: Tetinchoua vouloit l'y accompagner en personne; mais son grand âge & ses infirmités firent craindre à ses Sujets qu'il ne pût résister aux fatigues de ce voiage, & ils l'engagerent à rester chez lui: il ne députa même personne de sa Nation à l'Assemblée Générale; mais il donna aux Pouteouatamis un plein pouvoir pour agir en son nom. Le tems ne permit pas apparemment à Perrot d'aller inviter les Mascoutins & les Kicapous à se trouver au rendez-vous; encore moins les Illinois, qui habitoient alors les bords du Micissipi, & chez lesquels on n'avoit point encore pénétré. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y parut aucun Sauvage de ces trois Nations, ni Personne, qui les représentât.

Mais on y vit des Députés de toutes les Nations du Nord, & même des Monsonis, Habitans du fond de la Baye d'Hudson. Le Sieur de St. Luffon, Subdélégué de l'Intendant de la Nouvelle France, se rendit au Sault Sainte Marie le 15^e mois de May 1671. chargé d'une Commission spéciale pour prendre possession de tous les Pays occupés par ces Peuples, & les mettre sous la protection du Roy. La Cérémonie commença par un Discours, que le P. Allouez fit en Algonquin, & dans lequel, après avoir donné à tous ces Sauvages une grande idée de la puissance du Roy, il tâcha de leur persuader qu'il ne leur pouvoit rien arriver de plus avantageux, que de mériter la protection d'un tel Monarque, ce qu'ils obtiendroient, ajouta-t-il, en le reconnoissant pour leur Grand Chef.

M. de St. Luffon parla ensuite en peu de mots, & finit son Discours en demandant, si tout le Monde consentoit à ce qui

uteoua-
 uns &
 l d'une
 e leurs
 atamis
 Casse-
 es. On
 à Per-
 a prin-
 arde de
 aiere du
 e.
 liamis ,
 urna au
 gner en
 raindre
 e, & il
 onne de
 uteoua-
 ne per-
 coutins
 moins
 & chez
 ertain ,
 ons , ni
 Nord,
 d'Hud-
 t de la
 mois de
 prendre
 & les
 mmença
 & dans
 nde idée
 ne leur
 la pro-
 ùta-t-il ,
 finit son
 à ce qui

Tableau de l'usage



Durbinus Scipion

FOND DE LA B' DE HUDSON

appelé par les Anglois
Th. Shawne

BAYE JAMES

I Witen Temple de Colman

NITCHIK-IRINOUECHS

ou
Nation de la Loure

PAYS DES ATTIE-IRINOUECHS

ou Gens du Caribou

Lac Tchepingachien

Lac Oupitchouane

Autre curieuse de Marbre
Les gens qui l'appellent Tchichmarouneou-
chapi La maison du grand Esprit

La juste portion de ces Lacs est assez
incertaine. On dit qu'il y a une Nation
nombreuse aux environs

LES OUNESCAPI

TERRES DES OUCHES

Lac Tchiki-Mouneou

Lac Achoumapi

CHOMENICHOANISTES ET NACOCHEVITES

LES GOUVERNEURS

LES ATTIE

ST. LAURENT

FLEUVE DE

PIE-KOU

ATTICANBOUCS

L. St. Thomas

GASPEIENS

LES OUBS

SAINT FRANCOIS



66 65 64 63 62 61 60 59 58 57 56 55 54 53 52 51

REMARQUE.
Celle Carte est extrêmement différente de
tout ce qui a paru jusqu'ici. Je dois ces
connoissances aux divers Manuscrits du
Dépôt des Cartes, Plans, et Journaux de la
Marine, et aux Mémoires que les RRPP. Jésuites
Missionnaires de ce pais m'ont communiqué.



CARTE
DE LA PARTIE ORIENTALE
DE LA NOUVELLE FRANCE
OU DU CANADA

54
53
52
51
50
49
48
47
46
45

ven
P.
tous
cris
rot
teau
tand
teau
l'Ex
P. A
tous

Le
d'aut
Subd
ce P
lui ga
Le to
décha
qu'on

Sai
Marie
te Mé
nibequ
gloïfes
bien r
alors t
tions n
Le Sier
étoient
dirent
grand
néral &
teroiem

Il est
après ra
M. Tal
voyage
dant do
de juger
feil du R
bequi ét

venoit d'être proposé ? Comme il avoit parlé en François, le P. Allouez repeta en Algonquin ce qu'il venoit de dire, & tous répondirent d'abord par des présens, & puis par de grands cris de *Vive le Roy*. Alors le Commissaire fit creuser par Perrot deux trous en Terre, & planter dans l'un un grand poteau de Cèdre, & dans l'autre, une Croix de même matiere, tandis qu'on chantoit le *Vexilla*. Ensuite on attacha au poteau & à la Croix les Armes de France; puis on entonna l'*Exaudiat*. Cela fait, M. de St. Luffon déclara par la bouche du P. Allouez qu'il mettoit tout le Pays en la main du Roy, & tous les Habitans sous la protection de Sa Majesté.

Les Députés s'écrierent tous qu'ils ne vouloient plus avoir d'autre Pere, que le Grand Ononchio des François, & le Subdélégué, après les avoir beaucoup caressés, les assura que ce Prince ne les laisseroit jamais manquer de rien, tandis qu'ils lui garderoient la fidélité, qu'ils venoient de lui promettre. Le tout finit par le *Te Deum*, précédé & suivi de plusieurs décharges de Mousqueterie, à quoi il ne faut point douter qu'on n'ajoutât, suivant la coutume, un grand festin.

Saint Luffon, immédiatement avant que de se rendre à Sainte Marie, avoit fait par ordre de M. Talon un voyage à la Côte Méridionale du Canada, & avoit trouvé les bords du Kinibequi & toute la Côte de la Mer, semé d'Habitations Angloises, bien bâties, & en très-bon état. Il fut par-tout fort bien reçu; les deux Cours de France & d'Angleterre étoient alors très-unies, & depuis le Traité de Breda, ces deux Nations n'avoient rien eu à démêler ensemble dans l'Amérique. Le Sieur de Saint Luffon ne laissa pas d'avertir ces Habitans qu'ils étoient sur le Terrain du Roy de France; mais ils lui répondirent qu'ils étoient charmés de vivre sous l'obéissance d'un si grand Roy, & qu'ils le prioient d'assurer le Gouverneur Général & l'Intendant de la Nouvelle France, qu'ils se comporteroient toujours en Sujets très-fidèles & très-soumis.

Il est néanmoins vraisemblable qu'ils furent peu de tems après rappelés dans la Nouvelle Angleterre; & la Lettre de M. Talon à M. Colbert, d'où j'ai tiré ces circonstances des voyages de M. de Saint Luffon, faisant entrevoir que l'Intendant doutoit un peu de la sincérité des Anglois, donne lieu de juger que ce rappel se fit sur les remontrances du Conseil du Roy. Au moins est-il certain que dès ce tems-là le Kinibequi étoit regardé comme faisant de ce côté-là la séparation des

Les Anglois s'établissent sur les Terres des François, & quoiqu'ils véussent de bonne intelligence avec eux, on engage le Roy d'Angleterre à les en rappeler.

1671.
Les Hurons à
Michillimakinac.

deux Colonies, ainsi qu'il avoit été réglé par le Traité de Breda. Enfin cette même année les Hurons Tionnontatez, las de mener une vie errante, qui n'a jamais été du goût de cette Nation, s'établirent à *Michillimakinac*: ils ne se placèrent point dans l'Isle même, qui porte ce nom, & qui l'a donné à une partie du Continent voisin; mais sur une pointe de ce Continent, laquelle avance au Sud, & regarde une autre pointe tournée au Nord. Ces deux pointes forment un Détroit, par où le Lac Huron communique avec le Lac Michigan. Ce fut le P. Marquette, qui amena les Hurons dans ce Poste, & les y fixa.

Phénomènes singuliers. Observations sur les Marées & sur les Courans.

Il n'est pas aisé de sçavoir par quelle raison ce Missionnaire le choisit préférentiellement à tant d'autres, qui paroissent beaucoup plus avantageux pour un pareil Etablissement. Il en parle lui-même dans ses Mémoires, comme d'un lieu fort incommode, & où le froid est excessif; ce qui vient sans doute de ce que les trois Lacs, entre lesquels il se trouve, & dont le moindre (a) a trois-cent lieuës de circuit, sans compter une Baye (b) de vingt-huit lieuës de profondeur, qui s'y décharge, sont ordinairement agités de vents très-impétueux.

Le P. Marquette ajoute que l'inégalité des Marées dérange beaucoup la navigation de ces Lacs: en effet j'ai déjà observé qu'elles n'ont rien de réglé, & qu'elles sont assez fortes en quelques endroits. Aux environs de la petite Isle de *Michillimakinac* elles montent & descendent une fois en vingt-quatre heures aux pleines & aux nouvelles Lunes, & elles portent toujours dans le Lac Michigan. Il n'est pas même douteux qu'indépendamment des Marées, il n'y ait un Courant, qui porte toujours du Lac Huron dans le dernier, ce qui est apparemment causé par des Sources, telles, qu'on en trouve assez souvent en pleine Mer.

Ce Courant n'empêche pourtant pas le Courant naturel du Michigan, lequel décharge ses eaux dans le Lac Huron, aussi bien que le Lac Supérieur. Le premier de ces deux Courans, c'est-à-dire, celui du Lac Huron dans le Lac Michigan, est plus sensible, quand le vent souffle de la partie opposée, qui est celle du Sud, & l'on a vû alors des glaces portées de celui-là dans celui-ci avec autant de vitesse, que le feroit un Navire, qui auroit le vent en poupe. On sçait que la même chose arrive au Canal de Bahama.

(a) Le Michigan. (b) La Baye des Puants.

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. X. 441

1671.

Le P. Marquette observe encore que dans le Détroit, par où le Lac Supérieur se jette dans le Lac Huron, il y a sous l'eau des courans en grand nombre, & si forts, qu'ils emportent quelquefois les filets des Pêcheurs, d'où il conjecture que ce grand Lac décharge une partie de ses eaux dans le Michigan par des Canaux souterrains, qu'il s'est creusés, de la même manière, qu'on juge que la Mer Caspienne communique avec le Pont Euxin, & celui-ci avec la Méditerranée; & cela est d'autant plus vraisemblable, que le Lac Supérieur recevant au moins quarante Rivieres, dont il y en a dix ou douze aussi larges, que le Détroit même, il ne rendroit pas à beaucoup près, autant d'eau, qu'il en reçoit, s'il n'avoit point d'autre issue, que ce Canal.

Il me paroît qu'il faut dire la même chose du Michigan, lequel outre les eaux de la grande Baye, reçoit encore un grand nombre de Rivieres, dont plusieurs sont très-larges, & viennent de fort loin. Car il faut nécessairement qu'outre sa décharge visible dans le Lac Huron, il s'en soit encore creusé sous Terre, comme je viens de le remarquer du Lac Supérieur, au sujet duquel on a fait une découverte, qui fortifie la conjecture du P. Marquette. C'est que tous les Rochers, qu'on trouve à une certaine profondeur dans le Détroit du Sault de Sainte Marie, sont percés comme des éponges, & plusieurs mêmes creusés en forme de Grottes; ce qui paroît venir des Courans, dont j'ai parlé.

A la fin de l'année précédente, & au commencement de celle-ci il arriva quelque chose d'assez singulier dans cette partie du Canada. L'hyver n'y commença qu'à la mi-Janvier 1671. & finit à la mi-Mars; ce qui étoit sans exemple; & ces deux termes furent marqués par des Phénomènes, qui surprirent beaucoup les Sauvages. Le vingt-unième de Janvier il parut dans la Baye deux Parelies environ deux heures avant le coucher du Soleil: ils étoient accompagnés d'un croissant, dont les cornes étoient en haut. Le vrai Soleil étoit également éloigné de l'un & de l'autre Parelie; un petit nuage, qui avoit toutes les couleurs de l'Arc-en-Ciel, mais fort transparent, couvrit un des deux, & l'obscurcissoit un peu, & une grande lueur faisoit aussi à l'autre une espèce de voile. Les Sauvages crurent que c'étoit un signe infailible de froid, & il gela excessivement le lendemain.

Phénomènes
singuliers.

Le douzième du mois de Mars suivant, on vit trois Parelies

Tome I.

K k k

1671.

en trois endroits differens , & qui differoient aussi par rapport à leur position , à leur nombre , & au tems , auquel ils parurent. À Michillimakinac la distance apparente des trois Soleils , qu'on y aperçut , étoit d'une demie-lieuë ; l'un des deux Parelies n'étoit guère , que comme une Iris de forme ovale , couronnée d'un filet d'or : l'autre étoit si éclattant , qu'on eût eu de la peine à le discerner du vrai Soleil , sans une bande de couleur d'écarlatte , qui le bordoit du côté opposé à celui-ci. Ce Phénomène dura plusieurs jours : on le voyoit le matin peu après le lever du Soleil , & le soir avant son coucher. Le Mémoire , qui rapporte le fait , ajoute que celui des deux Parelies , qui le matin étoit au Midi , se voyoit le soir au Septentrion , & que l'autre prenoit sa place ; mais il y a bien de l'apparence qu'ils changeoient plutôt de figure , que de position.

Dans l'Isle Manitoualin , où il y avoit quantité de Sauvages Saulteurs en hyvernement , trois Soleils parurent vers le Couchant sur une ligne parallele à la Terre ; ils étoient égaux en grandeur , le véritable à l'Ouest-Sud-Ouest ; un des deux Parelies à l'Ouest , & l'autre au Sud-Ouest. On vit en même tems deux Hemi-Cycles paralleles à l'Horizon. Ils étoient de couleur bleuë à leur centre , de couleur d'aurore au-dessus , & d'un gris obscur & cendré à la circonférence. Le Ciel étoit un peu chargé de ce côté-là , & par tout ailleurs même il n'étoit pas fort serein , quoiqu'on n'aperçût aucun nuage.

Un quart de cercle perpendiculaire à l'Horizon ayant à peu près les mêmes couleurs , que les Parelies , touchoit celui , qui étoit au Sud-Ouest ; puis coupant un des deux Hemi-Cycles paralleles à l'Horizon , alloit se perdre dans l'autre. Quelquefois les trois Soleils dispafoissoient ; mais le véritable se cachoit plus rarement , que les autres. Enfin un troisième Parelle se fit voir au-dessus du Soleil ; mais il dura peu. Les deux premiers en dispafoissant pour la dernière fois , laisserent deux Arcs-en-Ciel fort lumineux , & les deux Hemi-Cycles resterent encore lontems après.

Au Sault Sainte Marie on vit un matin trois Soleils , comme aux deux autres endroits ; mais un peu après midi il en parut huit tout à la fois , rangés en cet ordre. Le vrai Soleil étoit au centre d'un cercle , formé des couleurs de l'Iris : quatre Parelies partageoient ce cercle en quatre parties égales , & étoient posés perpendiculairement & horizontalement. Un autre cer-

de semblable au premier pour les couleurs, mais beaucoup plus grand, passoit par le centre du véritable Soleil, qui en occupoit le haut, & trois autres Parelies le divisoient avec lui, comme les quatre premiers divisoient le petit cercle. Les Sauvages s'imaginèrent que tous ces Parelies étoient les Femmes du vrai Soleil, qui avoit bien voulu se faire voir aux Hommes avec toutes ses Compagnes; mais on les détrompa en leur expliquant ces Phénomènes d'une manière naturelle, & cela donna occasion de leur faire connoître que cet Astre n'étoit rien moins, qu'un Génie, comme ils se l'imaginoient.

Sur la fin de cette année les Iroquois terminèrent heureusement la guerre, qu'ils faisoient depuis plusieurs années aux Andastes, & aux *Chaouanons*, leurs Voisins. Les succès avoient été assez longtems partagés: enfin ces deux Peuples furent presque entièrement exterminés, & les Vainqueurs incorporèrent dans leurs Cantons, surtout dans celui de Tsonnonthouan, un grand nombre de Captifs, qu'ils avoient faits sur l'un & sur l'autre. Telle a toujours été leur politique, de réparer aux dépens de leurs Ennemis les brèches, que la guerre avoit faites à leur Nation.

Alors M. de Courcelles, persuadé plus que jamais de la nécessité d'opposer une barrière à un Peuple inquiet, qui n'avoit plus d'occupation au dehors, & dont la puissance & la réputation augmentoient chaque jour, fit dire aux principaux Chefs des Cantons qu'il avoit une affaire importante à leur communiquer, & qu'il iroit incessamment les attendre à *Catarocouy*. Ils s'y rendirent en grand nombre, & le Général, après leur avoir fait de grandes caresses & de fort beaux présents, leur déclara qu'il avoit dessein de bâtir en ce lieu-là un Fort, où ils pussent venir plus commodément faire la Traite avec les François.

Ils ne s'aperçurent pas d'abord que, sous prétexte de chercher leur utilité, le Gouverneur n'avoit en vûë, que de les tenir en bride, & de s'assurer un entrepôt pour ses vivres & ses munitions, au cas qu'ils l'obligeassent à reprendre les armes. Ils répondirent donc que ce projet leur paroissoit bien imaginé, & sur le champ les mesures furent prises pour l'exécuter; mais M. de Courcelles n'en eut pas le tems. Nous avons vû qu'il avoit demandé son rappel en France, & en arrivant à Québec, au retour de Catarocouy, il trouva le Comte de Frontenac, qui venoit le relever. Il n'eut pas de peine à lui

1671.

1672.
Projet d'un
Fort à Cataro-
couy.

M. de Courcelles retourne en France: son Successeur bâtit le Fort de Catarocouy.

faire goûter le dessein, qui lui avoit fait entreprendre son dernier voyage, & dès le printems suivant, le nouveau Général se rendit à Catarocouy, fit construire le Fort, qui a longtemps porté son nom, aussi-bien que le Lac (a), à l'entrée duquel il est situé.

M. Talon demande son rappel en France, & pour quoi?

M. Talon de son côté ne s'endormoit pas, son zèle actif & vigilant ne lui permettoit point de demeurer un seul jour oisif, & son génie supérieur n'enfantoit que de grands projets; mais les dégoûts, qu'il continuoit d'essuyer de la part de M. de Courcelles, & ceux, qu'il prévit, que lui donneroit le Comte de Frontenac, dont il ne tarda point à connoître le caractère, le firent penser de nouveau à la retraite. Il jugea qu'il y auroit de l'imprudence à se commettre avec ce Général dans une Colonie, trop petite pour donner des occupations séparées à deux Hommes, qui n'étoient pas d'humeur à dépendre l'un de l'autre, & par conséquent à agir en tout avec ce concert, qui demande qu'on se relâche, & qu'on cède quelquefois.

Caractère de M. de Courcelles.

Tout bien considéré, le départ de M. de Courcelles fut une vraie perte pour la Nouvelle France. S'il n'avoit pas des qualités aussi éminentes, que son Successeur, il n'eût que les moindres de ses défauts, & ses passions étoient beaucoup moins vives. Il alloit sincèrement au bien: ses préventions contre les Ecclesiastiques & les Missionnaires ne l'empêchèrent jamais de leur marquer de la confiance dans les occasions, où il les croyoit nécessaires, ou utiles, & de les autoriser dans toutes les Fonctions de leur Ministère. Enfin son expérience, sa fermeté, & la sagesse, avec laquelle il gouverna, l'avoient rendu cher aux François, & le faisoient respecter des Sauvages. Il y a bien de l'apparence que la paix du Canada n'auroit jamais été troublée, si ceux, qui vinrent après lui, étoient entrés dans ses vûes, & avoient suivi les traces, qu'il leur avoit marquées.

Caractère du Comte de Frontenac, son Successeur.

Louis de BUADE, Comte de FRONTENAC, son Successeur, étoit Lieutenant Général des Armées du Roy, & petit-Fils d'un Chevalier des Ordres, qui pendant la guerre de la Ligue s'étoit distingué par son attachement pour son Souverain légitime, & avoit mérité la confiance du Grand Henry. Celui-ci avoit le cœur encore plus grand, que la naissance; l'esprit vif, pénétrant, ferme, second, & fort cultivé; mais il étoit susceptible des plus injustes préventions, & capable de

(a) Le Lac Onarico;

les
ne
mi
mi
eur
le
des
En
l'ag
ne
pou
que
avo
dom
mer
ge,
des
le d
lui,
qui r
passi
gran
avoit
bien
vice
Ce
à rest
faire
jusqu
prit d
par le
Nouv
uns,
ni à l'
pût av
avoit
déchar
de l'un
L'In
éclairc
P. Ma

les porter fort loin. Il vouloit dominer seul, & il n'est rien qu'il ne fit pour écarter ceux, qu'il craignoit de trouver en son chemin. Sa valeur & sa capacité étoient égales; personne ne sçut mieux prendre sur les Peuples, qu'il gouverna, ou avec qui il eut à traiter, cet ascendant si nécessaire pour les retenir dans le devoir & le respect. Il gagna, quand il le voulut, l'amitié des François & de leurs Alliés, & jamais Général n'a traité ses Ennemis avec plus de hauteur & de Noblesse. Ses vûes pour l'agrandissement de la Colonie étoient grandes & justes, & il ne tint pas à lui qu'on n'ouvrit les yeux sur les avantages, qu'en pouvoit retirer le Royaume; mais ses préjugés empêchèrent quelquefois l'exécution des projets, qui dépendoient de lui. On avoit de la peine à concilier la régularité, & même la piété, dont il faisoit profession, avec cette aigreur & cet acharnement, qu'il témoignoit contre ceux, qui lui faisoient ombra-ge, ou qu'il n'aimoit point; & il donna lieu de juger dans une des plus importantes occasions de sa vie, que son ambition, & le désir de conserver son autorité, avoient plus de pouvoir sur lui, que le zèle du bien public. C'est qu'il n'est point de vertu, qui ne se démente, quand on a laissé prendre le dessus à une passion dominante. Le Comte de Frontenac eût pû être un grand Prince, si le Ciel l'avoit placé sur le Trône; mais il avoit des défauts dangereux dans un Sujet, qui ne s'est pas bien persuadé que sa gloire consiste à tout sacrifier pour le service de son Souverain, & pour l'utilité publique.

Cependant M. Talon employoit le peu de tems, qu'il avoit à rester dans la Colonie, d'une maniere bien capable de l'y faire regretter. Après avoir établi le droit du Roy son Maître jusqu'aux extrémités du Nord & fort avant à l'Ouest, il entreprit de faire de nouvelles découvertes. On sçavoit en général, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit à l'Occident de la Nouvelle France un grand Fleuve, nommé *Mechassipi* par les uns, & *Micissipi* par les autres, lequel ne couloit ni au Nord, ni à l'Est; ainsi on ne doutoit point que par son moyen on ne pût avoir communication, ou avec le Golphe Mexique, s'il avoit son cours au Sud; ou avec la Mer du Sud, s'il alloit se décharger à l'Ouest; & l'on esperoit de tirer un grand avantage de l'une ou de l'autre navigation.

L'Intendant ne voulut point partir de l'Amérique, sans avoir éclairci ce point important; il chargea de cette découverte le P. Marquette, lequel avoit déjà parcouru presque toutes les

Découverte
du Micissipi.

1672-73.

Contrées du Canada, & qui étoit fort respecté des Sauvages, & il lui affocia un Bourgeois de Quebec, nommé JOLIET, Homme d'esprit & d'expérience. Ils partirent ensemble de la Baye du Lac Michigan, s'embarquerent sur *la Riviere des Renards (a)*, qui s'y décharge, & la remonterent jusqu'assez près de sa source, malgré les Rapides, qui en rendent la navigation infiniment pénible. Ils la quitterent ensuite, marcherent quelque tems, puis se rembarquerent sur l'*Ouisconsin*, & naviguant toujours à l'Ouest, ils se trouverent sur le Micissipi par la hauteur d'environ quarante-deux degrés & demi de Latitude-Nord. Ce fut le dix-septième de Juin de l'année 1673. qu'ils entrerent dans ce fameux Fleuve, dont la largeur, & plus encore la profondeur, leur parut répondre à l'idée, que leur en avoient donné les Sauvages.

Ils se laisserent conduire à son Courant, qui n'est pas encore bien rapide en cet endroit, & ils n'eurent pas fait beaucoup de chemin, qu'ils eurent connoissance des Illinois. Ils rencontrerent trois Bourgades de cette Nation trois lieues au-dessous de l'endroit, où le *Missouri*, que le P. Marquette appelle *Pekitanoni* dans sa Relation, joint ses eaux à celles du Micissipi. Ces Sauvages furent d'autant plus charmés de voir des François chez eux, qu'ils souhaitoient depuis lontems leur alliance, par la raison, que les Iroquois commençoient à faire des excursions dans leur Pays, & qu'ils craignoient une guerre, qu'ils n'étoient point en état de soutenir seuls. Ils firent donc au P. Marquette, & au Sieur Joliet tout le bon accueil possible, & les engagerent à leur promettre leurs bons offices auprès du Gouverneur Général.

Les deux Voïageurs, après s'être reposés quelque tems chez les Illinois, poursuivirent leur route, & descendirent le Fleuve jusques aux *Akanfas*, vers les trente-trois degrés de Latitude. Alors comme les vivres & les munitions commençoient à leur manquer; d'ailleurs considerant qu'avec trois ou quatre Hommes, il n'étoit pas prudent de s'engager trop avant dans un Pays, dont ils ne connoissoient point les Habitans, & qu'ils ne pouvoient plus douter que le Micissipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique, ils reprirent la route du Canada, remonterent le Fleuve jusqu'à la Riviere des Illinois, où ils entrerent. Arrivés à Chicagou, sur le Lac Michigan, ils se séparerent. Le P. Marquette resta chez les Miamis, &

(a) Le nom propre de ces Sauvages est *Outagamis*.

Jol
Ta
mis
vag
nor
&
Pay
bea
des
que
pec
cap
blan
som
l'av
bou
foie
ou a
cre
renv
a plu
Q
& q
Le c
grea
de B
la h
des l
pend
gnes
gros
quoie
roien
En
marq
de Fe
graph
voqu
le vra
Pays

Joliet alla à Québec pour rendre compte de son voyage à M. Talon, qu'il trouva parti pour la France.

Le Missionnaire fut très-bien reçu du Grand Chef des Missis, qui fixa sa demeure dans la principale Bourgade de ces Sauvages, & employa les dernières années de sa vie à leur annoncer JESUS-CHRIST. L'année précédente les PP. Allouez & Dablon avoient parcouru avec de grandes fatigues tous les Pays, qui sont au Midi de la grande Baye, sans recueillir beaucoup de fruits de leurs travaux. En remontant la Rivière des Renards, ils aperçurent au bord d'un de ces Rapides, que j'ai déjà dit être fort fréquens sur cette Rivière, une espèce d'Idole fort mal faite, & qui paroissoit plutôt un de ces caprices de la Nature, où l'on croit trouver quelque ressemblance avec les ouvrages de l'Art. C'étoit un Rocher, dont le sommet paroissoit de loin une tête d'Homme, & les Sauvages l'avoient pris pour le Dieu Tutelaire de leur Pays. Ils le barbouilloient souvent de toutes sortes de couleurs, & ne passoient jamais près de-là, sans lui offrir du Petun, des Flèches, ou autres choses semblables. Les Missionnaires, pour convaincre ces Infidèles de l'impuissance de leur prétendue Divinité, renversèrent ce Rocher dans l'eau, & depuis ce tems-là il n'en a plus été parlé.

Quand les Rapides sont passés, on trouve la Rivière belle, & qui roule tranquillement ses eaux dans un Pays charmant. Le climat y est fort doux, les Forêts y sont entrecoupées d'agréables Prairies, & l'on y rencontre par milliers toute sorte de Bêtes fauves, surtout de ces Bœufs Illinois, qui portent de la laine. Plusieurs petites Rivières viennent se jeter dans celle des Renards, & sont couvertes de folle avoine, qui y attire pendant l'automne une quantité prodigieuse de Gibier. Les Vignes, dont les Bois sont semés, y portent sans culture d'assez gros Raisins; les Prunes, les Pommes & plusieurs autres fruits, quoique sauvages, n'y sont pas désagréables au goût, & seroient excellens, s'ils étoient cultivés.

En tirant au Sud, on entre dans le Pays des Mascoutins, marqué dans quelques-unes de nos Cartes sous le nom de *Terre de Feu*: les Mascoutins sont aussi nommés par quelques Géographes *la Nation du Feu*, & une erreur fondée sur une équivoque a donné lieu à cette dénomination. *Mascoutenec*, qui est le vrai nom de ce Pays, & du Peuple, qui l'habite, signifie un Pays découvert, & en effet les Bois y sont plus rares, que

1672-73.

Description
du Pays des
Outagamis &
des Mascou-
tins: erreur
des Geogra-
phes sur ces
derniers.

22

1672-74.

dans tout le reste du Canada. Les Pouteouatamis prononcent *Mascoutins*, & c'est d'eux, que nous avons pris ce nom. Or on prétend que quelques François ayant oui des Sauvages, qui appelloient le feu d'un nom, qui approchoit de celui de Mascoutenec, s'étoient imaginé que c'étoit celui de la Nation, & la nommerent *la Nation du Feu*. Combien de noms propres n'ont pas une origine mieux fondée! Les *Kicapous* sont Voisins des Mascoutins, & il paroît que ces deux Peuples ont toujours été unis d'intérêt.

Reception,
que les Mascoutins font
à deux Missionnaires.

Les PP. Allouez & Dablon rencontrèrent Tetinchoua avec trois mille Miamis chez les Mascoutins, & ils apprirent que c'étoit la crainte des Iroquois & des Sioux, qui réunissoit tous ces Sauvages. Ils en furent reçus avec bien des démonstrations d'amitié, & ils leur annoncerent JESUS-CHRIST; mais tout le fruit de leurs Prédications fut que ces Barbares ne pouvant s'imaginer que des Hommes, qui parloient si bien, ne fussent que des Hommes ordinaires, s'adresserent à eux, comme à des Genies, pour obtenir la guérison des Malades, & les autres grâces, qu'ils avoient accoutumé de demander à leurs Dieux.

On les invita un jour à un festin, dont l'appareil leur fit croire que c'étoit un festin de guerre. Il étoit préparé dans une Cabanne très-vaste, où l'on avoit érigé une maniere de Trophée, chargé d'Armes de Flèches, & d'une sorte de hache d'arme, faite d'une pierre fort dure. On y avoit ajouté des provisions de bouche, qui ne consistoient qu'en farine de Maiz, avec du Petun, & les instrumens, dont on se sert pour s'animer au combat, c'est-à-dire, le Chichikoué & le Tambour. Dès que les Peres eurent pris leur place, on leur apporta un grand plat de Maiz, bouilli dans la graisse de Boeuf, & le Maître du festin, en leur présentant ce mets, leur fit un long compliment, dont la subsistance étoit qu'ils avoient une cruelle guerre à soutenir contre les Sioux, qu'ils étoient sur le point d'envoyer contre cette Nation une partie de leur Jeunesse, & qu'ils les prioient de leur accorder la victoire contre leurs Ennemis.

Les Peres répondirent qu'ils n'étoient que les Ministres & les Serviteurs de celui, de qui seul dépendoit la victoire, & à qui ils devoient adresser leurs vœux; que c'étoit le Créateur & le Dieu du Ciel & de la Terre, qu'il étoit par tout, qu'il avoit toujours été, & qu'il ne cesseroit jamais d'être; que sa puissance n'avoit point de bornes, & que sa bonté égaloit son

son
Affid
parti
faire
pellé
Il
ques
par d
veng
Fami
vre p
d'un l
dispo
faire
cha J
lution
H bap
mes le
rent q
une C
Le
les Mi
partit
chemin
Le P.
les Mi
grand
que le
sionnar
devoit
bien de
Chrétie
La C
de l'Ac
avoit in
compre
leroient
tion d'y
vert par
taine fai
où M. d
T

son pouvoir. Ce discours parut faire beaucoup de plaisir aux Assistans, & le P. Dablon, dans la Lettre, où il décrit les particularités de ce voyage, regrette beaucoup de n'avoir pu faire un plus long séjour parmi ces Peuples; mais il fut rappellé à Quebec, & le P. Allouez alla chez les Outagamis.

Il ne s'attendoit pas à en être bien reçu, parce que quelques-uns de ces Sauvages avoient été maltraités à Montreal par des François, & que toute la Nation avoit juré de s'en venger. On comptoit alors parmi les Outagamis environ mille Familles. Les Miamis & les Mascoutins mirent tout en-œuvre pour dissuader le Missionnaire de se livrer seul à la fureur d'un Peuple irrité, & qui d'ailleurs n'avoit jamais paru bien disposé à entendre parler du Christianisme; mais rien ne put lui faire changer de dessein, & Dieu benit son courage. Il prêcha JESUS-CHRIST aux Outagamis, qui admirèrent sa résolution & sa patience, & peu à peu s'humanisèrent à son égard. Il baptisa des Moribonds, & surtout des Enfans; plusieurs mêmes le prièrent à son départ de les revenir voir, & l'assurèrent que, quand il voudroit s'établir chez eux, il trouveroit une Cabanne & une Chapelle toutes dressées.

Excursion du P. Allouez chez les Outagamis.

Le P. Marquette travailloit de son côté assez utilement chez les Miamis de Chicagou. Il y resta jusqu'en 1675. qu'il en partit pour se rendre à Michillimakinac; mais il mourut en chemin de la manière, que j'ai rapportée dans mon Journal. Le P. Allouez alla peu de tems après prendre sa place chez les Miamis, dont il a eu le bonheur de convertir un assez grand nombre. Ce Peuple, qu'on croit avoir la même origine, que les Illinois, est d'une humeur assez douce, & si leurs Missionnaires n'avoient pas été traversés par ceux-là-mêmes, qui devoient les soutenir dans leurs travaux Apostoliques; il y a bien de l'apparence que toute cette Nation seroit présentement Chrétienne.

Mort du P. Marquette.

La Cour paroissoit toujours avoir fort à cœur l'Établissement de l'Acadie; mais elle fut mal servie par les Particuliers, qu'elle avoit intéressés dans cette entreprise, & qui ne vouloient pas comprendre qu'en faisant bien les affaires du Roy, ils travailleroient utilement pour eux; ils n'eurent pas même la précaution d'y bâtir un seul Fort; se croyant suffisamment à couvert par celui de Pentagoët, où le Chevalier de Grandfontaine faisoit sa résidence, & par celui de la Riviere de S. Jean, où M. de MARSON commandoit au nom de ce Gouverneur.

Affaires de l'Acadie.

1673-74.

M. Talon, en demandant au Roy son congé absolu, avoit promis à M. Colbert de prendre sa route par l'Acadie, & de faire la visite de cette Province. Il reçut une réponse favorable, & le Ministre en lui envoyant l'agrément de Sa Majesté pour son retour en France, lui marqua dans sa Lettre, datée du quatrième de Juin 1672, qu'il lui feroit plaisir de partir le plus tard, qu'il pourroit, & de laisser toutes choses en bon état dans la Nouvelle France; à quoi il ajoutoit que le Roy approuvoit fort le dessein, où il étoit de passer par l'Acadie. Outre les raisons, qui avoient porté l'Intendant à proposer ce voyage, il en étoit survenu une autre beaucoup plus importante.

Le Chevalier Temple avoit déclaré à M. Colbert qu'il souhaitoit de se retirer sur les Terres de France; M. Talon eut ordre de traiter avec lui, & de l'assurer que Sa Majesté Très-Chrétienne lui accordoit des Lettres de Naturalité, & lui feroit encore d'autres graces. On esperoit que l'Acadie retireroit de grands avantages de cette négociation; mais elle n'eut point de suite, & je n'ai pu sçavoir ce qui l'avoit fait échouer. L'année suivante M. de Chambly releva le Chevalier de Grandfontaine à Pentagoet, & il y avoit tout au plus un an, qu'il étoit dans ce Fort, lorsque le dixième d'Août de l'année 1674, un Anglois, qui avoit demeuré quatre jours déguisé dans la Place, le vint attaquer avec l'Equipage d'un Corsaire Flamand.

Les Anglois
s'emparent de
Pentagoet, &
du Fort de la
Riviere S.
Jean.

Cet Aventurier avoit cent dix Hommes, & M. de Chambly n'en avoit que trente, d'ailleurs Pentagoet n'étoit pas en état de défense, & le Gouverneur fut surpris, parce que les deux Couronnes étoient en paix. Il se défendit néanmoins avec beaucoup de valeur; mais après une heure de combat, il reçut un coup de mousquet au travers du corps, qui l'obligea de se retirer. Alors son Enseigne & tous ses Gens, qui étoient mal armés, & plus mal intentionnés encore, se rendirent à discretion.

Les Ennemis envoyerent aussi-tôt un Détachement au Fort de *Gemesie* dans la Riviere S. Jean, pour enlever M. de Marson, qui y commandoit, & cela fut exécuté sans résistance. Ainsi l'Acadie, dont ces deux Forts faisoient toute la défense, demeura exposée aux courses des Anglois. L'Auteur de cette hostilité n'avoit point de Commission, & fut désavoué; on sçut néanmoins qu'on lui avoit donné à Baston un Pilote Anglois,

& l'on étoit instruit que les Bastonnais souffroient très-impatiemment que les François demeurassent les Maîtres de Pentagoët, & du Fort de S. Jean.

Si la Nouvelle France eût été tranquille, on eût pu repa-
rer sur le champ ces pertes, & prendre de bonnes mesures,
pour ne pas laisser les Provinces voisines de la Nouvelle An-
gleterre exposées à de pareilles insultes; mais tout étoit en
trouble dans la Colonie. Le Gouverneur Général s'étoit
brouillé avec les Ecclesiastiques & les Missionnaires, & se
brouilla bientôt avec M. du Chesneau, qui avoit relevé M.
Talon. L'Abbé de SALIGNAC FENELON, qui étoit du Semi-
naire de S. Sulpice, fut mis en prison, sous prétexte qu'il avoit
prêché contre le Comte de Frontenac, & qu'il avoit tiré des
attestations des Habitans de Montreal en faveur de M. Per-
rot, leur Gouverneur, que le Général avoit fait mettre aux
arrêts.

On se plaignoit encore que M. de Frontenac avoit compo-
sé le Conseil Supérieur de Gens, qui étoient à sa devotion,
& que par-là il s'étoit rendu l'Arbitre souverain de la Justice,
& tenoit tout le Monde sous le joug; qu'on ne voyoit que
Sergens en campagne, & que depuis six ou sept mois il y
avoit eu plus de procès dans la Nouvelle France, qu'on n'y
en avoit vû depuis soixante ans. En un mot, que le Pays
étoit dans une extrême confusion, & que si cela duroit en-
core quelque tems, il y avoit tout à craindre pour la Co-
lonie.

Il faut pourtant avouer que tous les coups de vigueur, que
fit alors le Comte de Frontenac, ne furent pas répréhensibles,
quant au fond; mais lors même qu'il usoit le plus à propos
de sévérité, il le faisoit avec un air de violence, & des ma-
nieres si hautaines, qu'il diminueoit beaucoup le tort des Cou-
pables, en rendant le châtimement odieux; ce qui le jettoit
souvent, & quelquefois même la Cour, dans de très-grands
embarras. Il s'étoit surtout extrêmement laissé prévenir contre
les Missionnaires, & il ne tint pas à lui que sa mauvaise hu-
meur contre eux ne fit perdre à la Colonie une de ses plus
fortes Barrières.

MM. de Courcelles & Talon avoient jugé que, pour tenir
en bride les Cantons Iroquois, il étoit nécessaire d'attirer le
plus qu'il seroit possible de ces Sauvages à la Prairie de la
Magdeleine, où nous avons vû que plusieurs s'étoient déjà

établis. On avoit chargé de cette Commission le P. Fremont, qui s'en étoit acquité avec succès ; mais on reconnut bientôt que le Terrain de la Prairie n'étoit pas propre à porter les grains, que les Sauvages ont coutume de semer ; & la famine commençant à se faire sentir, la nouvelle Peuplade fut menacée d'une désertion générale.

Pour éviter ce malheur les Missionnaires demanderent au Gouverneur & à l'Intendant un autre emplacement vis-à-vis du Sault S. Louis. Le Comte de Frontenac ne répondit rien à leur Requête ; mais M. du Chefneau, qui jugea la retraite des Sauvages inévitable, si on leur refusoit ce qu'ils demandoient, le leur accorda, & ils s'en mirent en possession. On avoit bien prévu que le Général n'approuveroit pas cette voye de fait ; mais on n'auroit jamais imaginé qu'il dût porter l'emportement aussi loin, qu'il le fit ; il s'oublia véritablement en cette rencontre d'une manière, qui ne parut pas même excusable à ses meilleurs Amis.

Les Hollandois inquiettent les Missionnaires des Iroquois.

Les Iroquois Chrétiens restèrent néanmoins au Sault S. Louis, & la Cour, qui jugea cet Etablissement nécessaire, les y maintint malgré le Comte de Frontenac. Ce qui avoit surtout engagé ces Néophytes à quitter leur Pays, pour chercher un asyle dans la Colonie Française, c'est que les Hollandois ayant en 1673. repris Manhatte, & reconquis toute la Nouvelle York, qu'ils ne gardèrent pourtant pas longtemps, avoient menacé les Missionnaires, qui étoient dans le Canton d'Agnier de les en chasser, s'ils ne se retiroient pas d'eux mêmes. Ils en usoient ainsi, parce qu'ils craignoient tout de la part des Iroquois, si cette Nation s'unissoit aux François par le lien de la Religion.

Il y a aussi bien de l'apparence que dès lors il se formoit quelque intrigue parmi ces Barbares pour recommencer la guerre contre nous ; car dès l'année suivante 1674. M. de Frontenac manda à M. Colbert que, si les principaux Chefs de la Nation n'avoient pas été gagnés par ses caresses & par ses présents, il ne resteroit pas un seul François en Canada. C'étoit un peu trop dire ; mais il est certain que les Hollandois sollicitoient sous mains les Iroquois à reprendre les armes, & le Gouverneur Général profita des avis, qu'il en eut, pour persuader à la Cour la nécessité de conserver son Fort de Catarocouy. Il ne s'attendoit pas que la Cour en concluroit, comme elle fit, qu'il n'étoit pas moins important

de
S.
du
léu
rié
tôt
Pr
mo
lon
fan
qui
qu
Ma
que
Co
troi
nié
L
diffé
com
ofa
deu
il ne
pas
Vain
entié
la C
O
tenal
une
puiff
peut
datté
M. de
roit é
ses or
tenac
de to
Da
Maje

de maintenir l'Etablissement des Iroquois Chrétiens au Sault S. Louis.

1675.

M. du Chesneau n'avoit pas moins à souffrir des hauteurs du Général, que les Ecclesiastiques & les Missionnaires, & leur brouillerie avoit cominencé au sujet du Conseil Supérieur; dont le Comte de Frontenac vouloit réduire à lui toute l'autorité, jusqu'à s'approprier le titre & les fonctions de Président. Le Roy, pour faire cesser ces disputes, qui allumoient le feu de la discorde dans toutes les parties de la Colonie, parce que les deux Chefs avoient chacun leurs Partisans, rendit le cinquième de Juin 1675. une Ordonnance, qui régloit toutes choses, de maniere à donner lieu d'esperer que toute vaine prétention cesseroit de part & d'autre. Sa Majesté y confirmoit ce qui avoit déjà été décidé, à sçavoir, que le Gouverneur Général auroit la premiere place dans le Conseil, que l'Evêque auroit la seconde, & l'Intendant la troisième; mais que ce seroit à ce dernier à demander les opinions, à recueillir les voix, & à prononcer les Arrêts.

Prétention de M. de Frontenac au sujet de la fonction de Président du Conseil Supérieur.

Le Comte de Frontenac ne se rendit pourtant pas, & sous différens prétextes traita fort mal tous ceux, qui en cela, comme en toute autre chose, s'opposèrent à ses volontés. Il osa même exiler de sa propre autorité le Procureur Général & deux Conseillers; il rompit ouvertement avec l'Intendant, & il ne craignit point de dire qu'il étoit bien fâché de ne l'avoir pas fait mettre en prison immédiatement après le départ des Vaisseaux; qu'il auroit eu le plaisir de l'y tenir deux années entières, parce qu'il falloit ce tems-là pour avoir un Ordre de la Cour, qui l'en fit sortir.

On ne put cacher longtemps au Roy une conduite si peu soutenable; mais il paroît qu'on dissimula d'abord à Sa Majesté une partie des écarts de ce Général, qui avoit en Cour de puissans Protecteurs, & de grandes Alliances. C'est ce qu'on peut inférer de deux Lettres écrites au nom de ce Prince, & dattées du 29. d'Avril 1679. Dans l'une, qui étoit adressée à M. du Chesneau, le Roy marquoit à cet Intendant qu'il auroit évité toutes les violences, dont il se plaignoit, si, suivant ses ordres, il s'étoit contenté d'exposer ses raisons à M. de Frontenac, & s'il lui eût obéi, en l'avertissant qu'il donneroit avis de tout au Conseil.

Lettres du Roy à l'Intendant & au Gouverneur Général.

Dans l'autre, qui étoit pour le Comte de Frontenac, Sa Majesté, après lui avoir reproché que par ses prétentions il

1675. troubloit la tranquillité de la Nouvelle France , ajoutoit :
 » Vous avez voulu que dans les Registres du Conseil Sou-
 » verain vous fussiez qualifié de Chef & de Président de ce Con-
 » seil , ce qui est entièrement contraire à mon Edit concernant
 » cet Etablissement. Je suis d'autant plus surpris de cette préten-
 » tion , que je suis bien assuré qu'il n'y a que vous seul dans mon
 » Royaume , qui étant honoré du titre de Gouverneur & Lieu-
 » tenant Général dans un Pays , eût désiré d'être qualifié Chef
 » & Président d'un Conseil , pareil à celui du Canada. Je désire
 » donc que vous abandonniez cette prétention , & que vous
 » vous contentiez du titre de mon Gouverneur & Lieutenant
 » Général. Je ne désire point non plus qu'on donne le titre de
 » Président de ce Conseil à l'Intendant ; mais bien qu'il en ait
 » toutes les fonctions ; c'est-à-dire , que vous n'avez aucune
 » autorité de faire tenir les Registres du Conseil chez vous , ainsi
 » que vous l'avez prétendu , & que vous l'avez exigé , encore
 » moins de recueillir les voix , & de prononcer les Arrêts ; tou-
 » tes ces fonctions appartiennent à la Charge de Président , que
 » j'ai attachée à celle d'Intendant.

La Traite de
 l'Eau-de-vie
 recommence
 en Canada.

Le Roy dans cette même Lettre renouvelle ses ordres au
 sujet de ces Vagabonds , qu'on nommoit ordinairement *Cou-
 reurs de Bois* , & déclare au Général qu'il ne recevra sur cet
 article aucune excuse , persuadé qu'il ne tenoit qu'à lui d'ar-
 rêter le cours d'un tel désordre , qui ruinoit & dépeuploit le
 Pays , & anéantissoit le commerce. Un autre point , plus im-
 portant encore , fut un nouveau sujet de démêlé entre le Gou-
 verneur Général & l'Evêque. Nous avons vu les désordres ,
 que causoit parmi les Sauvages Chrétiens la Traite de l'Eau-
 de-vie ; elle avoit recommencé depuis quelques années , &
 produisoit les mêmes effets , qui avoient déjà coûté tant de
 larmes à tous ceux , qui s'intéressoient au salut de ces Peuples.

On prévient
 la Cour en fa-
 veur de ce
 commerce.

L'Evêque , le Clergé , & les Missionnaires s'en plaignirent ;
 mais on avoit trouvé le secret de persuader au Conseil du
 Roy que ce commerce étoit absolument nécessaire pour nous
 attacher les Naturels du Pays ; que les abus , dont les Eccle-
 siastiques faisoient tant de bruit , s'ils n'étoient pas tout-à-fait
 imaginaires , étoient du moins fort exagérés , & que leur
 zèle sur cet article ne servoit guères que de prétexte pour per-
 sécuter ceux , qui les empêchoient de dominer dans le Pays ,
 & pour solliciter leur révocation.

La prévention alla même si loin , que M. du Chesneau ayant

éc
 me
 l'E
 poi
 ter
 bie
 enf
 lon
 mit
 nes
 tu
 Thr
 Reli
 Il
 zie
 blée
 pou
 fait
 lut
 fesse
 l'un
 qui
 vie
 sous
 Roy
 Fron
 cuter
 le ca
 expri
 Ce
 quete
 noit
 Robe
 quelq
 tenter
 honne
 venir
 la déc
 Il e
 plusie
 à l'hér

écrit à M. Colbert en termes très-forts pour appuyer le sentiment du Prelat, qui avoit fait un cas reservé de la Traite de l'Eau-de-vie, ce Ministre lui répondit qu'en cela il n'agissoit point en Intendant, & qu'il devoit sçavoir qu'avant que d'interdire aux Habitans un commerce de cette nature, il falloit bien s'assurer de la réalité des crimes, qu'on prétendoit qu'il enfançoit; mais la pénétration de M. Colbert ne le laissa pas longtems dans l'erreur à ce sujet, & la pieté du Roy ne lui permit pas de rester indécis sur une affaire, que tant de Personnes, dont Sa Majesté ne pouvoit s'empêcher d'estimer la vertu & les lumieres, ne cessioient point de porter au pied de son Trône, comme la chose du monde, qui intéressoit le plus la Religion dans la Nouvelle France.

Il y eut donc en 1678. un Arrêt du Conseil, datté du douzième de May, lequel ordonnoit qu'il seroit fait une Assemblée de vingt des principaux Habitans de la Nouvelle France, pour avoir leurs avis touchant la Traite en question. Cela fait, & les raisons apportées de part & d'autre, le Roy voulut que l'Archevêque de Paris, & le P. de LA CHAISE, Confesseur de Sa Majesté, donnassent leur Jugement définitif; & l'un & l'autre, après avoir conféré avec l'Evêque de Quebec, qui étoit venu en France, jugerent que la Traite de l'Eau-de-vie dans les Habitations des Sauvages devoit être défendue sous les peines les plus grièves. Il y eut une Ordonnance du Roy, qui apuya ce Jugement, & elle fut envoyée à M. de Fronténac, à qui il fut expressément enjoint de la faire exécuter; l'Evêque ayant de son côté engagé sa parole de réduire le cas reservé aux termes, dans lesquels l'Ordonnance étoit exprimée.

Cependant le départ de M. Talon, & la mort du P. Marquette avoient fait perdre de vûe le Micissipi, & on ne prenoit aucune mesure pour en achever la découverte. Enfin Robert CAVELIER, Sieur de LA SALE, qui étoit passé depuis quelques années en Amérique, & qui n'y étoit allé, que pour tenter quelque entreprise, capable de l'enrichir & de lui faire honneur, comprit que rien n'étoit plus propre pour le faire parvenir à son but, que d'entrer dans les vûes de M. Talon sur la découverte de ce grand Fleuve, & du Pays, qu'il arrose.

Il étoit né à Rouen d'une Famille aisée; mais ayant passé plusieurs années parmi les Jesuites, il n'avoit point eu de part à l'héritage de ses Parens. Il avoit l'esprit cultivé, il vouloit se

1675.

Edit du Roy
à ce sujet.

1676-78.

Arrivée du
Sieur de la Sa-
le en Canada :
son caractère.

1676-78.

distinguer, & il se sentoît assez de génie & de courage pour y réussir. En effet il ne manqua, ni de résolution pour entreprendre, ni de constance pour suivre une affaire, ni de fermeté pour se roidir contre les obstacles, ni de ressource pour réparer ses pertes; mais il ne sçut pas se faire aimer, ni ménager ceux, dont il avoit besoin, & dès qu'il eut de l'autorité, il l'exerça avec dureté & avec hauteur. Avec de tels défauts il ne pouvoit pas être heureux: aussi ne le fut-il point.

Il entreprend
d'achever la
découverte du
Mississipi.

Le premier projet, qu'il forma, & qui l'engagea à passer les Mers, fut de chercher un passage au Japon & à la Chine par le Nord, ou par l'Ouest du Canada; & quoique dépourvu généralement de tout ce qui étoit nécessaire pour une pareille entreprise, & qu'il se trouvât même les premières années fort à l'étroit dans un Pays, où il n'avoit rien apporté, & où il n'y avoit nulle ressource contre l'indigence, il ne se rebuta point; il se fit des Amis & des Protecteurs, & il s'occupa avec une application incroyable à acquérir les connoissances, & à se ménager les autres secours, dont il pouvoit avoir besoin pour son entreprise.

Il étoit dans cette occupation, lorsque Joliet arriva à Montreal avec la nouvelle de sa découverte. Non-seulement il ne douta point, quand il eut entretenu ce Voyageur, que le Mississipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique; mais il se flatta encore qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir ce qui faisoit l'objet de ses recherches, & qu'en tout cas la seule découverte de son embouchure le conduiroit à quelque chose, qui établiroit sa fortune & sa réputation. Il avoit très-bien réussi à gagner les Bonnes grâces du Comte de Frontenac, dont il avoit étudié avec soin les inclinations: il s'ouvrit à lui de son dessein, & ce Général lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

Il passe en
France; ce
qu'il obtient
du Roy.

La première chose, à quoi il falloit songer, c'étoit à se mettre en fonds pour les frais de cette expédition, à se faire revêtir d'un caractère, qui l'autorisât, & à obtenir des forces capables de tenir les Sauvages en respect. La Sale avoit fait à loisir toutes ces réflexions, & son plan étoit tout dressé dans sa tête. Il sçavoit combien le Fort de Catarocouy tenoit au cœur du Comte de Frontenac; il lui proposa d'en augmenter les fortifications, d'y mettre une Garnison capable de le défendre contre les entreprises, que pourroient faire les Iroquois, s'ils recommençoient la guerre, d'y établir des Habitans, afin d'en

d'en pouvoir tirer dans le besoin des Hommes & des provisions, & d'y construire des Barques pour naviguer sur le Lac Ontario.

1676-78.

Rien n'étoit mieux pensé, n'y regardât-on que l'utilité de la Colonie, & le Général fut d'avis que la Sale passât en France pour communiquer son dessein au Ministre. Il s'embarqua donc sur le premier Bâtiment, qui partit de Quebec. En arrivant à la Cour, il apprit la mort de M. Colbert, & rendit au Marquis de SEIGNELAY qui occupoit la place de son Pere dans le Département de la Marine, la Lettre du Comte de Frontenac, dont il étoit Porteur: il eut ensuite plusieurs entretiens particuliers avec lui, & ce Ministre, qui goûta son esprit, lui fit obtenir du Roy tout ce qu'il pouvoit souhaiter. Sa Majesté lui fit expédier des Lettres de Noblesse, lui accorda la Seigneurie de Catarocouy, & le Gouvernement du Fort, à condition qu'il le bâtiroit de pierres, & le revêtit de tous les pouvoirs nécessaires pour faire librement le commerce, & pour continuer les découvertes commencées.

Le Prince de Conti, auprès duquel il avoit trouvé de l'accès, l'avoit fort apuyé auprès du Roy, & avoit beaucoup contribué à lui faire obtenir toutes les graces, dont je viens de parler. Pour toute reconnoissance il exigea de lui qu'il acceptât un Officier, que ce Prince honoroit de sa bienveillance & de son estime. Il se nommoit le Chevalier de TONTI, & il avoit déjà dans la Nouvelle France un Frere, qui y est mort Capitaine (a). La Sale regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & en effet Tonti a toujours été très-attaché à ses intérêts, & lui a rendu de très-grands services. Il avoit servi en Sicile, où il avoit eu une main emportée d'un éclat de Grenade, & il s'en étoit fait mettre une de fer, dont il se servoit très-bien.

Le Chevalier de Tonti se joint à lui.

Le quatorzième de Juillet 1678. la Sale & Tonti s'embarquerent à la Rochelle avec trente Hommes, parmi lesquels il y avoit des Pilotes & des Ouvriers, & ils arriverent à Quebec le quinzième de Septembre. Ils y sejournerent fort peu, parce qu'ils vouloient profiter de la belle saison pour se rendre à Catarocouy, où ils menerent avec eux le P. Louis HENNEPIN, Recollet Flamand, qui les accompagna depuis dans la plupart de leurs voyages. Le premier soin de M. de la Sale en

Diverses aventures de M. de la Sale.

1678.

(a) Il étoit Fils de l'Auteur de la Tontine.

1678.

arrivant à Catarocouy, fut de faire travailler au Fort, qui n'étoit que de pieux; il fit en même tems construire une Barque, & ces travaux furent achevés avec une promptitude, qui donna une grande idée de l'activité du nouveau Gouverneur.

Il conduisit ensuite lui-même sa Barque jusqu'à Niagara, où il traça un nouveau Fort: il en chargea le Chevalier de Tonti, à qui il laissa trente Hommes, donna ses ordres pour la construction d'une seconde Barque à l'entrée du Lac Erié, au-dessus de la chute de Niagara, parcourut à pied tout le Canton de Tsonnonthouari, fit le reste de l'hiver quantité d'autres courses, qui n'avoient point d'autre objet, que le commerce des Pelleteries, revint par Terre à Catarocouy, & renvoya une seconde fois sa Barque à Niagara, chargée de provisions & de marchandises. Elle fit ensuite plusieurs voyages assez heureusement; mais le Pilote l'ayant un jour trop approchée de Terre, elle se brisa.

1679.

Ce contretems ne déconcerta point M. de la Sale: il répara bientôt cette perte, s'occupa tout le printemps & tout l'été de l'année 1679, à remplir son Magasin de Niagara, & à visiter les différentes Nations Sauvages, avec qui il vouloit faire le commerce, où dont il esperoit de tirer des lumières pour ses découvertes. Le Chevalier de Tonti faisoit la même chose de son côté. Enfin vers la mi-Août la Barque, qui avoit été construite à l'entrée du Lac Erié, étant en état de faire voile, la Sale s'y embarqua avec quarante Hommes, parmi lesquels il y avoit trois Peres Recollets, & prit la route de Michillimakinac. Il essuya dans cette traversée une rude tempête, qui dégouta une bonne partie de ses Gens, plusieurs mêmes déserterent; mais le Chevalier de Tonti, qui avoit pris un autre chemin, les ayant rencontrés, fut assez heureux pour les engager presque tous à le suivre.

Il fait une
perte considé-
rable.

De Michillimakinac le *Griffon*, c'étoit le nom de la Barque, passa à la Baye, d'où M. de la Sale la renvoya chargée de Pelleteries à Niagara. Pour lui il se rendit en Canot à la Rivière *S. Joseph*, où il y avoit dès lors une Bourgade de *Miamis*, que le P. Allouez cultivoit avec assez de succès, & où le Chevalier de Tonti alla rejoindre. Ils n'y restèrent pas longtems. Tonti descendit aux Illinois, & la Sale retourna à Catarocouy, où il apprit en arrivant qu'on ne doutoit presque plus de la perte du *Griffon*. En effet on n'en a point eu

de nouvelles bien certaines depuis son départ de la Baye.

Quelques-uns ont rapporté que les Sauvages n'eurent pas plutôt aperçu ce grand Bâtiment voguer sur leurs Lacs, qu'ils le crurent perdus, s'ils ne venoient à bout de dégoûter les François de cette maniere de naviguer; que les Iroquois en particulier songeant dès lors à rompre avec nous, profitèrent de cette occasion pour jeter de la défiance contre nous parmi les Nations Algonquines; qu'ils réussirent surtout à l'égard des Outaouais, & qu'une Troupe de ces derniers ayant vû le Griffon à l'ancre dans une Anse, y étoit accouru, sous prétexte de voir une chose aussi nouvelle pour eux; que comme on ne se défioit point d'eux, on les laissa entrer dans la Barque, où il n'y avoit que cinq Hommes, qui furent égorgés par ces Barbares; que les Assassins enleverent toute la charge du Bâtiment, & y mirent ensuite le feu. Mais comment auroit-on pu sçavoir toutes ces circonstances, puisque d'ailleurs on assure qu'aucun Outaouais n'en a jamais parlé?

Ce malheur fut suivi d'un autre, auquel M. de la Sale ne fut pas moins sensible. La Nation, sur laquelle il avoit le plus compté pour le succès de son entreprise, étoit l'Illinoise, alors très-nombreuse, & qui occupoit plusieurs Postes, dont on pouvoit faire des entrepôts commodes entre le Canada & le Mississipi. C'étoit pour s'assurer de ces Sauvages, que le Chevalier de Tonti s'étoit avancé de ce côté-là, & il avoit réussi sans peine à les mettre dans ses intérêts; mais comme il étoit très-peu accompagné, il ne put empêcher ses nouveaux Alliés de recevoir presque sous ses yeux un rude échec de la part des Iroquois, qui n'ayant pu venir à bout de les broiiller avec les François, vouloient, avant que de nous déclarer la guerre, les mettre hors d'état de nous secourir, les surprirent, & en taillèrent en pièces un très-grand nombre.

La Sale se voyoit alors dans une situation bien fâcheuse; il avoit tout à craindre de la part des Iroquois, qu'il devoit s'attendre de trouver par tout dans son chemin; les Outaouais étoient suspects, & il ne pouvoit se fier à ceux-mêmes d'entre les François, qui étoient sous ses ordres, & dont quelques-uns attenterent, dit-on, plusieurs fois à sa vie. Ils firent plus, s'il est permis d'ajouter foy à ce qui s'en publia dans le tems, ils sollicitèrent plusieurs fois ses propres Alliés à se soulever contre lui, & pour les y engager, ils n'eurent point honte de leur dire qu'il s'entendoit avec les Iroquois pour les faire tous périr.

M m m ij

Les Illinois
sont défaits
par les Iro-
quois.

Fermeté de
M. de la Sale
dans ses mal-
heurs.

1679.

Il arriva sur ces entrefaites chez les Illinois, & s'aperçut bientôt qu'ils étoient un peu changés à son égard: il se crut même au moment d'avoir sur les bras toute cette Nation, & de ne pouvoir compter sur aucun des Siens. Il ne fit néanmoins paroître aucune crainte; au contraire jamais il ne montra plus de fermeté & de résolution. Par-là il se fit estimer; mais il voulut un peu trop se faire craindre; ce fut toujours son grand défaut, & la principale source de ses malheurs. Il ne put aussi jamais gagner sur soi d'être moins dissimulé, & de s'humaniser avec ceux, dont il avoit le plus de besoin, & il ne fit pas assez reflexion que si les pieds & les bras ne sçauroient agir, que par la direction de la tête, elle ne peut rien exécuter, que par leur ministère.

On veut
l'empoison-
ner.

Sur la fin de cette année il perdit encore une partie de ses Gens, & de ceux-mêmes, en qui il se confioit le plus. Ces Perfides avoient comploté de l'empoisonner, & de faire le même traitement à tous ceux, qu'ils connoissoient lui être plus sincèrement affectionnés. Ils furent découverts, & ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de se sauver, comme ils firent. La Sale les remplaça par une Troupe de jeunes Illinois, qu'il trouva de bonne volonté, & songea tout de bon à commencer ses découvertes. Il détacha d'abord un nommé DACAN avec le P. Hennepin pour remonter le Micissipi au-dessus de la Riviere des Illinois, & s'il étoit possible, jusqu'à sa source.

Il fait remon-
ter le Micissi-
pi par le Sieur
Dacan & le P.
Hennepin.

1680.

Ces deux Voyageurs partirent du Fort de Crevecoeur le vingt-huit de Février, & étant entrés dans le Micissipi, le remonterent jusques vers les quarante-six degrés de Latitude-Nord: là ils furent arrêtés par une chute d'eau assez haute, qui tient toute la largeur du Fleuve, & à laquelle le P. Hennepin donna le nom de *Sault de S. Antoine de Padouë*. Ils tombèrent alors, je ne sçai par quel accident, entre les mains des Sioux, qui les retinrent assez longtems Prisonniers: mais qui ne les maltraitèrent point. Ils furent enfin délivrés par des François venus du Canada, ensuite ils descendirent le Fleuve jusqu'à la Mer, puis retournerent au Fort de Crevecoeur, sans qu'il leur fût rien arrivé de considerable; quoiqu'en dise le Roman publié sous le nom du Chevalier de Tonti, qui leur fait rencontrer plusieurs Habitations Françaises sur le Micissipi, trouver la source de ce Fleuve sur une haute Montagne, & pousser leur course jusqu'au Lac des Assiniboils.

Il
trou
dési
Mes
des
aucu
sour
est fo
sur l
diffic
embe
dégr
Siou
cru
ner a
pris e
Q
de la
tinre
bre,
min
toit,
const
M, de
Tou
les F
s'éto
huit
pu em
Peu
cent
ruptio
Fran
embar
les dep
cette
nobe
Creve
deven
jecom

Il faut dire la même chose des Missions des Recollets, qu'on trouve marquées sur les Cartes en plusieurs endroits, & qui désignent tout au plus des lieux, où le P. Hennepin a dit la Messe, ou planté des Croix. Ce Religieux ne sçavoit pas un mot des Langues de tous ces Peuples, & ne s'est jamais arrêté chez aucun Peuple, que pendant sa captivité chez les Sioux. La source du Micissipi est encore inconnue; le Lac des Assiniboils est fort éloigné des lieux, où ont été les deux Voyageurs, & il est certain qu'alors les François n'avoient aucun Etablissement sur les bords du Fleuve, qu'ils descendirent. Il est même assez difficile de comprendre comment ils ont pu aller jusqu'à son embouchure, le descendre & le remonter jusqu'aux quarante-six degrés, rester Prisonniers pendant plusieurs mois parmi les Sioux, & cela en moins d'une année. Aussi n'a-t-on jamais cru en Canada, qu'ils aient fait autre chose, que de retourner au Fort de Crevecoeur par le même chemin, qu'ils avoient pris en montant jusqu'au Sault S. Antoine.

Quoiqu'il en soit, de nouveaux embarras survenus à M. de la Sale, après le départ de Dacan & du P. Hennepin, le retinrent dans son Fort de Crevecoeur jusqu'au mois de Novembre, & l'obligèrent ensuite à retourner à Catarocouy. Chemin faisant il aperçut sur la Riviere des Illinois, qu'il remontoit, un emplacement, qui lui parut fort avantageux pour la construction d'un nouveau Fort; il en traça le plan, appella M. de Tonti, qu'il chargea de le bâtir, & continua sa route. Tonti avoit à peine commencé l'ouvrage, qu'il reçut avis que les François, qu'il avoit laissés dans le Fort de Crevecoeur, s'étoient soulevés. Il y courut, & n'y trouva plus que sept ou huit Hommes, le reste s'étoit sauvé avec tout ce qu'ils avoient pu emporter.

Il bâtit un
nouveau Fort.

Peu de tems après les Iroquois parurent au nombre de six-cent Guerriers à la vûe des Habitations Illinoises, & cette irruption ayant augmenté la défiance des Illinois contre les François, le Chevalier de Tonti se trouva dans un étrange embarras. Le parti, qu'il prit, fut de se faire Médiateur entre les deux Nations Sauvages, & il employa avec succès dans cette négociation les PP. Gabriel de LA RIBOURDE, & Zenobe MAMBRE, Recollets, qui étoient demeurés avec lui à Crevecoeur. Mais la paix ne fut pas de durée, & les Iroquois devenus plus fiers par la crainte, qu'on paroissoit avoir d'eux, recommencerent bientôt leurs hostilités.

Nouvelles hostilités des Iroquois contre les Illinois.

1680.

Les Anglois
font soupçon-
nés d'animer
les Sauvages
contre nous &
nos Alliés.

M. de Frontenac, dans une Lettre, qu'il écrivit au Roy le second de Novembre de l'année suivante 1681. prétend que cette guerre des Iroquois contre les Illinois étoit fomentée par les Anglois, & par les Ennemis de M. de la Sale; mais il n'explique point quels étoient ces Ennemis de M. de la Sale. A la vérité ce Voyageur en avoit un grand nombre dans la Colonie, & c'étoit son Privilege exclusif pour le commerce, & plus encore la maniere, dont il le faisoit valoir, qui les lui avoient suscités; mais il n'est guère vraisemblable qu'ils eussent voulu pour le perdre, s'exposer à se perdre eux-mêmes. Je sçai que la passion mene quelquefois beaucoup plus loin, qu'on ne voudroit aller; mais il faut quelque chose de plus, que des conjectures, pour former de pareilles accusations, & un des défauts du Comte de Frontenac étoit de donner une grande liberté à ses soupçons.

L'Acadie res-
tituée à la
France.

Quant aux Anglois, on avoit plus d'une raison de les croire Auteurs de cette rupture, & ce n'étoit pas seulement du côté des Illinois, qu'ils cherchoient à nous susciter des affaires par le moyen des Iroquois. Voici quelle étoit en cela leur vûe. L'Acadie, le Fort de la Riviere de S. Jean, & celui de Pentagoët avoient été pour la quatrième fois restitués à la France par les Anglois, & M. de Chambly en avoit été nommé Gouverneur, n'ayant eu auparavant, non plus que le Chevalier de Grandfontaine, que le titre de Commandant.

Il s'étoit formé depuis une petite Bourgade au Port Royal, qui dès lors devint la Capitale de ce Gouvernement, lequel, outre l'Acadie, comprenoit toute la Côte Méridionale de la Nouvelle France, mais qui fut toujours subordonné au Gouverneur Général. A la vérité rien n'étoit plus misérable, que cet Etablissement, & quoique tous ceux, que le hazard, ou leurs affaires particulières conduisoient dans ces Quartiers-là, ne cessassent de représenter le tort, qu'on avoit de négliger de peupler & de fortifier de si belles Provinces. Leurs remontrances ne produisirent rien, & ne firent point taire ceux, qui continuoient à publier que l'Acadie n'étoit bonne à rien.

Les Anglois
s'en emparent
de nouveau.

Les Anglois au contraire s'en approchoient toujours le plus près qu'ils pouvoient, & après la restitution de Pentagoët, ils avoient bâti entre ce Poste & le Kinibequi, un bon Fort en un lieu, qui portoit le nom de *Pemkuit*. Les Abénaquis, auxquels ce Terrain appartenoit, le trouverent très-mauvais, & les Anglois s'aperçurent bientôt qu'ils avoient dans ces Sau-

L
vages
à cra
qui n
les A
aux
mod
Al
tentic
obsta
de la
verne
ni du
la Ri
tans c
prirer
la Va
du C
glois
& de
Jus
ment
chasse
ayant
vestir
attenc
que j
& le
ainsi
jours
se cro
quois
çois,
collets
du me
Apr
des Ill
P. Ga
Office
remme
fort ef
stie, &

vages de fâcheux Voisins. Ils crurent que pour n'en avoir rien à craindre, il falloit les mettre aux prises avec les Iroquois, qui ne se firent pas beaucoup prier pour entrer en guerre avec les Abénaquis. Ceux-ci trop foibles pour résister en même tems aux Anglois & aux Iroquois, furent contraints de s'accommoder avec les premiers.

Alors le Commandant du Fort de Pemkuit porta ses prétentions plus loin, & il ne se trouva Personne pour lui faire obstacle. M. de Chambly venoit de passer au Gouvernement de la Grenade, & l'Acadie n'avoit point encore de Gouverneur nommé : elle n'étoit soutenue ni du côté de Quebec, ni du côté de la France; de sorte que Pentagoët & le Fort de la Riviere S. Jeant furent envahis sans résistance. Les Habitans du Port Royal, qui virent l'orage prêt à fondre sur eux, prirent le parti de traiter avec les Anglois, sans que M. de la Valliere, qui les commandoit sur une simple Commission du Comte de Frontenac, pût les en empêcher. Ainsi les Anglois devinrent pour la cinquième fois Maîtres de l'Acadie, & de tout ce qui la sépare de la Nouvelle Angletterre.

Jusques-là les Iroquois ne s'étoient point encore ouvertement déclarés contre les François : ils entreprirent enfin de les chasser de la Riviere des Illinois, & le Chevalier de Tonti ayant eu avis qu'une Armée de ces Barbares venoit pour l'investir dans son Fort de Crevecoeur, ne crut pas devoir les y attendre, & se retira. M. de Frontenac dans sa Lettre au Roy, que j'ai déjà citée, dit que Tonti avoit été poursuivi & blessé, & le P. Gabriel de la Ribourde tué par les Iroquois. Il le crut ainsi apparemment sur les premiers bruits, qui presque toujours exagerent les défavantages. La vérité est que Tonti ne se croyant pas en état de défendre son Fort contre les Iroquois, en sortit l'onzième de Septembre 1680. avec cinq François, qui faisoient toute sa Garnison, & les deux Peres Recollets, que j'ai déjà nommés; mais il ne fut point suivi, ou du moins il n'y eut aucune action entre lui & les Iroquois.

Après qu'il eut fait cinq lieues en remontant la Riviere des Illinois, il s'arrêta pour faire sécher des Pelleteries, & le P. Gabriel s'étant un peu écarté dans le Bois, en recitant son Office, fut rencontré par des Kicapous, qui le tuèrent, apparemment pour avoir sa dépouille. C'étoit un saint Religieux, fort estimé dans la Nouvelle France pour sa vertu & sa modestie, & qui avoit plus consulté son courage, que ses forces,

Le Chevalier de Tonti est obligé d'abandonner la Riviere des Illinois.

Un Pere Recollet tué par les Kicapous.

1680.

avant que de s'engager dans une expédition, de laquelle son âge de soixante & onze ans ne devoit pas lui répondre qu'il verroit la fin. Cette disgrâce retarda de quelques jours la marche du Chevalier de Tonti, qui alla passer l'hiver dans la Baye du Lac Michigan.

M. de la Sale descend le Micissipi jusqu'à la Mer.

1681-83.

M. de la Sale n'avoit pu être informé de cette retraite, & il fut bien surpris, lorsqu'au commencement du printems de l'année suivante, étant allé au Fort de Crevecoeur, il n'y trouva personne. Il y mit une nouvelle Garnison, envoya des Ouvriers, pour travailler au second Fort, qu'il avoit tracé l'année d'auparavant, & qui fut nommé *le Fort de Saint Louis*, & se rendit à Michillimakinac, où le Chevalier de Tonti étoit arrivé un peu auparavant avec sa Troupe, ils en repartirent tous ensemble vers la fin d'Août, pour aller à Catarocouy, & trois mois s'étant passés à courir de côté & d'autre, pour faire de nouvelles levées de François, & amasser des Provisions, la Sale prit la route des Illinois avec tout son Monde, & trouva ses deux Forts dans l'état, où il les avoit laissés.

Il descendit ensuite la Riviere des Illinois, & le deuxième de Février 1682. il se trouva sur le Micissipi. Le quatrième de Mars il prit avec toutes les cérémonies ordinaires possession du Pays des *Akansas*, & le neuvième d'Avril il reconnut l'embouchure du Fleuve, où il fit une nouvelle prise de possession dans les regles : c'est tout ce qu'on a de bien certain touchant ce Voyage. Car pour ce qui est des circonstances rapportées dans la prétendue Relation du Chevalier de Tonti, on jugera de la créance, qu'on lui doit donner par ce qui est dit à la fin, que suivant les calculs de M. de la Salle, l'embouchure du Micissipi est entre les vingt-deux & les vingt-trois degrés de latitude Septentrionale, & forme un Canal de deux lieues de largeur, très-profond & très-pratiquable.

Il repasse en France.

Cette importante découverte ainsi achevée, & tout le cours connu d'un des plus grands Fleuves du Monde assuré à la France par des prises de possession, auxquelles on ne pouvoit rien opposer, (a) la Salle se rembarqua l'onzième d'Avril; mais il ne fit certainement pas cinquante lieues le

(a) Ferdinand de Soto a traversé plus | sa mort; mais il n'y a fait aucun Etablisse-
d'une fois le Micissipi, que son Historien | ment.
nomme *Cucagna*. Il y a même été jeté après |

premier

pre
de
sep
qui
hier
dili
mal
Bay
van
ce,
tarc
bier
Il
dan
pas
mer
neur
toit
que
nac
n'av
& l'
le R
faute
son
crut
M
Gén
l'un
les i
prem
Com
meri
Colc
récip
dans
qu'el
deces
Gou
la B
ment

premier jour, comme le prétend la Relation, que je viens de citer; car on est fort heureux, quand on en peut faire sept ou huit, en remontant ce Fleuve avec des Canots. Le quinze de May il tomba malade, & détacha le Chevalier de Tonti, à qui il recommanda de faire la plus grande diligence, qui seroit possible, pour se rendre à Michillimakinac; pour lui il alla passer une partie de l'hyver à la Baye, & n'arriva à Quebec qu'au printemps de l'année suivante 1683. Il s'embarqua quelques mois après pour la France, menant avec lui le sieur DE LA FOREST, Major de Catarocouy, fort honnête Homme, bon Officier, & qui a très-bien servi le Roy en Amerique.

Il étoit arrivé dans la Colonie bien du changement pendant l'absence de M. de la Sale, & les esprits n'y étoient pas aussi bien disposés en sa faveur, que lorsqu'il avoit commencé ses découvertes. La mesintelligence entre le Gouverneur Général & l'Intendant étoit allée à un point, qu'il n'étoit plus possible qu'ils demeurassent ensemble. Il est certain que la Cour donna le plus grand tort au Comte de Frontenac; mais M. du Chesneau, tout homme de bien qu'il étoit, n'avoit pas eu la complaisance de souffrir les manieres hautes, & l'humeur dominante du Général, quoique le Ministre & le Roy même ne lui eussent rien tant recommandé: ainsi, faute de patience, pour laisser le Comte de Frontenac dans son tort, il le partagea quelquefois avec lui, & Sa Majesté crut devoir les rappeler tous les deux.

M. LE FEVRE DE LA BARRE fut nommé Gouverneur Général, & M. DE MEULES Intendant; les Provisions de l'un & de l'autre sont du mois de May 1682. Le Roy dans les instructions, qu'il y joignit, y recommandoit surtout au premier d'entretenir une parfaite correspondance avec le Comte DE BLENAC, Gouverneur Général des Isles de l'Amerique, parce que l'on étoit alors persuadé que ces deux Colonies pouvoient tirer de grands avantages du commerce réciproque de leurs Denrées. Sa Majesté insistoit beaucoup dans les instructions, qu'elle donna à M. de Meules, sur ce qu'elle avoit si souvent, & si inutilement ordonné à son Prédecesseur, d'apporter tous ses soins pour bien vivre avec le Gouverneur Général; ajoutant que s'il voyoit faire à M. de la Barre dans l'exercice de sa Charge des choses manifestement contraires au bien du Service, il se contentât de lui

1682-83.

MM. de Frontenac & du Chesneau sont rappelés.

Leurs Successeurs, & les instructions, qu'on leur donne.

1682-83.

Origine de la
guerre des
Iroquois.

faire ses représentations, de lui marquer les ordres, qu'il avoit reçus, de le laisser agir après cela, sans le troubler; mais de rendre compte au Conseil de tout ce qui se passeroit de préjudiciable aux intérêts de l'Etat.

La Nouvelle France étoit depuis plusieurs années dans une grande confusion, & se voyoit depuis quelque tems menacée d'une guerre, capable de la replonger dans ses premiers malheurs: d'ailleurs ses forces sembloient diminuer de jour en jour; car dans le dernier recensement, qui avoit été fait de la Colonie en 1679, elle ne se trouva composée que de huit mille cinq cent quinze Personnes, sans y comprendre le Gouvernement de l'Acadie, où il y avoit très-peu de Monde. Nous avons déjà vu que les Iroquois ne gardoient pas fort exactement les articles de paix, dont on étoit convenu avec eux; mais ces Barbares ne vouloient nous déclarer la guerre, qu'après avoir bien pris leurs mesures pour la faire avec avantage, & ils s'appliquèrent surtout à nous enlever, ou à nous rendre inutiles tous nos Alliés.

Plusieurs choses avoient contribué à nous attirer de nouveau cette Nation sur les bras. Depuis que la Nouvelle York étoit rentrée sous l'obéissance des Anglois, le Colonel DONGAN, qui en étoit Gouverneur, avoit eu une grande attention à faire donner aux Iroquois les Marchandises à meilleur marché, que ne pouvoient faire les François, parce que la Compagnie, qui faisoit alors tout le Commerce des Pelleteries, prenoit par préférence le quart des Castors, le dixième des Cuirs, & des autres Fourures, & achetoit tout le reste à un prix assez modique. Outre cela il étoit survenu quelques affaires assez fâcheuses, qui avoient aigri les esprits: deux François ayant été tués par des Sauvages vers le Lac Supérieur, le sieur DU LUTH, entre les mains de qui tomberent les Assassins, les fit passer par les armes. D'autre part on avoit laissé impunies plusieurs insultes, qu'on avoit reçues de ces Barbares, & cette tolérance, qui nous avoit attiré leur mépris, fit passer l'action du sieur du Luth pour une violence; comme si les François, à force de souffrir des affronts, avoient perdu le droit de s'en venger.

Enfin un accident imprévu fit connoître toute la mauvaise disposition des Iroquois à notre égard. Au mois de Septembre 1681. un Capitaine Tsonnonthouan fut tué à Michilimakinac par un Illinois, avec qui il avoit eu quelque

dé
Ma
me
lieu
Na
tué
qu'
ver
ce,
qu'
I
ou
tra
te,
ap
mar
l'en
qu'
qui
pen
rom
E
écri
dén
fero
par
té d
séar
pen
Kish
pris
en c
plus
C
il ju
Gér
ceu
per
de l
(
Lac C

démêlé particulier. Dans ces rencontres, ce n'est, ni sur le Meurtrier, ni sur sa Nation, que tombe le premier ressentiment de ceux, qui ont été offensés, mais sur les Maîtres du lieu, où l'offense a été faite; ainsi c'étoit aux *Kiskacons*, Nation Outaouaise, chez qui le Tsonnonthouan avoit été tué, à faire satisfaction aux Iroquois, & dès le premier avis, qu'avoit eu le Comte de Frontenac de ce qui venoit d'arriver, il avoit dépêché aux Cantons un Homme de confiance, pour leur persuader de suspendre toute hostilité, jusqu'à ce qu'il eut le tems de leur faire rendre justice par les *Kiskacons*.

Il les invita en même tems à lui envoyer à Cataragouy, où il se rendroit en personne, des Députés, avec qui il pût traiter de cette affaire, & de tous les autres sujets de plainte, qu'on pouvoit avoir de part & d'autre. Peu de jours après il reçut une Lettre d'Onnontagué, par laquelle on lui mandoit que ces Sauvages exigeoient qu'il s'avançât jusqu'à l'entrée de la Riviere de *Chouguen* (a), & on lui ajoutoit qu'on ne doutoit point que ce ne fût le Colonel Dongan, qui leur avoit inspiré une prétention si arrogante, dans la pensée que le Gouverneur Général la rejetant avec mépris, romproit toute négociation avec les Cantons Iroquois.

En effet M. de Frontenac répondit à celui, qui lui avoit écrit la Lettre, qu'il ne se résoudroit jamais à faire une telle démarche; premierement, parce que cette condescendance ne feroit qu'accroître l'insolence des Iroquois: en second lieu, parce que, quand bien même il ne seroit pas contre sa dignité de le faire, il ne pouvoit entreprendre ce voyage avec bien-séance, & avec sûreté pour sa personne, sans de grandes dépenses: troisièmement, parce qu'il n'avoit point encore vû les *Kiskacons*, & qu'il ne sçavoit pas quelle résolution ils avoient prise. Il finissoit en priant l'Auteur de la Lettre de mettre tout en œuvre pour faire prendre aux Onnontagués des sentimens plus raisonnables & plus respectueux.

Celui-ci, non-seulement ne crut pas la chose possible; mais il jugea même qu'il étoit dangereux de la tenter, & manda au Général que les principaux Chefs de la Nation Iroquoise, & ceux-mêmes, qui étoient les plus attachés aux Français, persistoient dans la demande d'une entrevûe avec lui à l'entrée de la Riviere de *Chouguen*; & que s'il la refusoit, il y avoit

(a) C'est le nom propre de la Riviere d'Onnontagué, laquelle se décharge dans le Lac Ontario.

1682-83.

Propositions
involontaires de
ces Barbares à
M. de Fronte-
nac.

Réponse de ce
Général.

1682-83.

tout lieu de craindre que ces Sauvages ne se portassent à quelque extrémité, qu'on se repentiroit de n'avoir pas prévenuë. Dans le même tems, que cette seconde Lettre fut rendue au Comte de Frontenac, on l'avertit secrètement de n'aller point à Chouguen, sans être bien accompagné, & que les Iroquois, contre leur coûtume, avoient parlé de lui faire un malin.

Le parti, qu'il prend,

De quelque part, que vint cet avis, M. de Frontenac eut grand soin de le répandre; mais ce qui parut le déterminer enfin à ne point faire le voyage de Chouguen, c'est qu'ils étoit mis dans la tête qu'au fond les Iroquois l'estimoient, & ne vouloient point lui faire la guerre. Il prit donc le parti de ne rien rabattre de cette hauteur, avec laquelle, à l'exemple de M. de Courcelles, il avoit toujours traité les Sauvages. Il déclara publiquement qu'il prenoit sous sa protection les Outaouais, & tous les anciens Alliés, & il permit aux Kiskacons de continuer de nouveaux Forts, pour s'y défendre, si on venoit les attaquer.

Il fit plus; quelques Iroquois, gagnés par le P. Jean de LAMBERVILLE, leur Missionnaire, s'étant relâchés jusqu'à consentir qu'on traitât à Catârocouy, il répondit qu'il n'iroit pas plus loin que Montréal, & que si les Iroquois vouloient lui parler, il les y attendroit jusqu'au mois de Juin; mais que ce terme expiré, il retourneroit à Quebec. Cette réponse irrita les Iroquois, & ils déclarèrent de leur côté, qu'ils ne vouloient plus traiter avec le Gouverneur Général; qu'à Chouguen. Surquoi M. du Chefneau écrivit de Quebec à M. de Frontenac; qui étoit encore au mois de Juillet à Montréal, que son sentiment & celui de plusieurs Personnes d'expérience étoit qu'on accordât aux Iroquois ce qu'ils demandoient, d'autant plus que, suivant les avis, qu'il avoit de France, on n'en devoit espérer aucun secours.

Expédient, que lui suggère l'Intendant, & pourquoi il le refuse.

Il ajoutoit qu'il y avoit un moyen de faire cette démarche, sans déroger à sa dignité, & sans exposer sa Personne; à sçavoir, de monter une Barque, laquelle seroit suivie d'un Brigantin, & que quand il seroit à la vûe de Chouguen, d'appeler les Députés Iroquois à son bord. La Réponse du Général fut qu'il ne désaprouvoit point cet expédient; mais qu'il ne pouvoit se résoudre à s'en servir, & ce par la manière insolente, dont les Barbares avoient reçues ses dernières propositions, qu'il leur avoit faites, & qu'il n'osoit pas flatter leur fierté, que de les aller chercher chez eux, il étoit toujours disposé

à le
se r
pré
voi
euf
ce d
met
pré
P
de M
roc
cinc
qu'il
les A
non
tion
pour
M
bre,
que l
mais
Cant
ganif
ment
sens
nous
tion
desse
A p
arrive
limak
blia r
nonth
rent q
liers d
n'étan
ne che
Comm
Géné
march
qu'ils d

à les écouter, quand il auroit vû les Kiskacons, pourvû qu'ils se rangeassent à leur devoir; mais qu'il étoit bon de faire les préparatifs nécessaires pour soutenir la guerre, & qu'ils devoient tous deux agir de concert en cette occasion, quoiqu'ils eussent nouvelle qu'on leur avoit nommé des Successeurs; parce que peut-être ces Messieurs n'arriveroient pas à tems pour se mettre en état de faire tête à un Ennemi, qui étoit toujours prêt à commencer les hostilités.

Peu de tems après le Général faisant la visite des Côtes de de Montreal, rencontra le Sieur de la Forêt, Major de Catarocouy, qui lui amenoit cinq Iroquois. C'étoit des Députés des cinq Cantons, qui avoient ordre d'assurer leur Pere Ononthio qu'ils étoient dans la disposition de bien vivre avec lui, & avec ses Alliés. Le Chef de cette Députation étoit un Capitaine Onontagué, nommé TEGANISSORENS, fort affectionné à la Nation Françoisé, lequel s'étoit donné de grands mouvemens pour calmer les esprits de sa Nation, & croyoit y avoir réussi.

M. de Frontenac lui donna audience l'onzième de Septembre, & le lendemain lui répondit, qu'il ne tiendroit jamais à lui que la bonne intelligence ne se rétablît entre les deux Nations; mais comme les Illinois étoient exceptés de la paix, que les Cantons vouloient bien maintenir avec nos Alliés, & que Teganiissorens avoit déclaré qu'on se préparoit à leur faire vivement la guerre, le Général fit à ce Député de fort beaux présens pour l'engager à détourner ce coup. Il le promit; mais nous verrons bientôt qu'il n'avoit pas le secret de sa Nation, & qu'elle se servoit de lui pour cacher ses véritables desseins.

A peine étoit-il parti de Montreal, que d'autres Députés arriverent de la part des Kiskacons, des Hurons de Michilimakinac, & des Miamis; & le Comte de Frontenac n'oublia rien pour persuader aux premiers de satisfaire les Tsonnonthouans au sujet du meurtre, dont j'ai parlé. Ils répondirent qu'ils avoient chargé les Hurons de leur présenter des Colliers de leur part, qu'ils n'étoient pas obligés à autre chose, n'étant pas les Auteurs de l'assassinat; mais que les Hurons, qui ne cherchoient qu'à brouiller, bien loin de s'acquitter de leur Commission, avoient encore agri les Iroquois contre eux. Le Général eut beau insister pour les engager à quelqu'autre démarche pour le bien de la paix, tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'ils demeureroient sur la défensive.

1682-83.

Députés Iroquois à Montreal.

Députés des autres Nations.

1682-83.

Arrivée de
M. de la
Barre & de
Meules.

Les choses étoient en ces termes, lorsque Messieurs de la Barre & des Meules arriverent à Quebec; on venoit même d'apprendre que la Députation de Teganissorens n'avoit point eu d'autre motif de la part des Cantons, que d'amuser les François, & que la guerre étoit commencée contre les Illinois. Ainsi on s'attendoit à voir bientôt les Iroquois en armes au milieu de la Colonie. D'autre part on ne fut pas lontems à s'apercevoir que les Créatures du Comte de Frontenac ne trouveroient pas dans son Successeur la même protection, & il parut en effet que M. de la Barre, ou étoit arrivé de France déjà prévenu, ou se laissa d'abord prévenir contre le Sieur de la Sale, au sujet duquel il se déclara trop tôt, pour ne pas donner lieu de juger qu'il le faisoit sans avoir bien examiné par lui-même la conduite de ce Voyageur.

M. de la Barre
écrit à la
Cour contre
M. de la Sale.

Dès le quatorzième de Novembre de cette même année, il écrivit au Ministre que l'imprudéce de la Sale avoit allumé la guerre entre les François & les Iroquois, & que la Colonie pourroit bien être attaquée, avant qu'elle fût en état de se défendre. Il ajoutoit que le P. Zenobe, Recollet, qui venoit d'arriver à Quebec pour passer en France, n'avoit voulu lui rien communiquer des nouvelles découvertes; mais qu'il ne croioit pas qu'on pût compter beaucoup sur tout ce que ce Religieux en diroit, ni regarder ces découvertes comme fort importantes: enfin que la Sale paroissoit avoir de fort mauvais desseins.

Dans une autre Lettre, dattée du trentième d'Avril de l'année suivante, il dit qu'il est enfin convaincu de la fausseté de tout ce qu'on avoit publié des découvertes, dont la Sale avoit fait part au Ministre par un Pere Recollet; que ce Voyageur étoit actuellement avec une vingtaine de Vagabonds, François & Sauvages, dans le fond de la Baye, où il tranchoit du Souverain, pilloit & rançonnoit ceux de sa Nation, exposoit les Peuples aux incursions des Iroquois, & couvroit toutes ces violences du prétexte de la permission, qu'il avoit de Sa Majesté, de faire seul le commerce dans les Pays, qu'il pourroit découvrir; en quoi il étoit d'autant moins fondé, que la Baye & ses environs étoient connus & fréquentés par les François lontems avant qu'il arrivât en Amérique. Enfin que le terme de son Privilége expiroit au douzième du mois de May prochain, après quoi il faudroit bien qu'il se rendit à Quebec, où ses Créanciers, à qui il étoit redevable de plus de trente mille écus, l'attendoient avec impatience.

Tel est le sort de ces Hommes, qu'un mélange de grands défauts, & de grandes vertus tire de la sphère commune. Leurs passions leur font commettre des fautes ; & s'ils font ce que d'autres ne pourroient faire, leurs entreprises ne font pas du goût de tout le monde ; leurs succès excitent la jalousie de ceux, qui demeurent dans l'obscurité ; ils font du bien aux uns, & du mal aux autres ; ceux-ci se vengent en les décrivant sans modération ; ceux-là exagèrent leur mérite. De-là les portraits si différens, qu'on en fait, & dont aucun n'est ressemblant ; mais comme la haine & la démangeaison de médire vont toujours plus loin, que la reconnoissance & l'amitié, & que la calomnie trouve plus aisément croyance dans le Public ; que les éloges & les louanges, les Ennemis du Sieur de la Sale défigurèrent bien plus son portrait, que ses Amis ne l'embellirent.

Par bonheur pour lui sa Cause fut portée à un Tribunal, où l'on étoit prévenu en sa faveur, & comme il suivit de près à la Cour les Lettres, qu'on y avoit écrites contre lui, sa présence effaça au moins une partie des impressions, qu'on y avoit voulu donner contre sa conduite. Ce n'est pas que M. de Seignelay le crût tout-à-fait exempt des défauts, qu'on lui reprochoit ; mais jugeant par lui-même de ses talens, il crut devoir les employer. Il lui donna néanmoins de bons avis sur sa conduite passée, & le malheur de la Sale vint de ce qu'il ne sçut pas en profiter, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Cependant M. de la Barre n'eut pas plutôt pris en main les rênes du Gouvernement, qu'il comprit que la Nouvelle France se trouvoit dans des conjonctures infiniment délicates ; c'est ce qui l'obligea de convoquer une Assemblée, à laquelle il invita non-seulement l'Intendant & l'Evêque ; mais encore les principaux Officiers des Troupes, plusieurs Membres du Conseil Supérieur, les Chefs des Juridictions Subalternes, le Supérieur du Séminaire, & celui des Missions ; & il les fit tous de lui dire leur avis sur les causes & la nature du mal, & sur les remèdes, qu'on y devoit apporter.

On fit d'abord observer au Général que le but des Iroquois étoit d'attirer à eux tout le commerce du Canada, pour le transporter aux Anglois & aux Hollandois de la Nouvelle York ; par conséquent qu'il falloit regarder ces deux Nations comme nos premiers Ennemis, & qu'en effet depuis longtemps elles ne cessoient point d'exciter sous main les Cantons à rom-

Effet, que produisirent ses Lettres.

Assemblée des Notables de la Colonie.

Elle instruit le nouveau Gouverneur de la situation des affaires.

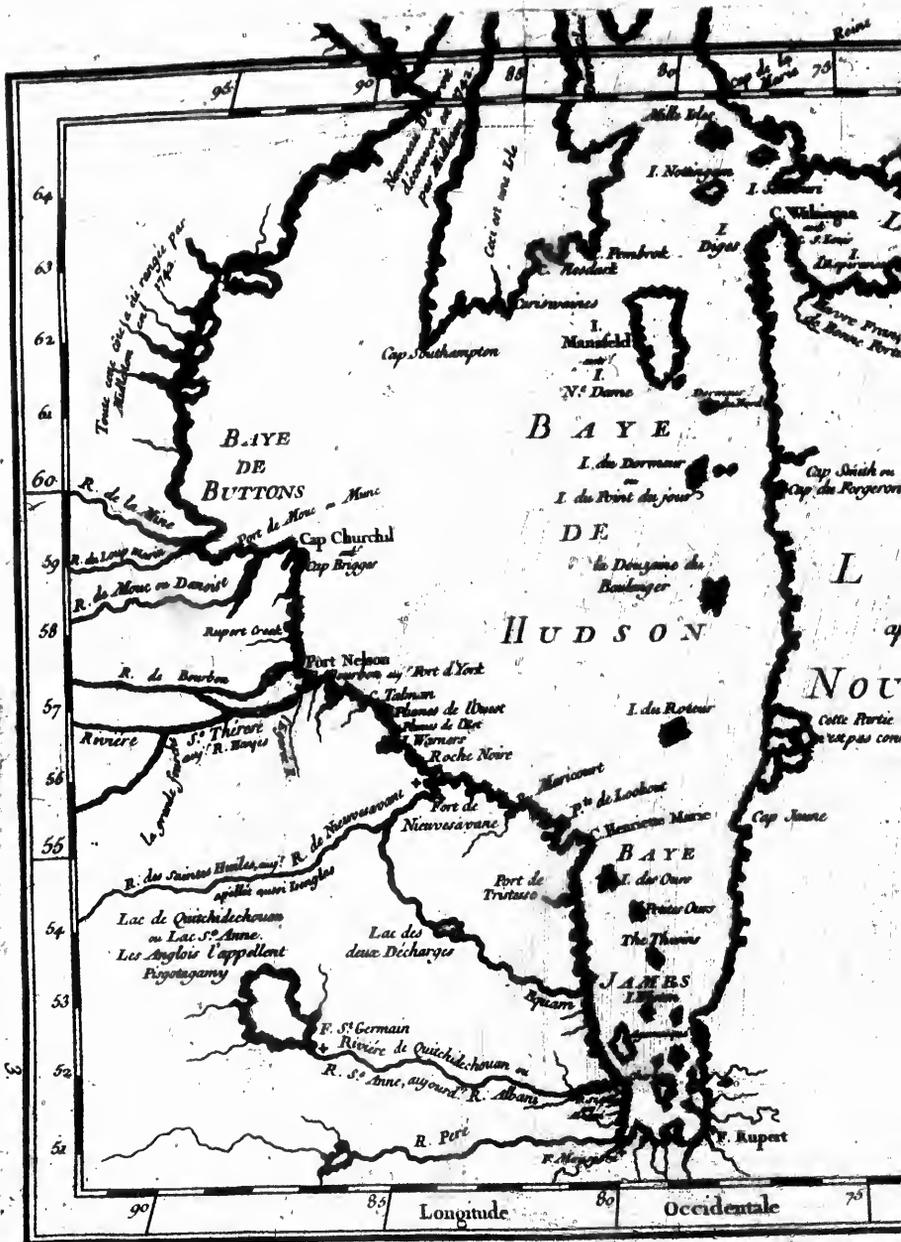
pre avec nous : que ces Barbares , pour n'avoir point à faire à trop forte partie , cherchoient à nous amuser , tandis qu'ils travailloient à nous débaucher nos Alliés, ou à détruire, les uns après les autres, tous ceux , qu'ils ne pouvoient détacher de nos intérêts : qu'ils avoient commencé par les Illinois ; qu'il nous étoit d'une très-grande importance d'empêcher que ces Sauvages ne succombassent sous leurs efforts ; mais que ce n'étoit pas une chose aisée ; que la Colonie pouvoit mettre au plus mille Hommes sous les armes , & que pour cela même il faudroit faire cesser une partie des travaux de la Campagne.

On lui représenta ensuite , qu'avant que de prendre ouvertement les armes , il falloit avoir des Magasins bien fournis de vivres & de munitions, le plus près qu'il se pourroit de l'Ennemi : par la raison , que ne s'agissant pas seulement d'effrayer les Iroquois , comme on s'étoit contenté de faire du tems de M. de Tracy , mais de les reduire au point , qu'ils ne fussent plus en état de nous inquieter , on seroit obligé de rester longtems dans leur Pays , ou aux environs : que le Fort de Catarocouy étoit d'une grande commodité pour ce dessein , puisque de ce Poste on pouvoit en deux fois vingt quatre heures tomber sur le Canton de Tsonnonthouan , le plus éloigné de tous : qu'on ne pouvoit se passer d'avoir trois ou quatre Barques sur le Lac Ontario , pour porter les vivres , les munitions , & une partie des Hommes , où il seroit nécessaire : que c'étoit aux rivages des Tsonnonthouans , qu'il falloit d'abord porter la guerre ; mais qu'avant que de s'engager dans une pareille entreprise , il falloit demander au Roy deux ou trois cent Soldats , dont une partie seroit mise en garnison dans les Forts de Catarocouy , & de la Galette , pour garder la tête de la Colonie , tandis que toutes les forces seroient dehors : qu'il convenoit de supplier aussi Sa Majesté d'envoyer dans le Pays mille , ou quinze cent Engagés pour cultiver les Terres dans l'absence des Habitans ; & des fonds pour les Magasins , & la construction des Barques : que pour engager le Roy à faire cette dépense , il étoit besoin de l'instruire de la nécessité de la guerre , & de l'insuffisance de la Colonie pour la soutenir , & de lui représenter surtout que le défaut des secours de France commençoit à nous attirer le mépris des Sauvages ; au lieu que , si ces Peuples voyoient arriver des Troupes Françaises , les Iroquois peut-être y penseroient à deux fois , avant que de nous attaquer , & nos Alliés ne balanceroient pas à nous prêter main
forte

E
nt à faire
dis qu'ils
e, les uns
er de nos
u'il nous
s Sauva-
étoit pas
plus mille
droit faire

ouverte-
ournis de
le l'Enne-
frayer les
is de M.
ent plus
lontems
e Cataro-
, puis que
res tom-
de tous :
urques
s, & une
oit aux ri-
porter la
ille entre-
Soldats,
ts de Ca-
Colonie,
venoit de
mille, ou
l'absence
a constru-
e cette dé-
la guerre,
c de lui re-
commen-
ue, si ces
s Iroquois
nous atta-
êter main
forte

J. I. p. 472 et 473





DÉTROIT DE HUDSON

LABRADOR
appellée aujourd'hui par les Anglois
 NOUVELLE BRETAGNE

CARTE DE LA
 BAYE DE HUDSON
 Par N. Bellin Ingenieur de la Marine 1744.
 Echelles
 Lieux Marins de France et d'Angleterre de 20 au Degré
 Lieux Communes de France de 25 au Degré

Occidentale 75 du Méridien 70 de Paris 65 Debruvling fculptur

forte contre une Nation, dont ils redoutoient la puissance ; mais dont ils se croiroient assurés de triompher, s'ils nous voyoient en état de les secourir puissamment.

M. de la Barre fit dresser un Acte de cette Délibération, & l'envoya en Cour. Elle y fut fort approuvée, & le Roy donna ses ordres pour faire embarquer au plutôt deux-cent Soldats. Sa Majesté écrivit au Gouverneur Général, & dans sa Lettre, qui est datée du cinquième d'Août 1673. elle lui donna avis que le Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, devoit avoir reçu un Commandement très-exprès du Roy de la Grande Bretagne, d'entretenir une bonne correspondance avec les François, & qu'elle ne doutoit point qu'il ne s'y conformât. Dongan reçut véritablement cet ordre ; mais nous verrons bientôt qu'il ne fit semblant d'y déférer, que pour mieux tromper les François, & qu'il fut le principal Moteur de la sanglante guerre, que nous firent les Iroquois pendant près de trente ans. Le Roy par la même Lettre, dont je viens de parler, recommandoit à M. de la Barre d'empêcher, autant qu'il lui seroit possible, les Anglois de s'établir dans la Baye d'Hudson, dont nous avions pris possession plusieurs années auparavant, & dont il est nécessaire de mettre en peu de mots les Lecteur en état de se former au moins une legere notice.

Le Roy envoie des Troupes en Canada.

Après qu'on a doublé la pointe Septentrionale de l'Isle de Terre-neuve en faisant le Nord-Ouest, & côtoyant toujours la Terre de Labrador, on s'éleve jusqués vers les soixante-trois degrés de Latitude-Nord, & l'on trouve un Détroit, qui porte le nom de *Hudson*. Ce Détroit court Est & Ouest, en prenant du Nord-Ouest, & sa sortie est par les soixante-quatre degrés. En cet endroit la Mer forme une Baye de trois-cent lieuës, ou environ de profondeur, & c'est ce qu'on appelle la Baye d'Hudson. Sa largeur est inégale ; car en allant du Nord au Sud elle diminue toujours depuis deux-cent lieuës jusqu'à trente-cinq. Son extrémité Méridionale est par les cinquante-un degrés.

Description de la Baye d'Hudson.

Rien n'est plus affreux que le Pays, dont elle est environnée ; de quelque côté, qu'on jette les yeux, on aperçoit que des Terres incultes & sauvages, & des Rochers escarpés, qui s'élevent jusqu'aux Nuës, qui sont entrecoupés de Ravines profondes & de Vallées stériles, où le Soleil ne pénètre point, & que les neiges & les glaçons, qui ne fondent ja-

64
63
62
61
60
59
58
57
56
55
54
53
52
51

1682-83.

mais rendent inabordables. La Mer n'y est bien libre, que depuis le commencement de Juillet jusqu'à la fin de Septembre; encore y rencontre-t'on quelquefois alors des glaces d'une grosseur énorme, qui jettent les Navigateurs dans de très-grands embarras; car dans le tems qu'on y pense le moins, une Marée, ou un Courant assez fort pour entraîner le Navire, & l'empêcher de gouverner, l'investit tout-à-coup d'un si grand nombre de ces écueils flottans, qu'aussi loin que puisse porter la vûe, on ne découvre que des glaces.

Observations
sur les glaces
de ces Mers.

Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir, que de se garantir sur les plus grosses, & d'écartier les autres avec de longs bâtons ferrés, dont il faut avoir soin de se munir, quand on entreprend cette périlleuse Navigation. Mais dès qu'on s'est ouvert un passage, il en faut profiter au plutôt, car si malheureusement il survient une Tempête, tandis qu'on est ainsi assiégé par les glaçons, c'est un grand hazard, si on s'en tire. Ces glaçons sont ordinairement formés de l'eau de plusieurs Torrens, qui se déchargent dans la Baye: la chaleur du Soleil, au milieu même des ardeurs de la Canicule, ne sçauroit les fondre, & ne peut tout au plus que les détacher, ce qui se fait avec un bruit affreux, en entraînant quantité de terres, & quelquefois d'assez gros Rochers. Comme on entend assez souvent dans cette Baye des bourdonnemens, qui pourroient inquiéter les Navigateurs, il est bon qu'ils sçachent, qu'outre ce qu'y contribuent les Torrens, qui du haut des Rochers se précipitent dans la Mer, leur principale cause est une espece de bouillonnement, que forment les Isles, & les Bancs de glace, dont tous les bords de la Baye sont semés: & voici comment on conçoit que cela peut arriver.

Le Plot, qui vient de l'Océan avec impétuosité pour entrer dans la Baye, est arrêté par les glaces: cette résistance lui fait changer sa direction, & cela produit des remouts de Marée, qui se croisent, ce qui joint au nitre, dont ces Mers sont remplies, produit une fermentation, qui fait bouillonner la surface des Eaux. Je dis que ces Mers sont remplies de nitre, & cela ne peut être autrement, vu la quantité de neiges fonduës & de glaces, qu'elles reçoivent. D'ailleurs on a remarqué que les plaques de plomb, dont on couvre la lumiere des canons, se trouvent tous les matins couvertes de nitre, & que quand quelqu'un s'est fait saigner sur les

V.
bie
de
fal
d'e
est
Eq
V
bie
le
nui
ver
qu'
fés
figu
elle
luer
son
C
du
l'ho
poin
avo
fait
c'est
viro
très-
être
dans
M
ques
la B
emb
fois
voy
& d
moin
ceux
Vaiss
eux
arriv

Vaisseaux, ou dans les Forts, l'ouverture de la veine en est bientôt toute bordée. Or il est certain que cette abondance de nitre, jointe au changement de Climat, aux nourritures salées, auxquelles on est réduit dans ces voyages, & au peu d'exercice, qu'on y fait, cause de grandes maladies; aussi est-il rare qu'un Vaisseau n'y perde pas la moitié de son Equipage.

Un autre Phénomène, qui paroît dans l'Air, méritoit bien qu'on s'étudiât à en découvrir la cause. Dans le tems le plus serein, on aperçoit tout à coup au milieu de la nuit des nuages d'une blancheur extraordinaire, & au travers de ces nuages une lumiere très-éclatante. Lors même qu'on ne sent pas un souffle de vent, ces nuages sont chassés avec une très-grande vitesse, & prennent toutes sortes de figures. Plus la nuit est obscure, plus la lumiere est vive: elle l'est même quelquefois à un point, qu'on peut lire à sa lueur beaucoup plus aisément, qu'à celle de la Lune dans son plein.

On dira peut-être que ce n'est qu'une réfraction des rayons du Soleil, qui par cette hauteur ne s'éloigne pas beaucoup de l'horison pendant les nuits de l'été, & qu'encore qu'il n'y ait point de vent dans la basse région de l'air, il peut y en avoir dans la supérieure, ce qui est vrai; mais ce qui me fait juger qu'il y a encore une autre cause de ce Météore, c'est que pendant l'hyver même, la Lune paroît souvent environnée d'Arcs-en-Ciel de couleurs différentes, & toutes très-vives. Pour moi je suis persuadé que ces effets doivent être attribués en partie à des exhalaisons nitreuses, qui pendant le jour ont été attirées, & enflammées par le Soleil.

Mais croiroit-on que sur ces glaces énormes, dont quelques-unes n'ont pas moins d'étendue que plusieurs des Isles de la Baye d'Hudson, on rencontre des Hommes, qui s'y sont embarqués exprès? On assure pourtant qu'on y a plus d'une fois aperçu des Esquimaux, & il est certain que, si en les voyant ainsi errer sur ces écueils flottans au gré des courans & des vagues, on est effrayé pour eux, ils ne le sont pas moins, & le sont peut-être avec plus de fondement pour ceux, qu'ils voyent se risquer entre ces mêmes glaces sur des Vaisseaux. Car, comme ces Barbares portent par tout avec eux leurs Canots, ils ne sont jamais embarrassés, quoiqu'il arrive, & quelque tems qu'il fasse. Si les glaces se touchent

1683.

Phénomènes
dans l'air.Maniere de
voyager sur
les glaces.

1683.

de près, ils sautent sans peine de l'une à l'autre : si elles laissent libres des intervalles assez considérables, ils s'embarquent, & naviguent aussi longtems, que les glaces le leur permettent. Sont-ils près d'un glaçon, qu'ils ne peuvent éviter ? ils sautent dessus, & l'écueil même, qui menaçoit de les faire périr, les garantit du naufrage. Il n'en est pas de même de ceux, qui sont embarqués sur un Navire. Si leur Bâtiment vient à se fracasser entre deux glaces, toute leur ressource est de se sauver sur l'une, ou sur l'autre ; mais la difficulté est d'y subsister, ou d'en sortir. Quoiqu'il en soit, on peut bien juger qu'une Mer, où il est si dangereux de naviguer, n'est pas encore bien connue : aussi à l'exception de quelques Isles, que les François & les Anglois ont rencontrées sur leur passage, & des endroits de la Côte, où ils ont eu des Etablissemens, tout le reste n'a encore été vû que de loin.

Prétentions
des François
& des Anglois
sur la Baye
d'Hudson.

Il n'est point douteux que parmi un grand nombre de Navigateurs de différentes Nations, qui sur la fin du seizième siècle, & dans le cours du dix-septième ont entrepris de découvrir par le Nord de l'Amérique un passage à la Chine & au Japon, plusieurs n'ayant eu connoissance de cette grande Baye, qui communique à la Mer Chrétienne ; mais il est certain que ce fut Henry HUDSON, Anglois, qui en 1611. donna son nom, & à la Baye, & au Détroit, par où il y entra. On ne sçait rien de ce qu'il y fit, on ignore même s'il y pénétra bien avant. Les prétendues prises de possession de NELSON, de Thomas BUTTON, & de LUXFORD, faites en divers tems de tout ce Pays, quand elles seroient aussi constatées, qu'elles le sont peu, n'établissent pas mieux les droits, que cette Nation s'attribuoit sur cette Baye au tems, dont je parle, que celles de Verazani sous le regne de François I. ne nous donnoit celui de revendiquer la Caroline, la Virginie, & les autres Provinces de l'Amérique Septentrionale, qui sont aujourd'hui occupées par la Couronne d'Angleterre, puisqu'il est certain que les Anglois ne possédoient rien aux environs de cette Baye, lorsqu'en 1656. le Sieur Bourdon y fut envoyé pour en assurer la possession à la France : Cérémonie, qui fut plusieurs fois renouvelée dans la suite.

Deux Trans-
fuges Fran-
çois y condui-
rent les An-
glois.

Il est vrai qu'en 1663. deux Transfuges François nommés Médard CHOUARD DES GROSEILLIERS, & Pierre-Esprit DE RADISSON, pour se venger de je ne sçai quel mécontentement, qu'on leur avoit donné, conduisirent des Anglois

D
dans
de la
Rivière
ils en
troisième
Canada

Tou
à cause
Couron
ayant
par le
Député
étoit
compa
na pou
nys de
lui, d

Il s
& des
Navire
d'Hud
nouve
séport
demen
sur la
bords
mier
huit
sture
Alban
Franç
juste q

Il le
de ven
jamais
toujou
fait pa
Chef
avoien
pour l
mais le

dans la Riviere de *Nemiscau*, qui se décharge dans le fond de la Baye, & que ceux-ci bâtirent à l'embouchure de cette Riviere, un Fort, qui fut nommé *Rupert*; que dans la suite ils en construisirent un second chez les *Monsonis*, & puis un troisième à *Quichitchouen*; mais on regarda en France & en Canada ces entreprises comme des usurpations.

Toutefois M. Colbert crut devoir dissimuler quelque tems à cause de l'étroite union, qui regnoit alors entre les deux Couronnes. Mais pour empêcher la prescription, M. Talon ayant formé le dessein de chercher un chemin facile pour aller par le Saguenay à la Baye d'Hudson, profita d'une nouvelle Députation des Sauvages de ces Quartiers-là, dont le motif étoit encore d'avoir des Missionnaires. Il choisit pour les accompagner à leur retour le P. Charles ALBANEL, & lui donna pour Adjoints deux François, dont l'un étoit le Sieur Denys de S. SIMON, Gentilhomme Canadien, & Neveu de celui, dont j'ai si souvent cité les Mémoires au sujet de l'Acadie.

Ils partirent de Quebec le vint-deux du mois d'Août 1671. & dès le dix-septième de Septembre ils eurent avis que deux Navires Anglois étoient mouillés dans le fond de la Baye d'Hudson, & y faisoient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoyer à Quebec demander des Passports, qui leur furent délivrés sur le champ; mais ce retardement leur avoit fait perdre la saison propre pour naviguer sur la Riviere, & ils furent contraints d'hiverner sur les bords du Lac de S. Jean. Ils se remirent en marche le premier de Juin de l'année suivante 1672. & le treizième dix-huit Canots remplis de Sauvages *Mistassins* parurent en posture de Gens, qui vouloient leur disputer le passage. Le Pere Albanel s'avança seul pour leur parler, & leur dit que les François ayant purgé le Pays des Partis Iroquois, il étoit bien juste qu'il leur fût permis d'y passer.

Il les exhorta ensuite à reprendre leur ancienne coutume de venir en Traite au Lac S. Jean, où ils ne manqueroient jamais de trouver des marchandises, & où ils rencontreroient toujours un Missionnaire, pour les instruire, comme on avoit fait par le passé, & ce que les Anglois ne faisoient point. Le Chef des *Mistassins* remercia le Pere de la paix, que leur avoient procuré les François, & du zèle, qu'il témoignoit pour leur instruction: il le conjura même de rester avec lui; mais le Pere lui dit que pour le présent une affaire indispen-

Voyage du P.
Albanel & de
M. de Saine
Simon à la
Baye d'Hud-
son par le Sa-
guenay.

1683.

sable l'appelloit ailleurs , & le pria de l'attendre à son retour au Lac de S. Jean.

Le dix-huitième les Voyageurs entrerent dans le Lac des Mistassins , dont on ne peut faire, dit-on , le tour , qu'en vint jours de beau tems ; & le vingt-cinquième ils arriverent au bord de celui de Nemiscau , qui est beaucoup plus petit. Le premier de Juillet ils se rendirent en un lieu , nommé *Miscoutenagechit* , où les Sauvages, qui avoient demandé un Missionnaire , les attendoient , & les reçurent avec de grandes démonstrations de joye. Le P. Albanel s'aperçut néanmoins qu'ils craignoient qu'on ne voulût s'opposer au commerce des Anglois , qui s'étoient avancés jusques-là , & y avoient bâti une Maison pour la Traite ; mais il les rassûra , & leur dit qu'il n'avoit en vûe , que le salut de leurs Ames , & que les François ne songeoient qu'à assûrer la tranquillité , & la sûreté du Pays contre les Iroquois.

Quatrième prise de possession de la Baye.

Quelques jours après il partit de ce Village avec ses deux Compagnons , parcourut tous les environs du Lac Nemiscau , & s'étant embarqué sur la Riviere de même nom , il entra dans la Baye , où elle se décharge. Il fit en plusieurs endroits des Actes de prise de possession , suivant les ordres , qu'il en avoit , les signa avec le Sieur de S. Simon , & les fit aussi signer par les Chefs de dix ou douze Nations Sauvages , qu'il avoit eu la précaution de rassembler , pour être témoins de cette cérémonie. Les choses demeurèrent néanmoins sur le même pied pendant quelques années par raport aux Anglois , qui s'enrichissoient dans la Baye d'Hudson , tandis que la Cour de France se contentoit d'y assûrer son droit.

Les deux Transfuges François retournent en Canada.

D'autre part les deux Transfuges , qui y avoient conduit les Anglois , soit pour quelque mécontentement particulier , soit par un retour d'affection pour leur Patrie , étoient revenus en France , quoique Radisson eût épousé la Fille du Chevalier KIRKE , & Sa Majesté leur avoit permis de retourner en Canada , où elle leur avoit même accordé des grâces , qu'ils n'avoient point méritées. Quelques années après il se forma à Quebec une Compagnie du Nord , laquelle entreprit de chasser les Anglois de la Baye d'Hudson. Elle ne crut pas pouvoir employer à cette entreprise des Personnes plus capables de la faire réussir , que ceux , qui avoient fait le mal , & qui s'étoient offerts d'eux-mêmes ; outre qu'ils étoient les seuls , qui connoissent bien le Pays : il n'y eut Personne , qui ne jugeât qu'ils

D
faïfiro
faute
Ils
& alle
trouve
ranger
un Po
Pellet
Anse ,
nissent
l'on a
vire F
né le
nom d
Radiss
grent
dant q
verte
Le S
lation
où il c
tandis
Riviere
bords d
vert les
çon qu
pendan
nombre
douze l
Matelo
Navire
cune co
dans la
Mais
de Seign
chose to
que le
cieux ,
il parle
même
à peine

faisiroient vivement une occasion si favorable de réparer leur faute, & peut-être de vengér leurs propres injures.

Ils partirent en 1682. avec deux Navires assez mal équipés, & allèrent droit au premier Fort des Anglois; mais ils les y trouverent si bien retranchés, qu'ils n'osèrent les attaquer. Ils ragerent ensuite la Côte Occidentale de la Baye, cherchant un Poste avantageux, où ils pussent établir la Traite des Pelleteries, & le vint-sixième d'Août ils entrèrent dans une Anse, où se déchargent deux grandes Rivieres, qui se réunissent à leur embouchure. L'une est la Riviere Bourbon, que l'on a remontée fort loin, sans trouver sa source. Un Navire François y avoit hyverné en 1675. & lui avoit donné le nom, qu'elle porte; Des Groseilliers donna à l'autre le nom de *Sainte Therese*, qui étoit celui de sa Femme, Soeur de Radisson. C'est la petite Baye, où ces deux Rivieres se joignent, que les Anglois ont appelé le *Port Nelson*, prétendant que Nelson, Pilote d'Henry Hudson, l'avoit découverte en 1611.

Le Sieur JEREMIE, dont nous avons une assez bonne Relation de la Baye d'Hudson, où il a fait un très-long séjour, & où il commandoit au tems du Traité d'Utrecht, prétend que tandis que Radisson, & son Beau-Frere hyvernoient dans la Riviere de Sainte Therese, des Anglois étoient campés sur les bords de la Riviere Bourbon, que les premiers ayant découvert les seconds, sans que ceux-ci eussent le moindre soupçon qu'ils eussent des Voisins si proches; ils les attaquèrent pendant qu'ils étoient ivres, & les firent tous Prisonniers au nombre de quatre-vingt, quoiqu'ils n'eussent avec eux, que douze Hommes: qu'assez près de-là ils trouverent encore six Matelots Anglois, lesquels y avoient été dégradés par un Navire de Balton, qui manquoit de vivres, & n'avoient aucune connoissance de ceux de leurs Compatriotes, qui étoient dans la Riviere Bourbon.

Mais un Mémoire, qui fut présenté l'année suivante à M. de Seignelai, & dont j'ai eu en main l'original, rapporte la chose tout autrement, & mérite sans doute plus de créance, que le récit de ce Voyageur, Homme d'ailleurs fort judicieux, & sur le témoignage duquel on peut compter, quand il parle de faits, dont il a été à portée de s'instruire par lui-même. Suivant ce Mémoire Radisson & son Beau-Frere avoient à peine commencé à se loger sur les bords de la Riviere de

1683.

Il s'entrepren-
nent de chas-
ser les Anglois
de la Baye.

Ce qui se pas-
se entre eux &
les Anglois.

1683.

Sainte Thérèse, lorsqu'une Barque venant de Baston parut à l'entrée de cette Rivière, assez près de leur Campement.

Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint mouiller au même endroit, & fit grand peur aux Bastonnois, qui n'avoient point de Commission, & aux François, qui n'étoient pas encore assez bien retranchés pour se défendre, si on les attaquoit, comme il y avoit bien de l'apparence qu'on feroit; mais il excita bientôt la compassion des uns & des autres. De grosses glaces poussées par la Marée, le heurterent si rudement, qu'ils firent perdre Terre à ses ancres, & l'emportèrent au large, où malgré tous les efforts de l'Equipage, il fut brisé par d'autres glaçons.

Tous ceux, qui étoient dedans se sauverent sur ces mêmes glaces, qui avoient causé leur malheur, & qui les reportèrent à l'entrée de la Rivière de Sainte Thérèse. Alors le Commandant, qui à son arrivée avoit sommé les François de se retirer d'un Pays, qui appartenoit, disoit-il, au Roy son Maître, leur fit demander l'hospitalité, & l'obtint sans peine. Radisson & Des Groseilliers lui donnerent même des vivres, dont il manquoit absolument, & lui permirent de dresser des Barraques sur les bords de la Rivière Bourbon, après lui avoir fait promettre par Ecrit qu'il ne s'y fortifieroit point, & qu'il ne feroit aucun Acte, qui pût préjudicier aux droits du Roy Très-Chrétien.

Cette promesse fut mal gardée; les Anglois n'eurent pas plutôt réfléchi sur la supériorité de leur nombre, qu'ils travaillèrent à se retrancher: ils prirent ensuite des mesures pour surprendre les François, & les mettre hors d'état de leur nuire; mais ceux-ci les prévirent, & s'assurèrent d'eux. Le Mémoire, d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point de quelle manière cela se fit, & il est assez vraisemblable que Radisson & Des Groseilliers profiterent de quelque moment, où les Anglois n'étoient point sur leurs gardes, ou même s'étoient enivrés, comme il est marqué dans la Relation du Sieur Jeremie.

Quoiqu'il en soit, un si grand nombre de Prisonniers embarrassa bientôt les François, outre que les vivres commençoient à leur manquer: ainsi, dès que la saison permit de se mettre en Mer, ils embarquerent une partie des Anglois sur un des deux Bâtimens, qu'ils avoient amenés de Quebec, & leur laisserent la liberté d'aller, où bon leur sembleroit. Ils partirent ensuite eux-mêmes avec le reste des Prisonniers sur

le M
ton
se re
à l'ép
gnie
qui
néan
de re
plus
So
Enne
pée,
secor
bassa
leur
Lond
cut f
sion
née s
faïr
Rivie
Des
rivé à
jeune
cle,
Sui
qui ét
que R
Milor
dant j
NONV
Chou
pisto
vrer a
Chou
Suivar
les An
de la
La p
faire j
merce

le Navire, qu'ils s'étoient réservés, & sur la Barque de Baston, dont ils n'avoient pas eu beaucoup de peine à se saisir, & se rendirent à Québec, où la conduite, qu'ils avoient tenuë à l'égard des Anglois, ne plut pas aux Intéressés de la Compagnie du Nord. On les chagrina ensuite sur plusieurs articles, qui concernoient la Traite des Pelleteries, dont ils avoient néanmoins rapporté une grande cargaison; ce qui les obligea de repasser en France, où ils esperoient qu'on leur rendroit plus de justice.

Soit qu'ils fussent véritablement coupables, ou que leurs Ennemis eussent prévenu le Ministre, leur esperance fut trompée, & le désespoir, qu'ils en conçurent, les fit recourir une seconde fois aux Anglois. Milord PRESTON étoit alors Ambassadeur de la Grande Bretagne à la Cour de France. Il apprit leur mécontentement, & persuada à Radisson de passer à Londres. Radisson suivit son conseil, le Chevalier Kirke reçut fort bien son Gendre, & lui obtint de la Cour une pension de douze-cent livres, dont il a joui jusqu'à sa mort. L'année suivante 1685. on lui donna deux Navires pour aller se saisir du Fort, que lui-même avoit construit à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese, & où Chouart, son Neveu, Fils de Des Groseilliers, étoit resté avec huit Hommes seulement; arrivé à la vûë du Fort, & ayant fait les signaux, dont ce jeune Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle, il y fut reçu sans difficulté.

Suivant un autre Mémoire, c'étoit Des Groseilliers le Pere, qui étoit resté dans la Baye d'Hudson; car l'Auteur prétend que Radisson & le jeune Chouard, son Neveu traitèrent, avec Milord Preston par l'entremise d'un nommé GODS. Cependant je trouve dans une Lettre du Roy au Marquis de DÉNONVILLE, que ce Général eut ordre d'assurer le jeune Chouard qu'il seroit recompensé, & de promettre cinquante pistoles à quiconque pourroit se saisir de Radisson, & le livrer aux Officiers de Sa Majesté; il est certain d'ailleurs que Chouard est mort en Canada, & Radisson en Angleterre. Suivant le Mémoire, que je viens de citer, ce fut alors que les Anglois donnerent le nom de *Port Nelson* à l'embouchure de la Riviere de Sainte Therese.

La perte, que firent les François en cette occasion, peut faire juger de quelle importance étoit ce Poste pour le commerce; car on la fait monter à trente-deux milliers de Caf-

482 HISTOIRE GÉNÉRALE.

1684.

tors, six balles de Martres, deux de Loutres, & autres menues Pelleteries; le tout estimé quatre-cent mille livres. Ce n'étoit néanmoins que le produit de la Traite d'une année, puisque Radisson avoit porté à Quebec tout ce qui s'étoit trouvé dans ses Magasins, lorsqu'il partit de la Baye. Nous verrons les mesures, que prit la Compagnie du Nord pour avoir raison de cette perfidie, après que nous aurons rapporté ce qui se passa dans la Colonie durant cet intervalle.



H

DE

N

N

de qui
quoiqu
il leur
Villag
riers,
tre en
Cet
peine
dition
y traite
voient
assuré
mois d

res me-
es. Ce
année,
s'étoit
. Nous
d pour
ns rap-
valle.



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE ONZIEME.



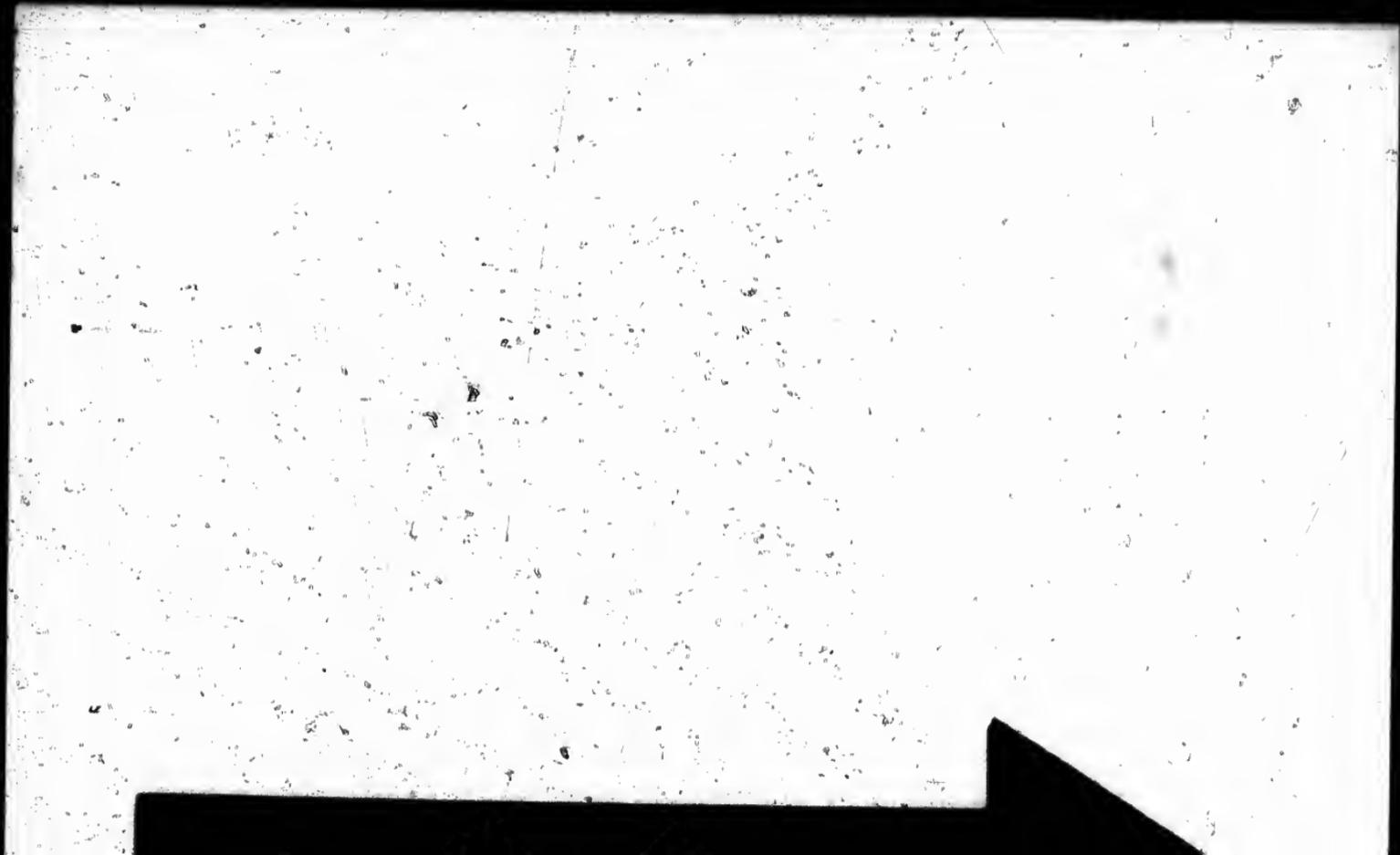
MONSIEUR de la Barre se préparoit à la guerre contre les Iroquois, sans néanmoins avoir perdu toute esperance d'accommodement avec ces Barbares, & toujours disposé à traiter avec eux, s'il le pouvoit faire avec honneur. Ainsi ayant été informé qu'ils étoient sur le point de marcher au nombre de quinze-cent Hommes contre les Miamis & les Outaouais; quoiqu'ils eussent publié qu'ils n'en vouloient qu'aux Illinois, il leur envoya un Homme de confiance, qui arriva au grand Village des Onnontagués, où étoit le rendez-vous des Guerriers, la veille du jour, qu'ils en devoient partir pour se mettre en campagne.

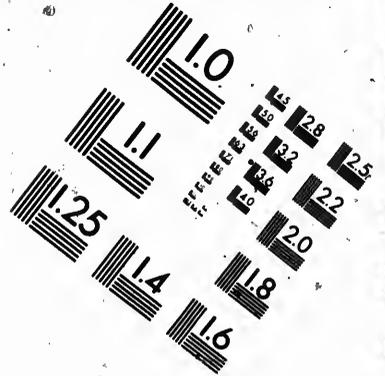
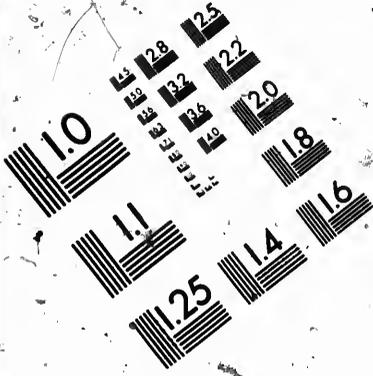
Cet Envoyé fut assez bien reçu, & n'eut pas beaucoup de peine à tirer des Iroquois une promesse de suspendre l'Expédition, & d'envoyer quelques-uns d'entr'eux à Montreal, pour y traiter avec le Général; mais on reconnut bientôt qu'ils n'avoient ainsi parlé, que pour endormir les François. Ils avoient assuré que leurs Députés seroient à Montreal avant la fin du mois de Juin, & dès le mois de May M. de la Barre eut avis

1683.

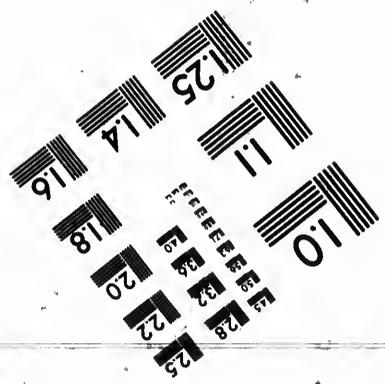
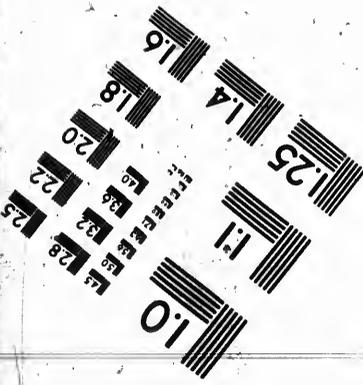
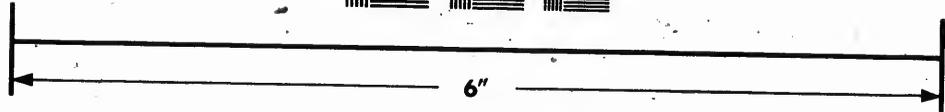
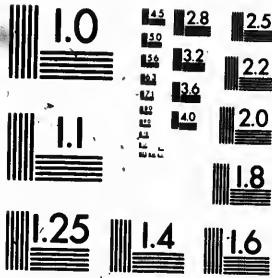
Mauvaife foi
des Iroquois.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
1.2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

1.0
1.2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

1683.

que sept à huit cent Hommes des Cantons d'Onnontagué, de Goyogouin & d'Onneyouth, étoient en marche pour aller attaquer les Hurons, les Miamis, & les Outaouais; & que les Tsonnonthouans avec quelques Goyogouins devoient sur la fin de l'Été se répandre par Troupes dans nos Habitations.

M. de la Barre demande du secours au Roy.

Le Général, en donnant part au Ministre de cette nouvelle, lui manda que ce projet avoit été formé à l'instigation des Anglois, qui se servoient, pour ces négociations de François Transfuges, dont ils favorisoient la désertion, & qu'ils vendent ensuite en qualité d'Engagés aux Habitans de la Jamaïque: qu'autant qu'il pouvoit juger de la disposition présente des Cantons Iroquois, il falloit se résoudre à abandonner absolument le Canada, ou faire un effort pour détruire au moins les Tsonnonthouans & les Goyogouins, les plus animés de tous contre les François, & qui pouvoient aisément mettre plus de deux mille Hommes en campagne: qu'il le prioit donc d'engager le Roy à lui envoyer de bonne heure quatre cent Hommes, afin qu'au commencement du mois d'Août, au plus tard, il pût entrer dans le Pays Ennemi avec des forces suffisantes pour ranger ces Barbares à la raison: mais qu'il croioit nécessaire d'obtenir, avant toutes choses, du Duc d'York, à qui la Nouvelle York appartenoit, un ordre pour le Gouverneur de cette Province, de ne le point traverser dans son Expédition.

Fierté des Iroquois, intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York.

Quelque tems après le départ de la Barque, qui étoit chargée de cette Lettre, le Gouverneur Général jugea à propos de faire encore une tentative auprès des Cantons. Il leur envoya demander en quel tems ils comptoient que leurs Députés se rendroient à Montréal pour dégager la parole, qu'ils lui avoient donnée; ils répondirent qu'ils ne se souvenoient pas de lui avoir rien promis, & que s'il avoit quelque chose à leur faire sçavoir, il pouvoit les venir trouver chez eux. Il eut en même tems des preuves certaines que les Anglois de la Nouvelle York, à qui le Commerce avec les Iroquois apportoit depuis quelques années des profits considérables, avoient donné à ces Sauvages des Marchandises à perte, dans le dessein de nous rendre odieux à la Nation, en lui persuadant que les François n'avoient en vûe que de les dépouiller: qu'ils ne cessent point de les exciter à exterminer tous les Peuples, avec qui nous faisons le Commerce,

DE I

& que to
guerre ir

Dans
leur com
François
la Nouve
tous les P
fit à faire
donner le
mé les C
l'extrémit
qu'ils ne
tons arriv
chargés c
ment finc

Bien de
peste, &
Cantons
le Généra
loient plu
Alliés; o
proché de
Garnison
sionnaires
qui conno
soient M.
aux avis c
très-bien
renvoya c

Ce qui l
c'est qu'il
à M. de la
aux Illinoi
ses Gardes
malheurs,
ménageren
rendoit cr
falloit entr
qui mérito
cessaire pou
où se trou

& que tout se dispoſoit dans les Cantons à nous déclarer une guerre irréconciliable.

1683.

Dans le fond, les Iroquois trouvoient beaucoup mieux leur compte avec les Anglois & les Hollandois, qu'avec les François, parce que le Caſtor ne payoit point de Droits dans la Nouvelle York, & que le Commerce en étoit permis à tous les Particuliers, par conféquent qu'il y avoit plus de profit à faire pour les Acheteurs; ce qui les mettoit en état de donner leurs Marchandiſes à plus bas prix. Cependant comme les Cantons ne vouloient employer la force ouverte qu'à l'extrémité, & qu'ils craignoient beaucoup plus les François, qu'ils ne le vouloient paroître, des Députés des cinq Cantons arriverent au mois d'Août à Montreal; mais ils n'étoient chargés que de faire des proteſtations vagues d'un attachement ſincere, & l'on n'en put tirer rien de plus.

Les Iroquois
amufent le
Général.

Bien des choſes concouroient à rendre cette Ambaſſade ſuſpecte, & les moins clair-voyans étoient convaincus, que les Cantons ne vouloient que gagner du tems, pour empêcher le Général de ſe tenir ſur ſes gardes. En effet ils ne diſſimuloient plus le deſſein, où ils étoient de faire la guerre à nos Alliés; on ſçavoit d'ailleurs qu'un de leurs Partis s'étoit approché du Fort de Catarocouy, réſolu d'y ſurprendre la Garniſon, & de ſe cantonner dans ce Poſte. Enfin les Miſſionnaires, qui étoient parmi ces Sauvages, & tous ceux, qui connoiſſoient mieux le caractère de la Nation, avertiſſoient M. de la Barre de ſ'en défier; mais il n'eut égard ni aux avis des uns, ni aux remonſtrances des autres, il reçut très-bien les Députés Iroquois, les careſſa beaucoup, & les renvoya comblés de préſens.

Conduite
étrange de M.
de la Barre.

Ce qui lui fit encore plus de tort dans l'eſprit de pluſieurs, c'eſt qu'il ſ'empara du Fort de Catarocouy, qui appartenoit à M. de la Sale, ou à ſes Créanciers, & de celui de S. Louys aux Illinois, où il envoya M. DE BAUGY, Lieutenant de ſes Gardes, pour y commander en ſon nom. Pour comble de malheurs, il fut trompé par les Iroquois, & ceux, qui le ménagerent le plus, diſoient hautement que ſon grand âge le rendoit crédule, lorsqu'il devoit ſe défier, timide lorsqu'il falloit entreprendre, ombrageux & déſiant à l'égard de ceux, qui méritoient ſa confiance, & qu'il lui ôtoit la vigueur néceſſaire pour agir, comme il convenoit dans la conjoncture, où ſe trouvoit la Colonie.

1684.
Les Iroquois
pillent des
Français
Voyageurs.

Ils sont re-
poussés du
Fort de S.
Louis.

M. de la Bar-
re se réfugie à
la guerre.

Quoiqu'il en soit, dans le tems même qu'il se reposoit avec plus d'assurance sur les protestations des Iroquois, une Armée de ces Sauvages se mit en campagne pour aller enlever le Fort de Saint Louys. Ils rencontrèrent sur leur route quatorze Français, qui alloient en traite chez les Illinois, & qui voyageoient sans défiance; ils les chargerent, les défirent, & leur enleverent pour quinze mille francs de Marchandises. Ils s'excusèrent dans la suite sur ce qu'ils avoient pris ces Traiteurs pour des Gens de M. de la Salle, que M. de la Barre leur avoit permis de piller, ce qui n'étoit pas sans quelque fondement. Ceci se passa le dernier jour de Février de l'année 1684. Les Iroquois poursuivirent leur route vers la Riviere des Illinois, & parurent à la vue du Fort de Saint Louys, où ils se persuadoient qu'on ne les attendoit pas.

Ils se tromperent; le sieur de Baugy & le Chevalier de Tonti avoient été avertis de leur marche, & se tenoient prêts à les recevoir. Ils s'en apperçurent dès la première attaque, où plusieurs furent tués, & le vinthuit de Mars ils firent retraite. M. de la DURANTAYE Gentilhomme Breton, & qui avoit été Capitaine dans Carignan, étoit parti de Michillimakinac au premier bruit de leur marche, pour aller au secours de la Place; mais il y a bien de l'apparence qu'il apprit en chemin la levée du Siège, & qu'il retourna sur le champ à son Poste, d'où nous le verrons bientôt sortir pour une expédition plus importante.

Cependant M. de la Barre revint enfin, quoiqu'un peu tard, de son assoupissement, & ne pensa plus qu'à faire la guerre. Ce qui servit le plus à le réveiller, fut un avis, qu'on lui donna, que tous les Cantons faisoient de grands préparatifs, & avoient envoyé des Ambassadeurs aux Sauvages de la Virginie, pour s'assurer qu'ils n'en feroient point attaqués, tandis qu'ils seroient occupés contre nous. Cette résolution prise, le Général crut qu'il étoit plus aisé & moins dangereux de prévenir ces Barbares, en portant la guerre chez eux, que de les chasser de la Colonie, s'ils y avoient une fois mis le pied. Mais comme les secours, qu'il avoit reçus de France, étoient très-peu de chose, & que ceux, qu'on lui faisoit espérer, ne pouvoient pas arriver sitôt, il fut obligé d'avoir recours aux Sauvages Alliés.

M. de la Durantaye, qui commandoit à Michillimakinac, & M. du Luth son Lieutenant, qui étoit à la Baye, eurent

D
ordre
alloit
men
trouv
avec
guere
Iroqu
minat
Maitr
du L
étoien
Ce
ficiles
mélés
la Sal
lieux
de pi
missio
ner à
guerre
core
toit n
tales à
comm
Par
au sec
ges qu
Franç
à toute
craind
va bie
taouai
deux-c
blé tar
pour v
qu'à N
La p
dans la
heureu
leur av
rent c

ordre d'avertir les Nations de ces quartiers-là qu'Ononthio alloit marcher pour détruire les Iroquois; qu'il vouloit commencer par les Tsonnonthouans, & qu'il les invitoit à se trouver à Niagara, où il se rendroit vers le quinziesme d'Août avec toutes ses Forces. La plûpart de ces Peuples n'étoient gueres moins interessés que les François à la destruction des Iroquois, qui sembloient vouloir exercer une espece de domination sur tout ce grand Continent, & se rendre les seuls Maitres du Commerce: toutefois MM. de la Durantaye & du Luth eurent bien de la peine à faire les levées, dont ils étoient chargés.

Ceux des environs de la Baye se montrèrent les plus difficiles, & l'on avoit dû s'y attendre. Il y avoit eu des démêlés assez vifs entr'eux & les François, parcè que M. de la Sale, pour empêcher que personne ne fit la traite dans les lieux, qui lui étoient réservés, avoit ordonné aux Sauvages de piller les Marchandises de quiconque n'auroit pas commission de lui, & cet ordre, qu'il ne convient jamais de donner à ces Barbares, avoit été sur le point d'allumer une guerre sanglante entr'eux & nous. Les esprits y étoient encore un peu aigris de part & d'autre, & la conjoncture n'étoit nullement favorable pour engager ces Nations Occidentales à joindre leurs Forces avec les nôtres contre l'Ennemi commun.

Par bonheur, Nicolas Perrot, qui n'étoit pas loin, vint au secours du Sieur du Luth. Il fit comprendre aux Sauvages qu'il y alloit encore plus de leur intérêt, que de celui des François, d'exterminer une Nation, qui vouloit faire la Loi à toutes les autres, & dont après tout nous n'avions rien à craindre pour nous-mêmes. Ainsi M. de la Durantaye se trouva bientôt à la tête de cinq-cent Guerriers, Hurons, Outaouais, Outagamis, & autres Habitans de la Baye, & de deux-cent Canadiens; mais ce n'étoit pas tout d'avoir rassemblé tant de Monde, & le Commandant n'eut pas peu à faire pour venir à bout de conduire ces Troupes auxiliaires jusqu'à Niagara.

La plûpart des Sauvages se mirent, je ne sçai comment, dans la tête que l'Expédition de M. de la Barre ne seroit pas heureuse, & divers accidens, survenus pendant la marche, leur avoient entièrement renversé l'esprit; de sorte qu'ils furent cent fois sur le point de se débander. Ce fut bien pis

Il engage
avec peine nos
Alliés à se
joindre à lui.

Ces Sauvages
ne rencontrent
point M. de la
Barre au
pen-
dez-vous,
qu'il leur avoit
marqué.

1685.

encore, quand ils furent arrivés à Niagara, & qu'ils n'y rencontrèrent, ni le Général, ni aucun François. Alors ils se plainquirent hautement qu'on ne les avoit tirés de leur Pays, que pour les livrer aux Iroquois, & il y avoit tout lieu de craindre qu'ils ne prissent quelque résolution funeste.

Leurs Conducteurs, qui ignoroient eux-mêmes la cause de ce retardement, voulurent d'abord l'attribuer aux vents contraires, qui depuis quelque tems souffloient sur le Lac Ontario; mais cette ressource fut bientôt épuisée, & la nouvelle, qu'ils reçurent peu de jours après, que la paix étoit faite avec les Iroquois, acheva de les déconcerter. Ils ne pouvoient se dispenser de communiquer cette nouvelle aux Sauvages, & ils avoient tout à appréhender de leur ressentiment. Ils en furent quittes néanmoins pour quelques reproches, que ceux-ci leur firent avec un sang froid, qui marquoit beaucoup plus de ressentiment, que s'ils eussent parlé avec emportement.

Leur mécontentement à la nouvelle de la paix.

Les Chefs leur dirent que ce n'étoit pas la première fois qu'ils s'apercevoient que leur intérêt n'entroit dans les entreprises des François, qu'autant que nous y trouvions notre avantage; mais qu'ils n'en feroient plus les Dupes: que désormais Ononchio ne les feroit sortir de chez eux, que quand il leur conviendrait de le faire, & qu'ils le laisseroient vuider les différends avec les Iroquois, contre lesquels ils sçavoient bien se défendre sans lui, quand ils en feroient attaqués.

La Durantaye, du Luth & Perrot n'omirent rien pour les apaiser, & se flaterent même d'y avoir réussi, en leur persuadant qu'ils n'avoient point été oubliés dans le Traité de paix, qui venoit d'être conclu; que cette paix étoit en partie leur ouvrage, puisqu'il n'y avoit que la crainte d'avoir sur les bras toutes ces Nations, qui avoit pu engager les Iroquois à s'accorder, & qu'ils devoient être bien contents qu'il leur en eût si peu coûté pour rendre la tranquillité à tout le Pays. Ils parurent se contenter de ces raisons, & retournerent assez tranquillement chez eux.

M. de la Barre traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York.

Mais il s'en falloit bien que les choses se fussent passées aussi honorablement pour M. de la Barre, que ces Officiers faisoient semblant de le croire. Ce Général ayant fait ses préparatifs, partit de Quebec pour se rendre à Montreal, où les Troupes avoient ordre de s'assembler. Pendant sa marche il envoya le Sieur Bourdon au Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, pour lui dire que, s'il vouloit venger

DE

le sang
l'hyver
joindre
messes
Duc d'
maniere
entrepri
qui n'ép
n'avoir

Cette
sieurs a
Iroquois
glois,
moyens
un peu
te; & e
tribua d
ment, q
cheux p
s'être fai
soupon
n'avoir p

Le Gé
devoit a
Cantons
cet effet
niers &
tres entre
& à qui
TAST, C
porter un
couy, &
command
tems d'all
droit le p

D'Orvi
mission,
prudence
Généraux
qu'ils le p
dre de ma
To

le sang de vingt-six Anglois du Mariland, qui avoient été tués l'hyver précédent par les Tsonnonthouans, il pouvoit se joindre à lui; mais qu'au moins il comptoit assez sur les promesses, qu'il lui avoit faites en conséquence des ordres du Duc d'York, pour s'assurer qu'il ne traverseroit en aucune maniere une Expédition aussi juste, que celle, qu'il avoit entreprise; qu'il s'agissoit de réprimer une Nation insolente, qui n'épargneroit pas les Anglois, si elle pouvoit parvenir à n'avoir plus rien à craindre de la part des François.

Cette démarche ne fut pas généralement approuvée, plusieurs appréhendant que cette Négociation ne donnât aux Iroquois tout le tems de se fortifier, & ne fournit aux Anglois, dont les dispositions n'étoient pas équivoques, les moyens de secourir ces Barbares; mais il paroît qu'il y avoit un peu de prévention & de mauvaise humeur dans cette crainte; & en effet nous verrons tout-à-l'heure que rien ne contribua davantage à amener les Iroquois à un accommodement, que cette conduite de M. de la Barre. Mais il est fâcheux pour un Homme, qui occupe une première place, de s'être fait des Ennemis personnels par des voyes, qu'on peut soupçonner de n'avoir pas pour objet le bien public, & de n'avoir pas sçu se faire estimer.

Le Général prit encore une précaution, qui naturellement devoit assurer le succès de son entreprise, ce fut de diviser les Cantons, pour n'avoir pas à faire à tous en même tems. A cet effet il envoya des Colliers aux Onnontagués, aux Agniers & aux Onneyouths pour les engager à demeurer neutres entre lui & les Tsonnonthouans, qui l'avoient offensé, & à qui seuls il en vouloit. Il fit ensuite partir le Sieur DU TAST, Capitaine, avec cinquante-six Soldats d'Elite, pour porter un grand Convoi de vivres & de munitions à Cataracouy, & pour garder ce Poste; M. d'ORVILLIERS, qui y commandoit, ayant eu ordre dès le commencement du printemps d'aller reconnoître le Pays Ennemi, & de marquer l'endroit le plus propre pour le débarquement.

D'Orvilliers s'étoit parfaitement bien acquitté de sa Commission, aussi étoit-il un des Officiers de la Colonie, sur la prudence, le génie, & la fermeté duquel les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France comptèrent le plus, tandis qu'ils le posséderent. Tout étant ainsi disposé, l'Armée eut ordre de marcher. Elle étoit composée de sept-cent Canadiens,

Tome I.

Q 99

Ses préparatifs.

Etat de l'Armée Française.

1684.

de cent trente Soldats, & de deux-cent Sauvages, la plupart Iroquois du Sault Saint Louis, & Hurons de Lorette. Elle fut partagée en trois Corps, & le Général partit de Quebec le neuvième de Juillet à la tête du premier, ayant avec lui le Baron de BEKANCOURT, & son Frere, le Chevalier de VILLEBON.

Avis, que
M. de la Barre
reçoit dans sa
marche.

Il arriva le vint-unième à Montreal, où les deux autres Corps, commandés par MM. d'Orvilliers & DU GUÉ, le rejoignirent peu de jours après. Toutes les Troupes s'embarquèrent le vint-six, ou le vint-sept, & le premier d'Août M. de la Barre apprit par des voyes, qui ne pouvoient pas être suspectes, que les Cantons d'Onnontagué, & d'Onneyouth, & de Goyogouin avoient obligé celui de Tsonnonthouan à les prendre pour Médiateurs entre lui & les François, & demandoient le Sieur le Moyne pour négocier cette importante affaire.

Le Général reçut en même tems une Lettre d'Onnontagué, écrite par une Personne très-sûre, qui lui mandoit que la guerre, qu'on se dispoit à faire aux Tsonnonthouans, ne leur feroit pas beaucoup de mal, quel qu'en fût le succès, parce que ces Sauvages s'étoient mis en lieu de sûreté avec toutes leurs provisions, & qu'elle n'auroit point d'autre effet, que de réunir toute la Nation contre nous; mais que, si on vouloit se contenter d'une satisfaction de la part de ce Canton, on l'y trouveroit disposé; les Chefs aiant fait dire en secret à celui, qui écrivoit, que, si on vouloit oublier le passé, ils feroient même plus qu'on n'exigeroit d'eux, & qu'ils cesseroient toute hostilité contre nos Alliés: qu'au reste, s'ils faisoient ces avances, ce n'étoit pas qu'ils crussent avoir rien à craindre, puisque le Gouverneur de la Nouvelle York leur avoit fait offrir quatre-cent Chevaux, & autant d'Hommes de pied, s'ils vouloient soutenir la guerre.

Une mauvaise
manœuvre du
Colonel Don-
gan sauve la
Colonie.

Il n'y a pourtant aucun lieu de douter que, si le Colonel Dongan s'en fût tenu à ces offres, elles n'eussent été acceptées, & que M. de la Barre ne se fût trouvé dans un très-grand embarras; mais il voulut faire payer trop cher le secours, qu'il offroit, & il le prit sur un ton trop haut avec une Nation fiere, qui n'a jamais aimé, ni estimé les Anglois. Ce Gouverneur avoit commencé par faire arborer dans tout le Pays Iroquois les Armes du Duc d'York: il envoya ensuite défendre aux Cantons de la part de ce Prince, qu'il

(*) J'ai d'
York.

qualifioit de leur Souverain , de traiter fans fa participation avec les François. Enfin il dépêcha à Onnontagué un nommé ARNAUD , avec ordre de propofer à ce Canton , & par fon entremife aux quatre autres , de profiter du fecours , qu'il vouloit bien leur donner , pour fe délivrer une bonne fois de la tyrannie des François.

Cette Commiffion fut auffi mal exécutée , qu'elle avoit été donnée avec imprudence. Arnaud parla en Maître aux Onnontagués , & leur demanda s'ils ne vouloient pas obéir au Gouverneur de la Province , qui representoit le Duc d'York , leur Prince legitime ? Ce début choqua les Onnontagués : un de leurs Chefs prit fur le champ le Ciel à témoin de l'injure , qui étoit faite à toute la Nation , & du mauvais procédé de l'Ambaffadeur Anglois , qui vouloit troubler la Terre. Il lui adreffa enfuite la parole , & d'un ton , qui devoit lui faire sentir fon imprudence , & l'indignation , qu'elle avoit caufée à tous les Affiftans , il lui dit :

« Apprens que l'Onnontagué fe met entre Ononthio , fon « Pere , & le Tfonnonthouan , fon Frere , pour les empêcher de « se battre. J'aurois cru que CORLAR (a) se mettroit derriere moi , « & me crieroit : *Courage , Onnontagué , ne souffre pas que le « Pere & le Fils s'entretuent.* Je fuis très-surpris que son En- « voyé me tienne un langage tout contraire , & s'oppose à ce « que j'arrête le bras de l'un & de l'autre. Arnaud , je ne puis « croire que Corlar ait l'esprit auffi mal fait , que tu le dis. « Ononthio me fait bien de l'honneur de vouloir travailler à « la paix dans ma Cabanne : veut-on que le Fils déshonore « son Pere ? Corlar , écoute ma voix ; Ononthio m'a ad- « pour son Fils , il m'a traité à Montreal , & m'a habillé en « cette qualité : nous y avons planté l'arbre de la paix , & nous « l'avons auffi planté à Onnontagué , où mon Pere envoie or- « dinairement ses Ambaffadeurs , parce que le Tfonnonthouan « n'a point d'esprit ; ses Prédécesseurs en ont usé de même , & « chacun s'en est bien trouvé. J'ai deux bras , j'en étens un sur « Montreal , pour y apuier l'arbre de la paix ; l'autre est sur la « tête de Corlar , qui depuis lontems est mon Frere. Ononthio « est depuis dix ans mon Pere , Corlar est depuis lontems mon « Frere , & cela parce que je l'ai bien voulu : ni l'un ni l'autre « n'est mon Maître. Celui , qui a fait le Monde , m'a donné la

(a) J'ai déjà dit que les Sauvages appelloient ainsi le Gouverneur de la Nouvelle York.

1684.

» Terre, que j'occupe: je suis libre, j'ai du respect pour tous
 » les deux; mais nul n'a droit de me commander, & Personne
 » ne doit trouver mauvais que je mette tout en usage pour em-
 » pêcher que la Terre ne soit troublée. Au reste je ne puis dif-
 » férer plus longtemps de me rendre auprès de mon Pere, puis-
 » qu'il a pris la peine de venir jusqu'à ma porte, & qu'il n'a
 » que des propositions raisonnables à me faire. »

Il paroît par ce discours que le Sieur le Moyne étoit arri-
 vé dans ce Canton avant l'Envoyé du Gouverneur de la Nou-
 velle York. Il est certain du moins qu'il y fut très-bien reçu,
 & parce qu'il y étoit aimé, & parce qu'il y conduisit un Tson-
 nonthouan, qui avoit été longtemps Prisonnier à Quebec, &
 que M. de la Barre remettoit entre les mains des Onnontagués,
 pour leur faire connoître qu'il leur donnoit toute sa
 confiance. Le vint-sept d'Août, quelques-uns des Fils du
 Sieur le Moyne, qui avoient accompagné leur Pere à On-
 nontagué, arrivèrent à la Galette, d'où s'étant rendus auprès
 du Gouverneur Général, ils lui apprirent ce qui s'étoit passé
 entre Arnaud & les Onnontagués, & les dispositions, où
 étoient ces derniers au sujet de la paix. Il ajoûta que ces
 Sauvages avoient engagé le P. de Lamberville, qui étoit fort
 respecté dans ce Canton, à écrire au Gouverneur de la Nou-
 velle York, pour l'instruire de la conduite de son Envoyé,
 dont ils craignoient que le rapport ne fût pas fidèle.

Extrémité, où
 se trouve M.
 de la Barre.

Ces nouvelles causerent d'autant plus de joye à M. de la
 Barre, que les maladies, causées par le défaut, ou par la
 mauvaise qualité des vivres, avoient réduit sa petite Armée
 dans l'état le plus déplorable. Le mal croissoit même de telle
 forte, qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'on ne fût obligé
 de se retirer, sans attendre les Députés Iroquois, ce qui eût
 sans doute exposé la Nation à la risée des Sauvages, & peut-
 être même engagé les Onnontagués à changer de système.
 M. de Meules, Intendant de la Nouvelle France, manda au
 Ministre que les vivres n'auroient pas manqué à l'Armée, si
 on n'eût pas inutilement perdu dix ou douze jours à Mont-
 real, & deux semaines entières à Catarocouy. Il ajoûte que
 toute la Colonie murmuroit hautement contre la conduite du
 Général.

Il fait la paix
 à des condi-
 tions peu hon-
 norables.

On ne peut en effet disconvenir qu'il n'y eût quelque
 chose à redire dans les mesures, que prit M. de la Barre,
 pour faire la guerre avec dignité, & plus encore dans la ma-

niere, d
 pour y
 Barbare
 missent
 que face
 Canton
 bord qu
 mal aux
 persuade
 & il fal
 sur le b
 de l'emb
 Anse, à
 quinze

Garak
 la Dépu
 tout se f
 le Dépu
 ce; & si
 nois en r
 des deux
 lence m
 plus surp
 ter de lu
 lant frap
 çois, qu
 concluë
 rendre
 tort, qu
 avoient
 exigéa du
 main, &
 ses ordre

On ne
 roit sitôt
 si peu ho
 arrivé à
 l'auroit p
 venoit de
 Messieurs
 seaux, au

nière, dont la paix fut conclüe. Non-seulement on marqua, pour y déterminer les Iroquois, un empressement, dont ces Barbares ne s'aperçurent que trop; mais on souffrit qu'ils la missent au plus haut prix, & qu'ils nous donnassent en quelque façon la loy. Il est vrai que l'état, où les Députés des Cantons trouverent notre Armée, leur fit comprendre d'abord que nous n'étions pas en pouvoir de faire beaucoup de mal aux Tsonnonthouans; mais il n'étoit pas difficile de leur persuader que nous n'en étions pas réduits à ce qu'ils voioient, & il falloit le faire. Ils rencontrèrent M. de la Barre campé sur le bord du Lac Ontario, à quatre ou cinq lieues en-deçà de l'embouchure de leur Riviere du côté de Montreal, dans une Anse, à laquelle l'extrême disette, que l'on souffroit depuis quinze jours, a fait donner le nom de *la Famine*.

Garakonhié & OUREOUATI, les deux principaux Chefs de la Députation, parlerent fort bien, & s'ils eussent été seuls, tout se seroit passé à la satisfaction du Général François; mais le Député Tsonnonthouan fit un Discours plein d'arrogance; & sur la proposition, qui lui fut faite de laisser les Illinois en repos, il répondit qu'il ne les lâcheroit point, qu'un des deux Partis n'eût entièrement détruit l'autre. Cette insolence indigna extrêmement toute l'Armée; mais on fut bien plus surpris encore, quand on vit M. de la Barre se contenter de lui repliquer, que du moins il prit garde qu'en voulant frapper les Illinois, sa hache ne tombât sur les François, qui demeuroient avec eux. Il le promit, & la paix fut conclüe à cette seule condition. Les Députés d'Onnontagué se rendirent Garans que les Tsonnonthouans répareroient le tort, que leurs Guerriers avoient fait aux François, qu'ils avoient pillés en allant faire la guerre aux Illinois; mais on exigea du Général que son Armée décamperoit dès le lendemain, & il partit lui-même sur le champ, après avoir donné ses ordres pour l'exécution de ce dernier article.

On ne s'étoit point attendu à la Cour que cette guerre finiroit sitôt, encore moins qu'elle se termineroit d'une manière si peu honorable à la Nation; M. de la Barre étoit à peine arrivé à Quebec, qu'il y reçut un renfort de Troupes, qui l'auroit pu mettre en état de donner la Loi à ceux, de qui il venoit de la recevoir. Ces Troupes étoient commandées par Messieurs de MONTORTIER & DESNOS, Capitaines de Vaisseaux, auxquels quelques Mémoires joignent un troisième, à

Le Roy en-
voye des
Troupes en
Canada.

1684.

çavoir, M. DU RIVAU ; mais la Lettre du Roy , qu'ils rendirent au Gouverneur Général, n'en parloit point.

Cette Lettre portoit que l'intention de Sa Majesté étoit que MM. de Montortier & Desnos commandassent dans les Postes les plus avancés & les plus importants de la Colonie, & il paroilloit même par les termes de la Lettre, que leur autorité y devoit être indépendante de M. de la Barre ; ce qui donna lieu aux Ennemis de ce Général de dire que ces deux Officiers étoient des Surveillans, que le Roy avoit chargés d'éclairer sa conduite ; mais il est bien plus naturel de croire que Sa Majesté le croyant engagé dans une guerre difficile, & persuadée que son grand âge ne lui permettoit pas de se transporter aisément dans tous les lieux, où la présence d'un Officier principal seroit nécessaire, les lui avoit envoyés comme des Personnes, sur qui il pouvoit se reposer de bien des choses.

La Lettre, dont je viens de parler, étoit du cinquième d'Août ; dans une autre, datée du dernier de Juillet, le Roy disoit à M. de la Barre : „ Comme il importe au bien de mon Service de diminuer, autant qu'il se pourra, le nombre des Iroquois, & que d'ailleurs ces Sauvages, qui sont forts & robustes, serviront utilement sur mes Galées, je veux que vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire un grand nombre de Prisonniers de guerre, & que vous les fassiez passer en France „. Il n'étoit plus question d'exécuter cet ordre, quand M. de la Barre le reçut ; mais je ne sçai si dans la suite il fut renouvelé à son Successeur, ou s'il lui servit de règle, quand la guerre recommença avec les Iroquois. Nous verrons en son tems le mauvais effet, qu'il produisit, quand on y eut déferé.

M. de Callieres est nommé Gouverneur de Montreal, & M. Perrot passe au Gouvernement de l'Acadie.

Cette même année la Nouvelle France acquit un Officier d'un grand mérite, & qui lui a rendu les services les plus importants, M. Perrot Gouverneur de Montreal s'étant brouillé avec MM. du Seminaire de S. Sulpice, lesquels, ainsi que je l'ai déjà dit, avoient, en qualité de Seigneurs, le droit de présenter à ce Gouvernement, le Roy, pour le bien de la paix, lui donna celui de l'Acadie, & nomma pour lui succéder le Chevalier de CALLIERES, ancien Capitaine au Regiment de Navarre. Les limites de son Gouvernement furent marquées l'année suivante au Lac de S. Pierre.

Cependant on ne comptoit pas beaucoup dans la Colonie

DE
sur la p
Iroquois
pas for
lance ;
Alliés ;
Ils, en a
avons
que no
cas qu'
rivât b
nus de l
n'étoien
année e
la fin d
cut deu
nontagu

Ce R
restés ch
crainte
s'ils app
gnoient
tion de
avoient
tins avo
tés qu'ils
Général
leur All
çois ; en
mis un f
plus com
Munitio
quois en
thouans
convenu
qu'ils dev
& qu'ils
prétendo
qu'ils po
Quant
Gouvern
convenal

sur la paix, qui avoit été conclüe à l'Anse de la Famine. Les Iroquois nous y avoient vûs dans une situation, qui n'étoit pas fort propre à leur donner une grande idée de notre puissance; d'ailleurs ils n'avoient jamais voulu y comprendre nos Alliés, quoiqu'ils eussent promis de ne les point molester. Ils en avoient même exclu expressément les Illinois, & nous avlons un si grand intérêt à la conservation de ce Peuple, que nous ne pouvions nous dispenser de le défendre; au cas qu'il fût ataqué, ce qu'on ne doutoit point qui n'arrivât bientôt. Aussi jugea-t'on que les derniers secours venus de France, quoiqu'arrivés après la publication de la paix, n'étoient rien moins qu'inutiles. Toutefois on fut près d'une année entière sans entendre parler des Iroquois; mais vers la fin de Juillet de l'année suivante 1685. M. de la Barré reçut deux Lettres du P. de Lamberville, Missionnaire à Ononotagué, lesquelles lui donnerent beaucoup à penser.

Ce Religieux lui mandoit que les Tonnonthouans étoient restés chez eux tout l'hyver, sans aller à la chasse, dans la crainte que les François ne se jettassent dans leur Canton, s'ils apprenoient qu'il fût dégarni d'Hommes: qu'ils se plaignoient que les Mascoutins & les Miamis, fiers de la protection déclarée d'Ononotio, leur avoient fait la guerre, & avoient pris & tué quelques-uns des leurs: que les Mascoutins avoient même brûlé leurs Prisonniers, & s'étoient vantés qu'ils l'avoient fait à l'instigation du même Gouverneur Général: que les cinq Cantons avoient depuis peu renouvelé leur Alliance, pour se fortifier, disoient-ils, contre les François; en cas de rupture: que les Mahingans leur avoient promis un secours de douze-cent Hommes, & les Anglois un plus considérable encore, avec toutes sortes d'armes & de Munitions: qu'il y avoit actuellement plusieurs Partis d'Iroquois en campagne contre les Miamis: que les Tonnonthouans refusoient de livrer les mille Castors, dont on étoit convenu avec eux pour le premier terme du payement de ce qu'ils devoient aux François, pillés sur la route des Illinois, & qu'ils s'excusoient de ce délai sur plusieurs pertes, qu'ils prétendoient avoir faites depuis peu, tandis qu'on sçavoit qu'ils portoient plus de dix mille Castors à Orange.

Quant à la parole, qu'ils avoient donnée d'aller trouver le Gouverneur Général, pour prendre avec lui des mesures convenables à la situation des affaires, le P. Lamberville

1684.

On compte peu sur la paix en Canada.

Divers avis qu'on reçoit au sujet des Iroquois.

1684.

mandoit qu'ils s'en croyoient absolument dégagés, 1^o. parce que les chemins étoient mauvais, 2^o. parce qu'un de leurs Jeunes Gens, qui retournoit l'Été dernier de Québec, s'étant imaginé qu'on vouloit le tuer, s'étoit enfui à travers des Bois, où il étoit mort de faim, & que les François, qui, selon eux, étoient cause de sa mort, ne l'avoient, ni pleuré, ni couvert (a). Enfin que les Onnontagués n'avoient rien négligé pour les porter à tenir leur parole; mais que pour toute réponse on leur avoit dit: „ Vous devez aller „ bientôt à Montreal pour vos affaires, faites - y tout ce que „ vous jugerez à propos, & vous ne ferez point défavoués „. Façon de parler, qui parmi les Sauvages n'est qu'un pur compliment, & n'engage à rien.

M. de Denonville arrive en Canada en qualité de Gouverneur Général.

Il n'y avoit que quelques jours que cette Lettre avoit été renduë à M. de la Barre, lorsque le Marquis de Denonville prit terre à Québec avec de nouvelles Troupes. Il avoit été nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France dès la fin de l'année précédente, c'est-à-dire, immédiatement après le retour des Vaisseaux, qui avoient porté en Canada MM. Desnos & de Montortier; le Roy ayant compris sur ce qu'on avoit mandé de la maniere, dont la paix avoit été conclue avec les Iroquois, qu'elle ne seroit pas de durée, & comme le grand âge & les infirmités de M. de la Barre le rendoient peu propre à pousser la guerre avec vigueur; Sa Majesté avoit compris la nécessité de lui donner un Successeur: elle avoit fait choix du Marquis de Denonville, Colonel de Dragons, également estimable par sa valeur, sa droiture & sa piété, & s'étoit résolu à faire un nouvel effort pour le mettre en état d'assurer la tranquillité du Pays.

Il croit la guerre nécessaire avec les Iroquois.

M. de Denonville se donna à peine quelques jours de repos, pour se délasser d'une navigation qui avoit été très-rude, & monta aussitôt à Catarocouy. Le Sieur de la Forêt y avoit été rétabli par ordre de la Cour, pour y commander au nom de M. de la Sale; mais ayant demandé la permission de faire un voyage aux Illinois, où il comptoit que le Sieur de la Sale ne tarderoit pas à se rendre, s'il n'y étoit pas déjà arrivé; M. d'Orvilliers avoit été de nouveau chargé de la garde de ce Poste. Pendant le séjour, que le Gouverneur Général y fit, il apprit qu'on avoit inspiré aux Iroquois

(a) C'est-à-dire, qu'ils n'avoient point fait de compliments, ni de présens à la Famille.

une grande défiance des François, & il n'omit rien pour les rassurer : il comprit néanmoins que cette Nation étoit montée sur un ton d'insolence ; qu'il falloit nécessairement rabattre, & il manda au Ministre que les hostilités, qu'elle continuoit à faire sur les Illinois, étoit un motif suffisant pour lui faire la guerre ; mais qu'il falloit être prêt, avant que de la déclarer, parce que les Sauvages le sont toujours.

Il y a quelque apparence qu'on avoit réitéré à ce nouveau Général les instances, si souvent faites à ses Prédécesseurs, de travailler à *franciser* les Peuples de ce Continent, ainsi qu'on s'exprimoit alors ; car voici ce qu'il écrivit sur ce sujet dans la même Lettre, que je viens de citer. » On a cru longtemps qu'il falloit approcher les Sauvages de nous, pour les franciser ; on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit. Ceux, qui se sont approchés de nous, ne se sont pas rendus François, & les François, qui les ont convertis, sont devenus Sauvages. On affecte de se mettre comme eux, & de vivre comme eux : il n'en est pas de même des Sauvages assemblés dans les Bourgades au milieu de la Colonie. Rien n'est mieux réglé. Il ajoute en finissant, qu'il a trouvé la Colonie toute ouverte ; c'étoit une ancienne plainte, qui se renouvelloit toutes les années, & toujours inutilement.

En quel état
il trouve la
Colonie.

J'ai déjà observé qu'en défrichant de nouvelles Terres, on ne songeoit qu'à s'écartier les uns des autres, afin de pouvoir s'étendre davantage, sans considérer que par-là on se mettoit hors de portée de se secourir mutuellement, & qu'en embrassant un Pays immense, eu égard au peu de Monde, dont la Colonie étoit composée, Personne n'y pouvoit être à couvert des insultes de l'Ennemi ; mais la Cour eut beau donner des ordres pour remédier à un si grand mal, & pour réduire les Paroisses en Bourgades, il ne fut jamais possible de les faire exécuter. Chacun craignoit pour le Public, & Personne ne craignoit pour soi en particulier. L'expérience même ne rendoit pas plus sages ceux, qui avoient été les victimes de leur imprudence : on réparoit ses pertes, quand on étoit en état de le faire ; on oublioit bientôt les malheurs, qui ne se pouvoient pas réparer, & la vûe d'un petit intérêt présent aveugloit tout le monde sur l'avenir. C'est-là le vrai génie des Sauvages, & il semble qu'on le respire avec l'air de leur Pays.

Les connoissances, que le nouveau Gouverneur prit des

Tome I.

Rrr

1685.

affaires du Canada, auxquelles il s'appliqua beaucoup pendant l'Hyver, le confirmerent dans la pensée, que nous n'aurions jamais les Iroquois pour Amis, & que pour n'avoir pas toujours sur les bras un Ennemi incommode & dangereux, il falloit, à quelque prix, que ce fut, le détruire, ou du moins l'humilier & l'affoiblir de sorte, qu'il fût contraint de rechercher notre Alliance, & de s'y maintenir. Il fut surtout persuadé qu'il n'y avoit que ce seul moyen de soutenir le commerce, qu'on pouvoit compter de voir bientôt réduit à rien, pour peu que les choses demeurassent dans l'état, où elles étoient, & que les seuls Iroquois arrêtoient les progrès de l'Évangile parmi les Sauvages; ce qui touchoit pour le moins autant le Marquis de Dénonville, que le soin de conserver la Colonie.

D'un autre côté toute l'Acadie & les Côtes voisines étoient en proie aux courses des Anglois; & M. de Meules, qui l'année précédente s'y étoit transporté pour en faire la visite, avoit trouvé ce beau Pays, & toutes les Habitations Françoises dans la dernière désolation. Radisson étoit aussi toujours à la tête des Anglois dans la Baye d'Hudson, & il n'étoit presque plus possible aux François de trafiquer dans le Nord. Enfin le commerce n'étoit guères plus libre à l'Ouest, depuis que les Tsonnonthouans avoient attiré les Anglois à Niagara, d'où ceux-ci par le moyen des Lacs; dont ils nous coupoient la communication, pouvoient faire des courses jusqu'à Michillimakinac. Ils avoient même déjà commencé à se montrer aux environs de ce Poste, & ils travailloient fortement par le moyen des Iroquois à nous débaucher les Sauvages de ces Contrées, qui étoient notre plus grande ressource par raport à la Traite des Pelleteries.

Projet d'un
Fort à Niaga-
ra.

1686.

Pour garantir la Nouvelle France d'un malheur, qui n'étoit pas aussi éloigné, que plusieurs le pensoient, le Marquis de Dénonville proposa au Ministre par sa Lettre du huitième de May 1686. de construire à Niagara un Fort de Pierres, capable de contenir quatre à cinq cent Hommes. Il lui représenta que ce Poste ainsi gardé fermeroit absolument aux Anglois le passage des Lacs, & nous mettroit en état d'empêcher les Iroquois de leur porter leurs Pelleteries, d'autant plus que par le moyen du Fort de Catarocouy, où l'on pouvoit tenir des Barques à couvert des vents pendant l'Hyver, il seroit aisé de naviguer librement sur le Lac Ontario, dont

nous commanderions les deux extrémités, & que ces Sauvages dont le Pays s'étend le long de ce Lac, n'auroient plus aucune issue pour leur Chasse, qu'autant que nous voudrions bien leur en donner; qu'alors comme ils ne peuvent guères chasser sur leurs Terres, où il n'y a presque point de Bêtes fauves, & pas un seul Castor, ils feroient à notre discrétion pour la Traite; ce qui feroit pour les Anglois une perte de quatrecent mille francs tous les ans, dont nous profiterions.

De plus, ajoutoit-il, si nous voulons que nos Alliés puissent nous secourir, quand nous aurons la guerre contre les Iroquois, il est d'une nécessité absoluë d'avoir un Poste, où ils puissent s'assembler, & se réfugier en cas de disgrâce, ou de mauvais tems. Enfin il ne lui paroissoit pas douteux qu'une pareille Forteresse, à la porte des Iroquois, les tiendrait en crainte & en respect, arrêteroit ce grand nombre de Défecteurs François, qui alloient ordinairement par-là chez les Anglois, & leur servoient ensuite de Guides pour reconnoître les Postes avancés de la Colonie. Outre qu'on viendroit peut-être à bout avec le tems de gagner les Iroquois, en leur donnant lieu de mieux connoître la différence de nos mœurs d'avec celles des Habitans de la Nouvelle York.

Après avoir ainsi montré la nécessité de cet Etablissement, le Général, pour prévenir l'objection, qu'on lui pouvoit faire par rapport à la dépense, suggéra au Ministre d'établir une Ferme, dont le fonds seroit le commerce exclusif dans ce Poste, qui deviendroit bientôt le centre de tout celui du Canada. Il prétendoit qu'avec le tems cette Ferme produiroit au Roy des sommes très-considérables, & qu'elle ne feroit d'ailleurs aucun tort aux Habitans de la Nouvelle France, parce que toutes les Pelleteries, qu'on traiteroit à Niagara, alloient aux Anglois. Au reste M. de Dénonville n'étoit pas le seul, qui pensât ainsi; car la Compagnie des Marchands de Québec pour le commerce du Nord demandoit avec instances ce parti, s'engageant, si on le lui accordeoit, de fournir les Magasins de Niagara de toutes les marchandises, qui se pouvoient échanger pour les Pelleteries, de prendre le Bail pour neuf ans, & de payer à Sa Majesté pour le Privilège une somme de trente mille livres chaque année. Nous verrons dans peu ce qui empêcha l'exécution de ce projet.

Environ un mois après que le Général eut écrit cette Lettre, il en reçut une du Colonel Dongan, datée du vint-

Lettre du
Gouverneur
de la Nouvelle

1686.

York à M.
Dénouville.

deux de May, qui portoit en substance que les grands amas de vivres, qui se faisoient à Catarocouy, persuadoient aux Iroquois qu'on avoit dessein de leur déclarer la guerre; que ces Peuples étant Sujets de la Couronne d'Angleterre, les attaquer, seroit une infraction manifeste à la paix, qui étoit entre les deux Rois; qu'il avoit aussi appris qu'on avoit dessein de construire un Fort à Niagara, & que cette nouvelle l'avoit d'autant plus étonné, qu'on ne devoit pas ignorer en Canada que tout ce Pays étoit de la dépendance de la Nouvelle York.

Réponse de ce
Général.

La Réponse de M. de Dénouville fut que les Iroquois craignoient le châtement, parce qu'ils se sentoient coupables; que cependant les provisions, qu'il avoit envoyées à Catarocouy, n'avoient pas dû les allarmer: qu'ayant toujours une grosse Garnison dans ce Poste, & les occasions de le fournir de vivres, ne se trouvant pas aisément, il étoit nécessaire, quand elles se présentoient, d'en profiter, pour y faire passer des Convois considérables: qu'il se pouvoit bien faire que quelques Transfuges François eussent fait naître, ou apuyé les soupçons des Iroquois; mais que les discours de ces Vagabonds ne méritoient aucune créance, d'autant plus qu'ils avoient un véritable intérêt à mettre le trouble & la division entre les deux Colonies: que l'Angleterre étoit mal fondée dans ses prétentions sur le Domaine du Pays des Iroquois, & qu'on y devoit sçavoir que les François en avoient pris possession, avant qu'il y eût des Anglois dans la Nouvelle York: qu'au reste les deux Rois, leurs Maîtres, vivant dans une parfaite intelligence, il ne convenoit point à leurs Lieutenans Généraux de la vouloir troubler.

Cette démarche du Colonel Dongan n'avoit rien, qui dût surprendre le Marquis de Dénouville; toute la conduite de ce Gouverneur, depuis qu'il étoit en place, avoit persuadé les François qu'ils le trouveroient toujours en leur chemin, & l'on étoit fort instruit qu'il ne manqueroit aucune occasion d'animer les Iroquois contre eux; mais on ne sçavoit peut-être pas encore tout ce qu'on avoit à craindre d'un si dangereux Voisin, que toute l'autorité du Duc d'York, de qui il dépendoit immédiatement, n'avoit jamais pu engager, depuis même que ce Prince étoit monté sur le Trône, à demeurer Spectateur tranquille de tout ce qui se passoit entre nous & les Iroquois. On en fut enfin éclairci peu de tems après par un voyage, qui ne pouvoit être suspecte.

On apprit pendant l'Été que les Iroquois avoient fait une irruption dans le *Saguinam* (a), & y avoient attaqué les Outaouais de Michillimakinac, qui y alloient ordinairement en chasse. Le P. de Lamberville découvrit à Onnontagué que cette hostilité étoit le fruit d'une Délibération de tous les Cantons, dont le Colonel Dongan avoit assemblé les Députés à Orange; qu'il les avoit avertis que le nouveau Général des François étoit résolu de leur déclarer la guerre; qu'il les avoit exhortés à le prévenir, à piller les François & leurs Alliés par tout, où ils les rencontreroient, ajoutant qu'ils en auroient bon marché, parce qu'ils les trouveroient sans défiance, & qu'il les avoit assuré que, quoiqu'il en arrivât, il ne les abandonneroit point.

Le Missionnaire avoit été averti de toutes ces menées par des Iroquois Chrétiens, & par des Idolâtres mêmes, qui l'aimoient beaucoup; il n'avoit pu empêcher l'Assemblée d'Orange; mais il avoit heureusement travaillé à détourner une partie de l'orage, qui s'y étoit formé, & après avoir tiré parole des principaux Chefs du Canton d'Onnontagué, qu'ils ne consentiroient jamais à aucune entreprise pendant son absence, il partit pour aller informer M. de Dénonville de tout ce qu'il sçavoit. Dongan, qui fut bientôt informé de son départ, en devina le motif, & ce fut alors, qu'il écrivit au Général François la Lettre, dont j'ai parlé, il n'y a pas longtemps, & qui arriva avant le P. de Lamberville.

Il envoya en même tems des Exprés à tous les Cantons, pour hâter l'exécution du dessein conçu à Orange, & il somma celui d'Onnontagué de lui remettre le P. Jacques de Lamberville, Frere de celui, qui étoit allé à Quebec, & qu'il avoit laissé comme en ôtage dans ce Canton. Il fit plus, il entreprit de nous débaucher les Iroquois Chrétiens du Sault S. Louis, & de la Montagne: il leur fit dire qu'il leur donneroit dans son Gouvernement un Terrain, où ils seroient beaucoup mieux, & plus en sûreté, que dans la Colonie Française; & comme il n'ignoroit pas que ce qui les retenoit surtout dans nos intérêts, c'étoit la crainte de perdre leur Religion parmi les Anglois, il leur fit donner sur cela toutes les assurances, qu'ils pouvoient souhaiter, ajoutant que le Roy, son Maître, & lui-même étoient Catholiques, & qu'ils auroient dans la Nouvelle York des Missionnaires de la même

(a) C'est une Anse fort profonde sur la Côte Occidentale du Lac Huron.

1686.

Les Anglois
font recus à
Michillima-
kinac.

Religion. Il ne gagna pourtant rien, ni du côté des Iroquois Chrétiens, ni auprès des Infidèles mêmes, & le Canton d'Onnontagué refusa de lui livrer le P. de Lamberville.

Il fut plus heureux d'abord à Michillimakinac, où depuis quelque tems tous les Sauvages, qu'on avoit rassemblés au Sault Sainte Marie, s'étoient retirés. Il leur envoya des Traitans Anglois, qui eurent grand soin de faire publier d'avance qu'ils donneroient leurs marchandises à beaucoup meilleur compte, que ne pouvoient faire les François, & ils y furent très-bien reçus. Ils firent leur Traite en toute liberté, parce que, par malheur, M. de la Durantaye étoit absent. Il arriva presqu'au moment, qu'ils venoient de partir, & il vouloit faire courir après eux sur le champ; mais les Hurons le prévinrent, & envoyerent aux Anglois une Escorte, qui les conduisit jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré les Tsonnonthouans, qui venoient au devant d'eux.

Rien n'étoit d'une conséquence plus dangereuse, que ce commencement de commerce entre la Nouvelle York, & les Peuples, que nous avons jusques-là regardés comme nos plus fidèles Alliés. Aussi M. de Dénonville crut-il dès-lors qu'il ne falloit plus différer de faire la guerre aux Tsonnonthouans, qui en étoient les Entremetteurs; mais avant toutes choses il falloit être en état de faire face de toute part, avoir une forte Garnison à Catarocouy, envoyer un Détachement considérable par la Riviere de Sorel du côté des Agniers, pour tenir en échec ce Canton, & donner de la jalousie au Colonel Dongan.

Forces de la
Colonie.

Il n'étoit pas moins nécessaire d'avoir des Magasins en plusieurs endroits, & de les mettre hors d'insulte. Pour tout cela, & pour composer l'Armée, que le Général vouloit commander en Personne, on ne pouvoit tirer de la Colonie, que huit cent Hommes, & il n'y avoit pas beaucoup à compter sur les Troupes réglées, qui étoient peu aguerries, mal armées pour la plupart, & n'avoient nulle connoissance de la maniere de faire la guerre dans le Pays. Ainsi c'étoit une nécessité de dissimuler jusqu'à l'arrivée du secours, qu'on attendoit de France; & il ne s'agissoit plus que de chercher des prétextes, pour couvrir tant de préparatifs.

Le P. de
Lamberville
empêche les
Iroquois de

La premiere chose, à quoi pensa le Gouverneur Général, fut à renvoyer le P. de Lamberville dans sa Mission, & il le chargea de présens pour tous ceux des Chefs Onnontagués,

I
qu'il
nos
ce C
fité
cran
qu'il
P. d
quan
le feu
d'y r
Cant
étoit
nont
Sa
parla
tes,
ple;
pirés
ce qu
les G
pre a
tions
de par
des fe
qui fu
forte,
chillin
ferer a
Ver
core à
nonvil
il lui d
niers,
nontho
ne vou
ma le t
avec c
il ne v
lement
nontho
Ce F

qu'il y avoit plus d'esperance de gagner, & de conserver dans nos intérêts. Il étoit tems que ce Missionnaire arrivât dans ce Canton; le Gouverneur de la Nouvelle York avoit profité de son absence pour reveiller dans l'esprit des Sauvages la crainte, que les François ne vinssent fondre sur eux, tandis qu'ils y penseroient le moins: il leur avoit persuadé que le P. de Lamberville n'avoit pas voulu se trouver avec eux, quand les Troupes de sa Nation viendroient porter le fer & le feu dans leurs Villages, & qu'il se donneroit bien de garde d'y reparoitre. Enfin il avoit si bien négocié, que tous les Cantons s'étoient assemblés, & qu'une partie des Guerriers étoit déjà en marche, lorsque ce Religieux reparut à Onnontagué.

commencer
les hostilités.

Sa présence changea en un moment la face des affaires; il parla aux Chefs avec cette franchise & ses manieres insinuates, qui lui avoient gagné l'estime & l'affection de ce Peuple; il dissipa presque tous les soupçons, qu'on lui avoit inspirés, & les présens, qu'il sçut dispenser à propos, achevant ce que ses bonnes façons avoient si heureusement commencé, les Guerriers furent rappelés, & on ne parla plus de rompre avec les François. Le reste de l'Eté se passa en négociations, tantôt pour retirer les Prisonniers, qu'on avoit faits de part & d'autre, & tantôt pour faire reprendre à nos Alliés des sentimens plus conformes à leurs véritables intérêts. Ceux, qui furent chargés de ce dernier article, y réussirent de telle sorte, qu'ils engagerent les Hurons & les Outaouais de Michillimakinac à descendre jusqu'à Catarocouy, pour y conférer avec le Gouverneur Général.

Vers la fin de Septembre le P. de Lamberville revint encore à Quebec, pour y rendre compte au Marquis de Denonville de la disposition, où se trouvoient alors les Iroquois: il lui dit que les seuls Onnontagués avoient rendu les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur nos Alliés, & que les Tsonnonthouans s'en étoient excusés, en disant que leurs Captifs ne vouloient pas s'en retourner chez eux. Ce raport confirma le Général dans la pensée, qu'on perdoit le tems à traiter avec cette Nation. Il avoit même déjà pris son parti; mais il ne voulut pas s'en ouvrir au Missionnaire: il lui laissa seulement entrevoir qu'il étoit résolu de pousser à bout les Tsonnonthouans.

Disposition,
où étoit cette
Nation.

Ce Pere, dit-il, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. du

1686. „ Seignelay , & qui est datée du huitième de Novembre , „ aime
 „ beaucoup ces Sauvages , quoiqu'il soit tous les jours en dan-
 „ ger d'être tué par des Yvrognes ; néanmoins il avouë qu'il
 „ n'y a rien à esperer pour leur salut , s'ils ne sont humiliés ;
 „ qu'ils n'ont en vûë que de détruire les autres Sauvages , pour
 „ venir ensuïte à nous , & que c'est la politique du Colonel
 „ Dongan. Ce Gouverneur careffe beaucoup nos Déserteurs ,
 „ dont il tire de grands services , & je suis obligé moi-même de
 „ les ménager , jusqu'à ce que je sois en état de les châtier. J'ai
 „ renvoyé le P. de Lamberville avec ordre de convoquer tou-
 „ tes les Nations Iroquoïses à Catarocouy le Printems pro-
 „ chain , pour parler de nos affaires ; & comme il est nécessaire
 „ d'y avoir un Interprète fidèle , que les PP. Recollets , Au-
 „ môniers de ce Poste , ne sçayent pas la Langue , & que tous
 „ nos Interprètes , à l'exception d'un Fils du Sieur le Moyne ,
 „ sont des ignorans , j'ai choisi le P. MILET , & j'ai prié les
 „ PP. Recollets de lui laisser la place , jusqu'à ce que la guerre
 „ soit finie , avec promesse de la leur rendre. Le P. de Lam-
 „ berville doit me renvoyer son Frere , afin qu'il ait moins de
 „ peine à se retirer tout seul. Le pauvre Pere ne sçait pourtant
 „ rien de nos desseins , & il me fâche de l'exposer. J'apprens
 „ que les cinq Cantons font un gros Parti contre les Miamis ,
 „ & les Sauvages de la Baye : ils ont ruiné un Village de ceux-
 „ ci ; mais les Chasseurs ont couru sur eux , & les ont bien
 „ battus ; ils veulent avoir leur revanche. Ils ont fait depuis
 „ peu un grand carnage des Illinois , ils ne gardent plus au-
 „ cune mesure avec nous , & pillent nos Canots par tout , où
 „ ils les trouvent.

Affaires de la
 Baye d'Hud-
 son.

Tandis que ces choses se passaient dans le centre de la Colo-
 nie , les affaires avoient encore une fois changé de face dans
 la Baye d'Hudson. Les Anglois regardoient toujours notre
 Etablissement dans la Riviere de Sainte Therese , comme une
 usurpation ; mais on avoit fait entendre raison sur ce point à
 la Cour de Londres , & les deux Rois étoient convenus que
 chacun demeureroit en possession de ce qu'il occupoit. On
 agissoit sans doute avec une égale sincérité dans les deux Cours ;
 mais comme en Angleterre la Nation n'est pas toujours d'ac-
 cord avec le Souverain , & ne regarde pas les Délibérations du
 Conseil comme des Loix , qui l'obligent à s'y conformer , il
 faut prendre ses sûretés , quand on traite avec la Cour ; c'est ce
 qu'on n'avoit pas songé à faire jusques-là , & nous avons vû ce
 qui en étoit arrivé. On

f. 304-7505

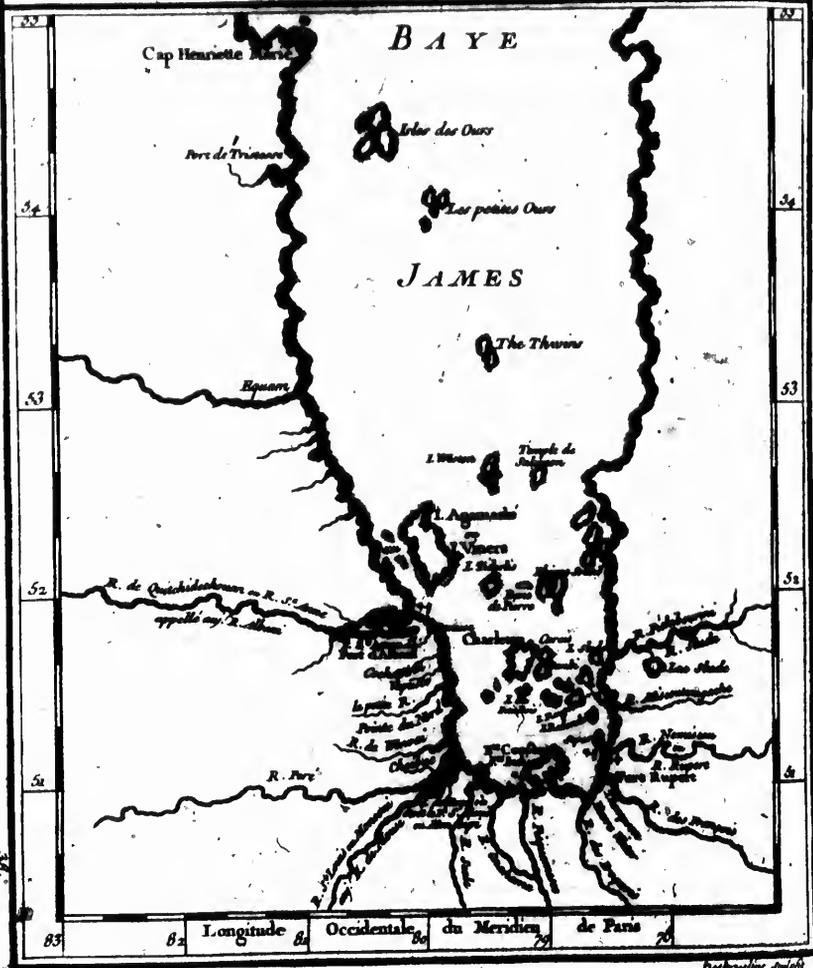
,, aime
en dan-
ouë qu'il
umiliés ;
es, pour
Colonel
erteurs ,
même de
tier. J'ai
uer tou-
ms pro-
écessaire
ets , Au-
que tous
Moyne ,
prié les
la guerre
de Lam-
moins de
pourtant
'apprens
Miamis ,
de ceux-
ont bien
it depuis
plus au-
tout , où

la Colo-
face dans
urs notre
nme une
e point à
enus que
oit. On
x Cours ;
ours d'ac-
ations du
ormer , il
; c'est ce
ons vù ce
On

CARTE DU FONDS DE LA BAYE DE HUDSON

que les Anglois appellent *BAYE JAMES*. Par N. Bellin Ing^r de la Marine 1744.

Echelle de Lieues Marines de France et d'Angleterre



F I
O
exerc
la No
trahi
Saint
inuti
gne p
Princ
crédi
levé
D'
qui l
rendu
Sa M
sion,
derem
les co
mes,
lier de
HELE
M. le
se mit
après
d'Hud
Elle
le Ch
Rivier
Bastio
quaran
en pla
coupé
fa, &
tier, &
nomb
six, t
D'Il
deux
qui éto
néral d
peu de
la vie
To

On a sçu depuis que le Colonel Dongan, qui pour lors exerçoit par *interim* l'Employ de Gouverneur Général dans la Nouvelle Angleterre, avoit eu beaucoup de part dans la trahison, qui nous avoit fait perdre le Fort de la Riviere de Sainte Therese, & dont le Roy Très-Christien avoit fait faire inutilement de grandes plaintes au Roy de la Grande Bretagne par M. de BARILLON, son Ambassadeur auprès de ce Prince. Charles II. désavoua ses Sujets; mais il n'eut pas le crédit de faire restituer à son Allié ce qui lui avoit été enlevé par la perfidie d'un Transfuge.

D'autre part les Intéressés dans la Compagnie du Nord; à qui le Roy avoit concédé le Fort, dont les Anglois s'étoient rendus les Maîtres, ne voyant nulle apparence d'obtenir de Sa Majesté des forces suffisantes pour s'en remettre en possession, prirent le parti d'en faire eux-mêmes les frais. Ils demanderent à M. de Dénonville des Soldats, & un Officier pour les commander; & ce Général leur accorda quatre-vingt Hommes, presque tous Canadiens, & pour Commandant le Chevalier de TROYE, ancien Capitaine & Homme de résolution. Srs HELENE, D'IBERVILLE, & MARICOURT, tous trois Fils de M. le Moyne, voulurent être de la partie; cette petite Troupe se mit en marche au mois de Mars de cette année 1686. & après avoir essuyé bien des fatigues, arriva au fond de la Baye d'Hudson le vintième de Juin.

Elle entra d'abord en action, & le premier Fort, auquel le Chevalier de Troye s'attacha, fut celui de *Monfpi* dans la Riviere de *Monfoni*. Il étoit bâti de pieux, & avoit quatre Bastions revêtus de terre. Au milieu il y avoit une Maison de quarante pieds en quarré, & d'autant de hauteur, terminée en plate forme. Ce Fort fut d'abord escaladé, & les pieux coupés avec des haches. Le seul Canonnier se mit en défense, & y périt en Brave; tous les autres demanderent quartier, & on les recut Prisonniers de guerre. Ils étoient au nombre de seize, & ils avoient douze Canons de huit & de six, trois milliers de poudre, & dix de plomb.

D'Iberville s'embarqua ensuite avec neuf Hommes dans deux Canots d'écorce, & alla aborder un petit Bâtiment, qui étoit à l'ancre, & où il y avoit quatorze Hommes, le Général de la Baye y étoit en personne; cependant ils firent très-peu de résistance, & se rendirent, sans autre condition, que la vie sauve. Sainte Heleine avoit été détaché en même tems

1686.

On se dispose en Canada à en chasser les Anglois.

Succès de cette Expédition.

EDSON
Marine 1. 44



Bartholomew Wright

avec cinquante Hommes, & ayant aussi rencontré à la Côte un Bâtiment, mais qui n'étoit point gardé; il s'y embarqua avec sa Troupe, & fit voile vers le Fort *Rupert*, éloigné de quinze à vingt lieues de *Monfipi*, & situé, ainsi que je l'ai déjà dit, sur la Rivière *Nemiscou*. Il débarqua fort près de la Place sans aucune opposition, & monta aussitôt à l'assaut; mais la Garnison étonnée de cette hardiesse, ayant demandé quartier, & mis bas les armes, il n'y eut personne de tué. Ce Fort étoit nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore monté sur les affûts.

Après cette seconde conquête, tous les François se réunirent, s'embarquerent sur les deux prises de *d'Iberville* & de *Sainte Helene*, & tournèrent vers le Fort de *Quitichouen*, dont la réduction ne leur coûta que le voyage, de la poudre, & des boulets de canon. La Garnison y laissa canonner assez longtems, puis elle capitula. Les grands Magasins des Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette Expédition, qui rendit les François Maîtres de toute la partie Méridionale de la Baye d'*Hudson*. On n'y trouva néanmoins que pour cinquante mille écus de Pelleteries, ce qui fit juger que les Sauvages n'y venoient pas en fort grand nombre, ou que les Anglois ne sçavoient pas encore traiter avec ces Peuples. La Garnison de *Quitichouen* fut envoyée au Port *Nelson* sur un Bâtiment, qu'on lui donna.

Il paroit par quelques Lettres écrites sur la fin de cette année, que l'on se recria fort à Londres sur cette entreprise, & il est certain que l'on en fit un crime au Roy d'Angleterre, à qui ses Sujets attribuoient des lors tout ce qui leur arrivoit de fâcheux. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que les Ministres Plenipotentiaires de la Reine Anne au Congrès d'*Utrecht*, demandoient sur ce sujet des dédommagemens, qu'ils faisoient monter fort haut, comme si nous n'eussions pas été nous-mêmes en droit d'en exiger de plus considérables pour l'invasion du Fort de la Rivière de *Sainte Therese*, dont la prise des trois Forts du fond de la Baye n'étoit pas une suite nécessaire.

Projet d'un accord pour le Port Nelson jugé impraticable.

Quelque temps après l'Expédition du Chevalier de *Troye*, il fut réglé entre les deux Rois que le Port *Nelson* demeurerait commun aux deux Nations, & qu'elles pourroient y faire un commerce en toute liberté; mais ce projet, qui supposoit les Sujets aussi-bien disposés que leurs Souverains à vivre

en l
qui
ville
des
nuel
quan
men
Il
plus
ce
men
ronn
des
de p
pas
fon;
dre
Troy
A
reçu
vier
& pe
plus
cité
Sa M
traor
de S
Neut
de T
pouv
de le
tiver
inter
voyé
conc
ziem
pour
blier
vous
en d

en bonne intelligence, fut jugé impraticable par tous ceux, qui voyoient les choses de plus près. Le Marquis de Denonville representa donc au Roy son Maître, que le voisinage des Anglois dans des lieux si éloignés seroit une source continuelle d'hostilités réciproques, & un appas dangereux pour quantité de Libertins, que le moindre sujet de mécontentement porteroit à se refugier au Port Nelson.

Il ajouta que les Marchands Anglois, achetant le Castor plus cher que les François, ils auroient toujours la préférence, & par conséquent seroient seuls presque tout le commerce; qu'au cas qu'on jugeât à propos de faire un accommodement dans la Baye d'Hudson entre les Sujets des deux Couronnes, il vaudroit mieux retirer le Port Nelson des mains des Anglois, & leur restituer les trois Forts, qu'on venoit de prendre sur eux; que tous les trois ensemble ne valaient pas, à beaucoup près, pour le commerce, le seul Port Nelson; & qu'à la premiere rupture il seroit fort aisé de les reprendre en allant par Terre, comme avoit fait le Chevalier de Troye.

Au Printems de l'année suivante le Gouverneur Général reçut un ordre du Roy, qui eût été plus efficace pour éviter à tous les inconveniens, que le Général vouloit éviter, & pour obliger les Iroquois à demeurer tranquilles, que la plus heureuse Expédition, si les Anglois, qui l'avoient sollicité, eussent agi de bonne foy. Ayant été informé, disoit Sa-Majesté, par M. de BARRILLON, mon Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roy d'Angleterre, que les Ministres de Sa Majesté Britannique lui avoient proposé un Traité de Neutralité entre mes Sujets & les siens dans les Isles & Pays de Terre ferme de l'Amérique; & ayant considéré que je ne pouvois rien faire de plus avantageux à mesdits Sujets, que de leur procurer les moyens de faire leur commerce, de cultiver leurs Terres, & de faire valoir leurs Habitations sans interruption, J'aurois agréé cette proposition, & aurois envoyé audit Sieur de Barrillon les pouvoirs nécessaires pour conclurre ce Traité, qui a été heureusement terminé le treizième du mois de Septembre dernier; je vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous le fassiez publier & enregistrer au Conseil Souverain de Quebec, que vous teniez exactement la main à son exécution, sans vous en départir pour quelque raison que ce soit. Et comme par les

Traité de
Neutralité en-
tre les An-
glois & les
François dans
l'Amérique.

1687.



1687. » Articles quatorze & quinze de ce Traité on est particulière-
 » ment convenu qu'il sera envoyé des ordres aux Gouverneurs
 » & autres Officiers pour pourſuivre comme Pirates tous les Ar-
 » mateurs particuliers, qui n'auront point de Commiſſion legiti-
 » me, & ceux, qui en prendront de quelque Prince, ou Etat,
 » avec leſquels l'une des deux Nations ſera en guerre. Mon in-
 » tention eſt qu'en cas que quelques-uns de ces Armateurs arri-
 » vent dans votre Gouvernement, vous les faſſiez arrêter, &
 » vous faſſiez proceder contre eux.

Il eſt hors de doute qu'un pareil Traité, ſ'il pouvoit être religieusement obſervé, ſeroit également avantageux à toutes les Nations de l'Europe, qui ont des Etabliſſemens dans le Nouveau Monde, & qu'il contribueroit infiniment au progrès de la Religion parmi les Peuples ſoumis aux Princes Catholiques; mais plus d'une expérience avoit dû perſuader que les Anglois ne l'obſerveroient point, & on avoit tout lieu de croire qu'ils n'en avoient fait la propoſition, que pour endormir les François de l'Amérique. On n'en douta pas un ſeul moment dans la Nouvelle France, & ils ne tarderent pas beaucoup à faire voir qu'on avoit penſé juſte.

Les Anglois
 y contrevien-
 nent.

Dès l'année ſuivante ils firent une tentative ſur le Fort de Quitchitchouen, qui portoit le nom de *Sainte Anne*, depuis que nous nous en étions rendus les Maîtres; mais ils y trouverent le brave d'Iberville, qui les repouſſa avec perte, leur prit un Vaifſeau, & brûla une Maifſon, qu'ils avoient bâtie ſur le bord de la Mer. Le Colonel Dongan de ſon côté continuoit toujours ſes intrigues auprès des Iroquois, qui, aſſûrés d'en être ſoutenus toutes les fois qu'ils auroient beſoin de ſon ſecours, en devenoient de jour en jour plus inſolens, & ne gardoient plus de meſures; ce qui avoit obligé M. de Dénonville de leur déclarer la guerre dès le mois de Septembre de l'année précédente 1686.

Le Gouver-
 neur Général
 ſe diſpoſe à
 marcher con-
 tre les Iro-
 quois.

Ce Général avoit apparemment reçu dès lors tous les ſé-
 cours, qu'il avoit demandés en France, puisqu'ayant écrit à M. de Seignelay le ſixième de Juin de cette même année, qu'il ne pouvoit tirer de la Colonie pour cette guerre que neuf cent Hommes au plus, & qu'avec ſi peu de forces, il n'étoit pas en état de rien entreprendre. Il lui manda le ſixième d'Août ſuivant qu'il prétendoit être au Lac Ontario avant le mois de Juin 1687. avec deux mille François & ſix-cent Sauvages domiciliés; mais la déclaration de guerre fut pré-

I
 cédé
 eût
 fait
 roit
 avoi
 de l'
 été

La
 res d
 quoi
 térée
 tenu
 leurs
 de n
 piler
 le dr
 cy,
 mes,
 peu
 gager
 tout
 la Co
 que r
 Il eſt
 à M.
 de ce
 toujo

Qu
 permi
 pour
 cruau
 indign
 res. S
 ſe dev
 quois
 différe
 taroco
 il les
 dre au
 ce, p
 conver

éedée d'une démarche, qu'il n'est pas surprenant que le Roy eût ordonnée, comme nous avons vû que ce Prince avoit fait dès le tems même de M. de la Barre; mais qu'on ne sçau- roit pardonner à M. de Dénouville d'avoir entreprise, sans en avoir prévu & représenté les suites fâcheuses: encore moins de l'avoir exécutée d'une manière, qui ne pouvoit pas lui avoir été prescrite.

Le projet du Roy de fortifier les Chiourmes de ses Gale- res de tout ce qu'on pouvoit faire de Prisonniers sur les Iro- quois, n'avoit rien que de legitime, après les trahisons réi- térées de ce Peuple féroce, lequel avoit presque toujours re- tenu les François, qui avoient eu le malheur de tomber entre leurs mains, dans une captivité beaucoup plus dure que celle de nos Galériens; sans parler de ceux, qu'ils avoient fait ex- pիրer dans les plus affreux tourmens. A quoi on peut ajouter le droit de conquête dans le Canton d'Agnier sous M. de Tra- cy, & les prises de possession faites à la vûe des Iroquois mê- mes, & en quelque façon de leur aveu; mais on connoissoit peu les Sauvages, si on s'imaginoit qu'ils prétendissent en- gager leur liberté par ce cérémonial, & quand bien même tout cela auroit donné droit de les regarder comme Sujets de la Couronne, ce que je n'ai garde de contester, il me paroît que rien ne peut justifier la perfidie, dont on usa à leur égard. Il est certain du moins que le Roy, dans l'ordre, qu'il donna à M. de la Barre de les envoyer aux Galeres, ne parla que de ceux, qu'on feroit Prisonniers de guerre, & supposant toujours qu'ils étoient des Sujets révoltés.

Quoiqu'il en soit, M. de Dénouville crut qu'il lui étoit permis d'user de toutes les voyes possibles pour affoiblir & pour intimider des Barbares, que leurs perfidies, leurs cruautés inouïes, & toute la suite de leur procédé rendoient indignes qu'on observât à leur égard les règles ordinai- res. Sur ce principe, & ne faisant pas assez réflexion qu'il se devoit à lui-même ce qu'il jugeoit ne devoir pas aux Iro- quois, avant que de leur déclarer la guerre, il attira sous différens prétextes plusieurs de leurs principaux Chefs à Ca- tarocouy, & quand ils y furent arrivés, il les fit enchaîner; il les envoya ensuite sous bonne garde à Quebec, avec or- dre au Commandant de les embarquer sur les Navires de Fran- ce, pour être conduits aux Galeres: en quoi on ne peut dis- convenir qu'il fit encore plusieurs fautes, qu'on ne peut excu-

On se fait
par surprise
des principaux
Chefs Iro-
quois, & on
les envoie aux
Galeres.

1687.

Mauvais effet
de cette dé-
marche.

ser, qu'en disant qu'il ne connoissoit pas assez les Sauvages, & qu'il se livra trop à de mauvais conseils.

La premiere est, que pour faire donner dans le piège les Chefs Iroquois, il se servit de deux Missionnaires, qui furent les PP. de Lamberville & Milet, à qui il avoit fait mystère de son dessein, & il ne fit pas attention, que par-là il s'exposoit à décréditer pour toujours le Ministère des Ouvriers Evangeliques dans l'esprit, non-seulement de cette Nation, mais encore de toutes les autres de ce Continent. La seconde, qu'il ne pouvoit éviter de punir des Innocens avec les Coupables; car il pouvoit bien juger que ceux, qui sur sa parole se rendroient à Catarocouy, ne seroient pas les seuls Auteurs du mal, comme il arriva en effet. En troisième lieu, il ne pouvoit pas s'assurer de subjuguier entièrement une Nation, qu'un coup d'un si grand éclat devoit naturellement nous rendre irréconciliable, & porter aux plus grands excès de fureur contre nous. Enfin les circonstances de cet enlèvement eurent quelque chose de fort odieux, & par malheur il n'en resta que cela. M. de Dénonville s'étoit promis d'humilier ces Sauvages, & l'obligation, où l'on se trouva de le défavouer, les rendit plus insolens; il les aigrit beaucoup plus, qu'il ne les affoiblit, & en les mettant dans la nécessité d'avoir recours aux Anglois pour se venger de nous, il donna à ceux-ci un grand avantage pour se les attacher.

Captivité du
P. Milet.

Des deux Missionnaires, dont le Général avoit employé l'entremise pour faire donner les Iroquois dans le piège, l'un, qui fut le P. Milet, tomba peu de tems après entre les mains des Onneyouths, qui le destinerent d'abord au feu, & lui firent souffrir tous les maux, qui ont accoutumé de servir de prélude à ce cruel supplice. Il en fut néanmoins préservé, presqu'au moment de l'exécution, par une Matrone, qui l'adopta, le retira dans sa Cabanne, & le traita bien. J'aurai occasion d'en parler dans la suite, & de dire de quelle maniere le Ciel récompensa une si belle action.

Conduite gé-
néreuse & no-
ble des On-
nontagués par
raport au P. de
Lamberville.

Pour ce qui est du P. de Lamberville, sur le sort duquel M. de Dénonville avoit eu avec raison tant d'inquiétude, parce qu'il étoit demeuré entre les mains des Onnontagués, il dut son salut & sa liberté à la grande estime, & au sincère attachement, que l'on avoit pour lui dans ce Canton. A la premiere nouvelle, qu'on y reçut de ce qui venoit de se passer à Catarocouy, les Anciens le firent appeller, & après lui avoir

D
exp
pren
qu'il
qu'il
parl
»
ne n
vons
pas p
son
juste
noce
nous
l'inst
tout
nous
ré la
livré
coul
Mait
sur le
rent
quan
que
nobl
ville
pour
son
Te
Déné
voir.
nit q
à-fait
faute
pagn
avoit
nou
de Ju
sur le
guerr
vages

exposé le fait avec toute l'énergie, dont on est capable dans le premier mouvement d'une indignation, qu'on croit juste, lorsqu'ils attendoit à éprouver les plus funestes effets de la fureur, qu'il voyoit peinte sur tous les visages, un des Anciens lui parla en ces termes, que nous avons appris de lui-même.

„ On ne sçauroit disconvenir que toutes sortes de raisons ne nous autorisent à te traiter en Ennemi ; mais nous ne pouvons nous y résoudre. Nous te connoissons trop, pour n'être pas persuadés que ton cœur n'a point eu de part à la trahison, que tu nous as faite ; & nous ne sommes pas assez injustes pour te punir d'un crime, dont nous te croyons innocent, que tu détestes sans doute autant que nous, & dont nous sommes convaincus que tu es au désespoir d'avoir été l'instrument. Il n'est pourtant pas à propos que tu restes ici ; tout le monde ne t'y rendroit peut-être pas la justice, que nous te rendons, & quand une fois notre Jeunesse aura chanté la guerre, elle ne verra plus en toi qu'un Perfide, qui a livré nos Chefs à un rude & indigne esclavage, & elle n'écouterà plus que sa fureur, à laquelle nous ne serions plus les Maîtres de te soustraire. Ils firent plus, ils l'obligèrent à partir sur le champ, & lui donnerent des Guides, qui le conduisirent par des routes détournées, & ne le quitterent point, que quand il fut hors de tout danger. On n'a point douté que Garakonthié n'ait été le principal Auteur d'un procédé si noble ; ce Sauvage étoit attaché de cœur au P. de Lamber ville, & la tendresse, que ce Missionnaire conserva toujours pour lui, a donné tout lieu de croire qu'il le regardoit comme son Libérateur.

Tout étoit prêt pour commencer la guerre, lorsque M. de Dénonville se déclara de la manière, que nous venons de voir. Ses mesures étoient assez bien prises, & il faut convenir que, si le succès de son Expédition ne répondit pas tout-à-fait à ses esperances, il y eut plus de malheur, que de sa faute. Rien n'étoit mieux imaginé que le plan de cette Campagne. Le Chevalier de Tonti, de retour d'un voyage, qu'il avoit fait à l'embouchure du Micissipi, pour y apprendre des nouvelles de M. de la Sale, s'étant trouvé à Montreal au mois de Juillet de l'année précédente, avoit eu ordre de repartir sur le champ pour se rendre chez les Illinois, d'y publier la guerre, d'y assembler le plus qu'il seroit possible de ces Sauvages, de les conduire au mois de Juin de cette année dans

1687.

Plan de la
Campagne
contre les
Tonnon-
thouans.

1687.

le voisinage des Tsonnonthouans , du côté des Andastes & de l'Ohio ; d'envoyer ensuite des petits Partis pour donner l'allarme aux Ennemis , & de couper à leurs Femmes & à leurs Enfans la retraite , qu'on jugeoit ne se pouvoir faire avec sûreté pour eux , que par cet endroit.

Les Sauvages des environs de la Baye étoient fort irrités contre les Iroquois , qui leur avoient enlevé depuis peu un grand nombre de leurs Femmes. Le Marquis de Dénouville n'avoit pas manqué de profiter d'une si heureuse conjoncture , pour les engager à grossir son Armée. Il ne jugea pourtant pas à propos de leur communiquer tout son projet ; mais il les fit prier de se joindre à M. du Luth , qu'il avoit chargé de se retrancher à la tête du Détroit du côté du Lac Huron ; Poste important pour la réunion & la sûreté des différens Partis , qui devoient venir de tous les Quartiers du Canada au rendez-vous général de l'Armée.

Boisguillot & Nicolas Perrot , qui étoient en Traite vers le Missipi , furent avertis de se trouver à Michillimakinac au tems , qu'on leur marqua , avec tous les François , qui étoient avec eux , ou dans leur voisinage , à la réserve de ceux , qu'il seroit nécessaire de laisser à la garde de leurs effets ; & de déclarer aux Sioux que , si pendant leur absence ils donnoient la moindre inquiétude à nos Alliés , on sçauvoit bien les en faire repentir.

Enfin M. de la Durantaye , qui commandoit toujours à Michillimakinac , & qui par sa sagesse , sa vigilance , sa fermeté & sa douceur avoit gagné l'estime & l'affection de tous les Sauvages , établis dans ce Poste , eut ordre de rassembler tous ces divers Corps de Troupes , & de les mener à Niagara , d'y bien reconnoître le Pays , d'y harcèler l'Ennemi , en attendant l'Armée , s'il arrivoit avant elle ; mais de distinguer les Onnontagués , & de se contenter de les faire Prisonniers , tant parce qu'ils s'étoient mieux comportés que les autres Iroquois , que pour faire des échanges avec les deux PP. de Lamberville , supposé que ces deux Missionnaires n'eussent pas eu le tems de se retirer de ce Canton avant la déclaration de la guerre.

Tout cela fut heureusement exécuté , si ce n'est que le Chevalier de Tonti ne put pas amener que quatre-vingt Illinois de six à sept cent , sur lesquels il avoit compté ; parce qu'ils eurent avis que les Tsonnonthouans étoient en campagne pour venir

venir fondre sur leurs Villages. L'avis étoit vrai ; mais ce Parti ayant été informé par un Envoyé du Gouverneur de la Nouvelle York que les François étoient sur le point d'entrer en armes dans leur Canton , fut contraint de retourner sur les pas. Cependant Tonti se voyant trop peu accompagné pour exécuter tout ce que M. de Dénouville lui avoit prescrit , n'eut point d'autre parti à prendre , que d'aller joindre M. du Luth à l'entrée du Détroit.

Ce n'étoit pas non plus sans de grandes peines , qu'on avoit pu résoudre la plupart des autres Sauvages à prendre les armes pour cette Expédition. Les Hurons & les Outaouais avoient même été sur le point de faire alliance avec les Iroquois , & quoique MM. de la Durantaye & du Luth , qui étoient à la tête d'un assez grand nombre de François les tinrent en respect , si les Missionnaires n'eussent trouvé le secret de gagner les deux principaux Chefs de ces Nations ; on ne douta point alors qu'elles ne se fussent jointes aux Tsonnonthouans , ou qu'elles ne fussent demeurées dans l'inaction : le Gouverneur Général manda au Ministre que ces Peres avoient en cette occasion détourné le plus grand malheur , qui pût arriver à la Colonie. Il y contribua beaucoup lui-même ; car les deux Chefs , dont je viens de parler , étant venus le trouver , à la persuasion des Missionnaires , il sçut par ses bonnes manieres les engager dans ses intérêts.

Tous ces arrangemens étoient pris , & en partie exécutés avant la déclaration de la guerre , sans que les Iroquois fussent instruits de ce qui se tramoit contre eux. Les premiers avis , qu'ils en reçurent par le Colonel Dongan , ne produisirent même d'autre effet , que de les rendre un peu plus attentifs à nos démarches ; encore se tranquilliserent-ils bientôt. Le départ du P. de Lamberville le jeune , qui avoit été coloré d'un prétexte plausible , ne leur avoit point décillé les yeux , & la présence de l'ainé , qui paroissoit fort tranquille , & qui ne se doutoit effectivement de rien , les rassuroit absolument.

Le Gouverneur de la Nouvelle York ne cessoit cependant de mettre tout en usage pour les reveiller de cet assoupissement , & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout , il tourna toutes ses vûes du côté de M. de Dénouville , qu'il se flata de pouvoir amuser ; mais il n'y réussit point. Enfin ayant sçu que tous les François & les Sauvages étoient sur le point de se

Les Missionnaires empêchent les Hurons & les Outaouais de se joindre aux Iroquois.

Ceux-ci s'endorment sur nos préparatifs.

Le Colonel Dongan les reveille de cet assoupissement.

1687.

mettre en marche, il en fit avertir les Iroquois, qui commencerent à entrer en défiance; ce qui ne les empêcha pourtant point d'envoyer leurs Chefs à Catarocouy, où ils se flattoient d'intimider le Général, ou de l'engager dans quelque négociation, qui leur donnât le tems de le prévenir.

L'Armée
Françoise se
met en mar-
che.

Mais l'Armée Françoise étoit déjà campée dans la petite Ile de Sainte Helene, qui est vis-à-vis de Montreal, & le septième de Juin; M. de CHAMPIGNI NOROI, qui l'année précédente avoit succédé à M. de Meules dans l'Intendance de la Nouvelle France, s'y rendit avec le Chevalier de VAUDREUIL, lequel étoit arrivé depuis peu dans la Colonie avec la qualité de Commandant des Troupes. Tout étoit prêt, & l'onzième, l'Armée se mit en marche sur deux-cent Bateaux, & autant de Canots Sauvages. Elle étoit composée de huit-cent trente-deux Hommes des Troupes du Roy; d'environ mille Canadiens & de trois-cent Sauvages.

La parfaite intelligence, qui regnoit entre le Gouverneur Général & le nouvel Intendant, & qui étoit fondée sur la vertu la plus vraye, & un zèle égal dans tous les deux pour le service du Roy, avoit répandu ce même concert dans tous les Corps, dont cette petite Armée étoit formée, & y faisoit regner l'abondance. M. de Champigny l'accompagna pendant trois jours, au bout desquels il prit le devant avec un Détachement de trente Hommes, dans le dessein de prévenir si bien tout ce qui pouvoit arrêter les Troupes à Catarocouy, qu'elles ne fussent pas obligées d'y séjourner longtems; mais la vigilance & l'activité de M. d'Orvilliers y avoient pourvû, & l'Intendant ne trouva presque rien à faire.

Lettre du Co-
lonel Don-
gan à M. de
Dénonville.

M. de Dénonville le suivit de près, & ce Général, en arrivant à Catarocouy, reçut une Lettre du Colonel Dongan, écrite à peu près sur le même ton, que ce Gouverneur avoit accoutumé de prendre, lorsqu'il s'agissoit des Iroquois; c'est-à-dire, qu'il faisoit de grandes plaintes de ce que les François faisoient la guerre aux Sujets du Roy d'Angleterre; il ajoutoit que M. de la Barre n'avoit pas cru devoir s'engager dans une pareille Expédition, sans lui en avoir auparavant donné avis.

Réponse du
Général.

M. de Dénonville lui fit réponse qu'ils étoient bien loin de compte, s'il regardoit les Iroquois comme des Sujets de Sa Majesté Britannique; & quant à la démarche de M. de la Barre, dont il prétendoit s'appuyer, il lui déclara que ce ne

ser-
tan-
la
Go-
xan-
Tis-
& c-
kin-
ent-
roin-
ce
&
poi-
chil-
n'eu-
réré-
mèr-
M
leur-
trée-
à p-
dre
vier-
côté-
avec
man-
rent-
bor-
cher-
ache-
quat-
riere-
L
arme-
pour-
batt-
la H-
alors
tend-
chim-

seroit pas pour lui un exemple à suivre. Il parloit avec d'autant plus de fermeté, qu'il venoit d'apprendre par le Sieur de la Forêt une nouvelle, qui lui démasquoit parfaitement le Gouverneur de la Nouvelle York. Voici dequoi il s'agissoit.

M. de la Durantaye avoit rencontré sur le Lac Huron soixante Anglois, partagés en deux Troupes, escortés par des Tionnonthouans, conduits par un Déserteur François, & qui portoient des marchandises pour traiter à Michillimakinac. Cela étoit formellement contre les conventions faites entre les deux Couronnes; & le Colonel Dongan ne l'ignoroit pas. Aussi la Durantaye ne balançâ-t'il point à attaquer ce Convoi. Tous ceux, qui le conduisoient, furent pris, & leurs marchandises distribuées aux Sauvages. Il n'y a point de doute que, si ces Traiteurs fussent arrivés à Michillimakinac, tandis que le Commandant étoit absent, ils n'eussent de nouveau engagé les Sauvages à prendre les intérêts des Iroquois, ou du moins à demeurer neutres. On eut même lieu de croire que c'étoit là leur principal dessein.

M. de la Durantaye, après avoir si heureusement rompu leurs mesures, alla joindre MM. du Luth & de Tonti à l'entrée du Détroit, & se rendit avec eux à Niagara. Ils y étoient à peine arrivés, que le Sieur de la Forêt leur apporta un ordre du Gouverneur Général de se trouver le dix à la Rivière des Sables en-deçà de la Baye des Tionnonthouans du côté de Catarocouy. M. de Dénonville s'y rendit lui-même avec toute l'Armée, & par un hazard, dont les Sauvages ne manquèrent point de tirer un heureux présage, ils y entre-
rent tous en même tems. On travailla aussitôt à faire sur le bord du Lac, un peu au-dessus de la Rivière, un Retranchement de Palissades, pour y mettre les Magasins; il fut achevé en deux jours, & M. d'Orvilliers y fut laissé avec quatre-cent Hommes pour le garder, & pour assurer les derrières de l'Armée.

Le Général, avant que de partir de là, y fit passer par les armes le François, qui avoit servi de Guide aux Anglois pour aller à Michillimakinac, & qui avoit été pris en combattant contre le service de son Prince. Sur quoi le Baron de la Hontan s'écrie à l'injustice, parce que, dit-il, nous avions alors la paix avec l'Angleterre, & que les Anglois se prétendoient les Maîtres des Lacs. Comme si cette prétention chimérique, & dont je ne sçache Personne, qui ait jamais

1687.

Des Anglois
sont défaits
dans le Lac
Huron.

Fort des Sa-
bles.

1687.

Combat con-
tre les Tson-
nonthouans.

parlé, que cet Auteur, rendoit innocent un Transfuge, qui seroit des Etrangers au préjudice de son Souverain.

Du Fort des Sables l'Armée prit son chemin par les Terres, & le treize, après avoir passé deux défilés très-dangereux, elle arriva à un troisième, où elle fut vigoureusement attaquée par huit-cent Iroquois. Deux-cent de ces Barbares, après avoir fait leur décharge, se détachèrent pour prendre en queue notre Armée, tandis que le reste continuoit à charger la tête. On n'étoit qu'à une portée de fusil du premier Village des Tsonnonthouans, d'où l'on craignoit qu'il ne sortit de nouvelles Troupes; & cette crainte, jointe à la surprise dans un lieu défavantageux, causa d'abord quelque désordre. Plusieurs Sauvages, plus accoutumés que les François à combattre dans le Bois, firent ferme, & donnerent à l'Armée le loisir de se reconnoître. Alors l'Ennemi fut repoussé de toutes parts, & voyant la partie trop inégale, se débanda pour fuir plus aisément.

Nous eûmes dans cette action cinq ou six Hommes tués, & environ vingt blessés, parmi lesquels fut le P. ANJELRAN, Jésuite, qui se trouva engagé parmi les Sauvages, lorsque l'Ennemi fit sa première charge. M. de Dénonville dans une de ses Lettres à M. de Seignelay, dit que la Nouvelle France avoit de grandes obligations à ce Missionnaire, qu'il avoit plus contribué que Personne à retenir les Outaouais & les Hurons dans notre alliance, & que sans lui il y auroit longtemps que Michillimakinac seroit au pouvoir des Anglois, ou des Iroquois. La perte des Ennemis fut de quarante-cinq Hommes, tués sur la place, & ils eurent soixante blessés. Les corps des premiers furent d'abord mis en pièces, & mangés par les Outaouais, qui firent beaucoup mieux la guerre aux Morts, dit M. de Dénonville dans sa Lettre à M. de Seignelay, qu'ils ne l'avoient faite aux Vivans.

Il n'en fut pas de même des Hurons, qui étoient venus avec eux, ils firent très-bien leur devoir, & ceux de Lorette, les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, encore mieux. Le seul Homme de marque, qu'on perdit dans cette occasion, fut un Capitaine Agnier (a) du Sault S. Louis, nommé *la Cendre chaude*: il avoit été un des Bourreaux du Pere de Brebeuf, & il attribuoit sa conversion aux Prieres du Saint Martyr. Il avoit si bien réparé son crime, que peu

(a.) M. de la Potherie dit qu'il étoit Onneyouth; mais il s'est trompé.

dé
Le
les
gn
Ga
Mi
gra
tho
des
né
qu'
plu
l'on
vell
tion
que
dan
verr
Eur
P
dans
tout
un m
ladi
cher
voir
l'obl
veau
rapro
Il
sible
une b
qu'il
dat,
dont
table
nion,
n'avo
prirer
batire

de Missionnaires ont gagné à Dieu autant d'Infidèles, que lui. Les Canadiens se battirent avec leur bravoure ordinaire; mais les Soldats se firent peu d'honneur dans toute cette campagne. On s'y étoit assez attendu: *Que peut-on faire avec de tels Gens?* disoit M. de Dénouville, dans une autre Lettre au Ministre.

Le quatorzième, l'Armée alla camper dans un des quatre grands Villages, qui composoient le Canton des Tsonnonthouans, & qui étoit éloigné de sept ou huit lieues du Fort des Sables. Elle n'y trouva Personne, & il fut brûlé; elle pénétra ensuite plus avant dans le Pays, & pendant dix jours, qu'elle mit à le parcourir, elle ne rencontra pas une ame. Le plus grand nombre s'étoit réfugié chez les Goyogouins, & l'on a sçu depuis que plusieurs avoient passé dans la Nouvelle York; que le Colonel Dongan avoit fourni des munitions de guerre à ceux, qui avoient attaqué les François, & que le Roy d'Angleterre ayant envoyé à Manhatte un Intendant pour y faire exécuter le Traité de Neutralité, le Gouverneur l'avoit fait remarquer sur le champ, & renvoyé en Europe.

Suites de ce combat.

Pour revenir à notre Armée, les dix jours, qu'elle resta dans le Pays Ennemi, furent employés à le ravager, & surtout à brûler quatre-cent mille minots de bled. On y tua aussi un nombre prodigieux de Cochons, qui causerent bien de maladies; ce qui joint à la fatigue de deux jours de marche dans des chemins affreux, & à la crainte, où étoit le Général, de se voir abandonné des Sauvages, qui l'en menaçoient sans cesse, l'obligea de borner là ses Exploits. Ainsi, après avoir de nouveau pris possession du Pays, qu'il venoit de conquérir, il se rapprocha de la Riviere de Niagara.

Il est certain que M. de Dénouville fit tout ce qui étoit possible dans les circonstances, où il se trouvoit, pour mettre une bonne fois toute la Nation hors d'état de remuer jamais, qu'il ne s'épargna en rien, qu'il fatigua comme le simple Soldat, & qu'il fit paroître beaucoup d'intrépidité dans l'action, dont je viens de parler: que les Tsonnonthouans furent véritablement humiliés, & tous les Iroquois détrompés de l'opinion, où ils étoient, qu'avec la protection des Anglois ils n'avoient rien à craindre des armes Françaises; qu'ils comprirent que, si les coups, qu'on leur avoit portés, ne les abattoient pas entièrement, & leur firent même assez peu de

1687.

Fort bâti à
Niagara, &
peu de tems
après abandonné.

Nouvelles in-
trigues du Co-
lonel Don-
gan.

Un Iroquois
du Sault S.
Louis travail-
le utilement
pour la Reli-
gion & pour la
Colonie.

mal, ils en étoient redevables à des accidens, qu'on n'avoit pas dû prévoir, & qu'ils ne devoient pas s'exposer légalement aux mêmes risques, qu'ils venoient de courir; mais après tout la Colonie n'en a retiré aucune utilité.

Le Gouverneur Général avoit toujours extrêmement à cœur de construire un Fort à Niagara, & l'occasion d'exécuter ce dessein étoit trop belle, pour la manquer. Le Fort fut bâti, & le Chevalier de Troye y fut laissé avec cent Hommes pour le garder. Nos Alliés en témoignèrent beaucoup de joye, & la fuite fera voir que l'on n'auroit dû rien négliger pour conserver ce Poste, malgré les difficultés, qui s'y rencontrèrent; mais la maladie s'étant mise bientôt après dans la Garnison, qui y périt toute entière, on attribua ce malheur à l'air du Pais. Il y a cependant bien de l'apparence qu'il fut uniquement causé par les vivres, qui étoient gâtés; quoiqu'il en soit, cette importante Place fut peu de tems après abandonnée & ruinée, au grand regret de M. de Dénouville (a).

Cependant le Gouverneur de la Nouvelle York suivoit toujours son plan, qui consistoit à tâcher de nous débaucher nos Alliés, de s'attirer tout le commerce du Canada, & de nous rendre les Iroquois irréconciliables. Il fit déclarer aux Cantons qu'il ne vouloit plus qu'ils allassent à Catarocouy, ni qu'ils eussent d'autres Missionnaires, que de son choix: il les engagea même à renvoyer aux Hurons & aux Outaouais de Michillimakinac tous les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur eux: il fit dire de nouveau aux Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, que s'ils vouloient se rapprocher de lui, il leur donneroit des Jesuites Anglois pour Missionnaires; & un Terrain beaucoup plus avantageux, que celui, qu'ils occupoient. Enfin il manda au Marquis de Dénouville que, s'il continuoit à molester les Iroquois, il ne pourroit se dispenser de les secourir à force ouverte.

Le Général se mocqua de ses Menaces, & ne voyant plus aucune apparence de réduire les Iroquois par la force des armes, il mit toute son application à les diviser. Il n'avoit encore pu pénétrer en quelle disposition étoit le Canton d'Agnier: un des Chefs du Sault S. Louis, qui étoit de ce Canton, & qu'on appelloit dans la Colonie *le Grand Agnier*, s'offrit d'y aller lui fixiême, & promit d'en rapporter des nou-

(a) On y a depuis quelques années sans s'y sont établis, & personne ne s'y construit un nouveau Fort, plusieurs Habitans plaignent de l'intempérie de l'air.

elles certaines. Son offre fut acceptée, & comme il traversoit le Lac Champlain, il rencontra un Parti de soixante Agniers, que le Colonel Dongan avoit envoyé pour faire des Prisonniers. Il les aborda sans crainte, leur déclara qu'Ononhio ne vouloit point leur faire la guerre, & leur parla avec tant de force, qu'il leur persuada de s'en retourner chez eux. Il leur prêcha même JESUS-CHRIST d'une manière, qui les toucha beaucoup, & il en amena quatre au Sault Saint Louis.

Il envoya ensuite son Neveu avec un autre Sauvage aux Cantons d'Onneyouth & d'Onnontagué pour leur donner les mêmes assurances, qu'il venoit de donner à ses Compatriotes; & le grand crédit, que son mérite & sa vertu lui avoient acquis, soutenu des bons services de Garakonhié, qui arrêtoit toutes les résolutions violentes dans son Canton, furent pour quelque tems une puissante digue, que tous les efforts du Gouverneur de la Nouvelle York ne purent forcer: à quoi servit aussi beaucoup la crainte d'un traitement pareil à celui, que le Canton de Tsonnonthouan venoit d'éprouver.

Les affaires étoient toujours sur le même pied dans la Baye d'Hudson; mais il s'y étoit passé l'automne précédente une action trop singulière, pour ne pas trouver place dans cette Histoire: je l'ai tirée d'une Lettre du Marquis de Dénonville, qui en avoit reçu la nouvelle à son retour de Niagara.

Belle action
de deux Fran-
çois dans la
Baye d'Hud-
son.

M. d'Iberville, qui commandoit toujours dans les Forts du fond de la Baye, ayant eu avis qu'un Navire d'Angleterre étoit dans les glaces près de *Charleston*, petit Fort bâti depuis peu par les Anglois à six lieues de Sainte Anne, envoya quatre Hommes pour le reconnoître. Un des quatre tomba malade sur la route, & fut contraint de retourner sur ses pas; les trois autres ne furent pas apparemment assez sur leurs gardes; ils se laisserent surprendre par l'Equipage du Navire. Lorsqu'ils s'y attendoient le moins, on fit sur eux une décharge de Fusils, qui ne blessa pourtant Personne: ils voulurent fuir, on les poursuivit; un d'eux se sauva: les deux autres furent pris & liés; on les embarqua sur le Navire, & on les enferma dans le fond de calle.

Le tems propre à la navigation étant venu, & le Patron du Navire s'étant noyé en courant sur des glaces, dont une se cassa sous ses pieds; l'Equipage, qui étoit réduit à six Hommes, se trouva trop foible pour manœuvrer, délia un de ses

1687.

Prisonniers, & choisit celui des deux, qui leur parut moins résolu; mais il se trompa. Un jour que quatre Anglois étoient occupés sur les vergues à quelque manœuvre, le François ne voyant auprès de lui que deux Matelots, prit une hache, sans qu'ils s'en aperçussent, & leur cassa la tête; il courut aussitôt délier son Camarade, & tous deux s'étant armés de toutes pièces, obligèrent les Anglois à descendre, & les enfermerent. Ils prirent ensuite la route de Sainte Anne; & ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin, lorsqu'ils rencontrerent M. d'Iberville, lequel ayant appris leur détention, venoit pour les reprendre, ou les venger. Le Bâtiment, qu'ils conduisoient, étoit assez richement chargé, & bien pourvu de marchandises, qui vinrent fort à propos pour ravitailler le Fort de Sainte Anne, & pour remplir ses Magasins.

Entreprise des
Anglois sur
l'Acadie.

Il s'en falloit bien qu'on eût d'aussi bonnes nouvelles à mander en Cour de l'Acadie & des environs. On continuoit à laisser ces Provinces Méridionales du Canada sans aucun secours, & les Anglois manquoient rarement les occasions de profiter de cette négligence pour envahir les Postes; qui n'étoient pas en état de leur résister. Des Hollandois ayant paru sur ces Côtes quelques années auparavant, y avoient démoli le Fort de Pentagoët; le Baron de S. CASTIN, ancien Capitaine dans le Regiment de Carignan, étoit venu s'y loger, après l'avoir un peu réparé; mais quelque tems après le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre l'envoya sommer d'en sortir, prétendant que tout le Pays jusqu'à l'Isle de Sainte Croix, étoit de son Gouvernement.

Il se mocqua de la sommation; mais il comprit bien que, s'il n'étoit secouru, il succomberoit à la fin; & c'est ce qui paroît par une Lettre, datée du neuvième de Juillet de cette année, qu'il écrivit à M. de Dénonville, pour se plaindre de la prétention des Anglois. Il ajoutoit que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre paroissoit avoir des intelligences dans le Pays. Au reste l'abandon, où on laissoit ces belles Provinces, étoit d'autant plus surprenant, que les années précédentes la Cour sembloit avoir fort à cœur d'en tirer tous les avantages, qu'elles pouvoient procurer à la France.

Avis de M. de
Meules sur ce
qu'il convenoit
de faire
pour ce Pays.

J'ai dit que M. de Meules en avoit fait la visite sur la fin de l'année 1685. à son retour à Quebec, il avoit mandé au Ministre que le plus utile Etablissement, que Sa Majesté pût faire en
Amérique,

Amérique, étoit celui de l'Acadie. Il écrioit en même tems au Roy que la Nouvelle France ne pouvoit se soutenir par ses seules forces en l'état, où elle étoit, & que le commerce des Pelleteries ne suffisoit pas pour la faire subsister: que c'étoit bien dommage, les Colons y étant propres à tout: qu'à la vérité, si nous avions toutes les Pelleteries du Canada, ce seroit un objet considérable; mais qu'il n'y falloit pas compter, tant qu'il y auroit des Iroquois dans le Pays, & des Anglois dans leur voisinage.

Qu'il n'en étoit pas de même de l'Acadie, que rien n'empêchoit qu'on n'y établît des Pêches; mais que pour le pouvoir faire avec sûreté, il étoit nécessaire de peupler & de fortifier le Port Royal, & de bâtir un bon Fort à Pentagoët, pour servir de barrière à l'Acadie contre les Anglois: que, si avec cela on pouvoit faire quelque dépense au Port de la Héve, dans l'Isle de Cap Breton, dans l'Isle Percée, & fortifier Plaisance en Terre-Neuve, où le Sieur PARAT, qui y commandoit, étoit trop foible pour se défendre, s'il étoit attaqué, la France seroit seule Maîtresse de la Moruë; mais qu'il étoit à propos que Sa Majesté fit toutes les avances, & ne mit pas tôt la Pêche en parti: qu'en laissant faire quelque profit à ceux, qui l'entreprendroient, elle seroit bientôt dédommée de ses frais. Il ajoutoit qu'ayant fait le dénombrement de tout ce qui dépendoit du Gouvernement de l'Acadie, il n'y avoit pas trouvé neuf-cent Personnes.

Sur la fin de l'Été il y eut une grande mortalité en Canada, & ce fut principalement ce qui empêcha M. de Denonville d'exécuter le projet, qu'il avoit formé, d'une seconde Expédition contre les Tsonnonthouans; outre qu'il pouvoit moins que jamais compter sur les Sauvages des Quartiers Occidentaux, particulièrement sur les Hurons de Michillimakinac; car il avoit découvert que ces derniers entretenoient de secrètes correspondances avec les Iroquois, avant même la campagne précédente, quoiqu'ils y eussent fort bien fait leur devoir. D'ailleurs les Anglois nous faisoient une guerre ouverte du côté de l'Acadie, & on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent toujours disposés à secourir nos Ennemis, quand nous voudrions les attaquer.

Le plus grand embarras du Général venoit des ordres, qu'il recevoit de la Cour, de ne leur donner aucun sujet de plainte; mais ces ordres supposoient sans doute que les An-

Ce qui empêcha M. de Denonville de marcher une seconde fois contre les Tsonnonthouans.

Résolutions sur la conduite de ce Général.

5.10. 1910

10

11

12

13

14

15

16

1687.

glois de leur côté en useroient de même à notre égard, ce qui n'étoit pas. Il est certain qu'une conduite plus ferme & plus haute avec des Voisins de ce caractère, & qui ne gardoient aucun des articles du Traité de Neutralité, n'auroit point été désapprouvée. Ce n'est point désobéir au Souverain, que d'interpréter ses volontés, & de faire ce qu'il feroit lui-même, s'il étoit instruit de l'état présent des choses. Cela est surtout vrai dans une Colonie éloignée, où un Gouverneur Général peut supposer que son Maître n'exige pas de lui une déférence aveugle, & où il doit sçavoir que c'est à lui à concilier l'intérêt de l'Etat, & la gloire du Prince avec les instructions, qu'il reçoit. Louis XIV. s'en est expliqué plus d'une fois, même par rapport aux Commandans des Postes éloignées; & c'est à quoi M. de Dénonville ne fit pas assez de réflexion.

D'ailleurs il ne s'étoit pas assez mis par lui-même au fait des affaires du Pays, ou plutôt parmi ceux, qu'il consultoit pour s'en instruire; tous ne méritoient pas la confiance, qu'il avoit en eux. Plusieurs mêmes en abusèrent, pour lui faire suivre leurs idées particulières, ou pour aller à leurs fins. Sous un Chef déclaré pour la vertu, & qui ne se défie pas assez de ceux, qui l'environnent, il n'en coûte à l'intérêt, à l'ambition, & aux autres passions, que de prendre un masque; la chose du monde la plus facile à quiconque ne suit pas pour guides la conscience & l'honneur.

Son éloge.

Jamais ceci ne fut plus sensible, que sous le Gouvernement du Marquis de Dénonville. Ce Général avoit au souverain degré tout ce qui peut faire le parfait honnête Homme aux yeux de Dieu, & aux yeux des Hommes: il ne lui manquoit rien de ce qui est nécessaire pour former l'esprit & le cœur d'un jeune Prince, destiné à gouverner un grand Royaume; & l'on sçait combien ses exemples ont fait respecter la vertu & la Religion à la Cour. Il avoit d'ailleurs une bravoure éprouvée: il entendoit fort bien la guerre: il n'avoit en vûe que l'utilité de la Colonie & l'avancement de la Religion, & il embrassoit avec zèle tout ce qu'on lui proposoit pour rendre l'une & l'autre florissante. Personne n'a donné à la Cour des avis plus justes & plus sensés sur ce qu'il y avoit à faire en Canada, & l'on n'a guère vû, que de son tems, les trois Têtes, qui y partageoient l'autorité, se gouverner avec cette bonne intelligence, si nécessaire pour le bonheur des Peuples, & pour le bien du service.

Mais il manqua quelquefois d'activité & de vigueur ; il ne s'appliqua point à bien connoître ceux , qui l'approchoient , & ne soutint pas toujours ce qu'il avoit commencé. Témoin le Fort de Niagara. Il falloit , avant que de faire cet Etablissement , être bien résolu à le maintenir , sans se rebuter des difficultés , & ne pas s'exposer au mépris de toutes les Nations , en l'abandonnant. De plus la mortalité , qui y survint , qui fit perdre à la Colonie un Officier d'un grand mérite (a) , & toute une Garnison de cent Hommes , & qui ne fit guères moins de ravages à Catarocouy , ne vint pas seulement , comme le crut M. de Dénonville , de ce qu'on y fut toujours harcelé , & en quelque sorte bloqué par les Ennemis ; de maniere , qu'on n'avoit pas même la liberté de se procurer le moindre rafraichissement par le moyen de la chasse & de la pêche ; mais de ce que la plupart des vivres , qu'on y laissa , se trouverent gâtés , & causerent le scorbut ; & de ce qu'on n'avoit pas eu l'attention d'y envoyer des remèdes : faites , qui n'auroient pas été faites , ou qui ne seroient pas demeurées impunies sous un Gouvernement plus ferme.

On a publié que M. de Dénonville avoit une si grande horreur des Sauvages , qu'il ne pouvoit presque en soutenir la vue , sans être en quelque façon hors de lui-même ; mais rien n'est plus injuste que le reproche , qu'on lui a fait à ce sujet ; car si la chose étoit vraie , ce défaut purement naturel ne pourroit tourner qu'à sa gloire , puisqu'il ne l'empêcha jamais de traiter avec ces Barbares , soit en public , soit en particulier , quand il en fut besoin ; ce qu'il n'auroit pu faire , sans prendre infiniment sur lui , en quoi consiste le véritable courage.

Pour revenir aux Iroquois , tandis qu'on se reposoit un peu trop sur la crainte , où ils avoient paru être d'une nouvelle irruption dans leur Pays , & peut-être aussi sur de nouveaux ordres , qui étoient venus au Colonel Dongan , de travailler à la paix entre les Cantons & nous , avec de très - expresses défenses de leur fournir des armes , ni aucune sorte de munitions ; le troisième de Novembre le Fort de Chambly fut tout-à-coup assiégé par un gros Parti d'Agniers & de Mahingans ; & l'on apprit depuis que cette entreprise étoit l'ouvrage du Gouverneur de la Nouvelle York.

Il est vrai que la résistance , qu'ils y trouverent , les obligea

(a) Le Chevalier de Troye.

1687.

Faites , qu'il fit.

Diverses hostilités des Iroquois.

1687.

de décamper dès le lendemain ; mais ce ne fut qu'après avoir brûlé quelques Habitations écartées, & fait plusieurs Prisonniers. Le mauvais succès de cette Expédition, & l'avis, que reçut le Colonel Dongan qu'on étoit informé de la part, qu'il y avoit euë ; lui fit craindre une représaille : l'allarme fut même si grande à Orange, que les Habitans de la Campagne y envoyèrent tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'un Corps de douze-cent Sauvages passa tout l'Hyver aux environs de cette Ville pour la couvrir.

A peu près dans le même tems que Chambly fut assiégé, quarante Onnontagués s'approchèrent de Catarocouy, & enlevèrent auprès de ce Fort trois Soldats, & la Demoiselle D'ALONNE. M. d'Orvilliers, à qui cette Demoiselle trouva moyen de faire sçavoir le malheur, qui lui étoit arrivé, envoya proposer aux Ennemis une conférence dans le lieu même, où ils s'étoient arrêtés ; elle fut acceptée, & le P. de Lamberville, qui par bonheur se trouvoit alors à Catarocouy, voulut bien se charger d'aller négocier avec eux. Ce Missionnaire commença par leur demander pourquoi ils avoient fait cette hostilité, tandis que nous n'étions en guerre qu'avec les Tsonnonthouans ? Ils répondirent qu'Ononchio ayant arrêté leurs Chefs, avoit rompu la paix.

» (a) Vos Chefs, repliqua le Pere, sont à Quebec ; on ne
 » les a arrêtés, que parce que vous nous avez donné lieu de nous
 » défier de vous. Et comment, reprirent les Iroquois, sont-ils
 » traités à Quebec ? A cela près, répondit-il, qu'on leur a mis les
 » fers aux pieds, de peur qu'ils ne s'évadassent, ils n'ont pas
 » sujet de se plaindre du traitement, qu'on leur fait. En ache-
 » vant ces mots, il leur présenta deux Colliers ; l'un, pour les
 » engager à ne faire aucun mal à leurs Prisonniers, & l'autre,
 » pour les exhorter à ne point entrer dans la querelle des Tson-
 » nonthouans, qui s'étoient attiré mal-à-propos l'indignation
 » de leur Pere. Ils reçurent les Colliers, & on se sépara : les
 » Prisonniers furent conduits à Onnontagué, où on les trai-
 » ta assez doucement ; mais les Colliers furent envoyés au
 » Gouverneur de la Nouvelle York.

Si les Iroquois saisis à Catarocouy étoient encore à Quebec, lorsque le P. de Lamberville l'assûroit si positivement,

Propositions
 du Colonel
 Dongan à M.
 de Dénonvil-
 le.

(a) Il y a bien de l'apparence que les Iroquois étoient déjà embarqués, & partis pour France ; mais que l'on continuoît à dissimuler avec le P. de Lamberville. Quelques Mémoires disent que les Vaisseaux étoient encore en radé.

il e
 Gén
 apr
 ave
 tion
 tagu
 rép
 roit

Il
 P. V
 son
 de n
 sçav
 faire
 née
 Gou
 envo
 l'exp
 prés

P
 quer
 les I
 quoi
 de F
 sur l
 du S
 Can
 taroc
 ce qu
 le M

Il
 Can
 Fran
 & lu
 nég
 ils au
 ditio
 la ha
 tente
 aisen
 Maît

il est certain qu'ils n'y étoient plus, lorsque le Gouverneur Général apprit ce qui venoit de se passer. Environ un mois après un Envoyé du Colonel Dongan arriva à la Capitale avec une Lettre de ce Gouverneur, qui demandoit l'explication des deux Colliers présentés par le Missionnaire aux Onnontagués; & le Général, qui n'étoit pas encore informé du fait, répondit de bouche, qu'il enverroit sa réponse, quand il sçavoit de quoi il s'agissoit.

Il fit en effet partir peu de tems après pour Manhatte le P. Vaillant DE GUESLIS, auquel il recommanda de voir à son retour les Agniers, dont ce Missionnaire étoit fort aimé: de ne faire aucune proposition au Colonel Dongan, & de sçavoir seulement si ce Gouverneur en avoit quelque'une à lui faire. Le P. Vaillant se mit en chemin le dernier jour de l'année 1687. & dans le premier entretien, qu'il eut avec le Gouverneur Anglois, il n'en put rien tirer, sinon qu'il n'avoit envoyé un Exprès au Marquis de Dénouville, que pour avoir l'explication de deux Colliers, que le P. de Lamberville avoit présentés aux Onnontagués.

Peu à peu néanmoins le Missionnaire l'engagea à s'expliquer davantage, & Dongan lui déclara enfin nettement que les François ne devoient point esperer de paix avec les Iroquois, qu'à ces quatre conditions. 1^o. Qu'on feroit revenir de France les Sauvages, qu'on y avoit envoyés pour servir sur les Galeres. 2^o. Qu'on obligeroit les Iroquois Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne à retourner dans leurs Cantons. 3^o. Qu'on raseroit les Forts de Niagara & de Catarocouy. 4^o. Qu'on restitueroit aux Tsonnonthouans tout ce qu'on avoit enlevé dans leurs Villages. Il congédia ensuite le Missionnaire, sans lui permettre de voir les Agniers.

Il manda aussitôt à Orange les principaux Chefs des cinq Cantons, auxquels il dit que le Gouverneur Général des François l'avoit envoyé prier de ménager la paix entr'eux & lui: qu'il n'avoit pas jugé à propos de refuser d'entrer en négociation, & qu'il lui avoit proposé des conditions, dont ils auroient tout lieu d'être contents. Il leur expliqua ces conditions, puis il ajouta: „ Je souhaite que vous mettiez bas la hache; mais je ne veux point que vous l'enterriez: contentez-vous de la cacher sous l'herbe, afin que vous puissiez aisément la reprendre, quand il en fera besoin. Le Roy, mon Maître, m'a défendu de vous fournir des armes & des muni-

1688.

Celui-ci lui
envoie le P.
Vaillant.

Le Gouver-
neur Anglois
s'explique
avec ce Pere.

Avis, qu'il
donne aux
Iroquois.

1688. „ tions , au cas que vous continuiez de faire la guerre aux
 „ François ; mais que cette défense ne vous allarme point. Si
 „ les François rejettent les conditions , que je leur ai proposées ,
 „ vous ne manquerez de rien de ce qui sera nécessaire pour
 „ vous faire justice. Je vous le fournirai plutôt à mes dépens ,
 „ que de vous abandonner dans une si juste cause. Ce que je
 „ vous conseille présentement , est de vous tenir sur vos gar-
 „ des , de peur de quelque nouvelle trahison de la part de vos
 „ Ennemis , & de faire secrètement vos préparatifs pour fon-
 „ dre sur eux par le Lac Champlain , & par Catarocouy , quand
 „ vous serez obligé de recommencer la guerre.

Ces Sauvages
 recommandent leurs ho-
 stilités.

Les Députés Iroquois comprirent tout ce que le Gouverneur vouloit leur faire entendre , & demeurèrent assez tranquilles pendant le reste de l'hyver. Dès que la navigation des Rivieres fut libre , M. de Dénonville envoya un grand Convoi à Catarocouy , avec ordre à celui , qui le commandoit de s'informer de l'Etat , où se trouvoit la Garnison de Niagara , & d'y envoyer une Recrue , supposé qu'il en fût besoin. Ce Convoi fit assez heureusement le voyage ; mais comme ceux , qui l'avoient conduit , retournoient à Montreal , vint-cinq , ou trente Iroquois surprirent un des Canots , & coupèrent la tête à deux Hommes à la vue du Commandant , lequel , au lieu d'aller au secours de ces Misérables , fit briser dix-sept de ses Canots , pour renforcer les équipages des autres , & s'enfuir plus vite. M. de Dénonville conta la chose autrement dans une de ses Lettres , & apparemment comme l'Officier la lui avoit rapportée ; il dit seulement que cinq Hommes de ce Convoi s'étant un peu écartés pour chasser , avoient été tués par les Iroquois.

Négociations
 avec les On-
 nontagués.

Il étoit évident que ces Barbares ne vouloient plus entendre parler de paix ; & le Gouverneur Général , qui ne se voyoit nullement en état de faire la guerre , se trouvoit fort embarrassé. La seule ressource , qui lui restât , étoit de gagner les Onnontagués , & de les détacher de la Ligue. Il en écrivit au P. de Lamberville , qui étoit toujours à Catarocouy , où on l'avoit amené sur les glaces presque moribond ; & dans le même tems , que la Lettre du Général fut rendue à ce Missionnaire , le P. Vaillant arriva à Catarocouy avec deux Sauvages , que le Colonel Dongan lui avoit donnés pour l'accompagner à son retour , & pour l'empêcher de passer dans le Canton d'Agnier.

Le P. de Lamberville gagna un de ces deux Sauvages, & l'engagea d'aller à Onnontagué pour donner avis à ce Canton, que le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit en vûe que ses intérêts, en travaillant à les engager dans la guerre avec les François. Le Sauvage trouva tous les Cantons assemblés, & un Parti d'environ mille Hommes prêt à fondre sur les Habitations Françaises. Il eut bien de la peine à les détromper des fausses impressions, que leur avoit données le Colonel Dongan, que les François machinoient contre eux quelque nouvelle trahison; il y réussit néanmoins en partie, & les engagea même à envoyer à M. de Dénouville des Députés pour traiter avec lui; mais cinq cent Guerriers voulurent accompagner ces Députés, sous prétexte de leur faire escorte.

Lorsqu'ils furent arrivés près de Catarocouy, un des Députés, nommé HAASKOUAUN (a), se détacha avec six Hommes, entra dans le Fort, & demanda au Commandant un de ses Officiers, pour aller avec lui à Montreal. M. d'Orvilliers lui donna le Sieur de LA PERELLE, son Lieutenant, lequel s'étant embarqué dans le Canot de ce Sauvage, fut assez surpris de se trouver au milieu de six-cent Hommes de guerre, bien armés, & d'en être reçu de maniere à lui faire craindre qu'il ne fût leur Prisonnier.

Il propose
sent la paix
avec hauteur.

Ils ne vouloient cependant que se divertir, en lui faisant peur; ils le conduisirent jusqu'au Lac de S. François, où il rencontra un nouveau Corps d'Iroquois, aussi nombreux que le premier. Les uns & les autres s'arrêtèrent en cet endroit, & laisserent là Perelle continuer son chemin jusqu'à Montreal avec les seuls Députés. Ils y trouverent le Gouverneur Général, qui leur donna audience sur le champ: Haaskouauni, qui portoit la parole, commença par exposer en termes extrêmement emphatiques la situation avantageuse, où se trouvoit sa Nation, la foiblesse des François, & la facilité, que les Cantons auroient à les exterminer, ou à les obliger de sortir du Canada.

Pour moi, ajouta-t'il, je les ai toujours aimés, & j'en viens de donner une preuve, qui n'est point équivoque; car ayant appris le dessein, que nos Guerriers avoient formé de venir brûler vos Forts, vos Maisons, vos Granges, & vos grains, afin qu'après vous avoir affamés, ils pussent avoir

(a) Les Relations Françaises le nomment *la Grand'Gueule*.

1688.

„ bon marché de vous , j'ai si bien sollicité en votre faveur ;
 „ que j'ai obtenu la permission d'avertir Ononchio , qu'il pou-
 „ voit éviter ce malheur , en acceptant la paix aux conditions
 „ proposées par Corlar. Au reste je ne puis vous donner que
 „ quatre jours pour vous résoudre , & si vous differez davan-
 „ tage à prendre votre parti , je ne vous répons de rien. Ce Sau-
 „ vage étoit Tsonnonthouan , & le même , qui avoit parlé avec
 „ tant d'insolence à M. de la Barre au Camp de la famine.

Consternation
de la Colonie.

Un discours si fier , & douze-cent Iroquois au Lac de S. François , d'où ils pouvoient en moins de deux jours tomber sur l'Isle de Montreal , jetterent la consternation dans tous les esprits. Pour comble de disgrâce on venoit d'apprendre la mort du Chevalier de Troye & de toute sa Garnison ; & on sçavoit que depuis la Rivière de Sorel jusqu'à la Prairie de la Magdeleine , les Habitans ne pouvoient sortir de chez eux , sans courir risque de tomber dans quelque Parti Ennemi. Ce qui embarrassa le plus le Marquis de Dénonville , c'est qu'il craignoit , en repoussant ces Partis par la force ouverte , de rompre les négociations commencées avec les Onnontagués , auxquels il avoit déjà renvoyé plusieurs Prisonniers ; il avoit même chargé l'un d'eux des conditions , auxquelles il vouloit traiter avec ce Canton.

Les Iroquois
bloquent Cata-
rocouy , &
se retirent
après avoir
fait beaucoup
de dégât.

Ces Prisonniers en arrivant à Catarocouy trouverent le Fort investi par huit-cent Iroquois , qui avoient déjà brûlé tous les foins avec des flèches allumées , & tué tous les bestiaux. Le Lac Ontario étoit aussi tout couvert de Canots d'Ennemis , lesquels au nombre de quatre-cent attaquèrent une Barque , qui portoit des Hommes & des provisions à Niagara. Deux Canots osèrent même tenter l'abordage ; mais deux coups de Pierriers , tirés fort à propos , les écartèrent , & le vent , qui survint dans le moment , mit la Barque hors de péril.

Par bonheur le Chef , qui commandoit au blocus de Catarocouy , étoit Oncle du Sauvage Prisonnier , que le Gouverneur Général avoit chargé de faire connoître ses intentions aux Onnontagués. Ce Capitaine fut très-sensible à la liberté , qu'on avoit renduë à son Neveu , & sa reconnoissance le porta à s'éloigner avec toutes ses Troupes. Ainsi Catarocouy fut dégagé au moment , qu'on désespéroit de sauver cette Place. Le huitième de Juin les Députés d'Onnontagué , d'Onneyouth & de Goyogouin arriverent à Montreal.

rea
C
nie
fa
dre
dén
tiro
con
Qu
roi
hos
libe
Il
ran
pou
un
de
des
non
pel
nistr
Sieu
jeur
don
qu'il
fait
L
fenti
le C
conv
nos
ger
en m
Vau
liés
ville
voi
avec
çois
plica
(.

real, & demanderent la paix au nom de toute la Nation.

Ces deux événemens inespérés persuaderent toute la Colonie* que la Providence veilloit d'une façon particulière à sa conservation. Le Général de son côté crut devoir se rendre d'autant plus difficile, que ses Ennemis faisoient plus de démarchés pour se rapprocher de lui : il répondit qu'il consentiroit volontiers à la paix ; mais qu'il ne la donneroit qu'à ces conditions ; 1^o. Que tous ses Alliés y seroient compris. 2^o. Que les Cantons d'Agner & de Tsonnonthouan lui enverroient aussi des Députés pour le même sujet. 3^o. Que toute hostilité cesseroit de part & d'autre. 4^o. Qu'il pourroit en toute liberté ravitailler le Fort de Catarocouy.

Il ne parla point de celui de Niagara, parce que désespérant de le soutenir, & nos Alliés n'en ayant pas fait l'usage, pour lequel ils l'avoient demandé, il fut bien aise de se faire un mérite de se rendre à la priere, que les Députés lui firent de le démolir. Ses conditions furent acceptées, & l'échange des Prisonniers fut réglé sans aucune difficulté. M. de Denonville avoit même déjà écrit en Cour pour solliciter le rappel des Iroquois détenus à Marseille, & il avoit prié le Ministre de les envoyer chercher par Serigny, un des Fils du Sieur le Moyne, & qui étoit Cadet à Rochefort (a). Ce jeune Homme parloit fort bien la Langue de ces Sauvages, dont il étoit aimé, & le Gouverneur Général étoit persuadé qu'il traiteroit beaucoup mieux ces Prisonniers, que n'avoient fait ceux, qui les avoient conduits en France.

La Trêve fut donc conclue sur le champ. Les Iroquois consentirent à laisser cinq d'entr'eux pour otages, afin d'assurer le Convoi, que l'on préparoit pour Catarocouy ; & l'on convint que, s'il survenoit quelque hostilité de la part de nos Alliés pendant la négociation, elle ne feroit rien changer à ce qui venoit d'être résolu. Toutefois le Convoi étant en marche, conduit par les Chevaliers de Callieres & de Vaudreuil, & escorté par Terre par des Sauvages domiciliés, des Iroquois en enlevèrent un Canot. M. de Denonville en fut d'autant plus surpris, qu'avant le départ du Convoi un Envoyé du Colonel Dongan étoit arrivé à Montreal, avec la Demoiselle d'Alonne & douze autres Prisonniers François, & lui avoit remis une Lettre du Roy. C'étoit le *Duplicata* de celle, que le Général avoit déjà reçue, & qui re-

(a) Il est Mort, il n'y a pas longtemps, Capitaine de Vaisseau.

1688.
Mauvaise foi
du Colonel
Dongan.

gardoit le Traité de Neutralité, renouvelé par les deux Rois. Le Gouverneur de la Nouvelle York lui manda en même tems qu'il avoit donné ordre à son Envoyé de retirer sous les Prisonniers François des Villages Iroquois, par où il passeroit, & qu'il ne tiendrait pas à lui qu'il n'y eût entré une correspondance parfaite. Cependant, outre l'hostilité, dont je viens de parler, les Iroquois reparurent bientôt dans nos Habitations, qu'on avoit été obligé de dégarnir d'Hommes, pour renforcer le Convoi de Catarocouy. Aux premiers avis, qu'en eut le Général, il rassembla tout ce qui restoit de Troupes auprès de sa Personne, & marcha pour dissiper tous ces petits Partis.

Les Ennemis ne l'attendirent point; il les poursuivit, & il en atteignit quelques-uns au Lac du S. Sacrement: il retira de leurs mains deux François, qu'ils emmenoié, tua quelques Mahingans, & prit quelques Agniers. Il sçut d'eux que c'étoit le Colonel Dongan, qui les avoit sollicités à faire cette irruption, & qu'il leur avoit donné pour cela des munitions & des armes. Il avoit pourtant dès-lors reçu les Lettres du Roy, son Maître, pour le renouvellement du Traité de Neutralité, & ce Prince l'avoit averti qu'il lui répondroit en son propre & privé nom de toutes les contraventions, qui se feroient à ce Traité.

A quoi M. de
Dénonville
attribuoit le
salut du Cana-
da.

La vigueur & la promptitude, que M. de Dénonville venoit de faire paroître pour arrêter le cours de ces hostilités, obligerent les Iroquois à se tenir en repos, & on en profita pour faire les récoltes. Il n'y a que Dieu, écrivoit ce Général à M. de Seignelay le dixième d'Août, qui ait pu garantir cette année le Canada. Je n'y ai aucun mérite. M. de Callières vous dira mieux, que je ne puis vous l'écrire, combien le P. de Lamberville nous a été nécessaire, avec quelle habileté il a détourné l'orage, qui nous menaçoit; de quelle manière il gouverne l'esprit de ces Sauvages, qui sont plus clairvoyans, qu'on ne peut s'imaginer. Si vous ne trouvez le moyen de faire retourner ces Peres dans leur ancienne Mission, vous devez attendre beaucoup de malheurs pour cette Colonie; car je dois vous dire que jusqu'ici c'est leur habileté, qui a soutenu les affaires du Pays, par le nombre d'Amis, qu'ils se sont acquis chez tous les Sauvages, & par leur sçavoir faire à gouverner l'esprit de ces Barbares, qui ne sont Sauvages que de nom.

L
que
les
ren
vag
sent
de v
die
mai
éinc
& à
de t
s'y i
Pen
Terr
attir
C
dans
nom
Prot
en a
vù,
dont
cesse
ce. J
trop
pas e
C
confi
qui t
beau
quen
dans
ses,
mens
Dén
trouv
défa
nom
Il s
gnela

La Compagnie des Pêches sédentaires a dessein d'empêcher que les Jésuites ne rétablissent la Mission, qu'ils avoient chez les Peuples voisins de Pentagoët, où l'an passé ils retournerent à ma priere, pour maintenir dans nos intérêts ces Sauvages, qu'ils avoient quittés à cause des désordres, que causent les boissons dans ces Quartiers-là. Il est de mon devoir de vous mander que ce sera un grand malheur pour l'Acadie, si ces Messieurs font tomber ces Missions en d'autres mains; car il ne faut pas s'imaginer que ce soit l'ouvrage de cinq ou six ans, que d'apprendre la Langue de ces Peuples, & à les bien gouverner. Les meilleurs esprits, après vingt ans de travail & de fatigues au-dessus de tout ce qu'on peut dire, s'y trouvent quelquefois courts. Le P. BIGOR est vers Pentagoët, pour faire assembler un nouveau Village sur les Terres du Roy, & empêcher que le Chevalier Andros ne les attire.

1688.

Ce Chevalier commandoit dans la Nouvelle Angleterre dans l'absence du Gouverneur Général, & il venoit d'être nommé Gouverneur Général de la Nouvelle York. Il étoit Protestant, & si le Colonel Dongan, quoique Catholique, en avoit usé avec les François de la maniere, que nous avons vû, & avoit si peu deféré aux volontés de son Souverain, dont il suivoit la Religion, on devoit s'attendre que son Successeur n'obéiroit pas plus exactement aux ordres de ce Prince. L'événement, comme nous le verrons bientôt, n'a que trop justifié les craintes de la Colonie à ce sujet; mais ce n'étoit pas encore là ce qui inquiétoit le plus le Général.

Le Colonel Dongan est revouqué.

C'est une maxime fondée sur la raison, & que l'expérience confirme tous les jours, que tout Etat, toute Société, tout ce qui forme un Corps, soit Ecclesiastique, soit Civil, court beaucoup moins de risques de la part de ceux, qui l'attaquent au dehors, que du dérangement, qu'il souffre au dedans, par l'inobservation des Loix, par toutes les autres causes, qui altèrent sa constitution, & qui ébranlent les fondemens, sur lesquels il est établi. Sur ce principe, le Marquis de Dénonville ne voyoit qu'avec douleur la triste situation, où se trouvoit la Nouvelle France, par la mauvaise conduite, & le défaut de subordination, qu'il remarquoit dans le plus grand nombre de ceux, dont cette Colonie étoit composée.

Il s'en exprime ainsi lui-même dans une Lettre à M. de Seignelay, datée du même jour, que celle, dont j'ai parlé ci-

1688.

devant, & j'ai cru qu'on la verroit ici avec plaisir presque toute entiere, parce qu'elle est fort instructive, & qu'elle contient les reflexions d'un Homme, qui pensoit juste, & dont toutes les vûes alloient au bien de l'Etat; & ne s'écartoit jamais du vrai. Après une courte exposition du changement prodigieux, qui s'étoit fait depuis quelques années dans un Pays, où la Religion, la bonne foi, & la plus exacte probité avoient si lontems régné, il ajoute :

Lettre de
M. de Dé-
nonville
sur les dé-
fordres de
la Colonie.

» On avançoit par jalousie les Habitations les unes devant
» les autres, pour être plus à portée de traiter avec les Sauva-
» ges, sans songer qu'en ne se réunissant pas, on se mettoit
» hors d'état de se fortifier. . . Les Coureurs de Bois ont fait
» un autre mal, plus grand, qu'on ne sçauroit croire : on ne le
» peut connoître que sur les lieux. Leur avidité leur a fait faire
» de grandes bassesses, qui nous ont rendu méprisables, avili
» les marchandises, encheri les Castors; & les Sauvages, fiers
» de leur naturel, se voyant recherchés, le sont devenus en-
» core davantage. Est venuë ensuite la mésintelligence entre M.
» de la Barre & M. de la Sale; elle a divisé les François &
» même les Sauvages Alliés. Ces divisions ont entretenu les que-
» relles entre ces derniers; ce qui a donné bien de la peine à
» nos Missionnaires. Cette même mésintelligence entre le Gé-
» néral & M. de la Sale a causé le premier pillage, que les Iro-
» quois ont fait de quinze Canots chargés de marchandises,
» qu'ils enleverent aux François, croyant, dirent-ils, exécute-
» ter les ordres, qu'ils avoient, de piller les Gens de M. de la
» Sale. En effet il y avoit eu quelques marques données pour
» les distinguer. La méprise occasionna la guerre, que M. de
» la Barre fit aux Iroquois. C'étoit toujours un grand mal, &
» très-dangereux dans la suite, que de donner pouvoir à ces
» Barbares, d'entreprendre sur les François. Nous avons vû
» que M. de la Sale en avoit donné le premier exemple dans la
» Baye, sous prétexte de son Privilege exclusif, & il peut bien
» être arrivé que ses Ennemis eussent surpris M. de la Barre pour
» extorquer de lui la permission de faire des reprefailles sur ses
» Canots, sans lui dire qu'ils se serviroient pour cela des Iro-
» quois, ce que vraisemblablement le Général n'eût point per-
» mis.

M. de Dénonville revient ensuite aux Coureurs de Bois,
» dont il dit que le nombre est tel, qu'il dépeuple le Pays des
» meilleurs Hommes, les rend indociles, indisciplinables, dé-

bau
ges
cell
le h
du
des
idé
rou
rav
leur
elle
lon
de
pui
peu
pui
peu
For
les
les
cha
nir
gue
mèn
qua
qua
tel
vre
L
nad
Dér
Pay
peu
& n
n'en
nie
que
toit
que
qu'c
Jeur

bauchés, & que leurs Enfans sont élevés comme des Sauvages ». Il prétend que ce sont ces courtes, qui ont occasionné celles des Anglois parmi nos Alliés, qu'ils ont amorcés par le bon marché, & qu'il n'est presque plus possible de détacher du commerce avec la Nouvelle York. En parlant de la guerre des Sauvages, il dit qu'on ne peut en donner une plus juste idée, que de représenter ces Barbares, comme des Bêtes feroches, qui sont répandues dans une vaste Forêt, d'où ils ravagent tous les Pays circonvoisins. On s'assemble pour leur donner la chasse, on s'informe où est leur retraite, & elle est par tout; il faut les attendre à l'affût, & on les attend longtemps. On ne les peut aller chercher qu'avec des Chiens de chasse, & les Sauvages sont les seuls Levriers, dont on puisse se servir pour cela; mais ils nous manquent, & le peu, que nous en avons, ne sont pas Gens, sur lesquels on puisse compter; ils craignent d'approcher l'Ennemi, & ont peur de l'irriter. Le parti, qu'on a pris, a été de bâtir des Forts dans chaque Seigneurie, pour y réfugier les Peuples & les Bestiaux; avec cela les Terres labourables sont écartées les unes des autres, & tellement environnées de Bois, qu'à chaque Champ il faudroit un Corps de Troupes pour soutenir les Travailleurs. Le seul & unique moyen de faire la guerre étoit d'avoir assez de forces pour aller à l'Ennemi en même tems par trois endroits; mais pour y parvenir, il faut quatre mille Hommes, & des vivres pour deux ans, avec quatre à cinq cent Batteaux, & tous les autres appareils d'un tel Equipage; car d'être, comme nous sommes, obligés de vivre du jour à la journée, c'est ne rien faire de solide.

Le Roy n'étoit assurément pas disposé à envoyer en Canada le nombre de Troupes, que demandoit le Marquis de Dénouville; bien des Gens étoient même persuadés dans le Pays qu'il n'étoit besoin, pour dompter les Iroquois, que d'un peu plus de discipline dans celles, dont il pouvoit disposer; & nous verrons, avant la fin de cette Histoire, que si on n'en est pas venu à bout avec les seules forces de la Colonie, c'est que l'on ne l'a pas voulu efficacement. Il paroît aussi que l'imagination effrayée du Général, ou de ceux, qu'il écou-
toit, lui avoit un peu grossi les objets; mais il est certain que, si on eût corrigé les désordres, dont il se plaignoit, & qu'on eût pris surtout de bonnes mesures pour empêcher la Jeunesse de courir les Bois, on eût pu avoir en tout tems

1688.

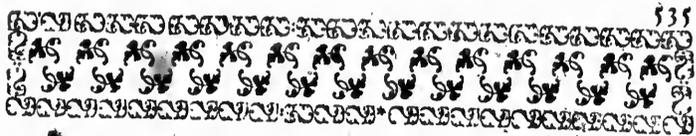
une excellente Milice, qui auroit tenu en respect les Iroquois & les Anglois. Le malheur de la Nouvelle France est que tous ceux, qui ont eu l'autorité en main, n'ont pas témoigné autant de zèle, que ce Général pour le bon ordre, & que lui-même n'eut pas toute la fermeté nécessaire pour punir avec rigueur ce qu'il détestoit sincèrement, & pour faire respecter les ordres.

Nos Alliés
sont mécon-
tens de la
paix.

Il avoit fort à cœur de finir la guerre; mais il comprenoit bien qu'il n'étoit ni juste, ni même bien sûr de conclurre la paix, sans la participation de nos Alliés; & nous avons vu qu'il s'en étoit expliqué nettement aux Députés des Cantons; mais soit qu'on n'eût pas eu le tems d'instruire les Sauvages des intentions du Général, soit, comme il est plus vraisemblable, que ces Peuples fussent persuadés que les Cantons ne traitoient pas de bonne foi, presque tous parurent fort mécontents de ces négociations. Il y en eut même, qui eurent honte pour nous d'une paix, dont les Iroquois paroissoient vouloir nous imposer les conditions avec hauteur.



pour
tant
Iroq
pou
porte
la M
prire
cluse
res v
qu'on
sion a
Ils
conn



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GÉNÉRALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DOUZIÈME.



DE tous nos Alliés, les seuls, que nos Ennemis craignoient, ou désespéroient de gagner, étoient les Abénaquis, lesquels de leur côté ne se soucioient pas beaucoup qu'on les comprit dans les Traités de paix, ou de trêve. Dans le tems même, que M. de Dénouville se donnoit le plus de mouvement pour pacifier le Canada, ils se mirent en campagne, & s'étant avancés jusqu'à la Rivière de Sorel, ils surprirent des Iroquois & des Mahingans, & en tuèrent quelques-uns. Ils poullèrent ensuite jusqu'aux Habitations Angloises, & en rapporterent quelques chevelures. Les Iroquois du Sault & de la Montagne en firent autant de leur côté; mais ceux, qui prirent des mesures plus justes pour rendre impossible la conclusion d'un Traité, dont ils craignoient d'être les premières victimes, furent ces mêmes Hurons de Michillimakinac, qu'on avoit si souvent, & si justement soupçonnés de collusion avec les Anglois & les Iroquois.

1688.

Quelques-uns de nos Alliés attaquent les Iroquois.

Ils avoient pour Chef un nommé **KONDIARONK**, plus connu dans nos Relations sous le nom de *le Rat*, Homme

Action hardie d'un Chef Huron.



1688.

d'esprit, extrêmement brave, & le Sauvage du plus grand mérite, que les François ayent connu en Canada. M. de Dénouville n'avoit pas eu peu de peine à l'engager dans nos intérêts; mais il s'étoit trompé, s'il avoit cru disposer à son gré de ce nouvel Allié. Le Rat ayant donné sa parole de faire bonne guerre aux Iroquois, partit de Michillimakinac avec une Troupe choisie de Hurons, résolu de se distinguer par quelque Exploit éclatant, & prit sa route par Catarocouy. Il apprit en y arrivant qu'on négocioit un accommodement avec les Cantons; que le Traité étoit fort avancé, & que le Gouverneur Général attendoit à Montreal des Ambassadeurs & des Otages de la part de toute la Nation Iroquoise. Le Commandant de Catarocouy lui ajouta que ce qu'il avoit à faire de mieux dans une pareille circonstance, étoit de s'en retourner chez lui avec ses Guerriers, & qu'il défobligerait infiniment M. de Dénouville, s'il faisoit la moindre hostilité contre les Iroquois.

Le Rat parut d'abord un peu surpris de cette nouvelle, il se posséda néanmoins, & quoique convaincu qu'on sacrifioit sa Nation & ses Alliés, il ne lui échapa aucune plainte. Il partit du Fort, laissant les François dans la pensée qu'il reprenoit le chemin de son Village; mais il avoit bien un autre dessein dans la tête. Il s'étoit informé de la route, que devoient prendre les Députés & les Otages Iroquois pour se rendre à Montreal, & alla les attendre à l'Anse de la Famine, où il leur dressa une embuscade. Après qu'il les y eut attendu quelques jours, ils parurent; il les laissa avancer, & comme ils naviguoient sans défiance, ils débarquerent sans prendre aucune sûreté. Le Rat prit ce moment pour fondre sur eux avec sa Troupe: ils voulurent d'abord se mettre en défense; mais la partie étoit trop inégale. Il y en eut quelques-uns de tués, les autres furent faits Prisonniers.

Comme on n'étoit pas loin de Catarocouy, on prétend que le Rat y retourna seul après son Expédition; que quelqu'un lui ayant demandé d'où il venoit, il répondit qu'il venoit de tuer la paix; & qu'il ajouta, nous verrons comment Ononthio se tirera de cette affaire. On ne comprit pas d'abord ce qu'il vouloit dire; mais on l'apprit bientôt par un des Prisonniers, qui s'étoit échappé des mains des Hurons, & qui avoit eu le bras cassé dans le combat. On le traita si bien, qu'il fut guéri en peu de tems; on l'assura que les François n'avoient eu aucune

aucune

aucune part à la perfidie des Hurons, & il en fut tellement persuadé, qu'à son retour à Onnontagué, il en convainquit tout ce Canton.

Mais le Rat n'avoit pas si bien commencé, pour en demeurer-là. Sitôt qu'il eut rejoint sa Troupe, Teganifforens, qui étoit un de ses Prisonniers, lui ayant demandé comment il avoit pu ignorer qu'il étoit Ambassadeur, & qu'il étoit envoyé pour traiter avec leur Pere commun, & pour chercher les moyens de parvenir à une paix solide entre toutes les Nations? ce Fourbe fit semblant d'être encore plus étonné que lui; il protesta que c'étoit les François eux-mêmes, qui l'avoient envoyé à la Famine, en l'assurant qu'il y rencontreroit un Parti de Guerriers Iroquois, qu'il seroit très-facile de surprendre & de défaire; & pour lui faire voir qu'il parloit sincèrement, il le relâcha sur l'heure même avec tous ses Gens, à l'exception d'un seul, qu'il vouloit retenir, disoit-il, pour remplacer un des Siens, qui avoit été tué.

Il fit ensuite une très-grande diligence pour se rendre à Michillimakinac, & dès qu'il y fut arrivé, il fit présent de son Prisonnier à M. de la Durantaye. Ce Commandant, qui n'étoit pas encore informé des pourparlers de son Général avec les Cantons, condamna sur le champ ce Misérable à passer par les armes, voulant apparemment lui épargner le supplice du feu. L'Iroquois eut beau protester qu'il étoit Ambassadeur, & que les Hurons l'avoient pris en trahison; le Rat avoit prevenu tout le Monde que la tête lui avoit tourné, & que la crainte de la mort le faisoit extravaguer: de sorte qu'on ne l'écouta point, & qu'il fut exécuté.

Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux Iroquois, qui étoit depuis longtemps Captif dans son Village, lui donna la liberté, & lui recommanda de s'en retourner dans son Canton, d'y instruire ses Compatriotes de ce qui venoit de se passer sous ses yeux, & de leur apprendre que, tandis que les François amusoient les Cantons par des négociations feintes, ils faisoient faire des Prisonniers sur eux, & leur cassoient la tête. Tout cela lui réussit parfaitement, & quoique les Iroquois eussent paru d'abord détrompés de la prétendue mauvaise foi du Gouverneur Général, nous verrons bientôt, ou qu'ils avoient fait semblant de l'être, ou que le grand nombre ne fut pas fâché d'avoir un prétexte aussi plausible de recommencer la guerre.

Tome I,

Yyy

1688.

Le Gouverneur de la N. York empêcha la paix.

Les plus sages étoient néanmoins résolus d'envoyer de nouveaux Députés au Marquis de Dénouville. Ces Députés étoient même déjà choisis, & sur le point de se mettre en chemin pour Montreal, lorsqu'un Express du Chevalier Andros arriva à Onnontagué, & défendit aux Iroquois de traiter avec les François sans la participation de son Maître. Il ajouta que le Gouverneur prenoit les Cantons sous sa sauvegarde, & les assuroit de la protection du Roy de la Grande Bretagne, & que Sa Majesté, qui les considéroit comme ses propres Enfans, ne les laisseroit jamais manquer de rien.

Le Chevalier écrivit en même tems au Marquis de Dénouville qu'il ne devoit pas se flater de faire la paix avec les Iroquois, Sujets de la Couronne d'Angleterre; sous d'autres conditions, que celles, qui avoient déjà été proposées par le Colonel Dongan, son Prédécesseur: qu'au reste pour ce qui le regardoit en particulier, il étoit très-disposé à bien vivre avec lui, & qu'il avoit déjà interdit aux Anglois de sa dépendance toute hostilité sur les Terres dependantes des François. Comme ce Gouverneur commandoit encore dans la Nouvelle Angleterre, après une telle déclaration, on avoit tout lieu de s'attendre que nulle partie de la Nouvelle France ne courroit aucun risque de la part des Anglois.

Mais ce Général ne comprenoit aparemment pas sous le nom de la Nouvelle France, ni l'Acadie, ni les Provinces circonvoisines, quoique par le Traité de Breda elles eussent été déclarées en faire partie; car tandis qu'il faisoit à M. de Dénouville la protestation, que je viens de dire, il envoya piller l'Habitation du Baron de St. Castin à Pentagoët, & les Pêches sedentaires, établies à Camceaux, & à Chedabouctou. Il est vrai qu'il désavoua ces entreprises; mais on avoit des preuves certaines qu'il en étoit l'Auteur, aussi-bien que des ravages, que fit bientôt après en plusieurs endroits de la Colonie un Parti de trois-cent Iroquois. En un mot toute sa conduite jusqu'à ce que la guerre fut déclarée entre les deux Couronnes, ne differe de celle, qu'il tint après cette déclaration, qu'autant que la perfidie la plus noire differe d'une guerre ouverte.

Etat du commerce dans la N. France.

On peut bien juger que dans la situation, où se trouvoient les affaires de la Nouvelle France, le commerce ne pouvoit pas y être bien florissant. Depuis l'année 1669. que le Roy l'avoit déclaré libre, la Colonie s'étoit considérablement ac-

crûe, & par le recensement de cette année 1688. elle se trouva composée d'onze mille deux-cent quarante-neuf Personnes. A la vérité les Anglois, ainsi que je l'ai déjà remarqué, partageoient dès-lors avec les François la Traite des Pelleteries ; & c'est principalement ce qui les engageoit à fomenteur la guerre entre nous & les Iroquois, parce qu'ils ne pouvoient avoir de bonnes Pelleteries, qui se tirent des Quartiers du Nord, que par le moyen de ces Sauvages, lesquels ne pouvoient guères se reconcilier avec nous, sans leur fermer cette précieuse Mine.

Ce n'est pas que les Iroquois soient grands Chasseurs ; mais outre qu'ils enlevoient souvent à nos Alliés & à nos Voyageurs les Pelleteries, que ceux-ci portoient à Montreal, ils engageoient plusieurs Nations, & souvent même nos Coureurs de Bois, à traiter avec les Anglois de la Nouvelle York, & le profit, qu'ils tiroient de ce commerce, dont leur Pays devenoit nécessairement le centre, les retenoit dans les intérêts des Anglois. A ces raisons se joignoit l'appas du meilleur marché, qui faisoit beaucoup d'impression sur tous les Sauvages de sorte que la meilleure partie des Pelleteries du Canada étoit aux Anglois, sans qu'il fût possible de faire entendre raison aux Intéressés dans ce commerce, dont les Chefs étant en France, ne voyoient pas les choses d'aussi près, que ceux, qui étoient en Amerique.

Enfin quelques-uns de ces derniers renoncèrent à cette Traite, dont les profits diminueoient de jour en jour, & reprirent le dessein si souvent avorté d'établir des Pêches sédentaires dans le Fleuve S. Laurent ; mais ils se rebuterent d'abord. Le Sieur Riverin fut presque le seul, qui ne s'effraya point des difficultés, & que le mauvais succès de ses premiers essais ne fit pas renoncer à son entreprise ; mais avec de l'industrie & du courage, il faut encore, pour pousser de pareils Etablissmens, avoir des fonds considerables, & ils manquoient au Sieur Riverin. Il engagea quelques Particuliers de Paris à se joindre à lui ; mais il n'en retira presque aucun avantage ; tous vouloient recueillir, avant que la moisson fût mûre, & leur impatience fit enfin avorter tous ses projets.

Ce fut pendant l'Esté de cette année 1688. qu'il commença à mettre la main à l'œuvre. Il établit sa Pêche aux environs de la Riviere de *Matane*, dont il trouva l'embouchure capable de recevoir des Bâtimens de deux-cent Tonnèaux, ce

Pêches sédentaires dans le Fleuve.

Abondance de Morues & de Balaines.

1688.

qu'on avoit ignoré jusques-là. Toute cette Côte Méridionale du Fleuve S. Laurent, dans l'espace de plus de vingt lieues est extrêmement abondante en Moruës, & Riverin manda à M. de Seignelay qu'on y pouvoit occuper plus de cinq-cent Chaloupes à la fois. Il ajoutoit dans sa Lettre que le Poisson y est très-beau, & propre pour le Détroit, pour l'Espagne & pour le Levant; qu'ayant donné ordre à ses Gens d'aller observer les Baleines, surtout auprès de Matane, ils lui avoient rapporté qu'il en paroissoit de tems en tems sur l'eau jusqu'à cinquante à la fois, qu'elles se laissoient approcher jusqu'à pouvoir être frappées avec l'aviron; que cela duroit pendant trois mois de suite, & que la plupart du tems il ne falloit pas être beaucoup plus d'un quart de lieue au large pour les trouver.

J'ai remarqué dans mon Journal qu'étant mouillé en 1705. à la fin du mois d'Août auprès de Tadoussac, environ quinze lieues au-dessus de Matane, j'en avois vû quatre en même tems se jouer autour de notre Vaisseau, & s'en approcher de maniere, qu'on auroit pû les toucher avec les Rames de la Chaloupe; mais c'étoit principalement sur les Côtes de l'Acadie, que la Pêche offroit un fond inépuisable pour le commerce. Le malheur est que les François, Possesseurs de cette grande Peninsule, étoient toujours ceux, qui en profitoient le moins.

Ce qui empêche les François de profiter de celles de l'Acadie.

Le Sieur PAQUINE, que la Cour y avoit envoyé cette année pour en faire la visite, attribuoit en partie ce désordre à ce qu'on avoit placé le principal Etablissement au Port Roial, qui est, disoit-il, hors de la portée de tout commerce, & de trop difficile accès, à cause de la diversité des vents, qu'il faut avoir pour y entrer. C'étoit une plainte bien ancienne, & elle étoit fondée. Il est certain que les Ports de la Héve & de Camceaux étoient beaucoup plus avantageux pour un Etablissement solide. Une Personne mieux instruite encore, que le Commissaire, dont je viens de parler, s'exprime ainsi dans un Mémoire, qu'il dressa à peu près dans le même tems.

» L'Acadie, si utile par la beauté & la sûreté de ses Ports, la
 » fertilité de son Terroir, l'abondance de ses Pêches, la facilité
 » à les rendre sédentaires, & ses Mines, n'a fait que languir
 » jusqu'ici; d'abord par les dissensions des différens Propriétaires,
 » & depuis le Traité de Breda, par l'avarice des Gouver-

neuro, lesquels trouvant leur compte dans la correspondance avec les Anglois, les ont laissés Maitres de la Pêche & de la Traite. Les Habitans de leur côté, sans discipline & sans frein, n'ont songé, ni à la culture des Terres, ni à la Pêche, & sont demeurés dans la débauche, & dans la course des Bois, sans faire autre chose, que de vivre au jour le jour.

La seule ressource de cette Province étoit dans l'alliance des Sauvages de ces Cantons, & surtout des Abénaquis, parmi lesquels le Christianisme avoit fait de grands progrès; mais on étoit dans la continuelle appréhension de perdre ces Alliés, les plus traitables, & en même tems les plus braves de tout le Canada. Les Anglois ne cessent de leur faire des présens, & les plus magnifiques promesses pour les détacher de nos intérêts; & il est certain qu'ils en seroient venus à bout, sans l'attachement invincible, que ces Peuples avoient à leur Religion & à leurs Missionnaires. Nous verrons dans la suite de cette Histoire que pour conserver leur Foi, ils se sont souvent exposés aux plus grands périls, & que, sans presque aucune esperance d'être dédommagés de leurs pertes par les François, ils ont formé de ce côté-là une Barriere, que toutes les forces de la Nouvelle Angleterre n'ont jamais pû forcer.

Cependant la déclaration du Chevalier Andros au sujet de la paix avec les Iroquois, & l'engagement, où l'on apprit bientôt qu'étoient entrés les Cantons avec ce Gouverneur, de ne faire aucune démarche par rapport à cette affaire, sans sa participation, jetterent la consternation dans toute la Colonie. Mais il arrive souvent que, quand on ne voit plus aucun moyen ordinaire d'éviter un mal pressant, on fait des efforts, dont on ne se croyoit pas capable. L'indignation de voir une poignée de Sauvages tenir sans cesse en échec tout un grand Pays, fit former un dessein, qui auroit paru hardi, quand notre situation auroit été aussi florissante, qu'elle étoit déplorée, ce fut de conquérir la Nouvelle York; le Chevalier de Callieres en ayant communiqué le dessein au Marquis de Dénonville, passa en France pour le proposer à la Cour, comme le seul moyen de prévenir l'entiere destruction de la Nouvelle France.

Le Mémoire, qu'il présenta sur cela au Ministre, portoit en substance, que le Chevalier Andros, Gouverneur de la Nouvelle York, n'étant pas Catholique, il ne falloit pas se

1688.

Les Anglois travaillent à détacher les Abénaquis de nos intérêts.

Le Chevalier de Callieres passe en France.

1689.

Il présente un Mémoire à la Cour, & ce qu'il contient.

1689.

flater qu'il exécutât de bonne foi les ordres, qu'il avoit reçus du Roy, son Maître, de s'entendre avec nous; qu'on ne pouvoit pas même douter qu'à l'exemple du Colonel Dongan, son Prédécesseur, il ne secourût par toutes sortes de moyens les Iroquois, lesquels ne feroient jamais sincèrement la paix avec les François, tandis qu'ils pourroient compter sur les Anglois: que, cela supposé, il n'y avoit point d'autre voye pour conserver la Colonie, que de nous rendre Maîtres de la Nouvelle York; & que cette conquête étoit legitime par la nécessité, où les Anglois nous avoient mis de l'entreprendre, pour défendre notre propre Pays contre une Nation, dont ils prenoient ouvertement les intérêts contre nous. Il vient ensuite aux moyens d'exécuter son entreprise.

» Qu'on me donne, dit-il, treize-cent Soldats & trois-cent
 » Canadiens, je descendrai (a) avec eux par la Riviere de Sor-
 » rel au Lac Champlain, sous prétexte d'aller faire la guerre
 » aux Iroquois; & lorsque je serai arrivé dans leur Pays, je leur
 » déclarerai que je veux bien vivre avec eux, & que je n'en
 » veux qu'aux Anglois. Orange n'a qu'une enceinte de pieux,
 » non terrassée, & un petit Fort à quatre Bastions, où il n'y a
 » que cent cinquante Hommes de Troupes, & trois-cent Hab-
 » tans dans la Ville. Manhatte a quatre-cent Habitans, divisés
 » en huit Compagnies, moitié Cavalerie, & moitié Infanterie.
 » Cette Capitale n'est point fermée; mais elle a un Fort à qua-
 » tre Bastions, revêtus de pierres avec du Canon. Cette con-
 » quête rendroit le Roy Maître d'un des plus beaux Ports de
 » l'Amérique (b), où l'on peut aller en tout tems, & d'un très-beau
 » Pays, sous un climat doux & fertile. On m'opposera le Trai-
 » té de Neutralité; mais en premier lieu les Anglois l'ont violé
 » les premiers; c'est de quoi nous avons des preuves sans re-
 » plique. En second lieu il faut observer que cette Colonie étant
 » actuellement toute remplie d'Hollandois, sur lesquels les An-
 » glois l'ont conquise, ses Habitans obéiront infailliblement au
 » Prince d'Orange, & forceront le Gouverneur (c). Ainsi il faut
 » les prévenir. Cependant, si l'on veut différer jusqu'à ce qu'on
 » soit en guerre ouverte avec les Anglois (d), il faut se préparer
 » pour le mois de Juin prochain. Ce Mémoire fit impression sur le
 » Ministre, & le Roy même l'approuva; mais ce ne fut point le

(a) Il falloit dire, remonter au.

(b) Manhatte.

(c) La France étoit déjà en guerre avec la

Hollande.

(d) On ne doutoit plus que cette guerre
ne fût prochaine.

D
 Ma
 H
 gé à
 ploy
 entr
 huit
 valid
 le C
 neur
 penf
 de
 de p
 dern
 man
 guer
 pren
 l'Em
 Le
 Succ
 fante
 Seign
 qui l
 une t
 l'Étar
 proje
 qu'on
 d'un
 qui c
 Sauv
 & il
 fitero
 rés,
 tres p
 Ce
 néral
 près
 le M
 eut le
 des q
 d'affe
 miera

Marquis de Dénouville, qui fut chargé de le faire exécuter.

Il paroît que dès l'année précédente Sa Majesté avoit songé à le rappeler, & avoit jetté les yeux sur lui pour l'Employ de son Gouverneur des Enfans de France; car j'ai eu entre les mains un ordre signé de ce Prince, & datté du huitième de Mars de l'année 1688. en vertu duquel le Chevalier de Callières, Gouverneur de Montreal, devoit avoir le Commandement des armes pendant l'absence du Gouverneur Général. Néanmoins, soit que le Roy eût changé de pensée, ou qu'il eût eu des raisons pour différer l'exécution de ce Projet, rien n'empêcha le Chevalier de Callières de passer en France à la fin de l'année 1688. Ce ne fut que le dernier jour de May de l'année suivante, que Sa Majesté manda au Marquis de Dénouville que la conjoncture de la guerre, qui venoit de se rallumer en Europe, lui avoit fait prendre la résolution de le rappeler, pour lui donner de l'Employ dans ses Armées.

Le Comte de Frontenac fut en même tems déclaré son Successeur. Le Roy n'avoit pu refuser cette grace aux pressantes sollicitations de plusieurs des Parens & des Amis de ce Seigneur, & surtout à celles du Maréchal de BELLEFONT, qui lui répondit de sa conduite; & dont la haute vertu étoit une forte recommandation auprès de Louis XIV. D'ailleurs l'Etat déplorable, où la Nouvelle France étoit réduite, & le projet de la conquête de la Nouvelle York, demandoient qu'on mît à la tête de cette Colonie un Homme d'autorité, d'un caractère ferme, d'une grande expérience dans la guerre, qui connût déjà le Pays, & qui sçût manier les esprits des Sauvages. Tout cela se trouvoit dans le Comte de Frontenac, & il y avoit lieu d'espérer qu'avec l'esprit, qu'il avoit, il profiteroit de ses fautes, & des chagrins, qu'elles lui avoient attirés, pour modérer ses passions, & pour se conduire par d'autres principes, que ses préjugés & ses antipathies.

Ces conjectures se trouverent assez justes. A la vérité ce Général parut toujours le même à ceux, qui le virent de plus près; mais il fut sûr ses gardes, & il profita des avis, que le Maréchal de Bellefont lui avoit donnés. D'autre part il eut les plus belles occasions du monde de développer ses grandes qualités; & d'en faire un glorieux usage, & il rendit d'assez importants services à l'Etat, surtout pendant les premières années de sa nouvelle Administration, pour engager

1689.

Le Marquis de Dénouville est rappelé en France.

Le Comte de Frontenac lui succède.

1689.

Ses instruc-
tions au sujet
de la Baye
d'Hudson ,

la Cour à fermer les yeux sur plusieurs fautes, qui lui échaperent, & pour obliger ceux, qui s'aperçurent bientôt qu'il n'avoit pas changé de sentiment à leur égard, de souffrir avec patience, & de dissimuler avec sagesse.

Dans les instructions, qui lui furent données, & qui furent signées le septième de Juin, le Roy lui marquoit que sur les avis, qu'on avoit reçus en France & en Angleterre, des invasions réciproques des Postes établis dans la Baye d'Hudson par les Anglois & les François, il y avoit eu à Londres des Conférences entre ses Commissaires & ceux de la Grande Bretagne; mais que les Parties n'ayant pu convenir des faits allégués par les Intéressés, on étoit demeuré d'accord de remettre la négociation au mois de Janvier de la présente année 1689. que la révolution arrivée pendant ce tems en Angleterre, avoit rompu toutes ces mesures, & que, comme il étoit vraisemblable que les Anglois n'avoient pas encore songé à prendre leurs précautions de ce côté-là, Sa Majesté souhaitoit qu'il donnât à la Compagnie du Nord toute la protection, dont elle auroit besoin, pour les chasser des Postes, qu'ils avoient usurpés sur elle.

De l'Acadie,

Le Roy venant ensuite aux affaires de l'Acadie, lui marquoit que dans les dernières Conférences entre les Commissaires des deux Couronnes il avoit été parlé de l'irruption faite depuis peu par les Bastonnais à Pentagoët; que les Commissaires Anglois étoient convenus que ce Poste appartenoit à la France, & qu'ils avoient remis à lui faire raison de la violence, dont elle se plaignoit, lorsque la négociation seroit reprise; que ce projet ne pouvant plus avoir lieu, à cause de la rupture des Conférences, il falloit qu'il prit avec le Sr de MENNEVAL, Gouverneur de l'Acadie, les mesures nécessaires pour empêcher qu'on ne fit dans la suite de pareilles irruptions; à quoi la guerre, qui paroissoit inévitable & prochaine, exposoit sans cesse cette partie de la Nouvelle France.

Et de l'entre-
prise sur la N.
York.

La guerre fut en effet déclarée à l'Angleterre le vintcinquième du même mois de Juin; mais comme elle avoit été résoluë plusieurs mois auparavant, le principal article des Instructions, dont je parle, concernoit le projet proposé par le Chevalier de Callieres. Il portoit que le Roy s'étoit déterminé à agréer la proposition du Gouverneur de Montreal, sur ce qu'il étoit informé que les Anglois de la Nouvelle York ne discontinuoient point depuis quelques années de
soulver

soulever les Nations Iroquoïses, Sujettes de Sa Majesté, qu'ils les obligeoient de faire la guerre aux François, leur fournissoient pour cet effet des armes & des munitions, & avoient cherché par toutes sortes de moyens, sans égard aux défenses du Roy d'Angleterre, & à la foy du Traité, à usurper le commerce des François dans les Pays, dont ceux-ci étoient en possession de tout tems. Que pour toutes ces raisons Sa Majesté avoit ordonné au Sieur BEGON, son Intendant à Rochefort dans le Pays d'Aunis & dans la Saintonge, de préparer toutes les munitions nécessaires, & avoit fait armer dans le Port de Rochefort deux de ses Vaisseaux sous le Commandement du Sieur de la CAFFINIÈRE, lequel devoit suivre exactement les ordres du Comte de Frontenac.

Que son intention étoit donc que ledit Comte de Frontenac partit au plutôt, & s'embarquât sur un des Vaisseaux, que commandoit le Sieur de la Caffiniere, pour se rendre d'abord à l'entrée du Golphe S. Laurent, puis à la Baye de Camceaux en Acadie: qu'y étant arrivé, il passât sur le meilleur des Vaisseaux Marchands, qui l'auroient suivi, pour se rendre à Quebec; mais qu'avant que de se séparer du Sieur de la Caffiniere, il lui ordonnât d'attendre de ses nouvelles; & de se saisir de tous les Bâtimens Ennemis, qu'il pourroit rencontrer pendant son séjour à la Côte; que pour lui, dès que le tems & l'occasion le permettroient, & même, s'il étoit possible, dès l'entrée du Fleuve S. Laurent, il détacheroit le Chevalier de Callieres, afin qu'il pût arriver avant lui à Quebec, & y faire les préparatifs nécessaires pour l'entreprise de la Nouvelle York: qu'il eût soin surtout de garder un grand secret, & qu'il tâchât de couvrir ces préparatifs sous les prétextes, qu'il jugeroit les plus convenables & les plus plausibles.

Qu'il étoit aussi très-important d'user d'une grande diligence, Sa Majesté étant persuadée que l'Entreprise ne pouvoit se faire dans un autre tems, que dans celui de l'Automne; qu'ainsi le Comte de Frontenac, aussitôt après son arrivée à Quebec, en partit avec les Batteaux, & tout l'équipage nécessaire, accompagné du Chevalier de Callieres, qui commanderoit les Troupes sous ses ordres; qu'il enverroit en même tems ses Instructions en chiffre au sieur de la Caffiniere, & lui recommanderoit de faire voile pour Manhatte, sans rien entreprendre sur sa route, de se rendre Maître de tous les Bâtimens,

1689.

qu'il trouveroit dans la Baye; mais de ne s'exposer à aucune aventure, qui pût le mettre hors d'état de servir à l'entreprise, dont il étoit question.

Que comme il n'étoit pas possible de marquer un tems certain, auquel le Sieur de la Cassiniere & le Comte de Frontenac pourroient arriver ensemble, chacun de leur côté; il étoit à propos que le premier allât droit dans la Baye de Manhatte, d'autant plus que l'attaque des premiers Postes de la Nouvelle York avertiroit la Capitale, & qu'ainsi les Vaisseaux y arrivant avant les Troupes de Terre, y causeroient une diversion utile; que comme le Comte de Frontenac auroit avec lui toutes les forces de la Nouvelle France, il devoit, avant son départ de Quebec, concerter avec le Marquis de Dénouville les mesures, qu'il y auroit à prendre pour la sûreté de la Colonie contre les courtes des Iroquois, & donner ses ordres au Chevalier de Vaudreuil, lequel devoit commander dans le Pays pendant l'Expédition, après le départ du Marquis de Dénouville, & dont les Instructions devoient être dressées par les deux Généraux.

Ce qui devoit se faire après la conquête de cette Provin-

64

La Nouvelle York soumise, le Comte de Frontenac devoit y laisser les Anglois Catholiques, qui voudroient y demeurer, en s'assurant de leur fidélité; distribuer aux François, qu'il y établiroit, les Artisans & autres Gens de service, dont ils auroient besoin; retenir Prisonniers les Officiers & les principaux Habitans, dont on pourroit esperer de bonnes rançons, & envoyer tout le reste, Hommes & Femmes dans la Nouvelle Angleterre, ou dans la Pensylvanie; mais comme il ne devoit pas attendre l'arrière saison pour retourner à Quebec, au risque d'être arrêté en chemin par les glaces, il avoit ordre de confier l'exécution de tout ce qui resteroit à faire au Chevalier de Callieres, à qui le Roy destinoit le Gouvernement de la Nouvelle York, & de la Ville & Fort de Manhatte, sous l'autorité du Gouverneur Général de la Nouvelle France. Enfin un des principaux fruits de la victoire devoit être une paix solide avec les Cantons Iroquois, qui ne pouvant plus esperer d'être secourus des Anglois, ne seroient plus tentés de remuer; & pour ôter aux autres Colonies Angloises la facilité de faire aucune Entreprise par Terre contre nous; il étoit expressément ordonné au Comte de Frontenac de détruire toutes les Habitations voisines de Manhatte, & de mettre toutes les autres sous contribution.

Un projet si bien concerté, & dont l'exécution étoit con-
 fée à des Officiers, dont le nom seul sembloit en garantir le
 succès, avoit un défaut, qui le fit échouer. Il dépendoit du
 concours de deux choses, sur lesquelles on ne peut jamais
 compter sûrement; à sçavoir, les vents favorables, & une
 diligence égale dans tous ceux, qui étoient chargés de tra-
 vailler aux préparatifs. Le plan, que le Gouverneur de Mont-
 real avoit proposé étoit beaucoup plus simple, que celui,
 qu'on choisit: il étoit d'ailleurs moins coûteux: il ne dépen-
 doit point des caprices de la Mer & des vents, & tout y
 rouloit sur une seule tête, & la meilleure, qui fût en Cana-
 da. En y ajoutant quelques précautions fort aisées à prendre
 contre les Iroquois, il auroit infailliblement réussi; mais de
 la maniere, dont les choses étoient arrangées, il falloit une
 espèce de miracle, pour parvenir au but, qu'on se proposoit.

Ce n'est pas que les mesures ne fussent bien prises de la part
 du Roy & de son Ministre; mais la moindre faute dans l'exé-
 cution d'un seul article, suffisoit pour tout déranger, & on en
 fit plusieurs. La premiere fut la négligence de ceux, à qui
 on avoit confié l'armement des Vaisseaux. » Le radoub de la «
 Fregate, *l'Embucade*, dit M. de Callieres dans une de ses «
 Lettres, qui nous a fait attendre vingt-sept jours à la Rochel- «
 le, a causé ce retardement, avec la nécessité d'escorter les «
 Vaisseaux Marchands, la plupart fort chargés, & mauvais «
 voiliers.

Il arriva de-là que M. de Frontenac ne put être que le dou-
 zième de Septembre à Chedabouctou, qui avoit été assigné
 pour le rendez-vous des Vaisseaux; & les Navires Marchands,
 que des brumes continuelles pendant huit jours avoient sépa-
 rés de lui sur le grand Banc de Terre-Neuve, ne le joigni-
 rent que le dix-huit. Le lendemain il quitta *l'Embucade*, sur
 laquelle il avoit fait le voyage jusques-là, & s'embarqua sur
 le *Saint François Xavier*, après avoir concerté avec M. de
 la Cassiniere ce qu'il convenoit de faire dans une saison si
 avancée. Les Instructions, qu'il lui laissa, prouvent que, s'il ne
 renonçoit pas encore à l'Expédition de la Nouvelle York, il
 ne comptoit pas beaucoup sur la réussite.

Elles portoient que dès qu'il auroit achevé de faire de l'eau
 & du bois, il mettroit à la voile avec le *Fourgon* pour escor-
 ter l'*Union* jusqu'au Port Royal, où ce Navire devoit dé-
 charger des munitions & des vivres; qu'il enleveroit tous les

1689.

L'entreprise
 échoué, &
 pourquoi?

Instructions
 données à M.
 de la Cassiniere
 par le Comte
 de Fronte-
 nac.

1689.

Bâtimens Anglois, qu'il rencontreroit en son chemin; sans néanmoins s'engager en aucun combat hazardeux, ou qui pût retarder son voyage; qu'il tâcheroit surtout d'avoir quelque Pilote Anglois, qui pût lui faire connoître les bons mouillages depuis Baston jusqu'à Manhatte; qu'il feroit le moins de séjour, qu'il lui seroit possible, au Port Royal, où il prendroit toutes les connoissances nécessaires pour l'exécution de son dessein, sans le découvrir qu'au seul M. de MANNEVAL, Gouverneur de l'Acadie, faisant entendre à tous les autres qu'il n'avoit ordre que de croiser le long des Côtes, & d'empêcher les Ennemis de continuer leurs ravages.

Qu'il iroit ensuite à Manhatte en droiture, & que s'il pouvoit arriver dans la Baye avant le premier jour de Novembre, il n'approcheroit point à la vue de la Ville, ni du Fort; mais se tiendrait en quelque bon mouillage jusqu'au quinzième du même mois, & employeroit ce tems à disposer toutes choses pour le débarquement; qu'alors il ne feroit plus aucune difficulté de se montrer; mais qu'il se tiendrait hors de la portée du Canon, en faisant semblant de n'être là, que pour croiser à l'entrée du Port, afin d'empêcher que rien n'y entrât, ou n'en sortit. Que si, après avoir attendu jusqu'au dixième de Decembre, il ne recevoit aucune nouvelle de sa part, il pourroit reprendre la route de France; mais qu'en passant par le Port Royal, il y débarqueroit toutes les munitions & les vivres destinés aux Troupes de Terre, & les y feroit enfermer dans des Magasins, afin que, si l'année suivante on vouloit tenter de nouveau l'Entreprise de la Nouvelle York, on pût les y trouver.

M. de Frontenac arrive à Montreal.

Ce fut en effet le parti, que prit M. de la Cassiniere: il avoit fait plusieurs prises, avant que d'arriver au Port Royal, il en fit encore quelques-unes dans la suite; mais il y a bien de l'apparence que les vents contraires ne lui permirent point d'entrer dans ce Port, ni en allant à Manhatte, ni à son retour; car nous verrons bientôt cette Place dans une grande disette de tout ce que cet Officier avoit ordre d'y laisser. M. de Frontenac de son côté partit de Chedabouctou le dix-neuvième de Septembre, avec tous les Navires, qui étoient destinés pour Quebec, & il ne put gagner l'Isle Percée, que le vint-cinquième. Il ne voulut pas y mouiller, & il se contenta de faire mettre en panne à la vue de l'Habitation.

Les PP. Recollets vinrent aussitôt à son bord, & il apprit

d'eux que la Nouvelle France étoit dans une grande consternation, causée par une irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal. Cette nouvelle, dont on n'avoit pu lui apprendre les particularités, lui fit chercher avec empressement une commodité pour envoyer devant lui le Chevalier de Callieres, suivant l'ordre, qu'il en avoit reçu du Roy; mais il n'en put trouver aucune. Ils continuerent donc leur route ensemble, & mouillèrent devant Quebec le douzième d'Octobre; ils en partirent le vintième, & le vint-septième ils arrivèrent à Montreal; ils y trouverent M. de Dénouville & M. de Champigny dans le plus grand embarras, qu'il soit possible d'exprimer, & voici ce qui y avoit donné lieu.

Le vint-cinquième du mois d'Août, dans le tems, qu'on se croyoit le plus en sûreté, quinze-cent Iroquois firent descente avant le jour au *Quartier de la Chine*, lequel est sur la Côte Méridionale de l'Isle environ trois lieues plus haut que la Ville. Ils y trouverent tout le Monde endormi, & ils commencerent par massacrer tous les Hommes; ensuite ils mirent le feu aux Maisons. Par-là tous ceux, qui y étoient restés, tomberent entre les mains de ces Sauvages, & essuyèrent tout ce que la fureur peut inspirer à des Barbares. Ils la pousserent même à des excès, dont on ne les avoit pas encore cru capables. Ils ouvrirent le sein des Femmes enceintes, pour en arracher le fruit, qu'elles portoient, ils mirent des Enfans tout vivans à la broche, & contraignirent les Meres de les tourner pour les faire rôtir. Ils inventerent quantité d'autres supplices inouis, & deux-cent Personnes de tout âge & de tout sexe périrent ainsi en moins d'une heure dans les plus affreux tourmens.

Cela fait, l'Ennemi s'aprocha jusqu'à une lieue de la Ville, faisant par tout les mêmes ravages, & exerçant les mêmes cruautés, & quand ils furent las de ces horreurs; ils firent deux-cent Prisonniers, qu'ils emmenerent dans leurs Villages, où ils les brûlerent. Au premier bruit de ce tragique événement, M. de Dénouville, qui étoit à Montreal, donna ordre à un Lieutenant des Troupes, nommé LA ROBEYRE, de se jetter dans un Fort, dont il craignoit que l'Ennemi ne s'emparât. A peine cet Officier y étoit-il entré, qu'il y fut investi par un Gros d'Iroquois, contre lequel il se défendit longtemps avec beaucoup de valeur; mais ses Gens, qui se battirent en désespérés, ayant été tués jusqu'au dernier, & lui-même

Irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal; cruautés, qu'ils y exercèrent.

1689.

étant fort blessé, les Assaillans entrèrent dans le Fort, & le firent Prisonnier.

Alors toute l'Isle demeura en proie aux Victorieux, qui en parcoururent la plus grande partie, laissant par tout des traces sanglantes de leur fureur, sans qu'il fût possible de s'y opposer. Elle dura jusques vers la mi-Octobre; & comme alors on n'entendoit plus parler de rien, le Général envoya les Sieurs du Luth & de MANTET dans le Lac des deux Montagnes, pour s'assurer de la retraite des Ennemis, afin de pouvoir donner quelque repos aux Troupes, qui depuis plus de deux mois étoient nuit & jour sous les armes. Ces deux Officiers rencontrèrent vingt-deux Iroquois dans deux Canots, qui les vinrent attaquer avec beaucoup de fierté. Ils essayèrent leur première décharge sans tirer; après quoi ils les abordèrent, & en tuèrent dix-huit. Des quatre, qui restèrent, un se sauva à la nage, les trois autres furent pris, & livrés au feu de nos Sauvages.

Projet de ces Sauvages.

Ce fut dans de si tristes circonstances, que MM. de Frontenac & de Callières arriverent à Montreal le vingt-deux de Novembre. Un de nos Sauvages, qui avoit été fait Prisonnier dans la déroute de la Chine, & qui s'étoit sauvé, après avoir eu les ongles arrachés, & les doigts mangés, ou brûlés, vint trouver les Généraux. Il leur dit que le premier dessein des Iroquois avoit été de descendre par la Riviere des Prairies, qui sépare l'Isle de Montreal de celle de *Jesus*; de commencer leur attaque par l'extrémité Orientale de la première; de la ravager toute entière en remontant à l'Occident; & de n'y pas laisser un seul François; qu'il ne sçavoit pas ce qui les avoit empêché de suivre ce plan; mais qu'ils devoient bientôt revenir, pour achever pendant l'hiver ce qu'ils avoient commencé; qu'ensuite ils se proposoient de se rendre Maîtres de la Ville au printems, & qu'ils devoient y être joints par un grand nombre d'Anglois & de Mahingans; qu'ils prétendoient passer de-là aux Trois Rivières, puis descendre à Quebec, où ils comptoient de trouver une Flote Angloise, & qu'ils se flatoient qu'à la fin de cette Campagne, il ne resteroit plus de François en Canada.

MM. de Déronville & de Champigny sont d'avis d'abandonner Catarocouy.

M. de Frontenac comprit alors de quelle importance il eût été qu'il fût arrivé trois mois plutôt, parce que quand bien même il n'eût pas conquis la Nouvelle York, il auroit du moins empêché ce qui venoit d'arriver, en mettant les

Iro
gr
Ca
av
do
Fo
em
Co
d'a
été
vill
ter
me
D
Dés
For
n'oc
l'on
dép
Gar
cou
quo
dég
mon
aisé
son
& p
D
gran
que
été b
roit
quer
avec
de p
Cata
pour
& il
un p
D
néral

Iroquois & les Anglois sur la défensive. Pour surcroit de chagrin il apprit que, selon toutes les apparences, le Fort de Catarocouy étoit évacué & ruiné. En effet M. de Dénonville avoit envoyé ordre à M. de VALRENES, qui y commandoit, d'abandonner ce Poste, après en avoir fait sauter les Fortifications, & de brûler les vivres, qu'il ne pourroit pas emporter, & tout cela, supposé qu'il ne lui arrivât point de Convoi avant le mois de Novembre. Cette nouvelle surprit d'autant plus le Nouveau Général, que ces ordres avoient été donnés, sans attendre ceux du Roy, que M. de Dénonville avoit demandés lui-même à ce sujet, & qu'il s'y étoit déterminé, après que les Iroquois lui eurent fait dire insolument qu'ils vouloient qu'on démolit cette Place.

Comme il se récria beaucoup sur cette démarche, M. de Dénonville & M. de Champigny lui représenterent que le Fort de Catarocouy étant situé dans le fond d'une Baye, & n'occupant aucun passage, son utilité étoit fort bornée; que l'on n'y pouvoit envoyer des Convois, qu'avec de grosses dépenses; qu'il y falloit porter jusqu'au bois de chauffage, la Garnison ne pouvant pas y être assez forte, pour en aller couper dans la Forêt, sans être exposée aux surprises des Iroquois; & que pour augmenter cette Garnison, il faudroit dégarnir des Postes plus nécessaires. Ces raisons étoient au moins spécieuses; mais le Comte de Frontenac n'étoit pas aisé à persuader, quand ce qu'on lui proposoit, n'étoit pas de son goût. D'ailleurs le Fort de Catarocouy étoit son ouvrage, & portoit son nom.

Dans le vrai un Poste avancé de ce côté-là étoit d'une grande commodité, & celui-ci ne déplaisoit aux Iroquois, que parce qu'il les gênoit; mais j'ai déjà remarqué qu'il eût été beaucoup plus avantageusement placé à la Galette. Il seroit plus proche de Montreal de vingt lieues: on peut pratiquer un chemin par Terre pour le ravitailler en tout tems; avec du Canon on y seroit en état d'empêcher les Iroquois de passer le Fleuve en cet endroit. Cependant si le Fort de Catarocouy n'avoit pas tous ces avantages, il en avoit assez pour balancer les inconveniens, qu'on trouvoit à le garder, & il ne falloit point l'abandonner, qu'on n'en eût construit un plus avantageux.

D'autre part plusieurs Personnes, à qui le Gouverneur Général vouloit du bien, avoient un grand intérêt à sa conser-

Raisons de
M. de Fronte-
nac pour con-
server ce Po-
ste.

1689.

vation: il leur étoit fort commode pour la Traite, qu'ils y faisoient souvent au préjudice du bien public; & cette raison n'avoit pas été une des moindres, qui avoient engagé MM. de Dénouville & de Champigny à le laisser tomber; mais enfin le premier, que le Roy avoit déclaré Sous-Gouverneur des Enfans de France, avoit remis toute l'autorité à son Successeur; & dans l'affaire, dont il s'agissoit, il se borna aux simples représentations, que l'Intendant apuya de son mieux.

Il fait de
grands prépa-
ratifs pour le
ravitailler.

Le Comte de Frontenac n'y eut aucun égard, & comme par un article de la Lettre de M. de Dénouville au Sieur de Valrenes, ce Commandant pouvoit attendre tout le mois de Novembre avant que d'évacuer Catarocouy, le nouveau Général espéra d'avoir le tems de lui envoyer un contr'ordre, & un Convoi capable de le mettre en état de se soutenir dans cette Place. Il fit donc équiper en diligence vingt-cinq Canots, il y joignit le Détachement, que son Prédécesseur avoit fait préparer pour faciliter la retraite de la Garnison, & leur donna une Escorte de trois-cent Hommes, tant François, que Sauvages, la plupart Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, qui ne se voyant pas en sûreté dans leurs Villages, s'étoient réfugiés à Montreal.

Il est évacué.

Il avoit encore une autre vûe en faisant ce grand Détachement; il avoit ramené de France les Iroquois, qui avoient été condamnés aux Galères, il vouloit en envoyer quelques-uns dans leurs Cantons, pour y annoncer le retour de tous les autres, & les avertir de les venir chercher. Mais de quelque diligence, qu'il eût usé, son Convoi ne put être prêt, que le sixième de Novembre, & l'ayant conduit lui-même jusqu'à la Chine, il n'y avoit pas deux heures, qu'il étoit de retour à Montreal, que le Sieur de Valrenes y arriva avec sa Garnison, composée de quarante-cinq Hommes, en ayant perdu six, qui s'étoient noyés en passant un Rapide.

Il avoit brûlé, ou jetté dans l'eau toutes les provisions & toutes les munitions, qui auroient pu l'embarasser dans sa marche, enfoncé dans le Havre trois Barques, qui lui restoient avec leurs ancres & les Canons de fer, transporté les Canons de fonte jusqu'au Lac S. François, où il les avoit cachés, miné les Bastions, les Murailles du Fort & les Tours, mis des mèches allumées par un bout en plusieurs endroits; & comme après trois ou quatre heures de marche, il avoit entendu un grand fracas, il ne doutoit point que tout n'eût sauté

fauté en l'air. On peut juger du chagrin, que conçut le nouveau Gouverneur Général, de voir ainsi ses préparatifs inutiles, par les raisons, que j'ai dit qu'il avoit de s'intéresser à la conservation du Fort de Catarocouy, & par la vivacité, qu'il avoit témoignée à ce sujet. Il ne s'en consola, que dans l'esperance de le rétablir, comme il fit bientôt après.

L'entreprise de la Nouvelle York lui tenoit aussi toujours extrêmement au cœur, & le Chevalier de Callieres, qui étoit venu à bout de la faire goûter au Marquis de Dénouville, en écrivit en ces termes au Marquis de Seignelay. » M. de Dénouville vous dira, Monseigneur, de quelle importance il est que le Roy se rende Maître de la Nouvelle York, & de prévenir les Anglois sur le dessein, qu'ils ont de perdre ce Pays par le moyen des Iroquois, avec lesquels il ne faut point esperer de faire la paix par la voye de la négociation, tant que nous serons en guerre avec les Premiers. Si nous demeurons sur la défensive, on ne peut éviter la ruine de cette Colonie; ces Sauvages continueront leurs courses, brûleront & saccageront tout, sans qu'on puisse s'y opposer, y eût-il même deux fois plus de Troupes dans le Pays; mais en s'emparant de la Nouvelle York, on les reduit à demander la paix aux conditions, qu'on voudra leur imposer.

Cette Expédition se peut faire devant & après la moisson, & il y a deux moyens de l'exécuter. Le plus sûr est de faire attaquer Manhatte avec six Vaisseaux, & douze-cent Hommes de débarquement, pendant que les Troupes du Canada attaqueront Orange par Terre. L'autre moyen est de moins de dépense; il consiste à envoyer en Canada trois-cent Hommes de Recrue, qu'on joindra à un pareil nombre de vieux Soldats, pour garder les principaux Postes du Pays, tandis qu'avec mille Hommes des Troupes du Roy, & trois à quatre cent Habitans on ira faire le siège d'Orange. Quand cette Ville sera prise, on y laissera une bonne Garnison, puis on ira attaquer Manhatte; mais pour réussir dans ce second siège, il est nécessaire d'avoir deux Fregates, qui puissent mettre à Terre trois-cent Hommes, pour remplacer ceux, qu'on auroit laissés à Orange, & pour la garde des Canots. Il faudroit envoyer ces deux Fregates dès le mois de Mars au Port Royal, & en même tems pourvoir à la sûreté de ce Poste, exposé à être enlevé par les Anglois de Baston; & une troisième Fregate à Quebec, pour y porter les ordres de S. M.

Nouvelles
propositions
pour la con-
quête de la N.
York.

1689. „ les trois-cent Hommes de Recrue , la farine , & les autres provisions nécessaires.

„ Ce qui l'empêche d'avoir son effet.

Le Ministre ne pouvoit que goûter beaucoup ce projet du Gouverneur de Montreal , qu'il connoissoit pour un des Officiers de la Colonie , qui proposoit le plus sagement , & qui étoit plus capable d'exécuter tout ce qu'on lui confieroit ; mais tandis qu'on étoit occupé en Canada à chercher les moyens de faire des conquêtes sur les Anglois , on y eut avis qu'ils prenoient eux-mêmes des mesures pour s'emparer du Canada. Peut-être avec plus de diligence les auroit-on prévenus ; mais il n'étoit plus tems , lorsqu'on fut instruit de leur dessein. Il fallut donc renoncer encore une fois à une conquête nécessaire à la tranquillité de la Nouvelle France , pour faire tête à un Ennemi , qui avoit pris les devants , & qui avoit sur nous cet avantage , qu'il pouvoit trouver en Amérique des forces suffisantes pour nous accabler : par bonheur pour nous elles ne furent pas mises en de bonnes mains.

Expédition de M. d'Iberville dans le Nord du Canada.

Cependant la Campagne de 1689. n'avoit pas été malheureuse dans toutes les parties de la Nouvelle France. Tandis que les Iroquois portoient le ravage dans le centre de la Colonie , d'Iberville & ses Freres soutenoient dans le Nord l'honneur des armes Françaises , & nos braves Abénaquis nous vengeoient aux dépens des Anglois , de tout le mal , que leurs Alliés nous avoient fait à leur instigation.

Dès les premiers jours de May on apprit à Quebec par deux Canadiens , qui étoient partis en raquette le cinquième de Janvier du Fort de S. Louis dans le fond de la Baye d'Hudson , que d'Iberville y étoit arrivé au mois d'Octobre précédent : que LA FERTE , son Lieutenant , ayant rencontré à trente lieues du Port Nelson le Gouverneur de *Niuefavanne* , Place située sur la Côte Occidentale de la Baye , l'avoit fait Prisonnier , qu'il lui avoit enlevé ses Papiers , & qu'il y avoit trouvé des Lettres des Directeurs de la Compagnie de Londres , contenant des ordres de proclamer le Prince & la Princesse d'Orange Roy & Reine de la Grande Bretagne , dans la Baye , que cette Compagnie prétendoit appartenir toute entière à la Couronne d'Angleterre.

Cette prétention si contraire à ce qui avoit été arrêté entre Louis XIV. & Jacques II. fut bientôt soutenue de deux Navires , qui parurent à la vûe du Fort de Sainte Anne , où d'Iberville venoit de se rendre. L'un de ces Bâtimens avoit

dix-huit pièces de Canon & quatre Pierriers, l'autre avoit un pareil nombre de Pierriers & dix Canons; tous deux étoient chargés d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres, & leurs équipages faisoient en tout quatre-vingt-trois Hommes, parmi lesquels il y avoit onze Pilotes, de douze, que la Marine d'Angleterre entretenoit pour la Baye d'Hudson; aussi ne se promettoient-ils rien moins que de chasser les François de tous les Postes, qu'ils y occupoient.

Ils n'osèrent pourtant les attaquer d'abord à force ouverte, quoique d'Iberville n'eût avec lui, que très-peu de monde; & même après les premières hostilités, qui ne leur réussirent pas, ils proposèrent un accommodement, que d'Iberville ne crut pas devoir rejeter; mais comme il connoissoit l'Ennemi, auquel il avoit à faire, il se tint sur ses gardes, & bien lui en prit. Il ne fut pas lontems, sans s'apercevoir que les Anglois n'avoient eu en vûe que de l'endormir, pour tomber sur lui, dès qu'ils le verroient sans défiance, & il résolut de les prévenir.

Pour le faire plus sûrement, il affecta plus que jamais une grande sécurité; mais il dressa aux Ennemis plusieurs embuscades, dans lesquelles ils tomberent. Il leur enleva ainsi vint & un de leurs meilleurs Hommes, entr'autres leur Chirurgien, & un de leurs premiers Officiers; & après qu'il les eut ainsi affoiblis, il les envoya sommer de se rendre Prisonniers de guerre. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient le faire avec honneur, étant encore au nombre de quarante en état de se bien défendre, sans les Malades.

Sur cette réponse d'Iberville détacha quatorze Hommes sous la conduite de Maricourt, son Frere, avec ordre de harceler les Anglois, tantôt dans une petite Ile, où ils étoient campés; & tantôt sur leurs Navires, qui étoient arrêtés dans les glaces. Il le suivit lui-même au bout de deux jours, & après qu'on se fut canonné pendant quelque tems, sans se faire beaucoup de mal de part & d'autre, d'Iberville envoya de nouveau sommer le Commandant, avec menace de ne faire aucun quartier, s'il differoit de se rendre.

L'Anglois lui écrivit qu'il n'avoit un Traité entre les deux Couronnes, & qu'il étoit surpris qu'il y eût si peu d'égard. D'Iberville repliqua qu'il n'avoit pas été le premier à y donner atteinte; qu'au reste il prétendoit qu'on lui remit les deux Navires, & tous leurs équipages. On lui demanda un délai jusqu'au

Succès, qu'il le eut.

1689.

leur vain, & il l'accorda. Ce terme expiré, il envoya son Interprète chercher la réponse, qui fut remise par écrit à cet Homme. Elle contenoit entre autres choses, que l'on consentoit à remettre les deux Navires au Commandant François avec toutes leurs charges; mais que sur cela il payeroit les gages des Officiers, qui se montoient à la somme de deux mille cinq-cent livres, & qu'il donneroit à ces mêmes Officiers un Bâtiment avec tous ses agrés, pour les porter par tout, où ils voudroient aller.

Cela fut accordé, avec quelque restriction néanmoins sur le nombre des Anglois, auxquels il seroit permis de suivre leurs Officiers. Tous les autres demeurèrent Prisonniers, & d'Iberville eut surtout attention à ne relâcher aucun Pilote. Au mois de Juin M. de Sainte Helene étant venu joindre les deux Freres, remit à M. d'Iberville un ordre du Gouverneur General de mener à Quebec la plus considerable de ses deux prises; il obéit, & partit de Sainte Anne le douzième de Septembre avec Sainte Helene, & les principaux d'entre les Prisonniers, laissant à Maricourt trente-six Hommes pour garder tous les Postes du fond de la Baye, où il y avoit bien de l'apparence que les Anglois ne tarderoient pas d'essayer d'avoir leur revanche. Il rencontra sur sa route un Navire d'Angleterre, où étoit le jeune Chouart, qui n'avoit pu encore se tirer des mains des Anglois depuis la surprise du Port Nelson: il avoit grande envie d'attaquer ce Bâtiment; mais il n'avoit pas assez de Monde pour cela, & il avoit des Prisonniers à garder.

Au défaut de la force, il tenta la ruse: il arbora le Pavillon d'Angleterre, & le Capitaine l'ayant pris en effet pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conserve, que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'au premier beau tems ils se visiteroient. Le dessein de d'Iberville étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, quand ils viendroient à son bord, puis d'aborder le Navire Anglois, où il eseroit de ne pas trouver beaucoup de résistance; mais ils eurent le tems si rude jusqu'à l'extrémité du Détroit d'Hudson, qu'il fallut se séparer, sans s'être vus; & d'Iberville arriva heureusement à Quebec le vint-cinquième d'Octobre.

Entreprise des
Canibas sur
Penkuir.

L'échec, que les Anglois reçurent cette même année de la part des Canibas, eut encore quelque chose de humiliant

pour eux, que la maniere, dont ils avoient été traités dans la Baye d'Hudson. Ils s'étoient postés dans un Lieu, nommé *Pemkuit*, situé entre la Riviere de Pentagoët & celle de Kinibequi, & ils y avoient fait un fort bel Etablissement, défendu par un Fort, qui n'étoit à la vérité que de pieux, mais assez regulierement construit, avec vingt Canons montés. Ils incommodoient extrêmement de-là tous les Sauvages des environs, toujours ouvertement déclarés pour les François, & ils ne causoient pas moins d'inquiétude au Gouverneur de l'Acadie, lequel craignoit avec raison l'effet de leurs intrigues pour détacher ces Peuples de notre Alliance.

Enfin un Parti de cent Guerriers, la plupart Canibas, se mit en Campagne le neuvième d'Août, pour chasser les Anglois d'un Poste si important, & pour se délivrer de Voisins si fâcheux. Ils étoient d'un Village près de Pentagoët, où un Ecclesiastique, nommé M. THURY, bon Ouvrier, & Homme de tête, gouvernoit une assez nombreuse Mission. La premiere attention de ces braves Chrétiens fut à s'assurer le secours du Dieu des Armées: ils se confesserent tous, plusieurs communierent, & ils eurent soin que leurs Femmes & leurs Enfants s'acquittassent du même devoir, afin de pouvoir lever au Ciel des mains plus pures, tandis que leurs Peres & leurs Maris combattoient contre les Hérétiques. Tout cela se fit avec une pieté, qui répondoit au Missionnaire du succès de l'entreprise. On établit dans la Chapelle le Rosaire perpétuel pendant tout le tems de l'Expédition, les heures mêmes des repas n'interrompant point un Exercice si édifiant.

Les Guerriers firent le voyage par Mer le long de la Côte, & en s'embarquant ils détacherent trois Canots pour aller à la découverte, avec ordre de rejoindre l'Armée à deux lieues de *Pemkuit*, où elle devoit faire le débarquement. Quand ils y furent tous arrivés, ils marcherent par Terre avec tant de précaution, qu'ils se trouverent aux premieres Habitations Angloises, sans avoir été aperçus. Ils avoient fait trois Prisonniers sur leur route, & ils apprirent d'eux qu'il y avoit environ cent Hommes dans le Fort & dans le Village. Sur cet avis ils résolurent de commencer par attaquer l'Habitation. Apres avoir fait leur Priere, ils se mirent en chemise, & donnerent de furie sur les Maisons, briserent les Portes, firent main basse sur tout ce qui se mit en devoir de résister, & tuerent tous ceux, qui rendirent les armes.

1689

Au premier bruit d'une attaque si brusque & si imprévüe ; le Commandant du Fort fit tirer tout son Canon ; ce qui n'empêcha pas les Canibas de s'emparer de dix ou douze Maisons de pierres, bien bâties , & qui formoient une Ruë tirée de la Place du Village jusqu'au Fort. Ils se retrancherent ensuite , partie à l'entrée d'une Cave de la Maison la plus voisine du Fort , & partie derrière un Rocher , qui étoit au bord de la Mer , & de ces deux endroits ils firent un si terrible feu de Mousqueterie sur le Fort , depuis le midi du quatorzième jusqu'au soir , que Personne n'osoit y paroître à découvert.

La nuit étant venue , ils sommerent le Commandant de leur livrer sa Place , & un Anglois ayant répondu en se moquant , qu'il étoit fatigué , & qu'il alloit dormir , on commença , comme de concert , de tirer de part & d'autre ; mais les Sauvages s'approcherent du Fort à la faveur des ténèbres , l'investirent , & firent toute la nuit bonne garde , pour empêcher que personne n'en sortit. Le lendemain , à la petite pointe du jour , le feu recommença des deux côtés , & fut d'abord assez vif ; mais après quelques décharges , les Anglois cessèrent de tirer , & demanderent à capituler. Les Sauvages s'approcherent aussi-tôt , & jurèrent qu'ils ne feroient violence à personne , pourvû que la Garnison sortit sur le champ de la Place.

Ils'en rendent les Maîtres.

Le Commandant parut un moment après , à la tête de quatorze Hommes ; c'étoit tout ce qui lui en restoit , & de quelques Femmes , tous portant un paquet sur le dos. Les Canibas les laisserent passer , sans toucher à rien , & se contenterent de leur dire que , s'ils étoient sages , ils ne reviendroient plus ; que les Nations Abénaquises avoient trop d'expériences de leur perfidie , pour les laisser jamais en repos , s'ils s'avissoient de se remontrer dans leur Pays ; qu'ils étoient les Maîtres de leur Terre ; qu'ils n'y souffriroient jamais des Gens aussi inquiets & aussi entreprenans qu'eux , & qui les troubloient dans l'exercice de leur Religion.

Ils entrèrent ensuite dans le Fort , & n'y commirent aucun désordre , non plus que dans les Maisons , où ayant trouvé une Barrique d'Eau-de-vie , ils la briserent , sans en boire une seule goutte , ce qui est heroïque dans des Sauvages. Quand ils eurent tout visité , ils prirent ce qui étoit le plus à leur bien-séance , & rasèrent le Fort & les Maisons. Quelques-uns

vouloient qu'on allât encore chasser les Anglois d'une Isle, qui est à trois ou quatre lieues de Pemkuit; mais le plus grand nombre ne fut pas de cet avis. Toute la Troupe s'en retourna à Pentagoët sur deux Chaloupes, qu'elle avoit enlevées aux Ennemis, après en avoir tué les Equipages.

La Garnison de Pemkuit prétendit n'avoir perdu que sept Hommes dans ce Fort; mais on trouva une fosse assez profonde, toute remplie de Cadavres, & le Commandant dit aux Sauvages, en sortant de sa Place, qu'ils avoient de bonne poudre, & que leurs Fusils tiroient bien juste. Il en avoit fait lui-même l'épreuve; car il avoit le visage à demi-brûlé. Les Canibas n'eurent qu'un Homme legerement blessé à la jambe, & à leur retour ils assurèrent à M. Thury que, s'ils avoient deux-cent François un peu accoutumés au Pays, & qui voulussent bien les suivre, ils les meneroient jusqu'à Baston.

Cette Expédition fut bientôt suivie d'une autre encore plus vigoureuse, & qui causa une plus grande perte aux Anglois. Ceux-ci avoient au voisinage du Kinibequi quatorze petits Forts assez bien munis. Les Sauvages de Pentagoët & ceux de la Riviere S. Jean s'étant réunis, les surprirent tous, y tuerent jusqu'à deux-cent Personnes, & en rapporterent un très-grand butin. Le principal avantage, que nous retirâmes de ces courses, fut qu'elles rendirent irréconciliables avec les Anglois, ceux de tous les Peuples de ce Continent, qui étoient plus en reputation de valeur, & que leur sincere attachement à la Religion Chrétienne, & leur docilité naturelle retenoient plus aisément dans notre Alliance.

Autre Expédition de ces Sauvages.

Plusieurs Abénaquis songerent même dès-lors à se transporter dans le milieu de la Colonie Française: ils n'étoient pas encore tous Chrétiens; mais ceux, qui n'avoient pas reçu le Baptême, se dispoisoient à le recevoir. M. de Dénonville, dans un Mémoire, que M. de Seignelay lui demanda après son retour en France, sur la situation des affaires du Canada, & sur ce qu'il convenoit de faire pour remédier aux désordres de cette Colonie, dit que la bonne intelligence, qu'il avoit entretenue avec les Nations Abénaquises par le moyen des Missionnaires, & surtout des deux PP. Bigot, avoit fait tout le succès de ses entreprises contre les Anglois, & qu'on ne pouvoit rien faire de mieux, que d'attirer un grand nombre de ces Sauvages à S. François.

Plusieurs Abénaquis songent à se transporter dans la Colonie.

Il ajoute que les Anglois & les François sont incompatibles

1689.

Mémoire de
M. de Dénou-
ville.

dans cette partie du Continent de l'Amérique ; que les premiers regardent nos Missionnaires comme leurs plus dangereux Ennemis ; & qu'ils n'avoient point eu de repos , qu'ils ne les eussent fait passer de tous les Cantons Iroquois : que la Religion même étoit très-important de mettre tout en usage pour les y rétablir , & d'en avoir parmi tous les autres Sauvages , sur lesquels ils ont pris un très-grand ascendant : que les Iroquois ont dans le fond plus d'estime , & même plus d'inclination pour notre Nation , que pour les Anglois ; mais que l'intérêt de leur commerce , ou plutôt le credit , que le commerce leur donne , les retiendroit toujours dans l'Alliance de ceux-ci : que l'union du Clergé avec le Gouverneur Général & l'Intendant , étoit l'unique moyen de maintenir l'ordre & la tranquillité dans le Pays : qu'il seroit à souhaiter que les Ecclésiastiques & les Religieux fussent par tout aussi Gens de bien , & aussi édifiants , qu'ils l'étoient en Canada ; mais qu'ils y étoient trop peu à leur aise , & qu'ils n'avoient pas de quoi se soutenir : que les Postes éloignés , & en particulier celui de Catarocouy étoient hors de portée d'être secourus à tems , & que son avis étoit toujours qu'on avoit fort mal fait de les établir : que ceux , à qui la garde en étoit confiée , se voyoient souvent contraints d'entrer dans les intérêts des Sauvages , ce qui nous attiroit sans cesse des affaires de la part des Iroquois , & souvent le mépris de nos Alliés , qui ne pouvant pas toujours être secourus à propos , nous faisoient par ressentiment plus de mal , que nos Ennemis mêmes : qu'on auroit beaucoup mieux fait de ne pas entrer dans les querelles de ces Peuples , & de les laisser venir chez nous , pour y chercher leurs besoins , que de les prévenir , comme on continuoit de faire , en leur portant nos marchandises , au risque d'être pillés en chemin ; sans parler du libertinage affreux , où la Jeunesse se livre dans ces voyages : que les Anglois de Baston & de la Nouvelle York avoient promis aux Iroquois & à leurs Alliés la destruction entière de la Colonie Françoisé : que l'Acadie en particulier étoit toujours sur le point de tomber entre leurs mains , n'y ayant pas dans cette Province un seul Fort , capable de résistance ; & les Habitations y étant encore plus dispersées , que sur le Fleuve S. Laurent ; qu'il convenoit de fortifier le Port de la Héve , afin d'y mettre les Vaisseaux en sûreté ; que ce Poste étoit infiniment plus avantageux , que le Port Royal , d'où il n'est pas

pas aisé de fortir pour défendre la Côte, & qui est trop éloigné de l'Isle de Cap Breton, de celle de Terre-Neuve, & du grand Banc : que toutes les Côtes appartenantes à la France étoient très-poissonneuses, & que la Pêche étoit bien capable d'établir le Pays, & de l'enrichir, que le Castor & l'Eau-de-vie, qui jusques-là avoient presque uniquement occupé les Colons : que le seul moyen de finir la guerre en Canada étoit de se saisir de Manhatte, & qu'on le pouvoit faire avec six Fregates & douze-cent Hommes de débarquement : que huit-cent Hommes des Troupes & les Milices du Pays se rendroient aisément Maîtres d'Orange, & que Personne n'étoit plus capable de faire réussir cette Entreprise, que le Chevalier de Callieres ; mais qu'après la prise de la Capitale, il falloit la brûler, & ruiner le Pays jusqu'à Orange : que par le moyen de ce Poste, où il seroit facile de se maintenir, on romproit toute communication entre les Anglois & les Iroquois, on forceroit ceux-ci d'avoir recours à nous, & on empêcheroit nos Alliés de prendre avec eux des liaisons préjudiciables à notre sûreté : enfin que le Fort d'Orange nous serviroit à tenir en respect toute la Côte de la Nouvelle Angleterre, qui étoit très-peuplée & sans défense.

Tout étoit très-bien pensé dans ce Mémoire, & à peu de choses près, au sujet de quoi il y avoit dans la Colonie quelque diversité de sentiment ; il auroit été très-avantageux à la Nouvelle France qu'on y eût eu plus d'égard. Mais l'attention de la Cour étoit toute entiere à des objets plus intéressans, parce qu'ils étoient plus proches. Le Roy & son Ministre ne purent disconvenir de l'utilité de la conquête de la Nouvelle York, mais on croyoit avoir besoin ailleurs de toutes les forces du Royaume ; & la diligence, que demandoit une pareille expédition, n'étoit pas aussi facile, qu'on se l'imaginoit en Canada. Ainsi on laissa encore passer la saison propre pour envoyer des Vaisseaux & des Troupes.

M. de Seignelay manda donc au Comte de Frontenac & à M. de Champigny que les grands efforts, que Sa Majesté étoit obligée de faire pour tenir tête à toutes les Puissances de l'Europe, réunies contre la France, ne lui permettoient pas d'envoyer en Amérique les nouveaux secours, qu'ils demandoient, ni de penser à aucune Entreprise de ce côté-là ; qu'une forte défensive lui paroissoit pour le tems présent plus convenable à son Service, & à la sûreté de la Colonie du

Le Roy veut
qu'on se tienne
sur la défensive.

1689.

Canada : qu'il étoit surtout nécessaire de réunir les Habitans dans des Bourgades aisées à garder & à fortifier contre les Sauvages : enfin que le Comte de Frontenac pouvoit se servir utilement du crédit, qu'il s'étoit acquis dans l'esprit des Iroquois, & de la conjoncture du retour de leurs Compatriotes, qu'il avoit ramenés de France, pour faire avec eux une paix solide & honorable.

On voit par cette Lettre, que tandis qu'en Canada on ne pouvoit comprendre que la Cour dût trouver de la difficulté à faire un petit effort pour chasser les Anglois de la Nouvelle York ; on s'étonnoit toujours dans le Conseil du Roy que les Habitans de la Nouvelle France refusassent de changer leurs Habitations de place, & de suivre dans leur arrangement un système, que l'on croyoit la chose du monde la plus facile, & d'une nécessité absolue pour leur conservation. Les uns ne voyoient rien de plus important à l'Etat, que de délivrer leur Colonie du fâcheux voisinage des Anglois. Les autres jugeant du Canada par les Provinces du Royaume, ne pouvoient se persuader qu'il pût se rencontrer un obstacle aux changemens, qu'ils proposoient ; c'est ainsi que ce qui nous intéresse de près nous paroît seul nécessaire, & que ce que nous voyons pratiquer sous nos yeux, nous semble praticable par tout.

Il est pourtant vrai que ce que l'on exigeoit des Habitans du Canada étoit beaucoup moins aisé à exécuter, que ne paroïssoit au Ministre ce qu'on lui demandoit : que le projet de la défensive, à quoi le Conseil du Roy vouloit qu'on se bornât, ne l'étoit pas davantage, & qu'il en coûta plus pour repousser les efforts des Anglois & des Iroquois, qu'il n'en auroit coûté pour mettre une bonne fois les Premiers hors d'état de nous inquiéter, & les autres dans la nécessité de demeurer tranquilles dans leurs Cantons. C'est de quoi on pourra se convaincre par la suite de cette Histoire.

M. de Frontenac travaille à gagner les Iroquois.

Le Comte de Frontenac étoit aussi revenu en Amérique persuadé qu'après la conquête de la Nouvelle York, ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux pour la Colonie Française, dont il reprénoit le Gouvernement, étoit de regagner les Iroquois ; plein de confiance qu'il y réussiroit, il fonda principalement son espoir sur ce que cette Nation lui avoit donné pendant son premier séjour dans ce Pays, de grandes marques d'estime & d'attachement à sa Personne, & il ne doutoit

point qu'en se remontrant à eux avec un grand nombre de leurs Chefs, dont il venoit de briser les fers, ils ne reprissent d'abord leur premiers sentimens à son égard.

1689.

Il étoit du moins fort assuré d'avoir mis dans ses intérêts un brave Capitaine Goyogouin, nommé OUREOUHARÉ, le plus accredité de tous ceux, qu'il avoit ramenés de France, & qu'il avoit fort caressé pendant le voyage. Il le mena avec lui à Montreal, où ayant trouvé un Ambassadeur Iroquois, appelé GAGNIEGATON, qui étoit venu faire à M. de Denonville des propositions fort insolentes, Oureouharé lui conseilla de renvoyer avec lui quatre des Compagnons de ses chaînes, pour avertir les Cantons du retour de tous leurs Chefs.

Le Comte suivit ce conseil; Oureouharé recommanda à ces Députés de ne rien négliger pour engager les Cantons à envoyer une Ambassade à leur ancien Pere, en leur représentant qu'ils ne pouvoient se dispenser de le féliciter sur son heureux retour, & de le remercier des bontés, qu'il avoit eues pour leurs Freres. Il les chargea encore d'assurer la Nation qu'ils retrouveroient dans ce Général ce qu'ils y avoient déjà trouvé par le passé, c'est-à-dire, beaucoup d'estime & de tendresse; & de déclarer en particulier à son Canton, qu'il ne retourneroit point chez eux, si on ne venoit le redemander à Ononthio, dont il étoit résolu de ne se point éloigner sans son consentement.

Les Députés partirent avec Gagniegaton, & s'acquitterent parfaitement de leur Commission. A leur arrivée les Cantons s'assemblerent, & envoyerent leur réponse par le même Ambassadeur, qui arriva à Montreal le neuvième de Mars 1690. Il n'y rencontra, ni M. de Frontenac, ni Oureouharé, qui étoient retournés à Quebec, & il se passa quelques jours, sans que le Chevalier de Callieres pût rien tirer de lui, ni de ceux, qui l'accompagnoient. Ils se laisserent néanmoins gagner à la fin par les bonnes manieres de ce Gouverneur, & lui présenterent six Colliers. Le premier marquoit le sujet de leur retardement, causé, disoient-ils, par l'arrivée des Outaouais dans le Canton de Tsonnonthouan. C'étoit le commencement d'une négociation entamée entre nos Alliés Occidentaux, & les Iroquois, à l'occasion, que je dirai tout-à-l'heure. On y étoit convenu de se trouver au mois de Juin à un endroit marqué; & Gagniegaton, en expliquant ce Collier,

Réponse des
Cantons à ses
propositions.

1690.

1690.

ajouta que c'étoit ainsi qu'il falloit faire les choses, quand on vouloit traiter de la paix, sans s'en rapporter à des Etrangers. Il vouloit donner à entendre que le Gouverneur Général auroit du se rendre en Personne à Onnontagué, ou en quelque autre lieu, dont on seroit convenu, pour y parler d'acc commodement, ainsi qu'on l'en avoit prié il y avoit longtemps.

Le second Collier témoignoit la joye, qu'avoient eu les Flamands, c'est-à-dire, les Hollandois, Habitans d'Orange, & les Iroquois du retour d'Oureouharé, qu'il qualifioit de Chef Général de la Nation Iroquoise; ce qui faisoit connoître le concert & la bonne intelligence, qui regnoient entre les Cantons, & la Nouvelle York.

Par le troisième, le Canton d'Onnontagué demandoit au nom de tous les autres le prompt retour de tous les Iroquois revenus de France, afin qu'on pût prendre avec eux les mesures convenables à la situation des affaires. L'Ambassadeur ajouta qu'on avoit réuni à Onnontagué tous les Prisonniers François, qui étoient dispersés dans les autres Cantons, & qu'on n'en disposeroit, que sur le rapport & de l'avis d'Oureouharé.

Le quatrième & le cinquième parloient des ravages faits dans le Canton de Tsonnonthouan par M. de Dénonville, de la trahison de Catarocouy, de l'abandonnement de ce Poste, & disoit que quand tout le mal seroit réparé; & que les chemins seroient libres & sûrs, Teganifforens iroit traiter de la paix avec Ononthio.

Par le sixième, Gagniegaton donnoit avis que dès le mois d'Octobre précédent un Parti d'Iroquois étoit en campagne; mais qu'il ne devoit entrer en action, qu'à la fonte des neiges, & que s'il faisoit des Prisonniers, on auroit soin de les bien traiter. „ Usez-en de même, continua-t'il, si vous prenez quelques-uns des nôtres. J'avois huit Prisonniers de la „ défaite de la Chine, j'en ai mangé quatre, j'ai donné la vie „ aux autres. Vous avez été plus cruels que moi; car vous avez „ fusillé douze Tsonnonthouans: vous auriez bien dû en épargner au moins un ou deux; c'est en repesaille de cette exécution, que j'ai mangé quatre des vôtres.

M. de Frontenac refuse de donner audience à leurs Députés.

M. de Callieres lui demanda si le P. Millet vivoit encore? il répondit qu'il étoit en parfaite santé, & qu'il étoit parti depuis huit jours pour s'en retourner dans la Colonie; ce qui ne

DE
se tro
pou
nous
de gu
Agnie
avoit
s'y ét

M.
putés
de Fr
qu'ils
choqu
il ne t
parut
Rivier
pouv
Collie
prend

Ils
leurs
fir la
aux T
sur eu
voient
beroi
d'en u
répon
faites
lier, i
moign
bientô
voient
comm
plûtôt
prière
volont
bons t
les jou
accom
pour l
avoier

se trouva point vrai. Le Gouverneur lui demanda encore pour quoi les Agniers étoient venus faire des hostilités contre nous ? la réponse fut que les Mahingans ayant levé un Parti de guerre de quatre-vingt-dix Hommes, avoient engagé quelques Agniers & quelques Onneyouths à les accompagner, qu'on avoit couru après les Agniers pour les rappeler ; mais qu'on s'y étoit apparemment pris trop tard.

M. de Callieres, ne pouvant rien tirer de plus de ces Députés, les envoya au Gouverneur Général ; mais le Comte de Frontenac refusa de leur donner audience, par la raison, qu'ils avoient à leur tête un Homme, dont l'insolence l'avoit choqué. Il reçut néanmoins assez bien ceux de sa suite ; mais il ne traita avec eux, que par l'entremise d'Oureouharé, qui parut même toujours agir en son propre nom. Dès que les Rivieres furent naviguables, le Général leur fit dire qu'ils pouvoient s'en retourner, & Oureouharé leur remit huit Colliers, qu'il leur expliqua de maniere à leur faire comprendre que le Comte de Frontenac n'y entroît pour rien.

Ils portoient en substance qu'il prioit les Cantons d'effuyer leurs larmes, & d'oublier le passé : qu'il aprenoit avec plaisir la parole, qu'avoient donnée les Outaouais, de rendre aux Tsonnonthouans tous les Prisonniers, qu'ils avoient fait sur eux : qu'il étoit encore plus charmé de la résolution, qu'avoient prise ses Freres de sauver la vie aux François, qui tomberoient entre leurs mains, & qu'Ononthio lui avoit promis d'en user de même de son côté, jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse des cinq Cantons aux propositions, qu'il leur avoit faites : que quant à ce qui le regardoit lui-même en particulier, il les remercioit de l'empressement, qu'ils avoient témoigné d'abord pour le revoir ; mais qu'ils sembloient avoir bientôt laissé ralentir ce zèle & cette affection, puisqu'ils n'avoient point encore envoyé de Chef pour le venir chercher, comme il les en avoit prié : qu'il les conjuroit de lui faire au plutôt cet honneur, & que ce qui l'obligeoit à leur faire cette priere, c'est qu'il souhaitoit qu'ils fussent témoins de la bonne volonté de leur Pere Ononthio pour toute la Nation, & des bons traitemens, que lui & ses Neveux en recevoient tous les jours. Enfin que c'étoit à sa priere, que leur Pere faisoit accompagner les Députés par un de ses premiers Officiers, pour les exhorter à ne point écouter les Flamands, qui leur avoient renversé l'esprit ; à ne point se mêler des affaires, que

Répon's, que
fait Oureou-
haré.

ceux d'Orange & de Manhatte avoient avec lui, & à ne prendre aucun ombrage de ce qu'il pourroit faire pour châtier leurs Voisins d'avoir secoué le joug de leur Roy legitime, dont le Roy de France avoit pris les intérêts: qu'il vouloit bien qu'ils fçussent que lui Oureouharé regardoit tous les François comme ses Freres: qu'il ne vouloit plus se séparer de son Pere Ononthio: qu'il ne retourneroit point dans son Canton, quoi qu'il fût en pleine liberté de le faire, s'ils ne venoient le chercher de la maniere, qu'il leur avoit marquée: qu'au reste ils pouvoient aller en toute sûreté à Montreal, & qu'il se tenoit bien assuré de n'être point défavoué de la parole, qu'il leur donnoit, qu'on n'abuseroit point de leur confiance.

Ce qui le faisoit prendre sur un ton si haut au Comte de Frontenac.

L'Officier, qui accompagna les Députés Iroquois, fut le Chevalier d'EAU, Capitaine Reformé. Le Comte de Frontenac avoit jugé à propos de l'envoyer à Onnontagué, pour témoigner une confiance particuliere à ce Canton, qu'il ménageoit toujours plus que les autres, & pour être mieux instruit de ce qui s'y passoit. Il sçavoit d'ailleurs qu'il pouvoit compter sur Garakonthié & sur Teganifforens, Amis déclarés des François; mais la prise de Corlar, dont il venoit d'apprendre la nouvelle, & le retour de ceux, qui avoient fait cette conquête, dont nous parlerons en son lieu, étoit surtout ce qui le lui faisoit prendre sur un ton si haut avec les Iroquois, & certainement il se comporta en cette occasion à l'égard de ces Sauvages avec une dextérité & une noblesse, qui leur fit beaucoup rabattre de leur fierté.

Les Outaouais traitent avec les Iroquois sans la participation des François.

Il étoit néanmoins fort inquiet sur la négociation des Outaouais avec les Iroquois, dont Gagniegaton avoit parlé au Chevalier de Callieres: voici de quoi il s'agissoit. Nous avons vû plus d'une fois le penchant secret, qui portoit nos Alliés du Nord & de l'Ouest à lier commerce avec les Anglois par l'entremise des Cantons; penchant, qui n'avoit pourtant d'autre principe, que l'intérêt, les Anglois donnant leurs marchandises à beaucoup meilleur prix que nous. M. de Denonville, en les engageant dans la guerre contre les Tsonnonthouans, avoit eu principalement en vû de rompre cette liaison, & de rendre toutes ces Nations irréconciliables avec les Iroquois; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit pas réussi.

Ce qui les y engage.

Le peu de vigueur, que nous avions fait paroître dans cette Expédition; le peu de fruit, que nous avions tiré du petit avantage, que nous y avons eu; la ruine & l'abandon du

DE
Fort de
tabliss
Colon
bles,
les har
où l'on
fait rep
ple, d
coup à

A la
taye,
avec le
tems su
dans la
malheu
real da
sous les
leur av
paix;
que no
efforts
tre foib
ajouter
prit de
l'Auteu

Les
muniq
que Pe
mesures
quois,
ils devo
commen
Prisonn
d'un ren
sujet de
inquéru
un my
Par b
jours at
rent inf
importa

Fort de Niagara, dont elles avoient vivement sollicité l'établissement; les irruptions fréquentes des Iroquois dans la Colonie; & plus que tout cela les démarches peu honorables, qu'on avoit faites pour obtenir la paix de cette Nation; les hauteurs, qu'on en souffroit depuis lontems; & l'inaction, où l'on demouroit, malgré ses nouvelles hostilités, leur avoient fait reprendre leur premier projet de se reconcilier avec un Peuple, dont ils avoient véritablement peu à esperer, mais beaucoup à craindre.

A la vérité la sagesse & la fermeté du Sieur de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & le zèle, avec lequel il fut secondé par les Missionnaires, avoient longtemps suspendu l'effet de cette résolution; mais on étoit toujours dans la crainte que ces Barbares ne nous échappassent. Notre malheur voulut que plusieurs d'entr'eux se trouverent à Montreal dans le tems du saccagement de la Chine, arrivé presque sous les yeux du Gouverneur Général, & tandis que, contre leur avis, il se laissoit endormir par de fausses apparences de paix; car ils en rapporterent chez eux une forte persuasion que nous étions sur le point de succomber tout-à-fait sous les efforts de nos Ennemis, & une joye secrete de se voir par notre foiblesse en liberté de songer à leurs intérêts. A quoi il faut ajouter les impressions fâcheuses, qui étoient restées dans l'esprit de plusieurs depuis la trahison, que le Rat, qui en étoit l'Auteur, avoit mise sur le compte du Marquis de Denonville.

Les Outaouais se crurent même en droit de ne rien communiquer de leur dessein à aucun François; ils supposèrent que Personne ne devoit trouver mauvais qu'ils prissent leurs mesures pour ne pas rester seuls exposés à la fureur des Iroquois, & ils ne déliberèrent pas longtemps sur la maniere, dont ils devoient se conduire dans une conjoncture si délicate. Ils commencerent par renvoyer aux Tsonnonthouans tous les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur eux, puis il convinrent d'un rendez-vous pour le mois de Juin suivant; & tel étoit le sujet de la négociation, qui causoit de si grandes & de si justes inquiétudes à M. de Frontenac, & dont Gagniegaton avoit fait un mystère au Gouverneur de Montreal.

Par bonheur M. de la Durantaye & les Missionnaires toujours attentifs aux moindres mouvemens de ces Sauvages, furent informés de ce qui se tramoit, & l'affaire leur parut assez importante, pour instruire le Gouverneur Général de tout ce

Diligence de
M. de la Du-
rantaye & des
Missionnaires
à ce sujet.

1690.

qu'ils avoient découvert. La chose n'étoit pourtant pas aisée ; parce qu'on étoit déjà bien avant dans l'hyver ; mais le Commandant fut assez heureux pour trouver un Homme , qui voulut bien entreprendre un voiage de quatre-cent lieues , malgré la rigueur de la saison , & la difficulté des chemins. Ce fut le Sieur Joliet , lequel arriva à Québec sur la fin de Décembre de l'année 1689. Il remit au Comte de Frontenac une Lettre du P. de Carheil , que ce Missionnaire avoit sans doute concertée avec M. de la Durantaye , dont il étoit ami , & voici ce qui regardoit principalement le sujet du voyage de Joliet.

Lettre du
P. Carheil
à M. de
Frontenac.

» Nous voici enfin réduits en l'état , où j'ai toujours cru que
» l'espérance de la paix nous devoit réduire : je ne l'ai jamais
» estimé possible , & j'ai pensé sur cela comme tous ceux , qui
» connoissent l'Onnontagué , le plus fourbe de tous les Iro-
» quois. Quelque peine , que nous ayons eue à soutenir jus-
» qu'au tems marqué par l'Assemblée , l'esprit de nos Sauvages ,
» désespérés des négociations d'une paix , qu'ils sçavoient être
» mandée , & qu'ils ne pouvoient regarder que comme une
» preuve de notre foiblesse , nous étions heureusement venus à
» bout de les retenir dans le devoir jusqu'à ce terme ; mais lors-
» que s'étant rendus à Montreal pour cette Assemblée , ils y ont
» été les témoins oculaires du triomphe des Iroquois , & qu'ils
» ont vu que les promesses magnifiques , dont on les avoit amu-
» sés , aboutissoient à la désolation de nos Côtes , & à la conf-
» ternation générale de la Colonie ; ils ont cru n'avoir plus d'au-
» tre parti à prendre , que de s'accommoder avec un Ennemi ,
» contre lequel nous n'étions plus en état de les défendre , &
» des mains de qui ils souhaitoient passionnément de retirer leurs
» Freres.

» Nous eumes encore le bonheur de les empêcher d'exécuter
» cette résolution , & ils se laisserent même persuader de con-
» tinuer la guerre avec nous ; mais au lieu de la faire cette guer-
» re , on reprit les négociations , pendant lesquelles les Iroquois
» ont eu sur eux & sur nous de grands avantages. Enfin nos
» derniers désastres leur ont fait conclurre unanimement d'en-
» voyer d'abord aux Tsonnonthouans , puis aux autres Can-
» tons , des Ambassadeurs , chargés de faire avec toute la Na-
» tion Iroquoise une alliance perpétuelle. Le Huron est bien
» autant , & peut-être même plus que l'Outaouais , de ce com-
» plet ; mais plus politique , il se ménage encore , & n'a point
» parlé.

D
parlé
cité p
pondr
faire c
Freres
pondr
tient c

Qu
faire p
vint u
les Iro
tard. I
après l
mais à
plus co
neurs l
nous n
conten
pondire
testion.

(b)
comme
qu'ils le
étonnan
c'est le
avoir vu
de Mon
tendre a
lement in
nous a je
ont encon
surpris d
guerre qu
plus rien
seffes : ils
sont ataq
les détron

(a) C'est
(b) Je fai
taouais , pou
qui se trouve

Ton

parlé jusqu'ici avec autant d'ouverture & de hauteur. Sollicité par son Allié de se joindre à lui, il s'est contenté de répondre qu'il étoit trop Enfant (a) pour se mêler dans une affaire de cette nature, & pour s'y opposer; qu'il laissoit faire ses Freres, qu'il croyoit avoir plus d'esprit que lui, & qui répondroient des suites. Un reste d'incertitude sur l'événement le tient dans cette réserve.

Quant aux Outaouais, ce qui les a engagés à se presser de faire partir leurs Ambassadeurs, c'est la crainte qu'il ne leur vint un ordre de votre part de faire quelque hostilité contre les Iroquois; & c'est à quoi il ne faut plus penser; il est trop tard. Il le falloit faire, lorsqu'ils étoient encore à Montreal après la défolation de la Chine: ils le souhaitoient même; mais à présent que leurs Ambassadeurs sont partis, il ne faut plus compter sur eux pour la guerre. Ils ont comblé d'honneurs les Prisonniers Iroquois, en les renvoyant; & comme nous nous opposions à ce renvoy, en leur remontrant le mécontentement, qu'en auroit leur Pere Ononhio, ils nous répondirent qu'ils n'avoient que trop compté jusqu'ici sur sa protection.

(b) *Nous nous étions figurés les François, ajoutèrent-ils, comme des Guerriers; mais l'expérience nous a fait connoître qu'ils le sont beaucoup moins que les Iroquois. Nous ne nous étonnons plus qu'ils ayent été si longtems, sans rien entreprendre; c'est le sentiment de leur propre foiblesse, qui les retient. Après avoir vu avec quelle lâcheté ils se sont laissés massacrer dans l'Isle de Montreal, il nous est évident que nous ne devons plus en attendre aucun secours; leur protection nous est devenue non-seulement inutile, mais nuisible même par les engagements, où elle nous a jetés mal-à-propos. Leur foiblesse & leur défaut de courage ont encore paru d'une manière bien sensible à Tsonnonhouan, où surpris de la résistance de l'Ennemi, ils se sont bornés à faire la guerre aux Bleds & aux Ecorces (c), & depuis ce tems-là ils n'ont plus rien osé faire, que mandier la paix par toute sorte de bassesses: ils n'ont pas même le courage de se défendre, lorsqu'ils sont attaqués, & contre toutes les expériences les plus capables de les détromper, ils s'opiniâtrent à esperer un accommodement, ai-*

(a) C'est à dire, en trop petit nombre.

(b) Je fais parler ici directement les Outaouais, pour éviter un peu de confusion, qui se trouve dans cet endroit de la Lettre

du P. de Cathail; mais à cela près je n'ai rien changé aux termes de ce Missionnaire.

(c) En brûlant les Canots d'écorce des Tsonnonhouans.

1690.

mant mieux souffrir les hauteurs d'un Ennemi insolent, que de retourner au combat. Leur alliance ne nous a pas fait moins de tort pour le commerce; que pour la guerre; elle nous a privé de la Traité avec les Anglois, beaucoup plus avantageuse qu'avec eux, & cela contre toutes les Loix de la protection, qui consistent à maintenir la liberté du commerce; outre qu'on laisse tomber sur nous tout le poids de la guerre, tandis que nos prétendus Protecteurs, par une conduite pleine de duplicité, cherchent à se mettre à couvert par un Traité honteux. En un mot quiconque sera instruit de notre situation présente, nous prendra plutôt pour les Protecteurs des François, que pour un Peuple, qui en est protégé.

Il n'est point douteux que les Outaouais ne parlassent ainsi à l'instigation des Hurons, & que ce discours ne leur eût été suggéré par le Rat, que nous avons vu se donner tant de mouvemens pour rompre toutes les mesures de M. de Denonville au sujet de la paix, que ce Général vouloit faire avec les Iroquois. On fut même bientôt instruit que ces mêmes Hurons; qui ne vouloient paroître en rien, étoient l'ame de toute cette intrigue, dans laquelle ils se servoient des Outaouais, que leur grossièreté naturelle ne permettoit pas de rien ménager, ni de mesurer leurs termes.

Effet, qu'elle
produisit sur
ce Général.

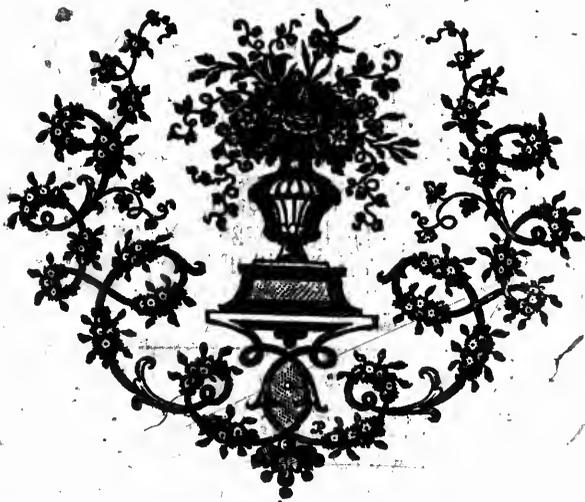
Quoiqu'il en soit, la Lettre du P. de Carheil ne déplut pas au Comte de Frontenac. Ce Général n'étoit pas difficile à persuader que le mal étoit grand, & saisissoit assez volontiers les occasions de blâmer ce qui s'étoit fait avant lui. D'ailleurs il croyoit voir dans tout ce qui arrivoit de fâcheux une suite de l'abandonnement du Fort de Catarocouy. Il est pourtant vrai de dire, qu'une partie des reproches des Outaouais tomboient un peu sur lui, & que son Prédécesseur avoit pensé aussi bien que lui, & avant lui, que pour reparer tout le mal, pour humilier les Iroquois, & pour mettre tous les autres Peuples de ce Continent à la raison, il n'y avoit point de moyen plus sûr, que de chasser les Anglois de la Nouvelle York. Il faut cependant avouer qu'au défaut de cette Entreprise, qu'on ne le mit pas en état d'exécuter, M. de Frontenac poussa si bien les Anglois de toutes parts, qu'il désabusa les Sauvages de l'opinion, où ils étoient, que nous n'osions paroître en Campagne devant nos Ennemis.

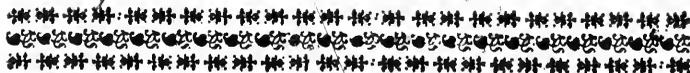
Mais avant que de raconter par quelle voye il y réussit, il est à propos de reprendre la suite des aventures de M. de la Sale,

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. XII. 571

dont on avoit enfin reçu des nouvelles sur la fin de l'année 1688. dans le tems, qu'on désespéroit presque d'en apprendre, & qu'on paroissoit avoir tout-à-fait renoncé en France & en Canada à l'Etablissement de *la Louysiane*. C'est le nom, que M. de la Sale avoit donné au pays, qu'arrose le Mississipi au dessous de la Riviere des Illinois, & qu'il a conservé jusqu'à présent.

1690.





PARTICULARITES
DE LA VIE ET DE LA MORT
DE QUELQUES
SAUVAGES CHRETIENS.

J'AI cru ne pouvoir mieux finir ce Volume, qu'en faisant connoître à ceux, qui s'intéressent sincèrement au triomphe de la Religion, jusqu'à quel degré de sainteté la Grace peut, dans le centre même de la Barbarie, élever les Ames, qui lui sont fidèles. Je n'en choisirai qu'un petit nombre; mais il suffira pour désabuser ceux de mes Lecteurs, qui sont de bonne foi, & qui se sont laissés un peu trop aisément prévenir contre ces Missions Sauvages; pour confondre les Pécheurs, qui n'ont pas le courage de rompre des chaînes, dont ils rougissent, s'ils ont encore quelque principe de Religion; & pour faire chanter aux véritables Fidèles les miséricordes du Seigneur.

I.

CATHERINE TEGAHKOUTA,
VIERGE IROQUOISE.

LA Nouvelle France a eu ses Apôtres & ses Martyrs, & je ne crains point de dire que les uns & les autres auroient fait honneur aux premiers siècles du Christianisme. J'en ai fait connoître plusieurs, autant que me l'a permis la suite de cette Histoire. On a donné au Public la vie de quelques-uns; mais Dieu, qui en a tiré la gloire pendant leur vie par les grandes choses, qu'il a faites par eux; par l'éclat, que leur sainteté a jeté dans ce vaste Continent; par le courage, qu'il leur a inspiré, pour fonder avec des travaux immenses une nouvelle Chrétienté au milieu de la plus affreuse Barbarie,

D
 & po
 déplo
 fance
 Néop
 est de
 me la
 poser
 Ce
 gahko
 Cant
 quine
 elle é
 resta
 d'un C
 La per
 affoib
 le coi
 suppo
 de son
 contin
 auroit
 confes
 Dès
 toute
 écueil
 dire,
 voulun
 jeunes
 compl
 eut be
 la Foi
 plaie
 La
 lui fut
 Iroquo
 chemi
 rent re
 & elle
 été ell
 n'ôtre
 comme

& pour la cimenter de leur sang, n'en a choisi aucun pour déployer sur leurs tombeaux toutes les richesses de sa puissance & de sa miséricorde; & il a fait cet honneur à une jeune Néophyte, presqu'inconnue à tout le Pays pendant sa vie. Elle est depuis plus de cinquante ans universellement regardée comme la Protectrice du Canada, & il n'a pas été possible de s'opposer à une espèce de culte, qu'on lui rend publiquement.

Catherine
Tegahkouita.

Cette sainte Fille, si célèbre sous le nom de Catherine Tegahkouita, naquit en 1656. à Gandahouagué, Bourgade du Canton d'Agner, d'un Iroquois idolâtre, & d'une Algonquine Chrétienne. Elle perdit sa Mere à l'âge de quatre ans; elle étoit encore fort jeune, quand son Pere mourut; & elle resta sous la conduite d'une de ses Tantes, & au pouvoir d'un Oncle, qui avoit la principale autorité dans son Village. La petite vérole, qu'elle avoit eue dans son enfance, lui ayant affoibli la vûe, elle fut lontems comme réduite à demeurer dans le coin d'une Cabanne, parce que ses yeux ne pouvoient pas supporter la lumiere; & cette retraite fut la premiere source de son bonheur. Ce qu'elle faisoit d'abord par nécessité, elle continua de le faire par goût, & par-là elle évita tout ce qui auroit pu lui faire perdre cette pureté de mœurs, si difficile à conserver parmi une Jeunesse idolâtre, & alors très-dissolue.

Dès qu'elle se vit en état d'agir, elle se chargea de presque toute la fatigue du ménage; ce qui la garantit encore de deux écueils bien funestes à la plupart des Filles Sauvages, je veux dire, les conversations particulieres, & l'oisiveté. Ses Parens voulurent néanmoins qu'elle usât des parures ordinaires aux jeunes Personnes de son sexe, & quoiqu'elle le fit par pure complaisance, & avec toute la repugnance possible, elle en eut beaucoup de scrupule, lorsqu'à la faveur des lumieres de la Foi, elle eut connu combien il est dangereux de vouloir plaire aux Hommes.

La premiere connoissance, qu'elle eut du Christianisme, lui fut donnée par des Missionnaires, qui furent envoyés aux Iroquois après l'Expédition de M. de Tracy. Ils passerent, chemin faisant, par la Bourgade, où elle demouroit, & furent reçus dans sa Cabanne. On la chargea d'avoir soin d'eux, & elle s'en acquita d'une maniere, qui les surprit. Elle avoit été elle-même frappée à leur vûe d'un mouvement, qui fit naître en son cœur des sentimens, qu'elle regarda depuis comme les premieres étincelles du feu céleste, dont elle fut

Catherine
Tegahkouita.

dans la fuite si fort embrasée. La ferveur & le recueillement de ces Religieux dans leurs Prières lui inspirerent le désir de prier avec eux, & elle s'en ouvrit à eux-mêmes. Ils comprirent beaucoup plus qu'elle ne leur disoit; ils instruisirent des vérités Chrétiennes, autant que le peu de séjour, qu'ils firent dans cette Bourgade, le leur permit, & ils la quitterent avec un regret, qui fut bien réciproque de sa part.

Quelque tems après on lui proposa un Etablissement; elle y témoigna une grande opposition, & on n'insista point; mais on revint bientôt à la charge, & pour s'épargner la peine de vaincre ses résistances, on l'engagea, sans lui rien dire, avec un jeune Homme, qui sur le champ alla dans sa Cabanne, & s'assit à côté d'elle. Il ne falloit de sa part, pour ratifier le mariage, que rester auprès de l'Epoux, qu'on lui avoit choisi, car tel est l'usage parmi ces Peuples; mais elle sortit brusquement de la Cabanne, & protesta qu'elle n'y rentreroit point, qu'il ne fût dehors. Ce procédé lui attira bien des mauvais traitemens, qu'elle souffrit avec une patience inaltérable. Elle fut plus sensible aux reproches, qu'on lui fit de n'avoir point de naturel pour ses Parens, de hair sa Nation, & de donner toute son affection à celle, dont étoit sa Mere; mais rien ne fut capable de vaincre sa répugnance pour l'Etat de vie, dans lequel on vouloit l'engager.

Sur ces entrefaites le P. Jacques de Lamberville arriva à Gandahouagué, & reçut ordre d'y établir une Mission: Tegahkouita sentit alors se reveiller dans son cœur ses premiers desirs d'être Chrétienne; mais elle fut quelque tems encore sans en parler, soit pour ménagement pour son Oncle, qui ne goûtoit pas notre Religion, soit par pure timidité. Il se présenta enfin une occasion de se déclarer, & elle ne la manqua point. Une playe, qui lui étoit survenuë à un pied; la retenoit chez elle, tandis que toutes les Femmes étoient occupées à la récolte du Maiz: le P. de Lamberville obligé d'interrompre ses Instructions publiques, où Personne ne pouvoit se trouver, prit ce tems-là pour visiter les Cabannes, & instruire ceux, que leur âge, ou leurs infirmités y retenoient, & il entra un jour dans celle, où étoit Tegahkouita.

Cette Fille ne put dissimuler la joye, que lui causoit cette visite, & ne fit aucune difficulté de s'ouvrir au Pere en présence de deux, ou trois Femmes, qui lui faisoient compagnie, sur le dessein, où elle étoit d'embrasser le Christianisme.

L
Elle
y ré
elle
mod
fren
Prof
s'att
loit
sans
la po
form
leme
j'ai f
Nou
de tr
de la
tien
Dieu
pour
à for
ger n
admi
Te
têchu
dre
Missi
gran
leurs
qui c
contr
de p
tant
clins
tour
ne ba
les p
de l
La
ture
des e
déja

Elle ajouta qu'elle auroit de grands obstacles à vaincre pour y réussir ; mais que rien ne l'étonnoit. L'action, avec laquelle elle parloit, le courage, qu'elle témoignoit, un certain air modeste & resolu tout à la fois, qui paroissoit sur son visage, firent comprendre d'abord au Missionnaire que sa nouvelle Profélyte ne seroit pas une Chrétienne du commun ; aussi s'attacha-t'il à l'instruire de bien des choses, dont il ne parloit pas à tous ceux, qu'il dispoit au Baptême. Dieu forme sans doute entré les cœurs, dont il s'est spécialement réservé la possession, une sorte de sympathie toute spirituelle, laquelle forme dès cette vie le nœud sacré, qui doit les unir éternellement dans le séjour de la gloire. Le P. de Lamberville, que j'ai fort connu, a été un des plus saints Missionnaires de la Nouvelle France, où il est mort, au S. Louis, consumé de travaux & de pénitences, & pour ainsi dire, entre les bras de la Charité. Il a souvent avoué que, dès le premier entretien, qu'il avoit eu avec Tegahkouita, il crut entrevoir que Dieu avoit de grands desseins sur cette Fille : il ne voulut pourtant pas se presser de lui conférer le Baptême, & il prit à son égard toutes les précautions, que l'expérience a fait juger nécessaires, pour s'assurer des Sauvages, avant que de leur administrer le Sacrement de la régénération.

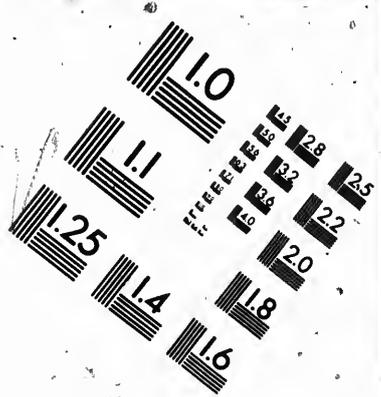
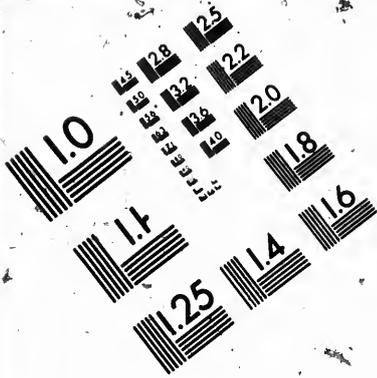
Tout l'hyver se passa dans ces épreuves, & la jeune Cathéchumène de son côté employa un tems si précieux à se rendre digne d'une grace, dont elle comprenoit tout le prix. Les Missionnaires, avant que de l'accorder aux Adultes, ont grand soin de s'informer sous main de leur conduite & de leurs mœurs ; le P. de Lamberville interrogea donc tous ceux, qui connoissoient Tegahkouita, & fut fort surpris de ne rencontrer Personne, parmi ceux mêmes, qui avoient fait le plus de peine à cette Fille, qui ne fit son éloge. Cela étoit d'autant plus glorieux pour elle, que les Sauvages sont fort enclins à la médifance, & naturellement portés à donner un tour malin aux actions les plus innocentes. Le Missionnaire ne balança donc plus à lui accorder ce qu'elle demandoit avec les plus vives instances ; elle fut baptisée le jour de Pâques de l'année 1676. & nommée *Catherine*.

La grace du Sacrement reçue dans un cœur, que sa droiture & son innocence y avoient si bien préparée, y produisit des effets merveilleux. Quelque idée, que le Missionnaire eût déjà conçue de la jeune Iroquoise, il fut étonné de trouver

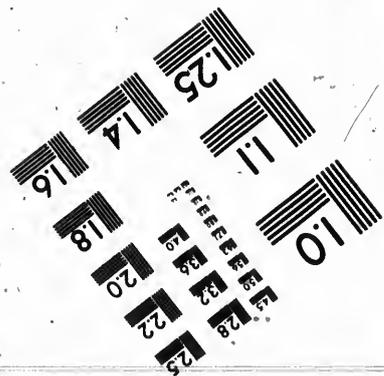
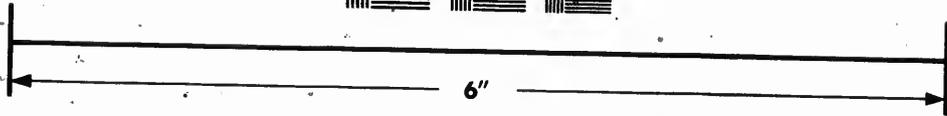
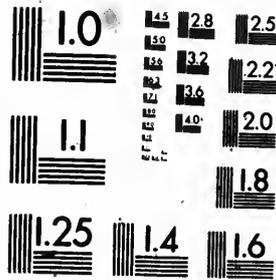
Catherine
Tegahkouita.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14380
(716) 872-4503

24
28
32
36
22
20
18

01

Catherine
Tegahkoura.

en elle immédiatement après son Baptême, non pas une Néophyte, qui eût besoin d'être affermie dans la Foy, mais une ame remplie des dons du Ciel les plus précieux, & qu'il falloit conduire dans les plus sublimes voyes de l'esprit. Dans les commencemens sa vertu causoit de l'admiration à ceux-mêmes, qui étoient les plus éloignés de l'imiter, & ceux, de qui elle dépendoit, lui laissèrent suivre en liberté tous les mouvemens de son zèle; mais cela dura peu. L'innocence de ses mœurs, les précautions, qu'elle prenoit pour éviter tout ce qui la pouvoit tant soit peu alterer, & surtout son extrême réserve par rapport à ce qui étoit capable de donner la moindre atteinte à la pureté, parurent à la Jeunesse de son Village un reproche de la vie libertine, qu'elle menoit, & plusieurs attenterent à sa pudeur, dans la seule vûë de ternir l'éclat d'une vertu, qui les éblouissoit.

D'autre part, quoiqu'elle n'eût rien relâché de ses occupations domestiques, & qu'on la trouvât toujours disposée à rendre service à tout le monde, ses Parens trouvoient fort mauvais qu'elle donnât à la Eriere tout le tems, qu'elle avoit de reste, & pour l'obliger à ne pas interrompre les Dimanches & les Fêtes les travaux, que l'Eglise défend dans ces jours consacrés au Seigneur, ils les lui faisoient passer sans manger. Comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien par cette voye, ils eurent recours à d'autres plus violentes encore; ils la maltraiterent souvent d'une maniere indigne; lorsqu'elle alloit à la Chapelle, ils la faisoient poursuivre par de jeunes Gens avec des huées, & à coups de pierre; des Hommes yvres, ou qui feignoient de l'être, couroient sur elle, comme s'ils en eussent voulu à sa vie; mais sans craindre ces artifices, ni redouter ces violences, elle continua ses Exercices, comme si elle eût joui de la plus parfaite liberté.

Un jour qu'elle étoit dans sa Cabanne, un jeune Homme y entra brusquement, la hache à la main, les yeux érinçellans, & paroissant avoir dessein de lui casser la tête. Elle ne fit paroître à cette vûë aucune émotion, & se baissa pour recevoir le coup; mais ce Furieux, saisi dans le moment d'une terreur panique, se retira avec la même précipitation, que s'il eût été poursuivi par un Parti de Guerriers. A ces premieres bourrasques succéda une sorte de persécution beaucoup plus dangereuse. La Tante de Catherine étoit une Femme d'un esprit mal fait, & à qui tout ce que sa Nièce pouvoit faire pour

pour la contenter, déplaçoit par la seule raison, qu'elle n'y trouvoit rien à reprendre. Il échapa un jour à la vertueuse Néophyte d'appeler le Mari de cette Femme par son nom propre, au lieu de lui donner le nom de Pere, selon sa coutume; sa Tante s'imagina, ou fit semblant de croire que cette façon de parler familiere marquoit une liaison peu honnête entre l'Oncle & la Nièce, & alla sur le champ déclarer au P. de Lamberville qu'elle avoit surpris Catherine sollicitant son Mari au crime. Le Pere lui promit d'examiner la chose, & ayant sçu ce qui avoit fondé une accusation si atroce, il fit à la Délatrice une réprimande, qui la couvrit de confusion; mais dont le contrecoup retomba sur l'innocente Accusée.

S'il n'y avoit eu en tout cela qu'à souffrir, comme rien n'étoit plus selon son goût, elle n'auroit jamais pensé à changer de situation; mais elle craignit de ne pouvoir pas toujours tenir contre la séduction du mauvais exemple, ou de se laisser vaincre peu à peu par le respect humain, qui peut beaucoup sur l'esprit des Sauvages. Elle songea donc à chercher un asyle, où son innocence & sa Religion fussent à couvert. La Prairie de la Magdeleine, où plusieurs Iroquois Chrétiens commençoient à s'établir, lui parut très-propre à ce dessein, & elle conçut un désir ardent de s'y retirer; mais l'exécution n'en étoit pas facile.

Son Oncle voyoit avec bien du chagrin le dépeuplement de son Canton, & se déclaroit ouvertement l'Ennemi de quiconque y contribuoit. Il n'y avoit donc aucune apparence de pouvoir obtenir son consentement; & il n'étoit pas aisé à Catherine de le quitter malgré lui. Mais Dieu, qui l'avoit destinée pour être l'exemple & l'ornement de cette Chrétienté transplantée, lui facilita ce qui d'abord lui avoit paru impossible. Elle avoit une Soeur d'adoption, Néophyte comme elle, & mariée à un Chrétien fort zélé pour la conversion de ses Compatriotes. Cet Homme avoit déjà fixé sa demeure à la Prairie de la Magdeleine, & il étoit du nombre de ceux, qui, sous divers prétextes, parcouraient les Bourgades Iroquoises, pour y faire des Profélytes. Il sçavoit que le plus grand plaisir, qu'il pouvoit faire à Catherine, étoit de la conduire chez lui; il en parla à sa Femme, qui le confirma dans cette pensée, & l'exhorta vivement à donner cette satisfaction à sa Soeur.

Il s'y résolut, & pour effectuer plus sûrement ce projet, il fit semblant d'aller à la chasse avec un de ses Amis du côté de

Catherine
Tegahkourita.

la Nouvelle York, & partit, après avoir averti Tegahkourita de se tenir prête pour le tems, qu'il lui marqua. Par bonheur pour elle, son Oncle étoit absent; mais il n'étoit pas éloigné, & il fut d'abord averti du départ de sa Nièce. Il ne perdit pas un moment; & il courut après elle, fort résolu de la ramener morte ou vive, & de casser la tête au premier, qui lui feroit résistance. Il joignit bientôt les deux Chasseurs; mais n'ayant point trouvé sa Nièce avec eux, parce que toutes les fois qu'ils s'arrêtoient, ils avoient la précaution de la cacher dans le Bois; il craignit qu'on ne l'eût mal informé: il ne fit donc semblant de rien, & après les avoir entretenus quelque tems de choses indifférentes, il les quitta, persuadé que Catherine avoit pris une autre route, & suivi d'autres Guides.

La Sainte Fille délivrée de ce danger poursuivit gayement son voyage, & arriva enfin au terme, qui faisoit l'objet de ses vœux, ce fut au mois d'Octobre de l'année 1677. Sa Sœur n'avoit point encore de Cabanne en propre, & logeoit avec son Mari dans celle d'une fervente Chrétienne, nommé ANASTASIE, dont l'unique occupation étoit de disposer au Baptême les Personnes de son sexe. Un Hôteffe de ce caractère, & de pareils exercices étoient bien au gré de Catherine. Elle fut d'ailleurs charmée de tout ce qui se pratiquoit dans la Bourgade, & ne se lassoit point d'admirer la force toute-puissante de la Grace, qui sçait transformer les Loups en Agneaux, ni de chanter les miséricordes du Seigneur, en voyant vivre dans toute la pureté de la Morale Evangelique des Hommes, dont le libertinage l'avoit plus d'une fois saisie d'horreur.

Ce spectacle l'animant d'une nouvelle ferveur, elle se donna à Dieu sans réserve, ne se permit plus le moindre retour sur elle-même, & commença à courir à pas de Géans dans la carrière de la Sainteté. La Priere, le travail, les entretiens spirituels furent désormais ses seules occupations; & à l'exemple de S. Antoine, elle se fit un devoir d'imiter tout ce qu'elle remarqueroit d'éclatant dans ceux, qui composoient cette nouvelle Eglise. Elle passoit au pied de l'Autel tout le tems, qu'elle avoit de libre, elle ne vivoit que du travail de ses mains, & quelque occupée qu'elle fût à l'extérieur, son cœur étoit dans un entretien continuél avec Dieu.

Elle n'avoit pas encore fait sa première Communion, lorsqu'elle arriva dans la Colonie, & la coutume est dans ces Missions de n'accorder cette grace aux Néophytes, qu'après

DI
de lon
lût so
que se
à faire
repent
corda
action
cité à
Myste
près d'
pour I

Qu
ties de
dérang
toire,
gnies,
voit pa
lement
voit po
n'étoit
industr
piété pa
des plus
mangeo

Outr
soit rien
Femme
vit beau
cette An
la Colon
qui aprè
promess
l'occasio
Dieu l'a
depuis
en jour
rer par l

Un e
version
qu'on b
rer la B

de longues épreuves. Catherine appréhenda qu'on ne la voulût soumettre à la Loi commune; mais sa vertu, encore plus que ses prières réitérées, déterminèrent bientôt son Directeur à faire une exception en sa faveur, & il n'en eut pas lieu de s'en repentir. L'usage fréquent de la Communion, qu'on lui accorda, ne diminua rien de sa ferveur à s'y préparer. Dans ses actions les plus ordinaires, il suffisoit de la voir pour être excité à la dévotion; mais lorsqu'elle participoit aux divins Mysteres, il n'étoit pas possible, quand on se rencontroit auprès d'elle, de n'être pas pénétré de l'amour le plus tendre pour Dieu.

Catherine
Tegahkowitz.

Quand elle étoit obligée de suivre les autres dans les parties de chasse, la dissipation inséparable de cet exercice ne dérangeoit rien dans son intérieur: elle s'y bâtissoit un Oratoire, d'où elle ne sortoit jamais. Elle se retiroit des Compagnies, autant qu'il lui étoit possible, & lorsqu'elle ne le pouvoit pas, elle communicoit bien plus aux autres son recueillement, qu'elle ne prenoit de part à leurs amusemens. Elle n'avoit pourtant rien de gêné dans ses manieres, & sa dévotion n'étoit, ni chagrine, ni incommode. Elle avoit même une industrie merveilleuse pour cacher au Public ses pratiques de piété particulières, & ses austérités, qui étoient grandes. Une des plus ordinaires étoit de mêler de la terre dans tout ce qu'elle mangeoit, & très-peu de Personnes s'en aperçurent.

Outre son Directeur, sans la permission duquel elle ne faisoit rien en ce genre, elle n'avoit rien de réservé pour deux Femmes d'une grande vertu, dont le commerce mutuel servit beaucoup à les élever à une sainteté éminente. L'une étoit cette Anastasie, qui l'avoit reçue chez elle à son arrivée dans la Colonie; l'autre étoit une jeune Veuve, nommée THERÈSE, qui après avoir vécu quelque tems dans un extrême oubli des promesses de son Bapême, étoit rentrée dans son devoir à l'occasion d'un grand danger, dont elle étoit convaincue que Dieu l'avoit délivrée par miracle. Elle avoit pourtant encore depuis mené une vie assez tiède, & elle remettoit de jour en jour l'exécution du dessein, qu'elle avoit conçu de réparer par la pénitence ses dérèglemens passés.

Un entretien, qu'elle eut avec Catherine, acheva sa conversion. Elle regardoit un jour avec attention l'Eglise, qu'on bâtissoit au *Sault S. Louis*, où l'on venoit de transférer la Bourgade Iroquoise de la Prairie, de la Magdeleine;

Catherine
Tegahkouita.

Catherine l'aperçut , & se sentit inspirée de l'aborder , lorsqu'elle ne lui eût jamais parlé jusques-là. Pour entrer en conversation , elle lui demanda quel endroit de la nouvelle Eglise étoit destiné pour les Femmes , & Thérèse le lui montra. „ Helas ! reprit Catherine , ce n'est pas dans ces Temples „ matériels , que Dieu se plaît davantage : notre cœur est le „ Sanctuaire , qui lui est le plus agréable. Mais combien de fois „ malheureuse que je suis , l'ai-je forcé d'abandonner ce cœur , „ où il vouloit régner seul ? Ne mériterois-je pas bien que pour „ punir mon ingratitude , il me fermât pour toujours l'entrée „ de ce Sanctuaire , qu'on érige à sa gloire ?

Ces paroles touchèrent Thérèse jusqu'au vif ; elle se reprocha sa trêdeur , & se sentit fortement pressée d'accomplir enfin ce qu'elle avoit tant de fois promis à son Dieu. Elle s'en ouvrit sur le champ à Catherine , & elle trouva dans cette Sainte Fille une ouverture de cœur , qui l'engagea à ne lui rien cacher de ce qui se passoit dans le sien , & qui acheva de la gagner à JESUS-CHRIST. Sa pénitence fut de la nature de celles , qui élèvent presque sans milieu les plus grands Pécheurs , & ce qui est plus difficile encore , les Ames les plus lâches à la plus héroïque perfection. Elle s'attacha à Catherine par des liens , que l'amour Divin serra de plus en plus , & désormais ces deux Ames choisies ne se cachèrent plus rien de ce qui concernoit leur intérieur. Elles se consoloiént réciproquement , elles s'instruisoiént dans leurs doutes , elles se fortifioient dans les affauts , que l'Enfer & le Monde leur livrent plus d'une fois.

Catherine en eut un bien rude à soutenir vers ce tems-là , de la part même des Personnes , de qui elle croyoit en devoir moins appréhender de pareils. Cette même Sœur d'adoption , qui l'avoit attirée auprès d'elle , se mit en tête de la marier , & il n'est rien dont elle ne s'avisât pour vaincre sa résistance. Elle commença par lui représenter qu'encore qu'elle & son Mari se fissent un plaisir de subvenir à tous ses besoins , il se pourroit bien faire qu'étant chargés d'une nombreuse Famille , ils ne se trouvaient pas toujours en état de continuer à lui fournir le nécessaire , & que d'ailleurs s'ils venoient à mourir l'un & l'autre , elle se trouveroit sans appui.

La vertueuse Fille fut d'autant plus affligée de ce discours , qu'elle n'étoit point à charge à sa Sœur : elle la remercia néanmoins de son attention , & lui promit de réflé-

• D
chir
ver
Sœur
amiti
souha
quille
grand
lui sç
lui af
toit b
berer
donne
sionna
firmit
de me
nourr
peu ,
point
de co
ne vo
se ret
Sa
vée in
sa ver
Mere.
Femm
quois
n'ayan
confei
stasie
ter sa
piquée
ches ,
Direct
La
Pere S
de Die
persec
qu'un
légerer
que pe

chir sur ce qu'elle venoit de lui dire. Elle alla aussitôt trouver son Confesseur, & lui témoigna sa peine de ce qu'une Sœur, qui jusques-là lui avoit donné tant de marques d'une amitié sincere, vouloit la gêner dans la seule chose, où elle souhaittoit d'être libre. Le Pere, après l'avoir écoutée tranquillement, lui dit qu'au fond sa Sœur n'avoit pas eu si grand tort de lui parler, comme elle avoit fait; qu'elle devoit lui sçavoir gré des précautions, qu'elle vouloit prendre pour lui assurer une subsistance honnête; & que la chose meritoit bien qu'elle y pensât à loisir. Il n'est plus tems de déliberer, reprit Catherine, je ne suis plus à moi; je me suis donnée sans réserve à JESUS-CHRIST. Mais, reprit le Missionnaire, qui vous nourrira, & vous assistera dans vos infirmités, si Dieu dispose de votre Sœur? C'est la moindre de mes inquietudes, reprit la généreuse Néophyte; celui qui nourrit les Oiseaux du Ciel, ne me laissera pas manquer du peu, qui m'est nécessaire pour vivre. Le Pere ne parut point se rendre, il congédia sa Pénitente en lui ordonnant de consulter de nouveau le Seigneur sur une chose, où il ne voyoit point encore manifestement sa volonté, & elle se retira fort triste.

Sa Sœur revint le même jour à la charge, & l'ayant trouvée inflexible, lui fit parler par Anastasie, que son âge & sa vertu leur faisoient regarder à toutes deux comme leur Mere. Anastasie entra d'abord dans les sentimens de la jeune Femme, parce qu'il étoit encore sans exemple parmi les Iroquois qu'une Fille demeurât dans le célibat; les Missionnaires n'ayant pas cru devoir jusques-là donner à ces Sauvages le conseil, que S. Paul donnoit aux premiers Chrétiens. Anastasie entreprit donc de persuader à Catherine de contenter sa Sœur. Elle ne gagna rien, & en parut un peu piquée. Elle le lui fit même connoître par quelques reproches, & la menaça d'interposer l'autorité de leur commun Directeur.

La Sainte Fille prit les devans, & après avoir assuré à son Pere Spirituel qu'elle ne pouvoit plus douter de la volonté de Dieu; elle le pria d'agréer que, pour mettre fin à cette persécution, elle fit vœu de Virginité. Le Pere lui répondit qu'un engagement de cette nature ne devoit pas se prendre légèrement, qu'il lui donnoit trois jours pour y penser, & que pendant ce tems-là il lui permettoit de redoubler ses

Catherine
Tegahkouiata

Catherine.
Tegalkouita.

prieres & ses pénitences, pour obtenir que le Ciel lui fit connoître ce qu'il desiroit d'elle. Catherine le quitta en lui promettant d'obéir; mais au bout d'un quart-d'heure elle vint le trouver, & l'abordant d'un air, qui ne lui étoit pas naturel: Mon Pere, lui dit-elle, tout est considéré; je n'aurai jamais d'autre Epoux que JESUS-CHRIST. Son action, & le ton, dont elle parloit, touchèrent le Directeur; il vit bien qu'en vain il s'opposeroit à un mouvement, qui avoit toutes les marques d'une inspiration divine: il consola sa Pénitente en lui faisant esperer son consentement à ce qu'elle desiroit; il lui recommanda donc de ne plus penser qu'à gagner le cœur du céleste Epoux, qu'elle avoit choisi, & lui promit de faire cesser toutes les poursuites de sa Sœur & de ses Amies.

A peine étoit-elle retirée, qu'Anastasia entra chez le Pere, & lui fit de grandes plaintes de l'entêtement de Catherine. Le Pere, après l'avoir écoutée, sans l'interrompre, lui fit une douce réprimande sur sa précipitation à blâmer ce qu'elle ne connoissoit pas, & sur le peu d'estime, qu'elle paroïssoit faire d'un état, qui élève des Créatures mortelles à la condition des Anges. Anastasia reçut cette correction avec humilité, & Catherine retrouva toujours depuis en elle une Amie vraiment Chrétienne, disposée à la seconder dans ses pieux desseins, & attentive à la soulager dans ses besoins & dans ses afflictions. Catherine de son côté crut que la résolution, qu'elle venoit de prendre, l'obligeoit à vivre plus que jamais dans la retraite, & dans l'exercice de l'humilité, de la charité, & de la pénitence. On la voyoit croître sensiblement en vertu; on ne parloit déjà plus dans le Pays que de son éminente sainteté: on ne se lassoit point d'admirer les ressorts secrets de la bonté divine, qui du milieu d'un Peuple, le plus opposé de tous à l'établissement du Christianisme, avoit tiré une jeune Fille, pour en faire un modèle parfait de toutes les vertus chrétiennes.

Il régnoit alors dans la Mission du Sault S. Louys un esprit de mortification, qui alloit fort loin: Ces Néophytes venoient d'être déclarés par tous les Cantons Iroquois Ennemis de la Patrie, & ils s'attendoient bien qu'après cet éclat tous ceux d'entr'eux, qui tomberoient entre les mains de leurs Freres Idolâtres, seroient livrés sans miséricorde aux plus affreux supplices: aussi ne songeoient-ils plus qu'à se

dis
gin
Fer
que
avo
C
les
ne
mer
aup
Bou
lenc
tôt
ne
Mor
ques
press
de C
fesse
cont
semb
mier
gager
L
donn
& à
té s'e
tions
& un
tenir
les ef
reuse
à de
plus
& de
Elle n
tasie
elle e
loient
Elle
abimée

disposer au Martyre par tout ce que la Pénitence peut imaginer de moyens pour macerer la chair. Les Hommes, les Femmes, les Enfans mêmes se portèrent sur cela à des excès, que les Missionnaires n'auroient jamais soufferts, s'ils en avoient été exactement instruits.

Catherine
Tegahkoui.

Catherine, que l'Esprit interieur possédoit plus que tous les autres, étoit aussi celle, qui se ménageoit le moins. Elle ne consultoit plus que sa ferveur, & ne se croyoit nullement obligée de dépendre en cela de son Directeur, comme auparavant, persuadée que ce concert général de toute la Bourgade ne pouvoit pas lui être inconnu, & que son silence à cet égard étoit un consentement. Aussi fut-elle bientôt réduite à un état de langueur & de souffrance, dont elle ne guerit jamais. Quelque tems après elle fit un voyage à Montreal, où la vûe des Religieuses Hospitalieres, dont jusques-là elle n'avoit point entendu parler, augmenta l'empressement, qu'elle avoit de se consacrer à Dieu par le vœu de Chasteté: elle redoubla ses instances auprès de son Confesseur, qui ne crut pas devoir différer plus lontems à la contenter. Elle fit donc ce vœu si désiré avec une joye, qui sembla lui redonner toutes ses forces, & elle a été la première de sa Nation, qui ait pris avec Dieu un pareil engagement.

L'Epoux celeste des Ames chastes ne tarda point à lui donner des preuves sensibles qu'il avoit agréé son Sacrifice, & à la traiter en Epouse bien aimée. Elle de son côté s'efforça de répondre à ses caresses, & aux communications intimes, dont il la favorisoit, par une fidélité parfaite & un amour sans réserve. Mais ses forces ne purent en soutenir lontems la vivacité, & la chair succomba bientôt sous les efforts de l'esprit. Elle tomba dans une maladie dangereuse, qui ne lui laissa plus qu'une vie traînante, & sujette à de continuelles douleurs. Dans cet état elle s'unissoit de plus en plus à JESUS-CHRIST par la méditation de sa mort & de ses souffrances, & par la fréquentation des Sacremens. Elle ne pouvoit plus souffrir l'entretien des Hommes; Anastasie & Theresé étoient les deux seules Personnes, avec qui elle eût quelques sortes de liaison, parce qu'elles ne lui parloient que de Dieu.

Elle ne se trouvoit bien qu'au pied de l'Autel, où souvent abimée dans une profonde contemplotion, & versant des tor-

Catherine
Tegahkouira.

rens de larmes, dont la source intarissable étoit son amour, & la playe, qu'il avoit faite à son cœur; elle oublioit de telle sorte les besoins de son corps, qu'elle ne sentoit pas même le froid, dont elle étoit quelquefois toute transie. Elle sortoit toujours de cette contemplation avec un nouveau désir des souffrances, & il n'est pas concevable combien son esprit étoit ingénieux à inventer des moyens de crucifier sa chair. Tantôt elle marchoit les pieds nus sur la glace & sur la neige, jusqu'à ce qu'elle en perdit le sentiment. Tantôt elle parfumoit sa couche d'épines. Elle se roula trois jours de suite sur des branches pleines de piquans, qui lui entrèrent bien avant dans le corps, & lui causèrent des douleurs inexprimables. Une autrefois elle s'avisa de se brûler les pieds, comme on fait aux Captifs, voulant par-là se donner le caractère & la marque d'Esclave de JÉSUS-CHRIST: mais ce qui fait mieux connoître la solidité de sa vertu, c'est l'inalterable douceur, la patience, la joye même, qu'elle témoigna dans les maux, qu'elle eut à souffrir sur la fin de ses jours.

Il semble que rien ne doive moins coûter à ceux, qui portent la mortification aussi loin, que faisoit cette Sainte Fille. Cela est pourtant assez rare: on est souvent étonné de voir les Personnes, qui pratiquent les plus grandes austérités, plus sensibles que d'autres à ce qui leur arrive de fâcheux & d'humiliant. C'est qu'en cela il n'y a rien de leur choix. La volonté propre est toujours la dernière victime, & elle manque souvent à l'Holocauste. Catherine comprenoit ce que les Croix, qui sont présentées de la main du Seigneur, ont de préférable à celles, que nous nous imposons nous-mêmes, & les souffrances, où sa volonté avoit moins de part, étoient toujours le plus selon son cœur.

Elle fut enfin attaquée d'un mal, qui fut d'abord jugé mortel, & cela dans un tems, où les travaux de la Campagne occupoient tellement tout le Monde, qu'elle ne pouvoit presque espérer de soulagement de Personne. Elle restoit seule les jours entiers avec un plat de Maiz, & un peu d'eau à côté de son lit: charmée de se voir ainsi délaissée des Hommes, elle s'entretenoit sans cesse avec son Dieu, & trouvoit encore les journées trop courtes. Le Mardy de la Semaine Sainte de l'année de 1678, elle se trouva plus mal, & on lui administra le Saint Viatique. On vouloit lui donner tout

tot
voi
dan
Sain
se
C
I
ver
heu
fan
cur
Teg
pro
S. I
pere
sion
pou
en e
tion
préc
So
fa d
cessé
qu'el
Rien
l'am
& c
Son
beau
y ve
racle
diqu
dout
DE L
re de
Nouv
Com
le R
occal
(a) N
de P
7

tout de suite l'Extrême-Onction ; mais elle assura qu'on pouvoit attendre au lendemain. Elle passa toute la nuit suivante dans un colloque amoureux avec le Divin Sauveur & avec sa Sainte Mere, qu'elle avoit toujours singulierement honorée, se regardant, disoit-elle, en qualité d'Epouse de JESUS-CHRIST, attachée à la suite de la Reyne des Vierges.

Le Mercredy matin on lui donna les Saintes Huiles, & vers les trois heures du soir, elle expira après une demie-heure d'une très-douce agonie, ayant eu toute sa connoissance, & le jugement sain jusqu'au dernier soupir. Ainsi vécut, & ainsi mourut dans sa vintquatrième année Catherine Tegahkouita. Les exemples de sa vie toute Sainte, avoient produit une très-grande ferveur parmi les Iroquois du Sault S. Louys. Les merveilles, que Dieu commença bientôt d'opérer en faveur de ceux, qui eurent recours à son intercession, sont encore aujourd'huy pour ces Neophytes & même pour toute la Nouvelle France, un puissant motif de servir en esprit & en vérité un Maître si liberal, lequel, sans acception de Personnes, répand avec profusion ses dons les plus précieux sur quiconque s'abandonne à lui sans réserve.

Son visage extrêmement défail par ses macerations & par sa dernière maladie, changea tout à coup dès qu'elle eut cessé de vivre. On lui vit prendre une couleur vermeille, qu'elle n'avoit jamais eue, & ce n'étoit plus les mêmes traits. Rien n'étoit plus beau, mais de cette beauté, qui inspire l'amour de la vertu : on ne pouvoit se lasser de la regarder, & chacun se retiroit le cœur pénétré du desir d'être Saint. Son corps fut mis dans un cercueil par distinction, & son tombeau devint bientôt célèbre par le concours des Fideles, qui y venoient de toutes les parties du Canada, & par les Miracles, qui s'y opererent : on a sur tout les Attestations Juridiques de deux Personnes, d'un caractère à ne laisser aucun doute sur la vérité de leur déposition. L'un est M. l'Abbé DE LA COLOMBIERE (a), Grand Archidiacre, & Grand Vicairre de Quebec, & Conseiller Clerc au Conseil Superieur de la Nouvelle France. L'autre est M. du Luth, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, un des plus braves Officiers, que le Roy ait eu dans cette Colonie, & dont j'ai souvent eu occasion de parler dans cette Histoire.

(a) Il étoit Frere du P. Claude de la Colombiere, Jésuite, célèbre par sa vertu & par ses Prédications.

Catherine
Tegahkouita.

Le premier déclare dans un écrit signé de sa main, qu'ayant été malade depuis le mois de Janvier jusqu'au mois de Juin 1695. d'une fièvre lente, contre laquelle tous les remèdes avoient été inutiles, & d'un flux de ventre, que rien n'avoit pu arrêter, on jugea à propos qu'il fit vœu, s'il plaisoit à Dieu de lui rendre la santé, de se transporter à la Mission de S. François Xavier du Sault S. Louis, pour prier sur le Tombeau de Catherine Tegahkouita; qu'il defera à cet avis, que dès le jour même la fièvre cessa, & le flux de ventre diminua considérablement; que s'étant mis en chemin quelques jours après pour s'acquiescer de son Vœu, à peine avoit-il fait uns lieue, qu'il fut entièrement guéri.

Le second certifie juridiquement qu'ayant été pendant vingt-cinq ans tourmenté de la goûte, avec des douleurs excessives, qui duroient quelquefois trois mois de suite sans relâche, il s'adressa à Catherine Tegahkouita, Vierge Iroquoise, décédée au Sault S. Louis en odeur de sainteté, & promit de visiter son Tombeau, si par son intercession Dieu le délivroit de ce cruel mal: qu'à la fin d'une Neuvaine, qu'il fit en son honneur, il fut parfaitement guéri, & que depuis quinze mois il n'avoit ressenti aucune atteinte de goûte.

Tous les ans au jour du décès de la bonne Catherine, c'est le nom, sous lequel, par déférence pour le S. Siège, on honore en Canada cette sainte Fille; plusieurs Paroisses des environs vont chanter dans l'Eglise du Sault S. Louis une Messe solennelle de la Trinité. Un Curé de la Chine, Bourgade de l'Isle de Montreal, nommé M. Remy, & nouvellement arrivé de France, ayant été averti par ses Paroissiens de cette coutume, & que ses Prédécesseurs s'y étoient toujours conformés, leur répondit qu'il ne croyoit pas devoir autoriser par sa présence un culte public, que l'Eglise n'avoit point encore permis. La plupart l'entendant parler ainsi, ne purent s'empêcher de dire qu'il seroit bientôt puni de ce refus, & en effet dès le même jour il tomba dangereusement malade. Il comprit d'abord la cause d'une attaque si imprévue, fit vœu de suivre l'exemple de ses Prédécesseurs, & fut guéri sur le champ. C'est ainsi que la Nouvelle France, comme la Capitale de l'Ancienne, voyent éclater la Gloire, l'une d'une pauvre Fille Sauvage, & l'autre d'une Bergère, au dessus de celle de tant d'Hommes Apostoliques, de Martyrs, & d'autres Saints de toutes les conditions; Dieu voulant sans doute pour notre in-

str
à p

L
la
stia
y é
con
trie
& p
que
quel
rom
L
S. F
n'éta
de l
fince
& o
pou
qu'il
tam
aprè
cette
ses E
les j
l'on
d'un
Relig
la fa
Il
trion
Foy
d'Ac
pagn
temb

II.

ETIENNE TEGANANOKOA.

Les Bourgades Iroquoises se dépeuplant à vûe d'œil par la retraite de plusieurs Familles, qui se refugioient dans la Mission du Sault S. Louis, ou pour y embrasser le Christianisme, ou pour l'y professer avec plus de liberté, ou pour y être à l'abri contre la séduction des Idolâtres; ceux-ci en concurent un chagrin, qui leur fit déclarer Ennemis de la Patrie tous les Iroquois Chrétiens, qui l'avoient abandonnée, & procura à plusieurs la Couronne du Martyre. J'ai parlé de quelques-uns dans mon Histoire, je vais en faire connoître quelques autres, qui n'auroient pu y entrer, sans en interrompre le fil.

Le premier est Etienne Tegananokoa. Il étoit venu au Sault S. Louis avec sa Femme, une Belle-Sœur & six Enfants, n'étant alors âgé que d'environ trente-cinq ans. Il n'avoit rien de Barbare dans le caractère, & son attachement tendre & sincère pour son Epouse, dans un Pays, où regne la licence, & où il est si ordinaire de changer de Femme, pouvoit passer pour une preuve de la vie innocente, qu'il avoit menée. Dès qu'il fut arrivé dans la nouvelle Bourgade, il demanda instamment le Baptême avec toute sa Famille, & ils l'obtinrent après les épreuves ordinaires. Ils furent bientôt l'édification de cette Chrétienté naissante: Etienne veilloit à l'éducation de ses Enfants avec le zèle d'un Missionnaire. Il les envoyoit tous les jours soir & matin aux Prières & aux Instructions, que l'on faisoit pour ceux de cet âge, & lui-même leur servoit d'un excellent modèle par son assiduité à tous les Exercices de Religion, & par son exactitude à s'approcher fréquemment de la sainte Table.

Il sembloit se préparer par une conduite si Chrétienne à triompher de l'Ennemi de JESUS-CHRIST, & à défendre sa Foy au milieu des plus cruelles tortures. Il partit au mois d'Août de l'année 1690. pour la chasse d'Automne, accompagné de sa Femme, & d'un autre Sauvage: au mois de Septembre ils furent surpris par un Parti de quatorze Goyogouins;

Etienne Te-
ganankoa.

qui les lierent, & les emmenerent dans leur Canton. Dès qu'Etienne se vit entre les mains de ces Barbares, il ne douta point qu'il ne dût être livré au feu : il prévint sur cela sa Femme, l'exhorta à perseverer dans la Foy, & au cas, qu'elle retournerât au Sault S. Louis, d'élever ses Enfans dans la crainte de Dieu.

Les trois Captifs furent conduits à Onnontagué : Dieu vouloit, ce semble, que la force & la constance d'Etienne éclatafent dans un lieu, qui étoit alors fameux par le concours d'une infinité de Sauvages de tous les Cantons Iroquois, & par le libertinage affreux, qui y regnoit. Quoique ce soit la coutume d'attendre les Prisonniers à l'entrée du Village, la joye, qu'on eut à Onnontagué d'avoir entre les mains des Habitans du Sault S. Louis, fit sortir tout le Monde pour aller fort loin au devant d'eux. Chacun s'étoit paré de ses plus beaux habits, comme pour un jour de triomphe ; tous étoient armés de haches, de couteaux, de bâtons, & de tout ce qu'ils avoient trouvé sous leurs mains, & la fureur étoit peinte sur tous les visages.

Lorsqu'ils eurent joint les Captifs, un de ces Barbares » aborda Etienne, lui dit : » Mon Frere, tu es mort ; n'imputé » ton malheur qu'à toi-même ; puisque tu nous as quitté pour » aller demeurer parmi ces Chiens de Chrétiens du Sault. Je » suis Chrétien, repliqua Etienne, & je fais gloire de l'être. » Faites de moi tout ce qu'il vous plaira ; je ne crains, ni vos » outrages, ni vos feux. Je donne volontiers ma vie pour un » Dieu, qui a répandu tout son sang pour moi ». A peine eût-il achevé ces paroles, que ces Furieux se jetterent sur lui, & lui firent de larges incisions au bras, aux cuisses & par tout le corps : ils lui couperent ensuite plusieurs doigts des mains, & lui arracherent tous les ongles. Un de la Troupe lui cria alors, *Prie Dieu : Oû je le prierai*, dit Etienne ; & levant ses mains liées, il fit, le mieux qu'il put, le Signe de la Croix, en prononçant à haute voix ces Paroles en sa Langue, *Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit*. On lui coupa aussitôt la moitié des doigts, qui lui restoit, & on lui cria une seconde fois, *Prie Dieu maintenant*. Il fit de nouveau le Signe de la Croix, & à l'instant on acheva de lui couper les doigts ; puis on l'invita une troisième fois à prier Dieu, en le chargeant d'injures. Comme il se mettoit en devoir de faire encore le Signe de la Croix avec la paulme de la main, on la lui coupa entièrement ; puis on le taillada dans tous les endroits, qu'il avoit marqués du Signe de la Croix.

D
A
lage
fait
d'Et
lui o
il ref
les P
de ce
avan
pirer
te se
multi
ci, &
m'épa
franc
me to
qui n
Ce
ou, de
brûle
souffr
même
élevés
templ
deman
sa serv
à JEST
Bourn
stance
teur,
quois
On
dit: el
ni les
nuë li
fance
& la r
pris a
coupe
à Goy
remar

Après ce sanglant prélude les Captifs furent menés au Village, & conduits auprès d'un grand feu, dans lequel on avoit fait rougir des pierres. On en mit plusieurs entre les cuisses d'Etienne, qu'on pressa violemment l'une contre l'autre. On lui ordonna alors de chanter à la maniere du Pays; comme il refusa de le faire, & qu'il se mit à prononcer à haute voix les Prieres, qu'il avoit accoutumé de reciter tous les jours, un de ces Barbares prit un tison ardent, & le lui enfonça bien avant dans la bouche; puis, sans lui donner le tems de respirer, on l'attacha au poteau. Quand le courageux Néophyte se vit au milieu des instrumens de son supplice, & d'une multitude de Bourreaux, il jeta un regard tranquille sur ceux-ci, & leur dit: „ Repaissez-vous du plaisir de me brûler, ne m'épargnez pas, mes péchés méritent encore plus de souffrances, que vous ne pouvez m'en faire endurer: plus vous me tourmenterez, & plus vous augmenterez la récompense, qui m'est préparée dans le Ciel.

Etienne Te-
ganakoa.

Ces paroles les rendirent encore plus furieux; chacun prit ou des tisons, ou des fers rouges de feu, avec lesquels ils brûlerent lentement tout le corps de ce saint Homme, qui souffrit ce cruel martyre, sans pousser un soupir: il paroissoit même aussi tranquille, que s'il n'eût rien souffert, les yeux élevés vers le Ciel, & comme abimé dans une profonde contemplation. Enfin les forces commençant à lui manquer, il demanda trêve pour quelque instant, & alors ranimant toute sa ferveur, il fit sa dernière Priere: il recommanda son ame à JESUS-CHRIST, & le conjura de pardonner sa mort à ses Bourreaux. On recommença aussitôt à le tourmenter, sa constance ne se démentit point, & il rendit son esprit à son Créateur, triomphant par son courage de toute la cruauté Iroquoise.

On donna la vie à sa Femme, comme il le lui avoit prédit: elle resta quelque tems Captive dans le Pays, sans que, ni les prieres, ni les menaces pussent ébranler sa Foy: devenue libre, elle se rendit à Agnier, qui étoit le lieu de sa naissance, & elle y resta jusqu'à ce que son Fils l'allât chercher, & la ramenât au Sault S. Louis. Le Sauvage, qui avoit été pris avec Etienne, en fut quitte pour avoir quelques doigts coupés, & une grande incision à la jambe. Il fut ensuite mené à Goyogouin, où l'on mit tout en usage pour l'obliger à se remarier, & à se livrer à tous les désordres, où cette Nation

étoit plongée; mais il répondit constamment que sa Religion lui défendoit l'un & l'autre. Enfin étant venu avec un Parti de Guerriers de ce Canton vers Montreal, il se déroba secrètement, & se rendit à sa Mission, où il a toujours vécu depuis avec beaucoup d'édification.

III.

FRANÇOISE GONANNHATENHA.

DEUx ans après une Femme fit paroître une constance, qui ne cedoit en rien à celle du vertueux Etienne. Elle se nommoit FRANÇOISE GONANNHATENHA, & avoit été baptisée à Onnontagué, sa Patrie, d'où elle s'étoit réfugiée au Sault S. Louis. Elle y édifioit tout le Monde par sa piété, sa modestie, & surtout par sa charité; & comme elle étoit à son aise, les Pauvres trouvoient toujours chez elle une ressource assurée dans leurs besoins. Un jour qu'elle étoit à trois lieues du Village, occupée de la Pêche, elle apprit que les Ennemis faisoient une irruption au Sault S. Louis; elle s'embarqua sur le champ dans un Canot avec deux de ses Amies, pour aller au secours de son Mari. Elles arriverent à tems pour le sauver; il se jeta dans leur Canot, & cette petite Troupe se croïoit en sûreté, lorsqu'à un quart de lieu du Village le Canot se trouva investi par toute une Armée d'Iroquois. Le Mary eût d'abord la tête coupée, & les trois Femmes furent menées dans le Camp.

Les cruautés, qu'on exerça sur elles la première nuit, qu'elles y passèrent, leur firent juger qu'elles étoient condamnées à la mort. Ces Barbares se divertirent à leur arracher les ongles, & à leur faire fumer les doigts ainsi ensanglantés dans leurs calumets; ensuite les deux Compagnes de François furent données, l'une au Canton d'Onneyouth, & l'autre à celui de Tsonnonthouan; pour elle, on la livra à sa propre Sœur, qui étoit fort considérée à Onnontagué. Cette Femme se dépouillant de la tendresse, que la nature & le sang devoient lui inspirer, abandonna sa Sœur à la discretion des Anciens & des Guerriers, ce qui étoit la même chose, que de la condamner au feu. En effet, dès qu'elle fut arrivée au Village, on la fit monter sur un échafaut. Là en présence de ses Parens & de

DE LA NOUVELLE FRANCE. LIV. XII. 591

tous ceux, qui étoient accourus pour être présens à son supplice, elle déclara à haute voix qu'elle étoit Chrétienne, & qu'elle s'estimoit heureuse de mourir dans son Pays, & par la main de ses Proches, à l'exemple de JESUS-CHRIST, qui avoit été mis en Croix par ceux-mêmes de sa Nation.

Françoise
Gouanaba-
tenha.

Un de ses Parens, qui étoit présent, avoit fait cinq ans auparavant un voyage au Sault S. Louis pour engager Françoise à retourner dans son Canton; mais n'y ayant pas réussi, il en conservoit encore le dépit dans son cœur, & le discours, que cette fervente Chrétienne venoit de tenir, le fit entrer en fureur. Il sauta sur l'échafaut, lui arracha un Crucifix, qu'elle portoit au col, & avec un couteau, qu'il tenoit à la main, il lui fit sur la poitrine une incision en forme de Croix. „Voilà,“ lui dit-il, la Croix, que tu estimes tant, & qui t'empêcha d'abandonner le Sault, lorsque je pris la peine de t'y aller chercher. Je te remercie, mon Frere, lui répondit Françoise, je pouvois perdre cette Croix, que tu m'as ôtée; mais tu m'en donnes une, que je ne perdrai pas même à la mort.

Elle parla ensuite des Mystères de la Foy avec une onction & une force; qui étoit bien au dessus de la portée d'une Femme Sauvage: „Enfin, dit-elle, en finissant, quelque affreux que soient les tourmens, auxquels vous m'avez condamnée, ne croyez pas que mon sort soit à plaindre: c'est le vôtre, qui demande des pleurs & des gémissemens: ce feu, que vous avez allumé pour mon supplice ne me brûlera que quelques heures; mais un autre feu, qui ne s'éteindra jamais, vous est préparé dans les Enfers. Il est pourtant encore en votre pouvoir de l'éviter; suivez mon exemple, faites-vous Chrétiens, vivez selon les Loix d'une Religion si sainte, & vous vous déroberez aux flammes éternelles. Du reste je vous déclare que je ne veux aucun mal à ceux, que je vois tout prêts à m'arracher la vie: non-seulement je leur pardonne ma mort; mais je prie encore le souverain Arbitre de la vie d'ouvrir leurs yeux à la vérité, de toucher leur cœur, de leur faire la grâce de se convertir, & de mourir dans les sentimens, qu'il m'inspire.

Ces paroles de la sainte Veuve, loin de fléchir les Barbares, ne firent qu'accroître leur rage. Ils la promenerent trois jours de suite par toutes les Cabannes, pour en faire le jouet d'une Populace brutale. Le quatrième jour ils la ramenèrent à son poteau, & l'y attachèrent: ils lui appliquèrent à toutes les parties du corps des tisons brûlés & des canons de fusil

François
Gorannha-
tenha.

tout rouges de feu , & cela dura plusieurs heures , sans qu'elle pousât le moindre cri. Elle regardoit fixement le Ciel , & l'on eût dit qu'elle ne souffroit rien. C'est le témoignage , qu'en a rendu le S^r de S. MICHEL , qui étoit alors Captif à Onnontagué , & qui s'échapa quelque tems après , comme on se dispoisoit à le brûler lui-même. Il fut présent à tout ce qu'on fit endurer de tourmens à François , & il en fit en arrivant à Montreal un recit , qui tira les larmes des yeux de toute la Ville. Il assuroit que lui-même n'avoit pu retenir les siennes , surtout lorsque la courageuse Martyre ayant eu la peau de la tête arrachée , & un Sauvage lui ayant couvert le crâne tout sanglant de cendres chaudes , on la détacha ; car au lieu de courir , comme font les autres , que ce tourment met hors d'eux-mêmes , elle se mit à genoux , & levant les yeux au Ciel , elle offrit au Seigneur les derniers soubles de vie , qui lui restoient. Une grêle de pierres , dont on l'accabla dans l'instant , lui fit achever son sacrifice dans l'exercice actuel de la Priere , & de l'union la plus intime avec Dieu.

IV.

MARGUERITE GARANGOUAS.

UNE troisième Victime , que la Mission du Sault S. Louis envoya au Ciel , fut immolée l'année suivante dans le même Village. C'étoit une jeune Femme de vingt-quatre ans , nommée Marguerite Garangouas : elle étoit aussi d'Onnontagué , & avoit reçu le Baptême à l'âge de treize ans. Elle se maria peu de tems après , & Dieu benit son mariage , en lui accordant quatre Enfans , qu'elle élévoit dans la piété. Le plus jeune étoit encore à la mamelle , & elle le portoit entre ses bras , lorsque vers l'Automne de l'année 1693. étant allé visiter son Champ à un quart de lieu du Fort , elle tomba entre les mains de deux Sauvages de son Canton , qui la conduisirent à Onnontagué. Au premier bruit de son arrivée , tout le monde sortit du Village , & alla attendre la Captive sur une éminence , par où elle devoit passer ; & dès qu'elle parut , l'air rétentit des cris affreux , qui ne lui annonçoient rien que de funeste.

Elle ne fut pas plutôt arrivée sur l'éminence , qu'elle fut investie

inv
arr
fuit
cou
que
tém
qu'e
cét
" V
plus
hen
me
bon
frir
O
Mon
pour
passa
vi. M
donn
Fran
heur
Dieu
plus
cont
ren
cont
de la
son F
Le
nelles
pe de
au lie
à sa j
Fille
duqu
de Ch
crimi
donc
inhan
me, c

investie par quatre-cent Sauvages. Ils commencerent par lui arracher son Enfant des bras , puis on la mit toute nue ; ensuite la plupart se jetterent sur elle , & lui donnerent tant de coups de couteau , que son corps n'étoit plus qu'une playe , & que le sang en découloit de toutes parts. Un François , qui fut témoin de ce pitoyable spectacle , regardoit comme un prodige qu'elle n'eût pas expiré sur l'heure même. Marguerite aperçut cét Homme , elle le reconnut , & l'appellant par son nom :
 » Vous voyez , dit-elle , en quel état je suis reduite , je n'ai plus que quelques instans à vivre ; Dieu soit beni : je n'appréhende point la mort , & quelque horrible que soit celle , qu'on me prépare , mes péchés méritent encore davantage. Priez le bon Jesus qu'il me les pardonne , & m'inspire la force de souffrir ».

Marguerite
Garangouas.

On la conduisit dans une Cabanne , où une Françoisse de Montreal étoit Captive ; celle-ci profita des premiers momens pour exhorter Marguerite à endurer avec constance un suplice passager en vûe des récompenses éternelles , dont il seroit suivi. Marguerite la remercia des conseils charitables , qu'elle lui donnoit , & lui répéta ce qu'elle avoit déjà dit au Prisonnier François ; elle ajouta même que depuis qu'elle avoit eu le bonheur d'être baptisée , elle n'avoit jamais cessé de demander à Dieu la grace de souffrir pour son amour ; qu'elle ne pouvoit plus douter que le Ciel n'eût exaucé ses vœux , qu'elle mouroit contente , & qu'elle n'avoit aucun ressentiment contre ses Parens & ses Compatriotes , qui devenoient ses Bourreaux ; qu'au contraire elle conjuroit le Seigneur de les éclairer des lumieres de la Foy , & que toute son inquiétude étoit pour le salut de son Fils.

Les deux Captives s'entrefenoient encore des vérités éternelles , & du bonheur des Saints dans le Ciel , lorsqu'une Troupe de Sauvages vint chercher Marguerite , pour la conduire au lieu , où elle devoit être brûlée. On n'eut aucun égard , ni à sa jeunesse , ni à son sexe , ni à sa naissance ; quoiqu'elle fût la Fille de celui , qui étoit comme le Chef du Village , & au nom duquel se faisoient toutes les affaires de la Nation. En qualité de Chrétienne & d'Habitante du Sault S. Louis , elle étoit trop criminelle , pour trouver grace auprès de ces Idolâtres. Elle fut donc liée au poteau , & on lui brûla tout le corps avec une inhumanité , qui ne pouvoit être inspirée , surtout envers une Femme , que par la haine contre sa Religion. Elle endura ce long

Marguerite
Garangouas.

& rigoureux martyr, sans donner aucun signe de douleur ; & on l'entendit , tant qu'elle eût un soufle de vie , invoquer les Saints Noms de Jesus , de Marie & de Joseph.

Dans les commencemens elle demanda de tems en tems un peu d'eau ; mais elle se repentit bientôt de cette délicatesse , & pria que , si elle en demandoit encore , on la lui refusât. *Mon Sauveur*, dit-elle , souffrit beaucoup de la soif en mourant pour moi sur la Croix ; n'est-il pas juste que je souffre pour lui le même tourment ? Ses Bourreaux la brûlerent depuis midi jusqu'au Soleil couché ; alors dans l'impatience , où ils étoient de la voir expirer , avant que la nuit les obligât de se retirer , ils la détacherent du poteau , lui enleverent la chevelure , lui couvrirent la tête de cendres chaudes , & lui ordonnerent de courir ; mais elle se mit à genoux , & levant les yeux & les mains au Ciel , elle recommanda son ame au Seigneur. On déchargea sur elle plusieurs coups de bâton , sans qu'elle discontinuât de prier : enfin un de ces Barbares s'écriant , *cette Chiéne de Chrétienne ne peut donc pas mourir ?* prit un grand couteau , & voulut le lui enfoncer dans le bas ventre. Le couteau se cassa , & les morceaux tombèrent à terre. Un autre prit le poteau même , où elle avoit été attachée , & le lui déchargea sur la tête. Comme elle donnoit encore quelque signe de vie , on la prit par le corps , & on la jeta sur un monceau de bois sec , où on mit le feu , & où elle fut bientôt consumée.

Son Fils avoit été donné à un Iroquois , qui voulut se venger sur cette petite Creature d'un affront , qu'il croyoit avoir reçu des François. Trois jours après la mort de la Mere on entendit un cri de mort au commencement de la nuit. Tous les Sauvages accoururent au lieu , d'où il parloit , & la Française de Montreal y alla comme les autres. On trouva un feu allumé , & l'Enfant , qu'on se dispoisoit à y jeter. Les Sauvages ne purent s'empêcher d'être attendris à ce spectacle ; mais ils le furent bien davantage , quand ils virent un petit Innocent , qui n'avoit qu'un an , lever ses petites mains vers le Ciel avec un doux sourire , & appeller par trois fois sa Mere , témoignant par son geste qu'il vouloit l'embrasser. La Française ne douta point que Marguerite ne lui eût apparu ; & il est plus que vraisemblable qu'elle avoit demandé à Dieu qu'il lui fût réuni au plutôt , afin d'assurer son salut éternel. Quoi qu'il en soit , l'Enfant ne fut point livré aux flammes. Un

D
des
frac

ET

J
Éc

le
ger
ne
F
trio
coup
ceux
les
affre
leur
suiv
Il
toien
nonc
les
er

Co
lité
p
salut
vrit
à
que
c
ne
po
Fam
ne
éto
dans
la
déb
ce
qu
tives
souffr
Iroqu
la
Na
au
V
amid

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. XII. 595
des plus considérables du Village le prit par les pieds, & lui
fracassa la tête contre une pierre.

V.

ETIENNE HOONHOUENTSIONTAOUET.

JE finis par l'Histoire d'un Néophyte, lequel, après avoir échappé au feu, qui lui étoit préparé, n'en a pas moins eu le bonheur de donner sa vie pour ne pas être exposé au danger de perdre sa Foy. C'étoit un jeune Agnier, nommé Etienne Hoonhouentsiontaouet. Il fut pris par un de ses Compatriotes, qui le mena dans son Canton. Comme il avoit beaucoup de Parens, on lui fit grace de la vie, & on l'accorda à ceux de sa Cabanne, qui le sollicitèrent fortement de suivre les coutumes de sa Nation, c'est-à-dire, de se livrer au plus affreux libertinage. Il leur opposa les vérités du salut, qu'il leur expliqua fort bien, & il ne cessoit de les exhorter à le suivre au Sault S. Louis, pour y embrasser le Christianisme. Il parloit à des Gens nés & élevés dans le vice, dont ils s'étoient fait une trop douce habitude, pour se résoudre à y renoncer. Ainsi ses exemples & ses exhortations ne servirent qu'à les endurcir.

Comme il vit que son séjour à Agnier n'étoit d'aucune utilité pour ses Parens, & devenoit même dangereux pour son salut, il prit la résolution de retourner à sa Mission. Il s'en ouvrit à ses Proches, qui y consentirent d'autant plus volontiers, que cette retraite les délivroit d'un Censeur importun, qu'ils ne pouvoient plus souffrir. Il quitta donc une seconde fois sa Famille & son Pays, pour mettre sa Religion en sûreté. A peine étoit-il en chemin, que le bruit de son départ se répandit dans une Cabanne, où de jeunes Gens faisoient actuellement la débauche. Cette nouvelle leur échaufa la tête, & acheva ce que l'Eau-de-vie avoit commencé. Après bien des invectives contre les Chrétiens, ils conclurent qu'il ne falloit pas souffrir qu'on préférât ainsi leur Compagnie à celle des vrais Iroquois; que c'étoit un affront, qui rejaillissoit sur toute la Nation, & qu'ils devoient contraindre Etienne de revenir au Village, ou, s'il le refusoit, lui casser la tête, afin d'instruire ceux, qui seroient tentés de suivre son exemple.

Etienne Honhouention-taouet.

Aussitôt trois d'entr'eux coururent après le Néophyte ; ils l'eurent bientôt atteint , & l'abordant la hache levée : „ Retourne sur tes pas , lui dirent-ils , & suis-nous : tu es mort , si tu résistes ; nous avons ordre des Anciens de te casser la tête „ Le genereux Chrétien leur répondit avec douceur qu'ils étoient les Maîtres de sa vie ; mais qu'il aimoit mieux la perdre , que de risquer sa foy & son salut : qu'il alloit au Sault S. Louis , & que c'étoit là qu'il étoit resolu de finir ses jours , s'il avoit le bonheur d'y arriver. Comme il vit qu'après une déclaration si précise , ces Brutaux se mettoient en devoir de le tuer , il les pria de lui accorder quelques momens pour prier Dieu. Ils eurent cette condescendance ; & le saint jeune Homme s'étant mis à genoux , fit tranquillement sa Priete. Il remercia Dieu de la grace , qu'il lui faisoit de mourir Chrétien & Martyr : il pria pour ses Parens infidèles , & en particulier pour ceux , qui se faisoient ses Bourreaux , & qui dans l'instant même lui fendirent la tête. On apprit ce détail de quelques Agniers , qui dans la fuite allerent fixer leur sejour au Sault S. Louis.

Action héroïque d'une Famille Chrétienne.

Je finis par un trait bien capable de faire connoître avec quelle ferveur Dieu étoit servi par les Iroquois du Sault S. Louis. Un de ces Sauvages , nommé PAUL , avoit une Fille , qui passoit parmi les Sauvages pour une beauté ; sa Femme , qui n'étoit pas moins vertueuse , que lui , le pria de se joindre à elle , pour demander à Dieu qu'il ôtât à cette Enfant un avantage , qui pourroit nuire à son innocéce ; il y consentit avec joye ; ils se mirent en Prieres , & furent exaucés. Une taye se forma dans un des yeux de leur Fille , & la rendit extrêmement difforme. Peu de tems après elle devint éthique , & mourut âgée de dix-sept ans entre les bras de sa Mere ; qu'elle exhorta jusqu'au dernier soupir à perseverer dans la Foy. Ses vertueux Parens croyant son salut assuré par une si sainte mort , en rendirent à Dieu de très-sincères actions de graces.

Particularités de quelques autres Missions.

Les Missions Huronnes , tant qu'elles ont subsisté ; les Abenakis , qui subsistent encore ; celles , qui étoient plus voisines de Quebec , comme celles des Trois Rivieres , de Sylleri , de Lorette , de Tadoussac , n'ont pas eu , si on en excepte les premières , les mêmes occasions , que les Iroquoises du Sault S. Louis & de la Montagne , de donner des Martyrs à l'Eglise ; mais elles n'ont pas moins fourni d'exemples de toutes les vertus Chrétiennes , que les François , qui en étoient tous les jours les témoins , ne se laissoient point d'admirer. On en trouve dans

les Lettres de la Mere Marie de l'Incarnation des détails , dont il n'est pas permis de revoquer en doute la vérité ; & je crois pouvoir avancer que ces Lettres si estimées , & par la maniere , dont elles sont écrites , & par l'esprit de Dieu, dont elles sont remplies , feront un monument éternel de la fécondité de la Grace dans des cœurs Barbares & Sauvages. Voici ce que l'illustre Fondatrice écrivit à D. Claude MARTIN , son Fils , Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur , au mois d'Août 1644.

Vous me demandez de plus si nos Sauvages sont aussi par- «
faits , comme je le dis dans mes Lettres. Je vous dirai qu'en ma- «
tiere de mœurs , je veux dire en leurs façons d'agir , & de faire «
un compliment , on n'y voit pas la politesse Françoisé ; on ne «
s'est pas étudié à leur apprendre cela , mais bien à leur enseigner «
solidement les Commandemens de Dieu & de l'Eglise , les «
Points & les Mystères de notre Foy , les Prieres & les Prati- «
ques de notre Religion ; comme sont le signe de la Croix , l'exa- «
men de conscience , & autres semblables actions de pieté. Un «
Sauvage se confesse aussi bien qu'un Religieux ; il est naïf au «
possible , & il fait état des plus petites choses. Lorsqu'ils sont «
tombés , ils font des pénitences publiques avec une admirable «
humilité. En voici un exemple. Les Sauvages n'ont point d'au- «
tre boisson , que le bouillon de leur chaudiere à sagamité , soit «
de chair , ou de bled d'Inde , ou d'eau bouillie , ou d'eau pure. «
Les François leur ayant fait goûter de l'Eau - de - vie , ils ont «
trouvé tellement cela à leur goût , qu'ils le préférèrent à toute «
autre chere ; mais le mal est que , quand ils en peuvent avoir , «
il ne leur en faut boire qu'une seule fois , pour devenir fous & «
furieux. On en attribué la cause à ce qu'ils ne mangent que des «
choses douces , n'ayant aucun usage , ni connoissance du sel. «
Cette boisson les tue d'ordinaire , ce qui a porté M. notre Gouver- «
neur à faire défendre , sous peine de grosses amendes , de leur «
en donner , ou traiter. A l'arrivée néanmoins des Vaisseaux il «
n'est pas possible d'empêcher les Matelots de leur en traiter en «
cachette. Les anciens Sauvages Chrétiens , ni leurs Familles ne «
tombent point dans ces excès ; ce sont les Infidèles avec quel- «
que Jeunesse libertine. Il est néanmoins arrivé cette année que «
quelques-uns sont tombés dans cette faute , & pour la punir , «
les Anciens , avec le R. P. Supérieur de cette Mission , les ont «
condamnés à payer un grand nombre de Peaux pour la déco- «
ration de la Chapelle , & de plus à demeurer trois jours , sans «

» entrer dans l'Eglise, & d'aller seulement deux fois le jour faire
 » leurs Prieres à la porte, accompagnés des Innocens, afin de les
 » aider à obtenir misericorde. . . . D'autres font une déclaration
 » publique de leurs péchés dans l'Eglise des François : d'autres
 » jeûnent trois jours au pain & à l'eau. Comme ils ne commet-
 » tent pas souvent ces sortes d'excès ; aüssi ces sortes de péniten-
 » ces sont rares. Au reste il en est des Sauvages, comme des Fran-
 » çois : il y en a de plus & de moins de vovs ; mais parlant gé-
 » néralement, les Sauvages le font plus que les François ; &
 » c'est pour cela qu'on ne les mêle pas, & qu'on les met dans une
 » Bourgade séparée, de peur qu'ils n'imitent les mœurs de quel-
 » ques-uns. Ce n'est pas que ceux-ci ne soient assez sages en ce
 » Pays ; mais les Sauvages ne sont pas capables de la liberté
 » François, quoiqu'honnête.

» Je ne vous sçaurois dire tout ce que je sçai de la fervour de
 » ces nouvelles plantes : quoique nous en soyions sensiblement
 » touchés, nous commençons à ne nous en plus étonner, parce
 » que nous sommes déjà accoutumés à les voir ; mais les Fran-
 » çois, qui arrivent ici, & qui n'ont rien vû de semblable en
 » France, pleurent de joye, voyant les Loups devenus Ag-
 » neaux, & des Bêtes changées en Enfans de Dieu. Le Capitai-
 » ne des Sauvages de Sylleri, avant que de partir pour aller en
 » guerre contre les Iroquois, me vint trouver, & me dit : Ma
 » Mere, . . je te viens voir pour te dire que nous allons cher-
 » cher nos Ennemis : s'ils nous tuent, il n'importe, aussi-bien il
 » y a longtemps, qu'ils commencent, & même de prendre & de
 » tuer les François, nos Amis, avec ceux, qui nous instruisent.
 » Ce que nous allons en guerre, n'est point parce qu'ils nous
 » tuent, mais parce qu'ils tuent nos Amis. Priez pour nous ; car
 » nous avons offensé Dieu ; & c'est pour cela qu'il nous châtie.
 » Surtout la Jeunesse n'est pas sage : je leur dis : Vous fâchez
 » Dieu, & il nous punit ; corrigez-vous, & il s'appaisera. Un
 » tel, qu'il me nomma, a encore fait une lourde faute, pour
 » laquelle je l'ai voulu chasser d'avec nous ; mais le P. Supé-
 » rieur m'a dit, attendez jusqu'au printems, & il se corrigera. Le
 » Pere est trop bon d'avoir tant attendu : le printems est passé,
 » & il ne s'est point corrigé. Il attire le Diable parmi nous, &
 » c'est de-là, que viennent tous nos malheurs. Priez donc tou-
 » tes pour nous ; car nous ne sçavons ce que nous deviendrons
 » à cause de nos offenses. . . .

» Dans une Harangue publique, qu'il fit dans l'Eglise, où le

R. P. le Quien avoit fait une correction à la Jeunesse, il éléva la voix, & fit une confession publique & générale de toutes les fautes, qu'il avoit commises depuis sept ans, qu'il étoit Chrétien, ajoutant : C'est moi, mes Freres, qui attire tous les malheurs, qui nous arrivent; vous le voyez par ce que je viens de dire de mes infidélités aux graces de Dieu, depuis que je suis son Enfant; mais il est bon, prenez courage, ne vous désesperez pas; si nous le servons, il nous fera misericorde.

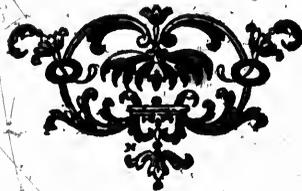
Voici ce que disoit une Femme Sauvage à notre grille : Dieu me fait beaucoup de graces : autrefois la mort de mes Enfans m'affligoit de telle sorte, que rien du monde ne me pouvoit consoler; maintenant mon esprit est si convaincu de la sagesse & de la bonté de Dieu, que quand il me les ôteroit rous, je n'en serois pas triste; car je pense en moi-même; si une plus longue vie étoit nécessaire à mon Enfant pour mieux faire son salut, celui, qui a tout fait, ne la lui refuseroit pas, puisqu'il est si bon, & que rien ne lui est impossible : aujourd'hui qu'il l'appelle à lui, il faut bien dire, puisqu'il sçait tout, qu'il voit qu'il cesseroit peut être de croire en lui, & commettrait des péchés, qui le précipiteroient dans l'Enfer. Dans cette pensée je lui dis : Détermine de moi, toi, qui as tout fait, & de tous mes Enfans. Aussi quand tu m'éprouverois en toutes les manieres possibles, je ne cesserai jamais de croire en toi, ni de t'aimer, ni de t'obéir; car je veux tout ce que tu veux. Puis je dis à mes Enfans, que je vois mourir : Va, mon Enfant, va voir au Ciel celui, qui a tout fait; quand tu y seras, prie-le pour moi, afin que j'y aille aussi après la mort. Je ferai des prieres pour ton ame, afin que tu sortes bientôt du Purgatoire. Cette même Femme, qui se nomme *Louise*, me vint un jour faire le recit d'une longue Oraïson, qu'elle avoit composée pour les Guerriers. Elle étoit conçue en des termes si touchans, que mon cœur en étoit attendri. Il semble que Dieu se plaise à éprouver sa Foy, lui ôtant tous ses Enfans l'un après l'autre depuis son Baptême.

Vous voyez par ce peu, que je viens de vous dire, les sentimens de nos bons Chrétiens. Ils ont de si grandes tendresses de conscience, qu'un jeune Homme & une jeune Femme ayant porté cet hyver leur Fils à la chasse, il mourut dans le Bois entre leur bras. Ils eurent si grande peur de mécontenter Dieu, s'ils l'eussent enterré dans une Terre, qui ne fût pas bénite,

que durant l'espace de trois ou quatre mois, la Mere le porta toujours au col par des précipices, des Rochers, des Bois, des neiges, des glaces, avec des peines incroyables. Ils furent ici pour la Fête de Pâques, où ils firent enterrer leur Fils, qu'ils présenterent empaqueté dans une peau.

C'est une chose ravissante, dit-elle, dans une autre Lettre au même du 10 de Septembre 1646. de voir nos bons Sauvages de Sylieri, & le grand soin, qu'ils apportent à ce que Dieu soit servi, comme il faut, dans leur Bourgade; que les Loix de l'Eglise soient gardées inviolablement, & que les fautes y soient châtiées, pour apaiser Dieu. L'une des principales attentions des Capitaines est à éloigner tout ce qui peut être occasion de péché en général & en particulier. L'on ne va point à la Chapelle, que l'on n'y trouve quelque Sauvage en Prières avec tant de devotion, que c'est une chose ravissante. S'il s'en trouve quelqu'un, qui se démente de la Foy, ou des mœurs des Chrétiens, il s'éloigne & se bannit de lui-même, sçachant bien que, bongré, malgré, il lui faudroit faire pénitence, ou être honteusement chassé de la Bourgade. Il y a quelques jours qu'un jeune Homme eut différent avec sa Femme: ils furent menés devant les Capitaines, qui condamnerent l'Homme à être mis à la chaîne dans une Cave du Fort, & à jeûner trois jours au pain & à l'eau; & la Femme fut condamnée à la même peine, qui fut exécutée en notre Monastere. Ces pauvres Gens firent leur pénitence avec tant de devotion, que je crois que leur faute leur fut remise dès le moment, que la Sentence leur fut prononcée. La Femme ne voulut pas seulement une poignée de paille sous elle; car, disoit-elle, je veux payer Dieu, que j'ai fâché.

Fin du Livre XII. & du premier Volume.



TABLE

A
Nou-
glois
vent
nent
leur
ve do
Miffic
caract
qui se
tions
les on
80. P
310-1
niers,
comm
les ne
ses dat
Iroquo
d'Iroq
Les A
pour le
lité &
ces, qu
Camba
quis,
sur les
ils se
Leur n
Place,
deux c
D'autre
quatorz
To

TABLE DES MATIERES.

A

ABENAQUIS. Nation Sauvage de la Côte Méridionale de la Nouvelle France. Ils obligent les Anglois de fortir de leur Riviere; recoivent bien les François, & leur donnent des vivres. pag. 130. Le P. Biart leur annonce l'Evangile, & les trouve dociles, 131. Ils demandent un Missionnaire, & l'obtiennent. Leur caractère; quels sont les Sauvages, qui sont compris sous le nom de Nations Abénaquises. De quelle utilité elles ont été à la Nouvelle France, 279-80. Progrès de la Foi parmi elles, 310-11. Elles sont la guerre aux Agniers, 355. Elles sont obligées de s'accommoder avec les Anglois, 464. Elles ne se foucient pas d'être comprises dans le Traité de paix avec les Iroquois. Elles surprennent un Parti d'Iroquois & de Mahingans, 355. Les Anglois font tous leurs efforts pour les éloigner de nous. Leur fidélité & leur désintéressement, Services, qu'elles nous ont rendus, 541. Les Canibas, qui sont les vrais Abénaquis, prennent le Fort de Pemkuit sur les Anglois: piété, avec laquelle ils se disposent à cette Expédition. Leur modération après la prise de la Place, 557. Ils offrent de conduire deux cent François jusqu'à Baston. D'autres Abénaquis s'emparent de quatorze Ports Anglois. Plusieurs son-

Tome I.

gent à s'établir dans la Colonie, 559. Acadie. Grande presqu'Isle de l'Amérique; sa situation, sa description, & ses limites, 111. & suiv. Abondante en beaucoup de choses, 127. & suiv. Fautes, qu'on y a faites, 140. Revolutions, qu'elle a souffertes, 408. Etat, où elle se trouvoit en 1632. Partage, qui'en fut fait entre plusieurs Propriétaires & Gouverneurs, 410. Les Anglois s'en rendent de nouveau les Maîtres, 413. & suiv. Elle est restituée à la France avec les Côtes voisines. Jusqu'où s'étend cette restitution, 417. Les François la négligent; profit, qu'y font les Anglois, 417-18. Avantages, qu'on auroit pu en tirer; commodité de ses Ports, 422. On continué de la négliger, 449. Les Anglois s'en rendent encore les Maîtres, 450. Ils y continuent leurs courses; M. de Meules y fait un voyage, 498. Elle est restituée à la France, 462. Les Anglois profitent de notre négligence à la mettre hors d'insulte. Ce que M. de Meules en écrit au Ministre, 520-21. Ce qu'il faudroit faire pour sa sûreté, & pour le commerce. Dénombrement de ce Gouvernement en 1687. Les Anglois continuent leurs hostilités, 521. Ce qui a le plus nui à son Etablissement, 540-41. Conférences à la Cour de Londres au sujet de ce Pays, & ce qui les rend inutiles, 544. Il est toujours en danger d'être envahi par les Anglois, 560.

GGgg

Acadiens. Ce que Lescarbot & le P. Biart disent de ces Peuples, 124. & *suiv.* Leur attachement pour les François, & ce qui auroit dû l'empêcher, 126. voyez *Gaspétiens, Micmacs, Souriquois.*

Acephale. Homme sans tête, tué, dit-on, par un Iroquois, 20.

Adoption. En quoi elle consiste parmi les Sauvages du Canada, 337

Adultère. Comment ce crime est puni dans les Femmes Sioufes, 346.

Agnier; Canton Iroquois. Le Pere Jogues y fait beaucoup de conversions. Ce Canton étoit le seul, qui jusques-là se fût ouvertement déclaré contre les François & contre la Religion, 242. Les Agniers reçoivent des présens pour la délivrance du P. Jogues, & ne lui rendent pas la liberté, quoique l'acceptation des présens soit un engagement sacré parmi les Sauvages, 246. Ils ratifient la paix, & donnent avis qu'on se défie des autres Cantons, 266-68. Description de ce Canton, 270-71. Ce qui engage les Agniers à faire moutir le P. Jogues, 275. Ils font plusieurs hostilités, & exercent de grandes cruautés contre les Chrétiens, 277. Ils recommencent leurs hostilités contre les Hurons, 274. Un de leurs Partis est défait; un autre fait de grands ravages aux environs de Quebec, & emmènent le P. Poncet Prisonnier, 314. Ils font la paix, 316. Ils attaquent le P. le Moyné, & tuent quelques-uns de ses Conducteurs, 317. Pourquoi ils veulent rompre la paix, 317-18. Ils tuent un Frere Jesuite, & sont obligés de faire la paix, 319. Ils veulent empêcher l'Etablissement des François à Onnontagué, 323. Ils enlèvent un grand nombre de Hurons de l'Isle d'Orléans, & insultent le Gouverneur Général, 324. Ils emmènent encore une partie des Hurons de l'Isle d'Orléans; fierté, avec laquelle ils parlent en cette occasion au même Général, 330. Ils tâchent de surprendre les Trois Rivieres; on fait justice de quelques-uns, & ils se retirent, 339. Ils traversent la paix, & traitent mal leurs Prisonniers, 353-54. Ils sont en guerre contre les Abénaquis & les Mahingans, & continuent leurs courses contre les François, 355. Ils reçoivent un échec de la part des Sauteurs, 370. Ils font demander la paix à M. de Tracy; un de leurs Partis tué trois Officiers François. Brutalité d'un de leurs Chefs. M. de Tracy le fait étrangler, 383. Expédition de M. de Courcelles & de M. de Tracy contre eux, & quel en fut le succès, 385. & *suiv.* Ils demandent la paix & un Missionnaire, & obtiennent l'un & l'autre, 398. Ce Canton, le plus opposé de tous à la Religion Chrétienne, est celui, où elle fait le plus de progrès, 406. Ce qui s'y passe entre les Femmes Chrétiennes & les Hollandois. Coutage de ces Femmes à défendre leur Foi. Un Capitaine Agnier insulte un Missionnaire, 429. Comment il repare sa faute, 430. Résolution prise dans ce Canton au sujet de la Religion, & ce qui en arrive, 431. Ce qui engage beaucoup d'Agniers à se réfugier dans la Colonie. Histoire de deux Femmes de ce Canton, 450. Le grand Agnier est envoyé par M. de Dénonville, pour voir en quelle disposition est ce Canton, 518. Il arrête un grand Parti de son Canton prêt à partir pour faire des Prisonniers, & convertit quatre Agniers. Il négocie par l'entremise de son Neveu dans les Cantons d'Onneyouth & d'Onnontagué, 419. Des Agniers assiegent Chambly; ils y font beaucoup de dégât, & sont repoussés, 523-24. Ils font une irruption dans la Colonie; M. de Dénonville les poursuit, & en prend quelques-uns, 530. Les Mahingans les engagent dans un Parti de guerre contre nous, 565.

Agonnonsonni. Nom propre des Iroquois, 271.

Ahassitari (Eustache) Chef Huron,

fa
So
gu
qu
lon
Qu
neu
Gou
Oér
vell
coit
fugi
Sau
une
Lau
308.
Fran
leur
pren
A
Espa
Men
faire
A
suite
par M
fessic
route
rive
A
nerer
se ren
Yerk
Al
Ribar
lesfor
glige
caract
qui é
ré. Il
Al
fente
Can
liance
engag
comp
tre les

- sa conversion, 230. Son discours à les Soldats avant que de partir pour la guerre, 231-32. Il est brûlé par les Iroquois, & meurt en Martyr, 239.
- Aiguillon.* La Duchesse d'Aiguillon, Fondatrice des Hospitalières de Quebec.
- Aillebout.* M. d'Aillebout Gouverneur des Trois Rivieres, est nommé Gouverneur Général, 281. Son caractère, 282. Il négocie avec la Nouvelle Angleterre, 286. & *suiv.* Il reçoit bien les Hurons, qui s'étoient réfugiés à Quebec, 302. Les Chefs des Sauvages Chrétiens le prient de bâtir une Prison pour les Yvrognés. M. de Lauson est nommé pour lui succéder, 308. Il fait justice de l'assassinat de trois François par les Onneyouths, 333.
- Akansas.* Sauvages de la Louysiane; leur situation, 446. M. de la Sale prend possession de leur Pays, 464.
- Alas.* Estevan de las Alas, Officier Espagnol, est chargé par D. Pedro Menendez, son Général, de ses affaires, 63-65.
- Albanel.* Le P. Charles Albanel, Jésuite, est envoyé à la Baye d'Hudson par M. Talon, pour en prendre possession au nom du Roy. Il prend sa route par le Saguenay, ce qui lui arrive avec les Mistassins, 477-78.
- Albany.* Nom, que les Anglois donnerent à la Ville d'Orange, lorsqu'ils se rendirent Maîtres de la Nouvelle York. voyez Orange.
- Albert.* Officier François, M. de Ribaut l'établit Commandant à Charlesfort. Il découvre le Pays, 31. Il néglige la culture des Terres, 32. Son caractère; il se fait haïr par tous ceux, qui étoient sous ses ordres. Sa cruauté. Il est tué par ses Gens, 33.
- Algonquins.* Quelques Relations disent *Algonmekins.* Nation Sauvage du Canada. Ce qui les engage à faire alliance avec les François, 141-142. Ils engagent M. de Champlain à les accompagner dans une Expédition contre les Iroquois. Succès de cette Expédition, 144. & *suiv.* Leur cruauté après leur victoire, 148. Parallele des Nations Algonquines & Huronnes, 196. Insulte faite au P. Lallemand par un Algonquin, 215. Défaite d'un Parti Iroquois par des Algonquins, 229. Une Algonquine Chrétienne est obligée de couper un doigt au P. Jogues, 238. Conversion merveilleuse d'un Chef Algonquin, 252. & *suiv.* Histoire d'une Algonquine, qui se sauve d'un Village Iroquois, 277. & *suiv.* Zèle, courage, & protection de Dieu sur une jeune Esclave Algonquine 306-09. Belle action d'une Femme Algonquine, 319. Deux Algonquines Chrétiennes prédisent le Tremblement de Terre de 1663, 364. Une Algonquine sert de Guide à M. de Tracy pour joindre les Agniers, 386. Plusieurs Nations établies parmi les Nations Algonquines, 404. & *suiv.* Les Algonquins des Trois Rivieres se retirent au Cap de la Magdelaine, 428. Les Algonquins Supérieurs donnent de grandes espérances aux Missionnaires pour la Religion, & à la Colonie pour le commerce, 431-32. Plusieurs Peuples de la Langue Algonquines attachent plus étroitement aux François, 436. Voyez *Nipissings.*
- Almipegon.* Lac, qui se décharge dans le Lac Supérieur. Sa situation. Le P. Allouez y fait une course pour y visiter des Sauvages Chrétiens, 497.
- Allard.* Le P. Germain Allard, Provincial des Recollers, & depuis Evêque de Venise, conduit plusieurs de ses Religieux à Quebec, & retourne en France, 424-25.
- Allouez.* Le P. Claude Allouez, Jésuite, s'offre à accompagner les Outaouais, qui le traitent indignement. Il apostrophe un Jongleur, 392. Ses courtes Apostoliques, & ses succès, 393. & *suiv.* Il visite les Nipissings sur les bords du Lac Almipegon, & reprend ensuite la route de Chagouamigon, 397-98. Il va faire Mission dans la Baye des Puants, 405. &

accompagne M. de S. Luffon dans la prise de possession du Pays du Nord & de l'Ouest. Son discours aux Sauvages en cette occasion, 438-39. Il fait une course chez les Mascoutins; Comment il en est reçu, 447. & *suiv.* On veut le détourner d'aller chez les Outagamis. Il y va, & en est bien reçu. Il s'établit chez les Miamis, 449.

Alonne. La Demoiselle d'Alonne est prise par les Iroquois, & en donne avis à M. d'Orvilliers, 524. Elle est délivrée, & arrive à Montreal, 529.

Alphonse. Pilote Portugais, ou Espagnol, au service de François I. est envoyé par M. de Roberval pour chercher un chemin aux Indes par le Nord du Canada; jusqu'où il va, 21.

Ambre gris. On en trouve quelquefois sur les Côtes de la Floride, 31.

Americ Vesputce, Florentin, n'a eu l'honneur de donner son nom au Nouveau Monde, que par une supercherie, 4.

Amsterdam. Nom, que les Hollandois donnerent à la Ville de Manhatte. Voyez *Manhatte*.

Anastase, vertueuse Iroquoise, recevoit chez elle à la Prairie de la Magdeleine Catherine Tegahkônita. Son occupation dans cette Bourgade, 578. Union intime de ces deux Chrétiennes, 577. Anastase veut engager Catherine dans le mariage, est piquée de son refus, reconnoît sa faute, & continue à l'assister, 583.

Andastes, ou *Andastoez*. Sauvages Voisins de la Virginie, originaires des Hurons, 184. Ils offrent du secours à ceux-ci contre les Iroquois, 283. Ils sont la guerre à ces derniers, & en sont enfin repoussés, 355. Ils les inquiètent de nouveau, 370. Ils remportent quelques avantages sur eux, 431. Ceux-ci les détruisent presque entièrement, 443.

Andros. Le Chevalier Andros, Commandant dans la Nouvelle Angleterre est nommé Gouverneur de la

Nouvelle York. Ce qu'on avoit sujet de craindre de lui dans la Nouvelle France, 531. Il empêche les Iroquois d'envoyer des Députés au Marquis de Dénonville. Sa Lettre à ce Général. Il fait piller les François de l'Acadie, & il défavoué ces Expéditions, 538.

Andusta. Chef Sauvage de la Floride, invite les François à une Fête, 31.

Anglois. Des Anglois secourent les François de la Floride, 58. Ils veulent s'établir parmi les Canibas, & n'y réussissent point, 131. Ils chassent les François de St Sauveur & de l'Acadie, & sous quel prétexte, 134. & *suiv.* Ils enlèvent la Nouvelle Belgique aux Hollandois, 143. Ils font plusieurs hostilités sur les François pendant le siège de la Rochelle, 165. Ils se rendent Maîtres du Canada, 169. Pourquoi ils se rendirent si faciles à restituer à la France l'Acadie, 176. Ils continuent à trafiquer avec les Sauvages du Canada contre le Traité de S. Germain, 177. Ils ne s'y prennent pas bien avec ces Peuples, & ce qui en arrive, 179. Ils proposent une alliance éternelle entre la Nouvelle France & leurs Colonies, quelques guerres, qui surviennent en Europe entre les deux Couronnes, 186. Ce qui fit échouer ce projet, 289. Ils recherchent l'amitié du P. Dreuillettes, & pourquoi, 311. Ils donnent à la Nouvelle Belgique le nom de Nouvelle York, après en avoir chassé les Hollandois, 375. & *suiv.* Leurs usurpations du côté de l'Acadie, 408. Ils sont repoussés du Cap de Sable, 409. Ils s'emparent de nouveau de l'Acadie & des Provinces voisines, 413. & *suiv.* Ils manquent de parole au Sieur le Borgne. Ils prennent par composition le Port de la Héve, 414. Leurs prétentions sur l'Isle de Terre-Neuve, 418. Quelques-uns s'établissent sur les bords du Kinibequi; reception, qu'ils font à M. de S. Luffon; ils sont rappelés dans la Nouvelle Angleterre, 439. Ils s'emparent de nouveau de l'A-

cadie
cher
bâti
lenn
avec
cela
rent
die
n'ou
fon
Tra
trois
eux
de c
fuge
481.
pour
enfu
gés à
glois
489.
aux
men
vont
y son
font
Baye
tage
merc
il ne
vois
repor
la B
retou
pris
Deux
Priso
seu
leurs
ment
vrer
dans
guerr
caufe
tout
Natio
est n
550.
Fran
tages

cadie en tems de paix, 450. Ils cherchent à nous susciter des affaires; ils bâtissent le Fort de Pemkuit; ils veulent mettre les Abénaquis aux prises avec les Iroquois, & quelles sont en cela leurs vûes, 462-63. Ils s'emparent pour la cinquième fois de l'Acadie & de ses dépendances, 463. Ils n'ont aucun droit sur la Baye d'Hudson, 476. Ils y sont conduits par des Transfuges François, & y bâtissent trois Forts, 477. Ce qui se passe entre eux & les François en un autre endroit de cette Baye, 479. Les mêmes Transfuges leur livrent le Fort Bourbon, 481. Ils se servent de nos Deserteurs pour animer les Iroquois contre nous; ensuite ils les vendent comme Engagés à la Jamaïque, 484. Vint-six Anglois tués par les Tsonnonthouans, 489. Ils promettent un grand secours aux Iroquois, s'ils veulent recommencer la guerre, 495. Des Anglois vont en Traite à Michillimakinac, & y sont reçus par nos Alliés, 502. Ils sont chassés des Forts du fond de la Baye d'Hudson, 505. & *suiv.* Avantage, qu'ils ont sur nous pour le commerce avec les Sauvages, & pourquoi il ne faudroit pas les laisser dans le voisinage des Iroquois, 507. Ils sont repoussés du Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson. D'autres Anglois retournent à Michillimakinac, & sont pris par M. de la Durantaye, 515. Deux François, qu'ils avoient fait Prisonniers, leur enlèvent un Vaisseau, 519-20. Leurs prétentions & leurs entreprises sur l'Acadie. Ils fomentent le Baron de S. Castin de leur livrer Pentagoet. Leurs intelligences dans le Pays, 520. Ils fomentent la guerre entre les Iroquois & nous à cause du commerce, 539. Ils mettent tout en usage pour nous débaucher les Nations Abénaquises, 541. Quebec est menacé d'une Flore Angloise, 550. Ils se proposent de chasser les François de la Baye d'Hudson. Avantages, que M. d'Iberville remporte

sur eux, 555. & *suiv.* Ils sont chassés de plusieurs Forts par les Abénaquis, 557. & *suiv.* Incompatibilité des Anglois & des François en Canada: les Premiers promettent aux Iroquois la destruction entiere de la Colonie Française. Ils regardent les Jesuites comme leurs plus dangereux Ennemis en ce Pays-là, 560.

Anjelran. Le P. Anjelran, Jesuite, est blessé dans la surprise des Tsonnonthouans. Services, qu'il a rendus à la Nouvelle France, 516

Animaux particuliers à la Floride, 28, 29. Deux Animaux singuliers dans le Pays des Hurons, 185. Animaux particuliers au Pays des Iroquois, 272. & *suiv.*

Anticosty. Isle de l'embouchure du Fleuve S. Laurent; sa situation; ses divers noms, 10.

Antoine. Dom Antoine de Portugal offre le commandement de sa Flotte au Chevalier de Gourgues, 106.

Apalache, Montagnes d'Apalache dans la Floride. On fait accroire aux François qu'elles renferment des Mines, & ce qui en est, 42.

Apalachine, ou *Cassine.* Arbrisseau de la Floride, dont les feuilles grillées & bouillies composent une boisson, dont on use beaucoup dans la Floride, 30. *Voyez* le Journal.

Arazasa, Ville de la Nouvelle York: Les Anglois s'en rendent les Maîtres, 376.

Arbres propres de la Floride, 29. & *suiv.* Arbre singulier dans la Mer vis-à-vis l'embouchure de la Riviere de S. Jean, 117. Qualités des Arbres du Canada, selon M. Denys, 133. & *suiv.* Arbres particuliers au Pays des Iroquois, 272.

Argall (Samuel) chasse les François de S. Sauveur; sur quoi il fonde le droit de cette irruption, 135-36. Il enleve furtivement la Commission du Commandant, pour le traiter de Pirate; propositions, qu'il fait aux François, 136. Il avoué la fourbèrie, pour

ſauver la vie aux François en Virginie. Il ruine S. Sauveur & le Port Royal. Un François l'avertit de ſe tenir en garde contre les Jeſuites, 138. Devenu Gouverneur Général de la Virginie, il revendique Manhatte ſur les Hollandois, 375.

Argenſon. Le Vicomte d'Argenſon Gouverneur Général de la Nouvelle France, fait inutilement courir après des Iroquois, qui avoient donné l'alarme à Québec, & tué quelques François, 338-39. Il paroît peu diſpoſé à entrer en négociation avec ces Barbares, & ce qui lui fait changer de penſée, 349-50. Il fait ſonder le P. le Moyné pour aller négocier la paix dans les Cantons, 350. Il retourne en France, ſans attendre ſon Successeur, & pourquoi? 350

Armouchiquois. Sauvages du Canada. Leur caractère. Ils ſe réfugient dans la Nouvelle Angleterre, 134. Ce que Champlain dit de leur figure, 198.

Arnaud. Député du Colonel Dongan à Onnontagué, ſes propositions; réponſe, qu'on lui fait, 491

Aspics ſinguliers dans le Pays des Iroquois, 272.

Aſſemblée des Notables, convoquée par M. de la Barre au ſujet de la guerre des Iroquois, & ce qu'on y reſout, 471. & ſuiv.

Aſſinibois, Lac des Aſſinibois, ſon étendue, ſa ſituation, 17. Les Aſſinibois, Sauvages du Canada de la Langue des Sioux, avec leſquels on les confond quelquefois, 396.

Attikamegues. Sauvages du Canada. Situation de leur Pays, leur caractère. Ils ſe font inſtruire de la Doctrine Chrétienne, 220. Pourquoi la Foi ne fait que des progrès lents parmi eux, 221. Ils aſſiſtent à une Audience publique donnée aux Députés Iroquois, 264. Ils attirent pluſieurs Nations aux Trois Rivieres, & les diſpoſent au Chriſtianiſme par leurs bons exemples, 308. Le P. Bureux les viſite dans

leur Pays, & les trouve tous fervens Chrétiens, ou Careehumènes, 309-10. Ils ſont attaqués, & preſque détruits par les Iroquois. Quelques-uns engagent ce même Pere à les ſuivre chez eux, & ce qui en arrive, 310-11. Trente Attikamegues, Hommes & Femmes, avec quelques François, ſont envelopés par un Parti Iroquois, & ſont tués. Bravoure des Femmes, 348. Conjectures ſur leur ancienne demeure, 397. Ils diſparoiffent entièrement après une grande mortalité dans le Nord, 428.

Avauagour. Le Baron d'Avauagour, Gouverneur Général de la Nouvelle France; ſon caractère; ce qu'il penſe du Canada, 350. Il traite avec Garakonthié, 355. Il demande du ſecours au Roy, 360. Il permet la Traite de l'Eau-de-vie par pique, 360-61. Il ſ'obſtine, quoiqu'on puiſſe lui dire, 362. Maniere équitable, dont il rendoit la juſtice, 371. Il retourne en France, rentre au Service de l'Empereur contre les Turcs, & meurt au lit d'honneur, 374.

Aubert (Thomas) Pilote de Dieppe, amene en France des Sauvages du Canada. Il n'eſt pas vrai qu'il ait fait la découverte de ce Pays par ordre de Louis XII. 40.

Autmoins. Jongleurs parmi les Acadiens, 129. Voyez *Jongleurs.*

Autriche. Anne d'Autriche, Reine de France, demande aux Etats Généraux la délivrance du P. Jogues, 147. Elle ordonne aux Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France de protéger les Sauvages Chrétiens contre leurs Ennemis, 289. Elle propoſe le P. le Jeune pour Evêque du Canada, & accepte l'Abbé de Montigny, François de Laval, qu'on lui préſente, 339.

Ayllon. Luc Vaſquez d'Ayllon, Conſeiller de l'Audience Royale de San Domingo, découvre le Jourdain. Où ſe borne ſon Expédition en Floride, 24, 25.

B
de B
Ba
niſte
qui
lui re
Ville
Ba
te, ſe
Golp
Ba
ve ſur
dans
Ba
cia, l
ride,
Thou
men
La
Louis
Regle
gruë
eſt no
Nouv
465. I
tre les
& cou
Roy c
il trou
Aſſem
berer
qu'on
Cour
que le
poſe à
ſans pe
der av
gué; c
483. C
ſujet d
une ter
ponſe
couvre
Il ſe ſa
de, cel
nois,

B

BAHAMA. Cause des fréquens naufrages, qui se font au Canal de Bahama, & leurs suites, 62.

Baillif. Le Baillif, François Calviniste, servoit dans l'Escadre Angloise, qui prit Quebec. Le Commandant lui remet les clefs du Magasin de cette Ville, 169.

Bailloquet. Le P. Bailloquet, Jesuite, ses travaux le long du Fleuve & du Golphe de S. Laurent, 351.

Baleines. Quantité, qui s'en trouve sur les Côtes de l'Acadie, 115. & dans le Fleuve S. Laurent, 540.

Barcia. D. André Gonzalez de Barcia, ses prétentions au sujet de la Floride, 23. Il refuse fort bien M. de Thou, 87. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

La Barre. (M. le Febvre de) le Roy Louis XIV. ne trouve pas bon son Reglement au sujet de la Portion congrüe des Curés du Canada, 341. Il est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France; ses instructions, 465. Il arrive à Quebec prévenu contre les Creatures de M. de Frontenac, & contre M. de la Sale. Il écrit au Roy contre ce dernier, 470. Etat, où il trouve la Colonie: il convoque une Assemblée des Notables, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire; ce qu'on y conclut, 471. Il envoie en Cour l'Acte de la Délibération: avis, que le Roy lui donne, 473. Il se dispose à la guerre contre les Iroquois, sans perdre l'esperance de s'accorder avec eux. Il députe à Onnontagué; comment son Envoyé est reçu, 483. Ce qu'il mande au Ministre au sujet de cette guerre: il fait encore une tentative auprès des Iroquois: réponse insolente, qu'ils lui font. Il découvre les intrigues des Anglois, 484. Il se saisit du Fort de Catarocouy, & de celui de Saint Louis des Illinois, qui appartenoient à M. de la

Sale. Ce qu'on pensoit de lui dans la Colonie, 485. Ce qui le détermine à la guerre contre les Tsonnonthouans, 486. Prévention de plusieurs contre lui: il veut diviser les Cantons; les arrangemens pour la Campagne, 489. Il part avec l'Armée; avis, qu'il reçoit d'Onnontagué & de deux autres Cantons: propositions, que lui font les Onnontagués & les Tsonnonthouans, 490. Extrémité, où il se trouve; il fait la paix à des conditions peu honorables, 492. & suiv. Il reçoit du secours de France, 493. Ordres, que lui donne le Roy, 494. Nouvelles, que lui mande le P. de Lamber ville, 495. Il est rappellé, 496; Ce que M. de Dénonvillerépond au Gouverneur de la Nouvelle York à son sujet, 524. Il permer pat surprise des représailles sur les Gens de M. de la Sale, & ce qui en arrive, 532.

Barré. Nicolas Barré est choisi pour Commandant à Charlefort à la place du Capitaine Alberr. Sa bonne conduite, 33. Il abandonne Charlefort, le ruine, & s'embarque avec tous les Gens pour retourner en France, 34.

Barrillon. M. de Barrillon, Ambassadeur de France auprès de Charles II. Roy de la Grande Bretagne, fait inutilement à ce Prince de grandes plaines sur l'Entreprise des Anglois dans la Baye d'Hudson, 505. Ordre, qu'il reçoit du Roy son Maître, 507.

Basques. En quel tems ils ont commencé à faire la Pêche des Moruës sur les Bancs de Terre-Neuve, & sur les Côtes voisines, 3.

Bâtard Flamand, Hollandois, né dans le Canton d'Agnier d'une Iroquoise de ce Canton. Il attaque le P. le Moyne, qui retournoit à Quebec, après avoir conclu la paix à Onnontagué, 317. Il attaque les Outaouaïs & les Hurons, & s'excuse mal de ce qu'on avoit tiré sur le P. Garreau, 327. M. de Sorel le rencontre à la tête d'un Parti d'Agniers, & pour se tirer d'affaire il dit qu'il va en Députation trai-

ter de la paix avec M. de Tracy ; il est conduit à Québec, 384. Il est arrêté Prisonnier, 385. Il est mis en liberté,

388.

Baugy. Le Sieur de Baugy, Lieutenant des Gardes de M. de la Barre, va prendre au nom de ce Général possession du Fort de S. Louis des Illinois, lequel appartenoit à M. de la Sale, 485. Il repousse les Iroquois, qui assiégeoient ce Fort,

486.

De Bay, Frere du Sieur de la Giraudiere, propose un accommodement avec M. Denys,

416.

Baye des Chaleurs. Sa situation. D'où lui vient ce nom ; pourquoi on l'appelle aussi *Baye des Espagnols*.

Baye Françoisse. Sa situation & sa description,

117.

Baye d'Hudson, voyez *Hudson*.

Baye de S. Luc, ou *Port au Mouton*. D'où vient ce dernier nom. Sa situation.

Baye de S. Paul. Sa Situation. Ses Mines de fer,

391.

Baye des Puants, ou *la grande Baye*. Voyez le Journal.

La petite Baye à Plaisance. Sa situation,

419.

Begon. M. Begon Intendant de la Rochelle. Ordres, qu'il reçoit du Roi, 545.

Bekancourt. Le Baron de Bekancourt accompagne M. de la Barre dans son Expédition contre les Tonnonthouans,

491.

Belgique, Nouvelle Belgique, Colonie Hollandoise de l'Amérique. Sa situation. Sa fondation, 142. Les Anglois s'en rendent les Maîtres, & la nomment *Nouvelle York*. Voyez ce mot.

Bellefond. Le Maréchal de Bellefond engage le Roy à renvoyer M. de Frontenac dans la Nouvelle France en qualité de Gouverneur Général, & répond de sa conduite,

543.

Belle Isle. Détroit de Belle Isle, ce que c'est,

421.

Benevent, Abbaye réunie à l'Evêché de Québec,

406.

Bershamites, Sauvages, qui trafi-

quoient à Tadoussac, & qu'on y instruisoit de la Doctrine Chrétienne.

221. 308.

Berthier. M. de Berthier, Capitaine dans le Regiment de Carignan-Salieres, conduit l'Arriere-Garde de l'Armée contre les Agniers, avec M. de Sorel,

385.

Biart. Le P. Pierre Biart, Jésuite, est destiné pour l'Acadie, 121. Il est arrêté à Bourdeaux, & pourquoi ? 122.

Il part pour l'Acadie, & ce qu'il y eut à souffrir, 123. Sa relation de ce Pays,

124.

Sa conduite à l'égard d'un Chef Chrétien, qui vouloit être enterré avec ses Ancêtres, 130. Il prêche l'Evangile aux Canibas, 131. Il se transporte à S. Sauveur, il baptise un Enfant moribond, & le guérit sur le champ, 134. Il s'embarque pour la Virginie après la prise de S. Sauveur, 136. Un François avertit les Anglois de se défier de lui. Comment il se venge aux Açores du mauvais procédé du Capitaine Anglois de son Vaisseau, 138. Ce qui lui arrive en Angleterre, 139. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Biencourt. M. de Biencourt, Fils de M. de Poutrincourt, va chercher des vivres en France. Il veut éluder de mener des Jésuites en Acadie, & s'offre ensuite à les y conduire, 122. Il traite avec Madame de Guercheville,

123. Il promet à un Chef Chrétien de le faire enterrer avec ses Ancêtres, & s'enête malgré les representations des Missionnaires,

130.

Bierre, Gentilhomme Gascon, qui périt dans l'Expédition de M. de Gourgues en Floride,

105.

Bigot. Le P. Vincent Bigot, Jésuite, assemble un Village d'Abénaquis vers Pentagoet, 531. Ce que M. de Dénouville dit au Ministre de ce Missionnaire, & du P. Jacques Bigot, son Frere,

559.

Bifeau. M. de Bifeau, Ambassadeur de France en Angleterre, fait repasser en France trois Missionnaires,

qui

qui

dit

Fle

Lab

Au

men

B

Anp

veil

& l

B

Gou

bon

ti Ir

B

ticul

B

reço

B

suite

sieur

d'Ag

B

Neu

ainfi

B

pren

livre

Escla

Le

me, J

326.

à Qu

Le

Roch

nité,

Genti

qui le

avoit

biteur

treprij

nys ;

411-

de leu

Il le re

Le

son A

glois,

- qui revenoient de l'Acadie, 139.
- Le Blanc*, Vincentle Blanc, ce qu'il dit du voyage d'un Espagnol sur le Fleuve S. Laurent, & à la Côte de Labrador. Ce qu'on doit penser de cet Auteur, 4. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Blome*, Richard Blome, Historien Anglois, relevé au sujet de la Nouvelle Belgique, 142. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Bochart*, M. du Pleffis Bochart, Gouverneur des Trois Rivieres: sa bonne conduite. Il est tué par un Parti Iroquois, 309.
- Baus*, Illinois. Ce qu'ils ont de particulier, 447.
- Boisguillot*, Canadien. Ordre, qu'il reçoit de M. de Dénouville, 512.
- Boniface*, Le P. . . . Boniface, Jesuite, amene dans la Colonie plusieurs Chrétiens Iroquois du Canton d'Agnier, 431.
- Bonneviste*, Cap de l'Isle de Terre-Neuve, sa situation, découvert & ainsi nommé par Jacques Cartier, 8.
- Bontems*, Capitaine de Navire, prend un Vaisseau Portugais, & délivre deux François, qu'on menoit Esclaves au Brésil, 86.
- Le Boefme*. Le Frere Louis le Boefme, Jesuite, part avec des Outaouais, 326. Il en est abandonné, & retourne à Quebec, 327.
- Le Borgne*, Pere, Habitant de la Rochelle, Creancier de M. de Char-nisé, obtient après la mort de ce Gentilhomme un Arrêt du Parlement, qui le met en possession de tout ce qui avoit appartenu en Acadie à son De-bitteur, 412. Ses prétentions & ses entre-prises contre MM. de la Tour & Denys; ses violences contre ce dernier, 412-13. Il est sommé par les Anglois de leur rendre le Port Royal, 413. Il le rend après quelque résistance, 414.
- La Borgne*, Fils, va à la Héve avec son Associé, y est attaqué par les Anglois, s'enfuit dans le Bois, est mené
- Prisonnier à Baston, traite avec les Anglois, 414.
- Boston*. Les François disent *Baston*. Les Anglois bâtissent cette Ville sur un terrain, qui appartenoit à la France, 116.
- Boucher*. Le Sieur Pierre Boucher, Gouverneur des Trois Rivieres, est envoyé en France pour représenter au Roy les besoins de la Colonie, & est très-bien reçu de Sa Majesté, 360.
- Boulé*. Le Sieur Boulé, Lieutenant & Beaufrere de M. de Champlain, est pris par les Anglois en allant chercher du secours en France, 168.
- Bourbon*. Riviere de Bourbon. Qui lui a donné ce nom, sa situation, 479. Voyez Port Nelson.
- Bourdon*. Le Sieur Bourdon accom-pagne le P. Jogues aux Iroquois, 269. Ce qu'on lui mande au sujet de ce Missionnaire, 275. Devenu Procureur Général du Conseil Supérieur de la Nouvelle France, M. de Mély le fait embarquer pour France; il porte ses plaintes à la Cour contre ce Général, 377. Il prend possession de la Baye d'Hudson pour le Roy, 476.
- Bourgeois*. Marguerite Bourgeois, fonde à Montreal l'Institut des Filles de la Congregation, 343.
- Bouteroué*. M. de Bouteroué Inten-dant en Canada, ses instructions, 405. Ce que M. Colbert écrit à M. de Courcelles à son sujet, 406.
- Mademoiselle de Bouteroué, sa Fille, tient sur les Fonts de Baptême Garakonthié avec M. de Courcelles, 427.
- De Bray*. Jeune François soustrait à la cruauté des Espagnols par un Chef Sauvage en Floride, va reconnoître en quel état étoit le Fort de San Matheo, 98. Son raport à M. de Gour-gues, 99.
- Brebenf*. Le P. Jean de Brebeuf, Jesuite, arrive à Quebec, 159. Il part pour le Pays des Hurons, & est obligé de retourner sur ses pas, 160. Il retourne au Canada après la restitu-

tion de ce Pays à la France, 178. Il se dispose encore à aller chez les Hurons; ce qui fait différer son voyage, 182. Il arrive chez eux; ce qu'il eut à souffrir dans le voyage, 187. & *suiv.* Ce que lui dit un Huron pour lui prouver qu'il ne devoit pas changer de Religion, 189. Il obtient de la pluye par ses Prieres, 191. Il est appelé à un Conseil de Hurons, & ce qui s'y passe, 192. Il baptise un Captif Iroquois, & l'assiste à sa mort, 210. & *suiv.* Il prêche l'Évangile à la Nation Neutre, 1243. Il retourne de Quebec aux Hurons avec une Escorte, 263. Il ne veut pas se sauver de la Bourgade de S. Louis à l'approche des Iroquois, 290. Il est pris par ces Barbares, 291. Il est brûlé. Son courage: son caractère, 292-93. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Brasil. Colonie Française au Brésil. Les François sont bien reçus des Brésiliens. Ce qu'ils devinrent, 22, 23.

Bressani. Le P. François-Joseph Bressani, Jesuite Romain, s'offre à suivre un Convoi, que l'on envoie aux Hurons. Il est pris par les Iroquois, 258. Tourmens, qu'ils lui font souffrir, 259. & *suiv.* Il est vendu aux Hollandois, qui le font repasser en France, 260. Il retourne à Quebec, fait une quête pour ses Bourreaux, 267. Il reprend le chemin du Pays des Hurons, est attaqué en chemin par les Iroquois, & blessé, 301. Il revient à Quebec après la désolation du Pays des Hurons, & la dispersion de cette Nation, 302. Il retourne en Italie, & y prêche avec succès, 312. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Bretons. En quel tems les Pêcheurs Bretons ont commencé de faire la Pêche des Moruës sur le grand Banc de Terre-Neuve; & sur les Côtes voisines, 3.

Bretonvilliers. M. de Bretonvilliers, Supérieur du Seminaire de Montreal, nommé M. Perrot Gouverneur de cette Ville, 407.

Bristol. Jean Grubys de Bristol, Anglois, fait un Etablissement dans la Baye de la Conception en Terre-Neuve, 418.

Brûlé. (Estienne) Calviniste François, sert dans la Flotte Angloise, qui prit Quebec, 169.

Bruyas. Le P. . . . Bruyas, Jesuite, est envoyé Missionnaire aux Iroquois, 398. Ce qui l'empêche de faire du fruit dans le Canton d'Onneyouth, 431.

Bullion. Madame de Bullion donne soixante-deux mille livres pour aider à la Fondation de l'Hôpital de Montreal, 343.

Buteux. Le P. Jacques Buteux, Jesuite; ses travaux dans le Nord du Canada, 309-10. Il y retourne avec un pressentiment de sa mort; 311. Il est tué par les Iroquois, 312.

Buton, Anglois, qu'on prétend, sans le prouver, avoir pris possession de la Baie d'Hudson, 476.

Byssiriniens, Sauvages du Canada, 202.

C

C*CAËN.* Emery & Guillaume de Caën, son Oncle, Commerçans Huguenots, entrent dans les droits de la Compagnie du Canada. Guillaume de Caën arrive à Quebec, 158. Il en use mal avec les Jesuites, 159. Il en reçoit des reprimandes du Duc de Ventadour, Vice-Roy de la Nouvelle France, 160. Il est soupçonné d'avoir sollicité les Anglois de s'emparer du Canada, 165-66. Voyez les pages 171. 172. 180. Emery de Caën est pris par les Anglois en allant au secours de Quebec, 170. Il retourne en Canada, & les Anglois lui remettent Quebec. On lui abandonne le commerce du Pais pendant un an pour le dédommager de ses pertes, 177.

La Cassiniere. M. de la Cassiniere, Capitaine de Vaisseaux, commande deux Navires pour l'Expédition de la

Nouvelle York. Instructions, qu'il reçoit de M. de Frontenac. Il fait plusieurs prises, & retourne en France, 548.

La Caille, Sergent en Floride. Les Mutins de la Caroline en veulent à sa vie, & il se sauve, 50. Il est envoyé au Gouverneur de San Matheo pour capituler, 84.

Callieres. Le Chevalier de Callieres est nommé Gouverneur de Montreal, 494. Il conduit un Convoi à Catarocouy, 529. Son projet pour la conquête de la Nouvelle York, 541. & *suiv.* Le Gouvernement de cette Province lui est destiné, 546. Eloge du plan, qu'il avoit donné pour cette conquête, 547. Il arrive à Montreal, & en quel état il trouve son Gouvernement, 549-50. Il propose un nouveau plan pour la conquête de la N. York, 553. Ce plan est trouvé bon, & pourquoy on ne l'exécute point, 554. Il tire par ses bonnes manieres le secret des Députés Iroquois, 563-64. Il les envoie au Comte de Frontenac, 565.

Calos, Cacique Floridien; ses richesses & sa cruauté, 53.

Camcaux, Port de l'Acadie; sa situation & sa description, 120. La Compagnie des Indes Occidentales le concède par surprise, au préjudice de M. Denys, 415. Elle casse & annule la concession, 416. Il est pillé par les Anglois, 538.

Canada. Origine de ce nom, selon quelques-uns, 9. Son étendue, 11. Quand il fut nommé *Nouvelle France*, 149. Les Anglois s'en rendent les Maîtres, 169. On délibere dans le Conseil du Roy s'il en sollicitera la restitution, 173-74. En quel état il étoit, lorsqu'il fut rendu à la France, 176. Pourquoi il y a plus de Noblesse Française en Canada, que dans les autres Colonies. 399. Projet des Iroquois pour chasser les François de tout le Canada, 550.

Canadiens. François nés en Canada.

Ils sont peu processifs, quoique Normands d'origine pour la plupart. Leur bonne foi, 371. Leur vertu fait impression sur ceux, qui arrivent de France, 389. Leur génie; leur peu de précaution, 497. Ils se battent fort bien à la journée de Tsonnonthouan, 517. Eloge, qu'en fait M. de Dénonville, 521.

Canibas, Sauvages du Canada. Ce sont les vrais Abénaquis. Voyez ce mot.

Canibequi, vulgairement *Kinibequi*. Voyez ce mot.

Cap Breton, Isle. Aujourd'hui *Iste Royale*. Voyez ce nom.

Cap François, découvert & ainsi nommé par M. de Ribaut; sa situation, 25. Son incommodité, 38.

Cap de Sables, en Acadie. Ce qui s'y passe entre MM. de la Tour, Pere & Fils, 408. & *suiv.*

Capucins. Les PP. Capucins établis dans le Pays des Abénaquis, souhaitent que les Jesuites fassent des Missions parmi ces Sauvages, & reçoivent bien le P. Dreuilletes, 280.

Car. Le Chevalier Robert Car, Anglois, s'empare du Fort d'Orange, 143.

Carheil. Le P. Etienne de Carheil, Jesuite, est conduit aux Iroquois par Garakonthié, 398. Son caractère. Estime, où il est en Canada. Fait peu de fruit dans le Canton de Goyogouin, 403. Sa Lettre au Comte de Frontenac sur ce qui a engagé nos Alliés à traiter avec les Tsonnonthouans, 568. & *suiv.*

Carignan-Salieres, Regiment François, qui, au retour de Hongrie, est envoyé en Canada, pour faire la guerre aux Iroquois, 80-81. Presque tous les Soldats, & plusieurs Officiers s'établissent dans le Pays, 399.

Caroline, Forteresse bâtie dans la Floride par M. de Laudonniere. Sa situation; sa description; erreur des Historiens & des Géographes à ce sujet, 39. En quel état les Espagnols la

trouvent, quand ils la prirent, 77. Ils lui donnent le nom de *San Matheo*, 81. Elle est presque entièrement consumée par les flammes, 82. Voyez *San Matheo*.

Le Caron. Le P. Joseph le Caron, Recollet, va chercher les Hurons, 153. Ses occupations dans ce Pays. Il retourne en France, 155. Il retourne chez les Hurons, 158.

Carreau. Gentilhomme Gascon, qui périt dans l'Expédition du Chevalier de Gourgues en Floride, 105.

Cartier (Jacques) Pilote Maloin, est présenté au Roy François I. pour continuer les découvertes de l'Amérique. Son premier voyage, 8. Ce qu'il dit de Terre-Neuve, 9. Il prend possession des environs du Golphe du Canada, retourne en France, & en part l'année suivante pour continuer ses découvertes; avec quelle piété il se prépare à ce voyage, 9. Ses nouvelles découvertes, 10. & *suiv.* Pourquoi il donne au Golphe du Canada le nom de *S. Laurent*, 10. Rivière de Jacques Cartier, 11. On veut le retourner d'aller à Hochelaga. Il y va, comment il y est reçu. Les Sauvages s'adressent à lui pour être guéris de leurs maladies: sa piété & sa foi, 12. Il est attaqué du Scorbut, & comment il en guérit: à quoi il l'attribue, 14. Ce qu'il dit du Canada au Roy à son retour en France, 14. Pourquoi ses Mémoires ne sont pas d'une grande utilité, 15. Il raconte beaucoup de choses merveilleuses du Canada. *ibid.* Il accompagne M. de Roberval en Canada. Ce Gentilhomme lui donne le Commandement de son Fort. Il l'abandonne, & pourquoi? Il y retourne, 21.

Caseneuve. M. de Caseneuve, Lieutenant du Chevalier de Gourgues en Floride, met les Espagnols entre deux feux, 100. Il en taille une partie en pièces, 102.

Castañeda. François de Castañeda, Capitaine des Gardes de Dom Pedro

Menendez dans l'Expédition de la Floride, 82.

Castillon, un des premiers Membres de la Compagnie des cent Associés pour la Nouvelle France, 161.

Catarocouy. Situation & description de ce lieu. *V. le Journal*. M. de Courcelles projette d'y bâir un Fort, & pourquoi? 443. Il est bâti par M. de Frontenac, 444. M. de la Sale offre de le fortifier, & pourquoi? 456. Il en obtient le Domaine & le Gouvernement; à quelles conditions, 457. Il y fait travailler, 458. Dessin des Iroquois sur ce Fort; M. de la Barre s'en saisit, 485. Il est restitué à M. de la Sale, 496. Projets d'une Assemblée des cinq Cantons Iroquois dans ce Fort, 504. Leurs Chefs y sont arrêtés, 509. Les Onnontagués s'en approchent, & sont des Prisonniers, 525. Il est assiégé par les Iroquois, qui y brûlent le foin, & tuent les Bestiaux. Le siège est levé, 528. Il est ruiné par ordre de M. de Dénonville, 551. Les Iroquois s'en plaignent, 564.

Catherine. La bonne Catherine, voyez *Tegabkouita*.

Cendre chaude. Nom d'un Capitaine Agnier. Il est tué au combat contre les Tonnonthouans. Il avoit été un des Bourreaux du Pere de Brebeuf. Comment, après sa conversion, il repara son crime, 516.

Chabanel. Le P. Noël Chabanel, Jésuite, pourquoi on lui ordonne de sortir de la Bourgade Huronne de S. Jean, 297. Il disparaît; conjectures sur sa mort, 298.

Chabor. Philippe Chabor, Amiral de France, engage François I. à faire continuer les découvertes dans l'Amérique, & lui présente Jacques Cartier, 8.

Chagoumigon, ou *S. Michel*, Isle du Lac Supérieur; sa situation. Le P. Mesnard y est appelé par des Hurons, 357. Grand concours de Sauvages à cette Isle, & ce qu'y fait le P. Allouez, 393. & *suiv.*

La Chaise. Le P. François de la Chaise, Confesseur du Roy, est nommé par Sa majesté pour juger si on doit permettre la Traite de l'Eau-de-vie avec les Sauvages. Son sentiment, 455.

Chamst. Officier François tué par les Agniers, 384.

Chambly. M. de Chambly, Capitaine dans Carignan-Salieres fait bâtir un Fort, qui est aujourd'hui une Place forte, & porte son nom, 381. Utilité de ce Fort, 382. M. de Chambly est nommé Commandant de l'Acadie. Il est assiégé dans Pentagoët, & ses Gens le voyant blessé, se rendent, 450. Il est nommé Gouverneur de la même Province, 462. Il passe au Gouvernement de la Grenade, 463. Le Fort de Chambly est assiégé par les Agniers, qui y font beaucoup de dégât, & sont repoussés, 523-24.

Champigny. M. de Champigny Noroy, Intendant de la Nouvelle France; son éloge, sa prevoiance, il précède l'Armée de M. de Dénonville à Cararocouy, 514. Ses raisons pour évacuer ce Fort & le ruiner, 550-52.

Champfours. M. de Champfours; Gouverneur des Trois Rivieres; les Iroquois lui font des propositions de paix, 225. Avis, qu'il donne à M. de Montmagni, 261. Il assiste à l'Audience publique donnée aux Ambassadeurs Iroquois, 263.

Champlain (Samuel de) Capitaine de Vaisseau, se trompe en disant que Cartier dégoûta François I. du Canada, 14. Son premier voyage en Canada, 111. Son sentiment sur les bornes de l'Acadie, 113. Il prend possession au nom du Roy du Cap *Melebarre*, & du Cap *Codd*, 116. Il continue les découvertes, 119. Il va faire la Traite dans le Fleuve S. Laurent, 120. Il fonde la Ville de Quebec, 121. Il justifie les Jesuites au sujet du Traité de M^{de} de Guercheville avec M. de Biencourt, 123. Il tente inutilement de faire entrer cette Dame en Traité avec M. de Monts, 132.

Il retourne à Quebec, & en quel état il trouve cette Ville, 141. Raïsons, qui le portoient à marcher avec ses Alliés contre les Iroquois, 142-43. Sa premiere Expédition contre ces Sauvages. Il découvre un Lac, & lui donne son nom, 144. Succès de son Expédition, 148. Il retourne en France, & revient à Quebec, 149. Sa seconde Expédition contre les Iroquois. Il est blessé, 150. Il conduit en France un Huron, & donne aux Hurons un jeune François, pour lui rendre compte du Pays, 151. Il engage le Comte de Soissons à se mettre à la tête des affaires de la Nouvelle France. Ce Prince le fait son Lieutenant. Il est confirmé dans cette Charge par le Prince de Condé Successeur du Comte. Il repasse en Canada, y fait quelques courtes; il retourne en France, & il conclut un Traité d'Association pour le commerce, 152. Il conduit des Recollets en Canada, & s'engage mal-à propos dans une troisième Expédition contre les Iroquois, 153. Il y est blessé, & contraint de faire retraite. Il ne peut obtenir des Hurons un Guide, & il est obligé d'hiverner chez eux. Il passe en France; il dissipe une conspiration des Sauvages contre les François. Son courage à soutenir la Colonie malgré les plus grands contretems, 186. Il mene sa Famille à Quebec, 157. Sa fermeté. Il reçoit des Lettres du Roy Louis XIII. très-obligeantes. Il est averti que les Hurons ont de mauvais desseins, & il leur envoie des Recollets, 158. Il fait bâtir de pierres le Fort de Quebec, & reconduit sa Famille en France, 159. En quel état il trouve Quebec à son retour, 161. Il entre dans la Compagnie de la Nouvelle France, 165. Il est sommé par les Anglois de leur rendre Quebec; sa réponse, 166. Extrémité, où il est réduit par la famine, 167. Il se rend aux Anglois; à quelles conditions, 169. Conseil, qu'il don-

ne aux Habitans : il part pour Tadoussac, & ce qui lui arrive dans le voiage, 170-71. Il tâche de regagner à Dieu & au Roy un Apostat & un Transfuge, 172. Ce qu'il dit dans ses Mémoires des Compagnies. Il détermine le Roy à se faire restituer le Canada, 175. Il est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France, & y conduit une Escadre. Ses vûes sur la Nation & sur le País des Hurons, 178. 181. Sa conduite à l'égard des Hurons, qui refusoient de mener chez eux deux Missionnaires, 182. Pourquoi il fouhaitoit le voiage de ces Perès, 185. Sa mort & son éloge, 197-98. Voiez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Champlain, Paroisse du Canada. Mines de fer, 391.

Chaouanons. Sauvages, Voisins des Iroquois, par qui ils sont presque entièrement détruits, 443.

Chapeau Rouge, Poste de l'Isle de Terre-Neuve : d'où lui vient ce nom, 420.

Chapitre. Création du Chapitre de Quebec : ses revenus ; de qui il est composé. Qui nomme aux Benefices, 342.

Charbon de Terre. Mines de Chatbon de Terre en Acadie, 114.

Charles IX. Roy de France, approuve l'Établissement des François au Brésil, 23. Il donne aussi son consentement pour celui de la Floride : il paroît ravi qu'on n'y envoie que des Huguenots, & pourquoi, 24. On le prévient contre M. de Laudonniere, & il envoie un grand Convoien Floride, 60. Il reçoit mal le Chevalier de Gourgues de retour de son Expédition en Floride ; & peu de tems après il lui rend ses bonnes graces, 105.

Charles II. Roy d'Angleterre se saisit de la Nouvelle Belgique, 375. Il défavoué la surprise du Fort Bourbon, & n'a pas le crédit de le faire restituer à la France, 505.

Charlefort. Forteresse bâtie dans la

Floride par M. de Ribaut : sa situation, 26. Elle est abandonnée & détruite, 34. Pourquoi M. de Laudonniere ne la rétablit point, 38.

Charlestown. Fort bâti dans la Baye d'Hudson par les Anglois ; sa situation, 519.

Charnifé. M. d'Annai de Charnifé entre dans les droits du Commandeur de Razilly en Acadie. Il attaque le Fort de la Riviere de S. Jean pendant l'absence de M. de la Tour, à qui il appartenoit. Action indigne, qu'il commet en cette occasion, 411-12. Qui lui succède après sa mort, 412.

Chafy. M. de Chafy, Neveu du Marquis de Tracy, est tué par les Agniers. Celui, qui l'avoit tué, s'en vante en présence de ce Vice-Roy, qui le fait étrangler, 284.

Chatelain. Le P. Chatelain, Jésuite, visite plusieurs Nations Sauvages, 202.

Chatte. Le Commandeur de Charte, Gouverneur de Dieppe, succède à la Commission & aux Privileges de M. Chauvin dans le Canada ; il engage M. de Champlain à y passer, Sa mort, 111.

Chavin. Pierre Chavin est laissé Commandant à Quebec par M. de Champlain, 149.

Chaumonot. Le P. Joseph Chaumonot, Jésuite, prêché l'Évangile à la Nation Neutre, 243. Il est député par le Gouverneur Général à Onnonraguë, y est bien reçu, & y fait quelques conversions, 320. Son discours dans une Assemblée de ce Canton, 321, 329. Il visite le Canton de Tsonnonthouan, & ce qu'il y trouve, 334. Il donne naissance à la Mission Huronne de Lorette, 438.

Chaumont. Le Chevalier de Chaumont accompagne M. de Tracy dans l'Expédition contre les Agniers.

Chauvin. M. Chauvin, Capitaine de Vaisseaux succède au Marquis de la Roche dans sa Commission, & son Privilege en Canada. Il y envoie des

Vaisseau
fit,

Ch
qui s
nomm
Poste
Il est
Vaisseau
la No

Ch
Roch

blige
que M
l'Isle

Du
bres d

ciés,

Du
cède à

de la N
Iroquo

452.
renac

sur cel
che de

454-55
eur da

Fronte
ne à ce

Ches
tuation

Chic
situatio

Perron
Chin

roisse d
tion. L

te pen
y exerc

Chou
s'il trai

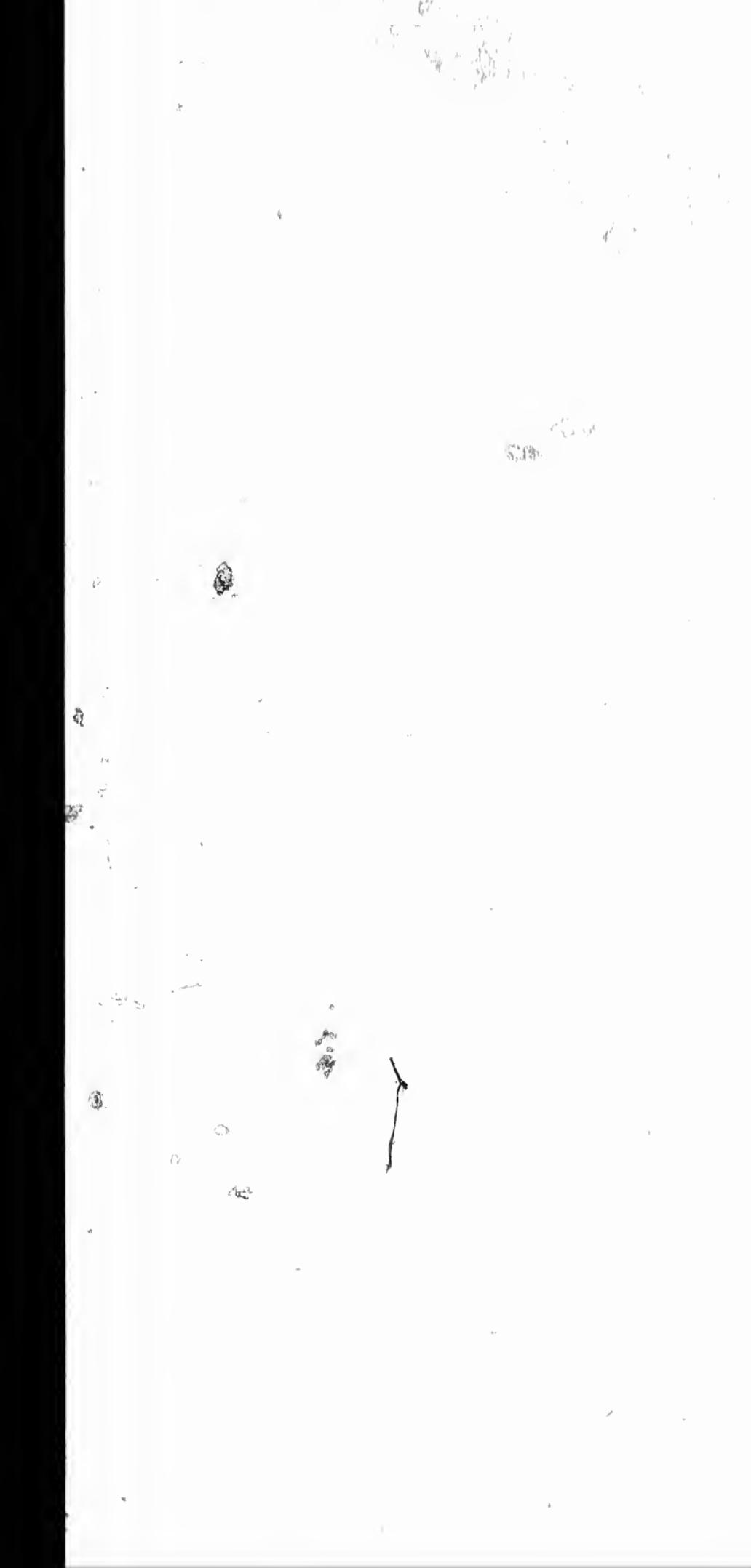
an sujer
Il part

Anglois
titer de

Le Ch
Recolle
pensiens

222-23

- Vaisseaux, 100. *Sa mort*, fautes, qu'il fit, 110. 111.
- Chedabouou*. Port de l'Acadie. Ce, qui s'y passe entre M. Denys, & un nommé la Giraudiere, 415-16. Ce Poste est pillé par les Anglois, 538. Il est assigné pour le rendez-vous des Vaisseaux destinés à l'Expédition de la Nouvelle York, 547.
- Chedotel*. Pilote du Marquis de la Roche, 109. Le Roy Henry IV. l'oblige à aller chercher des François, que M. de la Roche avoit laissés à l'Isle de Sable, 110.
- Du Chesne*, un des premiers Membres de la Compagnie des cent Associés, 161.
- Du Chesneau*. M. du Chesneau succède à M. Talon dans l'Intendance de la Nouvelle France. Il accorde aux Iroquois Chrétiens le Sault S. Louis, 452. Ses démêlés avec M. de Frontenac; Lettre, que le Roy lui écrit sur cela, 453. M. Colbert lui reproche de n'agir pas en Intendant à l'occasion de la Traite de l'Eau-de-vie, 454-55. Il est rappelé. Le tort, qu'il eut dans ses démêlés avec M. de Frontenac, 465. Conseil, qu'il donne à ce Général, 468.
- Chefures*. Isle aux Chefvres; sa situation, 117.
- Chicagon*. Village des Miamis; sa situation; ce qui y arrive à Nicolas Perrot, 417.
- Chine*. Quartier de la Chine, Paroisse de l'Isle de Montreal; sa situation. Les Iroquois y font une descente pendant la nuit; cruautés, qu'ils y exercent, 549.
- Chouard*, Fils de Des Groseilliers, s'il traite avec les Anglois, ou non, au sujet de la Baye d'Hudson, 481. Il part de cette Baye sur un Navire Anglois, n'ayant pas encore pu se tirer de leurs mains, 556.
- Le Clercq*. Le P. Chrétien le Clercq, Recollet. Son erreur au sujet des Gaspétiens, qu'il appelle *Porte-Croix*, 222-23. Voiez la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Codd*. Cap Codd, ou *Cap Blanc*; sa situation. M. de Champlain en prend possession au nom de la France; les Anglois s'y établissent, 116. Voiez *Boston*.
- Colbert*. M. Colbert Ministre d'Etat: Mémoire, que lui adresse M. Talon, 382-83. Ses vûes touchant l'arrangement des Habitations Françoises, 387. Il se prévient contre les Jesuites, qui refusoient de franciser les Sauvages; il est défabulé, & les sentimens à leur égard, 390. Ce qu'il mande à M. de Courcelles, au sujet de M. de Bouterouë, 406. Il envoie un Commissaire en Acadie pour s'instruire de l'état de cette Province, 417. Il accepte l'offre de M. Talon de s'y transporter lui-même. Propositions, que lui fait faire le Chevalier Temple, & ce qu'il y répond, 450. Ce qu'il mande à M. du Chesneau touchant la Traite d'Eau-de-vie, que cet Intendant ne vouloit pas permettre, 454. Il en revient à son avis, 455. Sa mort; son Successeur au département de la Marine, 457. Pourquoi il avoit fermé les yeux sur les Entreprises des Anglois dans la Baye d'Hudson, 477.
- Coligni*. L'Amiral de Coligni veut établir une Colonie de Huguenots au Bresil; à quel dessein, & ce qu'elle devint, 22, 23. Il tourne ses vûes du côté de la Floride, 23. Il y envoie un nouveau Convoi, 35. Il est prevenu mal-à-propos contre M. de Laudonniere, 60. Il l'invite à repasser en France, 61.
- College*. Qui est le Fondateur du College de Quebec, & en quel tems il fut fondé, 197.
- Collier*. M. Collier, Associé de M. de Monts, 149.
- La Colombiere*. M. de la Colombiere, Grand Archidiacre, Grand Vicair, & Conseiller Clerc au Conseil Supérieur de la Nouvelle France, est guéri par l'intercession de Catherine



Tegahkoura.

585-86.

Colonie. Source de la Colonie Françoise du Canada plus pure, que celle des autres, 205. Colonie Françoise à Onnontagué, 323. *& suiv.* Extrémité, où est reduite la Colonie du Canada, 347. On y établit une Justice réglée, 370. Attention de la Cour au choix des Colons, 380. Elle est augmentée de plus de moitié, 381. 399. On commence à se relâcher sur le choix des Colons, 425. Elle est toute en trouble; par la faute de qui? 451. Confusion, où elle se trouve de nouveau; recensement fait de ses Habitans en 1679. 466. En quel état M. de Dénouville la trouva, 497. Désordres, qu'il y remarqua, 532. *& suiv.* En quel état elle étoit en 1688. 539. Consternation, où elle est, 541. A quoi le Roy & son Ministre attribuent le danger, où elle est, 562.

Commerce. La liberté de commerce publiée en Canada, 391. Le commerce permis aux Gentilshommes. Qui le fait tomber, 539.

Compagnie de M. de Monts. Elle ne fait rien pour l'Etablissement du Canada, 21.

Compagnie des Cent Associés, dite de la Nouvelle France; son plan, ses privilèges; concessions, que lui fait le Roy Louis XIII. 161. *& suiv.* Ce que Champlain dit des Compagnies en général, 175. Celle-ci rentre en possession du Canada, & y envoie une Flotte: elle ne veut pas permettre aux PP. Recollers d'y retourner, & pourquoi? 178-79. Elle néglige le Canada, 200. 209. 216. Elle justifie juridiquement les Jesuites du Canada des calomnies, qu'on repandoit contre eux, 256-57. Elle continue à négliger le Canada, 350. Elle remet au Roy le Domaine du Canada, 370-77. Elle avoit déjà abandonné le commerce des Pelletteries aux Habitans; & à quelle condition? 379.

Compagnie des Indes Occidentales. Le Roy Louis XIV. comprend la Nou-

velle France dans la concession, qu'il lui avoit faite des Colonies Françoises de l'Amérique, 379. M. de Tracy l'en met en possession, & elle ne fait pas mieux les affaires du Canada, que la précédente, 388. Elle est surpris par le Sieur de la Giraudiere, & annule ce qu'elle avoit fait en sa faveur au préjudice de M. Denys, 416. Elle est causée que la meilleure partie du commerce des Pelletteries passe aux Anglois, 466.

Compagnie du Nord, établie à Quebec; elle entreprend de chasser les Anglois de la Baye d'Hudson, 478. Elle reçoit mal Des Groseillers & Radisson, qui y avoient fait un Etablissement pour elle, 483. Elle s'offre à se charger du Fort de Niagara, & à quelles conditions, 499. Elle obtient des Troupes pour chasser les Anglois des Forts du fond de la Baye d'Hudson, & ils le font en effet, 505. *& suiv.*

Compagnie des Pêches sédentaires. Elle s'oppose au rétablissement des Jesuites dans leurs Missions des Abénaquis. M. de Dénouville les y fait retourner; 531.

Compagnie de Londres pour la Baye d'Hudson. Elle donne ordre de proclamer le Prince & la Princesse d'Orange Roy & Reine d'Angleterre dans cette Baye, qu'elle prétend appartenir toute entiere à la Couronne de la Grande Bretagne, 554.

Condé. Le Prince de Condé est déclaré Vice-Roy de la Nouvelle France, 152. Il fait peu pour cette Colonie, & pourquoi? 156. Il vend sa Charge au Duc de Montmorenci, son Beau-Frere, 197.

Congregation. Filles de la Congregation; par qui instituées, 313. Services, qu'elles rendent à la Colonie. On leur défend de se clostrer, & de faire même des Vœux simples, 343-44.

Conseil. Quel fut d'abord le Conseil de la Nouvelle France. Etablissement du

DES MATIERES.

617

du Conseil Supérieur, 371. *& suiv.*
 Brouilleries au sujet de la Présidence dans ce Conseil. Ordonnance du Roy à ce sujet, 453-54.
Conti. Le Prince de Conti favorise M. de la Sale; & lui donne le Chevalier de Tonti, 457.
Corlar, Bourgade de la Nouvelle York. Les Sauvages donnent ce nom au Gouverneur de la Nouvelle York, 143. M. de Courcelles engage le Gouverneur de Corlar à ne point secourir les Agniers contre nous, 385. La nouvelle de la perte de cette Place par les François le fait prendre à M. de Frontenac sur le haut ton avec les Iroquois, 566.
Cortereal. Gaspard de Cortereal, Gentilhomme Portugais; ses découvertes au Nord del' Amerique. Ce que lui & son Frere devinrent, 3. 4.
Coffet, Capitaine, commandant les quatre Navires de M. de Ribaut; sa manœuvre, quand il est attaqué par les Espagnols, 69. Il donne avis de ce qui se passe à M. de Ribaut, 70.
Cotton. Le P. Pierre Cotton, Jésuite, Confesseur de Henry IV. Ses diligences pour faire partir les Missionnaires destinés à l'Acadie, 121-22. Le P. d'Orleans le blâme d'avoir laissé trop faire à Madame de Guercheville, & Champlain le justifie, 123. Celui-ci le blâme à son tour d'avoir empêché cette Dame de traiter avec M. de Monts, 189.
Conrars & Marés. Remarques sur ce qu'on voit dans les Lacs en ce genre, 440-41.
Courcelles. Daniel de Remi; Sieur de Courcelles, est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Ordres, qu'il reçoit, 380. Son Expédition contre les Agniers; son voyage à Corlar; ce qui lui fait manquer son coup. Deux Chefs Agniers lui font accroire qu'ils sont députés vers le Vice-Roy. Il commande l'Avantgarde de l'Armée contre les Agniers, 385. Ses préjugés contre les Missionnaires, 398. Il obtient un Jésuite pour les Tsonnonthouans, 402. Ses bonnes qualités & ses défauts. Ce que M. Colbert lui en écrit, 406. Son activité pour les affaires de la guerre: son voyage aux Iroquois; quel en fut le motif & le succès: il s'y altere la santé, demande son rappel en France, & pourquoi? 407. Ce qui l'empêche d'exécuter le projet d'un chemin de communication entre Quebec & l'Acadie, 417. Il fait justice de quelques François, qui avoient assassiné un Chef Iroquois, & oblige tous les Sauvages à demeurer en paix, 426. Il tient Garakonthié sur les Fonds de Baptême, 427. Il ne reçoit point le secours, qu'il attendoit de France; comment il se soutient par l'empire, qu'il avoit pris sur les Sauvages; avec quelle hauteur il parle aux Tsonnonthouans, 433-34. Il ferme les yeux sur leur conduite. 434. Il projette de bâtir un Fort à Cataracouy, 443. Il fait goûter ce projet à son Successeur. Il repasse en France. Son caractère, 444.
Couvreurs de Bois. Leurs désordres, 532-33. Ils empêchent l'Etablissement de l'Acadie, 541.
Courtemanche. M. de Tilly de Courtemanche, Gentilhomme Canadien, Propriétaire du Fort de Pontchartrain, 422.
Couture. Guillaume Couture, Canadien, accompagne le P. Jogues à Quebec, & en part avec lui pour retourner aux Hurons. Il est attaqué par les Iroquois; il se sauve d'abord; puis il en a honte, & retourne pour se livrer à ces Barbares, 235. De quelle maniere il en est traité: sa ferveur & sa pieté, 236. *& suiv.* Un Chef Iroquois le tire des mains de ses Bourreaux, 240. Il est ramené dans la Colonie, & sert d'Interprète au Gouverneur Général dans une Audience, que celui-ci donne aux Iroquois, 264.
Crevicour. Fort de M. de la Sale

Tome I.

sur la Riviere des Illinois , 460. Les Iroquois vont pour l'investir , M. de Tonti l'abandonne , 463.

Cristiuanz , voyez *Killistinos*.

Croisade. Les Espagnols appellent *Croisade* leur Expédition contre les François de la Floride , 65. Les Hurons & leurs Alliés Chrétiens font la même chose dans leur Entreprise contre les Agniers , 303-04. Les François marchent contre les Agniers dans le même esprit , 389.

Cuivre. Mines de cuivre en Acadie , 114. 117.

Cures & Curés. Reglement sur ce sujet , 340. & *suiv.*

D

DABLON, un des premiers Membres de la Compagnie des cent Associés pour la Nouvelle France , 161.

Dablon. Le P. Claude Dablon, Jésuite, est député à Onnontagué, 320. Il fait un Voyage à Quebec, & pour quoi? 323. Son excursion dans le Nord par le Saguenay, 350-51. Il établit la Mission du Sault Sainte Marie, 405. Il parcourt avec le P. Allouez le Pais des Mascoutins; ils renversent une Idole, 447. Reception, qu'on leur fait, 448. On veut inutilement détourner le P. Dablon de visiter les Ourtagamis. Il est rappellé à Quebec, 449.

Dacan. Le Sieur Dacan est envoyé avec le P. Hennepin pour découvrir le Micissipi au Nord. Il est retenu quelque tems Prisonnier chez les Sioux, 460.

Daillon. Le P. Joseph de Daillon, Recollet, arrive à Quebec, 159. Il part pour les Hurons; il est obligé de retourner sur ses pas, 160. Il prêche l'Evangile à la Nation Neutre, & pour quoi il y fait peu de fruit, 243.

Daniel. Le P. Antoine Daniel, Jésuite, arrive chez les Hurons, & ce qu'il eut à souffrir de ces Sauvages, 187. & *suiv.* Il conduit au College de

Quebec des Enfans Hurons pour les y faire élever, & on les lui enlève en chemin, 199. En quel équipage il arrive à Quebec, 200. Il est tué par les Iroquois, & donne sa vie pour sauver son Troupeau, 284-85.

Danois. Un Vaisseau Danois mene en Danemarc des Pygmées du Nord, 19.

Davost. Le P. Ambroise Davost, Jésuite, arrive chez les Hurons: ce qu'il eut à souffrir de ces Sauvages, 177. & *suiv.* Sa mort, 258.

Dauphine. Riviere Dauphine, ou des *Dauphins*. Sa découverte; sa situation, 25. Les Sauvages, que M. de Laudonniere y trouve, le pressent de s'établir chez eux, 36. Dom Pedro Menendez lui donne le nom de *S. Augustin*, 67. Voyez ce mot.

Denys. Jean Denys de Honfleur fait paroître la premiere Carte du Fleuve S. Laurent, 4.

Denys. M. Denys de *Fronsac*, Propriétaire & Gouverneur pour le Roy d'une partie de l'Acadie. Bornes, qu'il donna à cette Province, 113. Ce qu'il dit de la fécondité de ce Pays, 114. Son sentiment sur les Bois du Canada, 133. Entreprises & hostilités du Sieur le Borgne contre lui. Il est mis en prison: ses pertes, 412-13. Il se prépare à faire tête aux Anglois. Il est sommé par un Particulier de rendre le Fort de Chadabouctou; sa réponse, 415. La Compagnie des Indes déclare qu'elle a été surprise par un Particulier, & lui rend justice. Un incendie acheve de le ruiner. Son éloge, 416. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Dénonville. Le Marquis de Dénonville arrive à Quebec en qualité de Gouverneur Général, & monte à Catarocouy, 496. En quel état il trouve la Colonie, & ce qu'il en pense, 497. Il propose de construire un Fort à Niagara, 498. Lettre, qu'il reçoit du Gouverneur de la Nouvelle York, 499. Sa réponse, 500. Il comprend

la nécessité de reduire les Tsonnonthouans par la force : ses préparatifs, 502. Ce qu'il en écrit à M. de Seignelay, 503-04. Il donne à la Compagnie du Nord un Officier & des Troupes, pour chasser les Anglois du fond de la Baye d'Hudson, 505. Ses représentations au Roy au sujet d'un Traité d'accommodement, proposé entre les Anglois & les François pour la Baye d'Hudson. Ordre, qu'il reçoit de Sa Majesté, 507. Il fait arrêter les principaux Chefs des Iroquois à Catarocouy, où il les avoit mandés, sous prétexte d'une Conférence. Fautes, qu'il fit en cela, 509. & *suiv.* Plan de son Expédition, & mesures, qu'il prend pour la faire réussir, 511. & *suiv.* Il ne se laisse point amuser par le Gouverneur de la Nouvelle York, 513. Sa bonne intelligence avec l'Intendant, inouïe jusqu'alors. Il se rend à Catarocouy. Lettre, qu'il y reçoit du Gouverneur de la Nouvelle York; sa réponse, 514. Il fait passer par les armes un François Transfuge, qui avoit conduit les Anglois à Michillimakinac, 515. Il bâtit le Fort des Sables; se met en marche, & est attaqué par les Tsonnonthouans, 515-16. Il ravage tout leur Canton. Éloge de sa conduite dans cette Campagne, & le succès, qu'elle eut, 517. Il bâtit un Fort à Niagara: il y met une bonne Garnison: il se moque des menaces du Gouverneur de la Nouvelle York, & travaille à diviser les Cantons, 518. Avis, qu'il reçoit du Baron de S. Castin, 520. Ce qu'il mande au Roy touchant le commerce, la Pêche, l'Acadie & Terre-Neuve. Ce qui l'empêche de faire une seconde Expédition contre les Tsonnonthouans. Son embarras à cause des Ordres de la Cour, 521. Réflexions à ce sujet, 522-23. Le Gouverneur de la Nouvelle York lui demande une explication; il lui envoie le P. Vaillant; instructions, qu'il donne à ce Missionnaire, 525. Il envoie un grand Con-
 voi à Catarocouy; ordres, qu'il donne au Commandant. Il travaille à gagner les Onnontagués, 526. Il donne audience à un Député de ce Canton, 527. Propositions insolentes de ce Sauvage, 528. Sa réponse, & conditions, qu'il propose à son tour. Pourquoi il abandonne le Fort de Niagara: il prie M. de Seignelay d'envoyer chercher les Iroquois, qui étoient à Marseille par le jeune Serigny, & pourquoi? Il conclut avec les Iroquois une trêve, qui est mal gardée. Il reçoit une Lettre du Gouverneur de la Nouvelle York, 529. Il marche contre un Parti d'Iroquois, le dissipe, & fait des Prisonniers. Ce qu'il mande à M. de Seignelay du P. de Lamberville & des Missions Iroquoises & Abénaquises, 530-31. Ses inquiétudes au sujet de la Colonie, & sur quoi elles sont fondées, 531-32. Ce qu'il dit des Coureurs de Bois & de la guerre des Iroquois, 532-33. Il exagère un peu le mal, son défaut de vigueur, 533-34. Il a fort à cœur de faire la paix, & nos Alliés n'en paroissent pas contents, 534. Son embarras dans l'Isle de Montreal, où les Iroquois mettoient tout à feu & à sang, 549. Ses raisons pour évacuer & détruire le Fort de Catarocouy, 551-52. Il est nommé Sou-Gouverneur des Enfans de France, 552. Nouveau Mémoire, qu'il donne à M. de Seignelay sur les affaires de la Nouvelle France, 559. & *suiv.* Il est d'avis qu'on ruine toute la Nouvelle York jusqu'à Orange; ce que le Roy & le Ministre pensent de son Mémoire, 561. Ce qu'il avoit eu principalement en vû: en faisant la guerre aux Tsonnonthouans, 566.
Desnos. M. Desnos, Capitaine de Vaisseau, conduit du secours en Canada, & a ordre d'y rester, 493.
Diamant. On en trouve dans le Pays des Iroquois, 273.
Dixmes. Divers Réglemens sur les Dixmes des Curés du Canada, 341-42.

Dolu. M. Dolu, Grand Audancier de France, est chargé des affaires de la Nouvelle France par M. le Duc de Montmorenci, qui en étoit Vice-Roy, 157

Dongan. Le Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, met tout en usage pour faire passer aux Anglois tout le commerce des Pelletteries par le moyen des Iroquois, 466. M. de la Barre l'invite à se joindre avec lui pour faire la guerre aux Tsonnonthouans, ou du moins à demeurer Neutre, 468. Ce qui en arrive, 491. Ses prétentions sur le Pays des Iroquois, & ce qu'il en écrit à M. de Dénonville, 500. Il les engage à nous faire la guerre, & veut attirer dans son Gouvernement ceux du Sault S. Louis & de la Montagne, 501. Il envoie des Anglois à Michillimakinac pour y faire la Traite, 502. Ses intrigues pour animer les Iroquois contre nous, 503. Il favorise la surprise du Port Nelson, 505. Il continue ses intrigues auprès des Iroquois, 508. Il les avertit de se tenir sur leurs gardes : il veut amuser M. de Dénonville, & n'y réussit pas, 509. Il empêche les Tsonnonthouans de faire une irruption sur les Illinois, 513. Sa Lettre à M. de Dénonville au sujet de la guerre des Tsonnonthouans ; réponse de ce Général, 514. Il envoie un second Convoi d'Anglois à Michillimakinac, & ce qu'il devint, 515. Il travaille à nous débaucher nos Alliés, & à nous rendre les Iroquois irréconciliables : il invite de nouveau les Iroquois Chrétiens à se transporter dans son Gouvernement, & leur promet des Jesuites Anglois pour Missionnaires. Il menace M. de Dénonville de se déclarer ouvertement contre lui, 516. Malgré les ordres, qu'il reçoit de la Cour de Londres de travailler à la paix entre les Iroquois & nous ; il les excite de plus en plus à la guerre, 523. Il craint une défaite de notre part, 524. Il demande

à M. de Dénonville l'explication d'un Collier présenté aux Iroquois par le P. de Lamberville. Ce Général envoie le P. Vaillant, à qui il propose des conditions de paix entre les Iroquois & nous, & à qui il ne permet point de passer par le Canton d'Agner. Il se fait un mérite auprès des Iroquois des conditions de paix, qu'il avoit proposées. Conseil, qu'il leur donne ; promesses, qu'il leur fait, 525-26. Il les engage encore à faire des hostilités contre nous, dans le tems que, pour cacher son jeu, il renvoie des Prisonniers à M. de Dénonville, & lui communique les ordres des deux Rois pour un Traité de Neutralité, 529-30. Le Chevalier Andros lui succède dans le Gouvernement de la Nouvelle York, 531.

Donnacora. Chef Sauvage, rend visite à Jacques Cartier. Pourquoi il le veut détourner d'aller à Hochelaga, 11. On se défie de lui, 13. Quelques-uns ont cru que Cartier l'avoit mené en France, 15. Il raconte ce Voyageur des choses presque incroyables, 16. & *suiv.*

Doversiere. M. de la Doversiere, Lieutenant Général de la Flèche, Fondateur en partie de l'Hôpital de Montreal, où il envoie des Filles de l'Hôpital de la Flèche, 343.

Dreuilletes. Le P. Gabriel Dreuilletes, Jesuite, premier Missionnaire des Abénaquis : ses premiers succès, 280. Il est envoyé à Baston en qualité d'Ambassadeur pour y conclure un Traité de Neutralité entre les Colonies Angloises & Françoises, 286. & *suiv.* Ses travaux dans le Nord du Canada, 308. Son zèle & ses miracles, 310. Les Anglois recherchent son amitié, & pourquoi ? 311. Il part avec des Ouraonais, pour aller dans leur Pays, 326. Il en est abandonné, & retourne chez les Abénaquis, 327. Il fait une nouvelle excursion dans le Nord, 350-51.

Dupuis. M. Dupuis, Officier Fran-

col
à C
riv
qu
à la
On
Me
333

Du
Na
Sal
kin
le F
pre
fes
bler
dui
pou
barr
gara
Fran
488.
les A
dann
chill
duite
ce de
ordre
Il ter
alloj
maki
distri
vages
se rer
fait p
qu'il
re, p
feu,
Allié

E
to
nont
son,
Eco
doit
Ecu

cois conduit une Colonie François à Onnontagué, 323. & *suiv.* Son arrivée dans ce Canton; reception, qu'on lui fait, 328-29. Son embarras à la nouvelle d'une conspiration des Onnontagués contre les François. Mesures, qu'il prend pour se retirer, 335. & *suiv.* Sa retraite, 337-38.

La Durantaye. Olivier Morel de la Durantaye, Gentilhomme du Comté Nantois, Capitaine dans Carignan-Salieres, Commandant à Michillimakinac, se met en devoir de secourir le Fort de S. Louis des Illinois, & apprenant qu'il est délivré, retourne sur ses pas, 486. Il reçoit ordre d'assembler les Sauvages Alliés, & de les conduire à Niagara: ce qu'il lui en coûta pour en venir à bout, 487. Son embarras, lorsqu'arrivé avec eux à Niagara: il n'y trouva point l'Armée François; comment il les appaisa, 488. Il fait courir inutilement après les Anglois, qui étoient venus pendant son absence faire la Traite à Michillimakinac, 502. Sa bonne conduite lui gagne l'estime & la confiance des Sauvages: il reçoit un nouvel ordre de les mener à Niagara, 512. Il rencontre soixante Anglois, qui alloient encore trafiquer à Michillimakinac: il les fait Prisonniers, & distribue leurs marchandises aux Sauvages. Il arrive à Niagara, & de-là il se rend au Fort des Sables, 515. Il fait passer par les armes un Iroquois, qu'il croit Prisonnier de bonne guerre, pour lui épargner le supplice du feu, 537. Son habileté à retenir nos Alliés dans notre Parti, 567.

E

E*AU.* Le Chevalier d'Eau, Capitaine Reformé, est envoyé à Onnontagué pour traiter avec ce Canton, 566.

Ecosse. Nouvelle Ecosse. Ce que l'on doit entendre sous ce nom, 113-14.

Ecuveuil noir. Petit Animal, qu'on

trouve dans le Pays des Iroquois, & dont la fourure est fort estimée, 273.

Effiar. Le Maréchal d'Effiar, Surintendant des Finances, entre dans la Compagnie des cent Associés de la Nouvelle France, 165.

Elizabeth. Reine d'Angleterre, sollicite le Chevalier de Gourges d'entrer à son Service, 105.

Enfant Chrétien, crucifié par les Agniers en haine de la Foy, 277.

Eriés, Sauvages du Canada, autrement appellés *la Nation du Chat*, détruits par les Iroquois, 322.

Erlach. M. d'Erlach, Gentilhomme Suisse; arrivé en Floride en qualité d'Enseigne, il va à la découverte du Pays, 37. Il a ordre de reconduire des Prisonniers à leur Cacique; les instructions, 45. Il accompagne un autre Cacique dans une Expédition, & contribue beaucoup à sa victoire. Il est rappelé à la Caroline, 47. Confiance, que son Général lui témoigne, 49. Sa valeur dans une occasion importante, 57.

Eskimaux, Sauvages de Labrador & de la Baye d'Hudson. Ce qu'une Esclave de cette Nation rapporte des Pygmées & des Hommes monstrueux, 17. Les Eskimaux boivent de l'eau salée, 18. Leur maniere de naviguer, 19. 20. Les Acadiens leur font la guerre avec succès, 124. Leur caractère. Quelques-uns se font Chrétiens. Conversion singuliere d'une Femme de cette Nation, 345. On n'a encore vu que des Eskimaux en Terre-Neuve. Leurs fables sur les Habitans de cette Isle, 421. Leur maniere de voyager sur les glaces, 475-76.

Espagnols. Histoire de deux Espagnols Captifs parmi les Sauvages de la Floride; ils sont rachetés par M. de Laudonniere. Connoissances & avis, qu'ils lui donnent, 53. 54. Ils sont surpris à San Matheo, 97. Ils font haïs des Sauvages de la Floride, 100. Comment ils sont traités après la prise de San Matheo, 103. *Baye des Ef-*

pagnols. Voyez Baye.

Esquine. Les Floridiens en font usage contre les maux veneriens, 30.

Estailand; Pays fabuleux; où l'on disoit qu'il étoit situé, & par qui on prétendoit qu'il avoit été découvert, 3.

Etampes. M. d'Etampes, Gentilhomme de Comminge, va reconnoître en quel état se trouvoit San Matheo, 98.

Etechemins, Sauvages Voisins de l'Acadie, autrement appelés *Malecites*, 133. 279. Voyez *Malecites*.

Etiennes, Genevois, un des Chefs de la révolte contre M. de Laudonniere, 49. Son supplice, 52.

Eustache, fameux Chef Huron. Sa conversion singuliere; sa ferveur, 230. & suiv. Il est pris par les Iroquois, 234. Il est brûlé, & meurt en Héros Chrétien, 239.

F

LA Famine, Anse du Lac Ontario, pourquoi ainsi nommée; ce qui s'y passe, 493.

Femmes. En quel tems on commença de brûler les Femmes prises en guerre, 277.

Fenelon. L'Abbé de Salignac Fenelon est envoyé Missionnaire aux Iroquois du Lac Ontario, 398. Le Comte de Frontenac le fait mettre en prison, & pourquoi? 451.

La Ferté, Lieutenant de M. d'Iberville, fait Prisonnier le Gouverneur Anglois de Niewsavane, & lui enleve tous ses papiers, 554.

Festins. Les Sauvages ont des festins, où il faut tout manger, 337.

Floride. Floridiens. Etendue de la Floride; par qui elle fut découverte; étendue, que lui donnent les Espagnols, 23. Sa description: D'où venoient les richesses, qu'on y trouva, 26. Caractere des Floridiens, 27. Les Chefs y portent les noms de leur Nation, 41. Coutume bizarre des Flo-

ridiens, 42. Leurs imaginations sur un tonnerre extraordinaire, 46. Ils ne sont jamais plus à craindre, que quand ils font des caresses, 53. Ils refusent des vivres aux François dans une famine; 56. Ils s'humanisent, quand ils voyent ceux-ci secourus, 58.

Fontaines. Quelques fontaines singulieres dans le Pays des Iroquois, 271.

La Forêt. M. de la Forêt, Major de Catarocouy, passé en France avec M. de la Sale. Son éloge, 465. Il amene à Montreal des Députés Iroquois, 469. Il est établi Commandant à Catarocouy, & va au devant de M. de la Sale, 496. Ordre, qu'il porte de la part du Gouverneur Général à M. de la Durantaye, 515.

Des Fourneaux, un des Chefs de la révolte contre M. de Laudonniere, 49. Son supplice, 52.

François I. Roy de France, envoie Verazany faire des découvertes en Amérique, 4. Il envoie Jacques Cartier pour le même dessein, 8. Ce dernier lui rend compte de ses découvertes, 14. Commission & pouvoir, qu'il donne à M. de Roberval, 20. 21. Il ne s'intéresse plus au Canada après la mort de ce Gentilhomme, 22.

François. Les François sont les premiers, qui aient fait commerce dans l'Amérique Septentrionale, 24. Il leur faut peu de choses pour les rappeler dans leur Patrie; 34. Extrémité, où se trouvent ceux, qui avoient évacué la Floride, 35. Ils se laissent persuader qu'il y a des Mines en Floride, & le tort, que leur fait cette persuasion, 37. Ce qu'ils ont à souffrir de la famine, 56. Ils sont dégoûtés de la Floride, & pourquoi? 59. Un François sert de Guide aux Espagnols pour l'attaque de la Caroline, 76. & suiv. Ce que deviennent ceux de la Caroline après la prise de ce Fort, 81. & suiv. Des François se

com
l'Ac
cent
te, t
ture
Sauv
gloi
Faut
Aca
rent
Frâ
161.
Fran
tions
chois
pour
cour
difer
tres E
ler, 3
sent à
çois a
vorisé
retrait
Des
même
Leur
349. F
Un F
conju
Franç
de Tra
lerent
contre
duite
Les F
Vainq
qu'ils
glois
avoien
des Sa
volent
nis de
Franç
son par
fuges,
des Fr
ter avec
ensuite
gés, 4

comportent mal avec les Sauvages de l'Acadie, 126. Ceux, qui étoient dans cette Province, perdent par leur faute, tout ce qu'ils y avoient, 137. Aventures de plusieurs après la prise de S. Sauveur. Un François avertit les Anglois de se défier des Jesuites, 138. Fautes, que les François ont faites en Acadie, 140. Les Sauvages conspirent contre ceux du Canada, 156-57. François assassinés par les Sauvages, 161. Conduite édifiante des premiers François établis en Canada; précautions, qu'on avoit prises pour les bien choisir, 206. Artifice des Iroquois pour empêcher les François de secourir les Hurons, 225. Les Iroquois disent qu'au prix des François les autres Européens ne savent point parler, 321. Plusieurs François s'établissent à Onnontagué, 323. Un François adopté par un Onnontagué, favorisé par un stratagème singulier la retraite de cette petite Colonie, 337. Des François Prisonniers dans ce même Canton, y sont bien traités. Leur Lettre à M. de Maisonneuve, 349. Piété de plusieurs François, 357. Un François Martyr de la chasteté conjugale, 359. Quels étoient les François du Canada au tems de M. de Tracy, & dans quel esprit ils allerent avec ce Vice-Roy à la guerre contre les Agniers. Leur bonne conduite pendant cette Expédition, 389. Les François avoient toujours été Vainqueurs en Terre-Neuve, lorsqu'ils ont été obligés de céder aux Anglois les Etablissements, qu'ils y avoient, 421. Des François enyvrent des Sauvages, les assassinent, & les volent, 425. Quelques-uns sont punis de mort, 426. Pertes, que les François firent dans la Baye d'Hudson par la perfidie de deux Transfuges, 481. Les Iroquois se servent des François Transfuges, pour traiter avec les Iroquois, & les vendent ensuite en Jamaïque comme Engagés, 484. Des François Déserteurs

servent de Guides aux Anglois, pour reconnoître les Postes avancés de la Colonie, 499. Le Gouverneur de la Nouvelle York les caresse beaucoup, 504. Un François conduit les Anglois à Michillimakinac. Il est exécuté à mort; le Baron de la Hontan crie à l'injustice, 515. Belle action de deux Matelots François dans la Baye d'Hudson, 519. Les Soldats François se battent fort mal à la journée des Tsonnonthouans: M. de Dénonville les méprise fort. Les François Canadiens y font merveille, 517. Plusieurs François renoncent au commerce des Pelleteries; & pourquoi? 539. Projet des Iroquois & des Anglois pour chasser tous les François du Canada, 550. Invectives des Outaouais contre les François; mépris, où ils étoient tombés dans l'esprit de ces Sauvages, 569-70.

Fremin. Le P. Fremin, Jesuite, Missionnaire aux Iroquois, 323. Il y retourne après la guerre, 398. Il passe du Canton d'Agnier à celui de Tsonnonthouan, 402. Il conduit les Iroquois Chrétiens à la Prairie de la Magdeleine, 452.

Frontenac. Louis de Buade, Comte de Frontenac succède à M. de Courcelles dans le Gouvernement de la Nouvelle France, & bâtit le Fort de Catarocouy, qui porte son nom, aussi bien que le Lac Ontario. Son caractère, 444-45. Ses préventions, ses violences & ses prétentions mettent toute la Colonie en trouble. Il refuse aux Missionnaires le Sault S. Louis pour y transplanter leur Mission. Ce qu'il mande à M. Colbert au sujet des Iroquois, est exagéré, 452. Ses prétentions au sujet de la Présidence au Conseil Supérieur; ses démêlés avec l'Intendant; il est fâché de ne l'avoir pas mis en prison après le départ des Vaisseaux, 453. Reproches, que lui fait le Roy; ordre, qu'il lui donne au sujet des Coureurs de Bois, 453-54. Il conseille à M. de la Sale de passer

en France, 457. Il écrit au Roy en sa faveur, 462. Le Roy & le Ministre lui donnent le plus grand tort dans ses démêlés avec l'Intendant. Sa Majesté lui nomme un Successeur, 465. Ses diligences pour prévenir les suites de l'assassinat commis dans la Personne d'un Tsonnonhouan. Proposition insolente, que lui font faire les Iroquois. Sa réponse. On lui conseille de mollir; il n'en veut rien faire. Il apprend que les Iroquois ont mal parlé de lui. Il refuse d'aller à Catarocouy attendre les Députés Iroquois, comme il l'avoit promis. Expédient, que lui suggère l'Intendant: pourquoi il ne le prend pas, quoiqu'il ne le désaprouve point. Il se prépare à la guerre, 467. & *suiv.* Les Iroquois lui font une Députation pour l'amuser. Autre Députation des Sauvages de Michillimakinac. Ce que leur dit M. de Frontenac, 469. Il passe en France, 470. Ce qui détermine le Roy à le renvoyer en Canada en qualité de Gouverneur Général de la Nouvelle France; ce qu'on y remarqua de changement dans sa conduite; qui répondit de lui, 543. Ordres, qu'il reçoit du Roy au sujet de l'Entreprise sur la Nouvelle York, 545. & *suiv.* Il arrive trop tard en Amérique: causes de ce retardement. Instructions, qu'il laisse à M. de la Cassiniere, 547-48. Nouvelles, qu'il reçoit du Canada à l'Isle Percée. Il arrive à Quebec; monte à Montreal; désolation, où il trouve cette Isle, 549. Il apprend que M. de Dénouville a donné ordre d'évacuer, & de ruiner le Fort de Catarocouy; raisons pourquoi il le trouve mauvais, 551-52. Ses diligences pour prévenir & empêcher l'exécution de cet ordre. Autre raison pour y envoyer un Convoi, 552. Il apprend qu'il est évacué, & se console dans l'esperance de le rétablir, 553; Il se flatte de regagner les Iroquois, 562. Il renvoie aux Iroquois quatre de leurs Chefs, qu'il avoit ramenés de France,

563. Il reçoit une Lettre du P. de Carheil; en quoi elle lui fait plaisir. Il travaille à rétablir la réputation des François dans l'esprit des Sauvages, 570.

G

GABATO, *Gabot*, ou *Cabot*. (Jean) Venitien, & ses trois Fils arment pour le Roy d'Angleterre, reconnoissent l'Isle de Terre-Neuve, & une partie du Continent de l'Amérique Septentrionale, & ne débarquent en aucun endroit, 3.

Gachie, Gentilhomme Galcon, périt dans l'Expédition du Chevalier de Gourgués en Floride, 105.

Gagniaton, Ambassadeur Iroquois, vient pour faire des propositions insolentes à M. de Dénouville. Il retourne dans son Canton, & revient à Montreal, où le Chevalier de Callictes par ses bonnes façons l'engage à s'expliquer sur le sujet de son Ambassade, 563. Fierté, avec laquelle il s'exprime, 564. M. de Frontenac refuse de lui donner audience, & pourquoï? Oureouharé traite avec lui de concert avec le Gouverneur Général, 565.

Gambie. (Pierre) Soldat François, fait plusieurs découvertes en Floride, est volé & assassiné à son retour par deux Sauvages, 52.

Gandahouagué, Bourgade Iroquoise du Canton d'Agner, Patrie de Catherine Tegahkouita, 573. Le Pere Jacques de Lamberville y établit une Mission, 574.

Gannentaba, Lac du Canton d'Onnontagué, ce qu'on y voit de singulier, 271.

Garakonthié, Chef Onnontagué, va au devant du P. le Moyne. Son caractère, son amour pour les François; services, qu'il leur rend. Politique raffinée, & ménagemens sages de ce Capitaine, 352. Il est nommé Chef de la Députation vers le Gouverneur Général, 354. Sa prudence au sujet de ce qui lui

DES MATIERES.

625

lui arrive pendant le voyage. Reception, qu'il lui fait à Montreal & à Quebec, 374-55. Il vient à bout de faire remettre en liberté tous les Prisonniers François, 359. Il continue de travailler à la paix, & à la délivrance des François Captifs, 374. Il va trouver M. de Tracy à Quebec; de quelle maniere il en est reçu; propositions, qu'il lui fait; succès de son voyage; il pleure en cérémonie le P. le Moyne, 383. Il retient le P. Garnier à Onnontagué, lui bâtit une Cabanne & une Chapelle. Il fait un voyage à Quebec, & en amene deux autres Missionnaires, 398. Il reproche aux Outaouais la maniere indigne, dont ils traitoient leurs Missionnaires. Il est baptisé par l'Evêque, & tenu sur les Fonts par le Gouverneur Général, qui le nomme Daniel, & par la Fille de l'Intendant, 427. Il tâche en vain de rendre le Canton d'Onneyouth plus docile aux instructions de ses Missionnaires, 431. Il est député pour traiter de la paix, & parle fort bien, 493. On lui attribue la modération, dont usa son Canton à l'égard du P. de Lamberville après l'enlèvement des Chefs Iroquois à Catarocouy, 511. Il empêche les résolutions violentes dans son Canton, 519. M. de Frontenac compte beaucoup sur lui, 566.

Garangouas. (Marguette) Femme Iroquoise; son martyre & son courage, 592. & suiv.

Gargot. Le Sieur Gargot obtient du Roy Louis XIV. le Port de Plaisance avec le titre de Gouverneur. Il trouve de la difficulté à en prendre possession, & ce qui en arrive, 423.

Garnier. Le P. Charles Garnier, Jesuite, visite plusieurs Nations Sauvages, 202. Il donne generousement sa vie pour son Troupeau, & est tué par les Iroquois, 297. & suiv.

Le P. Julien Garnier, Jesuite, va Missionnaire aux Iroquois; Garakonthié le retient à Onnontagué, lui bâ-

tit une Cabanne & une Chapelle, 398.

Garreau. Le P. Leonard Garreau, Jesuite, part avec des Outaouais pour aller dans leur Pays, 326. Il est blessé à mort en chemin par des Agniers, & meurt à Montreal, 327.

Gaspesiens, Sauvages du Canada, les mêmes que les Acadiens. D'où leur vient ce nom, & qui en est l'Auteur. Leur vie errante empêche, ou plutôt regarde leur conversion au Christianisme, 221. Par quelle erreur on les appelle *Porteroix*, 222. & suiv.

Gaudais. Le Sieur Gaudais est envoyé Commissaire en Canada, en quoi consistoit sa Commission. Il reçoit le serment de fidélité de toute la Colonie, & prend possession du Pays au nom du Roy, 370. Il retourne en France. Son éloge, 374.

Gaulois. Guillaume Postel a cru que les anciens Gaulois avoient été en Amérique, 2. & qu'ils y avoient fait le commerce des Morues, 3.

Gemesse. Fort des François sur la Riviere de S. Jean, pris par les Anglois, 450. Restitué à la France, 462. Repris par les François, 463.

Le Gendre. M. le Gendre de Rouen, Associé de M. de Monts, 149.

La Giraudiere. Le Sieur de la Giraudiere obtient par surprise de la Compagnie des Indes Occidentales une concession au préjudice de M. Denys, & entreprend de le forcer à Chedaboucton, 415. Il se remet au jugement de la Compagnie, qui déclare qu'elle a été surprise, & le déboute, 416.

Glaces. Maniere de voyager sur les glaces dans la Baye d'Hudson. D'où ces glaces se forment, 474. & suiv.

Godefroy. Le Sieur Godefroy, Conseiller au Conseil de la Nouvelle France, est envoyé à Boston en qualité de Plenipotentiaire pour conclure un Traité de Neutralité avec les Anglois, 287-88.

Gods, Anglois, par l'entremise du

quel Milord Preslon, Ambassadeur du Roy de la Grande Bretagne à la Cour de France, traite avec le perthide Radisson, 481.

Gonnhatenha. (Françoise) Femme Iroquoise, est livrée au feu par sa propre Sœur, & brûlée en haine de la Religion Chrétienne, 590. & suiv.

Goufre formé par un Tremblement de Terre. Sa situation, 369.

Goupy. (René) Novice Jesuite, est pris avec le P. Jogues par les Iroquois, 236. Maux, qu'on lui fait souffrir, 237. Son martyre, 248.

Gourgues. Le Chevalier Dominique de Gourgues: ses premieres aventures. Il entreprend de venger les François égorgés en Floride par les Espagnols, 95. Ses préparatifs. Il arrive en Amérique, 96. Il découvre son dessein à ses Gens; comment son discours en est reçu. En quelle disposition il trouve les Sauvages de la Floride, 97. Il envoie reconnoître San Matheo, 98. Il observe lui-même la Place, 99. Il prend, l'épée à la main, un Fort, & taille en pièces la Garnison, 100. Il traite de même la Garnison d'un second Fort, & marche à San Matheo, 101. Il s'en rend le Maître, 102-03. Butin, qu'il y fait; il récompense les Sauvages. Maniere, dont il traite les Espagnols. Réflexion sur cette conduite, 103. Ce qui le fait résoudre à raser tous les Forts, 104. Il s'embarque au grand regret des Sauvages. Il arrive à la Rochelle. Danger; qu'il court d'y être enlevé par les Espagnols. Il est mal reçu à la Cour. La Reine Elizabeth d'Angleterre l'invite à entrer à son Service, & il le refuse. Il rentre en grace auprès du Roy, 104-05. Il accepte le Commandement de la Flotte de D. Antoine, qui se prétendoit Roy de Portugal, & meurt en chemin, 106.

Goyelle. Gentilhomme Breton, qui accompagna Jacques Cartier dans son second voyage, 12.

Goyogouin, Canton Iroquois; sa

description, & ce qu'il a de particulier, 270-71. Les Goyogouins demandent la paix, & avertissent que les Agniers sont en Campagne, 313.

Un Chef Goyogouin, fort Ami des François, propose la paix pour tous les Cantons, 349. 374. Réponse, que lui fait M. de Mély, 375. Les Goyogouins font demander la paix à M. de Tracy, 383. Estime, qu'ils font du P. de Carheil, & le peu de fruit, que ce Missionnaire fait parmi eux, 403.

Le Chef Goyogouin, dont il est parlé ci-dessus, est baptisé à Quebec, & nommé *Louis*, 434. M. de la Barre mande au Ministre qu'il faut détruire ce Canton, comme le plus opposé de tous aux François, 484. Il lui envoie un Collier pour l'engager à ne point entrer dans la querelle des Tsonnonthouans, 489. Ce Canton offre sa médiation pour la paix, 490. Député de ce Canton à Montreal pour demander la paix, 528-29. Ce que Oureouharé fait dire à ce Canton, qui étoit le sien, 563.

Grandfontaine (Hubert d'Andigny, Chevalier de) signe à Baston, en qualité de Plenipotentiaire du Roy de France, un Reglement pour la restitution des Pays usurpés par les Anglois, 416-17. Il est nommé Gouverneur de l'Acadie. Bornes de son Gouvernement, 417. Il est relevé par M. de Chambly, 450.

La Grange, Officier François, s'oppose à l'avis de M. de Ribaut d'aller attaquer la Flotte Espagnole, 70. Il s'embarque pour cette Expédition avec bien de la repugnance, 71. Dans le naufrage de l'Escadre Françoisé il est le seul, qui se noye, 83.

Grève, ou *Grave*, Plage couverte de galois, où l'on fait sécher la Morue, 419.

Le Griffon, Barque construite par M. de la Sale pour naviguer sur les Lacs; ce qu'en penserent les Sauvages. Ce qu'elle devint, 458-59.

Groenland. Figure des Peuples de

ce Pays. On y trouve des Hommes noirs, 18.

Grofsilliers, (Medard Chouart des) François Canadien, conduit les Anglois dans la Baye d'Hudson, 476-77. Il rentre dans son devoir, reçoit des graces du Roy, & part pour chasser les Anglois de la Baye d'Hudson, Il découvre le Fleuve Bourbon & la Riviere de Sainte Therese, bâtit un Fort à l'entrée de celle-ci. Ce qui se passe entré lui & les Anglois, 479. & *suiv.* Il est mal reçu à Quebec & en France, & se donne de nouveau aux Anglois, 481. Voyez *Chouart*.

Grontaut, François de la Floride; propositions, qu'il fait à M. de Lau-donnier de la part d'un Chef Floridien, 55.

Guerin, (Jean) Domestique du P. Mesnard. Son éloge. Il accompagne le P. Mesnard dans un voyage pénible & dangereux. Il cherche inutilement ce Missionnaire, qui s'étoit égaré dans le Bois, 357. Il baptise quantité d'Enfans Outaouais, 358. Sa mort tragique pendant qu'il étoit en Priere, 359.

Guercheville. (La Marquise de) Son zèle & ses liberalités pour les Missions de l'Acadie, 122. Elle achete les droits de M. de Monts sur ce Pays; elle fait une quête à la Cour pour rembourser deux Huguenots Associés de M. de Poutrincourt, qui s'opposoient à l'embarquement des Jesuites, & signe en faveur de ces Peres un Traité de Societé avec M. de Biencourt. Apologie de ce Traité par M. de Champlain, 123. Elle se brouille avec M. de Biencourt, & avec M. de Poutrincourt, & refuse d'entrer en Societé avec M. de Monts. Elle forme le projet d'un nouvel Etablissement. Fauté, qu'elle fit en cette occasion, 132. 140. Elle envoie la Sauffaye en Angleterre, pour y solliciter un dédommagement de la perte de S. Sauveur, 139.

La Grand'Gueule, voyez *Haaskouaun*.

Guilbaut, Associé du Sieur le Borgne, bâtit un Fort à la Héve, y est attaqué par les Anglois, & après une assez bonne défense, traite avec eux, 414.

H

HAASKOUAUN, Capitaine H Tonnonthouan, appelé par les François la *Grand'Gueule*, parle insollement à M. de la Barre à la Famine. Il est député à M. de Dénouville, & demande au Commandant de Caratocouy un Officier pour l'accompagner. Comment il en use avec cet Officier. Fierté, avec laquelle il propose la paix, 327-28.

Haonhouontfontaouet, (Etienne) Iroquois Chrétien; son martyre, 595.

Harlay (M. de) Archevêque de Paris, est nommé par le Roy pour juger si on doit permettre la Traite de l'Eau-de-vie avec les Sauvages. Il juge que non, 455.

Hawkins, (Jean) Capitaine Anglois; ses bonnes manieres avec les Anglois de la Floride, 58. & *suiv.*

Hennepin, (Le P. Louis) Recoller, s'embarque pour le Canada avec M. de la Sale, 457. Il découvre le haut du Micissipi, donne le nom de S. *Antoine de Padoué* à un Sault, jusqu'où remonte ce Fleuve; il demeure quelque tems Prisonnier chez les Sioux, 460. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Henry III. Roy de France, accorde au Marquis de la Roche la même Commission, qu'avoit eue M. de Roberval de François I. 107.

Henry IV. Roy de France, confirme la donation & les privileges accordés au Marquis de la Roche par Henry III. 107. Il envoie chercher des François; qu'on avoit laissés dans l'Isle de Sable, les veut voir, & leur fait une liberalité, 110. Il ordonne à M. de Poutrincourt de conduire des Jesuites en Acadie, 121. Il n'est pas obéi, & en fait des reproches à M. de

- Pourincourt. Sa mort, 122.
- Henry VII.* Rôÿ d'Angleterre, envoie Jean Gabor & ses Fils faire des découvertes en Amerique, 3.
- Hermaphrodites*, sont communs en Floride. A quoy on les occupe, 27.
- Hertel* (François) est pris dans sa jeunesse par les Iroquois, qui le traitent fort mal. Sa pieté & son éloge, 354.
- Herveau*, (le P. Césaire) Recollet, s'embarque avec M. Talon pour Quebec, & fait naufrage, 424.
- La Héve*, ou *la Haive*, Port de l'Acadie. Les Anglois se rendent Maîtres d'un Fort, que des François y avoient bâti, 414. Nécessité de fortifier ce Port, 560.
- Hochelaga*, Bourgade Sauvage du Canada. Sa situation, 11. Sa description. Reception, qu'on y fait à Jacques Cartier, 12.
- Hollandois*. Ils s'établissent en Amerique, & y fondent la *Nouvelle Belgique*, 142. Il en sont chassés par les Anglois, qui leur donnent Surinam en échange. Plusieurs y demeurent. Comment ils se comportent avec les François. Ils donnent des armes à feu aux Iroquois, 143. Ils cherchent à décrier les Jesuites dans l'esprit des Hurons, 175-76. 193. Ils fournissent du secours aux Iroquois contre leurs Ennemis & nos Alliés, 229. Réponse du Gouverneur de Manhatte aux plaintes, que lui en fait M. de Montmagny, 233. Ils demandent aux Iroquois les François, qui étoient Captifs dans les Cantons, & sont refusés, 240. Un Officier Hollandois s'offre à sauver le P. Jogues, 247-48. Il le délivre de captivité, 249-50. Ils reprennent Manhatte, & sollicitent les Iroquois à la guerre contre nous. Ils menacent les Jesuites de les chasser du Canton d'Agnier, s'ils ne se retirent d'eux-mêmes, 452. On les regarde en Canada comme Ennemis des François, 471. Des Hollandois ruinent le Fort de Pentagoët, 520. A quoy on reconnoît leur intelligence avec les Iroquois, 554. Un Chef Iroquois exhorte les Cantons à ne les point écouter, & pourquoy? 565.
- Hospitalieres*. On parle d'établir des Religieuses Hospitalieres en Canada, 204. Quelle vûë avoient en cela les Missionnaires. Trois Hospitalieres de Dieppe se disposent à partir, 206. Leur arrivée à Quebec, leur ferveur à la vûë des Sauvages. Elles prennent possession de l'Hôpital de Sylleri. Incommodités, qu'elles yeurent à souffrir, & leur courage, 208-09. Erection de l'Hôpital de Montreal, 343. Les Hospitalieres de Quebec sont obligées de sortir la nuit de leur Monastere, trop exposé aux surprises des Iroquois, 347.
- Houel*. M. Houel, un des premiers Membres de la Compagnie des-ent Associés, 161.
- Hudson*, (Henry) Anglois, après avoir inutilement cherché un chemin à la Chine par le Nord du Canada, découvre la Riviere de Manhatte, 142. Des Algonquins se réfugient sur les bords de la Baye d'Hudson, 345. Des Sauvages des environs de cette Baye proposent de se liguier avec les François contre les Iroquois, 345. Henry Hudson vend Manhatte aux Hollandois, 375. Description du Détroit & de la Baye d'Hudson, 473. & suiv. Il n'est pas vrai que Hudson y ait fait aucune prise de possession, 476. Affaires de la Baye d'Hudson, 504. Prise de trois Forts sur les Anglois dans la Baye d'Hudson, 505-06. Conferencés en Angleterre avec les Plenipotentiaires de France au sujet de cette Baye, & ce qui les rend inutiles, 544. On y proclame le Prince & la Princesse d'Orange Roy & Reine de la Grande Bretagne par ordre de la Compagnie de Londres, qui prétend que cette Baye appartient toute entiere à la Couronne d'Angleterre, 554. Prise de possession de la Baye d'Hudson pour la France. Voyez

Bourdon & Albanet.

Humphrey. Le Chevalier Gilbert Humphrey, Anglois, prend possession de l'Isle de Terre-Neuve au nom de la Reine Elizabeth, & en son propre nom. Il échoué sur l'Isle de Sable, où on prétend qu'il vécut deux ans, 418.

Hurons. Nation Sauvage du Canada. Ils se disposent à marcher contre les Iroquois, 142. Ils partent avec M. de Champlain, 144. & *suiv.* Leur victoire, 148. Ils engagent de nouveau M. de Champlain dans une Expédition contre les Iroquois, & ont avec lui de fort mauvaises manieres, 153. & *suiv.* Ils se battent mal, 154. Ils sont obligés de faire retraite, & la font bien. Ils refusent à M. de Champlain un Guide, qu'ils lui avoient promis pour retourner à Quebec, 155. M. de Champlain projette de se les attacher. Leur caractère, 178. 182. 183. Ils viennent en grand nombre au devant de M. de Champlain, & refusent de conduire chez eux deux Missionnaires, 182-83. Leur origine, leurs differens noms, d'où vient celui de *Hurons*? Description de leur Pays, 183. & *suiv.* De quelle facilité & de quelle importance il étoit aux François de s'y établir solidement, 186. Mauvaise maniere des Hurons à l'égard des Missionnaires, 187. Obstacles, que ceux-ci trouvent à leur conversion, 188. & *suiv.* Ils sont dans une triste situation, 190. & *suiv.* Ils prennent ombrage de tout, 192. Ils commencent à revenir de leurs préjugés contre la Religion Chrétienne, & ce qui les y dispose, 193. & *suiv.* Parallele des Nations Huronnes & Algonquines, 196. On ne peut engager les Hurons à envoyer leurs Enfants à Quebec pour y être élevés, 199. 200. Maniere surprenante, dont ils se laissent tromper par les Iroquois. Ce qui les rendoit si fiers avant la prise de Quebec par les Anglois, 201. Ce qui les dispose à se rendre

plus dociles aux instructions des Missionnaires, 203. Ils ont quelques avantages sur les Iroquois, 209. Situation de la Mission Huronne, 214. Des Hurons laissent maltraiter leur Missionnaire, 215. Ils le tirent enfin des mains de celui, qui le maltraitoit, 216. Leur charité à l'égard d'une Nation dissipée par les Iroquois, & comment ils en sont recompensés. Ils font un Parti d'Iroquois, 223-24. Un Huron se sacrifie pour attirer les Iroquois dans une embuscade, 224. Les Hurons ne profitent point de leurs avantages, 225. Une ancienne Tradition porte qu'ils avoient autrefois chassé les Habitans de Montreal de cette Isle, 228. Leur indolence au sujet de la guerre: quelles en furent les causes & les suites, 233. Grand Convoi des Hurons pris par les Iroquois, 234. Justice de Dieu sur un Village Huron, 244. Belle action d'un jeune Chrétien Huron, 244-45. Un Huron se sauve du Canton d'Agner, & porte à Quebec des nouvelles du P. Jogues, 245. Etat déplorable de la Nation Huronne. Ferveur des Chrétiens, 251. Ils sont animés de l'Esprit Apostolique, & quelques-uns vont annoncer JESUS-CHRIST à la Nation Neutre, 252. Extrémité, où certe Mission est réduite, 257. Réponse de deux Hurons à M. de Montmagny, qui leur avoit demandé deux Prisonniers Iroquois, 262. Les Hurons sont attaqués de nouveau par les Iroquois, 270. Belle action de trois Hurons, 274. Des Hurons Idolâtres donnent aux Agniers de grands ombrages des Missionnaires, 275. Les Andastes offrent du secours aux Hurons, qui ne l'acceptent point. Ils se laissent surprendre par les Iroquois, 284. Leur indolence dans la guerre, continué. Leur docilité envers les Missionnaires. 289. Deux de leurs Bourgades sont détruites par les Iroquois, & tous les Habitans passés au fil de l'é-



péc, 290. Ils battent les Iroquois, & leurs plus Braves tombent dans une embuscade, 291. Un Huron Apostat conseille aux Bourreaux des PP. de Brebœuf & Lallemand de les bapriser avec de l'eau bouillante, 293. Les Hurons se dispersent, 295. Leur constance & leur ferveur dans leurs disgrâces, 296. Voyez *Tionnonatés*, qui sont les vrais Hurons. Des Hurons conspirent contre les Missionnaires, & ce qui en arrive. Protection visible du Ciel sur un Huron & une Huronne, 299. 300. Nouveaux malheurs arrivés aux Hurons. Plusieurs descendent à Quebec, 300. & *suiv.* des Hurons se laissent surprendre par une poignée d'Iroquois, 301. Un grand nombre de Hurons descendent à Quebec; réception, qu'on leur fait: ce que deviennent la plupart des autres. Les Habitans de deux Bourgades Huronnes se donnent aux Iroquois, & en sont bien reçus, 302. D'autres se mettent témérairement en Campagne pour attaquer les Agniers, sont trahis par un des leurs, & défaits, 303-04. Piété de ceux, qui étoient restés à Quebec, 306. Des Hurons Chrétiens se font un Parti d'Agniers, 313. Ferveur des Chrétiens Hurons Captifs chez les Iroquois, 326. Piété de ceux, qui étoient dans l'Isle d'Orleans, 317-18. Des Hurons s'opposent à l'Etablissement de la Religion Chrétienne à Onnontagué, 322. Plusieurs Hurons sont enlevés dans l'Isle d'Orleans par les Agniers 324. Dispersión d'un grand nombre d'autres, 324-25. D'autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 329. Leur embarras. Toute une Tribu se livre aux Agniers. Ils sont sommés par les Onnontagués d'une semblable parole, & ce que l'on répond à ceux-ci, 332. Ferveur des Hurons Captifs dans le Canton de Tsonnonthouan, & les effets, qu'elle produit, 334. Ceux, qui s'étoient donnés aux Onnontagués, en sont traités comme des

Prisonniers de guerre. Jeune Femme Huronne Martyre de la chasteté conjugale, 335. Des Hurons Tionnonatés insultent les Sioux, & comment ceux-ci en exterminent plusieurs, 346. Des Hurons retirés à Chagouamigon invitent le P. Mefnard à les aller trouver. Ceux, qui l'étoient venu chercher, l'abandonnent en chemin, 358. Le P. Alloüez les visite; en quel état il les trouve; fruits de ses travaux parmi eux, 395. Ils se garantissent mieux de la petite vérole, que les autres Sauvages. Le P. Chaumonot en rassemble plusieurs à Lorette, 428. Ceux de Michillimakinac favorisent le commerce des Anglois dans ce Poste. On a bien de la peine à les empêcher de traiter avec les Tsonnonthouans, 513. Les uns & les autres, & surtout les Premiers se battent bien à la journée de Tsonnonthouan, 516. Ceux de Michillimakinac s'opposent à la paix entre les François & les Iroquois, & pourquoi? 535. Mesures, que prend un de leurs Chefs pour l'empêcher. Voyez *le Rat*. Ils sont l'ame du Traité des Outaouais avec les Tsonnonthouans, & ne paroissent point, 568. Pourquoi Ils different de se déclarer, 569. On leur attribue l'iuvective des Outaouais contre les François, 570.

J. I.

JACQUES I. Roy de la Grande Bretagne, concède au Comte de Sterlin tout ce que les Anglois avoient enlevé à la France dans le Continent de l'Amerique, 114.

Jamaïque. Le Gouverneur Espagnol de la Jamaïque est pris par les Revoltés de la Caroline: comment il se tire de leurs mains, 51.

Iberville. M. le Moine d'Iberville, Gentilhomme Canadien, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de la Baye d'Hudson. Il prend à l'abordage un Navire Anglois, 505. Il se rend Maître avec M. de Sainte Hele-

ne, son Frere, du Fort de Quitchichouen, 506. Il repousse les Anglois, qui l'assiégeoient dans ce même Fort, & leur prend un Vaisseau, 518-19. Il se rend Maître de deux Vaisseaux Anglois dans la Baye d'Hudson, 555. & *suiv.* Le mauvais tems l'empêche d'en prendre un troisième, 556.

Idole. Des Missionnaires renversent une Idole, qui étoit sur le bord de la Riviere des Renards, 447.

Jeremie. Mémoires du Sieur Jeremie sur la Baye d'Hudson, 479. V. la Liste & l'Examen des Auteurs.

Jersey. Nouveau Jersey, Colonie de l'Amérique, fondée par les Suedois, & occupée aujourd'hui par les Anglois. Sa situation. *Voyez* Nouvelle York.

Jesuites. Le Roy Henry IV. veut qu'on envoie des Jesuites en Acadie, 121. On refuse de les embarquer, 122. M. de Champlain les justifie au sujet du Traité fait en leur faveur par Madame de Guercheville, 123. Ce qui empêche le fruit de leurs travaux. Ils passent S. Sauveur, 132. Ce qu'ils deviennent après la prise de cette Habitation, 137. Belle action de quelques-uns d'eux aux Açores, 138. & en Angleterre, où ils sont bien reçus, 139. Des Jesuites sont envoyés en Canada. On les reçoit mal à Quebec; les PP. Recollers les logent chez eux, 159. Ils ont beaucoup à souffrir de la part des Hérétiques à Quebec, 160. Un Refuge François persuade aux Anglois qu'ils sont fort riches, 172. Pourquoi ils retournent seuls en Canada après sa restitution, 178-79. Caractere des Jesuites du Canada, 181. Pourquoi ils souhaitent l'Etablissement de la Mission Huronne, 186. Les Hollandois disent beaucoup de mal d'eux aux Hurons, 193. Leur charité & leur désintéressement font revenir les Sauvages de leurs préjugés, 203. Effet, que produisent en France les Lettres, qu'ils écrivent, 203-04. Leurs vûes en procurant l'Etablissement des Ursulines & des Hospitalieres en Canada, & ce qu'ils ont à souffrir dans leurs Missions, 214-15. Leurs occupations, 216-17. Réflexion sur leur conduite, 218. & *suiv.* Leurs Exercices & leurs Missions volantes, 221. Ils sont accusés de faire le commerce; la Compagnie du Canada les justifie, 256. & *suiv.* Ils sont calomniés en France, 257. Quelques Hurons conspirent contr'eux. Leur intrépidité les déconcerte, & plusieurs des Conjurés se convertissent, 299. Plusieurs sont obligés de retourner en France, & pourquoi? 312. Ils remettent à l'Evêque de Petrée les Gares du Canada, 340. Plaintes, que fait M. de Méli contr'eux au Conseil, & ce que le Conseil en pense, 377. La Cour leur veut obliger de franciser les Sauvages. Préventions de M. Colbert contr'eux à ce sujet. Il en revient, 390. *Voyez* Missionnaires, & la Liste & l'Examen des Auteurs.

Jeune (le P. Paul le) Jesuite, arrive à Quebec, 179. Il est chargé par le Commandeur de Sylleri de l'Etablissement d'une Bourgade Sauvage dans la Colonie. Sa conduite avec les Sauvages à ce sujet, 204. Il est proposé par la Reine Mere pour l'Evêché du Canada, 339.

Ihouatiri, Bourgade Huronne, autrement nommée S. Joseph. *Voyez* ce mor.

Illinois. Sauvages du Canada. Ce qu'on en disoit, lorsqu'on leur donna les premieres notions du Christianisme, 306. Accueil, qu'ils font au P. Marquette & au Sieur Jolier. Les Iroquois commencent à les molester, 446. M. de la Sale comble beaucoup sur eux, & pourquoi? Le Chevalier de Tonti les met dans ses intérêts. Leur attachement à nos intérêts leur fait recevoir un échec de la part des Iroquois, 459. Ils sont un peu changés à l'égard de M. de la Sale. Trente d'entr'eux se donnent pour

tant à lui, 460-61. Le Chevalier de Tonti se fait Médiateur entr'eux & les Illinois, 461. Les Tsonnonthouans refusent de les comprendre dans le Traité de paix, 493. Les Iroquois continuent à leur faire la guerre, 497. Pourquoi le Chevalier de Tonti n'en peut mener que quatre-vingt à la guerre des Tsonnonthouans, 512.

Intendant. Premier Intendant du Canada. Voyez Robert. Ses fonctions dans le Conseil Supérieur, 372. & *suiv.*

Jogues, (le P. Isaac,) Jésuite, va visiter les Sauteurs; ce qu'il y fait, 232. Il en est rappellé, 233. Il se laisse prendre par les Iroquois, pour ne pas abandonner ses Néophytes, qu'il prévoyoit devoir être brûlés, 234. Manière cruelle, dont il est traité par les Iroquois, 237. & *suiv.* Il fait plusieurs conversions pendant sa captivité, 241. & *suiv.* Ce qu'il mande au Chevalier de Montmagny au sujet des Hurons & des Iroquois, 245. Il apprend que sa mort est résoluë, 246. Il suit les Sauvages à la chasse, & pourquoy il retourne au Village, d'où il étoit parti, 247. Ce qu'il répond à un Officier Hollandois, qui s'offre à le sauver. Son évafion, 248. & *suiv.* Il arrive en France. La Reine Mere le veut voir. Le Pape lui permet de dire la Messe avec ses mains mutilées, 250. Son caractère, 251. Il fait deux voyages aux Iroquois, 269. Il y retourne une troisième fois avec un presentiment que ces Sauvages le feront mourir. Il est abandonné de ses Conducteurs, 274. Il est massacré; son Meurtrier se convertit, 276. Son nom Iroquois, 320. Effet, que produit la lecture de sa vie & de ses souffrances sur un Gentilhomme de Normandie, 400.

Joliet. Le Sr. Joliet découvre le Mississippi avec le P. Marquette, 445. & *suiv.* M. de la Sale le consulte, 456. Il entreprend un voyage pénible pour donner au Gouverneur Général des

avis importants,

Jonas, Jongleurs des Floridiens; honneurs, qu'on leur rend. Ils sont fort adonnés aux fortileges, 28. Ils sont fort craints, & prétendent que les Dieux leur parlent, 32. Un Jonas prédit assez juste l'état, où son Cacique trouvera les Ennemis, 56.

Jongleurs. Espece de Charlatans parmi les Sauvages du Canada. Leurs fonctions, 145. Ils s'opposent au progrès de la Religion Chrétienne parmi les Hurons, 190. On croit que leurs prestiges sont accompagnés de l'opération du Démon, 224. Ils font accroire qu'ils entendent le langage des Oiseaux, 394.

Joseph, Captif Iroquois, brûlé par les Hurons, & le premier de sa Nation, qui ait été baptisé. Son supplice, 210. & *suiv.*

Jourdain. Rivière de la Caroline, par qui découverte, 24. M. de Ribour la cherche inutilement, 25.

Iroquer, Nom d'une Nation Sauvage, qu'on croit avoir anciennement habitée l'Isle de Montreal, & qui ne paroît plus, 228.

Iroquois, Nation Sauvage du Canada. M. de Champlain se joint à leurs Ennemis pour leur faire la guerre: ce qui les empêche de succomber, 142-43. D'où vient l'ascendant, qu'ils avoient pris sur leurs Ennemis, 144. Pays, qu'ils occupoient autrefois, 146. Ils sont défaits par M. de Champlain & ses Alliés, 148-51. Ils sont attaqués de nouveau, & ne peuvent être forcés, 154-55. Ils entreprennent de chasser, ou d'exterminer tous les François du Canada. Succès de leur Entreprise, 157-58. Leur origine, 184. On manque l'occasion de les dompter, ou de les gagner, 186. Ils divisent les Hurons pour les détruire séparément, 201. & *suiv.* La foiblesse de la Colonie Françoise le rend plus hardis, 202-03. Ils insultent le Gouverneur Général aux Trois Rivières, 203. Ils dissipent une Nation entiere,

DES MATIERES.

223. Stratagème, dont ils usent pour détacher les François des Hurons. Ils font une seconde insulte au Gouverneur Général, 225-26. Ils veulent empêcher qu'on ne bâtit le Fort de Richelieu, & sont repoussés, 230. Ils pouvoient portés à la paix, 260-63. M. de Montmagny leur donne une audience publique, de ce qui s'y passe, 264. & *suiv.* Ils recommencent leurs hostilités. Différences des Iroquois Supérieurs & Inférieurs. Origine du nom d'Iroquois, 270. Ils attaquent de nouveau les Hurons, 273. Ils détruisent la Bourgade de St. Joseph, après y avoir fait un grand carnage & tué le P. Daniel, 284-85. Ils détruisent deux autres Bourgades Huronnes, & brûlent les PP. de Brebeuf & Lallemand. Ils reçoivent un échec, & ont bientôt leur revanche. Ils leyent le siège de Sainte Marie, frappés d'une terreur panique, 291. Ils détruisent la Bourgade de S. Jean, & y massacrent le P. Garnier, 297. & *suiv.* Ils poursuivent les Hurons dans leur retraite, & en font un grand carnage, 302. Ils dépeuplent un grand étendue de Pays par la terreur de leur nom, 302-03. Un de leurs Partis s'approche des Trois Rivières, dont le Gouverneur est tué en marchant contre eux. Ce qui augmente leurs forces, 309. Ils mettent tout à feu & à sang dans le Nord, 310. Pourquoi les Iroquois Supérieurs vouloient faire la paix avec les François, 318. Courage & vertu d'une Fille, d'une Femme & d'un Enfant Chrétiens Iroquois, 321-22. Les Iroquois reduisent la Colonie à de grandes extrémités. Leur dessein, 347. & *suiv.* Les Iroquois Supérieurs repoussent les Andastes, & font des excursions en Virginie. d'où quelques-uns pénètrent jusqu'à la Mer. Ce qu'ils y trouvent, 355. Quelques Partis Iroquois paroissent dans la Colonie pendant le Tremblement de Terre, & sont battus, 369. Ils demeurent armés pendant la paix, & pourquoi?

Tome I.

633

374. On ne profite point de l'humiliation des Iroquois pour établir le Christianisme parmi eux, 388. Ce qui empêche leur conversion, 398-99. De quelle importance il est d'avoir des Missionnaires parmi eux, 402-03. Ils veulent engager les Ouraouais à leur porter leurs Pelleries pour les vendre aux Anglois, 407. Un Chef Iroquois est assassiné & volé par des François, & ce qui en arrive, 425. & *suiv.* Les Iroquois Supérieurs sont mal menés par les Andastes, ce qui les rend plus dociles à la voix des Missionnaires, 431. Ils détruisent presque entièrement les Andastes & les Chaouans. Ils approuvent le dessein de bâtir un Fort à Catarocouy, & ne voyent pas que ce Fort ne se bâit que pour les tenir en bride, 445. Les Hollandois les sollicitent à recommencer la guerre contre nous, & ils y paroissent disposés, 452. Ils défont les Illinois, & pourquoi ils leur font la guerre? 459. M. de Tonti se rend Médiateur entre ces deux Nations, 464. Les Anglois cherchent à nous susciter des affaires par leur moyen, 462. Ils obligent le Chevalier de Tonti à abandonner la Rivière des Illinois, 463. Ils menacent la Colonie, & ce qui les engage à disserter de se déclarer. Leurs motifs pour nous faire la guerre, 466. & *suiv.* Ils veulent obliger le Comte de Frontenac à les venir trouver chez eux, 467. & *suiv.* Cinq Députés Iroquois à Montreal. Mauvaise foy de ces Barbares, 469-70. Les Anglois & les Hollandois les poussent à nous faire la guerre, 471. Leur dessein, & comment il faut s'y prendre pour les reduire, 472. Ils traitent de mauvaise foy avec M. de la Barre, 483. Leur réponse insolente à ce Général, 484. Pourquoi ils trouvent mieux leur compte avec les Anglois & les Hollandois pour le commerce, qu'avec les François: Ils craignent plus ceux-ci, qu'ils ne le veulent paroître. Ils envoient une Ambassade à

M. de la Barre, afin de l'amuser. Leur dessein, 485. Ils marchent pour s'emparer du Fort de S. Louis des Illinois, pillent en chemin des François chargés de marchandises. Ils sont repoussés de devant le Fort de S. Louis, 486. Les Iroquois du Sault S. Louis prennent part dans l'Arrêt de M. de la Barre, 490. Ce que M. de la Barre pense de cette Nation, 498. Ils font une irruption dans le Saguinam. Le Gouverneur de la Nouvelle York les anime contre nous, & veut engager les Iroquois Chrétiens à s'établir dans son Gouvernement, 501. Les principaux Chefs des Iroquois sont arrêtés par surprise à Catarocouy, pour être envoyés aux Galeres. Suites de cet enlèvement, 509. & *suiv.* Trente Iroquois attaquent un Convoy, & coupent la tête à deux François, 516. Le P. de Lamberville les engage à arrêter un gros Parti des leurs, qui alloit fonder sur nos Habitations; & à envoyer des Députés au Gouverneur Général. Ces Députés se font accompagner par plus de mille Guerriers jusqu'au Lac S. François, & prennent plaisir à faire peur à un Officier François, 527. Ils se répandent dans la Colonie; & y jettent la consternation. Ils assiegent Catarocouy, brûlent les foins & tuent les Bestiaux. Ils attaquent une Barque sur le Lac Ontario. Leur Commandant leve le siège de Catarocouy, & pourquoi, 528. A quelles conditions M. de Dénouville leur accorde la paix. Il écrit en Cour pour faire revenir ceux, qui étoient aux Galeres, & pour les faire bien traiter. Ils donnent des otages, & cependant ils enlèvent un Canot François, 529. Ils reparoissent en armes dans la Colonie; M. de Dénouville marche contre eux, & en prend quelques-uns, 530. Les Iroquois Chrétiens font des courses sur les Iroquois Infidèles, 535. Députés Iroquois surpris & défaits par un Chef Huron, 536. Ce même Chef fait passer par les

armes un de ces Députés, 537. Le Gouverneur de la Nouvelle York les empêche d'envoyer des Députés à M. de Dénouville, 538. Comment ils faisoient le commerce des Pelleteries avec les Anglois, 539. Ils tombent sur un Quartier de l'Isle de Montréal; cruautés, qu'ils y exercent. Ils font quantité de Prisonniers, qui sont brûlés. Ils ravagent toute l'Isle, & prennent un Fort; un de leurs Détachemens est battu. Leur projet de chasser tous les François du Canada, 550. Nécessité d'entretenir des Missionnaires parmi ces Sauvages, 560. Ils mettent un grand Parti de guerre en Campagne, 565. Ils changent souvent de Femmes, 587.

Isle aux Cendres, découverte par Jacques Cartier. Sa situation, 11. augmentée, & non formée, comme quelques-uns l'ont cru, par un Tremblement de Terre, 309.

Isles aux Oiseaux. Leur découverte. Leur situation, 8.

Isle Longue. Sa situation, 119.
Isle de S. Pierre. Leur situation. Habitées par les François, 420.

Isle Royale, autrefois, *Isle de Cap Breton*. Premier Etablissement des François dans cette Isle, 176. Elle est attaquée par les Anglois: en quel état elle étoit alors, 388. Aventures de M. Denys dans cette Isle, 413. & *suiv.*

Italiens. On doit les premières découvertes du Nouveau Monde à trois Italiens, 4.

Justice. De quelle manière elle avoit été rendue dans la Nouvelle France avant qu'il y eut un Intendant & un Conseil Supérieur, 370. & *suiv.* Comment elle y est administrée depuis ce temps-là, 372. & *suiv.* Justices Subalternes. Appointemens des Officiers, 373.

K

KARESIS, Sauvages, Voisins des Sioux, 396.
Kerk, (David) François réfugié, au Service des Anglois, fait sommer

DES MATIERES.

Quebec, 165. Il se read, Maître d'une Escadre François, 166. En quel état étoit le Denée. Sa diligence pour prendre Quebec avant la publication de la paix. Il monte à Quebec. Ce qu'il pense du Canada. Ses mauvaises manieres avec M. de Champlain, 171. Il est la dupe de sa mauvaise foy, 173.

Kerik (Louis) Frere du Précédent, prend Quebec & en use bien, 168. & suiv. Il engage la plupart des Habitans de Quebec à y rester, 170. Il se dément un peu à leur égard, 171.

Kerik (Thomas) Frere des Précédens, monte à Quebec & en retournant à Tadoussac est sur le point d'être pris par Emeric de Caën, qu'il prend. Lâcheté, qu'il commet dans cette occasion, 170.

Killistinnons, ou *Crisaux*, Sauvages de la Langue Algonquine; leur caractère: leur Religion: leurs courses, 397.

Kirke. Le Chevalier Kirke, Anglois, donne sa Fille en mariage à Radisson, 478. Il le reçoit bien au retour de la Baye d'Hudson, 481.

Kiskakons, Nation Outaouaïse: embarras, où ils se trouvent à l'occasion d'un Iroquois assassiné chez eux, 467. On leur permet de bâtir des Forts pour se défendre, 468. Pourquoi ils refusent de faire aucune réparation aux Iroquois, 469.

Kondiaronk, Chef Huron, plus connu sous le nom de *le Rat*. Voyez ce mot.

L

LABRADOR, ou *Labrador*, partie du Continent de l'Amérique Septentrionale, 3. Fort de Pontchartrain dans le Labrador, 422.

Lac des Assiniboits. Voyez *Assiniboits*.

Lac Champlain. Sa situation. Par qui découvert & nommé V. Champlain, 199.

Lac Huron, 126.

Lac des deux Montagnes. Sa situation, son étenduë, 126.

Lac Nipissing, 155.

Lac de la Floride, au nombre de trois, 347.

Lac de S. Jean, voyez *S. Jean*.

Lac de S. Pierre. Sa situation, son étenduë, 12.

Lac de S. Thomas. Sa situation, son étenduë, 220.

Lac du S. Sacrement. Sa situation, 146.

Lac Supérieur. Remarques sur les Courans, 440-41.

Lachau, Soldat François, injustement puni par le Capitaine Albert, s'offre à être égorgé pour nourrir ses Camarades, qui mourroient de faim; il l'est en effet, & mangé, 23-25.

Lais (Jean de) Ses Mémoires contre les Jésuites, démentis par M. de Champlain, 17. 24. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Lallemand (le P. Charles) Jésuite, arrive à Quebec, 259. Il fait deux fois naufrage, 161.

Le P. Gabriel Lallemand, Jésuite, Neveu du Précédent, ne veut pas se sauver de la Bourgade de S. Louis à l'approche des Iroquois, 290. Il est pris, 291. Il est brûlé par les Iroquois, 293. & suiv.

Le P. Jérôme Lallemand, Jésuite, Oncle du Précédent. Ce qui lui arrive dans un voyage de la part d'un Algonquin, 214-15. Il va solliciter en France le secours de la Compagnie du Canada, & n'est point écouté, 302. L'Evêque de Pétrée le ramène en Canada, 339-40. Il envoie des Missionnaires en divers endroits, 345. Il demande grace à M. le Baron d'Avanbourg, pour une Femme, qui avoit trahé de l'Eau-de-vie aux Sauvages, & ce qui en arrive, 360. Il est averti qu'il doit y avoir bientôt un Tremblement de Terre, 364.

Lamberville (le P. Jacques de) Jésuite. Le Gouverneur de la Nouvelle York demande aux Iroquois qu'ils le lui remettent entre les mains, 505. Son départ d'Onnontagué pour Quebec, 504. Il établit une Mission dans

345

le Canton d'Agnier. Sa premiere conversation avec Catherine Tegahkourita. Effet de cette entrevue, 174. Son éloge. Il baptise cette Fille, 175. Il prend sa défense contre une Femme, qui la calomnioit, 177.

Le P. Jean de Lamberville, Jesuite, Frere aîné du Précédent, Missionnaire à Onnontagué; avis, qu'il donne au Comte de Frontenac, 468. Instruit le Gouverneur de la Nouvelle York de ce qui s'étoit passé entre son Envoyé, & les Ormontagués, 492. Il instruit M. de la Barre de la disposition des Tsonnonthoudans, 495. Il découvre les intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York; & descend à Quebec pour en informer M. de Denonville, 501. Ce Général le renvoye à Onnontagué, & il y négocie heureusement, 502-03. Il retourne à Quebec; & y apprend au Gouverneur Général en quelle disposition étoient les Iroquois. Ordre, qu'il en reçoit; inquiétude du même Général à son sujet, 503-04. On se sert de lui pour attirer plusieurs Chefs à Cararocouy. & les y arrêter, sans qu'il sache rien de ce dessein. Générosité des Onnontagués à son égard en cette occasion, 510. *Et suiv.* Ce qui se passe entre lui & des Onnontagués, qui avoient fait quelques Prisonniers auprès de Cararocouy, 524. M. de Denonville lui écrit pour l'engager à détacher les Onnontagués des autres Cantons, 526. Comment il y réussit, 527. M. de Denonville rend témoignage au Ministre des services, qu'il avoit rendus à la Colonie, 530.

Lametz, Pilote de M. de la Sauffaye, se sauve dans le Bois après la prise de S. Sauveur, 136. Il se rembarque, 137.

La Lande, jeune François, qui accompagnoit le P. Jogues dans son dernier voyage aux Iroquois, & qui fut tué avec lui, 276.

Lapis Lazuli. Rocher de Lapis Lazuli sur les Côtes de l'Acadie, 114.

Laval (François de) Evêque de Pétrée, choisi pour être Evêque en Canada. Il arrive à Quebec en qualité d'Evêque de Pétrée & de Vicaire Apostolique, & y ramene le P. Jérôme Lallemand, 339. Il obtient du Roy l'érection d'un Séminaire à Quebec, 340. Il fait envoyer des Missionnaires en plusieurs endroits, 345. Il défend la Traite de l'Eau-de-vie aux Sauvages sous peine des Censures, & il est calomnié à ce sujet, 361. Il va en France, demande justice au Roy, & l'obtient, 362. Il arrive à Quebec, 370. Le Roy lui donne le choix d'un Gouverneur-Général, & il choisit M. de Mély, 376. Il écrit contre ce Gouverneur en Cour, 377. Il se charge de faire franciser les Enfants des Sauvages, & n'y réussit point, 390. Il envoie deux Missionnaires aux Iroquois du Lac Ontario, 398. Il approuve ce qui se passe de merveilleux dans la conduite de la Mere Catherine de S. Augustin, 402. Il passe en France pour demander au Roy de quoi payer ses Bulles, après l'érection de Quebec en Evêché, 406. Il baptise Garakonthié, 427. & un Chef Goyogouin, 434. Ses nouveaux efforts pour empêcher la Traite de l'Eau-de-vie, & les contradictions, qu'il essuyé à ce sujet, 454-55.

Laudonniere (René de) Gentilhomme François, est envoyé en Floride avec trois Navires, 35. Ce qui lui arrive dans la Riviere des Dauphins, & dans celle de May. Il fait reconnoître le Pays, 36. 37. Il se laisse tromper par l'appas des Mines, & il s'en repent. Il délibere sur le Lieu, où il s'établira. Pourquoi il ne rétablit point *Charleston*? Ce qui le détermine à la Riviere de May; il y bâtit le Fort de *La Caroline*, 39. Il refuse d'accompagner Saturiova à la guerre, 43. Il lui enleve des Prisonniers, & ce qu'il en fait, 45. Comment il profite d'un grand orage, & de la frayeur, qu'il avoit inspirée aux Sauvages, 47. Ses Gens se

inuitement contre lui, & pourquoi: Il se flate trop aisément d'avoir remedié au mal. La conspiration éclate de nouveau, & ses suites, 49. Violences, qu'on lui fait, 50. Il fait justice de ceux, qui reviennent à la Caroline, 51. Il reconcilie Saturiova avec ses Ennemis. Précautions, qu'il prend pour ne pas manquer de vivres, & pour la sûreté de sa Place, 54. On lui propose de se rendre Maître des Montagnes d'Apalache, & ce qui l'empêche d'accepter cette proposition. Il envoie du secours à Outina, 55. Embarras, où il se trouve, faute de vivres, 56. Il entreprend malgré lui une guerre injuste, & quel en fut le succès, 57. Il est secouru par des Anglois dans le tems, qu'il se disposoit à repasser en France, 58. Ce qui l'empêche de partir, 59. Il apprend qu'on a fait contre lui de grandes plaintes en Cour, 60. Il veut retourner en France, 61. M. de Ribaut lui laisse le Gouvernement de la Caroline, & va, contre son avis, pour attaquer avec toutes les forces de la Colonie l'Escadre Espagnole, 70. 71. Embarras, où il se trouve, 76. Il est attaqué, sa valeur; sa retraite, 78. Il sauve une partie de ses Gens, 79. Extrémité, où il est réduit. Le jeune Ribaut en use mal avec lui, 80. Il arrive en Angleterre, y tombe malade; il passe en France, & comment il y est reçu, 81.

Lauson. M. de Lauson, un des Membres de la Compagnie des cent Associés, est nommé Gouverneur Général de la N. France, 308. Services, qu'il lui avoit déjà rendus; son éloge: en quel état il trouve la Colonie, 309. Il délivre le P. Poncet des mains des Iroquois, 315. Il est blâmé d'avoir souffert l'enlèvement des Hurons de l'Isle d'Orleans, & l'insolence des Iroquois. Ce qui peut l'excuser, 324. Pourquoi il souffre une insulte, que lui font les Agniers, 330-31. Sa réponse aux Onnontagués, qui étoient

venus; aussi-bien que les Agniers, pour emmener chez eux les Hurons de l'Isle d'Orleans, 332. Il retourne en France, sans attendre son Successeur, 335.

M. de Lauson, Fils du Précédent, Sénéchal de la Nouvelle France, est tué par les Iroquois, 348.

Lery (le Baron de). Sa tentative pour peupler l'Isle de Sable, 109.

Lescarbot (Marc) Avocat au Parlement de Paris; ce qu'il dit des découvertes de Veraxant, 6. Son imagination sur un prétendu Lac de la Floride, 54. Il accompagne M. de Poutrincourt en Acadie, & contribue beaucoup à l'Etablissement du Port Royal, 119. Eloge, qu'il fait de Mambertou, 129. Ce qu'il reproche à M. de Champlain, 198. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Liégeois (le Frere Jean) Jesuite, est tué par les Agniers, 319.

Limosny (Antony de) Gentilhomme de Saintonge, périt dans l'Expédition du Chevalier de Gourgues, 105.

Lionnes (le P. Martin) Jesuite; ses travaux Apostoliques aux environs du Golphe S. Laurent, 222.

Liste (le Chevalier de) Commandant aux Trois Rivieres; son éloge, 199. Il retourne en France, 255.

Longpré (Jacques Simon Sieur de) refuse d'abord son consentement à sa Fille, Novice à Bayeux, pour passer en Canada. Ce qui le détermine ensuite à l'accorder, 400-01.

Lorette. Etablissement d'une Mission de Hurons à Lorette à trois lieues de Quebec. Voyez *Chaumonot*.

Louis XII. Roy de France. Il n'est pas vrai qu'il ait fait faire la premiere découverte du Canada, 4.

Louis XIII. Roy de France, Privilèges, qu'il accorde à la Compagnie de la Nouvelle France, 162. *Surv.* Ce qui le détermine à demander au Roy d'Angleterre la restitution du Canada, 275.

Louis XIV. Roi de France. Ses Ordonnances & Reglemens au sujet des Cures du Canada, 340. & *suiv.* Ce qu'il écrit sur ce sujet à M. de la Barre, 341. Ce qu'il fait en faveur du Clergé de la Nouvelle France, 342. Il envoie du secours en Canada, & un Commissaire pour prendre possession du Fort de Plaisance, 360. Il donne des ordres pour faire cesser la Traite de l'Eau de-vie aux Sauvages, 363. Il envoie en Canada un nouveau secours & un Commissaire, pour mettre le Pays en sa main, & y regler la Justice. Il comprend le Canada dans la concession, qu'il avoit faite des Colonies Françaises de l'Amérique à la Compagnie des Indes Occidentales, 370. On lui demande des Colons, & dans quelles Provinces on le prie de les choisir. Il donne ordre qu'on informe contre M. de Mély, & s'il est coupable, qu'on lui fasse son procès. Il envoie des Habitans & le Regiment de Carignan-Salieres en Canada, 380. Il accorde la liberté du commerce dans cette Colonie, 390. Il concède le Port de Plaisance avec le titre de Gouverneur au Sr. Gayot, 423. Il envoie au même lieu M. de la Poype en qualité de Gouverneur & de Commissaire. Instructions, qu'il lui donne, 423-24. Ses Lettres au Gouverneur Général & à l'Intendant de la Nouvelle France au sujet de leurs brouilleries, & du Conseil Supérieur, 453-54. Mesures, qu'il prend au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie pour les Sauvages, 455. Ses instructions à M. de la Barre & à M. de Meules, 465-66. Avis, qu'il donne à M. de la Barre, 473. Il envoie du secours en Canada: ordres, qu'il donne à M. de la Barre, 493-94. Il fait faire inutilement des plaintes au Roy d'Angleterre sur l'invasion du Port Nelson par les Anglois, 505. Representation, que lui fait M. de Denonville au sujet d'un accommodement projeté entre les Cours de Versailles &

de Londres pour la Baye d'Hudson, & la Neutralité en Amérique. Ordres, qu'il donne en conséquence à ce Général, 507. Ce qu'il avoit ordonné par rapport aux Iroquois pris en guerre, 509. Comment il s'explique sur l'exécution de ses ordres dans les Postes éloignées, 520. Il approuve le projet de la conquête de la Nouvelle York, 542. Il nomme M. de Frontenac pour la seconde fois Gouverneur Général de la Nouvelle France, & pour quoi? Instructions, qu'il lui donne. Il lui recommande de favoriser la Compagnie du Nord. Ce qu'il lui recommande au sujet de l'Acadie & de la Nouvelle York, 544. & *suiv.* Ses mesures sont bien prises pour l'Entreprise sur la Nouvelle York. Ce qui la fit échouer, 557. & *suiv.* Il approuve un Mémoire de M. de Denonville, & pour quoi? Il n'agréa point l'Expédition de la Nouvelle York, 561. Son sentiment sur ce qu'on doit faire en Canada pour se soutenir pendant la guerre, 561-62.

Louise, Femme Algonquine. Sa ferveur & ses vertus, 599.

Louisiane, nom, que M. de la Sale a donné à une partie du Pays, qu'arrose le Mississipi. Ses bornes, 571.

Loup. La Tribu Iroquoise du Loup s'oppose inutilement à ce qu'on fasse mourir le P. Jogues, 275.

Luth (le Sieur du) Officier François, fait passer par les armes deux Sauvages, qui avoient assassiné deux François, & ce qui en arrive, 466. Il reçoit ordre d'assembler les Sauvages Occidentaux pour la guerre des Tonnonthouans; embarras, où il se trouve, 487-88. Il reçoit ordre de se retrancher à l'entrée du Détroit, 512. Il défait un Parti d'Iroquois dans le Pac des deux Montagnes, 550. Il est guéri miraculeusement après un Vœu fait à Catherine Tegahkouvita, 586-87.

Luxfox, Anglois. Sa prétendue prise de possession ne donne aucun

droit aux Anglois sur la Baye d'Hud-
son, 476.
Lyt. (le Sieur du) Ingenieur à la
Caroline, 71.

M

MAGDELEINE. Jacques de la
Ferré, Abbé de la Magdeleine,
Aumônier du Roy, Chantre & Cha-
noine de la Sainte Chapelle de Paris,
un des cent Associés de la Compagnie
de la Nouvelle France, justifie les Je-
suites des calomnies, qu'on répandoit
en France contr'eux, 155. 256-57.

La Cap de la Magdeleine; Terre
donnée aux Jesuites par l'Abbé de la
Magdeleine. Plusieurs Sauvages Chré-
tiens s'y refugient pour éviter la con-
tagion de l'Yvrognerie, 362. Mines
de fer au Cap de la Magdeleine, 391.
Les Algonquins des Trois Rivieres
s'y retirent, 428.

La Prairie de la Magdeleine, autre
Terre donnée aux Jesuites par l'Abbé
de la Magdeleine. Les Iroquois Chré-
tiens s'y établissent, 436. Pourquoy
ils n'y peuvent pas rester, 452.

Mahingans, Sauvages du Canada,
font la guerre aux Agniers, 355. Six
Mahingans sont enyvres, assassinés &
volés par des François, & ce qui en
arrive, 425. Des Mahingans atta-
quent une Femme Iroquoise, & com-
ment elle est délivrée de leurs mains,
435. Les Mahingans promettent un
grand secours aux Tionnonthonans,
495. Des Mahingans & des Agniers
assiégent le Fort de Chambly, font
beaucoup de dégât, & sont repoul-
sés, 523-24. M. de Dénonville en
tué quelques-uns, qui s'étoient joints
aux Iroquois pour faire irruption dans
la Colonie, 530. Leur Ligue avec les
Anglois pour chasser les François du
Canada, 550. Ils engagent les Ag-
niers & les Onneybuths dans un Parti
de guerre contre nous, 565.

Maisonneuve (Paul de Chomedey
Sieur de) Gentilhomme Champenois,

prend possession de l'Isle de Mont-
real en qualité de Gouverneur; au
nom d'une Société, qui en avoit ob-
tenu le Domaine, & il y mené des
Ouvriers, 227. Son zèle pour procu-
rer le salut des Sauvages, 251. Il les
instruit lui-même, 254. Les Onnon-
tagués traitent de la paix avec lui;
avis, que lui donnent les Goyogouins,
313. Il continue à gouverner l'Isle de
Montreal après la cession, qui en
avoit été faite au Seminaire de S. Sul-
pice, & prend soin de l'administra-
tion de l'Hôpital, 343. Proposition,
que lui font les Députés d'Onnon-
tagué & de Goyogouin; sa réponse. Ce
que lui mandent les François Captifs
à Onnontagué, 349.

Maitre. M. le Maitre, Ecclesiasti-
que de Montreal, tué par les Iroquois,
348.

Malebarre. Cap Malebarre. Sa si-
tuation, pourquoy il est ainsi nom-
mé. M. de Champlain en prend pos-
session au nom du Roy. Les Anglois
s'en rendent les Maitres, 116.

Malesies, Sauvages Voisins de l'A-
cadie vers Pentagoët, autrement ap-
pellés Etechemins, & qui font partie
de ce qu'on appelle les Nations Abé-
naquises, 135-179.

Maloins. Des Maloins entrent dans
la Compagnie de M. de Monts, 121.
Un François réfugié s'empporte con-
tr'eux, 172.

Malos (le Frere Louis) Jesuite, pé-
rit dans un naufrage, 167.

Mambertou, Chef des Acadiens.
L'escarbot dit qu'il avoit cent ans,
lorsqu'il le vit pour la première fois,
128. Il s'attache aux Missionnaires
& leur apprend la Langue du Pays.
Son éloge, 127-29. Il est baptisé, &
nommé Henry en l'honneur du Roy
Henry IV. Ce qui l'avoit engagé à se
faire Chrétien, 129. Il tombe mala-
de, & veut être enterré avec ses An-
cêtres, 129-30. Il demande pardon de
son entêtement, & meurt en bon
Chrétien, 130.

- Mamberton* (Louis) Fils du Précédent, Proposition ridicule, qu'il fait à un Missionnaire, 131.
- Mambré* (le P. Zenobe) Recollet, aide le Chevalier de Tonti à reconcilier les Illinois avec les Iroquois, 461. Il passe en France: M. de la Barre prévient le Ministre contre tout ce qu'il dira des découvertes de M. de la Sale, 470.
- Manhate*, Baye & Riviere de l'Amérique Septentrionale, découverte par Henry Hudson. Les Hollandois y fondent une Ville, 142. Ils l'appellent *le Nouvel Amsterdam*, 143. plus connue sous les noms de *Manhate* & de *New-York*. Les Anglois s'en rendent les Maîtres, 175-76. Etat de cette Ville, 542. Voyez *Nouvelle York*.
- Manitoulin*, Isle du Lac Huron. Sa situation; qualité de son Terroir; pourquoi les Hurons ne veulent pas s'y réfugier, 255. Plusieurs s'y retirent, 302. aussi bien que les Outaouais, 325.
- Manneval* (M. de) Gouverneur de l'Acadie. M. de la Cassiniere a ordre de s'ouvrir à lui seul du projet de l'Expédition contre la Nouvelle York, 548.
- Mansé* (Mademoiselle) arrive à Montreal, pour avoir soin des Personnes de son sexe, que la Société de Montreal y devoit envoyer, 227. Elle reçoit les Hospitalières, & se charge de l'administration de leur temporel, 343.
- Mansé* (le Sieur d'Aillebout de) défait un Parti d'Iroquois dans le Lac des deux Montagnes, 550.
- Mariage*, En quoi consiste le mariage des Sauvages, 574.
- Marioulet* (le Sieur le Moine de) va en qualité de Volontaire à l'Expédition de la Baye d'Hudson, 505. Il est chargé par M. d'Iberville, son Frere, d'y harceler les Anglois, 555. & d'y garder les Postes, que nous y avons, 556.
- Marie de l'Incarnation*, Religieuse Ursuline de Tours. Son éloge, elle est la premiere choisie pour fonder des Ursulines en Canada. Elle arrive à Quebec, 207. Eloge de ses Lettres, 317. Elle connoit par revelation, & prédit le grand Tremblement de Terre de 1663. Ce qui lui arrive de ce sujet, 364. Recit, qu'elle fait de la ferveur des Sauvages Chrétiens, 393. & suiv. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Marie de S. Joseph*, Religieuse Ursuline part pour Quebec. Son éloge, 207.
- Maringy* (le Président de) retire chez lui à Rouen le Chevalier de Gourgues pendant sa disgrâce, 105.
- Marin*, Officier François, tué par les Agniers, 384.
- Marguerit*, François, Captif parmi les Iroquois, qui l'envoyent faire des propositions de paix au Gouverneur des Trois Rivieres. Conseil, qu'il donne à ce Gouverneur, 225.
- Marquette* (le P. . . .) Jésuite, Missionnaire au Sault S. Marie, 405. Il conduit les Hurons à Michillimackinac; ce qu'il dit de ce Pays, 440. Ses observations sur les Courans des Lacs, 440-41. Il découvre le Mississippi avec le Sieur Joliet, 445. & suiv. Il s'arrête à Chicagou au retour de cette découverte, 446. Il est bien reçu du grand Chef des Miamis, 447. Sa mort, 449. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Marsalet* (Nicolas) Calvoiste François; servoit dans la Flotte Angloise, qui prit Quebec, 169.
- Marson* (M. de) Commandant dans le Fort de Genesie sur la Riviere de S. Jean, lorsqu'il fut pris par les Anglois, 450.
- Mascouins*, Sauvages du Canada, se trouvent à la prise de possession de tous les Pays du Nord & de l'Ouest, faite par M. de S. Luffon, 438. Remarques sur leur Pays & sur le nom de *Nation de Sen*, que quelques Géographes

- graphes leur donnent, 447-48. Les PP. Allouez & Dablon les visitent; réception & proposition, qu'on leur fait, 448-49. Plaintes des Tsonnonthouans contr'eux, 495.
- Massé* (le P. Encmond) Jésuite, est destiné pour l'Acadie, 121. Il n'y est pas bien reçu, 123. Il reçoit chez lui Mambertou, qui y meurt, 129. Proposition extravagante, que lui fait le Fils de ce Chef Sauvage, 131. Il retourne en France, 136. Il part pour Quebec, 159. Il y retourne après la restitution du Canada à la France, 178. Sa mort & son éloge, 267.
- Masane*, Riviere du Canada; sa situation, ce qu'elle a de commode, 539.
- Matelot*. Aventure d'un Matelot François de Verazani à la Côte de l'Amérique, 6. 7. Aventures d'un autre Matelot François après la prise de la Caroline, 85-86.
- Maubec*, Abbaye de France réunie à l'Evêché & au Chapitre de Quebec, 406.
- May*. Riviere de May dans la Floride. D'où lui vient ce nom; qui le lui a donné: M. de Ribaut en prend possession, & y arbore les Armes de France, 25. M. de Laudonniere y est bien reçu; espèce de culte, que les Sauvages y rendoient aux Armes de France, 36. Beauté du Pays, 37. M. de Laudonniere y bâtit la Caroline. Voyez ce mot.
- Maja* (Diego de) Capitaine Espagnol, s'oppose à l'attaqué de la Caroline, 73. Il coule à fond un Vaisseau François, 79.
- Mechassipi*, ou *Micissipi*. Voyez ce mot.
- Medicis* (Marie de) Reine Regente de France. Ses liberalités envers les Missionnaires de l'Acadie, 122. Elle donne des ordres précis pour leur embarquement, & n'est point obéie. Elle continue à les protéger, 132.
- Medrano* (Jean Velez de) Capitaine Espagnol, en quoi il se distingue à la prise de la Caroline, 82. 93.
- Menane*, Isle voisine de l'Acadie. Ce qu'elle a de recommandable, 114.
- Menendez* (Dom Barthelemi) Frere du Suivant, est nommé Commandant au Fort de S. Augustin, 73. Sa conduite dans une sédition, 74.
- Menendez* (Dom Pedro) de Avilés, Capitaine Général & Adelantade de la Floride pour le Roy d'Espagne, arrive en Floride. Sujer de son voyage, 61. & suiv. Son Traité avec Philippe II. 62. 63. Ses préparatifs, 63. & suiv. Il eslye plusieurs contrereims, 64. Son armement. Sa Flotte est dissipée. Il apprend à Portoric des nouvelles des François de la Floride, 65. Son arrivée en Floride; ce qu'il y apprend de nouveau, 66. 67. Il entre dans la Riviere des Dauphins, & lui donne le nom de S. Augustin. Il se résout à attaquer les Vaisseaux François. Ce qui se passe à cette occasion, 68. 69. Il reprend la route de la Riviere de S. Augustin, & pourquoy: 70. Il en prend possession, & fait choisir un terrain pour y bâtir un Fort, 71. Il court risque d'être pris par les François; une tempête le sauve. Sa pieté & sa resolution 72. Son projet pour l'attaque de la Caroline; il est approuvé du Conseil de guerre après quelques contestations, 73. Il arrive près de la Caroline; son embarras; il consulte ses Officiers, 75. Leur avis; ce qu'il y répond. Il se dispose pour l'attaque, 76. Il prend la Caroline, 78. Il tente en vain de se rendre Maître des Vaisseaux François, qui étoient dans la Riviere, 79. Il change le nom de la Caroline en celui de *San Mateo*, & y fait bâtir une Eglise, 81. Il est reçu en triomphe à S. Augustin, 82. Il perd sa Flotte, 83. Il fait égorger M. de Ribaut & tous les François de sa suite, excepté les Catholiques, 87. & suiv. Ce qu'on pense de cette exécution à S. Augustin, 93. Il va chercher des François, qui se fortifioient auprès du Canal de Bahama, & ce qui

se passe entr'eux & lui, 93. 94.

Menendez Marquez, Neveu des deux Précédens, est nommé Amiral de la Flotte destinée pour la Floride, & part pour les Canaries, 63; Il est nommé Trésorier du Roy dans la Floride, 65. 73.

Mercier (le P. François le-) Jesuite, Supérieur Général des Missions de la Nouvelle France, accompagne la Colonie, qui va s'établir à Onnonragué, 323.

Mesnard (le P.) Jesuite, va en qualité de Missionnaire aux Iroquois, 323. Il établit sa Mission chez les Goyogouins, 329. Ses succès dans ce Canton & dans celui d'Onneyouth, 334. Ses aventures dans un voyage, qu'il fait avec les Outaouais. Ce que lui dit l'Evêque de Petrée, 356. & suiv. Il s'égaré dans la Forêt, & ne paroît plus. Idée, que les Sauvages & les François avoient de sa sainteté. Les Sioux rendent une espèce de culte à son Breviaire, & à sa Sôûtane, 358.

Méty (M. de) Gouverneur de la Citadelle de Caën, est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France. Son arrivée à Quebec, 370. Sa réponse aux propositions de paix, que lui fait un Chef Goyogouin, 379. Il se brouille avec l'Evêque & avec le Conseil Supérieur, 376. Ses violences; on écrit contre lui; il recrimine & se défend mal, 377. Il est revoqué, le Roy donne ordre qu'on lui fasse son procès, 378. Il meurt avant que d'avoir pu sçavoir son rappel, & les ordres du Roy, 382.

Meules (M. de) est nommé Intendant de la Nouvelle France. Ses instructions, 465-66. Il arrive à Quebec, 470. Il se plaint de la lenteur de M. de la Barre, 492. Il visite l'Acadie, & en quel état il la trouve, 498. Il retourne en France; ce qu'il dit de l'Acadie au Ministre, 520.

Miamis, Sauvages du Canada. Situation de cette Nation. Réception,

que le Grand Chef fait à un Envoyé du Gouverneur Général, 437. Le P. Marquette s'établit parmi eux à Chicagou, 446. Mission parmi les Miamis sur la Riviere de S. Joseph, 458. Les Iroquois levent un Parti de guerre contr'eux, 504. Conformité entre cette Nation & les Illinois. Voyez *Illinois*.

Michel (Jacques) Calviniste François, Officier sur l'Ecadre Angloise, qui prit Quebec sur les Mémoires, 171. Il est cause de la prise de l'Ecadre de M. de Roquemont. Il se brouille avec les Anglois. Ses fureurs, la mort, les obsèques, 172.

Michigan. Observations sur les Courans du Lac Michigan, 440-47.

Michillimackinac. Description & incommodités de ce Poste: Le P. Marquette y conduit les Hurons Tionnontatés, 440. On y transfere la Mission du Sault Sainte Marie. Les Anglois y sont reçus. Ils y retournent, & sont pris en chemin par M. de la Durantaye, 515.

Mismaks, Sauvages de l'Acadie, les mêmes, que les *Acadiens*, les *Somiquois*, les *Gaspesiens*, & sont compris sous le nom de *Nations Abénaquises*, font la guerre aux Eskimaux, 279. Voyez *Acadiens*.

Missipi, ou *Mechassipi*, grand Fleuve de l'Amérique. Sa découverte & son cours, 445. & suiv. Le P. Hennepin & le Sieur Dacan le remontent jusqu'au Sault S. Antoine, 460. M. de la Sale le descend jusqu'à la Mer & en prend possession, 464. Difficulté de le remonter, 465.

Miler (le P. Pierre) Jesuite, est envoyé Missionnaire aux Iroquois, 398. Il est appelé à Catarocouy, & pour quoi: 504. On se fert de lui, sans qu'il le sçache, pour attirer les Iroquois dans un piège. Il est pris par les Onneyouths. Ce qu'ils lui font souffrir. Il est adopté par une Femme, qui lui sauve la vie, 510. Faux avis donné de sa délivrance, 564.

- Mines* de cuivre à l'Acadie. Voyez *Acadie*.
- Mines* de fer en plusieurs endroits, 391.
- Ministres*. Des Ministres Hollandois veulent inspirer de la défiance contre les Jesuites aux Agniers Chrétiens. Ce que ces Sauvages leur répondent, 429.
- Mirabichi*, le Dieu des Eaux selon quelques Nations Sauvages du Canada, 394.
- Miracles*. Voyez *Biart*, 191. 310. 313. 322. 345. 364.
- Miscou*, Isle du Golphe S. Laurent. Sa situation: commerce, qui s'y fait, 221. Mort & travaux du P. *Matus* dans cette Isle, 394.
- Miscouaguachit*, lieu du Nord du Canada, où les Sauvages avoient appelé un Jesuite, 474.
- Missionnaires*. Ils poussent un peu trop loin leurs précautions, avant que de baptiser des Hurons, 195. Différence, que les Iroquois mettent entr'eux & les Ministres Hollandois, 428-29. Ce qu'ils ont à souffrir du Comte de Frontenac; menaces, que leur font les Hollandois, 452-53. Ils se plaignent au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie. La Cour est prévenue contr'eux à ce sujet, 454. Elle est dérompée, 455. Services, qu'ils rendent au Canada, 513. Combien M. de Dénonville les juge nécessaires parmi les Sauvages, 530-31. Ils abandonnent les Sauvages de Pentagoët à cause des désordres, que l'Eau-de-vie causoit parmi eux, 531. Témoignage, que leur rend M. de Dénonville auprès de M. de Seignelay. Les Anglois les regardent comme leurs plus dangereux Ennemis au Canada, 560. Ils travaillent avec succès à empêcher les Outaouais de traiter avec les Iroquois, 567.
- Missions*. Etat général des Missions de la Nouvelle France, 220. & *suiv.* 283. Scandales dans les Missions, causés par la Traite de l'Eau de-vie, 362.
- On ne profite pas de l'humiliation des Iroquois, pour multiplier les Missions & les rendre plus florissantes, 388. Plusieurs tombent, & on ne les rétablit point, 389. Missions établies parmi les Iroquois, 358. Plusieurs autres établies parmi les Nations Algonquines, 404. & *suiv.*
- Missouri*, grande Riviere, qui se décharge dans le Micissipi, 446.
- Mississins*, Sauvages du Nord du Canada. Ce qui se passe entr'eux & le P. Albanel, 477. *Lac des Mississins*. Son étendue, 478.
- Missipi*, Fort de la Baye d'Hudson, pris sur les Anglois, 505.
- Monsonis*; Sauvages de la Baye d'Hudson. Ils reconnoissent le Roy de France pour leur Souverain, 438.
- Monstres*, Hommes monstrueux, 16. & *suiv.* Hommes noirs dans le Nord du Canada, 17. Homme Acephale, 20.
- Montagne*. Les Iroquois de la Montagne se réfugient à Quebec, 552. V. *Sault S. Louis*.
- Montagnez*, ou *Algonquins Inférieurs*. Leur situation, 141. Ils engagent M. de Champlain dans une Expédition contre les Iroquois, 142. Un Montagnez est cause que la traite se change en fuite, & comment. De quelle maniere les Guerriers sont reçus dans leur Village, 149. Des Montagnez sont reçus à Sylleri, 204-05. Ils assistent à une Audience publique donnée aux Iroquois, 264.
- Montaign* (*Milford*) détermine la Cour de Londres à restituer le Canada à la France, 175.
- Montdesert*, Isle de la Nouvelle France. Sa situation; ce qu'elle a de particulier: fréquentée par les Anglois pour la Pêche, 133.
- Montlac* (le Maréchal de) donne une Commission au Chevalier de Gourgues, 96. Conseil, qu'il lui donne à son retour de la Floride, 105.
- Montmagni* (le Chevalier de) Gouverneur Général de la Nouvelle France.

ce. Son éloge, 199. Pourquoi il ne peut suivre les vûes de son Prédécesseur, 200. Il reçoit un affront de la part des Iroquois, & ne peut l'empêcher, 203. Réception, qu'il fait aux Religieuses Ursulines & aux Hospitalières à leur arrivée à Quebec, 207. Il envoie des Députés pour traiter avec les Iroquois, 225. Ces Barbares enlèvent ses Alliés pendant leur négociation pour la paix, 226. Il met la Société de Montréal en possession de cette Isle, 227. Il bâtit un Fort à l'entrée de la Riviere de Sorel, 229. Il fait inutilement des plaintes au Gouverneur de la Nouvelle Belgique sur les secours, que les Hollandois fournissoient aux Iroquois, 233. Il repoussé un Parti d'Iroquois au Fort de Richelieu, 238. Ses diligences pour délivrer le P. Jogues, 246. Embarras, où il se trouve, 260. Ce qui se passe entre lui & des Hurons au sujet des Prisonniers Iroquois, 261-62. Il donne une Escorte au P. de Brebeuf pour retourner aux Hurons, 263. Il donne une audience publique aux Députés des Iroquois pour la conclusion de la paix, 264. & suiv. Il permet avec peine au P. Jogues de retourner aux Iroquois, 269. Ce qu'on lui mande au sujet de ce Missionnaire, 275. Il est rappelé, & pourquoi : 281. La Cour le propose pour modèle aux Gouverneurs des Colonies, 282.

Montmorenci (le Maréchal de) Vice-Roy de la Nouvelle France, 157. Il vend cette Charge au Duc de Ventadour, 159.

Montortier (Monsieur de) Capitaine de Vaisseaux, conduit du secours en Canada, & a ordre d'y rester, 493.

Montreal, Montagne ainsi nommée par Cartier, & dont le nom s'est étendu à toute l'Isle, où elle est située. Beauté du Pays, 13. Concession de cette Isle à une Société; prise de possession. Dessin de cette Société, 227. Tradition sur les premiers Habitans de cette Isle, 228. Elle se peuple de

Sauvages Chrétiens, 252. Les Iroquois y causent de grandes allarmes, 338. Elle est cédée à MM. du Séminaire de S. Sulpice, qui en prennent possession, 340. Les Iroquois y défont le Major de la Ville, qui est tué en combattant, 355. Changement arrivé dans la Justice de cette Isle, 374. Ferveur & piété des Habitans, & ce qui les y entretient, 389. Limites du Gouvernement de Montreal, 494. Ravages des Iroquois dans cette Isle,

549-590.
Monts (Pierre de Guast Sieur de) Gouverneur de Pons, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, obtient de Henry IV. des Lettres Patentes de Vice-Amiral, & de Lieutenant Général en Canada, avec un Privilège exclusif pour le commerce, & la liberté de Religion pour lui, 111. A quoi il s'engage; son caractère; son premier armement. Il passe en Acadie, 114-15. Il fait un Etablissement à l'Isle de Sainte Croix, 115. Il cherche un autre endroit pour y faire un Etablissement, & se fixe au Port Royal, 116. Il cède le Port Royal à M. de Poutrincourt. Il perd son Privilège exclusif, & fait un nouveau Traité avec M. de Poutrincourt, 118. On lui ôte sa Commission, 119. Il est mal dédommagé de ses avances. Fautes, qu'il qu'il avoit faites. Il se relève un peu. Nouvelle faute, qu'il fait, 120. Il continue d'envoyer des Vaisseaux en Amérique. Il se retire, & pourquoi: 121. Il forme une nouvelle Compagnie, & envoie des Vaisseaux en Canada, 141. 149. Il perd toute espérance de se rétablir. Conseil, qu'il donne à M. de Champlain, 152.

Monts (M. de) est envoyé Commissaire en Canada, avec ordre de prendre possession au nom du Roy du Fort de Plaisance, 360.

Morgues (Jacques le Moine Sieur de) accompagne M. de Laudonniere en Floride. Sa Relation ne s'accorde pas toujours avec celle de ce Com-

DES MATIERES.

- mandant, 36. 39. Il se sauve avec M. de Laudonniere après la prise de la Caroline, 78. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Morues.* Quantité & qualité de ces Poissons dans le Fleuve S. Laurent, 540.
- Mosco* (Louis de) abandonne la Floride, 24.
- Motte.* Le Sieur de la Motte-le-Vilain, Lieutenant de M. de la Saussaye à S. Sauveur, accompagne le P. Biart dans une excursion parmi les Sauvages, 134. Il est chargé de défendre son Navire contre les Anglois, & obligé de se rendre faute de canons. Il se fait estimer des Anglois, & les suit en Virginie, 136.
- Mouconacadi*, Port de l'Acadie, où l'on trouve beaucoup de Balaines, 115.
- Mouton.* Port au Mouton en Acadie: d'où lui vient ce nom. Sa situation, 115.
- Mouy* (Charles de) Sieur de la Mailleraye, Vice-Amiral de France, engage le Roy François I. à renvoyer Cartier en Amérique, 9.
- Moyne* (le P. . . . le) Jésuite, est envoyé à Onnontagué, pour ratifier le Traité de paix, réception, qu'on lui fait, 316. Il baptise quelques Iroquois. Il est attaqué par les Barbarés à son retour, & pourquoi il n'en parle point, 317. Il obtient d'aller s'établir dans le Canton d'Agnier. Danger, qu'il court. Son nom Iroquois, 320. Il répond aux Agniers au nom du Gouverneur Général, & accompagne les Hurons dans le Canton d'Agnier, 331. Il est reconduit à Quebec par les Agniers, 338. Il va pour la cinquième fois négocier avec les Iroquois, 350. Il court de grands dangers. Réception, qu'on lui fait à Onnontagué, 352. Son Discours dans un Conseil de trois Cantons, 353. Situation, où il se trouve à Onnontagué. Il conduit à Montreal tous les Prisonniers François, 359. Sa mort. Ga-
- rakonchié le vient pleurer à Quebec, 383.
- Le Sieur le Moyne* est demandé par trois Cantons pour négocier la paix, 490. Il est bien reçu: deux de ses Fils apportent de bonnes nouvelles à M. de la Barre, 492.

N

NARVAEZ (Dymphile de) périt misérablement en Floride, sans y avoir fait un seul Etablissement, 24.

Nation Neutre détruite par les Iroquois. D'où lui venoit ce nom; Pays, qu'elle occupoit. Elle demande des Missionnaires, qui y font peu de fruit. Son caractère, 243. & *suiv.* Des Hurons lui prêchent l'Evangile avec succès, 252.

Negabamas, Chef Montagnez; ce qu'il fait pour ratifier la paix, 266.

Nékouba, Riviere. Sa position, 350-51.

Nelson. Sa prétendue prise de possession ne donne aucun droit aux Anglois sur la Baye d'Hudson, 476.

Nevado, Riviere prétendue de l'Amérique vers le Pays de Labrador, découverte, dit-on, par Cortereal, 4.

Niagara, Riviere & Canton du Canada entre le Lac Erié & le Lac Ontario. M. de la Sale y trace le plan d'un Fort, & y laisse le Chevalier de Tonti avec trente Hommes, 458. Les Sauvages, à qui on avoit assigné ce Poste pour le rendez-vous de l'Armée de M. de la Barre, ne l'y trouvent point, & ce qui en arrive, 487. Projet d'un Fort à Niagara, 498. & *suiv.* Ce Fort est bâti, & on y laisse une nombreuse Garnison, qui y périt, & pourquoi; 518. 523. M. de Dénouville se fait un mérite auprès des Iroquois de l'abandonner, 529. Nos Alliés s'en plaignent, 567.

Nicolas (le P. Louis) Jésuite, accompagne les Outaouais avec le P. Allouez, 397. Il mene des Sauvages

à Quebec, & retourne à Chagouami-
gon avec eux, 405.

Nicoles (le Sieur) est envoyé aux
Iroquois en qualité de Député du Gouver-
neur Général. De quelle maniere
il en est reçu, 215.

Nipissings. Ce sont les vrais Algon-
quins, autrement appellés *Nipissiri-
niens*, habitoient les environs d'un
Lac du même nom. Le P. Allouez les
visite sur le bord du Lac Almipegon,
où ils s'étoient réfugiés. Fruit de son
voyage, 397.

Norimbeque. Ce que c'est que ce
Pays, 116.

Normands. A quel tems ils ont com-
mencé la Pêche des Moruës sur le
grand Banc de Terre-Neuve, & sur
les Côtes voisines, 3. On en deman-
de pour peupler le Canada, 380.

Noué (le P. Anne de) Jésuite; ses
premiers travaux en Canada. Il y re-
tourne après la restitution de ce Pays
à la France, 179. Il se dispose à mon-
ter aux Hurons, ce qui retarde son
voyage; 182. Sa mort & son élogé,
267-68.

Noyers particuliers sur les bords
de la Riviere de S. Jean, 117.

Noyrot (le P. Philippe) Jésuite, Su-
périeur des Missions de la Nouvelle
France, 160. Il frette un Navire pour
secourir Quebec, & périt dans un
nauffrage, 167.

O

OCHASTEGUINS, nom,
que M. de Champlain donne aux
Hurons & aux Iroquois, 183.

Ochoa (Martin de) Capitaine Es-
pagnol, s'oppose à l'attaque de la Ca-
roline, 73. Il reconnoît la Place, &
fait un Prisonnier, 77.

Oiseau-Mouche; il se réfugie pen-
dant l'hiver dans la Floride, 29.

Olbeau (le P. Jean d') Recoller,
arrive à Quebec, 155.

Olocotora, brave Floridien, va re-
connoître San Matheo, 98. Belle ac-

tion de ce Sauvage, 100. Il amene
un Prisonnier au Chevalier de Gour-
gues, 101. Il s'imagine qu'il périra à
la prise de San Matheo. Prieres, qu'il
fait au Chevalier de Gourgues, 102.
Ses regrets au départ de ce Chevalier,

104.

Onathaca, Chef Floridien, ren-
voye à M. de Laudonniere deux Es-
pagnols, ses Captifs, moyennant une
rançon, 53.

Ondesson, nom Iroquois du P. Jo-
gues, & ensuite du P. le Moyne,
320.

Onneyouth, un des cinq Cantons
Iroquois. Sa situation & sa descrip-
tion, 270-71. Les Onneyouths de-
mandent la paix, 313. Plusieurs em-
brassent le Christianisme, 334. Des
Onneyouths tuent trois François: M.
d'Aillebouth en fait justice, 335. Ga-
rakonthié fait retourner sur les pas un
Parti de ce Canton, 354. Les On-
neyouths reçoivent un échec de la part
des Saulteurs, 370. Ils envoient de-
mander la paix à M. de Tracy, 383.
Ce qui empêche le Vice-Roy de les
traiter, comme il avoit fait les Ag-
niers, 387-88. Ils demandent à M. de
Courcelles la paix & un Missionnaire,
& sont écoutés, 398. Leur peu de
docilité pour le Missionnaire, 403.
432. M. de la Barre leur envoie un
Collier pour les engager à demeurer
Neutres, 489. Ils offrent leur média-
tion pour la paix; 490. Le P. Millet
tombe entre leurs mains: ce qu'ils lui
font souffrir: une Femme Onneyou-
the lui sauve la vie, 510. Un Agnier
Chrétien négocie heureusement pour
les François dans ce Canton, 519. Dé-
putés Onneyouths à Montreal pour
demander la paix, 528-29. Des On-
neyouths s'engagent avec des Mahin-
gans dans un Parti de guerre contre
les François, 565.

Onnontagué, le Principal des cinq
Cantons Iroquois. Sa situation, sa
description: ce qu'il a de particulier,
270-71. Les Onnontagués traitent de

la paix avec les François, 313. Réception, qu'ils font à deux Jésuites, Députés du Gouverneur Général, 320. Projet d'une Colonie François à Onnontagué, 323. Exécution de ce projet, 327. & *suiv.* Ils en usent bien avec les François, 329. Ils somment les Hurons de l'Isle d'Orleans de la parole, qu'ils leur avoient donnée de se livrer à eux, 331. Ils parlent avec beaucoup de hauteur au Gouverneur Général en cette occasion, & ce qu'on leur répond, 332. Ils refusent d'embarquer les Jésuites avec les Hurons, 334. Ils traitent ceux-ci en Prisonniers de guerre, 335. Ils conspirent contre les François, qui se retirent de ce Canton, 335. & *suiv.* Ils traitent bien leurs Prisonniers; Eglise Chrétienne dans ce Canton; ils demandent la paix, & à quelles conditions, 349. Prééminence de ce Canton sur tous les autres, 353. Deux-cent Onnontagués attaquent l'Isle de Mont-real, dont le Major est tué avec tous les Siens en combattant contre eux, 355. Ils invitent les François à reprendre leur Etablissement chez eux, & offrent d'envoyer leurs Filles en otage chez les Ursulines de Quebec. Ce qui empêche que cela ne se fasse, 370. Ils font demander la paix à M. de Tracy, 383. Ils traitent de mauvaise foi avec M. de la Barre, 483. Ce Général leur envoie un Collier pour les engager à demeurer Neutres, 489. Députation du Gouverneur de la N. York à ce Canton; réponse, qu'on lui fait, 491. M. de la Barre leur témoigne une grande confiance. Ils engagent le P. de Lamberville à instruire le Gouverneur de la Nouvelle York de ce qui s'est passé entr'eux & son Député, 492. Ils se rendent Garans de la paix, & leur Député parle bien, 493. Le P. de Lamberville négocie heureusement dans ce Canton, 503. Maniere noble & généreuse, dont on en use dans ce Canton avec ce Missionnaire après l'enlèvement des princi-

paux Chefs Iroquois à Catarocouy, 510-11. Un Agniery négocie heureusement pour les François, 519. Des Onnontagués prennent des François auprès de Catarocouy. Le P. de Lamberville va traiter avec eux, & avec quel succès, 524. Ce Missionnaire travaille à les mettre dans nos intérêts, 527. M. de Frontenac ne veut traiter qu'avec ce Canton, 566. Idée, que le P. de Carheil donne à ce Général des Onnontagués, 568.

Onoharé (Joseph) jeune Algonquin; ce qui lui arrive dans un Parti de guerre. Il est pris & brûlé par les Iroquois, & meurt en Martyr, 304-05.

Ononthio Ce que signifie ce mot, & pourquoi les Sauvages nomment ainsi tous les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France, 226.

Ontanononés, nom, que les vrais Hurons se donnent, & ce qu'il signifie, 184.

Orange, Ville de la Nouvelle Belgique: la fondation, 142. Nom, que les Anglois lui donnent, 143. Elle est prise par les Anglois, qui la nomment *Albany*, 175-76. Alarme à Orange, & ce qui la cause, 524. Etat de cette Place, 542. M. de Dénonville est d'avis, si on s'empare de la Nouvelle York, qu'on n'en conserve que cette Ville, 561.

D'Oranger, un des Chefs des Mutins de la Floride, fait quelques prises sur les Espagnols, 50. Il prend le Gouverneur de la Jamaïque; comment il se laisse duper. Il est pris lui-même, 51.

Orleans (le P. d') Jésuite, blâme le P. Cotton à l'occasion d'un Traité fait en faveur des Jésuites par Madame de Guercheville. M. de Champlain les justifie, 123.

Isle d'Orleans. Sa situation; découverte par Carrier: nom, qu'il lui donne, 11.

Orailliers (M. d') Capitaine, son éloge. Il va reconnoître le Pays Enne-

mi, 489. Il commande un Corps de l'Armée contre les Tsonnonthouans, 490. Il est établi Commandant à Cararocouy, 496. Sa vigilance & son zèle, 514. Il est chargé de garder le Fort des Sables avec 400. Hommes, 515. Il envoie proposer une Conférence aux Onnonragués, & à quelle occasion, 524.

Ottigni (le Sieur d') Lieutenant de M. de Laudonniere en Floride, est envoyé pour découvrir le Pays, 37. 41. M. de Laudonniere le retient auprès de lui, comme un Homme, sur qui il peut compter, 49. Il est envoyé de nouveau pour découvrir le Pays. Ses découvertes, 54. Il est envoyé au secours d'Outina, 55. Il fait reprendre cœur au Chef Sauvage, lui fait gagner une victoire, & retourne à la Caroline, 56. Sa bravoure, 57. Sa mort tragique, 84. 85.

Ouisconsing, Riviere du Canada, par où le P. Marquette & le Sieur Jolier entrèrent dans le Micissipi. Sa position, 446.

Oumamieucks, Sauvages, qui faisoient la Traite à Tadoussac, & que les Missionnaires instruisoient de la Doctrine Chrétienne, 308.

Ouseonharé, Chef Goyogouin, un de ceux, qui avoient été envoyés aux Galeres : son attachement au Comte de Frontenac : conseil, qu'il donne à ce Général. Ce qu'il fait dire aux Cantons de sa part, 563. Il est qualifié Chef Général des Iroquois, 564. Il traite en son propre nom, mais de l'aveu du Comte de Frontenac, avec les Députés des Cantons ; propositions, qu'il leur fait, 565.

Oursouhati, Chef Iroquois, Député pour la paix entre les Tsonnonthouans & les François : Il parle très-bien en cette occasion, 493.

Ours blanc, monstrueux, tué par Cartier, 8.

La Tribu de l'Ours conspire seule dans le Canton d'Agner contre le P. Jogues.

Outagamis, Sauvages du Canada, plus connus sous le nom de *Renards*. Avec quel succès le P. Allouez leur annonce l'Evangile, 396. Description de leur Pays; Idole, qu'ils reveroient, 447. Ce qui les indisposoit contre les François. Ils reçoivent bien le P. Allouez, 449.

Outaouais, Peuple Algonquin, de ceux, qu'on appelloit *Algonquins Supérieurs*. Ils établissent un droit de Péage sur leur Riviere, 186. Des Outaouais viennent à Quebec. Leurs aventures, 324. & *suiv.* Leur caractère, & pourquoi on en convertit peu, 325. On leur donne des Missionnaires : ils sont attaqués par des Agniers, 326. Après s'être bien battus, ils se retirent & abandonnent les Missionnaires & les François, 327. Ils insultent les Sioux, qui les chassent de chez eux, 346. Maniere indigne, dont ils traitent le P. Mesnard, 356-57. Leur endurcissement au sujet de la Religion, 359. Ils vont encore demander un Missionnaire à Quebec, 351. On leur en accorde un, & ils le traitent aussi mal que les autres. Leurs superstitions. Obstacles à leur conversion, 392. & *suiv.* Ils vont vendre leurs Pelleteries à Quebec, & refusent de recevoir un Jésuite dans leurs Canots, 397-98. Ils sont attaqués dans la Baye du Sagouinan par les Iroquois, 501. On a bien de la peine à les empêcher de s'accommoder avec les Tsonnonthouans, 515. Ils se bartaient mal dans l'action contre les Tsonnonthouans, 516. Négociation entr'eux & les Tsonnonthouans, & quel en étoit le motif, 566. & *suiv.* Leur invective contre les François, & qui les animoit, 569.

Outina, Chef Floridien. M. de Laudonniere l'envoie visiter, 46. Il remporte une victoire avec le secours des François, 47. Il demande du secours à M. de Laudonniere, qui lui en envoie, 55. Intimidé par son Ionas, il veut rebrousser chemin. M. d'Ottigni l'encourage, & lui fait remporter la victoire:

DES MATIERES.

victoire : il ne pourfuit point les Fuyards , 56. On se faifit de lui pour l'obliger à fournir des vivres à la Caroline , & ce qui en arrive , 57. *Outreouhati* , Chef Iroquois , fe venge des François , qui l'avoient retenu dans les fers à Montreal , 354. *Oyander* . Ce que c'eft que ce titre parmi les Iroquois , 435.

P

PAPINACHOIS , Sauvages , qui faisoient la Traite à Tadouffac , & qu'on y inftruisoit de la Religion , 221. 308. *Paquine* (le Sieur) est envoyé Commissaire en Acadie . Ce qu'il dit du Port Royal , 540. *Paraouffis* , Chefs & Capiraines Floridiens , 27. Honneurs , qu'on leur rend , 28. *Pavat* (le Sieur) ne peut se soutenir à Plaisance ; où il commandoit , 521. *Paréties* à Quebec & à Montreal , 363. Dans les Quartiers de l'Oueft , 441-443. *Parifiens* . On demande au Canada des Colons de Paris , ou des environs , 380. *Patentes* , ou *Chapelets de Sainte Helene* . Ce que c'étoit que ce Simple , & ses vertus , 30. 31. *Patiño* (André Lopez) Capitaine Espagnol , est chargé de choisir un emplacement pour bâtir un Fort dans la Riviere de S. Augustin , 71. Ce qu'il fait à la prise de la Caroline , 77. 78. 93. *Patoulet* (le Sieur) Commissaire de Marine , est envoyé en Acadie , pour en faire la vifite , 417. *Pausanias* , Roy de Lacedemone . Belle réponse de ce Prince . 104. *Pearron* (le Pere) Jéfuite , Millionnaire dans le Canton d'Agner , 402. Il est infuké par un Capitaine Agnier , & comment il en profite pour le succès de son Ministère , Tome I. 429. & *fuiv* . Il baptife une Femme Iroquoise , & l'envoye à Lorette , 435. *Peltrie* (Magdeleine de Chauvigni , Dame dela) Fondatrice des Ursulines de Quebec , frette un Vaisseau à Dieppe , va chercher deux Ursulines à Paris , en prend une Troisième à Dieppe , & arrive à Quebec , 207. Sa ferueur & son courage à la vûe des Sauvages , 208. Elle tient sur les Fonds de Baptême un Chef Algonquin , 254. *Pemkuit* , Fort bâti par les Anglois . Sa situation , 462. Il est pris par les Canibas , 557-58. *Pénitence publique* pratiquée parmi les Sauvages , 597. & *fuiv* . *Pentagoet* , Riviere & Poste de la Nouvelle France . Sa situation . Description du Pays . On y fait un Etablissement pour Madame de Guercheville , 132-33. Il est pris par les Anglois . Voyez *S. Sauveur* . Les Anglois s'en rendent de nouveau les Maîtres , 414. Il est rendu aux François ; difficulté , que faisoit le Chevalier Temple de le restituer ; ce que lui valoit ce Poste , 417. Il est repris par les Anglois , 450. Restitué à la France , 462. Repris par les Anglois , 465. Des Hollandois démolissent le Fort . M. de S. Castin le rétablit & s'y loge . Les Anglois le fomment de le rendre , 520. Importance de ce Poste , 521. Mission établie au Pentagoet , 531. Ce Poste est pillé par les Anglois , 538. *Percherons* . On en demande en Canada pour l'habiter , 380. *Perelle* (le Sieur de la) Officier François , accompagne les Députés Iroquois à Montreal : peur , que les Iroquois lui font en chemin , 529. *Perez* (Fernand) Officier Espagnol , parle à son Général avec insolence , 75. *Perrault* (le P. Julien) Jéfuite , travaille avec peu de succès & beaucoup de fatigues auprès des Sauvages du Golphe S. Laurent . Ce qu'il dit des Gaspefiens , 222. *Perron* (Monsieur) nommé Gouverneur

- verneur de Montréal, demande, & obtient des Provisions du Roy, 467.
- M. de Fronronac le fait mettre aux arrêts, 451. Il se brouille avec MM. du Seminaire de S. Sulpice, & il est transféré au Gouvernement de l'Acadie, 494.
- Perrot* (Nicolas) Qui il étoit, il est député vers les Sauvages du Nord & de l'Ouest, 436. Ce qui lui arrive dans ce voyage, & comment il est reçu par les Miamis, 437. & *suiv.* Il engage plusieurs Nations dans la guerre contre les Tfnonthouans, 487. Comment il les appaise après la conclusion de la paix sans leur participation, 488. *Ordres* qu'il reçoit de M. de Démonville, 491. Voyez la Liste & l'Examen des *Miamis*.
- Petit Nord*, partie de l'Isle de Terre-Neuve. Sa situation, 410.
- Pêches*. Projet de l'Etablissement des Pêches sédentaires dans le Fleuve de S. Laurent. Ce qui le fait échouer, 539.
- Phénomènes*, 348. 363. & *suiv.* 399. 474. & *suiv.*
- Philippe II.* Roy d'Espagne. À quel dessein il envoie une Flotte en Floride, 62. Il veut faire enlever le Chevalier de Gourgues, & le manque, 105.
- Picards*. On en demande en Canada pour l'habiter, 380.
- Piskaret*, Chef Algonquin. Sa bravoure. Ce qu'il fait pour ratifier la paix, 266. Il est tué en trahison par les Iroquois, qui n'osent l'attaquer de front, 277.
- Pijart* (le P. Claude) Jésuite, reçoit à Montréal le P. Garreau blessé par les Iroquois, & l'assiste à la mort, 327.
- Plessys* (le Frere Pacifique du) Recolle, rend un grand service à la N. France, 155.
- Plaisance*, Port de l'Isle de Terre-Neuve: les François s'y établissent. Sa description, 418-19. Réflexion sur l'idée avantageuse, qu'on a con-
- ce Port, 420.
- Poinci* (le Commandeur de) se maintient malgré la Cour, dans son Gouvernement Général des Isles; Règlement, que cette rébellion occasionne, 387.
- Polygamie* en usage parmi les Floridiens, 28. En Acadie, 114. Parmi les Sioux, 346. Parmi les Outaouais, 377.
- Pommeraye* (le Sieur de la) Gentilhomme Breton, accompagne Cartier à Hochelaga, 12.
- Pompierre* (le Sieur de) Gentilhomme François; son aventure après la prise de la Caroline, 86.
- Ponce de Leon*, voyez *Floride*.
- Poncet* (le Pere Joseph) Jésuite, se trouve fort à propos à Montréal pour instruire plusieurs Sauvages; qui demandent le Baptême, 253. Il accompagne le P. Bressani aux Hurons, 267. Il est pris par les Iroquois, & ce que ces Barbares lui font souffrir, 314. Il est délivré; danger, qu'il court à son retour. Reception, qu'on lui fait à Quebec. Prières, qu'on y avait faites pour sa délivrance, 315-16.
- Pons* (le Sieur) Gentilhomme de Saintonge, périt dans l'Expédition du Chevalier de Gourgues en Floride, 105.
- Pontbriand* (M. de) Gentilhomme Breton, accompagne Cartier à Hochelaga, 12.
- Pontchartrain*, Fort du Canada. Sa situation, 422.
- Pontgravé* (le Sieur de) Maloin, conseille à M. Chauvin de demander au Roy la Commission du Marquis de la Roche. Son premier voyage en Canada, 110-12. Il est chargé de transporter l'Etablissement de Sainte-Croix au Port Royal, 116. Il ne goûte pas ce projet. Il est obligé d'abandonner le Port Royal faite de vivres; 118. Il y retourne. Son éloge, 119. Il est envoyé pour faire la Traite dans l'Isle de S. Laurent, 121. Il n'ose communiquer avec les Jésuites, pourquoi? 128. Il retourne en Canada,

DES MATIERES.

651

741. 149. 152. Sa santé l'oblige de repasser en France, 158. Il se trouve à Quebec, lorsque cette Ville est sommée par les Anglois, 166.
- Porc-Epi*, nom d'une Nation Sauvage, qui faisoit la Traite à Tadoussac, & qu'on y instruisoit dans la Religion, 221.
- Port Nelson*. Ce que c'est; d'où vient ce nom, 479. Quand il lui fut donné, 481. Projet de Neutralité pour ce Poste entre les Anglois & les François, jugé impraticable, 506-07. Proposition de M. de Dénonville au Roy à ce sujet, 507.
- Port au Monton*. Sa situation. Comment les Anglois le nomment, 176.
- Port Noir*, ou *Joli Port*. Sa situation, 176.
- Port Royal* en Floride. Embouchure de la Riviere de Sainte Croix, ainsi nommée par M. de Ribaut, & où il bâit Charlefort, 25. 26.
- Port Royal* en Acadie. Sa situation, sa description. Par qui il a été ainsi nommé, 116-17. Il est sur le point d'être abandonné. On travaille à y faire un Etablissement. Qualité du Terrain, 119. Cet Etablissement est négligé, 132. Il est détruit par les Anglois, 137. M. de la Tour le rétablit, 412. Les Anglois en chassent le Sieur le Borgne, 413-14. Les François s'y établissent, 417. Il s'y forme une Bourgade, 461. Les Habitans se rendent aux Anglois, 463. Incommodités du Port, 540. M. de la Cassiniere ne peut y passer pour le ravitailler, 548.
- Portugais*. Leur jalousie contre les François du Bresil les porte à les exterminer, 23.
- Possession*. Prise de possession d'une grande partie du Canada, 338-39. *Baye d'Estimé*.
- Postel* (Guillaume) Ses idées sur les navigations des anciens Gaulois dans l'Amérique, 2.
- Potano*, Chef Floridien, est défaits & tué par Ourina avec le secours des François, 47. Son Successeur de même nom est défait par le même & par les François, 56.
- Potardiere* (le Sieur de la) visite les Mines de fer du Canada, & ce qu'il en pense, 391.
- Porberie* (M. de la) Commandant des Trois Rivieres, arrête des Espions Agniers, & sauve sa Place, 338.
- Poulain* (le P. Guillaume) Recollet, est pris par les Iroquois, & échangé dans le tems, qu'ils se disposoient à le brûler, 157.
- Pontouatamis*, Sauvages du Canada, viennent au nombre de trois-cent à Chagouamigon: le P. Allouez les visite: maniere bizarre, dont ils le reçoivent: leur docilité: conversion d'un Vieillard de près de cent ans & de ses deux Filles. Sa mort toute Chrétienne, 395. Ce qui arrive après sa mort: conte ridicule des Sauvages à son sujet, 396. Ils sont attaqués par les Tsonnonthouans, & ce qui en arrive, 433-34. Ils escortent Nicolas Perrot à Chicagou. Ce qui se passe entre eux & les Miamis. Le Grand Chef des Miamis les charge de la Procuration pour la prise de possession de tout les Pays du Nord & de l'Ouest par M. de S. Luffon, 437.
- Poutrincourt* (Jean de Biencourt Sr. de) Lieutenant de M. de Monts en Acadie, 112. M. de Monts lui cède le Port Royal, & il le néglige, 118. Il y ramene l'abondance, & le fortifie, 119. Le Roy Henry IV. lui ordonne de mener des Jesuites en Acadie, & il élude cet ordre, 121. Stratagème, dont il se sert pour persuader au Roy que les Jesuites ne sont pas nécessaires dans ce Pays, 122. Ses préventions contre ces Religieux, 123. Il se brouille avec Madame de Guercheville, 132. Ce qu'il devint après la prise de l'Acadie par les Anglois, 138. Faute, qu'il fit au Port Royal, 139. Pourquoi il y renonce entièrement? 408.

Poype (M. de la) est envoyé à Plaisance en qualité de Commissaire & de Gouverneur : ses instructions, 423.

Prairies. Un jeune Maréchal nommé *Des Prairies*, vient fort à propos joindre M. de Champlain, qui étoit aux prises avec les Iroquois, 151.

Riviere des Prairies. Sa situation, 160.

Présens. A quoi obligent les présens, quand on les accepte, 246.

Prevost, Maloin, qui prenoit plaisir à inventer des fables, pour tromper les François, 198.

Protestans. Pourquoi la Cour les exclut du Canada, 180.

Pygmées dans le Nord du Canada & en Terre-Neuve, 16. 19.

Q

QUEBEC, Capitale de la N. France : sa situation, sa fondation, 121. Etat de Quebec en 1610. & en 1622. 158. On y bâtit un Fort, de pierres, 159. En quel état il se trouvoit en 1627-161. Les Anglois somment cette Ville de se rendre à eux, 166. Extrémité, où elle est reduite par la famine, 167. Sa prise par les Anglois, 169. Elle est restituée à la France, 177. Charité des Habitans, 209. De quelle maniere les Hurons chassés de leur Pays y sont reçus, 301. Les Agniers y donnent l'allarme, 314. On n'y est pas en sûreté contre les Iroquois, 347. Erection de l'Evêché de Quebec, 406.

Quelus (l'Abbé de) arrive en Canada, muni d'une Provision de Grand Vicairé de l'Archevêque de Rouen, & n'est point reçu en cette qualité. Il prend possession de l'Isle de Montreal au nom du Seminaire de S. Sulpice, 340.

Quien (le P. le) Jesuite, donne aux Outaouais trois Jesuites pour les accompagner, 326.

Quitbitschouen, ou de *Sainte Anne*, Fort de la Baye d'Hudson, pris sur

les Anglois, 506. Les Anglois y sont repoussés avec perte, 508. Ce qui y arrive entr'eux & M. d'Iberville, 519. Les Anglois font une nouvelle tentative pour le reprendre, & sont pris eux-mêmes, 555. & *suiv.*

R

RADISSON (Esprit de) François Transfuge, conduit les Anglois dans la Baye d'Hudson, 476-77. Il épouse la Fille du Chevalier Kiike Anglois, retourne dans la N. France; & entreprend de chasser les Anglois de la Baye d'Hudson, 478. Il fait un Etablissement dans cette Baye; ce qui se passe entre les Anglois & lui, 479. & *suiv.* Il traite de nouveau avec les Anglois, & pourquoi : Il est bien reçu de son Beau-Pere : le Roy d'Angleterre lui donne une pension. Il met les Anglois en possession de l'Etablissement, qu'il avoit fait dans la Baye d'Hudson, 481. 498.

Ragueneau (le P. Paul) Jesuite, est envoyé pour traiter de la paix avec les Iroquois : de quelle maniere il en est reçu, 225. Il conduit à Quebec un grand nombre de Hurons, 300-01. Ce qu'on a pensé de son Histoire de la Mere Catherine de S. Augustin, 406.

Raimbaut (le P. Charles) Jesuite, va visiter les Sauteurs; fruit de cette visite, 231. Il est rappellé aux Hurons, 233.

Ramusso. Ce qu'il dit dans son Recueil d'un Auteur François, 22. V. la Liste & l'Examen des Auteurs.

Rapide proche de l'entrée de la Riviere de S. Jean dans la Baye Française; ce qu'il a de singulier, 117. Rapide de la Riviere de Sorel, 144. 147.

Rat. Le Rat, Chef Huron; M. de Dénonville l'attire avec peine dans ses intérêts. Il se vante d'avoir tué la paix, que ce Général avoit fait avec les Iroquois, & comment il s'y prit

DES MATIERES.

633

- pour cela, 535. & *suiv.* Sa perfidie & ses intrigues pour brouiller les Iroquois avec les François, 537. Il rejette sa perfidie sur M. de Denonville, 567. On lui attribue le discours insolent des Outaouais contre les François, 570.
- Raye* (Pierre) Calviniste François, servoit dans la Flotte Angloise, qui prit Quebec, 169.
- Razilly* (le Commandeur de) porte en France du Lapis lazuli des Côtes de l'Acadie, 114. Il est un des cent Associés de la Compagnie de la Nouvelle France, 165. Il arme pour secourir Quebec: il est contremandé, 171. Il arme de nouveau, 175. On lui concède l'Acadie, & il fait un Etablissement à la Héve, mais trop peu solide, 178. Il s'accorde avec M. de la Tour, 410. Ce qui arrive en ce Pays-là après sa mort, 411.
- Recaldé* (François) Capitaine Espagnol, s'oppose à l'attaque de la Caroline, 73-77.
- Recollers*. Quatre Recollers passent en Canada, 153. Ils engagent le Duc de Ventadour à y envoyer des Jesuites, & les logent chez eux, 159. Pourquoi la Compagnie de la Nouvelle France s'oppose à leur retour en Canada, après la restitution de ce Pays à la France, 178-79. Ils y sont redemandés, & pourquoi; M. Talon obtient leur retour. Les Premiers, qui y sont envoyés, sont naufrage, 424. Trois PP. Recollers accompagnent M. de la Sale dans ses découvertes, 458. Ce qu'on doit penser de plusieurs Missions de Recollers marquées dans quelques Cartes, 461. M. de Denonville engage ces Religieux à céder pour quelque tems le Poste de Catarocouy au P. Miler, 504. Avis, que des PP. Recollers donnent à M. de Frontenac à l'Isle Percée, 548-49.
- Reni* (Monsieur) Curé de la Chine refuse d'aller en Procession au Tombeau de la bonne Catherine; tombe malade, & n'est guéri, qu'a-
- près avoir promis de suivre en cela l'exemple de ses Prédécesseurs, 586.
- Renards*, ou *Outagamis*. Voyez ce mor.
- Rivière des Renards*, 446-47.
- Repentign* (le Sieur de Tilli de) Gentilhomme Normand, Capitaine dans Carignan-Salictes, est détaché pour donner la chasse aux Iroquois, qui se retirent à son aproche, 381.
- Revolte* contre M. de Laudonniere, & ses suites, 49. & *suiv.*
- Ribaut* (Jacques de) Fils, ou Neveu du Suivant, refuse de se rendre aux Espagnols. Sa mauvaise conduite après la prise de la Caroline, 80.
- Ribaut* (Jean de) Qui étoit: l'Amiral de Coligny le charge d'établir une Colonie dans la Floride: il prend possession du Pays: ses premieres découvertes: il croit avoir trouvé le Jourdain, & il se trompe. Il prend des anses pour des embouchures de Rivières, 25. Il bâtit Charlefort, & tente inutilement d'emmener en France des Naturels du Pays, 26. Il retourne en France, 31. Pourquoi il ne revient pas en Floride au tems, qu'il avoit promis d'y revenir, 35. Il arrive à la Caroline avec un grand Convoi, 59. Ce qui l'avoit empêché d'arriver plutôt, 60, 61. Il reconnoît qu'on avoit accusé à tort M. de Laudonniere, & en use bien avec lui. Comment il est reçu des Sauvages. Il fait travailler à réparer la Caroline, 62. Il s'entête, malgré tout le Conseil de guerre, & met à la voile pour aller attaquer les Espagnols, 70. Il manque de les défaire, faute de vent. Une tempête l'écarte bien loin, 72. Il fait naufrage, & ce qu'il devint ensuite, 83. & *suiv.*
- Ribourde* (le P. Gabriel de la) Recoller, aide le Chevalier de Tonti à faire un accommodement entre les Iroquois & les Illinois, 461. Il s'égaré dans les Bois, & est tué par les Kicapous. Son éloge, 463.
- Richelieu* (le Cardinal de) établis

la Compagnie de la Nouvelle France, 161. Il s'en fait le Chef, 165.
Riviere de Richelieu, auparavant nommée *Riviere des Iroquois*, 229. Elle prend le nom de *Sorél*. Voyez *Sorél*.
Fort de Richelieu, 229.
Rivau (M. du) Quelques Mémoires disent qu'il accompagna MM. de Montmortier & Desnos en Canada, 493.

Riverin (le Sieur) Son projet pour les Pêches sédentaires dans le Fleuve S. Laurent, & ce qui le fait échouer, 539 40.

Robert (M.) Conseiller d'Etat, premier Intendant nommé pour la Nouvelle France, où il n'alla point, 372.

Roberval (François de la Roque Sr. de) Comment François I. Roy de France, le nommoit. Ce Prince lui donne la Commission de continuer les découvertes en Amérique, 20. Etendue de cette Commission. Il bâtit un Fort sur le Fleuve S. Laurent. Son second voyage. Il envoie un Pilote chercher un chemin aux Indes par le Nord du Canada, 21. Il est arrêté en France par la guerre. Il retourne en Canada avec son Frere, nom. que donnoit François I. à son Frere. Ils périssent tous deux dans ce voyage, 22.

Robeyre (le Sieur de la) Lieutenant, est blessé & pris par les Iroquois, en défendant un Fort dans l'Isle de Mont-real, 549.

Roche le Marquis de la) Qui il étoit; il obtient des Rois Henry III. & Henry IV. la même Commission, qu'avoit eue M. de Roberval, 107-08. Il débarque à l'Isle de *Sable* quarante Hommes; il reconnoit les Côtes de l'Acadie: ses malheurs: sa mort, 109. Fautes, qu'il fit, 110.

Rocheferriere (le Sieur de la) Gentilhomme François, est envoyé pour faire des découvertes dans la Floride, 49. Succès de son voyage, 52.

Roquemont (M. de) un des Membres de la Compagnie des cent Associés de la Nouvelle France, 161. Il

attaque mal à propos les Anglois, & il est pris avec toute son Escadre, 166.
Rossignol, Port de l'Acadie. D'où vient ce nom, 115.
Renaut (René) Fils du Marquis de Gamache, se fait Jesuite, & obtient de ses Parens la fondation du College de Quebec, 196.

S

SABLE. *Isle de Sable* en Acadie: sa situation; les Anglois en font repoullés, 409.

Isle de Sable. Sa situation & sa description. On dit que le Baron de Lery y avoit voulu fonder une Colonie. Le Marquis de la Roche y débarque quarante Hommes, 109. Ce qu'ils deviennent, 110: V. *Humphrey*.

Riviere & Fort des Sables: leur situation; pour quoi on bâtit le Fort, 515.

Sagamos, Chefs des Acadiens: leur autorité sur les Sauvages: ils pouvoient seuls avoir plusieurs Femmes, 124-25. Leur fierté à l'égard des François, 128.

Saghart (le Frere Gabriel) Recollet, part pour le Pays des Hurons, 158. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.

Saguenay, grande Riviere du Canada: Sa position: quand & par qui elle fut découverte, 11.

Saguinam. Anse du Lac Huron. Les Iroquois y attaquent les Outaouais, 501.

Saint Augustin (la Mere Catherine de) Religieuse Hospitaliere de Quebec, morte en odeur de sainteté, 400. & suiv.

La Riviere de S. Augustin, ainsi nommée par Don Pedro Menendez, & qui se voit auparavant celui de *Riviere des Dauphins*, 67: Voyez *Dauphins*. Ce General Espagnol en prend possession, & y fait bâtit un Fort, 71.

Saint Castin (le Baron de) Capitaine dans Carignan-Salieres, est sommé par les Anglois de leur rendre le Fort

DES MATIERES.

- de Pentagoët: il se mocque de la formation, & demande du secours à M. de Dénouville. Avis, qu'il donne à ce Général, 320. Son-Habitation est pillée par les Anglois, 538.
- Saint Cler* (le Sieur de) Gentilhomme François, est laissé à la garde de la Caroline, 71.
- Saint Germain*. Traité de S. Germain, par lequel le Canada est restitué à la France, 177.
- Saint Jean*, Bourgade Huronne, surprise & détruite par les Iroquois, 297.
- Riviere de S. Jean*. Sa situation, difficultés de son entrée, description du Pays, 117.
- Lac de S. Jean*. Sa situation: sa description, 210.
- S. Ignace*, Bourgade Huronne brûlée par les Iroquois, après un massacre général de ses Habitans, 290.
- Saint Joseph*, Bourgade Huronne, son premier nom. Est la premiere habitée par les Missionnaires, 188. Elle est surprise par les Iroquois, qui y font un grand carnage, & massacrent le P. Daniel. Voyez *Daniel*.
- Ile de S. Joseph*. Sa situation, quantité de Hurons s'y refugient: la famine & les maladies y font de grands ravages, 296. Elle est abandonnée, 300.
- Riviere de S. Joseph*. Mission des Miamis établie sur cette Riviere par le P. Allouez, 458.
- Saint Laurent*, Golphe. Qui l'a ainsi nommé, & à quelle occasion. Sa situation, 10.
- Fleuve de S. Laurent*. Son premier nom, d'où vient celui, qu'il porte, 10. Il est quelquefois nommé la grande Baye, 108.
- Saint Louis*, Bourgade Huronne, détruite par les Iroquois, 290.
- Saint Luffon* (le Sieur de) Subdélégué de M. Talon, prend par ordre de cet Intendant possession des Pays du Nord & de l'Ouest du Canada, 438-39. Ce qui se passe entre lui & les Anglois sur le bord du Kinibequi, 439.
- Saint Mathieu*, Bourgade Huronne; on y conspire contre les Missionnaires, & ce qui en arrive, 299.
- Saint Michel* (le Sieur de) est témoin du martyre d'une Femme Iroquoise, & ce qu'il en dit. Il se sauve dans le tems, qu'on se préparoit à le brûler, 592.
- Saint Nicolas*, Port du Canada. Sa situation, sa description; par qui découvert & ainsi nommé, 10.
- Saint Pelage*, Galion Espagnol, freté aux dépens du Roy d'Espagne pour l'Expédition de la Floride, 64. Il est envoyé à S. Domingue, 71. Il est enlevé par les Prisonniers François, qu'on y avoit embarqués, & conduit en Dannemark, 82.
- Saint Pierre*. Isles de S. Pierre habitées par les François, leur situation, 420.
- Fort de S. Pierre* dans l'Isle de Cap Breton, 406.
- Saint Sauveur*, Colonie de Madame de Guercheville. Sa situation, 134. Elle est dissipée par les Anglois, 137.
- Saint Simon* (le Sieur Denys de) Gentilhomme Canadien, est envoyé à la Baye d'Hudson, pour en prendre possession au nom du Roy, 477-78.
- Saint Sulpice* (le Seminaire de) prend possession de l'Isle de Montreal, 340. Il procure un Hôpital à la Ville de ce nom, 343. Il remet au Roy la Justice particuliere de l'Isle, & à quelles conditions, 373. Les Ecclesiastiques de S. Sulpice se chargent de *franciser* les Enfans des Sauvages, & n'y réussissent point, 390. Leur droit de présenter & de nommer au Gouvernement de Montreal, 407.
- Saint Valier* (M. l'Abbé de la Croix Cheviere de) est nommé Evêque de Québec. Ce qui le trompe au sujet des prétendus Sauvages *Portoerois*, 222. Son arrangement pour la Portion congrüe des Cures ne plaît pas au Roy, 341. Il obtient la réunion des Abbayes de Benevent & de Maubec à l'Evêché & au Chapitre de Québec, 406.

Saint Vincent (Jean de) Capitaine Espagnol, s'oppose au dessein de son Général 66. & à l'attaque de la Caroline, 73. Il refuse de marcher à cette Entreprisè, & la raison, qu'il en apporte, 74.

Sainte Catherine, Port de l'Isle de Terre-Neuve. Par qui découvert & ainsi nommé, 8.

Sainte Croix, Riviere de la Floride. Sa découverte & sa situation. Nom, qu'elle porte aujourd'hui, 25. 26.

Isle de Sainte Croix. Sa situation. M. de Monts y fait un Etablissement, 115. Incommodités de cette Isle; elle est abandonnée, 116. Les Anglois achevent d'y ruiner l'Etablissement des François, 137.

Sainte Helene (le Sieur le Moyné de) va en qualité de Volontaire à l'Expédition de la Baye d'Hudson, 507. Il prend d'assaut le Fort Rupert, 506. Il porte à M. d'Iberville, son Frere, dans la Baye d'Hudson des ordres du Gouverneur Général, 556.

Sainte Marie, la plus considérable des Bourgades Huronnes, est assiégée par les Iroquois, & délivrée comme par miracle, 291. Elle est abandonnée, 295.

Sainte Therese, Anse du Lac supérieur, sa situation. D'où lui vient ce nom, 356.

Fort de Sainte Therese, bâti par M. de Salieres. Sa situation, 481.

Riviere de Sainte Therese dans la Baye d'Hudson. Sa situation, par qui découverte & nommée, 479.

Sakjs, Sauvages du Canada. Leur situation. Le P. Allouez leur annonce l'Evangile avec quelque succès, 396.

Sallo (Robert Cavalier de la). Qui il étoit; il passe en Canada, ses projets, 455. Son caractère; il entreprend d'achever la découverte du Micissipi. Il passe en France pour communiquer ses vûes à M. de Seignelay, 456. Il en est bien reçu; grâces, qu'il obtient du Roy: il est appuyé par le Prince de Conti, & reçoit de sa main le Che-

valier de Tonti. Il s'embarque pour Quebec, 457. Il fait travailler au Fort de Catarocouy, & construire des Barques: ses courses; contretens, qu'il essuyè; embarras, où il se trouve: on veut l'empoisonner: on anime les Sauvages contre lui. Sa fermeté, ses défauts. Il fait découvrir le haut du Micissipi, 458. & *suiv.* Ses nouvelles courses: il bâtit deux Forts: il descend le Micissipi jusqu'à la Mer. Il en prend possession en deux endroits. Il tombe malade; il repasse en France, 463. & *suiv.* M. de la Barre écrit contre lui en Cout, 470. Réflexion sur le bien & le mal, qu'on dit de lui: effet, que produisirent les Lettres de M. de la Barre. Jugement, que M. de Seignelay porte de lui, 471. On lui restitua le Fort de Catarocouy, 496. Sa méfintelligence avec M. de la Barre est la première cause de la guerre avec les Iroquois, 532.

Salieres (M. de) Colonel du Regiment de Carignan, arrive à Quebec avec une partie de ce Regiment. Il fait construire un Fort, & y choisit son Poste, 381.

San Matheo, nom, que les Espagnols donnent à la Caroline après la prise de ce Fort, 83. Un incendie le réduit presque en cendres, 82. En quel état le Chevalier de Gourgues le trouve, 98. Sa Garnison perd cœur, 101. Le Chevalier de Gourgues s'en rend le Maître, 103. Il le rase & l'abandonne, 104.

Sassafras, Arbre commun dans la Floride. Sa description; ses vertus, 29. 30.

Saturiova, Chef Floridien; accueil, qu'il fait à M. de Laudonniere, 36. Comment il l'engage à lui promettre de le secourir contre ses Ennemis, 38. Il le somme de sa parole, & à son refus il marche avec ses seules Troupes contre Timagoa: Ses préparatifs, 43. 44. Il défait ses Ennemis, 44. Ce qui se passe entre lui & M. de Laudonniere au sujet de ses Prisonniers, 45.

DES MATIERES.

657

Il dissimule avec les François, 46. Il sollicite de nouveau M. de Laudonniere à l'accompagner à la guerre, 54. Son entrevûe avec le Chevalier de Gourgues, 97. Il se ligue avec lui contre les Espagnols, & lui remet un jeune François, qu'il avoit gardé malgré les Espagnols. Il donne des drages au Chevalier de Gourgues, 98. Ses regrets au départ de ce Général, 104.

Saumons. Riviere aux Saumons, sa situation, 120.

Saussaye (le Sieur de la) est chargé par Madame de Guerchevillè de faire un nouvel Etablissement en Canada. Faute, qu'il fit: si se place sur la Riviere de Pentagoët, 132. Il y est assiégé par les Anglois, & obligé de se rendre, 135. Le Commandant Anglois lui enlève furtivement sa Commission, pour avoir droit de le traiter en Pirate, 136. Il va en Angleterre pour solliciter un dédommagement de la prise de son Fort, 139.

Sauveurs, Nation Algonquine. D'où leur vient ce nom, & celui, qu'ils portoient. Ils demandent des Missionnaires, & les reçoivent bien, 232. Ce qui empêche leur conversion, 233. Ils remportent quelques avantages sur les Agniers & les Onneyouths, 370.

Saut S. Antoine de Padouè. Par qui découvert: sa situation, 460.

Saut S. Louis. Sa situation: on y transporte les Iroquois Chrétiens de la Prairie de la Magdeleine, 452. La Cour approuve ce changement, 453. Le Gouverneur de la Nouvelle York veut attirer dans sa Province les Iroquois de cette Bourgade, 501. 518. Ils se réfugient à Montréal, & pourquoy, 552. L'esprit de pénitence regne dans cette Bourgade, & va fort loin. Ses Habitans sont déclarés, par les Cantons Iroquois Ennemis de la Patrie, 583. 587.

Sauvages. Comment il faut se comporter avec eux, pour n'en être pas méprisé, 154. Ils conspirent contre les François; la conspiration est découverte, & dissipée, 156. Des Sauvages assassinent des François, & l'impunité les rend insolens, 161. Comment ils se comporteront à la prise de Québec; en quelle disposition on les trouva, lorsque le Canada eut été rendu à la France. Ce qui les avoit indisposés contre les Anglois, 179. Il est difficile de sçavoir quand on les a persuadés des vérités de la Religion. Jusqu'où ils portent la complaisance & la dissimulation, 188. Ils croyent aisément qu'on leur doit, ou qu'on a quelque intérêt de leur accorder ce qu'on leur accorde trop aisément, 205. Réflexion sur leurs discours, 232. Sauvages Missionnaires, 255. Ils sont sujets à faire courir de faux bruits, & quel est en cela leur dessein, 315-16. Les Chefs des Sauvages Chrétiens prient inutilement le Baron d'Avaujour de faire cesser la Traite de l'Eau-de-vie, 362. La Cour veut qu'on travaille à les franciser. Les Jesuites l'eresusent. L'Evêque & les Ecclesiastiques l'entreprennent & n'y réussissent pas, 390. Le P. Allouez annonce l'Evangile à plusieurs Nations Sauvages, & pourquoy il tire peu de fruit de ses Prédications, 393. Pourquoi les Sauvages trouvent mauvais qu'on fasse justice de ceux d'entr'eux, qui insultent les François, 466. Leur coûtume, lorsqu'un assassinat a été commis: qui doit faire la réparation, 467. M. de Dénonville ne crut pas qu'il soit à propos de les franciser, 497. Précautions à prendre avant que de les baptiser. Ils sont forcés à donner un mauvais tour aux actions les plus innocentes, 575. Pourquoi les jeunes Gens ne doivent point appeller les Anciens par leur nom propre: Empire du respect humain sur eux, 577.

Scalve (Jean) Polonois. Découvertes, qu'on lui attribue, 5.

Scorbut. Quel remede Cartier & ses Gens employent pour se guérir du scorbut en Canada, 14.

Tome I.

O O O O

- Seignelay* (M. le Marquis de) succède à M. Colbert, son Père, dans le dépaitement de la Marine: il goûte l'esprit de M. de la Sale, 457. Jugement, qu'il porte de lui, après avoir reçu les Lettres de M. de la Barre contre lui, 471. Il approuve le projet de la conquête de la Nôuvele York, 542. Ses mesures sont bien prises pour cette Expédition, 547. Il approuve un nouveau plan de cette Expédition, & ce qui empêche qu'il ne soit exécuté, 554. Il demande à M. de Dénonville un Mémoire instructif sur les affaires du Canada, 559. Le parti, qu'il est d'avis qu'on prenne en Canada pendant la guerre; 561-62.
- Seine*. Riviere de Seine dans la Floride; sa situation, par qui elle fut découverte, 25.
- Seminaire*. Etablissement du Seminaire de Quebec en faveur de MM. des Missions Etrangères, 340. Seminaire de Montreal pour MM. de S. Sulpice, 340.
- Sénéchal*. Jurisdiction du Grand Sénéchal de la Nouvelle France, 371.
- Serpens* particuliers au Pays des Iroquois, 272.
- Serropé*, Lac de la Floride, vrai, ou prétendu. Sa situation, 54.
- Sigogne* (M. de) Gouverneur de Dieppe; reçoit ordre de la Reine-Mere, Marie de Medicis, de faire embarquer les Jesuites, & n'est point obéi, 123.
- Sillery* (le Commandeur de) fait en Canada un Etablissement pour les Sauvages Chrétiens, 204. & *suiv.*
- Sillery*, Bourgade fondée pour les Sauvages Chrétiens par le Commandeur de Sillery, 205. Ferveur de ses Habitans, 255-96. 597. & *suiv.* Extrémité, où ils sont réduits, 256. On est obligé de la fermer de murailles & d'y mettre du canon, 309. Plusieurs de ses Habitans se condamnent à n'en point sortir, pour se préserver de la contagion de l'yyrognerie, 362. Tous les Sauvages y meurent de la petite verole, 428.
- Sioux*, Nation Sauvage du Canada. Les Outaouais & les Hurons les insultent, & en sont mal menés. Particularités touchant leur Pays, 325. 346. Leur caractere; leur police. Utilité de la connoissance de leur Langue, 347. Ils rendent une espèce de culte à quelques dépoilles du P. Meunard, 358. Ce qu'ils disent au P. Allouez des Pays, qui sont au delà du leur, 396. Ils retiennent Prisonniers le Sieur Dacan & le P. Hennepin, sans les maltraiter, 460. On leur fait dire de laisser nos Alliés en repos, 512.
- Soissons* (Charles de Bourbon, Comte de) se met à la tête des affaires de la Nouvelle France. Sa mort, 152.
- Sokokis*, Sauvages du Canada. Leur situation. M. de Montmagnon donne la liberté à deux de ces Sauvages pour engager la Nation à délivrer le P. Jogues. Elle n'y réussit pas, 246. Des Sokokis assassinent quelques Sauvages Chrétiens pour rompre la paix, 268.
- Solis*. Le Docteur Solis de las Meras. Qui il étoit. Sa Relation de ce qui se passa en Floride après la prise de la Caroline, 87. & *suiv.* Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Sorel* (M. de) Capitaine dans Carignan-Salieres, fait bâtir un Fort à l'entrée de la Riviere de Richelieu, ou des Iroquois, laquelle en a pris son nom, 381. Il se met en Campagne contre les Agniers, & rencontre un de leur Parti, dont le Chef lui fait accroire qu'il est député de son Canton pour faire la paix, & il le mené à Quebec, 384. Il commande avec M. de Berthier l'Arriere-Garde de l'Armée de M. de Tracy, 385.
- Riviere de Sorel*. Noms, qu'elle a portés: ce qu'elle a de singulier, 144.
- Soro* (D. Ferdinand de) Ce qu'il a fait en Floride; sa mort, 24.
- Souriquois*, Habitans naturels de l'Acadie. Voyez *Acadiens*, *Micmaks*, *Gaspesiens*; sont compris dans les Na-

DES MATIERES.

659

tions Abénaquises, 221. 279.
Stevlin (Guillaume - Alexandre ,
 Comte de) Le-Roy d'Angleterre ,
 Jacques I. lui concède l'Acadie , &
 tout ce qui avoit été enlevé à la France
 par les Anglois en Canada. Comment
 il divise cette concession , 114. Il la
 néglige , & l'abandonne ensuite , 176.
Suède. Nouvelle Suède , Colonie
 des Suédois en Amérique. Sa situa-
 tion , 143. 175. 176.
Surinam, Pays Voisin de la Guya-
 ne , cédé aux Hollandois en échange
 de la Nouvelle Belgique , 376.

T

TADOUSSAC, Port sur le Fleu-
 ve de S. Laurent , abord des Sau-
 vages pour la Traite ; on les y instruit
 de la Doctrine Chrétienne , 221. L'y-
 vrogerie commence à y faire quel-
 ques désordres , 307. Ce Poste est
 presque abandonné par les Sauvages ,
 428.

Talon (Monsieur) Intendant en
 Hainaut , est nommé Intendant de la
 Nouvelle France : ordres , qu'il re-
 çoit , 380. Sa conduite au sujet de M.
 de Mély. Il s'instruit avec soin de ce
 qui regarde le Pays. Son Mémoire rai-
 sonné à M. Colbert. Ce qu'il dit de M.
 de Courcelles , de M. de Tracy , de la
 Compagnie des Indes Occidentales ,
 382-83. Il veut obliger les Jésuites à
fransifer les Sauvages , & à leur refus il
 s'adresse aux Ecclesiastiques de Mont-
 real. Il cherche tous les moyens pour
 faire fleurir le commerce : il trouve
 qu'on l'a trompé au sujet d'une pré-
 tendue mine d'argent à Gaspé. Il est
 plus heureux pour les mines de fer.
 M. Colbert reconnoît qu'il s'est mal
 à propos laissé prévenir contre les Je-
 suites au sujet de l'éducation des Sau-
 vages , 390. Il retourne en France , &
 pourquoi , 403-06. Il se plaint de M.
 de Courcelles , 406. Il obtient le re-
 tour des PP. Recollets en Canada : il
 s'embarque avec quelques-uns de ces
 Religieux , & fait naufrage , 424. Il
 arrive à Quebec , 425. Il tient sur les

Fontes de Baptême le Grand Chef des
 Goyogouins , 434. Il forme le dessein
 de faire prendre possession au nom du
 Roy de tous les Pays du Nord & de
 l'Ouest du Canada , 436. Il demande
 son rappel , & pourquoy : son zèle &
 son activité , 444. Il envoie à la dé-
 couverte du Micissipi , 445. Il s'offre
 à visiter l'Acadie ; motifs de ce voya-
 ge : son offre est acceptée , 450. Il en-
 voye faire une nouvelle prise de pos-
 session de la Baye d'Hudson , 477.

Tannerie. On établit avec succès une
 Tannerie en Canada , 391.

Taondechoren (Joseph) Huron , qui
 avoit été pris avec le P. Jogues , &
 qui s'étoit sauvé : belle réponse , qu'il
 fait à ceux , qui s'étonnoient de ce
 qu'il n'avoit aucun ressentiment des
 maux , que les Iroquois lui avoient
 faits , 252.

Tast (M. du) Capitaine ; est en-
 voyé à Catarocouy , pour y conduire
 un Convoy , 489.

Tegahkouta (Catherine) Vierge
 Iroquoise , dont le Tombeau est célé-
 bre par les miracles , qui s'y opèrent ,
 403. Son Histoire , 572. & *suiv.* Ses
 miracles , 585-86. Sous quel nom elle
 est invoquée , 586.

Teganifforens, Chef Iroquois , arrive
 à Montreal avec des Députés des cinq
 Cantons. Il n'a pas le secret de la
 Nation , & n'avoit été envoyé , que
 pour amuser les François , 469. Il est
 nommé Ambassadeur pour la paix ; le
 Rat , Chef Huron , l'attaque en che-
 min , le fait Prisonnier & le relâche ,
 537. M. de Frontenac prend confian-
 ce en lui , 566.

Teganonokoa (Etienne) Huron , son
 martyr , 587. & *suiv.* Ferveur de sa
 Femme , à qui il avoit prédit qu'on ne
 la feroit point mourir , 589.

Temple (le Chevalier) Anglois ; ses
 prétentions au sujet de ce qu'il appelle
Nouvelle Ecosse , 114. Il signe à Boston
 au nom du Roy d'Angleterre , un Re-
 glement pour la restitution de l'Acadie,
 & des Côtes voisines à la France ,

416. Difficulté, qu'il fait de rendre Pentagoët; Il remet ce Poste au Chevalier de Grandfontaine. Ce qu'il lui valoit, 417. Son dessein de se donner à la France, sans exécution, 450.
- Terre-Neuve*, Grande Isle de l'Amérique. Voyez *Cabot*, *Cortereal*, *Humphrey*, *Cartier*. Les François s'y établissent. Révolutions, qui y sont arrivées, 418. Description de cette Isle, son climat, ses Habitans, 420. & suiv. Elle est demeurée toute entière aux Anglois. qui y ont toujours été battus. En quel tems la Cour de France a commencé d'y faire attention, 423.
- Teslerie* (le Sieur de la). Ce qu'il pensoit de la mine de fer de la Baye S. Paul, 390-91.
- Tetincoua*, grand Chef des Miamis: ce que Nicolas Perrot en dit: réception, qu'il fait à ce Député du Gouverneur Général. Ses Sujets l'empêchent de se rendre au Sault Sainte Marie pour l'Assemblée des Nations, & il charge les Pouteouatamis de sa Procuration, 437.
- Themines* (le Maréchal de) est chargé des affaires de la Nouvelle France pendant la prison du Prince de Condé, qui en étoit Vice-Roy, 156.
- Theo* (le Frere Gilbert du) Jésuite, est tué à l'attaque de S. Sauveur; mauvaise humeur de Jean de Laër à cette occasion, 136.
- Therese*, Femme Iroquoise, Amie de Catherine Tegahkouita, tombe dans le relâchement: sa conversion, & la part, qu'y eut son Amie, 579-83.
- Thou* (M. de) prétend que les Espagnols égorgèrent les François de la Floride de concert avec la Cour de France, 86.
- Thury* (M.) Ecclesiastique, Missionnaire des Canibas, son éloge, 557.
- Tigres* dans le Pays des Iroquois, 272.
- Timagon*, Chef Floridien; Ennemi de Satoriova, 38. Il est défait par son Ennemi, 44. M. de Landonniere veut le reconcilier avec lui, & lui renvoie des Prisonniers, que Satoriova avoit fait sur lui, 45.
- Tionnonatés*, ce sont les vrais Hurons: leur témérité, cause de leur défaite, 297. Ce qu'il leur arrive chez les Sioux, 346. Ils s'établissent à Michillimakinac, 440. Ils aigrissent les Iroquois contre les Kiskakons, qui les avoient chargés de leur reconciliation avec ces Sauvages, 469. Voyez *Hurons de Michillimakinac*.
- Tonnerre* extraordinaire, & ses effets, 46. & suiv.
- Tonti* (le Chevalier de) qui il étoit: le Prince de Conti le donne à M. de la Sale, & il passe en Canada avec lui, 457. M. de la Sale le charge de bâtir un Fort à Niagara: il va à la Riviere de S. Joseph, & aux Illinois, 458. Il met les Illinois dans les intérêts de M. de la Sale, & ne peut empêcher qu'ils ne reçoivent un échec de la part des Iroquois, 459. Il est chargé de bâtir le Fort de S. Louis, & se fait Médiateur entre les Illinois & les Iroquois, 461. Il est obligé d'abandonner la Riviere des Illinois, 463. Relation, qui lui est attribuée, & qu'il défavoue, 460. 464-65. Il repousse les Iroquois de devant le Fort de S. Louis, 486. Il a ordre d'assembler un grand Corps d'Illinois pour l'Expédition contre les Tisonnonthouans, 511. Il n'en peut amener que quatre-vingt, & pourquoi, 514. Il les conduit à l'entrée du Détroit, 515. V. la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Tortue*. La Tribu Iroquoise de la Tortue s'oppose inutilement à la mort du P. Jogues, 275.
- Tour* (M. de la) Concessionnaire d'une partie de l'Acadie, se remarie en Angleterre, y reçoit la Toison d'or, & entreprend de mettre les Anglois en possession du Cap de Sable, 408. Ce qui se passe entre lui & son Fils à ce sujet, 409. Il n'ose retourner en

DES MATIERES.

661

Angleterre, & prend le parti de rester en Acadie, & à quelles conditions son Fils le lui permet. Belle réponse de sa Femme, 410.

M. de la Tour, Fils, quel fut son lot dans le partage des Gouvernemens & du Domaine de l'Acadie, & des Pays circonvoisins : son accord avec le Commandeur de Razilly, 410. Il fait un Etablissement sur la Riviere de S. Jean. M. de Charnisé entreprend de s'en rendre Maître pendant son absence. Vigoureuse défense de sa Femme, 411. Action indigne de M. de Charnisé à l'égard de cette Dame, 411-12. Après la mort de laquelle M. de la Tour épouse la Veuve de M. de Charnisé. Il fait un Etablissement au Port Royal, 412. Il est obligé de rendre aux Anglois le Fort de la Riviere de S. Jean, 413.

Tourmente, Cap du Canada; sa situation; les Anglois y ruinent les Habitans Françoises, 166.

Tourtes, Oiseau de passage en Canada : leur manœuvre dans le Pays des Iroquois, 275.

Taya, Divinité des Floridiens. Description d'une Fête en son honneur, 31. 32.

Tracy (Alexandre de Prouville, Marquis de) Lieutenant Général des Armées du Roy, reçoit une Commission de Vice-Roy de l'Amérique; ses instructions; son départ de France, 380. Son arrivée à Quebec : il fait construire trois Forts sur la Riviere des Iroquois, 381. Ce qu'il auroit pu faire de mieux, 382. De quelle maniere il reçoit Garakonthié, 383. Il fait justice d'un Chef Agnier, qui l'avoit insulté, 384. Son Expédition contre les Agniers, 385. & suiv. Pourquoi il ne fait point de Fort dans ce Canton pour s'en assurer, 386-87. Ce qui l'empêche de traiter le Canton d'Onneyouth, comme il avoit fait celui d'Agnier, 387-88. Il fait pendre quelques Agniers, Il met la Compagnie des Indes Occidentales en pos-

session de tous les droits de celle des cent Associés. Il retourne en France, 388. Son éloge, 389. Il n'est point d'avis qu'on francise les Sauvages, 390.

Traite de l'Eau-de-vie. Ce qui se passe à ce sujet en Canada & à la Cour, 454-55. Désordres, qu'elle fait du côté de l'Acadie parmi les Sauvages, 531.

Trenchant, Pilote François: les Mutins de la Caroline l'obligent s'embarquer avec eux pour faire la course, 50. Il en ramené une partie à la Caroline, 51.

Trois Rivieres, Poste, & aujourd'hui Ville de la Nouvelle France. Son premier Etablissement, 155. Le commerce y fleurit, 158. Les Nations Septentrionales y viennent trafiquer, 195. Le Gouverneur Général y donne une Audience publique aux Députés des Cantons Iroquois, & ce qui s'y passe, 263. Etat florissant de la Religion parmi les Sauvages de ce Poste, 308. Il est bloqué par les Agniers, 314. Ces Sauvages s'en approchent de nouveau, & ce qui les oblige de se retirer, 339. Jurisdiction établie dès le commencement dans ce Poste, 371. Il est presque abandonné par les Sauvages, 428. V. du *Plessis-Bochart*.

Trouvé (M.) est envoyé par l'Evêque de Petrée Missionnaire aux Iroquois du Lac Ontario, 398.

Troye (le Chevalier de) Capitaine; son Expédition dans la Baye d'Hudson, 505. & suiv. Il est nommé Commandant du Fort de Niagara, & y meurt avec toute sa Garnison, 518.

Tsonnonthouans, un des cinq Cantons Iroquois. Sa description; ce qu'il a de particulier, 271. Les Tsonnonthouans sont des hostilités contre les Hurons, 284. Des Hurons Captifs en disposent plusieurs à se faire Chrétiens, 334. Ils demandent la paix, & que les François fassent un Etablissement chez eux, 353. Ils sont deman-

der la paix à M. de Tracy, 381. Ils demandent un Missionnaire, & on leur accorde le Pere Fremin, 402. Ils attaquent les Pontcouatamis, 433. Ce qu'ils répondent à ce que leur avoit fait dire M. de Courcelles à ce sujet, 434. Un Capitaine Tfonnonthouan est tué par un Illinois, & ce qui en arrive. On est d'avis de commencer la guerre par eux, 572. M. de la Barre veut détruire ce Canton, & pour-quoi. Ce qu'il peut mettre d'Hommes en Campagne avec celui de Goyogouin, 484. M. de la Barre se refout à marcher contre les Tfonnonthouans, 486. Ils tuent vingt Anglois du Mariland, 489. Fierté de leur Député à la Conference tenuë pour la paix à l'Anse de la Famine, 493. Ils se défont des François; sujet, que ceux-ci ont de se défier d'eux, 495. Ils avoient donné parole d'envoyer des Députés à M. de la Barre, 496. Ils attirerent les Anglois à Niagara, 498. Ils favorisent leur commerce avec nos Alliés. M. de Dénonville se détermine à leur faire la guerre, 502. Ils marchent contre les Illinois, & ce qui les oblige à rebrousser chemin, 512-13. Expédition de M. de Dénonville contre eux, 513. & *suiv.* Ils surprisent l'Armée Françoisë; ils sont repoullés & leur Canton ravagé; M. de Dénonville en prend possession par droit de conquête, 516. & *suiv.* Négociation des Outaouais avec eux, 567.

Turnell, Capitaine Anglois, ramene en Europe trois Jesuites, & les traite fort mal. Comment ils s'en vengent aux Açores, 138. & en Angleterre. Il fait leur éloge, 139.

Tursis (le P. Charles) Jesuite, meurt de fatigues dans l'Isle Misou, 222.

V

VAILLANT. Le P. François Vaillant de Gueslis, Jesuite, est envoyé par M. de Dénonville au Gouverneur de la Nouvelle York. Succès de sa Députation. Ce Gouverneur

ne lui permet pas d'exécuter l'ordre; qu'il avoit de visiter le Canton d'Agulier, 525. Il arrive à Catarocouy, 526.

Valdez (Dom Pedro) Mestre de Camp, & Gendre de Dom Pedro Menendez, est de l'avis de ce Général de brusquer l'attaque des François. Il est envoyé dans la Riviere des Dauphins pour prendre langue des Sauvages, 66. Il est commandé pour l'attaque de la Caroline, 73. 75. Il est d'avis d'attaquer ce Fort, 76. Il fait un Prisonnier, & le tuë, 77. Ordres; qu'il reçoit de son Général, 89. 92.

Valliere (M. de la) est attaqué dans l'Isle de Cap Breton par les Anglois, 388. Il ne peut empêcher les Habitans du Port Royal, où il commandoit, de se rendre aux Anglois, 463.

Valrens (M. de) Commandant à Catarocouy, a ordre d'évacuer & de ruiner ce Poste, 551. Comment il l'exécute. Il arrive à Montreal, 552.

Vasseur (Michel & Thomas le) Freres, habiles Pilotes, conduisent M. de Laudonniere en Floride, 36. C'est qui arrive à l'un des deux dans un Village de ce Pays, 42. Un des deux est envoyé vers un Chef de la Floride; ses instructions, 46. 47. Les Mutins de la Caroline obligent un des deux à leur livrer son Pavillon, 50. Un des deux ravitaille la Caroline, 57. Michel le Vasseur est envoyé par M. de Ribaut, selon la Relation des François; pour observer en quel état étoit la Caroline: il reconnoit qu'elle est occupée par les Espagnols, 83.

Vaudreuil (le Chevalier de) arrive à Québec en qualité de Commandant des Troupes. Il accompagne M. de Dénonville dans l'Expédition contre les Tfonnonthouans, 514. Il conduit un Convoi à Catarocouy, 529. Il est destiné à commander dans la Colonie pendant l'Expédition de la Nouvelle York, 546.

Velasco, Capitaine Espagnol; que Vincent le Blanc prétend être le pre-

DE S M A T I E R E S.

663

- mier, qui ait remonté le Fleuve S. Laurent, 4.
- Ventador* (Henry de Levi, Duc de) se fait Prêtre: ce qui l'engage à acheter la Vice-Royauté de la Nouvelle France. Il y fait envoyer des Jesuites, 159. Il reprimande Guillaume de Caën, qui en usoit mal avec ces Peres, 160. Il remet sa Charge au Roy, 165.
- Verazani* (Jean) Florentin. En quels tems il fait son premier voyage en Amerique, 5. Son second & son troisieme voyage, & ce qui lui arrive dans le dernier, 6. 7. Il s'embarque de nouveau, & on n'a pas sçu ce qu'il étoit devenu, 8. Ses prises de possession des Pays, qu'il avoit découverts. Ce que Dom André Gonzalès de Barcia en a dit, 9. Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs.
- Verdier* (Nicolas) Capitaine d'un Navire de l'Ecadre de M. de Ribaut, est envoyé, selon la Relation des François, au Gouverneur de San Matheo, pour traiter avec lui, & la réponse, qu'il en reçoit, 84.
- Verneuil* (Madame la Marquise de) ses liberalités envers les Missionnaires de l'Acadie, 123.
- Verole*. La petite verole fait de grands ravages parmi les Iroquois, 370. Toute la Bourgade de Sylleri en meurt, 428.
- Viel* (le P. Nicolas) Recoller, va aux Hurons, 158. Il se noye en revenant à Quebec. A qui on attribue ce malheur, 160.
- Vieuxpont* (le P. Alexandre de,) Jesuite, fait naufrage, & seretire à l'Isle de Cap Breton, 167.
- Vigne* (le Sieur de la) Gentilhomme François, en laissé à la garde de la Caroline, 71. Il contribué, sans le vouloir, à la surprise de cette Place, 77.
- Vignol* (M.) Ecclesiastique de Montreal est tué par les Onnontagués, 355.
- Villebon* (M. de) Qui il étoit: il accompagne M. de la Barre dans son Expédition contre les Iroquois, 490.
- Villaroil* (Gonzalo de) Sergent Major en Floride, se distingue à la prise de la Caroline, 73. *juiv.* Il est fait Gouverneur de cette Place, 82. Comment il traite les François, selon la Relation de ceux-ci, 84. 85.
- Villegagnon* (Nicolas Durand de) Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, & Vice-Amiral de Bretagne; son Expédition au Bresil: il rentre dans l'Eglise Romaine, & retourne en France, 23.
- Villeray* (le Sieur de) Conseiller au Conseil Supérieur de la Nouvelle France: M. de Méfyle fait embarquer pour France, sans aucune forme de Justice. Il porte les plaintes à la Cour, & il en est écouté, 377.
- Vimond* (le P. Barthelemi) Jesuite, est nommé Supérieur Général des Missions de la Nouvelle France, & y conduit une Recrue de Missionnaires, des Ursulines & des Hospitalieres, 207. Il instruit un Chef Algonquin, & le baptise, 253-54. Il assiste à l'Audience publique, donnée par M. de Montmagny aux Députés Iroquois, 263. Il regale ces Députés, 266. Il conduit en Canada un nouveau renfort de Missionnaires, & reçoit les Vœux de la Mere de S. Augustin, 401.
- Vielleski* (le P. Mutio) Général des Jesuites, accepte la fondation du College de Quebec, 197.
- Voyageurs*. Pourquoi ils ne sont pas exacts sur les noms propres, 15. Condition fâcheuse des Voyageurs, 156.
- Ursulines*. On parle de les établir en Canada, 204. Quel étoit en cela le dessein des Jesuites, 206. Quelle fut leur Fondatrice, 207. Leur arrivée à Quebec, réception, qu'on leur fit: leur ferveur à la vûe des Sauvages: incommodités, qu'elles ont à souffrir: leur courage, 208. La petite verole se mer dans leur Séminaire; leur charité, 209. En quorelles sont utiles à la Nouvelle France, & pourquoi elles ne prennent plus de Pensionnaires

Sauvages, 344. Elles sont obligées de sortir de leur Monastere pendant la nuit, parce qu'elles n'y sont pas en sûreté contre les Iroquois, 397.

X

XIMENEZ (François) prétend avoir rendu potable de l'eau presqu'aussi salée que celle de la Mer, en y faisant tremper du Sassafras, 30.

Y

YAGUANA, ancienne Ville de l'Isle Espagnole; les Mutins de la Floride font dessein de la piller, 50.
Tendat, véritable nom des Hurons, 183.

York. Nouvelle York, auparavant la *Nouvelle Belgique*, conquise par les Anglois sur les Hollandois, & con-

cedée par le Roy d'Angleterre au Duc d'York, son Frere, 143. 375. & *suiv.* Avantage, que les Iroquois trouvoient à commercer avec la Nouvelle York, 485. Projer de M. de Callieres pour la conquête de cette Province. 541. & *suiv.* Ce qu'on devoit faire après qu'elle seroit conquise, 546. Ce qui fit manquer cette Entreprise, 547. & *suiv.* Nouveau plan de cette conquête, & pourquoi il ne fut point suivi, 553. M. de Dénouville est d'avis, si on veut la conquérir, qu'on la ruine jusqu'à Orange, 561.

Z

ZANI. Les deux Freres Zani, Nobles Venitiens. Leur imagination sur l'Estotland, 3.

Fin de la Table des Matieres.

Fautes à corriger dans ce Volume.

- Page 28. ligne 38.* le Loutre, *lisez* la Loutre.
Page 36. ligne 16. Pilote, *lisez* Pilotes.
Page 98. ligne 21. ces discours, *lisez* ce discours.
Page 109. ligne 3. autoritez, *lisez* autorité.
Page 110. ligne 13. des peaux, *lisez* de peaux.
Page 115. ligne 2. Gaparot, *lisez* Gasparot.
Page 116. ligne 25. Erchemins, *lisez* Etechemins.
Page 137. ligne 2. Lames, *lisez* Lamets.
Page 162. ligne 18. qu'elle jugeroit, *lisez* qu'ils jugeroient.
Page 169. ligne 12. embarquer, *ôtez ce mot.*
Page 174. ligne 16. avant que d'avoir découvert les deux Indes, *lisez* avant la découverte des deux Indes.
Page 186. ligne 12. qui forme, *lisez* que forme.
Page 214. ligne 5. où on ne le ménagera plus, *lisez* & on ne les ménage plus.
Page 225. ligne 29. descendit, *lisez* monta.
Page 265. ligne 20. & il leur donna, *lisez* de leur donner.
Page 270. ligne 33. Onnantagut, *lisez* Onnontagut. Là-même Tsonnouthouan, *lisez* Tsonnouthouan.
Page 302. ligne 11. sur laquelle, *lisez* sur lesquelles.
Page 307. ligne 26. la fatissaire, *lisez* le fatissaire.
Page 308. ligne 6. Paris, *lisez* Paste.
Page 316. ligne 15. sans faire, *lisez* de faire.
Page 341. ligne 1. système alors, *lisez* système d'alors.
Page 371. ligne 10. des chicanés, *lisez* de la chicane.
Page 401. ligne 23. le nouveau renfort, *lisez* un nouveau renfort.
Page 444. dans la Note Onario, *lisez* Ontario.
Page 445. au chiffre 454, *lisez* 445.
Page 448. ligne 31. substânce, *lisez* substance.

u Duc
l'ivo.
trou-
uvelle
Callie-
rovin-
t faire
46. Ce
brife ,
cette
point
st d'a-
u'on la
561.

Zani,
imagi-
3.

couverte

z Tsan:

Manneval (M. de) Gouverneur de
l'Acadie. M. de la Cassiniere a ordre
de s'ouvrir à lui seul du projet de
l'Expédition contre la Nouvelle
York , 548.

Mansé (Mademoiselle) arrive à
Montreal, pour avoir soin des Per-
sonnes de son sexe , que la Societé de
Montreal y devoit envoyer, 227. Elle
reçoit les Hospitalieres , & se charge
de l'administration de leur temporel ,

Mansé (le Sieur d'Aillebout de)
défait un Parti d'Iroquois dans le Lac
des deux Montagnes , 550.

Mariage, En quoi consiste le maria-
ge des Sauvages , 574.

Maticourt (le Sieur le Moyne de)
y a en qualité de Volontaire à l'Expé-
dition de la Baye d'Hudson , 505. Il
est chargé par M. d'Iberville, son Fre-
re, d'y harceler les Anglois , 555. &
d'y garder les Postes , que nous y
avons , 556.

